UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 054 Book GR Volume 62

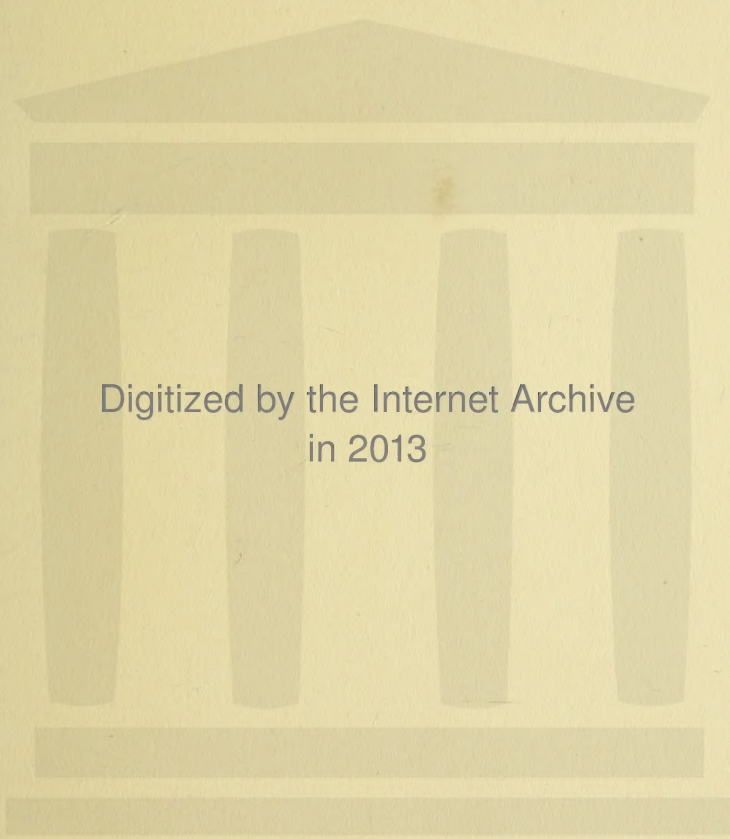
Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lagranderevue6219unse

# La Grande Revue

1027
176
Imprl.

1910

# La Grande Revue

62e Volume

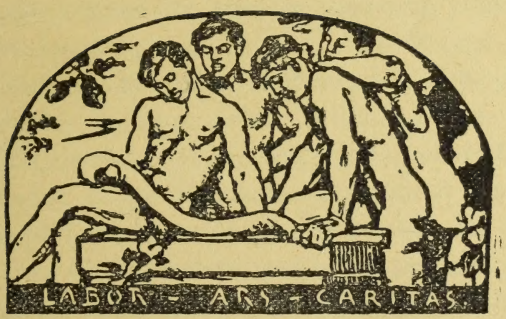


37, Rue de Constantinople
Paris

054
GR
v.62

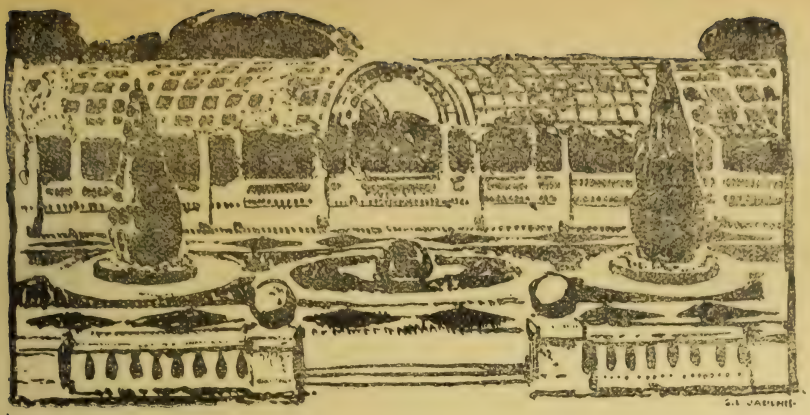

# Réflexions d'un Philistin sur la Métaphysique

Je crois bien que je viens de découvrir la Méditerranée ! Et ce beau résultat, je ne l'ai pas obtenu sans un grand effort, sans un effort méritoire à coup sûr, car j'ai beaucoup peiné et beaucoup souffert. J'ai éprouvé, tous les soirs, depuis huit jours, un violent mal de tête, ayant entièrement consacré mes journées à des lectures réitérées du livre de M. William James sur la *Philosophie de l'Expérience* (1). Ne croyez pas, surtout, que je parle ici ironiquement, et que je mérite aucunement l'épithète de *railleur* dont le philosophe américain stigmatise les matérialistes ; j'avoue d'ailleurs humblement que je ne sais pas exactement ce que c'est que le matérialisme, et que, par conséquent, je n'ai aucune raison de me croire complètement inféodé à cette classe de penseurs. J'ai entrepris la lecture des huit leçons du célèbre professeur de Harvard avec la ferme intention de ne pas quitter le livre avant de l'avoir compris.

De tous côtés, j'entendais parler de l'ouvrage de W. James comme de l'une des plus hautes manifestations de la pensée

(1) Traduction française, 1 vol. de la Collection de philosophie scientifique, Flammarion, éditeur.



194883

humaine, et seul ou presque seul, parmi les gens cultivés que je connais, je n'avais pas pénétré dans le sanctuaire. J'étais profondément humilié de cette constatation, et, cependant, le souvenir d'une mésaventure, qui m'arriva il y a trois ou quatre ans, me retint longtemps au seuil de l'ouvrage.

Cette fois-là, il s'agissait de *l'Evolution créatrice* de M. Bergson. M. Bergson est assurément le plus célèbre de tous les philosophes aujourd'hui vivants. Je me laissai donc persuader par des amis qui m'avaient vivement reproché d'ignorer son livre, et je me décidai à faire un effort ; mais mon effort n'alla pas jusqu'à la migraine renouvelée huit jours de suite ; je crus saisir certaines lueurs, et je renonçai à comprendre tout le reste. Au fond, j'avais piteusement échoué, même là où je croyais avoir à peu près compris. L'auteur me le fit bien voir (1), et alla même jusqu'à supposer que j'avais parlé de son livre sans l'avoir lu.

Si cette mésaventure me fit hésiter devant l'ouvrage de W. James, ce fut son souvenir, qui, en fin de compte, triompha de mes dernières hésitations. Je me laissai dire, en effet, que le philosophe américain avait *très clairement* exposé, dans l'une de ses leçons, l'œuvre scientifique de M. Bergson. Je pensai, en conséquence, que je ferais d'une pierre deux coups et que l'effort consacré à l'un des auteurs me les ferait comprendre tous les deux. Je confesse cependant que je ne m'attendais pas à rencontrer autant de difficultés ; je dus m'armer d'un réel courage pour ne pas me laisser rebuter avant la fin. Je fus d'ailleurs soutenu dans mon exploration fatigante par quelques découvertes que je fis en cours de route, découvertes parfois puériles, analogues le plus souvent à celles que fait l'honnête Stockmann au cours de ses mésaventures réitérées dans l'*Ennemi du peuple* d'Ibsen.

La première de mes découvertes fut de m'apercevoir que M. James se trouve, vis-à-vis de Hegel, dans une situation analogue à celle où je suis moi-même vis-à-vis de MM. James et Bergson. Voici un phrase que je copiai (p. 87) et qui me donna beaucoup à réfléchir :

« La seule chose certaine est que, quoi que vous puissiez dire de la méthode de Hegel, il y aura quelqu'un pour vous accuser

(1) *Revue du mois* (septembre 1909).

de l'avoir mal comprise. Je n'ai pas la prétention de la comprendre ; je l'interprète uniquement d'après mes propres impressions. »

J'avais toujours cru, dans mon invraisemblable ignorance, que les grands philosophes sont comparables aux grands savants, et qu'une étude approfondie doit permettre à un homme intelligent de *comprendre* toute leur œuvre, s'il s'y met de bonne foi et sans parti pris. Or voilà qu'un grand philosophe, M. James, déclare qu'il n'a pas la prétention d'avoir compris un autre grand philosophe, Hegel ! Cela ne rapprocherait-il pas les philosophes des artistes plutôt que des savants ? Si intelligent qu'on soit, on peut rester fermé à l'œuvre d'un peintre ou d'un musicien, alors que cette œuvre est pleinement goûtée par d'autres hommes du même niveau intellectuel.

La lecture des pages suivantes me confirma dans cette première opinion ; au milieu d'un grand nombre de phrases qui me paraissaient douloureusement obscures, j'en trouvais d'autres qui me consolaient de mon incompréhension, en me permettant de classer les métaphysiciens dans la catégorie des artistes :

« Non seulement les empiristes, mais aussi les partisans de l'absolu, écrit W. James (p. 116), confesseraient tous..., que la toute première chose dans leur philosophie, c'est leur *vision* d'une vérité possible, et qu'ils emploient ensuite leurs raisonnements à la convertir de leur mieux en une certitude ou en une possibilité. »

Cette idée de l'importance de la *vision* du philosophe, cette idée que sa vision est la chose qui donne de l'intérêt à son œuvre, se retrouve exprimée cent fois sous des formes différentes dans le livre de W. James. Je choisis un passage où cette opinion est exprimée avec beaucoup de clarté (p. 18):

« Permettez-moi de vous répéter une fois de plus que la *vision* d'un homme est chez lui le point important. Qui se soucie des *raisons* de Carlyle, ou de celles de Schopenhauer, ou de celles de Spencer ? Une philosophie est l'expression du caractère d'un homme dans ce qu'il a de plus intime, et toute définition de l'Univers n'est que la réaction adoptée à son égard par une certaine personnalité. »

Mais alors la philosophie est *personnelle* comme l'art, et s'oppose absolument à la science, dont le principal caractère est

l'impersonnalité. Il en résulte que la philosophie *n'est pas transmissible* comme la science ; il est donc tout naturel que Hegel, obscur pour M. James, soit fermé pour moi. M. James se rend compte assez souvent, d'ailleurs, de l'effort énorme qu'il demande à ses lecteurs : « je m'exprime, j'en ai peur, d'une façon terriblement obscure », dit-il à plusieurs reprises, et, particulièrement, page 193. Ces petites phrases m'ont rempli de joie en me faisant penser que je ne suis peut-être pas aussi seul que je le croyais, dans mon incompréhension. Je serai d'ailleurs tout à fait consolé, si j'arrive à me démontrer que les philosophes sont des artistes.

Or voici une autre raison de le croire.

Jamais il n'arriverait à un savant de se livrer à des considérations esthétiques pour juger de la valeur d'une découverte, tandis que W. James écrit (p. 106) :

« L'Univers du matérialisme mécaniste est intellectuellement le plus rationnel, car tous ses phénomènes se laissent soumettre au calcul mathématique. Mais le mécanisme *est laid*, comme l'arithmétique *est laide*, et il n'a rien de moral. »

Evidemment, ce sont là des opinions esthétiques, personnelles à W. James. Il peut y avoir des gens qui, incapables de goûter la Symphonie pastorale, éprouvent une émotion artistique profonde devant la synthèse que réalise la formule de Newton. Ce sont là des particularités individuelles qui, naturellement intransmissibles, ne présentent, par suite, aucune intérêt. J'ai cependant été très heureux de trouver à plusieurs reprises des affirmations analogues dans le livre de W. James, car ces affirmations m'ont persuadé de plus en plus que je ne me trompe pas en cataloguant les métaphysiciens parmi les artistes.

Or, qu'est-ce qu'un artiste ?

Un artiste est, à mon avis, un homme qui, ayant éprouvé une certaine émotion, la représente, d'une manière qui lui est personnelle, dans une œuvre où *il* la retrouve ensuite. Si, dans l'humanité, il existe des individus construits sur le même modèle que cet artiste et capables de vibrer *à l'unisson* avec lui (1), ces individus privilégiés éprouveront, devant l'œuvre, une émotion de même ordre que celle qu'a éprouvée l'artiste créateur lui-même ; ils

(1) Voir mon livre *Science et Conscience*, et *L'Art et le Geste* de Jean d'Udine.

seront des *résonateurs* de cet artiste, tandis que d'autres hommes, faits différemment, n'éprouveront en présence de la même œuvre aucune émotion. On dira, de ces derniers, qu'ils ne la *comprennent* pas.

L'œuvre d'art est donc un langage, mais pas un langage à l'usage de tous ; ce langage n'est utilisable que pour quelques élus qui possèdent, dans leur structure personnelle, la possibilité de vibrer à l'unisson avec l'artiste créateur ; ceux-là, les élus, comprennent sans effort la « pensée » de l'artiste : elle leur apparaît sans voile dans l'œuvre, qui est ainsi simplement un hiéroglyphe dont ils ont la clef. Peut-être l'éducation peut-elle développer, chez ceux qui y sont prédisposés, la compréhension des productions d'un artiste donné, mais, chez ceux qui n'ont pas cette prédisposition antérieure, l'éducation la plus soignée ne donnera rien ; ils resteront devant un mur à jamais fermé.

En revanche, ceux qui, par nature, sont d'accord avec le peintre où le musicien dont une œuvre leur est soumise, *comprendront* immédiatement sans avoir besoin d'études préalables. Ceux-là seront les adeptes fervents, mais, par là même qu'ils ont très facilement compris, *il ne comprendront pas que d'autres ne comprennent pas ;* peut-être même ne pourront-il pas croire à la bonne foi de ceux qui avouent leur incompréhension !

Je ferme la parenthèse, et je reviens à la « philosophie de l'expérience ».

W. James avoue, nous l'avons vu, qu'il n'a pas la prétention de pénétrer entièrement la pensée de Hegel. Je ferai à mon tour le même aveu relativement à la sienne, quoiqu'il m'ait donné cette consolation, en me montrant que les philosophes sont des artistes, de ne plus éprouver trop d'humiliation en constatant mon inaptitude à les comprendre.

J'ai été assez tardivement guéri d'une autre cause d'humiliation du même ordre ; elle provenait de mon peu d'aptitude à apprécier certaines peintures très célèbres.

Quand, après avoir lu, dans une revue ou un journal, des dithyrambes extravagants au sujet d'un tableau, j'allais, plein d'enthousiasme préconçu, plein du désir de m'extasier, admirer le chef-d'œuvre tant vanté, j'éprouvais, *toujours* hélas ! la même déception. Je ne retrouvais dans la contemplation de la peinture aucune des émotions surhumaines que m'avait promises la lit-

térature emphatique du critique d'art. Et je le traitais *in petto* de charlatan. Je sais aujourd'hui que j'avais tort, au moins dans une certaine mesure, car j'admettrai difficilement qu'il n'y ait pas quelque exagération dans cette phrase d'un admirateur d'une symphonie moderne : « Jamais il ne s'en est fallu de si peu que le mystère entier des mondes nous fût révélé ! »

Depuis que j'ai lu « la philosophie de l'expérience » je ne m'étonne plus de ne pas partager toujours l'enthousiasme des critiques philosophes, de même que je ne partageais pas toujours celui des critiques artistes. Il s'agit, dans l'un comme dans l'autre cas, de convictions personnelles *intransmissibles* ; c'est pour moi un grand soulagement d'avoir compris cela.

Du fait que les systèmes philosophiques sont des œuvres d'art, je tire immédiatement deux conclusions qui me paraissent fort raisonnables :

D'abord, il n'est pas étonnant de voir que les philosophes les plus subtils ont tant d'admirateurs parmi les gens d'une culture générale assez restreinte. Il n'est pas nécessaire d'être instruit pour admirer la Symphonie pastorale ou la Joconde. Il suffit de se trouver à l'unisson avec l'auteur. Tout au plus peut-on penser qu'une éducation appropriée développera la faculté de vibrer, *pourvu qu'elle existe déjà*. Mais il est inutile de connaître aucune science pour pénétrer une œuvre métaphysique ; et en effet, W. James ne fait pas allusion dans son livre à un seul fait qui ne soit connu de tout le monde. Je ne m'étonne plus, par conséquent, qu'il soit admiré et presque déifié par des gens qui n'ont pas consacré six semaines de leur existence à l'étude de la nature, alors que moi qui y ai dépensé plus de vingt ans, je ne le comprends pas.

Ma seconde conclusion me fera traiter d'iconoclaste ; mais j'ai déjà été traité de philistin parce que je n'aime, en fait d'œuvres d'art, que celles qui me font plaisir ; et je suis vraiment à ce point de vue un philistin incurable !

Cette conclusion, c'est que la métaphysique, qui n'a aucun besoin de la science, ne peut non plus lui être d'aucune utilité. L'œuvre de M. Bergson ne sera pas plus utile à la conquête scientifique du monde, que ne l'a été celle de Phidias ou celle de Beethoven. Et me voilà consolé de ne pas comprendre la métaphysique !

J'ai peur d'avoir dépassé ma pensée dans les lignes précédentes ; je regrette sincèrement d'être fermé à certaines émotions artistiques, et je donnerais beaucoup de ce que je sais pour en éprouver quelques-unes que j'ignore ; mais l'homme le moins doué au point de vue artistique n'est jamais entièrement nul ; on a beau être *mathématisé*, on conserve des côtés *personnels* inexprimables et impénétrables ; je suis même peut-être, comme Hegel et W. James, un artiste producteur, car j'ai écrit sûrement des choses que j'ai été à peu près seul à comprendre. Ce n'est pas que j'en sois fier, et je n'ai pas envie de m'écrier, en paraphrasant la phrase du Corrège : « Anch' io son' pittore ! ». J'aimerais mieux avoir été toujours clair.

*
* *

Si la langue des métaphysiciens, comme celle des artistes producteurs, s'adresse à un public restreint formé uniquement de leurs *résonateurs* personnels, elle jouit encore d'une autre propriété qui la rend supérieure, pour un certain public, (inférieure, au contraire, à mon avis), à la langue éminemment impersonnelle des mathématiciens. Cette propriété remarquable, c'est que ceux qui la perçoivent, ceux qui vibrent à l'unisson du métaphysicien ou de l'artiste, ne sont pas ordinairement d'accord sur ce qu'ils comprennent ; ils sont agréablement émus, et c'est là leur seul point commun ; mais cela ne les empêche pas de conserver, par ailleurs, leurs attitudes premières, notamment vis-à-vis des questions religieuses ou sociales. Un catholique et un anarchiste, qui entendent en même temps la Symphonie en ut mineur, éprouvent en même temps des émotions, vraisemblablement différentes, et restent l'un anarchiste, l'autre catholique comme devant. Ils ne s'imaginent pas, je pense, que Beethoven ait exprimé, précisément, dans son œuvre, leur croyance religieuse ou sociale ; tandis que, quand ils communient en Bergson ou en James, chacun d'eux reconnaît, dans l'œuvre de ces subtils artistes, l'expression de sa propre pensée ; tous deux tirent de la lecture des ouvrages de métaphysique de nouvelles raisons d'être, l'un plus anarchiste, l'autre plus catholique que dans le passé.

Le langage scientifique ne saurait lutter, pour ce qui est de

la popularité, avec un langage qui jouit de telles prérogatives ! Il faut apprendre longtemps des choses pénibles et *laides*, pour comprendre un langage scientifique qui nous montre ensuite l'absurdité, la vanité au moins de nos plus chères croyances ; tandis que le langage métaphysique, compris d'emblée et sans effort préalable par les élus auxquels il est accessible, s'accorde en outre, *chez tous*, avec les croyances préexistantes les plus diverses. Il y a pourtant eu, de tout temps, des querelles interminables entre les diverses écoles de métaphysiciens ; c'est que les chefs de ces écoles n'étaient pas des virtuoses suffisants. Notre époque semble avoir fourni enfin les merveilleux artistes qui mettront tout le monde d'accord.

*
* *

L'une des leçons les plus instructives, pour les barbares comme moi, est celle que M. James consacre à Fechner. L'auteur ne dissimule pas son admiration profonde pour ce philosophe qui a eu, dit-il, une « *vision passionnée* » du monde, et d'ailleurs, quoique ayant discuté son œuvre dans quelques-uns de ses détails, il admet finalement (p. 298) « une probabilité décidément *formidable* en faveur d'une conception générale de l'Univers presque identique à celle de Fechner .» Or je ne sache pas qu'il soit possible de nier la nature *purement poétique* de l'œuvre de Fechner telle qu'elle est exposée par W. James. D'abord, le but de l'auteur est, non pas de chercher comment est le monde, mais bien d'imaginer un monde tel que *l'intimité* de l'homme avec Dieu y soit aussi parfaite que possible :

« Il y a place dans son univers pour tous les degrés d'êtres spirituels entre l'homme et le Dieu suprême qui renferme tout. Toutefois, en nous suggérant ce que peut être le contenu positif de tout ce monde surhumain, c'est à peine si l'auteur laisse son imagination s'envoler au-delà des simples esprits de l'ordre planétaire. Il croit *passionnément* à l'âme de la Terre : il regarde la Terre comme notre ange gardien, comme un ange tout spécialement attaché à l'homme ; et il pense que nous pouvons prier la terre comme les hommes prient leurs saints. » (p. 145).

Et plus loin (p. 155) :

« Tous les éléments possèdent chacun en propre certains êtres

vivants qui en sont comme les citoyens particuliers. L'océan céleste peut-il ne pas avoir les siens, — cet océan formé par l'éther, aux vagues faites de lumière, où flotte la terre elle-même? Peut-il ne pas avoir ses habitants, d'autant plus élevés qu'ils font partie d'un élément plus élevé ; êtres qui n'ont pas besoin de nageoires pour nager, ni d'ailes pour voler... Les hommes ont toujours inventé des fables sur les anges qui ont pour séjour la lumière, se passent de toute nourriture et de tout breuvage comme la terre en donne, et qui servent de messagers entre Dieu et nous. Or voici des êtres réellement existants, ayant pour séjour la lumière, et qui se meuvent à travers le ciel, se passant de toute nourriture, de tout breuvage, et qui, servant d'intermédiaires entre Dieu et nous, obéissent à ses commandements. Si donc les cieux sont bien la demeure des anges, il faut que les corps célestes soient précisément ces anges eux-mêmes, car d'autres créatures *dans les cieux*, il n'en existe absolument pas. Oui la terre est notre immense ange gardien à tous, l'ange qui veille sur tous nos intérêts étroitement solidaires. »

Si tout cela était signé Victor Hugo, j'admirerais volontiers, à condition que les vers fussent beaux, la langue sonore, l'expression puissante. Mais si c'est là ce que les métaphysiciens proposent à leurs adeptes comme nourriture *philosophique*, je me demande vraiment pourquoi on ne leur a pas réservé une place aux petites maisons. W. James n'est pas de mon avis, et pour cause :

« La puissance de cet homme (Fechner) tient entièrement à la profusion de son imagination concrète, à la multitude des points qu'il envisage successivement, à l'effet produit tout à la fois par son érudition, sa profondeur et son ingéniosité dans les détails, à l'admirable naturel de son style, à la sincérité qui éclate dans toutes ses pages, et enfin, à l'impression qu'il donne d'un homme qui ne vit pas d'une vie d'emprunt, mais qui *voit*, qui vraiment parle en homme ayant qualité pour parler, et non comme s'il appartenait au troupeau des scribes professionnels de la philosophie ! » (p. 146).

Je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que les systèmes de Fechner et de James proviennent de leur *désir* de rencontrer le *parfait*, de montrer *Dieu en intimité* avec l'homme, etc.

D'autres hommes, ayant les mêmes *désirs*, sont satisfaits de trouver dans ces auteurs un aliment à leur sentimentalité.

Non seulement cela n'est pas de la science ; c'est tout le contraire de la science ! On ne se demande pas : Comment est fait le monde ? Question à laquelle la science répond d'ailleurs bien imparfaitement ; voici plutôt le problème que l'on se pose : Comment puis-je imaginer que soit le monde pour que mes sentiments religieux et affectifs correspondent à des réalités ? Et cependant, W. James reproche à certains auteurs d'avoir trop accordé à la volonté de croire (p. 188):

« Mon impression fut que, chez ces philosophes, la volonté de croire au monisme en prenait vraiment trop à son aise. Ma conscience à moi, ne m'avait pas permis de prendre d'aussi grandes libertés. »

Rien n'est à mon avis aussi peu scientifique que la volonté de croire ; et cependant cette volonté de croire s'est rencontrée chez de grands hommes de science ; Pasteur *voulait* avoir une âme immortelle, mais en cela il n'était plus un savant ; il n'était qu'un homme qui avait peur de la mort. Les philosophes *veulent* trouver une *raison d'être à tout ce qui est ;* il faut que tout ait un but ; ils ne veulent pas croire au néant de la vie. Et leurs systèmes sont destinés à ceux qui *veulent* la même chose qu'eux. Mon erreur fondamentale a été de penser qu'ils pouvaient être considérés comme des hommes de science ; ce sont des artistes.

Je n'ai pas la prétention d'exposer ici ce que j'ai compris du système de W. James ; il est probable que je le ferais bien rire si je me livrais à ce pĕtit exercice, car je n'ai jamais songé à me demander, ce qui est, paraît-il, de la plus haute importance, « si l'Univers est ou n'est pas rationnel. » Je serais d'ailleurs bien incapable, après huit jours d'efforts douloureux, d'expliquer, sans réciter des textes appris par cœur, en quoi le *pluralisme* diffère du *monisme*. Et j'en suis humilié, à cause du nombre de gens que je connais, et pour qui tout cela est merveilleusement clair ; mais si j'en suis humilié, je n'en suis plus effrayé comme je l'aurais été, avant d'avoir compris que les métaphysiciens sont des artistes. Je lis sans terreur cette phrase de James (p. 305):

« Il peut arriver en effet qu'une philosophie soit une réaction de l'Univers sur lui-même — *et une réaction de la plus haute importance*. La présence des philosophes et l'existence de leurs théories

peuvent exercer une influence sur la manière dont l'univers prend conscience de lui-même et *dont il se comporte*. » Tout cela serait effrayant, si on pouvait le croire ; mais cela me paraît aussi absurde que d'admettre une influence de la pensée de Beethoven sur la marche de la comète de Halley !

*
* *

W. James affirme à plusieurs reprises qu'il a tiré grand profit de l'œuvre de M. Bergson. Et je me suis particulièrement attaché aux passages dans lesquels ils explique pourquoi et comment. C'est surtout, en effet, avec le désir de comprendre quelque chose au système du célèbre professeur du Collège de France que je me suis imposé la lecture très attentive de « La Philosophie de l'Expérience ». Or voici ce que W. James écrit (p. 205):

« C'est la lecture de ses ouvrages qui m'a enhardi. Si je n'avais pas lu Bergson, j'en serais encore, probablement, à noircir des pages et des pages pour moi tout seul, dans l'espoir de faire se rejoindre des extrêmes qui n'ont jamais été faits pour se rencontrer ; j'en serais encore à tenter de découvrir, sur la manière dont se comporte la réalité, une conception telle que cette réalité puisse cesser d'être aucunement réfractaire aux lois qu'on accepte comme imposées par la logique de l'identité. »

Et un peu plus loin (p. 206) :

« La contribution essentielle de Bergson à la philosophie est sa critique de l'intellectualisme. Selon moi il a tué l'intellectualisme, définitivement et sans retour. »

Puis, M. James explique ce que c'est que l'intellectualisme. Ici, j'ai peur d'avoir mal compris ; c'est trop clair ! (p. 207) :

« L'intellectualisme a sa source dans la faculté qui fait notre principale supériorité sur les animaux, c'est-à-dire, dans le pouvoir que nous avons de transformer le chaos informe de notre expérience sensible en une hiérarchie de concepts. Une expérience immédiate, non encore associée à un nom, ni classée, est un simple *quelque chose* que nous subissons et qui soulève cette question : « Quelle chose suis-je ? » Lorsqu'enfin nous la désignons par un mot et que nous la classons, nous disons pour la première fois ce qu'elle est, et toutes ces désignations sont des noms abstraits, des concepts. Chaque concept représente une

catégorie particulière d'objets ; et, comme les choses semblent avoir été une fois pour toutes créées par catégories, une élaboration beaucoup plus effective commence pour telle portion de notre expérience dès que nous en avons classé les diverses parties. A une chose une fois classée, on peut appliquer la loi de sa classe. A cette possibilité sont attachés d'immenses avantages. »

Je vais encore m'attirer l'épithète de *philistin*, mais j'ai beau retourner cette citation en tous sens, j'y trouve exclusivement ceci, que le langage articulé est la grande différence entre l'homme et les animaux, et qu'il est bien commode de se servir de mots pour se faire comprendre. Encore n'y arrive-t-on pas toujours, car M. W. James s'est servi de mots, et je crains bien de ne l'avoir pas compris. Et cependant le contexte me paraît confirmer mon interprétation (p. 208) :

« Théoriquement et pratiquement tout à la fois, cette faculté de former des concepts abstraits est une des plus sublimes de nos prérogatives... Il ne faut donc pas s'étonner si certains des penseurs d'autrefois, oubliant que les concepts ne sont que des extraits puisés par l'homme au flux du temps, ont fini par les considérer comme des types supérieurs de la réalité, types resplendissants, immuables, vrais, divins, et profondément opposés par leur nature au monde inférieur toujours en mouvement, toujours agité. Dans ce dernier ils ne virent plus alors, par rapport à de tels types, qu'une altération et une contefaçon. »

Je pense instinctivement, en lisant ce passage, au vers de Victor Hugo :

« Car le mot c'est le Verbe, et le Verbe c'est Dieu ! »

De plus en plus, j'ai peur de me tromper lourdement ! Mais, encore une fois, les phrases suivantes s'accordent, en apparence du moins, avec ma manière de voir :

« L'intellectualisme, dans le mauvais sens du mot, a commencé quand Socrate et Platon ont enseigné que la *définition* d'une chose nous révèle ce qu'*est* réellement cette chose. Depuis Socrate, on n'a pas cessé de nous enseigner que la réalité se compose d'essences et non d'apparences, et que nous connaissons les essences des choses quand nous connaissons leurs définitions. »

Ainsi, le grand mérite de M. Bergson, au dire de M. James

(traduit par moi ignorant), serait d'avoir rappelé aux hommes que les mots ont une valeur relative et non une valeur absolue ; qu'en appliquant aux choses le résultat de raisonnements faits sur les mots correspondants, on risque de se tromper ! Si ma traduction était exacte, je serais, au moins pour cette partie de la doctrine, plus Bergsonien que personne. J'ai essayé bien souvent de montrer le danger philosophique du langage courant ; j'ai insisté en particulier sur les erreurs qui résultent de ce qu'on a donné un nom immuable à un objet essentiellement variable comme un être vivant. Par exemple, en faisant d'un nom d'homme le sujet d'un verbe dans une phrase, on donne, par là même, à l'homme, une liberté évidente ; il devient ensuite illusoire de discuter sur la réalité de la liberté absolue (1). De même, en disant : « Le cheval est mort », on dit une absurdité évidente, puisque le mot *cheval* s'applique à quelque chose qui, dans sa définition même, contient l'idée de vie. Il faut dire : « le cadavre de cheval est mort ! » J'ai été Bergsonien quand j'ai demandé qu'on dît, pour être moins incorrect, que le cheval *chevale* et que le poisson *poissonne*, car l'acte de vivre est différent chez un cheval de ce qu'il est chez un poisson ! Et même le langage ainsi modifié laisse encore beaucoup à désirer, car un cheval ne *chevale* pas deux fois de suite de la même manière.

Le langage a eu pour résultat de permettre aux hommes de s'entendre *pratiquement* au sujet des événements extérieurs ; il ne saurait avoir d'autre signification. La seule langue vraiment correcte serait la langue, actuellement impossible, de la mécanique universelle. Encore ce langage n'aurait-il qu'une valeur objective (celle-là tout à fait parfaite en vérité), car il laisserait de côté la connaissance subjective que chaque être peut avoir de lui-même ; il raconterait tous les changements du monde sans nous mettre jamais en face de l'âme de la terre dont parle Fechner. C'est cette croyance, chez moi absolument enracinée, qui m'a rendu adepte de la théorie de la *conscience épiphénomène*, de laquelle M. Bergson écrit (2) « qu'elle est fausse de tout point ».

M. W. James recule devant le mot *pratique* et se déclare « prêt à fausser compagnie au professeur Bergson pour attribuer

(1) *L'Individualité et l'erreur individualiste*. Alcan, 1898.
(2) *Revue du mois* (septembre 1907).

à notre entendement une fonction théorique primitive » (p. 239). Mais immédiatement il fait des réserves sur l'emploi du mot *théorique* :

« Je vous demande, dit-il, de me concéder que la connaissance théorique se réduit à des notions *sur* les choses, n'en atteint que la surface extérieure et demeure distincte de ce qui est la relation vivante, sympathique et directe avec la réalité. Cette surface, que couvre la connaissance théorique ainsi comprise, peut, il est vrai, avoir une énorme étendue... Mais une telle connaissance ne pénètre pas d'un millimètre dans le sens de la profondeur, de la consistance... la pensée n'opère que sur des surfaces. A ce qui fait la consistance de la réalité, elle peut donner un nom, mais elle ne saurait y pénétrer aucunement. »

Je me rappelle avoir lu, dans le compte rendu d'un salon, que le maître portraitiste X... « va plus loin que la ressemblance ». Et cependant le peintre ne saurait pénétrer d'un millimètre dans le sens de la profondeur des choses ; il n'en atteint que la surface. Le langage des métaphysiciens ressemble étrangement à celui des critiques d'art.

M. Bergson prend « le contrepied de la tradition platonicienne » (p. 241). « Replongez-vous, dit-il (p. 242), dans le flux même des phénomènes, si vous voulez connaître la vérité ; replongez-vous dans ce flux qu'a toujours dédaigné le platonisme... Placez-vous d'un bond, ou *d'emblée* comme le dit Bergson (p. 252), à l'intérieur de ce qui fait le fond même, le fond actif et vivant de la réalité : aussitôt, vous saisissez à pleines mains tout ce qui était distinction et abstraction... *Installez-vous* au sein du mouvement des phénomènes, par exemple... »

J'arrête brusquement ici ma citation ; je vais encore ne pas comprendre ; et cependant les mots sont assez clairs en apparence. Mais il faut bien que les mots aient un sens tout relatif, car lorsque je répète les phrases de M. Bergson, je dénature leur sens intime, tout en leur conservant leur forme intégrale. Reproduisant, il y a quelques années, un passage d'un article de M. Bergson dans lequel il avait exprimé ce que M. James résume dans la citation précédente, je me suis attiré de l'illustre professeur la réponse suivante (1) : « Non pas, certes, que je

(1) *Revue du mois, loc. cit.*

voie un avantage quelconque, pour se rendre compte d'un mouvement, à se figurer qu'on est le mobile lui-même. Qui donc, avant M. Le Dantec, a jamais eu l'idée de cette méthode extraordinaire ?... M. Le Dantec veut que je m'amuse, toutes les fois que je vois un mobile courir, à m'installer dans ce mobile par la pensée et à courir avec lui. »

Cette dernière phrase n'est-elle pas précisément celle par laquelle je terminais tout à l'heure la citation dans laquelle W. James résume les enseignements de M. Bergson ? « Installez-vous au sein du mouvement des phénomènes. » Pour ma part je suis impuissant à saisir la différence ; mais cela tient à ce que je suis un philistin et un esprit « terre à terre ». Quelques pages plus haut (p. 240), M. James répète à peu près la même chose en d'autres termes : « La pensée n'opère que sur des surfaces. A ce qui fait la consistance de la réalité, elle peut donner un nom ; mais elle ne saurait y pénétrer aucunement, et son impuissance à cet égard n'est pas momentanée, mais définitive. La seule manière de saisir en profondeur la réalité est, ou bien d'en avoir l'impression directe parce qu'on fait soi-même partie de cette réalité, ou bien de l'évoquer en imagination, grâce à une sympathie capable de deviner la vie intérieure d'un autre être. » Cette *sympathie* capable..., etc., me paraît bien invraisemblable. Je ne me crois pas capable de pénétrer, en imagination, ni même par sympathie, dans la vie intérieure d'un escargot ou d'un oursin. Je ne puis même pas pénétrer dans la pensée de M. W. James ou de M. Bergson, quoiqu'ils soient beaucoup plus voisins de moi que des escargots ou des oursins, puisque, malgré nos dissemblances évidentes, nous sommes tous trois de la même espèce animale. Vouloir étendre la connaissance subjective à des faits que l'on ne peut connaître qu'objectivement, cela me paraît absolument illogique, mais M. James nous enseigne que « nous pouvons, à toutes les récriminations de la logique, faire la sourde oreille ».

« Cette résolution de faire ici la sourde oreille est, ajoute-t-il (p. 264), la crise ou catastrophe intérieure dont parlait le disciple de Bergson que j'ai cité plus haut. Nous sommes tellement assujettis à la tradition philosophique qui considère généralement le *logos* ou la pensée discursive comme l'unique chemin conduisant à la vérité, qu'il nous est on ne peut plus pénible de

redescendre, d'en revenir à la vie réelle, de la reprendre sous sa forme brute *non encore réduite à des termes*, forme qui est plus instructive que l'autre, — et de ne plus voir dans les concepts que des choses d'un intérêt exclusivement pratique suivant le mot de Bergson. Faire cela, c'est renoncer à cette maturité d'esprit dont nous sommes si fiers ; c'est, aux yeux de l'entendement, redevenir de petits enfants à qui manque la raison ! Néanmoins, quelque difficulté que présente une telle révolution, je crois qu'il n'existe aucun autre moyen pour se mettre en possession de la réalité. »

Evidemment, par suite même de notre manière de connaître, nous ne connaîtrons jamais du monde que les relations du monde avec nous ; si nous voulons connaître autre chose, nous nous heurterons à une impossibilité, et nous n'y arriverons pas, même en nous astreignant (comme me semble le demander le passage souligné de la citation précédente), à reprendre la vie réelle « *non encore réduite à des termes* », c'est-à-dire, si je comprends bien, à *penser sans paroles*, ce qui me paraît prodigieusement difficile. Si quelqu'un essaie de vivre, dans sa pensée, toute la vie de l'univers, en admettant même que ce soit par une ardente sympathie, je crois qu'il ne trouvera jamais, dans les replis de son cerveau, autre chose que sa propre vie personnelle. Et d'ailleurs, si un génie surhumain arrivait à ce résultat fantastique, il ne pourrait pas nous communiquer son extase, puisque les communications entre hommes se font au moyen de mots, et que les mots représentent uniquement l'*apparence* des choses. Le rêve d'un pur métaphysicien serait, me semble-t-il en résumé, d'être plongé dans un *in pace* parfaitement noir, et de s'y trouver suspendu, sans contact avec les parois du cachot. Là, sans être troublé dans sa méditation, par la vue, l'audition, ou le contact, qui nous donnent des objets extérieurs une notion fausse et superficielle, le philosophe, enfin dégagé de toutes les entraves de la nature, vivrait, dans sa pensée profonde, la vie totale de l'Univers !

Félix Le Dantec,
*Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.*

# Voyage du Condottière [1]

## PREMIERE PARTIE

*(Suite.)*

### XX

### STENDHAL EN LOMBARDIE

Dans la montueuse Brianza, riche en vergers, et sur les lacs, de Bellagio à Bologne, et de Venise à Parme, Stendhal est partout en Lombardie. Et partout, il porte l'amour de sa chère Milan. L'Italie de Stendhal, pourtant, n'est plus que dans ses livres.

Il a voulu qu'on le crût italien ; il se dit Milanais sur sa tombe ; mais la tombe est à Paris. Et à Milan, qui le connaît ? Personne, hier encore.

C'est un homme qu'on se figure toujours dans l'âge mûr, fort pour la vie et déjà usé, non pas vieux, mais se défendant un peu contre la vieillesse. Il a trop d'étoffe pour un homme jeune ; et il n'a jamais eu la gravité silencieuse des grands vieillards. Je le vois à quarante-cinq ans, un peu gros, trapu, brun, le visage rouge. Il est tiré à quatre épingles ; mais, par disgrâce, l'une

(1) Voir la *Grande Revue* des 10 et 25 avril et du 10 juin 1910.

des quatre toujours tombe, comme il monte l'escalier de la Scala ; et l'élégant devient un tantet ridicule. Il se donne des airs cavaliers, et il est timide. Il fait le libertin, et il n'a de goût que pour les longues amours. Il enseigne qu'on doit prendre les femmes à la dragonne et un regard railleur le met au supplice. Il se moque de la chasteté, et il avoue que ses plus belles passions ont été pour des femmes qu'il n'a pas eues. Il semble ne viser que le fait solide ; et il connaît tous les retards et toutes les tortures de l'imagination.

L'homme le plus libre, et comme Montaigne, un homme de tous les temps. Païen de raison, et de sens catholique, il ne souffre aucune contrainte. Telle est la règle de ce Moi parfait : tout ce qui fait obstacle au libre jeu du héros, il le déteste ; il tient pour bon tout ce qui aide l'homme à réaliser sa propre nature. L'homme enfin et le héros ne se séparent point à ses yeux. Le héros d'amour est celui qu'il préfère. Pour Stendhal, un homme incapable de passion, ou sans énergie à s'y livrer, n'est rien du tout.

Il vit pour vivre. C'est pour être lui-même qu'il aime et qu'il écrit. L'Italie est son climat, lui ayant paru que l'Italie est le climat le plus favorable à la vie.

Tous les jougs lui sont odieux. Il les brise, à mesure qu'il les rencontre. Dans la religion, il exècre premièrement le joug de la raison. Il juge la famille, l'état, la province, le monde et les siècles. Il se fait une époque, et un lieu de ce qu'il rencontre de plus passionné et de plus libre dans tous les pays et dans tous les âges. Dupe de rien, il veut l'être de la passion.

Il a donc le sens profond de l'art : il sait que l'art est, d'abord, une ivresse de la vie. Il sait que, dans la douleur même, l'art cherche une volupté ; et que l'artiste est le héros de la jouissance. Ce monde-ci veut qu'on en jouisse à l'infini.

Il a ses fortes tristesses, qu'il montre à ses amis ; et qu'il cache dans ses livres. L'esprit chez lui est le masque des passions. Il fait des bons mots pour qu'on le laisse en paix à ses grands sentiments.

Profond analyste de l'automate, il n'est pas homme de lettres, grâce au ciel. Il ne pense pas pour plaire à ceux qu'il méprise. L'automate est son sujet et son ennemi, l'homme civilisé, bien

engrené à sa place dans l'état. Combien souvent, par là, Stendhal a montré qu'il est un véritable idéaliste : la machine intérieure modèle toute la vie.

Stendhal est fort supérieur à tout ce qu'il fait. Il est très capable, pour se plaire à soi-même, de perdre deux ou trois fois les plus beaux hasards de sa carrière et les maîtresses cartes de la fortune. Ambitieux, il est au-dessus de toute ambition : voilà la bonne manière, et non pas de dédaigner l'ambition, sans en connaître l'appétit mordant. Il était parti pour faire un bon général : son courage, son insouciance, son regard prompt, la faveur du comte Daru l'eussent assez servi. Il était homme de cheval ; il avait le goût de la bête admirable. Il pouvait aussi réussir au Conseil d'Etat. Mais il entend ne pas avoir d'autre maître que son plaisir. Napoléon tyran le dégoûte du Premier Consul. Il ne veut pas servir les Bourbons, pour qui il sent un inaltérable mépris.

Etant si fort constitué en soi-même, il a la manie de se dédoubler. Appétit irrésistible, que connaissent les hommes au « moi » puissant et combattu. L'âme du vrai poète se trahit, par là. Stendhal ne change pas cent fois de nom et de titre, par défiance; mais par jeu. Il veut être plus d'un homme. Il est, en nom, tous les hommes qu'il veut.

Quand il est en Italie, surtout à la fin, il ne peut se passer de Paris et de l'esprit français, quelque mal qu'il en dise. Quand il est à Paris, il ne peut se passer de Milan, ni de l'amour à l'italienne, tel qu'il le rêve, et d'où il sort constamment déçu. Se disant à demi italien, il ne l'était qu'en France. Mais il voulait l'être ; et il l'est, à la manière qu'il l'a voulu, qui n'est pas de Milan, non plus que de Paris. La volonté ne s'impose pas à la nature ; mais dans les choix de la volonté, c'est la nature aussi qui parle.

Il est donc toujours libre. Il est pour Shakspeare contre les classiques ; et pour Montesquieu contre Chateaubriand. On ne l'enferme pas dans une école, comme les gens de métier.

Il a créé l'objet de son rêve et de sa préférence.

Ce « moi » unique rejette toutes les entraves, celles même de la naissance, au sens où l'entendent les registres des paroisses. Il ne vit que pour comprendre : son courage intellectuel est sans bornes. D'ailleurs, les idées ne lui sont rien, que les traces de

l'action et du sentiment. Stendhal est avide de comprendre, parce qu'il est insatiable d'être.

Stendhal est le premier grand Européen, depuis Montaigne. Et comme il fallait s'y attendre, c'est un Français. Gœthe est européen, sans doute : mais son Europe est allemande.

Quelle en serait la cause, sinon que Stendhal est le grand homme de la Révolution, je veux dire le poète ? Il l'est si pleinement, dans un esprit si fort, que seul, après tout, il vit et il pense en bon Européen. Il finit même par être Européen contre la France. Là encore, il a prévu les temps, et il se moque des théories qu'on devait faire sur lui. Cet homme de la Révolution, le plus opposé par l'esprit qui se puisse à Bossuet, écrit la langue la plus nette et la moins nouvelle. Plaidant contre Racine pour Shakspeare, il est plus classique que personne. Il détruit l'ancienne société avec les armes mêmes, qui sont rouillées aux mains des royalistes : elles sont neuves entre les siennes. Il n'est pas un écrivain qui ne soit emphatique près de Stendhal.

On dit parfois qu'il n'a point de style, le prenant au mot quand il se donne pour maîtres les juristes du Code civil. Mais d'abord, la langue du droit est belle, quand elle est pure, et Portalis en a le sens. Puis Stendhal n'aime pas faire ses confidences d'auteur, étant si au-dessus du métier. Stendhal, c'est le dessin le plus aigu presque sans ombre et sans couleur. Son style est d'acier, de la pointe la plus acérée et la plus fine. Ni images, ni périodes. Ni la lyre, ni l'éloquence. Il est nu comme la ligne. Il me rappelle Lysias et l'orateur attique, si les Athéniens, au lieu de plaider, faisaient l'analyse de l'homme. Pour tout dire, il est Grec. Chaque phrase de Stendhal est pleine de sens, et d'un feu clair, qui fait de la lumière, sans chaleur. Toutes ces phrases ensemble tombent comme des étincelles : ceux qui ne sont pas sensibles à ce feu d'intelligence, diront qu'elles tombent comme la pluie.

L'excès d'esprit a perdu Stendhal. Il empêche de voir sa passion. De deux vertus que l'on a, quand elles passent de beaucoup l'ordre commun, l'une sert de masque à l'autre. Le monde vous en veut autant du visage que vous lui montrez, que du visage caché qu'il devine.

On l'a cru affecté, par ce qu'il ne se laissait pas surprendre :

et méchant, par ce qu'il se défendait. Il brave la vieillesse et la pauvreté. Rien ne le diminue, de son propre gré. Il tient bon contre tout ce qui l'humilie. Il connaît sa valeur, et ne la connaît pas toute. Le silence, le peu de cas qu'on fait de lui, il n'en est pas abaissé, ni vaincu. Son génie résiste même à la louange médiocre.

Supérieur à la fortune, il l'est au ridicule. Il a souffert ce qu'il y a de pis : n'être entendu de personne, et la conscience de sa laideur physique. La fatuité, en lui, n'est qu'une armure. Que n'eût-il pas donné pour être beau ? La beauté, c'est le bonheur, étant la santé avec l'amour. Il n'y a de beauté virile qu'à plaire aux femmes. J'imagine que Stendhal, toute sa vie, a envié un bellâtre italien ; et moi aussi, je l'appelle bellâtre par envie. La gloire de la beauté virile éclate en ces jeunes hommes, qu'on rencontre partout de Milan à Florence, et de Venise à Rome, lèvres rouges, l'œil brillant, le teint frais, l'air du bonheur, le corps bien nourri, respirant l'aise et le contentement de soi : tel est le bel amoureux, l'étalon de la société humaine, qui inspire de la fureur ou du dépit aux autres hommes. Nulle part, peut-être, plus qu'en Italie, l'homme de pensée ne paie si cher, par sa laideur ou par l'étrange caractère, le crime d'avoir quelque chose dans la tête.

Un homme qui veut la vie : voilà Stendhal. En tout temps, il cherche la voie où le plus vivre : ou soldat, ou poète, et toujours amant. Pour un tel homme, quelle douleur que la laideur du corps ! Quel désastre, que la vieillesse ! Entraves détestées, chaînes sans évasion, prison perpétuelle que l'on traîne avec soi! Il fera donc son pays de la terre qui a toujours vingt ans. Milan, où il a aimé d'abord, où il eut sa première maîtresse, sera pour lui la capitale d'amour, le jardin béni de la jeunesse. Jamais il ne s'en lassera. Et, quand il lui faudra quitter cette ville de sa prédilection, quittant la joie d'être jeune, la joie d'être amoureux, la joie même des amours douloureuses, il croira dire adieu à son bonheur.

Il adore la passion, parce qu'il adore la vie. Il croit au bonheur comme un Ancien. Le plaisir est exquis d'ôter à ce visage son masque de prétention avantageuse ; il ne tient pas de plus près à Stendhal que ce toupet de faux cheveux, qu'il se collait au front, après 1830.

Héros de la vie, comme Bonaparte, prince des héros, il veut toujours agir. Il regarde l'état de passion, comme le seul où l'on vive. C'est pourquoi il n'envie que d'être toujours en passion. Qu'il est sagement prodigue ! Comme il se donne libéralement à nos heures si brèves ! Vivre de toutes ses forces, il n'est pas d'autre volonté pour l'homme bien né ; et c'est le seul moyen d'être heureux. L'homme n'a point d'autre bonheur que de posséder la vie, point d'autre devoir que de lui faire rendre tout ce qui est en elle, point d'autre vertu que de s'y faire héroïque. Beaucoup qui ne le seraient en rien, sont des héros en aimant.

Avant tout, la force du caractère. Le caractère, c'est-à-dire la passion d'être soi, à tout prix. Stendhal la suppose chez tous les Italiens, comme il l'a vue dans leurs chroniques. De là, qu'il a créé une Italie plus italienne cent fois que celle que nous avons sous les yeux. Chaque poète cherche une matière conforme à son génie. Il la demande à la nature ; il croit l'avoir trouvée, quand la nature lui livre une terre qui se laisse modeler. Mieux elle s'y prête, plus l'artiste en chérit la complaisance ductile et, caressant son modèle, se flatte d'être fait pour lui. Stendhal nous a donné l'Italie que nous aimons : depuis, entre les Alpes et la Sicile, c'est toujours l'Italie de Stendhal que l'on cherche. Souvent, elle empêche de voir l'autre, un pays nouveau qui ne ressemble guère à l'idée qu'on s'en est faite. Ce peuple est bien vivant, mais non pas de la vie tragique qu'on lui suppose.

On court après elle, de Milan à Palerme. On la reconnaît de loin en loin ; et jamais elle ne m'enveloppe ni ne me fixe, moi qui veux y être fixé. Entre l'Italien de 1900 et celui du XIII^e^ siècle, il y a presque aussi loin que du Guelfe chrétien au Romain de la République. L'Italie de Dante n'est plus. Les pierres en parlent seules, avec beauté ; mais on commence d'y porter le pic et la bêche. Et l'or barbare souille les murailles sacrées. Il en est de l'Italie légendaire comme des palais toscans : chargés de six ou sept cents ans, ils demeurent ; mais où sont les architectes qui les conçurent, et les maçons qui les bâtirent ? où, les princes, sobres et forts, dignes d'y vivre ? La présence des Barbares achève de les dégrader : sous le ciel classique, leur morale est la pire insolence, le plus noir outrage à ces grands corps héroïques. Dès la Renaissance, quel abîme entre Dante et le Tasse, entre St-François et Philippe de Néri. Ni les tyrans, ni les peu-

ples verts du moyen âge, tantôt sublimes et tantôt exécrables, ni les saints témoins de Dieu, ni la foule mystique ne seront ressuscités.

L'étonnant mystère de Stendhal, c'est que, voyant tout en passion, il écrit toujours en prose. Avec l'amour de la musique, il ne lui a manqué que d'être musicien, pour s'égaler aux sommets de la poésie.

On prétend se défaire de lui, disant : point de cœur, point de bonté. La bonté n'est point en cause ; il n'a pas voulu en montrer : il semble n'en pas avoir besoin. Il est le peintre des hommes et des femmes, dans la jeunesse de l'amour et des actions héroïques. Entre les amants, la bonté ne parle que si la passion est muette. Rien ne fait défaut à Stendhal que le génie lyrique. Cependant, il s'efface de ses héros; il ne leur prête pas tous ses goûts; il se donne les leurs. Il est capable d'aimer en eux ce qu'il déteste pour son compte. Cet homme de la Révolution, qui n'a pas eu de haine plus durable que celle de la religion et des prêtres, sait peindre des femmes pieuses et des clercs accomplis. Lui, qui dans la vie ordinaire flairait un hypocrite en tout dévot, il ajoute à ses femmes le sentiment religieux comme une grâce suprême. Toutes, elles sont chrétiennes ou profondément catholiques, plutôt. Il semble, pour Stendhal, que l'amour, dans une femme, ne peut porter tout son fruit de passion, si elle ne va pas à l'église. Entre tous, ce sentiment est italien, avec tous les caprices, avec toutes les démarches et les folles variantes qu'il suppose.

D'ailleurs, mieux que personne, Stendhal admire dans l'Eglise de Rome un empire, une politique et une suite incomparables. Les papes, pour lui, sont des princes pleins de force et de talent. Il est donc romain, au sens le plus catholique.

La magnifique Italie du moyen âge, voilà le don passionné de Stendhal au monde.

Gœthe et quelques autres ont pensé que « le spirituel Stendhal » leur avait beaucoup pris, sans le dire. Ils n'ont pas soupçonné la grandeur de ce bel esprit. Ils n'ont pas même vu que, pour l'intelligence, si on égale Stendhal, personne ne le passe. Stendhal est un inventeur de caractères, comme il s'en rencontre

un ou deux tous les cent ans. Il a créé le roman d'un peuple et d'une race entière.

Pour preuve, je n'en veux que les œuvres du grand Gœthe lui-même. On y voit un Allemand qui se plaît à la conquête de Rome, soigneux de noter toutes les étapes. Son Italie est celle de tout le monde, avec cette part d'extrême fausseté qu'il faut attendre d'un homme pour qui le Moyen Age latin ne vaut pas un regard, et qui a la répulsion de la vie catholique. Telle est l'illusion du retour à l'antique et la manie des modernes. Stendhal, infiniment plus passionné, prend l'Italie à tous ses âges ; il ne sépare pas en elle l'antique du féodal, ni une époque d'aucune autre. Avec Gœthe à Rome, il n'y a que Gœthe et la petite Mignon, rendue à ses orangers et aux palais de Vicence. Dans Stendhal, on voit vivre et durer, comme du feu, le génie d'une race, son histoire et ses passions.

Un vieillard, qui l'avait vu en 1840, me parlait de Stendhal, voilà quinze ans, et le peignait ainsi : Gros et court, un homme aux gestes trop vifs pour sa corpulence ; l'air avantageux, le torse en avant, ne voulant pas perdre un pouce de sa taille ; attentif par-dessus tout au ridicule de paraître vieux et de ne point consentir à l'être ; hardi par timidité ; franc railleur et d'humeur souvent chagrine ; inquiet d'être à la mode, de faire belle figure, et préoccupé de sa laideur jusqu'au tourment. Il était laid pour la plupart des gens, et prêtait à sourire aux femmes. Il portait perruque et un toupet de cheveux bouclés, fort noirs. Il se vantait d'avoir toujours eu les cheveux d'encre, comme un Italien. Le sang près de la peau, un visage rouge. Le front et les yeux admirables, étincelants d'esprit ou, dans la mélancolie, pleins d'ombre. Il avait de belles mains, brunes et fines. Un rien d'accent, une légère pointe, un goût d'ail dans les voyelles, qu'il faisait un peu brèves, à la façon du Midi. La voix mordante, vive sur les R. Sa famille venait, pour une part, d'Avignon. En son âge mûr, Stendhal est tout pareil aux Provençaux de son temps ; et son portrait rappelle maint Provençal, comme j'en ai connu dans mon enfance. A soixante ans, il eût donné toute la gloire du monde pour l'amour d'une jeune femme. Est-ce une faiblesse d'y prétendre, en dépit d'elles et de soi ? Ou n'est-ce pas plutôt le signe d'une force qui dure ? Et pourtant,

sans l'avoir beaucoup avoué, Stendhal jeune homme a chèrement aimé la gloire. Mais certes, il a conquis une immortelle maîtresse, qui ne l'a point trahi, et qu'il nous a laissée : l'Italie tragique.

## XXI

### GAVOTS ET BERGAMASQUES

En Provence, on donne le nom de « gavots » aux gens du haut pays. Ils ont une sorte de verdeur un peu brusque, une verve franche, une naïveté rude ; beaucoup d'action et de ruse paysanne, l'amour du gain et plus encore de l'épargne. C'est un peuple à longs calculs et à petites dépenses, patient, têtu et qui ne plaint pas sa peine. Bergame et Brescia m'ont paru deux sœurs gavottes, comme Digne et Gap, si ces deux bonnes vieilles provençales, dans leur belle jeunesse, avaient fait un brillant mariage.

Ils passent pour rustres et d'accent lourd. On se moque d'eux dans les chroniques. Ils tiennent de l'auvergnat et du porteur d'eau. Ils sont les maris de vocation, que Bandello propose à la risée. Avec leurs grossiers appétits, ils sont toujours dupes des Florentins et des femmes. Chacun d'eux est un hircocerf, à qui le front boisé démange, et qui polit ses cornes en les frottant à l'astuce féminine. Ils aiment la bouteille ; on les bonde de gros vin, et leur ivresse d'ours hilares fait crever de rire les Vénitiens. Ils sont nés pour écouter le chant du coucou, en ronflant sur une botte de paille. Le rentier Gorgibus et le tuteur Pantalon, son voisin, ont vu le jour dans Bergame. Ils ont de bonnes joues et un échiquier de grosse étoffe sur le dos ; et on les fait toujours mat au bas des reins. Ils se couchent sur leur sac, si on veut leur prendre un écu, en même temps qu'on leur ravit leur femme ; et tout du long étendus sur les dalles, ils tendent à l'ennemi une ronde figure, qui appelle la lunette à Purgon plutôt que les coups.

Je laisse donc mon casque, mon cheval et mes armes dans la vallée. Comme le jeune Harry, je vais voir à rire dans une auberge, et à me donner le jeu de la farce, persuadant à mon ombre d'enfourcher une batte. Ainsi soit-il. Entrons.

C'est un heureux pays, dans l'abondance et l'éclat de la fertilité. Ceinte de remparts bruns, Bergame se dresse dans le soleil jaune, et la ville neuve, à ses pieds, est lâchement éparse sur la plaine. Entre deux vallées, les torrents de poussière lèvent au vent du sud. Le ronflement des machines retentit longuement sur la terre sonore. On prend pied dans la ville basse. Fort roide et longue, la montée à la ville haute, sous de larges châtaigniers qui, eux aussi, s'appellent Victor-Emmanuel. Toujours monter? Jamais assez. Qu'on est bien là-haut, dans la vieille haute ville ! Qu'on est mal en bas ! La ville neuve est toujours la basse. La nature commande ; et le caractère suit.

Des murs, on découvre la plaine et les monts. La lumière est laide, ce soir, un flot de groseille sur des linges bleus ; et la poussière jaune va et vient dans le vent. Au cœur de la vieille ville, je marche sur l'herbe ; et devant un portail pluvieux, je rencontre deux lions ridés et chenus, qui, à minuit, broutent le foin de la place. J'irai souper avec eux, cette nuit, si je suis encore dans l'antique cité, morne, déserte, vide et calme. Je respire à l'aise, loin de la cohue. Tout, d'ailleurs, est étroit et petit à faire beaucoup penser. Car enfin, Bergame est le berceau du grand Colleone. Son tombeau est le joyau de la ville. Je hais une statue équestre, perchée comme un cimier sur un casque. Celle de Colleone est dorée : ce luxe tue toute grandeur. L'idée de richesse, partout, est contraire à la sensation héroïque. J'aime tant mon vieux Colleone, que je veux le voir dans sa maison, le superbe guerrier. Elle est à deux pas de sa chapelle funéraire, rue du Coude. On en a fait une école pie, ayant été léguée par Colleone lui-même à cet effet. Il était homme de foi, dévot et fort austère. Là aussi, il est peint à cheval, fresque misérable, où rien ne rappelle la tête sublime de Verrocchio. Non, Colleone n'habite plus sur la terre natale.

A Bergame, Arlequin a résolu le problème de la façade par le damier. La chapelle des Colleoni est une espèce de manteau bigarré à carreaux blancs, noirs et rouges, tout de marbre. Le Broletto, leur palais de ville, n'est qu'une halle gothique, mais du moins un beau trou d'ombre. Je donnerais toutes leurs chapelles à la lombarde pour ce hangar fier, noir et noble. Les piliers portent de l'histoire et nombre de faits sanglants. Il faut un fond tragique à toute beauté, même sur la scène de la farce

Je l'ai laissée, en ce qu'elle a de plus bouffon, au milan de la ville basse. Le théâtre de la foire est bergamasque, et le sinistre Donizetti l'est aussi : lui, c'est la diarrhée de la musique. Mais quoi, tout plutôt que de reconnaître à ce flux un sens musical ; et que serait-ce, sinon la mélodie que le roi Dagobert, ce tyran sans vergogne, reproche au grand saint Eloi ? Il paraît que Donizetti était fort lubrique : on ne le dirait pas, l'animal. Sa volupté est du dernier ordre, au-dessous de Franklin et de la mandoline. Il se mettait tout nu, pour trouver ses motifs, d'une si laide forme ; on me raconte qu'il lui fallait faire l'amour, pour avoir une idée : à côté de l'encrier, il avait une bonne fille sur sa table. Epaisse et charnue, forte au nez, elle était nue comme la peau sous l'œil du croque-notes. Sa verve, alors, lui dictait ces airs d'une si égale platitude, qu'ils semblent nés d'une cuvette et d'un robinet. Et rien n'y manque, pas même l'enthousiasme de la mise en train. Il a donc sa statue, qui eût été bien plus curieuse si on l'avait osé faire justement parlante. Il est assis sur une chaise percée ; mais il est vêtu et sans verve. La Muse qui l'inspire n'est pas non plus placée comme il faut. Tous les deux s'ennuient. Le misérable ne compose plus sa musique : il l'entend.

## XXII

### LA VILLE DE JULIETTE

*A Vérone, fin juin.*

En vérité, rien ne m'attend, il me semble, à Vérone, sinon Dante et Shakspeare. Mais le Grand Florentin n'est qu'un souvenir : Shakspeare est une présence. Il n'y eut jamais ni Capulets ni Montaigus dans Vérone : ils y sont pourtant, parce que le poète l'a voulu.

Je laisse le dur Toscan, cette flamme de bronze, monter l'escalier des Scaliger, et promener de conseil en conseil son âme irritée, si altière et si ardente. Mon Shakspeare me prend par la main ; il veut que j'aille avec lui où les noces éternelles de l'amour et de la mort se sont enfin consommées.

Je cherchais Juliette, et la trouvai bientôt. La maison des

Capulets est dans une rue à leur nom, au cœur de la vieille ville. Si Juliette n'y a pas dormi, elle aurait pu y veiller : seule, la maison des Scaliger est plus chenue, et d'air plus antique. Ce n'est pas un palais : une haute case, étroite, dure ; un âpre colombier ; un dé noir et rouge ; presque aveugle, la face percée d'yeux rares aux prunelles divergentes, quelques fenêtres cintrées de grandeur inégale et de forme diverse, rangées sans ordre. Elle est roidie en son armure de pierre, cette maison ; elle ne regarde pas dans la rue ; elle écoute les bruits de la vieille place ; elle tend l'oreille aux clameurs voisines, là derrière, qui courent, chaque soir, avec les torches, sur la place des Seigneurs.

Le ciel sulfureux et les nuages bas coulent dans la rue Capello. Ils l'étouffent ; ils en voilent la laideur banale et les étages médiocres. Comme l'illustre demeure, la rue est noire, sordide, étroite et haute. Je respire le bonheur d'y être par cet après-midi d'orage, tiède et sombre. Je bois un air chaud, que je compare au lait de la tigresse. Or, prise entre les cages toutes semblables entre elles où les hommes gîtent aujourd'hui, la maison de Juliette se dresse, toujours la plus haute. Elle a la couleur du vieux cuir ; et, çà et là, la peau est tachée de sang. Un nuage d'encre rase les toits et rature les cheminées. D'un arc aigu, le haut portail mord un long morceau d'ombre. L'ovale cintré des fenêtres ouvre des golfes à l'obscurité : les deux plus grandes portent sur une tablette de pierre ; et les deux moindres sont creusées en niches, comme si elles attendaient la visite de la mélancolie. Des créneaux ruinés, de larges molaires, cariées à la pointe, déchirent là-haut le vide, et retiennent un pan de la nuée funèbre. Et des briques saignent, de loin en loin. C'est bien la maison du moyen âge, avec sa grâce tragique. Elle est sans art, et faite pour l'artiste, parce qu'elle a du caractère. Elle parle du temps où Vérone avait quarante-huit ou trois cents tours. Et l'inscription rappelle à tout homme les rêves de l'adolescent : « Ici ont vécu les Capulets, d'où est issue la Juliette, pour qui les cœurs bien nés ont versé tant de larmes, et tant chanté de vers les poètes. » Juliette, chaude et brune comme une mûre, au soleil de midi, sur la haie. Juliette, précoce comme l'invitation de l'amour aux baisers et aux larmes.

Assez loin de la rue Capello, Juliette a une autre maison, dans Vérone ; et celle-là a toujours son jardin. On sonne à la porte rouge du bourreau, dans la ruelle où fut, dit-on, le couvent des Franciscains. D'un pas, on entre au secret d'un petit cloître. Paix, paix ! D'ici pourtant, les jours de crue, on doit entendre l'Adige verte, qui roule au pont Aleardi. C'est le midi de la ville, où le flot se précipite. O Juliette, on ne remonte pas le fleuve. Le courant est trop rapide.

Une loge à cinq arcs, doublement ouverte sur l'entrée et sur les arbres lointains, accueille la lumière. Des glycines pendent aux colonnes, et rampent sur le mur. Dans la cour, de sages lauriers et des fleurs immobiles. Au milieu de la loge, une couche très basse fait un lit très profond : c'est un sarcophage, la bouche de pierre rouge qui mange la forme de l'homme, et qui dévore la femme la plus aimée.

La petite fille, là, fut mise et couchée. Elle n'avait pas quatorze ans.

Elle est baignée d'air. Elle voit le ciel, les arbres et les saisons. Je n'évoque pas votre amoureuse de théâtre, une vieille femme au cou de taureau, qui pousse ses roulades comme si elle y était assise, infirme, et qu'elle ne pût avancer que sous ce vent en poupe : car il vous les faut d'au moins cinquante ans, vos héroïnes. Ni la jeune femme qu'elle est aussi quelquefois, pleine de son, je dis de sciure, une poupée d'Amérique, qui n'a d'yeux, de ventre et de voix que pour elle-même : de là son luxe charnel, et sa santé ; et ses perles dans le chignon, et ce caillou si lourd sous la gorge.

Non, je vois la fillette au teint jaune, la petite de treize ans, qu'un tel amour a prise qu'elle est folle, qu'elle doit vivre toute sa vie en quelques jours ; et il faut qu'elle meure : car elle ne pourrait pas même enfanter.

Je la vois, la joue longue, l'haleine qui brûle, comme le narcisse. Elle rit en fronçant le sourcil, et presque en mourant. Quand elle grince des dents, elle se mord la langue.

Son ventre étroit est de feu. Et sa gorge est pareille à deux boutons de pavot. Au jour, si elle pâlit, elle est verte. Et le soir, aux lumières, elle est comme une tubéreuse : sa pâleur est éclatante. Elle sent l'herbe verte. Son parfum est d'eau qui bouge sur la prairie, fraîchement fauchée. Elle brûle, elle brûle.

Ses yeux font mal, tant ils se consument. Tant ils veulent vivre, ils meurent d'amour. Au nom seul de Roméo, elle tend sa bouche. L'arc de son corps sourit. Ses lèvres ardentes crient ; elles meurent, si elle ne reçoit le vin de la langue, dans le fruit des baisers. Tout son corps tremble. Et ses cuisses se serrent. Et elle sent l'odeur de l'encens, que son sang fume. Et le reste du temps, elle veut dormir, et se retourne sur son lit, accablée.

Voilà comme elle sort de sa maison, pour venir à son tombeau. Et c'est son amour qui la porte. Elle n'a fait qu'une promenade. Juliette n'est sortie seule qu'une fois. L'amour l'a tenue par le bras. Elle a brûlé : elle est morte. Parce qu'on meurt d'aimer et qu'on n'en saurait pas vivre.

## XXIII

### RUES GIBELINES

*En juin et en décembre.*

Vérone sous la neige, et Vérone dévorée par le soleil, j'ai deux images de cette guerrière ; et toujours, ou rouge, ou blanchement funèbre, Vérone est noire.

Le lieu de la vieille ville, le plan bâti où toute pierre et toute brique satisfait aux conditions de la vie meurtrière, est un cimetière dans un champ de vieux palais. Le cimetière est en plein vent, et les morts illustres, non contents d'être couchés sur leurs tombeaux, les surmontent à cheval. Ils veulent être princes de la ville, même après la descente aux enfers. Ils ont des chevaux diaboliques, qui dansent au-dessus des piétons, en dardant un œil trop large.

Tout est plein de meurtres et de sépulcres. La vieille Vérone est une ville de cavaliers farouches et goguenards, perchés sur les toits : ils vont l'amble au-dessus des portes, et ils trottent sur les pignons. L'architecture est militaire, ou trop ornée : l'excès de l'ornement, c'est toujours la lourdeur du sens.

Guerrière et conjugale, Vérone est fleurie de balcons sculptés. Ils font corbeille de fer ou de marbre, en saillie sur les façades : les uns en courbes sveltes, les autres pansus, ou tels, à la rue Saint-Alexis, des mamelles sous une résille. Des fleurs et des

plantes vertes illuminent toutes ces ferrures : la vigne y fait treille, et les plants d'oranger poussent leurs feuilles vernies entre les barreaux.

La place aux Herbes, avec la place de la Seigneurie, c'est un beau paysage de ville. L'une peuplée, l'autre déserte. La place aux Herbes, largement ouverte, de toutes parts, en marché, sert de forum à la plèbe ; la place des Seigneurs est totalement fermée par des voûtes : le coin des tombeaux, qui la prolonge, en achève le caractère. Elle mériterait qu'on la nommât, en anglais, la place des Lords · elle est dure, sombre, séparée : c'est le lieu d'une caste.

Vérone est hantée d'Allemands. On les moque, et on ne les aime pas. Les Barbares ont toujours eu un pied sur cette terre ; mais toujours haïs du menu peuple, la race les a mangés. Ils n'ont duré que chez les Grands. Dans la cité que l'Adige enlace d'un baudrier vert, la guerre ne finit jamais : elle est entre les cellules profondes, dans le sang des familles. Au secret des noces, il faut qu'un sang dévore l'autre. Le peuple latin a toujours pris le dessus ; et même conquise, Vérone a digéré les conquérants. Ville à souhait pour y rentrer vainqueur, poussant devant soi un immense convoi de prisonniers roux, aux yeux myopes, et d'épaisses captives. Je me sens guelfe, à Vérone.

Sur les pavés, je flaire la trace et l'odeur de tous les maudits Barbares, de ces brutes insolentes et si vaines, qui viennent meurtrir du poing et percer de la lance ce qu'ils mettront ensuite mille ans à ressusciter, les chiens. Au pont du Château Vieux, c'est la force qui tient la route et qui enchaîne les deux rives. Le maître du pont ouvre ou ferme la porte d'Allemagne. Garde-la bien, fils de Rome. Avec ses tours carrées sur chaque pile, et l'ombre rouge des briques dans l'eau grise, le vieux pont crénelé respire la menace. Et le dé monstrueux du château est mouillé dans le fleuve comme un mâle, comme une borne dure. Les maisons à pic sur le flot clignent un œil rare, un noir regard. Tout est carré, massif, fermé, hostile. La couleur des briques est de sang caillé. Les créneaux à meurtrières laissent passer la ville, Saint-Pierre, les forts sur les hauteurs et les tours de la Grand'Place. Vérone est comme une langue, allongée sur l'Adige verte. Les sombres collines montent en amphithéâtre, du fleuve

même. Rome, ici, a donné le mot d'ordre et pris la garde sacrée: il faut que les Barbares soient chassés ou conquis.

Un bon peuple latin, sobre de mœurs et abondant en paroles, vit au large entre les lèvres de l'Adige. Il est gai et alerte. Les yeux sont amoureux de la vie : les yeux éloquents sont la victoire de Rome sur l'épaisseur du Nord. Ce peuple rit fort dans une ville triste. Gaieté joviale à longs éclats. Comme ils disent, « à Vérone souffle l'air de Montebaldo », entendant par là un vent de demi-folie.

Via Mazzanti et Volto Barbaro, les deux rues finissent en cul-de-sac, l'une dans l'autre. Et une voûte donne sur la place des Seigneurs. Quel coupe-gorge magnifique entre le marché du peuple, ce bétail herbivore, et le repaire des carnassiers. C'est là que les Scaliger règnent, et le plus souvent qu'ils meurent. Ils vivent ailleurs. Ils tiennent leur cour, ils ont leur table, ils couchent dans la forteresse du Château, sous la garde du pont et la ligne de la rivière. Dans ces deux rues, qui ferment la place, et qu'elles peuvent forclore de la ville, ils sont morts au milieu du crime, sous l'Hallali de la Trahison, la plupart de ces dogues. Le Mâtin Second y poignarde, de sa main, son cousin l'évêque. Can Signorio, pour être prince, plonge son épée jusqu'à la garde dans le dos de son frère aîné ; et lui-même, plus tard, ruiné par la luxure et par le vin, se voyant mourir, il console son agonie en faisant étrangler son cadet, qui pourrissait en prison. Ils meurent tous avant quarante ans. Leur vie est effrénée, insolente, pleine de désordre convulsif et de violences calculées. Ils ne jouissent que d'éblouir et d'effrayer. Faste et cruauté, ils tiennent tous de Néron, ce modèle des princes. Et d'ailleurs, Néron est un héros national de l'Italie, une forme romaine de la puissance. Tout vrai roi, plus ou moins, tient de lui. Comme Néron, dans la plénitude du pouvoir, ils s'ennuient s'ils ne tentent la voie solitaire du mépris, où la force brave l'humanité. Il est des points par où la cruauté touche à l'art du règne. Néron n'est pas un bouffon, seulement : il a le goût de l'exquis, la passion de l'unique, et la fureur de l'ignoble.

Au sortir du conseil, Mastino fut poignardé dans cette rue, magistralement. Le fer l'a décousu de la gorge au bas-ventre : il a reçu, sur la joue, le soufflet de ses tripes. L'arcade est là,

toujours la même ; ruelle admirable dans la fureur écarlate de midi. On échappe enfin aux singeries des deux places, où les maçons du jour ont parodié le moyen âge. La rue atroce flambe au soleil. Elle est tournée pour le guet-apens. Etroite et torse, à cause des bâtiments qui avancent et de ceux qui font retraite, elle est percée de portes sombres, d'arcs au dos sournois, de trous carrés, si bien ouverts pour cacher un traître, pour lui prêter la fuite, et si propres à recueillir les flots de sang. La pente y est, et tel soupirail aspire le secret du meurtre, comme une infernale custode. Ces baies ombreuses louchent sur des couloirs en trappes ; elles baillent, ces bouches, pour l'entrée du bétail à l'abattoir. Trop de fenêtres sur ces murs sourcilleux, mais ajoutées après coup. En cicatrice, le long des façades, jusqu'aux balcons du second étage, rampent des escaliers bizarres. La Tour de Ville jaillit très haut dans le ciel blanc, au-dessus des maisons. Et un puits sévère a cet air de tombeau qu'ils ont tous, quand les femmes ne puisent point l'eau, autour de la margelle, un puits morne pour laver des dalles sanglantes.

Après l'été, l'hiver. Je vais chez les Scaliger. La nuit, sous la lune, la place aux tombeaux est déjà un désert, où l'on s'arrête en rêve. Or, ce soir, il neige.

Avec leurs noms de chiens, ces Scaliger ont régné par la vertu de la rage. Ils sont trois dans cet enclos, à cheval, planant sur un entassement de chapelles, de clochetons, de dais, de statues. Là-haut perchés, foulant leurs propres catafalques, ils dominent, posés sur les frontons, comme des rapaces lâchés par la nuit des âges. Sous l'hermine de la neige, ces épouvantails sont les ombres méchantes de la souveraineté. Et la méchanceté va jusqu'au ridicule.

Il a fallu les hisser au-dessus des pinacles, pour qu'ils soient supérieurs au vulgaire. La rue est profondément déserte, ce soir. Sinistre et blême, elle n'est même pas éclairée. Elle a cette lumière crépusculaire qui sort de terre, quand le sol est couvert de neige, et qui est la clarté glaciale des ténèbres. Il doit y avoir, quelque part, en enfer, un lieu semblable pour les maudits de l'orgueil et de la violence, où les seules lueurs sont le feu de la neige, ces rayons funéraires qui éteignent toute couleur, qui révèlent la noirceur à elle-même, lumière qui transit l'espoir et

ne réchauffe pas. Dans le puits de la place et de la rue aux Arches, ils continuent, juchés sur leurs étalons, de faire les gestes de la force insolente ; ils menacent le firmament de leur lance ; et ce long pieu de fer pousse une pointe burlesque contre le ciel gris et noir, qui lâche les flocons de son mépris. Ils ricanent de haut contre la terre ; mais à qui font-ils peur ? Pas un passant. Mes propres pas sont ceux du juge le plus sévère, qui arrive sur le tapis de la neige sourde, nuitamment.

La neige peint sur l'air livide le relief des grilles, qui entourent ce cimetière de Grands Chiens. Les lévriers en fer forgé veillent sur le repos de leurs maîtres, prêts à aboyer pour une chasse nocturne. L'échelle des Scaliger est semée parmi les jours de la fonte. Les grilles sont découpées en étrange feuillage, feuillage lugubre, pareil à son propre reflet : où est l'arbre de ces feuilles roides ? Voilà bien la verdure des morts, cruelle comme ils furent. Le plus beau de ces cavaliers au sépulcre, dur et hautain dans son armure, se cambre sur le cheval caparaçonné. Tous les deux, la monture et l'homme, la tête tournée vers la ville, ils ont le même rire sinistre, le même mépris. C'est Can Grande, le meilleur de sa race. Un oiseau chien lui sert de capuchon, qu'il a rejeté dans le dos, parce qu'il fait beau temps pour la curée. La bête héraldique, renversée en arrière, fait bosse et besace aux épaules du seigneur. Est-ce un chien ? J'y vois plutôt un aigle aux ailes repliées : il étreint le Scaliger et Vérone : l'oiseau impérial ne les lâchera pas.

Et lente, pressée, sans fin, la neige s'est remise à tomber. Elle est jetée d'en haut, implacablement, comme les pelletées du ciel sur les tombes. Elle ensevelit même l'ensevelissement de la pierre. Je frémis. Dans un crépuscule sépulcral, par une neige qui ne finirait jamais, ainsi devrait finir le monde.

## XXIV

### JARDINS D'AMOUR

*Lark's garden.*

Puis, quittant son tombeau rouge et noir, j'ai fini la journée dans les jardins de Juliette.

Le crépuscule est délicieux aux Jardins d'Amour, qu'à présent

on appelle Giusti. On passe le fleuve ; au-delà du pont, on monte, et l'on tourne derrière une église. Une grille, et l'on ne se doute pas du paradis qu'elle défend.

Une petite cour, qui a la couleur d'un cœur de rose au soleil, me sépare d'abord, avec une exquise complaisance, de la ville et du siècle. La brique rose y a ces tons de vieil air et de drap très ancien, qu'elle prend avec la pluie séculaire des ans, sous un ciel qui tantôt pleut, et tantôt brûle. La vigne vierge s'enlace à une couronne de créneaux roses, et, déjà dorée, elle mêle aux fleurons de brique ses tendres pampres. Et certes, ce courtil féodal est bien digne des Montaigus et d'une amour ducale.

Et voici des allées merveilleuses, bordées de cyprès sublimes. Ils ont cinq cents ans. Ils sont plus hauts que des clochers avec la flèche. Ils montent en austères avenues ; ils creusent un long chemin, plein d'ombre et de mystère, une voie étroite et profonde, en hypogées tragiques. Et le ruban du sol déroule un ruisseau d'or froid, clair entre les murailles noires. Divins cyprès, arbres de la Hauteur, à l'odeur incorruptible et très amère, si vraiment nés pour la passion, dans leur jet ardent et taciturne, dans leur roideur sévère. Ils sont avides du ciel ; ils le désignent et ils y montent.

O jardins de Juliette ! Allées dont le front rougeoie au soir qui vient. La tragédie est proche. La nuit s'apprête. *Odi et amo*, Vérone sait aimer.

Une sage maison se cache dans les roses. Elle respire l'ardeur muette, et garde son secret. Elle aussi parle d'amour, pour vivre et pour mourir. Que je voudrais m'y fixer !

Terrasses sur terrasses. Partout des fleurs en corbeilles, des roses, des œillets, de suaves fleurs simples, prodigues de parfum. Partout, cet accord ravissant des statues avec le feuillage, qui rend l'art à la nature, et qui élève la nature à la beauté de l'art. Les branches caressent les balustres de marbre. Trois feuilles languissantes baisent une épaule nue. Une gorge de pierre, comme à des doigts, s'offre aux ramures d'un érable. Le murmure d'une fontaine rappelle, à toute cette ardeur, les délices de l'eau. Elle s'écoule plus bas que les cyprès, il me semble, comme une femme pleure de mélancolie, à genoux, la tête cachée.

De l'eau verte sourit étrangement, comme un faune, dans une vasque. Trois dauphins, vêtus de mousse, lancent haut le fil d'eau frais et pur. Et la fraîcheur humide se répand, comme un son, dans le crépuscule.

Terrasses sur terrasses. On tourne sur une tourelle. Tout d'un coup, au plus haut, une petite loge s'ouvre sur une vue admirable, pareille à un triomphant accord : Vérone entière, soudain offerte entre les cyprès, n'est plus une ville, mais un rêve humain que l'on a quitté, éloigné, éloigné, sans bords, pour des amants qui s'enlacent et qui veulent, reculant tous les souvenirs, ne rien perdre de la vie et la toute oublier.

La petite terrasse du sommet est posée comme un linge sur une tête colossale qu'elle coiffe, un monstre sculpté qui grimace au haut de la rampe, et qui se profile, sur la colline, entre les escaliers. Caliban est dompté. Il porte les amants et cette beauté rare.

Tout le royaume de Venise, entre les Alpes et l'Apennin ! La plaine et les champs sans fin ; les tours cruelles de Mantoue, et le guet de Solférino, un pays gras de sang français, qui a levé en épis de liberté et de gloire pour une nation latine. Ces ombres bleues, là-bas, là-bas, sont les cimes lointaines, les monts qui veillent le long des lacs. On me l'a dit ; et que m'importe ? Je puis croire aussi bien que ces touches bleuâtres, qui rougissent, sont les approches de la France ou les frontières du Japon. L'instant est plein de beauté ; et une beauté pleine contient tout ce qu'une âme d'homme veut y mettre .

Ici, au sortir des allées sépulcrales, le ciel est de feu ; l'espace est une orbite frémissante, un creuset au jour d'or. La forge du soleil couchant flambe dans une paix de pourpre. Et au lit de l'incendie, le fleuve fume par places, comme un glaive tiré de la chair ennemie. On se penche, on se penche au bord de la terrasse. Comme sur le rocher tenté de l'océan, on n'est jamais trop près du flot, on voudrait plonger dans le ciel rouge, et nager dans la chaleur de cette heure splendide. Vérone brûle comme un bûcher de désirs. Les cloches se sont tues. Les flammes de l'astre lèchent les toits de briques. La ville est un torrent de lumière, qui vient mourir entre les doigts des cyprès. Elle se recueille dans le silence de la joie et d'une vocation bienheureuse.

L'alouette qui chante à la mort, c'est le soleil qui empourpre l'Adige. Les violentes hirondelles tirent l'alène sur l'air mauve ; et au fil de leurs cris stridents, elles cousent le ciel au fleuve. Quel linceul pour les amants !

L'adorable jardin est tout amour au soleil sanglant. Et, peut-être, n'est-ce plus l'heure de l'alouette ? Nous ne regardons plus à l'Orient ; et notre passion, souvent, redoute l'aube. L'heure du crépuscule, un noir jardin suspendu au-dessus d'une ville et d'un torrent, dans le silence des cyprès sublimes, voilà l'heure et le lieu pour les amants. Que la mort vienne !

Et plût au ciel que je visse se lever la lune, tandis qu'ils sont aux bras l'un de l'autre, se baisant les lèvres très amoureusement.

## XXV

## LA VILLE DU BŒUF

*A Padoue, en été.*

L'été, j'aime arriver dans une ville inconnue, deux ou trois heures avant la fin du jour. Alors, la plus charnelle a sa poésie : elle est parée de lumière, et dans sa grâce épanouie, elle semble la fleur de son propre génie.

A l'heure où la terre est une Danaé qui reçoit la pluie d'or, largement accroupie sur la plaine, Padoue jaune et noire, est une tête de bœuf bien cuite dans un pâté en croûte. De la gare à la ville, on fait route longtemps ; la marche est dure sur la terre battue, comme à travers les sillons ; des ornières roides et des trous rident la planure chaude. L'air poudroie dans le soleil, et le soleil poudroie sur les remparts trapus. Une poussière dorée vibre sous le ciel rose.

Lentement, des ouvriers se croisent sur le chemin blanc, la veste pendue au coude. Des enfants aux couleurs violentes se roulent en criant. Aux toits, de pâles fumées montent en plumes et en aigrettes minces. Les fossés, les murailles basses, les jardins, tout est poudré à blanc par l'été. La poussière lève sous le pied, à chaque pas. L'air à son odeur de sécheresse et de paille. On voit venir Padoue, comme une ville d'il y a deux cents ans,

au temps de Louis XIV et de Villars. Je m'attends à la rencontre de médecins en robe et d'apothicaires à rabat. Une troupe de paysans, chargés de sacs et de besaces vides, forme un gros bataillon de pèlerins : quelque part, derrière ces murs rousseaux, le tombeau de Saint Antoine fait la gloire d'une église.

## PATAVIA

Lourde et balourde, Badoue plus que Padoue, et les Patavins ont peut-être du Batave, Padoue est à l'enseigne du Bœuf ; l'Université à nom « il Bô ». Comme on doit manger, ici ! Le cheval de Gattamelata lui-même est une bête de boucherie. Padoue dévote et grasse s'enroule en turban de lard autour de son bœuf bouilli.

Bordées d'arcades basses, les rues marchent pesamment sur des jambes courtes ; et quand une masure penche, elle se traîne sur les genoux. Plus d'une grogne et s'accroche au coude de la voisine. Les portiques ont un air de cache-nez ; là-dessous, les gens sont sujets au rhume. Chaque maison porte sur de gros piliers, au profil obtus ; les dalles de marbre usé s'enfoncent sous la voûte ; et chaque arche, ainsi, a l'apparence d'une chapelle grossière, au culte délaissé. On a passé toute la ville à la chaux, comme si elle avait eu la peste : tout est couvert d'un crépi jaune, où les crins du balai ont fait, dans le mortier, autant de rides. Ce n'est point l'idée de la trahison ni des discordes qui débrouille cet écheveau de ruelles torses. Doctorale et monastique, Padoue est un cloître à professeurs et à chanoines, ordres bourgeois qui étudient et qui mangent : en robe ou non, ils ne marchent point ; ils sortent peu ; ils ne vont jamais à pied, tant le pavé aigu montre les dents : la chaussée hargneuse est garnie de cailloux pointus, insidieux et bossus comme des arguments.

Epaisseur sans élégance, mais non sans une sorte de bonhomie. Tous les monuments, bas sur pattes, sont largement étalés sur la ligne horizontale. Les minarets des saints, au-dessus des églises, portent tout l'idéal de la race. Encore émergent-ils d'entre les fesses des coupoles. L'on comprend enfin ce que peut

être la patavinité de Tite-Live : un certain accent lent, pâteux, solennel et solide, du muscle et peu de nerfs ; de fortes raisons pour la vie, sans agrément. Padoue est quinquagénaire, ennuyeuse comme la chair ; mais l'ennui est la première peau de la solidité, paterne et cossue. On pense à une ville de paysans, tous établis marchands de drap et de farine. On la sent pleine de boutiquiers, et farcie de docteurs, dévots la plupart et liseurs de livres.

Tout est épais, trapu, fait pour durer un long temps. Les rues puent. Après l'ennui, on trouve un peu à rire. Les docteurs ne vont jamais sans la farce : c'est leur toge naturelle. Au Pré du Val, désert comme un livre de science après mille ans, planté de statues, et non d'arbres, ils sont soixante-dix-huit professeurs en pierre, qui montent la garde autour d'un stade, riche en foin. Entre les feuilles rôties par l'ardeur du midi, s'avance la mosquée de Sainte-Justine. Une idée de violente raillerie saisit l'imagination, qu'excède la laideur pompeuse de cette église, coiffée de minarets et de turbans. On y voit M. de Sade opéré en gardien du sérail, par Napoléon lui-même : il fait son entrée dans cette salle de bains aux clartés aveuglantes, à la tête des ulémas noirs, salué par la confrérie des eunuques blancs. C'est pourquoi l'orgue, en proie au démon de la facétie, ne se lasse pas de jouer la marche turque.

Il fait si chaud et si pesant, qu'à tout prix il faut braver le soleil et sa doctrine atroce. Les dômes d'étain sont de feu blanc, ils brûlent les regards. Un coffre de pierre, scellé dans la muraille, au coin de deux rues, c'est le tombeau d'Anténor, sur la foi de Virgile : il cuit au four, depuis trois mille ans. Que ce bel Anténor a un beau nom ! Que fait-il là ? n'est-ce pas assez de Tite-Live et de son os iliaque dans une vitrine ? Peuple à reliques : ils ont aussi l'épine dorsale de Galilée, à l'académie, en rien différente d'une autre épine, un os à moelle pour le pot-au-feu du dimanche. Il faudrait mettre le tout dans un tronc à la Sainte Science ou à Saint Antoine.

Un distique sur la porte de l'Observatoire, non loin de la rivière morte, quoique en latin est plus vieux que la Grèce et que Rome. Cette tour reste seule du palais d'Eccelino, où il avait pratiqué d'affreuses geôles, oubliettes, chambres de torture

et autres salles, propres au gouvernement d'un bel esprit féodal et allemand. Au XVIIIe siècle, l'Observatoire s'y installe ; et le bon Boscovitch, jésuite et fameux astronome, tourne son distique:

*Quæ quondam inferni turris ducebat ad umbras*
*Nunc Venetum auspiciis pandit ad astra viam.* (1)

Qu'on se sent loin ! Voilà la bonne vie, niaise et sûre, de la province dormante, où deux vers latins firent les délices et l'entretien de toute la ville. Et les uns trouvent trop de spondées dans l'hexamètre, les envieux ; et les autres louent sans réserve : à leur gré, toute l'histoire de Padoue tient dans le distique. On la lit encore au célèbre Salon du Palais, en forme de berceau retourné, palais de justice, qu'on nomme en italien Palais de la Raison. Si elle était nue, cette vaste salle serait belle ; mais elle est plus ornée qu'un vieil astrolabe : les signes du zodiaque, les thèmes d'horoscope, tous les emblèmes de la magie enlacés aux symboles du droit. Avec son plafond de bois, le grand Salon de la Raison est un navire la quille en l'air : telle est la navigation du juste. Suspendue aux astres par un fil invisible, la nef de la raison n'a d'excuse que dans la féerie du naufrage.

Padoue s'est beauvcoup laissé faire, à l'ordinaire des bourgeois et des marchands, qui aiment toujours mieux céder aux gens de guerre que de leur tenir tête : ils ont trop à perdre, surtout quand ils ont raison. Mais enfin, Eccelino l'a rendue rebelle. Un jour, elle s'est révoltée contre le plus féroce des tyrans, une espèce de Teuton, fou de son pouvoir et ivre de meurtre. Eccelin est le podestat, le lieutenant de l'Empereur en Italie. Rien ne se compare à l'Allemand épanoui sous le ciel italien : alors se révèle toute la brutalité de la force : parce que l'Italie délie les liens de la morale. Ainsi la France sépare tous les éléments de la pensée, et dissout les bandelettes des mots, ces momies.

La gloire d'Antoine, Franciscain, fut de braver la bête. Il a toujours fait des miracles, ayant fait celui-là. Il était de Lisbonne, mais d'un temps où le moine catholique fut partout chez

(1) La tour menait jadis à la nuit de l'enfer :
Ores, grâce à Venise, elle mène aux étoiles.

lui en pays latin. Il s'en faut bien qu'il parût alors le saint, bon à tout faire, qu'on charge, aujourd'hui, de chercher les objets perdus et de ranger le ménage. Loin de là, cet ascète indomptable, à la volonté terrible, fut le grand chétien, comme le moyen âge l'a connu et l'a subi : le prophète du droit contre les puissances, l'homme de la révolution contre la force qui abuse. Tendre aux doux, implacable aux violents, ce guerrier moral, hardi à ne reculer devant rien ni personne, est mort à la peine, dans le feu des œuvres et des austérités, âgé de trente-six ans. Il n'a pas moins traqué les mauvais riches que tenu tête au mauvais prince. Le saint du moyen âge est le héros de la conscience humaine. Sa sainteté ne fait point de doute aux plus proches témoins. N'ayant vécu que deux ans à Padoue, telle fut l'action de saint Antoine, qu'il fut canonisé moins de deux ans après sa mort. Saint pour tous ceux qui le virent, depuis il est devenu fétiche. Il sert à tout. Au Santo, les fidèles vont appuyer leurs membres malades contre son tombeau ; ils font baiser les grilles à leurs pensées les plus malsaines, à des vœux si bas, à de si sales requêtes que toute la misère de l'homme est peinte sur les visages par la honte, comme, au temple d'Epidaure, les inscriptions en lettres rouges faisaient l'offrande des ulcères à Esculape.

Sortant de cette église, bourrée d'or et d'argent, je salue, à l'autre bout de la cité, la Tour du Ponte Molino, bonne porte de ville, à cause d'un magnifique souvenir. C'est là, entrant dans Padoue pour le première fois, que le redoutable Eccelin fit l'un des plus beaux gestes que la possession ait jamais inspiré au vainqueur, touchant enfin l'objet de son désir. Il était à cheval, ses barons et son armée derrière lui. Rejetant son casque contre la nuque, il se pencha sur la selle et, plantant ses lèvres sur les clous de fer, il baisa la porte qui s'ouvrait. Terrible baiser, riche de toute convoitise et de toutes les morsures : il s'enfonce au cœur de la proie ; il caresse et il déchire. Or, sans plus attendre, dès le même soir, le tyran commence de sévir, de tuer et d'aimer. Il y a tant d'ardeur en ce baiser, qu'après tout je me demande si le farouche Eccelin n'avait pas aussi son droit de maître et ses vertus. Car enfin on ne le connaît que par ses ennemis. Et quand même il eût été en haine à tout le monde, qu'importe ? Jugés par nos ennemis, nous ne le sommes que par des comédiens, à qui

nous avons daigné donner un rôle. Tandis qu'ils le jouent, ils se prennent pour le roi ou le prince qu'ils font ; et vivant même de la pièce, les malheureux, ils calomnient le poète. Mes ennemis sont les bouffons de ma tragédie.

## DONATELLO

Que Padoue soit sacrée à l'homme qui vient du Nord, parce qu'elle lui ménage sa première rencontre avec Donatello. Le génie de cet homme est si beau, il est si grand dans son art, la puissance de son instinct est si rare, que son nom seul le vante assez dans le cœur de ceux qui l'ont compris. Il semble simple comme la nature même, et comme elle il est plein de pensées. Il a toute la grâce avec toute la force. Et son don unique est de les confondre à tel point dans la vie, qu'on ne saisit pleinement l'une qu'à la condition d'être conquis par l'autre.

Dans l'église du Santo, qui resplendit d'une richesse outrageuse, Donatello vieillard a laissé les plus beaux bas-reliefs du monde. L'art ne peut aller au delà. Œuvre sans pareille dans toute la sculpture, par où le modeleur suprême a fait voir quel peintre il pouvait être dans le bronze ou la pierre. C'est une peinture solide, qui a toutes les dimensions qu'elle veut. La foule, l'action, les passions, les caractères, tout est vu par le modelé ; tout est retenu avec les gestes ; le mystère intérieur est révélé par le mouvement ; tout enfin est incarné à la matière. Ou plutôt, il n'est plus de matière, tant l'énergie de la vie a de lumière et de naïveté. La sculpture, ici, est la reine de l'esprit qui ne se cache plus, qui se laisse approcher. Antique et chrétien, classique et toujours passionné, Donatello est le Rembrandt de l'art sensuel et sévère, qui enferme l'âme dans les corps, pour la mieux faire toucher. O vieux Donatello, le plus jeune des artistes jusque dans l'extrême vieillesse, quelle source intarissable de vie tu as captée dans les divins filets de la forme !

Sur une place, au flanc de la même basilique, Donatello a dressé le monument équestre du condottière Gattamelata, capitaine de Venise. Lourd comme un percheron, le cheval est bien padouan, une bête de trait. L'homme, qu'on voit mal d'en bas,

frappe pourtant l'esprit par sa force calme et sa simplicité. Mais la tête vaut la peine qu'on la regarde de plus près. On débarbouillait le bronze, ce jour-là. Au grand soleil, dans ce lieu désert, je me hissai sur l'échafaud. Et je connus, face à face, le poème magnifique de ce visage. Donatello est le dieu du caractère : telle est, pour lui, la raison de ma passion.

De Gattamelata, il a fait le vieux général romain sans génie, comme il a vécu dans tous les siècles, Vespasian ou le Cunctator, Crassus ou Sforza. Et d'abord, il a voulu qu'il fût de race paysanne : un vieux laboureur à cheval, dans l'âge de soixante ans, où l'homme d'ambition n'a plus d'entrailles. Une grosse tête carrée, aux os épais, aux oreilles vulgaires, sans doute velues de chiendent : ni l'intelligence, ni la fierté ne règnent sur cette figure, mais une invincible obstination. Les joues tombent sur les maxillaires ; les chairs d'un homme qui boit : elles font de gros plis sous le menton que godronnent encore les rides de l'âge. Il lui manque des dents. Un col épais et court. Sur le front gros et sans grandeur, chauve au-dessus des tempes, les cheveux sont tassés en mèches, et le crâne se montre à nu, par plaques. Les sourcils très relevés sont aussi un peu collés à la peau, avec cet air de poil malade qu'ils ont alors. Gras, tombant du bout et pincé vers les narines, le nez est sensuel, gourmand, sans bonté. La bouche, surtout, est équivoque, une bouche à axiomes et à blasphèmes. La lèvre supérieure est brève ; l'autre, plus épaisse, s'abaisse, comme le bord ourlé d'un pot. C'est le vieux dur à cuire, meneur de bandes. Il regarde droit devant soi, non sans voir des deux côtés. Il attend l'événement avec lenteur. Son air est de qui feint de s'étonner, pour mieux tourner le dos au parti qu'il ne veut pas prendre. Et dans son entêtement immuable, il ne s'étonne, au fond, de rien. Bien ou mal, il comprend ce qu'il doit faire, et le fait. Il en a tant vu, que ni la peur ne l'arrête, ni le scrupule. Il est las et fort comme un vieux roc, longtemps battu de la marée. Il n'a pas de pitié. Il n'a pas de cruauté. Il fait ses comptes, efface ou apure, et va droit à l'addition. Dans les cris et les flammes du carnage, au soir d'un sac, il boit double pinte de vin vieux. Il est implacable et doucereux. Et c'est la raison, peut-être, qui fit donner à Erasme de Narni ce nom de Gattamelata, qui signifie Chatte-au-miel.

Voilà le soldat que Donatello me fait connaître. Quoi de plus ? Donatello est si grand que je n'en veux rien dire davantage, sinon qu'avec Dante, il est l'artiste souverain de l'Italie.

## ADIEU A LA DUÈGNE

Le long du Bacchiglione, étroit comme un canal, des quais languissent à la lumière du soir. Les ponts bas, d'une seule arche, font l'anneau avec l'eau courbe qui les mire. Vert de gris et purée de pois, cette eau nourrissante a trop cuit dans le cuivre. Avec précaution, telles des vaches sur une berge, les maisons à pic descendent lentement dans la trouble liqueur du fleuve. On ne peut faire que quelques pas au bord de cette eau végétale ; la levée de terre disparaît bientôt. Sales et branlantes, les bâtisses serrent le canal, s'en écartent, le resserrent. Tous ces murs sont caducs, et marqués à l'ongle noir du temps. Tout est posé de côté, comme sur une hanche, ou va de travers, usé, affaissé, maussade. Une mousse d'ennui pousse sur la rivière verte, pareille à un vin de Toscane qu'on appelle la verdée. Que ne donnerais-je pas pour une odeur de filin et de goudron ? Le Bacchiglione sent la grosse mouche écrasée, le guano de poule et la queue de chien. Vieille, très vieille ville, aux jupons sales. Oui, et l'on pense, cependant, à toutes les générations d'hommes qui se sont succédées entre ces eaux moroses, le palais de justice et l'université. La paix grave n'est pas si loin de la décrépitude, que celle-ci ne mérite aussi le respect.

Que ces bords sont mornes au soleil couchant ! Au détour d'une ruelle, on entend tinter des sonnailles. Je me gare. Je vois venir un carrosse de paille, à caisse jaune. Un docteur y doit ronfler sous les bésicles, le nez et le chapeau pointus sur une tête de concombre, enveloppée d'hermine.

Et la nuit semble sortir du canal, comme on tire un chalut entre deux rives. Personne. Parfois, au flanc d'une large et antique demeure, un arbre se penche sur l'eau ; et de côté, sournoisement, le long d'un mur triangulaire, descend un escalier étroit et complaisant, à vingt marches, pavoisé de linges humides. Ah ! si celui qui vit dans ces chambres vient le soir, au couchant d'une journée malade, se traîner le long du quai, et s'il

est homme à se sentir une âme, une force humiliée, celui-là, en vérité, peut se dire qu'il a tout sous la main, l'escalier pour couler à la rivière, et pour se pendre le figuier. Et même, s'il se pend, avant l'aube prochaine, le figuier le détachera dans le canal comme une vieille figue.

Un bruit, en crécelle de bois, réveille le silence. Un gros jeune homme, accroupi sur la berge, pêchait les moustiques, ou dormait, une ligne à la main. Une vieille dame au nez crochu, avec trois plumes sur la tête, parut au balcon, un vase à bout de bras, et le vidant sur le rêveur, cria : « Porc, c'est l'heure ! entends-tu, gros porc ? » Le lourd jeune homme ne se tourna même pas ; sa bonne figure grasse, aux yeux endormis, bien ronde sous la lune, ne marquait ni surprise ni colère. S'étant un peu secoué, il répondit à pleins poumons, mais d'un ton tranquille : « Laide bête, tu vas voir ! » Et, fort mal à propos : « Tu me fais sécher », dit-il, ce qui, en italien, a le sens de : « Tu m'ennuies ». Cependant, il dégouttait d'un sale liquide, qui l'avait atteint au bras : il le regardait comme un poisson, le seul qu'il eût pris, ce soir-là, à la pêche. Et, ayant flairé sa manche, il renifla. J'éclatai de rire. Adieu, Padoue ! Adieu, la vieille !

André Suarès.

(*A suivre.*)

# La Puissance des autres [1]

PREMIERE PARTIE

*(Suite.)*

## VIII

Quand Madeleine arriva à Nîmes, le dernier-né de la famille Arnaut avait la coqueluche, et Jeanne s'empressa de se décharger sur sa sœur du soin des aînés, âgés de quatre et cinq ans.

Chaque matin, tante Mady fait la toilette de Charles et de Paul, turbulents comme des garçons, sournois comme des petites filles. Ils cachent la brosse à cheveux dans le lit, trépignent lorsqu'on les débarbouille et pleurent exprès pour se salir la figure. Elle parvient à les habiller cependant, les lave, les mouche, leur met leur chapeau sans négliger d'en épousseter les pompons, et de veiller à ce que l'élastique ne leur abîme point les oreilles. Puis elle les emmène au square.

C'est un coin mal ombragé, fleuri de géraniums sans parfum, où un jet d'eau malingre s'égoutte dans un bassin rond. Il y vient

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 juin 1910.

tous les jours les mêmes personnes, des vieux qui lisent leur journal au soleil, quelques nourrices mûres et lourdes qui désertent l'esplanade, ayant perdu le goût des militaires, et des femmes du peuple qui portent des bonnets noirs et tricotent des bas de laine rugueux comme des cilices. Des enfants accroupis creusent la terre autour des bancs de bois dont le vernis s'écaille ; les plus grands s'essoufflent à la poursuite de leurs cerceaux trébuchants ou bien poussent des notes aiguës en tournant des rondes nonchalentes. Ils ont pour accompagnement la cliquette de la marchande de gâteaux, qui vend des carrés de pain d'épices secs comme des planchettes, et cache sous un mouchoir à carreaux sa joue gonflée d'une fluxion perpétuelle.

Et Madeleine se souvient de son enfance dans ce jardin où elle est venue autrefois avec Jeanne, sous la surveillance de tante Eudoxie. Elle aussi a creusé la terre au pied des bancs, couru autour du bassin. Mais elle était vite lasse, et venait s'asseoir à côté de la vieille demoiselle ; ayant ramené sa petite robe sur ses genoux d'un geste frileux, elle demeurait bien tranquille, les mains croisées, l'air sage, rêvant à des choses. Souvent elle examinait tante Eudoxie avec curiosité.

Tante Eudoxie portait toute l'année un fichu de dentelle par dessus son chapeau, un grand châle et des mitaines. Elle travaillait invariablement à une couverture au crochet, ses lunettes bleues ne lui permettant pas des ouvrages compliqués.

Une fois, Mady avait demandé quand la couverture serait finie.

— Dans six semaines, mon enfant.

— Et alors que ferez-vous ?

— J'en commencerai une autre, petite.

Et cette réponse était tombée durement sur le cœur de la fillette, qui attendait de l'avenir un bonheur infini et vague. Une inquiétude l'avait prise d'être un jour pareille à la vieille tante, qui recommençait tout le temps la même couverture.

De son côté, Mademoiselle Eudoxie jetait des regards méfiants à la petite fille aux joues minces et aux yeux lourds de pensée.

— Elle ressemble à son père ; elle sera terrible, disait-elle.

Et elle l'entretenait volontiers de l'enfer et des péchés que Dieu ne pardonne point. Seulement ses lèvres, accoutumées à la fadeur des litanies et des actes de contrition, ne trouvaient que des termes incolores pour dépeindre l'horreur de la Géhenne,

et Mady avait bien moins peur de la damnation éternelle que du cimetière où sa bonne la conduisait de temps en temps le dimanche. Ceci n'était point un conte. Elle avait vu les longues pierres froides avec les lettres sévères de l'inexorable arrêt. Elle avait entendu dans les cyprès noirs le vent lamentable, et son âme enfantine gardait la terreur de ce redoutable exil, où les pieds qui ont marché, les yeux qui ont regardé, sont en proie aux vers et à la terre humide.

Un jour que tante Eudoxie lui adressait une réprimande, elle avait répliqué d'un ton découragé :

- Ah ! ce n'est pas la peine d'être sage, puisqu'on mourra de toute façon.

Ce mot révélait bien sa préoccupation de l'effrayant mystère. Pour les bons et pour les mauvais ce serait le même enfouissement dans la nuit. La vision de l'Enfer ne la hantait pas au-delà de cette affreuse image.

Madeleine se reconnaît bien dans cette petite fille ardente et réfléchie, qui craignait tellement la mort et tout ce qui lui ressemble, sans excepter la vie monotone et plate de tante Eudoxie. Et elle est saisie d'un frisson rétrospectif en songeant qu'une destinée pareille a failli devenir la sienne ; qu'elle pourrait être ici, non plus en passante, mais définitivement, enserrée pour toujours dans les préjugés de la famille et de la province.

Elle aurait épousé Eugène Béchain ou un autre, afin d'avoir une situation ; ou bien elle aurait été la parente pauvre, celle qu'on tolère par devoir, et qu'on tourmente pour qu'elle se rende utile. Dans tous les cas, son existence eût coulé terne et morne, soit qu'elle restât vide, ou qu'elle s'encombrât de choses laides, comme ce jardin desséché, refuge des vieillards somnolents et des nourrices flasques.

Mieux encore eût valu le cloître, où la poussait une soif inconsciente de tendresse, dans la saison mystique de sa première communion. Les chants, les lumières et les fleurs y rendent la monotonie glorieuse et toute parfumée de poésie. Et elle se plaisait à imaginer cette paix idéale, avec de grands élans de ferveur pour charmer la solitude de Jésus, figure blonde et saignante qui voulait être aimée. Mais peut-être le vent de l'incrédulité se serait-il levé tout de même, et alors quel effondrement !

Oh ! les livres, les bons livres qui l'avaient sauvée de toutes

ces calamités, qui lui avaient donné des maîtres d'égoïsme et d'orgueil, qui étaient venus substituer des réalités accessibles au stérile flamboiement de ses rêves !

Madeleine évoque l'après-midi d'été où elle découvrit les épaves de la bibliothèque paternelle, ensevelies dans la poussière chaude et le silence du grenier. Elle avait quatorze ans alors. Et à partir de ce moment, elle dévora pêle-mêle Voltaire, Rousseau, Schopenhauer et Stirner, les romans de George Sand et de Flaubert, les vers de Musset, de Vigny, de Beaudelaire et de Verlaine.

Elle les emportait en classe, où elle les lisait sur ses genoux, derrière son pupitre ; elle les cachait aussi sous son traversin ; et le soir, quand Jeanne dormait, elle rallumait vite la bougie pour savoir encore.

A la suite de ces lectures, il lui arrivait d'avoir des cauchemars et des insomnies où elle était tourmentée par le remords. Alors, le lendemain, elle allait trouver sa mère et lui demandait :

— « Voulez-vous me permettre de lire ceci ou cela, maman ? » mais la mère répondait par un refus si glacial et si obstiné, qu'elle rebutait le repentir de Mady et faisait évanouir ses scrupules.

Midi sonne à l'église Sainte-Perpétue.

Madeleine, qui s'est oubliée à égrainer le chapelet de ses souvenirs, se lève précipitamment.

— Charles ! Paul ! Allons, vite ! Dépêchez-vous : C'est l'heure du déjeuner.

Mais les petits ne se dépêchent pas. Ils ont égaré des billes, et ils s'obstinent à les chercher, en pleurnichant parce qu'on les force de partir. Ils se font traîner, et tandis qu'elle les tire par une main, de l'autre ils ramassent des cailloux dont ils bourrent leurs poches pour remplacer les billes perdues.

Quand leur mère s'aperçoit du méfait, elle s'en prend à la tante indigne :

— Tu ne seras jamais capable de surveiller des enfants ; je voudrais te voir quand tu en auras.

Madeleine se tait et patiente. Puisqu'elle a sauvé sa vie des devoirs de la famille, elle peut bien leur sacrifier quelques semaines.

A table elle a l'air de s'intéresser aux cures du docteur, aux soucis de la maîtresse de maison.

M. Arnaut a découvert contre l'eczéma une pommade qui tient du miracle, et il se complaît dans la description des maladies de la peau, pour avoir la joie de conclure :

— Dès la première application, la plaque éruptive change d'aspect.

Là-dessus, il vide son verre, et regarde devant lui d'un air méditatif, avec des claquements de langue satisfaits.

C'est le tour des doléances de Madame.

La bonne lui en fait voir de toutes les couleurs.

Car cette Joséphine a exactement les mêmes défauts que la Zélie des Demoiselles Gibois. — Elle n'époussette que le devant des meubles, et mange les trois quarts de la chair à saucisse qui devrait entrer dans la farce.

— Tu es trop soupçonneuse, ma mie ; tu crois toujours qu'elle mange tout, intercède le mari.

— Enfin, Georges, que veux-tu que je croie ?

Georges n'en sait rien. Mais pour faire dévier la conversation, il entame le chapitre de la santé des enfants, un thème inépuisable.

— Il me semble que notre Edmond a moins toussé, cette nuit.

— Je lui ai donné trois fois du sirop.

— Ce sirop est parfait... Dis-moi, ma mie, ne trouves-tu pas que Charlou a des yeux bien cernés ?

— C'est vrai : il doit avoir des vers.

— Voyons, ma mie, je t'ai déjà appris que les vers n'existaient pas. Il n'est pas permis, quand on est la femme d'un médecin, de garder de pareilles superstitions...

— Ça se peut. Seulement je donnerai un vermifuge à Charlou tout de même. Tâche de m'y faire penser, Madeleine.

Au dessert, Monsieur Arnaut s'aperçoit régulièrement qu'il a trop mangé ; il devient écarlate, et demande la permission de retirer son col qu'il lance sur un fauteuil, tout chiffonné par la sueur.

Pourtant Madeleine ne s'étonne plus que sa sœur puisse partager le lit de ce gros homme qui se tient si mal. En somme, elle est aussi vulgaire que lui, malgré sa beauté svelte et brune qui lui donne une apparence affinée. D'ailleurs, il est impossible que Madame Arnaut souffre d'appartenir à son mari, pour la bonne raison que les principes de sa morale s'opposent à ce dé-

goût. C'est une femme qui possède au plus haut degré le sentiment de toutes les convenances.

Le lendemain de l'arrivée de Madeleine, ayant entendu résonner le piano, elle se précipita au salon, tragique :

— Nous sommes en deuil, ma chère !

— Eh bien ?

— Quand on est en deuil on ne joue pas du piano.

— Pourquoi donc ? Ton deuil ne t'empêche pas de manger ni de dormir. Pourquoi m'empêcherait-il...

— Voyez-vous la grande artiste ! La musique lui est aussi nécessaire qu'aux simples mortels la nourriture quotidienne ! Je le regrette pour toi, ma chère ; malheureusement, je ne puis pas tolérer cela.

— Ton zèle me semble exagéré. Contente-toi de ne point faire de musique pour ton compte.

— N'est-ce pas ? C'est bien trouvé. Quand mes voisins entendront de la musique chez moi, comment veux-tu qu'ils sachent...

— Si c'est de l'opinion des voisins que tu t'inquiètes, il fallait l'avouer tout de suite, fit Madeleine en fermant le piano.

Elle ne le rouvrit plus que pour donner des leçons à Charlou, qui avait, au dire de ses parents, des dispositions étonnantes.

Et les jours d'été s'écoulaient ainsi, les grands jours d'été suivis de soirs brûlants, où la seule joie de Madeleine était une lettre de Claude qui arrivait régulièrement dans la fin de l'après-midi. Elle avait un battement de cœur quand la bonne lui tendait la lourde enveloppe, et avant de l'ouvrir elle la gardait quelque temps entre ses mains soigneuses, comme un trésor d'une nouveauté fragile dont elle hésitait à rompre le mystère.

Elle trouvait une si étonnante douceur à acquérir, lettre par lettre, la certitude d'être éperdument aimée ! L'impérieux désir, dont l'apparition dans les yeux de Claude l'avait révoltée, ne la troublait plus à distance. Elle ne le reconnaissait pas dans la tendresse dévote qui remplissait de ses litanies les grandes pages noires d'écriture où les lignes se touchaient presque.

Et même lorsque Claude implorait : « Revenez vite, ô Madeleine ; il n'y a que vous dans ma vie ; toutes les choses que je regarde vous attendent ! », elle n'évoquait pas le revoir : elle n'imaginait point comment ce serait alors, et elle ne souhaitait rien de plus que cette lointaine adoration.

Elle s'accoudait à la fenêtre, car le crépuscule commençait tôt dans la chambre du rez-de-chaussée, qui s'éclairait sur une cour intérieure ; et parce qu'elle lisait toujours à cette place l'enivrant cantique de l'amour exaspéré par l'absence, elle en était venue à aimer les bruits discordants de la cour, le grincement de la chaîne du puits où l'on descendait le vin à rafraîchir, les cris stridents des hirondelles, les claquements des portes fermées en coup de vent, les notes plaintives et entrecoupées d'un cornet à piston sur lequel s'évertuait un voisin novice.

Dans la nuit tombante elle repassait vingt fois le post-scriptum : « Non, je n'irai pas me reposer à la campagne. Je ne peux pas quitter Paris, je ne peux pas quitter la ville où vous reviendrez. »

Autour d'elle, tous les objets estompés d'ombre prenaient une physionomie avenante et particulière ; et le carré de ciel pâle qui se découpait au-dessus de la cour, mesuré comme une part de pauvre, lui paraissait divin.

## IX

Jeanne eut une grande colère lorsqu'elle apprit les projets de sa sœur.

— Quoi, tu ne vas pas prendre une place ? Tu vas manger comme cela, tout de suite, les quatre sous qui te reviennent de notre mère ! Qu'est-ce que tu veux faire à Paris ?

— Je veux me reposer d'abord, puis écrire un livre dont j'ai l'idée depuis longtemps.

— Je m'en doute, un livre d'anarchiste, n'est-ce pas, avec toutes sortes d'horreurs sur le mariage et sur la famille ! Et tu auras le toupet de signer cela ?

— Si tu veux que je te réponde, commence par quitter ce ton.

— Naturellement, Mademoiselle ne permet pas qu'on lui dise ses vérités ; eh bien, tu les entendras tout de même. Moi, je sais pourquoi tu retournes à Paris : c'est pour retrouver le Monsieur qui t'écrit tous les jours un petit dossier, une lettre avec surtaxe. Je l'ai bien remarqué, et je suis sûre que c'est une écriture d'homme.

Madeleine ne rougit pas.

— Tu ne t'es pas trompée, et je n'ai jamais douté de ta clairvoyance ; mais je me réserve le droit d'avoir les amis qu'il me plaît, et de recevoir autant de lettres qu'il leur convient de m'en écrire.

— A ton aise. Je suis bien naïve de me mêler de tes affaires. Il ne sert à rien de crier casse-cou aux êtres de ton espèce. Je t'engage seulement à réfléchir avant de gaspiller un petit capital qui pourrait te rendre de grands services dans la vie. Si tu tombais malade...

— En cas de maladie, j'obtiendrai un congé avec demi-solde.

— Laisse-moi tranquille. Tu ne sais même pas ce que tu veux. Quand je pense à toutes les histoires que tu as faites pour passer tes examens, pour t'assurer une situation indépendante ! Et à présent que tu as atteint ton but, tu ne songes qu'à manger ton patrimoine comme une propre à rien.

— C'est facile à comprendre ; puisque je me suis assuré un gagne-pain, cet argent me devient un luxe que je consacre à mon agrément.

— A ton agrément ! L'argent de notre mère ! Mais tu n'en as pas le droit ! Songe donc que tu peux te marier et avoir des enfants, et dans tous les cas tu as des neveux !

Bien qu'elle connût sa sœur, Madeleine fut stupéfaite de ce dernier argument. Elle ne pouvait pas hésiter à comprendre. On lui déclarait nettement que les quelques billets de mille francs qui allaient lui revenir pour sa part d'héritage, n'étaient point tout à fait à elle, et que seul le titre de mère de famille l'affranchirait de ses devoirs de tante. C'était à la fois risible et révoltant. Elle réussit cependant à garder son calme.

— Ecoute, Jeanne, il est inutile d'insister. Je puis avoir bien des défauts, mais je suis réfléchie et sincère. Cette décision qui te semble extravagante, je l'ai mûrement pesée. Je ne me sens pas la vocation du professorat, et je ne me résoudrai à enseigner que faute de mieux et à la dernière extrémité.

— Alors, tu es bien décidée à manger le peu que tu as ?

— Oui, bien décidée.

— Ton égoïsme est révoltant.

— Et le tien ?

— Le mien ? Où prends-tu le mien ? Si je t'ai parlé des enfants, c'était uniquement pour faire appel à ton cœur, parce qu'il n'y

a rien à obtenir de la raison. En souvenir de notre pauvre mère, j'aurais voulu empêcher une pareille folie.

Jeanne prononça ces dernières paroles d'une voix trempée de larmes. Mais Madeleine n'était point dupe de cet accès d'attendrissement.

Des scènes semblables se renouvelaient presque chaque jour. Jeanne mettait dans ses attaques l'obstination féroce de ceux qui ne connaissent pas le doute ; pour elle la vérité était universelle et la règle unique. Elle dépensait à éclairer sa sœur toute l'énergie de la sagesse bourgeoise exaspérée par la contradiction. D'ailleurs, un intérêt immédiat et précis se trouvait en jeu.

M. Arnaut avait découvert une occasion exceptionnelle de faire fructifier le mince héritage de sa femme et de sa belle-sœur : il s'agissait d'acquérir une part de commanditaire dans une affaire industrielle de tout repos ; et comme la totalité des fonds était nécessaire pour cela, la combinaison devenait impossible dès l'instant que Madeleine réclamait son capital.

On essaya de lui représenter qu'à exiger la liquidation immédiate de la succession, elle ferait perdre beaucoup d'argent aux siens. Mais elle se défendit en répliquant qu'elle était prête à supporter seule le dommage causé par son impatience.

Cette réponse redoubla l'hostilité de Jeanne.

— La voilà qui se donne des airs désintéressés, à présent ! Elle est disposée à tous les sacrifices pour pouvoir jeter plus vite son argent par les fenêtres ! Et quand elle n'aura plus rien, elle prétendra que nous l'avons lésée !

M. Arnaut montra beaucoup de dignité en cette circonstance.

— Ne te monte pas la tête, ma mie. Elle ne pourra rien prétendre du tout, et elle gardera quelque chose malgré elle. Tu n'as qu'à t'arranger pour ne pas vendre le mas, qui restera indivis. Pour ce qui est de l'argent liquide, on va régler son compte le plus tôt possible. Je commence à avoir assez de ces histoires, et j'ai hâte de la voir déguerpir.

Un soir d'octobre, Jeanne accompagna sa sœur à la gare. Elle tenait à faire son devoir, c'est-à-dire à sauver les apparences jusqu'au bout. Mais ni l'une ni l'autre ne parlaient durant cette dernière promenade au long de l'avenue Feuchères, où le vent balayait les grandes feuilles de platane froissées et bruissantes.

Elles s'étaient déjà dit tout ce qu'elles avaient à se dire, l'une dans de longues tirades pleines de réticences et de contradictions, l'autre en quelques mots cinglants comme des coups de fouet.

Cependant lorsque le train s'ébranla, Jeanne, toujours esclave de la tradition, cria comme les autres fois :

— Tu nous donneras bientôt des nouvelles.

« Comme je serais seule, toute seule au monde, s'il n'y avait pas Claude ! » pensait Madeleine.

Le front collé à la vitre, elle regardait mélancoliquement fuir la campagne poudreuse et plate, où les oliviers rabougris prenaient dans le soir des attitudes désespérées.

## X

Ce fut seulement en arrivant à Paris que Madeleine annonça son retour à Claude.

Vers onze heures du matin, il reçut une dépêche qui lui donnait rendez-vous pour midi dans un petit restaurant du boulevard Montparnasse où ils étaient allés déjà deux ou trois fois ensemble. Sa joie fut mêlée de déception. Il avait imaginé ce revoir ailleurs qu'à une de ces pauvres tables couvertes d'une serviette sordide, où se dresseraient entre eux un huilier baroque et un pot de moutarde desséchée.

Ils eurent à se retrouver un étrange étonnement ; depuis deux mois qu'ils étaient séparés, ils avaient tellement vécu l'un avec l'autre en imagination qu'ils se reconnaissaient à peine en réalité.

C'était Elle, cette créature si frêle, au visage sans fraîcheur où les yeux seuls brillaient d'un éclat excessif ?

C'était Lui, ce monsieur trop élégant et un peu moqueur, qui avait un air de condescendance aussitôt qu'il ne priait plus ?

Leurs regards s'évitaient : et surpris de ne pas éprouver l'intense bonheur auquel ils s'étaient attendus, ils s'entretinrent d'abord de menus incidents qui n'avaient tenu aucune place dans leur vie.

C'est en causant ainsi de façon banale qu'ils reprirent contact. Alors il s'arrêta court au milieu d'une phrase qui n'intéressait

ni lui, ni elle, et ils eurent enfin du plaisir à se taire et à se regarder.

Quand il parla de nouveau, il la tutoyait comme il avait fait dans ses dernières lettres.

— J'ai fini avant-hier ton portrait ; c'est la première fois que je peins de mémoire. Il te ressemble, et ne te ressemble pas. Mais je me figure qu'il serait encore plus imprécis, plus flou, si tu avais posé. Plus je te vois et plus je découvre d'inconnu en toi.

— Si j'étais jolie, j'aimerais beaucoup à poser pour vous.

Il voulut protester ; elle l'en empêcha.

— Ah ! taisez-vous, sans quoi je ne croirai plus rien de ce que vous me dites.

— Oui, je sais... Tu m'as écrit à ce propos des choses qui m'ont fait beaucoup de peine, des enfantillages indignes de toi, Mady ; tu veux bien que je t'appelle Mady, n'est-ce pas ? Tu as si bien l'air d'une petite fille, par moment.

Elle rougit, et se mit à rire pour cacher son trouble. Elle était embarrassée et charmée par la hardiesse de ce tutoiement et la douceur de cet amour.

Il avait posé sa main sur la sienne, qui tremblait ; et penché vers elle, il lui faisait de confuses protestations de tendresse.

Il fut interrompu par l'arrivée d'un couple qui s'installa aux deux places restées libres à leur table, un jeune homme à large chapeau de feutre, et une femme bizarrement accoutrée d'une robe de couleur voyante, procédant à la fois du peplum grec et du peignoir moderne. Vulgaire de figure et de manières, elle devait avoir un corps superbe ; ses bras nus jusqu'au coude étaient d'une forme sculpturale et éclatants de blancheur.

Son compagnon lui passa la carte :

— Fais ton menu, Nénette ; ce sera pour nous deux ; les amoureux doivent manger la même chose.

Nénette eut un rire sonore, et renversa la tête en arrière pour faire valoir son cou jeune et puissant.

Ce voisinage causa une répulsion à Madeleine ; en entendant le jeune homme au grand feutre parler à son modèle, elle éprouvait une honte subite que Claude l'eût appelée Mady et tutoyée. Elle le regarda ; et ils se levèrent simultanément, laissant leurs assiettes pleines du dessert qu'on venait d'apporter.

Entre deux fusées de rire, la fille les examinait, et elle avait pour Mériane ce regard d'une compassion toute particulière dont les belles personnes honorent un joli garçon qui a une maîtresse chétive.

Dehors, sous le ciel d'un gris fin, c'était la tiède indifférence d'un après-midi d'automne.

Claude prit le bras de Madeleine, et ils marchèrent quelque temps au hasard, à grands pas légers, joyeux de s'être échappés du restaurant.

Le soleil pâle et l'ombre claire mettaient de la douceur partout. De quelque jardin caché derrière les maisons hautes, une brise molle apporta des odeurs de feuillage. Madeleine respirait avec délices.

— Je suis heureuse de retrouver Paris, fit-elle.

— Pourquoi ne dis-tu pas : « Je suis heureuse de te retrouver ? » murmura-t-il d'un ton de reproche.

Il surveillait les battements de ses paupières, dont les grands cils accrochaient par instant les mailles de la voilette, et son cœur se serrait à suivre le regard libre et tranquille qu'elle posait sur les choses.

— Je ne sais pas, répondit-elle, agacée.

— Tu ne sais pas si tu es heureuse de me retrouver ?

— Non, ce n'est pas cela que j'ai voulu dire. Je ne peux pas m'expliquer. Vous ne comprendriez pas.

Elle essayait de dégager son bras, dont il serrait trop le poignet. Il la retint de force.

— Si, je crois que j'ai deviné. Cela vous déplaît que je vous tutoie, Madeleine ?

Sur un signe affirmatif, il ajouta :

— Soit, je tâcherai de m'observer. C'est dur, tout de même, après ce que je vous ai écrit et ce que vous m'avez répondu. Ah ! vous êtes difficile à connaître.

Il avait un sourire crispé qui vieillissait tout son visage ; et il ne parut pas entendre, quand elle lui demanda pardon.

Elle se repentait d'avoir avoué son stupide malaise ; elle se jugeait odieuse et ridicule.

— Pardon, Claude, pardon, répétait-elle. C'est un enfantillage sans importance. Il ne faut pas m'en vouloir.

— Je ne vous en veux pas non plus, assura-t-il enfin. Je sais

depuis longtemps que vous êtes une petite sauvage, et c'est moi qui étais fou de vous croire apprivoisée. Je suis un brutal...

— Ce n'est pas vrai. Vous n'êtes pas brutal ; vous ne m'avez pas choquée. Seulement j'ai été agacée par le peintre qui tutoyait son modèle à côté de nous. Et il s'est fait un rapprochement bête dans mon esprit.

Tous les deux se prirent à rire ; elle, confuse, et lui, émerveillé de cette franchise candide. Pourtant, il ne recommença pas à lui dire « tu » comme elle l'eût souhaité maintenant. Et il gardait dans son attitude aussi bien que dans ses paroles une nuance de froideur.

— Voulez-vous venir voir votre portrait ? proposa-t-il avec une indifférence affectée.

Le ton et le moment étaient bien choisis pour cette requête ; elle n'aurait pas le courage de lui infliger une seconde mortification ; elle viendrait tout de suite...

Non, elle ne pouvait pas : elle avait rendez-vous à deux heures avec Véra Sélénoff, qui s'était chargée de lui procurer un logis, et qui devait l'aider à s'installer.

Il ne récrimina point.

— Alors, où désirez-vous que je vous accompagne ?

Mais elle céda à un irrésistible besoin de s'excuser. Câline, elle posa sur le bras de son ami sa main qu'il avait lâchée.

— Ne soyez pas méchant, supplia-t-elle, je vous ai donné tous mes loisirs d'aujourd'hui.

— Eh bien, je constate que vos loisirs ne suffisent pas à occuper les miens .

— C'est un jour exceptionnel, Claude.

— Justement ; il aurait dû m'être réservé tout entier. Mlle Sélénoff pouvait attendre.

— Il ne s'agit pas du tout d'elle. Vous pensez bien que je n'ai pas une telle hâte de la voir. Mais j'ai tenu à m'épargner l'ennui de descendre à l'hôtel ou d'affronter de nouveau la pension Gibois. J'ai été égoïste; je m'en repens. D'ailleurs, je n'ai pas songé qu'à moi. Il me tardait tant de vous recevoir dans mon petit home !

Ceci détendit le visage crispé de Claude.

— Ne vous accusez pas, Mady chérie. C'est moi qui suis d'une injustice horrible. Mais cela me fait si mal de vous reperdre à

peine retrouvée... Pour combien de temps allez-vous être la proie de Mlle Sélénoff ?

— Elle est venue de Saint-Cloud exprès pour moi. Elle n'y retournera sans doute que dans la soirée. Venez dîner avec nous deux. Nous prendrons la crémaillère chez moi, voulez-vous ?

Claude secoua la tête.

— Ma foi non ; la présence de votre Véra empoisonnerait mon bonheur. Cette nihiliste m'exaspère, elle a pour nous regarder des yeux de bourgeoise qui surveille sa propre fille. Encore un peu, elle provoquerait chez moi une crise de folie furieuse.

— Vous n'avez pas envie de l'étrangler, j'espère ?

— Non, c'est pire. Quand je suis près de vous et qu'elle nous examine de son regard mobile et soupçonneux, je suis tenté de vous saisir à pleins bras et de lui crier : « Elle est à moi, à moi, et vous n'y changerez rien. » Une fois pour toutes, elle serait édifiée sur la bassesse de mes sentiments.

Madeleine sourit, amusée par cette boutade. Elle n'essaya point de défendre Véra. Elle aussi avait été froissée plusieurs fois par ses manières méfiantes vis-à-vis de Claude.

Cependant ils étaient arrivés dans la rue des Feuillantines.

— C'est ici, fit-elle.

Il s'était laissé conduire sans remarquer où il allait. Il eut une désagréable surprise.

— Elle vous a logée dans sa rue : précieux voisinage ! observa-t-il en se mordant les lèvres.

— Voyons, dites-moi gentiment « au revoir » répliqua-t-elle et elle lui tendait les deux mains.

Il les prit et les baisant l'une après l'autre, il implora :

— Avant de t'en aller, dis-moi que tu m'aimes.

A ce moment Mlle Sélénoff apparut sur la porte. Elle s'était lassée d'attendre dans la loge de la concierge, et venait au-devant de Madeleine.

Claude lâcha précipitamment les petites mains qu'il tenait encore, fit un salut cérémonieux à Véra, et s'éloigna d'un pas rapide.

— Je lui produis l'effet d'un reptile, constatait la Russe sans que la bonne humeur de son sourire en fût altérée.

Et après avoir embrassé Madeleine, marque d'effusion très rare chez elle, même à la suite d'une absence, elle ajouta :

— Vous ne m'aviez pas écrit, chère, que vous étiez réconciliée avec lui.

— Oh ! nous n'avons jamais été bien fâchés ; une bouderie insignifiante ! Je m'étonne de vous en avoir parlé.

— Vous m'en avez parlé, insista la Russe ; et vous paraissiez préoccupée. Et maintenant vous avez l'air plus amis que jamais, comme cela arrive après les réconciliations.

La concierge, s'avançant avec un bruit de savates traînées, interrompit les observations psychologiques de Véra, qui présenta :

— Madame Michaud, voici Mlle Valley, votre nouvelle locataire.

Mme Michaud, une bonne femme courte et rouge dont les cheveux gris, tirés tout autour de la tête, étaient roulés en tapon à la base du crâne, tourna vers Mlle Valley sa mine la plus avenante. Elle l'avait déjà examinée du coin de l'œil et jugée. En voilà une qui ne ferait pas d'embarras ; elle aurait plutôt besoin de protection. Et cela était tout à fait l'affaire de Mme Michaud, qui aimait mieux donner des avis que d'en recevoir, et réservait ses égards pour ceux qui n'en exigeaient point. Elle appela aussitôt Madeleine « Ma belle petite demoiselle » et lui recommanda de ne pas monter l'escalier trop vite.

— Car enfin, on a beau être jeune, quatre étages, ça essouffle toujours un peu.

Fort essoufflée elle-même, elle s'arrêtait à chaque palier, lissait son tablier sur son ventre ; puis, reposait ses mains sur ses hanches, pour signaler avec profusion les avantages de l'escalier.

Il était large, clair, aéré surtout, aéré comme nulle part dans le quartier, elle osait le dire.

Arrivée au quatrième, elle introduisit ces demoiselles, et commença un nouveau boniment destiné à faire valoir la commodité des placards, la distribution du gaz, l'état parfait du mobilier et des tapisseries.

Cependant Madeleine avait une joie d'enfant à parcourir l'étroit domaine qui allait devenir sien : une entrée, une cuisine, une salle à manger exiguë et une grande chambre à deux fenêtres, le tout exceptionnellement confortable et gai pour un garni. Les meubles semblaient tout neufs ; les tentures de cretonne gardaient encore une odeur d'apprêt. Une Américaine, Miss Ripp, avait

achevé cette installation quelques mois auparavant. Puis elle était partie, prise d'une envie subite de tourner autour du monde, et empressée à se défaire d'un bagage encombrant.

— La propriétaire en a profité, expliquait Mme Michaud ; elle pensait depuis longtemps à louer en meublé. Elle a tout acheté pour un morceau de pain. Et il y avait bien plus de choses que vous n'en voyez là : une quantité de potiches qu'on a emportées, et des tas d'affaires partout sur les cheminées.

Et la bonne femme concluait.

— Ah ! c'est toujours les riches qui profitent. Les aubaines ne vont jamais au pauvre monde.

— Ça c'est bien vrai, approuvait au hasard Mlle Valley, qui ne regrettait pas du tout les potiches, et se sentait pleine d'indulgence pour la propriétaire d'un si aimable logis.

Ce qui la ravissait le plus, c'était la vue du jardin, sur lequel ouvraient les fenêtres de la chambre à coucher, un jardin de couvent propre comme un parloir et charmant toutefois comme un coin à l'abandon. Ses allées de cailloux fins et ses plates-bandes bordées de buis avaient dans leur banalité une sagesse mystérieuse ; au milieu d'elles, sous un dôme de tuiles rouges, un saint Joseph de plâtre peint présidait à leur sérénité, et ce natif de la rue Saint-Sulpice faisait paraître plus noble une chapelle Louis XIV qu'on apercevait tout au fond, grise et verdie par la mousse derrière les massifs de lilas défleuris.

— Cela sentira bon au printemps, se dit Madeleine en s'accoudant à la croisée, quand Véra l'eut quittée et qu'elle se trouva pour la première fois chez elle, toute seule. Elle éprouvait un singulier frisson, une sorte de peur d'être triste : elle était ici parce qu'elle avait voulu y venir, sans que rien ni personne l'y eût contrainte ; cette pensée lui procurait un sentiment tout nouveau de puissance et de responsabilité.

Si elle avait été humble et docile comme la plupart des femmes, et qu'elle eût accepté la vie qu'on voulait lui imposer, ballottée entre l'autorité de la famille et le hasard des circonstances, jamais elle ne serait venue dans cette maison, où allait commencer son indépendance dont elle attendait tout le bonheur. Serait-elle déçue ? Et alors qu'adviendrait-il ? Elle devinait les innombrables voix qui de partout s'élèveraient contre elle : « C'est ta faute, ta seule faute. » Et elle n'aurait rien à répondre à ceux qui sup-

portent allègrement le joug d'autrui, et achètent au prix de toutes les servitudes leur droit à la sympathie des lâches, à l'estime des hypocrites. Ce troupeau aveugle, rué sur la grande route commune, ne saurait pardonner aux audacieux qui reconnaissent le plus grand bienfait de l'existence, et prennent le chemin qui leur plaît.

Tout à coup Madeleine se demanda si le chemin qui lui plaisait à cette heure n'était pas simplement celui où passait Claude. Mais cette question ne lui causa point d'alarmes. La pensée de son ami chassa au contraire les doutes déprimants qui l'avaient un instant assaillie, et fit refleurir à ses lèvres le sourire de l'enthousiasme. Elle imaginait l'arrivée de Claude chez elle; elle essayait de pressentir ce qu'il dirait de chaque chose, et comment il regarderait le jardin de saint Joseph.

— Je voudrais le lui présenter par une nuit comme celle-ci, songeait-elle.

Les cailloux blancs brillaient au clair de lune, et la lueur des allées précisait le contour des plates-bandes noyées d'ombre, oblongues et régulières, pareilles à des tertres dans un cimetière de village, autour de l'église.

Elle évoqua les tombes de sa mère et de la tante Eudoxie, là-bas, dans la campagne brûlée du Languedoc. Leur temps de soleil était fini, et une nuit éternelle les reposait de leurs pauvres jours. Elle se rappela avec une tristesse affreuse les plis d'amertume que Mme Valley avait aux coins de sa bouche, une bouche qui regrettait le bonheur.

Les lèvres dévotes et chuchoteuses de tante Eudoxie n'avaient rien regretté, elles !

Et cependant, des deux ombres, la plus misérable était encore celle de la vieille fille à mitaines, qui tricotait sans fin la même couverture en attendant de s'endormir dans la paix du Seigneur.

## XI

Le lendemain de bonne heure, Claude survint, les bras chargés d'énormes bottes de roses blanches.

Mme Michaud, qui faisait le ménage, lui ouvrit la porte. Les manches retroussées, la jupe repliée sur le ventre, elle se campa

devant lui dans une attitude agressive. Qu'est-ce que ce beau monsieur venait déjà faire ici ? Son chapeau mou et son ample cravate rouge parurent suspects à la concierge. La petite demoiselle avait pourtant l'air si comme il faut !

Tout de suite, Claude appela le mensonge à son aide.

— Je suis le cousin de Mlle Valley. Elle doit m'attendre.

Madeleine fut mécontente quand Mme Michaud lui annonça son cousin. Elle se sentit rougir. Ce mensonge, que Claude avait jugé utile, lui causait du dépit. Elle n'eut pas l'accueil empressé.

Lui s'excusa de venir si tôt.

— Il me tardait de vous fleurir. J'avais peur que votre appartement ne fût morose ; il me paraît gai, au contraire.

— N'est-ce pas ? fit-elle rasserénée, heureuse qu'il eût la même impression qu'elle.

Elle le conduisit à la fenêtre de sa chambre.

Le jardin matinal lui apparut, lumineux et frais, hanté par des centaines d'oiseaux. On en apercevait seulement quelques-uns qui sautillaient par les allées de cailloux menus ; mais les feuillages étaient vibrants d'ailes, et des cris d'allégresse éclataient partout dans les vieilles murailles, dont le rideau de lierre avait des ondulations brusques quand un de leurs hôtes s'évadait.

Dans le rond-point, deux religieuses allaient et venaient, rangeant des pots de fleurs sous le geste bénisseur du saint Joseph. Les ailes de leurs coiffes blanches planaient comme d'immenses papillons à l'entour des dahlias épanouis, massifs et foncés sur leurs tiges raides.

— Quelle belle image de tranquillité ! dit Madeleine en contemplant les bonnes sœurs, dont les mains lentes avaient des mouvements pleins d'onction au sortir des manches à plis lourds.

Un attendrissement religieux montait en elle, réminiscence des extases de sa première communion, du temps passé où elle respirait avec délice l'odeur de cire et d'encens des chapelles.

Claude s'était penché sur son épaule.

— Ecoutez les oiseaux, Mady ; de grâce, écoutez les oiseaux ! Dans le jardin et dans mon cœur, c'est la même chanson d'amour.

Il avait murmuré les derniers mots si bas qu'elle les devina plutôt qu'elle ne les entendit.

Elle releva la tête. Mais elle ne put supporter le regard impérieux et suppliant qu'il attachait sur elle. Elle quitta précipitam-

ment la fenêtre, sous prétexte de chercher des vases pour les roses. Elle fut réduite à en improviser ; elle utilisa d'abord deux carafes, puis une boîte au lait qu'elle habilla de soie pompadour. Après quelques minutes de bouderie, Claude vint la rejoindre et voulut l'aider. Il alla bouleverser la cuisine, et finit par découvrir une cruche de grès vernis, qui, placée dans une encoignure, faisait un effet étonnant.

Alors elle lui demanda des conseils pour son installation, désireuse d'avoir son avis sur tout.

— Vous ne trouvez pas les meubles trop laids ?

— Non, pas trop, mais assez, avouait-il en souriant. Elle les défendit, vantant leur propreté ; ils étaient tout neufs, en somme, les meubles de la vagabonde Miss.

— C'est bien cela, s'écria Claude. J'aurais parié pour une miss! Toute la fantaisie hygiénique du Nouveau-Monde tient dans ce modern-style en toc, ripolin et tissus lavables.

Et il répétait : « Horrible ! Horrible ! » amusé par la mine déconfite de Madeleine qui l'écoutait comme un oracle. Il ne la consola que lorsqu'il eut donné libre cours à son dédain.

— Bah ! c'est très facile à améliorer. Il faut seulement obtenir de votre propriétaire qu'elle vous débarrasse de l'armoire à glace et du dressoir de la salle à manger, qui sont par trop encombrants. Avec quelques draperies et des tableaux, nous escamoterons le reste. Vous verrez comme ce nid d'Américaine perdra vite son air antiseptique.

Cependant la concierge tournoyait autour d'eux sous l'égide de son plumeau. Elle n'en finissait pas d'épousseter. Enfin elle alla chercher le déjeuner chez un rôtisseur de la rue Saint-Jacques.

Madeleine avait éparpillé le reste des roses sur la table de la salle à manger ; elle s'occupait à mettre le couvert avec un air de gravité drôle et une gracieuse maladresse. Mais il protestait :

— C'est très mal : nous devions aller déjeuner chez moi ; c'était convenu depuis hier.

Quoi qu'il sût très bien que rien de semblable n'avait été projeté, il payait d'audace, faisait mine de se fâcher, et finit par éclater en vrais reproches.

— Comme vous vous intéressez peu à tout ce qui me touche ! Même mon travail vous laisse indifférente.

— Votre travail ! Vous m'avez avoué que vous ne faisiez plus

rien depuis le dernier salon. Vous avez paressé tout l'été, vous rappelez-vous comme vous vous éventiez dans un fauteuil pendant que je repassais mes auteurs ?

Il se prit à rire.

— Les avez-vous assez repassés, vos auteurs ! Enfin, Dieu merci, le résultat a été brillant... Mais j'ai fait votre portrait depuis.

— Et il me tarde beaucoup de le voir, je vous assure... Seulement...

Elle eut une légère hésitation.

—... Si vous étiez gentil, vous me l'apporteriez.

Il n'y était pas disposé, car sa figure se fit froide et fermée ; et il demanda d'une voix sourde :

— Dois-je comprendre que vous tenez à ne pas mettre les pieds chez moi ?

Madeleine fut courageuse.

— Eh bien oui, je préfère m'en abstenir.

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

Il la dévisageait d'un regard irrité. Elle expliqua nettement.

— Parce qu'il y a trop de personnes qui vont dans votre atelier.

Un silence plein de gêne et d'angoisse tomba entre eux. Elle baissait les yeux avec obstination maintenant, lissait la nappe et déplaçait les couverts pour se donner une contenance. Elle crut rêver quand il dit d'une voix chaude, toute vibrante de sincérité:

— Madeleine, je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai plus de maîtresse depuis très longtemps ; et lorsque j'en avais une, je ne la recevais pas dans mon atelier. Me croyez-vous ?

Elle répondit, très émue :

— Je vous crois.

— Est-ce que vous viendrez ?

Elle fit signe que oui. Elle ressentait un bonheur si imprévu, si ardent, qu'elle oubliait tout ce qu'elle avait redouté avant les mots qu'il venait de dire. C'était tellement invraisemblable qu'elle eût osé faire une pareille allusion ! Le serment spontané de Claude la laissait éperdue, comme si un miracle se fût épanoui devant la nappe fleurie de roses et d'une blancheur surnaturelle dans le soleil de midi.

Mme Michaud était remontée. Elle servit le déjeuner avec des trésors de précipitation rapport à son époux, qui l'attendait pour

la soupe, et dont elle ne cessait de parler, dans la crainte d'oublier au service d'autrui ses propres préoccupations.

Malgré le bourdonnement de ses confidences et la traînerie de ses savates surmenées, Madeleine et son ami trouvaient un plaisir puéril à déjeuner presque en tête à tête. Lui surtout montrait une gaieté triomphante de collégien en vacances ; il décida qu'on allait jouer au vieux ménage : il l'appelait « chère amie », et lui faisait sur les plats des remarques grincheuses ou saugrenues. Elle souriait à ces plaisanteries, bien qu'elle n'y prêtât qu'une oreille distraite. Elle écoutait encore en elle-même la solennelle déclaration de tout à l'heure : « Je vous donne ma parole que je n'ai plus de maîtresse depuis très longtemps. »

Mais aussitôt que le déjeuner fut terminé, la gaminerie de Claude s'évanouit comme par enchantement, et il proposa, timide et inquiet :

— Allons voir votre portrait, voulez-vous ?

Elle se leva sans hésitation, trop simple pour se faire prier quand elle était disposée à consentir.

## XII

Ils s'en allèrent par les petites rues durement pavées de la montagne Sainte-Geneviève, les unes riches de silence entre des murailles fraîches et des portails clos, les autres sales et pittoresques, où l'on voit comme dans les villages des femmes qui cousent sur leur porte, des gamins qui pataugent dans le ruisseau, du linge qui sèche aux fenêtres.

Il lui demanda :

— Ces pavés pointus ne vous font pas mal ?

— Oh ! pas du tout. J'ai des semelles solides.

Il regarda ses pieds si étroits, si joliment cambrés, qu'ils restaient élégants en dépit des chaussures grossières.

— Comme vous êtes gentille !

— Pourquoi ?

— Parce que vous avez des souliers solides et des petits pieds.

Elle riait. Il avoua :

— Je ne sais pas ce que je dis. Je suis heureux que vous veniez chez moi.

Elle aussi était heureuse, et elle savoura sa joie avec une intensité singulière quand elle revit le quai d'Anjou, quand elle pénétra avec Claude sous le grand porche glacé, si hostile quelques semaines auparavant ; il avait toujours la même sonorité monastique, et elle reconnut au fond le jardin, avec moins de feuilles et une autre lumière.

Un large escalier de pierre conduisait à l'atelier de M. Mérianc, dont la porte à deux battants ouvrait directement sur le palier. C'était une vaste pièce rectangulaire, qu'un encombrement de meubles anciens aux somptueuses patines eût fait prendre pour une succursale de Cluny, sans les tapis orientaux qui couvraient le sol, et les études de têtes féminines accrochées au-dessus des armoires d'église et des coffres de sacristie.

Claude fit asseoir son amie sur une chaire flamande au dossier monumental.

— C'est un siège plus majestueux que confortable, n'est-ce pas? Mais c'est encore le meilleur qui soit ici. Vous voyez, après cela je n'ai que des banquettes.

— Je me trouve à merveille, assura-t-elle, quoique je n'aie pas l'allure des nobles dames du temps jadis.

— Oh ! non. Vous vous tenez bien trop mal !

Elle sourit de l'accent d'adoration qu'il mit dans ces paroles.

Accoudée sur un des bras vermoulus du vieux fauteuil, elle avait dans toute son attitude cette aisance simple, cette sérénité candide dont s'étonnait sans cesse l'artiste.

— Comme c'est harmonieux, une femme qui ne fait point de grimaces, pensait-il.

Il alla chercher sur un chevalet le portrait qu'elle devait voir avant toutes choses, et il vint s'agenouiller devant elle pour le placer à la hauteur de ses yeux.

Sur un fond gris, cette tête pâle dont les prunelles bleues concentraient une saisissante lumière, c'était elle à la fois ressemblante et irréelle, dans un brouillard d'apparition où les lignes de son visage s'idéalisaient, tandis que la limpidité de son regard reflétait une inquiétude, une flamme de passion misérablement humaine.

Elle eut d'abord une stupeur ; puis elle déclara :

— C'est très fort. Je ne connais rien de vous qui me semble aussi bien.

— N'est-ce pas ! Je crois vraiment avoir trouvé quelque chose. Ainsi, de toutes les manières vous aurez été une révélation dans ma vie, Madeleine.

Pourtant elle n'éprouvait aucune joie. A l'orgueil d'avoir inspiré cela, se mêlait un indéfinissable malaise d'être interprétée ainsi. Et elle ne put se défendre de remarquer :

— Alors ce sont là mes yeux, que vous avez si souvent qualifiés de puits d'indifférence ?

— Oui, ce sont vos yeux tout de même, vos yeux d'une seule fois, que je voudrais tant revoir.

Il avait replacé la toile sur le chevalet, et s'était rapproché d'elle ; brusquement il l'attira contre lui, et lui couvrit le front de baisers à la racine des cheveux.

— Te rappelles-tu, Mady adorée, la première fois que je t'ai embrassée ainsi ? C'était à la gare de Lyon, au moment de ton départ. Et j'ai eu pendant deux longs mois la nostalgie de ces pauvres baisers donnés si hâtivement. Il me semblait que je mourrais de bonheur quand je tiendrais de nouveau ta tête sur ma poitrine. J'en rêvais toutes les nuits, et mon réveil était si douloureux ! A présent ce n'est plus en songe que ton front rafraîchit ma fièvre : tu es là, Mady, tu es là !

Il lui parlait, les lèvres collées à son oreille, dans un chuchotement passionné dont le souffle la brûlait toute. Et comme elle tentait de se dégager, il resserra son étreinte, et voulut lui baiser la bouche. Mais elle se raidit tellement qu'il en fut effrayé, et elle lui échappa, tremblante et pâle.

— Oh ! pas cela ! pas cela ! protestait-elle, révoltée. Cependant il gémissait :

— Pas même cela, Mady, pas même cela ?

Elle continuait à s'éloigner de lui, et il l'examinait avec une surprise cruelle.

Elle tenait si peu de place contre le vitrage où sa forme frêle se découpait en lignes flexibles ! Se pouvait-il qu'elle fût la plus forte ?

Il poussa un sanglot déchirant.

— O Dieu ! Que veux-tu que je devienne ?

— Claude, je vous en supplie... Je vous aime, Claude...

— Mady, écoute... Je souffre trop ! dis-moi la vérité : j'aime mieux savoir... tu ne veux pas être à moi... ?

D'une voix basse, mais résolue, elle répondit :

— Non, pas maintenant.

— Il faut attendre le soir de notre mariage, peut-être ?

Et comme elle se taisait, elle vit son visage enflammé devenir tout blanc. Il cria :

— Ce n'est pas vrai. Vous vous moquez de moi. Vous dites cela pour m'éprouver. Au nom de quel préjugé m'imposeriez-vous une pareille torture, vous, Madeleine, vous ?

Devant cette colère, elle retrouva son sang-froid :

— Il n'est pas question de préjugés, Claude, mais d'obstacles très réels. Vous ne pouvez pas m'épouser sans le consentement de votre père, parce que vous n'avez d'autres ressources que l'argent qu'il vous donne ; eh bien, moi, de mon côté, j'ai besoin de l'estime d'une société hypocrite où je suis appelée à gagner ma vie.

— Quel enfantillage ! Est-ce bien vous qui parlez ainsi ? N'avez-vous pas le droit d'un secret, vis-à-vis de cette société que vous méprisez, que nous méprisons tous les deux ? Ou bien doutez-vous du soin que je prendrais de votre honneur ? Me supposez-vous assez vil pour vous compromettre? Non, la vérité c'est que vous êtes lâche, Madeleine, vous en apparence si différente des autres, et affranchie de toutes leurs niaises mesquineries. Au fond, vous n'avez peur ni de moi ni de mon amour : vous avez peur d'un mot.

Elle tressaillit, stupéfaite qu'il lût ainsi en elle-même et l'éclairât sur son propre cœur. Il avait deviné : elle avait peur d'un mot, peur d'être « sa maîtresse » après toutes les autres.

Elle regardait autour de l'atelier des têtes de femme encadrées d'or mat.

C'étaient de très jeunes femmes, jolies pour la plupart, perverses surtout, avec une expression de langueur morbide dans les yeux.

Leurs bouches gaies ou sensuelles raillaient le sourire béat des apôtres de bois sculpté qui se tenaient en des attitudes hiératiques aux quatre angles de la pièce ; et quelques-unes dont les cheveux étaient défaits, fermaient à demi leurs paupières, pâmées sous des caresses invisibles.

Que leur disait-il, à elles toutes, quand elles étaient son plaisir d'homme ou d'artiste ?

Sans doute il avait aimé beaucoup d'entre elles, et Madeleine évoquait, derrière les murs où se touchaient leurs images, la ville aux toits innombrables qui laisse chacune ignorer le secret des autres, et qui gardait dispersées dans sa foule toutes ces incarnations sucessives d'un même désir.

Il répéta à plusieurs reprises :

— Avouez-le donc, que vous avez peur d'un mot !

Puis, comme elle se taisait toujours, il dit d'une voix chargée d'amertume :

— Vous avez raison de ne point répondre. Cette discussion est si vaine, si odieuse... ! C'est pour l'éviter que je vous avais écrit. Rappelez-vous ; dès ma seconde lettre je vous ai découvert toute la vérité, l'esclavage horrible de ma situation ; je vous ai avertie qu'il faudrait peut-être des années de lutte et de patience...

— Je vous ai promis de vous attendre.

Il ne parut pas avoir entendu.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas repoussé alors ?

— Est-ce que je vous repousse aujourd'hui ?

La douceur de cette plainte le toucha comme une caresse. Il eut un geste d'élan pour la saisir et l'embrasser de force. Mais il réussit à se maîtriser, et tendit seulement vers elle son visage endolori.

— Il ne suffit point de ne pas me repousser. Il faudrait venir dans mes bras, demeurer sur mon cœur jusqu'à ce que je ne souffre plus.

— Je ne puis pas supporter cela, fit-elle d'une voix blanche. Laissez-moi partir.

Il se jeta au-devant d'elle, s'abattit à ses genoux.

— De grâce, ne m'abandonnez pas ! Soyez pitoyable, Madeleine ! Vous éloigner en ce moment ? Voulez-vous donc que je me tue ? Vous voyez bien que je suis fou. Pardon, je vous demande pardon ! Cela va passer. C'est fini.

Elle ne l'écoutait pas. Sans savoir au juste ce qu'elle disait, elle suppliait :

— Relevez-vous vite, relevez-vous, et soyez calme !

Une lassitude soudaine l'avaient envahie ; il lui semblait qu'elle perdait les dernières gouttes de son sang par une infinité de blessures...

Pourtant elle insista durement :

— Allons, relevez-vous.

Et tout à coup il fut debout, dégrisé et correct.

— Je ne vous tourmenterai plus, je vous le jure. Que ce soit un mauvais rêve oublié ! Nous serons amis.

Elle aurait souhaité qu'il ajoutât : « Je travaillerai courageusement à la conquête de notre bonheur », ainsi qu'il l'avait promis dans la lettre où il expliquait la dépendance de sa situation actuelle.

Il ne sut pas dire les mots qu'elle attendait, et laissa tomber un long silence oppressant qu'elle sentait de minute en minute devenir plus lourd à son cœur. Enfin, d'une voix dont la tranquillité glaciale la stupéfia :

— Je vais vous montrer ma collection de médailles, puisqu'elle vous intéresse, proposa-t-il.

Pour se donner une contenance, elle s'était penchée au hasard sur une console couverte de plaques vert-de-grisées ; et il se mit à lui en commenter les effigies rongées par les siècles, tandis qu'il déplaçait et replaçait les pièces rares avec des mains soigneuses d'amateur convaincu. Mais elle ne pouvait accorder aucune attention à ses paroles ; elle était bouleversée par un douloureux désir de revoir sa physionomie de tout à l'heure et de lisser d'une caresse ses cheveux demeurés en désordre.

Elle eut hâte de partir pour échapper à cette obsession, et aussi pour savoir comment il prendrait congé d'elle.

Il ne la pria point de rester davantage.

— Il vaut mieux sans doute que je ne vous accompagne pas : on nous a assez vus ensemble aujourd'hui.

Et comme elle ne répondait rien, il reprit :

— Je regrette de m'être présenté chez vous ce matin. A l'avenir, je vous attendrai.

Elle répliqua d'une voix tremblante :

— Vous pouvez très bien venir l'après-midi, si cela vous fait plaisir.

— Certes, cela me fera plaisir.

Il devinait qu'elle souffrait à son tour, et il dissimulait mal un sourire ironique et triomphant. Pourtant une tristesse rageuse lui serra le cœur en la voyant épingler son chapeau, en songeant qu'elle s'en allait. Et quand elle lui tendit sa main, il la retint

malgré lui. Elle se laissa si facilement retenir, la petite main molle et chaude !

Il la déganta avec un soin tendre, et il y appuyait ses lèvres longtemps à la même place, au milieu de la paume, où la peau était rose et lisse comme celle d'une bouche un peu pâle.

Elle regardait vaguement devant elle, ne pensant à rien, n'ayant plus conscience que de cette tendresse humble et violente qui la pénétrait toute, qui rassurait au plus intime de son être une tragique inquiétude. Mais elle demeurait très calme en apparence, tandis qu'il fermait les yeux pour ne plus la voir dans cette attitude droite et tranquille, pour l'évoquer déjà devenue ce qu'il voulait.

## XIII

Dans la suite, il fut convenu que Claude ne ferait à la rue des Feuillantines que de rares apparitions. Si Madeleine se moquait en principe du qu'en dira-t-on, elle éprouvait de l'aversion pour les moindres mensonges, et elle n'avait pas tardé à reconnaître la nécessité de parer aux curiosités indiscrètes.

C'était elle qui se rendait chez lui toutes les après-midi, vers cinq heures ; quelquefois même avant, car la journée du peintre était courte en cette fin d'automne aux ciels brumeux. Elle savait qu'aussitôt son labeur terminé, il guettait sa venue, las et impatient. Souvent il se plaignait :

— J'ai mal travaillé. Je t'attendais trop.

Et il insistait pour qu'elle vînt dès le matin, pour qu'elle restât tout le jour à ses côtés.

Elle s'y refusait avec obstination ; elle avait besoin de solitude pour son propre travail. Il s'en étonnait, et remarquait d'un ton de reproche :

— Moi, je n'ai besoin que de toi, et je ne puis rien sans toi.

Cependant elle ne se laissait pas convaincre. Il y avait en elle une force de résistance mystérieuse contre laquelle il ne découvrait point d'attaque efficace.

De son côté, il l'écoutait froidement quand elle lui faisait part de ses lectures, quand elle s'efforçait de l'amener à discuter avec elle les problèmes sociaux qui la préoccupaient.

Elle préparait sur la question féministe toute une série d'études dont l'ensemble devait former un furieux réquisitoire contre la prostitution d'abord, contre la famille ensuite. Et il lui en voulait de s'inquiéter de tant d'êtres lointains, de tant de choses laides, au lieu de ne songer qu'à lui et à leur amour.

Une fois, comme elle essayait de lui arracher son approbation, de l'obliger à convenir qu'une telle œuvre était noble et courageuse, il éclata :

— Que m'importe ? Laissez une autre l'accomplir, quelque brave nihiliste sans âge et sans sexe. Mlle Sélénoff, par exemple, est toute désignée pour cette besogne ; mais pas toi, Mady, pas toi, tu es trop frêle, trop charmante, trop adorée ! La pensée que tu remues cette boue est un supplice pour moi !

Elle fut navrée, et prit tout à coup cet air étranger et déçu que Claude lui connaissait bien, car il avait fait son désespoir pendant leurs premiers tête-à-tête. Craignant de l'avoir offensée, il s'empressa de convertir en plaisanterie son accès de franchise.

— Au moins, chérie, promets-moi que ton livre aura un titre convenable, sans quoi je mourrais de honte.

Elle promit en souriant :

— C'est entendu. Vous choisirez le titre vous-même.

Mais à partir de ce moment-là, ils évitèrent d'un commun accord le sujet épineux.

Dans leurs interminables causeries, il se plaisait à la questionner sur le passé, sur son enfance, sur ce qu'elle avait rêvé et désiré depuis toujours.

— Tu ne pensais pas à l'amour. Qu'attendais-tu de la vie, alors ?

— Je ne sais pas ; je ne me rappelle rien que j'aie souhaité avec ardeur ; seulement, la vie de ceux qui m'entouraient me semblait horrible, la vie monotone, imposée par les habitudes et réglée par la pendule. Et j'attendais quelque chose d'unique, de merveilleux, qui serait ma destinée, et ne ressemblerait à aucune autre.

Songeuse, elle reprit :

— Peut-être que j'attendais l'amour sans m'en douter.

— Oui, l'amour ! C'était lui, Mady : il n'y a rien d'unique et de merveilleux que l'amour ! Tu hésites encore à le reconnaître ; mais moi, j'en suis sûr. Je n'ai pas grandi dans les jupons d'une

vieille fille dévote ; je n'ai pas fait la découverte du monde en lisant les philosophes. J'ai vécu comme vivent les hommes qui passent pour privilégiés ; mon père, tout en maugréant contre ce qu'il appelle ma vocation d'artiste, m'a laissé très libre, en somme ; j'en ai profité pour flâner beaucoup ; j'ai travaillé juste assez pour avoir du succès et éblouir mes maîtresses.

Quelle misère ! Mady, tu n'imagines pas combien j'étais pauvre avant de te connaître ! Tu n'as jamais pu t'en apercevoir : j'ai été transformé dès le premier instant que je t'ai vue, car cela ne m'était pas arrivé encore d'attacher un prix particulier à quelque chose. Je nageais dans une tiédeur d'indifférence universelle...

— La gloire ne vous tentait pas ?

— Si elle m'a tenté, c'était faute de mieux. Je ne m'en soucie plus aujourd'hui. Ce n'est pas pour elle que je travaille, Mady : c'est pour toi, pour toi seule. Je n'ai qu'une volonté, qu'un but : t'avoir... Et cependant comme je t'attends patiemment, si patiemment que tu ne soupçonnes pas à quel point je te désire! Si tu savais, tu aurais pitié de moi.

Il lui a saisi les mains, et il serre ses doigts l'un après l'autre entre ses lèvres ferventes.

— Si tu savais, si tu savais ! Mais tu ne sais pas, toi ; tu es heureuse !

— Taisez-vous, taisez-vous ! supplie-t-elle, prise d'une superstitieuse terreur de souffrir à son tour.

L'éclat discret de la lampe rendait plus intime le tête-à-tête des soirées d'hiver, et dans l'atmosphère surchauffée de la pièce close, elle sentait s'exaspérer en lui l'attente d'une victoire sans cesse ajournée.

Alors, elle s'éloignait ; elle allait s'asseoir au piano. — L'atelier s'était encombré d'un piano. — Elle chantait des romances plaintives et tendres, de très vieux airs populaires qu'elle avait adaptés à des poésies de Heine ou de Verlaine.

Quelquefois il venait s'asseoir à ses pieds, et en s'appuyant contre son tabouret, il lui frôlait par moment les genoux. Elle n'osait pas le renvoyer, mais un malaise l'oppressait à le sentir si près d'elle, inquiet et fiévreux ; et elle préférait qu'il l'écoutât de loin, dans la grande chaire flamande qu'elle avait abandonnée.

A cette place, sa présence lui était infiniment douce ; et ces soirs-là, il lui arriva de s'imaginer qu'elle était sienne depuis très

longtemps, et que tout à l'heure il la prendrait tendrement par le bras pour l'entraîner dans leur chambre.

Elle s'ingéniait à combattre cette vision qui lui donnait le vertige ; elle relevait ses paupières lourdes, et, pour laver ses yeux du rêve imprudent, elle promenait ses regards autour d'elle, cherchant à découvrir dans l'hostilité des choses l'apparition matérielle des barrières demeurées entre eux.

Mais les choses n'avaient point d'hostilité ; elles étaient toutes familières et favorables depuis que les inconnues au sourire inquiétant avaient quitté leurs cadres d'or mat, pour faire place à des ébauches où les yeux sages de Madeleine brillaient parfois d'un éclat inattendu, ou bien languissaient, pleins de trouble et d'hésitation.

Les choses lui disaient : « Reste », tout imprégnées de lui et d'elle, liées aux fêtes des revoirs comme l'ombre des feuilles à la fraîcheur des fontaines.

Elle s'en allait cependant.

Une après-midi, comme elle sortait de chez elle pour se rendre chez lui, elle rencontra Véra Sélénoff dans l'escalier.

— Est-ce que je ne vous dérange pas trop ?

— Pas du tout. Remontez donc. Nous prendrons le thé ensemble.

— C'est parce que vous sortez tous les jours à cette heure-ci : alors, je pensais que vous aviez une occupation.

— Au contraire ; ma journée de travail est finie, et j'en profite pour sortir.

— Ah ! fit simplement Véra, d'un air méditatif.

Et tout à coup, après un échange de propos insignifiants, elle dit en détournant de Madeleine ses yeux honnêtes et désolés :

— Vous avez tort de ne pas m'accorder votre confiance. J'ai pour vous une vraie amitié, une estime à toute épreuve.

Le yeux interrogateurs, Madeleine répliqua :

— Je ne comprends pas à quel sujet vous me dites ceci.

Avec l'audace un peu grossière d'une timide qui prend une brusque résolution, la Russe déclara :

— J'ai rencontré les demoiselles Gibois ; elles m'ont parlé de vous d'une façon qui m'a fait de la peine. Elles racontent que ce Monsieur..., ce peintre qui venait tout le temps vous voir l'année dernière, est devenu votre amant...

— Et alors ? demanda Madeleine imperturbable.

— Oh ! je vous ai défendue ! J'ai même prétendu que nous ne nous quittions pas. C'était un bien grand mensonge ! Depuis longtemps j'ai du chagrin parce que vous me délaissez tellement. Et comme j'ai tenté de venir vous voir plusieurs soirs de suite, la concierge m'a dit que vous partiez tous les jours à quatre heures pour ne rentrer que vers minuit.

Véra avait parlé très vite ; elle s'arrêta pour reprendre haleine, et elle ajouta :

— Voilà, c'est fini. Je vous ai dit tout ce qui me pesait sur le cœur.

Le rapprochement établi entre les propos des demoiselles Gibois et ceux de la concierge était trop net pour que Madeleine pût s'empêcher de rougir ; et elle ne résista pas à l'envie de confondre les vulgaires soupçons et de redorer instantanément l'auréole de son amour profané.

— M. Mériane n'est pas mon amant, mais mon fiancé.

Cette révélation ne produisit pas l'effet attendu. Véra ne parut pas émerveillée du lot de son amie, mais seulement un peu interdite ; elle balbutia :

— Je... je vous félicite... Je n'aurais jamais pensé... Vous me semblez si peu faits l'un pour l'autre !

Madeleine regretta aussitôt d'avoir livré son secret à une indigne. De plus, elle se trouvait un peu ridicule, ayant confié par surprise une chose qu'elle était résolue à taire.

Elle reprit, d'un ton humble qui contrastait avec son accent de triomphe de tout à l'heure :

— Je vous ai fait une grave confidence, Véra. Je compte sur votre discrétion.

— Oh ! vous pouvez compter là-dessus, assura la Russe.

Elle avait l'air de sous-entendre que c'était la seule chose sur laquelle Madeleine dût compter.

Le malaise entre elles s'accentuait.

Les tasses où elles venaient de boire le thé bouillant fumaient encore. Mlle Sélénoff se leva.

— Je ne veux pas vous retenir davantage. On doit vous attendre avec impatience.

Madeleine se leva aussi sans rien répondre à cette allusion qui l'agaçait.

Pourtant les adieux de Véra furent pleins de cordialité.

— Venez me voir quelquefois dans la matinée, implora-t-elle. Et surtout, souvenez-vous de moi si vous avez des tristesses. Rien ne vaut l'amitié aux heures difficiles de l'existence.

Elle parlait comme si son amie eût été à la veille d'une grande épreuve. Mlle Valley réprima un mouvement de dépit, et affirma d'un ton simple et sincère :

— Je n'ai jamais été aussi heureuse.

— Tant mieux. J'espère que tout ira selon vos souhaits.

Il y avait dans la voix de Véra une nuance d'incrédulité cruelle, et elles se séparèrent à la porte, moins par nécessité que par une hâte instinctive de se quitter.

Il faisait déjà nuit, et l'air glacé se changeait en bise mordante pour peu qu'on pressât le pas. A la lumière des réverbères, les trottoirs luisaient secs et blancs de froid.

Madeleine éprouva d'abord une sensation de bien-être à se hâter dans cette nuit claire et légère, réconfortante comme une douche. Mais au bas de la rue Soufflot elle prit un fiacre ; elle s'y pelotonna frileusement et songea avec un frisson de joie que Claude l'attendait. Qu'importait le reste ? Il l'attendait. Dans quelques minutes, elle le verrait, il lui parlerait. Ce bonheur retardé n'avait plus rien de prévu ni de quotidien. C'était une aventure incomparable, dont l'espoir accélérait les battements de son cœur.

Tout à l'heure, il lui avait paru qu'elle serait morte d'humiliation, si Véra, en lui répétant les propos tenus sur son compte, lui avait jeté la vérité au visage ; et maintenant elle était prise d'une tentation subite de ne plus se défendre contre les caresses de Claude. De quoi avait-elle peur, au fond ? Pour quelle misérable fin se refusait-elle à l'aimé ? Si elle doutait de la constance de Claude, rien pouvait-il rassurer ce doute ?

Le mariage, la garantie sociale, l'illusoire précaution plus vaine qu'un sortilège de paysanne, c'était cela qu'elle attendait ! Elle se rappela le martyre de sa mère, qui avait été belle et épousée ; et elle devint écarlate de honte en songeant de quelle manière sotte et bourgeoise elle avait répondu à Véra.

« Elle est plus conséquente que moi : le mot de fiançailles ne l'a pas émue. Elle manque de confiance en lui une fois pour toutes. Et moi aussi, je manque de confiance : Voilà la vérité ! »

Cette découverte l'épouvantait, d'autant plus qu'elle ne voyait qu'un remède à son angoisse, et en montant l'escalier elle se disait :

— Ah ! tant pis ! Je voudrais déjà être à lui et savoir !

La porte s'ouvrit avant qu'elle eût frappé. Claude avait les yeux fiévreux. Il s'était énervé à l'attendre. Elle voulut expliquer son retard ; mais il ne lui laissa pas le temps de parler. Au premier regard jeté sur elle, il avait deviné que quelque chose de nouveau était survenu, quelque chose qui l'affola d'espérance. Tout de suite il l'attira contre lui d'un geste violent, résolu à ne plus la lâcher.

Il jetait en paroles étouffées.

— Tu as hésité à venir, n'est-ce pas ? Tu n'osais plus. Tu sentais bien que cela ne pouvait pas durer... que c'était une folie... que je souffrais trop. Tu sais, je suis à bout de forces... Il ne fallait pas venir aujourd'hui si tu ne voulais pas.

Il lui renversait la tête en arrière, et elle vit au-dessus d'elle son regard sauvage, son visage blêmi de désir. Alors elle eut un sursaut de bête traquée. Ce fut comme la détente d'un ressort, si brusque, si inattendu qu'il relâcha son étreinte.

Elle avait gagné encore une fois.

— Vous êtes fou, Claude. Je suis en retard parce que j'ai eu la visite de Véra.

Elle ne voulait pas se fâcher et faisait comme si rien ne s'était passé.

Elle s'approcha d'une petite glace très ancienne où elle n'apercevait son visage que par place à cause des altérations du tain, et elle arrangeait ses cheveux pour se donner une contenance.

Elle réussit à dire d'un ton très naturel :

— Figurez-vous que j'ai annoncé nos fiançailles à quelqu'un. Devinez à qui... Soyez tranquille, on nous gardera le secret.

A ce moment elle entendit un hoquet de douleur, et en se retournant elle vit Claude étendu de tout son long. La face contre le tapis, il sanglotait nerveusement.

Elle fut bouleversée.

Ainsi, c'était à cela qu'avaient abouti ses généreuses résolutions de tout à l'heure ; elle ne comprenait plus rien à ce qui se passait en elle.

Elle aurait voulu aller le secourir, lui demander pardon, lui crier : « Tu es mon amour, et je veux ce que tu veux ».

Mais une force mystérieuse la clouait loin de lui, la glaçait, lui interdisait d'être pitoyable.

Il se calma peu à peu. Cependant il ne se relevait point ; il restait couché sur le tapis, la tête appuyée sur son bras.

A la fin elle s'avança vers lui.

— Ne voulez-vous pas me dire bonsoir, Claude ? Il est temps que je m'en aille.

Il se redressa un peu et d'un geste avide pressa le bas de sa robe sur sa bouche meurtrie de chagrin.

Puis il eut un soupir découragé, et d'une voix dolente d'enfant malade :

— Ah ! qu'elle est dure, Mady, dure comme toi, ta petite robe de laine rude !

MARGUERITE COMERT.

(*A suivre.*)

# La Réforme Électorale

## L'expérience belge

La formule belge de la représentation proportionnelle pourra-t-elle s'adapter aux mœurs et aux habitudes des électeurs français ? et quelles seraient, le cas échéant, les modifications qu'il conviendrait d'y apporter ?

Avant de répondre à ces questions, il est nécessaire, si l'on ne veut faire fausse route, de résumer brièvement les principes essentiels en cette matière.

Lorsqu'on ne veut pas se borner à une simple représentation des minorités, qui peut être assurée par des modes empiriques, il faut, dans l'élection proportionnelle, réunir en quelque sorte deux élections distinctes. Par la première on compte les adhérents de chaque parti et l'on attribue aux diverses listes qu'ils ont présentées la part de représentation qui leur revient ; par la seconde on désigne dans chaque liste les candidats qui seront élus.

Pour déterminer dans chaque circonscription la force électorale de chaque groupe, le procédé belge est extrêmement simple : le bulletin électoral ne pouvant exprimer qu'un seul suffrage, il suffit de compter ceux de ces bulletins qui donnent ce suffrage à l'un ou à l'autre des candidats d'une même liste et l'on obtient ce que la loi belge appelle le chiffre électoral de la liste.

Les textes légaux distinguent, il est vrai, deux catégories de votes : les votes de liste et les votes individuels ; mais c'est là une terminologie inexacte ; car en réalité, comme nous le verrons plus loin, le système belge ne comporte plus de vote pour une liste entière ; il ne prévoit que le vote pour un seul candidat.

Peu importe du reste au point de vue qui nous occupe en ce moment ; votes de liste et votes individuels pour les candidats de la liste sont comptés, les uns et les autres, pour une unité au profit du parti. Il n'y aurait de difficulté que si l'on admettait le droit de voter sur un même bulletin pour des candidats appartenant à des listes différentes, ce qu'on appelle un bulletin panaché.

Parmi les proportionnalistes français il en est beaucoup qui réclament le droit au panachage en invoquant la liberté de l'électeur. Le raisonnement est tout à fait faux : aucun électeur n'a droit d'avoir plus d'un député qui le représente à la Chambre, et même l'électeur isolé ne peut prétendre à cette représentation ; il faut que plusieurs milliers de citoyens se mettent d'accord sur le nom d'un candidat pour en faire un député. En principe donc chaque électeur ne doit disposer que d'un seul suffrage ; et n'est-ce pas aussi une chose tout à fait injuste que de permettre à celui qui ne se réclame d'aucun parti, qui, au point de vue de la distribution des sièges entre les listes, aura émis des votes contradictoires et qui s'annulent, d'intervenir dans la désignation des élus de toutes les listes et de changer peut-être le choix des électeurs d'un parti auquel il est étranger ?

A ces raisons d'ordre théorique on peut ajouter que dans la pratique le droit au panachage détruirait l'égalité des bulletins de vote: celui où l'on aurait voté pour dix candidats vaudrait dix fois plus que celui où l'on n'aurait voté que pour un seul. Or il ne faut pas que l'électeur soit contraint, pour donner à son suffrage toute sa valeur, de voter pour tous les candidats de son parti, il doit avoir le droit au contraire de choisir parmi ceux-ci celui

qui doit être élu de préférence aux autres. On peut il est vrai obvier à cet inconvénient en permettant aux électeurs d'user du vote cumulatif, de répéter plusieurs fois sur un bulletin le nom du même candidat ; mais cette combinaison manque de simplicité ; elle serait difficilement comprise par ceux à qui on l'offrirait et ne sera jamais pratiquée par la grande masse des électeurs.

A quoi bon d'ailleurs s'ingénier pour conserver à l'électeur français une faculté qu'il n'a pas aujourd'hui ? Avec le scrutin d'arrondissement nul ne peut voter pour plus d'un candidat. Or aux groupements locaux établis par la loi actuelle — groupements qui réunissent des électeurs d'opinions opposées que l'on prétend faire représenter par un seul et même député — la représentation proportionnelle substituerait des groupements formés librement, dans des circonscriptions agrandies, par des électeurs en communauté d'idées les uns avec les autres et qui s'entendraient pour réunir leurs suffrages sur le nom du même candidat. L'électeur n'aurait comme aujourd'hui qu'un seul suffrage, mais, au lieu que ce soit pour une bonne moitié des votants un suffrage qui reste inutile et inopérant, chacun pourrait en disposer de façon efficace. Le droit de l'électeur ne serait diminué en rien.

Il en était autrement en Belgique. Sous le régime antérieur, celui du scrutin de liste sans représentation proportionnelle, l'on pouvait panacher son vote ; et cependant on n'hésita pas à supprimer cette faculté que possédait l'électeur. Celui-ci n'a pas protesté. Il est vrai que sous le régime majoritaire, les libertés d'allure que semblaient avoir les citoyens appelés à prendre part au vote étaient plus apparentes que réelles : vous pouviez voter comme vous vouliez, mais le vote de ceux qui formaient la majorité avait seul de l'effet. Il est vrai encore que si l'électeur a été privé du droit de voter pour plusieurs candidats, il n'a presque pas eu l'occasion de s'en apercevoir.

Nous avions déjà en effet depuis plusieurs années le régime des présentations préalables de candidatures, le régime des bulletins imprimés à l'avance où les diverses listes présentées s'alignent les unes à côté des autres surmontées chacune d'une case de vote où s'exprime le vote de liste. Ce régime introduit pour assurer le secret du vote facilitait la pratique de la représentation

proportionnelle et l'on n'y a rien changé : le bulletin de vote a gardé la même forme et le vote s'exprime de la même façon que sous le régime majoritaire, seulement on lui donne à présent une autre interprétation.

Pour me résumer sur ce premier point, il ne serait d'aucune utilité de compliquer la réforme électorale en y introduisant le droit au panachage ; il ne se justifie pas en théorie et rendrait plus difficile la pratique du système. Mais, quelle que soit la solution qu'on admette à cet égard, la première opération consistera toujours à établir le chiffre électoral de chacune des listes présentées dans la circonscription.

Cela fait, il faut procéder à la répartition des sièges.

*
* *

Ce qui rend le problème malaisé à résoudre, c'est qu'il est impossible de lui donner une solution mathématique ; pour obtenir celle-ci, nous devons diviser le nombre des votes valables par le nombre de sièges à conférer, puis nous prendrons le quotient ainsi obtenu comme diviseur électoral : chaque liste aura autant d'élus que son chiffre électoral contient de fois le diviseur ; seulement nous obtiendrons ainsi, pour exprimer la part revenant à chacune d'elles, des quantités fractionnaires : telle liste aura un siège et trois quarts ; telle autre un demi-siège, etc. Or comme il est impossible d'avoir des demi-députés ou des quarts de député, il a fallu modifier le résultat mathématique pour n'avoir plus que des nombres entiers. Car à cause des quantités fractionnaires, il n'y aura pas autant d'élus qu'il en faut. On peut compléter l'élection en réunissant les fractions éparses au profit de celui qui a la plus forte — c'est le système des fractions forcées ; on peut abaisser le diviseur de façon à obtenir, en négligeant les fractions, une répartition complète de tous les sièges de la circonscription — c'est le système d'Hondt ; on peut aussi, comme le propose, paraît-il, le gouvernement français, décider que les sièges qu'ont fractionnés les chiffres du scrutin seront tous attribués à la liste qui a le plus de voix.

Je ne m'attarderai pas à développer ici les raisonnements indi-

qués en faveur du système d'Hondt pour justifier son exactitude arithmétique relative ; je veux seulement indiquer quels sont les résultats politiques des divers procédés dont je viens de parler. Le système des fractions forcées aboutit souvent à faire attribuer des mandats à des candidats qui n'ont qu'un nombre de voix très peu élevée, ne représentant qu'une fraction minime, le tiers ou le quart d'un siège. Cela se produira surtout si le nombre des listes concurrentes est très considérable ; ce qui ne manquerait pas d'arriver puisque, dans ce système, des groupes d'importance médiocre peuvent espérer arriver à faire élire leur candidat. Et quant aux partis politiques sérieux, si les diverses fractions dont ils se composent cessent de s'entendre et vont séparément à la bataille électorale, ces divisions n'affaibliraient en rien leurs chances et leur permettraient parfois d'obtenir un élu de plus que s'ils restaient unis. Le système des fractions forcées encourage donc l'émiettement des partis.

Le système d'Hondt au contraire les oblige à garder une forte cohésion. Puisque dans ce système on considère comme nuls les excédents de suffrages qui ne représentent que des fractions de sièges, tout dissident qui ne parvient pas à réunir un nombre de voix au moins égal au diviseur électoral doit nécessairement échouer ; et toute division qui se produit parmi les électeurs d'un parti expose ce parti à la perte d'un siège ; c'est ce que démontrent clairement les élections qui ont eu lieu en Belgique depuis dix ans.

Le système d'Hondt renforce donc la discipline politique et assure des avantages très appréciables aux partis puissants dont les adhérents sont nombreux.

Il ne semble donc pas nécessaire, pour assurer la prépondérance des majorités, d'attribuer au parti qui a obtenu le plus de voix dans un scrutin départemental tous les sièges pour lesquels le diviseur électoral n'a pas été atteint ; ajoutons que le parti ainsi favorisé peut n'être appuyé que par la minorité des électeurs ; cela se produira d'autant plus que l'on propose d'établir le diviseur, non pas par rapport au nombre des votants, mais en prenant comme base celui des électeurs inscrits.

Dans ces conditions, la prime accordée au parti qui a le plus de voix sera le plus souvent de plusieurs sièges, et cette prime

sera plus forte encore si c'est à une minorité qu'elle échoit par suite de la division du corps électoral en un grand nombre de groupes ; car plus il y a de listes concurrentes, plus il y aura de voix perdues et plus il y aura de sièges pour lesquels le quorum n'aura pas été atteint.

Pour toutes ces raisons, on peut dire qu'il n'est pas nécessaire d'aggraver le système d'Hondt qui suffit amplement à assurer le droit des majorités.

*
* *

En Belgique on lui reproche même de l'assurer trop ; les chiffres du dernier scrutin, combinés avec ceux de l'élection partielle d'il y a deux ans, ont permis de constater que le parti catholique n'a pas réuni la moitié des votes dans l'ensemble du pays. Et il conserve un majorité parlementaire de six voix. Ce résultat peut ne pas choquer ceux qui estiment qu'il faut à tout prix une majorité dans un parlement, et que tout est sauf dès que les minorités ont une représentation quelconque. Mais tout le monde n'est pas de cet avis, et les récriminations sont vives en Belgique.

Ce qui permet du reste à ce résultat de se produire, c'est le trop grand nombre et le trop peu d'étendue des circonscriptions électorales.

Il y a dans nos neuf provinces trente circonscriptions électorales, dont quatre seulement élisent plus de dix députés, une en nomme neuf, quelques autres six ou cinq ; neuf d'entre elles n'ont que quatre élus, huit n'en ont que trois, une n'en a que deux. Dans ces conditions il est impossible que la représentation proportionnelle puisse fonctionner normalement ; pour obtenir des résultats suffisamment exacts, il faudrait que chaque circonscription eût au minimum une dizaine de députés à élire. Quant au maximum, il n'est pas nécessaire d'en fixer un : plus il y a de sièges à pourvoir plus l'on pourra se rapprocher de la proportionnalité exacte ; le seul obstacle, ce sont les difficultés matérielles d'organisation du scrutin et le grand nombre d'additions et de calculs qu'aura à effectuer le bureau principal des circonscriptions où il y aurait un très grand nombre de candidats et un très grand nombre de bulletins de vote. Mais ces difficultés ne sont pas bien considérables, et dans l'arrondissement de

Bruxelles, où, grâce au double et au triple vote accordé à certaines catégories d'électeurs, l'on a eu cette année plus de trois cent mille bulletins de vote à dépouiller, l'opération n'a été ni trop longue ni trop compliquée.

On a reproché aussi au système électoral belge de rendre définitives les situations politiques des partis, de rendre inutiles les luttes électorales et d'empêcher les grands mouvements d'opinion de se produire. Toutes ces objections sont vaines et sans fondement ; l'expérience de six élections successives qui ont eu lieu sous le régime proportionnel a au contraire montré avec quelle facilité ce nouvel instrument électoral enregistre les mouvements de l'opinion publique ; il n'y a pas eu d'élection qui n'ait amené un déplacement de voix et modifié la composition du parlement belge. Il est vrai que les modifications de la situation parlementaire n'ont pas une grande amplitude, qu'elles se restreignent à quelques sièges et que les revirements complets, brusques et imprévus ne se produisent plus comme autrefois. Mais pour qui examine les choses de près, il semble indéniable que ce résultat est dû non pas à la représentation proportionnelle, mais à une autre disposition des lois électorales de la Belgique, le vote obligatoire.

Jadis, même avec le corps électoral restreint du régime censitaire, ceux qui ne s'intéressent pas aux choses de la politique restaient chez eux ; ils ne se dérangeaient que lorsque des faits exceptionnels agitaient les esprits : menace d'impôts nouveaux ou quelque autre événement de ce genre ; et l'on voyait disparaître dans la tourmente le gouvernement qui s'était rendu impopulaire.

Mais depuis que le vote est obligatoire, l'absentéisme électoral a presque entièrement disparu : les indifférents, amenés au scrutin malgré eux, votent un peu au hasard, mais prennent l'habitude de le faire dans un sens déterminé, et il faut alors des événements tout à fait extraordinaires pour amener un changement de quelque importance.

*
* *

Passons maintenant à la seconde partie des opérations électorales, celle qui a pour objet, alors que le nombre d'élus revenant

à chaque liste est déterminé, de choisir ces élus parmi les différents candidats de la liste.

Le principe de la loi belge est, comme nous l'avons vu, de ne permettre à l'électeur de voter que pour un seul candidat : seront élus dans chaque liste les candidats qui auront obtenu le plus de voix. Mais l'application pure et simple de ce principe pourrait amener des conséquences très fâcheuses ; il y a sur la liste un ou deux hommes très populaires pour lesquels voteront la plupart des électeurs du parti et qui accumuleront ainsi sur leurs noms trois fois autant de voix qu'il en faut pour être élu ; ils passeront en tête de la liste, mais les autres candidats qui se partagent le reste des suffrages ne seront alors désignés que par un très petit nombre d'électeurs, et ce sont ceux qui, à défaut de mérite, auront eu le plus d'intrigue qui parviendront à réunir les quelques voix nécessaires pour évincer leurs concurrents. Or ces choix ne seront peut-être pas du tout conformes aux désirs de la masse des électeurs du parti qui auront honnêtement fait servir leur vote à l'élection des hommes importants de la liste.

C'est pour parer à cet inconvénient que l'on a imaginé la dévolution des suffrages ; quand un candidat a obtenu le quorum — c'est-à-dire un chiffre de voix égal au diviseur électoral — le surplus peut être attribué à un autre candidat. Dans le projet que défendent les proportionnalistes anglais, on permet à l'électeur de déterminer lui-même la dévolution de son vote : il l'indique sur son bulletin en numérotant les candidats : 1, 2, 3, etc. Cela occasionne des difficultés d'application qui ne sont pas insurmontables — car des expériences pratiques du procédé ont donné de très bons résultats ; mais comme il faut que tous les bulletins de vote soient dépouillés par un seul et même bureau électoral, cela deviendrait impraticable dès que la circonscription électorale aurait quelque étendue ; ce qui cependant est, comme nous l'avons vu plus haut, absolument nécessaire.

La loi belge a donc eu recours à un autre expédient ; ce sont les électeurs qui présentent la liste des candidats de leur parti en font le classement dans l'acte de présentation et indiquent l'ordre dans lequel ils seront inscrits sur le bulletin de vote ; de plus il y aura sur celui-ci, en tête de chaque liste, une

case de vote où l'électeur pourra, s'il le veut, donner une vote de liste exactement de la même façon que sous le régime électoral antérieur.

Seulement, sous le régime antérieur, ce vote en tête de liste indiquait que l'électeur votait pour tous les candidats de la liste, et l'on comptait une voix à chacun d'eux. Sous le nouveau régime, le vote de liste n'a plus ce caractère, c'est devenu un vote dévolutif ; l'électeur en votant en tête de liste est censé admettre l'ordre de présentation d'après lequel a été dressée la liste des candidats ; le vote dévolutif sera donc compté au premier candidat de la liste, et si celui-ci dépasse le quorum, le surplus sera compté au second candidat ; l'excédent éventuel qu'aurait celui-ci profitera au troisième et ainsi de suite.

Pour me faire mieux comprendre je rappellerai comment, à la dernière élection de Bruxelles, s'est opérée la dévolution des suffrages de la liste libérale.

Le chiffre diviseur était 13.720 et la liste libérale avait obtenu un total de 99.634 voix, représentant 7 sièges, dont 73.659 votes de liste et 25.975 votes donnés directement aux candidats.

Le premier de ces candidats, M. Louis Huysmans, avait obtenu 564 de ces votes individuels, on lui attribua donc 13.156 votes dévolutifs pour lui faire atteindre le chiffre de 13.720 voix ; on en attribua 12.448 au second candidat, M. Paul Janson, qui avait déjà 1.272 votes individuels ; 13.047 au troisième, M. Paul Hymans, qui avait 673 votes individuels ; et 13.566 au quatrième, M. Féron, qui avait 154 votes individuels ; et 13.536 au cinquième, M. Monville, qui avait 184 votes individuels. On a donc utilisé, pour faire élire les cinq premiers candidats, 65.753 votes dévolutifs, et il en restait pour le sixième, M. Lemonnier, 7.906 qui, ajoutés aux 1.002 votes individuels qu'il avait obtenus, donnent un total de 8.908 voix. Or, le huitième candidat de la liste, M. Cocq, ayant obtenu 12.669 votes individuels, ce candidat est élu avant M. Lemonnier qui passe au 7e rang et avant le septième candidat, M. Crick, qui n'a réuni que 2.626 votes individuels et est éliminé.

Ce système est l'objet de vives critiques ; on lui reproche d'abandonner aux associations politiques qui font les présentations de candidats la désignation des élus : et l'on entame en ce moment, au nom de la liberté de l'électeur, une campagne pour l'abolition de la case de tête.

La liberté de l'électeur est un argument dont on abuse quelque peu ; on devrait se souvenir que, sous le régime de la majorité absolue combinée avec le scrutin de liste, l'électeur n'avait aucune liberté ; c'étaient les associations politiques qui arrêtaient les listes de candidats et l'électeur n'y pouvait rien changer, car alors comment une candidature dissidente aurait-elle pu surgir et triompher ? L'exemple que je viens de citer prouve au contraire que le corps électoral peut, s'il le veut, changer l'ordre des présentations. On ne s'en est pas aperçu tout d'abord parce que les électeurs, obéissant à leurs anciennes habitudes, ont continué à voter en masse dans la case de tête ; mais peu à peu leur éducation s'est faite et ils commencent à user de leur liberté.

Seulement la solution reste boiteuse, car, ou bien tous les électeurs ou presque tous donneront directement aux candidats des votes individuels, et alors tous les inconvénients auxquels on a voulu obvier en introduisant le vote dévolutif se reproduiront; ou bien un certain nombre seulement feront preuve d'indépendance ; et alors, les premiers candidats de la liste seront, comme ils le sont à présent, assurés d'avance de leur élection, et tout l'effort des dissidents ne pourra aboutir qu'à remplacer par un autre le dernier des candidats placés en ordre utile. Cela peut suffire lorsque un parti n'a dans une circonscription que deux ou trois élus, mais dans les grands collèges que nous devons souhaiter de voir créer, on peut dire que ce serait insuffisant.

La solution du vote dévolutif est donc très imparfaite.

*
* *

Mais il en est d'autres qu'on pourrait lui substituer. Si une liste de candidats a un assez grand nombre d'adhérents dans le corps électoral pour obtenir plusieurs élus, et que tous ces adhérents soient d'accord sur le nom du premier ou des premiers candidats, il peut devenir nécessaire, pour assurer la sincérité des choix ultérieurs, de leur permettre, après avoir voté pour les noms de ceux qui sont acceptés par tous, de marquer aussi leur préférence pour quelques-uns des autres candidats de la liste. On devrait donc donner à chaque électeur le droit de voter pour plusieurs candidats dans une même liste. Dans quelle mesure ?

Il faut considérer qu'il s'agit ici de faire un choix parmi divers candidats dont quelques-uns seulement seront élus ; voter pour tous sans donner de préférence à aucun d'eux, ce serait une façon de s'abstenir. Il n'est donc pas nécessaire que l'électeur ait le droit de voter pour tous les candidats de la liste. Et il y a d'autres raisons qui doivent amener à limiter ce droit.

Tout d'abord les opérations du dépouillement en seront singulièrement simplifiées ; mais indépendamment de cette raison d'ordre pratique qui n'est que d'un intérêt relatif, il faut considérer aussi que, dans cette seconde partie de l'élection qui concerne le choix des candidats, il y a intérêt à établir aussi une certaine représentation proportionnelle. Si l'on adopte un système qui, comme le système belge ou celui dont a parlé le gouvernement français, favorise les groupes nombreux et oblige les partis à garder la discipline et la cohésion, il ne serait pas juste de laisser ceux qui, dans un parti, appartiennent à la nuance qui s'y trouve en majorité disposer de tous les sièges qui reviendront à la liste ; si d'autre part on forme de grandes circonscriptions ayant de nombreux députés à élire, il sera nécessaire aussi que les influences locales ne soient pas dénuées de toute action et que les votes que donnent à leur candidat les habitants d'un arrondissement de la circonscription ne soient pas écrasés par ceux des électeurs du chef-lieu. Il n'est pas utile ici de rechercher une exactitude proportionnelle parfaite ; on peut se contenter d'une représentation des minorités plus ou moins approximative ; et le vote limité paraît la formule la plus simple et la plus pratique. On pourrait aussi avoir recours au vote cumulatif — c'est-à-dire que l'électeur aurait le droit de donner plusieurs votes au même candidat ; et rien n'empêche d'ailleurs de combiner les deux formules.

Si l'on adopte le vote limité, comment faudra-t-il régler la limitation ? Faut-il avoir égard au nombre des députés accordés à la circonscription? Ce serait peu logique; puisque nous cherchons ici à organiser le choix des élus parmi les candidats d'une liste, c'est plutôt le nombre de ces candidats qui doit être pris en considération. Sous le régime de la représentation proportionnelle, il est rare que les partis forment des listes complètes ; on se contente d'ordinaire de présenter un nombre de candidats en

rapport avec les espérances électorales que l'on peut légitimement avoir.

Si donc il faut indiquer une formule, voici l'une de celles qui me paraissent répondre le mieux à ce que l'on doit rechercher. Le votant pourrait désigner un nombre de candidats allant du tiers à la moitié : si la liste ne porte que 1, 2 ou 3 noms, il ne pourrait voter que pour un seul ; il voterait pour deux si la liste a de 4 à 6 noms, pour trois si elle en a 7, 8 ou 9 et ainsi de suite.

Les partis pourraient ainsi, en déterminant le nombre des candidats qu'ils présentent au corps électoral, étendre ou restreindre l'effet du vote limité en tenant compte des nécessités de leur situation intérieure et du nombre plus ou moins grand des intérêts spéciaux à qui ils doivent permettre de se produire.

Reste la question des suppléants.

Elle a été résolue en Belgique d'une façon ridicule ; la loi belge prévoit la présentation de candidats spéciaux et en quelque sorte un scrutin spécial pour l'élection des députés suppléants ; ils sont classés à part sur le bulletin de vote, et on demande à l'électeur d'émettre un vote spécial en ce qui les concerne. On a prétendu, lors du vote de la loi électorale, que c'était indispensable à cause de la disposition constitutionnelle qui porte que les députés sont élus *directement* par le corps électoral ; il ne serait pas possible, a-t-on dit, de considérer comme tel un candidat qui aurait échoué, ayant été classé par les chiffres du scrutin après les élus. On a donc voulu une élection spéciale. Mais cette élection n'est qu'un simulacre : l'électeur est obligé de voter à la fois pour un candidat titulaire et pour un candidat suppléant : s'il vote dans la case de tête, il donne un vote dévolutif pour la liste des titulaires et un autre la liste des suppléants ; s'il donne un vote individuel à l'un des candidats titulaires, et s'abstient en ce qui concerne les suppléants, il est censé avoir voulu respecter pour ceux-ci l'ordre de présentation et son vote compte à leur égard comme vote dévolutif. Dans ces conditions les suppléants sont élus d'avance si les titulaires le sont, et ces dispositions ne font que créer des complications inutiles. La seule solution acceptable est celle qui ferait proclamer suppléants dans chaque liste les candidats qui, immé-

diatement après les élus, ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Cela aurait de plus cet avantage d'empêcher les combinaisons des comités qui voudraient entreprendre sur la liberté des électeurs, en limitant le nombre des candidats soumis à leur choix au nombre exact des sièges que la liste peut compter obtenir ; pour assurer l'élection de suppléants, il faudra dépasser ce nombre.

*
* *

Je conclus de tout ceci que, si la France veut adopter le système de représentation proportionnelle en vigueur en Belgique, les modifications qu'on pourrait, d'après moi, y apporter seraient :

D'abord et surtout créer des circonscriptions électorales beaucoup plus étendues ; ensuite remplacer le système des votes dévolutifs par le droit de voter pour un certain nombre de candidats d'une liste — d'une même liste ; enfin changer le mode de désignation des députés suppléants.

HERMANN DUMONT,

*Député suppléant à la Chambre belge.*

# Les deux hommes de La Boissette

Un étroit et tortueux boyau s'amorçant à un carrefour et débouchant sur la grève, c'est la ruelle des Poissonniers. Au long des murs, mi-partie briques et galets taillés, sèchent suspendus à des clous à patte les filets bruns repliés, bordés d'un double chapelet, l'un en haut, l'autre en bas, de billes de liège, et de balles de plomb enfilées de place en place ; tapisserie spéciale imprégnant ce couloir d'une forte odeur de salure. Des maisons basses, où gitent en un pêle-mêle barbare, dans l'unique pièce surmontée d'un grenier, les familles prolifiques de pêcheurs, émane par la porte habituellement ouverte une âcre et suffocante senteur, mélange de goudron, de fumée de bois vert, de poisson frit ou sauré, et l'exhalaisons humaines concentrées. Parfois un coup de vent poussé du large balaie et emporte au delà du carrefour cette épaisse et nauséabonde atmosphère : mais aussitôt des effluves semblables la reconstituent.

Tout auprès, par bonheur, à l'extrémité de la ruelle, la mer, et par-dessus la vaste plaine des eaux, les champs illimités de l'air pur et vivifiant. On ne subsiste dans les logis qu'à la faveur de cette purification voisine. Les gens ne s'y retirent que pour manger, dormir et mourir.

Sur le seuil d'un de ces abris, dans la pénombre du crépuscule finissant, apparut en une attitude d'impatience irritée, une jambe portée en avant, et le buste penché vers l'issue plus claire de la ruelle sombre, une femme grande et de forte carrure. Le premier regard ne saisissait que l'ensemble de la stature et du geste avec

un unique détail, un long nez pointu se profilant tel qu'un museau de brochet ; de plus près, la maigreur des bras aux manches retroussées, la face creuse marquée de plaques d'un rouge brique, dénonçaient les libations alcooliques, les dents rongées par l'acide du cidre aigri manquaient pour la plupart ; cette bouche dégarnie clama cet appel :

— Hé ! Joséphine ! hé ! Télémaque ! hé ! Clodomir ! Allez-vous rentrer? Hé ! tas de galvaudeux, la soupe va-t-elle vous attendre? Rentrez, rentrez tout à l'heure ! Ah ! misère d'*éfants*. On ne les *retrait* pas de la *mé*.

Malgré la brutalité du ton, l'objurgation conservait ce chantonnement de Normandie qui imprime à la phrase une mélopée sinueuse, et l'achève sur une note haute.

Tandis qu'elle rappelait ses trois enfants évadés, un quatrième, à peine stable sur de pauvres petites jambes arquées comme les ont les enfants que l'on fait marcher trop tôt, s'accrochait à son jupon rapiécé, et tout braillant y frottait son nez morveux.

De l'intérieur une voix brusque et rude d'homme mécontent proféra :

— Tant pis, je mange, la faim joue de la lyre sur mes boyaux ; sers-moi, hein ! Hé ! p'tiot, viens téter la soupe dans la cuiller à ton père.

Et s'adressant directement à la femme :

— Tu sais, ils me chagrinent, tes crabes d'enfants ; s'ils reviennent trop tard, la casserole sera vide.

— Ils ne se coucheront pas le ventre creux, bien sûr.

— Ils n'en dormiront que mieux... Tiens, p'tiot, avale cette cuillerée.

Et il entonnait de soupe épaisse, fabriquée de pain, d'oignons et de poissons coupés par morceaux, le dernier-né qu'il avait assis sur un de ses genoux avec une paternelle tendresse.

— Hé bé ! Hé bé ! Tu ne vas pas le faire claquer celui-là, à force de l'en gaver pour que les autres n'en aient point !

D'un geste violent elle enleva le petit des genoux du père et vigoureusement l'assit, comme pour le coller, sur un fauteuil d'enfant, loin de la table.

— Les autres aussi, c'est m's éfants, fit-elle, rageuse, en découvrant comme pour mordre ce qui lui restait de dents.

— Possible, mais pas les miens, fit l'homme en maugréant.

— Et puis, tu sais, hurla-t-elle en s'emportant comme sous un coup d'éperon, si c'est pour me faire la vie aussi dure que me la faisait Boisset, tu peux aussi bien décamper, et moi le reprendre.

— Ton mari, ah ! elle est bonne ! s'exclama-t-il en riant, il n'oserait pas reparaître ici vivant, il a peur d'être rossé par ces bras-là.

Il tendit ses bras musculeux. Et en hochant la tête d'un air mêlé de certitude, d'orgueil et de défi, il répéta :

— Hé non ! pas ici vivant, que je te dis, la Boissette !

La rentrée des enfants la détourna de répondre. Ils arrivaient loqueteux, mouillés, les cheveux emmêlés de brins de varech, visage et mains tout gris de sable collé ; à mesure qu'ils passaient à portée de la main de leur mère, chacun recevait une taloche sonnante, et comme le troisième, un petit gars de sept ans, instruit par l'exemple des autres, ne se pressait pas, reculait plutôt, cherchant des yeux un passage moins périlleux entre la table et la cheminée, elle s'élança sur lui, d'une main lui saisit l'épaule droite, de l'autre lui détacha sur la joue un soufflet retentissant, puis le poussant vers l'écuelle préparée.

— Et mange à présent, et tais-toi !

— Nous prenions des équilles, murmura sourdement en manière d'excuse Joséphine, l'aînée des enfants, une blonde mince, longue, pâle, parvenue à douze ans sans que jamais sa joue se fût colorée d'une rose de sang, minable adolescente, défendue jusqu'alors par l'air fortifiant de la mer purificatrice contre la phtisie qui la guettait et la saisirait comme une proie promise à la période fatale de la formation.

— T'as pris des équilles ? demanda l'homme intéressé. Combien ? où sont-elles ?

L'enfant souleva le couvercle d'un petit panier d'osier, et sous la clarté rougeoyante de l'âtre, fit voir frétillant encore avec un éclat d'argent, malgré le sable agglutiné çà et là sur une peau brillante, ces minuscules anguilles marines que l'on attrape en remuant le sable des plages avec un trident, aussitôt que le reflux les découvre.

— Neuf, dix, douze et trois quinze ! c'est tout ça ! fit l'homme d'un ton bourru accompagné d'un sourire moqueur. A trois, vous en avez pris quinze et vous vous faites attendre pour tant d'affaire ! Il y en a pour trois sous. C'est-à-dire qu'il y en a pour

rien du tout ; personne n'achète quinze équilles, ça ne vaut pas la peine d'être frit. Et encore demain matin, elles ne seront plus bonnes. Dis donc, hé ! Zéphyrine, prépare-les, fais-les frire, je vais les manger.

Les enfants, la mine allongée, se regardèrent, mais n'osèrent objecter une syllabe ; leur soupe avalée, ils se serrèrent sur la même paillasse ; par le bienfait de la fatigue amassée à courir tout le jour, pieds nus, cheveux au vent, sur la grève et parmi les rochers, à peine étendus, ils s'endormirent.

## II

Depuis trois années qu'au mariage légitime la Boissette avait substitué un faux ménage, la situation, ni pour son plaisir, ni pour ses intérêts, ne s'était améliorée. A la place de Boisset, le mari ivrogne et brutal, elle avait Mounier, l'amant brutal et ivrogne. L'arrangement s'était du reste conclu fort simplement

Boisset un jour avait déclaré à sa femme :

— T'as des accointances particulières et *infimes* avec Mounier; pas besoin de t'écrier... à preuve que dans le pays ils t'appellent *confusionnément*, la Mounière en égale fréquence comme la Boissette. Il ne s'agit pas de se fâcher... Je ne te trouve pas si ragoûtante, vu que tu te grises... moi aussi, je sais bien, mais l'embêtant c'est que c'est pas les mêmes jours; c'est avec Mounier que tu bois. Quand est-ce qu'il doit venir causer avec toi ?

— Ce soir si tu t'en vas ; si tu restes il ne viendra pas. J'ai toujours voulu qu'il n'arrivât rien entre vous, puisque vous êtes amis.

— Bon, c'est bon, il n'arrivera rien, puisque nous sommes amis jusqu'à la garce.

Et il n'était rien arrivé que ceci : Boisset de sang-froid était rentré pour surprendre Mounier sous son toit avec sa femme, et tranquillement il lui avait servi ce propos :

— Mounier, nous sommes amis, pas vrai ? pas moins que je pourrais du merlin que voilà t'assommer sur place sans que le juge me frise. N'aie pas peur. Je ne sais pas depuis quand tu t'arranges de ma femme. Elle a trois enfants ; lequel de nous trois pourrait jurer lequel de nous deux est le père de celui-ci,

de celui-là et de l'autre ? Moi, je ne veux pas le savoir. J'ai endossé ! c'est bon ; pour l'heure, il faut bien poser les choses. Tu as pris ma femme, c'est qu'elle te plaît, je te la laisse, mais avec l'arbre on prend les fruits, à toi les enfants, tu t'engages à les nourrir.

Mounier allait protester, et la Boissette s'avisait de témoigner de l'indignation :

— Pas de tapage ! cria Boisset, c'est à Mounier que je parle. Acceptes-tu en bonne amitié ?

Et comme l'autre hésitait, Boisset, balançant le merlin dans sa poigne, ajouta le second terme de l'alternative.

— Ou faut-il que je cogne du merlin ?

— Tope, dit Mounier, c'est entendu, mais décampe et ne reviens pas.

— C'est dit.

D'une poignée de main, les deux hommes cimentèrent le pacte. Et Boisset sortit. Il s'en alla de cabaret en cabaret, triomphant et riant, conter comme il avait refait Mounier à ceux qui la veille encore riaient de lui que Mounier trompait.

Et depuis, bien des fois, à l'occasion des enfants que Mounier nourrissait mal, à contre-cœur, excepté le dernier dont il s'attribuait sans incertitude la paternité, la Boissette avait vitupéré le pêcheur, et la scène tournait à l'aigre ; la femme invectivait l'homme et le menaçait — menace comique — du retour du mari ; l'homme s'échauffait, tapait sur la femme ; et la réconciliation s'opérait par le mystère d'une fiole d'eau-de-vie qu'ils vidaient ensemble jusqu'à perte de conscience.

Ce soir-là donc, toute la marmaille devenue sourde et muette par le sommeil, ils en étaient à lamper le café additionné d'eau-de-vie, — car si parfois ces Cauchois miséreux n'ont pas à manger, toujours ils trouvent à boire, — quand du carrefour une rumeur pénétra dans la ruelle, surprit les concubins.

— Ecoute ! Qu'est-ce qui se passe ? remarqua la Boissette la première.

La rumeur grossit, s'approcha, devint distincte, les voix se reconnaissaient et les paroles étaient perçues.

— Vous allez voir leurs têtes ! Ils ne s'attendent pas à ce débarras.

— Un débarras ! ce n'était pas un mauvais gars, il les laissait bien tranquilles.

— Elle le regrettera tout de même !

— C'est lui, qui sera bien ennuyé ! Va falloir qu'il l'épouse, puisque l'autre ne l'empêchera plus.

Mounier et Zéphyrine tendaient l'oreille.

— De qui est-ce qu'ils parlent ? demanda-t-il, la voix déjà pâteuse.

Les pas étaient venus tout près, tout près, ils s'étaient arrêtés devant la porte. Quelques secondes ce fut le silence ; les gens se taisaient comme pour respirer en attendant l'acte capital de leur entreprise.

L'un d'eux se décida et frappa un coup de poing dans la porte.

— C'est ici, c'est à nous qu'ils en ont, dit la Boissette, en se levant d'un mouvement prompt, mais prise par l'ivresse et par l'inquiétude, elle n'allait pas assurée, les jambes émusclées, et ne parvenait pas à gagner la porte.

— Ouvre, Mounier, ouvre, vois ce que c'est.

— On n'ouvre pas sans savoir, marmonnait le pêcheur articulant à peine.

Du dehors on l'interpellait.

— Ouvre, Mounier, ouvre la Mounière ; c'est une nouvelle qu'on apporte.

Mounier, défiant malgré l'obscurcissement de son intellect par les vapeurs d'alcool, répondait :

— Eh bien ! dites-la, votre nouvelle ; on verra si ça vaut qu'on ouvre.

Le colloque recommençait, se prolongeait ; alors du groupe extérieur une voix compatissante en apparence, railleuse au fond, cria lentement :

— La Boissette est veuve ! Tu peux t'endeuiller, la Boissette. Tu peux l'épouser, Mounier.

— Jésus, Seigneur ! Quoi ! il est mort ! En voilà de l'ennui ! gémit la Boissette.

— Sainte mère du bon Dieu ! envoyez-le au diable ! Il ne pouvait pas nous laisser tranquille ! tempêta Mounier dégrisé du coup.

Puis il se frappa le front, et rit d'un rire de bênet ; une idée lui avait surgi.

— C'est une farce ! C'est une farce ! ils se gaussent de nous.

Mais la Boissette avait fini par ouvrir, sans laisser toutefois entrer les gens venus en grand nombre.

— C'est une farce, répéta Mounier, en agitant l'index tendu de sa main droite en un geste de démenti au narrateur, c'est une farce

L'un d'eux parlementait avec elle, et confirmait la nouvelle.

— Je te dis qu'il est mort à Dieppe, écrasé entre le môle et le bateau, parce qu'il a manqué le pied en faisant la manœuvre à la rentrée dans le port.

— Et quand est-ce qu'il est mort ? interrogea la femme.

— A c'matin.

— Eh bien ! Que voulez-vous que j'y fasse !

— Hé ! c'est ton homme, le vrai, on te le rapporte !

— Me le rapporter ici, dans la maison ?

— Bien sûr !

— Ah ! moi, j'ai dit, il n'y rentrera pas vivant ! s'exclama Mounier. Il veut y rentrer mort, ça ne m'amuse pas davantage.

La Boissette réfléchissait. Voilà qui allait lui causer bien des tracas. Vraiment ce n'était pas raisonnable à Boisset, quand les accommodements avaient été si convenablement stipulés et observés, de bouleverser tout en se faisant aplatir contre un mur par son bateau.

— Pour un marin de la mer, c'est pas fort, faut en convenir.

Mounier jetait cette critique d'un air de suffisance et de dédain.

— Enfin, préparez-vous à le recevoir, dit un des messagers volontaires.

— Où est-il ? interrogea la Boissette, d'un ton dénotant une résolution arrêtée.

— A la salle de détention de la mairie.

— Eh bien ! qu'on l'y laisse, il ne se sauvera pas, conclut-elle avec un cynisme énergique.

Des oh ! ah ! ah ! éclatèrent dans le groupe. Elle comprit tout de suite qu'ils allaient lui jouer le tour de lui imposer le cadavre dans la maison. Astucieuse, elle trouva, pour pallier l'effet de sa révoltante réponse, cet argument et l'énonça d'un ton insinuant :

— A pareille heure ! la nuit, vous n'y pensez pas, entrer ici e mort, ça ferait mourir de peur m's éfants. Demain, demain

sans doute ce sera convenable... cette nuit, gardez-le... vous comprenez bien... à cause *ed's* éfants.

On se rendit à cette raison. Les gens retournèrent et se dispersèrent, non sans s'être égayés ou indignés en commentant, chacun selon la tournure de son esprit, les attitudes et les paroles de la veuve et de son amant.

## III

Au matin, la veuve n'avait plus de moyen dilatoire à opposer. Le maire avait ordonné le transfert du corps à son domicile légal.

Mounier, toute la nuit, avait entendu retentir dans sa cervelle la clameur ironique : « Tu peux l'épouser »; au lieu de dormir, il s'était gratté la tête. Il se souciait peu demonter la garde auprès de la dépouille du mari de sa maîtresse.

— Il est plus convenable que j'aille dehors, avait-il énoncé d'un ton plein du sentiment de la décence.

Il avait filé au bout du village, et s'était attablé dans un café borgne.

La Boissette avait réfléchi qu'il y avait des frais à supporter pour l'enterrement : d'argent, point au logis ! En eût-elle possédé, qu'elle eût jugé bien malheureux de l'enfouir en compagnie de cet homme qui, de son propre consentement, n'était plus son mari que de nom.

Elle récapitula les maisons où elle avait chance d'émouvoir quelque âme charitable et d'obtenir une aumône.

La saison des bains de mer commençait. Déjà bon nombre d'étrangers en villégiature apportaient sa proie annuelle à la rapacité des paysans normands.

Elle connaissait, pour y avoir offert du poisson à vendre, les villas et les chaumières habitées par les baigneurs, et les ressources et la largesse présumées de chacun d'eux. Elle eut vite fait d'organiser sa tournée.

Avant de partir, elle avertit ses enfants de la catastrophe survenue, leur montra, sur la civière où il reposait enveloppé d'une bâche en attendant d'être enseveli, le corps rigide de leur père, et leur recommanda de ne pas le quitter.

A peine fut-elle dehors que les enfants effrayés n'eurent qu'un

désir, s'enfuir, aller se cacher derrière les rochers. Toutefois la grande sœur, les yeux écarquillés par la curiosité et l'inquiétude de ce mystère étrange, l'anéantissement de la vie, les retint en leur disant d'un air grave :

— Restons, et venez dans un coin de la chambre, nous pleurerons, on doit pleurer quand *l'pé* est mort.

— C'est le même *pé*, à toi, à Clodomir et à Toto qui est mort ? demanda Télémaque pensif avant de pleurer.

— J'sais pas. J'crois que oui, répondit Joséphine.

— Celui qui était là hier et qui a mangé les équilles ? Ou l'autre qui était avant, un jour, et puis qui n'y a plus été ?

— Ce doit être celui qui n'y était plus.

Ayant ainsi résolu le problème, la fillette termina :

— Pleurons tout de même, puisque l'un ou l'autre, c'est un papa qui est mort.

Les premières démarches de la Boissette furent auprès du maire et du curé. Avant tout, il fallait se débarrasser au plus tôt de l'encombrement du mort. Elle gémit, elle cria, elle raisonna, et même ne raisonna pas si mal, invoquant l'hygiène et l'effet moral, également opposés à la conservation d'un cadavre jusqu'au lendemain dans l'unique pièce de l'habitation où déjà respiraient six personnes !... « Et ces petits, comment garder la nuit au milieu d'eux la dépouille de leur père, sans qu'ils soient malades de peur et de chagrin ! »

Elle sut persuader. Le maire autorisa l'enterrement pour le soir à cinq heures, le curé y consentit, et de ce fait la Boissette réalisa une économie : il n'y aurait point de messe.

— Et de plus, calcula-t-elle, à le garder la nuit, c'eût été la dépense d'un cierge.

Aux étrangers, locataires des villas, elle se présenta le dos courbé, comme sous l'énormité du poids de son deuil, la mine décomposée, des larmes plein les yeux, et des sanglots plein la gorge. Son histoire était de celles qui émeuvent, « son mari, un brave marin », mort d'accident, un affreux accident, quatre orphelins entre douze ans et dix-huit mois ; pas de ressource, pas un sou de réserve ! Comment cela se pourrait-il, quand chaque jour elle ne ramassait pas la somme suffisante pour la quantité de pain nécessaire ?

— Rien, rien, ma pauvre chère dame, je n'ai rien pour faire

seulement mettre en terre mon homme. De ce que votre charité me donnera, il ne me restera rien aux doigts, tout va partir en terre avec lui. Ça coûte, le cercueil, les porteurs et le service !

Et avec cette antienne, une prodigalité d'exclamations pieuses et de protestations de gratitude et de bénédiction.

De porte en porte, elle accomplit son chemin de mendicité, et sur le coup de midi, par pièces de cinq francs, de dix francs, de vingt francs, la Boissette avait recueilli cent soixante-quinze francs.

La dernière personne qu'elle avait sollicitée était une jeune femme élégante, délicate. Les petits yeux perçants de la normande remarquèrent tout de suite comme elle s'apitoyait, et comme elle se regardait, elle et le luxe qui l'entourait, avec un regard de reproche en songeant que tout près d'un tel bien-être sévissaient de telles détresses :

— Toi, pensa la Boissette, il faut que tu me donnes un peu plus gros.

Un louis facilement accordé lui suggéra d'en extorquer un autre, puis encouragée par la bonté de la bienfaitrice, elle geignit encore :

— Et penser, ma bonne dame, que pour ensevelir mon pauvre homme, je n'ai pas même un drap ; pas un morceau de toile, est-ce malheureux !

— Mais comment ferez-vous ? demanda la jeune femme, profondément troublée.

— On l'enveloppera dans un carré de voile, hélas ! faute de mieux. Ah ! nous sommes bien des pauvres gens, ah ! ma bonne dame, et braves et soigneux, et toujours en travail, *et tout !* Mais avec tant d'enfants et plus souvent des mauvaises pêches !... Pas un drap pour l'ensevelir !

— Attendez, s'écria la jeune femme.

Transportée d'une généreuse compassion, elle s'élança vers la lingerie, et rapporta elle-même, charge lourde pour ses bras frêles, une paire de grands draps neufs de bonne toile blanche.

— Tenez, dit-elle simple et apitoyée, que l'homme soit enseveli décemment. Je veux que pour son sommeil éternel il soit couché dans de beaux suaires.

La Boissette s'en revint au logis, pas mécontente. La quête était fructueuse, la mort du bonhomme avait ça de bon.

Elle serra l'argent dans une boîte au fond d'une armoire, et déposa les draps sur une chaise bancale. Puis se remémorant par ordre ce dont chacun l'avait gratifiée, afin de mesurer par là, ce que, à l'occasion, elle en pourrait encore tirer, elle se dit tout haut :

— Ils m'ont donné plus que je n'attendais. Bah ! s'ils le font c'est qu'ils le peuvent.

Réflexion judicieuse qui la débarrassa du fardeau de la reconnaissance.

C'était l'heure convenue où deux villageoises, membres de la confrérie de Marie Auxiliatrice des Veuves, feraient au défunt la toilette et l'ensevelissement.

Soudain la Boissette les quitta ; une idée avait lui dans son cerveau. Elle courait chez le curé, son discours lui pendait tout vif sur la langue.

— Monsieur le curé, j'ai eu beau demander et quémander, l'on ne m'a pas assez donné pour les frais du service. Vous ne vouliez pas me laisser secourir par la confrérie comme vivant dans le péché avec Mounier, mais à une femme qui a quatre enfants il fallait bien l'aide d'un homme, puisque Boisset était parti. Le voilà décédé, Monsieur le curé, nous allons sortir du péché, et rentrer dans le mariage. Aidez-moi, faites-moi quitte des frais de service, je vous promets que Mounier et moi nous cesserons le scandale et nous nous marierons.

Le curé consentit.

— Autant de gagné, marmotta Zéphyrine, hors du presbytère Mon vieux Boisset, tu m'aurais coûté plus cher à empailler.

Mais à peine eût-elle le pied sur le seuil de son logis qu'elle s'écria, les bras jetés au ciel dans un mouvement de surprise et de farouche humeur.

— Hé ! là ! Hé !... *C'est-y* que vous allez *li* mettre mes beaux draps neufs ?

Les ensevelisseuses, en effet, disposaient dans la bière les draps donnés.

D'un geste prompt, Zéphyrine les enleva, les roula, les précipita dans l'armoire, puis, du grabat où elle cohabitait avec Mounier, elle arracha un drap sale et troué.

— Voilà qui est bien assez bon pour pourrir avec la pourriture, dit-elle cynique et rapace.

Tandis que les femmes de la confrérie achevaient leur funèbre

besogne, la Boissette sortit une fois encore, alla parler à l'oreille à une voisine de mine futée, lui posa trois pièces de cinq francs dans la main.

— Tu me rendras compte et tu seras du repas, fais pour que ce soit prêt au retour ; rattrape Mounier.

Elle le rattrapa ; ce qu'elle lui dit l'intéressa ; il ne se fit pas prier pour revenir.

L'enterrement fini, la Boissette, suivie de ses trois plus grands enfants, traversa le village avec l'apparence du plus morne accablement.

Dans la petite maison de la ruelle des Poissonniers, le feu flambait dans l'âtre. Mounier, à croupetons sur une chaise basse, surveillait, tout en fumant sa pipe, la cuisson d'un gigot à la broche; la voisine dressait le couvert.

— Dis donc, fit-elle à Zéphyrine, entrant, je n'ai pas trouvé de nappe, j'ai étendu cette pièce de toile en quatre épaisseurs.

C'était un des draps donnés pour servir de linceul à Boisset.

Peu après, la veuve, Mounier, la voisine et les enfants s'attablaient. On mangea ferme, on but du vin à grands verres ; une bouteille d'eau-de-vie fut à demi vidée au milieu du repas entre deux tranches de gigot : n'est-ce pas dans les grands jours qu'il sied de se conformer aux vieilles traditions ? Celle du « trou normand », à ce qu'il leur parut, s'imposait.

Mounier, émoustillé, et riant comme de la plus belle invention, avait versé de l'eau-de-vie aux enfants, et les excitait à vider leur verre.

— Hé ! Télémaque, un coup à la santé de ton père qui n'en a plus besoin.

Vers huit heures, les bouteilles vides s'entre-choquaient sur la table secouée par les balancements du trio ivre. Trois coups frappés à la porte restèrent sans réponse, le curé entra ; il apportait des consolations et des exhortations à la veuve.

Il recula d'indignation et de dégoût, et du seuil il leur jeta, par l'ordre de sa conscience, un blâme très proche de l'anathème.

— Ben quoi ! ben quoi ! bafouilla Zéphyrine à qui restait une vague perception, si ce n'est pas les jours de malheur qu'on se console, quand est-ce que ce sera ?

Tous trois, Mounier, la voisine et la Boissette se dégourdirent un moment de l'ivresse progressivement stupéfiante, en mitrail-

lant de grossières plaisanteries le curé qui se mêlait d'empêcher les pauvres gens de boire et de manger, comme s'il n'était qu'aux riches droit de godailler après l'enterrement d'un parent.

Et l'on vida une fois de plus les petits verres.

Mounier d'un œil sournois guettait l'abrutissement alcoolique des femmes. La voisine se renversa sur le dossier de sa chaise, rigide, les bras inertes et ballants, puis peu à peu glissa, glissa et s'en fut s'étendre sous la table ; sa tête, en tombant sur le sol briqueté rendit un son de calebasse heurtée.

Zéphyrine s'assoupit à son tour, ployée en deux sur son siège, les bras croisés sur la poitrine, la tête entre les jambes et plus basse que les genoux.

C'est le moment qu'attendait Mounier ; l'idée fixe de son dessein préconçu lui avait conservé une sorte de lucidité. Il se leva, alla titubant à l'armoire, s'empara de la boîte contenant la quête de la Boissette, en vida les pièces d'or et d'argent, et les enfouit dans la ceinture doublée de cuir de son pantalon.

Puis goguenard, il secoua par les épaules la Boissette, insensible, et lui cria, répétant à peu près la phrase du matin :

— Tu sais, le jour qu'on enterre ton mari, tout de même, il est plus convenable que je ne couche pas ici.

Il sortit en poussant un « ouf » de libération, s'éloigna dans la direction de Dieppe ; et de son bâton, tout le long de la route, il cognait les arbres, répétant à chacun, avec cette obstination comique des ivrognes, la pensée qui le hantait : « La Boissette, ton mari est mort ; tiens, toi, Mounier, tu peux l'épouser ! »

Et il ne revint jamais.

PONTSEVREZ.

# Les Progrès de l'Aviation

## en 1909

La campagne d'aviation de 1910 entre en plein développement et déjà s'annonce comme devant être presque uniquement sportive, c'est-à-dire qu'elle n'offrira pas l'intérêt de celles de 1908 et de 1909. La campagne de 1908, que nous avons relatée dans cette revue (1), a démontré aux nations surprises et ravies que le navire aérien n'est plus une conception romanesque ; celle de 1909, dont nous allons entretenir le lecteur, s'est caractérisée, non plus par les progrès techniques, qui sont demeurés stationnaires, ainsi que nous l'avions fait prévoir, mais par l'élan social. Pour le public renseigné superficiellement par les quotidiens, elle se résume en une multitude de vols, couronnés par des prouesses remarquables, comme celle de la traversée de la Manche par Blériot ou comme celle du comte de Lambert au-dessus de Paris, ou en des spectacles captivants comme

(1) Voir la *Grande Revue* des 10 avril 1908, 10 et 25 juin 1909.

ceux de Bétheny ou de Juvisy. Pour un observateur attentif elle manifeste, à côté des faits sensationnels, des apports considérables de capitaux, la fondation de grosses entreprises financières, la création d'écoles, la constitution de sociétés, l'éclosion de projets de toute nature, bref une telle diversité et une telle quantité d'efforts que les techniciens eux-mêmes ont quelque peine à les classer et à en déterminer toute l'importance.

Que nous présage ce mouvement pour l'avenir? Quelle peut en être la portée? Pour le savoir, nous allons chercher à en démêler les évènements principaux, à les coordonner et à en apprécier les effets.

*
* *

*Les appareils.* — Nous ne nous attarderons pas à l'historique des faits sur lesquels les quotidiens ont fourni d'amples renseignements, nous passerons à l'examen sommaire des différents appareils mis en présence et nous en ferons ressortir les caractéristiques pour permettre au lecteur de savoir ce que vaut au juste l'aéroplane actuel.

Les appareils qui ont été utilisés présentent entre eux une telle diversité de forme, de poids et de surface qu'il est difficile de les classer. Il est courant de se baser sur la forme et de les subdiviser en monoplans et biplans. La plupart des techniciens considèrent cette distinction comme sans valeur; M. Saulnier, en particulier, estime qu'il peut y avoir plus de différence entre deux monoplans qu'entre un monoplan et un multiplan, et qu'à Bétheny « Pauhlan et Latham traçaient tous deux, dans le ciel, des trajectoires également rectilignes avec des appareils de systèmes opposés pour le public, quoique de même forme pour l'analyste ».

Ces ingénieurs pensent avec raison que la façon dont se comportent la stabilité et la vitesse d'un aéroplane doit être examinée avant toutes choses, ce qui conduit à étudier dans l'appareil le jeu des principales forces : la résistance de l'air et le poids, et finalement les positions du centre de gravité et du point d'équilibre ou point d'application des forces issues de la translation. Néanmoins il nous semble qu'on néglige un troisième élément, qui mériterait d'être pris en considération à l'égal des autres, si on veut bien envisager l'aéroplane dans sa conception idéale, c'est-à-dire complète, sans s'arrêter aux appareils transitoires du moment,

bons seulement pour les hommes de sport; nous voulons parler du centre de figure.

Il est probable, en effet, que les modèles rudimentaires à peine flexibles que nous avons vus jusqu'ici n'ont pas d'avenir; ils s'adaptent mal à l'air, élément mobile et souple, qui exige l'élasticité. Il faudra, pour les adapter au milieu, rendre les ailes plus complexes et leur permettre de se déformer automatiquement; il faudra faire plus de mécanique rationnelle et moins d'empirisme; alors les propriétés géométriques de la figure prendront une importance qui n'apparaît pas actuellement, et les types à forme discontinue, comme les multiplans, continueront à s'opposer aux types à forme continue comme les monoplans.

Donc, nous pouvons conserver la classification admise par le public, qui, si elle n'est pas rigoureuse, peut se défendre et a le mérite d'être courante. En la complétant par l'étude des positions relatives du centre de gravité et du point d'équilibre, on est conduit à distinguer quatre types d'appareils: les Wright et les Voisin (1), genre multiplan, d'une part; les Antoinette et les Blériot, genre monoplan, d'autre part.

Les deux premiers (2) diffèrent en ce que le Voisin emploie un stabilisateur arrière et des cloisons verticales, tandis que le Wright combine l'action du gouvernail de profondeur avec celle des plans fixes à l'avant et rétablit son équilibre latéral par le gauchissement. Le premier est plus lourd, mais il est plus facile à conduire et il donne un vol droit, le second tangue légèrement à cause de son instabilité, mais son hélice donne un meilleur rendement et sa résistance à l'avancement est beaucoup plus faible. Notons toutefois qu'il a les plus graves accidents à son actif (Orville, Lefebvre, Calderara).

L'Antoinette et le Blériot n° XII placent tous deux l'hélice à l'avant, les gouvernails à l'arrière, et assurent leur stabilité latérale par le gauchissement ou par le mouvement d'ailerons articulés à l'extrémité et à l'arrière des ailes; mais ils diffèrent essentiellement par la position du centre de gravité. Dans le Blériot ce point est suspendu au-dessous du centre de sustentation et réalise ainsi une

(1) En 1910 le Farman s'est substitué au Voisin comme importance. Il dérive d'ailleurs de celui-ci, mais il remplace la cloison verticale par les ailerons pour assurer la stabilité latérale.

(2) Voir la *Grande Revue* de juin 1909.

forte stabilité transversale, tandis que dans l'Antoinette il est confondu avec lui; dans ce cas la conduite devient plus délicate, mais l'appareil est plus mobile.

Voici quelques chiffres (1) destinés à préciser ces appareils et à faire ressortir leurs différences.

| | Voisin | Wright | Antoinette | Blériot |
|---|---|---|---|---|
| Poids sans pilote..... | 430 kg | 400 | 450 | 400 |
| Surface des ailes..... | 40 mq | 50 | 34 | 22 |
| Envergure ..... | 10 m. | 12 50 | 14 80 | 10 |
| Largeur de l'aile..... | 2 m. | 2 | 2 50 | 2 20 |
| Longueur de l'appareil..... | 10 m. 50 | 9 | 10 20 | 10 |
| Diamètre de l'hélice..... | 2 m. 30 | 2 30 | 2 20 | 2 80 |
| Pas de l'hélice..... | 1 m. 40 | 3 75 | 1 30 | 3 |
| Nombre de tours de l'hélice... | 1.200 | 420 | 1.200 | 600 |
| Force du moteur..... | 50 HP | 30 | 55 | 60 |
| Vitesse ..... | 56 kil.à l'h. | 76 | 71 | 79 |

On peut voir, d'après ce tableau, que les nombres diffèrent assez peu les uns des autres, sauf pour les hélices, dont le pas et la vitesse varient du double. Cela tient à l'incertitude qui règne au sujet de cet instrument dont le problème, en dépit des nombreuses publications et recherches faites jusqu'à ce jour, demeure le plus compliqué et le plus mal résolu.

Les appareils qui ont figuré dans les concours et qui ont donné lieu aux principales expériences dérivent de ces quatre aéroplanes types, cependant on en a expérimenté ou exposé quelques autres assez curieux, comme la « Demoiselle » de Santos-Dumont, remarquable par sa simplicité et sa légèreté. C'est un minuscule monoplan, ne pesant que 120 kg, sans pilote, avec 5 mètres d'envergure sur 2 de profondeur, ce qui donne une surface portante de 10 mq. seulement. Un empennage cruciforme et monté sur cardan est placé à l'extrémité arrière de la nacelle et permet par son extrême mobilité de remplacer tous les gouvernails, tout en maintenant l'équilibre. La stabilité est assurée par la forme en V des ailes et surtout par l'abaissement du centre de gravité au-dessous du point de sustentation de 1 mètre. Pour déverser latéralement l'appareil il faudrait que le vent puisse surmonter le poids total de l'appareil, 170 kg., au bout d'un bras de levier de 1 m., chose impossible.

Avec ce type réduit d'aéroplane, que les meilleurs pilotes ju-

(2) Aérophile (1er novembre 1909).

geaient incapable de tenir un vol prolongé, Santos-Dumont franchissait, le 13 septembre, une distance de 8 kilom. en 5 minutes, faisant du 96 à l'heure. Il employait un moteur Darracq de 30 chevaux.

D'autres appareils excentriques ont figuré au Salon de l'Aéronautique, parmi lesquels on peut citer le multiplan de Dion-Bouton, composé de 10 plans sustentateurs, étagés en forme de V, articulés en leur milieu et susceptibles d'être inclinés symétriquement par rapport à l'axe vertical de l'appareil, de sorte que la surface projetée, et par conséquent le point d'appui, varie plus ou moins; on assure ainsi l'équilibre latéral et on peut rendre la vitesse de la descente très lente. Un équilibreur composé de 3 plans est à l'avant, tandis que le gouvernail de direction est à l'arrière. L'envergure est de 12 m. et la surface totale de la voilure est de 62 mq.

L'autoplan Aimé et Salmson, par la forme curieuse de ses ailes doubles, attirait les visiteurs. L'une des deux, incurvée en demi-cercle de manière à recevoir le vent de 2 hélices latérales, doit, dans l'idée du constructeur, alléger l'appareil, grâce à la pression produite (?).

L'hélicoptère Vuiton Haber, un des rares appareils à hélices sustentatrices, comportait essentiellement 2 grandes hélices horizontales à la partie supérieure et une hélice sustentatrice.

Enfin, pour terminer la description des appareils basés sur un principe spécial, il ne nous reste plus qu'à parler de l'aéroplane de Givaudan et du gyroptère Davidson. Le premier est formé de deux tambours concentriques à cloisons multiples, placés aux deux extrémités de la poutre armée servant de nacelle; celui de tête est mobile en tous sens; il constitue la surface portante et donne la direction; l'autre sert de queue. Le gyroptère est un énorme appareil de 22 m. d'envergure et de 20 m. de longueur; ses deux ailes, dont l'aspect est singulier, affectent la forme d'un parapluie, constituée par des lames en bois dirigées suivant les rayons. La rotation des ailes assure la sustentation et leur inclinaison donne la direction. Une explosion de la chaudière détruisit le gyroptère au moment où il commençait à s'enlever.

Tels sont les appareils qui ont été construits, expérimentés ou présentés en 1909. Ils sont bien connus de ceux qui suivent depuis longtemps les progrès de l'aviation; ils sont le fruit de travaux antérieurs. Car, en réalité, tout l'effort des aviateurs s'est porté, cette

année, vers le vol utilitaire et réalisateur : aucun principe nouveau, aucun appareil original n'a été mis à jour. Bien plus, non seulement les inventeurs n'ont rien produit, mais les constructeurs eux-mêmes se sont arrêtés dans leurs recherches pour se laisser absorber par les concours et le côté commercial.

Il semblerait même, à en juger par les revues spéciales, que les appareils actuels constituent le type définitif d'aéroplane; ils sont analysés, discutés à l'exclusion de tout autre conception, comme s'il n'y avait plus rien à prévoir. C'est une conséquence de l'esprit

positif qui manque d'imagination et ne veut rien voir au delà du moment, car il faut bien admettre que les machines volantes du présent ne sont que des instruments de sport et rien autre; elles ne sont pas pratiques, car elles manquent du confort et de la sécurité qui sont nécessaires pour tout transport de passagers.

Est-il besoin de rappeler que ces appareils ne fonctionnent plus, dès que le vent dépasse 10 ou 12 m. à la seconde, qu'ils sont sensibles aux remous aériens, que leur équilibre reste soumis à l'adresse du pilote et que leur atterrissage est toujours délicat?

Ce sont autant de difficultés qu'il faut vaincre, si l'on veut que

l'aviation devienne ce qu'elle peut et doit être : un moyen de locomotion pour le public. Quelque lointaine que puisse paraître la solution de ce problème, il convient de s'en préoccuper et de ne pas s'attarder aux appareils transitoires que nous voyons.

Est-il admissible qu'un « plus lourd que l'air » ne puisse, en vertu de son principe, surmonter des courants aériens de 10 m. et qu'il reste soumis aux remous et aux caprices du vent comme un dirigeable? Les aviateurs ne seraient pas en peine de remédier à ce défaut, s'ils faisaient moins d'empirisme et posaient nettement le problème. Il suffirait par exemple que les ailes se déforment automatiquement et synchroniquement, suivant certaines propriétés géométriques, pour qu'elles absorbent en quelque sorte les variations du vent et que l'équilibre se maintienne de lui-même. Il suffit encore que ces ailes se décomposent en plans secondaires ou ailerons mobiles, s'ouvrant sous des pressions convenables pour laisser passer le trop-plein de l'air ou pour diminuer les résistances nuisibles. Nous n'insisterons pas sur ces points de vue que nous avons développés dans un article précédent. Quelques auteurs cependant commencent à entrer dans cette voie, quoique timidement. M. D'Amans, dans son étude sur « les meilleures formes d'aéroplanes » (*L'Automobile*, n° 318) préconise l'emploi de formes ondulées avec surface élastique et variation du creux de l'aile, ainsi que les mouvements partiels de l'aile ou de l'extrémité de l'aile pour modifier la valeur et la direction de la résistence aérienne. C'est le commencement d'un nouvel ordre d'idées heureux pour l'avenir .

D'autre part, on ne se préoccupe pas assez de mieux utiliser l'hélice. Elle est en quelque sorte l'âme de l'aéroplane; alors que l'aile est passive et subit l'action de l'air, l'hélice est active et domine le courant aérien. On s'attache uniquement à l'hélice propulsive et on néglige l'hélice sustentatrice. Il est vrai que quelques ingénieurs comme M. Drzewiecki, qui s'est spécialisé dans la théorie générale des propulseurs hélicoïdaux, prétend même démontrer par le calcul (*Aérophile*, n° 5) qu'il est impossible de se soutenir par son moyen. Mais s'il convient d'être très prudent dans l'emploi des formules de physique ou de mécanique appliquée, toujours incomplètes et dérivant souvent de l'hypothèse, surtout pour l'écoulement des fluides, il devient téméraire de tirer des conclusions précises lorsqu'il s'agit du problème si mal connu des hélices. M. Bréguet en a donné la meilleure preuve en s'enlevant verticalement avec son

hélicoptère, et réduisant par là à néant les conclusions de M. Drzewiecki (1).

Il faut prendre la question dans son ensemble et non par ses détails. Un système complet peut toujours se ramener à 3 plans de coordonnées; si nous remarquons que l'hélice propulsive se meut dans un plan perpendiculaire à l'axe de translation, que l'hélice sustentative tourne dans le plan horizontal, nous sommes conduits à admettre non seulement ces deux types d'hélices, mais encore à concevoir un troisième genre inconnu jusqu'ici des ingénieurs et tournant dans le troisième plan de coordonnée, c'est-à-dire vertical et parallèle à l'axe de translation. Quel rôle jouerait cette hélice ? Il est probable qu'elle compléterait l'action des deux autres en régularisant les courants d'air produits, et assurant l'équilibre latéral.

Comme nouvelle conséquence cela fait présumer que les futurs aéroplanes de transport, qui devront avoir une grande envergure, comporteront, au lieu d'une seule hélice, un système combiné d'hélices à action mutuelle. Tandis que l'hélice isolée reçoit l'air d'une manière quelconque et travaille mal, des hélices, en agissant l'une sur l'autre, peuvent opérer dans des conditions déterminées et améliorer leur rendement. Il est à prévoir que par leur jeu réciproque, elles pourront régulariser le courant aérien et le conduire de manière à diminuer leur recul et à augmenter le point d'appui, soit par une condensation, soit peut-être par la création de tourbillons. Quoi qu'il en soit, la combinaison des hélices réservera bien des surprises dans l'avenir, et il serait à souhaiter que des essais soient entrepris dès maintenant dans cet ordre d'idées, si l'on veut vaincre les difficultés de départ et d'atterrissage, les vents irréguliers ou violents, et le capotage ou le cabrage des appareils.

Le seul progrès technique à noter dans l'année concerne les moteurs d'aviation. Un certain nombre de maisons ont cherché l'adaptation du moteur d'automobile à l'aviation, en lui donnant les qualités requises : légèreté et régularité. En général on a supprimé le volant et réalisé le même effet par le jeu combiné des pistons. Le moteur Gnôme, le plus intéressant de ceux qui ont été utilisés, obtient ce résultat d'une autre manière. Il offre la particularité

(1) A signaler les remarquables expériences de M. Flamm à Charlottenbourg sur l'action des hélices et une étude originale de M. Rabbeno dans la *Technique aéronautique* de janvier et février sur la théorie synthétique de l'hélice propulsive.

d'avoir, à l'inverse des autres moteurs, le piston et l'arbre fixes, tandis que les cylindres sont mobiles et entraînent avec eux une hélice fixée directement sur le carter. De cette façon, ils font volant et se refroidissent pendant leur mouvement de rotation, mais leur graissage est difficile et leur construction doit être très soignée, pour vaincre les effets produits par la force centrifuge due à leur énorme vitesse (1.000 tours à la minute). Ce moteur fonctionne avec beaucoup de régularité.

Cette adaptation du moteur d'automobile à l'aviation était à prévoir, mais il n'y faut voir qu'un progrès relatif, car le moteur à explosion paraît trop capricieux et trop brutal pour convenir à l'aéroplane. La plupart des ratés d'expérience, comme dans les deux tentatives de franchissement de la Manche par Latham, sont dus à des pannes de moteur. D'ailleurs, chaque mode de locomotion possède un moteur approprié; le chemin de fer a la machine à vapeur robuste et simple, le tramway a l'électricité souple et propre à la circulation des villes, la bicyclette a le moteur humain et l'automobile a le moteur à explosion puissant et rapide. Il en sera sans doute de même pour l'aviation, lorsqu'elle sera vraiment au point.

Quel sera ce type de moteur? Il est difficile de le prévoir. Cependant, par suite de la nécessité d'emporter le moins possible de combustible et d'approprier l'aéroplane à son élément, il est probable qu'on empruntera à l'air lui-même la force motrice nécessaire, ce qui pourra se faire par exemple en captant une partie des calories qu'il renferme par l'abaissement de sa température. On obtiendrait alors un moteur à air liquide, ou à acide carbonique, plus généralement un moteur thermique, dont le soleil serait le producteur d'énergie.

*
* *

*Les laboratoires.* — Nous allons maintenant quitter l'étude directe de l'aviation, pour passer en revue toute une série d'efforts, tentés pour la navigation aérienne, non moins intéressants que les précédents, quoique passés sous silence la plupart du temps par les journaux, soucieux seulement des faits sensationnels. Cependant les réalisations pratiques que nous venons d'analyser ont d'abord procédé de la théorie. La création d'un appareil susceptible de voler résulte évidemment du génie de son auteur et du sens d'appropriation plus ou moins juste qu'il possède entre l'engin qu'il construit

et le milieu auquel il le destine. C'est affaire d'intuition; mais celle-ci n'est jamais qu'une application inconsciente des principes de la mécanique spéciale à laquelle s'adresse l'inventeur; plus il possède de renseignements et de données scientifiques, plus il diminue ses tâtonnements et facilite la mise au point de ses appareils.

C'est le propre des laboratoires et des instituts de fournir à l'inventeur comme au constructeur les éléments scientifiques qui lui seront nécessaires.

Le plus important des établissements susceptibles de faire de l'aérodynamique une véritable science, est l'institut de Koutchino, près de Moscou, qui a été fondé en 1904. Il est dû à la générosité d'un savant, M. Rabouchinsky, qui lui a déjà affecté une somme annuelle de 36.000 roubles. Le programme des études comporte trois grandes sections : études sur la résistance de l'air, sur ses applications pratiques et sur l'exploration des hautes régions de l'atmosphère.

En particulier on a étudié les différents types de sustentateurs que M. Rabouchinsky ramène à 4 groupes : l'aviron (rame, roues aériennes, etc.), l'hélice (comprenant dans cette catégorie l'aile de l'aéroplane qui est une aile d'hélice dont le centre est à l'infini), la pompe centrifuge (sustentation par détente et dépression de l'air), la girouette (gyroptère, plans tournants, etc.). Les résultats, très intéressants, obtenus par cet établissement depuis sa fondation, sont consignés dans des tableaux qui figurent dans le bulletin de l'Institut.

La France a vu à son tour l'éclosion de plusieurs laboratoires cette année. Signalons d'abord celui du Conservatoire des Arts et Métiers, auquel on doit déjà quelques travaux fort intéressants. Toute personne (industriel, commerçant ou ingénieur), peut recourir à ce laboratoire sur simple demande et moyennant paiement des taxes élaborées par la Commission technique du Conservatoire, pour y faire des essais d'appareils de propulsion mécanique, d'hélices, de moteurs thermiques et de matériaux entrant dans la construction des appareils d'aviation.

Deux autres laboratoires d'essai ont été fondés, l'un en avril par l'Aéro-Club, l'autre en juin par la Ligue aérienne de l'Est. Ce dernier est annexé à l'Institut de physique de Nancy et est en plein fonctionnement.

A côté des travaux réalisés dans les laboratoires outillés par

un personnel spécial, il faut mentionner les recherches plus méritantes et souvent non moins remarquables de savants isolés, comme celles de M. Rateau, à qui on doit une théorie intéressante sur les hélices et l'établissement de données sur l'écoulement des fluides le long des surfaces.

***

*Les Ecoles.* — Il ne suffit pas de créer une science, il faut la faire connaître et faciliter son développement en instruisant les chercheurs de bonne volonté et rassemblant les documents épars. D'autre part, quelque réserve qu'on puisse faire sur l'avenir de la navigation aérienne, on ne peut manquer de prévoir qu'elle sera l'origine d'une industrie formidable, nécessitant des ingénieurs spéciaux qu'il importe de former dès maintenant. Et si le lecteur doute de notre affirmation, il lui suffira, pour partager notre opinion, de se transporter à Louvercy-Aviation, près du camp de Châlons, et de constater qu'une ville industrielle s'élève en ce moment, à un endroit où il n'y avait rien il y a deux ans, avec une rapidité comparable à celle qui a présidé à la formation des villes américaines. Cet avenir de l'industrie aéronautique a été si bien admis en Europe, qu'on a fondé des écoles un peu partout.

En Angleterre, l'Aerial league s'occupe, depuis le mois de juin 1909, de réunir un capital de 3 millions destiné à la fondation d'un collège national d'aéronautique.

En Allemagne, on organise de tous côtés des cours d'aéronautique et on a fondé un certain nombre d'écoles dont la plus importante est celle de Friedrichshafen. Cette dernière est commandée par un général de division ; les études y durent trois années et ont pour but de fournir un corps d'aérostiers et d'aviateurs parfaitement exercés.

Il eût été regrettable que la France, qui tient la tête au point de vue des inventions et des expériences de la locomotion aérienne, fût restée en arrière des autres nations. S'il lui eût fallu attendre le même effort gouvernemental qu'en Allemagne, elle eût risqué de voir l'étranger prendre sur elle l'avance par la qualité des appareils et l'expérience des hommes appelés à s'en servir. Heureusement, grâce à l'initiative du commandant Roche, une école technique d'aéronautique a été fondée à Paris. Cet établissement est placé sous la présidence de M. Doumer ; il n'a reçu aucune subvention du gouvernement et est dû aux ressources personnelles du commandant

Roche. Il est parfaitement conçu, car non seulement il donne un enseignement complet et supérieur sur tout ce qui concerne les ballons, les aéroplanes et les moteurs, mais encore il développe suffisamment les branches annexes pour ouvrir des débouchés variés aux élèves. C'est ainsi qu'un cours est professé sur les machines et établissements frigorifiques, dont l'importance croît journellement et pour lesquels il n'y a pas en Europe d'enseignement spécial.

Notons que ce rapprochement entre l'étude du froid et de l'aéro-

nautique semblera moins surprenant plus tard, si, comme nous l'avons fait remarquer, le véritable moteur d'aviation doit dériver de l'utilisation de la chaleur atmosphérique, soit par la liquéfaction de l'air, soit par celle de l'acide carbonique ou par tout procédé analogue.

Le corps enseignant de l'école est pris parmi les ingénieurs les plus compétents sur la branche professée. Il y a trois professeurs titulaires et une dizaine de conférenciers. Les auditeurs libres sont admis.

Cette école, grâce au sens pratique qui a présidé à son organisation, et à l'enthousiasme de la jeunesse actuelle pour l'aviation, ne pouvait manquer d'appeler le succès. Dès cette année, il s'est présenté 180 candidats, dont 110 ont été reçus et comptent parmi eux une quarantaine d'élèves des premières écoles d'Europe.

Enfin, pour terminer la question de l'enseignement aéronautique, signalons le don de 700.000 francs fait par M. Zaharoff, de nationalité hellénique, à l'Université de Paris, pour la fondation d'une chaire d'aviation à la Faculté des Sciences. M. Marchis en est le titulaire.

*
* *

*Les publications.* — L'instruction n'est pas seulement donnée par les écoles, mais aussi par les publications; les unes s'adressent à l'individu, les autres à la masse. Par les publications on peut apprécier dans une certaine mesure l'intérêt que le public porte aux questions qu'elles traitent. Or, il y a quelques années, on trouvait à peine dans le monde une demi-douzaine de bulletins ou d'ouvrages sur la navigation aérienne; à l'heure actuelle, on compte une quarantaine de journaux ou revues : chaque numéro de la *Revue encyclopédique de l'aviation* résume tous les mois la matière de 147 journaux et relate la prise d'une cinquantaine de brevets. Il paraît deux à trois ouvrages sur l'aviation par semaine, et le catalogue de la seule librairie aéronautique présente une soixantaine de livres marquants sur ce sujet. Ajoutons qu'à côté de ces traités spéciaux, il n'est pas un magazine, pas un journal qui ne publie de temps à autre une étude sur la locomotion aérienne.

*
* *

*Les Sociétés.* — Le public ne s'est pas contenté de manifester l'intérêt intellectuel qu'il portait à l'aviation en donnant la vie à une multitude de publications, il a montré qu'il voulait l'aider dans la mesure de ses moyens personnels, voire même l'exploiter par la donation de prix et la fondation de sociétés. L'année dernière, on comptait à peine quelques groupes aéronautiques à côté de l'Aéro-Club qui remonte à plus de dix-huit ans. En 1909, on a vu naître de tous côtés des clubs et des sociétés créées en vue de propager et d'exploiter l'aviation, parmi lesquels nous pouvons citer entre autres

en Europe l'Aéro-Club du Hainaut, qui a son siège à Mons et date du mois d'avril ; l'Associacion de locomocion aero, fondée à Barcelone en même temps ; la Société aéronautique danoise, qui compte parmi ses membres de hautes personnalités politiques et scientifiques du Danemark ; la Société aéronautique Meudon Belge, qui dispose d'un capital de 250.000 francs.

En France, on a constitué : en mai la Société générale d'aérolocomotion, visant la mise en valeur des brevets, la fabrication, le commerce et l'exploitation de tous les procédés concernant la navigation aérienne; la Compagnie générale de Navigation aérienne, créée par M. Lazare Weiler, qui poursuit le même but ; en octobre le Club aéronautique de Versailles, pour divulguer le goût de l'aviation chez les jeunes gens en leur faisant des conférences, et leur donnant des facilités pour construire des modèles et visiter des expositions.

Bref, l'Aéro-Club compte actuellement plus de 22 sociétés françaises affiliées à elle et bénéficiant de ses avantages. Tous ces groupes sont de formation trop récente pour qu'on puisse prévoir leur avenir, il suffit pour l'instant de constater leur multiplicité.

*
* *

*Les prix.* — L'énumération des prix donnés aux aviateurs serait fastidieuse, notons seulement qu'en avril ceux-ci pouvaient gagner une somme de 650.000 francs répartie en 56 prix de toute nature, auxquels il faut ajouter le prix Osiris de 100.000 francs, dont la moitié a été donnée cette année à l'aviation, et tous les prix des concours.

Les prix sont d'une incontestable utilité, ils sont même nécessaires, mais ils ne rendent de réels services que s'ils sont judicieux. Nous verrons à propos des prix de concours, sur lesquels nous reviendrons en parlant des sociétés d'exploitation, que leurs effets ne sont pas toujours heureux. Il importe que leur répartition soit faite avec à-propos entre une très grande variété de questions. Le fait de pouvoir voler d'un point à un autre est devenu secondaire à l'heure actuelle, les prix donnés à la vitesse ou au meilleur rendement et surtout à l'immobilité pourraient rendre de meilleurs services. Il faut en outre pouvoir aider les inventeurs dans leurs recherches, car un appareil à ses débuts nécessite un certain nombre d'expériences coûteuses, et, faute de ressources, d'excellentes créations peuvent ne jamais pouvoir être réalisées.

***

*Les Apports des Pouvoirs publics.* — Par ses qualités de vitesse et d'économie, la navigation aérienne, lorsqu'elle sera en pleine éclosion, ne manquera pas de révolutionner d'une façon heureuse les Sociétés modernes. Donc les gouvernements, qui représentent l'intérêt général, devraient apporter à son développement le secours le plus efficace.

Quelques-uns s'en sont préoccupés, mais avec une timidité regrettable. Cependant, aux Etats-Unis, la Chambre a voté au commencement de l'année un crédit supplémentaire au budget de la guerre pour expériences aéronautiques.

En France, on avait voté en 1908 un crédit de 100.000 francs pour la navigation aérienne dont la majeure partie a été répartie entre les trois principales sociétés françaises parmi celles que nous avons énumérées, et actuellement on étudie l'organisation dans l'armée d'établissements de construction et d'expérience pour les aéroplanes.

Voici d'ailleurs, d'après le War Office, quel avait été le budget consacré en 1908, par les différentes puissances à la navigation aérienne.

| | |
|---|---|
| Allemagne | 9.967.000 |
| France | 1.192.000 |
| Angleterre | 140.000 |
| Autriche | 137.000 |

Soit un peu plus de un million pour la France, et près de 10 millions pour l'Allemagne; les chiffres sont éloquents et se passent de commentaires (1).

***

*Les Expositions.* — Il était à prévoir que l'intérêt manifesté par le public pour les publications devait se retrouver plus vif pour les expositions et les spectacles, qui illustrent le livre et le complètent par une leçon de choses. Effectivement, celles-ci ont surgi de tous côtés.

On a eu, en procédant par ordre de date, le concours d'appareils réduits organisé le 20 juin par l'Académie aéronautique de France

(1) Une partie des millions allemands ont sombré dans les catastrophes des Zeppelin.

à Paris; l'exposition de Francfort, ouverte le 10 juillet, avec concours d'appareils; la section aéronautique du Salon belge, du 15 au 25 décembre; le Congrès aéronautique international de Nancy, du 18 au 21 septembre; l'Exposition internationale de navigation aérienne de Saint-Pétersbourg; enfin à Paris, l'exposition de locomotion aérienne du 25 septembre au 17 octobre, au Grand Palais.

Cette dernière exposition, qui n'existait pas il y a deux ans, occupait en 1908 une petite portion du Grand Palais, et en 1909 l'avait envahi presque en entier. Elle a montré, comme ses congénères, que l'aviation prenait une extension considérable, mais qu'elle se développait fort peu au point de vue technique. On n'y a exposé que des appareils connus, à peine modifiés dans quelques détails, tels que les ligatures, les commandes, les transmissions et les suspensions.

*
* *

*Les Spectacles.* — Les meeting sportifs qui ont été offerts au public cette année sont trop connus pour qu'il soit utile de les énumérer. On en a d'ailleurs créé une telle quantité qu'on a dépassé la mesure. Ainsi, en moins de deux mois, on établissait des concours à Brescia, Berlin, Cologne, Francfort, Spa, Dancaster et Blackpool, sans compter Dunkerque, Tournai, Vichy, etc.

Nous nous contenterons de signaler, en raison de sa priorité en France, le concours de Douai de la Ligue nationale aérienne, présidée par Bréguet, avec épreuve de vitesse et de maximum de parcours en ligne droite, d'Arras à Douai.

Puis la Grande Semaine de Reims, dont le succès fut complet. Elle comportait une somme de 185.000 francs divisée en une quinzaine de prix, dont les principaux furent gagnés par :

Farman (plus longue distance : 180 kil. et grand prix de Champagne);

Curtiss : (2 tours de piste; 20 kil. en 15'50" 3/5);

Curtiss : (plus grande vitesse sur 30 kil. : 23'9");

Blériot : (tour de piste, meilleur temps sur 10 kil. 7'17" 4/5);

Farman : (prix des passagers, sur 10 kil. en 10 m.);

Latham : (plus grande altitude : 155 mètres).

Enfin la quinzaine de Juvisy, qui distribua 70.000 francs de prix. Moins brillante que le précédent concours, elle remporta néanmoins un succès honorable.

On a beaucoup discuté sur les avantages et les inconvénients de ces grandes exhibitions au point de vue de l'aviation. Il en résulte un apport de capitaux considérables qui permettent aux constructeurs de rentrer dans leurs débours, de lancer un nouveau moteur, et de rendre commerciale la construction de leurs appareils.

D'autre part, le concours oblige le constructeur à mettre son appareil au point. A la Grande Semaine de Reims de 1909, les aviateurs arrivaient avec des instruments très étudiés et préparés de longue main. Dès les premiers instants, chacun d'eux, au contact de l'expérience, était pris d'une sorte de fièvre et remaniait son appareil ; Farman par exemple, en une nuit, transformait son aéroplane, au point de changer son moteur pour prendre le Gnôme dont nous avons parlé et qui devait l'aider à gagner le Grand Prix de Champagne.

Indépendamment de la question positive, il y avait à Bétheny un côté pittoresque, qui n'a pas manqué de séduire nombre de spectateurs. On y a vu bien des gens incrédules ou sceptiques sur l'avenir de l'aviation, en revenir enthousiasmés. Il résulte du spectacle une surexcitation de l'opinion, qui ne manque pas de produire des effets utiles, ne serait-ce que par réaction sur les pouvoirs publics.

Mais par contre il entre dans ces concours un côté mercantile qui laisse une empreinte fâcheuse. L'argent tend à être distribué non à l'inventeur, mais au pilote adroit, qui saura parfaitement conduire son appareil, et sera incapable de le perfectionner. De plus l'aviateur tend à prendre la mentalité des gens de course. Il s'inquiète peu de l'aviation pour elle-même; il ne songe plus qu'à l'emporter au concours et surtout gagner un gros prix. Les discussions d'intérêt et les proies surgissent à leur tour, et puis dans l'exhibition il y a toujours un peu de cirque, et la dignité de l'expérimentateur en souffre; il peut être hué aussi bien qu'applaudi. Blériot, en traversant la Manche, avait remporté une gloire justement méritée, qu'il devait à sa science, sa patience et son énergie, car, avant de réussir, il avait construit ou remanié une trentaine d'appareils, engagé sa fortune et risqué sa vie. Il a paru regrettable à nombre de personnes, qu'après avoir été acclamé par deux nations, il se soit exposé, pour des questions d'intérêt, à la vexation de voir son appareil saisi en Allemagne.

Au point de vue technique, le concours entraîne d'autres conséquences fâcheuses : on veut un aéroplane qui vole, quelque imparfait

qu'il soit dans ses principes, et on tend à immobiliser un type transitoire, comme cela se produit en ce moment. Ce n'est plus le désir du progrès, c'est l'argent qui commande. Où domine la recherche du profit, il n'y a plus de place pour l'idée abstraite ou désintéressée, cause première de tout perfectionnement.

*
* *

*La Jurisprudence.* — L'aviation, comme tout grand progrès, ne pourra manquer de perturber la Société et de susciter une jurisprudence spéciale. Ce sujet fait déjà l'objet d'un certain nombre d'ou-

vrages dont les uns visent les questions de droit connexes à l'aviation, comme celles qui sont relatives aux brevets d'invention en France et à l'étranger, à la pénalité des accidents, aux achats et à la construction d'appareils; les autres étudient les règlements qui intéressent le public, tels que les questions de douane ou le prélèvement de droit de passage. Quelques-uns règlent la circulation des aéroplanes, comme la commission aérienne mixte, qui a publié en

juillet un règlement provisoire déterminant leur manœuvre au croisement de route, la distance qu'ils doivent prendre entre eux, les feux et signaux à observer la nuit, etc.

D'autres au contraire, conçus avec un esprit très large et très juste, cherchent à réagir contre les lois trop restrictives. Tel est le but du Comité qui s'est fondé à Douai, sous les auspices de la Ligue aérienne du Nord, en vue de centraliser les documents de jurisprudence, de recueillir les opinions des membres compétents, de provoquer des appels à l'opinion publique, de soutenir les aviateurs et d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour l'abrogation de textes législatifs ou de règlements, en vue du développement de la locomotion aérienne. En résumé, ce Comité propose que le code de l'air ait un caractère nettement international et qu'il ne soit fait à la navigation aérienne aucune restriction par loi territoriale ou par règlement de police locale.

On ne saurait trop s'associer à ces desiderata, car il serait fâcheux de voir une industrie à peine née se heurter dès les premiers pas à des règlements d'une utilité contestable et à des entraves mesquines, parce qu'elle heurte les préjugés et contrarie la routine. Il importe qu'on lui fasse, en raison de ses promesses, la plus large place, et que les pouvoirs publics, au lieu de la restreindre, la protègent et réagissent contre les tendances irraisonnées, comme par exemple la crainte du danger provoqué par les chutes d'aéroplanes, qu'on rencontre dans le public et dont les journaux et même les revues sérieuses se font l'écho. Le promeneur voit avec terreur l'instant où l'air, étant sillonné de machines volantes, il ne pourra plus sortir sous peine d'avoir l'appréhension de recevoir un aéroplane sur la tête.

Notons que, même dans une ville, le rapport des surfaces occupées par les passants aux surfaces libres est très faible, de sorte qu'il y a peu de chance d'atteindre une personne dans la chute, sans compter que l'appareil peut posséder une trompe ou un signal pour prévenir de l'accident. Ensuite il faut admettre que l'aviateur ne pourra pas choisir son atterissage, car la descente brutale n'a lieu qu'avec le ballon; en général l'aéroplane glisse sur les couches d'air et forme parachute en tombant. Enfin l'accident sérieux d'aviation est beaucoup plus rare qu'on ne se l'imagine; malgré les nombreuses expériences faites cette année avec des appareils à leur début et malgré les fâcheuses conditions d'équilibre dans lesquelles on

opère, on n'enregistre que deux cas mortels en 1909 (Lefebvre, Fernandez) produits pendant l'élévation. Généralement, les aviateurs s'en tirent sains et saufs, d'une façon qui défie la vraisemblance. Il suffit de rappeler le cas de Santos-Dumont qui a fait de nombreuses chutes en dirigeable, qui a encore capoté, le 23 novembre dernier, avec sa « Demoiselle », pour avoir pris trop de vitesse, et qui s'en est toujours tiré sans égratignure. Il y a l'extraordinaire chute de Lorensen, relatée par la *Revue aérienne*. Il s'était élevé près de Berwyn (Nebraska) en ballon, et s'était lancé à 1.100 mètres de hauteur avec un appareil de son invention, pour faire du vol plané. Le gouvernail se rompit et il tomba comme une masse; il eut la présence d'esprit, pendant la durée de la chute, de se maintenir dans la nacelle; l'appareil se brisa en miettes, il fut étourdi et au bout d'une demi-heure il se remettait sur pied.

En définitive, l'accident par l'aéroplane, s'il n'est pas inévitable, sera probablement beaucoup moins fréquent que celui qui est dû aux voitures et aux automobiles, dont on ne paraît pas tant se soucier, car l'aviateur dispose de l'altitude, c'est-à-dire d'une dimension en plus pour se garer.

*
* *

Si maintenant on se propose de résumer ce qui précède et d'apprécier dans son ensemble le mouvement aéronautique de 1909, on voit apparaître deux courants nettement distincts et même complémentaires, l'un d'ordre technique, déterminé par tout ce qui intéresse la navigation aérienne d'une manière directe, l'autre d'ordre général, dont le caractère serait le même pour une industrie quelconque, pourvu qu'elle intéressât la masse tout autant que l'aviation. Le premier a trait aux appareils, à leur construction, à leur perfectionnement, aux principes dont ils dérivent; il est engendré par le savant, par l'inventeur, et il dépend du génie personnel. Le second consiste dans les expositions, les publications, les prix, les sociétés; il concerne tout ce qui cherche à propager, enseigner, exploiter la navigation aérienne; il est conditionné par le sens administratif ou financier et par le degré d'intérêt général que présente l'industrie envisagée. L'un est individuel, l'autre est social.

C'est en observant attentivement ces deux courants qu'on peut se rendre compte des progrès de l'aviation. Mais si l'un est bien visible, l'autre n'apparaît qu'aux gens spécialisés dans la question. Car

l'inventeur et le savant travaillent en silence; leurs travaux restent enfouis dans les revues particulières et ne sont connus que s'ils deviennent sensationnels, de sorte que le courant technique demeure ignoré et accomplit son évolution dans l'ombre. L'autre au contraire, parce qu'il est d'ordre social et affecte le public, se manifeste à grand éclat; il dérive du travail de la multitude dont les opérations sont toujours bruyantes. Pour fonder une école, un laboratoire, pour attirer la foule à une exposition, il faut faire appel à la réclame.

Il est bien visible que le courant technique qui évoluait depuis une dizaine d'années atteignit son apogée en 1908, pour s'immobiliser en 1909, puisque, comme nous l'avons fait remarquer, aucun appareil nouveau et original n'a été produit cette année, et que les constructeurs ont abandonné leurs recherches pour se préoccuper uniquement de la vente.

Au contraire, le courant social très faible avant 1908 a pris des proportions énormes en 1909. On a tant fait au point de vue exhibitions ou expériences, que les plus désintéressés, les plus incrédules ont vu, lu ou entendu parler des prouesses des aviateurs, et que les idées du public, en matière d'aviation, ont franchi une grosse étape.

Ces deux courants continueront à prédominer alternativement parce qu'ils sont complémentaires et surtout parce qu'ils se subordonnent réciproquement. Pour que le mouvement social se développe, il faut sans nul doute que l'industrie à laquelle il s'applique ait donné des preuves de sa réalité; pour créer des concours il faut que les appareils volent; pour constituer des écoles, il faut qu'il y ait une science de l'aéronautique. De même, pour que l'invention se développe, il faut l'apport de capitaux et l'appui social, il faut qu'elle arrive à son heure sous peine d'aboutir à des efforts isolés et de ne trouver aucun débouché. Il en résulte que ces deux courants progressent mutuellement, mais successivement; ils ne peuvent marcher simultanément que lorsque l'invention a atteint son plein fonctionnement, comme les chemins de fer par exemple.

Il est probable que le mouvement technique subira une éclipse pendant quelque temps encore, étant donné que lui-même suit deux processus : celui de l'idée d'abord et celui de l'action ensuite. Nous avons franchi le premier à une époque où la plupart des gens doutait de la possibilité de l'aviation, nous passons en ce moment par le second; il nous faudra donc reprendre le processus de l'idée, mais celui-ci tardera quelque peu à se développer, car actuellement

les aéroplanes dérivent encore du cerf-volant cellulaire, et rien ne fait présager le principe qui va s'imposer (1). Le mouvement social continuera, mais avec un ralentissement forcé, étant donné l'élan de 1909.

Les efforts que nous venons de résumer, la tension d'esprit qui existe actuellement en faveur de la navigation aérienne, permettent de dire maintenant sur l'avenir de l'aviation ce que ses partisans pensaient depuis longtemps, sans pouvoir l'exprimer par crainte de se heurter au scepticisme et à l'incrédulité.

Nous pouvons d'abord prévoir que l'aviation constituera le mode de transport le plus rapide, le plus économique, le plus agréable et le moins dangereux ; toutes qualités qu'on peut admettre aisément avec un peu d'attention.

Prenons d'abord la rapidité : on a discuté à maintes reprises sur la vitesse possible des aéroplanes. Quelques techniciens ont essayé de la calculer ; Lefort, par exemple (Aéronautique, n° 507), estime qu'à cause de sa résistance à l'avancement, la locomotion aérienne ne marquera pas un progrès sensible sur la locomotion terrestre. D'autres écrivains moins timorés trouvent qu'on pourra faire jusqu'à du 200 à l'heure. Tous les calculs proposés se basent sur les appareils, et sur leur résistance à l'avancement, or comment peut-on savoir ce que donnera par exemple un appareil à ailes mobiles, se repliant dans la marche, ou le jeu d'hélices à action réciproque ? Il faut prendre la question autrement.

Remarquons que les premiers chemins de fer, tels que celui de la gare Saint-Lazare, comme les premières automobiles, faisaient du 25 kilomètres à l'heure, et qu'ils ont quadruplé, et presque quintuplé leurs vitesses. L'aéroplane a atteint du premier coup 60 et 80 kilomètres ; en quadruplant on arrive à prévoir du 300 k. à l'heure. On retrouve un chiffre analogue en admettant que l'aviateur puisse réaliser la vitesse maxima des oiseaux, car d'après les expériences de Marey, confirmées récemment, le martinet fait 88 mètres à la seconde, soit 317 k. à l'heure. Enfin d'autres considérations ont amené différents écrivains à admettre une vitesse possible de 3 à 400 kilomètres à l'heure. Dans ces conditions, on arriverait à

(1) On pressent déjà (juillet 1910) une reprise des études de principe et une recherche de la stabilité automatique (girouette stabilisatrice du capitaine Etévé, aéroplane de Nieuport à gauchissement automatique). On tend vers l'aile mobile que nous avons étudiée dans la *Grande Revue* du 25 juin 1909, mais on en est encore loin. L'hélicoplane reste encore dans le domaine spéculatif.

faire le tour de la terre en moins d'une semaine. Ajoutons à cela que l'aéroplane atteint son but par la ligne droite, et nous pourrons affirmer l'incontestable supériorité de ce mode de transport sur les autres, au point de vue de la rapidité.

L'économie est évidente. Un Voisin, qui coûtait l'année dernière 25.000 francs, ne vaut plus que 17.000. On peut avoir une « Demoiselle » de Santos-Dumont pour 7.500 francs, avec son hangar et tous ses accessoires. Que faut-il présumer, lorsque tous ces appareils se fabriqueront en grand, même en tenant compte du surplus de dépense exigé par le besoin du confortable? Pour le particulier, ils ne reviendront pas plus cher qu'une automobile, sans compter qu'il n'y aura pas d'usure de pneu. Pour le transport public, il n'y aura pas de voie à construire, ou de route à entretenir.

Pour achever la démonstration des qualités propres à ce mode de locomotion, est-il besoin de faire remarquer l'agrément d'un vol dans une atmosphère purifiée et le pittoresque de l'altitude, de dire que l'air est un support moelleux et élastique qui, avec l'emploi d'ailes mobiles et souples, supprimera tout chaos désagréable, et par son étendue diminuera les chances de collision, et donnera plus de facilité pour atterrir?

Si on ajoute à ces avantages les facilités au point de vue militaire pour les reconnaissances et les coups de surprise, la diminution des douanes et l'extension du libre échange, l'exploration des régions inaccessibles, la décentralisation des villes, la répartition plus complète des produits du globe, on admettra sans peine qu'on ne saurait faire trop d'efforts pour développer une industrie qui favorisera le développement des peuples et leur bien-être matériel, et qui sera le meilleur et le plus naturel élément de pacification.

E. CASLANT,
*Capitaine du Génie.*

" Pages Libres "

n° 475 2e série n° 19. — 10 Juillet 1910.

*QUESTIONS EXTÉRIEURES*

# LA RÉVOLTE ALBANAISE ET L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN

Ipek, Ljuma, Prizrend, Diakova, Uskub ; noms bizarres que le public écoute d'une oreille distraite. Qu'est-ce en apparence que cette révolte albanaise ? une méchante querelle de montagnards avec leur gouvernement ; une affaire de taxes et de service militaire ; des soulèvements vite apaisés et toujours renaissants, une guerre de surprises et d'embuscades sans grandes batailles, sans dramatiques massacres, lutte obscure à laquelle la foule ne prête un moment d'attention que si par hasard un corps d'armée turc se trouve soudain cerné dans un défilé.

En fait, cette guerilla lointaine est d'une importance considérable. De son issue dépend dans une large mesure l'avenir du régime Jeune-Turc, et l'unification de l'Empire ottoman, la construction de plusieurs Transbalkaniques et la dislocation ou le maintien de la Triple-Alliance. L'Albanie est actuellement le point où convergent les convoitises des gens d'affaires, les efforts des diplomates de toute l'Europe ; c'est un des nœuds de la politique mondiale.

### Les transbalkaniques

Regardez une carte d'Europe : de Vienne, Budapest et Belgrade le long du Danube puis de la Morava et du Vardar, un chemin de fer descend jusqu'à Salonique ; de Vienne, Budapest et Pelgrade un autre bifurque vers Sofia et Constantinople ; un troisième, de Vienne et Budapest, par les Portes de Fer, atteint Bucarest et Constantza. Qu'on parte de la mer Noire, du Bosphore ou de la mer Egée, toutes les voies ferrées convergent vers l'Autriche. Par elles les produits allemands, les capitaux allemands, les idées alleman-

des pénètrent la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie. L'influence politique comme toujours suit les intérêts économiques. Et, bon gré, mal gré, Bucarest, Sofia, Belgrade et Constantinople

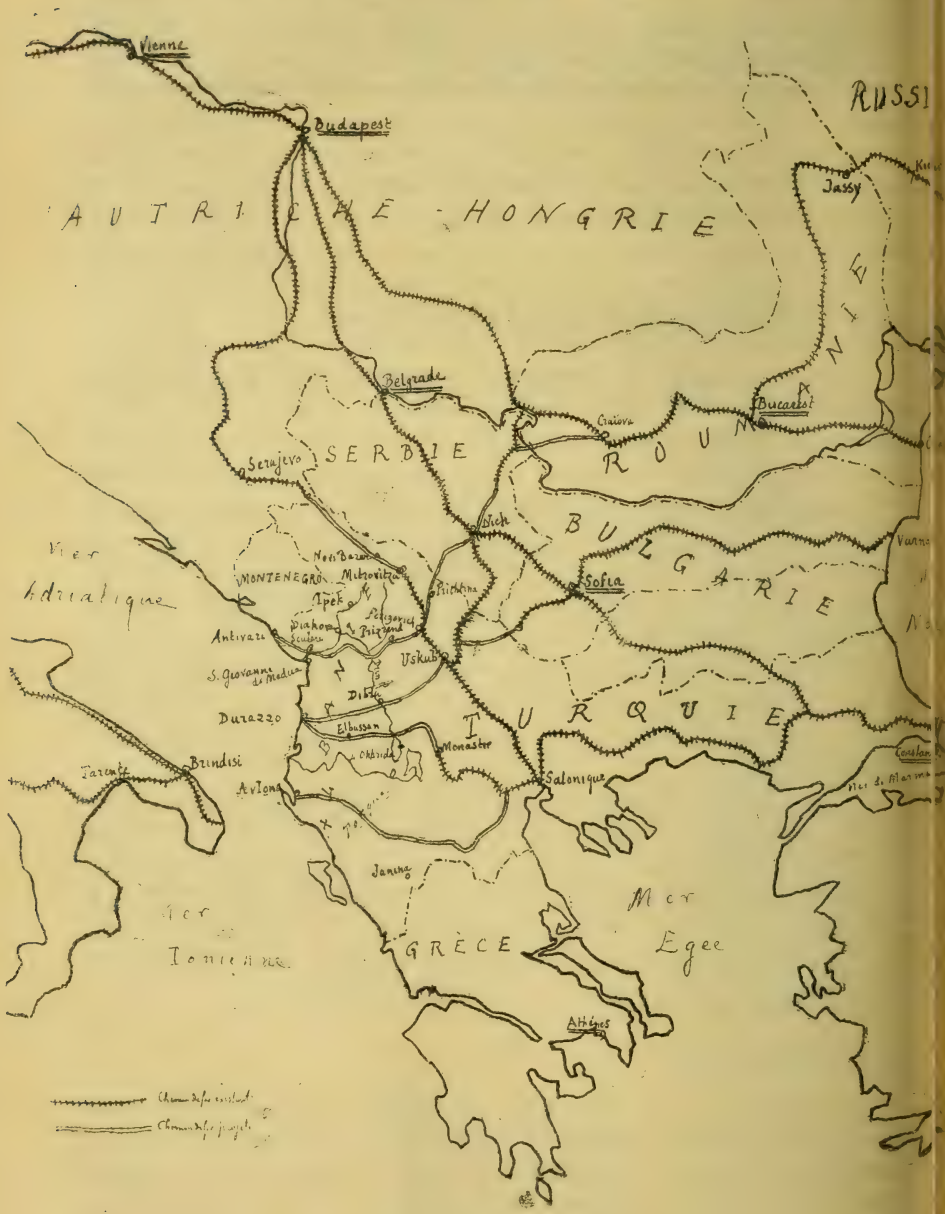


prennent le mot d'ordre à Berlin. Mais reprenons la carte, et au lieu de considérer les lignes Nord-Sud, regardons dans la direction de l'Est à l'Ouest.

Si vous prolongez par la pensée la ligne Constantinople-Salonique-Monastir à travers la péninsule vous arrivez à Avlona sur le détroit d'Otrante ; les Bulgares rêvent de pousser les chemins de fer de Varna à Sofia par Uskub, jusqu'à Durazzo sur l'Adriatique. Les Serbes voudraient relier le Danube des Portes de Fer à Antivari, principal port du Monténégro.

Supposez ces projets réalisés ; Brindisi, au talon de la botte italienne, se trouve à quelques heures des trois terminus Antivari, Durazzo, Avlona. Les vins, les pâtes alimentaires, les cotonnades et la quincaillerie italiennes se répandent à travers toute la péninsule. Le bétail et les cuirs albanais, les cochons serbes, les maïs et les blés bulgares et roumains descendent vers l'Adriatique. Brindisi se trouve plus près que Vienne de la mer Noire. Les courants commerciaux changent de sens, les influences politiques aussi. Serbes, Bulgares, Roumains et Turcs s'affranchissent de la tutelle austro-allemande. On ne regarde plus vers Vienne, mais vers Rome. L'Italie, par dessus le Danube, donne la main à la Russie ; la route de la mer Egée est barrée aux Allemands ; le Habsbourg se brouille avec la maison de Savoie ; la Triplice se disloque ; et la face de l'Europe est changée.

Or ceci n'est plus du domaine de l'hypothèse. En janvier 1908, M. d'Ærenthal annonçait l'intention d'unir directement le réseau autrichien au réseau turc par un chemin de fer Serajevo-Mitrovitza. C'était la route de Salonique ouverte aux Allemands et le contrôle du portier Serbe esquivé.

Le cabinet de Belgrade riposta aussitôt en demandant un chemin de fer Danube-Adriatique qui barrerait la route aux Allemands. La Russie au nom du panslavisme appuya le projet, la France offrit ses capitaux, l'Angleterre, toujours disposée à contrecarrer Berlin, se montra favorable, et l'Italie, sans s'opposer ouvertement au projet de son allié autrichien, attendit que l'effort de la Triple Entente le fît échouer.

On sait la suite, et comment l'affaire Bosniaque, conséquence de cette initiative, mit aux prises Autrichiens et Serbes, Autrichiens et Russes, Russes et Allemands et faillit provoquer une conflagration générale.

Dans l'état de faiblesse où se trouve aujourd'hui l'Empire ottoman, il suffirait d'un choc un peu rude pour le disloquer. Or les financiers européens ne songent plus au partage de l'Empire, mais à son exploitation ; pour cela il faut qu'il soit gouverné. Ils ont donc d'un commun accord ajourné les gestes trop vifs ; ils se sont résignés à des lenteurs et à des précautions. Mais ils n'ont point renoncé à leurs ambitions, et doucement, ils posent des jalons et préparent l'avenir.

Or le point de rencontre de toutes ces rivalités internationales, c'est l'Albanie. Qu'ils aillent du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest, de Vienne à Salonique, ou du Danube à l'Adriatique, qu'ils soient

Allemands, Serbes, Bulgares ou Turcs, tous les chemins de fer projetés doivent traverser le massif albanais.

Et c'est ce qui rend si intéressante la lutte engagée dans cette obscure contrée.

**Le higlander albanais**

L'Albanie est une sorte de paradoxe géographique. A quelques heures de Brindisi, tout près de la route des Indes, au bord d'un des plus grands courants de civilisation du monde, se trouve un pays, le plus sauvage, le plus impénétrable, le plus mal connu de l'Europe. C'est une sorte de Jura où de hautes chaînes montagneuses courant du Nord-Ouest au Sud-Est opposent au voyageur une série de barrières toujours plus hautes. Entre elles se creusent des vallées étroites, fossés sans issues, ou cuvettes fermées où stagnent des lacs. Quelques rares fleuves parviennent à se frayer un chemin jusqu'à la mer, véritables. Doubs tortueux, pleins de coudes brusques, de cascades et de rapides, dont les affluents percent la montagne par des cluses étroites et peu franchissables. Au Nord, le haut plateau de Kossovo, massif calcaire, bizarrement découpé par des eaux, domine, comme un bastion menaçant, la route classique des invasions slaves vers la Méditerranée, et des invasions turques vers l'Europe Centrale. Au reste d'abruptes terrasses arrêtent le voyageur, qu'il vienne de la mer Adriatique ou de la plaine macédonienne. Nul pays n'est plus fermé à la civilisation ; le Sahara est mieux connu, le Thibet à peine plus mystérieux.

Là, parmi les noires forêts de pins et de hêtres, vivent un million ou deux d'habitants (nul ne s'est jamais avisé de les dénombrer). Montagnards, pauvres sobres et belliqueux, bergers vivant des troupeaux qu'ils mènent paître sur les hautes cimes, et de quelques champs de blé ou de maïs tapissant la vallée ; au reste, ces rudes Pélasges sont restés à peu près ce qu'ils étaient au temps de leurs compatriotes Achille roi des Myrmidons, et Alexandre roi de Macédoine qui avec eux conquit la Grèce et l'Asie. Le noyau de leur organisation sociale est la tribu, qui groupe dans une étroite solidarité, pour la défense et pour la vengeance, tous les hommes du même sang. Ces tribus à leur tour s'agrègent en clans, dont tous les hommes marchent ensemble à la guerre. A part le fusil à répétition qui pend à leur épaule, ces hommes ressemblent tout à fait aux montagnards écossais qui firent tant de mal aux Anglais. Par les mœurs, l'organisation sociale, la bravoure et la pauvreté l'Albanais est un *highlander*. Les Mirdites, les Malissores sont les Macpherson, les Mac-Adam, des hautes terres balkaniques.

Ces clans obéissent à des chefs héréditaires, seigneurs de haute noblesse, chefs de guerre. De ci, de là, sur un rocher dominant une gorge, une plaine ou un passage, se dresse une tour menaçante, *koub*

ou *koulé*, sorte de donjon féodal, forteresse du chef, moitié chevalier, moitié brigand, qui domine le pays, commande les expéditions, et protège ou pille les rares étrangers qui s'aventurent dans sa montagne.

D'une famille à l'autre, d'un clan à l'autre, ce sont d'incessantes querelles pour un champ, un pâturage. Les vendettas, les razzias sont incessantes ; l'état de guerre est continuel. L'Albanais, dans la montagne, aux champs ou au marché, vit le fusil sur l'épaule.

Naturellement un tel peuple ne connaît aucune unité politique. Les Albanais se vantent d'être les fils des anciens Pélasges, et l'organisation même du *clan* a gardé leur race très pure. Tous parlent la même langue, mais l'habitude de vivre isolés dans des vallées sans rapports entre elles l'a divisée en dialectes innombrables, et c'est à peine si les *Tosques* du Sud, qui ont subi l'influence hellénique, comprennent les *Ghèques* du Nord.

Aux temps lointains, les missionnaires de Byzance les convertirent au christianisme, et certains clans aujourd'hui encore sont orthodoxes. Puis, lorsque l'invasion turque passa dans leur voisinage, beaucoup se firent musulmans. Ils le sont restés pour la plupart, mais leur islamisme est assez tiède ; ils ne respectent le khalife qu'à condition qu'il ne leur demande point d'obéissance. Enfin les Jésuites envoyés de Vienne ou de Rome ont pénétré dans certaines vallées et conquis plusieurs tribus au catholicisme romain. Ainsi, ni unité religieuse, ni unité politique.

Pourtant un sentiment très vif de l'origine commune et de la parenté du sang. Perchés depuis l'Iliade sur ces rochers au pied desquels ils ont vu défiler tant d'envahisseurs : Romains de l'Ouest, Germains et Slaves du Nord, Mongols du Sud et de l'Est, sans cesse en butte aux empiètements des Serbes, des Bulgares, des Turcs et des Grecs, ils ont gardé un sens très vivace de leur solidarité de race et la menace de l'ennemi les trouve vite unis en ligues temporaires pour la défense de l'indépendance commune. On le vit bien en 1878 quand le Congrès de Berlin attribua au Monténégro deux de leurs cantons du Nord. Aussitôt les clans s'assemblèrent, chassèrent à coups de fusil les représentants de l'Europe, et forcèrent les puissances à annuler leurs décisions.

Cette belle fierté s'affirme chaque jour au détriment des voisins. Tout Albanais a au cœur l'ordinaire mépris du montagnard pour l'homme de la plaine, du nomade pour le laboureur, du brigand armé dont la vie est dangereuse, pour le paysan timide et pacifique, bête de travail soumise à toutes les servitudes sociales. Pour le Ghégha ou le Tosque tout cultivateur slave est un serf, tout marchand grec une proie. Lui, il est seigneur et roi, par la vertu du sabre courbe passé à sa ceinture et du fusil qui ne le quitte jamais. Quand il descend dans la plaine au printemps, il marque dans l'étable du paysan serbe ou bulgare le veau ou la vache qu'il se réserve pour la fête

prochaine; il vient à l'automne prélever une part de la récolte, prend chez le boutiquier du village ce qui tente sa fantaisie, tire en l'air quelques coups de feu pour affermir son prestige, puis rentre dans sa montagne. Si la maison ou le champ lui plaît, l'occupant n'a qu'à déguerpir. Des groupes s'installent ainsi assez loin dans certains cantons de la vieille Serbie ou du Monténégro, dans les vallées macédoniennes ou grecques.

Ainsi s'affirme la supériorité de l'Albanais : fâcheux voisin, au reste hospitalier, loyal, moitié chevalier, moitié brigand.

On conçoit qu'une telle race ne saurait donner au sultan des sujets dociles.

**L'indépendance albanaise**

Nos cartes géographiques et les conventions diplomatiques placent l'Albanie dans l'Empire ottoman, et l'Albanais n'y contredit point, du moins le musulman qui associe chaque vendredi dans sa prière aux noms d'Allah et de Mahomet celui du khalife de Constantinople. Mais il n'y a là guère plus qu'une fiction.

En fait l'Albanais n'a jamais été conquis par le Turc. Quand les Osmanlis ayant pris Constantinople s'engagèrent dans les vallées des Balkans, ils s'empressèrent de traverser le massif pour se jeter sur les riches plaines de Hongrie; ils laissèrent à peu près tranquilles dans leurs hautes forêts les montagnards pauvres et belliqueux. Ils se contentèrent d'en convertir une grande partie à l'islam afin de s'en faire des alliés et d'assurer leurs communications avec les régions danubiennes. Puis ils installèrent quelques *vali* (préfets) ou quelques *mutessarifs* (sous-préfets) dans les principales villes où le pâtre est obligé de descendre périodiquement pour vendre son bétail ou renouveler sa provision de cartouches. Mais ces fonctionnaires ne sortent guère de leur konak (palais-forteresse). Ils sont parmi les tribus comme les ambassadeurs d'une puissance étrangère. Les chefs de clan traitent avec eux sur le pied d'égalité. Ils concluent ensemble des conventions valables pour trois ou six mois, rarement pour une année ou deux. Ces contrats sont loyalement tenus mais peuvent n'être pas renouvelés. Et ce n'est que par une prudente diplomatie que le Sultan maintient sur ces populations turbulentes une autorité toujours précaire.

Des divers impôts coraniques, les Albanais ne paient volontiers que la dîme du bétail, et ils n'ont jamais consenti à faire du service dans l'armée sauf comme engagés volontaires.

Malgré cela, les sultans les ont toujours traités avec une extrême faveur. C'est qu'ils sont pour la plupart mahométans. Au milieu de populations orthodoxes, ardemment travaillées par les propagandes grecques, bulgares et serbes, protégées par l'Europe et rêvant d'échapper au joug turc, la Sublime-Porte fut toujours heureuse

d'avoir à sa disposition une masse compacte de musulmans. L'Albanais, c'est en quelque sorte le Kurde de l'Ouest que l'on peut à tout moment jeter sur les chrétiens slaves ou grecs pour enrayer les mouvements séparatistes.

Aussi l'autoritaire Abd-ul-Hamid lui-même se garda-t-il bien de toucher à leurs privilèges. Loin de les maltraiter, il les combla de faveurs. Il ne leva jamais chez eux de soldats, et préféra faire venir à grands frais des redifs (réservistes) d'Asie plutôt que de déranger ces montagnards indociles. Mais il enrôlait tous ceux qui le voulaient bien, dans sa garde, leur donnant une haute paye des galons, des gratifications, des décorations et des honneurs de toutes sortes. Il en fit aussi sa garde prétorienne, comme les empereurs de Byzance s'entouraient de Goths, de Vandales ou de Francs.

Ces gardes du corps lui furent admirablement fidèles. Mais ils restaient en relations avec leurs clans ; et en défendaient au besoin les privilèges par des mutineries. Or s'ils protégeaient la vie du sultan, ils pouvaient aussi y attenter. Abd-ul-Hamid était pour eux un chef vénéré mais aussi un otage. C'est pourquoi le sultan ne toucha jamais aux libertés des tribus.

En somme, libres dans leurs montagnes, gavés de faveurs dans la capitale, comment ces gens-là n'auraient-ils pas été les meilleurs soutiens du régime hamidien ?

**Le mouvement nationaliste**

Les sultans eurent cependant à combattre un mouvement nationaliste albanais. Vers 1870, quelques jeunes hommes, influencés par les aspirations serbes, bulgares et roumaines, pensèrent que l'Albanie aussi devait devenir une principauté autonome. Ferid fonda à Constantinople sous le nom de *Drita* une Société d'édition et un journal en langue albanaise qui devaient répandre les idées d'indépendance.

Le sultan jugea l'entreprise dangereuse, mais l'homme intelligent. Il supprima la *Drita* et prit Ferid à son service ; Abd-ul-Hamid le combla de faveurs et en fit un moment son grand vizir. C'est lui qui, tout récemment encore, était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Hilmi pacha. Il a toujours la confiance des Albanais.

En 1878 le mouvement, un moment enrayé, reprit une force soudaine lorsque le Congrès de Berlin attribua au Monténégro les deux cantons albanais de Goussina et Plava. Abd-ul-Ferid bey Frakheri groupa tous les clans du Nord en une *Ligue Albanaise* et força l'Europe à céder. D'abord encouragé par Abd-ul-Hamid, il lui devint bientôt suspect, fut exilé et sa ligue dissoute.

Dès lors les autonomistes furent obligés de transporter leur quartier général à l'étranger. Des proscrits reformèrent à Bucarest la *Drita* de Ferid pacha ; deux autres Sociétés, la *Dchuria* et la *Chbresa* fusionnèrent en 1907 dans le Comité *Bachkimi* (l'Union) dirigé par le prince Ghika.

A Sofia, en 1901, Chakim bey fonda un journal albanais, *Leria*, et une imprimerie.

Des Sociétés du même genre se constituèrent dans le monde entier partout où il y avait une colonie d'émigrants. C'est ainsi que paraissent encore le journal l'*Aloanie* à Bruxelles, l'*Albania* à Belgrade, le *Sphnesra* et le *Shoynaniss* à Raguse, le *Pelasqu* au Caire, et que 17 sociétés albanaises existent aux Etats-Unis et 3 dans l'Argentine.

Tous ces organes demandent l'autonomie du pays natal et rêvent de voir une principauté ou même un royaume d'Albanie figurer sur la carte à côté des Etats Serbe, Bulgare et Roumain.

Cependant on ne peut pas dire que jusqu'à la révolution de juillet 1908, cette propagande ait eu grande influence dans les tribus. D'abord la presque totalité des montagnards ne sait pas lire. C'est même actuellement une question vivement controversée que de décider si l'Albanie doit adopter l'alphabet latin ou l'alphabet arabe. Les catholiques et les partisans de l'influence européenne plaident par le premier, mais les musulmans pensent que, s'ils cèdent, leurs enfants ne pouvant plus lire le Coran se feront vite chrétiens. Et c'est là une première entrave à la diffusion des idées autonomistes.

Mais surtout, quel avantage auraient-ils tiré d'un changement ? Libres dans leurs montagnes, gavés de faveurs à Constantinople, ne faisant pas de service militaire, et ne payant des impôts que ce qu'il leur plaît, exempts de presque toutes les charges qui pèsent sur les musulmans comme sur les chrétiens, ils sont, dans l'empire turc, plus libres que les Turcs eux-mêmes...

### La rupture avec les Jeunes-Turcs

La révolution turque et les intrigues de l'Europe sont venues changer tout cela.

Le régime constitutionnel fut accepté d'abord sans difficulté par les Albanais. Abd-ul-Hamid restait au pouvoir la garde albanaise continuait à veiller sur le mur crénelé d'Yldiz Kiosk autour du sultan peureux, tremblant dans ses palais de marbre et ses jardins merveilleux. A la vérité il y eut bien, dès le début, quelque inquiétude. Les nouveaux ministres respecteraient-ils les privilèges des Pélasges? Il y eut en août 1908 un grand meeting des chefs de clans. On y décida de cesser toute guerre intestine, de soumettre toutes les vendettas à un arbitrage — ce qui ne s'était jamais vu depuis le temps d'Achille roi des Myrmidons ;— on prononça solennellement une *bessa* ou serment d'union, pour six mois. On jura en même temps fidélité à la Constitution ottomane et aux libertés albanaises. Au reste, après un simulacre d'élection, on envoya au nouveau Parlement des députés qui ne furent et ne sont que les délégués des chefs de clans. L'Albanie, pour qui Abd-ul-Hamid avait tant fait, se ralliait sans difficultés aux Jeunes-Turcs.

Mais bientôt les divergences apparurent.

La révolution de juillet imposait une lourde tâche aux vainqueurs. Dépositaires de l'Empire transmis par les aïeux, ardemment patriotes, ils voulaient avant tout en maintenir l'intégrité. Ils avaient vu, en une génération, les Roumains, les Serbes, les Bulgares, s'affranchir, et la Bosnie-Herzégovine tomber sous le joug autrichien. Ils pouvaient craindre de voir la Macédoine devenir province autonome sous le contrôle de l'Europe. Ils entendaient empêcher cette dislocation.

Pour cela il fallait faire de toutes les nationalités éparses dans l'Empire un bloc compact et homogène; plus de privilèges de race ou de religion, plus d'Albanais, de Serbes, de Bulgares ou de Grecs; plus de musulmans d'orthodoxes patriarchistes ou exarchistes, rien que des citoyens ottomans, déléguant leurs représentants au même Parlement, servant dans la même armée, payant les mêmes impôts, parlant la même langue officielle. A cette condition seulement l'Empire pouvait être honorablement sauvé de la ruine. Sinon c'était le démembrement ou le retour au massacre hamidien ; dans les deux cas, la faillite de la Jeune-Turquie

Mais alors, comment concilier ce programme avec l'ombrageuse indépendance des montagnards albanais, et leurs privilèges séculaires ? La brouille était inévitable.

Elle prit d'abord une forme toute parlementaire. Pour lutter contre les tendances unificatrices du Comité *Union et Progrès*, un député albanais, Ismaïl Kemal bey, fonda un parti nouveau, l'*Union Libérale*. A la centralisation jeune-turque, il opposait la décentralisation et la liberté ; réclamait, au lieu de la fusion des races, l'autonomie des nationalités; et concevait l'Empire ottoman comme une sorte de fédération de peuples autonomes. Puis il fonda un journal et tout de suite attaqua vivement la tyrannie occulte du Comité *Union et Progrès*.

Cependant Abd-ul-Hamid, du fond de son palais d'Yldiz Kiosk, suivait ce mouvement et préparait sa revanche. Il nouait des intrigues avec tous les mécontents, inquiétait les *hodjas* (prêtres) musulmans sur l'orthodoxie des chefs Jeunes-Turcs, agitait les *softas* (étudiants en théologie), au nom de l'Islam menacé par l'introduction des coutumes de l'Occident ; et le jour même où Ismaïl Kemal protestait contre l'assassinat d'un de ses rédacteurs tué par un officier jeune-turc, le sultan lançait la garde albanaise contre le Parlement. En une matinée les Jeunes-Turcs furent balayés et l'ancien régime rétabli (13 avril 1909).

L'Albanais Kemal et la garde albanaise avaient été les deux principaux instruments de ce coup d'Etat.

On sait quelle rapide revanche prirent les Jeunes-Turcs. En quelques jours, Chefket pacha amena 30.000 hommes de Salonique à Constantinople, déposa le sultan, licencia la garde albanaise; dis-

persa les députés albanais et cita Ismaïl Kemal en fuite devant la cour martiale.

Depuis lors on a eu beau rappeler les députés albanais et accorder un non-lieu à Ismaïl Kemal ; la rupture était définitive entre l'Albanie et la Jeune-Turquie.

**La lutte**

La lutte commença presque immédiatement.

Dès la fin de mai 1909 les fonctionnaires turcs découvraient en Haute-Albanie un grand complot pour la délivrance d'Abd-ul-Hamid et le rétablissement de l'Ancien Régime. Le 2 juin, 21 notables du Sandjak étaient arrêtés et emmenés prisonniers à Salonique. Aussitôt la grande tribu des Malissores prenait les armes, Diakova refusait l'impôt, Dibra chassait son gouverneur. Les Jeunes-Turcs décidèrent de sévir.

Le 6 juin, le général Djavid pacha concentrait 8 bataillons et 3 batteries d'artillerie à Diakovitsa, faisait venir des mitrailleuses. A coups de canon il démolissait les burgs (*koulés*) de quelques chefs et marchait sur Malissia. Mais aussitôt les tribus couraient aux armes. Le 18 juin Djavid recevait l'ordre de se replier sur Diakova ; le lendemain, 19, il était cerné dans un défilé par les révoltés, et c'est à grand'peine qu'il regagnait son quartier général, Mitrovitza. Il avait eu 14 officiers, 130 hommes hors de combat; 14.000 Albanais armés de fusils à tir rapide réclamaient l'autonomie de leur pays, la suppression des impôts nouveaux et le relâchement des prisonniers.

L'heure était grave. Tout l'Empire frémissait encore du coup d'Etat du 13 avril. La déposition du khalife par un Parlement en partie composé de chrétiens apparaissait à beaucoup de musulmans comme un sacrilège. Les Kurdes, faute de mieux, massacraient dans l'Adana les Arméniens leurs voisins. Les troupes d'Erzeroum, de Damas n'étaient pas sûres. Et Constantinople frémissait sous le régime de l'état de siège et des pendaisons quotidiennes. Que Chefket pacha s'avisât de dégarnir le Bosphore pour envoyer ses troupes dans les défilés d'Albanie, ce pouvait être le signal d'un soulèvement général.

Les Jeunes Turcs comprirent qu'il fallait ajourner la lutte et cherchèrent une diversion. Précisément à ce moment les Crétois, au départ des garnisons européennes, venaient d'arborer le drapeau hellène. La Sublime-Porte menaça de déclarer la guerre à la Grèce, rappela Djavid à Constantinople et fit appel au loyalisme albanais.

Le 15 juillet eut lieu un grand congrès à Debra. Six cent délégués environ y assistaient. Tous les chefs de clans catholiques, orthodoxes et musulmans y étaient présents ou représentés, même les Mirdites et les Malissores ; beaucoup de notables Tosques étaient venus de l'Albanie du Sud. Les délégués du club *Bachkimi* (Union) du prince

Ghika étaient arrivés à Bucarest, et divers membres de l'*Union et Progrès* de Constantinople. On exhala des plaintes véhémentes contre le licenciement de la garde albanaise, et contre la campagne de Djavid pacha; on renouvela le serment de fidélité à la Constitution, mais aussi le serment d'union entre les tribus; et l'on adressa une lettre au président du Parlement pour lui démontrer la nécessité de garder à la frontière une Albanie armée et indépendante, capable de défendre l'Empire contre les chrétiens du dehors et du dedans. Après quoi, les chefs se déclarèrent prêts à marcher contre la Grèce; et le 29 juillet, à la Chambre turque, les députés albanais demandèrent la déclaration de guerre.

C'était une simple trêve. Elle dura un mois à peine. A la fin d'août le conflit avec Athènes était apaisé grâce à l'intervention des puissances. La Grèce, agitée par un coup d'Etat militaire, était pour quelque temps réduite à l'impuissance.

C'est alors qu'un préfet trop zélé s'avisa d'établir un octroi à Uskub. Les montagnards, gênés dans leurs transactions, considérèrent cette innovation comme une violation de leurs privilèges. Des meetings de protestation eurent lieu à Verisovitch sur la ligne de Mitrovitza, puis à Ljuma. Un bataillon qui voulut gagner Verisovitch fut accueilli à coups de fusils. Il fallait recommencer la guerre. Djavid pacha revint de Constantinople le 5 septembre ; le 8 il dégageait Prizrend ; puis brûlant les villages rebelles bombardant les donjons, il marchait sur Ljuma. Cette petite ville au cœur du canton le plus sauvage de l'Albanie, vrai repaire de brigands, était le centre de la révolte. Djavid voulut l'atteindre et la réduire. Mais arrêté dans les défilés, subissant de nombreuses pertes, il dut se retirer sur Prizrend. Il ramenait avec lui toutes les autorités turques de la région dont le séjour dans le pays était désormais impossible. Aussitôt les insurgés se vengeaient de ses dévastations en brûlant à Pitza la caserne et la maison du gouverneur (27 septembre). Enfin la neige qui commençait à couvrir la montagne obligea les belligérants à suspendre la lutte.

En somme, la seconde campagne, comme la première, se terminait par un échec. Mais ces deux rudes contacts avaient montré clairement aux Albanais qu'on voulait en finir avec leurs privilèges séculaires et aux Jeunes-Turcs que la résistance serait sérieuse.

Des deux côtés l'hiver se passa en préparatifs belliqueux. Dans le camp Albanais on fit un sérieux effort pour l'entente en vue d'une action commune.

A Constantinople, Ismaïl Kemal bey, gracié par le Comité *Union et Progrès*, et Ferid pacha, renversé par lui, se réconcilient. Dans la montagne, les clans ghégues du Nord et tosques du Sud, unis au Comité *Bachkimi* du prince Ghika, rédigent en commun le programme des revendications nationales : langue albanaise officielle, langue turque facultative dans les écoles ; service militaire dans des

régiments albanais, et en Albanie seulement ; impôts traditionnels, avec abandon des arriérés ; amnistie générale.

De leur côté les Jeunes-Turcs ne restent pas inactifs. Ce qui rend la révolte albanaise extrêmement dangereuse, c'est que les États voisins peuvent l'approvisionner d'argent et d'armes, et profiter de l'occasion pour descendre dans les vallées macédoniennes. La Sublime-Porte négocie un rapprochement avec la Serbie, avec la Bulgarie. A la fin de mars 1910, le tsar Ferdinand vient en grande pompe à Constantinople ; quelques jours après c'est le tour de Pierre Ier. Les Albanais sont isolés, les troupes concentrées à Mitrovitza en vue d'un conflit possible deviennent disponibles. Aussitôt la lutte recommence.

Au début d'avril 1910, Constantinople donne l'ordre à ses fonctionnaires de procéder au recrutement et à la levée des impôts selon les lois nouvelles. Le 3, un Albanais tente d'assassiner le *mutessarif* (sous-préfet) d'Ipek. Prizrend se soulève ; 15.000 insurgés menacent sur Prichtina.

A Contantinople on comprend qu'il faut une répression énergique. On envoie le général Dourghout Chefket pacha avec 10.000 hommes et 4 batteries d'artillerie. Sitôt arrivé, le chef de l'armée lance un manifeste qui est un véritable *ultimatum*. Il décrète l'état de siège et annonce qu'on va procéder au recensement de la population, dresser le cadastre des terres, faire le recrutement, lever les impôts et raser tous les donjons.

Les Albanais ripostent au cri de : « Vive notre sultan Abd-ul-Hamid ! ». De Bucarest, le prince Ghika leur envoie des encouragements, des munitions et de l'argent. Izza Boljétina le héros populaire, annonce aux consuls européens sa prochaine arrivée à Mitrovitza. On parle ouvertement de se mettre sous la protection de Vienne, et certains chefs veulent arborer le drapeau autrichien.

Cette fois, on sent que l'heure est grave. Comme si les deux adversaires au moment de s'engager dans une lutte à outrance, reculaient devant les conséquences, ils se mettent à négocier une dernière fois. Le 12 avril, une Assemblée de notables tenue à Prichtina accepte les impôts nouveaux, la construction de routes et de casernes, et consent à ce que les principaux rebelles soient traduits devant une Cour martiale.

Mais Dourghout Chefket comprend qu'une telle soumission restera toute théorique, tant que les montagnards garderont à l'épaule leurs fusils à tir rapide. Pour empêcher tout nouveau soulèvement, il faut d'abord désarmer la population.

Dès le 16 avril 14 notables de Prizrend sont arrêtés, les soldats commencent les perquisitions dans les villages et enlèvent tous les fusils. C'est précisément cette mesure pacifique qui allait déchaîner une guerre inexpiable.

**Le désarmement**

Le désarmement pour les Albanais ne signifiait pas seulement la perte de leur indépendance politique. Certes, les notables de Prichtina, quand ils avaient signé l'accord avec Dourghout, avaient une arrière-pensée : ils savaient bien que, tant que les montagnards auraient en main leurs fusils, les Jeunes-Turcs n'oseraient aller jusqu au bout de leur programme centralisateur.

Mais les conséquences sociales du désarmement dépassaient beaucoup les conséquences politiques.

Dans un pays où la police, en dehors des villes, est nulle, les tribunaux inexistants, où toutes les querelles privées, les vols, les meurtres, sont laissés à la vengeance des particuliers, où des vendettas séculaires divisent les tribus et les clans, la sécurité du troupeau et du foyer, l'honneur des femmes, la vie des hommes n'ont pour sauvegarde que le fusil du chef de famille et de ses fils. Le leur enlever, c'est les livrer sans défense aux attaques des pillards et à la vengeance de leurs ennemis ; c'est compromettre les biens, l'honneur et l'existence de chacun ; c'est jeter toute une population dans une insécurité intolérable.

Aussi l'annonce des perquisitions dans les villages provoqua dans tout le pays une agitation comme on n'en avait pas vu encore. Toute la Haute-Albanie se souleva.

Mais cette fois, on agit selon un plan d'ensemble, mûri pendant l'hiver. Les Turcs n'ont dans le pays que des garnisons isolées dans les principales villes. Leur base d'opération est Mitrovitza, grand camp retranché à l'extrême nord ; et Mitrovitza s'approvisionne de munitions et de troupes par le chemin de fer qui descend par Uskub jusqu'à Salonique. Le chemin de fer coupé au nord d'Uskub, on isolerait les garnisons des villes en occupant les défilés, et on les écraserait les unes après les autres.

Le 19 avril 12.000 révoltés cernaient pendant 24 heures deux bataillons dans Verisovitch, au point de jonction de la route de Prichtina et de la voie ferrée. Dourghout les dégagea à grand'peine.

Le 23 avril l'entente était complète entre tous les clans.

10.000 révoltés occupaient le défilé de Stemlia sur la route de Prichtina ; d'autres, le défilé de Tchernalova sur la route de Prizrend ; 10.000 autres cernaient Ipek. Enfin le 26 ils s'emparaient par surprise des gorges de Katchanik ; le chemin de fer d'Uskub à Mitrovitza était coupé.

C'était un coup de maître: Dourghout ne pouvait plus recevoir de renforts de Turquie ; on allait pouvoir essayer de réduire les unes après les autres les garnisons isolées de l'intérieur.

Le danger était extrême A Salonique on évaluait officiellement à 30.000 le nombre des insurgés. On décida de faire un effort énergique. On mobilisa les redifs (réservistes) des provinces d'Andrinople

et de Smyrne ; puis ceux de Samsoun et Trebizonde sur la mer Noire. 40.000 hommes et 50 canons furent ainsi concentrés à Uskub.

Pendant ce temps, Dourghout tente de rouvrir l'Albanie en reprenant la gorge de Katchanik ; il échoue. Alors commence une guerre sauvage. Le général turc parcourt la contrée : toute maison dont le maître est absent est tenue pour maison de rebelle et brûlée ; des villages entiers désertés sont incendiés. C'est la dévastation.

A cette nouvelle, beaucoup d'Arnautes inquiets abandonnent le défilé pour regagner leur demeure. Dourghout qui le sait donne l'assaut, et après un violent combat, la passe est reconquise (27-30 avril).

Par le même procédé, les deux défilés de Tchernalova et Stimlia furent repris (10 mai). L'Albanie était rouverte.

Mais un tel effort est épuisant ; les troupes turques étaient exténuées. Chose plus grave, elles étaient mécontentes. Cette guerre civile, il faut bien le dire, est impopulaire. Pour de bons musulmans, toute lutte entre fils du Prophète a un caractère d'impiété.

Mais surtout les raisons profondes de cette lutte échappent aux soldats. La nécessité de la fusion des races n'apparaît qu'à une élite. Le grand nombre croit sage de garder près des frontières au milieu des populations chrétiennes une sorte d'avant-garde toujours prête à arrêter l'envahisseur dans les défilés de ses montagnes. Enfin désarmer des hommes libres, même pour un soldat turc, c'est une folie ; car qui donc, dans ces pays sans police ni tribunaux, assurera la sécurité individuelle ?

« Si l'on enlève leurs fusils aux Albanais, on nous prendra aussi les nôtres», disent tout haut les *redifs* de Roumélie et d'Anatolie ; et qui donc alors nous défendra des brigands et des *comitadjis;* qui empêchera les vols, les rapts et les vengeances entre gens de race et de religion différentes, tous hostiles, tous mêlés les uns aux autres? Aussi le soldat turc était de cœur avec les rebelles.

Dans l'état-major on n'était pas loin de penser de même. Le désaccord règnait parmi les chefs, Djavid pacha refusait le commandement des troupes d'Uskub, Husni offrait de donner sa démission.

### Négociations

Alors, malgré le grand-vizir, et sur les instances, dit-on du sultan, Mahmoud Chefket pacha, ministre de la Guerre, partit le 10 mai pour Uskub.

Il prit aussitôt le commandement en chef des troupes, rétablit l'accord entre les officiers, remporta sur les rebelles quelques succès de détail ; — puis se mit à parlementer. Le 14 mai il convoquait à Prizrend les principaux chefs de clans. Fort du grand prestige que lui donne sa victoire d'avril 1908 il s'est posé auprès des Albanais en conseiller et en ami, mais en conseiller qui a derrière lui 40.000 hommes de bonnes troupes, et ce que les rebelles craignent par des-

sus tout, 50 canons et des mitrailleuses. Il les a, dit-on, décidés à se soumettre. Quant au désarmement, il en a maintenu le principe. Mais il a été convenu que ce *seraient les chefs de village qui y procéderaient avec l'aide des soldats; et qu'en cas de nécessité le gouvernement rendrait les fusils.*

Aujourd'hui, la Porte annonce triomphalement à la presse qu'elle s'est fait livrer 8.000 fusils. Sur 40.000 qu'avaient les insurgés d'hier, sur 100.000 peut-être que détiennent les montagnards, c'est peu. Cependant le gouvernement considère l'opération comme terminée.

On peut penser qu'un tel désarmement est bien imparfait. C'est une reculade déguisée. En dépit de quelques mauser saisis, l'Albanie reste armée ; les réformes ne se feront que sur le papier et l'unification sera une fois de plus ajournée.

Voilà donc le résultat bien piètre de trois campagnes, dont une très dure. On a mobilisé 40.000 hommes; dépensé plusieurs millions pris dans un Trésor déjà fort obéré ; grevé très lourdement, par l'appel des réservistes, plusieurs provinces d'Europe et d'Asie, et mené péniblement une guerre impopulaire, tout cela pour n'obtenir aucun résultat décisif. La Jeune-Turquie a fait un gros effort; mais l'Albanie est restée intacte. Pour la faire rentrer dans les cadres de l'Empire nouveau unifié et centralisé, c'est une guerre de conquête qu'il faudra faire, guerre singulièrement longue et coûteuse. Les Jeunes-Turcs auront-ils le courage de l'entreprendre, la force de la mener à bien ?

### Les intrigues européennes

Mais, nous l'avons vu, la révolte albanaise n'a pas seulement un intérêt ottoman; elle a aussi un intérêt européen.

A ce point de vue, qu'a-t-on fait? Et quelle est la situation? La Porte, à plusieurs reprises, a remercié solennellement les puissances de n'être pas intervenues dans cette affaire. C'était un excellent moyen de décourager les révoltés en leur persuadant qu'ils ne trouveraient au dehors aucun appui. Mais ces compliments étaient-ils mérités?

Officiellement, certes, tous les cabinets européens ont affirmé leur volonté de rester neutres. Mais on sait ce que valent les déclarations des diplomates ; quand leurs agents officiels se tiennent tranquilles, leurs agents secrets sont souvent fort actifs. En fait, la Serbie, la Russie, la France, l'Angleterre et l'Italie souhaitent la victoire des Jeunes-Turcs; car pour que les chemins de fer qu'elles projettent puissent être construits et normalement exploités, il faut que les brigands albanais soient transformés en citoyens paisibles par la main de fer d'un gouvernement énergique.

Mais pour l'Autriche et l'Allemagne, la situation n'est pas la même ; la voie ferrée qu'elles rêvent d'établir entre Serajevo et Mi-

trovitza ne traverse que quelques cantons du Nord où la police est relativement facile à faire. Pour tout le reste, plus l'anarchie y sera grande plus les Austro-Allemands seront assurés de ne pas voir le Danube-Adriatique se dresser en travers de leur route.

Aussi, qui oserait dire que les deux cabinets de Berlin et de Vienne ont considéré la révolte albanaise sans une active sympathie? Qu'est-ce que ce prince Ghika, chef du Comité *Bachkimi*, qui lance de Bucarest des proclamations ardemment révolutionnaires, envoie aux insurgés des munitions et de l'argent, — cela sous les regards bienveillants du Hohenzollern, roi de Roumanie? Et cet Izza Boljetina, moitié héros moitié brigand, où prend-il l'argent dont il paie toutes les réquisitions qu'il fait dans les villages albanais — honnêteté sans exemple dans l'histoire de ce curieux pays? Quand les rebelles se sentent menacés, ils appellent ouvertement l'Autriche à leur secours, et menacent d'arborer le drapeau des Habsbourg. Deux Européens, à Prizrend, sont pris les armes à la main à la tête des révoltés; et l'on a surpris dans une embuscade un « mécanicien » allemand porteur de nombreux documents et d'une liste complète des chefs du soulèvement...

Par contre, sitôt que les Albanais fléchissent, les agents serbes, italiens et français, entrent en mouvement. Le 6 septembre 1909, la Compagnie française du Chemin de fer Jonction Constantinople Salonique recevait l'autorisation d'étudier un tracé de voie ferrée jusqu'à l'Adriatique. Le 26 septembre, plusieurs grands établissement métallurgiques offraient de soumissionner la construction de la ligne ; mais à ce moment Djavid pacha échouait dans sa marche sur Ljuma, et la Porte ajournait sa réponse.

Le 3 novembre, comme l'hiver a suspendu les hostilités, deux ingénieurs français, MM. Bernard et Branicki, sont envoyés en mission d'étude dans la haute Albanie. La ligne qu'ils projettent venant du Danube à travers la Serbie franchirait la frontière turque à Propelaz, couperait la ligne allemande entre Mitrovitza et Prichtina, et gagnerait l'Adriatique à San Giovanni di Medua, après un parcours de 300 kilomètres. Le 23 novembre, les deux ingénieurs avec leurs hommes sont déjà au cœur du massif, lorsque les Arnautes les arrêtent et les contraignent à regagner précipitamment Prichtina.

Le 12 décembre, le gouvernement serbe proteste auprès de la Porte contre ces agissements. Le gouvernement turc consent à renforcer l'escorte, mais en même temps il ordonne au chef de ne pas résister par la force aux Albanais qui barreraient la route. Le 21 décembre, sous les menaces des montagnards, les ingénieurs français renoncent à leur projet et rentrent à Constantinople.

L'hiver passe, le rapprochement avec la Serbie et la Bulgarie est chose faite, le roi Pierre est venu à Constantinople, et le cabinet de Belgrade a insisté encore une fois sur la nécessité de construire le chemin de fer Danube-Adriatique. La Porte y consent, à condition

que la Compagnie soit purement ottomane (10 avril). Le 18, elle envoie même des ingénieurs pour étudier la jonction de la ligne bulgare de Sofia à Kustendil, avec la ligne d'Uskub.

Mais aussitôt les Albanais reprennent les armes; c'est le moment où ils annoncent ouvertement qu'ils vont faire appel à l'Autriche, et l'on parle de mouvements de troupes inquiétants sur la frontière bosniaque. La Turquie comprend l'avertissement, et le 4 mai, elle déclare au cabinet de Belgrade qu'elle renonce pour le moment au Danube Adriatique, et elle en avertit le cabinet de Vienne. Le 12 mai il est entendu que le projet est ajourné *sine die;* ausitôt les Albanais consentent à négocier avec Mahmoud Chefket pacha.

**L'équilibre européen**

De tout cela, il ressort clairement qu'il y a partie liée entre les Albanais et l'Autriche d'une part, les Jeunes-Turcs et la Triple-Entente de l'autre.

Si les Albanais laissent les voies ferrées pénétrer leur massif de l'Est à l'Ouest, c'en est fait de leur indépendance. A la première velléité de révolte, les rediifs de Roumélie, les canons à tir rapide et les mitrailleuses arriveront en grande vitesse de Salonique, les burgs des chefs seront rasés, les villages rebelles incendiés; les rudes montagnards forcés dans leurs repaires devront payer sans murmurer les impôts votés à Constantinople; ils devront surtout subir le recrutement, et s'en aller guerroyer pour le Sultan en Anatolie ou en Syrie, loin, si loin de leurs clans abandonnés... Ce sera fini des antiques privilèges de leur race.

Mais si au contraire les chemins de fer sont obligés de rester au pied des contreforts dans la vallée du Vardar, si Ghèghes et Tosques restent indépendants dans leurs forêts inviolées, c'en est fait du rêve jeune-turc de la fusion des races dans un Empire homogène. Tant qu'un groupe ethnique aussi puissant restera exempt du service militaire et de l'impôt, et traitera le sultan non comme un chef national mais comme un suzerain plus respecté qu'obéi, la Turquie restera un pays moyenâgeux, une mosaïque de peuples, vouée à la dislocation et à la ruine.

Ainsi l'avenir de l'Empire est lié au chemin de fer de la Triple-Entente.

Mais réciproquement, les projets de l'Europe dépendent de la soumission des Albanais. Car tant qu'il y aura des Malissores en armes dans le canton de Ljuma, les ingénieurs français ne pourront planter leurs jalons, étudier leurs tracés, établir les voies, et lancer des trains. Si les clans sont vainqueurs, tous les courants commerciaux de la péninsule, se détournant de l'Adriatique, continueront à converger vers Vienne ; l'action des capitaux, de l'industrie et de la politique germaniques restera prépondérante, et Berlin règnera discrètement sur le Bosphore, comme par le passé.

Si au contraire les Jeunes Turcs désarment les tribus, alors les locomotives françaises courront sans obstacle, de la plaine russe à travers le Danube jusqu'à l'Adriatique, les marchandises, les idées et l'influence italiennes rayonneront de Brindisi à Salonique, Constantinople et la mer Noire, concurrençant partout les produits et les idées germaniques.

Voilà pourquoi, sur ce point capital, les intérêts de la Triple-Entente sont liés à la victoire des Jeunes-Turcs, et les intérêts austro-allemands solidaires de l'indépendance albanaise.

Qui l'emportera? On ne saurait le prévoir encore. Des deux côtés, un effort sérieux a été fait. Il n'a abouti à rien de décisif. Il faut avouer pourtant que les Jeunes-Turcs et la Triple-Entente ont subi un premier échec. Les premiers n'ont pu désarmer les clans, et la seconde a dû rappeler ses ingénieurs.

Mais les intérêts en jeu sont trop considérables pour que la lutte ne soit pas promptement reprise. Les Jeunes-Turcs ne peuvent laisser subsister dans l'Empire une nationalité autonome, et les Albanais ne peuvent consentir de bonne grâce à l'abolition de privilèges séculaires. L'Allemagne ne peut renoncer à la marche sur la mer Egée, et la Triple-Entente a trop besoin de lui barrer la route.

Ce qui rend le conflit particulièrement grave, c'est que, pour la première fois depuis trente ans, Italie et Autriche se trouvent en opposition irréductible. Déjà en 1907 et 1908, le chemin de fer Serajevo-Mitrovitza, imaginé par Ærenthal, a brouillé Pétersbourg et Vienne; le projet Danube-Adriatique a mené l'été dernier le tsar à Racconigi. Les anciennes alliances se détraquent. Il peut suffire aujourd'hui d'une campagne victorieuse de Dourghout pour rompre la Triplice.

Autour de ces burgs albanais, dans ces vallées perdues d'Ipek et de Prizrend, se joueront quelque jour le sort de l'empire ottoman et les destinées de l'Europe.

FRANCIS DELAISI.

# Femmes et jeunes filles à la campagne

### Celles qui s'éloignent du travail

Incontestablement, dans nos pays du centre tout au moins, les jeunes filles marquent pour la vie rurale une désaffection sans cesse plus accentuée ; elles sont même pour la plupart très mal préparées au rôle pratique de simples ménagères.

C'est la faute des parents dans une large mesure. Dans les familles aisées, voire même dans les familles pauvres, point chargées d'enfants, il est d'usage de trop gâter la fillette, de la trop choyer, de la trop parer et de la laisser se muer en adolescente, puis en jeune fille, sans l'initier aux grosses besognes matérielles. La cuisine, la vaisselle, les lavages, le soin des bêtes demeurent au compte de la bonne vieille maman ; la demoiselle s'emploie à broder ou à coudre.

A moins qu'elle n'étudie pour entrer dans une administration de l'Etat ! L'Instruction Publique, les Postes, offrent des emplois stables, assez bien cotés au point de vue social, assez rémunérateurs. La prudence et une pointe d'orgueil les font rechercher, aussi bien par la petite bourgeoisie que par le prolétariat aisé. Et c'est ainsi que cinq à six mille candidates briguent deux fois l'an les cinq à six cents emplois disponibles aux Postes, dans l'ensemble du pays.

Cent quarante jeunes filles ambitionnaient dernièrement l'honneur d'entrer à l'école normale de Moulins où il fallait tout juste seize élèves !

C'est un encombrement sans nom qui provoque des désillusions terribles. Que deviennent toutes les évincées ? Elles sont évidemment perdues pour la vie rurale ; on voudrait croire qu'elles pourront au moins devenir de bonnes ménagères, mais rien n'est moins certain.

Et toutes celles qui n'ont rien essayé, les très distinguées qui, après quelques années de pension *pour apprendre les belles manières*, ont attendu dans la douce quiétude d'un intérieur confortable — trop modeste encore pour leurs grands mérites — l'arrivée du prince charmant de leurs rêves ?

C'est une de ces dernières, fille d'un cafetier de petite ville, qui se plaignait à un vieux client certain jour de « s'ennuyer à mourir ». C'était justement le samedi matin, et sa mère, très affairée par la mise en ordre générale de la maison, s'échinait pour l'instant à frotter l'escalier. Le client avait son franc-parler :

— Attrapez vite une brosse, mon enfant, et vous aiderez votre mère ; ce sera un excellent moyen de vous distraire.

La pimbêche lui lança un regard furibond et quitta la salle de

café sans souffler mot. Quand on a été élevée en demoiselle, on serait déshonorée de condescendre à frotter un escalier...

De même une petite couturière de village, mariée à un artisan, fils de cultivateurs, répondait un jour à sa belle-mère qui la priait de conduire les vaches au pré :

— Est-ce que vous croyez que je suis faite pour m'occuper des vaches ?

Il ne serait que temps de réhabiliter les bons gros travaux sains et nécessaires ; et les mères donneraient à leurs filles une bien plus grande preuve de sagesse et d'amour en les y habituant de bonne heure qu'en leur permettant de s'en désintéresser. Les petits travaux et les arts d'agrément ont bien leur valeur ; ils sont l'expression de la délicatesse féminine ; ils embellissent la vie. De même aussi les fleurs sont ravissantes, mais dans le jardin du pauvre, il est bon que les légumes occupent cependant la plus grande place. La femme doit donc se convaincre que ce n'est pas déchoir de rapetasser des chaussures ou de récurer un chaudron. C'est au contraire faire preuve de bon sens et de sagesse que d'acepter bravement, gaîment, toutes les besognes terre à terre qui sont quotidiennes, normales, indispensables.

Dans le programme des jours, c'est en simple délassement que doit figurer le temps à passer aux babioles charmantes, mais au fond très vaines ! L'utile doit toujours l'emporter sur l'agréable.

Toutes ces jeunes mijaurées qui placent si mal leur point d'honneur ne sont point destinées à épouser des millionnaires comme les héroïnes de leurs feuilletons préférés. La plupart d'entre elles devront se contenter d'un petit employé ou d'un petit commerçant aux ressources modestes, voire d'un simple ouvrier à la situation précaire. Ne leur faudra-t-il pas alors, coûte que coûte, se mettre à la cuisine et à toutes les corvées indispensables, jusque-là trop dédaignées : la vieille maman, demeurée à son ménage, ne sera plus là pour s'en charger !

Il y a autre chose : moins les femmes ont le goût des besognes pratiques, plus elles se laissent dominer par l'orgueil, par l'appât du luxe et des falbalas, par le désir de paraître...

Cela s'explique : du moment qu'elles adoptent l'idée que les corvées ménagères sont indignes d'elles et doivent être abandonnées à des mains mercenaires, elles se croient obligées de singer en tout les belles madames, de tenir un rang...

Ce ridicule besoin de paraître, combien cause-t-il de victimes du haut en bas de l'échelle sociale, aux champs comme à la ville !

Quelle aberration profonde, quelle déformation d'esprit suppose un tel sentiment ? Quelle sottise de se priver du nécessaire pour faire étalage de superflu, pour avoir la satisfaction d'en imposer aux autres ?

Certes, il est bon de considérer comme ridicules et déplacés les

efforts de ces amateurs de régionalisme pittoresque qui rompent des lances en faveur des anciens costumes provinciaux. En un temps où l'on trouve dans les plus humbles chaumières des hameaux les plus lointains les catalogues de la *Samaritaine* et du *Bon Marché*, en un temps où le contact des populations rurales et urbaines devient toujours plus facile et s'accentue toujours plus, il semble tout à fait vain de vouloir conserver, ailleurs qu'en Bretagne, les coiffes aux grandes ailes ou les corsages soutachés, héritage des siècles morts. Mais, ceci étant dit, on ne peut que critiquer le penchant fâcheux des rurales à vouloir suivre la mode dans toutes ses abracadabrantes fantaisies. Foin du luxe banal et vulgaire, des toilettes compliquées s'adaptant mal au physique et aux manières des personnes, les défavorisant, — mais coûtant cher ! Un costume simple et de bon goût n'est jamais démodé. Un chapeau seyant, quand même il serait à la mode d'une autre année, remplit bien mieux sa fonction que les corbeilles monumentales ou les horribles champignons qu'imposent aux foules serviles les fantaisies des modistes, les caprices des mondaines. Quand donc nos villageoises feront-elles provision de logique et de bon sens et résisteront-elles à la contagion de l'exemple ? Les petites ouvrières des grandes villes s'habillent beaucoup plus simplement que les paysannes.

**Celles qui travaillent**

Serrons de plus près les choses. En réalité, les jeunes filles à la campagne se peuvent classer en deux catégories essentielles : les favorisées que leurs familles traitent en objets d'art précieux, et les très pauvres, consacrées à être de simples bêtes à corvées.

C'est dans cette dernière condition que doivent être comprises les servantes de fermes. Leur vie est rude. A la belle saison, d'avril à novembre, elles sont occupées très souvent aux travaux des champs avec les hommes. Outre les fenaisons et les moissons, où l'activité bat son plein, où leur concours doit être constant, on les emploie encore à la semence et au ramassage des pommes de terre, à l'éclaircie des betteraves, même à toucher les bœufs dans les guérets rudes pour les labours et les hersages. Et il est indéniable que bien des journées, au temps de la moisson surtout, sont véritablement exténuantes. Il faut y avoir passé pour se faire une idée de la somme d'efforts et de douleurs que représente la manipulation des javelles de paille rèche pendant douze heures d'affilée, sous un soleil implacable ! Notons qu'après être restées aux champs, comme les hommes, jusqu'aux dernières clartés du crépuscule, les filles de ferme doivent procéder encore aux indispensables besognes d'intérieur et sont ainsi bien souvent tenues en haleine jusqu'à dix heures du soir et même plus.

En dehors de ces périodes d'exception, le programme normal des jours demeure très chargé, en raison du soin des volailles, de la

traite des vaches, des fournées, des lessives, etc.; sans compter l'obligation de conduire le bétail au pâturage, voire de le surveiller en de longues stations solitaires.

Si l'on joint à cela que la nourriture en nombre d'endroits demeure encore très primitive, — la soupe au lard, la soupe à l'oignon, la fricassée de pommes de terre, les beignets, la salade en formant par alternance le menu invariable ; si l'on songe à l'isolement dans les fermes lointaines, perdues dans de mauvais chemins ; aux inconvénients de l'habitat dans des demeures antédiluviennes, où tout le personnel, maîtres compris, couche dans une pièce unique, à la grossièreté, à la trivialité des propos, produisant une sorte de perversion morale, une amnésie certaine des facultés intelligentes, on comprendra que cette existence n'a rien de bien attirant.

Aussi les servantes de ferme, qui abondaient encore il y a vingt ans, deviennent-elles de plus en plus rares, à tel point qu'on ne trouve plus guère que les jeunes filles de l'Assistance publique pour tenir cet emploi.

Les prolétaires, même les plus pauvres, limitant volontairement le nombre des enfants, ont le désir, en somme très louable, d'éviter de trop grandes peines à ceux qu'ils mettent au monde. Et ils préfèrent, souvent à tort peut-être, placer leurs filles chez des commerçants ou des bourgeois, dans les bourgs ou les villes, là où elles n'auront à accomplir qu'un seul travail ménager; — ou bien, quand ils le peuvent, les conserver chez eux, leur faire apprendre dans les ateliers du pays la couture, le repassage ou la lingerie, métier qui leur vaudra, après un ou deux ans, un salaire de dix à quinze sous par jour jusqu'à leur mariage: seule quelques très habiles arriveront à gagner un franc.

En tout cas, petites bonnes de villes ou petites ouvrières de villages sont à jamais perdues pour la vie rurale. Elles ne consentiront jamais à épouser un paysan destiné à demeurer paysan ; elles ne pourraient d'ailleurs, sauf de rares exceptions, assurer la prospérité du ménage...

Enfin, le rêve de nombreuses jeunes filles demeurées paysannes est aussi d'épouser un mari à *emploi* qui, les éloignant de la terre, leur fasse une existence moins pénible, plus agréable que celle qu'elles ont menée jusqu'alors.

On peut donc en conclure que la femme est bien pour quelque chose dans le grand problème social de la désertion des campagnes.

### Quelques améliorations nécessaires

Tout se tient d'ailleurs. Il devient de plus en plus évident que la vie rurale dans son ensemble doit entrer dans une phase nouvelle d'amélioration et de progrès si l'on tient à conserver à la terre, non seulement des bras, mais encore des intelligences.

De cette réforme qui s'impose, la femme devra bénéficier pour une bonne part ; elle ne devra plus être employée aux travaux des champs, — sauf à titre tout à fait exceptionnel et pour de courtes séances. Le pétrissage du pain, la traite pourraient lui être enlevés aussi. En plus des besognes ordinaires du ménage, la basse-cour et la laiterie, seules, devraient être de son domaine. Et même pour cela, dans l'existence paysanne réorganisée, le personnel féminin de chaque exploitation devrait être augmenté, sinon autant que le personnel mâle, au moins d'une ou deux unités selon le cas.

Par contre, de même que les hommes seraient astreints à un travail de culture plus « fini », les femmes devraient remplir mieux leur rôle diminué, faire de la meilleure cuisine, être plus soigneuses de leurs personnes, etc.

Au surplus, dans une organisation harmonique, la paysanne, tout comme la ménagère du bourg ou de la ville, devrait être apte à coudre et repasser, de façon que la plupart des travaux d'entretien se fassent *à la maison même*, sans dérangement et sans frais.

Cette évolution de la vie rurale amènera la profession de cultivateur à être plus respectée, plus considérée ; et peut-être alors se trouvera-t-il des paysans aisés, n'ayant pas le culte des parchemins universitaires, qui chercheront à faire bénéficier leurs filles d'une instruction et d'une éducation susceptibles de leur fournir les moyens de se développer intelligemment, sainement, *dans leur cadre même*. Pour ce faire, ils leur feront passer quelques années dans une ferme-école, ou dans une école ménagère.

En Danemark, en Suède, en Norvège, les fermes-écoles pour jeunes filles se multiplient d'année en année. En France, il s'en est créé quelques-unes ces derniers temps, à Coëtlogon, près de Rennes, en Seine-et-Oise, dans l'Aube, etc. Ces établissements ont pour but de compléter l'éducation théorique et pratique des adolescentes qui sont destinées à vivre à la campagne. On y donne des notions générales d'économie ménagère, comprenant: tenue du ménage, cuisine, coupe, couture ; des leçons de français et d'arithmétique (correspondance et comptabilité), des leçons d'aviculture, d'apiculture, d'arboriculture fruitière, etc. Ce sont des choses qui peuvent toujours servir ; et moins que les candidates aux fonctions publiques, les élèves de ces écoles risquent de devenir des déclassées. Surtout elles peuvent contribuer par leur exemple à montrer aux rurales de toute condition la possibilité de s'élever sans changer de situation, leur prouver qu'on peut vivre près de la terre une existence large, intelligente et belle.

On ne le dira jamais assez : les qualités personnelles, l'aptitude aux besognes utiles valent mieux qu'une dot ou que des espoirs. Ce n'est pas par étalage d'orgueil et de luxe, par un désir maladif de briller que la femme assurera le bonheur des siens et se rendra elle-même heureuse. C'est dans son intérieur que se doivent déployer

toutes ses qualités; c'est là que, pour le plus grand bien de tous, elle doit employer son ingéniosité, sa grâce, ses qualités de persévérance, de cœur et de courage.

On peut résumer en quelques lignes ces observations plus ou moins décousues en disant simplement ceci : il serait bon, il serait logique, il serait moral que toutes les femmes fussent capables de tenir intelligemment leur ménage, d'élever intelligemment leurs enfants, d'agir avec bon sens en toute circonstance, sans se laisser dominer par l'orgueil vain de paraître.

Mais le rôle des paysannes est actuellement trop dur. Les servantes de ferme, les filles de métayers, sont vouées aux travaux des champs et aux seules besognes grossières. Les ouvrières sont spécialisées dans un genre de travail déterminé et ne connaissent rien d'autre. Les bonnes de familles bourgeoises sont abêties par la multiplicité des corvées de tout genre et ne se trouvent guère préparées à la tenue d'un ménage modeste.

Et quant aux filles que la naissance favorise un peu et qui demeurent avec leurs parents, elles ont une tendance fâcheuse à dédaigner les besognes pratiques, tendance que développe la faiblesse ou la sottise de leurs mères. Elles se croient toutes destinées à occuper une belle situation, à *tenir un rang ;* elles ne cherchent qu'à renier leurs origines. On sait les désillusions qu'elles se préparent ainsi, à elles et aux autres.

C'est que nous sommes gangrénés jusqu'aux moelles, les femmes plus encore que les hommes, de virus aristocratique. Nous ne jugeons de la valeur d'un individu que d'après sa situation, et les situations, déterminées par des apparences conventionnelles, se superposent à l'infini. Le métier de cultivateur est très bas sur l'échelle. Pour rétablir l'harmonie, il faut qu'il se relève matériellement et moralement. Il faut saper par la base ce préjugé qui porte à croire qu'on ne peut s'élever qu'en changeant de profession et de milieu ; il faut que les jeunes filles des campagnes en arrivent à trouver toute satisfaction dans la profession paysanne épurée, embellie, procurant à ses adeptes bien-être et dignité... Hors de là, pas de remède à la question agraire, à l'exode des terriens vers les villes. Et les jeunes filles continueront à vivre dans des sentiments de rancœur et d'ennui qui les poursuivront toujours. Elles ne connaîtront jamais la joie intense du développement des facultés par l'exercice d'une activité féconde dans laquelle on se complaît.

### Les idées au village

Pour terminer je voudrais montrer comment se comportent nos villageoises en présence des idées.

Questions de toilette mises à part, elles sont, plus encore que l'élément masculin, rebelles aux influences extérieures et, conséquem-

ment, plus traditionnalistes, moins accessibles au progrès, aux audaces émancipatrices.

L'homme a des contacts avec le dehors : le régiment d'abord l'arrache à son milieu, le fait vivre un temps avec des camarades de toute condition ; et, dans l'intimité des chambrées, parmi tant d'inepties et de banalités, surgissent parfois des discussions intéressantes. Il en est de même à l'auberge, plus tard.

La femme, souvent, demeure sous la tutelle absolue de son entourage, dont elle épouse, docile, les habitudes, les faiblesses, les convictions, les préjugés. Ce lourd bagage pèse sur ses épaules et il y a toute chance pour qu'elle en charge ses enfants.

En dehors de ses travaux quotidiens, la jeune paysanne, par exemple, ne se préoccupe guère que de toilettes et de sorties. La sortie, c'est la messe du dimanche avec le bal ensuite. Toilette, église, bal sont ainsi choses liées dans son esprit, indissolublement. Sur la route grise et monotone de l'existence, le dimanche marque la halte périodique, l'éclaircie lumineuse après laquelle elle soupire sans cesse.

Et c'est ainsi que la fille des champs fréquente l'église, sans convictions sérieuses, simplement parce que c'est l'habitude et parce qu'il n'est pas d'autre sortie. Plus tard, devenue épouse et mère, elle éprouve l'invincible besoin de s'annihiler, très humble, devant les puissances inconnues ; elle est craintive devant les mystères de la destinée, soucieuse de l'existence frêle et de l'incertain devenir de l'enfant tant aimé, inquiète des mille avanies que sur chaque créature le sort tient en réserve. Au reste, l'atmosphère des temples, le luxe et le mystère des rites agissent sur son esprit impressionnable, la délivrent un moment des réalités douloureuses. Et il lui est si doux d'espérer quelque chose des prières puériles qu'elle débite avec ferveur et qui sont comme la coulée naturelle d'un ruisseau murmurant.

D'ailleurs, sur ce chapitre, rurales et citadines agissent bien de façon presque identique. Nombre de femmes de la ville ne vont-elles pas à la messe parce qu'il est de bon ton de s'y montrer et parce qu'un sentiment complexe les y incite, fait de terreur superstitieuse et d'attirance mystique ?

C'est ainsi qu'à notre époque où les hommes sont en grande majorité détachés des dogmes, indifférents ou hostiles en matière religieuse, les femmes demeurent pratiquantes. Et l'Eglise a raison de s'afficher orgueilleuse encore : tant qu'elle aura la femme, elle aura l'enfant ; tant qu'elle aura la femme elle aura l'homme un peu. Car l'homme, pour avoir la paix, accepte des compromis, continue à se soumettre pour les grands événements de la vie à des cérémonies auxquelles il ne croit plus. Les mœurs ne sont pas près d'être laïcisées: la femme « éternelle souffrante », comme dit Michelet,

étant portée par tempérament à aimer les pompes religieuses, la consolation du surnaturel (1).

Et ce n'est pas seulement dans le peuple, mais bien dans toutes les classes sociales, et au foyer même de maints hommes politiques d'un anticléricalisme notoire, que se retrouve ce conflit intime, — l'un des plus douloureux, sans conteste, dont s'afflige notre humanité contemporaine.

D'autre part, il semble bien qu'en règle générale, la femme n'accepte qu'à son corps défendant le moindre changement aux usages établis, et que les idées d'union, de solidarité, lui soient totalement étrangères.

Beaucoup plus exploitée que l'homme, payée moitié à travail égal en atelier, victime du travail à domicile qui la fait s'exténuer quinze ou dix-huit heures par jour à des confections ingrates pour un salaire dérisoire, elle n'a pas encore l'idée d'une force organisée pour lutter contre l'état de choses dont elle est victime. Elle subit, passive et résignée, ce qu'elle considère comme inévitable.

C'est un fait d'observation, écrit L.-M. Compain, que la femme est, en général, plus effrayée qu'attirée par ce qui est nouveau, par la lutte qui, trop souvent d'ailleurs, est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Le syndicat lui inspire une peur instinctive... Un profond esprit de solidarité pourrait vaincre cette crainte ; mais la femme, si dévouée aux siens, si pitoyable pour ses voisins pauvres, manque encore de ce levain, seul capable de façonner la société future (2).

On ne saurait exprimer mieux une vérité trop évidente. Et si le syndicalisme masculin progresse si lentement, il n'est peut-être pas téméraire d'affirmer que la femme y est pour quelque chose. Certes, dans plus d'un ménage, elle appose un *veto* formel à toute tentative aléatoire exigeant le moindre sacrifice pécuniaire et sortant des habitudes consacrées.

Cet état d'esprit de la femme, fait d'ignorance et de soumission, élimine toute action novatrice et même toute audace de pensée, pour ne pas dire toute pensée. Et c'est ainsi qu'en reconnaissant ses grandes qualités de labeur et de dévouement, on est forcé de lui reprocher ses illogismes, son goût pour les bavardages puérils, l'importance qu'elle attache à l'opinon de son milieu : car l'idée que les

(1) Je ne conteste point l'existence d'une minorité de croyants sincères : belles âmes idéalistes — très rares — bonnes âmes candides — plus nombreuses — qui gardent l'empreinte indélébile de l'éducation première. Au surplus ne convient-il pas de trouver dans cette page une profession de foi matérialiste, un souhait de laïcité universelle. Je tiens tout idéal pour respectable — surtout s'il exerce sur ses adeptes une heureuse influence morale. C'est au simple point de vue du bon sens que j'entends envisager la question. Et qui pourrait approuver les personnes *qui pratiquent sans croire*, par habitude, par snobisme ou par crainte, et vivent au demeurant dans le pire matérialisme ?

(2) *Féminisme et syndicalisme*, dans le numéro du 1er novembre 1909 de l'*Union pour la vérité*.

autres se font d'elle lui importe plus que de suivre la voix de la raison.

Je veux donc le redire encore : quelques années hors du rayon familial, une saine éducation pratique mettraient la jeune fille en général, et la jeune rurale en particulier, à même de marcher avec son temps. Mais dans l'état actuel des choses, ce moyen est seulement à la portée des parents favorisés.

Restent les lectures. Il semble bien qu'il y ait là quelque chose à tenter. La femme, — la jeune fille surtout, — lit volontiers à ses instants de loisirs... quand elle peut avoir à sa disposition des journaux ou des livres.

Seulement, plus que les œuvres fortes, les feuilletons romanesques ont sa préférence. Le merveilleux l'attire. La toujours même histoire de beaux amants persécutés qui s'épousent au dénoûment suffit à sa curiosité intellectuelle. Elle préfère aux observations qui forcent à réfléchir, des faits, beaucoup de faits, palpitants, dramatiques, qui la font haleter, frissonner, la rendent dès le début inquiète de savoir *comment ça finira*... Et comme ces scènes se déroulent dans un monde plus ou moins conventionnel, hors de l'atmosphère où elle se meut, on peut bien dire qu'une telle lecture ne lui est aucunement profitable. Les effets en sont nuls, sinon pernicieux.

Il serait donc urgent de prodiguer les livres, les petits traités élémentaires d'économie ménagère, d'hygiène générale, de puériculture, et aussi des œuvres littéraires choisies avec tact, des œuvres capables à la fois d'intéresser, d'instruire et de faire penser, — même des primaires qui n'ont pas l'habitude de lire. Chaque village, chaque hameau devrait avoir sa bibliothèque où, le dimanche, le public pourrait venir puiser.

Au surplus, ceci n'est qu'un point de vue personnel, une indication. Il est toujours plus facile de signaler le mal que d'indiquer de pratiques remèdes. Cependant il y a certainement urgence à trouver des palliatifs pour amener la femme à être moins ignorante de ses devoirs élémentaires et pour la rendre plus accessible à la pensée, de façon à tendre vers plus d'unité morale entre les sexes.

Il est pénible de voir une épouse, dans les meilleures intentions du monde, bourrer de nourriture grossière son mari malade ; ou de voir une jeune mère *faire manger de tout ce qui se mange* à un bébé de quelques mois, sous prétexte de lui faire un bon estomac, ou lui ingurgiter du vin pur pour le rendre fort. La connaissance des règles élémentaires d'hygiène et de puériculture ne lui serait-elle pas d'une incontestable utilité pratique ?

Et, au lieu de voir les époux tirer l'un à *hue* et l'autre à *dia*, ne vaudrait-il pas mieux qu'il y ait uniformité de vues dans les ménages, non seulement pour la résolution des petites difficultés quotidiennes, mais encore sur la façon de concevoir les grands problèmes de la destinée ?

EMILE GUILLAUMIN.

# L'INDE BRITANNIQUE

par M. JOSEPH CHAILLEY (1).

M. Joseph Chailley, connu par ses nombreuses publications sur les problèmes coloniaux, et notamment sur Java, vient de consacrer à *l'Inde britannique* un important ouvrage qui mérite une analyse détaillée.

L'ouvrage de M. Chailley n'est pas une étude géographique générale. Les seules données géographiques qu'il rappelle sont celles qui ont quelque influence sur la vie politique et économique: immensité de pays qui « implique variété » (p. 5); importance de la distribution de l'eau, dans un pays de sécheresse où « l'eau absente ou rare, c'est la disette ou la famine » (p. 7); climat dur, qui éprouve l'Européen et même l'indigène, « l'été plus redoutable à l'Européen et l'hiver à l'indigène » (p. 9), d'où la préoccupation dominante de l'hygiène, etc.

Parmi les problèmes d'ordre politique et économique, M. Chailley a choisi, comme sujet de son récent ouvrage, la société indigène et la politique indigène. C'est à ces deux questions qu'il a consacré l'étude la plus approfondie.

De la société indigène le trait le plus caractéristique, c'est la prodigieuse diversité de ses éléments. « Ni le pays, ni la race, ni la langue, ni l'histoire n'ont permis autre chose que la variété. Et si jamais il se dégage une Inde, avec un peuple, une langue, un patriotisme, elle le devra à l'Europe ». (p. 38).

M. Chailley étudie d'abord les religions indiennes, Hindouisme, Islamisme, Bouddhisme (car l'Inde britannique englobe la Birmanie, bouddhique), Jaïnisme, Sikhisme, Parsisme, etc. Il ne les envisage, dit-il, « qu'à cause de l'influence qu'elles peuvent exercer sur la politique et l'administration. » (p. 39). En se plaçant à un point de vue moins exclusif, on pourrait adresser plusieurs critiques à la description faite de l'Hindouisme. Peut-on dire que « l'Hindouisme n'a aucune originalité » (p. 41)? Il ne suffit pas de retrouver en d'autres religions quelques-unes de ses idées essentielles pour lui retirer toute individualité. Si l'on parle, bien improprement, de ses « dogmes », ce n'est pas seulement « la divinité de Krishna » (p. 41) qu'il faudrait citer, mais la divinité d'un grand nombre de dieux, à commencer par

(1) Paris, Colin, 1910.

Vishnou, dont Krishna est une incarnation, et Shiva. Le régime des castes et la suprématie des brahmanes (signalés p. 44) constituent un autre trait caractéristique. L'auteur ne distingue pas toujours assez nettement Hindouisme et Bouddhisme, et ce n'est pas expliquer le respect de la vie de l'Hindouisme que citer l'exemple du Bouddha (p. 43) ou ses paroles (p. 44). Enfin la description de la vie religieuse des Indiens actuels me paraît faite en termes absolument inexacts ou même parfois incompréhensibles: « L'Hindou moderne, l'étudiant sorti récemment de l'Université, croit peu à Dieu et à la création, et pas du tout à l'incarnation et à la révélation. » (p. 48). De quel Dieu s'agit-il ? de quelle création ? de quelle incarnation? de quelle révélation? et comment faut-il transposer en idées hindouistes ces termes chrétiens? Alors que tout révèle l'énorme influence de la religion sur le peuple des Indes, peut-on écrire, sous prétexte que l'Hindouisme est « un paganisme grossier et impuissant à l'élever et à le guider », peut-on écrire de la masse des habitants: « Cette masse, quelle que soit l'apparence, n'a pas de religion » (p. 49) ?

En face des religions diverses, quelle est l'attitude du gouvernement anglais? L'auteur signale, sans la louer suffisamment, son impartialité absolue. « Il s'abstient » (p. 69). Il me semble que s'il y a sur d'autres points bien des critiques à formuler contre le régime établi par les Anglais aux Indes, il n'y a qu'à les approuver franchement d'être restés strictement neutres dans le conflit des croyances hostiles, et de n'avoir accordé aucun appui à leurs propres religions.

L'auteur, après les religions, étudie l'organisation sociale, et, d'abord, la caste, « le phénomène social le plus considérable de l'Inde » (p. 73). Il adopte la définition de sir Herbert Risley : « Une collection de familles ou de groupes de familles, qui portent un même nom généralement tiré d'une profession déterminée, se prétendent issus d'un ancêtre commun, homme ou dieu, suivent une même carrière et sont considérés comme formant une même communauté homogène » (p. 73). L'auteur montre comment les Hindous essayent de s'élever au-dessus de leur caste. « Individuels ou collectifs, ces procédés d'ascension produisent un double effet. Du point de vue social ils apportent à l'homme plus d'honneurs ; du point de vue privé, moins de bonheur. » (p. 83.) Cependant « aux basses castes l'Inde est un enfer » (p. 85).

Un certain nombre d'Indiens cherchent à réformer la société dans laquelle ils vivent. M. Chailley décrit le mouvement de réforme sociale et le mouvement de réforme politique.

La réforme sociale a « un programme, une méthode, des chefs. Le programme est triple. Il réclame : sur le terrain social, le droit aux voyages lointains ; la suppression des mariages entre enfants (à quoi certains ajoutent : du veuf âgé ayant un fils) ; le droit pour les veuves de se remarier ; l'adoption d'un régime de tempérance

et de mœurs honnêtes. Sur le terrain économique, la préparation aux carrières industrielles et commerciales et le développement progressif de la richesse nationale par l'apport des capitaux et des activités, la politique restant nettement à l'arrière-plan. Sur le terrain religieux, la fidélité à la religion hindoue, débarrassée des impuretés qui se sont amassées à la surface et qui s'opposent présentement aux essais de réforme ; pas de conversion aux religions européennes » (p. 119).

Une petite minorité seulement participe à ce mouvement de réforme sociale.

Quant à la réforme politique, elle est réclamée par un groupe plus bruyant et plus actif. « Les réformateurs se proposent, par un lent travail, de dégager les éléments d'une unité nationale et, de la nation ainsi préparée, de tirer plus tard les éléments d'un gouvernement national. » (p. 125.)

M. Chailley se montre plutôt sévère pour ce parti national, « parti de théoriciens, hommes d'étude et de cabinet, qui, on peut le craindre, ignorent la foule du plein air et de l'action ; écrivains et orateurs, fiers à la fois de leur savoir et de leur caste, dédaigneux des basses classes, très peu et très rarement mêlés à la vie du peuple ;... ni leur conduite ni leurs discours ne sont faits pour inspirer confiance » (p. 126).

M. Chailley termine la partie de l'ouvrage consacrée à la société indigène par un intéressant chapitre sur les relations sociales d'anglais à indiens. « Rapports d'affaires, non pas relations de société... Il n'y a pas qu'abstention ; il y a répugnance et hostilité, et de part et d'autre. » (p. 148.) Ces relations s'amélioreront-elles ? « Un jour, peut-être, moyennant plus d'éducation de part et d'autre : avec des fonctionnaires plus instruits des choses intimes de l'Inde et plus séduits par la partie politique de leur rôle, capables de mieux comprendre les populations et désireux de s'en rapprocher davantage, et avec des Indiens plus justes pour les Européens, délivrés des instincts de ruse et de violence qu'une longue servilité leur a imposés, plus enclins à l'action et à la sincérité dont elle revêt le caractère, on arrivera à un contact plus étendu ; à la pénétration, jamais. » (p. 153.)

La seconde partie de l'ouvrage, et de beaucoup la meilleure, est consacrée à la politique indigène pratiquée par les Anglais aux Indes.

« La politique indigène est un aspect, j'oserais dire presque nouveau, de la politique coloniale. Elle est chose moderne et surtout contemporaine... Elle se propose un double but : le premier (très intéressant, mais moins important et moins difficile), amener la population indigène à fournir volontiers une main-d'œuvre abondante et, s'il est possible, peu coûteuse aux entreprises européennes d'agriculture et d'industrie, objet évidemment ignoré des époques

qui pratiquaient l'esclavage ; le second, — qui est aujourd'hui toute la politique indigène — préparer cette population à se résigner à la domination et au gouvernement de l'étranger... Les Anglais, dans l'Inde, n'ont guère considéré que le second aspect de la politique indigène » (p. 157).

L'auteur décrit d'abord les États indigènes aux Indes et en Birmanie. « L'Inde des princes » est un « monde infiniment varié » (p. 165). Malgré quelques progrès, la plupart de ces États évoquent la pensée du Moyen-Age : « mêmes pratiques, mêmes souffrances, mêmes préjugés, même barbarie. » (p. 175).

Puis vient une importante étude consacrée aux classes agricoles et à la propriété foncière. L'auteur explique en détail par quels procédés une classe nouvelle de banquiers et de juristes dépouille une partie des classes agricoles de leurs propriétés, ou plutôt de leurs possessions anciennes. L'État britannique, s'étant longtemps considéré, selon l'ancienne théorie musulmane, comme l'éminent propriétaire du sol, exige un revenu foncier (*land revenue*) même les années où la terre ne produit rien. Les marchands et hommes de lois, ayant amassé des capitaux, les ont placés en terres ; et ils ont souvent exproprié les anciens propriétaires amenés à s'endetter soit par imprévoyance soit par nécessité (notamment pour payer l'impôt). Les Anglais ont commencé à sentir le danger de cette évolution, et ils expérimentent au Pendjab un remède consistant en une loi nouvelle, qui interdit aux agriculteurs de vendre leurs terres à d'autres qu'à des agriculteurs comme eux.

L'étude de la législation appliquée par les Anglais aux Indes est, selon l'auteur, celle où « le lecteur en quête d'enseignements trouvera le plus à apprendre. Dans ce domaine si vaste de la politique indigène, c'est ici, sur le terrain de la loi, que les Anglais ont montré à la fois le plus de scrupules, d'ingéniosité et de ténacité. » (p. 279). Les Anglais ont été amenés « à constater la convenance ou la nécessité de laisser aux Indiens leurs coutumes séculaires, sauf à les adoucir, quand elles heurtent trop violemment nos idées d'humanité et de justice » (p. 285). Cependant l'auteur trouve encore trop large la part faite aux conceptions juridiques et à la procédure de l'Europe. Et « la justice, après le législateur, a encore aggravé l'erreur. » (p. 314). Les chapitres consacrés à la justice font bien comprendre la difficulté que les Anglais éprouvent à juger des hommes d'une race aussi différente et de traditions aussi opposées.

En ce qui concerne l'éducation, M. Chailley montre aussi les énormes obstacles auxquels se sont heurtés les efforts des Anglais. Le mot de lord Curzon est bien caractéristique : « il déclarait que l'on donne dans l'Inde une instruction imparfaite, par des agents imparfaits, à des sujets imparfaits, avec des résultats imparfaits. » (p. 446).

Reste à étudier la part faite aux Indiens dans l'administration de leur pays. « Jusqu'ici, les Indiens avaient pu s'élever haut dans le service judiciaire et notamment siéger dans les Hautes-Cours ; mais dans les services administratifs, ils n'avaient pas pu dépasser les fonctions de membre de l'un de ces Conseils de revenu qui ont, dans les gouvernements de la province, charge de l'administration du revenu de cette province, ou encore de commissaires d'une division. Ils n'avaient pas pu prétendre au Gouvernement lui-même. » (p. 473). Les récents projets de lord Morley accroissent le nombre et l'influence des Indiens dans les Conseils législatifs et exécutifs. Cependant les Indiens continuent à réclamer une collaboration plus réelle, se jugeant aussi intelligents que leurs maîtres ; et les Anglais refusent de céder à leurs désirs, soutenant que l'intelligence n'est pas le plus important, mais le caractère, le sentiment et le devoir, « la valeur morale de l'homme : le sang-froid, quand il s'agit de décider, et la rapidité quand il s'agit d'agir ; la conscience pour tenir tête à qui tente, l'énergie, à qui menace. » (p. 486).

Tels sont les principaux sujets traités dans le récent ouvrage de M. Chailley. Ce livre (écrit avec l'aide d'un fonctionnaire anglais, sir William Meyer, secrétaire du gouvernement de l'Inde pour les finances) enveloppe une masse considérable d'idées et de faits, ordonnés autour de quelques problèmes essentiels, dont le choix suffit à révéler la compétence coloniale de l'auteur. L'expérience directe du pays donne une valeur particulière à cette étude : les observations, faits sur place au cours de plusieurs voyages, se mêlent aux résultats de nombreuses lectures. On peut seulement regretter l'absence d'une bibliographie générale et l'absence ou l'extrême rareté d'indications bibliographiques précises permettant, à chaque chapitre ou à chaque passage essentiel, de reconnaître l'origine des faits cités ou des idées empruntées.

Le ton de l'ouvrage est impartial : on serait tenté de dire, impartial avec quelque excès. Entre les thèses opposées des Anglais et des Indiens, M. Chailley, souvent, refuse de se prononcer. Pêcherait-on par imprudence en proposant une solution nette ? Il se peut que la politique indigène pratiquée aux Indes soit excellente ; mais les Anglais la font payer bien cher aux Indiens. Que les lecteurs de *Pages Libres* se rappellent la lettre publiée dans le numéro du 22 mai 1909 par M. Ernest Piriou ! Le régime économique et le régime fiscal de l'Inde sont organisés de telle sorte que la colonie est contrainte de verser chaque année des sommes considérables aux Anglais et à l'Angleterre. Cette seule considération suffit à expliquer les efforts et à légitimer les espoirs des nationalistes indiens.

FÉLICIEN CHALLAYE.

# A travers la Quinzaine

## Mémoires et Correspondances

*Journal de* Edmond Got, sociétaire de la Comédie-Française, (1822-1901)

Certain poète parnassien, correct et froid, de sage tenue et d'inspiration courte, avait été surnommé : « le parfait notaire de la poésie ». Le Journal d'Edmond Got, qu'on vient de publier (1), nous révèle, en la personne de l'ancien doyen de la Comédie-Française, le parfait notaire de l'art dramatique.

Il demeura toute sa vie — dit M. Henri Lavedan (Préface, p. II) — « le marin et le soldat qu'il avait failli être ». C'est vrai, dans une certaine mesure ; il avait quelques-unes des qualités qu'on est convenu de reconnaître au matelot ou au troupier : en première ligne l'esprit de discipline, l'abnégation, la fidélité au devoir, l'exactitude professionnelle. Sa longue carrière, toute au service de la Comédie, rappelle ces existences entières consacrées au culte du drapeau ; son amour de « la Maison » fait songer à l'amour du marin pour la carcasse de son navire ; sa retraite tardive est bien celle du vieux chef qui commande sa division tant qu'il peut se tenir en selle. Et son caractère franc et bougon, décidé, bonhomme, un peu vif à prendre la mouche, chatouilleux sur le point d'honneur, lui donne, en mainte circonstance, l'allure d'un brave briscard, tout d'une pièce, carré sur une forte base, et bien borné et têtu. C'était, comme le dit M. Henri Lavedan, « un honnête homme du Danube » (p. VIII) : en 1870, refu-

(1) Journal de Edmond Got, sociétaire de la Comédie-Française (1822-1901), publié par son fils Médéric Got ; préface de Henri Lavedan, de l'Académie française ; Plon, édit. ; 2 vol. in-18 ; chaque : 3 fr. 50 .

sant de prendre part à une lecture publique des *Châtiments* « sur une scène qui acceptait si bénévolement, il y a quelques semaines, le titre de « Comédiens ordinaires de l'Empereur », il écrivait : « Si j'étais un des rares opposants de la veille, qu'on me permette donc aujourd'hui de me tenir encore à part des trop nombreux fanfarons du lendemain » (II, 103). On pourrait citer de lui d'autres traits où se retrouve une double hérédité : c'était un soldat, comme son grand-père Noël Got, activement mêlé aux guerres vendéennes ; c'était un marin, comme son grand-oncle maternel, le corsaire Surcouf.

Mais c'était surtout un parfait notaire de l'art dramatique, bourgeois dans les moelles, homme de famille, boutiquier entendu, totalement dénué de sens artistique, et on ne peut plus complètement « Louis-Philippe ».

*
* *

Son père était procureur ; sa mère, fille posthume d'un premier piqueur aux écuries du roi Louis XVI, était institutrice. Ils avaient une petite fortune ; ils la perdirent dans la banqueroute d'un homme d'affaires. Les débuts du jeune Got furent difficiles. Au sortir d'Henri IV, où il avait eu pour condisciples Emile Augier et le duc d'Aumale, il chercha d'abord sa voie dans le journalisme et écrivit pour le *National* des feuilletons à deux sous la ligne. Puis, il obtint une place dans un bureau à la Préfecture de la Seine et y resta tout juste six semaines. Entre temps il composait des drames. Le hasard fit de lui un comédien : « une pièce, *Lord Surrey*, jouée au théâtre de la Gaîté par son auteur, M. Fillion, artiste inconnu », lui donna l'idée d'interpréter lui-même son *Bâtard de la Baume* (I,22). Et il étudia le *Misanthrope*, *Louis XI* de Casimir Delavigne, Sosie d'*Amphytrion*, Don César de *Ruy Blas*.

Lorsqu'il entreprit de jouer la comédie, le théâtre l'attirait comme un monde délicieux où règne l'indépendance, où l'on est libre, où l'on a des femmes, où l'on coudoie des littérateurs et des gens célèbres (I,28) : après trois mois de Conservatoire, il est écœuré des cabotins et traite les cabotines de « femelles » (I, 44, 46). Il eut, sans doute, des aventures, mais il n'en parle guère. Tout jeune il eut l'horreur et la crainte du « collage » ; à vingt ans, il vient de lire *Volupté*, il s'écrie : « Pourquoi s'obstiner à vivre comme un pédant ... Non. Des plaisirs commodes et des vertus faciles. Rien de sérieux, surtout !... » (I, 81) ; à vingt-deux ans : « Pas de collage, grand Dieu! » (I, 165). Célibataire endurci, il semble pourtant avoir chéri d'une affection toute familiale au moins une de ses compagnes ; il eut un fils et l'aima tendrement.

Il fut lui-même un fils exquis, avec des attentions d'une délicatesse touchante : soldat au camp de Villeurbane, il est envoyé en Algé-

rie (1843) ; ses lettres à sa mère, écrites d'Oran, sont adressées à Lyon, à un camarade qui les mettra à la poste du camp (I, 130). En mai 1871, ses parents âgés sont à Passy, incapables de bouger, sous les obus du second bombardement : Got dirige à Londres les représentations de la Comédie-Française ; il a une besogne écrasante, difficile, ingrate, à laquelle son expérience et son autorité sont presque indispensables ; il y va de la fortune de la Maison, fortement ébranlée par la guerre et le siège : il lâche tout, laisse la direction de la troupe à Delaunay, accourt à Paris, installe ses parents quai du Louvre, chez Emilie Dubois, et après quatre jours d'efforts, ballotté de poste en poste, arrêté, reconnu pour le curé de Sainte-Marie des Batignolles, il parvient enfin à sortir de Paris : en arrivant à Londres, il apprend que M. Got a été fusillé ; de fait, il s'en est fallu de peu. (II, 128-155.)

Il fut homme d'ordre et tint, avec le plus grand soin, la comptabilité de son art et de sa vie ; les balances et les inventaires sont fréquents dans son journal ; il calcule minutieusement augmentations, recettes, bénéfices, et aussi progrès, accroissement d'autorité, de dignité ; il dresse des tableaux de la troupe, avec le chiffre des appointements ou le montant des parts ; il note que la part entière s'élèvera cette année (1878, Exposition) à 42.000 francs, partage « phénoménal » (II, 208), ou que la représentation de retraite de Bressant, la même année, a produit 32.000 francs, « chiffre inconnu jusqu'à présent et perspective assez consolante pour ses pairs » (II, 204) ; il énumère les rôles qu'il a joués, les pièces qu'il a créées ; il analyse les divers éléments de son bonheur : « 1er octobre 1862. — J'ai quarante ans ce matin même. Mais la situation est bonne et ma vie heureuse. J'ai de la santé, de la *considération*, de l'avenir encore... et voilà qu'Augier m'a fait un Giboyer superbe dans une suite aux *Effrontés* (II;28). » « 1er octobre 1864. — J'ai quarante-deux ans aujourd'hui. Je vis *bourgeoisement* au jour la journée. Cheval le matin, existence facile, travail attrayant, galanterie fort disciplinée, Dieu merci ! » (II, 37).

Considération bourgeoise, bonheur bourgeois, c'est tout Got. Il eut de vraies chances d'homme voué au bonheur : à la veille de ses débuts, il a besoin d'argent et va vendre une obligation piémontaise qu'une marraine lui a donnée dix-huit mois plus tôt. « C'est à n'y pas croire ! » Son obligation est sortie depuis quinze mois, remboursable à quinze mille francs ! L'an d'après, il écrit à un ami: « De ce que je suis dans la « grand'ville » et à la Comédie-Française, cher ami, quelle erreur de conclure que je vis en plein enfer parisien ! Non, mets-toi le bien en tête, je suis un tout petit bourgeois, un employé à dix-huit cents francs, rien de plus... » (I, 183). Et c'est cela

qu'il veut être . il est modeste, il est affamé de considération, de tranquillité, de vie assurée : il méprise la Bohème et raille les « Brummel d'occasion ». — Il sera, plus tard (en 1881) le premier comédien décoré dans l'exercice de ses fonctions (1), et ne cachera pas sa joie (II, 220).

*
* *

Les mémoires des comédiens (songez à ceux de Frédéric Febvre) offrent généralement des abîmes de vanité, des trésors de « m'as-tu-vuisme ». Le journal de Got donne peu prise à ce reproche. En quelques passages seulement on remarque satisfaction ingénue à mener la vie de château, à se rendre aux courses de Châlons avec Gramont-Caderousse, « jockey de la Haute et fou du chic » (II, 27), à fréquenter dans les ambassades, chez la baronne de Lowenthal, chez « les Alecsandri » (légation roumaine), chez « les Metternich » (ambassade d'Autriche), à se trouver « partout en relation avec un monde international de premier choix » (II, 23) ; Got ne pose pas au diplomate et ne prétend nullement représenter la France dans les conversations auxquelles il prend part ; non, il est plus simple, plus naïf : ces maisons lui « plaisent », « l'intéressent » ; et il est très touché de l'accueil qu'il y reçoit : « ...je jouis dans ce monde officiel étranger d'une *considération* affectueuse qui m'étonne moi-même, bien que je mette à me la concilier tout le tact dont je suis capable, et j'avoue mon faible orgueilleux à sentir ces orgueils hautains capituler devant ma *position acquise* et mon *indépendance*. » (II, 7.)

Une autre de ses marottes, c'est de se considérer comme un « comédien littéraire » (II, 176) : il avait fait d'excellentes études ; il s'était cru doué pour la composition dramatique (2); il avait écrit dans des journaux ; il était lié d'amitié avec Emile Augier. Son *Journal*, pourtant, ne contient, à proprement parler, pas une vue intéressante sur l'art du comédien, pas une confidence sur la manière dont il conçoit son métier ou comprend un rôle, pas une idée littéraire originale, pas une thèse personnelle, pas trace d'une sensibilité artistique quelconque. Il juge les pièces d'un mot : « bonne », « aimable »,

(1) Non pas encore comme comédien, mais comme professeur au Conservatoire. Avant Got, la Légion d'honneur n'était donnée qu'aux comédiens retraités. Une campagne en faveur de « la croix aux comédiens » avait été entreprise par Coquelin en 1880, « sous l'impulsion plus que probable de Gambetta », dit Got (II, 212). Le 1er janvier 1890, Got avait la satisfaction de noter : « Il ne s'agissait que de commencer jadis. Après Delaunay, après Febvre, après Maubant, Worms vient d'être décoré pour ses étrennes, comme Mounet l'avait été le 14 juillet. En huit ans, tout un Comité ! » (II, 263-264.)

(2) Il fit pour son ami Edmond Membrée les livrets de *François Villon*, représenté à l'Opéra en 1857, de *L'Esclave* (Opéra, 1874), du *Moine rouge*.

« passable », « ennuyeuse ». Il s'attache surtout à évaluer leur plus ou moins grande chance de succès, et, une fois représentées, à prévoir combien de temps elles tiendront l'affiche. Les recettes l'intéressent passionnément. On veut bien le croire quand il nous assure qu'il travaillait ses personnages, — mais on est obligé de s'en tenir à son affirmation, et l'on regrette de ne trouver dans les six cents pages de son journal aucun renseignement sur cette partie importante d'une carrière théâtrale qui dura cinquante années.

Il se pique aussi de goût artistique : il avait des amis peintres, des amis sculpteurs, visitait leurs ateliers et suivait régulièrement les Salons. Ses admirations vont à Bouguereau, à Meissonier, à Gérôme, à Cabanel ; au Salon de 1863, il remarque Amaury Duval, Boulanger, Nazon, Brion, Perraud, etc. Et il ajoute : « Il y a de plus, cette année, par suite d'une révolte contre le jury officiel, une « exposition des refusés » qui, à part deux ou trois notes singulières mais excessives, est bien la chose la plus tristement folle du monde » (II, 32.) Il s'agit là du grand Salon des Refusés, où Manet exposait le *Déjeuner sur l'herbe*, et où figuraient des toiles de Bracquemont, Cazin, Fantin-Latour, Harpignies, Jongkind, Jean-Paul Laurens, Legros, Pissaro, Vollon, Whistler (1). Méconnaître Manet en 1863 ne saurait être présenté comme un brevet de béotisme : Got aimait la peinture. mais une peinture sage, officielle, de bonne compagnie, admise. — Il faut ajouter que Manet n'avait point su se concilier des défenseurs dans les sphères diplomatiques. Deux ans plus tôt, au contraire, la chute de *Tannhæuser* à l'Opéra était qualifiée par Got de « scandale stupide » (II, 17) ; il ne semble pas qu'il fût particulièrement sensible à la musique, ni aucunement indulgent à celle de Wagner ; mais « les Metternich » et l'Impératrice avaient patronné la représentation : « J'aime peu Richard Wagner, — écrit Got le 14 mars 1861, — pédant tudesque que j'ai rencontré maintes fois dans la compagnie de Murger, de Champfleury, de Courbet, etc., dans un restaurant borgne de la rue Jacob, et je comprends malaisément sa palingénésie orchestrale ; mais c'est quelqu'un, je déteste les outrages à la pensée, et les sifflets, en tout cas, sont une musique plus bête que la sienne. » (II, 17.) Il est infiniment probable que si Manet avait été protégé par « les Metternich », le libéral Edmond Got n'eût point pesté contre l'admission, au Salon de 1865, de l'*Olympia*, et n'eût point, à ce propos, jeté sur son papier cette ligne dédaigneuse : « Vous verrez que la folie finira par se faire discuter... » (II, 43.) Entendez-vous le « bourgeois éclairé », qui sait, qui tranche, l'homme qui « admet tout », « comprend tout », mais croit qu'on se moque

(1) Th. Duret : *Histoire de Edouard Manet et de son œuvre;* Paris, 1906 ; Fasquelle, in-18, p. 38.

de lui dès qu'une forme nouvelle d'art se présente à son jugement sans l'appui d'une autorité rassurante (1).

Bourgeois, Got l'était des pieds à la tête, entièrement, profondément, avec sérénité, ampleur et conviction. Ses préférences politiques sont acquises à la monarchie de 1830 ; son admiration pour « les merveilles de la science » (II, 245), et maintes réflexions morales l'apparentent étroitement à Joseph Prudhomme. Petit pensionnaire, en 1846, et relégué avec trois de ses camarades dans une mauvaise loge sous les combles, il se console en songeant à « l'aristocratie incontestable du Théâtre-Français » ; et il répète : « Aristocratie est le mot » (I, 198). Il est pénétré de l'importance de la Maison, de la dignité de la Maison : dès 1860, il déplore que les artistes de la Comédie-Française aillent galvauder leur talent dans les noces et les représentations en ville (II, 10) ; il déteste les tournées : « Quand on gagne de quoi vivre honorablement dans sa propre boutique, et dans une boutique propre, une exportation de la sorte m'humilie. » (II, 12). En avril 1882, Coquelin (2) lui offre douze mille francs pour jouer huit fois à Copenhague, tous frais de voyage payés : c'est une jolie somme ; la proposition séduirait un autre ; il la refuse, alléguant son âge, son besoin de repos, les créations qui l'attendent l'hiver suivant : au fond, on sent bien qu'il désapprouve l'entreprise (II, 224). Il déplorera de plus en plus les « congés », les « promenades », à mesure qu'ils se multiplieront : la Comédie-Française va à Bordeaux et dans plusieurs grandes villes de province (mai 1891) : « C'est beaucoup d'embarras et de peine en vingt-quatre heures, pour un mince profit matériel sûrement, et sans doute un effet moral assez problématique sur la Commission annuelle du budget » (II, 268) ; la Comé-

(1) Un autre cas assez typique est celui d'*Henriette Maréchal*. Le drame des Goncourt fut, on le sait, sifflé à la première (5 décembre 1865) et cruellement ballotté aux cinq représentations suivantes ; après quoi l'administration le frappa d'interdit. Got, toujours brave homme, protesta qu' « auteurs *et acteurs* avaient du moins le droit d'être entendus pour être jugés » ; mais, outre qu'il jouait dans la pièce un rôle important, il ne la considérait pas comme aussi révolutionnaire qu'on le prétendait : « On a parlé d'école réaliste à écraser. S'il s'était agi de *Renée Mauperin*, de *Germinie Lacerteux*, ou de tel autre roman des deux jeunes auteurs, j'aurais compris peut-être, car j'aime peu les photographies obscènes... même les plus réussies. Mais il n'y avait là, selon moi, que de l'Emile Augier, avec un peu de maladresse en plus... » (II, 48).

(2) Il faut noter que Got n'aimait pas Coquelin ; dès 1861, il le jugeait ainsi : « Depuis un an, la Comédie-Française s'est augmentée d'un certain Coquelin, garçon véritablement doué, théâtralement surtout, mais d'une éducation assez sommaire... Nul, au théâtre, hors L. Monroze en secret, n'a le flair de s'en embarrasser encore, mais il faudra compter quelque jour avec ce nouveau, et je pressens une personnalité rapidement encombrante » (II, 21). La lecture des *Châtiments*, en 1870, et le refus de Got d'y prendre part, fut entre les deux comédiens l'occasion d'une polémique assez aigre. (II, 103-105.) En d'autres endroits encore se remarque leur sourde hostilité, ou même leur rivalité. (V. notamment II, 78, 93.)

die-Française va à Vienne (mai-juin 1892) : Got reconnaît que la tournée est « très belle et très rémunératrice », mais il ne cesse de bougonner, malgré les fortes recettes, parce qu'avec les moyens dont on dispose l'exécution est « couci-couci » ; il ne faut pas moins, pour l'amener à sourire, que les réceptions données, en l'honneur de la Compagnie, par « l'aristocratie la plus cotée, la princesse de Metternich en tête », et par le monde officiel, « marquis Pallavicini, princes Windischgraetz, Lichtenstein, conseillers auliques, grands financiers, tout le tremblement... » (II, 272-274).

Timoré et casanier, il est hostile aux innovations et les audaces artistiques l'épouvantent : en 1878, quand il est question de matinées dominicales, il essaie, vainement, de s'y opposer (II, 204) ; quand Fechter, après dix-neuf ans d'une belle carrière à Paris, s'en va tenter la fortune à Londres, en jouant *Hamlet* sur un théâtre à lui, et réussit, Got s'en déclare fort aise, mais avoue qu'il n'aurait jamais risqué pareille partie (II, 33). — Il se connaît bien, d'ailleurs : « On m'a souvent taxé d'esprit d'aventure, — écrit-il le 3 mars 1864, — et ma première jeunesse a peut-être donné raison à cela. N'étant rien, n'ayant rien, ne fallait-il pas risquer un peu pour arriver à quelque chose ? Mais depuis, au contraire, j'ai marché pas à pas, logiquement, *bourgeoisement*, voire même avec une telle lucidité de déduction que ce serait plutôt là une originalité. » (II, 33.)

*
* *

Outre cette figure épanouie d'un homme qui a bien réussi dans son commerce, le *Journal d'Edmond Got* contient d'amusantes silhouettes et une chronique assez précieuse du monde théâtral de 1840 à 1890.

Le style de Got est sans force et sans couleur ; mais un gros bon sens, une rude honnêteté et une certaine finesse narquoise donnent de l'agrément à plusieurs de ses croquis. Il a bien attrapé Edouard Thierry : « ...Notre Edouard Thierry, pâle feuilletoniste de théâtre et donneur juré d'eau bénite, remplaça soudainement M. Empis à la Comédie-Française, par un bond tellement invraisemblable qu'il put faire semblant de se considérer comme intérimaire, et conserver ainsi sa place de sous-bibliothécaire à l'Arsenal, avec logement, le pauvre homme !... » (II, 12). — Il a deviné Sarcey (1860) : « C'est un gros garçon, un peu provincial encore, et novice dans le monde des arts, mais curieux et piocheur, qui donnera quelque jour une note convaincue au milieu du tohu-bohu de la critique d'à présent... » (II, 13). — Il a, dès avant sa nomination (1885), prévu M. Claretie : «... Si c'est comme on l'affirme, au doux M. Jules Claretie qu'échoit l'administration générale, l'indiscipline et l'intrigue impudente n'auront-elles pas

trop beau jeu chez nous ? » (II, 238). — Il a percé à fond l'habileté par quoi Edouard Pailleron en imposa à ses contemporains : « Paris 24 août 1868. — J'ai pris six jours de congé pour aller me refaire, à Etretat d'abord, puis à Yport au chalet de Pailleron, de Pailleron, marié enfin avec la *Revue des Deux Mondes* et maître d'une situation matérielle et morale qu'il avait visée pendant près de vingt ans avec un vouloir aussi curieux qu'indomptable. Partir orphelin d'une charcuterie de la rue du Temple avec une centaine de mille francs, et arriver à force de combinaisons économiques jusqu'aux cinquante mille francs de rentes voulues d'une part... en même temps qu'au montage en épingle d'un talent réel, à force de travail, d'esprit, d'entregent et de savante camaraderie, ce n'est certes pas le fait d'un malin vulgaire... Mais combien il doit être imprudent de contre-miner un pareil blaireau... » (II, 79). — Ami intime d'Emile Augier, il n'en fut pas moins clairvoyant pour les roublardises intéressées de ce « fin matois ». (II, 71.)

L'aveuglement, sans doute, était son moindre défaut ; il pêche rarement par indulgence, quelquefois, on veut s'en convaincre, par sévérité. Est-il vraisemblable, par exemple, qu'il ait jamais existé dans la presse un personnage comparable même de loin à celui qu'il nous représente ainsi, à la date du 10 août 1843 : « ...Un nommé Charles Maurice, plus malin certes que les autres, car il a été comédien jadis, et sait à merveille que l' « on peut aisément louer ou blâmer tout. » Seulement tout, pour lui, dépend du cadeau qu'on fait : feuillette, andouille, argenterie, n'importe ; ou tout au moins abonnement à son *Coureur de spectacles*, suivant les moyens de « la ousted ». Et depuis vingt ans, chaque jour, le forban compose sa gazette de bout en bout, est duelliste au besoin, et se flatte carrément de faire repousser les plumes aux pigeons avec le sale onguent de sa publicité. « Donnant, donnant », quoi ! C'est sa devise à cet homme. » (I, 127.) — Est-il croyable qu'en 1841, au *National*, journal « n'existant que par son opposition de chaque heure au gouvernement », un obscur débutant ait pu être chargé d'éreinter Dickens, pour son *Nicolas Nickleby*, « à cause que la portée en est aristocratique et cléricale, soi-disant, et s'écarte du programme républicain pour l'éducation « des Masses » ? (I, 48.) — Est-il possible qu'en 1845, au foyer de la Comédie-Française, les hommes parlassent aux femmes « presque le chapeau sur la tête », ou se tinssent à moitié couchés sur les banquettes, « assis sur le dos et la jambe dans les mains » ? (I, 177).

On ne saurait, non plus, admettre sans de formelles réserves le tableau tracé par Got de la Comédie-Française au cours de ces lointaines années. A l'en croire, il n'aurait été joué chez Molière, en 1845, que des pièces insignifiantes : « Le mouvement et la vie

sont ailleurs » (1) ; en 1846, 1847, 1849 et 1851, le régime aurait été celui de l'anarchie tempérée par les coups d'État : révocations, démissions, suppression et rétablissement du Comité, suppression et rétablissement du comité de lecture, etc. (I, 212, 223, 254, 274); des hétaïres auraient été engagées après quelques exhibitions en maillot dans des féeries du boulevard (I, 252); le ministre « et sa division des Beaux-Arts » n'auraient pas craint d'intervenir dans les affaires du théâtre (I, 296), notamment pour imposer, « par un ukase », l'entrée de Bressant comme sociétaire à part entière (I, 302), ou la nomination au sociétariat de Mlles Fix et Favart, bien qu'elles n'eussent pas obtenu le nombre de voix indispensable (I, 310). Faits plus inouïs encore : à la fin de 1861, la Comédie-Française aurait dû renoncer à jouer la *Gaëtana* d'Edmond About, après en avoir commencé les répétitions, cependant que l'Odéon faisait applaudir un acte « exquis », *la Dernière Idole* (d'Alphonse Daudet et E. Lépine), que le comité de lecture avait refusé (II, 26) ; après quatre mois de répétitions, le 19 décembre 1867, une *Madame Desroches* de Léon Laya aboutissait au four le plus noir (II, 74); *La Parvenue*, d'un brave lieutenant de vaisseau, M. Rivière, faisait, en 1869, douze cents francs de recette à la cinquième représentation (II, 90) ; en 1881, Coquelin aîné lâchait *le Monde où l'on s'ennuie* après avoir joué douze fois son rôle, qui était le rôle principal (II, 219) ; pendant l'intérim qui suivit la mort d'Emile Perrin (1885), « des engagements invraisemblables ont été signés à des conditions folles sans la participation réglementaire du Comité. D'autres, évidemment avantageux, puisqu'on n'avait qu'à se les assurer au prix fait du Conservatoire, ont été laissés à l'Odéon... » (II, 238).

*
* *

Le métier de comédien a subi, au cours du dix-neuvième siècle, une transformation souvent remarquée : à l'acteur bohème a succédé le comédien fonctionnaire, à l'histrion dédaigné l'artiste « considéré ». Got fut un des principaux agents et un des premiers bénéficiaires de cette évolution. D'autres ont rehaussé leur profession par l'éclat de leurs qualités dramatiques, l'originalité de leur tempérament, leur puissance, leur génie. Got donna l'exemple des vertus qu'il possédait à un degré éminent et qui, rares partout, sont peut-être particulièrement exceptionnelles dans les coulisses des théâtres : la probité, l'exactitude, le dévouement, la conscience, la ténacité, l'ordre, et une

(1) I, 194. — Dix ans plus tard, enregistrant le succès du *Demi-monde*, il répète: « Le mouvement dramatique est, depuis longtemps déjà, plus ailleurs, au Gymnase surtout, qu'à la Comédie-Française ». (I, 314).

sorte d'honnêteté stricte de caissier méticuleux, et un sens aigu de la justice, et la droiture, et la dignité. D'autres firent, plus que lui, la gloire de la Comédie-Française ; personne n'a, autant que lui, conservé et accru l'honneur de la Maison.

Ce n'est pas à dire qu'il fût un comédien médiocre, ni que ses services d'ordre administratif, pour considérables qu'ils soient, dussent rejeter dans l'ombre ses grands mérites artistiques. Les témoignages sont unanimes à reconnaître en lui un des interprètes les plus solides du répertoire, un des créateurs de types les plus pittoresques qui aient illustré la scène. Dumas fils, dans ses Notes sur *Denise*, vante la variété de son talent : « Ç'a toujours été, et c'est encore pour moi, après quarante ans d'exercice, un sujet d'étonnement et d'admiration, que cette faculté chez le même artiste de se transformer si complètement dans l'expression des sentiments humains. Je vois Got, par exemple, dans *le Médecin malgré lui*, ou dans *Sganarelle*, je le vois, le lendemain, dans l'abbé d'*Il ne faut jurer de rien*, puis dans *Maître Guérin*, puis dans *les Plaideurs*, puis dans *les Caprices de Marianne*, puis dans *Denise*. Pas un de ces personnages si divers, si opposés, ne déteint sur l'autre. Il est aussi absolument les deux Sganarelle, l'abbé, le père Guérin, l'Intimé, Claudio, Brissot, que si chacun de ces rôles était tenu par un comédien particulier, d'une forme différente de la sienne, d'un talent égal au sien. Comment fait-il ? » (1)

J'ai connu Got trop au déclin de sa carrière pour pouvoir porter un jugement sur lui. A cette époque il n'était plus vraiment supérieur que dans *Le Gendre de M. Poirier*. Mais il l'était à un point tel, que, pour qui l'avait vu dans ce personnage, le souvenir de Poirier faisait plus que « déteindre » sur ses autres rôles : quelque figure qu'il se donnât on ne cessait point de songer à Poirier. Et c'est Poirier encore qu'évoque le Journal d'Edmond Got : un Poirier qui vend de l'art dramatique au lieu de vendre du drap, un Poirier plus modeste, qui n'a pas amassé quatre millions en se privant de tout, et se contente d'une honnête aisance, un brave Poirier sans ambition politique, mais très heureux de participer à l'administration de la Maison. Est-il de Poirier ou de Got ce mot admirable de bourgeois arrivé : « Quelle force on puise dans l'indépendance que donne l'argent bien gagné ! C'est là le côté poétique de l'économie, voire de l'avarice. Qu'on oublie par hasard sa bourse à la maison, se sent-on vite assez désemparé, seul au monde, assez rien du tout ? » (*Journal*, II, 87). Augier, qui empruntait parfois des mots à son ami, n'a pas dû connaître celui-là.

MAURICE KAHN.

(1) ALEXANDRE DUMAS FILS : *Théâtre complet*, tome VI, pp. 254 255.

# Concours du Conservatoire

## CHANT

M. David C. Taylor a écrit naguère une *Psychologie du chant* (1), dans laquelle il prétend exposer une « méthode rationnelle de la culture de la voix basée sur l'analyse scientifique de tous les systèmes anciens et modernes ». Ce livre est au moins curieux ; son auteur y traite, souvent avec justesse, parfois avec un réel intérêt, de cet enseignement du chant que, chaque année, les concours du Conservatoire remettent en question.

Il énumère, dans une première partie, les diverses méthodes qui furent employées jusqu'à nos jours pour enseigner le chant ; il cite cette fameuse méthode italienne, dont tout le monde parle encore, et que personne ne connaît ; il s'occupe aussi des écoles actuelles, parmi lesquelles il signale justement celles, plus nombreuses qu'on ne pense, où les chanteurs qui les dirigent s'efforcent d'appliquer un système, sans se rendre compte qu'ils en pratiquent un autre.

Plus loin, M. Taylor fait la critique de ces différentes manières d'éduquer les chanteurs. Là, il se montre judicieusement l'adversaire de l'émission du son basée sur un système de respiration.

Enfin, il conclut en déclarant que la méthode scientifique est inapte à produire de sûrs résultats, préconisant comme meilleur agent du progrès vocal l'*Imitation*.

Ici, M. Taylor fait fausse route ; car il est indispensable que le maître connaisse la physiologie du chant pour guider ses élèves ; elle lui servira surtout à établir un diagnostic certain quand il se trouvera en présence d'une erreur d'émission ; il pourra, grâce à elle, indiquer le moyen de corriger cette erreur.

Plus sommairement que le maître, l'élève s'instruira des principes

(1) *The psychology of singing* (Macmillan Company, New-York).

de cette physiologie vocale. Enfants, nous apprenons à l'école le fonctionnement des principaux organes du corps humain : on ne doit pas ignorer les phénomènes de la digestion, de la respiration, de la circulation du sang, actes physiologiques indispensables à la vie humaine. Un apprenti chanteur doit connaître également les différents organes qui contribuent par leur fonctionnement à produire la voix ; pourrait-il ne pas savoir de combien de résonateurs il dispose (poumons, bronches, trachée, pharynx, bouche, fosses nasales), et que son larynx s'élève ou s'abaisse suivant la hauteur des sons ? De ce fait, dans le cas d'erreur signalée par son maître, il pourra mieux corriger un abus de résonance, choisir pour renforcer la voix tel résonateur plutôt qu'un autre, supprimer une contraction pharyngienne susceptible d'empêcher son larynx de se placer correctement, pour l'émission d'une note déterminée.

Il ne faut rien exagérer, et ne pas supposer qu'une connaissance approfondie de la physiologie puisse considérablement aider le chanteur ; néanmoins elle est indispensable au professeur, et utile à l'élève : l'émission de la voix, pour être correcte, ne doit pas nous contraindre à des actes antiphysiologiques.

M. Taylor dit encore : écoutez-vous vous-même. C'est là une grave erreur. Nous ne nous entendons pas comme les autres nous entendent. En voici deux exemples : 1° alors que le chanteur professionnel qui fait un effort antiphysiologique pour émettre les sons entend sa propre voix résonner puissamment, l'auditoire éprouve une sensation de voix sourde ; la portée est précaire ; 2° le meilleur musicien chanteur ne peut souvent pas discerner si le rapport des sons qu'il émet est juste ; il suffit d'un renforcement guttural pour que l'oreille soit faussée et qu'on ait une autre perception que ceux qui vous écoutent (1) ; l'ouïe est altérée, de même que la vue lorsqu'on regarde les objets à travers des verres de couleur.

Imitez votre maître, dit enfin M. David C. Taylor, c'est là la meilleure des méthodes.

C'est alors que le maître, pour donner des exemples corrects, devra posséder les connaissances physiologique nécessaires, sous peine de se tromper et de proposer de fâcheux exemples. M. Taylor ajoute assez spirituellement que dans ce dernier cas le maître reconnaîtra son erreur précisément dans l'imitation qu'en aura faite l'élève. Ce système est bien compliqué ; il obligerait presque l'élève ténor à ne demander de conseils qu'à un maître qui serait également ténor ; les voix de femmes ne pourraient être éduquées que par des professeurs femmes.

(1) Dr P. Bonnier : *La voix, la culture physiologique, théorie nouvelle de la phonation*, Félix Alcan, 1907.

Outre la complication qu'elle entraînerait, l'imitation serait bien dangereuse au point de vue de l'esthétique vocale. Ainsi l'élève qui élirait M. Caruso comme maître, en admettant que ce ténor fameux ait qualité pour enseigner, altérerait sa voix naturelle, en fausserait l'émission afin d'arriver à faire ressembler le timbre de son organe à celui du maître. Bien des erreurs vocales (chevrotement, renforcement, suppression de la portée, voix fausse) résultent du fait de l'imitation ; ce procédé est antiphysiologique ; il faut chanter avec sa voix et non, si je puis dire, avec celle d'une autre personne.

Il ne faut pas imiter ; le chanteur, comme l'explique très scientifiquement et bien simplement M. Pierre Bonnier dans son livre : *La voix professionnelle*, doit adresser sa voix chantée à ses auditeurs, tout comme l'orateur envoie sa voix parlée ; il faut agir comme lorsque nous parlons à distance, ou que nous appelons au loin. Dans ces cas différents, le mécanisme de la voix ne varie pas. Pour colorer le timbre, le chanteur ne doit pas imiter ; il devra, imbu du sentiment du morceau qu'il interprète, « transmettre » ce sentiment ; en s'évertuant à communiquer l'émotion, à en pénétrer son auditoire, il fera œuvre de psychologie artistique et aussi de physiologie correcte ; en un mot, comme disent les chanteurs professionnels au théâtre, il articulera. *L'Articulation*, voilà la seule méthode ; si elle atteint son but qui est l'auditeur, cette articulation, ou projection sonore, réalisera la portée vocale, sans fatiguer jamais celui qui chante, et aussi celui qui écoute.

Les jeunes élèves du Conservatoire qui prirent part aux concours des 27 et 28 juin, ne furent guère les adeptes de cette simple méthode. Quelques-uns arriveront peut-être à se servir utilement de l' « Articulation », quand ils feront partie d'une troupe théâtrale ; d'autres, qui concouraient pour la troisième fois, ont déjà perdu en grande partie leurs moyens naturels ; il est à craindre qu'il ne soit trop tard pour que les grandes salles, où il est nécessaire d' « articuler » amplement et souplement, puissent contribuer à les rééduquer. M'est avis que leurs défauts proviennent souvent d'imprudentes imitations ; je crois aussi qu'ils ont dû adopter la pratique du renforcement guttural, système antiphysiologique dont le fâcheux résultat est de grossir la voix au lieu de lui donner la portée. Ainsi le chanteur s'illusionne : tout vibrant de sonorité, il est convaincu que ses auditeurs éprouvent la même sensation que la sienne ; il accuse même ce renforcement, désireux d'obtenir un effet plus important, ignorant que celui-ci est d'autant plus grand que le renforcement est moindre.

De là naissent les maladies vocales, qu'un physiologiste spirituel appela « les accidents du travail », du mauvais travail ! Plusieurs

candidats inscrits à ces concours ont dû dénaturer la mélodie du final de leur air, ne pouvant soutenir jusqu'à la fin l'effort exagéré, l'effort contre nature.

Le jury débonnaire a multiplié les lauriers, 11 récompenses sur 19 concurrents, et 19 récompenses sur 33 concurrentes.

Parmi les premiers, il faut mentionner M. Tirmont, ténor léger, qui conduisit excellemment sa voix dans l'*Adélaïde* de Beethoven, et M. Capitaine, également ténor léger, à la voix plus longue, pas encore correctement émise ; le jury lui a décerné un second prix ; M. Capitaine va donc continuer ses études vocales, afin d'obtenir, l'an prochain, la plus haute récompense ; puisse-t-il conserver ses dons de voix facile, et ne pas en altérer le timbre charmant.

Le concours des femmes n'a pas donné de meilleurs résultats, au contraire ; le nombre des aspirantes était de 33 ; à peine si le mérite de deux ou trois concurrentes vaut d'être signalé : Mlle Pradier (1er prix) manifesta dans la *Cantate nuptiale*, de Bach, autant de correction que de froideur ; Mlle Thévenet (1er accessit) possède un beau tempérament dramatique qu'elle mit en valeur dans le « finale » des *Troyens* (Mort de Didon) ; néanmoins sa voix manque de portée ; il faut citer encore Mlle Vadot, soprano dramatique, et Mlle Debardieux, gracieux soprano léger.

Au point de vue de l'interprétation, du style musical, de l'expression juste, du sentiment, peu d'élèves donnèrent l'impression de jeunes artistes. Tel qui choisit l'air célèbre de *Mil et trois*, de Leporello, dans *Don Juan*, le chanta de façon lourde, d'une voix renforcée, dans un mouvement toujours trop lent, oubliant que la malice de ce rusé valet doit être exprimée avec légèreté et finesse. Telle autre, dans l'air d'*Héraclès*, de Händel, altérant aussi le mouvement musical, eut, dans cette page dramatique à l'excès, des accents bien froids pour rendre la douleur d'Iole au souvenir de la mort de son père.

L'air d'Agathe du *Freyschütz*, tout empreint de douce tendresse et d'émotion chaste, fut dramatisé avec emportement, et mené dans un mouvent musical antiscénique ; au contraire, l'anathème que profère Alceste contre les dieux cruels fut chanté sans accent et sans portée.

Le rythme, cette qualité primordiale en la musique, sur lequel est basée toute déclamation lyrique, fut souvent négligé au cours de ces deux séances. Les élèves qui en sont doués trouveront plus tard avec l'accompagnement de l'orchestre, l'occasion d'utiliser continuellement ce moyen indispensable, sans lequel la musique est une chose informe, sans couleur et sans intérêt.

Jules Chevallier.

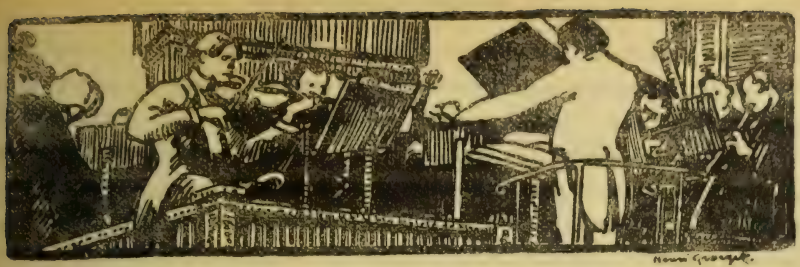

# La Musique

## CHARLES GOUNOD

« Moi, d'abord il faut qu'on m'aime », était un de ses propos favoris ; il écrivait : « C'est ne plus pouvoir être malheureux que d'être sûr d'être aimé » ; et encore : « Je ne tiens qu'à la tendresse, à l'attachement, à l'amitié, à quelque forme que ce soit de l'amour. Je ne tiens à rien de ce qui le remplace. » M. Camille Bellaigue, qui rapporte ces paroles, a su en accomplir le vœu : il célèbre avec une dévotion attendrie la mémoire d'un musicien qu'il a chéri, et pleuré, presque à l'égal d'un père (1). Non qu'il s'aveugle sur les imperfections de l'œuvre ; mais il leur cherche des excuses, et, quand elles n'en comportent point, détourne notre attention de l'artiste, qui eut ses défaillances, sur l'homme, qui en eut aussi, mais d'une autre sorte : faiblesses du cœur, que l'on aime à rencontrer chez un illustre. Et, comme il a fort bien connu l'homme, l'a approché de très près, en a gardé de précieux souvenirs dont il n'est pas avare, il nous en trace un portrait vivant et caractérisé, qui manquait jusqu'ici.

Nous n'avions vu qu'un petit vieillard frileux et digne, qui paraissait, depuis des années, se survivre, relique de soi-même embaumée dans sa gloire. Même sa paternelle bienveillance semblait n'être qu'un rite : pontife de la musique française, n'était-ce point par devoir qu'il faisait le geste de bénir, et baisait au front, sans y penser, les premiers communiants de l'art ? Mais ceux qui le connaissaient mieux en jugeaient autrement : « On lui pardonnait, écrit Reyer en 1893, ses flatteries et ses caresses, parce qu'au fond il était serviable et bon ». L'expansion était dans sa nature : dès 1868, Veuillot le présente ainsi à sa sœur (2) : « Gounod est charmant ; il s'en donne et il se donne. Il sait cent histoires drôles, il est bon acteur, il

(1) *Gounod*, par CAMILLE BELLAIGUE. Paris, Alcan, collection des *Maîtres de la Musique*.
(2) Lettre citée par M. Bellaigue.

possède par cœur Mozart, Beethoven et bien d'autres ; il est plein d'idées grandes qu'il produit souvent avec un grand bonheur d'expression... Toutes sortes de contes, toutes sortes de charges et de charmantes cabrioles de bon sens. Au piano, il est admirable et ne désemplit pas... Il compte te faire visite mardi. Ne t'étonne pas si tu étais embrassée. Il embrasse comme l'évêque de Tulle, et tout y passe. A l'embarcadère, tout à l'heure, il a embrassé le père, la mère, les enfants, l'institutrice, l'amie. Il allait passer au chef de gare, lorsque le train est parti. »

Gounod n'était pas moins sincère en ses admirations, ni plus discret : il a traduit celle de Bach par la singulière irrévérence d'ajouter une mélodie de son cru au premier *Prélude* du *Clavecin bien tempéré*. Mais en 1892, l'année qui précéda sa mort, alors qu'on pouvait le croire indifférent à tout, il suivait, avec M. Camille Bellaigue, les offices de Saint-Gervais ; et, gagné aux beautés sévères qu'il avait méconnues presque toute sa vie, il écrivait à Charles Bordes : « Il est temps que le drapeau de l'art liturgique remplace dans nos églises celui de la cantilène profane, et que la *Fresque musicale* proscrive toutes les guimauves de la romance et toutes les sucreries de piété qui ont trop longtemps gâté nos estomacs. » Même il lui promettait « un *Salve regina* comme je n'en point écrit encore ». Il sera beaucoup pardonné au vieux maître, pour ce candide désaveu de soi-même ; il est regrettable qu'il l'ait prononcé si tard.

Sa musique religieuse a cependant conservé beaucoup d'admirateur, parmi lesquels M. Saint-Saëns, qui la croit destinée à survivre à ses opéras. M. Camille Bellaigue ne se laisse pas convaincre, et observe avec raison que « le temps a fait moins de brèches dans *Faust* et dans *Roméo* que dans *Rédemption* et dans *Mors et Vita* ». Ici encore la sincérité de Gounod n'est aucunement en cause : il a toujours eu la foi, au point de se croire un instant la vocation de la prêtrise, et de mêler toujours Dieu à toutes ses pensées. Mais c'est une foi à l'image de son âme, prompte à se rassurer, à se satisfaire, désireuse de paix sans effort. Et son biographe, en délicat lettré, cite ici Fénelon fort à propos. Charles Gounod est bien à ranger parmi les âmes qui reçoivent cet avertissement dans les *Lettres spirituelles* : « Elles sont toutes dans le sentiment ; elles ne prennent pour réel que ce qu'elles goûtent et imaginent... Elles ne suivent Jésus-Christ que pour les pains miraculeusement multipliés ; elles veulent des cailles au désert ; elles cherchent toujours, comme saint Pierre, à dresser des tentes sur le Thabor et à dire : Oh ! que nous sommes bien ici ! »

On ne peut faire un grief à sa musique religieuse de ressembler à sa musique profane : suivant la remarque de M. Bellaigue, « fut-il jamais un musicien qui, changeant de sujet, ait changé de style, et

n'ait pas réduit à l'unité de son génie personnel l'infinie diversité des idées, des sentiments et des formes ? » Mais l'une et l'autre ressemblent trop à sa vie. Faust et Marguerite, Roméo et Juliette, Mireille et Vincent ignorent, autant que son Christ, sa Marie ou ses Apôtres, non seulement la victoire sur soi-même, ou le sacrifice, mais même la préférence et le propos délibéré. Ils se laissent aller à une tendresse instinctive, à une bonté sans discernement, à un optimisme où la peur de souffrir est pour beaucoup. Ils sont faibles, au point de ne pouvoir soutenir la vue de la misère humaine, ni de leur propres fautes : de pleurer les larmes du repentir, ils se croient déjà pardonnés. Il a beaucoup versé de larmes de cette espèce, et pour cause : il a abusé de la pénitence ; il s'est conduit avec son Dieu comme un enfant gâté qu'on n'a pas le courage de gronder quand il dit : « Je ne le ferai plus ». Il a cherché dans la religion un calmant au trouble de sa conscience ; et à l'amitié même il a demandé non des conseils, mais des sourires, des complaisances, de petits soins pour son âme.

Il ne lui a manqué qu'un peu de courage pour être un grand musicien. Il disait, avec cette familiarité un peu solennelle qui le faisait parfois ressembler à un autre patriarche, Victor Hugo : « Quand j'arriverai (si j'y arrive) au Paradis, je saluerai d'abord le bon Dieu. Puis je demanderai bien vite : Et Mozart ? Où est Mozart ? » Et en effet, il n'était pas absolument indigne d'être présenté à Mozart : non qu'il approche de cette pureté divine ; mais il était presque aussi heureusement doué par la nature. A bien peu de compositeurs, surtout en notre pays, la musique a été plus docile ; elle chantait d'elle-même à son oreille, sans qu'il eût besoin de la chercher, de l'appeler même ; il lui suffisait d'écouter. Et c'est pourquoi il fut l'un de ces rares élus à qui il est permis d'être simple : un accord parfait, une gamme, une suite de deux ou trois notes, lui suffisaient ; tout ce qu'il touchait devenait mélodie. Il a senti lui-même, mieux que personne, le prix de la simplicité : il eût voulu « se bâtir une cellule dans le ton d'ut majeur » ; et il écrivait, après avoir vu, au palais Doria, le portrait d'Innocent X par Velasquez : « Comme les maîtres sont simples ! Quelle tonalité toujours grave et discrète, même lorsqu'ils sont brillants et éclatants. Jamais un cri, pas de bruit. Tout cela nage dans une gravité profonde et tranquille, dans le calme de la plus haute sérénité. »

Il était classique de nature ; et tel fut son rôle : de restaurer en France le goût classique de la musique. Le grand opéra, né du romantisme, terminait alors sa bruyante carrière ; Berlioz, abjurant sa fougue et ses fureurs, retrouvait l'admiration de ses premières années pour Virgile ; il écrivait les *Troyens ;* quant au drame romantique,

il était presque oublié déjà : Rachel avait rendu vie à Racine ; Ponsard et Augier triomphaient. C'est Emile Augier qui rima pour Gounod le poème de *Sapho* (1851) ; Berlioz, sans s'arrêter à la platitude du style ni à la misère de l'intrigue, fut pris d'emblée par le sujet : « ces beaux paysages de la Grèce, cette architecture élégante, ces admirables costumes, ces nobles cérémonies dont la gravité a encore de la grâce, tout cela me ravit, me passionne, me gonfle le cœur, m'attendrit, m'élève la pensée, me jette en un trouble profond, délicieux, je ne le nierai point. » La musique lui paraît digne du sujet, sauf en certains endroits où il réprouve des « cris » et du « désordre » : il la voudrait plus classique encore. Mais il y trouve des beautés antiques, prononce l'éloge suprême de « virgilien » et, dans un second article (1852), attribue une « lyre grecque » à Gounod. La musique de scène pour *Ulysse*, tragédie de Ponsard, en 1852, fut un second hommage à la mythologie. Dans l'un et l'autre ouvrage, Gounod suit la déclamation de Gluck, mais en y mettant plus de finesse, de grâce, et de langueur aussi ; surtout son orchestre a des délicatesses de coloris dont Gluck a toujours été incapable : et ainsi s'annonce, de très loin encore, un nouveau style, classique à la manière française, et non plus allemande ou italienne. *Faust* (1859) en approche davantage, parce que le musicien s'y livre avec moins de réserve à son imagination ; cet opéra célèbre jouit d'une faveur durable qui s'explique trop bien par de nombreuses trivialités ; mais il nous donnait aussi l'exemple, oublié depuis près d'un demi-siècle, d'une musique toute harmonieuse, sans fracas, sans désordre, discrète, et sachant dire beaucoup en peu de notes ; l'orchestre, comme chez Weber, a su ne garder du romantisme que le pouvoir de peindre, et rester transparent dans l'ombre même. C'est dans l'orchestre que Gounod a mis le meilleur de soi-même : son oreille, qui était infaillible, au lieu qu'à tout instant la mélodie trahissait la faiblesse de son cœur. « La sonorité, disait-il à Saint-Saëns, est encore inexplorée ». Et M. Saint-Saëns a su apprécier ses découvertes en ce monde nouveau : « Gounod, qui avait pratiqué la peinture, savait qu'il n'est pas obligatoire de mettre toute sa palette sur la toile, et il ramena dans l'orchestre du théâtre la sobriété, mère des justes colorations et des nuances délicates... Il a demandé aux cuivres, aux instruments à percussion, des effets de douceur et de pittoresque inattendus... Des effets d'une étonnante invention dans leur simplicité sortaient naturellement de sa plume : telle cette gamme lente des harpes, rideau de nuages qui se lève au milieu de l'introduction de *Faust* pour découvrir la phrase lumineuse de la fin. Cela paraît presque naïf, et cependant personne auparavant n'avait songé à quelque chose d'analogue. »

Gounod a connu l'art d'observer la sensation, de la méditer, d'en chercher l'expression juste et les analogies. Il voudrait, pour la sorcière de *Mireille*, « des harmonies et des timbres couleur chauve-souris. » Et il trouve, devant un matin provençal, ces métaphores que Maeterlinck ne dédaignerait pas : « Tu n'as pas idée de la pureté et de la jeunesse du ciel... Il y a quinze ans dans la transparence et la limpidité de l'air. L'aubépine est maintenant dans une telle exubérance de floraison, que la campagne a l'air de faire sa première communion. On dirait que tout ce qu'il y a d'anges au ciel et de jeunes âmes sur la terre s'est changé en buissons fleuris pour souhaiter Dieu aux passants. » Ce sont là des impressions délicates ; on ne les retrouve, dans sa musique, que noyées de sentimentalité. C'est pourquoi elles échappent aujourd'hui à la foule, qui s'attendrit sans arrière-pensée ; mais le public du second Empire les devinait : d'où son hésitation devant tous les ouvrages de Gounod. Il fut, à sa manière, un novateur. Vulgarisé aujourd'hui, il était trop raffiné pour son époque. C'est pourquoi il n'est pas mort sans postérité : Massenet, plus sensuel, et Saint-Saens, plus raisonneur, ont recueilli son idéal de paix, de joie et de clarté. Ils nous l'ont transmis ; si notre musique ne s'est pas soumise à Wagner, et si aujourd'hui, plus que jamais, nous fuyons l'emphase et détestons la passion, c'est à Gounod d'abord que nous devons cette force de résistance : il nous a rendus à notre tradition classique. Des esprits chagrins penseront que cette tradition est nuisible, si elle règne sans partage. Toujours est-il que le nom de Gounod ne peut être effacé de l'histoire. Il est l'un des ancêtres de notre musique moderne, sans en excepter la plus nouvelle, ni la plus subtile : un ancêtre dont on a honte un peu. Mais M. Bellaigue a fort bien montré qu'il ne fallait pas le renier. Et son livre judicieux, écrit d'une langue charmante, a de plus l'autorité d'une nécessaire réhabilitation.

Louis Laloy.

# La Vie littéraire

*Les Contes de la Maternelle*, par Léon Frapié (Calmann-Lévy, édit.).
— *Le Chansonnier Emile Debraux*, par Albert Cim (Flammarion).
— *L'Approche du soir*, roman par Gustave Amiot (Plon).

M. Léon Frapié est un sûr compagnon. On sait tout ce que l'on peut attendre de lui. On connaît les détours de sa conversation et les détours de sa pensée. Il n'étonne pas, mais il ne trompe pas. Il fréquente toujours le même monde, mais il ne se lasse pas plus de le décrire qu'il ne se lasse de l'observer. Il l'aime comme il l'observe et comme il le décrit, dans ses détails.

Le monde que M. Léon Frapié a choisi est le monde des institutrices primaires de province et de Paris, le monde des enfants qui fréquentent les écoles primaires, le monde des fillettes et des garçons qui sont sortis des écoles primaires. Mais les écoles du VIII[e] et du XVI[e] arrondissement de Paris n'intéressent pas Léon Frapié. Cet écrivain dédaigne les Champs-Elysées et la Porte Dauphine et Passy. Il a élu les écoles des faubourgs populaires; et même les écoles de ces quartiers n'attirent son attention, ne retiennent son esprit et son cœur que si les écoliers sont misérables. Ah ! parlez-nous de l'école de la rue des Plâtriers, là-bas, là-bas, à Ménilmontant, si je ne me trompe. « Voici le paysage : les ruisseaux ont une maladie noire ; la chaussée, de la largeur de deux fiacres, sue gras quand elle n'est pas noyée par la pluie ; les trottoirs, trop peu respectés des chiens, des enfants et des ivrognes, abondent en épluchures traîtresses. Les boutiques à badigeon sombre portent une gourme négligée d'éclaboussures ; les maisons au-dessus tendent leurs faces chif-

fonnées, cendrées, avec des traînées de larmes couleur de café ; les fenêtres étroites, malsaines, n'ont que de la friperie à laisser voir. Des lanternes interlopes çà et là dépassent seules l'alignement. Une odeur de graillon suspecte et compliquée est attachée pour toujours à la vieillesse du sol et des immeubles. Sur vingt boutiques, on en compte quatorze de marchands de vins et quatre de brocanteurs. Il y a le vins-restaurant, le vins-épicerie, la fruiterie et vins, le vins-crèmerie, le vins-tabac, le vins-concert et bal musette, le charbons et vins, le bar, la distillerie, le grand comptoir et, pour chaque débit, un hôtel meublé. » Ah ! parlez-nous de l'école de la rue des Plâtriers ! Odeur de graillon dans la rue des Plâtriers, odeur de misère dans les livres de Léon Frapié !

Il ne s'évadera point de ce milieu triste. Les *Contes de la Maternelle*, c'est exactement le même petit univers que *La Maternelle* et que *L'Ecolière*, à peu de chose près. Si par hasard Léon Frapié quitte la classe, il n'abandonne point les miséreux que leur misère même, plus misérable encore que celle de leurs camarades, en écarte. Les douloureux enfants du pauvre peuple de la capitale pullulent dans la *Boîte aux Gosses*. Et parfois, Léon Frapié recrute ses héros parmi la clientèle des œuvres de charité ou d'assistance. Ainsi pour *La Proscrite* ou pour *Les Obsédés*. Certes, Léon Frapié élargit son horizon jusqu'à apercevoir sur les confins de cet univers un autre monde, celui des petits patrons et des employés d'administration, mais on sent bien que ce monde-là est en contact nécessaire avec l'autre et c'est pourquoi Léon Frapié y pénètre... L'œuvre de Léon Frapié est donc homogène. D'inspiration toujours identique à elle même, on la distingue de n'importe quelle œuvre romanesque. Elle est romanesque à peine. N'est-elle point d'abord une monographie véridique de la misère des enfants du peuple dans les écoles ? Elle émeut parce qu'elle est claire, précise, sincère, loyale, — parce qu'elle est émue.

*
* *

Romanesque à peine, disais-je, le roman n'est imaginé que pour faciliter le groupement des faits documentaires. Il n'est qu'un prétexte. Il n'est qu'un accessoire. Léon Frapié ne s'applique même pas du tout à constituer une intrigue séduisante. Dans *La Maternelle*, son livre le plus célèbre, il invente avec simplicité une jeune fille que la pauvreté déclasse et qui, jolie et affinée, devient femme de service à l'école de la rue des Plâtriers. Un délégué cantonal, M. Libois, généreux et naïf, a tôt fait de l'aimer. Il l'épouse sans débat à la fin du livre. Mais ce mariage nous importe médiocrement. Léon Frapié le sait, il écrit néanmoins de nouveaux romans comme s'il ne le savait

pas. Les *Contes de la Maternelle* sont également constitués par les impressions d'une femme de service — toujours à l'école de la rue des Plâtriers. Cette femme de service, c'est celle même de la *Maternelle :* une déclassée secrète obligée, à vingt-deux ans, d'accepter le plus infime de tous les emplois administratifs. Elle se marie bientôt : seulement son mariage a maintenant des conséquences imprévues et désastreuses : il cause le suicide d'une pitoyable fillette que la femme de service avait adoptée. *Les Obsédés* sont constitués par les impressions de la secrétaire d'un ouvroir pour les filles-mères, principalement pour les femmes sans emploi, et dans ce livre étrange qui est l'histoire de la gestation et de la naissance d'un roman, le roman de la fille-mère et le roman de la secrétaire sont mêlés, l'un portant l'autre si je peux dire. Mais il apparaît que, une fois encore, et comme chaque fois, l'intrigue romanesque est secondaire, et que Léon Frapié veut simplement ordonner mieux, grâce à elle, les documents sociaux ou moraux sans quoi son livre ne serait pas, plus simplement donner une apparence de roman à son enquête sur la foule mouvante marquée, dès l'école primaire, pour devenir clientèle de l'Assistance publique.

Les livres de Léon Frapié, pleins de faits, sont donc chargés d'idées. Ce romancier discute comme un rapporteur de budget parlementaire. Il n'oppose point l'école laïque à l'école congréganiste, et il est toujours d'une impartialité tranquille. Mais il lui plaît de montrer avec insistance combien peu les méthodes s'adaptent parfois aux tempéraments et les principes enseignés à la vie elle-même.

On raconte aux petits miséreux des histoires bien belles. Ainsi. Huit heures sonnent à l'horloge, Louise va partir à l'école. Elle va chercher son panier dans sa chambre. A la bonne heure : voilà une chambre dans un ordre parfait. Rien ne traîne sur les meubles. Les chaises sont à leur place. Le petit lit blanc est admirablement fait. On aperçoit des pantoufles bleues dessous. Les effets de nuit sont soigneusement pliés. Tous les jouets sont rangés avec goût dans une armoire. La poupée et le trousseau sont dans un tiroir. C'est que Louise a beaucoup d'ordre et de soin. Jamais elle n'égare ni son mouchoir, ni ses rubans. C'est une grande qualité que l'ordre, et tous les enfants devraient ressembler à Louise... Une telle conclusion ne suffit pas. Une moralité plus générale, faite pour tous les esprits et pour toutes les âmes s'impose de surcroît : Dans une maison, il faut une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.

Admirable moralité, pensez-vous, et où la société tout entière et chacun des êtres qui la composent peuvent trouver leur compte. Eh là ! Dans une maison, il faut une place pour chaque chose et chaque

chose à sa place... Mais la moralité n'a pas songé un instant que, pour l'application de ce principe, il fallait ou bien que la place ne fût par trop petite pour toutes les choses qu'on devait y mettre, ou bien que, si l'on avait une place pour chaque chose, il était indispensable en outre d'avoir une chose pour chaque place. Or, beaucoup d'élèves de la maternelle, rue des Plâtriers, n'ont pas de petit lit blanc, ou de pantoufles bleues, pas d'effets de nuit, pas de jouets, pas de poupées, pas de trousseaux, pas de mouchoirs, pas de rubans Or, Gabrielle Fumet est l'une des trois filles de la mère Fumet qui, veuve, coud des épaulettes, six sous le cent. Elle habite un cabinet au cinquième étage, 29, rue de Palikao. Elle gagne trente sous pour elles quatre. Et la chambre est si petite que, quand la mère Fumet est levée, les enfants sont contraints de rester sur le lit et que la mère Fumet ne se couche que lorsque les enfants sont partis. Elle est obligée de sortir sur le carré cependant que les enfants se préparent, eux, dans la chambre ; il n'y a pas de place par terre pour les quatre ensemble... Que devient donc la morale... de l'enseignement moral ? Cet enseignement suppose que les habitants de la rue des Plâtriers ont non seulement de la vertu, mais de l'argent. Et l'argent est plus rare encore que la vertu. Où voulez-vous donc que la morale trouve sa place ? Elle est obligée d'émigrer sur le carré — lorsque la mère Fumet n'y est pas, — parce que le carré est bien petit lui aussi.

Et l'enseignement moral semble, rue des Plâtriers, d'une cocasserie pareillement déplorable lorsqu'il édicte le respect envers les parents. Il atteste aux marmots de la *Maternelle* — deux ans à sept ans — qu'ils doivent bannir « tout ce qui, dans leurs rapports avec les parents, tombe dans une camaraderie condamnable ». Et il énumère les signes extérieurs de respect et d'amour. Et il expose que, autrefois, les signes de respect étaient plus accentués, qu'un enfant disait *vous* à ses parents et s'agenouillait souvent avec crainte, qu'aujourd'hui on peut se dispenser du *vous* et de la crainte, mais « la distance entre parents et enfants n'en est pas moins grande ». Voilà qui doit faire rire Virginie Popelin, coquette et vicieuse, ou Julia Kasen, en qui Léon Frapié reconnaît déjà — elle a six ans — celle qui sera fatalement une prostituée, ou Bonvalot, six ans : blême, les pommettes vieilles, sinistres, la bouche torse, les yeux coupants, les cheveux laids, d'un châtain terni, mal plantés, encombrant ses tempes, paraissant toujours trop longs, tablier rapiécé, souliers troués, repoussant, répugnant, déjà réprouvé, assassin plus tard ou assassiné, au choix.

Est-il expédient d'accuser encore les contrastes, d'une terrible et comique ironie, entre l'enseignement et la réalité ? Léon Frapié

insiste, et même il incrimine l'hypocrisie de l'enseignement. On apprend à ces enfants roués de coups par des pères de rencontre, battus par des mères alcooliques, on leur apprend que l'amour des parents est un devoir, non pas facultatif, certes, obligatoire ! Le dévouement filial, nécessaire, est plus parfait, plus beau s'il se manifeste selon certaines formes et dans certaines circonstances. Exemple : Une maison s'écroule : dans les ruines on retrouve le propriétaire, appuyé sur les deux poignets, le dos en voûte, supportant à grand'peine une masse de décombres, protégeant sa mère tombée devant lui et qu'il aurait étouffée sans son admirable dévouement. Retiré de son asile incommode, dès qu'il peut parler, il s'écrie : « Je sais que je suis ruiné ; mais je ne me plains pas, j'ai eu le bonheur de sauver ma mère. »

Ce cri filial s'analyse, et les mouvements, en quelque sorte, s'en décomposent aisément. « Je sais que je suis ruiné ! », première préoccupation d'intérêt. « Je ne me plains pas » : seconde préoccupation d'intérêt et insolence presque provocatrice. Il annonce d'avance, il stipule la générosité de son acte comme pour en obtenir déjà tous les avantages possibles : Je ne me plains pas, c'est-à-dire : malgré la perte immense que je subis, vous allez forcément admirer ma grandeur d'âme...

Ainsi ratiocine, ou peu s'en faut, Léon Frapié. Il a tort ce me semble, de voir de l'ostentation papelarde dans ce mélange de calcul certain et de faux dévouement. Il a tort, et le moraliste officiel n'a point cette hypocrisie agressive. Il se place au contraire — à son insu — dans la vérité de la vie où les hommes les meilleurs confondent en eux le bon et le mauvais et se savent gré volontiers de ce qu'il y a de bon en eux. Ce moraliste n'est pas méchant et je le tiens pour assez franchement humain. N'empêche que Virginie Popelin, et Julia Kasen, et Bonvalot, et Adam, et Ducret rient dans la mesure où ils comprennent...

Au reste, si Léon Frapié disserte fréquemment, abondamment, il apporte non des solutions, mais des éclaircissements à tous les problèmes du papérisme, sa sociologie s'incorpore naturellement à son récit lui-même parce qu'elle est sincère comme lui. Le lecteur est ému par toutes les misères que Léon Frapié étale sans parti pris à ses yeux ; et son émotion incline naturellement à certaines réflexions. Léon Frapié guide ces réflexions... Il les guide presque toujours avec autant de sûreté que de simplicité.

Cet écrivain aime la vérité plus que tout. Il la recherche avec scrupule, il la découvre avec pénétration, il l'exprime avec franchise. C'est tout son talent. Et ce talent n'est point littéraire dans le sens

médiocre du mot. Léon Frapié est un naturaliste. Le document humain est la matière de ses ouvrages. Il ne veut rien y mettre, que la réalité toute nue. Mais quelle émotion ! On prétendait que le naturalisme français était insensible à la misère humaine. Il se fait profondément pitoyable dans les livres de Léon Frapié. La pitié en lui n'est pas indiscrète, affectée. Cela jaillit spontanément. Le récit sans feinte, terre à terre, terne si vous voulez, nu lui aussi et pauvre, fait couler des larmes. Il est saturé d'émotion, d'une émotion de brave homme qui ne veut pas nous en faire accroire, qui dit seulement ce qu'il sait et qui sait ce qu'il dit. Rose, la femme de service, est bienfaisante à Marie Cœuret. La mère de Marie entre à l'hôpital. Et Rose garde Marie chez elle. Elle la conduit à l'hôpital le dimanche pour la visite. Et la mère Mélie, voisine de la mère Cœuret, a bien du chagrin parce que la mère Cœuret a deux visites, Marie et Rose, tandis qu'elle, la pauvre Mélie, n'a rien. Rose s'approche : « Voyons, madame Mélie, qu'est-ce que vous dites ? Je suis venue avec Marie, parce qu'il fallait bien que nous venions ensemble, mais je me suis dérangée pour vous, je suis votre visite, je ne suis pas la visite de Mme Cœuret qui a sa visite et qui n'a pas besoin de moi. » La mère Cœuret s'épanouit. Et Rose :

— « Vous voyez, madame Mélie, j'ai deux oranges, voilà celle de Marie pour sa mère, et voici la mienne pour vous.

Une orange ! preuve matérielle, indiscutable, que Rose est bien venue uniquement pour la mère Mélie. Jamais cette dernière n'a connu pareille douceur de vivre ; non seulement une visite, mais un cadeau !

— Voulez-vous que je l'épluche ? offre Rose sans malice.

La mère Mélie refuse avec effarement.

— Eplucher mon orange ! mais alors, je ne l'aurais plus ! non ! non ! Je veux la garder ! Je ne la mangerai pas, jamais ! Je veux la voir tout le temps.

Elle en a une suffocation.

— Je ne vais pourtant pas manger une orange de visite ! »

Cela est vu, cela est copié sur la vie. Léon Frapié n'ajoute rien, n'enjolive rien. Son récit est toujours dépouillé d'ornement ; mais il est toujours imprégné de sympathie pour les héros navrants qui l'animent. On dirait que Léon Frapié est résigné comme eux. Il accepte l'inévitable. Il n'exprime aucun pessimisme hargneux. Il souffre, et il attend le lendemain. Même lorsqu'il veut être satirique, il l'est doucement. Point de haine. Dans *La Proscrite*, il peint un milieu de bourgeois un peu ridicules et inconsciemment égoïstes. Il ne les déteste pas, il ne les accable pas. Il semble avoir pitié d'eux comme il a pitié

de tous les malheureux de la *Maternelle*. Surtout, pas d'insistance grossière et facile d'attendrissement. La pitié de Léon Frapié n'est point criarde ni gesticulante. Nul romantisme en son cas. Pas d'élans oratoires, pas de coups d'aile exubérants ou présomptueux. Emotion d'autant plus forte que plus concentrée...

Ame noble, assurément. Art sommaire, peut-être. Mais Léon Frapié est un conteur vif et rapide. Il cultive à merveille son triste jardin... Au surplus, le domaine de Léon Frapié, délimité avec soin, point trop vaste, dépourvu de grands horizons, est bien à Léon Frapié. Ce romancier, ce conteur n'imite personne. La réalité, que certaines circonstances de la vie lui ont permis d'observer de près, il l'observe de près franchement, directement : voilà tout. Et il écrit directement, franchement ce qu'il a vu : voilà tout ! Léon Frapié est l'écrivain le moins embarrassé de littérature. Sa personnalité littéraire est fruste, mais elle est loyale et forte.

*
* *

Albert Cim est un ami des livres qui a écrit des livres en grand nombre ; grâce à lui, nous connaissons l'art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir. N'a-t-il pas fait aussi ce précieux ouvrage en cinq volumes : *Les Livres*, *Historique*, *Fabrication*, *Achat*, *Classement*, *Usage et Entretien*, grâce à quoi on devient un bibliothécaire parfait ? Mais la curiosité d'Albert Cim est infatigable ; et voici que, après avoir publié des romans nombreux, il est allé s'égayer dans le passé en la compagnie d'un bon chansonnier qui vécut peu, chanta beaucoup, eut quelque gloire, n'eut point d'argent, et n'aurait plus rien du tout aujourd'hui si Albert Cim ne s'était rencontré pour tout lui rendre. Il s'agit du chansonnier *Emile Debraux*, roi de la Goguette, dont la vie médiocre s'écoula de 1796 à 1831.

Son nom est complètement inconnu, et pourtant le refrain d'une de ses chansons est célèbre et paraît devoir rester longtemps célèbre :

*Ah ! qu'on est fier d'être Français*
*Lorsqu'on regarde la Colonne !*

C'est Emile Debraux qui trouva ce refrain tout seul. La chanson est indigne du refrain :

*Salut, monument gigantesque*
*De la valeur et des beaux-arts !*
*D'une teinte chevaleresque*
*Toi seul colores nos remparts.*

*De quelle gloire t'environne*
*Ce tableau de tant de hauts faits !*
*Ah ! qu'on est fier d'être Français*
*Lorsqu'on regarde la Colonne !*

*Avec eux la gloire s'exile,*
*Osa-t-on dire des proscrits ;*
*Et chacun vers le Champ d'Asile*
*Tournait ses regards attendris.*
*Malgré les rigueurs de Bellone,*
*La gloire ne peut s'exiler,*
*Tant qu'en France on verra briller*
*Les noms gravés sur la Colonne.* a

Le patriotisme est de bonne qualité : la poésie est d'une qualité moins bonne. Mais Emile Debraux est surtout humoriste et philosophe. Il montra sa verve, son entrain, sa constante et étourdissante belle humeur dans ses chansons bachiques et légères. S'il regarda la Colonne et si, la regardant, il se sentit fier d'être Français, ce fut l'effet du hasard.

Emile Debraux cultiva tous les genres de gaîté, et même la gaîté macabre. Le macabre est plaisant quand il l'est. Il l'est alors terriblement. Vous vous rappelez le conte de Courteline intitulé : *Les Têtes de Bois*. Le soldat Vanderague est désigné de corvée pour aller reconnaître à l'hôpital « son pays » Bois qui vient de mourir. On soulève le couvercle du cercueil. Vanderague ne reconnaît pas « son pays ».

— Tout d'même, ça se pourrait des fois que cet homme-là aye raison, dit l'infirmier qui ne disait rien, attendu qu'il en est mort trois à ce matin : Bois, un gendarme et un caporal du 94e. Alors, comme on leur z'y a tranché le cou à tous trois pour faire des expériences, je ne dis pas qu'on ne s'aura pas fichu dedans et qu'on n'aura pas mis à Bois la tête du caporal, au caporal la tête du gendarme et au gendarme la tête de Bois.

Le caporal va chercher d'autres têtes dans d'autres cercueils et, parce qu'il en est dans la mort de même que dans la vie, tout finit par s'arranger. Et Vanderague conclut : « Le lendemain on enterra Bois. Tout l'escadron était là, le lieutenant-colonel en tête ; c'était chic, oh ! c'était très chic ; mais ça ne fait rien, c'est un peu raide de penser que si j'avais pas été là, on enterrait carrément l'pauv' cochon avec la tête d'un salaud. »

C'est le comique terrifiant et il est effroyablement gai. Le macabre d'Emile Debraux est beaucoup plus modéré, plus innocent, un peu faible, parfois un peu plat. Debraux chante un bon vivant qui meurt

au cabaret d'une attaque d'apoplexie. Pouvait-on mourir plus gaîment ? Mon Dieu, oui ! Mais ailleurs, une aimable ironie relève sa gaîté de cimetière :

*Quelle est cette urne funéraire*
*Sur laquelle on grava ces mots :*
*« Ci-gît une épouse bien chère.*
*Passants, priez pour son repos.*
*Elle fut et sage et fidèle ! »*
*Son époux en est bien certain,*
*Car cette femme jeune et belle*
*Mourut le jour de son hymen.*
*Plus d'alarmes,*
*Séchons nos larmes,*
*Et répétons à l'impromptu :*
*Dieu ! que les morts ont de vertu !*

Vous discernez dans cette raillerie antiféminine la persistance de l'esprit gaulois. L'esprit gaulois, grâce aux chansonniers, s'est toujours maintenu en dépit des conquêtes de l'esprit français. Et les chansons d'Emile Debraux présentent — naturellement — tous les caractères de l'esprit gaulois : une jovialité lourde, une certaine grossièreté rabelaisienne, et tout ce qui s'ensuit. Elles sont égrillardes et paillardes. Mais elles ne sont pas méchantes. Leur bonhomie sauve tout. Chantant les femmes et le bon vin dans les cabarets lyriques du temps, Emile Debraux était un brave cœur : il avait de la franchise dans la fantaisie :

*Il vécut probe et sans envie,*
*Content des Muses et du sort.*
*Il fit chanter pendant sa vie,*
*Il fait pleurer après sa mort.*

Le petit livre pittoresque et précis, amicalement écrit d'Albert Cim le fait aimer en le faisant revivre.

*
* *

Dégageons de la foule des romans, celui-ci : *L'Approche du Soir*, par Gustave Amiot. Vous entendez qu'il s'agit du soir de la vie. Un homme approche des cinquante ans que nul ne compte avec enthousiasme. Il a une vaste intelligence, il est maître de sa volonté. Pourtant il aime. La jeunesse l'a attiré malgré lui. Mais elle s'écarte de lui, car la jeunesse va vers la jeunesse. Et lui souffre infiniment de ne plus être jeune, et aimant toujours, de ne plus être aimable. Ce livre est beau par la simplicité du drame. L'analyse y est pressante Sa gravité, sa mélancolie soutenue émeuvent.

J. Ernest-Charles.

# L'Egrugeoir

## Le Saint-Siège et l'Espagne

Le cardinal Merry del Val commence à penser que tout n'est pas rose dans dans le métier de secrétaire d'Etat. S'il est, dans la chrétienté, un pays où il comptait bien triompher sans effort, c'était assurément son pays natal. Et jusqu'à ces derniers mois, sa confiance était si entière et sa tranquillité si souriante, que personne au Vatican ne prenait au sérieux les affaires d'Espagne. La révision du Concordat était une vieille histoire que de temps en temps, pour les besoins momentanés de la politique, quelque ministre se croyait obligé de rajeunir. L'ambassadeur espagnol faisait alors une démarche bien respectueuse auprès du Saint-Siège : on lui donnait en échange quelques bonnes paroles, et il n'était plus question de rien. Il est vrai qu'à plusieurs reprises les nonces apostoliques avaient attiré l'attention de la Curie sur l'opportunité de certaines réformes ; mieux valait faire de bonne grâce quelques concessions, que l'opinion publique et les intérêts de l'Espagne semblaient exiger, plutôt que de s'en laisser arracher plus tard violemment de plus considérables. Mais chacun sait ce que valent ces suggestions de diplomates toujours empressés à accepter sans critique le point de vue et les préjugés du pays où ils vivent. On est secrétaire d'Etat pour dicter des instructions aux nonces, et non pour lire leurs rapports. Qu'avait-on besoin à Madrid d'un diplomate fin et avisé comme Mgr Rinaldini ? C'était bon du temps où le cardinal Rampolla était aux affaires. Mais les deux Espagnols qui gouvernent au nom de Pie X l'Eglise Romaine se faisaient fort d'imposer à l'Espagne leurs volontés ; il se gardèrent bien de remplacer Rinaldini par della Chiesa, un homme qui avait des idées en politique et qui connaissait, pour les avoir étudiées sur place, les questions espagnoles ; et ils envoyèrent à Madrid le bon Mgr Vico, avec des instructions très catégoriques.

« Il nous faut, — avait déclaré Merry del Val — un ministère Maura. » De fait, on le lui donna, et tout alla bien pour quelque temps. M. Maura avait trop d'intérêt à ménager le Saint-Siège et les évêques,

pour susciter jamais à la Curie le moindre embarras. Bien entendu, les fameuses négociations entreprises en vue d'une modification du Concordat ne furent pas interrompues sous son gouvernement ; on réunit même à Madrid une commission mixte, officiellement chargée de mettre une réforme à l'étude : seulement cette commission reçut l'ordre exprès de ne rien faire et s'y conforma très exactement.

Les difficultés commencèrent avec la chute de M. Maura. Le mouvement de réaction suscité par l'exécution de Ferrer eut pour premier effet de renverser le ministre cher au cardinal Merry del Val et de ramener au pouvoir les libéraux. Le Vatican devait bien s'attendre à ce que M. Moret se montrât un peu moins docile que n'avait été M. Maura. Mais il prévoyait aussi la courte durée du nouveau ministère et qu'il serait aux prises avec des difficultés intérieures trop graves, pour engager une lutte ouverte avec le Saint-Siège. L'ambassadeur Ojeda fit, pour la forme, quèlques représentations à la Curie sur la lenteur avec laquelle procédaient les travaux de la révision. Il se heurta, une fois de plus, à la résistance inébranlable du Secrétaire d'Etat : celui-ci ne voulait entendre parler, ni d'une réduction du nombre des diocèses, ni d'une réglementation concernant les ordres religieux en Espagne.

A M. Moret succède M. Canalejas, et voilà que l'ambassadeur change de ton. Mais Mgr Merry del Val est plus confiant et plus intransigeant que jamais. Il connaît l'Espagne, et sait fort bien qu'elle n'est pas représentée par quelques fanatiques anticléricaux. M. Canalejas est peut-être contraint par les circonstances à montrer quelque énergie dans ses négociations avec le Vatican ; mais M. Canalejas passera, comme a passé M. Moret ; et l'Epagne demeurera fidèle à sa vieille tradition catholique. L'ambassadeur insiste ; il apprend au cardinal, qui l'ignorait, que la réforme du concordat n'est pas seulement exigée par les radicaux, mais qu'elle est encore souhaitée très vivement par tout ce que l'Espagne compte d'hommes réfléchis et modérés, y compris les catholiques ; il ne craint même pas d'affirmer qu'en refusant toute concession, « le Saint-Siège s'expose à perdre l'amitié et l'appui de la dernière puissance foncièrement catholique ». Merry del Val sourit de cette menace et ne répond pas.

Les hostilités éclatent. La *Gazette officielle* de Madrid publie un décret royal en vertu duquel sont désormais autorisées les manifestations publiques des cultes non-catholiques. Alors le nonce s'empresse de signifier au ministre espagnol des Affaires Etrangères la protestation du Vatican : il fallait laisser les négociations diplomatiques suivre leur cours. Ce reproche est d'un ironie charmante. Que d'efforts n'avait pas faits à Rome le pauvre Ojeda pour qu'elles « suivissent

leur cours », ces fameuses négociations ! On l'avait toujours éconduit. Et maintenant on prétendait se retrancher derrière les « négociations en cours ! » Bien plus, on niait au ministre Canalejas le droit de revenir sur certains points que des pourparlers antérieurs avaient, disait-on, définitivement tranchés : il s'agissait des conversations engagées, sans résultat, sous le ministère Moret. Enfin le cardinal Merry del Val contestait au président du conseil le droit de soumettre à la signature royale un décret dont la portée pouvait nuire aux intérêts particuliers du catholicisme espagnol.

Il faut reconnaître qu'on se fait au Vatican une singulière idée des règles politiques, diplomatiques ou parlementaires. Par contre, on y professe depuis quelque temps un goût immodéré pour des moyens d'action et des procédés où la politique et la diplomatie n'ont rien à voir. Autrefois on s'entendait à négocier ; aujourd'hui l'on conspire, mais on conspire au grand jour, à grands fracas. « L'insurrection est le premier des droits et le plus saint des devoirs. » C'est pourquoi Merry del Val, après avoir inutilement tenté de soulever la France, s'essaye aujourd'hui à soulever l'Espagne. Sur son ordre, les évêques et les prêtres prêchent la révolte avec fureur ; les présidents de cercles catholiques, les zélateurs des œuvres pieuses lancent leurs troupes à l'assaut du gouvernement. Canalejas a osé prétendre qu'il y a trop de moines en Espagne ; les catholiques crieront bien fort qu'il n'y en a pas assez ; qu'ils ont considéré comme une particulière bénédiction du ciel l'avalanche de congréganistes que la persécution française a précipitée sur leur patrie, et que Léon XIII avait prudemment détournée du sol italien ; qu'ils demandent encore des moines à engraisser, des couvents à enrichir... On ne les croira pas ; mais cela fera toujours un peu de bruit ; et il n'en faut pas davantage pour renverser un ministère.

Déjà, répondant à l'appel du Saint-Siège, la Congrégation Joséphine, l'apostolat de la Prière, les confrèries du Rosaire, et les « Jeunes Demoiselles de la Cour de Marie Immaculée » ont adressé au Roi des suppliques ardentes. Toutes les nobles dames de la péninsule se déclarent prêtes à verser la dernière goutte de leur sang pour défendre la religion menacée, émettant d'ailleurs le vœu qu'une prompte disgrâce du ministre sacrilège rende superflu ce généreux sacrifice. Et elles crient à tue-tête : « Ecoutez-nous ; nous sommes les femmes d'Espagne ! » Seulement, l'autre jour, trente mille ouvrières déclaraient : « Nous sommes aussi les femmes d'Espagne et nous voulons qu'on nous délivre de la concurrence déloyale des congrégations. »

Quant au ministre sacrilège, Merry del Val sait fort bien qu'il est un excellent catholique, que ni dimanches, ni fêtes ne se passent qu'il n'assiste dévotement à la messe, et qu'il a même une chapelle dans sa

maison. Mais tout cela ne le rend que plus coupable à l'égard du Saint-Siège. On comprendrait, à la rigueur, qu'il voulût favoriser aux dépens du catholicisme une secte rivale à laquelle il ferait profession d'appartenir ; mais qu'étant catholique et espagnol, il oppose aux intérêts du Saint-Siège des principes de droit public, d'égalité et de justice, c'est ce que Merry del Val juge impardonnable.

*
* *

## Électeurs et Élus

Les élections au Conseil de l'Ordre reviennent tous les ans, à l'heure des vacances. Chose curieuse : il s'agit de choisir les plus dignes et c'est précisément le moment que les plus dignes choisissent pour se montrer le moins respectables.

Car tel qui, conformément aux règles de la profession, ne ferait pas une démarche pour avoir une affaire, en ferait cent pour avoir une voix ; et tel autre qui répugnerait à la compromission la plus légère en temps ordinaire, conclurait le pacte le plus éhonté en cette occurence. Il s'en échange des propos diffamatoires dans ce couloir qui précède la salle de vote ! Il s'en dit de ces racontars calomnieux !

Le moins que fasse un candidat c'est de faire faire la quête par *son* ou *ses* secrétaires : c'est à qui d'entre ceux-ci choisira la meilleure place (j'allais dire la meilleure fenêtre) pour s'y poster.

Les mains se tendent, chaleureuses ; les sourires s'offrent, engageants ; il en est qui vont jusqu'à l'étreinte. D'aucuns feignent un état de santé chancelant de nature à apitoyer l'électeur et aussi à le rassurer sur le temps que l'élu occupera la fonction : c'est un procédé renouvelé des conclaves. D'autres se posent en victimes et se plaignent des prétendues manœuvres organisées contre eux, alors qu'ils ourdissent les pires machinations. Il en est même qui menacent...

Puis le premier tour est fini. Tous sont contents, car il s'agit de donner le change à l'électeur et de ne pas le décourager. « Je n'espérais pas tant !.... » est une formule courante. Au fond, celui qui l'emploie espérait bien davantage. « Je vous demande de persister, non pas que je veuille être élu cette fois ; mais je désire tant être indiqué pour la fois prochaine ! » est une phrase cent fois entendue.

Et chacun des secrétaires de tous ces patrons répète après chaque scrutin : « Vous savez que nous maintenons la candidature de X... »

L'élection se termine. Il y a des morts, des blessés et des victorieux. Et les avocats redeviennent — pour la plupart — des gens corrects et d'honnêtes gens.

# Revue des Revues

## Méthodique

*Les analyses d'articles de revues sont purement objectives et données ici uniquement à titre documentaire. Toute leur pensée, comme aussi toute leur responsabilité, est laissée aux auteurs des articles, et nos collaborateurs n'interviennent jamais pour apprécier ou critiquer en aucune façon. (Lorsqu'il paraît nécessaire d'ajouter quelque chose, pour expliquer l'article, ces explications sont toujours en italiques).*

### QUESTIONS COLONIALES

**Lettre de Tunisie.** — M. Raoul de Chamberet étudie les récentes décisions de la conférence consultative qui ont gravement mécontenté les indigènes de Tunisie. La principale question posée était celle de la réforme de l'impôt *medjba*, taxe de capitation de 25 fr. 85 par tête de tout sujet mâle. Cet impôt est « draconien, puisqu'il frappe tout individu mâle valide, dès l'âge de la puberté, n'eût-il rien en propre ; inique, du fait qu'il atteint également le pauvre et le riche, le vieillard et le jeune homme, le nomade des espaces incultes, comme l'habitant des territoires fertiles ; au premier chef enfin impopulaire, et par surcroît, de perception malaisée, dans un pays où l'état civil n'existe pas encore. » Les délégués à la conférence étaient appelés à discuter la réforme de cet impôt ; en ouvrant la dernière session, le résident général, M. Alapetite, avait rappelé que « les charges des indigènes, estimées au double de ce qu'ils supportent en Algérie, avaient ému beaucoup d'âmes généreuses, et que si des *frais de tutelle* sont légitimes, ils ont une limite, limite qui pourrait bien en Tunisie être près d'être dépassée. » Le Gouvernement proposait de réduire la *medjba* à 14 francs, et de parer au déficit par des réformes du timbre, des droits d'enregistrement, et la création des droits de licence. Les délégués français ont d'abord repoussé ces remaniements, et demandé l'extension de la *medjba* aux cinq villes jusqu'ici exemptes. Puis ils ont préconisé une combinaison « qui, non seulement ne réduirait la *medjba* qu'à 18 francs, mais ferait supporter en réalité aux indigènes seuls les neuf dixièmes des frais de cette réduction ». L'auteur conclut sur ce point : « Il semble que la colonie française de Tunisie ait manqué en cette occasion de faire le geste de générosité que l'on attendait d'elle ». (*L'Afrique française*, janvier 1910.)

**La conquête du Sahara Touareg.** — « Sans que la France, qui avait d'autres soucis, en eût pris conscience, elle a fait, dit M. E.-F. Gauthier, une nouvelle conquête coloniale. Ses troupes ont occupé, dans ces dernières années, un immense territoire, fraction importante de continent ; il est vrai que la valeur économique ne répond pas aux dimensions. C'est le Sahara Touareg, la grande zône désertique qui séparait jadis et qui maintenant unit notre Algérie et notre Afrique Occidentale. » M. E.-F. Gautier conte les étapes de cette conquête. — En février 1881, massacre de la mission Flatters « choc décisif entre quelques centaines de Touaregs, d'une part, et deux revolvers, de l'autre. » — En mai 1902, combat de Tit, où sont écrasés les Touaregs, inférieurs par leur armement : « La longue lance fine, toute en fer incrusté de cuivre aux barbelures féroces; le grand sabre droit, à bout rond, à poignée en croix, qui a fait rêver de chevalerie ; le bouclier en peau d'antilope, peint de graphies barbares, il faut un effort d'imagination pour se représenter que cette admirable matière à panoplies puisse avoir une utilisation pratique en face du fusil Lebel. Il ne serait pas littéralement exact d'affirmer que les Touaregs n'ont pas de fusils ; mais leurs armes à feu, très

rares, ont un caractère d'ostentation et de superfétation... Quelques sauvages désarmés, voilà l'ennemi tel qu'il nous apparaît clairement après le combat de Tit... Ce mirage, qu'était l'obstacle touareg, s'est naturellement dissipé de lui-même le jour où on s'en est approché ; la conquête du Sahara prend ainsi le caractère comique d'une entreprise estimée gigantesque et qui s'est trouvée réalisée inopinément, sans que personne en ait voulu, préparé ni même remarqué la réalisation. » Le prétexte de la conquête du Hoggar, réalisée par la victoire du Tit, ce fut un « contrerezzou » destiné à châtier le vol de quelques chameaux. — Avant la bataille du Tit, conquête du Touat accomplie aussi sans autorisation du Parlement ni du Gouvernement : « Le 27 décembre 1899, après deux batailles sanglantes, In Salah a été conquise par M. G. B. M. Flamant, préparateur de géologie. » La colonne d'attaque a été travestie en mission scientifique : le gouverneur de l'Algérie « a mis en mouvement un bataillon et a songé à y joindre un canon afin d'être enfin fixé sur les relations stratigraphiques au Tidikelt des grès albiens et des calcaires carbonifériens ». — En résumé, quelques individualités non autorisées ont « déchaîné la force publique et décrété une conquête, fait acte de souverain... Ce processus, spontané d'ailleurs, n'est pas particulier au Sahara. La France, dans ces trente dernières années, a conquis un immense empire colonial sans le faire exprès... Ce sont toutes nos colonies qui se sont conquises toutes seules. » (*Revue de Paris*, 1er avril 1910.)

**L'occupation du Ouadaï.** — Le lieutenant-colonel Largeau expose les raisons qui ont amené la France à occuper le Ouadaï, sans offensive préméditée : « Il n'y avait pas d'entente possible entre l'Etat guerrier, fondé sur la rapine, et l'autorité française établie au Baghirmi. » Les Ouadaïens, toutes les fois qu'ils le peuvent, pillent les populations voisines. La France est amenée à se fortifier au Baghirmi, à en occuper les confins, puis à mettre fin aux incursions des Ouadaïens en occupant leur pays. « Les gens d'Abéché pouvaient hésiter quelque temps à venir heurter de front le vainqueur de Rabah ; mais il était fatal que notre inaction et nos protestations d'amitié fussent interprétées par eux comme des signes de faiblesse, puisqu'une période de rezzous et de pillages s'ouvrit à bref délai contre nos administrés, et qu'enfin, à ces entreprises d'essai, succédât bientôt une offensive ayant pour objet le renversement de notre domination. » Le lieutenant-colonel Largeau décrit les principaux faits d'armes par lesquels s'est achevée la conquête du Ouadaï, combat d'El Krenek en mars 1908, combat de Djona en juin 1908, prise d'Abéché en juin 1909. « Il faut maintenant nous débarrasser du Senoussisme, pacifier, reconnaître, mettre en valeur le Ouadaï. » (*Revue de Paris*, 1er janvier 1910.)

**Une opinion annamite sur la domination française.** — « Quelques observateurs français des affaires d'Indo-Chine avaient déjà exprimé l'avis qu'il y avait toute une possibilité de politique franco-annamite dans l'évidente solidarité qui nous unit les Indo-Chinois en présence du mouvement qui anime le Japon et même la Chine. Cette solidarité résulte si clairement des conditions dans lesquelles met le peuple annamite l'Extrême-Orient nouveau qui se fait, qu'elle commence à frapper l'esprit des indigènes éclairés eux-mêmes. » On peut étudier, à ce point de vue, l'opinion de l'ex-*Kinh-luoc* du Tonkin, Hoang Cao Khaï. Les Annamites, au lieu de chercher contre les Français une aide auprès des nations jaunes qui, en raison du nombre de leurs habitants et de leur proximité, feraient peser sur l'Annam une domination écrasante, devraient s'appuyer sur la France, et lui demander de réaliser un jour un régime d'autonomie analogue à celui de l'Australie et du Canada. Telle est l'idée essentielle de Hoang Cao Khaï. Il souhaite « que, par l'éducation, une préparation graduée couvrant un nombre raisonnable d'années, l'Annam arrive à son autonomie intérieure, tout en restant lié à la France pour ses relations avec l'étranger. Si une telle idée ralliait sincèrement les dirigeants annamites, on ne voit pas ce que pourraient objecter ceux d'entre nous qui ont un

peu d'avenir dans l'esprit. Pour quiconque réfléchit à l'équilibre de notre puissance nationale, il est clair que dans l'Extrême-Orient qui se fait, notre domination ne trouvera de sécurité qu'en s'appuyant réellement sur les peuples qu'elle couvre. » (*Asie Française*, mars 1910.)

**La proposition américaine et la question de Mandchourie.** — On sait que le secrétaire d'Etat américain, M. Kuox ,a proposé à la Russie, au Japon, à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne de prêter leur concours au rachat des chemins de fer de Mandchourie, d'en rendre la propriété à la Chine, et de les faire administrer sous le contrôle des nations qui fourniraient le capital nécessaire, ou bien de faire construire dans les mêmes conditions, un chemin de fer reliant Tching-Tchéou sur le golfe de Petchili à Aïgoun sur l'Amour, en franchissant à Tsitsikar le chemin de fer russe de l'Est chinois. — Cette proposition est apparue comme un effort pour éliminer le Japon de cette Mandchourie où il exerce son influence, et dont il fait une sorte de colonie. Les Etats-Unis se sont faits les champions diplomatiques du principe de l'intégrité de l'Empire chinois et du principe de la porte ouverte; mais leur proposition a produit une impression de stupeur. Quel en a été l'effet sur les relations des puissances en Extrême-Orient ?

Le Japon a refusé la proposition américaine. « Des hommes ayant une situation aussi éminente que celle du vicomte Hayashi, le ministre des affaires étrangères, ont déclaré que la proposition américaine tendait à la confiscation par les puissances des droits du Japon en Mandchourie, et ils comparaient la situation actuelle avec celle qui suivit la guerre russo-japonaise de 1895 à l'époque où la combinaison de trois puissances obligea le Japon à renoncer à la plus grande partie du fruit de ses victoires... Les Japonais ont rappelé comment leur furent acquis certains droits de la Russie par la paix de Portsmouth, qui a été conclue sous les auspices des Etats-Unis et sur le territoire américain. Ils se sont réclamés en outre des arrangements signés en novembre 1908, avec le gouvernement de Washington, approuvant le *statu quo* dans le Céleste Empire, c'est-à-dire la situation qui, à ce moment, et depuis la paix de Portsmouth, existait au profit de l'Empire du Soleil Levant dans la Mandchourie méridionale. » — La Russie, où l'ont emporté les partisans de l'entente avec le Japon, considérée comme la meilleure sauvegarde de la Mandchourie du Nord, s'est rangée du côté du Japon. Le *Times* du 24 janvier 1910 écrit : « La proposition du secrétaire d'Etat américain a, pour la première fois, rapproché la Russie et le Japon dans une complète communion de vues en ce qui concerne leurs intérêts dans cette même région qui fut la cause et le théâtre de leur lutte prolongée et sanguinaire. » L'Angleterre et la France ont, comme l'Allemagne, adopté l'attitude négative du Japon et de la Russie. — Ainsi la Mandchourie reste livrée à l'influence prépondérante des Japonais. (*L'Asie Française*, janvier 1910.)

## QUESTIONS LITTERAIRES

**Usage et abus de l'imagination en histoire.** — Le professeur Albert Bushnell Hart, président de l'American Historical Association, a pris pour texte de son discours annuel, le rôle de l'imagination dans l'œuvre de l'historien. Le sujet lui a été suggéré par la lecture des quotidiens, historiens au jour le jour, qui lui a révélé que « l'inexactitude est le grand danger de la société moderne » : les faits exposés dans les journaux du matin sont démentis par ceux du soir; et les comptes-rendus de parlement sont riches en discours qui ne furent jamais prononcés, s'ils omettent d'ordinaire l'essentiel des débats. Comment l'historien peut-il démêler la vérité dans tout cela ? Il est vrai que dans tous les temps, comme en attesta Horace Walpole, on a souvent « mis la vérité de côté » en histoire. Ce qui empêche beaucoup d'historiens d'être véridiques, c'est leur imagination. Et le professeur Hart se demande s'il est possible de faire de l'histoire « vraie » sans bannir toute imagination. Chez les anciens historiens, l'imagination joua un rôle considérable ; on sait combien d'ouvrages aprocryphes virent le

jour au moyen âge et au XVIIe siècle. Depuis lors le nombre a été croissant. Dans une récente vie de John Paul Jones, par Buell, on lit par exemple que Jones déclarait en 1776 avoir encore 900 guinées à la Bank of North America ; or cette banque ne fut fondée qu'en 1781 ; et il est tel paragraphe sur la famille du héros qui ne contient pas un mot exact.

Il faudrait « une école historique vraiment scientifique, qui examinerait impitoyablement les sources et qui séparerait le bon grain de l'ivraie ». Pourtant l'intelligence de l'historien doit transparaître dans son œuvre. Un peu d'imagination « nous aide à sympathiser avec les hommes du temps passé ». Il est même des romans géniaux comme « The Scarlet Letter », « Quentin Durward », « Henry Esmond » qui sont de véritables « contributions à l'histoire ». Et malgré les critiques pédants, Macaulay, cet historien si imaginatif, n'en est pas moins un historien de premier ordre. Si l'on s'accorde à reconnaître Francis Parkman comme le plus grand des historiens américains, c'est « surtout à cause de sa faculté de voir le drame dans la vie humaine ». Le professeur Hart conclut qu'il y a deux sortes d'imagination : « celle qui invente le détail », et « celle qui fait voir au lecteur, comme l'historien les voit lui-même, les caractères des hommes ». « Sans imagination, il n'y a pas plus de grande histoire que de grande peinture ou de grandes découvertes scientifiques ». G. (*American Historical Review*, New-York, janvier 1910).

**Montaigne aprés la Saint-Barthélemy.** — M. Henri Monod, donne raison à une hypothèse exposée dans ces dernières années par le Dr Armingaud de Bordeaux, au sujet de Montaigne. Cette hypothèse s'appuie sur le fait suivant : bien loin que Montaigne ait complètement passé sous silence le fait de la Saint-Barthélemy, deux passages de ses *Essais* font foi au contraire de ses sentiments de blâme et d'indignation. Montaigne était catholique, mais il était de ceux, comme cette Chelonis, fille de Léonidas, citée par lui-même, qui épousent toujours la cause des vaincus. Or en 1572, les vaincus, les opprimés, ce sont les protestants. Par quel service rendu a-t-il pu leur prouver sa sympathie?

C'est là qu'intervient l'hypothèse de M. Armingaud, et cette hypothèse est intimement liée à la question, restée toujours assez mystérieuse, de la publication du *Contre-un* de La Boëtie.

La Boëtie avait en effet légué tous ses papiers à Montaigne; or, ce sont les protestants qui divulguent le *Contre-un*, et, dans ce livre ainsi publié, il y a des passages qui, lorsqu'on contrôle les faits, n'ont matériellement pas pu être écrits par La Boëtie lui-même. Il reste donc à supposer, comme l'a fait M. Armingaud et comme le confirme après lui M. Monod, que : 1° Montaigne a remanié complètement le texte du *Contre-un*, 2° qu'il l'a remis aux huguenots pour servir d'arme en leur faveur. C'est de cette façon que le *Discours de la servitude volontaire*, écrit douceâtre d'un jeune homme de seize ans, jugé en 1570 par Montaigne lui-même de façon « trop délicate et mignarde » pour être publié, devient en 1577, publié par les protestants, un virulent pamphlet allant jusqu'à conseiller le régicide. Si cette hypothèse, que les faits semblent confirmer, est vraie, elle est de nature à grandir l'idée que nous nous faisons de Montaigne plutôt qu'à la diminuer. Sans faire de tort à la réputation de son ami, au contraire, Montaigne trouvait là en effet le moyen de prouver qu'il avait l'âme généreuse et secourable aux vaincus à quelque foi qu'ils appartinssent. C. (*Revue de Paris* 1er mars 1910).

**L'évolution religieuse de Pascal.** — M. Victor Giraud essaye de fixer les différentes époques de la pensée de Pascal. Il naquit en pleine renaissance religieuse ; il fut élevé chrétiennement. Mais son père lui apprit à distinguer la science et la religion. Il se donna d'abord à la science ; la religion restait à l'arrière plan. Il menait la vie d'un « honnête homme selon le monde ». Mais le travail ébranla sa santé. Il se replia sur soi-même. En 1646 a lieu sa première conversion, conversion intellectuelle en quelque sorte. « Son premier contact avec le christianisme vivant semble avoir tari son abondance de cœur ; sa vie intérieure n'a point passé dans sa foi. » C'est

pourquoi il est bientôt repris par la vie scientifique. Bientôt, pour suivre le conseil des médecins, il rentre dans le monde. Il mène la vie mondaine. Il en connaît les divertissement. Mais sa sœur Jacqueline veille, elle sera « le principal instrument »de sa seconde conversion. Il voit sa vertu, et il sent le dégoût du monde ; il a des remords en songeant aux plaisirs qu'il goûte ; sa santé est toujours ébranlée. Il choisit enfin M. Singlin comme directeur. Il ne demande qu'à se livrer. C'est à ce moment, le lundi 23 novembre 1654, qu'il eut la fameuse nuit d'initiation. Dieu se donne à lui, et lui accorde le pouvoir « de la renonciation totale et douce. » Son cœur est pris ; les jouissances ascétiques l'enivrent. C'est sans doute de cette époque que datent la *Prière pour le bon usage des maladies*, et la méditation sur le *Mystère de Jésus*. Le moyen d'aller à Dieu et de posséder Dieu, c'est la sainteté. Il écrit les *Provinciales*, qui ne sont peut-être pas entièrement d'un chrétien. Peut-être s'en rend-il compte. Il interrompt sa publication. Il travaille à l'Apologie. Il renonce tout à fait aux sciences. Il comprend que la religion n'est pas « affaire d'intelligence, mais de cœur ». « Une religion purement intellectuelle serait plus proportionnée aux habiles ; mais elle ne servirait pas au peuple ». Il acquiert l'humilité, la soumission, la simplicité d'un enfant. Il parvient à la sainteté. La religion d'habitude, la religion de l'esprit, la religion de la charité, telles furent les étapes par lesquelles il passa. B. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1910).

**Un Salon Français en Angleterre au XVIIe siècle. — La littérature anglaise chez la duchesse de Mazarin.** — M. Louis Charlanne nous montre dans le salon de Mme de Mazarin « le berceau des études de littérature comparée ». Hortense Mancini, la plus belle femme d'Europe, après cinq ans d'union malheureuse avec le duc de la Meilleraye, avait quitté son mari. Elle voyagea quelque temps en Europe. En 1675 elle arriva à la cour de Charles II et se fixa en Angleterre. Favorite du roi, dont elle partageait les faveurs avec la duchesse de Portsmouth, elle eut un salon. Saint Evremond en était le grand homme. Il ignorait l'Anglais, car tous parlaient Français. Mais il avait acquis quelques connaissances sur la littérature anglaise et les discussions littéraires étaient nombreuses. Il connaît Shakespeare, mais bien mal, et il ne faut pas s'en étonner. Que l'on songe en quel discrédit était tombé le vieux tragique à ce moment. On le trouve trop touffu, pas assez paré. Au contraire Ben Johnson, par sa culture classique, devait plaire à des Français, et c'est lui en effet qui est leur favori. On le compare à Molière, celui-ci égalant son rival anglais « à bien représenter les diverses humeurs et les différentes manières des hommes, l'un et l'autre conservant dans leurs peintures un juste rapport avec le génie de leur nation. » Mais dans le salon de Mme de Mazarin, on ne juge pas seulement les morts, on prend parti aussi dans les querelles des vivants. Entre Dryden, emphatique, ampoulé, de mauvais goût, et ses détracteurs, les Français tout naturellement se rangent du côté des détracteurs. Ils applaudissent à la comédie de Buckingham, la *Repetition*, revue satirique de presque toutes les œuvres contemporaines, et Buckingham avec Waller, poète dont les vers sont un peu minces, mais jolis, est le plus bel ornement du salon Français. C'est avec leur aide que Saint Evremond pouvait formuler ses jugements sur la littérature anglaise. C'est ainsi qu'il fut un précurseur, car, malgré tout ce que put dire Voltaire par la suite, c'est lui qui arriva le premier « dans les champs fleuris de la littérature anglaise. » B. (*Revue Bleue*, 16 et 30 avril 1910).

**Les ennemis de Jean-Jacques Rousseau.** — Cet article est une réponse de M. Emile Faguet au nouveau livre d'une admiratrice de Jean-Jacques Rousseau, miss Frederika Mac Donald, intitulé : « *La légende de Jean-Jacques Rousseau rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux.* » Ce livre était destiné à prouver que les ennemis modernes de Rousseau: Sainte-Beuve, Saint-Marc-Girardin, Jules Lemaître, Faguet lui-même, etc., ont tort de se fier aux paroles des ennemis contemporains de Jean-

Jacques: Diderot, Grimm, Mme d'Epinay, Voltaire. Mais Faguet soutient que miss Macdonald, en voulant trop prouver, n'a rien prouvé du tout, sinon que les mémoires de Mme d'Epinay sont mensongers et faits sur commande dans le dessein d'écraser Rousseau, et qu'il n'y a aucune confiance à leur accorder. Mais pour juger Rousseau, point n'est besoin de les consulter et de les croire ; pour s'aviser que Rousseau avait l'orgueil de ses fautes et une amoralité presque complète, il suffit de lire ses œuvres, principalement ses *Confessions* et sa *Correspondance*. De lui-même et sans l'intermédiaire de ses ennemis il s'y révèle un personnage extrêmement antipathique.

Entre Mme d'Houdetot et Saint-Lambert, il a joué un rôle d'hypocrite, presque de Tartuffe, pourrait-on dire ; il s'est montré très ingrat envers Mme d'Epinay et a joué vis-à-vis d'elle et de son groupe d'amis : Grimm, Diderot, etc., le rôle de persécuté-persécuteur ; le fond de son caractère est le manque de courage, la poltronnerie, mêlée à un amour-propre maladif. Ce n'est pas le seul exemple d'une grande intelligence unie à un caractère inférieur. Comme le dit Chateaubriand dans une lettre adressée le 25 mars 1835 à M. de Constant : « Ce pauvre Rousseau a eu ses détracteurs et ses admirateurs; *c'était un très vilain homme*, mais son talent nous reste, et nous autres qui lui survivons, nous avons de lui la partie impérissable. » C. (*Le Correspondant*, 25 avril 1910).

**Un projet de monument à Mme de Staël.** — M. Maurice Pellisson fait l'apologie de Mme de Staël. Il montre en Mme de Staël, qu'on a l'habitude de considérer comme un talent plutôt viril, les défauts et les qualités essentiellement féminins.On commence à connaître mieux Mme de Staël. Longtemps après sa mort, sa famille ne laissa paraître sur elle que des faits soigneusement triés ; maintenant qu'on connaît mieux son caractère et sa vie, on la juge en somme sympathique. Au point de vue physique, certes elle avait les traits forts et la taille lourde, mais tous ses contemporains s'accordent à lui reconnaître du charme et même de la grâce, qualités bien féminines. Elle eut de l'ambition sans doute et aspira à jouer un rôle politique, mais elle avait encore plus, ainsi que la plupart des femmes, le goût de paraître que celui d'agir. Elle avait des engouements rapides bien féminins, et son attitude de résistance à Napoléon fut courageuse, mais souple et non masculine. Enfin et surtout elle eut de la femme la pitié, le plus pur des joyaux féminins. Quant à son talent, ce n'est pas non plus un talent viril. Elle n'a jamais tenté de rechercher dans ses idées la rigueur de concentration et de méthode qu'eussent peut-être exigé les sujets qu'elle traitait ; elle n'a jamais éprouvé le besoin de solitude et de recueillement des spéculatifs et des penseurs. Elle n'a jamais prétendu à de telles qualités ; elle est intimement persuadée de la faiblesse de la femme et n'a jamais pensé à faire des revendications féministes. Elle se sépare de Rousseau sur la question de l'éducation des femmes, mais est, en cela comme en tout, médiocrement révolutionnaire. Féminine et non féministe, elle le reste aussi dans l'influence profonde et diffuse qu'elle a exercée en France pendant toute la première moitié du XIX^e^ siècle. C. (*Revue pédagogique*, 15 mars 1910.)

**Chateaubriand et Rosalie de Constant.** — Ces lettres inédites de Chateaubriand et de Mme de Chateaubriand à la famille de Constant, soit Charles de Constant, soit sa sœur Rosalie, ont surtout pour intérêt de nous montrer un Chateaubriand appauvri, cherchant à s'installer en Suisse aux conditions les plus économiques possible. En 1826, Chateaubriand accompagna Mme de Chateaubriand, malade, à Lausanne, et fut, comme tant d'autres, conquis par le pays vaudois et les rives du lac Léman. Rosalie de Constant et son frère Charles aplanirent beaucoup des difficultés de son séjour en Suisse et lui rendirent maints services. Rosalie Constant de Rebecque était déjà vieille lorsque Chateaubriand la connut ; elle était myope et infirme, avait toujours refusé de se marier et cultivait les lettres. Dès le retour à Paris, Mme de Chateaubriand lui écrit pour la remercier de son obligeance. Il y a aussi

des lettres de Chateaubriand, entre 1826 et 1834, époque où mourut Rosalie de Constant. C. (*Le Correspondant*, 25 avril 1910).

**Le garde-manger de Balzac.** — Cet article de M. Jacques Crepet est la préface d'une publication nouvelle : *Pensées, sujets, fragments, documents inédits de Balzac.* L'auteur raconte comment cet album de 54 feuillets fut sauvé du pillage des papiers de Balzac ; et il le définit ainsi : « non seulement on y trouve, avec 30 ou 40 plans abandonnés, plusieurs des plus célèbres romans de Balzac en leur schéma original, et quelque cent cinquante pensées inédites, avec une centaine d'autres qui ont pris place dans la *Comédie humaine*, mais il constitue un véritable memento-journal, à la fois livre de compte, agenda... un capital garde-manger où la vie palpite avec l'œuvre, où l'homme transparaît dans l'auteur où sont jetés pêle-mêle et au jour le jour : programmes de travaux, recherches de style, listes d'amis mots entendus, anecdotes typiques, bilan budgétaire, etc. Cet album peut-être appelé, suivant une autre expression de Balzac lui-même, le grand parc de ses idées. D'après ces recherches M. Crepet croit que le livre a séjourné sur le bureau de Balzac, à portée de sa main, pendant toute sa carrière, mais que les parties capitales doivent en être rapportées à la pédiode 1830-1835 environ. C. (*Revue de Paris*, 15 mai 1910).

**Barbey d'Aurevilly et le Dandysme romantique.** — D'après M. Ernest Seillière, Barbey d'Aurevilly fut toute sa vie soumis à l'influence du byronisme, qui est en quelque sorte « la justification de la révolte individualiste contre les conventions nécessaires qui sont à la base de la vie sociale. » Dans tous ses livres, il parle de Byron, il peint des personnages byroniens, il exalte Byron. Il ne le voit pas toujours très justement ; il le voit innocent des vices qu'il affecte d'avoir. Mais c'est l'adoration qui l'aveugle. Du Byronisme il arriva au dandysme, au dandysme théorique, règle morale. Mais il eut d'autres maîtres : Stendhal, Balzac. Comme Julien Sorel, il estime qu'il faut se conduire d'après ces deux maximes : « conserver en toutes circonstances une mine froide, et à mille lieues de la sensation présente, faire toujours le contraire de ce que le vulgaire attend de vous. » Dans Balzac il voit avec admiration Rastignac, de Marsay, Maxime de Trailles. Il trouve dans l'*Histoire des Treize* une théorie du dandysme. Il s'en nourrit. Enfin il subit l'influence de *l'Arthur* d'Eugène Süe. Il voulut dire lui aussi ce qu'il pensait. C'est le petit traité *Du Dandysme et de Georges Brummel.* Il ne juge pas avec exactitude le grand dandy ; il se trompe même parfois dans ses jugements sur lui. Mais peu lui importe : cette biographie est un cadre commode où il peut mettre ce qu'il veut. Il enseigne le dandysme c'est-à-dire le culte romantique du Moi. Il faut « élever son propre Moi à la dignité d'œuvre d'art. » Toutes les théories de Byron et de Stendhal apparaissent. C'est enfin « l'individualisme extrême du moraliste romantique et ses prétentions mystiques au suprême pontificat dans la société de ses semblables. » B. (*Revue Bleue*, 19 et 26 mars 1910.)

**Les premières années du duc d'Aumale.** — M. Alfred Mézières, d'après des publications récentes, raconte la jeunesse du duc d'Aumale. Fils de Louis-Philippe, il avait huit ans et demie, quand son père monta sur le trône. Mais les scènes auxquelles il assista produisirent sur lui une vive impression. Il vécut de la vie de famille; élève du lycée Henri IV, il apprit à connaître des hommes de toute condition. Son précepteur, Cuvillier-Fleury, aux goûts essentiellement classiques et latins, établit une règle sévère, pour son élève, à laquelle personne ne devait déroger. Il fut très bon élève, eut de nombreux succès. Il quitta le lycée en 1839 pour entrer dans l'armée. Il partit pour l'Afrique. Pendant les campagnes Algériennes, il montra toujours de la bonne grâce et de l'entrain. Il fut cité à l'ordre du jour, il conquit rapidement ses grades; mais il demeura sous l'influence de son précepteur. Il est plein de joïe et de fougue, quand il s'agit de se battre; mais il n'oublie pas l'étude. Il distribue son temps avec méthode et il travaille, il médite. Quand il faut prononcer un dis-

cours, ses paroles sont aisées et claires. Il se souvient des conseils de Cuvillier-Fleury, « les princes ne doivent pas plus dire des choses vulgaires que porter des habits râpés.» Le grand chagrin de sa jeunesse fut la mort de son frère, le duc d'Orléans. Bientôt après il repartait pour l'Algérie. Il s'occupe d'administration; la maturité de son esprit apparaît dans ses actes et ses réflexions ; et aussi sa modestie et sa perspicacité. Il reprend bientôt les armes ; et c'est pour s'emparer de la smalah. L'effet produit est immense. En novembre 1843, il épouse la fille du prince de Salerne, dont le dévouement ne se démentira jamais. Bientôt il est nommé gouverneur général d'Algérie ; il est bien accueilli par tous. Il fait tous ses efforts pour pacifier et coloniser. C'est alors que la Révolution de 1848 arrive. Sans rien dire, il s'incline et cède sa place à Cavaignac « soumis à la volonté nationale ». B. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1910.)

**La jeunesse et la famille d'Alfred de Vigny, d'après ses Mémoires inédits.** — D'après des manuscrits inédits, M. Ernest Dupuy fait revivre la jeunesse d'Alfred de Vigny. Son père « bon vieillard à cheveux blancs, spirituel, instruit, blessé, mutilé par la guerre de sept ans, et gai, plein de grâces, de manières », avait une conversation vive et brillante. Il savait beaucoup, mais il n'était pas pédant, et il conservait le ton juste en toutes choses. Ce ne fut pourtant pas lui qui dirigea l'éducation de son fils. Il laissa ce soin à sa femme, Amélie de Barandin. Elle en était capable. Fort instruite, musicienne, fort bien douée pour la peinture, elle avait « des visées au bel esprit, et la prétention d'écrire comme Mme de Sévigné. » Elle avait lu Rousseau; elle éleva son fils comme Emile. Elle n'oublia pas les exercices physiques, l'enfant pratiqua le gymnase, la marche, le tir. Mais « tout divertissement avait un but d'information, tout jeu se tournait en utilité, toute course au dehors devenait studieuse ». Il apprit la musique ; mais il prit surtout le goût des arts. On le menait souvent au Louvre, et chez lui, à l'Elysée Bourbon, où la famille demeurait, il vivait au milieu des dessins et des gravures. Sa tante, la chanoinesse de Malte, Mlle Sophie de Barandin, retirée au Maine-Giraud, était tenue au courant par sa sœur de l'éducation de son neveu et lui donnait des conseils. Mais on lui fit aussi trop « de récits complaisants sur les fastes » de sa maison ; on fit trop de l'histoire de ses ancêtres une sorte de légende. Il vivait au milieu d'hommes de l'ancien régime qui n'avaient « rien oublié, ni rien appris. » Il était « admis à côté des hommes faits », « assis parmi des vieillards illustres ». Cela donna « à son éducation domestique un caractère de solennité presque auguste ». Il perdit son père, comme il avait 19 ans. Mais c'est surtout de sa mère qu'il était le fils. Elle mourut en 1834 ; et « jusqu'aux heures de la vieillesse, silencieusement, dans le plus profond de son cœur, il nourrit la blessure, et il garda le deuil de cette perte irréparable. » B. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1910.)

**Michelet et l'histoire de la Révolution Française.** — M. Gabriel Monod s'efforce « de marquer la place de l'*Histoire de la Révolution* de Michelet au milieu des ouvrages qui se sont succédés au XIXe siècle sur cette grande époque. » Michelet estimait que la France devait conduire le monde ; et que les vérités qui devaient « lui ouvrir les voies de l'avenir » apparaissaient dans la Révolution. Il avait hâte d'annoncer ces vérités. Aussi interrompt-il son Histoire de France pour écrire son histoire de la Révolution. Il l'entreprit « sous un souffle d'enthousiasme et de bataille ». Jusqu'alors les ouvrages sur la Révolution avaient été inspirés par un esprit d'hostilité ou un désir d'apologie, pour la plupart. Pourtant Mignet et Thiers avaient été impartiaux, mais ils avaient été surtout des historiens politiques. Carlyle, Lamartine, Louis Blanc montrèrent les passions, les idées, les hommes. Comme eux, Michelet fit de son œuvre « un poème dont le peuple est le héros », mais un poème, en quelque sorte mystique, où il exposait cette idée « que la Révolution est la révélation d'un idéal de justice, fondement de l'égalité sociale, en opposition avec l'idée chrétienne de la grâce, fondement de l'inégalité sociale ». Avec *l'Ancien*

*Régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville, paru en 1856, nous arrivons à la première étude scientifique et impartiale de la Révolution ; puis vient l'ouvrage de M. de Sybel qui remonta avec soin aux sources. Ce fut lui qui provoqua l'œuvre considérable et indispensable de M. Sorel sur *l'Europe et la Révolution Française*. Au même moment paraissaient *les Origines* de Taine. Taine entreprit avec des idées préconçues son travail. Il n'a pas vu toute la vérité ; mais il l'a cherchée consciencieusement et scientifiquement, « ce qu'il a fait restera durable sur quelques points, fécond sur tous ». La contre-partie du livre de Taine est l'*Histoire politique de la Révolution française de* 1789 *à* 1804, de M. Aulard. Aujourd hui enfin paraît sous la direction de M. Jaurès, l'*Histoire socialiste* de la Révolution. On doit lui être reconnaissant de donner aux questions économiques et sociales la place qu'elles n'avaient pas eue jusqu'ici. On voit parmi ces différentes œuvres où il faut ranger celle de Michelet, œuvre « empreinte de romantisme », mais s'appuyant aussi sur des textes. B. (*Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 mai 1910.)

**Un réquisitoire contre Renan.** — M. Faguet prend à partie M. H. Parigot, auteur d'une étude sur Ernest Renan, considéré comme historien, comme critique, comme écrivain, comme philosophe et comme homme. — Il le félicite d'abord d'avoir vu dans Renan, disciple de Herder, de Schopenhauer plutôt que de Hegel, un convaincu beaucoup plus qu'un sceptique, ainsi que l'avait remarqué Scherer. Même il trouve l'influence de Schopenhauer prépondérante sur la philosophie de Renan, plus encore que M. Parigot ne le dit, à ce point qu'il faudrait diviser l'évolution philosophique de Renan en deux parties, l'une avant, l'autre après la lecture de Schopenhauer et les *Dialogues philosophiques*.

Mais M. Faguet trouve M. Parigot beaucoup trop sévère pour Renan considéré comme historien, critique, écrivain, et comme homme. Comme historien, M. Parigot lui refuse l'exactitude de documentation. Mais la documentation ne peut être aussi précise et aussi sûre pour les époques légendaires étudiées par Renan que pour l'histoire contemporaine. Et le rôle de l'historien, pour de telles époques, « est de faire un ensemble vrai avec des traits qui ne sont vrais qu'à demi. »

Comme critique, M. Parigot blâme Renan d'avoir peu estimé les écrivains du XVII^e^ siècle, parce qu'ils prisaient trop les ornements du style, et que M. Parigot, trouve à tort, que les écrivains du XVII^e^ siècle ont été des écrivains extrêmement simples. Comme écrivain, M. Parigot loue Renan, mais nie à tort son lyrisme ; qu'y a-t-il de plus lyrique que certaines pages de la *Vie de Jésus*, que la *Prière sur l'Acropole*, à laquelle il reproche d'être inconstante et de ne pas conclure? Comme politique, M. Parigot reproche à Renan d'être aristocrate; comme philosophe, il lui reproche de n'avoir rien inventé, « mais il a tout éclairé », et enfin, comme homme, il l'accuse d'être égoïste, alors que son caractère a été ce qui a été le plus admiré par ses contemporains et tous ceux qui l'ont connu. Bref, le livre de M. Parigot est un réquisitoire beaucoup trop sévère, violent, injuste et faux. C. (*La Revue*, 1^er^ mars 1910.)

**Jean Moréas.** — Ce n'est pas une étude, ce sont quelques lignes seulement sur la mort d'un ami, que M. Pierre Quillard a voulu consacrer à la mémoire de Jean Moréas. Il le montre solitaire au milieu de la foule, épris dès sa jeunesse de la vision merveilleuse de la beauté, sensible à l'amitié, qu'il comprenait à la mode platonicienne comme un long dialogue sur l'amour des lettres; se grisant de la musique des mots, soit qu'elle s'épanche dans les vers libres du *Pèlerin passionné* ou dans les vers réguliers des *Syrtes* et des *Stances*, et possédant enfin le sens exquis de la mesure, par quoi sa douleur ne s'épand jamais en phrases discordantes ni sa plainte ne dégénère en lamentation. C'est cette suprême sagesse qui, les derniers moments venus, lui fit sourire à la mort. C. (*Mercure de France*, 16 avril 1910.)

**Edouard Rod.** — M. Emile Faguet expose quelle fut l'œuvre d'Edouard

Rod, dont la perte est sentie grandement par toute l'Europe littéraire. C'est qu'en effet, Edouard Rod était presque Européen par sa naissance, par son éducation, par sa connaissance approfondie des littératures étrangères. Il fut romancier et il fut essayiste. Romancier, il commença à être naturaliste, naturaliste dans le meilleur sens du mot. Il était « l'esclave du fait », mais s'il devait le rester, il ne le resta pas uniquement. Son éducation de méditatif et de penseur le détacha peu à peu de l'école de Médan. Il inclina au pessimisme. Il composa la *Course à la Mort*, le *Sens de la Vie*. Il y exprima les sentiments de sa génération; mais au fond de ce pessimisme, ce n'est point le désespoir que l'on trouve, ni le nihilisme; mais la pitié, l'amour de la souffrance humaine, la charité naissent de la contemplation de la douleur universelle. Il évolue encore. Après le roman réaliste, après le roman philosophique, il fait le roman moraliste, le roman moral. Chacune de ses œuvres est présidée par quelque haute pensée. On retrouve en lui « la meilleure des âmes de Rousseau ». Il connaissait singulièrement en effet et aimait Jean-Jacques. On connaît son étude sur l'*Affaire Jean-Jacques Rousseau*. Il excellait dans les essais, comme dans les œuvres d'imagination.

Les *Idées Morales du temps présent*, dont l'influence fut considérable, sont encore un livre actuel ; parce qu'il sut s'y montrer prévoyant. Il est indulgent à toutes les idées. Il avait « la charité intellectuelle ». L'homme ne le cédait point au philosophe et au romancier. B. (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1910.)

**Esquisses contemporaines : Eugène-Melchior de Vogué.** — Selon M. Victor Giraud, M. de Vogué fut avant tout un poète; et un poète gentilhomme. Sa jeunesse s'écoula, assez triste, soit au collège, soit au vieux château de Gourdan « perdu au milieu des bois sur le versant des Cévennes ». Il devait garder le souvenir des montagnes paternelles. Il se familiarisa avec Bossuet, Pascal, Rousseau, Hugo; mais il fut surtout l'élève de Chateaubriand, de Lamartine, de Vigny. Soldat pendant la guerre, il fut fait prisonnier à Sedan. Les « sombres jours » l'ébranlèrent tout entier à jamais; à jamais il s'en souviendra. Entré dans la diplomatie, il va d'abord à Constantinople. Il aime l'Orient, il en rapporte *Syrie, Palestine, Mont-Athos*. Mais ses impressions sont surtout des thèmes à méditations. Puis il connaît l'Orient africain, l'Egypte; enfin l'Orient slave. Il est à Saint-Pétersbourg en 1876. Il y compose d'abord des essais historiques. Mais il étudie surtout le peuple russe, l'âme russe, les mœurs, la langue, la littérature. C'est en 1884 le *Roman Russe* « un des livres essentiels de la fin du XIX^e^ siècle » par la nouveauté des idées et de l'information, l'éclat du style, l'influence; c'était aussi un livre d'action où la cause de l'idéalisme était prêchée au nom de l'intérêt patriotique. En même temps que poète, il était homme d'action; aussi revient-il à l'essai qui a plus de pouvoir sur le public. Sur les ouvrages, sur les questions du jour il donne son avis. Il rêve d'un « catholicisme élargi »; il rêve d'union sociale. Il est d'un optimisme absolu; il s'efforce de « comprendre tout son temps »; et il aime tout son temps. Député en 1893, il ne trouva à la Chambre qu'amertume et désillusion. Mais il en rapporta les *Morts qui parlent*, peinture satirique des mœurs parlementaires, qui restera comme un document. Il n'avait pas tout ce qu'il fallait pour le roman; son imagination était une imagination symboliste. *Jean d'Agrève* est un « beau poème de rêve et de passion », mais on y retrouve trop Chateaubriand et d'Annunzio. *Le Maître de la Mer* est un roman mondial dont les personnages tournent trop vite au symbole. Mais on y retrouve le poète, l'homme d'action, le curieux. C'est que pour lui tout fut « matière à s'émerveiller », tout fut « source à réflexion ». B. (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1910.) (*A suivre.*)

Les différentes rubriques : *Questions philosophiques et morales*, *Questions sociales*, *Questions d'enseignement*, *Questions extérieures*, *Questions coloniales*, *Questions littéraires*, *Questions historiques*, *Questions artistiques*, etc..., prises dans les principales revues en toutes langues, paraissent successivement.

# Correspondance

* * *

## On grâcie... en Indo-Chine

*Le* Temps *vient de publier l'information suivante :*

On se rappelle qu'à la suite de publications écrites en annamite, et où beaucoup d'Européens n'avaient vu qu'un acte d'indépendance ne contenant rien de véritablement subversif, un lettré du Tonkin, Phan Chû Chinh, avait été condamné par le conseil de régence d'Annam à la déportation à Poulo-Condor.

Plusieurs Européens, et tout récemment M. Brieux, avaient demandé à M. Klobukowski et au ministre des colonies une mesure de bienveillance à l'égard de Phan Chû Chinh.

M. Klobukowski vient de gracier ce lettré, ainsi que plusieurs autres Annamites.

*Nos lecteurs se souviennent que dans les* Pages Libres *du 25 novembre dernier, Ernest Babut, bien avant M. Brieux, avait réclamé justice pour Phan Chû Chinh. Si le gouvernement indo-chinois veut entrer franchement dans la voie de la justice à l'égard des Annamites,* Pages Libres *aura bientôt à lui signaler plus que des abus individuels.*

## Les Médailles du Comte de Chambord

*Un de nos amis et collaborateurs de province, M. Henry Bauquier, prépare, avec le concours d'un numismate, M. Gaston Cavalier, une étude sur les nombreuses médailles commémoratives ou de propagande frappées de* 1820 *à* 1883 *en faveur du comte de Chambord, primitivement duc de Bordeaux, proclamé par quelques partisans roi de France à Rambouillet, le 2 août* 1830, *sous le nom d'Henri V.*

*Cette publication numismatique et historique en même temps présentera un grand intérêt, étant donné l'originalité et le nombre considérable de médailles, et même de monnaies clandestines, frappées à propos de ce prince qui a été durant un demi-siècle l'étoile lointaine vers laquelle se tournaient les yeux de tous les Français opposés au progrès des idées modernes.*

*M. Henry Bauquier serait très heureux, avant de livrer son ouvrage à l'impression, de recevoir les indications particulières des personnes qui peuvent avoir en leur possession des pièces ayant échappé à ses recherches ou des documents se rapportant à leur émission. Il nous a prié de faire à ce sujet un appel à l'obligeant concours éventuel des lecteurs de la* Grande Revue. *Nous lui donnons volontiers satisfaction en indiquant que les communications sollicitées peuvent lui être adressées, soit directement à Nîmes, 3, place de la Couronne, soit au bureau de la revue, qui les lui fera parvenir.*

## Sur la Bretagne Pauvre

*Marseille*, 31 *mai* 1910.

*Monsieur le Directeur,*

*J'ai lu avec grand plaisir l'article que la* Grande Revue *a publié sur la Bretagne pauvre, de M. Charles Géniaux. Pour moi, que les hasards seuls d'une carrière administrative ont éloigné de la Bretagne, où j'ai toujours vécu, il ne peut m'être qu'agréable de voir la* Grande Revue *accueillir tout effort généreux qui serait fait en faveur de cette très belle province de France. Mais j'ai peur que cette fois encore les lecteurs français qui s'intéressent à la Bretagne ne soient amenés à se fortifier dans l'idée que les romans et les articles contribuent si largement à répandre : qu'il suffit d'un billet circulaire et de deux ou trois lectures pour avoir de la Bretagne une idée d'ensemble exacte. En réalité la Bretagne est un pays plein de contrastes. M. Géniaux lui-même le sait bien qui, étant à Tréguier lors de l'inauguration du monument de Renan, a pu apprendre qu'à la Roche Denien, distante de quelques kilomètres, les gens et les mœurs sont tout autres. Lui encore qui vient de parler si justement du pays Gallot, où il a séjourné, s'est rendu compte qu'un monde sépare le Trégorrois du Gallot. C'est ce sur quoi j'ai voulu insister en rédigeant les notes que je vous adresse et dont vous ferez l'usage qui vous semblera bon. La Bretagne est un pays de races, de langues, de coutumes très diverses. La Bourgogne ou la Beauce sont certainement des provinces plus unies et dont le territoire offre moins de différences que cette province où radicaux, socialistes et monarchistes se font une guerre acharnée.*

H. K.

La situation géographique de la Bretagne et son unité géologique expliquent en très grande partie pourquoi tout jugement porté sur un coin de cette terre est naturellement étendu à la province entière. J'ajoute que les très nombreux écrivains que compte la Bretagne sont, par la vogue même dont ils jouissent, considérés comme les peintres du pays entier. En réalité rien n'est moins uni que la Bretagne. Certes il y a partout la mer : partout du granit et des landes : partout des chemins creux, des fermes basses et mal entretenues. Et je ne voudrais pas prétendre que même de certains caractères communs ne se retrouvent chez les Tregorrois, les Cornouaillais, les Vannelais et les Malouins. Mais il faut se garder de généraliser. La Bretagne est la terre des légendes : mais elle est aussi une terre de légende. M. Charles Géniaux a parfaitement raison de situer son étude particulièrement en pays Gallot. Ses conclusions auraient été très différentes s'il avait examiné le pays de Quimper ou celui de Saint-Pol-de-Léon, ou celui de Saint-Brieuc. Il y a, en fait, en Bretagne, des races différentes, et selon leurs qualités propres la situation des paysans bretons diffère d'un département à un autre, souvent même d'un canton à un autre. Les cultivateurs finistériens sont instruits et relativement heureux. J'en connais un très grand nombre même qui sont riches. Le canton de Fouesnant, celui de Quimperlé, celui de Bannalec ne sont pas malheureux. La culture des fraises enrichit la campagne de Saint-Pol-de-Léon. Les primeurs de Roscoff sont bien vendues. L'on peut dire en somme que le Finistère, sauf dans sa partie centrale (Châteauneuf-du

Faou) et dans le cap (Pont-Croix), est un département où les paysans misérables ne sont pas le plus grand nombre. Dès le XVIII° siècle d'ailleurs, on signale dans cette partie de la province de gros propriétaires et de riches paysans.

Les fermes n'ont pas un aspect sensiblement différent des fermes des départements voisins : mais elles sont incontestablement mieux tenues, l'ameublement est celui qu'a décrit M. Géniaux, mais il est plus orné : le bois est teinté d'une façon moins vive que dans le Morbihan. La terre battue est de règle ; mais l'eau de ménage ne croupit pas sous les pieds des armoires et des huches. Une suspension en porcelaine blanche éclaire la salle. Quant aux lits clos, qui ne sont pas forcément l'indice de la misère (leur persistance s'explique par des raisons climatériques), ils ne sont plus à deux ou même trois étages (1).

La nourriture est loin d'être celle que donne, pour le Morbihan, M. Géniaux. D'abord elle change suivant les saisons : ensuite elle est variée. Le pain blanc voisine, sur la table, avec le pain bis et la galette. La soupe grasse ou maigre a remplacé la bouillie d'avoine, que l'on ne mange plus que par curiosité. La viande blanche et le bœuf, voire même la volaille, ne sont pas ignorés des ménagères du Finistère. J'indiquerai encore que le prix de l'hectare de terre (terre arable ou prairie) est de beaucoup supérieur à celui du Morbihan. C'est que la culture intensive, l'usage des machines ont singulièrement amélioré et modifié l'agriculture dans ce département. Le touriste peut enfin remarquer que si, d'une façon générale, les costumes perdent de plus en plus leur pittoresque et leurs couleurs — ce qui peut se constater partout en France — les toilettes des femmes sont là encore très riches, et décèlent ainsi une aisance que l'on est loin de constater dans le pays Gallot. Des robes de mariées coûtent souvent 8 à 900 francs, et toute fermière de Rosporden, d'Héliant, de Bannalec, de Quimper, possède un ou plusieurs tabliers de soie qui valent plus de 20 francs la pièce.

En fait, la côte bretonne, d'une façon générale, n'est pas pauvre. J'entends qu'à 40 ou 50 kilomètres de la mer, dans l'intérieur, on trouve encore de l'aisance. Et de toute la superficie de la Bretagne (5 départements), il ne faudra considérer, en bloc, que la partie centrale comme réellement pauvre, celle qui est comprise dans le quadrilatère : Coray, Huelgoat, Montcontour, Redon. C'est le centre de ce quadrilatère qui compte Pontivy, Loudéac, Locminé, Josselin, c'est-à-dire le pays gallot. Là, vraiment, la misère est profonde et M. Géniaux a grandement raison d'élever en faveur de ces malheureux sa saisissante protestation. J'ai habité douze ans Josselin. Eh bien, nulle part ailleurs, en Bretagne, je n'ai vu de paysans plus sales, plus mornes, plus voisins de la brute.

Et cependant ces paysans ont des qualités et beaucoup devrait être fait pour améliorer leur misérable sort.

Et d'abord l'Etat ne devrait pas autoriser l'ouverture de débits avec tant de facilité et tant d'insouciance. Toute maison sur le bord d'une route porte, au-dessus de son seuil, la traditionnelle touffe de gui, et le jour, qui misérablement l'éclaire, est tamisé par des affiches rouges, au nom d'un fabricant célèbre d'apéritif. Dans une ville de 2.300 habi-

(1) Les bestiaux, dans l'immense majorité des fermes, sont logés à part.

tants comme Josselin, fief de la famille de Rohan, on compte bien 300 auberges. Cette proportion effrayante est encore dépassée dans certaines bourgades où, sur 5 maisons, 3 sont des débits. Diminuer le nombre des maisons où l'on peut boire serait un remède : il en resterait toujours bien assez où, sans patente, on peut s'enivrr.

L'Etat pourrait encore créer, comme le demande M. Géniaux, des fermes modèles. L'influence de ces établissements est considérable. Personne n'ignore par exemple que l'école d'agriculture du Lézardeau, près de Quimperlé, et la ferme modèle qui lui est annexée, ont exercé une très sérieuse influence sur la culture dans le sud du Finistère. Pourquoi les paysans du Morbihan échapperaient-ils à une action semblable, si de semblables établissements étaient installés dans ses limites?

Il faudrait aussi multiplier les moyens de communication. On a construit un réseau économique qui rejoint Ploërmel, Locminé, Vannes et Lorient. Il est question, je crois, d'accroître ce réseau. Il pourrait, en tous les cas, tel qu'il est, rendre d'incalculables services. Les landes de Lanvaux offrent à des agriculteurs tenaces et entreprenants des sources de revenus certains. Ces immenses étendues ne sont même pas complètement plantées de sapins, arbres qui ne coûtent aucun soin et qui, exploités méthodiquement, peuvent rapporter beaucoup. Le canal de Nantes à Brest traverse de même certaines parties du Morbihan qui sont complètement désolées. De ci, de là, une misérable chaumière se dresse dans ses solitudes. Quelques ares de terre ont été grattés tout autour et deux ou trois vaches maigres broutent l'herbe qui se cache sous la bruyère et les ajoncs. Combien rapporteraient ces terres si elles étaient retournées, fumées, phosphatées, puisque sans soin aucun elles peuvent, par endroits, nourrir, misérablement il est vrai, une famille et un petit troupeau ?

Les parties trop infertiles pourraient être plantées de châtaigniers, de sapins, de hêtres ; des forêts pourraient couvrir ces steppes bretonnes et nourrir des centaines de familles de bûcherons.

Enfin indiquerai-je aux sociologues et même peut-être aux socialistes l'exploitation scandaleuse que quelques industriels font subir à leurs ouvriers? Je ne citerai aucun exemple précis, mais M. Géniaux saura qui je désigne quand je dis que des papeteries, des minoteries, des carrières, des ardoisières occupent douze heures un homme et le paient 30 sous, une femme tout autant et la paient 20 sous, sans compter des mineurs des deux sexes qui reçoivent 8 ou 10 sous pour une journée aussi longue. Comment ces misérables secouraient-ils ce joug? Ils ne savent pas ce qui se passe ailleurs et ils sont quarante pour une place qui rapporte 30 sous.

Je me résume : Sur cinq départements bretons, deux sont misérables, et dans le Morbihan surtout la situation des paysans est bien celle que M. Géniaux a décrite. Ailleurs, les paysans bretons ont montré qu'ils n'étaient pas plus que les autres paysans de France inaccessibles aux enseignements et aux exemples. Seulement les Gallots croupissent plus longtemps que leurs voisins dans les errements du passé, parce qu'ils n'ont pas assez d'instruction et parce qu'ils n'ont pas su conquérir la qualité qui ne fait pas défaut aux Bretons, mais qui sommeille en eux tant qu'on ne l'excite pas : l'initiative.

## Sur la Peine de Mort

*Il y a environ un mois que nous avons reçu la correspondance suivante ; elle ne cesse pas d'être d'une révoltante actualité.*

L'EXÉCUTION DE FIGUERETTE (1)

Alger, 24 mai 1910.

Figuerette est décapité! Bravo! Bravo! Voilà enfin un exemple! A quand le prochain?

La famille Coll est vengée! Et grandiosement! Toute la ville criait vengeance depuis un an! Toute la ville assistait ce matin à l'exécution. Dans la nuit, d'interminables processions ont escaladé la colline. C'étaient des troupeaux d'hommes allumés par l'alcool, des femmes surexcitées portant leurs enfants sur les bras, des Arabes désireux de voir tomber une tête de « roumi ». Et la place était trop petite pour cette foule grouillante...

Heureux les privilégiés qu'un billet de faveur a laissés entrer dans le carré de gendarmes, d'agents et de zouaves! Ceux-là (des gens distingués) ont vu sortir le condamné tout pâle dans ses vêtements blancs. Ils ont eu le bonheur de voir l'homme s'approcher pas à pas de la sinistre machine, ils ont compté ses résistances, ses soubresauts. Ils ont goûté ses dernières affres ; ils ont savouré son dernier souffle... Le voici sur la planche qui bascule. Le corps s'agite. Le couteau tombe. La tête roule. Un jet de sang gicle dans le panier. On dirait une fontaine rouge. La machine en est salie. Le bourreau en a sur les mains.

Du sang! Du sang! Hurrah! Hurrah! La foule est en délire! Quelques-uns applaudissent, d'autres insatiables crient encore : « A mort! » La plupart hurlent des cris affreux, inintelligibles, et roulent des yeux tout blancs dans des visages convulsés. Tous voient rouge. On dirait que l'odeur du sang a grisé la place.

Puis un silence. La foule s'écoule lentement dans la ville. Mais voici que la ville entière est gagnée par la folie sanguinaire. Ce sang d'assassin s'est répandu peu à peu de la Casbah aux Boulevards, de Bab-el-Oued au Ruisseau. La ville ne pense qu'à ce sang, elle ne parle que de sang, elle n'a d'autres émotions que celles qui lui viennent du sang du meurtrier.

Soudain, un long cri domine tous les cris de la rue : « *Les Nouvelles !* La mort de Figuerette. » Une tête sanglante apparaît aux mains des marchands de journaux qui courent dans toutes les directions. La tête est hideuse avec sa bouche ouverte, ses traits crispés, son cou dégouttant de sang. Des centaines, des milliers de têtes courent ainsi par les rues et sautillent en courant dans une horrible danse macabre. D'autres s'accrochent aux kiosques, immobiles, comme à des crocs marocains. Alger, la blanche, la nuptiale Alger déborde de sang et de têtes coupées.

(1) Surnom d'un criminel qui fit trois victimes, il y a un an, dans une ferme des environs d'Alger.

Dormez tranquilles, bons bourgeois. Soyez sans craintes. Figuerette est mort : vous êtes vengés. Respirez librement. Vous vouliez un exemple. Vous l'avez eu, aussi grand, aussi beau, aussi *efficace* que vous l'aviez rêvé.

. . . . . .

Même jour, 6 heures du soir.

Rue de Chartres, un indigène vient de tuer un gargotier pour un motif des plus futiles.

CH., instituteur à Alger.

## Sur « Charles Blanchard »

*Pour répondre aux questions qui nous ont été posées à propos de* « Charles Blanchard » *paru dans notre précédent numéro, un ami de Charles-Louis Philippe nous communique la note suivante :*

*Charles Blanchard* devait être l'histoire d'un petit mendiant qui tout à à coup « découvre le travail » et qui devient plus tard un homme fort, prospère, honoré. Charles-Louis Philippe voulait conter, tout simplement, la vie d'un travailleur, — celle de son père, le sabotier de Cérilly... Or, après quatre années de recherches et d'hésitations, à la fin de 1909, rebuté par certaines difficultés et sollicité d'autre part par un nouveau sujet, l'auteur abandonnait son *Charles Blanchard* dont un chapitre seul, le premier, lui parut publiable. C'est ce premier chapitre que donna la *Nouvelle Revue Française* du 1er janvier 1910, quelques jours après la mort de Ch.-L. Philippe. On y voyait un Charles Blanchard « triste, abandonné dans une chambre et ne sachant que pleurer tout le jour ». Mais les papiers posthumes de Philippe contenaient d'autres versions du même récit, assez différentes les unes des autres pour présenter chacune un intérêt propre. Les amis de l'écrivain disparu firent de ces fragments deux parts. La première, qui nous montre un Charles Blanchard heureux, « accueillant, exalté, mais qui prend brusquement connaissance de sa misère », fut confiée à la *Nouvelle Revue Française* du 15 février.

Nous devons à l'obligeance de M. André Gide d'avoir pu offrir à nos lecteurs, dans notre numéro du 25 juin, les belles pages où l'on voit Charles Blanchard « allant quêter son pain avec sa mère ».

Loin qu'ils se nuisent, ces différents textes s'éclairent et se commentent les uns les autres. En les rapprochant, en en comparant les répétitions et les variantes, on observera sur le fait même de la création les démarches et les reprises d'un des esprits les plus originaux de notre temps.

## Livres d'occasion

*Voir plus loin notre 3e liste de livres d'occasion.*

REDACTION de « *Pages Libres* »
le mercredi de 3 h. à 6 h. et le samedi de 5 h. ½ à 6 h. ½.

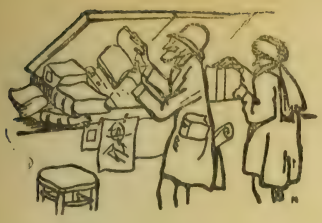

# Memento Bibliographique [1]

## Méthodique

Janvier-Février *(fin)*

*Les analyses des livres sont purement objectives, comme les analyses des articles de revues.*

### LITTÉRATURE (Poésie)

BROUSSE (J.-R. DE). **La maison sur la colline, poèmes**..... 3 50 (3)

GAILLARD (Alph.). **Echos des Monts Jura** ..... 3 50 (3)

GARNIER (G.). **Le Verger fleuri**. 3 50 (3)

GIRAUD (Albert). **La Guirlande des Dieux**..... 3 50 (3)

GUILLAUME (Amédée). **Poésies complètes** ..... 3 50 (3)

LAFENESTRE (Pierre). **Symphonie poétique** ..... 3 (2 75)

LA JALINE (J. DE). **Brindilles et feuilles mortes, poésies**..... 3 (2 75)

MESUREUR (A.). **Clairs horizons**. 3 50 (3)

MARCENAC (Etienne). **Quenouilles et Musettes**..... (3 50 (3)

NESSELRODE (A. DE). **Les Vesprées, poésies**..... 3 (2 75)

RIBEROLLES (A. DE). **La ronde des idées**..... 3 50 (3)

ROMILLY (Ed.). **Rêves et Réalité**. 3 (2 75)

ROMILLY (Ed.). **Vers l'Effort**... 3 (2 75)

TRÈVE (Jacques). **Le Royaume des Ombres**..... 3 50 (3)

VOLLAND (Gabriel). **La Flûte d'ébène**..... 3 50 (3)

### LITTERATURE (Prose)

ADAM (Paul). **Le Trust**..... (1 50)

AIGUEPERSE (M.) et Roger DOMBRE. **Les joies du célibat**, roman..... 3 50 (3)

ALIBERT (Louis). **Le fatal inceste**. 3 50 (3)

BARBET (Ch.). **La Perle du Maghreb: Tlemcen** ..... 3 50 (3)

BEAUME (Georges). **Monsieur le Député, roman**..... 3 25 (3)

BERR DE TURRIQUE (J.). **Suzanne et son père**..... (1)

BJŒRNSON (Bjœrnsterne). **Le Chemin du bonheur**, trad. F. de Zeppelin, adapté par R. Darvant..... (0 65)

BLANC (Henri). **Pierre Dubois, mémoires d'un éducateur laïque**..... 2 50 (2 25)

CAHUET (Albéric). **Les dernières joies de Séverin Chantal**, roman..... (3 50)

CARTON DE WIART (H.). **Les vertus bourgeoises** (au temps des Etats-Belgiques-Unis de 1790), roman historique. 3 50 (3)

CLERGET (Fernand). **Le Génie de la France**..... 2 (1 75)

CONAN DOYLE (A.). **Rodney Stone**, roman, trad. par R. Lécuyer..... 3 50 (3)

CONRAD (Joseph). **Le Nègre du « Narcisse »**, trad. de l'anglais par R. d'H mières ..... 3 50 (3)

(1) *Tous les volumes indiqués dans le* Memento Bibliographique *sont fournis à nos abonnés par le service de librairie de* Pages Libres, *dans les délais les plus courts possible et avec d'importantes réductions sur le prix marqué.*

*Le premier chiffre indique le* prix marqué. *Le deuxième chiffre (entre parenthèses), indique le* prix net *(conforme au tarif syndical), auquel le livre peut être envoyé. Quand il n'y a qu'un chiffre, il indique à la fois le prix marqué et le prix net.*

*Le port est en sus pour les commandes inférieures à 9 francs. Mais les commandes égales ou supérieures à 9 francs seront expédiées* FRANCO GARE. — *Les personnes préférant que l'expédition soit faite à domicile subiront une augmentation de 25 centimes.*

Pour les bibliothèques pédagogiques, populaires, etc., il est fait des conditions spéciales encore plus avantageuses. *Il suffit de nous adresser la liste des volumes que l'on désire: nous établissons un devis pour la fourniture des volumes, et pour la reliure si on le demande.*

COUROUBLE (L.). **Madame Kaekebroeck à Paris**, roman..... 3 50 (3)

DACRE (Fernand). **Traîneurs de sabre**..... 3 50 (3)

DAUDET (Ernest). **Les aventures de Raymond Rocheray**, roman..... 3 50 (3)

DELARUE-MARDRUS (Lucie). **L'Acharnée**, roman..... 3 50 (3)

DESCHAUMES (Ed.). **La femme à la tête coupée**, roman..... 3 50 (3)

DUQUESNEL (Félix). **A la flamme de Paris**, roman..... 3 50 (3)

FARRÈRE (Claude). **Trois hommes et deux femmes**, roman..... 10 (9)

FOVILLE (Jean DE). **Eros**, roman. 3 50 (3)

HAUGMARD (Louis). **L'hystoire plaisante et chronique du petit Jehan de Saintré et et de la jeune dame des Belles Cousines**, par Antoine de la Salle (1459), transposée littéralement, avec avertissement et notice..... 3 50 (3)

HUBERT-FILLAY. **Contes de la Breumaille**..... 2 50 (2 25)

LAURENT (Ch.). **Le valet de Crillon**, roman..... 3 50 (3)

LE GOFFIC (Ch.). **Ventôse**, roman. 3 50 (3)

MARTEL (Tancrède). **Rien contre la Patrie**, roman..... 3 50 (3)

MAUPRAT (H.). **Fulgence Fulbert l'anticlérical**..... 2 (1 75)

MERLET (J.-F.-Louis). **Histoires pour les grands enfants**..... 3 50 (3)

MUSSET (Alfred DE). **Lettres d'amour à Aimée d'Alton** (Mme P. de Musset) 1837-1848, suivies de poésies inédites ; introd. et notes, par L. Séché. 3 50 (3)

OHNET (Georges). **L'Aventure de Raymond Dhautel**, roman..... 3 50 (3)

PERRIN (J). **Brocéliande**, roman. 3 50 (3)

POMAIROLS (Ch. DE). **Ascension**, roman..... 3 50 (3)

PROVINS (Michel). **La Gerbe**, nouvelles ..... 1 50 (1 25)

RESCLAUZE DE BERMON. **Le lien**, roman ..... 3 50 (3)

RÉTIF DE LA BRETONNE. **Les Nuits révolutionnaires**, publiées avec introduction, par F. Funck-Brentano.. 1 50 (1 35)

RETZ (Cardinal DE). **Ses plus belles pages.** (Mémoires, pamphlets, conjuration de Fiesque, correspondance). Notice de Ch. Verrier.....3 50 (3)

ROGUELIN (L.). **La Hantise**, roman. 3 50 (3)

ROLLAND (Romain). **Extraits de son œuvre**, introduction par Jean Bonnerot ..... (2 20)

ROSNY (J.-H., aîné). **La Vague rouge**, roman..... 3 50 (3)

SAGERET (Jules). **Paul le Nomade**, roman ..... 3 50 (3)

SCANTREL (Yves). **Sur la Vie**, essais ..... 3 50 (3)

TINAYRE (Marcelle). **L'Ombre de l'Amour**, roman..... 3 50 (3)

VALDAGNE (Pierre). **Par la volonté et par la grâce**, roman..... 3 50 (3)

VALLE-INCLAN (Ramon del). **Mémoires aimables du marquis de Bradomin**. Traduits de l'espagnol, par Ch. Barthez, tome I^er^..... 3 50 (3)

VIGNÉ D'OCTON (P.). **Le pèlerin du Soleil**, roman..... 3 50 (3)

WELLS (H.-G.). **Au temps de la Comète**, trad. par H.-D. Davray et B. Kozakiewicz..... 3 50 (3)

YVER (Colette). **Les Dames du Palais**, roman ..... 3 50 (3)

## THÉATRE

COURTELINE (Georges) et Pierre WOLFF. **La Cruche**, comédie en 2 actes. 1 50 (1 35)

GAVAULT (Paul). **La Petite Chocolatière**, comédie en 4 actes..... 3 50 (3)

LAVEDAN (H.). **Sire**, pièce en 5 actes. (1)

NOZIÈRE. **Trois pièces galantes**. 7 50 (6 75)

NOZIÈRE et Ch. MULLER. **La maison de danse**, pièce en 4 actes ..... (1)

PÉGUY (Ch.). **Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc**..... 3 50 (3)

REYNOLD (B.). **Les Bagatelles de la porte**, comédie en 1 acte..... (1)

ROSTAND (Edmond). **Chantecler**, pièce en 4 actes ..... 3 50 (3)

## ARMÉE, MARINE

ADER (C.). **L'Aviation militaire**. 2 50 (2 25)

L'inventeur de l'*Avion* voulait, dès l'époque où il réalisa cet appareil, organiser de toutes pièces l'aviation militaire et doter la France d'une « armée aviatrice ». A cet effet, il avait préconisé la création d'une Ecole d'aviation militaire. Ce volume contient les notes qu'il avait préparées en vue des cours qu'il eût professés à cette école.

BERNHARDI (Gén. DE). **Notre cavalerie dans la prochaine guerre**, trad. de l'allemand, par P. S..... 5 (4 50)

L'auteur estime que le caractère, l'essence même de la guerre moderne, loin de diminuer l'importance du rôle de la cavalerie, l'ont au con-

traire singulièrement accrue. Il déduit de là les conditions de son organisation et de son instruction rationnelle.

DAVELUY (Comm.). **L'Esprit de la Guerre navale**, tome III..... 5 (4 75)

Ce troisième volume est consacré à *L'organisation des forces*. L'auteur y étudie successivement : le personnel, le matériel, l'administration.

DUROISEL (Colonel G.). **Pratique du Tir** ..... 1 50 (1 35)

L'auteur de ce manuel est un praticien. Il s'intéresse au tir et à son « arsenal de théories, de gerbes et de lois » beaucoup moins qu'au tireur, lequel n'est pas un numéro, mais un individu, et constamment appelé à faire acte d'individualité. C'est dans cet esprit qu'il a conçu son commentaire du règlement. Il y indique les moyens de commencer, de poursuivre activement et de mener à bonne fin le *dressage* de l'homme de troupe, d'abord isolément, puis en groupes, « au tir individuel ajusté », qui doit constituer désormais, à la guerre, l'élément primordial et décisif de l'action.

**Etat spécial des officiers généraux** et des fonctionnaires de grades correspondants de l'armée de terre, pour 1910..... 5 (4 50)

GESLIN DE BOURGOGNE. **Notes sur l'instruction d'ensemble**..... 4 (3 50)

La première partie de ce volume (*Instruction à pied; Ecole de peloton; Ecole d'escadron; Les évolutions; L'ordre dispersé; Les échelons*) est une 2e édition. La seconde partie, comprenant les *Ecoles de brigade, de division et d'« escadre »* était encore inédite. L'auteur — l'« Irrégulier » — y étend aux grandes unités de la cavalerie les principes et méthodes d'instruction et de combat dont il avait fait précédemment l'application aux unités tactiques inférieures de l'armée.

LAVISSE (Lieut.-colon.). **Devoirs d'officier** ..... 1 50 (1 35)

Ces « Conseils donnés aux Elèves-officiers de Saint-Maixent » concernent : les devoirs de l'officier envers ses chefs, ses camarades, ses subordonnés; ses devoirs militaires et ses devoirs moraux; ses devoirs politiques; ses devoirs sociaux; sa conduite aux colonies.

**Manuel d'infanterie à l'usage des candidats élèves officiers de réserve**..... 1 50 (1 35)

Ce volume réunit toutes les parties des règlements ou documents militaires dont la connaissance est exigée des candidats en vertu du programme du 2 septembre 1909.

PAWLOWSKI. **La marine marchande et l'inscription maritime**..... 2 (1 75)

PIARRON DE MONDÉSIR (Colon.). **Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne**, 4e édition..... 3 (2 75)

## DIVERS

**Almanach des étudiants libéraux de l'Université de Gand**, 26e année, 1910. (3)

CHEVALLIER. **La Vérité dans les Grands établissements de crédit. — La Russie et ses emprunts**, 2 brochures à (0 50)

L'auteur expose comment les emprunts répétés de la Russie conduisent la France à la ruine avec la complicité des grands établissements de crédit.

DAUZAT (Al.). **La vie du Langage**. 3 50 (3).

Après avoir posé quelques principes généraux, l'auteur envisage en premier lieu les modifications de la prononciation, la transformation des sons, et montre comment, en dépit de leur complexité, elles s'opèrent avec une rigueur et une régularité que seule peut expliquer la physiologie des organes de la parole. Puis il passe en revue les changements dus à des causes psychologiques, qui donnent lieu à tant de remarques curieuses. Enfin, il aborde l'étude des relations qui unissent la linguistique à la sociologie. Le volume se termine par l'analyse des influences et des réactions exercées sur la langue par l'écriture et la littérature.

FERBER (Capitaine). **L'Aviation** : de crête à crête, de ville à ville, de continent à continent, nouvelle édition.. 5 (4 75)

On trouvera dans ce volume les études sur les divers types de plus lourds que l'air (ornithoptères, hélicoptères, aéroplanes), sur leurs conditions de stabilité, l'effet du vent, les détails de construction; un historique de l'aviation; un exposé des conséquences pratiques, juridiques et militaires qu'elle entraînera, etc.

MARIASSY (F.-W.). **Aperçus de philologie française** ..... 3 50 (3)

Série de notes et d'essais. L'auteur y étudie la place des Français dans

la famille indo-européenne, la formation de la langue (gallo-roman, langue d'oïl, la grande crise du XIVe siècle), son développement aux XVe XVIe et XVIIe siècles, au XIXe, où elle atteint à l'universalité ; enfin au XIXe siècle. Notons encore des études sur la phonétique, l'âge des mots, les doublets, la grammaire, la syntaxe.

MARIE (Dr A.). **Les Dégénérescences auditives**..... 1 50 (1 35)

Dans l'*Audition morbide*, le Dr Marie avait étudié les troubles de l'audition par lésions cérébrales. Dans le présent travail, il passe en revue les troubles par lésions dégénératives de l'organe sensoriel: oreille externe, oreille moyenne, oreille interne.

MARINETTI (F.-T.). **Enquête sur le vers libre et manifeste du « Futurisme »**..... 3 50 (3)

GUÈDE (H.). **La Géologie. Origine et histoire de la Terre**..... 1 95 (1.75)

LANSON (Gustave). **Manuel bibliographique de la littérature moderne**, tome II..... 4 (3 50)

Ce tome II est consacré au XVIIe siècle. Le *Manuel* ajoute, pour un très grand nombre d'écrivains de premier et de second ordre, à la liste des œuvres et de leurs éditions principales l'indication des plus importantes études critiques ou historiques, thèses, monographies, etc., dont œuvres et hommes ont été l'objet.

PAULCKE (Dr W.). **Manuel de Ski**, trad. F. Achard, 2e éd..... 4 (3 50)

Depuis son adoption par nos troupes alpines, le ski jouit en France d'une vogue croissante. L'auteur souhaite que la traduction de son manuel, mettant à la portée des moins initiés les connaissances indispensables au *parfait skieur*, « contribue à créer beaucoup de nouveaux adeptes du ski et à attirer surtout la jeunesse vers ce sport, le plus beau et le plus noble de tous ». Cette deuxième édition a été augmentée de deux parties inédites : *l'organisation de cours de ski* et *l'organisation de concours de ski*.

PAWLOWSKY. **Les ports de Paris**. 2 50 (2 25)

ROUX (F.)-. **Les Aéroplanes, leurs erreurs, leurs dangers**..... (1)

Dans la première partie, l'auteur donne un exposé sommaire des résultats acquis et des progrès possibles dans l'avenir ; dans la seconde, il examine, en matière d'aviation, les insuffisances et les préjugés de la science actuelle, qui constituent un très gros obstacle au progrès réel ; enfin dans la troisième partie, il établit, par des faits accomplis, la gravité des dangers qui résultent de l'emploi des aéroplanes.

---

Les différentes rubriques : *Sciences politiques et sociales ; Sciences philosophiques et religieuses ; Education ; Beaux-Arts ; Histoire ; Biographie, Histoire littéraire ; Géographie, Voyages, Questions extérieures ; Littérature (Prose) ; Littérature (Poésie) ; Théâtre ; Armée, Marine ; Divers*, paraissent successivement.

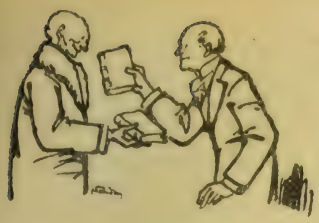

# Librairie de " Pages Libres "

## LIVRES D'OCCASION (3e Liste)

*Ceux de nos lecteurs qui sont désireux d'éviter les frais de plusieurs expéditions, n'auront pas besoin d'attendre que toutes nos listes soient parues pour nous faire leurs commandes : ils risqueraient ainsi d'arriver trop tard et de n'être point servis. Ils n'ont qu'à nous avertir de garder pour eux les livres qu'ils choisiront au fur et à mesure que paraîtront les listes, et nous en ferons l'expédition, sauf avis contraire, huit jours après la publication de notre dernière liste.* Mais il est bien entendu que tout ouvrage en réserve est considéré comme vendu : nous ne pourrons consentir aucun échange ni aucune annulation de commande.

*Les prix indiqués s'entendent nets et port non compris. Le port est naturellement à la charge de l'acheteur.*

### Littérature, Etudes littéraires
*(Suite)*

1224. — A. de Gasparin : *Le bon vieux temps* ..... 0.50
421. — Aug. Geoffroy : *Quelques contemporains* ..... 1.25
1047. — Ch. Gidel : *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance*..... 0.50
1050. — Ch. Gidel : *Histoire de la littérature française depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIe siècle*.... 0.75
1051. — Ch. Gidel : *Histoire de la littérature française de la fin du XVIIe siècle, jusqu'en 1815*..... 0.75
1332. — Ch. Gidel : *Histoire de la littérature française, de 1815 à nos jours* ..... 1.00
900. — Rémy de Gourmont : *Couleurs*. 1.50
897. — Rémy de Gourmont : *Le pèlerin du silence*, reliure amateur..... 2.00
896. — Rémy de Gourmont : *D'un pays lointain*, reliure amateur..... 2.00
1198. — Gyp : *Le journal d'un philosophe* ..... 1.25
1052. — Hallberg : *Histoire des littératures scandinave, allemande, hollandaise* ..... 1.00
1053. — Hallberg : *Histoire des littératures anglaise, slave*..... 1.00
1349. — Daniel Halévy : *Le travail du Zarathoustra* ..... 1.00
1344. — Dr Paul Hartenberg : *Sensations païennes* ..... 1.25
1355. — Ed. Herriot : *Précis de l'histoire des lettres françaises*..... 1.25
1211. — V. Hugo : *Napoléon le Petit*. 1.25
1267. — A. Karr : *Voyage autour de mon jardin* ..... 0.50
1169. — A. Karr : *Le livre de bord*, 2 vol..... 2.50
945. — M. Kufferath : *Parsifal de Richard Wagner*, relié..... 1.75
000. — P. Lacour : *Cœurs d'amants*. 1.50
1024. — C. Lacroix : *Chefs-d'œuvres de l'éloquence parlementaire*, 2 vol. 2.50
1346. — E. La Jeunesse : *Cinq ans chez les Sauvages*..... 1.50
190. — A. de Lamartine : *Benvenuto-Cellini* ..... 0.50
869. — A. de Lamartine : *Antar*. 0.50
1171. — Lamennais : *Paroles d'un croyant*. 0.80
683. — A. Lantoine : *La Caserne*. 1.50
1310. — Larroumet : *La maison de V. Hugo* ..... 1.00
732. — Leben-Routchka : *Pointes sèches* ..... 1.00
692. — M. Le Blond : *Essai sur le naturisme* ..... 1.25
959. — A. Léger : *Journal d'un anarchiste* ..... 1.25
923. — C. Lemonnier : *La vie belge*, relié ..... 1.75
1174. — Léo Lespès : *Les tableaux vivants* ..... 1.25
527. — Lexandre : *Un pèlerinage au pays de Brizeux*, relié..... 1.25
526. — Lexandre : *Un pèlerinage au Cayla*, relié..... 1.00
1288. — E. Lintilhac : *Conférences dramatiques* ..... 1.25
1205. — E. Lintilhac : *Lesage*.... 1.00
899. — P. Louys : *Les chansons de Bilitis*, reliure amateur..... 2.00
762. — Malebranche : *Œuvres*, 4 volumes ..... 3.20
961. — A. Martinet : *Offenbach*.. 1.25
960. — A. Mazade : *Au pays de liberté*. 1.25
927. — H. Mazel : *Ce qu'il faut lire dans sa vie* ..... 1.50
1121. — C. Mendès : *Les idylles galantes*. 1.25

1127. — C. Mendès : *Les lieds de France.* 1.50
553. — Mézières : *Les charades et les homonymes* ..... 1.25
1011. — R. Milès : *Michel-Ange*.. 1.00
687. — Monique : *Dans les ténèbres.* 0.75
908. — J. Moréas : *Paysages et sentiments* ..... 0.50
1124. — A. de Musset : *La Confession d'un enfant du siècle*..... 0.75
1185. — O. Pain : *Henri Rochefort.* 1.25
910. — M. Paléologue : *Rome*.. 1.75
1102. — Mme Edgar Quinet : *Sentiers de France* ..... 0.75
982. — *Pages choisies de Rabelais* (Colin) ..... 1.50
158. — H. Rebell : *Victorien Sardou.* 1.50
909. — H. de Régnier : *Le trèfle blanc.* 1.00
917. — J. Renard : *Histoires naturelles.* 1.50
932. — Denis Roche : *Contes limousins* ..... 1.00
1350. — F. Roz : *Alfred de Vigny.* 0.75
1179. — G. Sand : *Journal d'un voyageur pendant la guerre*..... 1.00
96. — E. Scribe: *Historiettes et proverbes* ..... 0.50
612. — *Œuvres choisies de Sénécé.* 1.75
32. — E. Souvestre : *Causeries littéraires* ..... 1.50
1376. — Suarès : *Le portrait d'Ibsen.* 1.25
1036. — Talbot : *Histoire de la littérature romaine*..... 1.00
1033. — Talbot : *Histoire de la littérature grecque* ..... 1.00
977. — Toussenel :*L'esprit des bêtes*, gr. in-8° illustré..... 1.75
1235. — L. Ulbach : *Lettres de Ferragus* ..... 0.50
1300. — P. Vigné : *Comment on étouffe un livre* ..... 0.75
541. — Villemain: *Tableau de l'éloquence chrétienne*, relié..... 1.50
575. — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen-âge*, 2 vol. reliés ..... 2.50
576. — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, 4 vol., rel. 5.00
1369. — *Anthologie des prosateurs français contemporains* (Delgrave), (pas coupé) ..... 2.00
1040. — *Anthologie des prosateurs français* (Lemerre)..... 1.00
1044. — *Anthologie des poètes français.* 1.00
348. — *L'Œuvre de V. Hugo* (extraits). 1.00
1346. — Divers : *Conférences du théâtre de l'Odéon* (1890)..... 1.00

## Histoire, études historiques

694. — A. Alcais : *Figures et récits de Carthage chrétienne*..... 1.50
173. — Noël Amandru : *Sultane française au Maroc*..... 1.25
1342. — Ambert : *Portraits républicains.* 0.75
142. — G. Barral : *Histoire des sciences sous Napoléon*..... 1.25
1328. — R. Bazin : *Paul Henry, enseigne de vaisseau*..... 2.00
77. — V. Bénard : *Frédéric II et Voltaire* ..... 1.25
1020. — Benedetti : *Ma mission en Prusse* ..... 1.25
1262. — F. Bournon : *Petite histoire de Paris* ..... 0.75
704. — G. Broche : *Une époque* (étude sur le XVIII^e siècle)..... 1.00
1091. — Chassin : *Le général Hoche.* 1.00
1016. — J. Claretie : *Histoire de la Révolution de 1870-1871*..... 2.50
1357. — G. Delahache : *L'Alsace-Lorraine*, la carte au liseré vert..... 1.75
430. — M. Dreyfus : *Les trois Carnot.* 1.25
1013. — Druon : *Les Français dans l'Inde au XVIII^e et XIX^e siècle*..... 1.00
1247. — A. Dumas : *Massacres du Midi.* 1.00
474. — Abbé Fouard : *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2 vol. in-8°, reliés. 4.00
417. — Garibaldi : *Les Mille*..... 1.50
1019. — Gaufrès : *Claude Baduel.* 1.50
736. — E. Giran : *Jésus de Nazareth.* 1.25
924. — E. et J. de Goncourt : *Histoire de la Société française pendant le Directoire* ..... 1.50
1222. — O. Gréard : *Madame de Maintenon* ..... 1.25
439. — Et. Guyard : *Histoire du Monde*, in-8° ..... 2.50
278. — G. Hanotaux : *L'affaire de Madagascar* ..... 1.25
491. — Ch. d'Héricault : *La Révolution* (1789-1882), grand in-8°, relié 1/2 chagrin ..... 5.00
214. — Comte d'Hérisson : *La légende de Metz* ..... 0.75
1160. — P. Heuzé : *La Cour intime de Louis XIV*..... 0.75
146. — Imbert de Saint-Amand : *La citoyenne Bonaparte*..... 0.50
450. — Jallifier et Buchner : *Cartes et croquis des Campagnes de 1789 à nos jours* ..... 2.00
240. — Ed. Laboulaye : *Histoire des Etats-Unis*, 3 vol..... 2.00
383. — de Launay : *2.000 ans d'histoire.* 1.25
320. — Th. Lavallée : *Histoire des Français*, 4 vol..... 3.00
1014. — P. Lecène : *Les Marins de la République et de l'Empire*..... 0.75
1362. — Ach. Luchaire : *Innocent III, la croisade des Albigeois*, relié... 1.75
1163. — Karl Marx : *L'Allemagne en 1848* ..... 2.00
1324. — Fr. Masson : *Joséphine répudiée* ..... 1.75
999. — *Extraits historiques de J. Michelet;* annotés par Ch. Seignobos ..... 1.50
340. — Nicolas Notovitch : *La vie inconnue de Jésus-Christ*..... 1.00

820. — Nicolas Notovitch : *L'Empereur Nicolas II* ..... 1.25
572. — Baron de Ponnat : *Histoire des variations et contradictions de l'Eglise romaine*, 2 vol..... 2.50
285. — Jules Richard : *Comment on a restauré l'Empire*..... 1.00
53. — G. Routier : *Un point d'histoire contemporaine* ..... 1.00
1336. — H. Salomon : *Lectures historiques* (état neuf)..... 1.75
1017. — D. Stern : *Histoire de la Révolution de 1848*..... 2.00
1306. — Tenot : *Etude historique sur le coup d'Etat, la Province*..... 1.50
410. — E. Tenot : *Etude historique sur le coup d'Etat, Paris*..... 1.50
1209. — Ténot et Dubost : *Les suspects de 1858*..... 0.75
392. — Véra Vend : *L'amiral Nevelskoy* ..... 0.75
447. — R. Viviani : *La Restauration.* 1.50
989. — M. Vuillaume : *Une journée à la Cour martiale du Luxembourg.* 1.00
991. — M. Vuillaume : *Quand nous faisions le « Père Duchêne »*..... 1.00
990. — M. Vuillaume : *Un peu de vérité sur la mort des otages* ..... 1.00
449. — *Le Journal du siège de Paris, publié par « Le Gaulois »*..... 2.00
274. — *Les Carnot, par un député.* 0.75
788. — Divers : *Patrie*..... 1.25

## ENSEIGNEMENT

### Sciences

1372. — Adam : *Leçons de chimie pour la classe de mathématiques spéciales.* 3.00
1158. — G. Bonnier : *Eléments de botanique* (classe de 5e)..... 1.00
1342. — Bussard et H. Dubois : *Leçons élémentaires de chimie* (3e, 4e et 5e années) ..... 1.25
970. — Cazes : *Sciences physiques et naturelles* ..... 1.00
1057. — Colomb et Houlbert : *Biologie végétale* ..... 1.25
1384. — Mangin : *Anatomie et physiologie végétale*..... 2.00
798. — Puille : *Cours complet d'arpentage* ..... 0.50
1380. — Retterer : *Anatomie et physiologie animale*..... 2.00

### Histoire

893. — Ammann et Coutant : *Histoire de la France, début du XVIe siècle jusqu'en 1789* ..... 1.00
894. — Ammann et Coutant : *Histoire de la France, depuis 1789 à nos jours.* 1.00
895. — Ammann et Coutant : *Tableau politique et économique du monde contemporain* ..... 1.00
1004. — Ammann et Coutant : *L'Antiquité*, classe de 6e, A et B..... 1.00
1009. — Ammann et Coutant : *Histoire romaine et les débuts du moyen âge* (classe de 1re, A et B)..... 1.00
1096. — Annamm et Coutant : *Le moyen âge et le commencement des temps modernes*, classe de 5e..... 1.25
1006. — Ammann et Coutant : *Les Temps modernes*, classe de 4e, A et B. 1.25
1007. — Ammann et Coutant : *L'Epoque contemporaine*, 1er cycle, clase de 3e. 1.25
994. — Ammann et Coutant : *Histoire de France du brevet élémentaire.* 1.25
826. — Blanchet : *Histoire romaine*, classe de 1re..... 1.25
825. — Blanchet : *Histoire de l'Orient et de la Grèce*, classe de 2e.... 1.25
334. — Blanchet et Pinard : *Cours complet d'histoire de France*, brev. élémentaire ..... 1.00
1383. — Cazes : *Histoire*, cours supplémentaire ..... 0.75
1083. — Dauban et Grégoire : *Histoire grecque* ..... 0.50
1071. — Driault et Monod : *Précis d'histoire* ..... 1.00
557. — V. Duruy : *Histoire grecque.* 11.50
591. — V. Duruy : *Histoire romaine.* 1.50
591. — V. Duruy : *Histoire de l'Orient.* 1.50
545. — V. Duruy : *Histoire de l'Europe et de la France*..... 2.50
1042. — P. Gaffarel : *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*..... 1.00
1045. — P. Gosset : *Histoire du moyen âge* ..... 1.00
1068. — Gourraigne : *Moyen âge et commencement des temps modernes* (5e, A et B.)..... 1.50
1064. — A. Gasquet : *Lectures sur la Société française aux XVIIe et XVIIIe siècles* ..... 1.00
853. — Guiraud et Lacour-Gayet : *Histoire romaine*..... 0.50
995. — Jallifier et Vast : *Histoire des temps modernes et contemporains* (cours de 1re)..... 2.50
1070. — A. Malet : *L'Antiquité, l'Orient* (classe de 6e)..... 0.50
1069. — A. Malet : *L'Antiquité, la Grèce* (classse de 6e)..... 0.50
1082. — Normand : *Histoire grecque.* 1.00
1043. — Petit de Julleville : *Histoire grecque* ..... 0.75
1094. — R. Peyre : *Histoire générale de l'antiquité, la Grèce*..... 0.50
992. — Ch. Seignobos : *Histoire moderne jusqu'en 1715*..... 2.00
886. — Ch. Seignobos : *Histoire contemporaine depuis 1815*..... 2.50
971. — Ch. Seignobos : *Abrégé de l'histoire de la civilisation*..... 0.75
1038. — E. Talbot : *Histoire romaine.* 0.75
1003. — Thalamas : *Précis d'histoire ancienne : Rome, les Barbares*.... 0.50
1002. — Thalamas : *Précis d'histoire ancienne : Orient, Grèce*..... 0.50

1041. — Van den Berg : *Petite histoire des Grecs* ..... 0.75
1048. — Van den Berg : *Petite histoire ancienne des peuples de l'Orient.* 0.75
1835. — Vast et Jallifer : *Histoire.* 0.75
891. — H. Vast : *Histoire de l'Europe de 1270 à 1610*..... 1.25
555. — H. de la Ville de Mirmont : *Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains* ..... 1.00
61. — Voltaire : *Histoire de Charles XII*..... 0.50
728. — Wurmser : *Petite histoire narrative* ..... 0.50
1046. — Zévort : *Histoire des Temps modernes*, 2 vol..... 1.50
1030. — Zévort : *Histoire nationale racontée aux adolescents*..... 0.50

## Géographie

1075. — L. Bougier : *Précis de géographie* ..... 0.75
854. — Camena d'Almeida : *L'Europe.* 1.00
996. — Camena d'Almeida : *L'Europe.* 1.25
565. — Cortambert : *Cours de géographie* ..... 1.25
892. — M. Dubois : *Notions de géographie physique* ..... 0.50
725. — M. Dubois : *L'Europe*.... 0.75
724. — M. Dubois : *Géographie de la France* ..... 1.00
1358. — Dubois et Kergomard : *Précis de géographie économique*..... 2.50
1080. — Guillon : *Les colonies françaises* ..... 0.30
1079. — Moniot : *Précis de géographie.* 0.50
1056. — Schrader et Gallouédec : *Asie et Insulinde, Afrique*..... 1.50
1058. — Schrader et Gallouédec : *Amérique, Australasie* ..... 1.50
1066. — Schrader et Gallouédec : *Amérique, Australasie*..... 1.50
1076. — Schrader et Gallouédec : *Géographie élémentaire de la France.* 0.75
1065. — Schrader et Gallouédec : *Géographie de l'Amérique*..... 0.75
995. — Vidal de la Blache et Camena d'Almeida : *La France*..... 1.50

## Langues

965. — F. Antoine : *M. Tullii Cicéronis, in Catilinam*..... 0.50
889. — Chatelain et Hamel : *Grammaire latine* ..... 1.00
890. — Gourio : *La classe en anglais* (2e année)..... 1.25
000. — A. Guillaume : *Les auteurs du programme*, langue anglaise... 0.50
3061. — Halbwachs et Weber : *La première année d'allemand*..... 0.80
856. — Riemann : *Syntaxe latine*.. 1.25
000. — Rotteck : *Nouveau dictionnaire allemand-français et français-allemand.* 2.50

## Grammaire, Vocabulaires

721. — Blennard : *Composition française* ..... 0.50
887. — Brachet et Dussouchet : *Grammaire française complète* ..... 1.00
800. — Braeunig et Marty : *La rédaction à l'Ecole primaire*..... 0.75
969. — Cazes : *Langue française*.. 0.60
1387. — Cazes : *Grammaire simplifiée.* 0.60
288. — Dussouchet : *Grammaire française* (cours moyen)..... 0.50
789. — Dussouchet : *Grammaire française* (brevet élémentaire)..... 0.90
801. — Delacroix : *Dictées raisonnées.* 0.50
993. — Frieh : *La Grammaire enseignée par les exemples*..... 0.50
1031. — Guerrier de Haupt : *Grammaire complémentaire* ..... 0.50
665. — Larive et Fleury : *La 1re année de grammaire*..... 0.50
888. — Larive et Fleury : *La 3e année de grammaire*..... 0.80
1032. — Pellissier : *Compositions françaises* ..... 0.50
967. — Seignette : *Langue française* (cours moyen)..... 0.60

*Le Gérant :* Auguste Bonnemaille.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

ETUDE L. SIMON.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

# La Puissance des autres [1]

PREMIERE PARTIE

(*Suite.*)

## XIV

Il changea tout à coup.

Il ne baisait plus ses cheveux, ni ses mains, ni sa robe. Il ne la traitait plus même en amie, mais en ami. Il restait en blouse de travail pour la recevoir, et s'excusait légèrement des taches de couleur qu'il avait aux doigts.

La première fois elle en rit; puis elle se sentit un peu vexée de cette négligence.

Un jour qu'elle avait fait un grand accroc à sa voilette, il la froissa et la jeta dans la corbeille à papier ; et Madeleine, sans se l'avouer, souffrit de l'indifférence de ce geste. Elle se rappelait qu'il avait, autrefois, ramassé pour le serrer sur son cœur un de ses gants dépareillés. Elle essayait de se persuader qu'il

(1) Voir la *Grande Revue* des 25 juin et 10 juillet 1910.

jouait alors la comédie par habitude des autres femmes, et qu'à son contact il était devenu plus sincère ; mais une petite blessure demeurait, que les raisonnements ne parvenaient pas à guérir.

Elle se reprit à l'entretenir de son travail ; et il s'y intéressa maintenant. Certains soirs, il discutait avec tant de feu qu'il en oubliait de lui réclamer la sonate quotidienne; pourtant que de fois il lui avait répété qu'il ne pourrait plus vivre un seul jour sans sa musique !

Ce n'était donc plus comme avant, avant le dernier soir où il avait crié sa passion dans une détresse d'agonie. Le regard de Madeleine revenait sans cesse à la place du tapis où elle l'avait vu terrassé, tout le corps secoué de sanglots ; cette image ne sortait pas de sa mémoire, et elle était obsédée par la pensée de ce mal dont il ne lui parlait plus. D'inexplicables envies de pleurer la prenaient, et des minutes d'exaspération où elle aurait voulu lui adresser des reproches. Lesquels ? Malgré sa liberté de pensée et sa courageuse franchise, elle n'arrivait pas à les formuler.

Cela durait depuis deux mois environ, lorsqu'un matin elle reçut un laconique billet où il s'excusait de ne pas pouvoir l'attendre comme à l'ordinaire, et la remettait au lendemain sans autre explication. Elle fut presque contente : elle espérait qu'il allait survenir quelque chose de nouveau, que c'en était fini de cette indifférence qui la torturait. Il voulait la rendre jalouse : procédé naïf dont elle ne serait point dupe.

Elle travailla selon son habitude jusqu'à quatre heures ; puis elle profita de ses loisirs inopinés pour rendre visite à Véra, qu'elle trouva acharnée à traduire en français des vers de Pouchkine ; elle offrit sa collaboration, qui fut acceptée de grand cœur. La Russe était si passionnée par son entreprise qu'elle en oublia de faire allusion à M. Mériane ; Madeleine s'imagina lui en savoir un gré infini. Elle s'enorgueillissait en elle-même d'être si raisonnable, et elle croyait de très bonne foi avoir passé une journée excellente. Mais en rentrant chez elle, le soir, elle fut prise de palpitations, et elle eut un accès de fièvre qui dura toute la nuit.

Oh ! la dégradante nuit de délire !

La volonté de son intelligence avait sombré dans le sommeil,

et une autre volonté, qu'elle ne connaissait pas encore, se levait en maîtresse.

C'était elle, à présent, elle, la vierge forte, qui gisait à la place où elle avait vu Claude pleurer la face contre terre ! Et elle n'avait point de honte ; elle ne se demandait point comment elle était tombée là ; elle renversait la tête afin qu'il baisât de nouveau sa bouche ; elle tendait vers lui des mains éperdues.

Et lui, le fantôme inexorable, s'évanouissait toujours avant l'apaisement qu'elle implorait.

Trois fois elle se réveilla dans un sursaut de douleur, et trois fois elle retomba dans le cauchemar odieux.

Elle poussa un cri de joie lorsqu'en ouvrant les yeux, elle vit sa chambre baignée d'une clarté blafarde. Enfin, c'était le jour ! Elle le contemplait avec une reconnaissance émerveillée, et elle eut un bonheur d'enfant en apercevant la neige.

Elle se dépêcha de s'habiller pour ouvrir la fenêtre toute grande.

Il faisait une vraie tourmente. On ne distinguait rien à travers les tourbillons pâles qui descendaient en une chute à la fois précipitée et douce avec un bruit léger, léger, presque aussi mystérieux que le silence.

Lorsque Mady était petite, la vieille bonne de tante Eudoxie lui chuchotait aux jours de neige :

— Entends, ma mie, entends marcher les anges.

Et Mady passait des après-midi entières, l'oreille collée à la vitre froide, pour entendre le pas ouaté des petits pieds blancs.

Madeleine pensa à ces choses et à beaucoup d'autres lointaines et candides, parce qu'elle ne voulait pas se souvenir de la nuit, de l'immense nuit qui s'était écoulée entre hier soir et ce matin.

Mais Mme Michaud, quand elle arriva pour faire le ménage, s'exclama :

— Dieu ! que vous avez mauvaise mine, Mademoiselle Valley !

Madeleine se mordit les lèvres de rage. Elle répondit au hasard.

— Je crois que j'ai pris froid.

En disant cela l'idée lui vint de prétexter un rhume pour ne pas aller voir Claude.

Puis elle rougit d'un tel mensonge avant même d'en avoir pris la résolution.

Après réflexion, elle se rendit chez M. Mériane plus tôt qu'à l'ordinaire pour ne pas avoir l'air de bouder. D'ailleurs elle ne croyait plus qu'il eût tenté d'exciter sa jalousie. Elle se figurait maintenant que, saisi d'une nouvelle crise de désespoir amoureux, il s'était privé de la voir pour lui épargner une scène pénible. Elle s'attendrissait d'avance sur ce qu'il allait lui dire.

Il lui raconta qu'il avait souffert d'une migraine atroce, rebelle à tous les remèdes pendant vingt-quatre heures.

Elle demanda, déçue et pourtant compatissante :

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas écrit ?

Il se mit à rire.

— J'ai eu peur d'éveiller la sœur de charité qui sommeille en vous. Figurez-vous que j'ai horreur d'être soigné presque autant que d'être plaint. Vous ne vous en doutiez point, n'est-ce pas ? Je vous ai plutôt donné des raisons de croire que je cherchais à exciter votre pitié. Rien n'est plus faux, je vous assure.

Il avait parlé sans la regarder, occupé à classer des tubes de couleur dans une boîte à compartiments. Comme il levait les yeux vers elle, il fut frappé de sa pâleur, et l'examina d'un air attentif et ému :

— Vous êtes souffrante, Madeleine ?

Elle fit signe que non, et tout de suite, sans transition aucune, elle demanda à voix basse :

— Pourquoi ne me tutoyez-vous plus jamais ?

Il répondit du même ton.

— Parce que je ne vous embrasse plus jamais.

Elle resta interdite de la réplique, et encore davantage de la question ridicule qu'elle avait posée, presque sans en avoir conscience.

— Vous ne me demandez pas pourquoi je ne vous embrasse plus ?

Il la considérait avec un sourire un peu moqueur, tandis que la crainte de pleurer la rendait immobile et muette comme une statue.

C'était lui, lui qui était là et qui souriait ainsi. Elle aurait voulu être morte.

— Ne sois pas triste, Mady, tu sais, je t'aime toujours, toujours comme avant.

Il l'avait prise dans ses bras ; il épuisait sa fièvre en longs baisers expiatoires, et elle s'offrait toute à ses caresses, inerte et heureuse, comme sous la pluie d'orage une feuille qui a eu soif tout l'été.

Elle ne résista point quand il l'emporta dans sa chambre, quand il l'étendit sur le grand divan large et bas, le divan des autres qu'elle avait redouté de voir dans son atelier, quelques mois auparavant, alors qu'elle était si puérilement orgueilleuse et prompte à la révolte.

Elle ne se souvenait point à présent de ces terreurs et de ces délicatesses passées. Elle ne se donnait pas non plus, ainsi qu'elle l'avait rêvé un jour, dans un beau geste de pitié généreuse ; elle tombait, comme la nuit dernière dans son cauchemar, la bouche brûlante et les mains mortes, d'une façon humaine et lâche, parce qu'elle désirait la douceur des lèvres qui l'avaient tant priée.

## XV

Claude considérait le pâle visage, qui ne gardait plus de mystère pour lui maintenant qu'il avait connu son bonheur. Il pressentit qu'il venait de commettre une irréparable faute ; il murmura de sa voix la plus humble :

— Pardonne-moi, Mady.

— Je t'aime, répondit-elle en levant vers lui ses yeux où il n'y avait point de remords ni de reproche, et qui révélaient seulement une avidité de tendresse.

Mais en rencontrant son regard, elle se souvint qu'elle était laide, et elle rougit en cachant sa figure contre la poitrine de Claude.

— Tu ne me laisseras jamais, dis ?

— Te laisser, mon adorée ? Te laisser, quand je sais ce que vaut une minute de toi ! Mady, comment peux-tu imaginer cela après une telle extase ? Ne comprends-tu pas la profondeur de

l'océan qui nous sépare du monde entier, qui nous fait unis et seuls pour une éternité de joie ?

Il lui débitait au hasard des phrases qui avaient produit de l'effet sur d'autres, car il n'osait pas se taire ni lui répondre en mots brefs entrecoupés de silence, de peur qu'elle ne devinât ce qui se passait en lui.

Il était comme un enfant qu'on a fait pleurer trop longtemps avant de céder à son caprice, et qui examine, le cœur gros, le hochet qu'on lui livre enfin. Pourquoi avait-il voulu cela ? Il n'en savait plus rien, et il se rappelait avec stupeur des jours où il avait songé au suicide pour se sauver du douloureux désir d'elle qui ne lui laissait point de répit.

Il était assouvi, ce désir. Elle lui nouait au cou ses bras frêles et despotes, et il les sentait peser comme une chaîne dont la fragilité ne le rassurait point.

Elle se souleva légèrement, et, la joue appuyée à sa joue, elle lui confia tous ses doutes, tous ses combats des dernières semaines. Elle ne voulait qu'il ignorât rien d'elle, et elle lui expliquait ingénument la raison de sa défaite.

— C'est ta froideur qui m'a révélé ce que tu étais pour moi ; si tu ne m'avais pas sevrée de tes moindres caresses, je n'aurais pas eu cette grande soif de tes lèvres. Oh ! cette soif ! Quand je me défendais contre toi, je ne savais pas qu'on pût endurer tant de mal. Ah ! ton piège était bon ! Tiens, si seulement tu m'avais posé la main sur les épaules comme tu fais à présent, j'aurais été guérie. Mais tu ne me regardais même pas; et quand tu m'as prise, je n'étais toute qu'une brûlure qui voulait tes baisers.

— Ce n'était pas un piège, Mady ; les caresses qui te semblaient douces envenimaient mon mal. Je n'avais plus le courage de souffrir tellement...

Elle eut l'intuition qu'il mentait, et elle se serra plus fort contre lui pour qu'il ne mentît pas davantage.

— Tant pis, si c'était un piège ! Je t'aime ! Je t'aime !

Elle boutonnait ses gants, prête à partir, elle avait mis son grand manteau qui l'enveloppait toute, noyant ses formes sveltes sans en rien laisser deviner, et avec son chapeau rond qui faisait de l'ombre sur ses yeux timides, elle avait de nouveau l'air d'une petite fille.

Cette vue attendrit Claude, et il eut son premier cri du cœur depuis tantôt :

— Ma chérie, ma chère petite chérie, je ne veux pas que tu t'en ailles seule. Permets-moi de t'accompagner, rien que pour cette fois.

Mais elle secoua la tête.

— Non, non. Il faut être raisonnable. Je tiens à ce qu'on nous voie le moins possible ensemble.

Elle tremblait un peu, subitement chagrine et énervée.

— Tu as de la peine, Mady ?

Elle ne répondit rien, et il n'insista pas. Mais il prit congé d'elle en lui baisant seulement le front, près des cheveux, parce qu'il avait compris que cette caresse ancienne et fraternelle lui serait la meilleure de toutes dans ce moment.

## XVI

Quand elle fut partie, il eut l'impression de ne pas lui avoir témoigné assez de reconnaissance, et il se résolut à lui écrire. Il travailla plusieurs heures afin de lui envoyer huit pages, qu'elle lut en pleurant et qu'elle apprit par cœur.

Elle accourut à son appel, si palpitante, si affamée de lui qu'il hésitait à la reconnaître. Quoi c'était elle, qu'il avait eu tant de peine à conquérir, elle qui lui était apparue tellement lointaine, fière et tranquille !

Il souffrit désormais de la sentir toute proche et facile à troubler. Il n'en éprouvait point d'orgueil ni de satisfaction immédiate. Mais il lui fallait préparer son bonheur par l'évocation du passé.

Il aimait, par exemple, à se rappeler comme elle s'asseyait gentiment au bord des chaises la première fois qu'elle était venue dans son atelier, et comme elle avait l'air de ne tenir à rien. Puis il se répétait, ainsi qu'une formule magique : « C'est la même ! la même ! » et il l'étreignait avec fougue, grisé par le souvenir de ce qu'elle avait été pour lui.

Quant à elle, son être débordait d'allégresse, et toutes les choses, s'éclairant au reflet de sa joie, lui apparaissaient dans une gloire. L'aspect du monde lui devenait nouveau, lui rendait

les étonnements délicieux qu'elle en avait reçus aux jours oubliés de l'enfance.

Le printemps qui venait lui fut une révélation. Elle sentit de tous les côtés la sève émouvoir la terre comme une offrande des morts qui regrettent l'amour. Elle savoura la volupté des pluies tièdes sur les feuillages vierges ; elle respira le désir des fleurs ouvertes et attentives, et le vent chargé du frisson des branches lui chuchota le secret des terribles puissances qui veulent la vie à jamais.

Claude la nommait « ma bien-aimée », « ma fleur précieuse » et « ma chère âme »; mais elle l'appelait toujours « Claude » tout simplement ; son cœur n'inventait rien au-delà de ce nom.

C'était le cri de son bonheur, et il se passait d'épithète, comme Dieu, l'Amour et la Mort.

Cependant elle avait perdu quelque chose de son tact impeccable. Sa personnalité jusqu'alors si forte, si indépendante, s'écaillait par endroit ; elle sacrifiait à des préoccupations mesquines la sérénité dédaigneuse qui avait été son principal attrait, et lui avait d'abord assuré aux yeux de Claude une place à part, à l'abri de toutes les comparaisons.

Elle imagina de devenir élégante, parce qu'elle avait remarqué l'intérêt qu'il accordait à certaines passantes joliment chaussées et retroussées : elle se mit à porter des bas à jours et des talons Louis XV.

Enfin, une après-midi, elle arriva avec une jupe de taffetas qui remplissait tout l'atelier de son bruit neuf et cassant.

Cette fois, Claude n'y tint plus.

— Oh ! mon Dieu ! Est-ce que tu vas souvent porter cette robe ?

— Eh bien ? fit-elle, rougissante et interloquée.

— C'est que j'ai une telle horreur du froufrou, expliqua-t-il, un peu honteux de sa brusquerie.

Les efforts qu'elle faisait pour lui plaire ne le touchaient pas, mais il était offusqué de l'inexpérience et de la gaucherie qu'elle y montrait. Le froufrou, dont il raffolait chez les autres femmes, lui semblait chez elle une profanation : il avait tant adoré le silence de sa robe en laine rude où il cherchait en vain à essuyer ses larmes.

D'ailleurs, les corsages à revers raides, à fanfreluches bêtes que Madeleine arborait maintenant avec une candeur de fillette qui joue à la madame, lui seyaient infiniment moins que ses simples blouses de jadis ; et Claude avait peine à réprimer une moue railleuse quand elle exigeait son avis pour un détail insignifiant dans un costume dont tout l'ensemble était une hérésie en matière de toilette féminine. Elle n'y entendait vraiment rien, et lui donnait à ses dépens le spectacle lamentable d'une femme qui s'habille sans savoir s'habiller. Il lui en tenait rigueur malgré lui.

Il avait exposé aux Beaux-Arts deux pastels, les portraits des fillettes de Mme de Nivrages.

— Si nous allions les voir ensemble, proposa un jour Madeleine.

Il répliqua, gêné :

— Mais oui, allons-y, je ne t'en avais pas parlé de peur de te contrarier.

— Pourquoi donc ? Nous avons bien été au vernissage l'année dernière.

— Justement. J'ai pensé aux réflexions qu'on ferait encore en nous revoyant tous les deux.

— Ah ! on a déjà fait des réflexions l'année dernière ?

Il eut un geste évasif.

— On en fait toujours plus ou moins. Cela n'a du reste aucune importance.

— C'est vrai. Je n'y pensais pas. Je préfère m'abstenir.

— Comme tu voudras... Cela vaut peut-être mieux. Tu vois si je suis raisonnable ! J'ai si peur de compliquer ta vie, ma pauvre chérie.

Cependant elle avait un sourire las, et ses yeux regardaient au loin, comme on regarde un horizon où quelque chose a disparu.

Il l'attira sur ses genoux et la serra contre lui, tout ému de sa résignation triste.

Il se rappelait le vernissage de l'an passé. C'était une des premières fois qu'ils sortaient ensemble ; il était presque fou de joie qu'elle eût consenti à l'accompagner.

Ce souvenir le remplit de remords, et, cédant à un attendrissement subit, il tenta de détruire l'effet de ses précédentes pa-

roles. Mais elle ne se laissa pas persuader tout de suite, et il n'insista guère, vite ressaisi par la crainte de promener au Salon une sorte d'institutrice attifée pour une distribution de prix.

## XVII

— Voilà ce qui s'appelle de la veine ! s'écria Claude.

Il descendait de fiacre au moment où Madeleine arrivait devant sa porte. Il avait l'air joyeux et affairé.

Elle l'examina avec une surprise inquiète.

Il raconta qu'un de ses amis, le sculpteur Rolly, l'avait entraîné chez lui pour le présenter à une cliente probable, une richissime Américaine. Cette dame était arrivée en retard pour la séance de pose, et il avait eu toutes les peines du monde à se rendre libre. Il craignait même d'avoir pris congé d'une façon mal polie, affolé par l'idée que Madeleine frappait peut-être en vain à sa porte close. Dorénavant il prendrait des mesures pour s'épargner de pareilles transes.

En effet, il lui remit une clef de l'atelier. Et à partir de ce jour, elle ne le trouva presque jamais chez lui. Elle l'attendait tantôt une demi-heure, tantôt une heure, et il prétextait des occupations variées pour justifier son absence. Quelquefois aussi, il ne donnait aucune explication et prenait à dessein un air embarrassé. Mais elle n'était point de celles qui font des scènes. Elle venait au devant de ses baisers, et, réfugiée sur sa poitrine, murmurait en guise de reproches :

— Dieu ! Qu'on est bien avec toi !

— Tu m'as attendu longtemps, cher amour ? demandait-il pour ne pas répondre.

Alors elle s'excusait presque :

— C'est ma faute. Je suis venue trop tôt. J'aime mieux t'attendre ici que rue des Feuillantines. Ici c'est chez nous : même quand tu n'y es pas, je me sens près de toi.

Il s'attendrissait, et l'appelait « chère, chère » en se disant qu'elle était la plus douce de toutes et que ce serait bon de l'aimer.

Puis, le lendemain, il confiait à un ami qu'il était horriblement malheureux, affligé d'une maîtresse crampon dont il ne

savait comment se débarrasser ; et on lui donnait des conseils qu'il n'avait pas le courage de suivre. Il souhaitait confusément un miracle qui le délivrât d'elle. Elle pouvait mourir d'une rupture violente, à moins qu'elle ne devînt folle, et, devant une telle conjecture, son habituelle aisance à secouer le joug des femmes qui avaient cessé de lui plaire se trouvait paralysée. Un miracle était donc nécessaire, ou une longue patience. Elle finirait bien par s'apercevoir qu'il lui donnait l'amour comme les riches donnent à manger aux pauvres, d'un cœur plein de miséricorde et d'ennui.

Cependant elle continuait de venir très tôt. Elle s'était habituée à trouver l'atelier vide, et elle y faisait de la musique comme au temps où il l'écoutait. Mais les notes ne couvraient pas la voix des heures. Et un jour elle tressaillit quand elle entendit tinter cinq coups : jamais encore il n'avait tant tardé.

Des minutes, puis des quarts d'heure passèrent : de nouveau, six coups stridents déchirèrent la mélodie du clavier où ses doigts erraient à l'aventure.

Depuis quelques instants elle ne se rendait plus compte de ce qu'elle jouait; et tout à coup, des touches blanches et noires, il s'éleva de telles plaintes, qu'elle ferma précipitamment le piano. Il était déjà trop tard : elle s'était entendue pleurer.

Ses yeux ne voulaient pas voir, ni ses lèvres sentir que Claude ne l'aimait plus ; sa pensée se refusait à le formuler. Pourtant, quelque chose en elle le savait, une mystérieuse conscience qu'on ne dupait point ; et c'était celle-là qui venait de pleurer tout à l'heure, qui avait crié la douleur à travers la magie complaisante des sons, comme l'autre fois elle avait crié le désir à la faveur d'un rêve.

— Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai, protesta Madeleine tout haut, de la voix qui sert à parler aux autres, qui sait mentir.

Les mots résonnèrent, étrangement vides de sens, dans le silence harmonieux qui succède à la musique, et au-dessus d'eux le tic-tac de l'horloge persistait comme une contradiction.

Ce tic-tac exaspérait Madeleine ; elle avait envie de l'arrêter, d'immobiliser derrière sa vitre ronde le grand disque de cuivre jaune, le cruel qui fauche sans trêve dans le présent la moisson

du passé. Mais elle n'osait pas s'approcher de la longue boîte sombre dressée dans la nuit tombante, pareille à un cercueil debout. Elle n'osait pas. Ce n'était plus ici « chez nous ». Toutes les choses avaient pris un air inutile et désœuvré, et elle se trouvait au milieu d'elles ainsi qu'une étrangère dans la maison d'un mort.

Elle se leva pour s'en aller. Elle épingla lentement son chapeau, ajusta sa voilette de dix façons différentes pour perdre du temps. Puis elle marcha vers la porte où elle s'arrêta jusqu'à ce qu'elle entendît dans l'escalier un pas rapide bien connu.

Il entra brusquement.

— Comment ! Tu t'en allais !

Elle ne mentit pas :

— Non, je ne voulais pas partir sans te voir.

— Excuse-moi, je t'en prie. Il est très tard, n'est-ce pas ? Près de sept heures ! C'est incroyable ! Figure-toi que j'ai été appelé par un petit bleu de Rolly ; tu sais, la dame dont je t'avais parlé? Elle se décide à me commander son portrait.

— Je te félicite.

— Méchante, pourquoi dis-tu cela d'un air si froid ?

Elle gémit, presque malgré elle :

— Ah ! ce n'est pas moi qui ai l'air froid !

Elle était tout près de lui, et il savait très bien qu'il ne l'avait pas encore embrassée. Mais il ne fit aucun mouvement. Il la regardait à la clarté de la lampe qu'il venait d'allumer. Elle avait le front tourmenté, la mine défaite ; pour la première fois il la trouvait véritablement laide, et il n'eut pas pitié d'elle. Il déclara avec désinvolture :

— Sans doute je parais coupable. En réalité je suis une victime. Crois bien que ce n'est pas pour mon plaisir que je vais peindre madame ma cliente des pieds à la tête. Pour commencer, il m'a fallu lui donner toutes sortes d'indications sur la robe, sur la coiffure et finalement sur les souliers que mon pinceau devra immortaliser en même temps que sa personne. Telle est la cause de mon retard.

Il était si affamé de querelle qu'il gâta son attitude en reprenant d'une manière agressive :

— Je suppose que tu ne me reproches pas d'accepter des commandes ?

Pareille aux naufragés qui accrochent leurs mains en sang à n'importe quel récif, Madeleine rattacha bien vite à ses paroles sa foi défaillante. N'étaient-elles pas une preuve que Claude pensait toujours à la vie commune rêvée ? Et elle se plut à imaginer qu'il lui en voulait un peu d'être une entrave dans son existence d'artiste, et que c'était là l'unique raison du changement survenu en lui.

Alors elle s'appliqua à le rassurer. Elle se découvrait pour cela des trésors d'humilité ; elle ne lui reprochait rien ; elle n'exigeait rien de lui. Elle faillit lui crier :

— Supporte-moi, je t'en supplie !

Elle se contint pourtant, mais ce qu'elle ne disait pas se lisait dans son regard, qui implorait les yeux de Claude, et espérait, malgré tout, ses caresses.

Il se résigna à lui ouvrir ses bras.

— Mady, chère Mady, pardon !

Ils étaient allongés côte à côte sur le grand divan bas et souple, où elle était venue après tant d'autres, la plus désirée et la plus décevante de toutes. Elle lui avait inspiré de la compassion tout à l'heure. A présent il la jugeait insipide et béate. Par sa détresse, puis par son bonheur, elle venait de l'écœurer deux fois.

Il lui dit, pour se venger :

— C'est curieux comme tu aimes l'amour !

Elle se leva, toute pâle.

— Non, pas l'amour ! Toi, rien que toi ! Si ce n'était pas toi, j'aurais horreur de l'amour.

Il eut un petit rire qu'elle reconnut, son rire sceptique qui raillait autrefois tout le monde excepté elle.

Comme elle fut honteuse de s'être défendue !

Elle s'habillait maintenant en silence, tandis qu'il parlait très vite pour ne pas regretter son courage.

Elle avait un tremblement nerveux par tout le corps, et se raidissait afin qu'il ne s'en aperçût pas. Mais ses dents s'entrechoquaient, fêlant sa voix, quand elle lui dit :

— Adieu, Claude.

Il fit semblant de ne pas comprendre, et il baisa longuement ses lèvres froides.

Elle le laissa faire, parce qu'elle était sûre qu'elle ne reviendrait plus jamais, et que rien d'autre n'avait d'importance.

## XVIII

Elle l'attendait.

Toute la journée elle marchait d'une pièce à l'autre, incapable de rester en place ou de s'occuper à quoi que ce fût. Et la nuit elle se levait pour marcher encore, ou pour aller ouvrir la porte et écouter si personne ne montait l'escalier. Elle ne pouvait ni manger ni dormir ; de temps en temps, elle buvait du thé chaud pour calmer le frisson qui ne la quittait pas. L'heure la plus pénible était celle où madame Michaud venait faire le ménage ; Madeleine n'osait pas s'enfermer dans sa chambre en se disant malade : elle aurait eu peur qu'il ne vînt pendant ce temps, et qu'on ne le renvoyât. Elle subissait donc les allées et venues de madame Michaud, ses réfléxions incohérentes, ses recettes pharmaceutiques.

— Vous devez avoir un poids sur l'estomac, diagnostiquait la bonne femme. Ma fille a été comme ça dans le temps, elle ne pouvait plus respirer. Je lui mettais des sinapismes aux jambes. Des fois, je lui ai enlevé un point de côté comme avec la main.

— Oh ! je n'ai pas grand'chose. Un peu de névralgie. Cela passera tout seul.

— Oui, oui, je crois que ce sont les nerfs qui vous tiennent, concluait madame Michaud, tandis que Madeleine retournait dans l'entrée, les yeux fixes et le pas automatique.

Elle ouvrait la porte pour la dixième fois de la matinée.

— C'est chez les locataires d'en face qu'on a sonné, criait la concierge. Oh, je ne m'y trompe pas ! Vous pouvez être tranquille.

— Tranquille, tranquille, se répétait Madeleine hagarde, est-ce que je ne serai jamais plus tranquille ? Est-ce que je vais devenir folle ?

Elle s'asseyait dans un fauteuil, et se contraignait d'y rester jusqu'à ce que madame Michaud vînt dire :

— Eh bien, j'ai fini. S'il ne vous fait besoin de rien d'autre pour aujourd'hui, je descends.

Tout en parlant, elle dénouait les brides de son tablier, et quelques secondes plus tard la porte retentissait derrière elle.

Alors Madeleine avait une minute de bien-être à se retrouver seule, à marcher de nouveau de long en large, au gré des battements précipités de son cœur. Il lui semblait que ce va-et-vient d'hallucinée aidait l'heure à couler plus vite, était une sorte de bercement qui lui remplaçait le sommeil, qui relâchait son impatience.

Elle l'attendait : il viendrait sûrement ; il ne pouvait pas ne pas venir s'informer d'elle ; il n'était rien arrivé, en somme.

Depuis que toute chancelante sur le quai d'Anjou, elle avait hélé un fiacre pour se faire reconduire chez elle, elle se redisait cent fois par heure ces paroles : « Il n'est rien arrivé, en somme ».

Cette petite phrase, banale et menteuse comme les apparences de la vie quotidienne, lui versait un réconfort surhumain.

Il n'était rien arrivé.

Pourtant, il y avait quatre jours de cela. C'était de nouveau le soir. La nuit tombait en grandes ondes brusques et espacées. Un coup de timbre résonna. Madeleine était assise auprès de la fenêtre, le front collé à la vitre ; elle eut de la peine à se lever ; ses genoux tremblaient ; son cœur battait sèchement dans sa gorge à la façon d'un marteau de bois. Elle alla ouvrir sans lumière. Quand elle s'aperçut que ce n'était pas lui, elle fit : « Ah ! » Et Véra Sélénoff, qui se tenait sur le palier, la vit s'affaisser dans l'ombre du vestibule, toute repliée sur elle-même, comme une loque.

Une après-midi Madeleine ouvrit les yeux ; la lumière était pâle et douce ; un verre d'eau luisait sur la table. Elle regarda autour d'elle : une foule de choses lui semblèrent à la fois nouvelles et familières. Mais tout à coup elle reconnut, sur une draperie de velours feuille-morte, son portrait peint par Claude. Alors elle se souvint et poussa un léger cri.

Véra, aussitôt accourue, se pencha sur son visage ; elle eut une exclamation de joie en retrouvant le regard intelligent des yeux limpides.

— Enfin, chère, vous me reconnaissez !

— Est-ce que j'ai été malade longtemps ?

— Il y a dix jours, oui, dix jours aujourd'hui, que vous n'aviez pas repris connaissance. Vous aviez le délire tout le temps, ou une stupeur. Ah ! c'était horrible ! Un soir votre fièvre était si forte que le médecin m'a demandé si vous aviez des parents à prévenir. J'ai répondu que non. Je ne savais pas l'adresse de votre sœur, et d'ailleurs j'ai pensé...

— Vous avez bien fait. Je n'y tenais pas, murmura Madeleine. Mais...

En voyant le battement de ses paupières, Véra devina la question qu'elle allait poser.

— Chut ! chut ! il ne faut pas parler. Cela vous fatigue.

Madeleine demanda quand même :

— Personne n'est venu ?

— Non, personne, absolument personne n'est venu, répondit Véra sur le ton de représailles des bons prophètes quand ils rappellent : « J'avais bien prévu comment cela finirait ». La rougeur de l'indignation couvrait sa figure. Elle était révoltée que Madeleine, avant de la remercier de ses soins, songeât à s'informer de l'infâme.

Cependant Madeleine refermait les yeux pour ne plus voir la Russe. Elle la détestait trop à cette minute. Elle éprouva un soulagement à la sentir s'éloigner de son lit, à entendre un bruit de pages tournées qui lui indiqua que son ennemie ne s'occupait plus d'elle.

« Son ennemie » c'est ainsi qu'elle la nommait dans son âme puérile de convalescente qui n'avait point égard à la pureté des intentions, mais qui se défendait confusément contre le réveil de souffrance imposé par la brutale réponse.

Il n'était pas venu, jamais venu, depuis deux semaines ! Il ne viendrait jamais, et elle non plus n'irait pas... jamais... jamais... Il ne s'était rien passé. Cela justement était terrible. Quand la tempête cause un naufrage, les vagues en furie rapportent toujours à la côte quelques épaves ; mais il y a des navires qui coulent à pic sur une mer d'huile, et ceux-là sont les mieux ensevelis. Madeleine mesurait maintenant avec lucidité l'abîme de cette rupture sans orage. Quelles paroles auraient pu être aussi défi-

nitives que cet épanouissement de silence ? Il ne viendrait jamais... Et elle non plus n'irait pas... jamais... jamais... !

Un volet qui claqua, fermé par un coup de vent, l'ébranla toute. Véra, alarmée, se précipita.

— Pauvre chère ! c'est horrible ! Vous allez avoir encore mal à la tête !

Madeleine fit signe que non. Elle n'avait plus mal à la tête ; elle était stupéfaite de sentir dans la tiédeur des draps ses membres souples et dispos, de s'apercevoir qu'aucune douleur physique ne correspondait à la torture de son cœur. Elle allait guérir ; elle était guérie.

Alors elle se mit à pleurer à grands sanglots convulsifs, comme pleurent les tout petits qu'on a battus sans raison, et qui voudraient s'étouffer de leurs larmes, pour donner des remords aux êtres forts et cruels, endurcis dans l'injustice.

— Madeleine ! Madeleine ! calmez-vous, de grâce ! Je ferai n'importe quoi pour vous, suppliait Véra, qui s'affolait d'entendre la plainte déchirante de ce retour à la vie.

Elle ne triomphait plus, la bonne prophétesse ! Encore un peu, elle aurait renié tous ses principes sur la dignité féminine : elle aurait couru à la recherche de Monsieur Mériane. Elle ne pouvait pas laisser mourir son amie dans cette explosion de détresse, elle ne pouvait pas. Elle répétait, éperdue :

— Oh ! je ferai n'importe quoi pour vous, n'importe quoi !

Mais la désespérée n'entendait pas, et le docteur, qui survint, déclara que c'était une crise salutaire.

Il attendit qu'elle fût terminée, en dodelinant de la tête d'un air satisfait, ce qui faisait trembler ses grandes joues flasques et rasées, où les pointes de son faux-col s'enfoncèrent l'une après l'autre quand il se pencha pour l'auscultation.

Mademoiselle Valley était sauvée.

Pour hâter son complet rétablissement, il ordonna du jus de viande et un séjour à la campagne.

## XIX

Véra voulut absolument accompagner Madeleine à Saint-Cloud. Pour suivre ses cours il lui suffirait de venir trois fois par semaine à la Sorbonne, et le reste du temps elle travaillerait

bien mieux à la campagne qu'à Paris. Ce fut elle qui arrêta leur logement dans une petite villa où elle avait déjà passé les vacances. Les chambres étaient assez confortables à raison de trente-cinq francs par mois ; et pour un supplément modique, on avait la jouissance du salon, de la cuisine et du jardin. La propriétaire, une vieille dame sourde, percluse de rhumatismes, était aussi peu gêneuse que possible.

Elles restèrent là tout l'été.

Le jardin bien ombragé, un peu humide, avait des plates-bandes en friche d'où s'exhalait une odeur d'herbe et de fraises. Au fond, derrière une haie vive, un petit ruisseau coulait, qui faisait, après les orages, un bruit de cascade.

Madeleine passait ses journées, dans ce jardin, étendue sur une chaise longue, les mains molles et les yeux vagues.

Elle évoquait le printemps qui venait de s'écouler, dont la verdure encore fraîche demeurait toute sur les arbres, et qui était fini cependant, qui devenait plus lointain d'heure en heure, qui serait, à la chute des feuilles, aussi mort que le premier printemps de la terre.

Elle se rappelait la ferveur muette d'avant les aveux, les minutes de délices et d'angoisse où Claude n'osait lui dire que des choses insignifiantes, tandis que ses yeux brûlants mettaient une prière dans toutes les paroles. Et tout à coup, elle ne pouvait plus croire qu'il eût cessé de l'aimer. Il lui venait des imaginations de fillette sentimentale ; elle restait, le soir, à regarder les étoiles en se disant qu'il les regardait peut-être aussi, et que c'était un lien entre eux.

D'autres fois, des réminiscences de caresses enfiévraient son sang affaibli ; et, rejetant loin d'elle, comme un pansement séché, la résignation morne où s'apaisait son mal, elle devenait farouche de résolution ; elle se répétait pendant une nuit entière :

« J'irai demain. Tout m'est égal, tout, pourvu que je le revoie. Je souffre comme s'il n'existait plus, comme si l'infini était entre nous. Ah ! c'est insensé ! Pour être avec lui, il n'y a qu'à marcher si peu, que des portes si faciles à ouvrir ! Oh ! demain, demain ! »

Mais le matin apportait avec la lumière accoutumée la timide volonté quotidienne, vaincue d'avance par le destin ; et Madeleine s'étonnait de ses audaces de la nuit, en se heurtant à la

réalité, à toutes les choses indifférentes et tranquilles, qui avaient accumulé des obstacles entre elle et lui sans qu'elle osât protester ni faire un pas pour le rejoindre. Car il n'y avait qu'un pas à faire au commencement... Mais à présent le tournant du chemin était franchi. Elle ne pouvait pas revenir en arrière.

Un jour, elle eut tellement besoin d'entendre parler de lui qu'elle demanda à mademoiselle Sélénoff :

— Pourquoi avez-vous toujours détesté monsieur Mériane ?

La Russe réfléchit un long moment, comme si elle faisait un examen de conscience.

— Parce que je vous aime, et qu'il vous changeait, répondit-elle enfin.

— Il me changeait ? Comment-cela ?

Véra médita encore ; puis elle parla avec lenteur mais sans hésitation, d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

— Oui, je vous aime parce que vous êtes sérieuse et triste, et que vous comprenez la vie. Mais lui vous rendait frivole, et vous empêchait de comprendre. Je m'en étais aperçue depuis longtemps... Je me rappelle encore un jour, à l'époque de votre examen : vous avez plaint ceux qui mouraient pour des chimères; vous étiez si heureuse d'être jeune ! Je suis sûre que c'était à cause de lui.

— Non, interrompit Madeleine, je ne l'aimais pas encore.

— Si, vous l'aimiez déjà. Je n'en savais rien alors ; mais à la manière dont vous parliez, j'ai deviné que vous aimiez quelqu'un. Est-ce que vous trouvez la vie si belle, maintenant ?

— Maintenant, soupira Madeleine, maintenant je m'ennuie, comme je le redoutais lorsque j'étais toute petite. Quand j'avais fini de jouer, j'observais les grandes personnes, et je m'apitoyais sur elles. Leurs conversations qui duraient, leurs fronts préoccupés, leur goût des choses utiles, leur horreur de l'imprévu, tout ce que je connaissais d'elles enfin, me semblait révéler un état profondément misérable. Et j'éprouvais, en même temps que de la compassion pour ces êtres tour à tour placides et inquiets, une angoisse secrète : « Est-ce que je deviendrai semblable à eux, moi aussi ? Est-ce que je m'ennuierai de la sorte ? »

— Ainsi vous l'avouez, fit Véra avec amertume : vous vous

ennuyez, vous qui étiez si active et si orgueilleuse. Vous vouliez être libre et ne pas ressembler aux autres : et voilà ce qu'on a fait de vous ! Malgré tout cela, vous me demandez pourquoi...

Elle s'arrêta, ne trouvant pas la fin de sa phrase.

Après un silence elle reprit, agressive :

— J'espère bien que, vous aussi, vous le méprisez.

— Lui ? Pourquoi ? dit Madeleine.

Et au ton dont elle dit « lui » Véra fut éclairée ; mais elle prit un air réservé pour ne pas laisser éclater sa colère.

— Au fait, je ne sais pas ce qu'il y a eu entre vous.

— Ne parlons plus de cela, jamais plus, pria doucement Madeleine.

Pourtant, le lendemain, ce fut elle qui en reparla. Elle raconta, cette fois, tout ce qui s'était passé. Véra se laissa émouvoir, et elle eut désormais des paroles moins hostiles au charme et à la puissance de l'amour. Depuis lors, les deux amies s'entretinrent souvent du seul sujet qui captivait la convalescente. Véra s'efforçait de lui démontrer la vulgarité des sentiments de Claude, et combien la nature de cet homme était indigne de la sienne. Et Madeleine prenait plaisir à entendre ces discours, d'où elle tirait une conclusion que la Russe n'avait pas prévue : puisqu'elle était tellement supérieure à Claude, il la regretterait sans doute, et lui reviendrait !

Cependant, elle reprenait des forces peu à peu ; elle s'était remise à son livre sur l'émancipation des femmes. Elle eut envie de jouer du piano ; il y en avait un dans le salon de la villa, avec un tabouret en tapisserie qui sentait la naphtaline, et des flambeaux garnis de bougies roses ; mais le pauvre instrument était si complètement désaccordé que Madeleine dut renoncer à s'en servir ; elle parla d'aller à Paris s'acheter un Pleyel ; elle se contenta d'en louer un, quand elle eut fait ses comptes à cette occasion. Il ne lui restait presque plus rien.

Elle se décida alors à demander une place, et à la fin de septembre elle reçut sa nomination de professeur au lycée de jeunes filles de Nice.

## DEUXIEME PARTIE

### I

Mademoiselle Valley venait de passer plusieurs heures penchée à la portière du wagon ; elle arriva à Nice un peu étourdie, déjà lasse de cette côte méditerranéenne dont la beauté violente s'impose à tout venant, et ne réserve à personne le privilège des lentes découvertes ou des interprétations subtiles.

Elle laissa passer devant elle la foule des voyageurs affairés, qui, après s'être bousculés au départ dans la crainte de manquer un coin, se bousculent encore à l'arrivée, par habitude.

Elle n'avait point d'impatience ni de curiosité ; quand elle eut compté ses colis machinalement, ce fut d'une voix molle qu'elle donna au cocher l'adresse d'une maison de famille que Véra lui avait recommandée.

Il n'entendit pas d'abord, et lui fit répéter l'indication ; puis avant de se mettre en route, il s'informa de nouveau :

— C'est vers le port ? n'est-ce pas ?

— Je n'en sais rien, j'arrive.

Elle regretta bientôt cet aveu ; le bonhomme s'assit de trois quarts sur son siège, et, maintenant son cheval au pas, il entreprit de la renseigner.

Il nommait les rues, les places, les églises ; il disait en passant devant les étalages des bijoutiers et des fleuristes : « Voyez-moi ça, si on ne dirait pas Paris. »

Et Madeleine souffrait, comme si on lui eût présenté des personnes antipathiques dont elle n'était point pressée de faire la connaissance.

Est-ce qu'elle allait vraiment demeurer ici, se mêler au va-et-vient de ces gens qui circulent sur les larges trottoirs propres, qui savent où aboutissent les longues rues toutes pareilles, qui ont des amis, des parents dans les hautes maisons blanches, peuplées pour elle par la foule anonyme ? C'était le matin. Il soufflait un air vif qui desséchait les lèvres. La lumière crue que versait le ciel d'un seul bleu faisait saillir les plans, durcissait

les couleurs. Presque toutes les villas semblaient neuves avec leurs toits rouges et leurs façades immaculées, contre lesquelles se serraient de précieux jardinets défendus par des grilles. Çà et là, des oranges luisaient au milieu du feuillage lisse et raide ; et on les devinait sures, rien qu'à les regarder dans la lumière trop éclatante, pas assez chaude.

Madeleine fermait à demi ses yeux blessés par le soleil nouveau ; elle avait envie de s'enfuir, tant la touchait fortement cette hostilité mystérieuse que dégage une ville où l'on vient seul, pour la première fois.

Elle se sentit un peu réconfortée à la vue des rues étroites, des gens pauvres dans les vieux quartiers qui avoisinent le port. Ce fut là que la voiture s'arrêta, devant une vilaine bâtisse plate qui faisait l'effet d'une école, d'autant plus qu'il en sortait de grands cris d'enfant.

Une bonne aux allures de nourrice ouvrit la porte, et abandonna Madeleine dans une antichambre-salon, en promettant que Madame Fleuri allait venir tout de suite. Cependant les cris continuaient, et ils redoublèrent après le bruit d'une correction; au bout d'un long quart d'heure, une jeune femme en peignoir se décida à paraître, et s'excusa d'un ton doucement nasillard. Elle ne connaissait pas Mademoiselle Sélénoff ; mais elle en avait beaucoup entendu parler par une famille russe de sa clientèle. Là-dessus, elle raconta différentes anecdotes, sur ses pensionnaires, puis sur ses enfants. Elle confia à Mademoiselle Valley qu'elle commençait une cinquième grossesse. Enfin elle lui avoua, avec forces circonlocutions, que toutes ses chambres étaient occupées pour le moment.

Madeleine le regrettait. Le tapage des enfants l'avait épouvantée tout à l'heure ; maintenant la pensée de se mettre en quête d'un gîte dans la ville inconnue lui inspirait une si vive répugnance, qu'elle aurait voulu, à n'importe quel prix, pouvoir rester là.

Madame Fleuri s'en aperçut, et comme c'était une femme d'humeur commerçante et serviable, elle s'empressa de faire des offres : elle disposait justement d'un petit appartement meublé, à deux pas d'ici, à l'entrée de la route de Villefranche. Elle y conduisit Mademoiselle Valley, et la décida à arrêter, pour

six cents francs, un salon, une chambre à coucher et une cuisine, le tout microscopique, avec exposition au Nord et vue sur la cour.

— Vous pourrez installer votre cabinet de toilette dans la cuisine, et vous viendrez prendre vos repas chez moi, conseillait Madame Fleuri, qui arrangeait tout au mieux de ses intérêts.

— J'aurais bien aimé voir la mer, soupira Madeleine.

La propriétaire se récria. L'appartement avec vue sur le port vaudrait au moins le double, d'autant plus qu'elle faisait à l'amie de Mademoiselle Sélénoff des conditions exceptionnelles, lui donnant l'année au prix de la saison d'hiver.

Au moment de conclure le marché, Madeleine s'enquit du lycée de jeunes filles.

— On est assez loin, convint Madame Fleuri, mais il y a un tramway si commode. Vous comptez suivre les cours ?

—Je suis professeur.

— Quoi, si jeune ! Déjà ! Mais c'est magnifique !

Mme Fleuri, qui parlait du nez, prononçait « monnifique ».

— Alors, vous trouvez que je n'ai pas l'air professeur ?

Ce furent de nouvelles exclamations, et Madeleine eut un sourire presque gai à la pensée qu'on ne lui trouvait point cette allure que Claude détestait. Elle expliqua qu'elle avait hâte d'organiser sa vie pour la rentrée des classes, fixée au surlendemain.

Mme Fleuri approuva.

— Certes ! je vais vous envoyer vos malles au plus vite ; et dès cet après-midi, la femme de chambre viendra faire le lit et essuyer partout. Il y a une poussière, dans ce pays... c'est affreux ! Vous n'avez pas idée de l'entretien qu'il faut !

Elle clignait ses yeux myopes en époussetant la manche de son peignoir, qui avait reposé sur le marbre de la commode et découpé une plaque noire dans la couche uniformément grise.

— Eh bien, c'est entendu, reprit-elle, nous vous attendrons pour le déjeuner. Quoique je ne reçoive pas de messieurs, c'est très gai chez nous. Je n'ai que des Anglaises en ce moment, des jeunes filles qui me sont confiées par les meilleures familles de Londres, une vraie bande joyeuse !

En effet, deux heures plus tard, elle présentait à Madeleine un

essaim de chemisettes claires et de jupes à carreaux. C'était la bande joyeuse, qui riait à tout propos, avec de grandes dents blanches. M. Fleuri paraissait plus jeune que sa femme. Svelte et blond, il s'efforçait d'avoir l'air anglais, saluait et s'asseyait avec des gestes automatiques. Deux petites Fleuri prenaient place à table. Elles avaient les traits de leur mère, et la carnation éblouissante et molle des enfants lymphatiques.

— Vous avez des petits frères ? leur demanda Madeleine au hasard.

Mme Fleuri répondit pour elles :

— Nous en aurons un bientôt.

Et elle chuchota avec humilité :

— J'espère bien que ce sera pour cette fois. Quatre filles, pensez donc ! Mon mari est désolé !

Cependant, on entendait de tous côtés les rires un peu rauques dont se gargarisaient à l'envi les jeunes Anglaises de bonne famille ; le repas était plein d'animation, ainsi que l'avait annoncé l'hôtesse. Il y eut du pudding au dessert ; puis, on se sépara en échangeant de solides poignées de main.

Madeleine retourna au déballage de ses paquets ; mais elle manquait d'entrain. Les nerfs encore ébranlés par la gaieté immodérée et sans cause de la bande joyeuse, elle fixait des regards de détresse sur la poussière endormie que la bonne viendrait, tout à l'heure, secouer en âcres nuages. Le cœur meurtri, elle songeait à la fête de son installation, à Paris, l'année dernière, à pareille époque. Elle revoyait l'arrivée de Claude avec ses roses matinales, ses yeux brillants et suppliants, ses allures gamines pour dissiper les soupçons de Mme Michaud interloquée. Ah ! comme elle se félicitait d'avoir gardé son appartement de la rue des Feuillantines, malgré les observations de la raisonnable Véra ! Jamais elle n'aurait eu la force de déranger les tiroirs pleins des fleurs sèches et des lettres de Claude. Dieu merci ! C'était toujours « chez elle » là-bas, et personne ne s'accouderait à sa place devant le jardin du couvent, le petit jardin clos, paisible comme un cimetière, rangé comme un musée de coquillages. Cette image sereine, liée à des souvenirs poignants, voilà tout ce qui lui restait d'une année vécue selon sa volonté. Elle comptait pour rien le livre qu'elle avait

écrit, au prix de tant de labeur, et en dépit des railleries de Claude ; ce qu'elle avait mis là-dedans, les cris de révolte, les rêves d'affranchissement, les formules de bonheur, c'était de l'encre sur du papier, des phrases — vraies ou fausses suivant les interprétations — ; mais les humbles incidents de l'amour banal, de la douleur honteuse, l'histoire bête qui ne rime à rien, c'était la vie.

## II

Quoiqu'il ne fît pas froid du tout, Mlle Valley mit un grand manteau pour aller voir la Directrice. Cela devait lui donner l'air moins jeune, l'aider à produire une impression favorable. Comme elle craignait de ne pas savoir accepter les observations, elle se proposait naïvement de les éviter toutes.

Le concierge du lycée avait la mine importante d'un fonctionnaire.

— Mme la Directrice reçoit une visite de parents ; vous passerez tout à l'heure, déclara-t-il au nouveau professeur de lettres, après lui avoir fait décliner son nom et son titre. Vous pouvez attendre dans le parloir, ajouta-t-il d'un ton protecteur.

Il ouvrit, en face de sa loge, la porte d'une petite pièce dont deux banquettes de cuir composaient tout le mobilier.

Cependant il expliquait, non sans orgueil :

— Ceci n'est pas, à proprement parler, le parloir. Nous avons un très grand parloir, mais on ne s'en sert que le jour de la distribution des prix et pour les réunions mensuelles des professeurs.

Madeleine se souvint de Mme Arnaut, qui tenait toujours son salon fermé, et recevait dans la salle à manger, sans que rien justifiât cette habitude saugrenue.

— Pourvu que la directrice ne ressemble pas à Jeanne ! songeait-elle avec une impatience de la connaître.

Elle n'attendit pas longtemps. Un bruit de voix complimenteuses s'éleva dans le vestibule. La visite de parents s'en allait. Madeleine vit passer le couple : Madame, capote de fleurs rouges et voilette à pois blancs, filait au petit trot, satisfaite que la corvée

fût finie ; Monsieur la suivait, très digne, tenant encore son chapeau haut de forme devant lui, d'un geste quêteur.

Le concierge parut aussitôt.

— A votre tour, dit-il, au fond du vestibule à droite.

Et malgré cette indication, il accompagna Madeleine jusqu'à la porte, qu'il fit grincer sur ses gonds avec une solennelle lenteur.

— Soyez la bienvenue, Mademoiselle !

Le ton était guindé. Mlle Durand, qu'on appelait « Madame la Directrice », souriait sans tendre la main. Avec son turban de cheveux noirs enfoncé jusqu'aux sourcils, elle avait l'air majestueux et bête de la géante qu'on exhibe dans la baraque à six sous, et qui est fière d'être le gros morceau de la foire. Madeleine pressentit un être antipathique dans cette grande femme aux traits massifs, qui ne savait pas être accueillante.

Elle y faisait effort, toutefois, et félicita Mlle Valley d'avoir obtenu Nice comme poste de début. Puis, elle entreprit l'éloge de son lycée. Ce fut un très long discours. Elle parlait d'une façon plate et calculée, bien en harmonie avec sa lourde figure sans expression ; et l'on devinait, sous ses frisons noirs, un front bas, fripé par des soucis médiocres.

Pendant un quart d'heure, elle entassa les adverbes et mésallia les épithètes, à seule fin d'affirmer que tout marchait à merveille dans son établissement ; la discipline y était excellente, le personnel de premier ordre, l'organisation incomparable.

Elle répéta à trois reprises :

— Le niveau des études est excessivement élevé.

Pour articuler ces mots « excessivement élevé », ses lèvres exécutaient une série de mouvements qui se renouvelaient chaque fois, avec la régularité d'un exercice de gymnastique, et qui étaient chaque fois suivis d'une pause importante. Ainsi un clown prend un temps de repos après avoir accompli un tour difficile.

Cependant, à la troisième pause, le silence se prolongea. Mme la Directrice hésitait et semblait peu préparée à la suite de sa harangue. Madeleine crut devoir répondre :

— Vous pouvez compter sur mon courage et ma bonne volonté.

Mais sans doute le moment n'était pas encore venu de faire

ces protestations, car Mme la Directrice lui coupa la parole pour entamer le panégyrique de celle qu'elle allait remplacer. Mme Caveaux était une femme d'une intelligence supérieure, d'une grande circonspection, et si dévouée à sa tâche.....

— Mon Dieu ! pourquoi traite-t-elle Mme Caveaux, qui est en congé, comme un académicien mort ? pensait Madeleine.

Et son attention, fatiguée par les longues phrases que défilait Mme la Directrice, s'évada en des réflexions suggestives sur les différentes manières dont on parle des absents, très mal quand ils sont proches, de plus en plus bénignement à mesure qu'ils s'éloignent, enfin avec toutes sortes de louanges quand on les enterre.

« Que dira-t-elle de moi lorsque je serai loin ? »

Un frisson de joie accéléra les battements de son cœur à cette idée qu'un jour elle serait partie, elle qui arrivait à peine. Accrochée au mur qui lui faisait face, derrière le dos de Mlle Durand, une somptueuse lithographie de la carte de France décorait l'austère cabinet. Madeleine, s'amusant à deviner le nom des points noirs sur le filet bleu des rivières, cherchait où elle pourrait bien s'en aller. Séduite par la ligne estompée des montagnes, elle se décida brusquement en faveur des Pyrénées, et elle se voyait déjà, revenant à cette place, devant cette carte, mais pour prendre congé alors.

Le mirage s'éteignit tout à coup. L'éloge de Mme Caveaux était terminé, et Mme la Directrice l'entretenait de son entrée en fonction, mêlant à beaucoup de recommandations générales quelques questions précises.

— Vous êtes agrégée de l'avant-dernier concours, n'est-ce pas ? A quoi vous êtes-vous occupée l'année passée ?

Madeleine répliqua franchement :

— J'ai pris des vacances.

— Vous étiez souffrante ?

— Non, Madame la Directrice ; j'avais le moyen de vivre quelque temps sans gagner mon pain, j'en ai profité.

Mlle Durand eut une moue désapprobatrice ; et, bornant là son interrogatoire, elle pria Mlle Valley de revenir le lendemain chercher de nouvelles instructions.

Un dernier salut fut échangé, aussi correct que celui de l'arrivée, plus froid encore.

Madeleine s'en allait très vite, comme tout à l'heure la dame à capote rouge, si allègre d'avoir rempli son devoir maternel. Une personne en noir, sortie précipitamment de chez le concierge, l'arrêta au passage.

— Mlle Valley, n'est-ce pas ? Permettez-moi de me présenter à vous : je suis votre collègue, Mlle Agnères.

Madeleine serra la main qu'on lui offrait, s'attendant à un bruit d'osselets entrechoqués, tant lui avaient paru secs les doigts allongés vers elle en un geste coupant. Le corps de Mlle Agnères était tout en angles, comme une caricature de vieille fille ; mais son expression rappelait plutôt celle d'une veuve. Malgré les sombres bandeaux de ses cheveux ondulés et gras, son vaste front gardait un air de nudité inexplicable ; sans doute, il y manquait des voiles de deuil, qui auraient à merveille encadré ce visage, dont les prunelles humides et la bouche contrite semblaient saturés de regrets. Une grande vivacité d'allures contrastait avec cette langueur de physionomie.

— Comme vous vous sauvez ! Je suis sûre que vous n'avez rien vu de la maison. Venez donc y jeter un coup d'œil.

Madeleine n'osa pas refuser, et elle fit le tour de l'établissement sous l'égide de Mlle Agnères, qui lui multipliait ses offres de service à mesure qu'elle les déclinait. Elle admira les galeries couvertes dont on lui vantait l'agrément, et elle feignit de ne point remarquer qu'il n'y avait dans la cour que deux bosquets de verdure, destinés à masquer d'étroites portes percées de losanges.

Mlle Agnères était aussi glorieuse du lycée de Nice qu'un épicier parisien de sa maison de campagne. Par contre, elle disait beaucoup de mal de la Directrice.

— Elle n'a que son brevet supérieur : vous pensez si elle est jalouse de nous autres agrégées.

## III

Le lundi de la rentrée fut morose.

Une pluie torrentielle et continue rayait le ciel de ses cordes implacables comme les barreaux d'une cage. Dans la lumière grise qui appauvrissait les choses, les salles de classe parurent

sinistres à Madeleine, avec leurs parois dénudées ; elle ressemblaient à des pièges qui auraient pris, tantôt des petites filles fraîches dont les pieds remuent sans cesse du désir de s'en aller, tantôt leurs grandes sœurs à taille fine, préoccupées de leur chignon et toutes langoureuses d'aspirations étrangères à la science.

A la fin de la journée, il y eut une réunion des professeurs, qui permit à Mlle Valley de considérer à loisir ses collègues. Elle les avait déjà rencontrées presque toutes au vestiaire, où des présentations s'étaient ébauchées parmi l'encombrement des parapluies épanouis et des caoutchoucs ruisselants. Mais leurs figures indifférentes, vaguement apparues alors, prenaient ici leur signification véritable. Elles incarnaient à la fois des rivales et des modèles ; elles donnaient l'exemple qu'il fallait suivre afin de n'être pas, dans leur troupeau, une brebis trop indigne. Pour le moment, il s'agissait de discuter des réglements absurdes sans avoir l'air d'en soupçonner l'ineptie. Madame la directrice réservait son avis, et stimulait de tout son pouvoir les émulations. A plusieurs reprises, elle interpella Mademoiselle Valley, qui ne se hâtait point de prendre part au débat. Personne n'avait le droit de s'en désintéresser ; à tout prix, on devait montrer de l'initiative, et encore une fois habiller d'oripeaux tout neufs le précieux squelette de la tradition. C'était merveille de voir avec quels gestes onctueux on s'y évertuait autour du tapis vert, sur lequel Madame la directrice avait croisé ses mains imposantes en signe que la séance serait laborieuse.

Ce tableau fut le plus déplaisant de tous dans la série d'images maussades qui défilaient depuis le matin aux regards de Madeleine, des regards de prisonnière, attristés davantage chaque fois qu'elle se tournait du côté des fenêtres. La brume de l'horizon fermé aggravait indiciblement la contrainte imposée par les nouveaux murs.

En revanche, le soleil du lendemain fit un miracle. C'était un soleil intermittent, contrarié par des ballots de nuages, mais qui s'échappait toujours de leur blancheur opaque pour reparaître sur les verdures mouillées avec la joyeuse brusquerie d'un vainqueur.

« On dirait un dimanche de Pâques » pensait Madeleine en

se rendant à pied au lycée. Et une joie de résurrection l'environna tout à coup, tandis qu'elle marchait légèrement sur le sol assoupli d'où la bonne odeur de la terre humide montait dans le vent du matin.

Elle se sentit de nouveau orgueilleuse et forte comme aux meilleurs moments de son adolescence ; le devoir, dont la vanité misérable l'avait épouvantée la veille, elle le découvrait maintenant sublime, illimité, tout hérissé d'obstacles qu'elle serait fière de vaincre.

En arrivant au lycée, elle se précipita chez la directrice pour demander des heures supplémentaires qu'elle avait d'abord refusées. Elle s'en fit donner six, dont le cours de droit en cinquième année. Mademoiselle Durand trouva qu'elle tombait dans un excès de zèle, et l'engagea à ménager ses forces.

— Oh ! je me sens vaillante, répliqua-t-elle, et je tiens à travailler beaucoup.

Elle avait les yeux brillants et la voix vibrante.

Elle travailla beaucoup en effet, préparant ses cours trois fois plus qu'il n'était nécessaire, et s'abrutissant à la correction des devoirs qu'elle annotait du premier au dernier avec une minutie scrupuleuse. Enfin, elle donnait quotidiennement des répétitions gratuites à une élève pauvre qui se destinait à la carrière du professorat. Mais elle refusa des leçons payantes, et ceci parut un manque de savoir-vivre, d'autant plus que la simplicité indigente de ses ajustements choquait tout le monde.

— Je crains que vous n'ayez le désir de vous singulariser, Mademoiselle Valley, lui dit Madame la directrice, à qui elle proposait d'ouvrir un cours de diction facultatif, afin d'y réformer la prononciation des élèves de bonne volonté.

— Je cherche à m'acquitter de ma tâche en y prenant le plus d'intérêt possible, Madame la directrice. Avez-vous quelque chose à me reprocher ?

— Eh ! fit Mademoiselle Durand, ne pourriez-vous pas vous procurer un autre chapeau ?

Elle regardait avec une sévérité comique le canotier de paille noire à peine garni d'un brin de lilas, que Madeleine portait encore en plein mois de décembre.

— Non, madame la directrice, je ne le puis pas, et je n'en vois pas non plus la nécessité.

Mademoiselle Durand reprit :

— Je crois que vous avez refusé de donner des répétitions chez les Davennes ?

— C'est vrai. Les petites Davennes ne sont pas intelligentes: je préfère ne pas leur donner de leçons particulières.

— Vous êtes libre, mademoiselle, tout à fait libre. Je vous prie seulement de mettre un peu plus de discrétion dans vos dédains. Oui, de la discrétion, Mademoiselle, dans vos dédains et aussi dans vos charités. Nous n'aimons pas, ici, les gens qui se font remarquer. Quant au cours de diction dont vous me parlez, je ne saurais en autoriser l'ouverture. Un cours non payé, que vous auriez la faculté de poursuivre ou de suspendre à votre guise, n'est pas admissible. Vous me semblez singulièrement ignorante des règlements. Etudiez les règlements, Mademoiselle Valley, cela vaudra mieux que de rêver des innovations impossibles.

En sortant du cabinet de la directrice, Madeleine se heurta à Mlle Agnères, arrêtée devant la porte comme par hasard.

— Pauvre enfant ! vous venez d'être mal reçue, murmura-t-elle en s'emparant des mains de la jeune fille pour mieux l'inviter aux confidences.

— Ne vous en inquiétez pas, je vous en prie, fut-il répliqué sans effusion.

— Ah ! très bien.

Les lèvres minces de Mlle Agnères se firent encore plus minces, et elle s'éloigna en relevant sa traîne d'une façon dramatique. Elle portait des robes à traîne depuis qu'elle donnait des leçons à la préfecture.

— Tant pis et même tant mieux ! se dit Madeleine, insoucieuse des effets de cette inimitié.

Peu de jours après, elle fut appelée chez la directrice, qui la pria d'apporter à son cours de droit une moins fougueuse éloquence : elle avait à exposer le Code, et non à en discuter les erreurs ; d'ailleurs, quand elle exaltait la suprématie de la conscience humaine, elle empiétait sur le cours de morale, qui était le domaine de Mlle Agnères. Celle-ci s'était plainte évidemment;

mais Mme la directrice indiqua à peine ce fait essentiel. Elle ne voulait point paraître préoccupée des influences extérieures, et elle insista sur sa désapprobation personnelle. Mlle Valley s'excusa sans humilité, et peut-être même avec une certaine arrogance. C'est pourquoi Mme la directrice envoya un rapport à l'inspecteur d'Académie. Elle s'adressait mal, ne se doutant pas que M. l'inspecteur avait été conquis tout de suite par cette chétive nouvelle venue aux yeux brûlants de pensée, qui faisait la classe avec une parole limpide et sûre, telle qu'il n'en avait jamais entendu dans aucune bouche de femme. Il glissa à contre-cœur à Mlle Valley un tout léger blâme enveloppé d'un nuage d'encens, et Mlle Durand eut la stupeur d'apprendre que cette personne dont le manque de tact lui suscitait sans cesse des difficultés, possédait « un esprit d'un rare mérite ».

Cependant Madeleine connaissait peu à peu qu'elle n'était pas la plus forte, qu'elle ne portait pas en elle la vertu qui fait tomber les murailles. Tous les obstacles restaient debout. Les voix chuchoteuses de ses collègues s'enhardissaient de plus en plus à railler son métier d'apôtre ; et elle surprenait des ricanements étouffés dans la jeune bande que ses discours enthousiastes voulaient éveiller à des intérêts supérieurs.

Bien qu'elle ne redoutât point la solitude, elle souffrait d'être tenue à l'écart comme elle l'était depuis qu'elle avait mérité la rancune de Mlle Agnères. La vieille fille réussissait sans peine à faire le vide autour de la « nouvelle » qui ne recherchait personne ; et Madeleine lisait, assise sur un banc isolé, pendant le quart d'heure de récréation qui coupait, matin et soir, la série des cours.

Elle ne se doutait guère qu'on l'accusait de s'asseoir là pour être saluée par M. Reinolles, un professeur du lycée de garçons, chargé du cours de psychologie en quatrième et en cinquième année. Quoiqu'il ne fût pas beau, on s'intéressait fort à lui au lycée de jeunes filles ; sa maigreur y était jugée pleine de distinction, et comme il rougissait à tout propos on le croyait volontiers amoureux.

Mlle Agnères racontait, pleine d'orgueil, qu'il avait discuté avec elle un article de Fouillée sur Guyau, dans une soirée où ils s'étaient rencontrés, chez des parents d'élèves.

C'est un homme qui a de grandes lumières, déclarait-elle.

Or, elle était une intellectuelle jalousement éprise des lumières du cerveau masculin ; si bien qu'un jour, au vestiaire, elle interpella Madeleine :

— A force de vous saluer, M. Reinolles se décidera peut-être à s'asseoir à côté de vous. Je vous en félicite d'avance : il est de fort agréable compagnie, et bien au-dessus de la moyenne.

Sans doute le fait que M. Reinolles fût bien au-dessus de la moyenne ne justifiait pas d'une manière suffisante les avances qu'on lui faisait en s'asseyant tous les jours sur le banc devant lequel il passait deux fois par semaine, car Mlle Agnères paraissait outrée, et les quelques personnes présentes échangèrent des sourires scandalisés. Mais Madeleine, un instant muette de surprise, répondit tout à coup :

— Si je fais plus ample connaissance avec M. Reinolles, Mademoiselle, je ne manquerai pas de lui rappeler qu'il a déjà goûté les charmes de votre conversation, et qu'aucun article de la *Revue des Deux-Mondes* ne vous est étranger.

Ce fut une hilarité générale, et Mesdames Bornod et Runel, deux scientifiques souvent agacées par le pédantisme lettré de Mlle Agnères, prirent congé de son ennemie avec une poignée de main exceptionnellement chaleureuse.

Cela n'empêcha pas Madeleine de choisir un autre banc de lecture ; et elle s'aperçut alors que M. Reinolles mettait de l'obstination à la saluer. Du plus loin qu'il la voyait, il faisait un détour pour lui tirer son chapeau, et même, une fois, il parut sur le point de l'aborder.

Elle eut l'impression qu'il la connaissait, et qu'il avait quelque chose à lui dire. Elle interrogea en vain sa mémoire ; rien dans ses souvenirs ne lui rappelait le nom ni le visage de ce grand garçon timide.

## IV

L'hiver s'écoula sans incident, dans une monotonie de devoirs médiocres où Madeleine usait son enthousiasme et gagnait de la résignation. Un soir du mois de mars, comme elle arrivait à la pension pour le dîner, Mme Fleuri la joignit dans le vestibule.

— Il y a une lettre pour vous, Mademoiselle Madeleine ; une lettre en grand deuil qui vient de Nîmes. J'espère que ce n'est pas une mauvaise nouvelle. Vous avez de la famille dans cette ville, n'est-ce pas ?

— Oui, Madame ; ma sœur habite Nîmes.

Elle prit des mains de Mme Fleuri l'enveloppe bordée de noir où elle reconnaissait l'écriture de Jeanne, et l'ouvrit tranquillement.

Elle devint toute pâle quand elle lut :

« Ma chère Madeleine,

« Notre père est mort. Je ne t'ai pas envoyé de dépêche parce que j'ai moi-même appris la nouvelle par une lettre seulement quinze jours après le décès. C'est Mlle Juliette Lenoir qui a le toupet de m'écrire, en s'excusant de n'avoir pu le faire plus tôt. Je me demande comment elle l'a soigné et si elle y a mis autant d'empressement qu'à nous informer de sa fin. Naturellement nous n'aurons rien ; il paraît qu'il ne laisse qu'une assurance sur la vie en faveur de cette créature. Enfin, on ne devait pas s'attendre à mieux. Et puisque c'est fini, je tâcherai d'oublier ces horreurs. Je fais des billets de faire part. C'est tout de même plus convenable. Je t'en enverrai vingt-cinq. Je pense que cela te suffit, étant donné ton peu de relations.

« Je suis très contente que tu te sois décidée à prendre une place et j'espère que tu es satisfaite de ta position. Ici, nous allons tous bien. Paul pousse d'une façon étonnante. Il est sur le point de dépasser Charlou. Tâche de venir nous voir aux vacances. Nous nous réunissons pour t'embrasser et t'assurer de notre affection.

« Jeanne Arnaut. »

Madeleine fit cette lecture d'un seul trait, dévorant avec des yeux avides la petite écriture lâche et banale de sa sœur. Elle avait espéré jusqu'au bout un détail ou un mot d'attendrissement qui fût un écho à la détresse de son cœur devant la nouvelle si simple et si déconcertante.

— Mon père est mort, dit-elle à Madame Fleuri, qui, pressentant un malheur, avait déjà pris une mine de condoléance.

Et comme elle n'aimait point qu'on la plaignît, Mlle Valley ajouta aussitôt :

— Je ne le connaissais presque pas. Il vivait séparé de ma mère depuis mon enfance.

— Mon Dieu ! que la vie est triste, soupira Mme Fleuri, compatissante.

Puis ne trouvant rien d'autre à dire, elle proposa obligeamment :

— Si vous le désirez, je vous ferai servir chez vous, ce soir. Notre table est si gaie ! Cela vous serait pénible.

— Oui, je vous remercie, si cela ne vous dérange pas.

Mme Fleuri se répandit en protestations, mais elle s'aperçut que Madeleine ne l'écoutait point, et elle la regarda avec étonnement, qui s'en allait sans dire bonsoir.

Elle tenait la lettre dans une de ses mains pendantes, et tendait un peu la tête en avant comme une personne essoufflée. Pourtant elle n'avait pas l'air de souffrir ; elle paraissait seulement si abstraite, si lasse, si déçue ! Ah ! cela était plus horrible que de la douleur, et Mme Fleuri préférait vraiment que pour ce soir elle ne prît point place au milieu des Anglaises rieuses.

— Notre père est mort. Jeanne enverra des billets de faire part. Les enfants poussent... O Dieu ! comment peut-elle ne rien penser quand la mort passe si près d'elle ?

Rentrée chez elle en hâte, Madeleine avait recommencé à lire la lettre bordée de noir, s'acharnant à découvrir un sens caché entre ces lignes d'une si alerte désinvolture. Mais elle n'y trouva rien qu'une raison de sympathie pour Juliette Lenoir, la seule sans doute qui pleurât parce que Jean Valley était mort. Madeleine lui savait gré d'être restée deux longues semaines sans avoir la force d'écrire, et elle aurait aimé à recevoir d'elle quelques détails sur les derniers jours, sur l'angoisse finale de celui qu'elle nommait son papa quand elle était toute petite, et qu'elle levait les yeux vers lui comme les princesses de conte de fées vers les génies bienfaisants.

Elle revoyait le premier temps de sa vie, ce matin de surnaturelle lumière où la moindre chose était ravissement pour son âme, qui n'avait point de souvenirs, ni le sens des comparaisons. Il y avait partout dans la maison du merveilleux et de l'incom-

préhensible, et maman cependant demeurait indifférente et souvent triste. Mais papa rejetait ses cheveux en arrière, d'un air insouciant et joyeux, et il récitait à haute voix des vers dont Mady retenait, sans les comprendre, les belles paroles chantantes. Quelquefois aussi elle les comprenait, quand l'image était naïve et limpide, comme dans cette strophe de Lamartine :

*On dit que ce brillant soleil*
*N'est qu'un jouet de ta puissance,*
*Que sous tes pieds il se balance*
*Comme une lampe de vermeil.*

A partir du jour où elle avait entendu ces vers, Mady avait bien plus aimé le bon Dieu à cause de cette lampe brillante qui se balance sous ses pieds, et qui fait de la musique quand le poète parle d'elle.

Aux rayons de ce passé, tout le cœur de Madeleine se fondit, et des larmes chaudes ruisselèrent sur ses joues, tandis qu'elle gémissait doucement :

— Papa est mort. Papa est mort.

Ah ! comme elle se repentait de s'être montrée dure envers lui lors de leur dernière rencontre, d'avoir pris un air digne, une figure fermée quand il lui avait parlé dans le salon de Nîmes, après l'enterrement ! N'était-il pas son père, malgré tout ? Ne lui devait-elle pas les plus beaux souvenirs de son enfance et aussi la meilleure part de sa personnalité ? N'avait-elle pas appris à penser, à choisir et à vouloir dans une bibliothèque composée par lui, et après lui reléguée au grenier ? Elle songea à réclamer les vieux livres qui devaient être rongés par la poussière dans un obscur recoin de la maison Arnaut. Et par-dessus tout, elle aurait voulu avoir l'adresse de Juliette Lenoir, pour lui écrire et renouer ainsi avec le disparu le dernier lien possible. Mais il n'y avait aucun espoir que Jeanne accueillît de pareilles requêtes : elle était bien trop jalouse de flairer des extravagances et de les réprimer.

Non, c'était fini. Jean Valley était mort ; et sa fille ne saurait plus rien de lui.

— D'ailleurs, à quoi bon, après tout ? murmurait-elle.

A quoi bon ? C'était le mot qui maintenant lui montait sans cesse aux lèvres. C'était le cri de tout son être épuisé en efforts surhumains pour que la vie valût la peine de vivre.

Hélas ! Rien ne sauve la vie que l'horreur de la mort, l'universelle horreur devant laquelle se débattent pareillement les plus humbles bêtes et les plus vieux hommes.

A quoi bon ? A quoi bon ?

La voix d'une sirène qui se lamentait dans le port fit frissonner Madeleine. C'était une formidable plainte. Emplissant la nuit de ses gutturales résonnances, elle semblait protester contre l'engloutissement fatal. Le petit bateau qui allait partir criait sa terreur, en quittant le pays des cimetières fleuris et des tombes particulières pour la fosse commune de l'Océan.

## V

Le surlendemain, quand M. Reinolles salua Mlle Valley, il s'aperçut qu'elle portait un nœud de crêpe à son chapeau. Il se retourna pour la regarder, eut une courte hésitation, puis courut après elle.

— Mademoiselle, pardonnez-moi mon importunité. C'est plus fort que moi. Je... vous... Excusez-moi, je vous en prie. Vous êtes la fille de Jean Valley, n'est-ce pas ?

Il avait pour poser cette question un accent extraordinaire. Il n'aurait pas eu un autre ton s'il avait dit : vous êtes la fille de Gœthe ou de Chateaubriand.

— Vous l'avez connu ? répliqua Madeleine avec des yeux illuminés.

— Oui, Mademoiselle, je l'ai connu et admiré. J'ai vécu dans son intimité pendant les deux années où j'ai travaillé à l'université de Berlin.

— Oh ! vous me parlerez de lui !

— C'est pour cela que j'ai pris la liberté de vous aborder, Mademoiselle.

M. Reinolles ne paraissait plus timide ni embarrassé ; une expression de sympathie chaleureuse répandue sur tout son visage faisait oublier l'air malheureux que lui donnaient son grand nez triste et son teint taché de son. Sa laideur était de

celles qu'on pardonne volontiers parce qu'elles ne révèlent ni vulgarité d'esprit ni sécheresse de cœur. Il parlait d'une manière très simple, avec une voix de grand garçon naïf qu'on devinait incapable de mensonge.

— Jean Valley vous nommait la fille de son génie, et il espérait que la destinée vous serait plus clémente qu'à lui-même. Je me rappelle combien il a été joyeux quand il a appris que vous vouliez travailler et devenir indépendante. Le jour où il m'a confié cela, il regardait sans cesse une photographie de vous qui se trouvait sur son bureau, et il répétait : « Ah ! je ne sais pas comment j'ai pu laisser cette petite fille qui me ressemblait tant! »

Et M. Reinolles ajouta d'une voix enrouée par l'émotion :

— J'ai appris sa mort, il y a dix jours, et j'ai cru que vous ne porteriez pas son deuil. Aussi, ce matin, quand j'ai vu... cela m'a fait du bien.

— J'ai su seulement avant-hier, commença Madeleine...

Elle fut interrompue par la clochette qui donnait le signal de la rentrée en classe.

— Au revoir, Monsieur ; je vous remercie de tout mon cœur.

Elle lui tendit sa petite main pâle qu'il serra à peine, repris d'un subit accès de timidité.

Au moment où il s'éloignait, Mlle Agnères surgit. Sa démarche silencieuse lui donnait des allures d'apparition, et sa voix grêle avait le don de faire sursauter les gens.

— Eh bien ! vous voilà au mieux avec M. Reinolles. Qu'est-ce que je vous prédisais ?

Les cours de psychologie avaient lieu deux fois par semaine dans la matinée ; on était au samedi ; Madeleine attendit, en proie à une impatience fébrile, le mercredi qui devait ramener M. Reinolles au lycée de jeunes filles.

Quand elle l'aperçut, elle s'élança au devant de lui.

— Je me doutais que vous guettiez mon arrivée, dit-il, le visage épanoui par un honnête sourire. Et cette fois il lui serra la main avec une franche cordialité.

De la serviette en toile cirée qu'il portait toujours sous son bras, gonflée comme un filet de ménagère, il tira un paquet soigneusement ficelé et cacheté de cire noire.

— Voici toutes les lettres que j'ai reçues de lui. Je crois qu'elles vous intéresseront beaucoup ; il n'écrivait jamais que pour développer ou discuter des idées.

Les doigts de Madeleine tremblèrent en recueillant le précieux dépôt. La réalité prenait pour elle l'aspect insolite d'un rêve. Elle avait peur de se réveiller avant d'avoir rompu le cachet noir et lu les feuillets légers où restait un peu de cendre de l'âme si proche parente qui avait brillé et qui s'était éteinte loin de la sienne.

— Oh ! que vous êtes bon d'avoir songé à m'apporter cela !

— Je vous les aurais envoyées plus tôt, si j'avais connu votre adresse.

— Je demeure au port, route de Villefranche n° 1.

Elle faillit ajouter :

— J'espère que vous viendrez me voir.

Mais la crainte d'être indiscrète l'en empêcha. Et il fut désolé, car il avait désiré cette invitation, et cru la pressentir pendant qu'elle lui donnait si simplement son adresse.

Il lui apprit que son père était mort à Munich, des suites d'une fluxion de poitrine. Il la dissuada d'écrire à Juliette Lenoir, peut-être parce qu'il ne tenait pas cette personne en haute estime, peut être aussi parce qu'il était jaloux de rester le seul à parler de Jean Valley avec sa fille.

Elle surprit quelque chose de cela dans la façon dont il insistait : « Que vous dirait-elle de plus que moi ? »

Et elle se laissa convaincre, avec une docilité qui ne lui était pas habituelle.

Elle demanda :

— Est-ce que mon père n'a rien publié ?

— Non, il n'y a jamais consenti, malgré mes prières et celles de quelques autres privilégiés qu'il admettait à l'audition de ses œuvres. Il prétendait qu'il n'existait pas de public pour lui, que l'expérience faite au théâtre lui suffisait. Il paraît qu'il a tout brûlé, quelques semaines avant sa mort !.. Il avait autant d'amertume que de génie, et peut-être, après tout, était-il dans le vrai en se dérobant au lecteur : je n'imagine pas la foule goûtant un tel poète ! Il ne finissait rien, d'ailleurs : son impérieuse origi-

nalité ne s'attardait point à rechercher les moules étroits de la forme classique, définitive ; mais sa puissance créatrice le poussait sans cesse à ébaucher au lieu de parfaire.

M. Reinolles se tut un moment. Puis il reprit, d'une voix basse, confidentielle, comme s'il redoutait de trahir celui qui avait brûlé toute son œuvre avant de disparaître :

— Vous trouverez parmi ses lettres des fragments d'un poème en prose que je crois avoir transcrit assez fidèlement. Il montre la vie comme une île isolée sur l'immense Océan de la mort. Quand on est jeune, l'île est diverse et vaste, et il faut gravir le sommet de ses plus hautes collines pour découvrir ses rivages. Mais les vagues les rongent chaque jour, et l'île se rétrécit peu à peu jusqu'aux dimensions d'un écueil où l'agonisant se cramponne, en attendant qu'il soit englouti, et que la mer redevienne lisse à la place où ses flots ont eu la victoire.

Ils marchaient côte à côte dans la galerie du rez-de-chaussée, sans remarquer un groupe qui, de la cour, les observait en pouffant de rire. Ni l'un, ni l'autre n'entendirent les fusées de gaieté moqueuse destinées à leurs oreilles ; et Madeleine continua d'écouter, avec une religieuse émotion, celui qui avait recueilli les épaves du poète perdu.

## VI

On était à l'entrée du printemps. Les vacances de Pâques arrivèrent tout-à-coup, sans que Madeleine les eût escomptées, et elle décida spontanément de les consacrer au travail.

A petites heures glanées de loin en loin, à travers le rude champ du labeur professionnel, elle avait réussi à terminer son livre : *Etudes sur la Femme dans la Société moderne*. Maintenant, il s'agissait d'en reprendre la rédaction page à page, afin d'en bannir tout rythme exalté, toute épithète pessimiste, toute forme exclamative. Elle voulait que cet ouvrage, levé par des ferments d'anarchie, fût écrit dans un style d'une parfaite sobriété, aussi discret que le titre.

Elle ne s'illusionnait point sur les difficultés d'une pareille

tâche : mais elle se disait : « Cela ne dépend que de moi », et elle ne doutait pas du succès. Rien ne l'incitait à l'hésitation, pas même la pensée que son père était un poète mort sans avoir jeté un seul de ses rêves dans des strophes définitives.

De sept heures du matin à neuf heures du soir, elle s'appliquait à l'ouvrage, s'interrompant à peine pour les repas aux sauces figées qu'on lui apportait de la pension Fleuri.

Souvent, il faisait tant de soleil que le beau temps éclatait jusque dans la cour étroite où s'éclairait son logis. Ces jours-là, le canari, dont la cage était accrochée à la fenêtre d'en face, s'épuisait en roulades extravagantes ; et le bouquet de violettes, acheté deux sous à une vieille marchande de journaux sur le port, emplissait toute la chambre d'une odeur de campagne fraîche, d'une nostalgie de chemins verts où l'herbe sent bon sous les branches.

Mais Madeleine ne cédait point à la tentation d'aller prendre sa part du Renouveau. Et en ceci, elle était guidée moins par un zèle exagéré à sa tâche que par un sûr instinct de prudence supérieure. Elle sentait confusément que, si elle avait eu le printemps, elle aurait regretté l'amour ; et elle en chérissait d'autant plus le manuscrit couvert de ratures qui la retenait devant la petite table au tapis taché d'encre, loin des routes parfumées où les massifs de lilas débordent par-dessus la grille des jardins, où les promeneurs solitaires deviennent errants et mélancoliques pour avoir respiré le désir des couples qui passent enlacés.

Un soir, à l'heure où on n'y voit déjà plus pour écrire, comme elle hésitait à allumer sa lampe, et que, les yeux embrumés de méditation, elle repassait dans sa tête des phrases raboteuses, un coup frappé à sa porte la fit tressaillir.

Qui pouvait bien venir ? La bonne de Mme Fleuri avait une clef, et d'ailleurs, ce n'était pas encore le moment du dîner. Quelque message du lycée de jeunes filles, sans doute, ou bien une visite de parents. Cette hypothèse fit bâiller Madeleine. Cependant, elle avait allumé la lampe, et elle alla ouvrir la porte, s'estimant résignée au pire.

Elle vit un jeune homme qui lui tendait une gerbe de roses.

— Excusez-moi de vous déranger, disait-il d'un ton hésitant.

Elle reconnut M. Reinolles. Il avait dû céder à un mouvement

d'audace irréfléchie ; et à présent, il semblait avoir hâte de se débarrasser de ses fleurs et de s'enfuir.

— Entrez donc, je vous en prie, insista-t-elle.

Mais elle s'était mise à trembler avant de le reconnaître, et l'altération de sa voix le frappa tandis qu'elle le remerciait de ses roses.

— Je vous ai effrayée, n'est-ce pas ? demanda-t-il, gardant un reste de timidité anxieuse.

— Quelle idée ! s'exclama-t-elle. Au contraire. Je redoutais une visite ennuyeuse, et la vôtre m'est très agréable.

— Dans ce cas, je suis bien content d'avoir osé, fit-il ; et son visage exprimait un ravissement hors de proportion avec ces simples paroles.

Elle reprit :

— Je viens de passer dix jours dans une solitude absolue, et je crois que j'en ai profité pour travailler trop.

D'invincibles larmes lui montaient aux yeux, et, craignant qu'il ne s'en aperçût, elle cherchait à expliquer d'avance cette nervosité ridicule.

— Figurez-vous, dit M. Reinolles, que j'ai cueilli des roses tous les jours, depuis le commencement des vacances : mais je craignais que... jusqu'aujourd'hui...

Il ne sut pas terminer sa phrase, et elle n'y accorda aucune attention.

Il l'interrogea sur son travail. Elle répondit d'abord sans entrain, puis, s'animant peu à peu, elle finit par lui lire presque toutes les pages déjà corrigées.

Il n'admira pas l'œuvre sans réserves ; mais il la discuta avec une compétence pleine de sympathie ; plus encore par ses critiques que par ses louanges, il donnait à Mlle Valley le sentiment qu'elle était quelqu'un et qu'elle avait fait quelque chose d'intéressant.

Malgré cela, quand il fut parti, elle ne reprit pas le labeur interrompu. Une trop violente émotion l'avait secouée tout à l'heure. La pensée que Claude aurait pu être à la porte et lui tendre des roses à la place de M. Reinolles déconcertait toute sa volonté de sagesse et de résignation, lui prouvait cruellement l'inanité de ses efforts pour vaincre la destinée.

— Ah ! mon Dieu ! s'avouait-elle, que je suis donc stupide de travailler, de lutter, de me raidir pour rien, pour rien !

Elle s'habilla machinalement et sortit. En marchant au hasard, elle arriva sur la Promenade des Anglais. La longue allée, entre la mer immense et les palmiers chétifs, était déserte à cette heure.

Dans la pâleur bleue du clair de lune, la chaussée lisse et la plage caillouteuse luisaient du même éclat fantastique ; les flots poussés par un léger vent balançaient avec douceur leur frange d'écume égale, jetant sur le rivage empierré ce mystérieux soupir qui semble définitif et qui sans cesse recommence. Madeleine s'abandonna à la rêverie dangereuse qu'elle fuyait depuis si longtemps.

Rien n'était fini, tout pouvait revenir. Il suffisait pour cela que l'on sonnât un soir et que ce fût Lui. Ce serait un soir pareil aux autres soirs. Elle ne penserait à rien. Et pourtant Il reviendrait. Et le Jour reviendrait aussi, le seul qui valût la peine de vivre.

MARGUERITE COMERT.

(*A suivre.*)

# Patrie et Patriotisme

## Conférence faite à l'Assemblée générale de l'Amicale des Instituteurs de l'Aube le 19 mai 1910

MESSIEURS,

Quand le président de votre association m'a invité à cette fête et m'a demandé d'y prendre la parole, ai-je eu tort de m'imaginer que ce choix était un témoignage de la communauté de nos sentiments ? Il y a longtemps que je ne me considère plus comme un étranger parmi les instituteurs de France. J'ai des raisons de me tenir pour leur ami et l'espoir d'avoir été parfois leur interprète. Aujourd'hui moins que jamais je ne viens vous apporter des idées qui vous seraient étrangères, vous dire ce que je pense de la patrie, les motifs que j'ai de la vouloir et de l'aimer ; mon ambition est tout à la fois plus modeste et plus haute : c'est à vos idées, c'est à vos sentiments que je voudrais donner une expression, c'est en votre nom que je voudrais parler, répondre aux calomnies, par lesquelles on tente de diminuer votre autorité morale dans le pays. Pour avoir défendu la vérité, la justice, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, ces idées françaises, que la France représente dans le monde, qu'elle ne pourrait renier sans se renier elle-même, j'ai été traité de sans-patrie. Il n'y a pas là de quoi s'émouvoir. Mais quand l'attaque vise un grand corps, comme le vôtre, dont la mission est précisément d'assurer la continuité de la tradition et de la culture nationale, quand l'opinion publique s'inquiète, quand un membre de l'Université, un homme d'intelligence et j'ajoute un brave homme, peut écrire une phrase comme celle-ci : « je ne crois pas qu'il soit

exagéré d'estimer que sur cent instituteurs français quarante parlent contre la patrie et cinquante n'en parlent jamais », alors il ne suffit plus de lever les épaules, il faut s'expliquer clairement, loyalement, ne pas laisser à la calomnie l'excuse de l'ignorance.

Parler de la patrie ne va pas sans risques. On se trouve pris d'abord entre les passions contraires de ceux qui ne supportent pas qu'on examine ses titres et de ceux qui nient brutalement son droit à l'existence. Pour les uns, l'amour de la patrie est et ne peut être qu'irrationnel, il est et il doit rester un instinct, qu'on trouve en soi, auquel il convient d'obéir, sans laisser troubler sa sûreté par la critique et la réflexion, comme l'abeille obéit aux impulsions mystérieuses, qui font l'ordre et la prospérité de la ruche. « Le patriotisme sera aveugle ou il ne sera pas. » (E. Faguet). Pour les autres, le patriotisme est une illusion dangereuse qui sépare les hommes, parfois les met aux prises dans des luttes sauvages, un préjugé suranné, savamment entretenu, dont le prolétariat doit avant tout s'affranchir, s'il veut s'émanciper. Ce conflit d'opinions, que nous ne créons pas, nous contraint, que nous le voulions ou non, d'appliquer la réflexion à l'idée de patrie, car il nous oblige à nous décider et à faire un choix. Le patriotisme ne peut échapper à la loi qui porte l'homme, par cela même qu'il pense, à contrôler ses sentiments naturels, à les justifier devant la raison : c'est une épreuve dont il sortira plus vivant et plus fort. Le doute une fois éveillé affaiblit le sentiment, mais quand le sentiment devient conviction, choix volontaire, amour à la fois raisonnable et profond, l'action est joyeuse, certaine, efficace, parce qu'en elle se concertent et conspirent toutes les forces de l'âme humaine.

*
* *

Nous trouvons sur la patrie deux opinions extrêmes, deux thèses qui s'opposent violemment, mais qui ont ceci de commun de voir dans la patrie un groupe fermé, exclusif, qui ne se maintient que par l'égoïsme collectif de ses membres. Seulement les uns soutiennent que ce groupe est la seule réalité existante, possible, conciliable avec la nature des choses et avec la nature de l'homme, les autres le dénoncent comme un obstacle à la société vraiment humaine qu'ils prétendent fonder sur ses ruines.

Nous ne retournerons pas contre les nationalistes l'arme empoisonnée qu'ils dirigent contre nous, nous ne dirons pas que leur patrie

n'est pas la patrie française, ouverte aux idées générales, aux idées généreuses, qu'elle en est bien plutôt la négation. Irrités par des théories qui blessent leurs sentiments intimes, ils se jettent à l'extrême et prennent pour la vérité l'erreur qui s'oppose à celles qu'ils combattent, comme ces malades qui renversant les symptômes de la maladie s'imaginent définir la santé. Ils disent avec Hegel qu'une nation se pose en s'opposant, au lieu de dire avec Voltaire en bon français : « la patrie, c'est la haine de la patrie des autres. » Ils veulent que le pays évite le plus possible tout contact avec l'étranger, ils se flattent de faire le triage des idées où s'exprime la tradition nationale, en éliminant tous les apports du dehors, sans s'apercevoir que depuis des siècles les grands peuples collaborent, s'influencent les uns les autres, et que leur choix exprime leurs opinions et leurs préjugés, non la pensée de la nation qui refuse de se reconnaître en eux.

Il n'est pas sans danger de voir surtout dans la patrie ce qu'elle a de limité, de négatif, la défiance à l'égard de l'étranger, la guerre latente qui toujours menace de se changer en guerre ouverte et déclarée. Une nation a besoin d'hommes humains. Si l'on développe les sentiments de haine, il faut craindre que la sociabilité même ne s'affaiblisse, que les citoyens ne trouvent plus en eux assez de sympathie humaine et de confiance pour se tolérer. Celui qui ne pense pas comme nous, celui qui ne comprend pas comme nous la tradition nationale, est un étranger, tout au plus un métèque, donc un ennemi qu'il faut combattre, que le devoir est d'exterminer. A force de se rétrécir, le patriotisme, qui n'est plus d'abord l'union des citoyens dans des idées et des sentiments assez généraux pour les embrasser tous, s'en va finir au déchirement de la patrie.

Le nationalisme n'est pas seulement un danger, il est une étrange méconnaissance des faits et de l'histoire. Certes chaque peuple a sa physionomie propre, sa culture, sa manière de présenter de la nature humaine un aspect original, émouvant, qui par ses différences mêmes éveille la curiosité et la sympathie des autres peuples. La concurrence, l'opposition des intérêts, la contrariété des ambitions sont aussi des faits indéniables, dont la prudence veut qu'on tienne compte. Mais s'il est vrai qu'un peuple d'abord travaille et doit travailler pour lui-même, il n'est pas moins vrai qu'en travaillant pour lui-même il travaille d'une façon plus ou moins indirecte pour tous. Parallèlement à l'œuvre nationale se poursuit une œuvre à

laquelle toutes les nations concourent et collaborent. Les vérités de la science, les beautés de l'art, les inventions morales se transmettent, se propagent, vont par toute la terre féconder les esprits, fortifier les volontés, s'ajouter au patrimoine commun de l'humanité. A quel moment une nation s'apparaît-elle à elle-même et apparaît-elle aux autres comme la plus grande? Est-ce quand, tout occupée de soi, elle se contracte et se referme, ou n'est-ce pas quand, en se glorifiant elle-même, elle enfante des œuvres qui la dépassent et glorifient l'homme ? A l'heure des guerres médiques, la Grèce, en combattant pour son indépendance, défend contre le despotisme oriental son idéal de raison et de liberté, et sauve, en même temps qu'elle, la civilisation que notre effort continue. Quand un peuple met en avant ses titres, il cite d'abord ses poètes, ses savants, ses philosophes, les hommes en qui l'humanité s'est reconnue, qui agissent partout où leur génie éveille les intelligences et fait battre les cœurs. Il y a par les chefs d'œuvre, par la philosophie d'un Descartes, par les symphonies d'un Beethoven des invasions pacifiques, des victoires qui ne coûtent ni sang ni larmes. L'esprit national semble ainsi n'atteindre son sommet qu'en rejoignant l'esprit humain dans ce qu'il a d'universel. Le patriote veut que la vie morale de sa patrie s'étende, se prolonge, se multiplie, que son labeur soit fécond, que sa pensée entre pour quelque chose dans la pensée des autres peuples et contribue à donner sa forme à la civilisation de l'avenir. Il nous serait cruel de penser que les idées de droit, de justice, de fraternité, que les idées que nos philosophes ont dégagées, que notre peuple a faites siennes, que les armées de la révolution ont portées à travers le monde, après avoir été la flamme qui échauffe et qui éclaire, ne seront plus un jour que la lueur qui tremble, vacille et s'éteint. J'ajoute qu'il est bon pour un peuple d'avoir bien mérité de l'humanité. Même quand les événements contraires, quand ses erreurs et ses fautes brisent son unité, il n'est pas mort tout entier, il garde dans la mémoire des hommes une existence idéale qui peut reconstituer sa nationalité perdue. Si nous avons vu renaître la Grèce et l'Italie, c'est qu'au vrai par leurs poètes, par leurs artistes, par leurs penseurs, par Homère et Eschyle, par Phidias et Platon, par Dante, par Léonard de Vinci et Galilée, elles n'avaient jamais cessé de vivre.

A définir la patrie d'une manière toute négative, on risque de la compromettre. Si la patrie implique la haine de l'étranger, si elle

n'existe que par la défiance et l'isolement, si elle autorise toutes les violences et toutes les perfidies, craignons que ceux qui la condamnent ne trouvent leurs arguments dans les plaidoyers de ceux qui la défendent. Les nationalistes répondront qu'il faut avoir le courage de regarder les choses en face et de les prendre comme elles sont.Les moutons sont des animaux bien doux, ils ne font de mal à personne, ils ne demandent qu'à vivre en paix avec les bergers et les chiens, ils iront en bêlant à la boucherie. Nous le reconnaissons, il convient d'être fort et d'être brave. Au sein même de la patrie, les faibles et les lâches sont des victimes désignées. La lutte pour la vie est un des grands faits de la nature et de l'histoire, de là les précautions à prendre. Mais le privilège de l'homme est précisément de ne se soumettre à la nature qu'autant qu'il est nécessaire pour la dominer en la comprenant. Son rôle n'est pas la résignation qui accepte ce qui est, mais le travail qui le transforme. Toute la civilisation n'est que l'effort pour contraindre la nature à nous servir d'instrument, en exprimant, selon ses lois nécessaires, des idées humaines. La guerre est un fait, c'est vrai, comme la peste et la petite vérole noire, mais elle est un mal, et c'est une lâcheté aussi que de la subir passivement, au lieu de travailler à la rendre plus rare et au terme à la faire disparaître. Sous prétexte de mettre le patriotisme au-dessus de toute discussion, on l'humilie, on le réduit à n'être qu'un instinct aveugle, une impulsion animale, qui, à des intervalles plus ou moins rapprochés, se ravive en jetant les peuples les uns contre les autres.

*
* *

Après la thèse, l'antithèse. Pris dans son sens propre, le mot internationalisme est excellent, il exprime bien qu'il existe des nations et qu'entre ces nations doivent s'établir des rapports et des rapports juridiques, mais l'usage lui fait signifier tout autre chose : la négation et la négation passionnée de la patrie. Il y a d'abord un internationalisme sentimental qui s'indigne des réalités douloureuses et, sans plus en tenir compte, s'enchante du rêve de la fraternité des peuples. On en trouve l'expression dans les vers célèbres de Lamartine :

> Et pourquoi nous haïr et mettre entres les races
> Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu?
> De frontières au ciel voyons-nous quelques traces?
> Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu?

Nations, mot pompeux pour dire barbarie!
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas?
Déchirez ces drapeaux; une autre voix vous crie :
L'ignorance ou l'erreur a seule une patrie,
La fraternité n'en a pas.

Il est vrai que le poète, sans apercevoir la contradiction, ajoute :

Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où son génie éclate aux regards éblouis.
Chacun est du climat de son intelligence.

Avec autrement de logique et d'audace, Tolstoï, au nom des principes de l'Evangile, supprime les frontières, dénonce la guerre et somme les chrétiens de se refuser au service militaire. Mais les individus et les peuples, en dépit du sermon sur la montagne, ne sont point encore convaincus que la non-résistance au mal soit le plus sûr moyen d'intimider les méchants et de faire tomber de leurs mains les armes. L'idée de la patrie ici encore est définie d'une façon négative, par la haine de l'étranger, par un égoïsme exclusif, auquel elle n'est pas plus condamnée que l'individu lui-même.

Mais aujourd'hui l'internationalisme, relié aux revendications prolétariennes, se présente sous une forme plus spécieuse et plus redoutable. Il ne célèbre plus la fraternité des peuples, réconciliés dans le mutuel respect de leur indépendance, il ne fait plus appel aux sentiments émollients, il est belliqueux et brutal; il ne renie pas la guerre, il l'aggrave en l'installant en permanence au cœur même des Etats constitués. Sous prétexte de patriotisme, on oppose les uns aux autres des hommes qui n'ont aucune raison de se haïr, qui ont toutes les raisons au contraire de s'entendre et de se concerter. La menace toujours suspendue de la guerre étrangère ne sert qu'à dissimuler la vraie guerre, silencieuse, soumise, continuée, sans fracas de canons ni sonneries de trompettes, la lutte de classes. Le vrai concitoyen de l'ouvrier français, ce n'est pas le patron qui l'exploite, qui s'enrichit de son travail, qui le condamne à une vie précaire, incertaine ou misérable, c'est au-delà de toutes les frontières, en quelque lieu qu'il porte le joug, l'ouvrier allemand, russe ou japonais, qui souffre des mêmes maux et lutte pour s'en délivrer. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ; vous avez les mêmes intérêts et les mêmes ennemis, l'union vous donnera la victoire. Mais cette union n'est possible que si tombe le préjugé du patriotisme. Il

faut détruire la patrie ; pour détruire la patrie, il faut détruire l'armée qui en est la vivante expression. L'antipatriotisme se confond avec l'antimilitarisme qui prêche l'indiscipline et la désertion en temps de paix, la grève générale, la grève des bras croisés, si la guerre est déclarée.

La théorie est simple, trop simple, sans rapport avec la complexité des phénomènes sociaux, c'est de la sociologie d'Ambigu. Les faits auxquels on est aveugle ou qu'on néglige de parti pris ne cessent point d'exister et de poser leurs conséquences. On ne supprime pas les patries parce qu'on les nie ; on ne résout pas les problèmes multiples que l'histoire a posés en Europe et dans le monde, parce qu'on les ignore. Allez dire aux travailleurs des nations opprimées, qui souffrent précisément de n'avoir pas une patrie, que le patriotisme est un préjugé; allez dire aux peuples jeunes et forts, encore dans l'orgueil de leur affranchissement, à l'Allemagne, à l'Italie, qu'il est indifférent aux prolétaires que leur pays retombe dans l'émiettement qui durant des siècles les a livrés aux dissensions intestines, et fait fouler aux pieds des armées étrangères. Tout ce que nous pouvons, c'est affaiblir notre patrie, la patrie française, sur laquelle seule nous agissons, c'est travailler à sa destruction et au terme y réussir. Il y a des peuples, comme la Pologne, qui sont morts de cet entêtement dans l'anarchie ; leurs convulsions vaines pour sortir du tombeau nous apprennent que le regret des fautes commises ne suffit pas à les réparer. Quand nous ne serons plus Français, nous serons Allemands, Russes, Japonais, nous ne serons pas citoyens du monde et nous aurons laissé éteindre une des grandes lumières qui orientaient le monde vers la justice et la liberté.

Mais qu'importe au prolétaire que la France soit conquise, divisée, que lui importe d'être Allemand ou Français, son sort n'en est pas changé. A ce blasphème imbécile je ne réponds pas en criant au sacrilège, je lui oppose les faits qui le réduisent à n'être qu'une bravade et une niaiserie. Prenez tous les peuples qui ont perdu ou qui n'ont point encore conquis leur indépendance, les Irlandais, les Polonais, les Tchèques de l'Autriche, les Roumains et les Croates de la Hongrie; chez tous, riches et pauvres, ouvriers et patrons s'unissent dans une protestation commune, dans un même désir de parler librement leur langue, de suivre leurs coutumes, de développer leur culture ; tous se rattachent avec une ardeur passionnée à leurs traditions, à leur religion, à ce qui les distingue et les oppose

en définissant leur individualité nationale. Le nationalisme est la forme nécessaire du patriotisme des opprimés. Comme nous tous, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, qu'il l'avoue ou qu'il le nie, le prolétaire français est relié à la patrie par mille liens profonds et invisibles ; que ces liens un jour soient déchirés, et il découvrira, comme nous découvrons nos organes dans la souffrance, qu'ils tiennent aux fibres les plus délicates de son cœur. En vérité, messieurs, c'est bien la peine de proclamer la grève générale devant l'ennemi, pour en venir à la grève des écoliers réprimée par le fouet d'un instituteur allemand (1).

Il est vrai que les ouvriers de tous les pays ont, dans l'état actuel des choses, des intérêts communs, il est bon qu'ils en prennent conscience, il est bon que les chefs du grand parti socialiste international se connaissent, se concertent, opposent aux ambitions des divers impérialismes la résistance d'une opinion publique forte et parfois menaçante. Mais ici encore, ne nous berçons pas d'illusions vaines : si le socialisme défend aujourd'hui la paix, son triomphe n'en marquerait pas nécessairement l'avènement définitif. L'alliance des prolétaires vise un ennemi commun, comme les alliances que concluent les grands Etats, qu'un péril rapproche, que la victoire remportée en commun souvent met aux prises. Supposez l'ennemi vaincu, le régime capitaliste détruit, les questions que pose l'existence des nationalités diverses ne sont nullement résolues. Demain comme aujourd'hui chaque pays a ses productions, ses richesses, sa situation géographique, une solidarité économique qui, jointe à

(1) Pour germaniser la Pologne, la Prusse proscrit sa langue et s'efforce de détruire sa culture originale. Dans les écoles primaires, les enfants sont instruits par des instituteurs allemands et contraints de consacrer plusieurs heures par semaine à l'étude de l'allemand. Dans les établissements d'enseignement secondaire, l'enseignement de la langue et de la littérature nationales est rejeté dans les trois classes supérieures, et cet enseignement est donné en allemand par des professeurs allemands ! Poussant les choses à l'extrême, pour bien marquer que le polonais n'est qu'un patois slave, bon tout au plus à exprimer des choses serviles, en 1906, le gouvernement prussien interdit d'enseigner le catéchisme aux enfants dans leur langue maternelle. L'instruction religieuse devait être donnée dans la langue du conquérant. A cette menace, l'indignation populaire répondit par la grève scolaire que la Prusse réprima brutalement, emprisonnant les parents, fouettant les enfants, les enlevant même à leur famille. « Le tribunal de Zabosze (Silésie) vient d'envoyer dans une maison de correction deux enfants inculpés d'avoir participé à la grève, et cela en se basant sur le paragraphe 1066 du Code civil allemand qui dit que : « on peut retirer à ses parents et envoyer dans une maison de correction ou dans une pension de famille, tout enfant menacé dans son développement moral ou physique par l'indignité des parents, l'abus de l'autorité paternelle ou la négligence apportée à son éducation. » (*Courrier Européen*, 30 novembre 1906) Entre bien d'autres, voilà les joies de la servitude.

l'unité de langue, aux sympathies héréditaires, maintient une communauté juridique et politique. La concurrence n'a pas disparu, des antagonismes naturels subsistent. L'égoïsme développé de parti pris dans la lutte de classes menace d'opposer ceux qui n'étaient unis que par une haine fraternelle. Il est à craindre que les prolétaires de tous les pays, n'ayant plus un commun ennemi, ne se découvrent des intérêts contraires, surtout s'il est entendu que le seul droit est celui que crée le besoin et que la force légitime. Tel pays est plus riche, moins peuplé, à quel titre? La guerre ne dsiparaît pas avec le capitalisme, elle peut renaître plus brutale, plus atroce, si au-dessus des compétitions et des conflits inévitables ne s'élève pas l'idée humaine — je ne dis pas l'idée bourgeoise — de la justice, de la paix par le droit. Ne voyons-nous pas l'ouvrier internationaliste, quand des travailleurs étrangers se hasardent à lui faire concurrence, demander impérieusement que l'Etat protège le travail national, souvent même chasser les intrus qui ont oublié qu'il y a des frontières et qui ont pris pour le leur le pays des autres?

*
* *

La thèse et l'antithèse qui s'opposent violemment sont l'une et l'autre des points de vue incomplets, partiels, qui ne se maintiennent que par la négligence des faits. Une réflexion plus profonde résout les contradictions apparentes d'une logique superficielle. La logique de la vie n'est pas un choc brutal de concepts abstraits, elle est une harmonie souple et mobile qui enveloppe et réconcilie les contraires dans son rythme. La patrie durera parce qu'elle mérite de durer, parce que non seulement elle a son fondement dans des sentiments devenus instinctifs, que tout contribue à fortifier, mais parce qu'elle est dans le sens du progrès, parce qu'elle est le premier moment et le facteur nécessaire de l'humanité même, dont on veut qu'elle soit la négation.

La patrie n'est pas un phénomène simple, elle compose en un tout vivant des éléments très complexes, dont aucun ne suffit à l'expliquer, qui tous se fondent pour la constituer. Quand elle existe réellement, elle est un organisme, qui s'est créé lentement à travers les âges, en modifiant peu à peu les individus qu'il intègre, en modelant sur un même type, avec des variétés sans nombre, comme fait la nature, leur caractère, leur esprit, leur tempérament.

D'abord elle n'est pas quelque chose de donné, de tout fait, que l'homme subit sans y intervenir, elle n'est pas la race, l'unité ethnographique. Les citoyens des cités antiques volontiers se vantaient d'être autochtones, d'être nés du sol même qui les portait. Aujourd'hui encore on nous parle de la grande famille germanique. En fait cette famille est un mélange de Celtes, de Germains et de Slaves. La France unit dans l'amour d'une même patrie le Celte d'Armorique et d'Auvergne, le Latin de la Provence, le Grec de Marseille, le Germain des invasions, le Basque des Pyrénées. « Les mots de brachycéphales et dolichocéphales, dit Renan, n'ont pas de sens en histoire; les origines zoologiques de l'humanité sont énormément antérieures aux origines de la culture, de la civilisation et du langage ».

La patrie n'est pas davantage l'œuvre de la nature, en ce sens qu'elle en aurait rendu fatale la naissance et l'évolution en enfermant un territoire dans des limites clairement définies. Certes la configuration géographique n'est pas indifférente, elle décide pour une grande part de la vocation et des destinées d'un peuple. Parlant de la Gaule, le géographe grec Strabon écrit: « il semble qu'une providence soit directement intervenue pour préparer ici la demeure d'un grand peuple. » Mais l'unité géographique ne se réalise que par l'unité politique qui exige l'effort et la volonté des hommes. La géographie n'est qu'un facteur de l'histoire. Il y a pour un seul pays plusieurs frontières naturelles, que sa force d'expansion fixe ou déplace. Le travail est la loi de l'homme.

On est tenté de ramener la patrie à l'unité de langue, sans laquelle les hommes sont fermés les uns aux autres et vraiment étrangers. N'est-il pas à la fois naturel et légitime que les limites de la langue définissent les limites de la patrie ? Certes la langue maternelle, la langue qui d'abord résonne aux oreilles de l'enfant, le met en communion avec ceux qui l'entourent, qui bientôt ne se distingue plus de sa pensée, s'enrichit, croît avec elle, est le lien social par excellence, un des facteurs essentiels de la patrie. Elle a son rythme, son accent, si mêlés à nos organes que nous les transportons aux langues étrangères. Pour savoir quels liens établit entre les concitoyens la communauté du langage, il faut, dans une grande ville, s'être effrayé de la solitude où l'on peut être au milieu des hommes, avoir éprouvé au retour la joie d'entendre la musique intelligible de la langue nationale. Non seulement par le langage les

idées se transmettent, les sentiments se propagent, les esprits se pénètrent, mais chaque langue est une œuvre sociale, un instrument forgé en commun ; elle est une logique, elle a ses formes, ses catégories qui influent sur la pensée, lui donnent un tour propre et par là préparent l'entente de ceux qui la parlent. Et cependant les faits prouvent que l'identité du langage ne suffit pas à constituer une patrie. L'Angleterre et les Etats-Unis, l'Espagne et les républiques sud-américaines parlent la même langue, la Suisse qui a conquis, maintenu son indépendance et saurait encore la défendre, parle trois langues, l'italien, le français, l'allemand. Transportée dans la politique, la philologie peut être aussi meurtrière que l'ethnographie.

Certes ce n'est point au hasard que se forme une nation. Les affinités de races diverses d'ailleurs, le climat, le sol, la configuration géographique contribuent à en définir le caractère et les limites, mais elle n'est pas un simple effet de causes naturelles. Comme le langage lui-même, elle eset tout à la fois un fait naturel et humain. Elle est le terme d'un long effort, elle dépend pour la plus grande part de ce que nos ancêtres ont pensé, voulu, réalisé, de ce qu'ils ont mis d'intelligence et d'énergie, de génie et d'héroïsme dans le passé qui survit en nous et que le présent continue. L'histoire de notre pays, alors même que nous l'ignorons, est notre propre histoire. Nous vivons depuis plus longtemps que nous ne l'imaginons. L'illusion est grande de celui qui croit naïvement qu'il est seul, détaché des hommes, tombé un beau jour en un point de l'espace et du temps pour tout recommencer. Ses ancêtres continuent leur vie par la sienne, pensent par son esprit, s'émeuvent dans son cœur. Par la langue, par les mœurs, par les coutumes, par nos préjugés, par nos désirs et nos aversions irréfléchies, la tradition nationale nous pénètre. Il importe d'insister sur ce qu'il y a dans la patrie de naturel, d'inconscient, d'organique, pour qu'il soit bien entendu qu'en dépit de ses illusions l'individu ne peut pas plus s'en détacher que de lui-même. En s'aimant on aime son pays, parce qu'on aime en soi tout ce qu'on lui doit, et jusqu'à l'idéalisme intransigeant et naïf qui fait qu'on le renie. « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers », disait Danton ; non, mais on l'emporte en soi dans ses habitudes machinales, dans sa chair et dans son sang, dans sa manière de boire et de manger. « Un Français, disait un Anglais, c'est un monsieur décoré qui redemande du pain. » De là la douleur de l'exil. Il ne suffit pas de déclarer qu'on ne veut plus être Français

ou Allemand pour cesser de l'être. On ne rejette pas la patrie comme un vieil habit qui n'est plus à la taille; elle tient à notre corps et à notre esprit, il faut qu'elle grandisse par nous et avec nous. En même temps qu'elle est en nous, la patrie nous dépasse ; par elle nous nous unissons aux autres hommes, nous combinons notre effort à leurs efforts et nous collaborons à la grande œuvre collective qui donne un sens, une valeur à notre existence éphémère, en en faisant un moment de la grande vie qui ne s'interrompt pas.

La patrie n'est pas une création artificielle, une convention qu'il suffit de dénoncer pour la dissoudre. Mais le propre de l'homme est de réfléchir ses instincts, de les confirmer par son assentiment. Par les habitudes et les sympathies collectives, qui relient ses membres, la patrie, en un sens, est un tout naturel, mais, en s'élevant à la conscience d'elle-même, au terme elle trouve le principe de son unité véritable dans la volonté des citoyens qui la composent. Un grand Etat qui maintient sous ses lois, par la contrainte, des nationalités opprimées, asservies, n'est pas encore une patrie. Ce qui fait une patrie de ce biais, tout au moins ce qui l'achève, c'est son histoire revécue par chacun, c'est le souvenir des épreuves subies, des luttes soutenues, des victoires et des deuils, le culte des héros, héros des guerres d'indépendance, héros de la pensée, qui ont souffert, qui se sont dévoués pour tous ; c'est la volonté de vivre ensemble, c'est l'héritage collectif, que nous recevons, que nous n'avons pas le droit de dissiper, que nous avons le devoir de transmettre non seulement intact mais accru à ceux qui recevront de nos mains défaillantes le flambeau de la vie nationale. « Le véritable patriotisme, dit Fustel de Coulanges, ce n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, le respect des générations qui nous ont précédés. » En gardant la mémoire de ce qui s'est fait de grand par notre pays, de la part qu'elle a prise à l'œuvre de la civilisation générale, l'histoire ne nous enferme pas dans le passé, elle nous ouvre l'avenir par les obligations qu'elle nous impose. Pour aller en avant, pour créer plus de justice, pour étendre l'empire du droit à des domaines nouveaux, nous n'avons pas à renier nos pères, nous n'avons qu'à marcher sur leurs traces. Ainsi, quand on a constaté que la patrie est un organisme, un vivant, il n'est pas contradictoire d'ajouter, comme on l'a dit, « qu'une nation est une âme, un principe spirituel ». Continuité d'une grande âme collective, qui se reconnaît et se sent dans des milliers d'âmes, fondée non sur la contrainte,

mais sur l'assentiment des citoyens, la patrie n'est pas une force naturelle, qui a les mêmes lois que l'ouragan et la tempête, elle n'est pas seulement une force animale, qui ne connaît hors de soi que la proie à dévorer, elle est une idée humaine réalisée à travers les âges par un travail persévérant, elle est une grande personne morale, qui a ses facultés, ses devoirs, ses droits et par là même est capable de contracter et d'entrer, sans se perdre, dans une société plus haute.

*
* *

Mais par cela même que la patrie est un groupe qui se constitue d'un certain nombre d'hommes, par cela même qu'elle a son unité, unité morale, si vous voulez, et qu'elle est une personne, elle est un individu qui s'oppose aux individus du même genre. Il y a en chacun de nous un égoïsme qui le porte à se faire le centre du monde; à la famille, répond l'égoïsme domestique ; et de même la patrie a pour conséquence l'égoïsme national. Chaque peuple se veut, il est vrai, mais il ne veut que lui-même, il se veut à l'exclusion et aux dépens des autres. De là de perpétuels conflits; dans la paix une concurrence sans pitié, et par accès l'appel à la violence, la guerre avec tous les crimes qu'elle glorifie. Que faire ? Conclure que cela sera toujours de ce que cela a toujours été ? Se résigner à ces conflits sanglants, les proclamer nécessaires, bienfaisants, mieux encore les déclarer providentiels, en faire remonter la responsabilité à un Dieu bon qui se plaît aux sacrifices humains ? Ou bien ne faut-il pas résolument attaquer l'effet dans sa cause et, pour en finir avec la guerre, travailler à la dissolution des patries ?

Sous prétexte que l'individualité en chacun de nous a pour conséquence un égoïsme qui l'oppose à ses semblables, nous ne cherchons pas le progrès de la société dans l'anéantissement des individus. Nous nous efforçons de les éclairer, de les contenir, de leur donner l'intelligence d'un bien supérieur qui élève leur propre existence et qui ne peut être atteint que par l'entente et l'effort concerté. Les individus en un sens s'opposent à la société, et il n'en est pas moins vrai qu'elle n'existe que par eux. Eh bien ! loin d'être la guerre, la patrie est toute la paix qui a été jusqu'ici possible entre les hommes, loin d'être la négation de l'humanité, elle en est la condition et l'élément nécessaire.

La patrie est une amitié, une paix durable entre les groupes

multiples qu'elle organise. Elle est l'humanité qui commence, ce qui en est réalisé pour nous, ce qui déjà nous permet d'agir en elle et pour elle. Dans la Grèce antique le régime politique se confond avec le régime municipal, la patrie se réduit à la cité et à sa banlieue. Entre ces cités toutes proches, qui contemplent le même ciel, qui parlent la même langue, qui ont les mêmes dieux et les mêmes poètes, se déchaînent des luttes incessantes et sans merci. Les nations modernes maintiennent la paix entre les hommes dans les vastes régions, qu'elles unissent sous les mêmes lois et dont elles réussissent, par de mutuelles concessions, à concilier les intérêts divers. Supposez ces grands corps dissous, réduits en leurs éléments, vous n'avez pas supprimé la guerre, vous l'avez allumée partout, en ramenant les guerres locales que suspendent des paix toujours provisoires. Vous le savez bien, entre deux communes voisines, dans notre France même, il y a souvent des rancunes sans cause, des défiances absurdes, des jalousies vivaces : supprimez tout ce qui, en les rattachant à un ensemble plus vaste, leur donne des passions et des volontés communes, demain les enfants se jetteront des pierres, dans six mois les hommes se tireront des coups de fusil.

Nous pouvons aller plus loin : la patrie n'est pas seulement la paix entre les concitoyens, elle est plus encore la condition de toute paix internationale, parce que les patries constituées sont les organes nécessaires du vaste organisme que serait l'Humanité fédérée selon les lois d'un droit consenti. Quand nous tenons un mot, si général, si vague qu'en soit pour nous le sens, nous nous figurons volontiers que nous tenons une réalité, et les mots ne nous résistent pas, consentent à tout. L'ouvrier qui parle de l'Humanité ne va pas du terme abstrait aux faits concrets qu'il résume, il voit les hommes à son image, comme les compagnons qui chantent avec lui l'internationale, tout au plus comme les bourgeois qu'il coudoie dans la rue ; il ne voit pas les noirs, les jaunes, les nez épatés, les yeux bridés, une confusion de races, de langues, de religions, de mœurs ; en Asie, en Afrique, les millions de Mahométans qui s'obstinent à confondre la loi civile et la loi religieuse, et le bon sauvage qui aime l'homme, surtout à table, quand il le mange.

L'Humanité est une idée vraie, mais qui, comme toutes les idées humaines, ne peut se réaliser dans les faits que par l'intelligence de leurs lois. L'idéal n'est pas l'utopie, parce que l'idéal est déjà l'ébauche, le dessin d'une action possible, une fin supérieure définie, selon

la loi des effets et des causes, dans ses rapports avec les moyens qui permettent de l'atteindre. Observez le procédé constant de la nature dans l'édification des organismes vivants. La vie ne sort pas d'une juxtaposition de parties amorphes, de molécules homogènes, elle est une harmonie singulièrement complexe qui se résout en harmonies plus simples, mais composées elles-mêmes, qu'elle enveloppe en les accordant. Des pierres entassées, pressées ne deviennent pas les éléments d'un ordre supérieur, elles ne manifestent aucune aptitude nouvelle, elles continuent de s'ignorer, de peser chacune de son poids. Le corps vivant se construit d'organes élémentaires, dont chacun a son travail propre, une indépendance relative, mais qui tous, coordonnant leurs actions partielles, conspirent à l'unité de l'ensemble. Selon cette loi, l'idée de l'Humanité ne saurait se réaliser par une juxtaposition d'individus atomiques; elle suppose un enveloppement d'organismes concourant en une vie supérieure, l'existence et l'entente des grandes nations qui se sont constituées au cours de l'histoire. Internation suppose nation. De la nation à l'humanité l'intervalle est même trop grand encore; pour passer de l'une à l'autre, des organismes intermédiaires seront nécessaires, fédérations internationales des peuples, que rapprocheront leur situation dans l'espace, la communauté de leurs intérêts, les affinités de leur culture. L'idée de l'humanité reste pour nous tout à fait indéfinie, nous la concevons, nous ne l'imaginons pas, nous ne pouvons la traduire en faits positifs, représentables, tandis que nous entrevoyons déjà ce que pourraient être les Etats-Unis d'Europe. Il faut créer l'Européen avant d'arriver à l'homme. La politique continentale est l'étape qu'on ne peut sauter vers la politique planétaire. Donc, c'est se tromper grossièrement, c'est aller contre tout ce que nous apprend l'expérience, que d'attendre l'avènement d'une société plus haute de la simple dissolution des sociétés actuelles. La patrie ne nie pas l'humanité, elle la commence. L'ordre actuel est le résultat d'un immense labeur séculaire, des efforts, des souffrances de ceux qui ont lutté, travaillé avant nous et pour nous; détruire n'est pas créer; le progrès ne consiste pas à recommencer l'histoire.

Loin de nous déshumaniser, si j'ose dire, c'est la patrie qui nous humanise, qui nous permet de concevoir, d'espérer et de vouloir une forme de société plus haute. C'est en son sein, c'est par les rapports des citoyens entre eux, que peu à peu se forment et se définissent les idées de la loi, du droit réciproque, d'une justice égale

pour tous, que se prend l'habitude de soumettre les différends à l'arbitrage. De même que l'individu, sans perdre sa vie propre, en l'enrichissant au contraire de tout ce qu'il reçoit des autres, se soumet à la loi, de même les nations, qui tendent elles aussi à devenir des personnes morales, sans perdre leur autonomie, pourraient contracter, étendre à leurs rapports mutuels l'idée de la justice qui crée la paix à l'intérieur de chaque Etat. Déjà par la science, par l'art, par les notions morales universelles, s'établit entre tous les hommes civilisés une collaboration, un concert, qui autorise l'espérance de faire adopter dans les relations internationales les grandes vérités, que l'existence de la patrie confirme et vérifie. De même que la patrie élabore l'idée du droit, réalise l'arbitrage, loin de nous inspirer la haine des hommes, elle seule crée en nous la capacité de les aimer. Le sentiment est lié aux images, il se nourrit d'elles: on n'aime pas une abstraction, un pur concept. La sympathie se développe en s'exerçant, elle s'étend d'un mouvement graduel d'un cercle plus étroit à un cercle plus vaste, de la famille au village, de cette petite patrie toute concrète à la patrie actuelle, de celle-ci à la France historique, conçue dans son passé comme dans son avenir. Ce n'est pas par hasard que nous empruntons aux affections les plus directes, les plus proches, les termes qui nous servent à caractériser nos sentiments impersonnels, que nous disons la mère-patrie, que nous parlons de la fraternité des hommes. Ainsi la patrie étend la sensibilité au delà du moi, du petit groupe familial, elle nous donne l'intelligence des fins collectives et désintéressées, elle nous sollicite au dévouement, elle nous enseigne le sacrifice de ce qui de nous peut et doit mourir à ce que met en nous d'immortel la perpétuité de son existence idéale et réelle.

*
* *

Messieurs, je n'ai pas cherché à vous apporter des idées nouvelles, je n'ai voulu que donner une expression aux idées qui sont les vôtres : votre assentiment témoigne de notre accord. Vous n'êtes pas de ceux qui aiment la France dans ce qu'elle a dépassé, dans ce qu'elle n'est plus; vous l'aimez dans sa réalité présente, dans ce qu'elle a fait et dans ce qu'elle veut. Vous n'attaquez pas la patrie, vous ne lui reprochez pas d'être ce qu'elle est; vous ne faites pas davantage le silence sur elle; vous l'enseignez libre-

ment, loyalement, avec allégresse, avec la conscience qu'elle est et qu'elle doit être partout présente à l'école, dans la langue et dans les belles pages qui l'illustrent, comme dans l'histoire des luttes qu'elle a soutenues pour se constituer et des libres institutions qu'elle s'est données. Vous n'aimez pas la violence pour elle-même, mais vous aimez moins encore la lâcheté qui la subit. Pour être digne de vivre, un peuple doit être capable de se défendre contre ceux qui seraient tentés de méconnaître son droit à l'existence. Vous refusez de faire de la guerre un fait providentiel et nécessaire, vous ne voulez plus que l'histoire soit réduite à une suite de batailles, mais, de Jeanne d'Arc à Hoche et à Marceau, vous entretenez le culte des héros qui ont défendu le sol national contre l'envahisseur étranger. La vie ne prend tout son prix que par les biens impersonnels qui en justifient le sacrifice, et au premier rang de ces biens, comme leur condition même, vous mettez la patrie.

Les impatients et les exaltés, qui anticipent violemment l'avenir et ne peuvent vivre que dans le monde de leur rêve, ne sont point à leur place à l'école. Pour n'être pas tenté de sortir de son rôle et pour le bien remplir, il est nécessaire que l'instituteur se rende compte des devoirs qu'il accepte en acceptant les fonctions que l'Etat lui confie. Vous n'avez point à confectionner de toutes pièces et sur mesure un petit citoyen, muni des préjugés tenaces qui lui serviront désormais d'idées. L'école doit ouvrir sur la vie et préparer surtout à en recevoir les enseignements. Est-ce à dire que, sous prétexte de respecter la liberté de l'enfant, vous deviez lui exposer avec une chimérique impartialité les thèses contraires, en lui laissant le soin de faire un choix et de conclure? Voyez-vous un enfant de dix ans, un enfant de nos campagnes, appelé à se prononcer en connaissance de cause sur les grands problèmes de la politique et de la philosophie ? Vous faites la classe, vous vivez avec les enfants, votre expérience vous interdit d'être dupes de pareilles niaiseries. L'éducateur n'est pas cet abstentionniste, il veut agir sur l'enfant, il veut le laisser plus instruit et meilleur, il a le courage de l'initiative comme la conscience de sa responsabilité. Vous devez enseigner, et enseigner avec autorité. Mais où prendre cette autorité dans une société divisée comme la nôtre ? En ne vous jetant pas aux extrêmes, en vous attachant aux unités généralement admises qui constituent l'opinion moyenne. Votre tâche n'est pas de mettre l'école au service d'un parti, d'attiser les haines, de multiplier les divisions, d'autres y suffisent; elle est tout au contraire de recueillir et de

propager les vérités qui au-dessus des dissidences maintiennent la communauté des esprits. Vous devez transmettre à l'enfant les connaissances élémentaires, les idées morales, les sentiments généraux, qui constituent comme le milieu spirituel dans lequel il vivra, vous devez l'introduire dans la civilisation de son temps, faire qu'il ne s'y trouve pas dépaysé et comme étranger. Vous tromperiez l'enfant, si vous lui laissiez ignorer la patrie, son rôle, les dangers auxquels elle peut avoir à faire face. L'instituteur qui, trouvant trop dangereux de prêcher l'antipatriotisme, se vante « de saboter l'idée de patrie », est un pleutre sans dignité et sans courage.

La société vous confie la mission d'assurer par l'école la continuité de la culture nationale. S'il en est qui rêvent tout au contraire de travailler à la destruction de la société, en ruinant dans l'esprit des enfants les principes sur lesquels elle repose, ils n'ont pas le droit de solliciter des fonctions qu'ils sont résolus à ne pas remplir. L'école est l'école d'aujourd'hui, que celui qui prétend enseigner la société future attende qu'elle soit réalisée. Est-il donc interdit à l'instituteur de voir les vices de la société actuelle, de hâter, en agissant sur l'esprit des enfants qui lui sont confiés, l'avènement d'une société plus équitable? Tout bon instituteur dans le présent prépare un avenir meilleur. Vous travaillerez efficacement à la société future en faisant de bons citoyens à la société présente. Les vertus d'hier, tempérance, courage, justice, fraternité, resteront les vertus de demain : il ne leur manque que d'être pratiquées. Ceux d'entre vous qui veulent collaborer avec la classe ouvrière n'ont pas besoin d'aller dans les bourses du travail, de se mêler à des conflits, où leur autorité se diminue; qu'ils ne sortent pas de l'école, qu'ils y préparent des hommes, traduisez si vous voulez : de bons syndicalistes, auxquels l'alcool ne fasse point une volonté défaillante, qui sachent comprendre l'intérêt collectif et faire triompher leurs revendications par le courage et la discipline dans l'action consentie.

GABRIEL SÉAILLES.
*Professeur à la Sorbonne.*

# Le Conseil supérieur de la Magistrature

M. Barthou, ministre de la Justice, vient d'organiser l'inspection de la magistrature. Les magistrats français, qui jusqu'ici étaient surveillés, seront désormais inspectés. L'inspection des services judiciaires n'existait pas encore. Théoriquement, elle aurait dû être pratiquée dans chaque Cour d'appel par le procureur général, comme l'inspection des services scolaires est ou devrait être pratiquée, dans chaque ressort académique, par le recteur. En fait, les procureurs généraux ont toujours administré leur ressort sans le visiter ; ils ont toujours été renseignés sur le fonctionnement des parquets et des tribunaux par les rapports de leurs substituts. Il fallait un scandale bien caractérisé et tout à fait public, pour que le procureur général se décidât à entreprendre un voyage d'informations dans un chef-lieu d'arrondissement voisin. Même quand le garde des Sceaux daignait s'enquérir de l'état de telle ou telle circonscription judiciaire, le procureur général se contentait d'exiger des explications écrites et de les transmettre avec un judicieux commentaire. La corres-

pondance des parquets généraux avec la chancellerie et avec les parquets se multipliait sans que la chancellerie fût mieux renseignée ni les parquets mieux surveillés.

C'est à ces errements que M. Barthou a voulu mettre un terme. Peut-être a-t-il voulu, en même temps, donner aux magistrats l'impression que leurs travaux seraient suivis avec plus d'attention et plus de curiosité. Peut-être a-t-il voulu préparer la réforme judiciaire par une étude complète et détaillée de notre géographie judiciaire, que les inspecteurs de la magistrature seraient en mesure de faire au cours de leurs tournées annuelles. De toutes manières, l'idée est heureuse et l'innovation profitable.

Malheureusement, le Ministre a décidé de choisir comme inspecteurs de la magistrature, les membres de la cour de Cassation et les directeurs du ministère de la Justice, « qui recevront, pour chaque inspection, une lettre de service spéciale et reprendront leurs fonctions à l'issue de leur mission ». Les directeurs du ministère et les conseillers à la Cour de cassation seront désormais les *missi dominici* du ministre ; ils formeront la brigade volante des jurisconsultes policiers ! Sur un signe du maître, ils abandonneront la chancellerie ou le siège pour aller tenir lit de justice dans les prétoires déconcertés. Peu importe que les uns soient trop occupés et les autres trop âgés, peu importe que l'expédition des affaires courantes souffre de ces absences. M. Barthou n'a pas souci de ces difficultés et de ces objections pratiques. Et nous ne songerions pas à nous y arrêter plus que lui-même si la réforme, telle qu'il la conçoit, n'était pas contraire à l'idéal que nous avons, que l'on doit avoir d'une magistrature démocratique. Le projet de M. Barthou a, en effet, pour conséquence certaine de renforcer ou de renouveler l'influence de cette oligarchie judiciaire que forment les directeurs du ministère et les conseillers à la Cour de cassation.

Le vieux juge, que Brieux fait disserter dans la *Robe Rouge*, a bien tort de croire que « le suffrage universel est le Dieu et le tyran des magistrats ». Le vrai Dieu, le tyran redouté des magistrats, c'est le directeur du personnel ou le conseiller à la Cour de cassation, et c'est aussi le chef de Cour, premier président ou procureur-général. Le décret Sarrien, qui a institué le tableau d'avancement et la commission de classement, n'a pas réduit l'esprit d'intrigue ; il l'a seulement dirigé dans un autre sens. Les

magistrats sollicitent moins les députés et les sénateurs ; mais leurs sollicitations tout aussi nombreuses vont au premier président et au procureur général ; elles enveloppent, elles étreignent les membres de la commission de classement. Ces commissaires sont des conseillers à la Cour de cassation, c'est-à-dire des magistrats ayant fourni toute une carrière, lié amitié au cours de cette carrière avec d'autres magistrats, recruté une clientèle de parents et d'amis, d'anciens collègues et d'anciens subordonnés. Ils sont tout humainement enclins à favoriser dans leurs appréciations cette clientèle qui, au surplus, ne se laisse pas oublier. Ils font entre eux échange de bons procédés et de mauvais candidats. « Passez-moi la casse, je vous passerai le séné ». « Passez-moi le juge de Quimperlé, je vous passerai le substitut de Forcalquier ». Ces négociations, qui sont d'usage immémorial à la chancellerie, accroissent, sinon le prestige, en tout cas l'autorité des conseillers à la Cour de cassation sur leurs lointains collègues des cours et des tribunaux. Membres de la commission de classement ou susceptibles de l'être, coupables ou capables d'avoir favorisé l'avancement indu de leurs proches ou de leurs clients, ils revêtent au regard des ambitieux, des mécontents et des méconnus, qui sont plusieurs, dit-on, parmi les magistrats, l'aspect de puissances permanentes et formidables.

Et cette opinion n'est pas tout à fait injustifiée. En dépit des interventions politiques et des tractations ministérielles auxquelles donne lieu tout mouvement dans la magistrature, c'est l'influence de l'oligarchie judiciaire qui prédomine, suggère les choix, assure par sa durée les avancements continus. La Cour de cassation discrètement, mais réellement, recrute la magistrature. En dépit des apparences contraires et des prescriptions légales, le recrutement s'opère dans la magistrature moins par présentation que par cooptation, c'est-à-dire par le mode de recrutement qui est celui des instituts et des assemblées aristocratiques. Cependant la magistrature qui n'est pas un institut, n'est pas davantage une aristocratie. Elle ne saurait se recruter et se régenter elle-même. « Comment admettre, dans un Etat reposant sur le principe de la souveraineté nationale, qu'un des pouvoirs soit remis aux mains d'une corporation, chargée elle-même de son recrutement, recevant ainsi pour un avenir indéfini la mission de donner des juges au pays, et distribuant, en vertu

du monopole qui lui serait reconnu, la justice à tous les citoyens, selon des traditions ou des idées qui, pour être les siennes, ne seraient pas nécessairement celles de la nation » ? (1).

Faire des conseillers à la Cour de cassation les inspecteurs de la magistrature, c'est leur donner des droits et des moyens pour entraver ou faciliter l'avancement des magistrats, c'est leur attribuer une part plus large d'initiative ou d'influence dans le recrutement des juges, c'est en définitive instaurer plus avant dans nos mœurs la pratique de la cooptation judiciaire. De ce point de vue le projet de M. Barthou est manifestement contraire à la logique de notre démocratie.

N'est-ce pas d'ailleurs détourner la Cour de cassation de son rôle que d'appeler ses membres à une besogne d'administration ? Interprètes définitifs de la loi, les membres de la cour suprême ne devraient pas connaître des espèces, des contingences, des individualités ; ils devraient vivre dans « cet isolement complet, cette espèce de sacerdoce qui donne aux juges anglais un si grand caractère (2). » Ils ne sont pas, comme leurs collègues du Conseil d'Etat, les conseillers attitrés du pouvoir, et c'est à tort que l'on a coutume de confondre les uns et les autres dans les comités consultatifs, ou dans les commissions extra-parlementaires. C'est à tort également que l'on a donné à la Cour de cassation pleine juridiction disciplinaire sur toute la magistrature française.

J'entends bien que le régime antérieur n'était pas supportable. Il était inadmissible que le pouvoir disciplinaire fût exercé cumulativement par les tribunaux, par les Cours d'appel et par la Cour de cassation, en vertu de la disposition combinée du sénatus-consulte du 16 thermidor an X, du chapitre VII de la loi du 20 avril 1810 et des articles 4 et 5 du décret loi du 1er mars 1852, « Ce système qui permettait de traduire les magistrats soit directement devant la cour de Cassation, soit successivement devant tous les degrés de juridiction, s'ils appartenaient aux tribunaux inférieurs, était évidemment confus et plein d'inconvénients. Il était en outre incomplet, puisqu'il ne prévoyait pas le pouvoir disciplinaire de la Cour de cassation sur ses propres membres (3) ». Une simplification s'imposait, mais non point celle qu'a

(1) *Etude sur le recrutement et l'avancement des magistrats*, par Maurice Dehesdin. — Rousseau édit. Paris 1908, p. 384.
(2) Laboulaye, *Le Parti libéral*, 4e édition, p. 152.
(3) Cf. Tenaille-Saligny, *Rapport au Sénat*, 1883.

réalisée la loi de 1883, en transportant à la cour suprême tous les pouvoirs disciplinaires antérieurement dévolus aux cours et tribunaux. Sauf le droit de surveillance et d'avertissement que les présidents de Cours d'appel et de tribunaux conservent en vertu de l'article 49 de la loi de 1810, l'action disciplinaire est remise toute entière à la Cour de Cassation, constituée en conseil supérieur de la magistrature (1).

On avait quelque peu hésité avant de déterminer la composition de ce conseil supérieur. Le Gárde des Sceaux Devès, dans le projet qu'il avait soumis aux Chambres, formait ce conseil de 15 membres de la Cour élus chaque année par la Cour elle-même. Son successeur, M. Martin-Feuillée, proposait de le composer avec 5 conseillers à la Cour de cassation, 5 conseillers d'Etat, et 5 premiers présidents élus par leurs collègues. La commission de la Chambre voulait recruter le conseil supérieur exclusivement parmi les membres de la Cour suprême, désignés les uns par la Cour elle-même, les autres par la Chambre et par le Sénat. Mais le Sénat, plutôt que d'admettre cette périodique intervention du Parlement dans l'organisation du Conseil supérieur, préféra confier l'action disciplinaire à la Cour, toutes Chambres réunies. Le projet du Sénat est devenu la loi du 31 août 1883.

Depuis cette date, aucune rectification législative n'est intervenue. La loi du 12 juillet 1905 a seulement constitué pour les juges de paix une commission de discipline, composée (art. 21) du procureur général près la Cour de cassation, de trois conseillers et des trois directeurs du ministère. Le garde des Sceaux ne peut plus prononcer la révocation, ni la rétrogradation d'un juge de paix, sans avoir consulté cette commission. Encore une fois c'est la Cour de cassation, représentée par quatre de ses membres, qui exerce véritablement l'action disciplinaire.

Or, tandis que la Cour de cassation absorbait toute juridiction disciplinaire sur la magistrature, une évolution s'accomplissait dans notre droit public ou tout au moins dans notre organisation administrative, qui tendait à substituer de plus en plus à la police disciplinaire la juridiction disciplinaire, et aux conseils corporatifs nommés par le gouvernement, les conseils corporatifs élus

(1) Cf. *De la discipline dans la magistrature*, par Yves Durand. Durand et Pédone édit. Paris 1894.

par les justiciables. De plus en plus on admettait que le meilleur moyen d'assurer l'indépendance absolue des juges disciplinaires vis-à-vis du pouvoir politique était de les faire élire par leurs collègues. « Le système de l'élection est plus en harmonie avec les principes de notre droit public en matière politique et semble devoir aujourd'hui l'emporter dans le recrutement de la magistrature disciplinaire » (1).

L'exemple est venu des juridictions universitaires, du Conseil départemental, où des instituteurs ou institutrices élus par leurs collègues du département siègent à côté des inspecteurs primaires, des directeurs et directrices d'écoles normales, membres de droit, — du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, où des professeurs d'universités, de lycées et de collèges, également élus par leurs collègues des universités, des lycées et des collèges, délibèrent en commun avec les directeurs du ministère et les universitaires nommés par le Président de la République.

Ce même système de recrutement a été appliqué d'abord à l'administration des postes par un décret du 9 juin 1906, puis à différentes régies financières, notamment à l'administration des contributions indirectes. S'il subsiste encore dans les administrations centrales des Conseils de discipline entièrement composés par les délégués du ministre, l'action grandissante des Amicales ou Associations de fonctionnaires aura tôt fait de contraindre les gouvernements à modifier ce statut disciplinaire pour assurer à tous les agents de l'Etat les avantages de juridiction qui ont été obtenus par quelques-uns. Fera-t-on exception pour les magistrats ? Laissera-t-on survivre comme une anomalie, comme un vestige d'un passé despotique, l'actuel Conseil supérieur de la magistrature ? Voudra-t-on isoler les magistrats amovibles et inamovibles dans un statut spécial et désuet, au moment même où sera dressé un statut unique pour toutes les catégories de fonctionnaires publics ?

Pourquoi donc les magistrats ne seraient-ils pas assimilés à tous autres fonctionnaires publics ? Quelle raison d'intérêt social commanderait qu'on leur distribuât une moindre justice disciplinaire ou seulement une justice différente ? Tous les régimes et tous les partis ont proclamé à l'envie l'indépendance nécessaire des magistrats vis-à-vis du pouvoir. Jamais cette doctrine n'a d'ailleurs été affirmée plus hautement qu'en 1883, par ceux-

(1) Nézard, *Les principes généraux du droit disciplinaire*, Rousseau, édit., Paris, 1903.

là qui, selon le mot de Monseigneur Freppel, préparaient « une SaintBarthélemy des magistrats » (1). Bien que le procédé fût un peu rude d'exclure des cadres une partie des magistrats pour raffermir le courage et l'impartialité des autres, on avait de très bonne foi l'intention de libérer la magistrature des servitudes intellectuelles que l'esprit de corps faisait peser sur elle. Mais il s'agissait moins de garantir le magistrat contre les dangers de l'arbitraire, que de garantir le pouvoir contre les dangers de l'inamovibilité. Le Conseil supérieur de la magistrature a été créé et constitué en 1883 non pour sauvegarder les droits des juges, mais pour sauvegarder les droits de l'Etat. On s'explique dès lors que rien n'ait été prévu dans le programme de cette institution pour équilibrer la prévention et la défense. C'était le gouvernement qui se défendait contre le magistrat, c'était le gouvernement qui redoutait le magistrat.

La loi n'a pas changé, mais les situations respectives se sont modifiées. Amovibles ou inamovibles ont senti, à mesure que le régime républicain se consolidait, l'importance décisive que prennent les bonnes opinions pour l'accomplissement des belles carrières. « Le mérite console de tout ». Cette noble maxime de Montesquieu, non plus que le réconfort de l'inamovibilité, ne suffisent pas aujourd'hui à calmer l'impatience des magistrats privés d'avancement. Aucune rébellion judiciaire devant aucune loi n'est à craindre, sous l'abri de l'inamovibilité. Par conviction ou par complaisance, les tribunaux ont appliqué presque partout en d'allègres jugements les lois sur les Congrégations et la loi de séparation. Il n'y a donc plus de motifs politiques valables pour continuer de traiter la magistrature en suspecte et les magistrats en parias.

Je conclus qu'il faut organiser le Conseil supérieur de la magistrature comme est organisé le Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Bérenger, député de la Drôme à l'Assemblée Nationale, avait eu cette pensée. Il avait proposé de constituer le Conseil de la magistrature de 13 membres — 6 pris dans la Cour de cassation, 3 dans la Cour de Paris, 4 dans le tribunal de la Seine, auxquels auraient été adjoints 24 magistrats pris dans l'ensemble du pays pour l'examen des questions de législation que le Gouvernement croirait devoir soumettre au Conseil. Ce projet était évidemment imparfait en ce qu'il appe-

(1) Débats parlementaires. — Séance de la Chambre du 5 juin 1883, *Journal officiel*, du 6 juin 1883.

lait au Conseil supérieur les seuls magistrats parisiens. « Un tel corps, écrivait un magistrat célèbre, M. Arthur Desjardin (1), devrait être l'image fidèle de la magistrature. Chaque Cour d'appel y devrait députer un de ses membres ; il faudrait ensuite y faire siéger le président du tribunal de la Seine, un avocat général et un conseiller à la Cour d'appel de Paris, un avocat général et un conseiller à la Cour de cassation. » M. Desjardin n'avait pas trouvé d'autre système de recrutement que la représentation régionale. Il n'avait pas compris que la représentation corporative, pour être exacte, doit se faire par catégories d'emploi et non par ressorts de Cour d'appel. Les juges de 3e classe du ressort de Douai seront mieux, c'est-à-dire plus exactement représentés par un juge de 3e classe du ressort de Toulouse, que par un conseiller à la Cour d'appel de Douai. Les juges de 3e classe d'un ressort ont des intérêts professionnels communs avec ceux de tous les autres ressorts, tandis qu'ils ont peu ou point d'intérêts communs avec les conseillers ou les avocats généraux de leur propre ressort.

La reconnaissance de l'esprit corporatif a fait de cette vérité un axiome. Si l'on veut donner à la magistrature une représentation corporative dans son conseil supérieur, il est indispensable que les délégués élus le soient par catégories, qu'il y ait un délégué des juges d'instruction, un délégué des procureurs de 3e classe, un délégué des juges suppléants et que chaque magistrat traduit devant le Conseil supérieur pour infraction disciplinaire trouve parmi ses juges un représentant de sa catégorie. Ainsi, et ainsi seulement, le Conseil supérieur sera la représentation autorisée de la magistrature.

Il sera possible et légitime de donner à ce conseil des attributions de surcroît. La Chancellerie trouvera avantage à le consulter sur tout ce qui concerne l'organisation et l'administration judiciaire. On a perdu l'habitude de consulter les tribunaux et les cours, parce que ces sortes de consultations sont trop longues et que les résultats en sont trop confus (2), parce qu'il est plus simple de prendre l'avis des chefs de cours qui ne manque-

(1) Cf. *Lettres au rédacteur en chef du Français*, par Arthur Desjardin, premier avocat général près la Cour d'appel d'Aix. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1872, p. 48.

(2) Comme on a pu s'en rendre compte, il y a peu de jours, par l'enquête sur la date des vacances judiciaires.

rait pas d'ailleurs de triompher dans les débats des cours et des tribunaux, parce qu'enfin il est plus commode aux gouvernants de frapper à la porte voisine, c'est-à-dire à la porte du Conseil d'Etat, pour obtenir un conseil juridique ou pratique. Cependant l'expérience des magistrats, en maintes circonstances, bénéficierait aux législateurs et aux chefs d'administration. Le Conseil supérieur de la magistrature, recruté en majorité par les magistrats eux-mêmes, serait qualifié pour formuler les conseils de son expérience.

Enfin et surtout, le Conseil supérieur de la magistrature serait qualifié pour discuter et dresser les tableaux d'avancement, pour établir et surveiller les programmes de concours. J'ai dit quel déplacement d'intrigues avait produit le décret Sarrien du 18 août 1906. Je devrais ajouter qu'il a causé dans toute la magistrature française une sincère déception, aggravée encore par les dispositions du décret Guyot-Dessaigne, publié le 13 février 1908. — Ce ne sont pas seulement des publicistes étrangers à la magistrature (1), mais des magistrats, tous les magistrats, qui ont découvert l'inutilité et la duperie de cette commission de classement — instrument dont joue la Chancellerie pour ceux-ci et contre ceux-là, qui permet toujours tous les choix, même les plus surprenants, et autorise toujours toutes les exclusions, même les plus arbitraires.

Cette commission de classement, condamnée par le sentiment des magistrats, a été en outre condamnée par un vote de la Chambre (2). Elle n'a été maintenue qu'à titre provisoire, en attendant le dépôt et le vote d'un projet organisant le recrutement et l'avancement des magistrats. Sa succession est ouverte.

N'est-il pas juste qu'elle soit dévolue au Conseil supérieur de la magistrature, qui pourrait au besoin être divisé en sections et comporter une section permanente, comme le Conseil supérieur de l'Instruction Publique ? Les propositions de classement établies par les délégués de la section permanente ne seraient pas sérieusement discutées dans le public, parce qu'on les saurait établies en dehors de toutes influences régionales, parlementaires ou ministérielles. Elles offriraient des garanties d'impartia-

(1) Cf. notamment G. Picot, *Bulletin de la Société Générale des Prisons.* — Demartial, *Revue Politique et Parlementaire*, n° d'avril 1907.
(2) Cf. Séance de la Chambre du 8 février 1907.

lité, de réflexion et de libre discussion. Elles satisferaient, j'en suis sûr, la grande masse des magistrats, qui souffrent en muets héroïques de longs oublis et de longues disgrâces.

L'Italie monarchique n'a pas hésité devant cette réforme. Depuis le 1er janvier 1908, le Conseil supérieur de la magistrature italienne, créé par la loi du 14 juillet 1907 et défini par le décret du 10 octobre 1907 (1), fonctionne avec les plus larges attributions disciplinaires, professionnelles et consultatives. Dans chaque cour, un conseil est élu et chargé de donner ou de refuser le certificat d'aptitude à l'avancement (*promovibilita*) et les décisions de ce conseil peuvent être portées devant le Conseil supérieur. Celui-ci a mission d'organiser les concours sur titres pour l'admission dans la magistrature et pour l'avancement des magistrats. Les membres de ce Conseil supérieur, dont la nomination est laissée au choix du ministre, sont pris parmi les magistrats élus par leurs collègues.

Je laisse de côté tout ce que cette règlementation a de compliqué ; la centralisation judiciaire n'existant pas en Italie comme en France, les institutions judiciaires doivent être plus complexes à Rome qu'à Paris. — Mais l'essentiel de la réforme dont le ministre Orlando fut l'actif promoteur peut être adopté par nous : un Conseil supérieur de la magistrature composé sinon en totalité ou en majorité, au moins pour partie, de magistrats élus par leurs collègues ; ayant des attributions disciplinaires et des attributions consultatives, chargé par la loi de présider sous le contrôle du ministre de la justice au recrutement et à l'avancement des magistrats — voilà qui vaudrait mieux que l'inspection imaginée par M. Barthou et que les promenades augustes de hauts magistrats dans les bas-fonds de la justice. Au moins il ne serait plus loisible au gavroche qui sommeille dans tout plaideur de reprendre à son compte, en face des magistrats qui le jugent, la boutade cruelle de M. d'Aigny (2). « Le hasard lui-même ferait de meilleurs choix ».

De Monzie.
*Député.*

(1) *Annuaire de législation comparée*, 1908, p. 484 et *Rivista penale*, numéro de février 1908, p. 269.

(2) *Lettres à l'Empereur sur l'institution judiciaire*, par M. D'Aigny, Conseiller à la Cour de Lyon. Paris, 1869.

# Un roman russe à scandale

**SANINE,** de M. Artzybachev

M. Artzybachev était déjà connu par quelques nouvelles, d'un réalisme un peu appliqué, lorsqu'il fit paraître, en 1908, son roman *Sanine*. Il y eut scandale, procès, et grand succès. Il fallait l'avoir lu, car tout le monde en parlait. Bientôt une traduction allemande se vendait, à son tour, à cent mille exemplaires. Enfin M. Jacques Povolotzki nous en destine, avec l'approbation de l'auteur, une traduction française, qui sera publiée sous peu (1). Nous souhaitons que le succès accompagne sur notre terre ce curieux ouvrage ; mais assurément le scandale ne l'y suivra pas.

Sanine, le héros, est un jeune homme de vingt ans, gratifié de tous les avantages de l'esprit et du corps : il est savant, il est intelligent, il est beau, il est fort ; il est « supérieur », et chaque fois qu'il paraît, on croirait qu'il dépasse les autres de la tête entière ; quand il parle, c'est pour avoir raison ; aucune femme n'est capable de lui résister, s'il daigne abaisser sur elle

(1) Grasset, éditeur, à Paris.

son regard ; d'une seule main, il terrasse ; d'un coup de poing, il abat. Or ce type de la perfection humaine est libéré de tous les anciens préjugés : il ne croit ni à la religion chrétienne, ni à la morale traditionnelle, ni à la politique révolutionnaire, ni même, ce qui pour un Russe « intellectuel » est plus surprenant encore, à Karl Marx. Il croit seulement à la vie, telle que nos instincts la commandent, un désir est pour lui un ordre plus sacré que les devoirs et les préceptes, le renoncement un crime, le dévouement un leurre. Et comme il est sans scrupule, sans remords, sans passion, il calme autour de lui, par sa seule présence, le trouble des cœurs, il apprivoise, il encourage, il console ; il est bienfaisant de nature, comme la lumière.

Ce sont là les idées mêmes de Rousseau, débarrassées du postulat humanitaire : le retour à la nature, sans la préoccupation de faire le bonheur d'autrui. Sanine est individualiste : on sent que Nietzsche ne lui est pas étranger. Cependant son auteur a voulu le rendre supérieur même à Nietzsche : le soir du premier jour où nous avons l'honneur de faire sa connaissance, il prend, afin de lire un peu avant le sommeil, *Ainsi parla Zarathoustra*, mais dès les premières pages en est rebuté ; « ces images emphatiques ne le touchent pas » ; et, par un geste que les Russes de bonne compagnie ne se permettent plus, il crache, puis s'endort à l'instant. Mais à la fin du livre, quand Sanine, ayant quitté la ville, saute agilement du train en marche pour retrouver la liberté de la campagne, le soleil se lève, et Sanine, nouveau Zarathoustra, « va à sa rencontre ». Sans doute M. Artzybachev a voulu signifier que les leçons de la vie valent mieux que celles des livres. Nietzsche nous a donné une théorie, sous forme de poèmes ; il prétend, pour sa part, nous montrer des êtres de chair et d'os, et son livre, c'est la nouvelle morale en action.

Elle ne nous est pas étrangère : nous avons nos disciples de Nietzsche, et pos païens ; même il n'est guère de roman, si ce n'est ceux de M. Paul Bourget, où quelques pages ne soient consacrées à l'exaltation des sens, quand ce n'est pas à l'éloge de la luxure ou au triomphe de la « chair ». Chacun de nos auteurs s'emploie à retirer le plus qu'il peut des voiles qui donnent à l'existence une apparence de correction ou de sévérité, et leur sujet commun, c'est la nature humaine toute nue. Nous ne serons nullement choqués quand Lida, la sœur de Sanine, sera devenue

la maîtresse de l'officier Zaroudine, un bellâtre : nous y comptions bien. Combien en avons-nous vu, depuis dix ans, tomber de jeunes filles ! Au point que la vierge folle ose même se montrer au théâtre. Nous n'en voudrons pas davantage à Sanine de disposer à son gré de la belle institutrice Karsavina, éprise d'un autre, à la faveur de l'émotion nocturne et d'un récent dépit ; d'autant qu'il n'y met aucune perversité, comme le Valmont des *Liaisons dangereuses*, mais plutôt une onction sacerdotale. Nous avons un peu plus de difficulté à admettre qu'il abatte, par un coup de boxe savant, Zaroudine, le séducteur de sa sœur, au lieu d'accepter sa provocation ; mais c'est là un préjugé tout français : outre Manche, on ne concevrait pas qu'il eût agi différemment. Enfin les descriptions de l'auteur, dans les scènes d'amour, sont plutôt ardentes que voluptueuses : on nous représente le frisson, le battement du cœur, l'oppression, le vertige, l'abandon, sans aucun de ces traits qui donnent la saveur. Rien de moins « suggestif » que ce livre dont la pudeur russe s'est tant alarmée.

*Sanine* est un roman éducateur, une sorte de *Télémaque* à rebours, où chaque épisode est choisi pour inspirer l'amour de ce qu'on nomme vice et l'horreur de la vertu. Le héros reproche quelque part à un contradicteur de se demander, avant d'éternuer, s'il en résultera du bien ou du mal pour l'humanité. Mais Sanine lui-même n'éternue que par principe ; et sa vie, qu'il croit libre, est un prêche perpétuel. C'est pourquoi sa compagnie manque souvent de charme ; mais en effet il nous instruit : il nous montre comment un jeune étudiant russe, qui veut se livrer à l'instinct, reste malgré tout un intellectuel.

Par bonheur, il n'est pas constamment en scène ; il n'intervient qu'aux moments décisifs, comme un dieu, pour dénouer une situation difficile ou en tirer la moralité ; son discours prononcé, sa tâche faite, il s'éloigne sans plus d'explications, laissant les autres si bouleversés qu'on ne cherche pas à le retenir. Mais ces humbles mortels sont bien plus que lui proches de nous, et c'est à eux que notre faiblesse s'intéresse. Ici l'auteur, n'étant plus mis à la gêne par la théorie, a pu observer tout à son aise, et ce sont quelques-uns de ces personnages, à ses yeux secondaires, qui sont le mieux traités. Ainsi l'étudiant Svarojitch, « le dernier des Mohicans », comme l'appelle Sanine, un

de ceux qui ont fait manquer la révolution de 1905, à force de discussions, de scrupules, de désordre dans la conduite et d'incohérence dans les idées. Exclu de l'Université pour avoir pris part à quelques troubles, il revient dans sa petite ville, déçu, ne sachant qu'entreprendre, et surtout mécontent de ne pas trouver un rôle à sa taille. En Russe véritable, il a plusieurs talents : il écrit des articles et des essais littéraires, il fait de la peinture, mais reste en toute chose, faute de constance dans l'effort, un amateur. C'est en amateur encore qu'il aime la belle Karsavina ; il laisse échapper la plus tendre occasion parce que tout à coup il se demande : « Qu'est-ce que je fais donc ? » et il s'excuse, le sot : « Pardon, j'étais fou ». C'est un de ces caractères incertains que Tchekhov aimait à éplucher délicatement. Mais les doux ratés de Tchekhov n'ont pas ce douloureux orgueil : ils sourient de leur impuissance ; Iouri n'en peut supporter la honte ; il prend l'instrument si cher à ceux de sa génération : le « browning », autrement dit le revolver ; et il va par le jardin que l'automne attriste.

« — J'ai perdu toute ma vie, toute ma vie ; — il répétait machinalement ces mots qui lui semblaient vides de sens, mais ne lui en déchiraient pas moins le cœur d'une pointe ténue.

« — Voyons, ce sont des sottises ! J'ai toute la vie devant moi. Je n'ai encore que vingt-six ans ! — s'écria-t-il en pensée, s'arrachant pour une seconde à la brume où il se débattait comme une mouche dans une toile d'araignée.

« — Eh ! il ne s'agit pas de savoir si j'ai vingt-six ans, ou si j'ai toute la vie devant moi. De quoi s'agit-il donc ?

« Tout à coup il pensa à Karsavina ; il comprit qu'après la scène infâme et répugnante de la veille, il lui serait impossible de la revoir, de même qu'il ne lui était pas permis de ne pas la revoir. Il se représenta leur rencontre, et une honte intolérable le saisit au cœur et à la tête : l'idée lui vint alors qu'il valait mieux mourir.

« Le chat, près de lui, renflait son dos et ronronnait amicalement, comme un samovar qui commence à chanter. Iouri regarda de ce côté avec attention et se mit à marcher de long en large.

« — Ma vie est finie... c'est ennuyeux, c'est mauvais... Et d'ailleurs, je ne sais pas quoi... Mais plutôt mourir, que de la revoir.

« Il lui sembla qu'elle était sortie de sa vie pour toujours.

« Il y avait eu un moment unique d'ardeur et d'élan, un moment où la femme était tout près... Et maintenant elle était partie et ne reviendrait plus jamais.

« Et tout à coup il aperçut le jour blême et froid de sa vie future. Ni ombre, ni lumière : tout est vide, blême, et traîne, traîne.

« — Plutôt la mort !

« Le cocher passa, portant un seau d'eau, à pas lourds ; et dans le seau des feuilles mortes étaient tombées. Sur le perron de la maison, que l'on voyait à travers les branches, une femme de chambre sortit et regarda de son côté, en disant quelque chose. Iouri fut longtemps à comprendre. Entre lui et tout ce qui l'entourait, le lien commençait à se dissoudre et à se rompre. Chaque instant, peu à peu, l'éloignait, davantage du monde, qu'il quittait pour s'enfoncer dans les ténèbres de son âme solitaire.

« — Ah ! oui, c'est bien, — dit-il, ayant enfin deviné qu'on l'appelait pour le dîner.

« — Dîner ! — se demanda-t-il avec effroi. — Aller dîner ! C'est-à-dire que tout sera comme avant, qu'il faudra recommencer à vivre, à souffrir, à se demander quelle conduite tenir avec Karsavina, avec mes pensées, avec tout ?... Il faut se hâter... sans quoi je devrai aller dîner, et je n'aurai plus le temps.

« Une hâte étrange s'empara de lui, et un frisson ténu parcourut tout son corps, pénétrant ses articulations, ses bras, ses jambes, sa poitrine. Il savait bien qu'il n'arriverait rien de plus, que c'était ainsi, mais en même temps il sentait distinctement l'approche, et la terreur bourdonnait à ses oreilles. Ayant mis les mains sous son tablier blanc, la femme de chambre restait sur le perron, sans doute pour respirer le parfum du jardin à l'automne.

« Iouri se glissa furtivement derrière un chêne, pour n'être pas aperçu du perron, et après un regard à la femme de chambre, pour s'assurer qu'elle ne le voyait pas, vite, à l'improviste, il se tira dans la poitrine.

« — Le coup a raté, — cette pensée joyeuse lui traversa l'esprit, mêlée au brusque désir douloureux de vivre et à la crainte de mourir. Mais déjà il voyait devant lui la cime du chêne, le ciel bleu, et tout au milieu du ciel le chat roux qui bondissait.

« La femme de chambre se précipita dans la maison en criant, et, à ce qu'il sembla à Iouri, à l'instant une foule se trouva près de lui. Quelqu'un lui versait de l'eau froide sur la tête, et à son front restait collée une feuille morte qui le gênait beaucoup. Des voix agitées se faisaient entendre, quelqu'un pleurait et criait.

« — Ioura, Ioura... pourquoi ?

« — C'est ma sœur qui pleure, — pensa Iouri ; au même moment il ferma les yeux ; et il commença, dans un féroce désespoir animal, à se débattre en criant :

« Un docteur... appelez vite !

« Mais avec une terreur incroyable il comprit que tout était fini, qu'il n'y avait plus de remède. Les feuilles, sur son front, s'entassaient et lui écrasaient la tête. Il tendit le cou pour voir encore quelque chose, au-delà des feuilles, mais elles s'accumulèrent de tous côtés, cachant tout.

« Et Iouri ne savait déjà plus ce qui se passait en lui ».

Telle est la mort amère de Iouri Svarojitch. Un sort non moins funeste est réservé à l'officier Zaroudine, qui s'achève avec son revolver, parce que le poing de Sanine l'a déshonoré, et au bon juif Soloveïtchik, qui se pend parce qu'il est méconnu. C'est la figure la plus intéressante du livre, et la mieux étudiée. Il est bon, charitable, affectueux, dévoué ; il a le cœur pur, et appelle, comme les anciens prophètes de sa race, la fraternité universelle. Mais il est sans courage ; l'humilité héréditaire le possède comme un vice, et malgré lui ses nobles sentiments se défigurent en une obséquiosité qui appelle l'affront. Personne ne s'en prive, pas même les camarades révolutionnaires qui viennent boire, fumer, et discourir chez lui. Sanine, qui le défend par goût de la justice, a cependant un mépris physique pour sa faiblesse. Et voici la tristesse de Soloveïtchik, lorsque tous sont partis (1) :

Soloveïtchik resta encore longtemps immobile sur le perron, et, les yeux fixés sur le ciel obscur où ne brillait aucune étoile, il se frottait sans cesse ses maigres doigts.

Derrière les magasins sombres, faisant cliqueter leur toit en fer blanc, le vent pliait la cime des arbres attroupés tels des fantômes, tandis que, en haut, comme chassés par une force irrésistible, les nuages couraient éperdûment. Leur masse sombre se dressant silencieuse-

(1) Nous empruntons ce fragment à la traduction de M. Povolotzki.

ment à l'horizon s'était levée à une hauteur inaccessible pour s'amoncelcr en un tas lourd dans le précipice du nouvel horizon. Il semblait que des troupes immobiles les attendaient impatiemment à l'extrémité de la terre noire, pour se mettre, l'une après l'autre, en marche, leurs sombres étendards déployés, vers une guerre inconnue. De temps en temps, le vent inquiet apportait le bruit de lointains combats.

Soloveïtchik regardait en haut avec un effroi enfantin, jamais il n'avait senti aussi nettement que cette nuit, combien il était petit, chétif, et comme inexistant, au milieu de ce chaos immense et tourbillonnant.

— Oh ! Dieu, Dieu ! — soupira-t-il. En face du ciel et de la nuit, il n'était pas le même que sous les yeux des hommes. L'empressement inquiet de ses mouvements tortueux avait disparu, ses dents gâtées, semblables au rictus d'un petit chien qui cherche à plaire, s'étaient cachées sous les lèvres minces du jeune Juif, et le regard de ses yeux noirs était maintenant triste et grave.

Il rentra lentement dans la maison, éteignit la lampe superflue, mit avec un effort maladroit la table à sa place et rangea les chaises symétriquement.

La fumée du tabac traînait dans la pièce, le plancher était couvert de bouts de cigarettes écrasés et d'allumettes brûlées. Soloveïtchik prit tout de suite un balai et balaya le plancher selon son habitude, s'efforçant, avec un amour étrange et rêveur, de rendre plus beau et plus élégant l'endroit qu'il habitait. Puis il prit dans l'office un vieux seau avec des lavures, y émietta du pain et tout courbé, en balançant son bras libre, il traversa la cour obscure à petits pas.

Pour voir plus clair, il avait mis une lampe sur sa fenêtre, mais dehors, il faisait si noir, que Soloveïtchik fut content quand il put s'asseoir près de la niche de Sultan.

Le chien velu, invisible dans les ténèbres, répandait autour de lui la tiédeur de son corps. A l'approche du jeune homme, il soupira et sortit à sa rencontre, faisant résonner tristement et sinistrement sa chaîne en fer.

— Ah ! Sultan, ks-s — cria Soloveïtchik, s'encourageant par sa propre voix. Sultan enfonça, à travers les ténèbres, son museau froid et humide dans la main de son maître.

— Tiens, tiens... — fit Soloveïtchik, en posant le seau.

Sultan fit claquer ses mâchoires et se mit à manger dans le seau, tandis que Soloveïtchik restait devant lui, souriant dans la nuit.

— Et que puis-je faire ? pensait-il. Pourrai-je obliger les gens de penser autrement qu'ils le font ?... Je m'attendais moi-même à ce qu'on me dît comment il faudrait vivre et penser. Dieu ne m'a pas donné la voix d'un prophète. Alors que puis-je faire, moi.? . .

Sultan fit entendre un grognement satisfait.

— Mange donc, mange... Tiens ! — fit Soloveïtchik, je déferais bien ta chaîne pour que tu puisses te promener un peu, mais je n'ai pas la clef et je suis si faible !

— Ce sont tous des gens si intelligents et excellents, ils savent beaucoup... et ils se conformeront à la doctrine du Christ et... peut-être n'était-ce que de ma propre faute ; il fallait leur dire un seul mot, mais ce mot, je ne pouvais pas le dire !

Au lointain, derrière la ville, se faisait entendre un sifflement prolongé et anxieux. Sultan leva la tête et écouta ; on entendait sonner de grosses gouttes qui tombaient de son museau dans le seau.

— Eh, mange..., mange donc..., c'est le train qui crie !... — dit Soloveïtchik à son mouvement.

Sultant gémit profondément.

— Est-ce que les hommes ne vivent jamais ainsi ? Ou bien, ne peuvent-ils pas le faire !... dit tout haut Soloveïtchik en haussant les épaules avec mélancolie.

Et il se représenta à travers les ténèbres une masse d'hommes, infinie comme l'éternité, qui sortaient de l'obscurité pour replonger dans la nuit : une suite de siècles sans commencement ni fin ; une chaîne de souffrances sans aurore, sans signification, sans terminaison. Et là-haut, où se trouvait Dieu, un silence éternel...

Sultan heurta le seau vide, le renversa, et avec un léger tintement de sa chaîne, il remuait la queue.

— Ah ! tu as mangé ? Eh bien !...

Soloveïtchik caressa le dos poilu et ébouriffé de Sultan, et après avoir senti un instant le corps vivant se rouler joyeusement sous sa main, il se dirigea vers la maison.

Derrière lui, Sultan faisait tinter sa chaîne dans la cour et il faisait plus clair, mais cela ne rendait que plus noir et plus terrible le grand bâtiment du moulin avec sa cheminée élancée vers le ciel et les magasins étroits ressemblant à des cercueils. Une longue raie de lumière s'étendait de la fenêtre à travers le jardinet, et on y distinguait les petites têtes mystérieusement immobiles des belles et faibles fleurs, craintivement engourdies sous le ciel noir, violent, qui déployait sinistrement ses sombres et immenses étendards.

Pénétré d'angoisse, d'épouvante, de solitude et de la sensation d'une perte irréparable, Soloveïtchik entra dans sa chambre, s'assit près de la table et se mit à pleurer.

Ce sont de telles pages, d'une sombre tristesse, qui font le prix d'un roman où l'on célèbre la joie. C'est que la tristesse

appartient à l'auteur, non la joie. Son caractère est chagrin, et son procédé est celui de nos écrivains naturalistes : l'accumulation patiente des détails dans une phrase lourde, bourrée d'épithètes, et où les mêmes mots se répètent sans ménagement. Mais cette monotonie même a son éloquence, et ce style sans forme, qui est à peine un style, s'applique exactement à tout ce qui est inerte, morne, pesant, fatal, et a le goût de la mort.

C'est à la mort d'un monde qu'il nous fait assister en effet. La Russie idéaliste du XIX^e^ siècle s'en va. De s'être crue tout près d'atteindre un régime meilleur, et de n'y être pas parvenue, elle a pris en aversion son long rêve de paix, d'amour et de pardon. Elle veut abjurer non pas le christianisme, mais l'esprit de charité chrétienne qui lui a donné Tolstoï et Dostoïevski, et l'a conduite à l'utopie. Anxieuse, égarée, elle cherche autour d'elle la vie, et ne la trouve plus. C'est pourquoi elle prête l'oreille à tous ceux qui prétendent lui en rouvrir le chemin, quelque violence qu'ils fassent à sa vertu, à sa pudeur, à sa douceur évangélique. Elle se veut païenne, égoïste, et insensible à la pitié. Et, dans son ardeur, il lui arrive de confondre paganisme avec bacchanale, égoïsme avec brutalité. On ne voit, dans les toiles de ses peintres, que faunes et satyres, dans sa littérature, que fraudes, meurtres et viols ; et elle a ses poètes érotiques. Les mœurs changent ; si Sanine est un être de raison, sa sœur Lida, qui cède, est beaucoup moins exceptionnelle aujourd'hui qu'autrefois. La camaraderie des étudiants et des étudiantes, aux Universités, n'est plus sans danger. On commence à découvrir quelque ridicule à la chasteté. Et c'est parce qu'il flatte ce goût nouveau que le roman de *Sanine* a trouvé tant de lecteurs. Nous devons le considérer comme un livre intéressant, qui a des pages émouvantes, et surtout comme l'indice d'une révolution morale, plus grave que la révolution politique, et qui ne pourra comme elle être annulée par décret.

LOUIS LALOY.

# Le Lacet

## I

Quand le charpentier, portant son petit garçon mort, mit le pied sur la passerelle branlante du barrage, une faiblesse subite lui fit trembler les jarrets. Entre les aiguilles de bois et de fonte, l'eau croulait en cascades courbes, grosses comme le corps d'un homme, aussi transparentes et, semblait-il, aussi dures que des colonnes de verre. La rivière d'en haut s'étalait plane, verte, et bordée du reflet gris des arbres encore sans feuilles ; la rivière d'en bas, martelée au fond par les pilons du déversoir, écumait en gouttelettes bondissantes, en une mousse blanche qui tournoyait, en longs serpents de bave émeraudée ; et nulle forme ne persistait plus dans ce vivier savonneux. Une fadeur nauséeuse s'en exhalait comme un brouillard, et le pauvre homme chancela lorsqu'elle l'atteignit.

Il portait son fils mort entre ses bras. Il le serrait, froid et ruisselant, contre sa poitrine où il glaçait son cœur. Il s'arrêta. Il était veuf. Pourquoi donc la vie ? Le bruissement indifférent de l'eau l'entourait d'une provocation irrésistible. La rumeur de la foule s'y joignit derrière lui, qui s'étonnait, se rendait compte, s'épouvantait tout à coup de cette méditation muette et mieux compréhensible que des cris. L'instituteur, qui suivait à trois pas, se rapprocha, se glissant de côté entre le père et la chaîne du garde-fou, leva la main...

Mais déjà Lecourt repartait, faisant fermement crier le bois sous ses pieds. La fatalisme obscur des pauvres, le vieil instinct d'endurer sans espérer, maintint à cette seconde debout cet hom-

me qui se serait si volontiers couché dans l'écume et l'asphyxie, avec son fils en travers du cœur.

Un marinier héla un fiacre qui s'arrêta sous les platanes. Un grouillement noir plein de cris et d'explications volubiles l'entoura. Le crépuscule livide de mars appuyait sur les visages de la foule un masque souffrant qui pouvait faire croire à la pitié. Des femmes se détournèrent. L'une qui s'évanouit concentra un groupe. Le cheval ne bougeait pas. Le cocher, gros et rouge, s'empressait à relever le strapontin, à déployer sur le drap sombre un caban de toile cirée. Et enfin, l'instituteur, le charpentier et l'enfant mort, sur un coup de fouet, quittèrent ce désordre triste et offensant.

Tandis que les curieux s'en allaient et, pataugeant dans l'événement, l'étalaient comme une flaque de sang dans les rues, les deux hommes, incapables de parler, regardaient la petite victime.

On pensait qu'il avait dû s'asseoir dans l'eau, et y demeurer avec une horrible énergie jusqu'à ce qu'il mourût. Une mousse verte lui salissait encore les cheveux. Ses traits délicats s'étaient avilis dans l'agonie : la bouffissure violâtre de l'étouffement les déformait, et avec elle, on ne sait quelle colère, quel secret résolument défendu et à présent inexpugnable. Les paupières mauves s'enfonçaient froissées sur les yeux ; les lèvres amincies, bleuissantes, retenaient encore une parole qui se dissoudrait avec elles. C'était un visage de nain, viril, dense et dur, méfiant. Il s'agitait un peu aux soubresauts des roues, et son père, d'une main tremblante, lui soutenait avec maladresse la nuque. Le soir tombait, la face pâle tachait tristement l'ombre.

— Quel hypocrite ! gémit tout à coup l'instituteur. Faites donc des leçons de morale !

Le charpentier fut offensé ; mais peu habile à la parole, et triste jusqu'à la stupidité, il généralisa l'injure pour y répondre :

— Il faut respecter les morts...

— Un hypocrite, un calomniateur, commença l'autre.

Lecourt l'interrompit :

— Ça m'est bien égal qu'il ait menti, puisqu'il est mort !

Ils se turent. Le père ne pensait pas, il supportait ce présent et son passé. L'enfant après la mère ! Il songeait à la solitude où il végèterait désormais : il sentait bien que, dès ce soir, sa pauvre existence de pauvre était en ruines.

Il savait cela, il n'en parlait pas, il se laissait dévorer vif.

L'instituteur cherchait que dire. Il souffrait aussi. Il craignait qu'on lui trouvât une responsabilité dans ce suicide. Il regrettait ce petit Michel qu'il aimait et qu'il avait plaint. Et à la fois, il le méprisait, il lui vouait une rancune presque basse en le découvrant tout à coup capable d'une volonté insolemment secrète, et d'un tel dédain pour ses prêches quotidiens. Ensuite il observait cet homme désespéré qui caressait en frémissant cette nuque encore mouillée.

Son âme brûlait de sympathie, mais il croyait devoir l'exprimer. Il dit péniblement dans la langue de son métier :

— Il aurait mal fini, allez ! Tout cela n'était pas de son âge. Je m'intéressais à lui.

— Moi, je l'aimais, dit le père.

La nuit était tout à fait venue. Les deux hommes ne se voyaient plus que lorsqu'un réverbère jetait son brouillard jaune entre eux : et alors tous les deux regardaient l'enfant. Ils passèrent muets ainsi sous une douzaine de becs de gaz ; plus tard ils crurent qu'il y en avait bien eu cent. Enfin ils atteignirent le boulevard d'ombre qui va du fleuve à la place du marché sous des tilleuls taillés en équerre.

Michel le père et Michel le fils habitaient là dans une cour charbonneuse qui puait obstinément la suie. L'instituteur et le cocher, par des cris inutiles, y firent en une minute une émeute : et ce fut dans une bousculade de bougies, de lampes, de bras levés au ciel, de fichus flottants et de visages battus par l'épouvante que le charpentier put gagner son rez-de-chaussée. Une marche y descendait du seuil d'une porte vitrée. L'homme du fiacre, se chargeant d'arrêter la foule, la réunit autour de soi par un jet d'explications emphatiques et de condoléances dont la nuit retentissait. Une femme pourtant se déroba, la vieille qui faisait, dans la matinée, en un quart d'heure, le ménage du père et du fils. Entrée avec l'instituteur et Lecourt, elle alluma la lampe, ouvrit le lit et fouilla l'armoire en silence.

L'un était en sapin, l'autre en bois jaune. Il y avait aussi un petit poêle rond, des chaises et une table qui boitait. Une porte à droite fermait une cuisine noire et un cabinet où l'enfant avait couché.

Le père déposa son fardeau. L'instituteur s'assit. La vieille femme, sans aucune parole, commença d'étendre les membres

déjà raidis du mort. La lampe, agitant ou arrêtant les ombres de ces trois vivants et de leur mannequin froid, semblait un être aussi énigmatique, dominateur et cruel.

— Je vais le déshabiller, dit la garde.

— Oui, grogna le père.

Elle travailla, il s'assit à son tour. Il appuya sa main sur la table branlante et soupira :

— Il faisait ses devoirs là-dessus.

L'instituteur se leva. Une barbe de trois jours lui salissait le visage. Ses yeux s'emplirent de buée. Il fit quelques pas dans la chambre, étudiant ce nid morose où la pensée horrible de Michel avait mûri parmi des paroles inquiètes pour la besogne et pour l'argent, parmi les phrases creuses des livres, et peut-être déjà parmi les râles.

— Ainsi, murmura-t-il, c'est d'ici qu'il venait en classe...

Il se représenta les diverses pièces d'où lui arrivaient, chaque jours deux fois, quarante obscurs destins ; puis l'espace frais où travaillaient le soir, appliquées sous leurs cheveux blonds, ses deux filles Anne et Lise. — Et tout à coup il dit, comme poussé par une certitude irraisonnée, plus profonde que la raison :

— Lecourt, il faudra vous remarier.

La vieille femme avança ses traits las dans la lueur de la lampe. Deux larmes lui coulaient sur les joues. Elle approuva :

— Je suis de l'avis de monsieur, Michel ; je connais une couturière...

L'homme leva les yeux. De prunelle à prunelle s'échangèrent lentement des questions, des réponses, des critiques et ce sentiment froid qu'elles étaient toutes vaines, toutes stupides.

— Non, merci, fit Lecourt, j'aime mieux boire.

On n'entendit plus que le bruissement du linge sur la chair. Ce petit mort, quel meurtrier ! L'odeur de suie entrait par la fenêtre ouverte. Et rien de la vie n'était plus compréhensible.

— Ou bien je me mettrai du syndicat, dit encore le père.

## II

L'instituteur était un bon instituteur, le père un bon père ; l'enfant un bon élève, de cette espèce qui, se conduisant mal, travaille bien et se félicite de son indiscipline parce qu'elle la croit intelligente.

Le drame s'engagea un matin. Michel et ses camarades écoutaient, avec l'attention de midi, une leçon de géométrie. Leurs distractions étaient diverses. Félix, le voisin de Michel, faisait, à chaque fois qu'il prenait de l'encre, un point noir sur son encrier. Charles, devant eux, répétait trait pour trait, lettre pour lettre, les deux triangles du tableau dans le dos de son ami Georges. Et quant à Michel, tout en écrivant la démonstration sans la suivre, il s'occupait de chercher des noms bizarres sur la carte d'Europe et de les redire devant soi à voix basse.

Les autres dessinaient, dormaient, fouillaient leurs poches, feuilletaient leur lourd cahier. Il y en avait deux qui, un banc au-dessus de Michel, causaient avec animation des mœurs des chiens. L'instituteur, les entendant, les reconnut mal et cria soudain :

— Lecourt, vous avez fini ?

— M'sieu, je dis rien, protesta Michel.

— Ah, reprit le maître avec froideur, — vous savez que je déteste les menteurs. Je vous ai vu. Qu'est-ce que vous disiez ?

Il se saisit d'un crayon et d'une feuille carrée, billet de renvoi à présenter au directeur.

— Je disais : Nijni-Novgorod, avoua humblement Michel.

Ses camarades rirent. L'instituteur rougit, frappa sa table et répliqua durement:

— Vous resterez une heure ce soir, pour mentir et pour vous moquer de moi.

— Sale cochon ! dit l'enfant avec fureur à son voisin.

Mais on sonnait la cloche dehors, le vacarme de la sortie couvrait toute parole ; et les deux garçons ne purent recauser que dans l'escalier.

— Ça te fait tant de peine d'être en retenue ? demanda Félix. C'est pas la première fois.

— C'est la première fois injustement, dit Michel .

Félix n'entra pas dans une subtilité pareille. La misère des punitions n'avait qu'une forme pour lui. Il y fit allusion.

— Ton dabe te battra ?

Michel répondit sans le vouloir et comme sans le savoir :

— Tiens ! Et puis il me donnera pas à manger.

Il mentait. Parce qu'il s'était dénoncé une fois, l'année précédente, avec assez de courage, il passait pour la sincérité même. Félix le crut et le plaignit :

— Ah, alors, mon vieux ! Moi, on me fout des râclées, mais j'ai du fricot malgré ça.

Cette phrase fut douce à Michel. Il goûta cette supériorité subite, cette infortune qui le distinguait. Il en était si fier qu'elle lui parut vraie.

Félix le quitta, le mensonge se répandit.

Dans la chambre basse, à la table étroite, Michel refusa le repas. Son père s'inquiéta. Cet homme, taciturne et insocial, quittait son chantier pour déjeûner avec son fils ; et quoiqu'il l'aimât, il ne réussissait jamais à le lui montrer autrement qu'en s'occupant de sa santé ou de sa nourriture. Et Michel, petit rongeur de phrases, trouvait cela vulgaire.

— J'ai été puni, expliqua-t-il.

— Qu'est-ce que t'avais donc fait ? demanda le charpentier avec bonne humeur.

Comment expliquer Nijni-Novgorod, les mœurs des chiens et l'imbécillité du maître à cet homme gai ? Michel mentit avec mépris :

— Le père Boin a dit que je causais et je causais pas. C'est injuste.

— T'en mourras pas, conclut l'ouvrier. Moi, il faut que je m'en aille ; mais toi, mange, tu sais pas qui qui te mangera.

Michel offensé partit avant l'heure et rôda. Il trouva un gros croûton dans les épluchures du marché, le ramassa, et s'en fut le grignoter dans une ruelle déserte qui descend de l'école à la Seine. Par malheur, il rencontra là Ferrand, qui chatouillait une petite fille. C'était un avorton aux joues talées, aux yeux vairons, qu'on appelait le Rouquin, et célèbre pour son cynisme.

— Viens donc voir ! cria-t-il.

Michel n'ignorait pas ce qu'il y avait à voir. Il se sauva. Son pain tomba. Il le ramassa avec tant d'avidité que Ferrand, lâchant sa victime, lui cria dans une huée obscène :

— Va donc, eh crève-la-faim !

Ainsi se propageait la légende.

Le soir vint, qui vient toujours. Sous les lampes sifflantes, dans une classe ravagée où trois punis se résignaient isolés dans les angles, où les tables du centre, inoccupées, semblaient en ruines, Michel copia ce qu'il lui fallait copier, puis se rongea dans un vertige amer. M. Boin, pour s'être trompé, devenait le pre-

mier coupable du mensonge. La provocation de Félix, le dégoûtant espionnage de Ferrand le confirmaient. Et dans ce péril, cherchant un soutien, que trouvait Michel ? — Son père qui riait.

— Il ne m'aime pas, se disait l'enfant, il se moque bien de moi. Il est injuste, ils sont tous injustes!

Il avait treize ans : c'était une raison orgueilleuse et hardie embusquée dans une phraséologie mécanique, et qui la manœuvrait sans précaution ni crainte, comme un enfant travaillerait un orgue. Frappant son père, frappant son maître, il employait les injures à la façon de M. Boin lorsque, pour former l'esprit de ses élèves, il admonestait Louis XI ou Louis XIV.

Michel pressa son cœur entre ses mains, il regarda tout autour de lui dans cette caverne de lumière poussiéreuse et d'ombre. L'instituteur travaillait à son bureau : sur son front luisant, chauve, penché, le reste de ses cheveux s'aiguisait en corne ; son crayon rouge insultait stupidement les feuilles. Aux trois coins, deux voyous et un pauvre niais barbouillaient leur papier sans lever la tête. Les cartes roulées, les images retournées, la nuit murant les fenêtres, les bancs désertés, les tables sans vie, rien ne restait de consolateur qu'un vers à moitié effacé sur le tableau noir :

*Et le vaste lion de la roche Némée !...*

— Oh! cria Michel, personne ne m'aime ! Ils sont méchants, ils sont injustes ! Je n'aimerai plus personne non plus.

Il rentra. Son père, qui s'en allait par complaisance à un travail pressé, l'embrassa sans rien lui dire. Chancelant de faim, Michel dévora rancuneusement : et sans étudier ses leçons, il s'en fut coucher dans sa chambre. Il eut des cauchemars où se relayaient M. Boin criant, Ferrand le Rouquin avec sa petite fille, et une flamme de gaz qui disait :

— On ne me donnera pas à manger !

Le lendemain vint encore. Il faisait doux. Le vent d'ouest poussait une odeur de feuilles fatiguées qui chassait de la cour l'ignoble puanteur de la suie. Un rayon réveilla Michel, et il eut un peu de joie durant trois quarts d'heure.

— Eh bien, fit le charpentier en partant, ça va mieux depuis hier ?

Il riait, il était sûr de la réponse. Une fureur subite bouscula

le petit garçon: et cette fois il mentit volontairement, voluptueusement, pour éprouver ce père si lâche et si tranquille.

— Tu parles, grommela-t-il, il m'a donné cinq coups de règue sur les ongues.

— Des coups de règue? demanda le charpentier.

L'enfant attendait une protestation, une menace : il eût avoué son mensonge à cette minute pour un cri de son père. Mais le pauvre homme s'apaisait déjà : travaillant à un exhaussement de la mairie, il respectait les autorités depuis les fondations jusqu'à la pointe du paratonnerre. Il finit en utilisant son habituelle sagesse.

— Eh bien, c'est que tu l'avais mérité. Mange ta soupe.

Puis il caressa d'une main ce petit front vertigineux. Et dès lors, Michel se considéra comme un enfant martyr.

## III

Mentir fait une joie enivrante. Bien mentir est le premier orgueil des enfants.

Ils ont tous des secrets qu'ils se laisseraient écarteler plutôt que de livrer. L'ironie des adultes les effraye, leur sottise à la fois et leur science les dégoûtent. Aussi se taisent-ils derrière leurs jeux criards et leurs bavardages falsifiés: ouatés ainsi, leurs rêves demeurent au chaud dans leur cœur. C'est une religion qu'ils se sont construite, ou un projet extravagant qu'ils méditent sur leur propre avenir ; quelque amour très pur ou quelque camaraderie ignoblement expérimentée ; et de temps en temps, des crimes.

Chaste et un peu sauvage, Michel se laissa civiliser, sensualiser par son mensonge.

Il savoura l'admiration de ses camarades et connut son propre orgueil. Autour de lui, dans la cour, sous un beau tilleul, ils firent des groupes passionnés. Il expliquait d'un air de fatigue la cruauté de son père. Si quelqu'un s'étonnait de sa patience, il s'écriait : — Attends que je grandisse! — d'un ton si résolu que tous frissonnaient. Au lendemain du jour où le Rouquin l'accusa d'exagérer, Michel montra des plaies qu'il se fit, et dès lors, les petits moqueurs, les critiques de l'école le respectèrent.

Lui les méprisait tous. Quelle sottise en eux, pour le croire aussi aveuglément ! Quelle lâcheté, martyrisé, affamé qu'ils le savaient, de ne jamais rien faire pour lui ! Il eût refusé le don, mais pas la tendresse... Partout des oreilles pour l'écouter, nulle part un cœur pour le secourir ou pour le plaindre. Aussi bien, ceux-là mêmes qui en avaient reçu la mission ne s'en étaient pas montrés dignes : son maître et son père l'abandonnaient. Pour se venger, Michel rejetait la nourriture, ou se blessait, ou se faisait punir : le vertige le fouettait dans son piège et l'orgueil le fortifiait.

Il menait ainsi deux vies qui se touchaient sans se confondre : l'une à l'école et l'autre dans sa triste maison ; celle-ci naturelle, vulgaire, sans intérêt ; et celle-là, qui était la vraie, prodigieuse.

Un trimestre passa dans la vanité de l'invention et du mépris. Et lorsque Michel en fut arrivé à croire au destin tragique qu'il s'était fait, l'ami qu'il avait tant appelé le détruisit entre ses mains.

Au-dessus d'un tablier noir et d'un col toujours bien blanc, Julien Marchand portait un visage lumineux. Son attitude et sa parole révélaient une âme généreuse et vive. Nouveau à la rentrée de janvier, un peu embarrassé et se cherchant un camarade, il avisa Michel qui, dans un coin, feuilletait des images d'une main couturée et saignante.

— Est-ce que tu es nouveau aussi ? lui demanda-t-il.

— Non, dit Michel sans le regarder, je suis malheureux.

Puis il leva la tête et il se dressa ébloui. Il lui sembla reconnaître ce pur visage : il pensa qu'il l'avait cherché trois mois déjà sans le découvrir parmi les faces basanées, terreuses ou hypocrites de ses camarades ; et toute la vie jusque là vécue lui parut une espèce de mort obscure. Il fit quelques pas. Julien le suivait. L'ombre délicate du grand tilleul aux branches givreuses les couvrit, transparente. Et Michel eût tout donné pour amener sur les lèvres de Julien un sourire et quelques paroles de tendresse.

Hélas, qu'avait-il à donner que son mensonge ? Les questions de l'un firent les réponses de l'autre, et toute cette fausseté se tissa en quelques minutes autour d'eux.

Habituellement, ceux qui écoutaient l'enfant-martyr se taisaient au dernier mot, puis geignaient. Mais de Julien, Michel n'obtint ni silence ni plainte : tout de suite un cri obscur et orageux.

— Qu'est-ce qu'il fait, ton père ? Est-ce qu'il est employé de chemin de fer ?

— Non, répliqua Michel avec surprise, il est charpentier. Pourquoi qu'il serait au chemin de fer ?

— Mon père y est, dit Julien avec orgueil, et tu peux être sûr qu'il l'aurait corrigé.

Quelle douceur ! Michel regarda Julien. Ses yeux brillaient, une lumière vivante battait sur ses joues. Julien se pencha aussi, et ces deux garçons se seraient embrassés comme deux filles si la cloche, gardienne de la morale, n'avait aboyé. Ils se séparèrent, ils reprirent leur rang; mais déjà ils comptaient l'un sur l'autre.

— Je te sauverai! promit Julien.

Et c'est alors seulement que Michel, ivre de tendresse et de fierté, se rappela qu'il n'était pas perdu.

Il ne put se dégager, il aimait Julien. Ce beau rire, cette pitié active, cette communion de vaillance et d'orgueil, il avait menti pour les conquérir, il mentit pour les conserver. Une angoisse perpétuelle, où Julien voyait de la peur, où Michel mettait du remords et de la prière, combla leur amitié d'un trouble pathétique... L'un protégeait, l'autre adora.

Ils faisaient jusqu'à l'école en partie le même chemin; et souvent le jeudi, souvent le dimanche, ils se rejoignirent, le travail fini, pour courir les routes. Julien apportait toujours une tablette de chocolat, un gâteau, quelque friandise à son ami affamé. Feignant la joie, Michel ressentait la honte ; le soir il se privait pour se châtier. Le charpentier réclamait des explications avec sa bonté bourrue : il fallait mentir, rementir inextricablement.

Parfois le dégoût exténuait Michel, et il avait envie de s'abandonner à la sincérité et à la catastrophe. Un soir, quoique il évitât soigneusement tout hasard de ce genre, errant avec Julien au bord de l'eau, il rencontra son père, qui l'embrassa tendrement sans lui parler, et caressa d'une petite tape la joue du camarade.

— Quel hypocrite ! s'écria Julien exaspéré, dès que le charpentier se fût éloigné.

— Qui donc ? fit Michel avec gêne.

— Ton père ! reprit Julien. Il est là qui te bat tous les samedis, tous les jours, et il fait comme s'il t'aimait!

— Il m'aime, dit Michel.

Mais son courage n'alla pas plus loin. A la pensée que Julien pourrait dire aussi de lui, et cette fois sans erreur : — Quel hypocrite ! — à l'idée de rougir devant lui, de ne plus l'accompagner au long des sentiers dans la forêt, de ne plus partager avec lui l'extase d'observer, si lente, si amère, si mortellement triste et belle, la descente du soleil au crépuscule dans les mares, — son cœur se rétrécissait et il croyait mourir.

Aussi se querellaient-ils parfois. Julien voulait avertir son père, ou s'en aller trouver le père de Michel, ou prévenir M. Boin, ou écrire au commissaire de police, ou dénoncer le bourreau au maire de la ville. Tous les jours ou presque, il arrivait excité par une invention nouvelle, qu'il proposait avec un enthousiasme dont ses yeux étincelaient ; et tous les jours Michel, abêti par son mensonge, répondait :

— Il me battrait davantage !

Il vivait dans un cauchemar. Il ne voyait le salut que dans de nouveaux périls, qu'il eût voulu hâter... Le moindre était une maladie : il la souhaitait à la première migraine, et grave, si longue qu'elle donnât à ses camarades le temps d'oublier, à l'amitié de Julien celui de s'affermir, à la conversion de son père celui de devenir possible. Ou bien il tâchait de se figurer une séparation : un déménagement qui l'éloignerait de l'école, lui permettrait avec Julien de rester véridique. Ou bien quelque accident à son père, qui l'affaiblirait, l'adoucirait, permettrait à son fils de corriger son portrait sans qu'on le soupçonnât de l'avoir falsifié.

Il avait besoin d'un changement. Tout changement était impossible. Et la tendresse de Julien ne laissait pas espérer l'oubli.

La résignation de Michel se fit plus sombre, et quelque courage lui revint dans l'excès de la tristesse. Il songea dès lors à la mort. Il l'avait vue une fois, à l'écluse, d'où on l'avait retirée doucement parmi les cris de la foule. C'était une jeune fille pâle et blonde, dont le sourire ne s'était pas défait dans les eaux, et qui semblait dormir comme une baigneuse entre ses cheveux humides. Michel se plaisait en de longues rêveries attendries à se souvenir d'elle.

Et tout cela se dénoua en un seul jour.

## IV

M. Boin, moraliste et littérateur, posa pour qu'on y répondît cette question originale : — Qu'est-ce que vos parents font pour vous, et quelle reconnaissance leur devez-vous ?

De l'école à la maison fuligineuse de Michel, à la maison éclatante de Julien, du pont du barrage à la lisière de la forêt, les deux amis usèrent tout le soir, Julien parlant, Michel pensant, et la mort avec eux.

— Il faut dire la vérité! criait Julien; et il expliquait pourquoi.

Michel balbutiait : — Oui, oui ; — mais il n'écoutait rien que des voix grondantes en lui-même.

Parfois Julien, à force de s'exalter, trouvait une phrase qui saisissait l'autre et le faisait trembler tout entier :

— Si tu ne dis pas la vérité, je ne te parlerai plus jamais ; quand on se dit des menteries, on ne peut pas s'aimer.

Quoi ? Michel n'aimait-il pas ce cher cruel ? N'en serait-il plus aimé ? C'était un éclair. Puis le menteur retombait à son angoisse, où il ne voyait plus qu'une écume boursouflée.

Une espèce d'idée lui vint :

— Bah, je n'ai qu'à pas faire mon devoir !

— Tu serais rien lâche ! exclama Julien. Non, non, la vérité, la vérité!... c'est pour ton bien !

— Mais mon père! cria Michel.

Sanglotant presque, il ajouta pour soi : — Je ne peux pas le dénoncer ! — et pour son ami : — I me tuerait !

— Justement, reprit Julien avec frénésie, on l'empêchera, on le corrigera, l'instituteur ira lui parler !

Michel baissa la tête.

— Je dirai la vérité, soupira-t-il.

Il entendait sa vérité, Julien entendait la sienne : leur poignée de mains au dernier tilleul fut ferme et obscure comme une poignée de mains d'hommes.

Michel n'était décidé à rien. Il rentra et se mit brutalement au travail. Il commença un devoir selon l'ancien mensonge, dans ce langage extravagant que les enfants écrivent :

« Bien malheureusement pour moi, je puis dire que le sentiment de la reconnaissance que l'on doit à nos parents est un sentiment qui serait impossible pour moi. »

Au bout de six lignes, il étouffa. Il leva la tête, vit cette table, ce lit, cette armoire, ce vieux poêle où tant de fois ses mains s'étaient réchauffées, cette chambre où partout agissait la bonté taciturne de son père, et qu'habitait désormais pour ses camarades, pour Julien, pour lui-même, un tourmenteur... Il jeta la feuille, cria, et s'en fut agoniser dans les rues obscures.

La nuit était lugubre. Il pleuvait un peu, une pluie qu'on eût cru boueuse déjà en l'air. Une odeur croupie sortait des ruisseaux, des bouches d'égoûts et des portes des maisons. Les lumières luisant sous les arbres rougissaient sans rayonner, comme des lampions ; et toutes les femmes qui passaient semblaient sales. La brume souillait les narines et les yeux. C'était l'une de ces heures impitoyables où la petite âme mal jointe des enfants se disloque et où ils maudissent la vie.

Michel rentra. Il n'avait pas pris de résolution, mais il ne pouvait plus mentir.

Hélas, comment avouer ? C'était dénoncer cinq mois de calomnie. Qui le regarderait sans mépris ? Supplice plus cruel : on le honnirait pour sa faute, au moment où il se sacrifierait à l'effacer ; il perdrait la confiance de tous et l'estime de Julien par l'acte même qui lui restituerait sa propre confiance et son estime à lui.

Il se résigna, il n'écrivit rien. Pour retracer, d'ailleurs, brûlants et déchirants comme dans son cœur, son angoisse, son remords, la reconnaissance nouvelle qu'il avait vouée à son père, l'affreuse supplication qui s'élevait de sa torture, les mots lui eussent manqué, et le courage. Et toutes ces phrases, auraient-elles pu le sauver ? Qui eût su le croire ? Qui eût su lui pardonner ? S'y serait-on pris avec la juste douceur, avec la juste pitié qui l'auraient éloigné seules de la mort verte et froide ?

Il embrassa son père plus tendrement que d'habitude. Il lui semblait que, d'avoir cessé de mentir, sans anéantir pourtant les mensonges d'autrefois, cela effaçait toute faute et que nul tort ne lui restait. Il se coucha, il dormit, il ne se rappela pas ses rêves. Et il vit un matin encore.

On ramassa les devoirs : M. Boin vérifia s'il n'en manquait aucun. Et Michel, rencontrant le regard dur de Julien, se sentit perdu.

Feuilleter, pointer : ce fut une effroyable minute.

Michel observa d'abord ses camarades. Autour de lui, parmi

les tables, les livres, les cahiers, les plumiers et le vide poussiéreux de l'air, ces bras noirs, ces mains sales, ces poitrines courbées, ces cheveux mal peignés qui s'ébouriffaient, ces visages jaunes, rouges, gris, sans lueur et sans pensée, mais agités par une grimaçante vie, ces yeux mobiles et durs l'épouvantèrent... Ils allaient le huer dans la cour, ils le mettraient en quarantaine. Comme ils le mépriseraient pour son mensonge, sa sottise, sa lâcheté, ces menteurs, ces imbéciles, ces lâches ! Jusqu'à l'infâme Ferrand, jusqu'à ce Rouquin aux pattes répugnantes...

Puis il considéra M. Boin. Cet homme avait une moustache maigre, rabotée juste au niveau de la bouche, et une barbe clairsemée qu'il ne rasait guère et qui pourtant ne poussait pas. Ses lèvres, à cause de sa prononciation professionnellement très surveillée, s'écartaient et se rapprochaient d'une manière comique. Sans des yeux bleus qui versaient un regard un peu trop assuré, mais clairvoyant et attendri, sa figure eût été ingrate. Michel ne la revit que gonflée dans le mépris qu'il exprimait aux menteurs, auxquels il ne pardonnait pas : sévère, sarcastique, dégoûtée...

Alors, sur les traits vivants de Julien, il chercha une suprême grâce. — Mais Julien, les poings appuyés sur les pommettes, épiait le maître. Michel ne distinguait qu'un peu de sa tempe, que la ligne fraîche de son front, que sa paupière gauche abaissée... Il l'aimait à la fois pour son élégance, pour son courage actif et son infatigable joie, pour tant de souvenirs que leur hiver lui paraissait long comme trois années... Ah, hélas, ils n'iraient plus tous les deux dans les bois gris de février, ils ne guetteraient plus le corbeau ni l'écureuil ; ils ne suivraient plus le chemin de halage en piétinant la brique, la chaux, le charbon ; ils ne s'assiéraient plus, le soir, au bas du cher petit escalier de l'île, à regarder se foncer le crépuscule, à écouter le barrage bruire...

Michel pensa à son père tout à coup : mais il ne pouvait plus endurer ce souvenir. Il éleva brusquement sa main gauche à sa bouche, et à trois reprises, trois fois dans la même morsure, se mordit le pouce.

Il s'arrêta quand il saigna, il cacha son doigt avec une fierté sauvage. Julien ne s'était pas retourné. Michel comprit qu'il ne serait plus aimé désormais par aucun homme.

— Lecourt, dit M. Boin, pourquoi n'ai-je pas votre rédaction ?

— Je ne l'ai pas faite, soupira Michel.

— Et pourquoi donc ?

L'enfant hésita. Deux ou trois rieurs jappaient. Michel n'eut plus l'idée de mentir.

— Je n'ai pas pu, dit-il.

M. Boin eut un air si stupéfait que ses élèves s'esclaffèrent Mais avant qu'il essayât de punir, Julien s'était levé tremblant et livide.

— M'sieu, bégaya-t-il, je sais pourquoi.

— Julien ! supplia Michel.

M. Boin, exerçant l'un des devoirs les plus piteux de sa profession, suspectait toutes les amitiés : il voulut tirer au clair tout de suite, et devant témoins, pour la morale, les affaires intimes de ces petits garçons.

— Lecourt, dit-il posément, n'a que le droit de se taire. Marchand, expliquez-vous.

Julien se retourna vers son ami et lui sourit avec confiance. Puis il parla :

— Michel n'a pas fait sa rédaction parce qu'il n'a pas voulu dire que son père le bat tous les jours.

— Ce n'est pas vrai ! cria Michel.

Cette exclamation en fit éclater dix autres.

— Tu me l'as répété cinquante fois, dit Julien.

— I nous l'a dit à tous, dit Sanvin.

— I nous a montré les marques, dit Félix.

— Même qu'on n'y donne rien à boulotter, dit Ferrand, je l'ai vu !

— C'est un enfant-martyr, dit Régis, premier en composition française.

— C'est pas vrai, c'est pas vrai ! gémissait Michel.

Un peu pâle, M. Boin tapait de sa règle. Il mit en retenue Ferrand pour sa grossièreté, il obtint enfin du silence. Alors il prononça de sa voix froide :

— Lecourt, vous serez puni pour avoir parlé sans permission. Il est très bien de respecter ses parents et vous avez raison de défendre votre père. Mais il ne faut pas mentir. De deux choses l'une...

Il s'arrêta une seconde, le temps de bien penser son dilemme. Mais il aperçut tout à coup, avec ses yeux de père, avec ses yeux d'ancien enfant, ce garçon qui, le front couché au pli du coude,

sanglotait comme pour mourir. Sans le deviner, il pressentit un drame et il dit avec son sérieux le plus rare :

— Silence. J'irai voir Monsieur Lecourt ce soir.

On savait qu'il ne manquait jamais à une promesse semblable. Julien, heureux du sauvetage de son ami, chercha ses yeux. Michel, aveugle de larmes, perdit pour l'éternité ce beau regard de tendresse et d'espérance.

La cloche sonna, les enfants sortirent. Michel se dissimula dans une salle non fermée : il échappa ainsi à M. Boin, qui le cherchait, à Julien, aux camarades ; et il s'en fut presque calme, le dernier.

## V

Il gagna le barrage, l'île, le cher petit escalier de grès qui mène à la Seine ; il se reposa comme dans une chaise sur l'avant-dernière marche.

Ses pieds touchaient presque la nappe du fleuve. Les premières pluies du printemps l'avaient gonflé : Michel voyait cinq degrés encore se prolonger dans l'eau verte et grise. Il suffisait de les descendre, oui, et de s'asseoir au bout, parmi les mousses moelleuses.

Michel rêva là un peu. Personne ne passait sur le quai de droite, qui était tout proche ; personne sur le quai de gauche, plus éloigné. D'un côté, les platanes immobiles, sans feuilles encore, tristes ; de l'autre, une jeune fraîcheur verte qui palpitait sur les tilleuls. Entre les deux haies d'arbres, jusqu'au fond de l'horizon, où le pont, ouvrant des arches grises, embrassait les forêts obscures, la rivière remplissait l'air et la terre. Elle coulait vaste et paisible, profonde, heureuse, — *juste*.

Michel se leva. Une minute encore, il revit tous ceux qui l'avaient si mal aimé. Son père, dont le silence favorisait le mensonge. Son maître, qui dans un aveu inutile lui arrachait le cœur. Ses camarades, réclamant pour l'admirer une logique, une exactitude dans la folie auxquelles il n'avait pu fournir. Et son ami, son juge avec sa vertu sans nuances, ce cher Julien, aux exigeants traits de lumière, à qui il se sacrifiait...

Lui-même enfin, — si vil et si loyal, — lui-même !... Il regarda ses mains blessées, son pouce qui saignait encore; il pensa à la

jeune morte qu'il avait vue autrefois... Il désira ce grand calme. L'avenir était fermé, la vie entière sentirait toujours la vase de la première bassesse.

Il descendit une marche. Il eut de l'eau à mi-jambe, une eau brutale et glacée. La peur le prit. Mais déjà sa volonté était plus forte que lui. Suivant un conseil qu'on donnait à la gymnastique, il éleva les yeux. Aucun secours ne menaçait sur les quais ni sur le fleuve ; le ciel gris pesait, et tout au loin, la pile du pont ouvrait ses bras immenses.

Il fonça vite, refoulant l'eau des genoux comme on fait au bain. Au dernier degré, il en eut par-dessus les épaules, et déjà le froid gelait ses veines. Il fit tourner son regard sur l'étendue qui lui parut morose et pourtant comme saoule de vie. Puis il s'assit, il se tapit sur lui-même, et ses doigts se crispèrent dans la boue.

...C'est là qu'ils le retrouvèrent trois heures après, son père condamné à quelle forme du désespoir ? son maître qui n'oserait plus jamais moraliser sans repentir ni crainte ; son ami dont la jeunesse se développerait épouvantée dans l'ombre tragique de cette image. — C'est de là qu'ils l'emportèrent, père et maître, dans un fiacre cahotant, sous des suaires de lumière jaune, sans parvenir à le comprendre ni même à le plaindre.

(*Vosges, 1909*) ALBERT THIERRY.

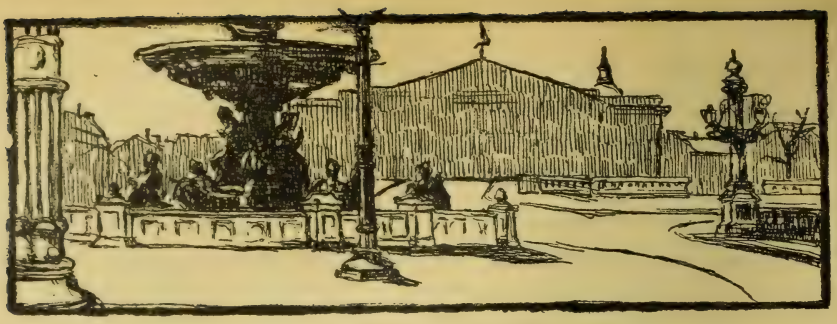

# Choses d'Impôt

## Les Commissions de Répartiteurs

Partisans et adversaires de l'impôt sur le revenu sont également convaincus que le Sénat apportera au projet de M. Caillaux de très profondes modifications. Dans quel état ce projet sera-t-il renvoyé au Palais-Bourbon ? « Dieu, table, cuvette ? » On ne sait pas. Et combien de temps la commission sénatoriale le gardera-t-elle devers elle ? On ne le sait pas davantage. Il ne semble donc pas qu'il y ait urgence à polémiquer, de nouveau, sur telle ou telle des dispositions votées par la Chambre. Mais la question fiscale n'en reste pas moins à l'ordre du jour, et, peut-être, n'est-il pas sans intérêt de se demander dans quel esprit les commissions locales — forcément appelées à jouer un rôle important dans l'application de n'importe quel projet de réforme — collaboreraient avec les représentants du Trésor, le jour où de profondes modifications seraient apportées à notre système de contributions directes.

Pour se faire une idée du concours que les commissions locales apporteraient aux agents du fisc et de l'esprit qui les animerait, on peut essayer — et c'est ce que nous allons faire, en nous aidant de souvenirs personnels — d'aller du connu à l'inconnu. — Le « connu », c'est la façon dont les commissaires répartiteurs, — désignés par le préfet sur une liste présentée par le Conseil municipal et présidés par le maire de la commune — comprennent actuellement leur mission, quand ils assistent le

contrôleur des contributions directes dans son travail annuel de revision des rôles. Et, si nous voulons voir véritablement à l'œuvre ces répartiteurs locaux, si nous voulons les prendre sur le vif, sur le fait, c'est dans la salle de mairie d'une petite commune que nous devons les suivre, le jour où, répondant à une convocation du préfet, ils viennent prendre part au travail dit des mutations.

Ainsi que nous l'expliquerons plus tard, l'action des commissions locales est presque nulle sur la plupart des contributions directes et des taxes assimilées à ces contributions. Mais il est un impôt qui, de par la tradition, est, en quelque sorte, à la discréation des répartiteurs : c'est l'impôt personnel mobilier. Ils attendent la lecture de ce rôle avec impatience. Ils sont extrêmement attentifs à toutes les modifications qu'on va pouvoir y apporter. C'est là que nous allons juger de leur façon de comprendre la justice fiscale.

Il s'agit de distribuer entre tous les habitants de la commune « le contingent » de la contribution personnelle-mobilière.

Ce contingent communal, comment a-t-il été calculé jadis ? Il serait trop long de l'expliquer. Les procédés qui furent employés pour cette détermination prêtent, d'ailleurs, très largement, à la critique. Ils tiennent compte, cependant, d'une façon générale, du chiffre de la population et de l'ensemble des valeurs locatives des habitations. Et, bien que des inégalités choquantes puissent être relevées, de commune à commune, nous supposerons que le contingent dont nos répartiteurs vont opérer la distribution a été normalement calculé.

Convenons donc, à titre d'exemple, qu'il s'agisse d'une somme de trois cents francs.

Tout d'abord, des cotes dites « personnelles » — impôt de capitation peu élevé et très souvent fixé à 1 fr. 50 — sont exigibles de toutes les personnes — sauf les indigents, bien entendu — « jouissant de leurs droits ». Les mineurs possédant en propre quelque bien, ainsi que les veuves, figurent donc, sur ce rôle, au milieu de tous les autres habitants. Chaque année, on ajoute les nouveaux venus, les jeunes gens qui viennent de contracter mariage et quiconque — à la suite d'une acquisition foncière — figure, désormais, sur la matrice cadastrale de la commune. Toutes ces cotes personnelles sont totalisées et leur mon-

tant est déduit de la somme de trois cents francs. Ce qui reste — deux cents francs, par exemple — c'est la partie du contingent qu'il s'agit maintenant de répartir en cotes mobilières.

Cette répartition doit, d'après la loi, s'opérer proportionnellement à la valeur locative des immeubles occupés. Et c'est bien ainsi que les choses se passent dans les villes de quelque importance. La valeur exacte du loyer y sert de base à l'impôt, sauf à tenir compte — à Paris, notamment — d'un taux légèrement dégressif au profit des loyers ne dépassant pas un certain chiffre, et sauf certaines déductions exceptionnelles prévues par des lois récentes. Mais, dans nos campagnes, les répartiteurs — quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent — refusent de procéder ainsi. Ils affirment — et on ne saurait leur donner tort — que la valeur locative de l'habitation ne correspond pas, nécessairement, à la situation du contribuable. Certes ils veulent bien tenir compte de ce « signe extérieur », mais à la condition de faire intervenir, en même temps, d'autres éléments d'appréciation. Et, finalement, ils en arrivent — on va le voir — à considérer l'ensemble des facultés présumées du contribuable.

Citons, à titre d'exemple, ces propos qui s'échangent, d'un bout à l'autre du pays, lors de la tournée dite des mutations :

Le contrôleur des contributions, appelant le rôle de l'année courante, vient de dire : « Pierre Durand : une cote personnelle et 20 fr. de mobilier. Paul Durand : une cote personnelle et 20 fr. de mobilier... »

Des répartiteurs interrompent la lecture. Ils ont des observations à présenter :

— Je suis d'avis, dit l'un d'eux, que Pierre Durand doit être plus ménagé qu'il ne l'est. Une cote mobilière de 20 fr., c'est beaucoup trop pour lui, étant donné qu'il a bien d'autres impôts à payer. Nous connaissons tous — n'est-ce pas ? — sa situation. Elle n'est pas brillante ! Cet homme a des charges de famille : son vieux père ; une mère impotente ; des enfants en bas âge. Pour tout dire, il a des dettes !... Assurément son habitation a bonne apparence. Et je ne dis pas que, dans les mains de tout autre, cette maison ne devrait pas payer 20 fr. de cote mobilière. Mais il faut tenir compte encore une fois de la situation précaire de Pierre. Je propose de l'inscrire seulement pour 15 fr. Ce sera encore largement suffisant.

Et d'autres répartiteurs opinent dans le même sens.

Le contrôleur, lui, n'a pas à défendre, en l'espèce, les intérêts du Trésor : il s'agit, en effet, non pas d'un impôt de quotité mais d'un impôt de répartition. S'il était question d'imposer à la contribution foncière bâtie une construction récemment élevée, ce fonctionnaire se garderait bien d'admettre des atténuations basées sur les facultés présumées du propriétaire. Mais en matière de contribution mobilière, il montre volontiers quelque complaisance, car si Pierre Durand, par exemple, est dégrevé de 5 fr., cette somme retombera sur l'ensemble des contribuables, et ni l'Etat, ni le département, ni la commune n'y perdront rien. Cependant, il croit devoir présenter une observation :

— Messieurs, dit-il, voilà plusieurs années que Pierre Durand est cotisé pour 20 fr. de mobilière. Vos prédécesseurs se sont conformés à la loi, puisque vous reconnaissez que la maison en question, considérée en elle-même, mérite cette imposition. Si vous croyez, cependant, qu'il soit nécessaire de ménager ce contribuable, vous aurez satisfaction. Laissez-moi vous rappeler, seulement, que tout dégrèvement, en matière de contribution mobilière, tombe forcément à la charge de tous.

— Nous le savons, répondent les répartiteurs ; mais cela ne doit pas nous empêcher de faire acte de justice. D'ailleurs, nous n'avons pas besoin d'aller bien loin pour retrouver les 5 francs en question. Vous venez de parler de Paul Durand. Eh bien ! A celui-là nous pouvons, sans hésiter, mettre cinq francs de plus. Il n'a pas de charges de famille ! Il a même des économies ! Tout le monde le sait ! Il peut payer ! La maison de Pierre et celle de Paul ont beau être, à très peu près, de même valeur, les situations personnelles sont trop différentes pour que nous mettions ces deux contribuables sur le même pied.

Cette fois, le contrôleur se montre moins accommodant. C'est qu'il entrevoit déjà la réclamation que Paul Durand pourra adresser au préfet — réclamation sur laquelle les répartiteurs seront appelés à donner leur avis, il est vrai — mais qui sera finalement portée devant le Conseil de préfecture et, au besoin, devant le Conseil d'Etat. Pour justifier cette réclamation, il suffira à Paul Durand de prendre, dans la commune, des termes de comparaison et de prouver ainsi que sa maison ne comporte pas une cote mobilière dépassant vingt francs. Le contrôleur prévient donc les répartiteurs :

— Prenez garde ! Vous n'avez pas formellement le droit de vous préoccuper des facultés présumées du contribuable. La loi — considérée, du moins, dans sa lettre — vous oblige à n'envisager que la seule valeur locative de la maison. Paul Durand va réclamer. Il faudra lui donner raison et, finalement, les cinq francs dont il sera dégrevé, devront être réimposés.

A quoi, presque invariablement, les répartiteurs répondent :

— Paul Durand n'osera pas réclamer ! Et, s'il réclame, nous verrons bien !

La plupart du temps, le contrôleur finit par céder. S'il s'obstinait, il s'exposerait à ne pas obtenir, au bas de ses paperasses, un nombre suffisant de signatures.

Je pourrais multiplier les exemples, car les incidents de ce genre, lors de la lecture du rôle mobilier, sont très nombreux. Mais ce qui précède suffit pour montrer quelle est généralement la préoccupation des commissions locales — Finalement, les deux cents francs qu'il s'agit de répartir dans cette commune seront distribués non pas seulement au prorata des valeurs locatives, mais en tenant compte, aussi, des facultés contributives de tous les habitants. — Que faut-il penser de cette façon de procéder ?

Il est permis de soutenir que, si, dans les villes, une certaine relation existe, la plupart du temps, entre le prix du loyer et les ressources annuelles du contribuable, il n'en est pas aussi souvent de même dans les campagnes. Je citerai notamment les cas suivants : Un chef de famille meurt. Son bien est partagé entre quatre enfants. La maison paternelle échoit à l'un d'eux. Elle correspondait hier encore, comme importance, à l'aisance relative du défunt. Aujourd'hui elle n'est plus en rapport avec la situation, beaucoup plus modeste, de l'un des quatre héritiers. Aussi voyons-nous les répartiteurs tenir compte de ce fait, et bien qu'aucun changement n'ait été apporté à la maison en question, sa cote mobilière est généralement abaissée. En revanche, nous entendrons dire, maintes fois, à des répartiteurs, parlant d'une bicoque : « Oui, c'est par avarice qu'un tel continue à habiter pareille masure ; s'il voulait, il aurait une des belles maisons du village. » Et il est rare que la bicoque en question échappe à une majoration de taxe.

Allons maintenant au devant d'une question... Quand ces commissions locales interviennent ainsi pour « ménager » l'un, pour

surtaxer l'autre, obéissent-elles seulement à un sentiment d'équité ? Ne faut-il pas compter aussi, malheureusement, avec des préoccupations d'amitié, avec des rivalités locales, des rancunes politiques ?

Assurément ! L'homme n'est pas parfait ! Je ne veux pas idéaliser le répartiteur de nos campagnes. Il apporte parfois, en venant s'asseoir autour de la table de la mairie, une passion qui n'est pas précisément celle de la pure justice. Mais s'il veut abuser de ses prérogatives, il est bien vite démasqué et rappelé à l'ordre, soit par le contrôleur qui — sans être au courant des querelles locales et ne désirant pas s'en mêler — n'entend pas qu'on le surcharge d'écritures en bouleversant son rôle, soit par les autres répartiteurs, parmi lesquels se rencontrent forcément des hommes plus raisonnables. Ils sont tous là, à se regarder dans le blanc des yeux, se surveillant les uns les autres, sachant que leurs moindres propos seront forcément répétés au village, dans quelques instants. Ils ont conscience de leur responsabilité. Et, en général, c'est la prudence qui l'emporte sur tout autre sentiment. Aussi, lorsque plusieurs d'entre eux se rencontrent pour proposer, avec raisons à l'appui, une modification au rôle, et lorsque cette modification ne rencontre pas d'opposition, il y a bien des chances pour qu'elle soit justifiée.

Autre question, qui ne nous retiendra pas longtemps. — Ces répartiteurs, supposés de bonne foi et désirant tenir compte des « facultés » des contribuables, peuvent-ils se tromper gravement dans leurs appréciations ? — En général, non ! Il se connaissent tous, ces braves campagnards ! Quiconque affecte la gêne ou l'opulence n'en impose à personne. La chance d'erreur ne commence que s'il s'agit de quelque citadin, ayant à la campagne une habitation et dont la situation de fortune n'est pas connue avec une suffisante précision.

De ce qui précède, que résulte-t-il ? — C'est que les répartiteurs — pour nous servir d'une expression très connue, trop connue — sortent volontiers de la légalité pour rentrer dans le droit ou, du moins, dans ce qu'ils considèrent comme le droit; c'est qu'ils ont tendance à transformer une contribution établie, à l'origine, sur un signe extérieur, sur un objet *réel*, le loyer, en un impôt tenant compte du revenu *personnel;* c'est, enfin, qu'ils souhaitent de se servir de la cote mobilière — abandonnée, pour-

rait-on dire, à leur discrétion — comme d'un impôt de superposition susceptible de corriger — par l'élasticité qu'ils prétendent lui donner — ce que les autres contibutions directes peuvent avoir de trop rigide, de trop automatique.

Quels sont donc ces autres impôts sur lesquels les commissions locales n'exercent pour ainsi dire pas d'action ?

Voici, tout d'abord, la contribution foncière sur la propriété non bâtie. Si la grande tournée annuelle du contrôleur, à travers toutes les communes de sa circonscription, s'appelle la tournée des mutations, c'est que cet agent profite de son passage dans une commune pour vérifier, les matrices cadastrales en mains, les mutations foncières résultant d'actes translatifs de propriété. Ces mutations — avant d'être opérées sur les matrices — sont préparées sur des feuilles spéciales par le percepteur. Le contrôleur les revoit. En cas de doute sur l'identité des parcelles passant de Pierre à Paul, il fait tout naturellement appel aux indications que lui fournissent, sur le plan, les intéressés, porteurs de leurs actes, ou bien les répartiteurs présents à la mairie. Mais il est entendu que personne n'a le droit d'élever la moindre contestation en ce qui touche l'impôt foncier affèrent à chaque parcelle ou portion de parcelle. Les évaluations du revenu cadastral sont immuables.

Je n'insiste pas sur cette question du cadastre. Elle est trop connue. Tout le monde sait que les feuilles de plan et les évaluations — fort exactement établies naguère — ne correspondent plus à la réalité, parce qu'elles n'ont jamais été tenues au courant. Après de longues hésitations, on a reculé définitivement, semble-t-il, devant une réfection trop coûteuse des plans, mais, en vue de l'établissement d'un impôt sur le revenu, on a commencé des évaluations nouvelles d'après une méthode qui, de l'avis de certains spécialistes est, peut-être, un peu trop expéditive, un peu trop sommaire. Ce que je tiens seulement à constater, c'est que le plus grand nombre des répartiteurs ont toujours souhaité la revision des revenus matériels. Ceux qui se résignent aux inégalités actuelles de l'impôt foncier craignent-ils d'être surtaxés à la suite d'une évaluation nouvelle ? C'est possible. Peut-être aussi estiment-ils qu'à la longue les inégalités en question s'atténuent, car dans le prix qu'il offre pour telle ou telle pièce de terre, l'acheteur fait entrer en ligne de compte, l'élévation plus ou moins grande de l'impôt.

En ce qui touche la contribution foncière sur la propriété bâtie — contribution basée désormais sur des revisions périodiques du revenu de ces immeubles — les répartiteurs, qui collaborent, d'ailleurs, à ces revisions, ne formulent généralement pas de plaintes.

Il n'en va pas de même en ce qui touche la contribution sur les portes et fenêtres qui, quoique supprimée, en principe, depuis nombre d'années, n'en continue pas moins à être perçue. L'impopularité de cet impôt est légendaire. C'est qu'il est d'abord déplorable, au point de vue de l'hygiène, que l'air et la lumière ne puissent entrer dans une habitation qu'au prix d'une taxation; c'est, ensuite, qu'il est profondément injuste qu'un même tarif s'applique automatiquement — quelle que soit la valeur des immeubles — aux portes et fenêtres qui desservent ces maisons. Au-dessous six ouvertures, le tarif est décroissant, mais au-dessus de ce chiffre, le tarif, répétons-le, est simplement proportionné, dans nos campagnes, au nombre des portes et fenêtres. Qu'en résulte-t-il ? C'est que la plus vieille ferme et le plus élégant chalet du village acquitteront le même impôt pour un même nombre d'ouvertures.

Voyez-vous, en outre, cette grossière barrière de planches mal jointes qui, à l'entrée de cette ferme, pivote tant bien que mal sur une pierre creusée ? — Cet assemblage de morceaux de bois est imposé à titre de « porte cochère » (!) absolument comme la superbe grille du château voisin.

Voyez-vous, enfin, ce trou rond, cette lucarne, qui donne un peu de jour à la plus humble pièce de la plus humble maison du village ? Il n'y a même pas un carreau ! Mais — à son grand regret, d'ailleurs — le contrôleur n'en devra pas moins la faire figurer au rôle.

Les répartiteurs protestent, cela va sans dire, contre toutes ces injustices, mais inutilement. Ils sont liés, cette fois, ainsi que le représentant du fisc, par des textes impératifs.

Ils n'ont pas davantage d'action sur le rôle des patentes. C'est le maire seul qui contresigne cette matrice.

Quelle influence exerce-t-il en cette matière ? Il plaide généralement, cela va de soi, en faveur des patentables qui lui paraissent particulièrement dignes d'intérêt. Il réclame pour eux des adoucissements. Mais, la plupart du temps, le contrôleur lui

oppose une fin de non recevoir. Et voici l'explication de cette sévérité : S'agit-il d'un industriel ? La patente résulte, d'abord, des éléments de production — plus ou moins nombreux — que le contrôleur a recensés et, ensuite, de la valeur locative : 1° des locaux industriels; 2° de l'habitation du patentable. Tout cela est tarifé. Tout cela ne souffre aucune atténuation. — S'agit-il d'un commerçant ? Il doit acquitter, lui aussi, un droit proportionnel sur sa boutique et son habitation, et, ensuite, un droit fixe qui résulte de la « classe » dans laquelle son commerce a été catégorisé. Pour un petit nombre seulement de professions de ce genre, le législateur a prévu des appellations différentes qui correspondent à des classes également différentes. Et, dans ce cas, le contrôleur et le maire peuvent s'entendre pour mieux proportionner l'impôt à l'importance des bénéfices présumés. Malheureusement, pour la très grande majorité de ces professions, le tarif manque de souplesse, une seule classe y étant prévue. Et, alors, apparaît l'inconvénient d'une patente forfaitaire : « Voilà, dit le maire, deux patentables exerçant, il est vrai, la même profession dans des locaux presque identiques, mais dont l'un — au vu et au su de tout le monde — fait vingt fois plus d'affaires que l'autre ! Faut-il donc les mettre tous les deux dans la même classe, c'est-à-dire leur appliquer le même droit fixe et, finalement, la même patente ? » Et le contrôleur de répondre — non sans regret, encore une fois — : « Monsieur le maire, il m'est impossible de faire autrement. »

Nous venons de voir que la patente est constituée, en partie, par un droit proportionnel sur la valeur locative de l'habitation du patenté. Que résulte-t-il, trop souvent, de cette disposition ? Voici un petit commerçant qui voit augmenter ses charges de famille ; pour abriter des ascendants et de plus nombreux enfants, il est dans l'obligation de se loger plus grandement. Immédiatement, il voit s'accroître le droit proportionnel de sa patente, droit établi sur un loyer qui, ne l'oublions pas, supporte déjà une cote mobilière ! — Double injustice sur laquelle les maires ne manquent pas d'insister : injustice générale résultant, pour tous les patentables, de la superposition de deux impôts; injustice particulière résultant, pour certains d'entre eux, du fait que le montant de leurs contributions s'élève, à mesure que deviennent plus lourdes leurs charges de famille !

Nous n'en avons pas fini avec les répartiteurs. N'ont-ils pas à entendre encore la lecture de plusieurs rôles : prestations, chiens, billards, voitures et chevaux, etc., etc. ? Ce sont là des taxes assimilées aux contributions directes. Mais voici que le temps nous presse et que l'espace va nous manquer. Faisons un choix parmi ces taxes. Enregistrons, par exemple, les doléances des répartiteurs en ce qui touche l'impôt établi sur les attelages.

Voici deux voitures qui se suivent sur la grande route. La première est un élégant tilbury, attelé à un cheval d'un certain prix. La seconde est une méchante carriole, aux ressorts criards, traînée par une haridelle. Supposons que ces deux attelages soient destinés, l'un et l'autre, au service de l'agriculture et soient déclarés comme tels par leurs propriétaires, qui s'en servent habituellement, en effet, pour courir les marchés voisins. Ils acquitteront le même impôt. Là encore, mais inutilement, les répartiteurs protestent. « Pourquoi donc, demandent-ils, n'a-t-on pas essayé de leur tenir compte, au moins dans une certaine mesure de la valeur de l'attelage ? Le service des réquisitions militaires procède bien, lui, à des estimations ! Le législateur, qui a su établir des classes différentes pour les cultures, pour les maisons, pour les patentes, etc., n'aurait pas eu grand effort à faire pour donner un peu plus de souplesse à cet impôt des chevaux et voitures. »

Arrêtons là notre petite étude. On peut en dégager déjà une leçon. — Si les répartiteurs en avaient le pouvoir, ils commenceraient par apporter de sérieuses retouches à un certain nombre d'impôts directs : revision d'évaluations cadastrales; élasticité plus grande donnée au tarif des patentes et au tarif de plusieurs taxes assimilées ; suppression de la contribution des portes et fenêtres, sauf à majorer l'impôt foncier établi sur les immeubles bâtis, etc., etc.

Mais, par cela même que tous ces impôts sont établis sur des réalités, ou, du moins, sur des approximations suffisantes des revenus ou des capitaux; et par cela même que le Fisc ne se préoccupe pas de savoir entre les mains de qui cette matière imposable se rencontre et s'accumule, ces mêmes répartiteurs s'empressent, eux — sans en demander la permission au législateur — de transformer la cote mobilière en un véritable impôt de superposition ayant un caractère très personnel et, en dépit

de toutes les observations qui leur sont présentées, ils s'obstinent, ils s'entêtent à tenir compte de ce qu'ils savent de l'ensemble des facultés du contribuable. Qu'est-ce à dire, sinon que, devançant depuis bien longtemps la réforme attendue, ils s'efforcent d'établir une sorte d'impôt progressif sur le revenu ?

J'entends bien ! Ils n'en ont pas le droit. Très souvent, en effet, des plaintes s'élèvent et des réclamations écrites sont rédigées contre les décisions « arbitraires » des commissions locales et contre la « faiblesse » dont le contrôleur fait preuve en leur laissant établir, à peu près à leur guise, le rôle de la contibution mobilière. Mais comment expliquer que ces répartiteurs manifestent ainsi, d'un bout à l'autre du pays, la même tendance instinctive ? Cette entente qui s'établit, sans être le moins du monde concertée, cette insistance générale ne doivent-elles pas donner à réfléchir à tous ceux que la réforme fiscale préoccupe ? — Pour ma part — mon humble part — j'interprète ainsi qu'il suit cette attitude générale des répartiteurs :

L'impôt réel, strictement proportionnel, établi sur les « choses » ne suffit pas à satisfaire le besoin de justice fiscale de nos commissions locales. Considérant dans quelle proportion plus ou moins grande ces éléments d'imposition se rencontrent dans les mêmes mains, ces commissions tendent, selon le cas, tantôt à exiger d'un contribuable relativement privilégié, un effort fiscal supplémentaire, tantôt à faire fléchir la rigueur générale de l'impôt direct en faveur du contribuable moins fortuné. Faut-il les en blâmer? Non! Au législateur, au contraire, de s'inspirer, dans la plus large mesure possible, d'un état d'esprit aussi répandu.

Paul Degouy.

# Le Livre de Simone

(POÈMES)

## LE REVEIL

*Le coq depuis longtemps a sonné le réveil.*
*Elle sommeille encore ; un rayon de soleil*
*A travers les rideaux se glisse ; la journée*
*S'annonce comme belle au jardin ; la fournée*
*Du boulanger sent bon dans le village vif ;*
*Une rumeur joyeuse agite le massif*
*Où, réveillé, l'oiseau, plein de chansons, se niche.*
*Après sa nuit de garde est rentré dans sa niche*
*Le chien ; sur le chemin déjà joue une enfant ;*
*Son rire sonne clair à ses lèvres qu'il fend.*
*Aux grilles, le facteur sonne ; il fait sa tournée ;*
*Sur le seuil de sa porte, à la belle journée*
*S'offre une paysanne, immobile un moment.*
*Simone ouvre les yeux, parle inconsciemment,*

*Lève ses bras, cambre son corps, et se secoue ;*
*Ses cheveux se défont, retombent sur sa joue ;*
*Dans sa chemise longue et blanche, elle sourit.*
*Elle se lève, ouvre la chambre, et son esprit*
*A pleines voiles vogue au gré de la lumière,*
*Barque qui va pêcher sa pêche coutumière.*
*Elle reste accoudée à la fenêtre, voit*
*La cime du grand pin vert, au-dessus du toit*
*De la maison voisine, onduler. Elle admire*
*Le charme délicat de septembre, et respire*
*Tout ce que le jardin entassa de parfums*
*Au long de la nuit bleue en ses longs voiles bruns.*
*L'enfant lui dit bonjour avec un cri de joie ;*
*Dans le cadre, bordé de vigne qui rougoie,*
*De la fenêtre, elle apparaît le rire aux yeux,*
*Comme un espoir nouveau du jour délicieux ;*
*Et c'est sur tout son corps, sans présages néfastes,*
*Un de ces matins clairs qui suivent les nuits chastes.*

## CONVALESCENCE

### I

*La lumière blondit sa chair convalescente ;*
*La campagne sourit comme une adolescente ;*
*Dans les feuillages court un écho de chansons ;*
*Simone à petits pas s'avance. Les buissons*
*Accrochent par instant au passage sa robe ;*
*Un rayon fait cligner ses yeux, puis se dérobe.*
*Elle ne se souvient qu'à peine des chemins ;*
*Elle s'arrête et met sur son front ses deux mains.*
*Un peu de brume voile encore sa mémoire ;*
*A quelque source fraîche elle rêve de boire.*
*Elle s'accoude au tronc d'un arbre ; le plateau*
*Etale ses champs nus fermés par le rideau*
*Des ormes qui, là-bas, dessinent la grand'route.*
*Des nuages légers, comme un troupeau qui broute,*

*Vaguent disséminés dans le ciel éloigné.*
*Beau royaume, où jadis son loisir a régné,*
*Simone s'attendrit de le revoir encore,*
*Enclos par l'horizon familier, que décore*
*Une image d'enfant où survit son regard.*
*Elle se ressouvient des meules au hangar,*
*De la campagne vive et du troupeau qui bêle.*
*L'herbe s'échevelait en fouillis et rebelle ;*
*Sur les champs s'élançaient les houles d'or du blé.*
*Sous le ciel blanc et blond, pavage clair sablé.*
*Les hommes travaillaient les yeux pleins de mystère ;*
*Les femmes en chantant se courbaient vers la terre.*
*Mais elle ne sait plus les mots de la chanson ;*
*Vainement elle cherche, au fond d'elle, le son*
*Du rythme de jadis, d'une voix retenue.*
*Vide de travailleurs, la terre brune est nue ;*
*Elle ne frémit pas encore du frisson*
*Qui fera jaillir d'elle, un jour, quelque moisson.*
*Et Simone qui songe à son âme immobile,*
*Aux longs jours sans pensée où son corps fut débile,*
*A tous les fruits perdus qu'elle avait récoltés,*
*A toute la vigueur, à toutes les clartés*
*Qui faisaient de son cœur une vie abondante,*
*Lasse de se sentir encor convalescente,*
*S'inquiète de voir, silencieux, tiédi,*
*Le délaisser des champs au soleil de midi.*

## II

*La forêt montueuse, inégale et massive,*
*Pleine d'enfoncements, de côtes et de rocs,*
*Offre à Simone mince, élégante et pensive,*
*Son silence, meurtri parfois de brusques chocs.*

*Elle a marché longtemps, parmi les feuilles sèches,*
*Dans les sous-bois voûtés, soutenus par des troncs ;*
*Elle a vu des fourrés et des pentes revêches,*
*Et des coins lumineux, arqués comme des fronts.*

*Sous le couvert d'un frêne, immobile dans l'ombre,*
*Toute de blanc vêtue, un branchage à la main,*
*Grappe claire oubliée à quelque treille sombre,*
*Elle écoute, inclinée, et scrute le chemin.*

*Après les grands sentiers aux colonnades fières,*
*Enclose de taillis et de feuillages fous,*
*Le rotonde secrète et verte des clairières*
*S'ouvre au rayonnement d'un soleil presque roux.*

*Et Simone dans l'ombre entend un bruit de sources ;*
*Des sons insinués qui glissent en son corps,*
*Des refrains dont l'éclat entraîne aux longues courses,*
*Des rythmes, des rappels, des trilles, des accords.*

*Tout un orchestre est là sur le roc, dans la mousse ;*
*Simone s'en approche, hésitante, et soudain*
*Devant l'eau qui jaillit, qui retombe et qui mousse,*
*Au fond d'elle se lève un souvenir lointain.*

*Elle offre ses deux mains qui se courbent en coupe*
*A la claire fraîcheur d'un jet précipité.*
*Dans la clairière passe un harmonieux groupe ;*
*Sa robe d'autrefois palpite au vent d'été.*

*Elle connaît ces eaux abondantes et vives ;*
*Jadis elle a bondi pour suivre leur élan ;*
*Elle a brisé les joncs qui les tenaient captives ;*
*Son bras, en y plongeant, y fut étincelant.*

*Elle avait oublié ces sources de la vie,*
*Lorsque son corps souffrait dans la chambre sans bruit;*
*A présent, elle porte à sa bouche ravie*
*Ses mains d'où filtre l'eau dans du soleil qui luit.*

*Sa bouche longtemps morne y retrouve le rire ;*
*Elle entend sa pensée ; elle écoute son cœur.*
*Sur l'herbe elle s'allonge et regarde et se mire,*
*Et voit transfiguré son visage vainqueur.*

## LE BAIN

*Du soleil plein les yeux, du soleil plein les mains,*
*Lasse d'avoir longtemps marché sur les chemins,*
*Mais joyeuse d'avoir vu des roses ouvertes*
*Au milieu des taillis et des pelouses vertes,*
*Simone s'est baignée à midi, dans la mer ;*
*Et Simone était nue au milieu du jour clair.*
*Les flots étaient d'un bleu lavé d'opale bleue ;*
*La lumière semblait une éclatante queue*
*De paon, faisant la roue à la cime du ciel ;*
*Les rayons avaient l'or des fruits mûrs et du miel.*
*Elle entrouvrit la bouche et goûta l'amertume*
*De la senteur marine ; à ses pieds de l'écume*
*S'enroulait, jaillissait, l'enguirlandait de blanc ;*
*Alors elle s'incline un peu ; d'un brusque élan,*
*Les deux bras en avant, elle se précipite ;*
*Et l'eau rejaillit toute, au loin le flot palpite ;*
*On dirait que la mer est prise d'un frisson ;*
*C'est comme un coup de vent qui couche une moisson.*
*Le remous peu à peu vient mourir au rivage ;*
*Simone reparaît, clarté blanche. Elle nage.*
*Ses deux bras élancés, élargis tour à tour,*
*Semblent faire le don total de son amour,*
*Ou chercher à saisir quelque invisible image.*
*Elle est comme un beau fruit au soleil. Elle nage.*
*Elle dresse parfois la tête hors de l'eau,*
*Comme pour découvrir au loin quel est le flot*
*Qui va venir la soulever d'une caresse ;*
*Puis elle se retourne et, lasse, elle se laisse,*
*Sur le dos étendue, emporter. Doucement,*
*Les vagues autour d'elle, avec un tremblement,*
*Lui donnent des baisers de bouche demi-close.*
*Tout le corps renversé, longtemps elle repose ;*
*L'éblouissant loisir du soleil sur la mer*
*Répond à la clarté sans tache de sa chair.*

*Au milieu du soleil, elle s'est élancée ;*
*Elle poursuit le flux ; d'une seule brassée,*
*Où tout son corps se tend, elle gagne le bord.*
*Elle est debout, émue et rose de l'effort.*
*Tout son visage rit ; elle est heureuse et belle ;*
*Des gouttes d'eau salée étincellent sur elle.*
*Elle creuse le sable fin de son orteil.*
*Il tente son désir ; c'est encor du soleil.*
*Elle en emplit ses mains ; et ses mains sont des ailes ;*
*Ses mains comme un brasier jettent des étincelles.*
*Dans la corbeille de ses bras, elle voudrait*
*Offrir toute la plage à ce démon secret*
*Qu'elle porte, ce jour, en elle, et qui l'anime.*
*Tout l'élan de son être est l'offrande unanime.*
*Et pour porter en elle un plus nombreux trésor,*
*Pour se montrer plus blonde et plus vivante encor,*
*Elle se laisse aller, se roule dans le sable,*
*Qui s'attache à ses flancs, merveilleux, innombrable ;*
*Avec sa chair, il a de somptueux accords ;*
*Il lui fait un linceul de soleil. Elle crie.*
*Au milieu de la plage, elle est toute fleurie ;*
*Et lorsque, lasse enfin, elle dresse son corps,*
*Brillant des ors, du sable et des perles marines,*
*Debout, au bord des eaux changeantes et divines,*
*Elle semble, immobile et le regard fervent,*
*La lumière saisie en un dessin vivant.*

JACQUES BOMPARD.

# Choses de Russie

## I. — Bagnes et Prisons

Pendant ces derniers mois, la presse russe et la presse étrangère, surtout en Allemagne et en Angleterre, ont prêté une grande attention à l'état des prisons russes et plus spécialement à la question des bagnes. Ce furent les articles que le prince Kropotkine fit paraître dans les journaux anglais qui soulevèrent la plus profonde émotion. Le célèbre écrivain y peignait en couleurs vives, et en s'appuyant sur des documents authentiques, toutes les représailles et les violences subies par les prisonniers politiques.

Le gouvernement de M. Stolypine, qui feignait encore tout récemment de considérer comme sans valeur les commentaires de la presse étrangère, se trouva obligé cette fois de répondre à ces assertions.

L'officieuse « Rossia » infligea un démenti formel aux renseignements publiés à l'étranger. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, tous furent présentés comme des « inventions sensationnelles ! »

Tous les journaux constitutionnels, les radicaux comme les plus modérés, ont accueilli cette déclaration officielle ironiquement et ont démenti, a l'aide de nouveaux documents, les paroles gouvernementales. Indiquons l'article des *Rousky Vedemosti*, un

journal très influent, qui a réfuté cette déclaration point par point, avec des faits à l'appui (N° du 1/13 avril 1910).

Nous avons à notre disposition — grâce à l'amabilité du littérateur russe Korjansky, qui a bien voulu nous les communiquer — toute une série de documents montrant la situation des forçats politiques dans les prisons russes. Ces données démentent encore plus vivement la déclaration gouvernementale.

Sans prétendre épuiser toute leur importance, et loin d'être systématiques, nous tâcherons de faire connaître aux lecteurs la vérité sur les prisons russes en publiant successivement des aperçus de ces documents.

Pour que les lecteurs aient une conception nette de ce que sont les « forçat politiques », nous dirons quelques mots à ce sujet. Le contingent principal des forçats est composé des soldats qui prirent part aux troubles pendant la période de 1905-1906, et qui ont enfreint la loi militaire, ainsi que des membres de différents partis politiques de gauche. En général, ce ne sont pas des révolutionnaires proprement dits, mais des citoyens paisibles, opposés à la violence évidente, qui seraient probablement classés, dans un pays comme la France, entre l'extrême-gauche et le parti radical, et dont la plupart sont plutôt de la droite. Mais, en Russie, vous êtes considéré comme socialiste, par le seul fait qu'il a été trouvé dans votre appartement des documents ou des œuvres imprimées du parti ; et alors des milliers de ces « révolutionnaires » sont arrêtés, déportés sans jugement en Sibérie, ou enfermés dans les prisons ou dans les bagnes, comme « forçats politiques ».

Voici les fragments d'une lettre d'un forçat politique, de la prison de Wladimir : « Le nouveau directeur de la prison, M. Goudima, nommé au mois d'avril 1909, a mis en usage toute une série de traitements vexatoires, non prévus dans les statuts des prisons, et qui les contredisent même. Pour avoir conversé avec lui au sujet de ces violations des règlements, plusieurs forçats politiques ont reçu vingt-cinq coups de verges. On a commencé ensuite à appliquer le régime cellulaire. »

D'après la description de notre correspondant et les autres renseignements que nous possédons, la « cellule des arrêts » de la prison peut être nommée la chambre de mort. Cette prison dis-

pose de « cellules d'arrêts » pour 60 personnes, et souvent les condamnés à la cellule attendent leur tour pendant quelques jours (il y a simultanément 900 détenus). Les motifs de ces condamnations sont insignifiants : il suffit de rester assis devant le gardien, (or, d'après le règlement, on n'est pas obligé de se lever devant le gardien), et voilà sept jours d'arrêts assurés.

Dans cette cellule on ne donne ni table, ni chaise, ni literie : on couche sur un sol souillé. Pendant le jour, il est interdit de se coucher, et la nuit, au contraire, il est défendu de se lever.

Malgré tout cela, la prison de Wladimir peut être considérée comme un paradis si on la compare avec le bagne de Tobolsk (Sibérie Occidentale), et nous nous arrêterons plus longuement sur ce qui se passe dans cet enfer.

Nous avons entre les mains deux documents inédits qui donnent une idée exacte de cette maison de mort et de martyre.

« La prison des forçats de Tobolsk, raconte notre correspondant, est composée de trois bâtiments séparés entre eux par des murailles et gardés par des sentinelles.

« Je commencerai par parler du troisième, celui où l'on est le plus malheureux. C'est un long bâtiment, d'un étage, qu'on considère comme un chemin vers la mort. Cet édifice est longé par un couloir sur lequel donnent les portes des dortoirs. Les dortoirs sont longs et étroits. Le sol, autrefois bitumé, n'est plus à présent que de la terre nue couverte de poussière et de boue. Le long des murs, des lits de camp. Il n'y a qu'une lucarne par dortoir, quelques-uns seulement en ont deux. Le dortoir à une lucarne est aménagé pour 19 prisonniers, ceux à deux fenêtres pour 25 ; cependant on y entasse de 30 à 45 hommes. Le bruit, la poussière, l'air écœurant, le manque de lumière (les fenêtres donnent sur des murs très hauts), l'entassement, les parasites, la mauvaise nourriture, rendent les détenus mous, apathiques, indifférents aux souffrances de leurs semblables. Jamais on n'y entend rire ni plaisanter. La prison est silencieuse comme un sépulcre.

« Dans le troisième corps de bâtiment se trouvent les prisonniers les plus dévoués à l'opposition.

« Le dompteur de la prison était son directeur, Moguilew.

D'ailleurs il avait été appelé pour la pacifier. Dès sa nomination (fin 1907), les prisonniers politiques commencèrent à subir la punition des verges. Alors les forçats se décidèrent à ne pas laisser emmener leurs camarades pour l'exécution. Le 8 janvier 1908, un détachement de gardiens entra pour prendre quelques détenus condamnés au fouet, et, comme les prisonniers résistaient, les gardiens exécutèrent une fusillade. Les forçats se jetèrent sur eux, essayant de prendre leurs armes. Résultat : un gardien fut tué et un autre blessé ; quant aux forçats, ils eurent trois tués et plusieurs blessés. Après qu'ils furent cachés dans les coins et sous les tables, les gardiens continuèrent encore leur fusillade. »

On inventa d'intenter des poursuites pour « résistance aux autorités », et le conseil de guerre condamna 13 forçats à mort. Avant que ces hommes fussent pendus, ils furent battus impitoyablement. Pour ceux qui ne pouvaient aucunement être mêlés au procès, on employa toutes sortes de tortures, on fustigea sans compter avec des verges trempées dans l'eau salée, et, lorsque la peau était écorchée par les coups, on couvrait le corps de sel qu'on recueillait ensuite pour le donner à manger aux condamnés.

Le 20 avril 1909, le directeur du bagne, M. Moguilev fut tué sur une des places de Tobolsk par un révolutionnaire, Chichmarev. Moguilev fut remplacé par M. Dementiev, ancien officier. Du jour de sa nomination et jusqu'à présent, il attacha toute son attention au 3e bâtiment presque exclusivement.

Cette attention s'exprima principalement par la flagellation incessante.

Notre correspondant finit sa lettre ainsi : « Chacun tâche de se dissimuler, de ne pas créer ces conflits qui se terminent si tristement. Ainsi s'écoule notre vie, et l'on n'en prévoit pas la fin. »

Le fait suivant montrera jusqu'à quel point sont terrorisés les détenus de Tobolsk : Lors des récentes visites faites au bagne par un fonctionnaire de l'administration et ensuite par M. Skalozoubov, député de la Douma, les forçats eurent peur de dévoiler leur véritable situation dans la prison, car l'administrateur du bagne était constamment présent à l'entretien, et ils savaient que leurs plaintes auraient pour unique résultat de les faire punir.

Notre correspondant lui-même fut plusieurs fois obligé d'interrompre sa lettre pour ne pas être surpris par le gardien, qui lui aurait inévitablement infligé la flagellation.

Un autre correspondant nous donne l'histoire détaillée du bagne de Tobolsk. De cette histoire nous allons citer seulement les passages qui complèteront le tableau des exactions qui s'y consomment.

« Dans notre bagne on fustige pour la moindre vétille. Le forçat décroche-t-il la lampe pour allumer une cigarette, il est fustigé ; refuse-t-il d'essuyer la poussière, sans chiffon, avec sa main, le gardien trouve cela impudent, et le forçat est fustigé ; le col de son paletot est-il déboutonné pendant le contrôle, on le fustige. Et comme, selon les statuts, le directeur de la prison n'est pas autorisé à donner plus de 99 coups, on en donne au forçat 99 un jour et 99 le jour suivant. »

Comme il fallait s'y attendre, l'administration a tâché d'avoir dans chaque cellule « une créature » qui la tienne au courant de tout ce qui s'y passe. Ces forçats sont surnommés par les autres : « chiens », « chiens couchants », etc. Lorsque le « chien » est convaincu de dénonciation contre les camarades, sa vie au milieu des forçats devient pleine d'insécurité, et alors le directeur de la prison le fait transférer dans des bâtiments spéciaux, que les forçats appellent « la cour des chiens couchants ». Ces « chiens », en comparaison des autres détenus, se trouvent dans des conditions favorables : toute la journée ils se promènent dans la petite cour, ils ne portent pas de chaînes, ne travaillent pas, ont des entrevues fréquentes avec leurs parents, et, en somme, jouissent de toutes sortes de libertés.

La situation dans le bagne de Tobolsk est si pénible et si insupportable que les cas de suicide se répètent de plus en plus souvent, et sous une forme vraiment frappante : on se suicide en groupe. Une fois, par exemple, cinq détenus, une autre fois douze, tentèrent de se suicider en s'ouvrant les veines. Mais les camarades les empêchèrent de réaliser ce terrible projet, et employèrent leur énergie à ne pas les laisser mourir, en arrêtant le sang. Le directeur du bagne, lorsqu'il apprit de telles tentatives, fit fustiger les malheureux. A présent la surveillance est si sévère, qu'on ne peut pas tenter de se suicider sans être surpris par les geôliers.

En outre de la prison principale, nommée « le bagne n° 1 », il y a encore une autre prison — plus petite, en bois : « le bagne n° 2 ». Dans le temps c'étaient des ateliers, où des dizaines de forçats criminels furent atteints de phtisie. Depuis ils ont été brûlés par les forçats. Et à présent, il ne reste que l'hôpital, les bains, et un bâtiment pour la pharmacie. C'est là qu'on avait placé le premier groupe de forçats politiques, soit environ une vingtaine.

Notre troisième correspondant de Tobolsk nous narre l'histoire de cette petite poignée de détenus. C'est une lutte continuelle avec l'administration.

Des divers épisodes de cette lutte nous ne signalerons particulièrement qu'un : la fusillade des forçats.

Voici comment les choses se sont passées. La veille de cet événement épouvantable, le chef du « bagne n° 2 » avait donné sa parole d'honneur aux forçats, qu'il n'organiserait point chez eux de perquisitions les jours suivants. Malgré cette promesse il arrive avec une bande de gardiens pour perquisitionner dans les cellules. Alors les forçats déclarent qu'ils empêcheront cette perquisition. Le chef s'éloigne. Mais quelques heures plus tard, le directeur du « bagne n° 1 », Bogoyavlensky, envoyé spécialement pour la circonstance, apparut avec un détachement de soldats.

« Bogoyavlensky, dit notre correspondant, avait avec lui 20 soldats, sous le commandement d'un sous-officier, Pouchniakov. Les soldats avaient été choisis dans les régiments parmi ceux qui passaient pour les plus ardents de « la bande noire ».

« Voilà la grille qui s'ouvre et, suivie des soldats, apparaît la figure ronde de Bogoyavlensky.

« Deux soldats à chaque porte ! Des sentinelles dehors près des fenêtres ! » ordonne Bogoyavlensky en entrant dans le couloir du bagne. Un silence pénible plane quelques secondes. Puis la fusillade retentit.

« Bogoyavlensky se montra mauvais stratège, en oubliant de donner l'ordre d'ouvrir les portes des cellules. De sorte qu'on tirait à travers les portes fermées, et voilà pourquoi le nombre des atteints ne fut pas considérable. Cela s'explique encore par le fait que le sous-officier Pouchniakov était en ce moment

« occupé » (selon l'expression employée par lui plus tard devant le conseil de guerre) à martyriser Jokhtchoglo et deux autres forçats enfermés à part. D'après les trous qu'avaient fait les balles, on tira de 60 à 70 coups. Le forçat Semenov fut tué sur place, Karabinovitch fut blessé à la cuisse, Drouï eût une joue contusionnée, et Markov, le dos.

« Pendant et après la fusillade, les soldats passaient d'une cellule à l'autre aux cris de « hourra ! » et massacraient à coup de crosses.

« Votre Excellence ! permettez-moi d'abattre ce grand ! » demandait d'un ton suppliant à Bogoyavlensky le sous-officier acharné. Mais heureusement, l'attention de Bogoyavlensky était attirée par autre chose et il n'entendit pas cette demande terrible. »

Combien cruel et inutile, ce massacre ! On tirait des coups de fusils dans les portes fermées. Donc il n'était même pas question de résistance. Et cependant un procès contre les forçats fut engagé « pour résistance aux autorités », et ils eurent un supplément de plusieurs années de bagne. Bogoyavlensky fut tué quelques semaines après cette exécution par un terroriste, qui parvint à s'échapper.

Mentionnons enfin, pour terminer, les faits survenus dans le bagne de Zarentouiske (Sibérie Orientale). Là les maladies et surtout la tuberculose se sont répandues à tel point, qu'une commission médicale fut nommée, pour examiner les forçats, et d'après les statuts des prisons, on abrégea la captivité de plusieurs d'entre eux, dangereusement atteints. Conformément à la loi, pour les uns on remplaça les travaux forcés par une pénalité plus douce, pour les autres on supprima même les travaux, en les renvoyant aux colonies de Sibérie.

Mais l'administration centrale des prisons à St-Pétersbourg trouva que c'était une faiblesse, qui ne devait pas être tolérée. Tous les arrêts de la commission furent annulés, et les détenus dont on avait diminué la condamnation durent de nouveau accomplir leurs peines complètes.

Presque pour tous ces malades, un tel ordre était un arrêt de mort. On peut s'imaginer l'état d'esprit de ces malheureux, devant lesquels un rayon d'espoir si fugitif avait lui.

Voici quelques fragments d'une lettre de Sasonov, révolutionnaire remarquable, qui a tué avec une bombe le ministre de l'Intérieur Plehve et qui est à présent dans le bagne de Zarentonisk.

Sasonov écrit à un de ses amis en Italie :

« Cher, on sent la venue du printemps. Mais à nous ce n'est point le bonheur qu'il apporte. Aujourd'hui, Jokchine est mort de phtisie galopante, après cinq jours d'agonie. Garazine, Morosov et Voïtkevitch ont l'âme au bord des lèvres. Bien d'autres encore sont moribonds et leur nombre augmente chaque jour. Quelle vie est la mienne, si tout ce qui est proche de mon cœur, si tout ce qui m'est cher fond comme une cire au contact de la flamme ? Et le soleil luit toujours plus chaud et plus ardent. De nouveau des effluves caressantes vont descendre des sommets des montagnes et une fois encore nous inviter à la vie par un nouveau mirage...

« Quand vous admirerez l'azur du ciel italien, ne vous souviendrez-vous pas d'un autre ciel, et votre cœur ne sera-t-il pas étreint par l'angoisse de la vie ? »

## II. — La peine de mort

Sous le titre « *Traits de mœurs* », le célèbre écrivain russe Wladimir Korolenko, l'auteur du *Musicien aveugle*, ce petit chef-d'œuvre que le public français a tant apprécié, a fait paraître, dans les numéros de mars et d'avril 1910 du *Rousskoïe Bogatstvo*, une étude documentée sur la peine de mort en Russie.

Nous aurions voulu donner aux lecteurs une traduction *in extenso* de cette étude, mais la place dont nous disposons ici ne nous le permet pas, et nous devons nous contenter, faute de mieux, d'en donner un bref résumé.

Six mois après le manifeste du 12 mai 1906, la nouvelle Douma, dans sa réponse au discours du trône, s'était prononcée, presque à l'unanimité, contre la peine de mort. Son attitude avait ébranlé le gouvernement lui-même, et pendant deux semaines, à partir du 27 avril, on ne vit plus se dresser une seule potence sur tout le territoire russe.

On pouvait croire qu'une ère nouvelle de clémence avait commencé, mais, le 12 mai suivant, on apprit que les bourreaux avaient repris leurs fonctions. L'hésitation du gouvernement avait été de courte durée !

La Douma l'interpella pour lui demander s'il était au courant des huit condamnations à mort qu'on se préparait à exécuter à Riga.

La réponse, qui se fit attendre six jours, constituait un véritable défi à la légalité, et c'est sur ces entrefaites que la Douma accepta ce projet de loi :

Art. I. — La peine de mort est abolie.

Art. II. — Toutes les fois qu'elle sera prononcée selon les lois actuelles, elle sera remplacée par une peine en rapport avec la gravité du crime.

Cette loi fut emportée avec la première Douma elle-même par le torrent réactionnaire, et les faits seuls subsistèrent.

La peine de mort est entrée en maîtresse dans la vie russe. Elle s'y installe solidement, comme un usage nouveau auquel il faudra s'habituer.

Nous allons essayer par quelques esquisses de donner une idée de ce nouveau trait de mœurs.

Jusqu'ici les prisons russes avaient des catégories bien définies de détenus : ceux qui purgeaient leurs condamnations, ceux qui étaient en prévention de jugement, ceux qui étaient transférés d'un lieu dans un autre et gardés provisoirement, etc...

Notre « restauration » en a créé une nouvelle catégorie, à laquelle on donne, dans le jargon des prisons, la dénomination de « Morituri ».

En général, les prisons gouvernementales de province présentent extérieurement l'aspect de forteresses moyenâgeuses, flanquées de quatre tourelles percées de hublots. Les cellules sont superposées dans les tourelles, celles du bas sont enfoncées dans la terre, de sorte que les prisonniers qui y sont ont la sensation d'être dans des puits humides et ne peuvent apercevoir à travers les hublots percés en haut que les pieds des prisonniers qui se promènent dans les cours. Les murs sont peints en gris et en noir ; le mobilier se compose de tables et de tabourets

qu'on enlève le soir pour que les prisonniers aient la place de se coucher à même le sol. Le correspondant qui nous donne ces détails raconte que l'année où il était dans une de ces prisons, il s'y trouvait avec lui plus de 40 « morituri », tous des jeunes gens, et pour la plupart des ouvriers d'usine poursuivis et condamnés pour fait d'expropriation (1).

Il va sans dire que les « morituri » sont isolés dans la mesure du possible des autres prisonniers ; mais un isolement complet n'est pas possible, et ils sont toujours vus lorsqu'ils traversent les couloirs pour faire leur promenade, et surtout lorsqu'on vient les chercher au milieu de la nuit pour les mener à la mort.

Et ces hommes attendent leur exécution, tantôt en groupe, tantôt solitaires, pendant des semaines et des mois, en se demandant chaque soir s'il seront encore de ce monde le lendemain.

On se rappelle encore l'enthousiasme avec lequel les premières victimes de la Révolution russe marchaient à la mort ; on n'a pas oublié l'exemple de cette bande de matelots qui allaient au supplice en chantant un refrain populaire :

*Mon dernier jour de joie,*
*Je le passe avec vous, mes amis,*
*Mais demain dès l'aurore*
*Toute ma famille pleurera...*

Cette chanson avait pris dans la suite l'extension d'une véritable *Marseillaise*.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Les condamnés sont trop nombreux pour qu'on leur accorde l'auréole du martyre, et il semble que plus la mort est fréquente, plus elle est difficile à traverser.

(1) Par le mot « expropriation », les révolutionnaires russes désignent la reprise sociale des capitaux destinés à alimenter les caisses révolutionnaires et à étendre le champ d'action des propagandistes. Au début, chacun des partis qui composent l'élément révolutionnaire a émis des opinions au sujet des expropriations, les admettant dans une mesure plus ou moins large.

Toutefois les expropriations sont devenues si fréquentes dans la dernière période de la révolution russe et elles se sont tant de fois écartées du but purement politique que les partis révolutionnaires ont été obligés, pour sauver leur réputation, de se déclarer ouvertement contre les expropriateurs ; ces derniers ne sont donc plus, à l'heure actuelle, que des anarchistes isolés ou des malheureux qui ne font partie d'aucune faction, mais qui se sentent tourmentés par le besoin de prendre une part quelconque au mouvement général.

Pourtant notre correspondant nous fait remarquer que, dans les premiers jours qui suivent la condamnation, les prisonniers demeurent encore assez crânes. L'un d'eux commence une lettre ainsi :

« Je vous écris... mais je dois vous prévenir que je ne suis pas « un lettré et que j'ai peu lu. Je me sens très bien. La mort n'est « rien pour moi ; je savais qu'elle devait venir tôt ou tard. Et « lorsque j'étais en liberté j'avais déjà la conviction que je serais « fusillé ou pendu. Dans de telles conditions, la mort ne peut pas « m'effrayer. Je ne sais ce qu'il est des autres, mais pour moi, « avant et pendant le procès j'ai toujours été dans le même état « d'esprit. Il n'y a qu'une chose qui m'ait été désagréable : c'est « qu'on a condamné un innocent en même temps que moi..., « etc... »

Mais la prolongation de l'attente et les souffrances morales qu'elle entraîne ont bientôt raison de cette bravoure des malheureux, et ce même homme écrit quelque temps après :

« Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. Je délirais et « je ne pouvais pas ressaisir mes esprits. Je me trouve actuelle- « ment dans une incertitude qui me tourmente affreusement ; « voilà deux mois que je suis condamné à mort, et on ne m'a pas « encore pendu. Peut-être veut-on que je souffre chaque nuit les « tourments de l'attente de la mort ? Non, camarade, je ne suis « pas en état d'exprimer sur le papier tout ce que je souffre pen- « dant ces nuits ! Quelque chose ! N'importe quoi ! Mais « vite ! ! ! »

Parfois aussi cette longue attente de la mort donne naissance à des illusions, qui rendent le réveil plus terrible encore. C'est ce que raconte dans une lettre un de ces malheureux, qui a le courage d'étudier les effets de la douleur chez ses compagnons.

Ceux qui se laissent passivement aller à ces illusions en deviennent bientôt des maniaques.

Il est juste de dire que beaucoup réagissent et qu'un grand nombre de « morituri » s'arrêtent au suicide.

Il semble qu'il leur soit moins pénible de se tuer eux-mêmes que de mourir par la main du bourreau. Les statistiques ont établi en outre que les suicides par pendaison sont beaucoup plus rares que ceux par empoisonnement ou autres, et pourtant il serait plus

facile aux prisonniers de se procurer de la corde que du poison ou un couteau. Mais ils veulent autant que possible avoir un autre genre de mort que celui qui a été déterminé par le tribunal des hommes.

Ces suicides ont lieu sous les yeux des autres détenus.

Deux fois par semaine la foule des pères, des mères, des femmes, des frères et des sœurs des condamnés s'assemble aux portes de la prison pour la visite. On les fait entrer par paquets dans une salle où il leur est permis de voir les leurs et de leur parler au travers de deux grilles séparées l'une de l'autre par une distance de deux archines. Naturellement chacun tâche de se faire entendre et de couvrir la voix des autres, et il en résulte une cacophonie épouvantable, où il est impossible de rien saisir.

Tous les cinq ou six minutes, on fait évacuer la salle pour faire place à de nouveaux visiteurs.

Ceux pour qui la peine de mort a été définitivement prononcée bénéficient du privilège d'être débarrassés des fers et de voir leur famille dans le bureau de la prison. Mais combien de parents arrivent trop tard !

Le bureau de la prison, où ont lieu les dernières visites, est séparé par une barrière en deux parties inégales ; c'est par dessus cette barrière que les « morituri » ont le droit de causer avec leurs parents, sous le regard des surveillants, rendus insensibles par la longue habitude de ce spectacle navrant, et qui sont chargés d'empêcher qu'on ne donne au prisonnier du poison ou un couteau.

Malgré ces terribles répression, les phénomènes d'expropriation se font de plus en plus nombreux en Russie. Les expropriateurs sont pour la plupart des jeunes gens, souvent des ouvriers et des domestiques, pas même des révolutionnaires dans le sens propre du mot. C'est le besoin de faire quelque chose, de donner un but, une utilité à leur existence monotone, qui les pousse. On voit journellement des jeunes filles conseiller des jeunes gens « qui cherchent des affaires dans lesquelles ils pourraient sacrifier leur vie (*sic*). »

« Vous me demandez vers quel but je me suis dirigé, écrit l'un « d'eux. Hélas ! je n'en sais rien moi-même ; j'ai seulement senti « que la vie n'était pas ce qu'elle devrait être... »

C'est le cas du jeune Karamychew, un simple domestique, condamné à mort pour avoir pris part à une expédition contre des commerçants, au cours de laquelle personne ne fut blessé, ni tué. Karamychew écrit à ses parents, avant de mourir, dans un style enfantin qui rend sa lettre plus lugubre encore. Il écrit à son cher papa, à sa chère maman et à sa petite sœur Génia, et il leur demande de lui pardonner *ses crimes* en leur assurant qu'il s'en repent.

C'est encore le cas d'Eugène Mawrofrid qui écrit à sa mère :

« Maman ! Je me repens ! Je suis coupable devant Dieu et « devant vous !

« Chère petite maman, veillez mieux sur mon petit frère « Kolia... qu'il prie Dieu pour vous tous et aussi pour son frère « coupable. Oubliez-moi... je ne suis pas digne de vous occasion- « ner des souffrances... »

Autrefois, et il n'y a pas encore bien longtemps, les exécutions ne se passaient pas comme aujourd'hui... d'ailleurs la punition était exceptionnelle et effrayait la conscience humaine.

On se souvient encore de l'exécution des cinq soldats qui s'étaient vengés d'un sous-officier des compagnies de discipline. Nous avons sous les yeux le récit de cette exécution, au cours de laquelle le prêtre avait tremblé, le procureur s'était caché derrière l'acte d'accusation, le médecin avait pleuré, et deux des condamnés avaient été en fin de compte graciés.

Aujourd'hui il n'en est plus de même, les condamnations à mort se sont vulgarisées, et comment les hommes pourraient-ils s'attendrir lorsque les juges en prononcent trente à la fois ! D'ailleurs, maintenant, il n'y a plus de parade pour les exécutions : il faut éviter toutes les pertes de temps possibles.

Ainsi le 14 décembre 1908, le bourreau de la ville d'Ouralsk, qui devait exécuter le nommé Lapiny, accusé d'avoir tué le général Khorochen, étant nouveau dans le métier, dut changer deux fois la corde, qu'il avait mal choisie, et se faire aider dans les préparatifs de mort par le condamné lui-même, qui ne cessa de répéter qu'il était innocent du crime dont on l'accusait.

Dans une ville du Sud, où l'on avait pas trouvé de bourreau, on fusilla un condamné au lieu de le pendre, et, comme l'assesseur du procureur protestait contre cette illégalité, on lui fit remarquer qu'en somme cela revenait au même.

Citons pour finir l'exécution des quatre « morituri » Chichkow (26 ans), Gorukov (19 ans), Nojin (17 ans) et Trancheliv (29 ans). Dans la journée, on était venu annoncer aux prisonniers qu'ils étaient graciés. Au milieu de la nuit, on entendit des cellules voisines les préparatifs de l'exécution. On vint chercher les prisonniers à trois heures du matin et on les emmena, sans même leur laisser le temps de mettre d'autres vêtements que leur chemise. Les deux bourreaux chargés de l'exécution portaient des masques pour ne pas être reconnus, et on les soupçonne d'être deux des surveillants de la prison. Pendant l'exécution les co-détenus entonnèrent une marche funèbre, ce qui leur valut la menace d'être fusillés ; pour cette fois, par hasard ce ne fut qu'une menace.

Dans l'Ukraine lorsqu'on voulut édifier une caserne, les terrassiers trouvèrent dans les fondements, une quantité de cadavres de détenus portant encore les fers. Il y a là un symbole pour l'avenir. La restauration de la Russie elle-même est fondée sur des cadavres. Mais n'y en a-t-il pas trop déjà ? Qui sait ? Qui déchiffrera l'énigme ? Contentons-nous de répéter avec Victor Hugo :

« Il y a des abîmes insondables dans les actions de la société « comme il y en a dans l'Océan. »

J. Povolozky.

" Pages Libres "

n° 476 2e série n° 20. — 25 Juillet 1910.

*LIBRES DISCUSSIONS*

# La France Pacificatrice [1]

« Criminels ou fous », tel est bien le dilemme dans lequel on s'est toujours efforcé d'enfermer les hommes clairvoyants qui ont osé préconiser des idées analogues à celles que présente M. le professeur Ostwald dans son bel article sur « Le grand pas » (2). Aussi lui doivent-ils une grande reconnaissance pour l'aide puissante qu'il vient de leur apporter.

Je me propose, ici, d'apporter quelques faits supplémentaires à l'appui de la thèse de M. Ostwald, et de rechercher ensuite par quelle voie et dans quelle mesure cette dernière est actuellement susceptible d'une réalisation pratique.

*
* *

Il est exact que la Russie, loin d'être en ce moment un élément de force pour son alliée, fournit depuis cinq ans l'exemple d'un Etat qui subsiste par la simple vertu des traités, dans l'impuissance complète où il est de se défendre contre des attaques qui, jadis, n'auraient pas manqué de se produire. Supposons-nous reportés à l'époque de Frédéric ou de Napoléon, et notre imagination nous montrera immédiatement l'Allemagne s'emparant des provinces baltiques et partageant la Pologne avec l'Autriche ; la Suède, la Turquie, la Roumanie, la Perse prenant leur revanche des annexions anciennes ; la Chine et le Japon venant à la rescousse ; bref, ce grand corps engourdi, promptement amputé d'une partie de ses membres, tandis que les autres tomberaient en décomposition spontanée. Et certes, l'alliance française, même appuyée sur l'amitié britannique, serait impuissante à défendre la Russie contre un pareil déchaînement d'appétits coalisés ; le seul parti auquel s'arrêteraient en pa-

(1) Cet article, les deux suivants et la correspondance qui les accompagne, nous sont arrivés à la suite de l'article OSTWALD, qui avait été soumis à la libre discussion de tous. Cette discussion s'est organisée d'elle-même, comme on en jugera. (N. D. L. R.)

(2) La *Grande Revue*, du 10 mai 1910.

reil cas ces deux Etats, consisterait à prendre ailleurs certaines « compensations », ainsi qu'on verra plus loin.

D'ailleurs la Russie elle-même comprend si bien qu'elle est hors d'état, je ne dirai pas de prendre l'offensive, mais seulement de défendre ses riches provinces occidentales, qu'elle vient de reculer fortement sa base de concentration : en 1909, elle a déclassé, au lieu de les améliorer, les vieilles forteresses surannées de la Pologne ; et, cette année, elle vient d'accentuer cette mesure, en retirant jusque dans les gouvernements de Vologda et Perm, c'est-à-dire à bien plus de 1.500 kilomètres en arrière, son 5e corps d'armée, précédemment cantonné sur la rive gauche de la Vistule.

Le cas des petits Etats de l'Europe centrale, que l'on peut être tenté d'assimiler à celui de la Russie, en diffère sensiblement : car on peut admettre que leur existence est maintenue, non certes par leur propre force militaire, mais du moins par celle de quelque autre Puissance, qui se porterait éventuellement à leur secours. Ils sont en effet trop petits pour pouvoir donner lieu à une entente en vue d'un partage ; et il suffirait donc qu'une Puissance limitrophe voulût en annexer un, pour qu'une ou plusieurs autres, jalouses de cet accroissement, intervinssent en vue du maintien de l'Etat-tampon.

Mais l'Europe nous montre, à son extrémité la plus éloignée de la Russie, un exemple, peut-être plus frappant encore, d'Etat dont la conservation est assurée, bien qu'il ne puisse compter, pour maintenir son existence nationale, ni sur ses armes, ni sur celles d'un allié quelconque : je veux parler de l'Espagne. Sans doute, une guerre récente a dépouillé ce pays de ses colonies ; mais ce fut là moins une guerre, au sens propre du mot, qu'une opération de police, la clôture d'une longue lutte intérieure que l'obstination espagnole aurait prolongée indéfiniment, et à laquelle l'intervention américaine mit fin pour le bien des colonies et de l'Espagne elle-même. Les Etats-Unis n'ont pas fait à cette dernière une guerre dirigée contre son existence nationale ou sa puissance : ils l'ont simplement obligée, par la force puisque cela était impossible autrement, à terminer la guerre qu'elle soutenait depuis si longtemps contre les Cubains et les Philippins.

Si nous laissons de côté cet empire colonial, dont la perte était fatale, pour considérer le territoire métropolitain, c'est-à-dire l'Espagne proprement dite, nous constatons que peu de pays offrent aux conquérants plus de proies enviables et faciles à saisir. Les Baléares, sans parler de leur richesse naturelle, occupent une position stratégique de premier ordre : au sud-ouest de l'archipel, les Pithyuses fourniraient à la flotte britannique un échelon précieux entre Gibraltar et Malte, tandis que les trois îles du nord-est jalonneraient à merveille, pour la France, la route d'Algérie. De même, la position Corogne-Ferrol constitue dans l'Atlantique une base navale incomparable. Un simple coup de main sur les *presidios* d'Afrique,

et toute expansion marocaine est interdite à l'Espagne. La région minière de Bilbao compléterait naturellement, aux yeux d'un Richelieu ou d'un Napoléon, la partie française du pays basque. Et quoi de plus normal enfin, pour un de ces hommes d'Etat d'ancien régime, que de développer sous main les tendances autonomistes de la Catalogne, et de les diriger dans un sens séparatiste, en sorte que l'annexion puisse se faire sans coup férir, avec l'appui de la population ?

Si l'entente anglo-française voulait s'appliquer à la réalisation d'un semblable plan de rapines, l'armée espagnole, si renforcée qu'on la suppose, serait certes incapable de s'y opposer, et nulle aide étrangère n'empêcherait ce partage d'une nouvelle Pologne. Et pourtant, il n'existe pas un homme de bon sens qui puisse en concevoir la possibilité ; et quand le gouvernement espagnol s'offre à son tour le luxe d'une réforme militaire et d'un programme naval, on ne peut que sourire de pitié à la vue de ce nouvel exemple de contagion de la folie collective.

Ainsi, on peut tenir pour assuré que, si quelque chose n'était pas changé en Europe, si l'on pouvait encore pratiquer la politique des annexions et compensations, huit Puissances, au moins, arracheraient à la Russie des lambeaux grands comme des royaumes, tandis que le reste de son territoire se subdiviserait en Etats indépendants ; et, sous prétexte d'équilibre, les deux grandes Puissances d'Occident profiteraient de leur bonne entente pour se partager les morceaux les plus désirables de l'Espagne. Or, tout cela est aujourd'hui impossible, *non grâce aux armements, mais malgré eux*, puisque la Russie et l'Espagne sont pratiquement désarmées en face de Puissances armées jusqu'aux dents.

Ces faits une fois constatés, la conclusion s'impose, et M. Ostwald a eu le mérite de la formuler en termes d'une parfaite précision :

> Si à notre époque un Etat de l'Europe renonçait à sa flotte et à son armée et se fiait à la loyauté de ses voisins plus ou moins proches ou, pour parler un langage plus réaliste, à l'accord qui s'établit entre eux du fait même que leurs intérêts matériels s'équilibrent, il ne courrait aucun danger pour son existence ; au contraire, il pourrait s'attacher à remplir son rôle dans la culture générale avec la même tranquillité, bien plus, avec une tranquillité plus grande que s'il voulait continuer à porter, comme il l'a fait jusqu'ici, le poids, devenu lourd jusqu'à être insoutenable, des préparatifs militaires qu'impose la paix armée.

*
* *

Recherchons donc comment il serait possible d'effectuer le « grand pas » libérateur. On me pardonnera de me citer moi-même au cours de cette étude : j'ai tant de fois développé les idées qui sont en germe dans l'article de M. Ostwald, et il serait si long de les exposer ici à nouveau, étant donnés les malentendus inhérents à un sem-

blable sujet, que le plus simple est de se borner à les esquisser, en indiquant où l'on pourra, au besoin, en trouver le détail (1).

Presque sans exception, quand on réfléchit pour la première fois à la question du désarmement — ou disons, pour commencer, de l'arrêt des armements — on aboutit à l'idée d'une opération proportionnelle et simultanée, décidée par les Puissances assemblées en Congrès.

C'est la solution des débutants, la solution simpliste, à laquelle se sont arrêtés Napoléon III, Nicolas II et Roosevelt, et la seule qui, en raison du programme proposé par Nicolas II à la première Conférence de La Haye, se soit imposée à l'attention du public.

Mais, comme toutes les solutions simplistes, c'est une pure utopie.

M. Ostwald dit avec raison que « le problème du désarmement simultané et proportionnel des Etats comporte tant de difficultés, que sa solution semble être en dehors des forces humaines. » Malheureusement, ces difficultés sont peu connues du public — aussi bien vient-on de voir qu'elles ont échappé à des chefs de grands Etats — et il est donc nécessaire de les indiquer rapidement.

En premier lieu, le désarmement concerté est impossible, parce qu'il n'existe aucune commune mesure, soit entre les armements, soit entre les ressources ou les besoins défensifs des diverses nations.

Si par exemple on convenait de réduire les effectifs à une proportion déterminée de la population, il serait impossible d'astreindre au minimum commun les pays qui ont de vastes empires coloniaux, et qui ont donc besoin, non seulement de les occuper, mais aussi d'entretenir dans la métropole des troupes d'instruction et de relève, plus nombreuses encore que les garnisons coloniales.

Si c'est le budget de la guerre que l'on prétend réduire à un minimum calculé d'après la population, c'est l'inégale richesse des pays qui empêchera de trouver une commune mesure équitable : telle charge, insignifiante pour l'un d'eux, restera écrasante pour un autre.

Dans l'un et l'autre cas, d'ailleurs, un pays guerrier et de mauvaise foi (qu'on note ce mot pour plus loin) pourrait facilement tourner les conventions établies, en consacrant la majeure partie des ressources permises au développement des armes spéciales, moins faciles à improviser. On ne pourra songer, en effet, à contrôler les détails d'organisation intérieure : de quel droit empêcherait-on un pays de fortifier une frontière ouverte, de développer ses troupes

(1) Voir notamment : *L'Alsace-Lorraine devant l'Europe* (Paris, Ollendorf, 1894) ; *Comment se fera le désarmement ; Réflexions économiques et militaires*, mémoire présenté au Congrès universel de la Paix de 1897 et partiellement reproduit dans *L'Fre sans violence* (Paris, éditions de la Revue Blanche, 1899) : *L'Armée d'une Démocratie* (Paris, Revue Blanche, 1900) · *La Réforme militaire : Vive la milice!* (Paris, Bellais, 1900) ; enfin, *Désarmons les Alpes!* (Paris, Giard et Brière, 1905).

alpines dans un massif montagneux, ou sa cavalerie dans une région de steppes ?

Jules Simon, jadis, proposa de limiter en tous pays la durée du service militaire à un an. Il ignorait que l'Allemagne et la Russie, dont la population est plus abondante que les ressources, laissent de côté une notable partie de leur contingent annuel, tandis que la France, moins peuplée et plus riche, incorpore jusqu'à son dernier homme. En sorte que si, demain, on introduisait partout le service d'un an, l'armée française serait réduite de moitié, l'allemande resterait telle quelle ou serait même accrue, et la russe recevrait un renforcement considérable.

Tout récemment, le docteur Jacques Bertillon a préconisé, comme prime à la natalité, l'adoption du principe qui vient d'être admis en Belgique, et qui consiste à incorporer, non tous les jeunes gens, mais seulement un fils par famille. Ce serait là, suivant lui, un mode de réduction des armements, une vraie « loi militaire pacifiste », à proposer à un congrès des Puissances. Certes, une semblable entente, si opposée qu'elle soit à notre sentiment égalitaire, serait économiquement avantageuse à tous les pays. Mais au point de vue militaire, où il faut pourtant se placer quand on étudie une loi militaire, il est évident qu'elle soulèverait les objections les plus fondées de la part des pays à forte natalité, qui se verraient empêchés d'utiliser leur supériorité numérique en vue de la défense nationale: imagine-t-on qu'ils accepteraient l'obligation, non seulement de laisser les frères puinés sans instruction militaire, mais même de leur refuser le droit de s'engager en cas de guerre?

Enfin, le président Roosevelt parle aujourd'hui de limiter le tonnage des cuirassés. Les pays riches en seraient quittes pour construire un plus grand nombre de navires du plus grand tonnage permis ; mais qu'y gagnerait-on ?

L'effet de cette entente serait le même que celui de la trop vantée Conférence de Saint-Pétersbourg, dont les signataires se sont interdit l'emploi de projectiles explosibles pesant moins de 400 grammes. Dès le lendemain, ils se munirent tous de canons-revolvers Hotchkiss, dont l'obus pesait 430 grammes ;et ce dut être une grande consolation, pour les malheureux qui ont été écharpés par un de ces projectiles, de se dire qu'il dépassait tellement le minimum réglementaire, alors qu'il aurait pu ne peser que 401 grammes!

Tout cela n'est pas essentiellement bien différent de l'idée de ce brave homme qui vint un jour m'exposer que la solution consistait dans la suppression générale de l'artillerie, cette arme étant la plus dispendieuse et la seule qui permette d'avoir raison des fortifications. Mais sans aller jusqu'à de semblables fantaisies, on pourrait citer quantité d'autres projets de désarmement concerté, d'apparence plus sensée, mais qui, en dernière analyse, ne sont guère plus praticables.

*
* *

C'est que, pour une double raison, l'établissement d'un concert pour la réduction des armements est quelque chose d'absurde en soi.

Ce n'est point par dilettantisme, pour le plaisir de jouer aux soldats, que les peuples s'imposent le fardeau des armements : s'ils les supportent, c'est parce qu'ils suspectent les intentions et la bonne foi de leurs voisins. Dans ces conditions, premièrement, on ne peut imposer aucune limite aux armements, car celui qui croit sa liberté et sa vie en danger, est en droit de prendre toutes les précautions qu'il juge utiles à leur défense. Et en second lieu, il est absurde (je répète le mot, car il n'y en a pas d'autre) de songer à une conférence de ces nations en vue de la limitation des armements, parce que la tenue d'une semblable conférence implique la confiance réciproque, alors que le mal auquel on veut mettre fin n'est que le résultat de la suspicion générale.

Avant que les nations se prêtent à une réduction de leur puissance militaire, écrivais-je en 1897, il faut leur faire comprendre que cette puissance est inutile ; et quand cela sera obtenu, c'est-à dire quand elles apprécieront sainement leurs intentions réciproques, leurs armes tomberont d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin d'aucune convention internationale. C'est ainsi que les hommes ont perdu l'habitude de se promener armés jusqu'aux dents. Si je n'hésite pas à sortir sans armes le soir, dans une ville inconnue, c'est parce que je sais bien que les habitants ne songent pas à m'attaquer, et même qu'ils me prêteraient main-forte, au cas où par impossible l'un d'eux le tenterait ; sinon, personne ne m'empêcherait de me munir d'un bon revolver, et même de plusieurs, si j'avais le moyen de les acheter et la force de les porter (1).

Et, après avoir montré le danger qu'il y aurait à réunir une conférence du désarmement, je concluais :

On n'en viendrait même pas à cette discussion : la première Puissance qui se risquerait aujourd'hui à mettre en avant l'hypothèse d'un désarmement serait accusée de vouloir jouer les autres, qui se coaliseraient contre elle. Le seul moyen, pour une Puissance quelconque, de soulever la question, sera de *se mettre tout tranquillement à désarmer elle-même* : les autres peuples auront tôt fait d'obliger leurs gouvernements à l'imiter. Mais cela, qui l'osera tenter ?

...L'hypothèse la plus plausible est bien que le désarmement résultera de l'initiative d'une nation qui aura eu, la première, le courage ou la bonne foi de reconnaître les dispositions pacifiques de ses voisines. C'est à chacun de nous d'agir sur ses compatriotes pour qu'ils revendiquent, en faveur de leur pays, un honneur qui le placera au premier rang.

*
* *

Maintenant, d'où viendra le geste libérateur, et de quelle manière sera-t-il réalisé ? Ce sont là deux questions connexes, et l'étude de

(1) *L'Ere sans violence*, p. 268.

la seconde m'a conduit à répondre « France ! » à la première, tout comme vient de le faire M. Ostwald.

Que ce dernier déclare que la France, ayant « fait œuvre de pionnier dans le développement politique de l'Europe », a par cela même « le droit et le devoir de faire encore œuvre de pionnier dans le cas qui nous occupe », c'est là une opinion qui honore à la fois son auteur et notre pays. Il est beau de voir un homme, dont le nom appartient au patrimoine de gloire de la nation allemande, proclamer les services éminents que la France a rendus à l'humanité en lui donnant successivement l'exemple de l'union nationale, celui de l'affranchissement politique du peuple, et enfin celui de l'école libérée « des puissances historiques qui la dominaient par tradition ».

Personne, aujourd'hui, ne croit plus à l'existence d'un peuple élu de Dieu, et ne s'aviserait de refaire un *Discours sur l'histoire universelle*, en expliquant notre histoire comme une série de *gesta Dei per Francos*. Mais, sans concevoir l'idée d'une mission historique dans un sens théologique ou métaphysique, il est parfaitement juste de dire que certains peuples ont, dans la marche générale de la civilisation, une mission historique déterminée, en ce sens que leurs aptitudes et leurs actes passés ont amené les autres peuples à attendre d'eux, dans l'avenir, une certaine conduite et des services déterminés. Dans ce sens, il est permis de dire que si, par exemple, la France déclarait une guerre injuste, ou s'annexait par la force un territoire limitrophe, ou imposait un monarque à la Suisse, ou rétablissait le pouvoir temporel du pape, elle manquerait à sa mission historique ; et que cette dernière consiste, au contraire, à délivrer les peuples du fardeau que font peser sur eux les forces aveugles du passé, à être en quelque sorte un laboratoire d'idées et de nouvelles formes politiques et sociales. C'est ce qu'un de ses fils les plus nobles, Michelet, exprimait, par rapport aux idées qui nous occupent ici, par cette belle parole, si souvent citée: « Au vingtième siècle, la France déclarera la paix au monde ». Et de nos jours, le nombre commence à être assez grand, des étrangers qui, comme M. Ostwald, attendent d'elle cette déclaration, parce que « noblesse oblige ».

On peut, non sans raison, objecter aux considérations qui précèdent d'être empreintes d'un certain idéalisme, peu fait pour toucher ceux-là, précisément, qui ont le plus besoin d'être convertis. Il est indispensable que le pacifisme, s'il veut aboutir, devienne de plus en plus réaliste. Or, étant admis que le désarmement doit être unilatéral, c'est précisément en cherchant d'une manière réaliste, c'est-à-dire du point de vue militaire, comment il peut être effectué, qu'on aboutit à la conclusion que la France peut, et doit par conséquent, en donner le signal.

*
* *

Il y a deux manières, en effet, d'entreprendre la réduction des armements. On peut, ou bien conserver provisoirement son état mili-

taire actuel, mais en diminuer en quelque sorte la densité sur une frontière considérée comme désormais sure, ou opérer une transformation d'ensemble de l'armée, dans le sens de la substitution des milices à l'armée permanente.

En ce qui concerne le premier moyen, on remarquera qu'il existe déjà en Europe deux frontières, que des grandes puissances n'ont pas armées contre la grande Puissance voisine: la frontière austro-allemande et la franco-espagnole. Cette dernière ne sépare pas, comme la précédente, deux pays étroitement alliés, mais bien deux pays entre lesquels il s'est produit à diverses reprises certaines difficultés ; néanmoins, à aucun moment on n'y a concentré de troupes ou ajouté des fortifications à celles du bon vieux temps, car on savait qu'aucun des deux pays ne nourrissait de noirs desseins à l'égard de l'autre, et que tout différend survenant entre eux serait donc résolu à l'amiable.

Par contre, sur la frontière austro-italienne, les armements vont en s'aggravant sans cesse. Et pourtant, ce sont là deux pays alliés depuis vingt-sept ans, c'est-à-dire liés par une convention qui, obligeant chacun d'eux à partir éventuellement en guerre contre un adversaire de l'autre, devrait impliquer à bien plus forte raison qu'ils ne se combattront jamais l'un l'autre !

La comparaison de ces trois situations montre clairement que la convention internationale la plus solennelle est incapable de déterminer, à elle seule, la réduction des armements, parce qu'une telle réduction est uniquement une question de confiance réciproque, et que la confiance ne peut être ni imposée, ni stipulée par traité.

Dès 1893, j'ai montré (1) que le danger actuel tient à ce que les états-majors, en accumulant les troupes aux frontières, ont voulu réaliser la sûreté de leurs pays aux dépens du sentiment de sécurité, indispensable à la vie normale des peuples comme des individus ; que, si l'on « démobilisait » ces frontières, en reportant un peu en arrière le gros des troupes chargées de les défendre, on ne diminuerait en rien la sûreté du pays, mais on accroîtrait considérablement la sécurité, la confiance ; et que la plus forte position que puisse prendre un Etat consiste, non à ressasser l'affirmation de ses dispositions pacifiques, mais à en donner la preuve matérielle.

Après le traité d'arbitrage franco-italien du 25 décembre 1903, le moment était venu de passer à l'application de ces idées, sur une de nos frontières où le sentiment de la sécurité, absent depuis vingt ans, venait d'être restauré. Je demandai donc que la France prît l'initiative d'un désarmement partiel des Alpes, que facilite l'existence de troupes spéciales à cette région et inutilisables ailleurs, comme est l'artillerie de montagne. Cette idée fut reprise à la Chambre par

(1) *L'Alsace-Lorraine devant l'Europe.*

M. Messimy, mais dans des conditions qui rendaient l'opération vraiment trop peu effective, trop symbolique : il proposa de réduire de 100.000 francs, à titre d'indication, le crédit affecté à la construction de routes stratégiques dans les Alpes. Cette mesure fut acceptée par le gouvernement et votée par le parlement, mais elle ne pouvait pas agir sur les esprits, en Italie, comme eût fait la suppression d'un simple groupe de batteries alpines ; et les pacifistes italiens, qui attendaient le moment d'agir, n'y trouvèrent pas l'argument dont ils avaient besoin pour pouvoir demander à leur gouvernement de faire, à son tour, preuve de bonne volonté.

La démobilisation partielle d'une frontière, à condition d'être mieux réglée, serait certainement un acheminement efficace vers la liquidation de la paix armée. Considérons un cas extrême, et supposons que la France décide spontanément de réduire d'une division, pour commencer, les forces qui gardent sa frontière orientale ; qu'elle communique cette résolution à toutes les Puissances, pour les prendre à témoins, et qu'en même temps elle propose à l'Allemagne la conclusion d'un traité d'arbitrage, semblable aux derniers signés par l'Italie, c'est-à-dire sans restrictions. A qui fera-t-on croire qu'elle serait sensiblement affaiblie par là, et que l'Allemagne serait capable de profiter de cette médiocre occasion pour se ruer à l'invasion ? Peut-on contester qu'une semblable félonie, inconciliable d'ailleurs avec le caractère allemand, soulèverait le monde entier, si jamais elle se produisait? N'est-il pas évident que l'opinion publique allemande, bien loin de pouvoir s'y prêter, imposerait bientôt une mesure analogue à son propre gouvernement, et que le mouvement se poursuivrait ensuite, de part et d'autre, avec une vitesse rapidement accélérée ?

On notera ici que l'initiative de cette démobilisation pourrait venir d'Allemagne tout aussi bien que de France. Seuls, les facteurs moraux indiqués par M. Ostwald sont de nature à faire penser que, si elle se produisait, ce serait plutôt de ce côté-ci de la frontière. Mais précisément en ce moment, l'ocasion est offerte à l'Allemagne de mériter cette gloire.

On a vu plus haut, en effet, que la Russie vient de reporter vers ses provinces du nord-est un des plus avancés parmi les 17 corps d'armée qu'elle maintenait jusqu'ici à l'est du méridien de Pétersbourg. Que l'Allemagne replie pareillement une proportion analogue des troupes qui gardent sa frontière orientale, ou plutôt qui menacent la Pologne ; et qu'elle les porte, non pas, naturellement, sur les Vosges ou le Rhin, mais vers le Nord, par exemple au Mecklembourg. Elle en sera d'autant moins affaiblie, que son réseau de communications est infiniment supérieur à celui de la Russie. Et il est bien certain que la Russie ne sera point tentée par là d'envoyer des cosaques à Potsdam, mais qu'elle profitera des bonnes dispositions

de sa voisine pour desserrer ou même retirer quelque autre pièce de son lourd harnais (1).

Ainsi, quand on recherche comment il est matériellement possible d'effectuer une réduction des armements, on trouve d'abord que cette opération ne saurait être concertée, mais devra être unilatérale; et, en second lieu, que l'on peut employer à cet effet deux méthodes, dont l'une, consistant à décongestionner en quelque sorte les régions frontières, pourrait être appliquée tout aussi bien par l'Allemagne que par la France. Nous pouvons, par patriotisme, désirer que notre pays s'élève le premier à la conscience de son véritable intérêt matériel et moral, et soit à jamais honoré comme le pacificateur de l'Europe ; mais nous devons reconnaître qu'il ne tient qu'à l'Allemagne de lui ravir ce renom, sur le terrain particulier de la démobilisation des frontières. Ce dernier point est, à mon avis, le seul sur lequel on puisse différer d'avis avec M. Ostwald.

Mais il ne suit nullement de là que nous devions, ou seulement que nous puissions répondre dédaigneusement à ce dernier: « Messieurs les Allemands, désarmez les premiers ! »

D'abord, pour les raisons morales déjà indiquées, qui doivent nous faire désirer que la France suive une politique à la fois glorieuse, profitable, et sans danger. Puis, parce que cette première manière d'opérer, si elle est ouverte à tous, est bien moins efficace que la seconde, qui nous est réservée.

Sans doute, toute occasion de démobiliser une frontière est bonne: il est regrettable que nous n'ayons pas saisi celle qui s'offrait à nous en 1904, comme il serait regrettable que l'Allemagne manquât celle qui se présente en ce moment à elle. Mais cette opération (sauf dans le cas de la suppression, absolument possible, des troupes alpines), n'est qu'un simple déplacement de forces, et n'apporte aucun allégement aux charges militaires. Après une suite de semblables retraits de troupes, exécutés alternativement de part et d'autre de la frontière, à titre d'indications de dispositions pacifiques, et qui demanderaient bien du temps, il resterait à aborder le problème véritable, celui de la réduction effective des armements. Or, ce problème peut être résolu directement, ainsi que l'on va voir.

Le second procédé de réduction unilatérale des armements consiste, en effet, à passer du système militaire des grands Etats continentaux, c'est-à-dire de l'armée permanente avec service obligatoire, à celui des milices, actuellement pratiqué en Suisse, et, avec moins de perfection, dans les pays scandinaves (surtout en Norvège).

Il est évidemment impossible d'exposer ici les détails et la haute valeur de cette organisation militaire. Je me bornerai à indiquer que l'hypothèse d'une violation de la neutralité suisse, qui était couram-

(1) Le déplacement du 5e corps d'armée russe, annoncé comme chose faite par *Le Temps* du 21 mai 1910, n'a pas encore été opéré. Je maintiens néanmoins, en corrigeant les épreuves de cet article, le passage qui montre le parti qu'on peut tirer de cette mesure, si elle finit par se réaliser, ou de toute autre analogue.

ment envisagée au lendemain de la guerre de 1870, est absolument exclue depuis que la Confédération a organisé sa milice.

C'est que, contrairement au préjugé courant, soigneusement entretenu par les militaristes, une milice n'a rien de commun avec la défunte garde nationale. Elle n'est autre chose qu'une armée organisée exclusivement en vue de la défense nationale, et d'où l'on a écarté toute occupation, toute préoccupation, qui ne tende pas à préparer cette défense dans le minimum de temps suffisant pour assurer l'instruction de chacun ; de sorte qu'on peut la définir : « Une armée soigneusement instruite et préparée, à tous égards, en vue de la défense nationale, et dans laquelle la durée du service militaire est réduite, dans chaque arme ou service et pour chaque grade, au minimum suffisant pour assurer cette préparation. »

Remplacer l'armée permanente par une armée de milice, ce n'est donc aucunement mettre en danger la défense nationale : bien au contraire, et si paradoxale que puisse sembler cette affirmation, il existe certains points sur lesquels cette préparation sera meilleure. Et l'on peut donc se demander s'il n'y a pas contradiction à préconiser l'institution de la milice comme un premier pas vers le désarmement.

Il n'en est rien, par la raison que, dans les questions militaires comme dans les questions diplomatiques, les facteurs moraux jouent un rôle prédominant. Si une grande Puissance adoptait aujourd'hui le système militaire suisse (bien entendu, avec les modifications exigées par la diversité des conditions générales des deux pays), elle ne serait pas désarmée matériellement, en ce sens que sa force défensive n'aurait subi aucune réduction. Mais elle aurait opéré un véritable désarmement moral, en renonçant à l'organisation militaire considérée comme indispensable par les Etats pour lesquels la guerre reste une *ultima ratio*, destinée à assurer éventuellement l'exécution de quelque dessein politique. Elle aurait montré clairement qu'elle renonce à la politique des menaces sous conditions, à ce que le président Roosevelt, cet étrange homme de paix, vante sous le nom de « politique du gros bâton » ; et que son armée n'est pas un moyen de peser sur les autres Puissances, mais simplement un instrument de préservation de l'existence nationale. Elle aurait prouvé que c'est de la justice, internationalement organisée, et non de la force, qu'elle attend désormais la détermination de tout droit contesté, en un mot, qu'elle entend être l'initiatrice de l'ère sans violence.

Or, contrairement à ce que nous avons vu à propos de la démobilisation des frontières, la France seule, parmi les grandes Puissances, est en état d'exécuter ce « grand pas ». La milice est, par essence, l'armée d'une démocratie. Il est tout à fait invraisemblable qu'elle soit instituée par une des monarchies coalisées de l'Europe centrale, avant que la seule grande Puissance démocratique ait donné l'exemple, et que, forts de cet exemple, les peuples aient de toutes parts réclamé pareil allégement à leurs charges.

Je ne puis donc que reproduire ici, pour terminer, les conclusions de *L'armée d'une Démocratie :*

La « grande Puissance » qui aura, la première, le courage et le bon sens de se transformer en une « Grande Suisse », c'est-à-dire d'adopter, sauf quelques améliorations de détail, les principes fondamentaux suivant lesquels est organisée l'armée fédérale, disposera de moyens défensifs *au moins égaux* à ceux que lui fournit son armée actuelle ;

Inattaquable sur son territoire, et ne constituant une menace pour personne, elle sera mieux garantie qu'aujourd'hui contre le risque de guerre ;

Par la solution ainsi donnée au problème de l'organisation défensive d'une démocratie, elle établira définitivement ses libertés sur un fondement inébranlable ;

Elle se créera d'énormes disponibilités financières, lui permettant d'amortir sa dette, d'exécuter de grands travaux publics actuellement en souffrance, de développer l'instruction, d'instituer les œuvres d'assistance, d'assurances et de retraites, que réclame la conscience moderne ;

Elle bénéficiera du travail des hommes actuellement retenus à la caserne, ce qui équivaudrait, pour la France, à un accroissement de population productive d'environ 500.000 hommes dans la force de l'âge ; ou, autrement dit, elle accroîtra de trois ans la vie moyenne productive des hommes valides, qu'on peut considérer actuellement comme durant une vingtaine d'années (1) ;

Pour les raisons qui précèdent, et par suite de l'établissement de la sécurité du lendemain, indispensable à toute entreprise de longue haleine, elle verra se développer dans des proportions sans précédent l'esprit d'initiative, le commerce et l'industrie, bref le bien-être général de la population ;

Elle préparera, pour l'avenir, des générations saines et vigoureuses au moral et au physique, en soustrayant les jeunes gens à la contagion de la caserne, et en renonçant au leurre de l'éducation par le régiment, pour donner une éducation complète à tous les enfants, forts et faibles, garçons et filles ;

En diminuant le nombre des officiers de profession et en réduisant les sous-officiers professionnels à ceux de l'armée coloniale, elle restreindra le nombre des célibataires ; et, par la suppression des trois années de caserne, elle avancera l'âge moyen du mariage ; le tout, au grand bénéfice de son peuplement ;

Elle deviendra un objet d'émulation pour les nations voisines, qui ne pourront manquer de suivre son exemple ; d'où résultera pour elle la possibilité de réduire à nouveau son état militaire, et d'augmenter encore les avantages inhérents à une telle réduction ;

Ayant ainsi mérité l'admiration et la reconnaissance de l'Humanité, en prenant l'initiative de la plus grande révolution morale et matérielle que l'histoire puisse enregistrer, elle se couvrira d'une gloire impérissable et sans seconde : elle sera la nation libératrice, la directrice morale du monde civilisé.

Je souhaite pour mon pays que cette nation si bien avisée soit la France.

GASTON MOCH.

(1) Ce texte date de 1900, alors que le service militaire durait trois ans.

# Un grand pas... vers l'abîme

Je venais de lire l'analyse de l'angoissant ouvrage sur *la Grande guerre des temps modernes* (1) par le général allemand, Baron de Falkenhausen. Les articles de l'auteur, l'Alsacien docteur ès lettres H. Schön, commencent par une longue énumération des ouvrages allemands récents sur la future guerre franco-allemande. Cette riche production indique la nature de la préoccupation générale outre Rhin. Mirabeau disait déjà que « la guerre est l'industrie nationale de la Prusse ».

Mais, d'après le général de Falkenhausen, les Prussiens peuvent être tranquilles.

Il y a quelques jours je n'ai pas été médiocrement surpris de lire, en tête de la *Grande Revue* du 10 mai dernier, l'article : *Un grand pas*, par le Dr W. Ostwald, professeur à l'Université de Leipzig, lauréat, au dernier concours, d'un des prix Nobel.

J'exprime, dit le Dr Ostwald (2), la conviction que le peuple français est appelé à accomplir le premier le plus grand de tous les actes politiques que connaîtra l'histoire de ces derniers siècles, le désarmement volontaire.

A quelqu'un qui lui prêchait la suppression de la peine de mort, Alphonse Karr répondit: « Que les assassins commencent ! »

Il est démontré, dit M. Ostwald à la page précédente, qu'au XXe siècle un Etat non neutre et incapable de se défendre peut exister en Europe (et il existera encore très longtemps en Europe en demeurant aussi impuissant), sans que son existence soit menacée et troublée par un coup de force venu de l'extérieur.

Il ne faut pas se récrier : M. Ostwald a donné la preuve de cette assertion dans les lignes qui précèdent.

Mais l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche n'a-t-elle pas récemment failli précipiter la Russie dans les horreurs de la guerre ? Si l'Allemagne n'a pas profité de l'affaiblissement de la Russie, c'est qu'entre ces deux pays il y a un cadavre vivant : la

(1) *Der grosse Krieg der Jetztzeit*, von Freiherrn von Falkenhausen (in 8, Berlin, 1909, Mittler).
(2) Page 8.

Pologne. L'Allemagne ne pouvait arracher à la Russie que la Pologne russe. Mais, après plus d'un siècle, la germanisation du Grand-Duché de Posen n'est pas accomplie (1). A quoi bon, dès lors, annexer ces maudits Polonais, qui « pullulent comme des lapins »?

Et puis, l'Allemagne n'a pas profité de l'affaiblissement de la Russie pour attaquer ce pays. Mais, cette fois encore, ce qui n'est pas arrivé à l'Est a failli avoir lieu à l'Ouest. Toutefois, ne revenons pas sur la crise politique qui commence à Tanger pour finir à Algésiras.

Aussi bien, à en croire le recteur de l'Université de Berlin pour l'année scolaire 1905-1906 (2), l'Allemagne a obtenu ce qu'elle voulait. « La politique, facile à percer à jour, des patriotes français, qui veut conclure une alliance particulière avec l'Angleterre et l'Amérique du Nord pour exclure une grande nation qui l'emporte numériquement et commercialement sur la France, a heureusement trouvé son terme à Algésiras. » (3)

Mais un compatriote, M. de Falkenhausen, a, par avance, répondu au Dr Ostwald. « La thèse toujours juste: *Si vis pacem para bellum* nous a conduits à une situation où tous les hommes valides sont sous les armes. Il faut, par conséquent, admettre que la guerre peut éclater d'un moment à l'autre, et accorder une bien minime importance à la sanction de tous les efforts tentés en vue d'un traité d'arbitrage entre les nations... *Qui donc se mettra à désarmer? Qui commencera à se rendre incapable de résister? Qui voudra s'affaiblir volontairement ?... Le meilleur des hommes ne peut vivre en paix si son méchant voisin ne le veut par* (4). »

Et la conclusion que le général tire de ces réflexions psychologiques et de la situation actuelle de l'Europe, c'est que l'espoir d'une paix universelle par l'arbitrage international est une illusion des plus dangereuses. « L'idée d'une paix universelle est une utopie ». Non, Monsieur le Général allemand. Tous les pacifismes ne sont pas celui de votre compatriote, le Dr W. Ostwald, professeur à l'Université de Leipzig, lauréat d'un des prix Nobel.

Je trouve, dans un recueil d'extraits (5), le résumé d'un article d'un collègue et compatriote de M. le Dr Ostwald, sur la question « du désarmement, ou plutôt de la réduction des armements. » L'auteur est un éminent professeur à l'Université de Berlin, M. Th. Schiemann, qui accompagnait Guillaume II sur le vaisseau qui conduisait l'empereur allemand à Tanger. Ce résumé m'a paru

(1) Rien d'étonnant qu'il en soit de même à l'Est qu'à l'Ouest : depuis 1871, il n'y a pas encore quarante ans.
(2) L'éminent helléniste H. DIELS.
(3) *Preuss. Jahrbücher*, septembre 1906.
(4) C'est moi qui souligne les phrases citées dans le texte.
(5) Cf. *Petit Temps* du 30 septembre 1906.

d'autant plus intéressant que l'article n'a pas été reproduit dans le volume où l'auteur réimprime ses articles dans le *Journal de la Croix* (1).

*L'Allemagne*, dit M. Schiemann, *ne saurait accepter des conseils étrangers sur ce qu'elle doit faire ou ne pas faire* (2)... En ce qui nous concerne, l'obligation au service militaire constitue un grand instrument national d'éducation, une école dont personne ne saurait s'absenter, et qui donne à chacun la bénédiction qui résulte d'une période de temps où le devoir a été strictement rempli, et qui est faite de discipline physique et mentale (3).

Ceux qui jugent qu'une flotte de guerre allemande est une anomalie oublient que jusqu'au début du XVI^e^ siècle, le pavillon allemand faisait la loi sur les mers. Nous ne faisons donc que revenir à nos anciennes traditions.

Nos pensers politiques sont trop façonnés sur des principes historiques et philosophiques pour nous permettre de croire au rêve d'une paix perpétuelle. Les nations qui établissent leur avenir sur cette utopie ont abdiqué en tant que facteur historique indépendant, et sont destinées non seulement à devenir la proie des peuples mieux avisés, mais aussi à être livrées sans défense aux expériences des réformateurs socialistes...

« Le professeur Schiemann termine son article par des prédictions. L'Angleterre, dit-il, dans une ou deux générations, ne rira plus de la nouvelle du couronnement d'un Hindou comme souverain des Indes. Dans l'Afrique du Sud les Boers remplaceront les Anglais. Il n'est pas jusqu'aux Etats-Unis où l'élément anglo-saxon sera absorbé et annihilé par un autre élément, naturellement « allemand », bien que l'auteur ne précise pas.

Cette série de prophéties du publiciste allemand est intéressante à noter, si l'on se souvient que l'empereur Guillaume II aime à causer fréquemment avec M. Schiemann et l'invita encore à sa dernière croisière en Norvège. »

Mais, dira-t-on, c'est ici de l'histoire ancienne. Oui, mais il n'y a pas eu de changement en Allemagne pour les idées militaristes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'ouvrage récent de l'Allemand von Stengel sur *la Paix entre les nations* (4), et à se rappeler les paroles de Guillaume II au ministre français des Affaires étrangères, M. Pichon, aux funérailles d'Edouard VII.

Au pacifisme de M. le D^r^ Ostwald s'oppose celui du président Roosevelt, au lauréat d'un des prix Nobel, le lauréat de la même fondation, mais justement pour le prix de la paix. M. le D^r^ Ostwald

(1) Th. SCHIEMANN : *Deutschland und die grosse Politik anno* 1906 (in-8, Berlin, Reimer, 1907). Reimer est le nom de celui qui a écrit le célèbre ouvrage : *Ein pangermanisches Deutschland* (in-8, Berlin und Leipzig, 1905).

(2) C'est moi qui souligne.

(3) Pourquoi, M. Ostwald, cela ne serait-il pas aussi vrai en France qu'en Allemagne ?

(4) *Weltstaat und Friedensproblem* (in-8, Berlin, 1909).

est un savant qui s'enferme dans son laboratoire de chimiste et dont les rêveries dangereuses, non pas pour sa nation, mais pour « l'ennemi héréditaire » (*fur das Erbfeind*), comme ils nous appellent, sont dignes des cosmopolites allemands, — on dit aujourd'hui les internationalistes, — de la fin du XVIII[e] siècle. Quant au président Roosevelt, on sait qu'il n'est pas du tout la même chose.

Que ne pouvons-nous en revenir à Voltaire, qui donnait pour parrain et marraine au petit-fils de Franklin Dieu et la Liberté ! Le XVIII[e] siècle finissant avait rapporté d'Amérique la *Déclaration des droits de l'homme*. Si nous avions continué à regarder vers l'Amérique, Napoléon eût été un Washington, et dès lors pas de perte de la rive gauche du Rhin, prélude de celle de l'Alsace-Lorraine, pas d'unification prussienne de l'Allemagne, dont Napoléon a été le premier artisan, — mépris, comme voulaient les Cartésiens, de la science historique, surtout allemande, qui, suivant Nietzsche, est la vraie coupable des guerres qui ont ensanglanté l'Europe, particulièrement de la guerre de 1870 ; — mépris de ces « colossaux » systèmes métaphysiques, nommément le pessimisme de l'avarié Schopenhauer, qui voulait, par la continence, amener la fin du monde, voué à la douleur : faites comme je vous dis, pas comme je fais.

Mais je me laisse entraîner. Je n'ajouterai qu'un mot : le XVI[e] siècle a été espagnol, le XVII[e] français, le XVIII[e] anglais, le XIX[e] allemand ; le XX[e] siècle, j'en ai la ferme conviction, sera le siècle des Etats-Unis.

Revenons plus étroitement à notre sujet.

Ceux qui ont lu la *Vie intense* du président Roosevelt, volume publié il y aura bientôt huit ans (1), se rappellent l'*Introduction* : *l'Idée de guerre et de patrie chez le président Roosevelt* (2).

Dans cet article nous lisons cette phrase d'un discours du président : « Le siècle où nous venons d'entrer doit nécessairement être un siècle d'effroyable triomphe ou d'effroyable faillite pour toute la race humaine. »

A la page suivante nous trouvons ces assertions catégoriques:

> Un certain nombre limité de personnes aiment à décrier le patriotisme comme une vertu égoïste, et s'efforcent, de toute leur faible puissance, d'inculquer à sa place une sorte de *cosmopolitisme eau et lait* (*milk and water*)... *L'homme qui aime les autres pays autant que le sien est un tout aussi nuisible membre de la société que celui qui aime les autres femmes autant que la sienne.*

Plus loin, le président Roosevelt loue le capitaine Mahan (3) de la marine des Etats-Unis, d'avoir hautement célébré les bienfaits du militarisme.

(1) In-8, Paris (Flammarion).
(2) Par le traducteur, M. IZOULET, professeur au Collège de France.
(3) Page XXVII.

Les sages partisans de la paix, dit le président Roosevelt, se souviendront toujours que la paix, en premier lieu, pour être bonne, doit être juste, *car l'injuste et couarde paix peut être pire qu'aucune guerre ;* et que, en second lieu, elle ne peut souvent s'obtenir qu'au prix d'une guerre (1).

Il faut lire ensuite les chapitres qui ont pour titre : *les « Reptiles » de la paix et la guerre de Sécession, la Chine mercantile et les races guerrières, Riches et lettrés du type « flasque », Tolstoï et son malsain mysticisme de la paix ».*

Le président Roosevelt a conformé sa conduite privée et publique à ses paroles. On sait que, dans la guerre de Cuba, il a été colonel d'un régiment de *reds riders* levé et équipé par lui, et que son active entremise a fait signer le traité de paix de Portsmouth, entre les Russes et les Japonais.

A la fin de 1905 le président Roosevelt adressait au Congrès, à Washington, un message, où il précisait la doctrine de Monroë et parlait longuement de la prochaine conférence de La Haye.

Pour la doctrine de Monroë il y a une remarque importante à faire. En continuant de proscrire toute intervention européenne en Amérique, les Etats-Unis ont cessé de s'intéresser exclusivement à ce qui se passe dans le Nouveau-Monde (2).

Mais, sans devenir impérialistes, les Etats-Unis, ne pouvaient prendre part à la Conférence de La Haye, le président Roosevelt ne pouvait s'intéresser à cette grande institution, dont il a dit magnifiquement, il y a quelques semaines, dans sa conférence à Christiania : « La première conférence de La Haye a établi une *magna charta* pour les nations; elle a mis devant nos yeux un idéal qui a déjà été réalisé jusqu'à un certain point, et nous devons tous faire un effort énergique vers sa pleine et entière réalisation. »

Dans ce qui suit le président Roosevelt dit que le tribunal d'arbitrage de La Haye devrait avoir le même prestige que la Cour suprême de justice aux Etats-Unis, laquelle infirme les décisions des Etats particuliers de l'Union, lorsqu'elles sont anti-constitutionnelles. Pour assurer l'exécution des sentences arbitrales prononcées par le tribunal de La Haye « il faut, dit le président Roosevelt, que les divers gouvernements d'Europe travaillent avec ceux d'Améri-

(1) Le volume du capitaine MAHAN : *Le Salut de la race blanche et l'empire des mers*, a été récemment traduit par M. Izoulet (in 18, Paris, Flammarion).

(2) « La crainte, la pusillanimité, la peur, la lâcheté, dit M. Izoulet (*ibid.*, p. XXXI), sont-elles des garanties de paix? Bien au contraire. La crainte attire l'insulte ; la peur appelle l'outrage. Le plus sûr moyen d'être attaqué, c'est d'être désarmé. »

Cf. le petit livre, si suggestif, de M. H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon : *l'Impérialisme américain* (in-18, Paris, 1905), surtout p. 96 sq.

que *et ceux d'Asie* » — ce n'est plus le péril jaune déployé devant les terreurs occidentales ! — et se mettent sérieusement à la tâche. »

Le Dr Schön, dans son dernier article du *Journal d'Alsace-Lorraine* (1) a déjà indiqué cette solution diamétralement opposée à celle du général baron de Falkenhausen, et qui semble bien être la vraie. « Il y a, dit-il, une autre solution, qui montre comment les puissances amies ou alliées, la France, la Russie, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne, *surtout si elles étaient appuyées par les Etats-Unis*, et — ce qui est vraisemblable — par les puissances neutres, pourraient, sans coup férir et sans boycottage d'aucune sorte, amener l'Allemagne à *accepter* et même à *demander* d'entrer dans un accord international *en vue d'un désarmement partiel et progressif*. »

« Nous nous contenterons pour aujourd'hui d'avoir indiqué combien l'idée de remplacer les guerres entre nations par les tribunaux internationaux est peu sympathique à la plupart des écrivains allemands qui cherchent à décrire la guerre moderne. Elle a de la peine à pénétrer dans les cerveaux des représentants d'un peuple qui doit tout à la force des armes : ses frontières actuelles, son prestige, son unité politique et économique. »

Il ne faut pas craindre de le répéter.

C'est l'appui inébranlable de l'Angleterre et la loyauté de M. Roosevelt, alors président des Etats-Unis, qui nous ont empêchés, à Algésiras, d'être victimes d'une manœuvre analogue à la falsification de la dépêche d'Ems.

Edouard VII n'est plus. Le plus ferme soutien de la paix, l'homme qui aujourd'hui, « dans l'ingénuité avisée et vaillante, dans la candeur réfléchie et héroïque d'un homme d'Etat, — sans fonction publique, et, par cela même, d'une autorité plus grande, plus impérieusement persuasive, — qui a foi en sa race, qui proteste contre l'abaissement des « étendards de vie » et qui « championne » les viriles vertus » (2), c'est le président Roosevelt.

La Raison finit toujours par avoir raison.

« La France, dit-on, numériquement et commercialement, est bien inférieure à l'Allemagne. » Oui, mais nous n'avons qu'à suivre les conseils du président Roosevelt dans sa conférence à la Sorbonne, sur *les Devoirs du citoyen*, pour faire peu à peu cesser cette infériorité. La force et la prospérité allemandes viennent surtout de la veulerie française, de notre intelligence à courte vue. La France crée, l'Allemagne produit.

« Ne nous lasserons-nous pas de « travailler pour le roi de Prusse », comme répondait le leader socialiste belge Vandervelde à

(1) Numéro du 24 avril dernier.
(2) Izoulet, *la Vie intense*, préface, p. xv.

G. Hervé qui, au Congrès de Stuttgart, en 1907, où il venait de proposer de répliquer à la déclaration de guerre par la grève antimilitariste, lui demandait : « Que faisons-nous ici ? »

Mais passons ; ici encore il y aurait trop à dire.

M. le Dr Ostwald avait prévu l'accueil qui serait fait à son invitation à la France, après l'alerte de 1905 et le livre sur la *Grande guerre moderne*, — livre qui est la preuve de la préoccupation et des espérances générales outre Rhin, — de désarmer volontairement et... naïvement.

Mais « ils sont si sots, ces Français ! » disait Bismarck (1).

Le Dr Ostwald, en sa qualité de chimiste, « a foi dans la vertu dialytique de la vérité ». Mais « qu'est-ce que la vérité? », demandait déjà Ponce Pilate à Jésus-Christ. Il semble bien qu'elle ne soit qu'en puissance, et non en acte, comme le vieil Aristote disait déjà, et si justement, de l'égalité, cette illusion décevante de la démocratie.

Ce que nous croyons la vérité n'est peut-être qu'une erreur. Dans la question qui nous occupe, ce qui est vrai pour un Français est faux pour un Allemand (2).

Nous ne saurions oublier les paroles de M. Ostwald dans une conférence sur « la langue mondiale » (*die Weltsprache*), conférence faite, il y a quelques années, à Munich, devant la Société des ingénieurs allemands (3).

Et dans le volume récent de M. Ostwald sur les *Grands hommes* (4) que de choses choquantes ou contestables!

Le livre s'ouvre par six biographies de chimistes ou physiciens.

(1) Les savants sont aussi bien ingénus. « Tout Etat, dit M. Ostwald (*l. l.*, p. 7), qui voudrait risquer une invasion se heurterait à une si énergique protestation de la part de tout le reste de l'Europe qu'il ne pourrait matériellement exécuter une telle entreprise, même si l'on admettait, *par impossible*, qu'il en eût seulement conçu le projet. » Le général baron a répondu pour nous. — M. Ostwald ne connaît peut-être pas non plus la théorie de « la France otage » formulée en 1905 par un de ses illustres compatriotes et collègues.

(2) Il y aurait une foule de choses à dire sur ce point. Nous ne donnerons qu'un exemple, mais décisif. Un éminent professeur d'histoire de l'Université de Berlin fait l'apologie de la falsification de la dépêche d'Ems. « Bénie soit, dit-il (*Preuss. Iahrbücher*, XIX, p. 739), la main qui a tracé ces lignes ! » Par contre, le Français James Darmesteter intitule un article sur Bismarck : *Le premier bandit d'Europe* (*Critique et Politique*, in-18, C. Lévy, p. 190-200).

(3) « Sous le rapport des travaux et des progrès scientifiques, l'Allemagne domine presque partout... C'est chez nous que sera forgé l'instrument qui doit faire pénétrer partout l'esprit allemand, en s'aidant du moyen nouveau et étonnamment puissant du langage universel. De même que l'Allemagne est devenue aujourd'hui l'Université du monde, de même elle peut devenir « la librairie » de l'Univers. » C'est sans doute pour cela que dans ces dernières années M. Ostwald a fait aux Etats-Unis des conférences non sur la chimie, mais sur *l'esperanto* !

(4) *Grosse Mænner*, in-8, Leipzig, 1910.

Aucun d'eux n'est un Français de France. On se rappelle ce savant allemand qui avait fait un gros ouvrage sur la comédie sans nommer une seule fois Molière. — Mais c'est un détail.

On continue de reconnaître les préventions germaniques dans les paragraphes sur *la Race et la nationalité, Supériorité de l'Allemand, Recul en Italie et en France, Lutte des langues, signe de la nationalité; l'Allemand, instituteur du monde* (1).

On s'étonne que, suivant M. Ostwald, l'éclosion du génie n'ait lieu que dans la jeunesse et que l'étude du latin soit pernicieuse (2), qu' « aucune langue n'ait en soi une valeur propre pour la culture de l'esprit » (3).

Mais il faut revenir sur l'assertion que « le génie n'éclôt que dans la jeunesse ». Là est peut-être la raison profonde de l'article de M. Ostwald.

Toutefois, il y a contradiction dans ses paroles. Nous venons de voir que, dans son livre, il dit que nous sommes en décadence, aussi bien que l'Italie (4). Si nous ne consentons pas à donner l'exemple du désarmement volontaire, nous perdrons sûrement notre suprématie intellectuelle, parce que la suppression du volontariat et le service militaire obligatoire pour tous empêcheront de plus en plus chez nous l'éclosion du génie.

Niant les prémisses, nous ne saurions admettre la conclusion.

Un mot pour finir. M. le Dr Ostwald a écrit récemment un ouvrage sur *les Bases énergétiques de la science des civilisations*. Ce titre est bien allemand, c'est-à-dire pas clair; j'aime mieux l'énergie morale prêchée par le président Roosevelt, comme je préfère, et de beaucoup, son pacifisme au pacifisme ordinaire, français et allemand, voire anglais.

C. THIAUCOURT.

(1) *Op. l.*, p. 330-337.

(2) Mais c'est justement l'origine latine du vocabulaire, au moins en partie, qui doit rapprocher le français de l'anglais, pour former à eux deux la future langue internationale.

(3) *Op. l.*, p. 336. Cf. à ce point de vue les trois grandes langues mondiales : l'anglais, le français et l'allemand.

(4) *Cf. l. l.*, p. 11 : « N'y a-t-il pas (en France), depuis dix ans, une certaine diminution, à une époque où les autres nations ont pris un nouvel essor et luttent pour le premier rang dans la culture générale? » Plus loin, nous sommes mieux traités. « La France, dit M. Ostwald, tient le premier rang dans le développement politique » (et ce qui suit). Les Allemands, en général, ne le pensent et surtout ne le disent pas. L'auteur de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* a écrit les nombreux volumes de son grand ouvrage pour démontrer le contraire.

# La Paix par l'arbitrage obligatoire

La thèse développée par M. Ostwald peut se résumer dans les propositions suivantes:

I. — La « Paix des peuples » ne peut être assurée par le désarmement simultané et proportionnel.

II. — Un Etat non neutre et désarmé peut exister en Europe sans que son existence soit menacée.

III. — Le peuple français est appelé à accomplir le premier, le désarmement volontaire.

Examinons successivement ces propositions et les raisons invoquées.

I. — *La paix des peuples ne peut être assurée par le désarmement simultané et proportionnel.*

Ce problème du désarmement offre tant de difficultés que sa solution semble être en dehors des forces humaines.

Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre cette affirmation. Pour nous, non seulement les difficultés de l'application sont insurmontables, mais à supposer même que l'entente pût se faire sur cette question entre toutes les nations *aujourd'hui*, personne ne peut assurer qu'elle se continuerait *demain* et qu'elle persisterait; il n'est pas, au contraire, téméraire de supposer que l'esprit de domination, d'autorité, de mauvaise foi engendrerait rapidement des causes de divisions, de conflits et de luttes. Des incidents de frontières surgiraient fréquemment, naturels ou provoqués. Le remède serait donc pire que le mal.

Et, dans quelles limites proportionnelles serait opéré ce désarmement simultané ? Quel est donc le jury international qui serait capable de régler *tous les cas* dans un *consensus* général? Quand on réfléchit aux grandes difficultés qui se sont produites dans les réunions de la Conférence de La Haye pour des questions de moindre importance, on ne peut s'empêcher d'un certain scepticisme au sujet de la possibilité d'un règlement de désarmement.

Et à supposer même que ce désarmement devînt un fait accompli et accepté, dans toute la loyauté de chaque nation, est-ce que, de ce fait, la guerre serait supprimée, est-ce que la paix serait par-

tout et toujours assurée ? Nul ne saurait le soutenir. On se battrait avec l'armement toléré et existant, voilà tout. Et, dans le cours de la lutte, quel est donc l'arbitre qui aurait le pouvoir de tracer à chacune des parties belligérantes les limites qu'il lui serait interdit de dépasser ?

A notre humble avis, la question ne se pose même pas.

II. — *Un Etat non neutre et désarmé peut exister en Europe sans que son existence soit menacée.*

L'auteur donne, à l'appui de son affirmation, l'exemple de la Russie.

Nous regrettons d'être ici en désaccord profond avec M. Ostwald. L'exemple de la Russie ne nous paraît nullement péremptoire. Malgré l'état précaire de ses finances et de ses ressources matérielles, cet immense empire fait de grands efforts pour réparer les pertes immenses occasionnées par la dernière guerre. Il est riche en hommes et il reconstitue chaque jour son armée et sa marine; il pourrait résister longtemps à une agression et ferait subir à son adversaire des pertes considérables. Rappelons-nous 1812.

Grâce aux traités d'alliance qui le lient à d'autres nations, il est, semble-t-il, assuré de trouver l'appui financier nécessaire à son relèvement.

C'est précisément, à cette puissance qui lui est acquise par ces traités, et non à son impuissance ou sa faiblesse, qu'elle doit l'avantage de sa sécurité actuelle.

C'est se bercer d'une folle illusion que d'en attribuer la cause « à la loyauté et au sentiment de solidarité des peuples civilisés ». Nous sommes encore loin, hélas ! de cet état moral des peuples et des individus que nous rêvons pour l'humanité.

Voyez, au surplus, si les nations secondaires ont confiance dans ces devoirs d'ordre moral de leurs voisines plus fortes. Toutes font le sacrifice de dépenses formidables pour assurer la défense de leur territoire. Est-ce que c'est pour leur plaisir ou pour une vaine satisfaction d'amour-propre que la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège, la Suisse, le Danemark, qui un moment a examiné la question du désarmement et n'a encore pas pris de décision, est-ce que c'est simplement pour se livrer à des démonstrations platoniques que tous ces peuples s'arment jusqu'aux dents ?

Et s'il était vrai que c'est « l'esprit de solidarité » des peuples voisins, que c'est leur « loyauté » qui les empêche d'attaquer la Russie, pourquoi donc ces mêmes sentiments n'assureraient-ils pas la sécurité à chacun de ces petits Etats qui pourraient ainsi être désarmés, eux aussi, et vivre dans une paix féconde ?

Mais là n'est pas la vérité. Nous avons encore tous présent à la mémoire l'exemple de la Pologne, et, pour ne parler que d'événements plus récents, le traité de Berlin, le traité de Paris n'ont-ils pas consacré des abus de la force ?

III. — *Le peuple français est appelé à accomplir le premier le désarmement volontaire.*

Déjà cette pensée a été développée par un homme politique et un savant français, M. Alfred NAQUET. Ses idées furent publiées dans trois articles successifs du journal la *Dépêche*, de Toulouse, en juillet 1905, si la mémoire nous est fidèle.

Nous n'avons pas souvenance que la presse ni les Revues françaises ou étrangères se soient occupées de ces articles sensationnels. Ce fut un silence général significatif.

Quelles sont les raisons invoquées par M. Ostwald à l'appui de son opinion ?

Certes, nous apprécions, comme il convient, sa flatteuse appréciation en faveur de notre pays qui « a eu toujours le sentiment vivant, enthousiaste, du *grand*, de l'*humain*, en général... », mais les peuples, pas plus que les individus, ne vivent pas seulement de sentiments, et précisément, c'est parce que, maintes fois, elle a subi l'épreuve douloureuse de la politique du sentiment que la France n'est plus désireuse de la pratiquer.

Les autres arguments de l'auteur sont tirés de facteurs *négatifs* et *positifs*.

La France, dit-il, est riche en capitaux, mais le manque d'hommes constitue pour elle un grand danger.

Il a constaté que « les années décisives pour la formation de l'esprit vont de quinze à vingt ans, que les années décisives pour la production originale vont de vingt à vingt-cinq... Or, les deux années que le jeune Français passe sous les drapeaux, *décisives pour le développement de sa personnalité, pour l'épanouissement de ses plus hautes facultés*, il les perd, et sa contribution forte ou faible à la culture générale sera diminuée d'autant ; d'où diminution dans la production scientifique comme dans la production technique de la France, au moment où les autres nations de l'Europe ont pris un nouvel essor et luttent pour le premier rang dans la culture générale... »

C'est parce qu'il connaît « la très grande valeur de la culture et de la production françaises qu'il met notre pays en garde contre la destruction de lui-même où il s'expose... »

Ces considérations donnent lieu à beaucoup de réserves.

Evidemment la culture scientifique française est indispensable

« dans la grande symphonie de la culture universelle », et ce serait un recul de l'humanité dans la voie du progrès que la diminution de la contribution de notre pays, mais vraiment, à quels signes M. Ostwald voit-il l'avenir pour nous sous de si sombres couleurs ?

Comment ? La France « s'expose à la destruction d'elle-même », et une des causes de ce danger serait le séjour, pendant deux ans, sous les drapeaux, de chaque jeune Français, parce que deux années de service militaire (de 20 à 22 ans) seraient une cause de perte dans la production générale ?

Tout d'abord nous constatons avec une légitime satisfaction, que dans tous les ordres de connaissances humaines et dans les réalisations et l'utilisation pratique des découvertes nouvelles, nous occupons, sinon le premier rang, du moins une place fort honorable. On nous dispensera de citer des exemples qui sont dans tous les esprits.

Et, en outre, que d'exemples aussi, que de preuves de conception et d'applications d'inventions scientifiques ou industrielles, après de longues et nombreuses années de travail, de labeur inlassable à l'*âge mûr* ou au déclin de la vie !

Non, il n'est pas exact de soutenir que deux années pendant l'adolescence passées dans l'inaction puissent causer un préjudice sérieux dans la culture générale d'une nation et ce n'est pas l'exemple de l'Espagne vaincue, « non par la force de ses voisins, mais à cause d'une collaboration moins énergique à la culture générale de l'Europe », qui est fait pour modifier notre opinion ; car ce n'est pas dans ce pays que peut résider la faiblesse de production en raison de deux années perdues, puisque le service militaire n'y est pas obligatoire et que, précisément, ceux-là en sont dispensés qui sont appelés, par leur situation sociale, à fournir un travail intellectuel susceptible d'augmenter le rendement national de culture scientifique. « La confiscation, au profit de la préparation militaire, de deux années entières » ne saurait être ici mise en cause.

*
* *

Examinant le côté *positif* de la question, nous avouons que de ce fait que « jusqu'ici la nation française a fait œuvre de pionnier dans le développement politique de l'Europe », il ne nous semble pas nécessairement ni logiquement résulter « qu'elle a le droit et le devoir de faire *encore* œuvre de pionnier dans le cas qui nous occupe. »

Notre nation est-elle donc, ainsi que le dit M. Ostwald, celle qui tient le premier rang dans le développement politique ? Hélas ! que de réserves à faire. Et malgré l'étiquette « républicaine » de notre Constitution, que l'illusions seraient dissipées si nous approfondissions le sujet.

Et, dans ces conditions, nous ne voyons pas pour quelle raison ce beau geste du désarmement volontaire ne serait pas accompli par une autre nation. Pourquoi pas l'Angleterre, qui, dans son insularité et sa puissance, puise une force de sécurité absolue ? Pourquoi pas l'Allemagne qui, précisément, en raison de ses derniers succès et de sa situation prépondérante, est la mieux placée pour proposer et agir ?

A la fin de son étude le savant professeur de Leipzig nous laisse sous une impression pénible. « La France, dit-il, n'aurait, du reste, que deux alternatives, ou le désarmement de plein gré, ou, plus tard, sous la contrainte d'une dure nécessité. »

Certes, nous sommes, nous, convaincu de la sincérité des sentiments internationalistes du savant professeur allemand, et c'est précisément en raison de cette conviction qu'il nous permettra de regretter cette phrase qui pourra être mal interprétée par les professionnels du chauvinisme des deux côtés des Vosges.

***

*Conclusions et proposition :*

LA PAIX DES PEUPLES PAR L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Pour nous :

I. — Le *désarmement proportionnel et simultané* présente des difficultés insurmontables.

II. — Le *désarmement volontaire* d'un Etat, en l'état actuel, est irréalisable. La France ne peut l'accomplir.

III. — Les conférences de La Haye, malgré le grand pas qu'elles ont fait faire à l'idée pacifique dans le monde, n'ont, par leurs déclarations platoniques et leur règlementation de la guerre, nullement aidé à la solution du problème.

IV. — Un seul moyen s'offre à notre attention et à notre étude, c'est l'ARBITRAGE OBLIGATOIRE entre tous les peuples.

Cet arbitrage peut être organisé de deux façons :

Ou bien c'est un *Tribunal international permanent*, dont les membres sont nommés par les représentants des diverses nations de l'univers réunis *à cet effet* en une conférence, qui sera le souverain arbitre dans les différents conflits qui pourront s'élever entre les peuples ;

Ou bien, c'est seulement au moment et à l'occasion du conflit, que les deux adversaires en appelleront *obligatoirement* à l'arbitrage en désignant chacun deux représentants. Dans le cas de dissentiment ceux-ci, d'un commund accord, désigneront l'arbitre définitif.

Telle une affaire d'honneur entre particuliers, avec cette différence qu'ici le différend sera *toujours* solutionné d'une façon *pacifique* par l'arbitre.

L'obéissance à la sentence arbitrale ?... Si l'une des deux parties se refuse à se soumettre et veut protester les armes à la main, l'unanimité des autres Etats l'oblige par la *force* au respect de la chose jugée.

Et, dès lors, comme corollaire, se produirait immédiatement le désarmement partiel et simultané.

Chaque nation conserverait un armement proportionnel à la population de telle façon que, *toujours* et *facilement*, la décision arbitrale puisse être imposée par la force, si c'était nécessaire, même à la plus puissante d'entre elles.

Quoi d'utopique et d'irréalisable dans cette proposition ?

Un grand nombre de conflits ont été dans ces dernières années réglés à l'amiable. Rappelons simplement l'incident de Hull.

Nous ne pouvons ici, dans ce travail nécessairement limité, entrer dans l'étude des détails d'organisation pratique. Les difficultés ne nous paraissent pas bien sérieuses si chaque pays est sincèrement animé d'intentions pacifiques.

Nous avons voulu simplement, à l'occasion de la thèse développée par M. Ostwald, poser le principe de notre conception de la réalisation de la paix.

Le moment nous semble venu; il est propice.

« Les grandes nations de l'Europe doivent, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation, rester étroitement unies, s'entr'aider et former une grande confédération. »

Nous souhaitons que ces sages et nobles paroles attribuées à l'empereur d'Allemagne aient été exactement rapportées, et nous nous permettons d'exprimer le vœu que la Confédération européenne ainsi fondée assure la paix mondiale grâce à l'organisation de

L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.

Docteur LOBIT.

P.-S. — Ce n'est qu'après l'envoi de cet article que j'ai lu l'excellent ouvrage de Jean d'ORNAC : « l'Alliance humaine». Je m'associe sans réserve à l'affirmation de l'auteur :

« *Cinq représentants par puissance, quelques semaines d'organisation peuvent rendre la paix du monde définitive* », à la condition expresse que ces représentants aient reçu le mandat formel de ne pas se séparer sans avoir accompli leur grande œuvre de Paix universelle.

# L'Antimilitarisme en Allemagne [1]

On se demande, en écrivant un pareil titre, s'il ne renferme pas une contradiction dans les termes. De l'antimilitarisme en Allemagne ! Mais, est-ce chose possible ? Nous savons de reste que l'Allemagne est la terre classique de l'armée et du militarisme. De tout temps les Germains ont adoré la guerre et en ont vécu. Dans le XIX[e] siècle, c'est par les armes qu'ils ont conquis leur indépendance, leur unité et leur puissance. Leur tempérament discipliné fait d'eux d'excellents soldats. Le souvenir de leurs triomphes glorieux, le culte de leurs grands généraux, que les gouvernements prennent tant de soin d'entretenir, doivent leur rendre l'armée, et toutes les affaires guerrières, sacrées et chères. Ils ont donné mainte preuve de leur attachement à ces institutions, aussi bien dans le peuple que dans les hautes classes sociales. Comment, dans ces conditions, serait-il possible de parler d'antimilitarisme en Allemagne ?

Et cependant quelques faits sont là. Il s'est fondé des associations pacifistes, où l'on ne professe plus une admiration aveugle pour l'armée. Des livres de critique très âpre ont été écrits. Les journaux satiriques caricaturent les officiers et ne témoignent pas d'un respect exagéré pour leurs prérogatives, ni d'une foi ardente en leurs capacités. Les socialistes se sont préoccupés du militarisme — pour le proscrire. Un avocat enfin a publié une brochure qui fut déférée au tribunal impérial suprême de Leipzig comme de haute trahison. Si les confrères de Karl Liebknecht refusèrent de le raver du barreau, il n'en fut pas moins condamné à dix-huit mois de forteresse, sa brochure saisie et passée au pilon (2). Il existe donc sinon un mouvement, du moins des manifestations antimilitaristes. Nous voudrions essayer de les grouper et d'en préciser le sens et la portée.

*
* *

Il existe une première forme d'antimilitarisme assez douce, et qu'à la rigueur on pourrait appeler bourgeoise.

Les mêmes raisons qui ont provoqué en d'autres pays une désaffection progressive à l'égard des choses militaires se retrouvent en Allemagne. A mesure que les guerres deviennent plus rares, le main-

(1) Cet article n'a pas été fait en vue de la discussion de l'article Otswald, mais nous le publions en même temps, parce qu'il la complète et la sert. (N. D. L. R.)

(2) Il faut dire que, le tribunal n'ayant engagé le procès que plusieurs mois après la publication, on peut encore en trouver des exemplaires chez des particuliers. D'autre part, l'accusé en avant demandé la lecture intégrale au cours du procès, elle a été imprimée *in extenso* dans les comptes rendus des journaux, puisque les débats sont publics.

tien de l'armée apparaît de moins en moins nécessaire. On est moins enclin à faire les sacrifices pécuniaires énormes qu'exige sans cesse le Moloch moderne, à l'époque surtout où les lois sociales indispensables et l'accroissement normal des services publics réclament, eux aussi, tant d'argent. En ce qui concerne l'Allemagne, ces dépenses sont particulièrement sensibles. Non seulement la guerre de 1870 n'a pas arrêté une fois pour toutes les dépenses militaires, mais au contraire elle a marqué le point de départ d'une course folle aux armements. Chaque année, l'Allemagne consacre des sommes plus considérables à ses fusils et canons. Puis, à l'armée de terre, vient s'ajouter la marine! Au cours des dix dernières années, l'Allemagne n'a pas dépensé moins de cinq milliards pour créer une marine capable de rivaliser avec celle de l'Angleterre. Pendant ce temps, les dépenses utiles que voulaient les industriels et les commerçants, les aménagements des voies fluviales, les lois sur les assurances aux veuves et orphelins ou contre le chômage restaient longtemps en suspens. Néanmoins les budgets successifs se soldaient par des déficits croissants. De nouveaux impôts furent successivement votés. En 1909 enfin on infligea aux contribuables allemands le joli supplément de cinq cents autres millions de marks d'impôts directs et surtout indirects. Comme les producteurs en profitèrent pour augmenter leurs prix et faire supporter par les consommateurs environ le double des impôts qu'eux-mêmes devaient payer, c'est une somme d'environ un milliard de marks que le peuple entier doit fournir de plus chaque année à partir du 1er août 1909. Quoi de surprenant si presque toutes les classes sociales, en particulier les moyennes, maugréent contre ces charges nouvelles et l'accroissement constant des dépenses militaires et navales? (1)

Dans le cas de l'Allemagne, il faut tenir compte en outre d'autres circonstances spéciales. Sans vouloir discuter au fond la vieille théorie discutable qui veut que les Allemands soient essentiellement belliqueux, il semble presque certain qu'ils le sont beaucoup moins aujourd'hui que dans le temps passé. L'ardeur militariste est souvent quelque chose d'appris à l'école d'abord, à la caserne ensuite. Or, si tous les Allemands passent par l'école, le nombre de ceux qui ne connaissent pas la caserne, ni l'instruction et l'éducation militaires augmente sans cesse. Oh! assurément, on sait que c'est la caserne aussi qui fait les antimilitaristes, et que certains individus fort bien disposés en y entrant, en sortent avec les plus mauvaises intentions. Mais il faudrait se demander si, dans la majorité des cas, ils ne sont

(1) Il est juste d'ajouter que les Allemands s'en prennent spécialement aux *Junker* (hobereaux) qui ont fait repousser les impôts directs proposés (sur les successions par exemple) et adopter des impôts indirects. Les Allemands, du peuple, de la bourgeoisie même, protesteraient moins contre les charges nouvelles et les dépenses militaires si celles-ci avaient été réparties de façon plus équitable.

pas tombés du côté où ils penchaient déjà. Il faudrait savoir aussi si le nombre de ceux que l'instruction militaire a fortement marqués, ou qui même conservent de leur séjour un bon souvenir, ne l'emporte pas de beaucoup sur celui des premiers. Or, disons-nous, de nombreux Allemands ne passent plus par la caserne. Avec une augmentation moyenne de population d'environ 900.000 âmes par an, le nombre des recrues dépasse de beaucoup celui des hommes que les ressources financières, limitées malgré tout, permettent d'incorporer. Ces dispensés ne connaîtront jamais les peines du régiment à coup sûr, mais ils n'en porteront pas non plus l'empreinte. Le moins que l'on puisse dire d'eux, c'est qu'ils témoignent aux choses militaires un intérêt très affaibli (1).

En même temps, l'essor fantastique de son industrie et de son commerce ne devait pas pousser l'Allemagne vers le militarisme. On sait que par nature la gent industrielle et commerçante est pacifique. Tant que les Allemands ne possédaient pas grand'chose, qu'ils avaient besoin de se faire leur place au soleil, ils usèrent volontiers du poing et du sabre. Mais aujourd'hui le rapport est renversé. Ils ont acquis une situation exceptionnelle. Ils n'ont plus, comme jadis, tout à gagner et rien à perdre. Bien au contraire, leur industrie s'est développée si vite qu'elle ressemble aux jeunes corps, qui n'ont point eu le temps de faire des réserves, et que la moindre maladie jette à bas. Que de ruines causa en Allemagne, par répercussion, la dernière crise américaine de 1907! Que serait-ce en cas de guerre? Et l'on voudrait que ces industriels et commerçants, qui ont presque tout à perdre, fussent prompts à partir en guerre au moindre signe du grand chef ? Interrogez-les. Ils feront tous une réponse à peu près identique : « Nos victoires passées nous ont assuré une prépondérance dont nous avons splendidement profité. Depuis lors nous avons grandi par la paix. Nous avons besoin d'elle pour nous développer encore. Nous la voulons. Il nous faut toujours une armée, cela est incontestable; mais son but est de servir à notre défense. Point de conquêtes, mais malheur à qui nous attaquera ! » De ces paroles aux théories hervéistes, le chemin est long sans doute. Ce sont des antimilitaristes bien pâles que ces gens qui admettent la nécessité de l'armée. Mais ils sont antimilitaristes tout de même en un sens, si l'on entend par là des hommes qui ne jurent point exclusivement

(1) Cette surabondance de recrues est en elle-même un phénomène assez important, et dont on ne tient pas toujours assez de compte. Les écrivains militaires allemands ont souvent demandé que *tous* les Allemands valides fussent incorporés, car ils voient dans ces inexercés une cause d'affaiblissement. D'autre part, il est inexact de prétendre que les conditions sanitaires sont meilleures dans l'armée allemande que dans la française. Si la mortalité est plus forte dans la nôtre, c'est que nous sommes obligés d'incorporer presque tous les jeunes gens, tandis qu'ils peuvent largement éliminer les plus faibles.

par l'armée, et qui, de propos délibéré, préfèrent la paix à la guerre. Les militaristes l'ont si bien senti, qu'ils protestent sans cesse contre ces sentiments, si bénins et si naturels soient-ils. Pour eux, une armée qui ne serait pas disposée constamment à prendre l'offensive, ne serait plus digne de ce nom. Quoi qu'il en soit, il y a là un symptôme d'une mentalité nouvelle.

Dans la pratique cet état d'âme s'est manifesté par d'assez nombreuses adhésions au mouvement pacifiste international. Une section a été fondée en Allemagne avec des groupes locaux dans les principales villes. Des députés du Reichstag font partie du groupe parlementaire international de l'arbitrage. Une revue pacifiste a été créée, *die Friedenswarte*. Dès 1889, la baronne de Suttner publia un livre dont le retentissement fut considérable (nombreuses éditions de luxe ou populaires) et dont le titre renferme seul tout un programme: *A bas les armes* (Die Waffen nieder!). Depuis lors, la propagande pacifiste et internationale ne cessa plus. Il y eut comme un retour aux idées allemandes de jadis. Il ne faut pas oublier, en effet, que, durant tout le dix-huitième siècle, l'Allemagne, ne formant pas un pays, était la terre où l'on rêvait d'une civilisation européenne et universelle. Ses grands penseurs d'alors, Kant, Gœthe, Schiller, pour n'en pas citer d'autres, furent citoyens du monde. C'est au XIX^e^ siècle seulement que s'éveilla et triompha le principe des nationalités. Il se heurta en Allemagne même à de fortes résistances. Il n'y a pas lieu d'être trop surpris si, par dessus le siècle dernier, certains penseurs essaient de renouer des traditions anciennes. On ne peut s'empêcher de songer aux écrits du XVIII^e^ siècle en lisant un livre comme celui où Alfred H. Fried, un apôtre du pacifisme en Allemagne, rassemble tous les arguments lancés contre la guerre et conclut à sa fin prochaine (1), ou bien celui où Walther Schücking, professeur à la Faculté de droit de Marbourg, montre comment l'idée d'une république universelle vient du monde antique, se poursuit à travers le moyen âge, subit une éclipe ensuite et reprend aujourd'hui une marche sûre qui doit la conduire à sa réalisation définitive (2).

*
* *

On se souvient du grand bruit que l'on fit en Allemagne et à l'étranger autour de plusieurs livres concernant l'armée. Le roman du lieutenant Bilse, « *Petite Garnison* », causa un gros scandale et celui de Beyerlein, « Iéna ou Sedan », une grosse émotion. Les deux ouvrages ne demeurèrent pas uniques en leur espèce. On vit apparaître d'autres romans et même des pièces de théâtre analogues. Citons en-

(1) A. H. FRIED, *La guerre est malade* (Der kranke Krieg), Leipzig, 1909.
(2) W. SCHUCKING, *L'Etat universel* (Die Organisation der Welt), Leipzig, 1909.

tre autres un roman du comte Baudissin : *Gens de la Haute*, et deux drames, l'un du même Beyerlein : *la Retraite*, et l'autre, le *Lundi gras* d'Otto Erich Hartleben. A ces écrits, il faut évidemment joindre les caricatures et poésies du *Simplicissimus* et de la *Jugend*, et l'on se trouve bien en présence de ce qu'on pourrait appeler une campagne continue contre le militarisme.

Assurément elle est plus précise et plus ardente que celle des pacifistes. Ces écrivains ne s'attaquent plus à l'armée en abstraction, aux armées pour mieux dire, mais à l'armée allemande actuelle. Ce ne sont plus des théoriciens quelque peu philosophes, mais des polémistes au service d'une cause politique. Ils ne pleurent pas sur les maux horribles causés par la guerre, mais fouaillent les défauts des militaires allemands. Ils nous présentent quelques héros estimables et sympathiques. Mais à côté de ceux-là quel défilé de soldats martyrisés, d'officiers ridicules, incapables, indélicats, dévergondés, voire même franchement canailles. Ils nous dévoilent les vices cachés d'une institution qui, à les en croire, serait profondément gangrenée. Est-il besoin d'insister sur ce que des attaques semblables peuvent avoir de néfaste pour l'armée allemande ? Elles sont éminemment antimilitaristes, car elles déchirent l'auréole de respect dont il convient que les choses militaires demeurent entourées.

Est-ce à dire que ce soit bien le but poursuivi par ces écrivains ? On en peut douter, si paradoxale que semble cette assertion. Il est possible que les caricaturistes, pour servir tel parti politique avancé, aient dans le fond l'intention de porter des coups funestes à l'institution militaire. Mais ce n'est pas certain, et ce ne serait alors qu'une partie de la tâche entreprise pour libérer l'Allemagne du joug réactionnaire qui pèse sur elle. Et en tous cas les principaux d'entre les écrivains affirment que leur intention est tout autre. S'ils révèlent les tares cachées de l'armée allemande, ce n'est point hostilité maligne de leur part. Ils ne songent nullement à supprimer l'armée ni même à l'amoindrir. Ils veulent au contraire — toutes considérations personnelles mises à part — la purifier et la fortifier. Si un organe important est atteint de maladie, pensent-ils, le moyen le plus sûr de le guérir est de manier hardiment le fer du bistouri. Rien ne sert de se cacher les yeux. La vive lumière éblouira peut-être un instant, mais elle permettra de voir clairement les impuretés et de les éloigner.

Raisonnement erroné, comparaison fallacieuse, amour fatal de la réclame, s'écrient les militaires (1). Peu nous importe ici. Il ne nous appartient pas de trancher la grave question : vaut-il mieux dénoncer publiquement les abus militaires pour les corriger, ou bien ne pas ébranler la confiance et la soumission « qui font la force

(1) Voir en particulier le livre du major Hoppenstedt : *Sommes-nous prêts?* (1910).

principale des armées » ? De cette campagne nous pouvons retenir deux faits. Le temps est passé où l'armée était en Allemagne chose intangible et sacrée. Des critiques acerbes osent se faire entendre. Leur succès a prouvé qu'ils pouvaient compter sur un auditoire nombreux et favorable. Les idoles perdent de leur crédit. Cela ne veut point dire toutefois qu'elles soient déjà impuissantes. La masse des fidèles veut bien les discuter, les railler même. Mais les renverser, pas encore.

*
* *

Sera-ce l'œuvre des socialistes pour demain ? On pourrait le croire. Eux, au moins, poursuivent ouvertement la disparition des armées et de la guerre. Ils professent l'internationalisme. Ils sont par définition antimilitaristes. Mais en quel sens et jusqu'à quel point ?

Les socialistes font descendre le débat du ciel sur la terre, de la théorie à la pratique. Ils ne sé contentent pas de proclamer la nécessité de l'entente internationale et les horreurs de la guerre. Ils notent à chaque instant tous les abus du militarisme. Ils les connaissent évidemment mieux que les bourgeois. Non seulement les fils d'ouvriers bénéficient plus rarement des dispenses que les fils des classes aisées, mais encore, s'ils sont affiliés au parti socialiste, ils se voient traités avec une sévérité particulière. La police tient un registre de tous les jeunes gens qui avant leur entrée au régiment adhèrent aux groupes socialistes. Elle communique ces *listes noires* aux autorités militaires. Les conséquences se laissent facilement deviner. Aussi tous les cas où des sous-officiers, voire même des officiers, maltraitent leurs hommes sont soigneusement relevés, publiés et utilisés pour la propagande antimilitariste du parti. Il en va de même pour les cas où des soldats commettent, sous la pression de telles ou telles circonstances, des actes d'indiscipline (1). On ne saurait nier les résultats de cette propagande. Elle a d'une part obligé les autorités militaires à sévir contre les mauvais traitements, et de l'autre mis en lumière des coutumes qui ne pouvaient que faire détester le régiment. L'ennemi, c'est-à-dire dans l'espèce le militarisme, était saisi dans un corps à corps brutal. Tout en prenant garde de ne point tomber sous le risque de la prison, on lui portait de petit coups répétés et douloureux.

(1) On peut même s'étonner que ces actes soient assez rares. Cela tient évidemment au tempérament paisible et soumis des Allemands. Cela tient aussi au mot d'ordre donné par les chefs socialistes. Ils estiment inutile de risquer des années de prison sans grand profit pour la cause. Pour montrer par un exemple tout différent comment ces mots d'ordre sont exécutés, il suffira de dire que le Congrès de Leipzig en 1910 ayant voté le boycottage de l'alcool, la consommation en a diminué de 300.000 hectolitres pour la Prusse seule en six mois, de 25 % dans toute l'Allemagne, et la production de 13 %.

En un autre sens encore la campagne socialiste diffère de celles dont nous avons parlé. Et là il s'agit d'une distinction profonde, d'un fossé infranchissable. Les classes bourgeoises acceptent l'armée comme un mal nécessaire, comme un instrument de défense indispensable. Mais de défense contre qui ? Contre l'ennemi du dehors, dit-on. Mais n'y en a-t-il pas d'autres? Il semble que si. Les menées socialistes, les folies de quelques anarchistes ont amené certaines gens à considérer que l'armée pouvait les défendre contre l'*ennemi intérieur*.

Guillaume II, dans un discours que les socialistes ne lui pardonneront jamais, a traduit ce sentiment en disant aux soldats « que s'il l'ordonnait ils devaient tirer même sur leurs parents et leurs frères. » Or, c'est justement cet aspect du militarisme qui à l'heure actuelle frappe le plus vivement les socialistes, cette fonction policière qui leur pèse le plus. Ils voient dans l'armée l'organe essentiellement bourgeois qui sert soit à remplacer les ouvriers lors des grèves, soit à les fusiller lorsqu'ils font entendre leurs revendications. Elle est à leurs yeux le symbole sensible de tout le régime capitaliste, la dernière digue qui protège les classes réactionnaires et arrête les flots montants du progrès politique et social. C'est là l'antimilitarisme vraiment socialiste que les chefs s'efforcent de répandre dans les masses ouvrières et d'enseigner surtout dans les *Junge-Garden*, ces sortes de patronages, où ils groupent les jeunes socialistes de l'avenir. Par delà les frontières, cet antimilitarisme rejoint celui des classes ouvrières dans tous les pays. Par sa précision et son ampleur, il va infiniment plus loin et plus profond que le pacifisme bourgeois.

Mais jusqu'où va-t-il au juste? Nous allons le demander aux socialistes eux-mêmes en étudiant la brochure que Karl Liebknecht publia en 1907 sous le titre de : *Militarisme et antimilitarisme du point de vue de la propagande dans la jeunesse :* ainsi que les débats qu'elle provoqua.

La première partie de la brochure traite du militarisme et tente d'établir que l'armée est moins le peuple en armes que les armes contre le peuple (page 9). Les projets de désarmement ne sont que du battage. Seul le prolétariat a la force et le devoir de détruire ce monstre (p. 14). Après avoir étudié l'organisation de quelques armées étrangères (jusqu'à p. 21) il étudie les moyens et les effets du militarisme. Il montre comment, en Allemagne les jeunes soldats sont étourdis, démontés, flattés, achetés, opprimés, enfermés, policés et battus (p. 28). Il insiste ensuite sur le rôle protecteur de la bourgeoisie qu'exerce l'armée (jusqu'à p. 58). La police et la gendarmerie se voient supplantées par l'armée. « Les princes, les nobles, les généraux massacreurs et sabreurs n'ont jamais manqué. Il faut être prêt à tout. Il n'y a pas de temps à perdre. » (p. 65).

La seconde partie, intitulée *antimilitarisme*, s'occupe des moyens

qui permettront de combattre et de détruire le militarisme, ce qui est vraiment le but à atteindre (p. 104). Aussi Liebknecht, partant de la résolution adoptée au congrès socialiste international de Paris en 1900 (« éduquer et organiser la jeunesse en vue de combattre le militarisme »), examine ce qui fut fait depuis dans tous les pays (p. 69 et suiv.). Mais il signale les dangers que des menées antimilitaristes trop formelles pourraient faire courir aux militants (p. 103) et leur recommande la prudence. Il distingue subtilement entre l'armée organe de défense contre l'ennemi du dehors, et l'armée organe de défense contre l'ennemi intérieur. S'attaquer à l'armée-police est un devoir urgent. Un succès sur ce point serait un triomphe décisif pour le parti (p. 109). Quant à l'armée organe national, la question présente infiniment plus de complexité. Sa suppression est évidemment à souhaiter. Elle serait logiquement possible, même pour le capitalisme, s'il consentait à régler à l'amiable les conflits éventuels. Mais elle n'est réalisable que si tous les Etats consentent à l'effectuer simultanément. Or, une telle entente n'est pas encore du domaine des possibilités. Il serait absurde et illusoire, comme le fait Hervé, de prêcher en attendant « l'insurrection plutôt que la guerre » (p. 105). Ce que peuvent faire les socialistes, c'est de gagner toujours plus de partisans dans tous les pays, afin de réaliser un jour pacifiquement cette réforme suprême. De nos jours, ils doivent s'employer de toutes leurs forces à faire avorter les conflits menaçants. S'ils n'y réussissent pas, si l'Allemagne était injustement attaquée, personne ne comprendrait en Allemagne qu'on essayât de détourner les soldats de leur devoir. Personne n'y songe : les socialistes, même antimilitaristes, refusent tout contact avec les anarchistes (p. 112 et suivantes). Ceux-ci prônent la violence. Ceux-là veulent désagréger le militarisme, tout comme le régime capitaliste, par une action pacifique, lente et continue. Dans les dernières pages, Liebknecht entre dans le détail des mesures propres à soutenir cette action. Il insiste sur la nécessité de s'adresser surtout à la jeunesse (en particulier de 17 à 21 ans), qui se laisse volontiers éblouir par l'uniforme et a dû subir à l'école l'enseignement nationaliste et militariste des instituteurs allemands. « Qui a la jeunesse, a l'armée. » (p. 126).

Cette brochure fut poursuivie. Le tribunal reconnut Karl Liebknecht (1) coupable d'un crime de haute trahison « pour avoir proposé de modifier par la force la constitution allemande, en préparant la suppression de l'armée permanente par une grève militaire et au cas échéant par la collaboration des troupes au mouvement révolutionnaire. » Liebknecht et ses avocats eurent beau protester que rien dans cette brochure ne recommandait la violence, que bien au con-

(1) Avocat à Berlin et fils de Wilhelm Liebknecht, l'un des fondateurs du parti socialiste allemand.

traire la défection devant l'ennemi était proscrite. Les juges de la cour suprême — et il serait puéril de s'en étonner — estimèrent que la brochure sapait dangereusement la Constitution nationale. L'accusé fut condamné à dix-huit mois de forteresse, aux dépens, etc. Le jugement étant sans appel, Liebknecht dut rejoindre cinq jours plus tard la forteresse de Glatz en Silésie. Le lundi 21 octobre 1907 les socialistes berlinois avaient eu le temps d'organiser une manifestation grandiose en son honneur.

A Leipzig, il était naturel que Karl Liebknecht insistât sur les tendances les moins subversives de sa brochure. Il n'en est pas moins caractéristique de voir qu'elle contenait certaines affirmations, dont il put dire qu'elles représentaient le plus exactement sa pensée. Après avoir, en effet, défini à la page 104 le but dernier de l'antimilitarisme, il apporte, page 112, cette curieuse addition : « Toutefois la social-démocratie, conformément à sa conception du militarisme, tient pour impossible la disparition du militarisme seul : le militarisme ne pourra disparaître que le jour où le capitalisme — la dernière organisation sociale de classes — aura disparu. » Autant dire que l'on s'en remet à un avenir lointain de la réalisation des projets antimilitaristes. A un avenir si lointain! Ou bien il dit encore : lorsque les progrès dans l'art de tuer auront rendu les batailles si meurtrières que personne n'osera plus en livrer ; lorsque la sagesse internationale sera capable d'empêcher tout conflit, oui alors, mais alors seulement, l'antimilitarisme aura vécu. D'ici là, soutient Liebknecht, le peuple doit être prêt à se défendre et à faire son devoir. Sous aucun prétexte Liebknecht ne voudrait être mis sur la même ligne que Gustave Hervé. Il le déclare à mainte reprise, et le témoignage de Bebel vient confirmer son dire. « Liebknecht a tracé une ligne de démarcation très nette entre lui et Hervé. *A mon avis, d'ailleurs, il n'existe pas dans toute la social-démocratie allemande un seul camarade qui partage le point de vue de Hervé* » (1). Afin même de fournir une preuve nouvelle, Liebknecht se fit envoyer par Hervé le télégramme suivant au cours même du procès : « Je n'ai jamais écrit cette ânerie (« Liebknecht et moi nous suffisons pour détruire l'idée de patrie ») ; envoyez-moi l'article de la *Gazette de Voss*. Bonne chance » (2).

Au congrès international de Stuttgart,en 1907,la question de l'antimilitarisme fit, pour ainsi dire, l'intérêt essentiel des débats. Hervé prit à plusieurs reprises la parole et, avec son ironie blessante, dit aux Allemands de dures choses.

Je les ai vus maintenant les prolétaires allemands. Mes illusions naïves sont détruites. Ce sont tous de bons bourgeois, contents et rassasiés. (*Grande*

(1) Compte rendu analytique du procès de Leipzig, p. 39. C'est nous qui soulignons.
(2) *Ibid.*, p. 48.

*hilarité.*) L'état-major général français est moralement désarmé ; il sait que la guerre signifierait le soulèvement du prolétariat. Mais pour l'Allemagne je suppose, étant donnée l'obéissance *perinde ac cadaver* que les socialistes portent à leur « empereur » Bebel, qu'en cas de guerre ils suivraient sans résistance le kaiser, et planteraient leurs baïonnettes dans la poitrine des prolétaires français, défendant sur les barricades le drapeau rouge de la révolution ! (*Agitation et rires.*) (1)

Les Allemands ripostèrent du tac au tac et dirent des choses dures sur l'orgueil de Gustave Hervé et son esprit borné. Leurs chefs exposèrent en même temps le point de vue allemand. Sur le fond du problème Bebel déclara :

Je ne sais si la tactique d'Hervé est possible en France. J'ai peur qu'on ne fasse en France de cruelles expériences si l'on employait en cas de guerre les moyens préconisés par lui : grève générale, désertion des réservistes et territoriaux, insurrection ouverte. (*Approbation.*) Je dois déclarer tout net que chez nous ces moyens sont impossibles. Nous l'avons bien vu par l'exemple de Karl Liebknecht, à qui l'on veut intenter un procès de haute trahison, bien que dans sa brochure il se sépare expressément de Gustave Hervé et estime sa tactique imposible. Je ne sais pas non plus si l'agitation, telle que Hervé la poursuit, n'est pas dangereuse à son propre point de vue. Dans les cercles militaires allemands et à l'état-major général on suit cette agitation de très près, et dans le parti de la guerre, qui chez nous est faible et n'a pas encore d'amis dans les milieux gouvernementaux, on voit avec plaisir cette action qui affaiblit l'adversaire possible. (*Ecoutez! écoutez!*) Dans les milieux officiels allemands, personne ne veut la guerre, par considération — en grande partie du moins — du mouvement socialiste (2).

Et plus loin :

Si nous aussi, socialistes, nous ne pouvons nous passer absolument de préparatifs militaires, aussi longtemps que les relations entre les diverses nations ne se seront pas modifiées de fond en comble, ce n'est que dans le sens de la défensive pure et sur une base largement démocratique, qui empêche le mauvais usage des forces militaires. Nous combattons donc en Allemagne le militarisme sur terre et sur mer, sous toutes ses formes et avec toutes nos forces. Mais nous ne pouvons aller plus loin. Nous ne pouvons nous laisser imposer des méthodes de combat, qui pourraient devenir funestes à la vie du parti et à son existence même (3).

Le leader réformiste de la Bavière, von Vollmar, fut plus net encore.

Nous avons, dit-il, mieux à faire que de nous occuper de rêveries anarchistes !... Nous voyons d'ailleurs dans cette tactique une mécon-

(1) Compte rendu analytique du Congrès de Stuttgart, p. 85 (édition allemande).
(2) *Ibid.*, p. 83.
(3) *Ibid.*, p. 83.

naissance de l'essence de la politique socialiste. Car c'est s'en tenir uniquement à l'un des côtés de la question sociale, au lieu de l'aborder dans son ensemble. L'idée de supprimer la guerre par une grève militaire, me semble aussi insensée que celle de supprimer d'un jour à l'autre le capitalisme par une grève générale (1).

Ces débats eurent leur écho au congrès de la social-démocratie allemande à Essen. Le député au Reichstag Nolske avait déclaré à la tribune qu'en cas de mobilisation tous les socialistes prendraient leur fusil sur l'épaule. C'était aller quand même un peu trop loin. Il fut violemment pris à partie par certains journaux socialistes et par certains orateurs. Il se défendit au congrès. A ce propos les principaux chefs répétèrent leurs opinions souvent émises ; on rappela que trois congrès successifs avaient rejeté une motion prescrivant l'agitation antimilitariste parmi la jeunesse. Finalement le député Nolske sortit indemne de l'affaire, le congrès vota bien une motion relative à la propagande parmi la jeunesse, mais rejeta une motion présentée par le groupe de Dortmund et demandant que l'on fît de la propagande antimilitariste auprès des jeunes conscrits (2).

*
* *

De tous ces faits, il semble qu'une conclusion se dégage aisément. Ceux qui parlent encore de l'Allemagne foncièrement militariste et belliqueuse n'ont plus raison. Comme on l'a dit à mainte occasion pendant les trois dernières années, il y a quelque chose de changé en Allemagne. L'empereur mis sur la sellette, un chancelier démissionnant comme un ministre parlementaire, les démonstrations dans la rue, autant de signes des temps. La campagne pacifiste et antimilitariste en est un autre. Cette campagne se poursuit lentement mais de façon continue. Il est hors de doute que l'armée perd de son prestige, et la guerre de ses partisans. La bourgeoisie allemande est pacifiste dans le fond. Les quatre millions de socialistes sont même quelque chose de plus. Pour ne pas rentrer dans la catégorie de ces impondérables, dont parlait Bismarck, ces données n'en ont pas moins de poids.

Mais il n'est pas moins vrai que l'Allemagne entière, socialistes y compris, réprouve les folles et inutiles violences à la Hervé. Elle est gagnée par l'antimilitarisme, mais en aucune façon par l'antipatriotisme. Une offensive allemande devient peut-être plus difficile : elle n'est nullement impossible.

GASTON RAPHAËL.

(1) *Ibid.*, p. 93.
(2) Compte rendu sténographique du Congrès d'Essen, p. 228 et suiv.

# Pour et contre le désarmement français

*Dans les nombreuses lettres reçues au sujet de la thèse de M. Ostwald, il y a de fréquentes répétitions; nous éviterons au lecteur ces redites; mais nous analyserons toujours ou citerons textuellement l'essentiel.*

## POUR

*Voici d'abord une lettre d'un jeune, qui envoie, dit-il, « un hommage à la courageuse sincérité du professeur Ostwald »:*

Sans doute, aujourd'hui, tous les Etats dits civilisés reculent devant une guerre entre eux. Je dis entre eux; car, pour ce qui est des guerres coloniales, c'est une autre histoire. Il faut bien, n'est-ce pas, porter la belle culture du XX^e^ siècle aux « sauvages » à coups de fusils, leur prendre leurs territoires et leurs richesses, et — comble de l'art — les embrigader en milices pour conquérir leurs frères non encore esclaves.

L'examen des conflits survenus en ces dernières années entre diverses grandes puissances vient corroborer l'opinion du vaillant professeur Ostwald. Voyez les conflits survenus entre la France et l'Allemagne, entre les Etats-Unis d'Amérique et le Japon. Pour tous, l'issue est peu différente : soit l'arbitrage, soit l'entente plus ou moins cordiale, des traités de commerce, des accords, des compensations; de toute façon, entre Etats à relations tendues pour une cause ou pour une autre, on compose, on s'arrange, on se fait des concessions mutuelles. En somme, la devise des peuples dont l'importance économique est indéniable semble être : « Pas d'histoires. » A tort ou à raison d'ailleurs, car l'on peut soutenir que la guerre est utile. Elle développe l'initiative, l'ingéniosité, provoque indirectement l'avancement des sciences. A armes égales et rudimentaires, elle développa la force individuelle. Economiquement, elle est parfois une richesse... pour l'industrie privée spéciale et les Etats qui n'y prennent point part. Et puis, il ne faut pas trop médire : nos frères d'Allemagne reconnaîtront sans peine que la guerre a fait l'unité des grands peuples.

On doit beaucoup à la guerre : on lui a pris tout ce qu'elle pouvait donner; on l'écarte comme un cauchemar, on la rejette, on n'en veut plus. Hélas! l'ingratitude des hommes est infinie.

Sans doute, il y a des raisons psychologiques à ce fait, mais il y en a d'économiques qui tiennent davantage à cœur à nos contemporains. La guerre, et c'est en cela qu'elle n'est plus utile au développement de la force individuelle, est devenue, au cours des siècles, affaire de science et de tactique. Elle ignore les corps à corps des temps antiques : c'est avec des machines et de l'habileté qu'on gagne aujourd'hui une bataille. Or, ces machines coûtent fort cher, et, pour produire leur effet, dépensent des sommes folles. De plus, ces effets sont d'une violence inouïe et sèment la ruine et la mort. Enfin, les hommes de métier, qui travaillent à connaître le maniement de ces machines, obligés à des études longues et approfondies, se rendent compte qu'avec leur bagage intellectuel, ils sont capables d'un autre travail, celui-ci productif.

Puis, aujourd'hui, les peuples voient qu'il y a sur notre planète bien de l'espace libre à habiter, bien des riches territoires à exploiter, sans risquer une guerre fâcheuse contre le voisin. La facilité des moyens de communication aidant, les nations surpeuplées se dégorgent par l'émigration en des pays neufs. Donc la nécessité d'augmenter son territoire par adjonction de terres voisines ne se faisant plus sentir, une des principales causes de guerre disparaît.

D'autre part, les intérêts économiques, au lieu de se circonscrire à la région, sont devenus internationaux, chaque pays fournissant les autres de ses spécialités ou les aidant de son abondance, à charge de réciprocité. L'échange ne se borne plus à des commerçants d'un même pays, mais s'est généralisé, universalisé, de sorte qu'un guerre entre deux grandes nations aurait pour conséquence d'entraver la vie économique de ces pays, et de semer une perturbation difficilement réparable dans leurs affaires. Ceux qui détiennent les capitaux ou les denrées interchangeables ont donc intérêt à éviter la guerre. Les chances de guerre semblent donc, de ce chef, diminuer.

A un autre point de vue, les hommes sont las de violences vaines ; considérant la brièveté de la vie, ils pensent que le meilleur est d'en profiter le plus possible et d'employer leur jeunesse à accomplir leur part de labeur, dans le but de finir tranquillement leurs jours dans le repos et les ultimes jouissances. Le paysan, qui quitte son champ pour la caserne, l'ouvrier qui délaisse l'atelier, l'intellectuel qui abandonne les livres, tous pensent également qu'à la caserne ils perdent leur temps, et cette perte, cette lacune dans leur existence normale les irrite. Celui-ci voit son avancement retardé, celui-là son mariage empêché, tous leur œuvre interrompue, au plus beau moment, et ils sentent toute la cruauté de cette nécessité militaire. Remarquez bien que cet état passager, pour transitoire qu'on le sache, ne plaît à personne, et que tout le monde en est las.

Malgré ces causes qui permettent d'écarter l'hypothèse d'une guerre, les peuples, y compris la France, ont malgré tout comme un besoin inconscient de se mettre à l'assurance contre un péril à peu près imaginaire : c'est la paix armée. Cela va d'autant mieux au Français, peuple prévoyant sous sa folie apparente, peuple conservateur et épargnant, qui a besoin de sauvegarde pour assurer sa tranquillité.

Puis, l'atavisme pèse sur le Français. Il hait d'instinct ses voisins. On n'a qu'à regarder le peuple en colère, même les jeunes gens des établissements d'éducation, reprocher, dans les querelles, aux étrangers leur nationalité. Que de fois, dans l'Est, avons-nous relevé cette injure : « Sale Prussien ! Tête carrée ! »

Pourtant, si la France hésite à franchir le « grand pas », si elle a peur de ses voisins, peur aussi d'invisibles ennemis, de ce vain fantôme : les Jaunes ; elle subit, et les autres nations derrière elle, une évolution caractéristique dans le sens du désarmement. La durée du service militaire, de sept ans, est tombée à cinq, puis à trois, puis à deux. Tombera-t-elle plus bas? C'est probable. Car si tout le monde a crié contre la loi de deux ans — patriotes et dispensés — personne n'a songé sérieusement à rétablir sérieusement les anciennes lois, et la nouvelle a été appliquée.

L'abaissement de la durée du service militaire, l'obligation pour tous

d'être soldats, a eu pour corrélatif : l'éducation à la caserne ; à mon avis, — et bien que les résultats ne soient pas fameux — c'est la porte ouverte au désarmement. Cet essai de culture peut contribuer peut-être inconsciemment au désarmement en élevant le niveau général de l'instruction. D'aucuns proposent de donner une grande extension à cette culture, voire de donner pendant la durée du service militaire une éducation professionnelle ; on a parlé de réduire à un an la durée du service militaire ; on a parlé de milices (bien que cela ne puisse réussir chez ce peuple frondeur) : tout cela prouve qu'on se lasse du service militaire, et qu'on voudrait voir les deniers publics utilisés à des réalités au lieu de fondre dans ce gouffre.

La France risquera-t-elle le « Grand pas » ? Je ne crois pas le moment venu, mais il approche. Ce beau geste ne se fera pas demain, mais il se prépare, car il faut bien que quelqu'un commence, la France ou un autre pays. Qu'on y aide par le développement des relations amicales, intellectuelles et commerciales, internationales. (Les Congrès internationaux y travaillent efficacement.) Il sera l'œuvre de la jeunesse qui grandit aujourd'hui, qui entend les plaintes des aînés, et qui sent la population hostile à une institution caduque dont la charge entrave le développement des sociétés humaines.

A. GEORGIN.

*Voici une autre lettre, d'un professeur :*

Je viens de lire avec le plus vif intérêt l'article du Professeur Ostwald. J'espère que le nombre de lecteurs capables de le bien comprendre sera malgré tout un peu plus grand qu'il ne le prévoit. Nous sommes beaucoup en France, je le crois, à sentir que l'heure approche où notre pays pourra sans rien craindre jeter au monde, comme disait Michelet, sa déclaration de paix. Certes, la raison hardie vaut parfois toutes les prudences et déjoue toutes les habiletés. L'idée est juste, elle est belle ; elle a même, des couches profondes où elle vit, jeté parfois quelques flammes. L'objection, ou plutôt la difficulté, est toute entière d'ordre pratique.

L'opinion, M. Ostwald le sait bien, est aujourd'hui nettement hostile. Or elle est formée par la grande presse quotidienne, qui est aux mains de la finance. Et ces puissances d'argent, maîtresses de nos destinées, qui ne peuvent assurément qu'agir dans le sens de l'internationalisme, *ne sont pas moins opposées au désarmement qu'à la guerre.* Leur milieu natal, celui de la paix armée, est le seul qui leur procure, avec la tranquillité du travail, la sécurité de l'oppression par la protection de l'armée et les formidables commandes pour l'artillerie et la marine. Elles se rendent compte de la connexité d'idée et de fait qui aux problèmes militaires unit les questions sociales : dans la lutte elles se rangeront contre les socialistes, qui, eux, ont pris position. Cette même vocation, cette même tradition des expériences politiques, qui doit faire aujourd'hui de la France le champion de la paix, en fait le porte-parole d'idées économiques révolutionnaires, et peut-être lui interdit cette entente du capital et du travail qui s'ébauche aux Etats-Unis.

Là est le nœud de la question : se trouvera-t-il en France un ministère assez brave en même temps qu'assez habile pour opposer aux craintes du

capital, souverain au Parlement et dans la Presse, le soutien du parti socialiste dont la force va croissant, l'appui bientôt décidé de l'opinion détrompée, et l'approbation défiante — fort compromettante pourtant — des purs révolutionnaires?

Sans cette initiative, qui précipiterait les évènements, la solution sans doute sera remise à la suite du règlement de la question sociale, ou plutôt les deux problèmes s'achemineront de concert, de jour en jour plus complexes, plus urgents et exaspérés, jusqu'au dénouement tragique qu'on peut craindre ou espérer suivant ses vues personnelles, et le côté qu'on occupe de part et d'autre de la barricade.

R. Deshays, professeur.

*Les lettres qu'on vient de lire sont des lettres d'intellectuels; celle-ci, plus brève, est d'un prolétaire*

*Voici ce document dans toute sa simple violence :*

La France en effet pourrait désarmer la première et tous les peuples respecteraient ce bel acte de courage... mais la France n'est pas libre : la bourgeoisie est maîtresse de notre pays! Louis XVI se faisait défendre par une légion étrangère, Louis-Philippe organisa la garde nationale... aujourd'hui nos maîtres, dont l'orgueil égale l'ignorance, prennent tout simplement l'armée organisée pour défendre le pays contre l'étranger, pour défendre leurs pouvoirs usurpés : le peuple tue le peuple, le frère tue le frère, voilà où nous en sommes.

*Une troisième lettre fait dans sa 2e partie un fréquent double emploi avec les conclusions de Gaston Moch, mais la 1re partie pose la question d'une façon personnelle :*

Monsieur,

Je tiens à exprimer mon adhésion, tout au moins partielle, à l'idée exprimée par M. Ostwald. Je n'ai ni assez d'autorité, ni assez de liberté pour lui apporter plus qu'une unité — mais puisque actuellement le nombre lui fera certainement défaut, peut-être est-ce un devoir pour toute unité de prendre rang.

Je dirai d'abord que, pour le succès de l'idée proposée, il est regrettable que la parole vienne d'un « ennemi ».

Puis j'explique la réserve indiquée dans mon adhésion.

D'abord au point de vue de l'argumentation : à mon avis, M. Ostwald ne donne pas la bonne raison pour laquelle il appartient à la France de faire le premier pas.

Sans doute les Français ont apporté de glorieuses contributions au patrimoine collectif d'humanité, — mais bien d'autres peuples ont fourni leur part, les uns bruyamment et avec éclat, les autres modestement, dans le silence, et bien hardi qui prétendrait établir dans ce domaine un ordre de mérite.

D'ailleurs, cela n'importerait aucunement. En l'espèce, il s'agit de tout autre chose que d'un mouvement généreux.

Mais, s'il est vrai qu'au point de vue pratique les Européens en ont assez de la paix armée qui, dans la concurrence économique, les affaiblit

chaque jour davantage devant les peuples américains, chaque jour aussi plus prédominants sur le marché — il faut accorder que tant que France et Allemagne se feront les centres de deux groupements adverses, la paix ne pourra être qu'armée, toujours à la merci d'un énervement, et les milliards s'engloutiront dans un gaspillage où se trouvent sacrifiés les besoins réellement vitaux des vivants.

D'où pour moi cette conclusion : *le désarmement, total ou partiel, ne peut avoir lieu que par l'initiative franco-allemande.*

A TERRIER.

*Enfin la communication suivante émane d'un pacifiste connu :*

Dans son remarquable article « Le Grand Pas », M. le Dr Wilhelm Ostwald propose que la France donne à la civilisation l'exemple du désarmement ; il suppose qu'on le traitera « de criminel ou de fou », et croit que, parmi les Français, « deux ou trois seulement interprèteront le sens de ses paroles. »

Or, ce projet de désarmement unilatéral fut déjà longuement exposé par M. Alfred Naquet, il y a dix ans environ. En feuilletant la collection du journal *La Raison*, dans les numéros consacrés à une enquête sur la nécessité pour la République française de se tenir armée, on y pourrait lire la même opinion formulée auparavant par le signataire de ces lignes.

En remontant plus loin encore, on retrouve la même pensée exprimée par le grand historien Michelet. Ce Français, dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, écrivit la phrase fameuse si souvent citée : « Au vingtième siècle, la France déclarera la paix au monde ».

On pourra objecter que les circonstances diffèrent et qu'à l'heure où Michelet énonçait cette prophétie la guerre de 1870 n'avait pas eu lieu ; on dira qu'on parlait ainsi « au temps » du programme de Belleville, par lequel les républicains demandèrent l'abolition des armées permanentes ; mais que, par suite de nos défaites, le même langage ne peut être tenu.

On ajoutera que, si par inadvertance nous déposions les armes, de « tous les points de l'horizon » les étrangers viendraient armés jusqu'aux dents s'abattre sur notre patrie.

Le récit des invasions de Rome hante encore les esprits ! A la seule pensée d'être « sans armes », l'esprit public s'affole ; c'est la peur instinctive des Barbares. Or, ces barbares sont une simple illusion d'optique atavique. *Il n'y a pas* de Barbares à nos portes ; mais des peuples aussi civilisés, parfois plus civilisés que nous-mêmes.

Assez de mots creux ! Quels sont donc ces Barbares qui se rueraient sur une France désarmée ? Quels sont donc ces peuples qui nous plongent en cette terreur profonde ? La vérité dépouillée de tout artifice consiste simplement, à n'en pas douter, en un mot : que, si la France était certaine de n'être pas envahie par les armées allemandes, elle désarmerait avec joie.

Il reste donc uniquement à démontrer que l'Allemagne ne songe pas le moins du monde à jouer ce rôle inique. Elle contient tout d'abord une notable proportion d'intellectuels, de gens qui, comme le professeur

Ostwald, veulent une ère de sécurité par la justice (1). Les Allemands sont gens instruits ; aussi patriotes soient-ils, aussi disciplinés qu'on les suppose, nul ne les ferait marcher pour une cause injuste ou même douteuse, surtout d'une si infime importance ; on l'a vu au moment des incidents marocains.

Certes, s'il y avait menace d'invasion du sol natal, les socialistes eux-mêmes, Bebel en tête, ont juré de défendre la patrie..., cependant, si un voisin désarmait, où serait l'invasion possible de l'Allemagne ? Ce pays voisin s'enrichit dans la paix ; il jouit des fruits d'une victoire brutale (du reste la seule cause de ses ennuis intérieurs) ; aux yeux de la foule l'empire allemand représente la nation dominante de l'Europe, pourquoi supposer que son chef irait de gaîté de cœur tenter la fortune des armes? C'est absolument puéril. Il n'est du reste PAS UN Allemand qui songerait à profiter du désarmement de la France pour lui chercher querelle, *pas plus que l'Allemagne aujourd'hui ne cherche à envahir la Suisse ou la Hollande*, nations pourtant infiniment moins puissantes que notre patrie !

La France peut donc désarmer sans aucune appréhension et donner au monde attentif le sublime spectacle du geste de délivrance.

Ce geste sera suivi immédiatement par la plupart des nations, heureuses d'échapper aux contraintes militaires, aux impôts écrasants, à la hantise de l'insécurité. Que tout travailleur sache que les gouvernements de la terre dépensent annuellement 20 *milliards* sans raison et qu'il trime *une heure chaque jour toute sa vie* pour entretenir ce misérable état de la paix armée, « guerre sèche » dont l'inutilité égale la sottise. Qu'il déclare « en avoir assez » de cette sinistre plaisanterie, de cette comédie jouée par les puissants de la terre dont la suffisance et l'aveuglement sont sans bornes.

En effet, l'armée n'est maintenue en réalité que parce qu'elle sert de rempart au trône et à la propriété. Or, tous les propriétaires, depuis le kaiser allemand jusqu'au dernier des paysans français détenteur d'un lopin de terre, devraient comprendre enfin que le meilleur mode de défendre leurs privilèges est que ces privilèges ne soient plus des privilèges. Autrement dit, que la puissance publique devienne l'apanage de tous et l'état de propriétaire la situation de l'immense majorité des hommes. Ce jour-là il n'y aura guère besoin d'armée pour se défendre contre les collectivistes transformés en propriétaires à leur tour.

Si les contraintes militaires sont abolies, si l'armée n'est plus chargée de la police — ce qui, du reste, n'a jamais été son rôle, — une ère de prospérité inouïe règnerait sur toute la terre, par suite de la répercussion sans fin des bienfaits d'une organisation économique rationnelle.

C'est à notre pays à donner cet exemple. Michelet, Naquet, puis Ostwald le dirent avec raison ; car c'est là sa véritable mission historique. Déjà, depuis plus de deux cents ans, la France marche en tête de la civilisation ; si elle veut garder cette primauté, elle doit, suivant l'ex-

(1) En ce mois, signalons encore un appel à leurs concitoyens par un groupe de professeurs allemands : Schüking, Nippold, Piloty, Sellemeck, von Lizt, pour les exhorter à la diminution de leurs charges militaires.

pression du penseur allemand, « accomplir en premier le plus grand de tous les actes politiques que connaîtra l'histoire de tous ces derniers siècles » ; la France doit offrir au monde le spectacle sublime de son désarmement volontaire.

LÉON BOLLACK,
*Auteur de la Langue Bleue,*
*Président de la Section Parisienne de l'Association de la Paix par le Droit.*

## CONTRE

*Contrairement à la thèse du* Grand Pas, *un professeur, M. H. Monin, développe la thèse des* Petits Pas :

M. Ostwald tient pour certain que la France n'aura rien à craindre si elle désarme. Il en donne comme preuve que, depuis cinq ans, l'Allemagne aurait pu envahir la Russie, la démembrer, et qu'elle n'en a rien fait : qu'ainsi, en Europe, un Etat non neutre, réduit à l'impuissance, peut subsister côte à côte avec des voisins aussi pacifiques que redoutables. — M. Ostwald exagère l'impuissance défensive du peuple russe, et surtout de la Pologne, son bouclier vers l'Ouest ; il suppose aussi que ni la France, ni l'Angleterre ne bougeraient. Ou plutôt, sur ce point, il reste dans le vague. Il dit quelque part que la Russie doit sa tranquillité extérieure au « sentiment de solidarité qui unit les peuples cultivés ». Et plus loin : « Tout Etat qui voudrait risquer une invasion (en Russie) se heurterait à une si énergique protestation de tout le reste de l'Europe, qu'il ne pourrait matériellement exécuter une pareille entreprise. » D'accord : mais ceci n'est plus affaire de sentiment, c'est prudence, calcul, et peur des coups. On disait autrefois : équilibre européen.

Ni la « Ligue de la Paix » en 1867, ni même la Conférence de La Haye, n'ont pu aborder la question vitale de la réduction des charges militaires sans risquer de mettre aux prises les représentants bénévoles ou officiels des nations intéressées. C'est que, note avec son grand bon sens le vétéran du pacifisme, Frédéric Passy, « le désarmement matériel ne peut précéder le désarmement moral ». La confiance ne se décrète pas. « Adoucissez les angles ; aplanissez les difficultés ; faites conclure des traités d'arbitrage ; répandez, par des discussions courtoises et des arrangements loyaux, les habitudes d'équité, puis de bienveillance : et, lorsque vous aurez fait prévaloir dans l'ensemble du monde civilisé le sentiment de la solidarité des intérêts et des devoirs, alors le formidable armement sous le poids duquel vous vous écrasiez à l'envi... vous deviendra insupportable ». Mais, conclut M. F. Passy, « ne soyez pas si pressés. Allez pas à pas ». — Dans un récent discours, M. Roosevelt estime que le temps va venir, s'il n'est venu, de reparler entre Etats civilisés de la réduction simultanée et progressive des charges militaires. C'est encore la méthode des « petits pas ». Personne, excepté M. le professeur Ostwald, ne demande à la France de faire le *grand pas:* pas plus, d'ailleurs, qu'on ne propose à l'Allemagne de transformer le Reichsland en une République neutre d'Alsace-Lorraine.

H. MONIN.

*Un abonné breton, M. G Husson, s'indigne violemment contre la proposition de M. le Dr Ostwald.*

M. Ostwald croit que si, depuis six ans, la Russie, presque sans défense n'a pas été attaquée c'est parce que désormais une nation peut rester désarmée. Moi, avec quantité de gens, je crois que ce fait est dû surtout à ce que la France possède une armée assez solide et l'Angleterre une flotte excellente. Ce sont là des sentiments personnels qui peuvent peut-être faire l'objet d'une conversation au dessert, mais nullement fournir les bases d'une discussion sérieuse.

*Un instituteur ardennais, lui aussi, répond à la thèse du professeur de l'Université de Leipzig :*

En lisant le remarquable article de M. le docteur Ostwald, je songeais à la mémorable journée de Fontenoy et au cri chevaleresque des gardes-françaises, et il me semblait voir apparaître, — les rôles étant renversés,— deux personnages également cuirassés et armés : la France et l'Allemagne, celle-ci invitant celle-là à retirer sa cuirasse, sans rien lui accorder en retour.

Je n'ai aucune raison de suspecter le pacifisme de M. le docteur Ostwald ; je crois également à ses bons sentiments envers la France. Malheureusement, d'autres faits me prouvent qu'il n'en est pas de même de tous les Allemands. C'est ce que je chercherai à établir par la suite.

Je crois tout d'abord que l'honorable docteur commet une erreur lorsqu'il prétend qu'un Etat désarmé peut vivre sans avoir rien à redouter de ses voisins. Et, puisqu'il prend la Russie pour exemple, je lui répondrai que le Japon ne se serait sans doute jamais attaqué au « colosse » moscovite s'il n'avait pas connu à fond toute sa faiblesse. Lorsque l'Autriche-Hongrie s'est annexé, au mépris des traités, la Bosnie-Herzégovine, quelqu'un est-il intervenu ? Lorsque, il y a quarante ans, l'Allemagne, après avoir terrassé la France, s'est emparée de deux de ses provinces, quelqu'un s'est-il interposé entre les deux rivales ? Voilà où en est la question du Droit au XXe siècle. — Et quant à dire que l'armée russe n'existe plus, c'est aussi, à mon sens, une erreur ; pourquoi donc les journaux allemands se sont-ils réjouis si bruyamment il y a quelques semaines lorsqu'on annonçait le retrait d'un corps d'armée russe vers l' intérieur ?

Il faut le reconnaître, la France supporte avec peine le lourd fardeau que lui impose l'état de paix armée. L'acuité des revendications sociales, la faiblesse de sa natalité sont pour elle de terribles problèms. Mais si l'Allemagne ne nourrit à son égard aucun dessein hostile, si l'armement des voisins n'a aujourd'hui aucune importance, pourquoi donc les journaux allemands protestent-ils si bruyamment quand nous songeons à faire appel aux Sénégalais pour composer notre faible natalité ?

D'ailleurs, les alertes ont été trop nombreuses et trop chaudes depuis 1870 pour que nous puissions accepter toute assurance pacifique venant de l'Allemagne, surtout si elle ne repose sur rien de positif. Nous ne devons pas ignorer ces paroles du Kaiser : « Il y aura toujours des chances de guerres et des guerres », il faut donc nous y préparer. Nous ne devons pas ignorer davantage que les membres de l'Université allemande

se livrent à un enseignement agressif à notre égard ; il ne me serait pas difficile de citer à ce propos des extraits suggestifs de discours tenus par les professeurs et instituteurs à propos de la « Sedanfeier » ou d'autres solennités patriotiques. Il ne me serait pas difficile de prouver, par des extraits d'ouvrages scolaires, que le parti universitaire allemand considère toujours la France comme « l'ennemie héréditaire ».

*Comment serais-je aujourd'hui ton ami,*
*A toi, Français plein d'astuce ?*
*Mais je sens jusqu'à la moelle des os*
*Que tu es mon ennemi héréditaire.*
(RUCKERT).

M. Cambon, notre ambassadeur à Berlin, a dit un jour : « L'instituteur allemand est patriote à l'excès ; il élève les générations actuelles dans le culte de la patrie... » Voilà le vrai état d'esprit de l'Allemagne.

N'est-ce pas encore d'Allemagne qu'est partie cette fameuse parole « Le pacifisme, voilà l'ennemi » (Général Keim). Et, alors qu'un voisin puissant ne médite que nouveaux armements terrestres et navals, alors que le chancelier annonce que l'Allemand « abattra, à cheval, sur son passage, tout ce qui viendra barrer la route à sa prospérité et à sa grandeur » (Prince de Bülow), est-il possible que la France se livre impuissante ? Il faudrait, pour cela, méconnaître la situation présente, oublier les enseignements d'hier, oublier toutes les assurances de paix des Bismarck et autres diplomates allemands qui précédèrent le terrible réveil de 1870.

Non, Monsieur le docteur Ostwald, je ne crois pas qu'il soit sage pour la France de désarmer ; ce serait laisser trop beau jeu à l'Allemagne. Propagez vos idées généreuses chez vous, convertissez-y vos concitoyens ; c'est peut-être par là qu'il faudrait commencer. Et, pour terminer, j'opposerai à vos paroles celles d'un Universitaire français, M. Lavisse : « Je ne veux pas être une dupe niaise. » Et encore : « Gardons notre armure, et qu'elle soit solide, et qu'elle brille. » Entre celles-ci et les vôtres, il n'y a pas pour moi d'hésitation

P. PILANT.

*Enfin, un professeur d'Ecole Normale répond successivement à chacune des principales opinions de M. Ostwald. Il montre, dans une première partie, combien l'assimilation de l'humanité à un organisme est au moins prématurée, et combien hasardeuse toute tentative de transporter hors de leur domaine les lois biologiques de Darwin.*

2° La fonction de la France est-elle d'être le pionnier de la civilisation ? Cette affirmation venant de la bouche d'un Allemand est trop flatteuse pour que je songe à la contester. Mais je prétends que, s'il en est ainsi, c'est une raison de plus pour ne pas désarmer la première. L'histoire nous apprend en effet que chaque progrès accompli par nous dans l'ordre politique ou social dut souvent être défendu les armes à la main contre nos voisins effrayés, témoin les guerres de la Révolution. Or, nous venons d'accomplir une œuvre que le Dr Ostwald considère comme assez importante : la laïcisation complète de l'Ecole et de la Société ; et il nous demande,

après cela, de prendre l'initiative du désarmement? Mais, qui nous dit que ce dernier progrès ne compromettrait pas le sort de beaucoup d'autres? Sans doute, le professeur Ostwald, et avec lui quelques admirateurs allemands de la culture française, apprécieraient comme il convient notre acte chevaleresque. Mais peut-il affirmer que les pangermanistes vibreraient du même enthousiasme? N'y verraient-ils pas plus simplement un aveu de notre impuissance et un encouragement à poursuivre vers l'Ouest l'extension de la plus grande Allemagne?

*Il discute en troisième lieu l'exemple de la Russie avec des arguments qu'on a déjà vus, mais qu'il complète par les considérations suivantes :*

La politique extérieure de nos voisins est encore en grande partie soumise à la volonté — aux caprices par conséquent — d'un monarque qui claironne partout ses intentions pacifiques, mais qui les manifeste principalement par des revues militaires passées à grand fracas, quand ce n'est pas par la construction de nouveaux cuirassés, ou la création de nouveaux corps d'armée. La France a donné, ces derniers temps, des preuves suffisantes de sa bonne volonté pacifique. Ce n'est pas sa faute si les conférences pour la paix n'aboutissent pas. Dès lors, la conclusion s'impose, et ce n'est pas un « instinct invétéré » qui la dicte, mais le simple bon sens.

Désarmer en présence d'un adversaire armé jusqu'aux dents, sans avoir la certitude d'être suivi, ce ne serait pas de l'abnégation, ce serait de la naïveté, et cette naïveté serait un crime.

Nous pouvons répondre au Dr Ostwald, en demeurant dans la logique de son article: Quand vous aurez réalisé chez vous le progrès politique que nous avons définitivement réalisé chez nous il y a quarante ans, nous pourrons prendre l'initiative du nouveau progrès que vous demandez, mais pas avant.

4° Il importerait peu d'établir cette conclusion si, comme le prétend le Dr Ostwald, la France était acculée au désarmement par une nécessité inéluctable. Est-il vrai que la France ne puisse consentir plus longtemps ses sacrifices en hommes sans courir à une déchéance certaine? Certes, il faut reconnaître que la « dépopulation » est, au point de vue militaire, un danger grave pour notre pays, parce qu'elle ne nous permet pas de pratiquer une sélection suffisante, au point de vue physique et même au point de vue intellectuel, dans les contingents fournis chaque année par la circonscription. Mais, chose curieuse, ce n'est pas ce danger que signale le Dr Ostwald. Pour lui, le péril réside dans ce fait que l'élite intellectuelle de la nation est astreinte au service obligatoire de deux ans. C'est un coup mortel porté « à l'épanouissement de ses plus hautes facultés », et par suite à la production industrielle, artistique et intellectuelle de l'avenir. De fait, le Dr Ostwald croit avoir observé, au cours des dix dernières années, un déclin de la production française. Nous nous laisserions maintenant distancer par nos voisins dans des domaines où nous tenions jusqu'ici le premier rang. Je ne discuterai pas ce dernier point, pour lequel je n'ai aucune compétence. Je ferai observer cependant que, fût-il pleinement établi, il resterait à prouver que la cause essentielle de notre décadence est celle qu'indique Ostwald, et ceci nous ramène au premier point. Est-il vrai que les deux années de service militaire soient mortelles à la culture

supérieure de l'élite? Est-il vrai que, durant ces deux années, l'esprit perde, avec sa souplesse, tout le bénéfice de l'entraînement auquel il avait été soumis jusque là? Je ne sais pas s'il en est ainsi en Allemagne, mais en France, cela me paraît exagéré. Sans doute, cette interruption retarde le moment où l'individu pourra fournir à la Société le rendement maximum. Par contre, il ne manque pas de bons esprits pour soutenir qu'après le surmenage des premières études, les deux années passées au régiment constituent une trêve bienfaisante, durant laquelle, tandis que le corps se développe et acquiert de la vigueur, l'esprit se repose, classe et mûrit les connaissances acquises, se prépare à entreprendre avec plus de profit les recherches futures. Je crois en avoir fait l'épreuve sur moi-même, et j'ai reçu sur le même sujet le témoignage de bon nombre de camarades. Le Dr Ostwald s'appuie, prétend-il, sur son expérience de professeur. Cette expérience me paraît trop restreinte. Une enquête plus étendue serait nécessaire pour justifier des affirmations aussi générales. « *Pages Libres* » pourrait peut-être instituer cette enquête dans d'excellentes conditions, car la plupart des lecteurs n'auraient, pour y répondre qu'à faire appel à leur expérience personnelle.

Enfin, on peut faire remarquer au Dr Ostwald que la loi française renferme une disposition susceptible de supprimer les inconvénients qu'il lui reproche. Les jeunes gens qui ont des travaux urgents à terminer, dans quelque domaine que ce soit, peuvent reculer jusqu'à vingt-cinq ans leur entrée à la caserne. C'est le délai demandé par Ostwald lui-même pour permettre au génie de faire ses preuves.

En résumé, des deux parties de l'article du Dr Ostwald, l'une, toute théorique et sentimentale, me paraît insoutenable; l'autre, d'allure plus scientifique, fondée sur des faits susceptibles d'être contrôlés, prête cependant à de graves objections. Les faits apportés sont incertains. Ils proviennent d'une expérience trop restreinte. Quelque grande que soit la valeur scientifique du Dr Ostwald, si certain que paraisse son souci d'impartialité, il ne peut pas nous demander de nous contenter de son seul témoignage. Avant de souscrire à sa conclusion, l'esprit critique, autant que le patriotisme, nous fait un devoir d'attendre les résultats d'une enquête sincère et approfondie.

Nous pouvons déjà, en attendant, tirer de cet article quelques enseignements. L'un des arguments qui ont été développés au cours des discussions qui précédèrent le vote de la loi de deux ans, c'est justement le bénéfice moral qui devait résulter, pour la masse, du contact des intellectuels. Il ne semble pas que des mesures bien sérieuses aient été prises pour que ce contact produise tous ses fruits.

Des tentatives isolées ont été faites dans ce sens, avec plus ou moins de succès. Mais il n'existe nulle part d'organisation d'ensemble. Et cependant, quand on pense aux heures interminables de théorie, dans les chambrées, les jours de pluie, on se dit qu'il y aurait pourtant mieux à faire. Est-il si utopique de souhaiter que l'armée puisse reprendre un jour l'œuvre trop tôt interrompue de l'école, et que, loin de constituer une dépense improductive, elle devienne le laboratoire d'où jailliront les forces vives de la nation?

PIERRE BOUDY.

# A travers la Quinzaine

## Sur la Vie

### AUX CHAMPS

Il pleut implacablement.

Déjà, la Seine lèche les berges. Jamais, à la Saint-Jean, on ne vit si dure et si furieuse cette douce reine des eaux. Elle a la couleur des glycines au crépuscule. Elle roule un flot d'ardoise et de mercure, à reflets d'acier bruni. Elle ne sourit plus, elle qui est toute lenteur élégante, et qui s'attarde dans le sourire. Elle a l'œil mauvais. Le vent d'Ouest frise, soir et matin, de boucles blanche la Seine grise : il l'envieillit. Sous le pont, le vent et le courant contraires font des vagues étranges, qui jouent la marine; et le murmure du remous s'enfle contre les piles: cet été, la Seine gronde.

La terre crache l'eau, qu'elle ne peut plus boire. La forêt voisine est pleine de flaques, où l'insecte pullule, collant à la peau, tenace, multiple et nul à l'égal des politiques sur une vérité éternelle. Au delà du fleuve, sur le bord de la Seine presque à pic, c'est le plateau : là commence l'épaisse Brie, large et juteuse. Elle est lardée de glaise, qui bave sous le pied. Soucieux horizon, aux sourcils de bosquets tristes. Sous le ciel gris, lampassé de quelques rayons furtifs et obliques, le paysage prend ce caractère de grandeur, qui est si naturel à la plaine, quand on sait la confronter au firmament, dont elle est l'ombre solide et charnelle. Un léger rideau de pluie

corrige l'aigreur des céréales trop vertes. Les champs sont hauts en tige, à cause de l'eau perpétuelle. Le blé est mal grenu. Tout va verser, vienne un fort orage. L'avoine est maigre, mais d'autant plus gracieuse, en son grain d'une forme si lunaire et si féminine. On ne voit pas le bétail : il vit à l'étable. Le lait, gras, onctueux comme un Cotentin, va dans les cantons briards, où l'on fait le fromage. Ils l'aiment trop fait et coulant, un peu jaune; mais quand il est frais, il est d'un blanc si pur que la plus belle crème ne s'y compare pas : on dirait une purée de camélias.

Gens de terre et gens de plume : ils ne sont pas près de s'entendre.

Les bucoliques ne sont jamais lues des bergers; et il n'est almanach que les paysans ne préfèrent aux Géorgiques. Heureux s'ils savaient leur bonheur ! Mais ils ne le savent pas.

Si un homme parle avec éloquence de la vie aux champs, je reconnais un citadin. Tolstoï a quatre-vingt-trois ans; le mois passé, les paysans de Toula lui ont volé ses chevaux, et pillé deux ou trois granges. Naguère, ils lui jetaient des cailloux sur la route. Ils finiront, peut-être, par le lapider. Enfin, ils le haïssent : c'est qu'ils les aime malgré eux. Rousseau fut aussi hué au village.

Les paysans ne veulent pas qu'on les aime. Ils veulent qu'on les délivre : de l'Etat, de l'impôt, des saisons, de la terre enfin.

Les paysans sont des hommes comme les autres, hormis dans les livres des poètes; mais moins heureux que les autres et plus sujets à souffrir tous les maux du destin. La fille de ferme mène la vie la plus dure entre toutes les femmes. Il faut être trois fois plus fort pour vivre sur son lopin de terre, que pour vivre à la ville, même dans un taudis.

Parce qu'on vit à la ville on vante la vie à la campagne. Mais d'ailleurs, qui entend la mener en toute vérité? Le petit paysan est un esclave. Il a le plus cruel des maîtres, qui est le temps, avec ses maîtresses folles, les saisons, dont on ne sait jamais, à midi, ce qu'elles seront au crépuscule. Néron a moins de caprices, moins de fureur, moins d'ironie.

Pour les gens de lettres, la campagne est une élégie, une chanson élégante. Ils vont faucher deux ou trois jours, pour montrer qu'ils ont des bras. Ils s'amusent à la moisson, aux javottes. Ils font les

foins et les blés, ils lient et ils battent le grain : c'est pour jouir de leurs muscles, et pour tuer le temps.

Le vrai paysan ne fait rien que pour manger. Il consulte le ciel, pour savoir s'il aura du pain. Voilà ce qui lui donne ce long regard, presque sans pensée, pareil à l'attente d'une réponse capitale, un regard semblable à celui des graves bêtes qui ont faim, et qui ne savent jamais, voyant venir l'homme, s'il va les nourrir, ou s'il ne va pas les tuer.

Gens de la ville, j'ai souvent pensé que pas un ne prendrait la faulx, s'il était seul, dans un canton désert. Ce qu'ils s'amusent à jouer, le paysan le subit par l'effet d'une contrainte, qui n'a pas de fin. La nature est le recors de toutes les heures. Il ne peine pas pour son plaisir, mais par force. La nécessité est sur son dos, comme le tigre sur l'encolure du buffle. Non seulement il est esclave, mais il n'est pas payé. Même s'il vit à l'aise, et si sa famille mange, il est lié aux espèces de la terre, aux fruits qu'il en tire, à ses pommes de terre, à son porc, à sa farine, à ses choux. C'est pourquoi les signes de l'échange ont un tel prix à ses yeux. Il y a du rêve dans l'avarice paysanne. La farine, les choux, le cochon, l'avoine sentent toujours la terre et sont toujours de la terre. Mais l'or, aux yeux de joie solaire et de plaisir brillant, est le symbole de toutes les voluptés et de toutes les passions. D'un seul mot, l'or est le visage de la ville. Et parce qu'il a vu de l'or, ou qu'il en a dans un coin de son âtre, le paysan est appelé par les voix de la sirène. Il les entend ; il les épie. La face dorée est l'apparition qui illumine les nuits mornes de la ferme. L'amour du travail qu'on fait peut seul donner la joie de le faire.

Tout en tenant leur rôle champêtre, les gens de la ville rentrent dans leur peau bourgeoise, le soir sous la lampe, et chaque fois qu'il leur plaît. Ils se délassent à lire. Ils ont des amis. Ils dînent de fête, chair et poisson, tous les jours que Dieu fait. Leurs femmes barbouillent de la toile ou du papier, de la morale ou de la charité. Leurs enfants font les anges sous les ombrages. A la première pluie, ils sauront bien s'en aller. Ils n'entendent pas que la campagne les enchaîne ; mais au contraire, ils y goûtent une liberté nouvelle : ils y ont toujours plus de force qu'à la ville, y semblant toujours plus riches. Même encroûtés de dettes à Paris, ils font voir leur or aux labours muets. Ils jouissent de leur supériorité. Et ces paysans du Quinze Août, loin de renoncer à un seul de leurs biens, sont même sénateurs, de surcroît.

Ils ne se privent de rien. Or, être paysan, c'est se priver. Quel vrai paysan n'est pas serf de sa terre? Il y est rivé pour toute la vie. Il est pauvre, ou se croit pauvre, puisqu'il n'est pas libre. Pour lui, un sou est toujours un sol, parfois même un sol et demi. C'est pourquoi le désir profond des paysans, la plupart des jeunes gens au moins, n'est pas de rester à la campagne, mais de la quitter. Ils aspirent à la liberté qui, illusion ou non, est le fondement du plaisir. On n'est riche qu'à la mesure où l'on se sent libre.

Tous, ils se plaignent. L'homme d'âge ne veut pas qu'on vante sa vigueur encore verte. « Je me vieillis », fait-il avec amertume; « et je n'ai pas vos rentes. »

« On est mal nourri », dit la femme. Et elle prend la mine piteuse des faux mendiants. Mais quelle noire sincérité, en toutes, quand elles répètent: « Je m'ennuie. » L'ennui, au village, prologue à tous les drames rustiques.

Les petites filles ont un air craintif et accablé. Elles contemplent, avec une admiration effrayée, un respect sournois, leurs petites sœurs de la ville, ornées, élégantes, fausses comme des comédiennes, adulées comme des idoles. Sœurs, quelles sœurs sont-ce là? Ni les unes, ni les autres n'y croient.

YVES SCANTREL.

(*A suivre.*)

# La Vie littéraire

*Lucien*, par Binet-Valmer (Ollendorff, édit.). — *Les Pierres de Paris*, par Georges Cain (Fasquelle, édit.). — *Les Femmes poètes de l'Allemagne*, par Lya Berger (Perrin, édit.).

Ce soir, à neuf heures et demie, aux Folies-Bergère... Non, je me trompe, la réclame hurlante et monstrueuse détourne des Folies-Bergère, puisqu'elle conseille de lire le dernier livre de M. Binet-Valmer : *Lucien*.

Si cette réclame ne peut, sous aucun prétexte, me faire découvrir chez l'écrivain qui l'organise plus de talent qu'il n'en a, elle ne saurait m'empêcher de reconnaître qu'il a, en effet, du talent.

Mais d'abord, examinons le cas de M. Binet-Valmer. Tout se tient, ou tout se correspond, et les livres de ce jeune écrivain sont bien tels que permettent de le supposer les procédés de lancement qu'il emploie si bruyamment...

J'admire son ingénuité intellectuelle et sociale et sa volonté passionnée de surprendre. Il écrit peu de livres et je l'en félicite de tout mon cœur. M. Binet-Valmer a dépassé trente ans ou atteint trente-cinq ans. *Lucien* est son troisième ou quatrième roman seulement. En réalité, il n'a guère été précédé que par *les Métèques*. Mais, rebelle à aggraver la surproduction contemporaine — c'est le seul bon goût que montre M. Binet-Valmer — cet écrivain entend que chacun de ses ouvrages soit un événement, « l'événement littéraire de la saison », comme disaient les annonces de publicité voilà peut-

être dix ans. Et rien n'est négligé pour que, effectivement, l'ouvrage ou sa publication soit l'événement littéraire de la saison...

Le même jour, simultanément, à la première colonne de plusieurs journaux, des écrivains connus, estimés, admirés, qui n'ont pas coutume de signaler l'apparition des romans à l'attention distraite des lecteurs d'aujourd'hui, vantent avec ardeur le nouveau livre de Binet-Valmer : *Lucien*. Allons bon ! Je venais de lire l'article chaleureux de Henry Bernstein, qui n'écrit jamais d'articles. Quelque diable me poussant, j'ouvre un autre journal et je lis l'article chaleureux de Claude Farrère, qui n'écrit jamais d'articles. Il n'y a pas complot, je le sais, entre Henry Bernstein et Claude Farrère. Ils ont cédé à leur amitié justifiée pour l'écrivain, à leur admiration injustifiée pour l'œuvre, et ils ont écrit ce qu'ils pensaient. Le hasard seul a voulu que des articles, qui étaient des manifestes, paraissent au même instant. Mais les circonstances ont sans doute aidé le hasard, et l'auteur peut-être a aidé les circonstances. Résultat : néant !

Le public maintenant refuse de se laisser duper. Il n'accepte pas qu'on lui impose les événements littéraires : il veut les créer lui-même. Et s'il est vrai que les critiques n'exercent point — étant données les mœurs de la presse actuelle — toute l'influence qu'il serait bon qu'ils exerçassent, du moins le public leur sait gré des quelques efforts qu'ils accomplisent dans le malheur des temps ; il ne considère comme valables que leurs témoignages, et il tient pour nuls et non avenus tous les articles enthousiastes publiés sur des livres nouveaux par des écrivains qui ne s'adonnent d'ordinaire pas à l'étude des livres nouveaux. Le public n'ignore pas en effet que de tels articles sont les conséquences de la sociabilité charmante — et un peu excessive en certaines de ses manifestations — de notre époque.

M. Binet-Valmer ne savait sans doute point tout cela ; il le saura désormais. Il ne cherchera donc point à brusquer le succès qui ne se laisse brusquer ni sérieusement ni longtemps.

Il ne cherchera point, dis-je, à brusquer le succès. Au fait, je m'engage légèrement. Il y a dans la nature de M. Binet-Valmer une bizarre impétuosité, qui semble l'entraîner hors des habitudes qui ont fourni peu à peu le goût, la mesure, la discrétion françaises.

M. Binet-Valmer est français néanmoins pour autant que son nom l'indique. Ses procédés d'action innocents et tumultueux, son talent même me seraient plus compréhensibles si je pouvais être assuré que M. Binet-Valmer n'est pas français.

Ecrivant *les Métèques*, ce romancier, qui exagère l'amour de ce qui

brille jusqu'à aimer le clinquant plus que tout le reste, nous fait visiter en désordre le monde des rastaquouères parisiens. Il a voulu peindre le cosmopolitisme de Paris : il en a peint naturellement, nécessairement le rastaquouèrisme. Il est tombé du côté où il penchait. Mais avide de conquérir la foule par des sujets nouveaux, d'ajouter à la nouveauté la séduction de l'imprévu, il étudie aujourd'hui... les invertis. S'il est un vice ou une maladie qui répugne à la mentalité française, à la moralité française, à la santé française, c'est bien, pour appeler les choses par leurs noms, la pédérastie. Certes, depuis les aventures, la misère et la mort de ce malheureux Oscar Wilde, un certain nombre de petits esthètes de contrebande, alcooliques à la fleur de l'âge, se veulent donner les apparences d'être des invertis. Pitié sur eux ! Mais je ne suppose pas que leur médiocre manie suffise à faire de l'inversion ni un vice français, ni un sujet de solide étude psychologique et romanesque. L'inversion ne relève aujourd'hui encore que de l'hôpital ou de la prison.

Eh bien ! Binet-Valmer qui est — son talent le prouverait amplement — un gaillard franc et droit, va d'instinct à un sujet pareil. Il lui faut de l'originalité, n'en fût-il plus au monde. Et, lui qui serait fort capable, je m'en porte garant, de trouver l'originalité dans la simplicité et dans la vérité, il va d'instinct à l'exceptionnel, mais à l'exceptionnel surprenant et choquant. Il y a là chez lui un défaut profond, un défaut essentiel. J'ai dit : manque de goût ; je répète ce que j'ai dit.

Ce défaut essentiel ne se trahit pas uniquement par le choix du sujet : vous l'apercevrez aussi dans les détails. M. Binet-Valmer ne peut pas s'abstenir d'introduire dans ses livres des personnages que nous connaissons : il les embellit ou il les dénature, selon la sympathie ou l'antipathie qu'il éprouve à leur endroit. Mais il ne résiste pas à employer ces moyens, somme toute faciles et vulgaires, somme toute indiscrets. Il a, en quelque façon, besoin de les employer. Je n'insiste pas.

Je n'insiste pas, parce que, ayant choisi un sujet scabreux, vilain, choquant — et d'ailleurs très pauvre au point de vue psychologique comme au point de vue romanesque, — M. Binet-Valmer l'a traité avec une gravité digne d'estime.

Ma parole, Binet-Valmer s'est intéressé à son sujet; il est bien le seul à s'y être intéressé. Il a fait une analyse minutieuse de la maladie ou du vice de Lucien, et de toutes les faiblesses et de toutes les tares qui proviennent fatalement de cette maladie ou de ce vice, et par exemple, la vanité folle ou le mensonge irrésistible. Et le livre équivoque de Binet-Valmer est austère. Il est austère, mais il est triste.

Bref, il est ennuyeux. Il est ennuyeux parce que il est très médiocrement humain.

Il fallait donc enrichir ce sujet pauvre. Binet-Valmer a placé Lucien dans sa famille, qui n'est pas une famille banale. Le père de Lucien est, en effet, un illustre médecin. Il a épousé, par amour, une femme beaucoup plus jeune que lui, sotte et frivole, qui l'a trompé, bien entendu. Depuis ce temps, il subordonne tout au soin de sa gloire. Et il s'applique à vivre — mélancoliquement — en égoïste jupitérien. Mais ce solennel savant est, sauf erreur, un père ganache, puisqu'il ne prévoit aucun des événements que le vice de Lucien suscite forcément, et puisque, sachant le vice irrémédiable, il attend à chaque page sa guérison et se laisse prendre infatigablement au dépourvu. Quant aux autres petits héros du livre, ils ne sont que fantoches, et nous ne pouvons pas plus nous intéresser à eux que nous ne pouvons nous intéresser à Lucien.

Et ce roman inutile se développe avec régularité. Binet-Valmer, écrivain, est devenu maître de lui : il s'est presque renouvelé. Il sait maintenant ordonner les épisodes, distribuer les scènes. Il met beaucoup de variété dans toute cette tristesse... Ici de la délicatesse, là du pittoresque, ailleurs de la satire forte et juste et spirituelle, ailleurs une finesse assez pénétrante, et le souci tenace du style élégant et suffisamment sobre en son élégance enfin réformée... Je ne me rappelle pas avoir vu autant de talent dépensé en pure perte.

Mais je fais grand cas de l'effort accompli, et Binet-Valmer deviendra un bon romancier français — l'un des premiers de sa génération sans doute — le jour où il corrigera son inspiration et se renouvellera lui-même comme il a déjà corrigé et presque renouvelé sa manière de composer et d'écrire.

Alors, on lui pardonnera avec joie son impatience, et de proclamer toute de suite que l'apparition de ses ouvrages est l'événement littéraire de la saison.

*
* *

M. Georges Cain ne se lasse pas d'être un Parisien de Paris. Il aime bien la ville qu'il connaît bien. Et il la décrit toujours, il la décrit infatigablement. Il la décrit avec compétence, avec abondance, et néanmoins avec goût.

Surtout il lui plaît de revivre la vie passée de Paris. *Les Pierres de Paris* ne sont pas pour lui des moellons inertes. Chacune d'elle lui raconte des choses qui ne se rapportent qu'indirectement à l'histoire des construction parisiennes. Elle ne dit pas : j'étais là, telle chose m'advint; mais : j'étais là, et il advint telle chose à tel person-

nage illustre dont vous avez entendu parler, mais dont vous ne saviez peut-être pas, car on ne peut tout savoir, qu'il habitait dans ces parages... Ainsi Georges Cain, par suite de sa fréquentation des pierres indiscrètes et bavardes de notre vieille capitale, de sa vieille capitale à lui, Georges Cain, est amené non point seulement à ressusciter la physionomie de certains quartiers parisiens à certaines époques, mais encore à reconstituer les mœurs de ces époques mêmes, à rétablir la psychologie des êtres notables dans ces époques et dans ces quartiers. Georges Cain ne fait pas de l'archéologie au jour le jour, mais en quelque façon de l'histoire sociale et morale, qu'il raconte en ordre dispersé, si je peux dire, et non sans muser énormément... Mais on n'a point envie de retenir le cours de ses anecdotes. Georges Cain est, en effet, un charmant causeur, un bon camarade d'exploration parisienne. Sa conversation ne laisse pas d'être fort attrayante, étant cependant très instructive. Il va, et on le laisse aller, et on le suit, et on l'écoute, et même on l'entend, et même on n'est presque jamais distrait, et même il arrive qu'il vous mette en humeur de réclamer un renseignemnt supplémentaire. C'est peut-être le pire, c'est pourtant le meilleur succès que puisse obtenir un écrivain : on a quelquefois, en lisant les *Promenades* de Georges Cain, le désir d'en savoir davantage, et de le savoir plus précisément. On en redemande.

C'est que Georges Cain a un art inimitable de poser les problèmes, comme on dit, sans les résoudre. N'est-ce point, ou peu s'en faut, l'art de la causerie française ?

Georges Cain nous conduit dans la rue de la Tour-des-Dames, rue silencieuse. Au n° 9 une plaque apposée sur un mur d'hôtel de belle allure apprend que Talma, le tragédien Talma, y mourut le 19 octobre 1826. Voilà un fait. Mais Georges Cain ne résiste pas à fournir un aliment à l'activité intellectuelle des charmantes femmes qui le lisent, et il écrit froidement : « Tout d'abord, cela surprend, cette rue d'aspect provincial paraissant plutôt destinée à abriter des communautés religieuses que des demeures de comédiens ; mais à la réflexion, on se souvient qu'au siècle dernier un grand nombre d'artistes — littérateurs, peintres, acteurs, musiciens, statuaires — vinrent habiter cet aimable coin de Paris, paisible et verdoyant, égayé de jardins bâtis sur les anciennes « cultures » des communautés religieuses dissoutes par la Révolution, sur les pelouses et les parterres encadrant les « folies » du XVIII[e] siècle, sur les terres et les marais vendus comme biens nationaux ». Si on lit avec attention — et pourquoi ne lirait-on pas avec attention ? — on ne comprend pas sous quel prétexte Georges Cain affirme que la rue de la Tour-des-Dames était plutôt destinée à abriter des communautés religieuses que des demeures de comé-

diens, puisque elle abrita, en effet, autant de demeures de comédiens que de communautés religieuses, et puisque justement ce sont les communautés religieuses qui devinrent les demeures de comédiens. Descartes ou Pascal trouveraient à reprendre au raisonnement aimable de Georges Cain : mais Descartes ou Pascal n'avaient pas l'esprit de conversation qui consiste parfois à dire le contraire de ce que l'on veut dire, ou à faire entendre le contraire de ce que l'on a dit, ou à laisser chacun libre de décider à sa guise... Et il apparaît bien que les personnes distinguées qui sont le plus dépourvues d'intelligence peuvent sans retard, sur l'invite amicale de Georges Cain, étudier si le goût de la solitude convient au comédien qui mène par ailleurs une vie agitée ou si avec cette vie-ci ce goût-là est incompatible, et on peut batifoler longuement sans renoncer d'un pas, car effectivement le problème ne comporte pas de solution...

Mais à quoi bon taquiner le plus galant parisien du monde ! Soyez bien assurés d'ailleurs que Georges Caïn ne tient pas autrement à son idée générale, qui est peut-être générale, mais qui est à peine une idée ! Et maintenant, de la rue de la Tour-des-Dames, Georges Cain prend son élan, et il vague ardemment à travers l'existence même de Talma. Il rapporte les incidents de sa vie et les progrès de sa gloire. Il revient à la chambre à coucher, passe à la salle à manger, ne nous cache pas que Talma excellait à recevoir ses hôtes et à fêter leur bienvenue, cite un mot de Brillat-Savarin : « Convier quelqu'un c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit ». Ah ! si nous parlions de Brillat-Savarin, et où donc habitait Brillat-Savarin ? Georges Cain serait homme à nous le dire, s'il n'avait grand hâte d'entrer dans les salons de Talma, et d'exprimer une idée générale qui est peut-être générale, mais qui est à peine une idée : « Quel tableau devait offrir ce salon, s'écrie Georges Cain, alors que Talma prodiguait à ses hôtes — et c'étaient les maîtres de l'art, cette aristocratie de l'intelligence — les trésors de son accueil, de son charme et de son faste ». Je ne m'attarde point à la métaphore, encore qu'elle m'aguiche un peu brutalement au passage, et les trésors prodigués de l'accueil, du charme et du faste de Talma, sont plus Lancival que nature et d'Arlincourt au-delà du nécessaire. Mais avez-vous remarqué : *c'étaient les maîtres de l'art, cette aristocratie de l'intelligence ?* Georges Cain, Georges Cain, voilà bien de tes coups ! Je me demanderai toute une vie désormais si les maîtres de l'art se recrutent parmi l'aristocratie de l'intelligence ou si l'aristocratie de l'intelligence se recrute parmi les maîtres de l'art. On peut discuter. Georges Cain, d'ailleurs, ne le sait peut-être pas lui-même. Mais il a jeté avec un flegme que je qualifierai d'infernal cette affirmation qui

n'est après tout qu'une hypothèse : *c'étaient les maîtres de l'art, cette aristocratie de l'intelligence ;* les lecteurs et les lectrices de Georges Cain sont tout de suite frappés ; ils ou elles n'approfondissent pas parce qu'il n'est pas dans leur aptitude de rien approfondir, mais ils ou elles s'imaginent immédiatement qu'ils ou qu'elles pensent et que, au surplus, Georges Cain lui-même est un penseur... En tous cas, Georges Cain est assez malin...

Mais les récits parisiens de Georges Cain m'agréent surtout parce que Georges Cain les écrit avec émotion. Georges Cain a une sensibilité fondante. Il aime, que dis-je ? aimer, il idolâtre Paris. Il mêle sa vie à la vie de Paris. Il se retrouve lui-même dans tous les milieux, à tous les âges. Ces souvenirs du vieux Paris sont des mémoires du jeune Georges Cain. Ils sont exquis pour cela. On sent bien que Georges Cain n'est pas en service commandé. Il écrit comme il lui plaît, ce qu'il lui plaît le mieux d'écrire. Et si je vous dis que cela est charmant, faites-moi la grâce de n'en pas douter.

*
* *

Il m'est impossible de comprendre pourquoi Mlle Lya Berger a voulu séparer, des hommes qui furent poètes en étant allemands, *les Femmes poètes de l'Allemagne.* Le sexe, pas plus que le temps, ne fait rien à l'affaire, et je ne vois pas encore de livres sur les poètes célibataires ou sur les veuves poétesses de l'Allemagne : pourtant le livre de Mlle Lya Berger prépare de tels livres : hélas ! on ne peut pas se le dissimuler.

L'œuvre de Mlle Lya Berger n'est donc pas une œuvre d'histoire littéraire, car on peut et par conséquent on doit écrire l'histoire de la poésie allemande sans citer le nom d'une seule poétesse. Mlle Lya Berger est obligée d'attester « l'insuffisance de l'œuvre écrite, en général, » des femmes poètes, et, employant une métaphore astronomique jusqu'à l'excès, de publier un palmarès tout à fait restreint.

« A part Annette de Droste-Hülshoff qui figure en étoile de première grandeur au ciel du lyrisme allemand, et ses deux satellites de jolie lumière, Belly Paoli et Marie von Ebner-Eschenbach ; à part le multiple éclat de Carmen Sylva et la lueur solaire d'Ada Christen, puis en nos jours, les trois gloires jumelles de Maria Janitschek, Isolde Kurz, Ricarda Huch, suivies d'assez près par la grâce pure d'Alberta de Ruttkamer, on ne peut noter de talent remarquable et original. Encore, pour les plus modernes, le mot originalité perd-il beaucoup de sa force, avec des talents qui évoluent sans cesse d'une tendance à l'autre. »

Total : zéro.

L'œuvre de Mlle Lya Berger n'est donc pas une œuvre de critique littéraire, puisque toutes ces poétesses allemandes échappent à la critique. Cette œuvre est un catalogue de bas-bleus. Comme le catalogue a été constitué par Mlle Lya Berger avec un soin extrême, il contient une grande variété d'échantillons.

Mlle Lya Berger a même eu la patience de traduire un certain nombre de poèmes de ces dames. Je m'en voudrais de ne pas vous faire savourer ce je ne sais quoi de Carmen Sylva .

« Le cœur ? Il est un petit âne ! — Il a de longues oreilles ; — il est un objet entêté, obstiné et élu comme bête de somme.

« Il porte son éternelle croix — et se secoue et se hérisse — et court ensuite au plus vite — presque étourdi de coups.

« Il a aussi une peau épaisse ; — sans cela il ne pourrait supporter tant de blessures. — Et lorsqu'il éprouve un grand amour — c'est là qu'il est le plus stupide. »

Nous avons des poètesses en foule qui ne feraient pas mieux : d'ailleurs, je crois qu'elles feraient hélas ! aussi bien. Mais il me semble que Mlle Lya Berger, qui a la conscience exigeante, qui a l'esprit net, devrait se consacrer à des études plus sérieuses, à des études plus dignes d'elle.

J. Ernest-Charles.

# Une Exposition du Paris d'Haussmann

J'imagine que Gœthe, qui vantait l' « universel » Paris à son fidèle écouteur Eckermann en lui rappelant qu'à chaque coin de rue s'était déroulé un fragment d'histoire, eût pris un plaisir extrême à visiter l'exposition qu'organise, chaque année de mai à octobre, la Bibliothèque de la Ville de Paris. Parmi les très nombreuses expositions de toute espèce qui veulent arrêter l'attention du public, aucune ne mérite mieux d'y réussir parce qu'aucune n'est présentée avec plus de méthode, plus d'agrément, plus de modestie... Mais sont-ce bien des qualités aptes à obtenir le suffrage des gens entêtés de snobisme ? A cette exposition on peut faire plus de besogne que de bruit. Souhaitons-lui donc le succès populaire, mais populaire pris dans le plus large sens du mot.

Dans les expositions précédentes, nous avons eu des images du Paris saisi sur le vif de sa vie de la rue pendant les quatre derniers siècles, puis des images du Paris au temps romantique, enfin des images du Paris vibrant de politique et grouillant d'émeutes sous la seconde République. Cette année, l'ordre chronologique appelait le Paris du second Empire. Les organisateurs sentirent qu'un entassement de documents sur la vie parisienne à cette époque offrirait un désordre savoureux au badaud, mais sans valeur essentielle d'enseignement. Une idée directrice était nécessaire, qui n'empêcherait point les mille détails pittoresques, mais au contraire les expliquerait et accroîtrait leur intérêt particulier. Tous les documents exposés ont

été choisis pour leur rapport avec la grande pensée de Napoléon III: la transformation de Paris.

Est-bien « transformation » qu'il faut écrire, ne serait-ce pas plutôt « destruction » ? Car l'œuvre de l'Empereur et de son baron Haussmann fut — les photographies qui garnissent les vingt-cinq vitrines de cette exposition en témoignent de la façon la plus évidente — la démolition systématique du vieux Paris pour son remplacement par une ville neuve, hygiénique, adaptée aux besoins militaires pour guerres civiles, apte à la circulation de foules actives et mécaniques. De ci, de là, on conserva quelques monuments, mais, en les dégageant, on leur infligeait un nouveau cadre qui les glaçait, les isolait, les déracinait, en faisait sans doute de très respectables objets de musée, mais les stupéfiait. Quant à l'aspect général de la ville il eut telles qualités que Victor Hugo, en un élan de moquerie satirique, appelle « cette richesse de lignes, cette opulence de détails, cette diversité d'aspects, ce je ne sais quoi de grandiose dans le simple et d'inattendu dans le beau qui caractérise un damier. »

L'actuelle exposition de la Bibliothèque de la Ville de Paris offre toutes les pièces à conviction pour le procès que certains seront tentés de faire au soi-disant embellissement de Paris par les zélés soins détestables du baron Haussmann. Procès historique, dira-t-on ; et que nous importe à nous qui vivons dans ce Paris renouvelé ? Il nous importe cependant puisque la tradition d'Haussmann continue... et que les prochaines opérations de voirie menacent d'être aussi brutalement menées que les dernières, et qu'il s'en est fallu de si peu, l'an passé, que l'admirable jardin de l'Hôtel Biron ne devînt du terrain à bâtir, comme on fit délibérément d'une partie du Champ de Mars !

Le réquisitoire contre le baron Haussmann, M. André Hallays s'en est chargé maintes fois, et plus spécialement dans une conférence qu'il prononça cette année, avec une verve solidement appuyée sur des documents persuasifs et des opinions d'un goût personnel qui me paraît tout à fait judicieux. Dans une très remarquable préface à un guide distribué gratuitement dans la salle d'exposition, ce qui est une bien heureuse idée, M. Marcel Poète, conservateur de la Bibliothèque, semble au contraire plaider les circonstances atténuantes, même pourrait-on dire les circonstances justifiantes. Ainsi se rétablit l'équilibre. Tout concourut, et l'opinion publique d'alors s'y acharna en belle majorité, à soutenir les plans impériaux... et si l'on a cent fois répété que ce furent surtout des considérations stratégiques qui déterminèrent cette brusque transformation d'une capitale, M. Marcel Poète prouve « qu'on commettrait une erreur à ne voir dans les grandes opérations de voirie de ce temps que le résultat d'une hantise de

l'émeute »; il fait remarquer que cette vive métamorphose fut surtout « l'adaptation, au moyen d'organes nouveaux, d'une puissante et antique cité aux besoins de la vie moderne. »

Un autre Paris commença... voilà le fait. Qu'on ait pu ne pas rompre l'ancien d'une manière aussi rude, aussi irrémédiable, aussi géométriquement tyrannique, c'est certain, et aussi pouvons-nous essayer de sauvegarder les minimes parcelles qui restent du vieux Paris dans les tracés des avenues futures, lesquelles gagneraient esthétiquement à quelque sinuosité dans leur parcours, en dépit des obstacles que ces sinuosités opposeraient aux mesures de police pour la circulation et la répression.

Un autre Paris commença... et M. Marcel Poète à ce propos formule une réflexion qui m'apparaît fort originale et singulièrement significative : il remarque qu'une telle œuvre de transformation devait modifier la mentalité des habitants, et qu'avec le développement des chemins de fer, la capitale devint un lieu cosmopolite, une ville d'affaires et de luxe, moins chérie des indigènes qui naturellement la délaissent de plus en plus dès qu'ils n'y sont pas retenus par des obligations matérielles. On devine les conséquences : on n'habitera plus Paris pour Paris, comme autrefois, car Paris n'est plus la plus grande ville de France, mais une capitale-carrefour-marché. Certes le plan d'Haussmann se révèle très pratique si l'on adopte ce point de vue.

On s'en rend facilement compte en examinant les curieux documents qui sont exposés, mais ce n'est point sans tristesse qu'un bourgeois parisien de l'ancienne espèce errera parmi eux. Ce badaudage rétrospectif lui causera quelques regrets émus. A travers le verre d'une des vitrines il pourra lire ces lignes prophétiques de Marcelin, le fondateur de La Vie Parisienne : « Toutes les maisons seront la même, toutes les boutiques seront la même... Sans un accident de terrain, sans un coin pittoresque qui repose les yeux, sans rien d'imprévu qui repose l'esprit dans ces rues tirées au cordeau, où toutes les difficultés sont aplanies d'avance par les omnibus ! Le spleen et l'alignement sont frères ». Il approuvera, je pense, en soupirant — et ira plus avant... en souriant, car la promenade est charmante le long de ces vitrines évocatrices du Paris passé depuis un demi-siècle.

Dès l'entrée vous êtes accueilli par les conseillers municipaux qui furent les artisans de cette transformation : leurs photographies pas trop jaunies figurent là, comme sur un tableau à la porte d'un photographe, entourant le portrait de l'Empereur et le portrait de celui que Thiers en 1869 nomma vice-empereur aux dépens de Rouher, le baron Haussmann. Visages rasés, visage à l'ovale marqué par le collier de

barbe, visages retrécis par les favoris — ils ont un commun air sérieux qui leur convient pour la pose, digne et ennuyeux, précis et sournois ; pas un n'a adopté la mode des moustaches pointues et de l'abondante mouche de Napoléon III, ce sont gens rassis qui dédaignent ces futiles et jeunes moyens de courtisan...

Se sont-ils seulement amusés de toutes ces caricatures que leur œuvre inspira et que cette exposition ressuscite ? Ici, Gavarni montre un ouvrier qui considère une dame gonflée par la crinoline et s'écrie : « C'est pour ces Madames-là qu'on élargit les rues de Paris ». Là, Cham conçoit un Paris supprimant ses murs puisque les trains de ceinture peuvent envelopper la capitale d'un cercle continu. Ailleurs, c'est l'annexion des communes de la banlieue limitrophe, que la ville de Paris, allégorie costumée à la dernière mode, englobe sous les cerceaux de sa crinoline. Ou bien, cette même annexion inspire cette réflexion qu'avant peu « au train dont nous y allons, la carte de France sera le plan de Paris ». Ou encore c'est le nouveau pavage en bois qui fait dire au cocher d'un cheval qui tombe : « En v'là un qui n'a pas l'habitude des salons, ses escarpins glissent sur le parquet. »

Tout cela, c'est de l'esprit léger, sans malice profonde, sans valeur hors de l'à-propos. Les conseillers purent en rire. Leur œuvre n'était nullement attaquée. L'opinion publique était nettement favorable. Elle affiche son horreur du désordre en tout, ou de ce qu'elle traite de désordre, et son idéal est géométrique. « Il y a des lignes qui sont des monstres... la droite, la serpentine régulière, surtout deux parallèles », pense Eugène Delacroix. C'est systématiquement le contraire qu'adoptent ingénieurs et architectes municipaux, et ils taillent et coupent dans Paris aux applaudissements de la foule, et ce qui résiste ils l'assassinent.

Ou ils le raccommodent en l'accommodant à leurs plans tyranniques. Et c'est pire. L'exemple fameux subsiste : la mairie du premier arrondissement construite en pendant avec Saint-Germain-l'Auxerrois par spécieuse obligation de symétrie. A l'exposition de la Bibliothèque, regardez donc la photographie qui situe l'Eglise parmi des maisons... et passez après contempler la place actuelle avec l'huilier que composent l'Eglise, la mairie et le beffroi qui les joint ! Mais peut-être vous extasiez-vous sur les parfaites mesures rectangulaires du parvis Notre-Dame qui abaisse si fâcheusement la cathédrale et semble lui tirer un tapis de macadam de sous les portails...

D'ailleurs, il y a le quartier Malesherbes, et la région de l'Etoile, où vous pouvez jouir de toutes les beautés du style Napoléon III. Je ne veux point seulement parler ici de l'ennui inhérent à la méthode des maisons alignées uniformément, je veux signaler les nombreuses

vues de ces lieux prises avant « la poussée vers l'Ouest ». Elles prouvent que là où il n'y avait point à détruire un tas de vieilles maisons (sauf sans doute pour la Petite-Pologne) on appliqua résolument le système à la nature. Les accidents de terrain, cela se corrige ! Aplanissons la montagne de Chaillot ; transchons les buttes, ces verrues. Est-ce qu'on conserve des arbres qui n'ont pas pris soin de pousser à la future distance fixée par les règlements des agents voyers pour un éloignement décent et toujours identique ? Des arbres sur des avenues, c'est affaire du fleuriste municipal qui les place sur les trottoirs comme on dispose les Cent-Gardes sur le grand escalier des Tuileries ou les factionnaires à cheval devant la grille de ce palais.

Où l'on pourra louer, enfin, la pensée impériale, c'est sans doute sur l'organisation des squares et jardins publics. Encore que l'ordre géométrique y sévisse, et que le Bois de Boulogne de forêt devienne un parc. Mais Montsouris et les Buttes-Chaumont, promenades de luxe pour ouvriers assagis ! Mais les Champs-Elysées, la grande promenade mondaine ! Aujourd'hui encore, et là c'est moins désagréable à cause de la verdure et de l'eau de la fontaine, vous pouvez entre le restaurant Ledoyen et le pavillon de l'Horloge reconstituer quelques estampes du plus pur Second Empire, telles que vous les avez rencontrées aux murs de cette exposition.

C'est d'ailleurs le seul coin de cette promenade qui se soit trouvé respecté, puisque le cirque de l'Impératrice est détruit et que les Folies-Marigny ont changé de vêtement architectural. Il n'y a plus de Musard, ni ces cafés, qui sont devenus music-halls, où l'on écoutait le « grand duo avec accompagnement de garçons, orgeat, limonade, bière, boum ! ». Il y a encore, à peine modifiée, la voiture aux chèvres, et aussi les jeux de bagues, ces chevaux de bois qui portaient à leur mât central, ailes éployées, les aigles impériales.

Les aigles impériales ont chu, c'est un détail, les chevaux de bois tournent toujours. Et au travers de notre Paris la manière Haussmann persiste : un ironique proverbe de notre administration préfectorale parisienne prétend qu'il en sera ainsi... tant qu'Alphand sera mort !

Mais quel que soit votre avis personnel, il ne pourra que se nourrir et se plaire à l'Exposition qui vous est actuellement ouverte à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

LEGRAND-CHABRIER.

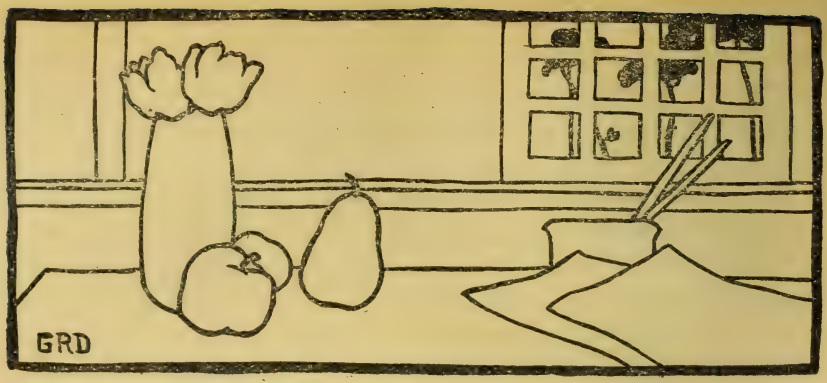


# L'Enseignement primaire du dessin

Un nouveau programme d'enseignement du dessin dans les écoles primaires et écoles normales d'instituteurs et d'institutrices est actuellement appliqué dans ces écoles. Il a été mis en vigueur par décret du 27, paru dans le *Journal officiel* du 30 juillet 1909.

Par ce fait même, l'Etat a reconnu la nécessité de modifier cet enseignement incapable de rendre des services à nos industries d'art.

Il est fâcheux que les auteurs de ce nouveau programme n'aient pas, avant l'approbation ministérielle, attendu le résultat de l'expérience en cours depuis deux ans au Lycée de Besançon ; la méthode y étant appliquée à des jeunes gens d'au moins 13 ans, par conséquent d'une mentalité plus élevée que des élèves de l'école primaire, on aurait pu apprécier les avantages qu'il était permis d'attendre de l'application du nouveau programme dans les écoles communales.

Si, de prime-abord, l'enseignement primaire du dessin semble être bouleversé et les programmes précédents annihilés, on s'aperçoit rapidement, après une lecture attentive, qu'il est basé exactement sur les mêmes principes que ses prédécesseurs, mais en les compliquant.

Ces principes se résument à faire de l'enseignement du dessin un art d'agrément, une préparation pour l'Ecole des Beaux-Arts, à développer le goût chez l'enfant, enfin de permettre aux futurs génies d'éclore.

Des services que le dessin doit rendre à nos industries d'art, il est rarement question, et, si la question est posée, elle est traitée sans compétence. Voilà les raisons pour lesquelles, à mesure que, pendant ces quarante dernières années, on étendit l'enseignement par

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 juillet 1909 : « Un programme d'enseignement professionnel ».

la création d'écoles diurnes et nocturnes de dessin, le nombre des peintres et sculpteurs s'accrut parallèlement, mais le bon goût et l'art diminuaient en proportions égales dans la production de nos industries.

Les auteurs du programme, comprenant l'enseignement du dessin comme art d'agrément ou préparatoire aux Beaux-Arts, ignorent totalement que la peinture et la sculpture ne sont qu'un métier, dans lequel, comme dans tous les métiers, il y a beaucoup d'artisans et peu d'artistes. Tout au plus peut-on objecter que, pour exercer ce métier, il est nécessaire d'être d'une intelligence un peu au-dessus de la moyenne. Cette ignorance limita, cantonna l'art presque exclusivement dans la peinture.

Cette absurde conception est aujourd'hui si généralisée qu'un jeune homme ne devient plus peintre ou sculpteur par *amour du métier, pour le plaisir de l'exercer*, — ce sont là les seules véritables sources de l'art, — mais uniquement pour acquérir le titre d'artiste, qui, croit-il, lui donne une supériorité et l'élève au-dessus de ses contemporains.

Pour le développement du goût chez les enfants, il est déplorable de penser que des gens sensés croient l'obtenir par l'enseignement du dessin. Il suffit de regarder autour de soi, pour constater que nombre de personnes d'une rare compétence artistique ignorent totalement le dessin, et que nombre de peintres, même hors concours, révèlent le goût le plus déplorable à qui pénètre dans leur home.

Quand à faciliter et favoriser l'éclosion du Génie, c'est une pure chimère. Notre grand décorateur Paul Baudry était fils d'un bûcheron, et de semblables exemples peuvent être répétés à l'infini. Aucun enseignement passé, présent ou futur, n'est susceptible de créer ou d'empêcher un génie d'éclore.

Condamner en bloc le nouveau programme serait cependant injuste. Il contient beaucoup de bonnes idées. Mais ces idées, les auteurs les ont recueillies un peu partout, et si pour quelques-unes ils ont pu voir les effets, ils en ont toujours ignoré les causes, ou bien ils ont négligé d'y remonter. C'est pour ces raisons que la rédaction du programme est vague, au point de donner lieu aux interpréta tions les plus fantastiques. C'est ainsi que dans une école communale de jeunes filles, aux portes et pour ainsi dire à Paris, on donna comme devoir de dessin à faire : 1° reproduction d'une scène d'inondation ! 2° le dessin de leur chambre à coucher ! ! 3° dessiner un rayon de lingerie d'un magasin de nouveauté ! ! ! Dans une autre école primaire du département de Seine-et-Oise (*Extrait de « l'Echo de Paris » du 11 juin* 1910) :

« Un déjeuner sur l'herbe.

« Tel est le sujet de dessin donné à des élèves de la quatrième classe « (le plus vieux doit avoir dix ans) à l'école publique du Vésinet. Avec « le sujet, les explications qui suivent : un ruisseau avec une bouteille « qui rafraîchit ; des arbres où sont accrochés des chapeaux ; plu- « sieurs personnages ; une nappe ; pas d'assiettes, des fourchettes et « des couteaux ».

Bien des artistes exposant annuellement aux Salons seraient incapables d'exécuter de mémoire et proprement un devoir semblable.

Comment est interprété ce programme au fond du Dauphiné ou du Cantal dans les écoles rurales ? Vraiment il faut plaindre les instituteurs et professeurs d'avoir à appliquer un programme aussi vague que compliqué, qui vient s'ajouter à ceux, déjà si surchargés, de l'enseignement primaire et de l'enseignement normal.

Un programme d'enseignement doit être positif, simple, net, exclusif de toute fausse interprétation. Ce n'est certes pas le cas de celui du dessin : il laisse à l'élève liberté d'exprimer ; ; au maître liberté d'enseigner ; enfin, les passages qui n'ont pu être nettement formulés par les auteurs, sont laissés à l'interprétation et au bon sens du professeur.

L'enseignement primaire du dessin ne doit pas plus intéresser les Beaux-Arts, que l'enseignement de l'écriture n'intéresse les belles-lettres. Il est aussi nécessaire de savoir exprimer une forme qu'une pensée.

Amener l'enfant à savoir *écrire* rapidement dans la justesse de ses proportions une forme vue ou conçue ; pour cela, développer et harmoniser chez lui les trois facultés nécessaires, qui sont : la perception, la compréhension et l'expression, — soit : l'œil, le cerveau et la main, — tels sont les vrais principes et les seules bases logiques sur lesquels doit être établi le programme de cet enseignement.

Les trois facultés, chez l'enfant, ne peuvent se développer que par des exercices répétés, une gymnastique de ces organes. Ces facultés ne se développeront pas avec une égale intensité, et les résultats d'harmonie dépendront de la normalité physique de ces organes.

C'est alors qu'il faut faire appel à l'intelligence et au bon sens du professeur, non pour guider une collectivité scolaire, mais une individualité.

Un programme conçu dans ces principes est facilement compris, et sera pratiquement exécuté par tout le personnel enseignant des Ecoles primaires et normales.

La petite marchande japonaise dans son magasin, qui, au lieu d'écrire, dessine sur le papier qui enveloppe la graine qu'elle vient de vendre, la fleur, le feuillage et le fruit, n'a pas reçu d'autre enseignement. Cependant personne n'osera nier les qualités d'art, et la

science de la transformation artistique de la matière dont ce peuple est doué et qui en font le plus grand décorateur du monde.

Peut-être l'élève sortant de l'école primaire n'exécutera-t-il pas une image, plus ou moins adroite, qui plongera sa famille dans l'admiration et devant laquelle, le jour des prix, la municipalité s'enthousiasmera jusqu'à constituer une bourse et expédier cet élève à l'école des Beaux-Arts de Paris, — cela, d'ailleurs, sans souci de priver la région d'une intelligence susceptible d'y maintenir et d'y régénérer l'industrie locale.

Mais l'enfant sortira de l'école, le cerveau préparé à recevoir utilement, et avec résultat certain, l'enseignement des Beaux-Arts, aussi bien que l'enseignement professionnel.

Il sera en possession, dans ce dernier cas, de moyens qui actuellement font complètement défaut chez l'artisan. Enfin, il exercera par la suite, avec plaisir, le métier qu'il aura librement choisi.

Tant que l'enseignement primaire du dessin ne sera pas totalement remanié et modifié dans ses principes, tant que cet enseignement ne sortira pas de l'idéal pour devenir positif, il faudra renoncer à la possibilité et au succès d'une reconstitution du travail, de la réorganisation de l'apprentissage et de la régénération de nos industries d'art, actuellement si atteintes par le progrès des nations voisines ; il faudra même nous attendre à nous voir ravir notre suprématie mondiale dans le domaine de l'art (1).

R. Carabin.

(1) En 1909, pour la première fois, les envois des pensionnaires de Rome ont dû être sélectionnés par l'Institut avant leur exposition en public.

# L'Egrugeoir

## La diplomatie du Saint-Siège

Rien n'éclaire plus nettement le système politique introduit au Vatican par Messeigneurs Merry del Val et Vanigni, que le petit incident qui vient d'éclater entre la Curie Romaine et le gouvernement des Pays-Bas. S'il est un pays au monde où l'on ait en horreur la guerre religieuse, tout ce qui y ressemble et tout ce qui y conduit, c'est assurément la Hollande, et pour cause : le fanatisme y fit jadis couler tant de sang, et tant de larmes ! Protestants et catholiques vivent en paix aux Pays-Bas ; les églises, séparées de l'Etat, jouissent de la liberté et n'en abusent pas. La propagande ultramontaine a peu de prise sur les catholiques, qui sont généralement des petits bourgeois, des commerçants, des ouvriers, fort indifférents à ce qu'on fait ou à ce qu'on dit à Rome.

La publication de l'Encyclique « *Editae Saepe* » eut passé complètement inaperçue dans ce pays flegmatique et raisonnable, si, pour des raisons de politique intérieure qu'il serait trop long d'exposer ici, quelques libéraux n'eussent jugé à propos d'interpeller le gouvernement au sujet de la lettre où Pie X reproche ingénûment aux réformés leurs désordres. Fidèle aux plus sages traditions néerlandaises, M. van Swinderen, le jeune et brillant ministre des Affaires étrangères, répondit en souriant aux députés de la Seconde Chambre qu'il ne savait pas de quoi ils entendaient parler : le gouvernement de la Reine ignorait parfaitement l'Encyclique *Editae Saepe*, comme d'ailleurs toutes les Encycliques. Le Pontife romain pouvait dire ou écrire tout ce qu'il lui plairait : cela n'avait rien à faire avec la politique des Pays-Bas. Le libéraux n'insistèrent pas : l'un d'eux se contenta, pour répondre à l'humour par l'humour, d'ouvrir parmi ses collègues une petite souscription, dont le produit permît au ministre des Affaires étrangères de s'abonner à un journal.

Cependant M. van Swinderen, afin de prévenir toute difficulté, fit demander officieusement au Saint-Siège une réparation : il suffirait

que le représentant du Vatican communiquât au gouvernement des Pays-Bas une déclaration de regret analogue à celle que le secrétaire d'Etat avait fait tenir au ministre prussien. La Curie, qui est en veine de rétractation, acquiesça sans trop de difficulté à ce légitime désir, et le chargé d'affaires du Saint-Siège, par ordre du secrétaire d'Etat, exprima au ministre des Affaires étrangères les regrets du Souverain Pontife. Le gouvernement néerlandais eut la courtoisie et la discrétion de ne point faire mention de cette démarche au *Journal officiel*.

Quatre jours après, néanmoins, les agences internationales annonçaient la nouvelle, dans une dépêche qui fut aussitôt reproduite par les journaux italiens. L'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, s'empressa de la démentir, dans la forme la plus autorisée et la plus catégorique (12 juillet). Il ne restait au gouvernement de La Haye, pour prouver sa bonne foi et confondre l'audace des contradicteurs, que de publier officiellement le texte de la note remise par l'agent diplomatique de la Curie au ministre des Affaires étrangères : il le fit. Pensez-vous que cette publication mit la secrétairerie d'Etat au pied du mur ? Pas le moins du monde. Le 14 juillet, l'*Osservatore Romano* nous expliquait qu'il y avait eu malentendu, et que les journaux s'étaient trompés. Ils désignaient comme chargé d'affaires à La Haye Mgr Giovannini : or c'est Mgr Gualtieri qui représente aujourd'hui le Saint-Siège à la cour néerlandaise. (Pendant qu'il y était, l'organe du Vatican aurait bien fait de nous donner sa version, autorisée, sur l'incident fort romanesque qui a rendu nécessaire cette substitution : cela eût fait la joie du corps diplomatique de La Haye !) De plus, les journaux parlaient d'une note écrite ; et c'est d'une note verbale qu'il s'agissait. On voyait donc que le démenti du Saint-Siège était parfaitement fondé, et pour faire mieux apparaître la mauvaise foi des journaux « libéraux », l'*Osservatore Romano* publiait lui-même le texte italien de la note verbale, et en marquait les différences avec le texte deux fois retraduit des dépêches internationales. Et la diplomatie du Saint-Siège triomphe.

Seulement quelques triomphes comme celui-là pourraient bien achever de la discréditer dans l'opinion des hommes d'Etat les moins prévenus, comme dans celle du public. Ne parlons pont de mensonge : c'est un gros mot ; mais les subtilités et les restrictions mentales, chères aux théologiens catholiques, ne sont plus guère, en politique, d'un usage courant. Que l'Eglise Romaine en conserve la pratique pour les besoins de son commerce intérieur, c'est son droit : ou plutôt, c'est affaire entre ses chefs et ses fidèles. Mais cet article-là ne passe plus la frontière : il n'a plus cours dans les négociations internationales. Affirmer et nier en même temps, c'est un petit jeu que les vieux maîtres de

l'Ecole et de la casuistique approuvent et recommandent, mais que les diplomates honnêtes ou simplement avisés s'interdisent de plus en plus et que l'opinion juge désormais assez sévèrement.

La récente affaire allemande aurait dû mettre Mgr Merry del Val sur ses gardes. Contraint de céder aux exigences du gouvernement prussien, il remet à M. de Mühlberg une note écrite, aux termes de laquelle le Saint-Père exprimait ses regrets pour certaines paroles de l'Encyclique *Editae Saepe*, et il communiquait verbalement à ce même ministre la défense faite par le Saint-Siège à tous les évêques allemands de donner à ce document pontifical aucune publicité dans leurs diocèses. Une telle rétractation pouvait paraître humiliante ; elle l'était peut-être ; mais enfin le Vatican l'avait reconnue nécessaire, puisqu'il y avait consenti. Quelques jours après, la secrétairerie d'Etat nous informe, d'abord à voix basse, puis à grand renfort d'interviews et de déclarations faites aux journaux, que le Pape n'a point exprimé son « regret », mais son « déplaisir », ce qui n'est pas du tout la même chose, ce qui, au fond, n'est même rien du tout ; que les évêques allemands n'ont pas reçu l' « ordre », mais seulement le « conseil » de ne point publier l'Encyclique ; que cette mesure a été prise, non pas à l'instigation du gouvernement prussien, mais de la propre initiative du Saint-Siège ; en un mot, que Rome n'a cédé sur aucun point, et que ceux qui ont parlé de rétractation, ou de satisfaction accordée à la Prusse sont des imposteurs, des « libéraux » et des francs-maçons. En Allemagne, les uns s'étonnent, d'autres s'indignent : on parle de malentendu, ou de mauvaise foi. Pour couper court aux discussions, le gouvernement de Berlin se contente de rétablir froidement les faits. Une note officielle, publiée par la *Norddeutsche allgemeine Zeitung* (22 juin), confirme les termes authentiques de la première déclaration, observe que certains journaux, qui passent pour officieux de la Curie, ont pris à tâche de les dénaturer, et que le gouvernement prussien a pour lui l'autorité indiscutable et fort objective du « dictionnaire ».

C'était, pour peu que l'on sût lire à la Secrétairerie d'Etat, deux affronts au lieu d'un : et si l'on s'était attiré le premier par une imprudence, on avait provoqué le second par une pure et simple incorrection. Cela n'a point empêché Mgr Merry del Val de recourir aux mêmes procédés dans l'affaire des Pays-Bas ; et cela ne l'empêche pas de les appliquer encore aux affaires espagnoles. Sa seule excuse est peut-être qu'après des expériences si claires et si rapprochées, il ne risque plus guère de faire des dupes. Officieux ou officiels, les communiqués et les démentis qui émanent de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège inspirent la pitié aux diplomates, aux naïfs l'étonnement, la confiance à personne. Ce sont armes faussées, disqualifiées, suspectes : le cardi-

nal Merry del Val et ses seconds n'en continuent pas moins à s'en escrimer, avec une dignité et un sérieux apparent qui témoignent, à tout le moins, d'une remarquable inconscience. On dirait que ces diplomates d'Eglise n'ont rien appris : d'autres penseront qu'ils n'ont rien oublié.

*
* *

## Le remous de la campagne électorale

Pour éclairer la trouble élection de la 1re circonscription d'Alais, n'y pouvant parvenir par les moyens ordinaires, la 2e commission du 4e bureau, présidée par M. Simyan, s'est décidée à convoquer les membres des sections de vote, et toutes les personnalités politiques d'Alais capables d'apporter d'utiles précisions sur les agissements électoraux qui ont donné cinq voix de majorité à M. Devèze après examen de la commission de recensement au chef-lieu, alors que la sous-préfecture avait proclamé M. Cachin élu par vingt voix le soir du second tour.

Quelques jours durant, l'atmosphère électorale de la sous-Préfecture du Gard s'est reconstituée dans les couloirs du Palais-Bourbon et l'air de la Politique a fleuré les Cévennes. On peut dire que grâce à M. Devèze et ses partisans, la 1re circonscription d'Alais a tenu plus de place que cinquante départements dans l'organisation de la Législature qui commence. Les journalistes politiques en arrivaient même à fredonner fort exactement les chansons locales rudement rythmées qui firent là-bas, sous les incidents électoraux, une sorte de basse continue. Un vent de Gardonnenque soufflait dans les coins des Pas-Perdus.

Décontenancés par la solennité du milieu et la gravité des interrogateurs, les villageois cévenols, encadrés d'élus républicains de leur région, ont dit néanmoins ce qu'ils savent, ce qu'ils croient, leurs doutes et leurs griefs. Quelques-uns, qui n'ayant pas eu de cas de fraudes dans leur commune avaient cependant jugé bon de démissionner par solidarité républicaine, n'ont pas su dire quel sentiment les avait fait agir, particularité qui a inquiété un instant les amis de M. Cachin et fourni à ceux de M. Devèze une demi-journée de satisfaction bruyante. Tous les autres ont apporté des explications claires, voire calculées, car le paysan méridional est ouvert par nature à la Politique.

Le litige portait sur 20 voix et ne comportait au demeurant qu'un examen minutieux de bulletins de vote. Les Alaisiens convoqués étaient au nombre de 71. Leur voyage et leur séjour à Paris ont coûté onze mille francs environ, soit 550 francs par voix contestée. C'est une somme convenable. C'est aussi un sujet de fierté pour le député

de la 1re circonscription d'Alais, car un député qui coûte 11.000 francs de plus que ses collègues a bien le droit de s'enorgueillir.

Il résulta de l'enquête coûteuse et complète ordonnée par le 4e bureau que les bulletins de vote litigieux ont été maquillés au profit de M. Devèze, pour le plus grand nombre, mais il n'apparaît pas qu'on sache où et comment s'est effectué ce maquillage. C'est affaire à la justice d'Alais, saisie par M. Cachin, de le dire. Mais l'imagination reste confondue devant ces bulletins enregistrés sous un certain aspect à la mairie d'origine, transportés par les gendarmes à la Sous-Préfecture et s'y montrant sous un tout autre air.

Cette élection d'Alais demeure curieuse dans toutes ses phases. Paradoxale dès le début, par la nécessité où se virent 4.600 radicaux de confier, faute de candidat, le drapeau républicain à 2.900 unifiés — en langage de réunion publique — elle a subi des fortunes singulières et provoqué maints phénomènes inattendus. Fixée dans un sens par la proclamation sous-préfectorale le soir du 8 mai, modifiée par la commission de recensement qui jugeait selon la stricte arithmétique, discutée par le 4e bureau dans une atmosphère inévitable de tractations tenaces et de sourdes menées, elle a mis les républicains radicaux d'Alais dans l'obligation fâcheuse de faire fléchir leur religion propre devant un devoir particulier, ce qu'ils ont fait sans gaîté de cœur, mais avec une décision et une persistance qui, en dehors de tout autre élément de clarté, aurait pu suffire aux juges parlementaires pour apprécier la cause. Enfin il ne faut pas oublier l'état où elle a mis l'administration préfectorale qui patauge encore sous une pluie de démissions républicaines, s'afflige au spectacle de manifestations renouvelées et se présente place Beauvau dans une posture malaisée. Encore si tout s'était passé selon les prévisions officielles sur les autres points du département... Mais les déconvenues électorales du Gard ne sont un secret pour personne.

*
* *

## Le sort de la feuille de présence

Aux heures finales de la Législature, lorsque chaque député ne voit la Politique qu'avec des yeux de candidat, la Chambre ancienne, dans un âpre besoin de précautions électorales, découvrit un moyen de se procurer à elle-même un certificat de travail. Elle imagina la feuille de présence et l'institua sur-le-champ, sans voir ce qu'une pareille institution a d'ingénûment comique lorsqu'on l'établit à l'heure où précisément il ne peut plus être question que de départ.

Toutefois c'était une idée et même une idée neuve. Elle n'était pas venue jusque-là aux assemblées législatives, sans doute parce qu'un

parfum de soupçon s'en élève puisqu'elle ne peut prendre source que dans la crainte du reproche possible. De sorte que le fait de l'avoir implique la nécessité de la mettre en œuvre.

Le législateur d'avant avril dernier le comprit très bien, et le mot à peine prononcé devint tout de suite un acte. On n'y songeait pas, à coup sûr, avant l'ouverture de la séance qui vit et consacra cet événement parlementaire. Nul conciliabule de couloirs ne le provoqua, si bien qu'après coup l'étonnement était visible même chez ceux qui votèrent la résolution. Ce fut spontané, et c'était un accident inévitable. Les députés républicains sentaient peser sur eux des accusations injustifiées d'inertie et de nonchalance. On ne disposait que de cinq mois d'exercice avant le renouvellement. Ils ne prirent pas le temps de démêler l'origine des accusations et ne s'inquiétèrent que de confondre des accusateurs qu'ils auraient dédaignés s'ils avaient pris la peine de les reconnaître. Au cours d'une discussion sur le vote personnel, la présence fut mise en question ; l'assiduité fut proclamée vertu primordiale et un vote d'enthousiasme modifia l'article 112 du règlement.

Quelques parlementaires de sens élevé tentèrent bien, chacun selon ses cordes, de démontrer qu'une assemblée législative, émanation supérieure de la Nation, n'a pas le droit de se diminuer aux yeux de tous en se refusant à elle-même la faculté d'accomplir son labeur sans le secours d'un contrôle bureaucratique ou scolaire. M. Brisson s'y prit avec mesure et gravité ; M. Jaurès s'y employa éloquemment au nom du seul bon sens, et M. Pelletan fit une sorte d'historique fougueux de la dignité parlementaire. On les écouta, on les applaudit... Et la feuille de présence fut instituée, tant il est vrai que rien, pas même la conviction personnelle, ne prévaut contre l'angoisse électorale. Un unifié, M. Lenoir, proposa même une sorte de légalisation de signature. Mais la chambre refusa d'aller aussi loin. A partir de là, une colonne de noms au *Journal officiel* est, chaque lendemain de séance, comme un paquet de bons points accordés aux députés assidus. Bien entendu qu'en réalité, cela ne « signifie rien », puisqu'on peut signer et s'en aller. Mais enfin le geste existe et peut être contrôlé, ce qui est beaucoup pour l'opinion trop encline à prendre la forme pour le fond.

Ces choses sont vieilles de quelques mois, mais il n'est pas mauvais de les rappeler, car tout s'oublie vite, notamment en Politique. Et puis il est intéressant de rechercher ce que la Chambre nouvelle a fait d'un outil que la Chambre ancienne avait fabriqué pour ses propres besoins.La nouvelle Chambre a trouvé l'outil à sa convenance et l'utilise. Anciens et nouveaux députés accomplissent le rite, les uns par habitude, les autres de confiance. Les seconds apposent leurs noms parce

qu'on leur a dit que cela se fait, comme ils déposent leur chapeau dans le placard qu'on leur a indiqué et non derrière une colonne. Dans l'acte de signer la feuille de présence il y a pour eux aussi une affirmation nouvelle de leur triomphe encore frais, et il n'y a rien d'excessif à avancer qu'un certain nombre de nouveaux élus, d'extrême-gauche particulièrement, n'ajoutent foi chaque matin à leur belle aventure que lorsque quelques signes matériels probants la leur viennent confirmer. L'un d'eux dit même assez volontiers que son élection est un « phénomène électoral », ce qui signifie en prenant les mots dans le sens qu'il leur attribue que sa réussite lui apparaît encore comme une chose invraisemblable. La feuille de présence est pour tous ceux-là une espèce de confirmation.

Les récalcitrants de la première heure n'ont pas désarmé. On chercherait en vain le nom de M. Jaurès qui pourtant ne manque pas une séance. Quant à M. Pelletan il ne signe, comme il se l'est promis à lui-même et l'a publiquement déclaré, que les jours où il a affaire ailleurs.

De toutes façons il paraît peu probable que ce petit rouage intérieur de la machine parlementaire garde la signification qu'on lui attribua dans le principe. S'il demeure pour le plus grand nombre une chose qu'on a l'habitude de voir fonctionner sans s'inquiéter du sens de son fonctionnement, c'est tout ce qu'on peut raisonnablement en attendre. Mais selon toutes probabilités, il s'usera sans qu'on y prenne garde, parce qu'il est le résultat d'une fausse conception du travail législatif, de l'opinion trop généralement admise que le premier devoir d'un représentant du peuple est d'assister aux séances. Or, tous ceux qui suivent de près le jeu parlementaire savent bien que tout marche à souhait quand certains honorables ont la bonne inspiration de rester chez eux. L'étude des affaires publiques et l'examen des lois s'accommodent mal du tumulte et de la cohue, et il ne peut échapper à personne que 597 présents qui, pour la plupart, sont d'un avis différent, ne peuvent travailler avec une sage méthode. Pas mal de députés, qu'on ne peut se dispenser d'honorer puisqu'ils sont le fruit du suffrage universel, légitimeraient dans une grande mesure la confiance de leurs électeurs en se tenant systématiquement éloignés des discussions. Du reste, c'est ce qu'ils font sans y entendre malice et sans se concerter, et ce qu'il importe de faire entendre, c'est qu'il leur en faut être reconnaissant, loin de leur en tenir rigueur ; car on n'est jamais plus assuré de perdre le plus clair du temps que les jours où tout les honorables sont là, comme il est arrivé pour la lecture de la déclaration du gouvernement, séance où il fallut plus d'un quart d'heure pour venir à bout d'un scrutin qui ne portait que sur une date.

# Revue des Revues

## Méthodique

*Les analyses d'articles de revues sont purement objectives et données uniquement à titre documentaire. Toute leur pensée, comme aussi toute leur responsabilité, est laissée aux auteurs des articles, et nos collaborateurs n'interviennent jamais pour apprécier ou critiquer en aucune façon. (Lorsqu'il paraît nécessaire d'ajouter quelque chose, pour expliquer l'article, ces explications sont toujours en italiques).*

### QUESTIONS LITTERAIRES

*(Suite)*

**Pierre Loti.** — M. Nicolas Ségur classe M. Pierre Loti dans la catégorie des romantiques, en ce que, de même que les romantiques, il remplace la littérature à idées par la littérature à sensations. Cette disposition particulière tient chez lui, dit M. Ségur, non seulement à son tempérament, mais à sa carrière de marin, qui l'obligea à des voyages qui, l'éloignant de la civilisation et de la pensée, le replongèrent dans la nature et lui créèrent une âme et des sens neufs. Il est ainsi revenu tout naturellement au paganisme et son talent est surtout descriptif, mais l'originalité de sa description est qu'il ne dépeint pas surtout les choses, mais l'état d'âme qu'elles créent en nous. C'est un style très suggestif. On comprend aussi que le domaine de sa description soit non l'Occident européen, la Grèce ni Rome, champ déjà trop exploité et tout spiritualisé de pensée et d'histoire, mais les pays neufs de l'Asie, de l'Océanie, du continent africain. Il nous y entretient de ses amours, de façon toute sensuelle et naïve, sans aucun souci de la moralité. Ces descriptions sont empreintes de tristesse et de pessimisme, mais d'un pessimisme lui-même instinctif et qui n'est pour ainsi dire pas passé par la réflexion. C'est principalement l'angoisse de la mort et de l'anéantissement qui l'inspire.

L'écueil de ce talent était la monotonie; mais dans cette monotonie même éclatait la nouveauté de son œuvre. Loti essaya de se renouveler en se travestissant et en se déguisant, d'où un grain de « cabotinage pittoresque qui ne nuit pas à son charme ». Il sut plaire et plaira toujours comme plaisent *Daphnis et Chloé* et *Paul et Virginie*, œuvres à la fois naïves et savantes. C. (*La Revue*, 15 mars 1910.)

**Le théâtre d'Henry Bataille.** — M. Léopold Lacour constate une parenté d'esprit entre Racine, M. de Porto-Riche et M. Henry Bataille. Il y a moins de pessimisme, d'une façon générale, dans la façon dont M. Henry Bataille peint l'amour, malgré des pièces comme *Poliche* ou comme *Le Scandale*, que dans le théâtre de M. de Porto-Riche. Puis M. Bataille a un style moins direct; et il use souvent, suivant sa propre expression, d'un langage indirect que les anciens maîtres du théâtre, comme Racine n'employaient pas et que l'intelligence plus ouverte et plus raffinée du public d'aujourd'hui permet d'employer.

Henry Bataille, qui a commencé par deux tragédies modernes : *La Lépreuse*, et *Ton sang*, s'est toujours proposé comme but « d'extraire de l'exacte réalité la poésie qui s'y trouve », de la réalité non plus passée, mais toute moderne et contemporaine. Il le fit d'abord dans l'*Enchantement*. Dans la plupart de ses pièces (*le Masque*, *Maman Colibri*, *La marche nuptiale*, et tout dernièrement *La vierge folle*), l'action repose sur le conflit amoureux de la jeune fille et de la femme. Il montre dans tous ces conflits l'*asservissement* à l'amour.

M. Bataille, comme Racine, est surtout un peintre de femmes. Ses héroïnes symbolisent souvent (comme Maman Colibri ou Diane de Cha-

rance dans la *Vierge folle*) l'instinct vainqueur des préjugés et des codes. Seulement dans la *Vierge folle*, toutes les sympathies du public vont à la femme délaissée, Fanny Amaury, qui représente le contraire de la thèse, c'est-à-dire l'amour et le devoir légaux. La *Vierge folle* est par excellence la tragédie moderne en prose qui, suivant la définition de La Bruyère « vous serre le cœur dès le commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre » C. (*Revue de Paris*, 1er mai 1910.)

**Les sources du « Crime de Sylvestre Bonnard ».** — M. Henri Potez a recherché dans « le Crime de Sylvestre Bonnard » d'Anatole France, tous les passages qui lui ont paru des réminiscences d'autres écrivains. Non qu'il accuse M. France de plagiat; il estime que l'imitation est permise à un grand écrivain, à condition qu'il fasse sien ce qu'il prend à d'autres. C'est ainsi que pensaient et agissaient La Fontaine, Racine et Molière.

L'idée mère du Crime de Sylvestre Bonnard a pu être fournie à Anatole France par une nouvelle d'André Theuriet, publiée en 1863 dans la *Revue des Deux-Mondes : l'Abbé Daniel*, dans laquelle on voit un brave prêtre qui élève et marie la fille d'une femme qu'il a aimée et aurait voulu épouser autrefois. Le chat familier de Sylvestre Bonnard : *Annibal*, rappelle le fameux sonnet de Baudelaire. Certains détails épisodiques font penser à d'autres écrivains : le petit misérable rencontré par Bonnard aux Champs-Elysées, contemplant un bonhomme de pain d'épice, ressemble au petit *Fortunato* dans le *Mateo Falcone* de Mérimée, regardant la montre d'argent. La description de la Sicile fait songer à un article de Renan : *Vingt jours en Sicile*, publié en 1875 dans *La Revue des Deux-Mondes*, et non seulement par l'allure de la description, mais par tel petit détail typique comme celui du « petit lis blanc double » poussé dans un sol aride; enfin M. Potez compare encore certains passages au *Roi des montagnes* d'Edmond About et surtout à de nombreux traits empruntés à Daudet; enfin, à Musset. Il n'y a pas, dit-il, à le lui reprocher, il a fait comme l'abeille qui compose du suc de toutes les fleurs, un miel qui est bien à elle. C. (*Le Mercure de France*, 1er mars 1910.)

**La littérature française en Belgique et les influences étrangères.** — M. L. Dumont-Wilden estime que « la nationalité d'une littérature ne peut être que celle de la langue dans laquelle elle s'exprime. » La littérature belge, qui s'exprime en français, fait donc partie de la littérature française. Elle en fait partie, mais elle ne la reflète pas entièrement; certains traits différencient belges et français. D'abord les belges décrivent leur milieu familier, et ce milieu est assez différent du milieu français ; ensuite l'on trouve chez les belges certaines nuances de sentiments qui ne sont pas françaises.

La Belgique a toujours subi l'influence française. Pendant tout le XIXe siècle, à la suite de toutes nos révolutions, nombreux furent les Français qui allèrent s'établir à Bruxelles. Ils eurent la plus grande influence sur les mœurs et les habitudes belges; et quand naquit le mouvement littéraire belge, il prit ses maîtres en France : Hugo, Baudelaire, les Goncourt, Flaubert, etc. Mais parmi les Français, les jeunes belges choisirent aussi ceux qui, sans être les plus grands, se rapprochaient le plus de leurs habitudes d'esprit. Ayant moins besoin d'ordre, de mesure et de clarté, ils s'éprirent très vite des symbolistes, de Verlaine, de Mallarmé. De même ils étaient sensibles aux influences étrangères, quand ces influences venaient de France. C'est ainsi que nous leur avons fait connaître Nietzsche, Ibsen, d'Annunzio. Mais ils reconnaissaient bien vite les rapports que ces étrangers pouvaient avoir avec eux; et c'était à ces rapports qu'ils étaient sensibles. Ainsi on retrouvera dans Maeterlinck le génie allemand et le génie anglais; ainsi Verhaeren a pris à Victor Hugo tout ce que celui-ci devait déjà au lyrisme germanique. B. (*Revue Bleue*, 9 avril 1910.)

**L'Ame italienne de la Révolution française au Risorgimento à propos d'une récente publication.** — A propos de l'*Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de* 1815 *à* 1830,

de M. Julien Luchaire, M. Paul Hazard essaie de noter les différents caractères de l'âme italienne à cette époque. Ce qui domine tout, c'est le nationalisme des Italiens. Malgré tous les efforts du gouvernement il subsiste, et s'accroît chaque jour. Les sectes, les sociétés secrètes l'entretiennent. L'art et la politique sont intimement mêlés. L'influence de l'idée nationale est extrême sur tous les genres. Théâtre, poésie, roman, histoire, chaque œuvre a un but national et patriote; la philosophie « cherche à établir sur des bases psychologiques et métaphysiques le nationalisme et le libéralisme. » Mais si le patriotisme agit sur la littérature, la littérature à son tour agit sur les esprits. Elle fait leur éducation, elle crée l'opinion publique nécessaire à toute révolution. D'ailleurs les Italiens ne demeurent pas enfermés chez eux. Ils prennent part à la vie européenne. Les événements du dehors soulèvent leurs enthousiasmes, ou excitent leurs haines. Ils sont même sensibles aux littératures étrangères. L'influence de Byron est extrême sur eux. Mais ils ont surtout la haine de la France; au nom des principes de la Révolution, ils lui reprochent ses actes. Ils lui en veulent surtout d'avoir voulu dominer même leur littérature; ils savent que sans littérature l'Italie demeurerait esclave. Tous ces espoirs, ces désirs, ces regrets, ces désespoirs ont créé deux grands courants. Nous voyons les pessimistes, comme Léopardi; du mal de la patrie est fait le pire de leur mal; mais ce pessimisme n'est pas absolu; il est aussi « un effort vers un renouvellement profond de la vie morale et sociale ». A côté d'eux se présentent les catholiques comme Manzoni, d'un catholicisme ni révolutionnaire, ni mystique, d'un catholicisme, appuyé seulement sur la moralité. Mais le lien qui les unit tous c'est l'amour de l'Italie. B. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril.

**L'œuvre et la passion de William Shakespeare.** — M. André Fontainas a voulu, d'après des travaux récents, comme le livre de M. Frank Harris, établir la vérité sur la vie de William Shakespeare, défigurée, comme celle de beaucoup de poètes ou de prosateurs, par d'absurdes légendes, créées par l'ignorance ou une imagination fantaisiste. Or, le théâtre de Shakespeare donne de précieuses indications sur la personnalité du poète. On peut remarquer en effet, que d'après l'aveu de tous ses biographes, il s'est représenté lui-même dans *Hamlet* ; et des traits de ce même caractère se retrouvent dans *Roméo*, dans *Macbeth*, partout où le héros s'arrête d'être un homme d'action pour devenir un homme de rêve, émettant au moment d'agir des réflexions philosophiques. Par l'étude de ses sonnets et de ses pièces, nous pouvons suivre un peu l'évolution de la vie de Shakespeare. Il a été non pas l'homme fortuné et glorieux que montrent quelques-uns de ses biographes, mais un homme malheureux ayant payé sa gloire et sa fortune au prix de grandes tristesses intérieures. Il eut une femme beaucoup plus âgée que lui, Anne Hathaway, fille d'un fermier des environs de Strafford-sur-Avon, qui fut pour lui la pire des épouses, une véritable mégère, jalouse et criarde. Il eut un fils qu'il perdit et deux filles pour qui il garda toujours la plus profonde tendresse. Vers l'âge de 34 ans, étant à Londres et ayant écrit ses premières pièces il rencontra une femme de la meilleure société, Mrs Mary Filton, à qui il voua un culte d'adoration éperdue pendant douze ans. Trahi par elle, il cria sa douleur dans ses nouveaux drames, *Hamlet*, *Othello*, *Antoine et Cléopâtre*. Puis désabusé il arrive au calme et à la sagesse de la *Tempête*. Il fut glorieux durant sa vie, mais sa réputation allait bien plus à l'acteur qu'au poète, et dans le poète à l'auteur de *Vénus et Adonis* plutôt qu'à l'auteur d'*Othello*, qui ne parut digne d'être imprimé que 6 ans après sa mort. C. (*Mercure de France*, 16 avril 1910).

**Romanciers anglais contemporains — Mme Humphry Ward.** — M. Firmin Roz voit dans l'œuvre de Mme Humphry Ward un mélange de vérité, d'idéalisation et de romanesque. Mais elle a surtout le goût des idées et dans sa représentation de la société anglaise, elle traite de questions religieuses, d'amour, de questions sociales et politiques. Dans *Robert Elsmere*, elle dévoile son propre

idéal, qui est le progrès religieux de l'Angleterre, et en quelque sorte une rénovation de la religion. Dans *Marcella, la Fille de Lady Rose, le Mariage de William Ashe*, elle montre comment elle entend l'amour : l'amour doit laisser à chacun sa valeur. « Mariée ou non, une femme est tenue d'entretenir, comme un feu sacré, sa propre individualité. » Elle rejoint ainsi le féminisme. Mais ses romans sont aussi sociaux et politiques. Elle ne se contente pas de peindre la vie élégante et mondaine, elle veut aussi présenter « les ressorts cachés et les forces réelles de la société anglaise. » Elle nous montre cette société aristocratique et féodale ; elle nous montre aussi les éléments neufs qui s'y mêlent, le socialisme qui « servira peut-être à l'assainir », enfin, dans *Georges Anderson*, elle donne le roman de l'impérialisme. Et toujours son œuvre est l'illustration de la théorie de l'évolution lente, du progrès continu. Le goût des idées pourtant ne lui fait pas perdre le soin de l'observation. Elle a « le sentiment de la nature, le goût de ses spectacles, le désir de s'harmoniser avec ses énergies. » Elle est réaliste ; mais de la réalité elle dégage la poésie et la rend visible et sensible. Enfin son œuvre est anglaise essentiellement. B. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1910.)

**Le théâtre de Bernard Shaw.** — M. Augustin Hamon, appréciant dans son ensemble le théâtre de Bernard Shaw, montre tout d'abord que cet auteur comique ne peint pas des individus, mais des castes sociales, bien qu'il y ait des portraits très achevés d'individus, soit hommes, soit femmes, dans son théâtre. Sa comédie est avant tout une satire sociale d'une rare intensité ; son action n'est pas matérielle, c'est-à-dire ne consiste pas dans le développement d'un fait, d'un événement ; elle est plutôt intellectuelle et consiste dans le développement d'une idée ou d'une série d'idées. Ces idées sont essentiellement révolutionnaires. Le théâtre de Bernard Shaw « est une école d'irrespect ». Aucune convention sociale, aucun préjugé mondain ne trouve grâce devant lui, il est en perpétuelle révolte contre toute contrainte et toute discipline. Surtout il fait la guerre au mensonge, à l'hypocrisie sous toutes ses formes. Mais dans sa diversité apparente il réalise une merveilleuse unité, et cette unité est le socialisme, voire même l'anarchie. Il n'y a pas d'autre morale que celle de se développer dans le sens de sa nature, de se subordonner au principe vivant, à la *Force de Vie*, qui seule nous détermine. Mais en même temps qu'elle nous détermine, elle a raison de le faire, et par là le théâtre de Bernard Shaw, théâtre énergiquement déterministe, est un théâtre optimiste. La satire sociale se trouve enveloppée de gaieté, et par là même, elle agit. C. (*La Nouvelle Revue*, 1er mai 1910.)

**Le roman féminin en Allemagne.** — M. Edouard de Morsier souhaite l'apparition en Allemagne d'un livre sur la littérature féminine allemande, littérature qui commence à prendre une place importante chez nos voisins d'outre-Rhin ; il loue même les femmes écrivains d'avoir abordé avec bonheur un domaine que les Français négligent trop à son avis, le petit cercle du monde des enfants. Puis il cite quelques femmes écrivins de l'Allemagne : *Hans von Kahlenberg*, pseudonyme d'Hélène de Monbart, écrivain alerte et de tempérament volontiers combatif, sans rien de la tendresse et de la sentimentalité féminines, mais pleine d'aspirations généreuses ; *Charlotte Niese*, écrivain tout d'intimité et de poésie ; *Hedwig Hard*, auteur de : *Celles qui marchent dans l'ombre ;* à propos de *Nanny Lambrecht*, M. de Morsier constate qu'il manque aux femmes auteurs allemandes, comme parfois aux françaises, le souci de la composition.

Une autre romancière allemande citée par M. de Morsier est cette *Ilse Frapan* qui se tua à Zurich ; née au milieu du peuple à Hambourg, elle excella à peindre les humbles de sa terre natale et sut se créer une place à part dans la littérature allemande contemporaine. C. (*La Revue*, 15 mars 1910).

**Les besoins littéraires de l'Amérique.** — *L'article que nous analysons est la reproduction d'un discours prononcé en juin* 1909 *devant les sociétés littéraires de la Washington and Lee University, de Lexington*

(*Virginie.*) Les Américains doivent se demander s'ils tiennent haut et ferme le flambeau intellectuel que leur ont remis leurs pères et qu'ils ont le devoir de transmettre à leurs rescendants. M. George F. Parker fait pour eux cet examen de conscience. Depuis les premiers pionniers, les Américains ont désiré avoir une littérature nationale. Vers 1820, ils y parvinrent vraiment avec Washington Irving, essayiste et historien, James Fenimore Cooper, romancier, et Daniel Webster. Mais la guerre civile les laissa dans « la situation d'un homme de cinquante ans, qui après une vie de lutte et de succès s'aperçoit qu'il a tout à refaire ». Comme tous les peuples, les Américains voulurent écrire d abord leur histoire et leurs légendes, leurs luttes avec les sauvages pour l'occupation du pays. Et pourtant la biographie est un art qu'ils ont perdu; « les grands hommes de la guerre civile attendent leurs biographes »; le souvenir de Lincoln est « enterré dans une vie en dix volumes », et l'on entrevoit la venue d'une génération pour qui « Seward, Stanton, Johnson, Stevens, Mac Clellan et Sumner ne seront pas beaucoup plus que des noms ». « La marée de l'oubli menace les héros américains ».

Pour la fiction, « aucun genre littéraire, sauf le poème, ne s'est autant dégradé que le roman pendant le dernier quart de siècle ». Par suite ,la critique littéraire ne peut plus s'exercer que sur les ouvrages de science et de théologie ; en effet, quel besoin y a-t-il d'analyser « le roman populaire qui vit six mois et dont l'influence est nulle » ? Et à quoi bon guider un public « qui ne comprend que la publicité effrontée, la note brève annonçant que tant de milliers d'individus, imbéciles ou non, peu importe, ont lu cet ouvrage et se terminant par une invitation à l'acheter » ? « Les lettrés ont de sérieuses obligations à l'égard de notre littérature contemporaine ». Et c'est dans les universités « qui ont plus de professeurs aujourd'hui qu'elles n'avaient d'étudiants il y a cinquante ans », que l'on doit comprendre cette responsabilité. Mais les étudiants comprennent-ils leur devoir ? On en est à se demander combien d'entre eux connaissent l'autobiographie de Franklin. « Nos hommes et nos femmes instruits ont-ils étudié comme ils le méritent les œuvres et la philosophie de Cooper, Channing, Emerson, Longfellow, Prescott, Parkman, Motley, Hawthorne, Whittier, Lowell, Holmes, Stedman et Aldrich ? » Le devoir intellectuel des Américains au point de vue littéraire est donc bien net ; il est plus encore impérieux. C'est seulement en réagissant contre les regrettables tendances actuelles qu'ils conserveront chez eux le culte de la beauté et qu'ils étendront le domaine que doit cultiver l'intelligence nationale. G. (*Sewanee Review*, janvier 1910).

## QUESTIONS HISTORIQUES

**Les manuels d'Histoire de France.** — On sait que la « Lettre pastorale des évêques sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école » a condamné, le 14 septembre 1909, quatorze manuels, dont huit d'Histoire de France. M. François Renié a dépouillé ces derniers; il a aussi cru devoir étendre son enquête à trois autres ouvrages historiques élémentaires, parmi ceux qui ont échappé à la censure ecclésiastique. Il s'agit donc des auteurs dont les noms suivent : M. Calvet, — MM. Gauthier et Deschamps —Mme Guiot et M. Mane, — MM. Rogie et Despiques, — M. Devinat, — M. Brossolette, — MM. Aulard et Debidour, compris dans la liste épiscopale; M. Blanchet, — M. Lavisse — MM. Hervé et Clémendot, ajoutés tous les quatre à la liste par M. Renie, « comme termes de comparaison. » Blanchet et Lavisse, « malgré des retouches récentes »,représentent la « tendance d'hier ». Hervé et Clémendot, prohibés par l'autorité universitaire « figurent celle de demain ». M. Renié n'examine pas l'un après l'autre, comme on pourrait s'y attendre, ces onze manuels. Il note que leur esprit est le même avec des nuances : hostile à l'ancienne France, à l'histoire-bataille, donc aux institutions militaires, donc à la patrie. « La France, comme les autres nations, a été constituée par le fer et par le sang, et c'est par le fer et par le sang qu'elle durera ». Si jamais un groupement plus large embrasse plusieurs états actuels, c'est « par les mêmes moyens qu'il s'établira et se

mœnt endra ». Après ces prémisses, la critique de détail est divisée en deux parties : procédés intellectuels, procédés matériels. Ces deux parties sont elles-mêmes subdivisées en chapitres : le faux pur et simple; — déformation par lacune; — faux par disproportion; — faux par généralisation abusive; — faux par présentation; — faux par insinuation; — faux par équivoque; — sottises : voilà pour les procédés intellectuels; la dispersion; les lectures — les résumés, questionnaires, devoirs, — les artifices typographiques, — les illustrations et leurs légendes, voilà pour les procédés matériels. Viennent ensuite quelques « grands exemples » du cumul de tous ces procédés : les Croisades, l'instruction publique, l'organisation du travail avant 1789, Louis XIV et son siècle.

Le travail de M. Renié est précédé d'une sorte de manifeste, signé « La Revue critique », où il est affirmé que, « si le but de l'enseignement primaire est bien la déchristianisation de la France, ses résultats sont aussi la dénationalisation des Français, la destruction du sens social, et l'avilissement de notre raison ». Mais « les instituteurs ne sont pas responsables des maux qu'ils répandent. Ils ont été dupés par ceux qui les dirigent... Ils ont été dressés. Ils sont exploités et méprisés par leurs propres chefs; ils sont tenus dans une étroite servitude... Il sera sage de les inviter à se libérer, et à recouvrer, avec nous, l'usage de leur raison... L'école dite neutre... sert à propager une sorte de religion, amalgame de la religion de la Conscience et de la religion de la Science », et qui dit anathème à « tous les porteurs d'épée, à tous les pasteurs d'âmes. Elle enseigne que le Bien, c'est le Progrès, le Mal, tout ce qui l'entrave. » — *C'est donc le gouvernement de la République et le ministère de l'instruction publique que vise toute cette campagne. Voilà pourquoi* M. Renié *a généralement négligé la personnalité des auteurs qu'il considère, petits ou grands, comme obéissant au même mot d'ordre, celui de la « contre-Eglise ». M.* (*La Revue critique des idées et des livres*, 10 *et* 25 *janvier* 1910).

**La mort de Talleyrand.** — L'abbé F. Dupanloup assista aux derniers moments de Talleyrand. Il les raconte. La première fois qu'il vit le prince, ce fut trois mois avant sa mort, en février 1838; il avait quatre-vingt-cinq ans. Il fut frappé surtout du caractère de gravité, d'une sorte de préoccupation religieuse qu'il trouva dans la conversation du prince. Celui-ci montrait bien d'ailleurs, quelques jours plus tard, ses sentiments secrets, dans le discours qu'il prononça à l'Institut sur Reinhard, et où il préconisait, en termes émouvants « la religion du devoir ». L'abvé Dupanloup lui envoya son ouvrage sur le *Christianisme présenté aux hommes du monde par Fénelon;* la lettre qui accompagnait le livre fit une vive impression sur Talleyrand. Quelques jours après, il adressait à l'archevêque de Paris une appréciation des diverses circonstances de sa longue carrière. Il expliquait longuement sa vie politique et sa vie religieuse. Il se disait toujours « enfant de l'Eglise ». Il terminait par ces mots : « Mes derniers vœux seront pour l'Eglise et pour son chef suprême ». On lui demanda une déclaration plus formelle. Il adressa un nouveau projet à l'archevêché. C'est à ce moment qu'il tomba malade, le 12 mai. L'archevêque avait renvoyé le projet corrigé. Ses amis, ses parents l'entouraient ; on se demandait avec inquiétude s'il aurait le temps de se réconcilier avec l'Eglise. Mais Royer-Collard dit « Ne craignez rien: lui qui a toujours été l'homme de la pacification ne refusera pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir ». Il s'affaiblissait d'heure en heure. Il approuvait les termes de la déclaration et d'une lettre au pape qui devait l'accompagner. Mais il ne les signait pas. Il le fit enfin le 17 mai au matin, en présence de ses parents, de ses amis le duc de Poix, M. de Sainte-Aulaire, M. de Barante, M. Molé, M. Royer-Collard. Puis il se confessa, reçut l'absolution avec la plus grande piété. A trois heures de l'après-midi il mourait. Il laissait un long désaveu « des temps les plus malheureux et les plus célèbres de sa vie. » B. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1910.) *(A suivre).*

Les différentes rubriques : *Questions philosophiques et morales*, *Questions sociales*, *Questions d'enseignement*, *Questions extérieures*, *Questions coloniales*, *Questions littéraires*, *Questions historiques*, *Questions artistiques*, etc..., prises dans les principales revues en toutes langues, paraissent successivement.

# Correspondance

x x x

## Sur l'affaire Rochette

*Quelques abonnés nous ont demandé si nous n'allions pas donner l'article « qu'il faut » sur l'affaire Rochette. Ils ont même bien voulu ajouter que* « Pages Libres » *leur paraissaient tout indiquées pour tirer les conclusions qui se dégagent de ce scandale financier et policier. Et certes nous ne demanderions pas mieux si la* Grande Revue *ne risquait pas de se répéter. Car dès le début de l'affaire Rochette, la* Grande Revue, *dans ses numéros des* **25 juin**, **25 juillet**, **25 septembre 1908**, *avait déjà révélé tout ce qu'on a l'air de découvrir aujourd'hui, c'est-à-dire deux ans après ses révélations. Qu'on en juge plutôt par ces extraits de nos articles d'alors, de notre collaborateur Yves de Saint-Mhaur :*

De là, l'arrestation de M. Rochette.

Mais comment y arriver ?

Dans l'espèce, comme on dit au Palais, ce fut très simple.

Comme tout financier qui s'adresse au public, M. Rochette avait contre lui, au Parquet, des dépôts de plaintes assez fréquents : c'est devenu, depuis quelque temps, un si bon et si facile procédé pour obtenir des financiers les satisfactions que la justice civile ou commerciale, en l'état de nos Codes, ne permet pas de leur arracher ! Dans le langage courant, cela s'appelle employer les *voies extraordinaires*. Faire naître un plaignant de plus ; corser en quelques lignes les imputations ; fournir à ce plaignant... fictif et complaisant... les fonds nécessaires pour qu'une instruction soit ouverte... M. Rochette arrêté, et surtout les scellés apposés dans ses deux banques... c'est ce qui fut concerté et immédiatement réalisé le 20 mars au cours *d'un déjeuner à la taverne Zimmer, entre un contrepartiste célèbre, un ingénieur véreux, un homme de paille et des parlementaires.*

Deux jours étaient nécessaires pour préparer l' « opération ». En style du Palais, faire « une opération », c'est mettre en mouvement juge et gendarmes, sans oublier experts et commissaires.

Ce fut dès le 20 mars comme une petite armée de gens mis dans le « secret des dieux ». L'on vit, ce jour-là, notre banquier réaliser par des ventes aussi fructueuses qu'opportunes le coup de filet qui, tout à la fois, devait le sauver vis-à-vis de sa clientèle ruinée et lui permettre d'effectuer à la Bourse une pêche miraculeuse... Il ne fut pas le seul !

Pourquoi, devant les bonnes dispositions de la coulisse prête à faciliter l'enquête de M. l'expert Dufour chargé de rechercher les joueurs qui avaient profité du « renseignement », *ceux qui pouvaient couvrir la responsabilité des coulissiers vis-à-vis de leurs clients à propos de cette enquête* n'ont-ils pas cru devoir assumer la responsabilité qui leur incombait ? On aurait peut-être pu relever le nom de personnalités inattendues vendant à découvert le 21 mars et se rachetant le 24 à des prix défiant toute concurrence.

On affirme que les adresses de hauts fonctionnaires auraient pu facilement être lues sur le registre de tel coulissier connu. Ces hauts fonctionnaires sont désignés par tous aujourd'hui : ils appartiennent à la même administration et si l'un a l'ironique excuse d'avoir une femme charitable qui a certainement fait bénéficier les pauvres de ce coup de Bourse, l'autre n'a pas une réputation aussi établie de philanthropie.

M. Rochette fut arrêté le lundi 23 mars ! Les scellés furent apposés en même temps au Crédit Minier, et nos vendeurs des 20 et 21 mars purent en toute sécurité faire exécuter cet acheteur qui était, par autorité de justice, placé dans l'impossibilité de payer les titres... qu'on ne lui livrait pas, et pour cause !

. . . . . .

La perte du public, fruit de cette « opération judiciaire », s'est traduite ainsi :

COURS DES VALEURS

| | Samedi 21 mars | Mardi 24 mars |
|---|---|---|
| Banque Franco-Espagnole ..... | 324 » | 14 » à 60 » |
| Syndicat Minier ..... | 200 » | 5 » à 40 » |
| Mines de Nerva ..... | 25 » | 2 50 à 7 » |
| Manchons Hella ..... | 541 » | 20 » à 55 » |
| Buissons Hella ..... | 58 » | 5 » à 14 » |

C'était, comme conséquence directe et immédiate, soixante millions perdus par l'épargne publique.

L'impétuosité judiciaire, on le voit, a de sérieux inconvénients.

Ce premier chapitre de l'affaire Rochette présente son intérêt... théorique et pratique.

Pour le théoricien, il permet d'inscrire une page nouvelle dans le grand-livre des récriminations libérales contre la persistance inadmissible et anormale du Code de Bonaparte. Quelle urgente nécessité de mettre un terme aux « coups de force » de l'arbitraire, et comment se fait-il que nul, parmi nos modernes législateurs, ne songe à infliger à nos vieux magistrats de la tradition impériale des lois nouvelles et respectueuses de la liberté individuelle ? Comment admettre qu'un juge d'instruction soit armé de pouvoirs aussi étranges et qu'il lui soit loisible d'arrêter ainsi les affaires même des justiciables ?

. . . . . .

Le problème a vite conduit à l'imbroglio.

D'une part, le président du Tribunal civil, homme sage, esprit d'une pondération sereine que n'atteignent ni les imprécations du Ministère public ni celles du plus embarrassé des juges d'instruction, rend les ordonnances les plus conciliantes, d'accord avec les parties intéressées elles-mêmes. Il semble que, grâce à sa sagesse, l'irréparable ne soit pas définitif !

D'autre part, de l'autre côté du boulevard, l'émotion est à son comble : Rochette, le brasseur d'affaires, va-t-il échapper à la « curée » qui se prépare ?

Voici donc que, nouvel avatar, le héros de l'affaire va être réclamé des

deux côtés : à peine, le 28 avril, les ordonnances du début qui avaient placé MM. Graux et Lemarquis en sentinelles judiciaires dans les deux baraques sont-elles levées, *que le Tribunal de Commerce, scellant un touchant accord avec le Procureur général, s'empresse de prononcer la faillite du Crédit Minier.*

Cette faillite était, en effet, prononcée *d'office* par le Tribunal de Commerce 29 avril, à 7 h. 1/2. *Elle était annoncée dans les couloirs du Palais de la justice une heure avant!*

Réponse un peu brutale du juge consulaire et du Ministère public à l'équitable décision prise par le président du Tribunal civil, le jour même!

. . . . . .

Le Crédit Minier est maintenu en état de faillite, selon le vœu de M. le Procureur général, et malgré les substantielles plaidoiries d'avocats illustres et autorisés : si la petite épargne que ce jugement est censé protéger n'est pas contente, c'est qu'elle est vraiment difficile!!!

Les motifs donnés sont assez intéressants à retenir. Ils montrent bien l'état d'esprit de ceux qui les ont rédigés!

Tout d'abord, rien dans l'arrêt ne *précise le fait d'où est résultée la cessation des paiements. Il est impossible d'y voir quel est le créancier dont la réclamation est demeurée sans réponse, et qui a protesté. Ce premier point est, certes, à retenir, car d'habitude un commerçant n'est mis en faillite que lorsque ses créanciers impayés le demandent, ou quand la cessation des paiements est générale et évidente pour le juge.*

. . . . . .

Mais, quant à présent, il est permis de conclure, au moins sur un point : c'est qu'il sera, vu les passions du milieu, bien difficile d'obtenir que l' « inculpé » Rochette soit jugé sainement par les « professionnels » du Palais de Justice.

Le juge civil a empiété sur les attributions du juge consulaire ; celui-ci s'est vengé du juge civil en proclamant la faillite. Le Parquet a perdu tout sang-froid, et il a fallu à la Cour de Paris sept semaines de labeur, pour rédiger un arrêt incohérent. Tel est actuellement le seul bilan « exact et sincère » de l'affaire Rochette.

*Comme on le voit, ni nos informations, ni nos conclusions n'avaient attendu la Commission d'enquête parlementaire.*

## ERRATUM

*Nos lecteurs ont corrigé d'eux-mêmes l'erratum de la dernière couverture où Emile Guillaumin a paru sous le nom de Guillaume (il est vexant d'être parfois dans l'impossibilité matérielle de prévenir ces choses-là). Mais ils ne seront pas plus sévères que Guillaumin lui-même qui n'en a pas voulu à notre correcteur, et qui nous donnera l'occasion de réparer l'erreur par un autre prochain article.*

## Publications des collaborateurs de « PAGES LIBRES »

D'Albert Dauzat : *La Suisse Nouvelle.*

De Georges Unsworth : *Etudes de Questions Maritimes.*

---

REDACTION de « *Pages Libres* »
le mercredi de 3 h. à 6 h.

# Librairie de " Pages Libres "

## LIVRES D'OCCASION (3e Liste)

*Ceux de nos lecteurs qui sont désireux d'éviter les frais de plusieurs expéditions, n'auront pas besoin d'attendre que toutes nos listes soient parues pour nous faire leurs commandes : ils risqueraient ainsi d'arriver trop tard et de n'être point servis. Ils n'ont qu'à nous avertir de garder pour eux les livres qu'ils choisiront au fur et à mesure que paraîtront les listes, et nous en ferons l'expédition, sauf avis contraire, huit jours après la publication de notre dernière liste.* Mais il est bien entendu que tout ouvrage en réserve est considéré comme vendu : nous ne pourrons consentir aucun échange ni aucune annulation de commande.

*Les prix indiqués s'entendent nets et port non compris. Le port est naturellement à la charge de l'acheteur.*

### Littérature classique

1088. — Bernardin : *Morceaux choisis des classiques français du* XVII*e siècle.* 1.00
1061.— Bernardin : *Morceaux choisis des classiques du* XVIII*e siècle*..... 1.00
1087. — Bernardin: *Morceaux choisis des des classiques du* XIX*e siècle*.... 1.00
1078. — Brachet : *Morceaux choisis des grands écrivains du* XVI*e siècle.* 0.50
1063. — Brunetière et Pellisson : *Morceaux choisis du* XVI*e au* XIX*e siècle.* 1.75
1371. — A. Cahen : *Morceaux choisis des grands écrivains français*..... 1.25
1067. — A. Cahen : *Morceaux choisis des auteurs français*, poésie..... 1.25
1073. — A. Cahen : *Morceaux choisis des auteurs français*, prose..... 1.75
966. — Cazes : *Livre de lecture.* 0.75
32. — Colomb : *Histoires d'Hérodote.* 1.00
832. — Corneille : *Horace, par Jacquinet* ..... 0.50
1350. — Corneille : *Théâtre*..... 0.80
1378. — Corneille : *Horace, par Petit de Julleville* ..... 0.50
1084. — David-Sauvageot et Clachant : *Morceaux choisis des classiques français* ..... 1.75
968. — E. Dupuis : *La France en zigzags* ..... 0.75
964. — Fabre : *Aurore*..... 0.75
1035. — J. de la Fontaine : *Fables*, notes de A. France..... 1.00
1085. — Marcou : *Morceaux choisis des clas. français*, prosateurs..... 1.25
1086. — Marcou : *Morceaux choisis des clas. français*, poètes..... 1.25
1089. — Merlet : *Extraits des poètes lyriques du* XIX*e siècle*..... 1.00
1292. — Molière : *Théâtre choisi*, par Boully, Gasté, etc..... 2.00
1001. — Molière : *Théâtre choisi*, par E. Tirion ..... 1.50
1240. — B. Pascal : *Lettres à un provincial* ..... 0.80
870. — H. et J. Pauthier : *Notions d'histoire littéraire*..... 1.25
1090. — Puech : *Précis de littérature romaine* ..... 0.40
1379.— Racine : Britanicus, par Lanson. 0.50
1029. — Racine : *Esther*, par J. Wogué. 0.50
45. — Racine : *Andromaque*, par Bernardin ..... 0.50
831. — Racine : *Iphigénie*, par Gasté. 0.50
19. — Racine : *Athalie*, par Bernardin. 0.50
66. — Racine : *Iphigénie*, par Lanson. 0.50
1195. — B. de Saint-Pierre : *Paul et Virginie* (Jouaust) ..... 1.00
204. — Mme de Staël : *Delphine*. 0.80
963. — Vincent et Bouffandeau : *Leçons d'histoire littéraire* ..... 0.75
1226. — Voltaire : *La Henriade*. 0.80
1345. — Voltaire : *Romans et contes en vers* ..... 0.80
1008. — Voltaire : *Lettres choisies*, par Fallex ..... 1.00
885. — Voltaire : *Lectures choisies*, par Raison..... 1.00
251. — Voltaire : *Extraits en prose*, par Fallex ..... 1.00
1000. — *Chefs-d'œuvres poétiques de Marot, Ronsard, Du Bellay, d'Aubigné et Régnier*, par Lemercier. 1.25

### Morale, Pédagogie

1354. — E. Bataille : *Récitations et lectures morales*..... 0.50
833. — Berard et Blum : *Morale théorique et pratique*..... 1.00

1389. BINET : *Les idées modernes sur les enfants*, relié..... 2.00
1072. — LAUGIER et VALRAN : *Compositions écrites de pédagogie*..... 0.40
867. — L. CHAUVIN : *L'éducation de l'instituteur* ..... 1.00
522. — G. COMPAYRÉ : *Eléments d'instruction morale*..... 0.60
823. — G. COMPAYRÉ : *L'instruction civique* ..... 1.50
318. — G. LAMY : *Eléments d'éducation civique* ..... 0.75
543. — J. PAYOT : *La morale à l'école*. 0.60
835. — J. PAYOT : *Cours de morale*. 1.25
517. — J. STEEG : *Instruction morale et civique* ..... 0.75

## Art

1212. — HUYSMANS: *L'art moderne*. 1.00
504. — O. MERSON : *Les vitraux*. 1.50
432. — J. RAMBAUD : *Silhouettes d'artistes* ..... 2.00
929. — W. RITTER : *Etudes d'art étranger* ..... 1.50
933. — TAINE : *Philosophie de l'art*, 2 vol..... 3.00
983. — Comte L. TOLSTOI : *Qu'est-ce que l'art ?*..... 1.50
578. — *Le livre des travaux artistiques d'amateur* ..... 3.00
593. — *L'art à l'exposition universelle de* 1900, grand in-8°, relié..... 6.00
1022. — *Les beaux-arts et les arts décoratifs à l'exposition de* 1889, grand in-8° relié..... 5.00

## Voyages, Souvenirs, Correspondances

589. — AJALBERT : *L'Auvergne*, grand in-8°, nombreuses illustrations de Montader, relié ..... 7.50
920. — ALFIÉRI : *Mémoires*, trad. Latour, relié ..... 1.00
452. — AMERO : *L'Océan Atlantique*, grand in-8°..... 2.00
80. — AUDEBRAND : *Lauriers et Cyprès*. 1.25
243. —CH. BAIHAUT : *Impressions cellulaires* ..... 1.00
39. — TH. BAINES : *Voyage dans le Sud-Ouest de l'Afrique*..... 0.50
1304. — CHANGEUR : *Comment on devient un homme* ..... 1.00
64. — LÉO CLARETIE : *Feuilles de routes en Tunisie*..... 1.25
380. — J. CLARETIE : *Cinq ans après*. 1.00
78. — DARIMON : *Histoire de douze ans* 1.25
200. — P. DARYL : *Le monde chinois*. 1.00
322. — P. DARYL : *Lettres de Gordon à sa sœur*..... 1.00
112. — Mme L. FIGUIER: *L'Italie d'après nature* ..... 1.00
178. — LOUISE FRANCE : *Souvenirs de théâtre* ..... 1.25
319. — BARON DU GABÉ : *Impressions d'un Français* ..... 1.25
295. — GÉRARD : *La chasse au lion*. 0.50
315. — J. GROS : *Les explorateurs contemporains* ..... 0.75
75. — J. GROS : *Les voyages de Paul Soleillet*, relié..... 0.75
429. — JULES HOCHE : *Les mémoires du président Kruger*, relié..... 3.50
308. — ET. HULOT : *De l'Atlantique au Pacific* ..... 1.00
1347. — M. KAHN : *Courriers de Macédoine* ..... 0.75
386. — P. DE LANO : *La cour de Berlin*. 1.00
141. — LANZY : *Aux pays jaunes*.. 1.25
15. — P. MARGUERITTE: *Mon père*. 1.50
264. — MARKHAM : *La mer glacée du pôle* ..... 1.50
1325. — X. MARMIER : *En Franche-Comté* ..... 0.50
453. — X. MARMIER : *En divers pays*, grand in-8°..... 2.00
1018. — DE MERCEY : *Souvenirs de voyages* ..... 0.50
317. — MISMER : *Souvenirs de la Martinique* ..... 1.00
275. — Dr MONTANO : *Voyage au Philippines* ..... 1.50
868. — E. MONTEIL : *Le Rhin allemand*. 1.00
1311. — EDGAR QUINET : *Histoire d'un enfant*, relié..... 1.50
1333. — J. ROBERT : *Lettres d'un enfant*. 1.50
1192. — ROOSEVELT : *Chasses et parties de chasses*..... 1.25
335. — V. THOMAS : *Trois mois avec Kuroki* ..... 0.75
303. — V. TISSOT : *Voyages au pays des milliards*..... 1.00
958. — E. VAUGHAN : *Souvenirs sans regrets* ..... 1.25
105. — J. VERNE : *Les voyageurs du XIXe siècle*, grand in-8° illustré. 2.00
270. — VIGNÉ D'OCTON : *Au pays des fétiches* ..... 1.00
913. — V. DE LAGUÉRIE: *Trois mois avec le Maréchal Oyama*..... 1.50
488. — CH. YRIARTE : *Venise*, grand in-8°, orné de gravures hors texte et en couleurs, relié..... 7.50
1264. — *Emma ou quelques lettres de femmes* ..... 0.50

## Hygiène, Études médicales

697. — Doct. BARTHÈS : *Manuel d'hygiène scolaire*, relié..... 1.00
915. — BURLUREAUX . *La lutte pour la santé*, relié..... 1.75
513. — DELOBEL : *Hygiène scolaire*. 1.00
1312. — Dr FISCHER : *Puériculture*. 1.00
1092. — Dr MADEUF, CARILLON, etc. : *La santé pour tous*..... 1.50
907. — Dr NOBLET : *L'Art de bien digérer* ..... 2.50

785. — PROST-LACUZON : *Formulaire homéopathique* ..... 3.00
735. — TERRIER et M. PÉRAIRE : *Petite chirurgie de Jamain*, relié..... 3.50
462. — VILLIERS et LARBALÉTRIER : *Traité pratique de médecine vétérinaire.* 1.50

## Sciences

1316. — J. BARRÉ : *Cours complet de comptabilité* ..... 0.75
749. — A. BERGET : *Le radium...* 1.00
500. — Dr BERNARD : *Action physiologique des eaux de Plombières.* 0.50
774. — P. BERTRAND : *Le Verger.* 0.60
219. — PIERRE BONNIER : *L'Audition.* 1.75
257. — PIERRE BONNIER : *L'Oreille.* 1.25
655. — P. CAZENEUVE : *La coloration des vins* ..... 0.75
490. — H. COUPIN : *Les arts et métiers chez les animaux*, grand in-8°, reliure de l'édit..... 4.00
772. — G. DALLET : *La navigation aérienne* ..... 0.30
1320. — J. DUPUIS : *Tables de logarithmes* ..... 1.50
120. — ERNOUF : *Les inventeurs du gaz et de la photographie*..... 0.50
587. — FIGUIER : *La terre et les mers*, in-8° relié..... 3.50
466. — FIGUIER : *Les mammifères*, relié ..... 2.50
1329. — FIGUIER : *Les merveilles de la science*, 4 vol. in-8°, reliés... 7.50
819. — C. FLAMMARION : *Astronomie des dames* ..... 1.50
159. — DE FONVIELLE : *Eclairs et tonnerre* ..... 0.50
209. — GALIPPE et BARRÉ : *Le pain.* 0.75
281. — A. GUILLEMIN : *Le soleil.* 0.50
347. — A. GUILLEMIN : *Les nébuleuses.* 0.50
268. — A. GUILLEMIN : *Les météores.* 0.50
60. — A. GUILLEMIN : *La lune*.... 0.50
385. — MAXIME HÉLÈNE : *La poudre à canon* ..... 0.50
583. — PH. HETTINGER : *L'Univers et l'évolution du monde*, in-8° relié.. 5.00
635. — HUSSON : *Le lait, la crème et le beurre* ..... 0.50
1335. — JACQUEMART et BOIS : *L'industrie de nos jours*, technologie vulgarisée. 2.00
470. — JACQUEMIN : *Les fermentations rationnelles*, in-8° relié..... 5.00
629. — LEFÈVRE : *Carbure de calcium et acétylène* ..... 1.50
758. — PAUL LÉVY : *L'Eclairage à l'incandescence par le gaz*, grand in-8° illustré ..... 4.50
472. — E. LIAIS : *L'Espace céleste*, grand in-8° illustré, relié..... 4.00
1213. — J. MACÉ : *L'Arithmétique de grand papa*, relié..... 0.75
1392. — J. MACÉ : *Les serviteurs de l'estomac* ..... 1.25
651. — E. MAILLOT : *Leçons sur le ver à soie du mûrier*..... 0.75
1307. — E. MULLER : *Causeries sur la nature*, relié ..... 1.50
1341. — F. NACLA : *Dictionnaire rustique*, relié ..... 1.50
1327. — L. PASTEUR : *Etudes sur la maladie des vers à soie*, deux in-8°, reliés ..... 3.00
1326. — L. PASTEUR : *Etudes sur le vin*, relié ..... 2.00
454. — A. DE QUATREFAGES : *Souvenirs* d'un naturaliste, 2 vol..... 1.50
328. — A. REY : *Travailleurs et malfaiteurs microscopiques*, relié.... 1.00
1104. — CLÉMENCE ROYER : *Histoire du ciel* ..... 1.25
884. — EMMANUEL VAUCHEZ : *Etudes scientifiques sur la terre*.... 0.50
157. — VERMAND : *Les moteurs à gaz et à pétrole* ..... 0.50
408. — VILLAIN : *Histoire d'un grain de sel* ..... 1.00
471. — VILMORIN-ANDRIEUX : *Les fleurs de pleine terre* ..... 5.00
507. — W. VOGEL : *La photographie des objets colorés*, relié ..... 1.25
558. — CARL VOGT : *Leçons sur les animaux utiles*..... 1.00
1228. — Mlle E. WIRTH : *La future ménagère* ..... 1.00
225. — Mlle E. WIRTH : *Premières leçons d'économie domestique*.... 0.50

*Le Gérant :* AUGUSTE BONNEMAILLE.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

# Voyage du Condottière [1]

## PREMIER LIVRE

*(Suite.)*

### XXVI

### ENTREE A VENISE

NUIT DE JUIN.
*This is Venice.*
SHAKESPEARE.

Ah ! ne fuis plus, Venise !

Venise désirée, quelle amoureuse tu dois être, pour te cacher ainsi sous tes voiles de soie et de vapeur légère, pour mettre ainsi en passion l'homme qui te poursuit. Tu le fais haleter d'impatience. Tu irrites son envie jusqu'à la peur de ne plus te trouver. Es-tu si sûre de tes caresses ? L'es-tu de combler l'ardeur que les promesses de ta beauté enivrent ? et ne crains-tu pas de décevoir une si longue convoitise ?

On arrive à Venise comme, après tous les méandres de l'insomnie, on finit par descendre sur la plage d'un songe.

On vole vers Venise comme à un rendez-vous d'amour. La

(1) Voir la *Grande Revue* des 10 et 25 avril, 10 juin et 10 juillet 1910.

hâte du désir fait compter les minutes lentes. On désespère de toucher au bonheur. La ville ne paraît pas. Rien ne l'annonce. On la cherche au Levant. On s'attend à en voir quelque signe, et sur le ciel flotter les pavillons de la chimère. L'horizon, où elle se dérobe, est un infini muet, miroitant et désert. Parfois, on a cru découvrir une tour, un clocher sur la plaine marine ; mais on doute du mirage salin. Est-ce la mer ? est-ce la terre ferme ? ou plutôt, quel mélange fluide, quel transparent accord des deux pâtes sur la palette ?

Tout est ciel. C'est le ciel immense des salines, une vasque de rose et d'azur tendre, un océan de nacre, qu'irise çà et là quelque perle de nuage. On appelle la mer, et on l'a au-dessus de soi, ce firmament tranquille. Puis, le crépuscule rougit. Une tache de sang coule sur la voûte et s'étend vers la terre. Venise n'apparaît toujours pas. Elle est là-bas, pourtant, dans l'ombre lucide, d'un violet si délicat et si languissant qu'on pense au sourire de la volupté douloureuse.

Je ne voyais encore ni ville, ni village, ni voitures, ni bateaux. Mais le ciel portait des voiles, et les nefs y volaient à présent, dorées à l'étrave.

Il me semble que tout bruit a cessé. Je glisse sur un lac, comme sur un bassin le martin-pêcheur. Et voici la mer, la mer, la mer ! Je la sens, je la devine. Je suis enivré, dès lors !

J'ai connu la sirène, pour la première fois, aux jours du plus long crépuscule.

Je trempais dans un prisme liquide, toutes les couleurs et toutes les nuances, depuis la pourpre jusqu'au reflet de la soie verte la plus pâle, quand elle est comme l'ambre ou comme la liqueur d'absinthe, à peine battue d'eau. L'œillet rouge du ciel s'éparpillait en pétales sans nombre. Une caresse de l'air me touchait tendrement au front et aux tempes. L'odeur enivrante de la mer me vint aux narines, le souffle suave et salé qui lève des flots. Enfin, des clochers pointus sortirent de la lagune, comme les épines d'une rose ; et ils étaient safran, du bout.

J'arrivais. On rêve de Venise, avant d'y être. Et sans le savoir, soudain, on y est en rêve. Ce fut ainsi, à la fin du jour, que j'entrai chez la Reine des Sirènes.

Le vacarme du train, le grondement de la ferraille et des machines tomba comme une pierre dans un puits. Je sortais de la gare, comme je me vis sur l'eau, dans un fleuve de fleurs. Le ciel, sur les étages en dentelle, était une lèvre de sang vermillon. Puis, l'adorable silence. La gondole me prit, et, de la nuit entière, je ne la quittai plus. Je me roidissais de joie sur les profonds coussins. Je n'avais rien avec moi que moi-même. Bonsoir à la cohue !

Je ne pensais à rien. J'avais fini de me suivre, et je m'étais retiré dans la lumière du couchant, comme il m'arrive. Je fais don de ma vie à cette heure ; j'y suis corail et madrépore, bracelet pour la Reine. Je me sentais plus libre que le goëland sur les roches d'entre le Raz et Sein. J'allais dans la légèreté du dernier rayon, qui transperce.

La gondole file sur les flots d'émeraude et de pollen rouge. Je suis flèche et fleur moi-même, dans cet air, sur cette eau verte, parmi toutes ces pierres qui fleurissent. Habile, toujours aux aguets, prompt et docile, penché à l'avant sur sa rame noire, le souple gondolier est bon à voir, comme l'ouvrier qui aime son travail. Et il tourne le dos à son maître, pour qu'il soit roi de son plaisir. Le sang doré de la lumière ruisselle des façades, en effusion nuptiale. Je croyais voir Iseult, jusque-là ensevelie aux vagues de Cornouailles, surgir doucement de la mer orientale, reine bayadère, damnée peut-être, mais dans la joie d'un éternel plaisir. Ces dômes, ces pointes, ces seins, ces doigts, ces ongles de Venise, tout n'était que caresse pour le ciel brûlant et pour l'eau caressante. Les flots, éblouis de la pouppe, la baisent et la suivent, battant des cils. Au Rialto, j'ai rangé des chalands pleins de fruits. L'odeur des fraises parfumait la rive.

Sur le Grand Canal, il pleut des violettes. La nuit vient, avec ses cœurs de pavot et ses mauves. Les hautes cheminées s'évasent en calices ; et sur les palais, maintenant, elles dressent, plus grises, les stèles en turban des tombes turques.

Amarrées au ponton, les gondoles se balancent ; elles se touchent au rythme d'une respiration lente et tranquille. Et l'amarre sèche pousse son petit cri. Croisant leurs routes, d'autres barques vont et viennent, plus brusques que des ombres

et non moins silencieuses. On les frôle ; elles glissent ; elles s'évanouissent, fantômes de noir velours, à l'œil rouge au bout d'une antenne. Et le fanal n'est déjà plus qu'une goutte. On devine les passants, assis sur les coussins de cuir. Et tous, on les tient pour des amants ; on est sûr qu'ils s'enlacent ; que la femme est jeune, belle, suave, toute chaude d'un feu doux ; que l'homme est ardent, fort et noble.

Quelle ville pour les marins ! Tout flotte, et rien ne roule. Un silence divin. L'odeur de la marine, partout. Même ignoble, aux carrefours de l'ordure croupie, des choux pourris, des épluchures et de la vase, l'odeur salée se retrouve encore ; et toujours monte la douceur sucrée du filin, et l'arôme guerrier du goudron, cet Othello des parfums. C'est un bonheur d'aller grand'erre sur les eaux dociles : le charme de Venise contente tout caprice. Et moins l'on sait où l'on est, moins l'on sait où l'on va, plus l'issue a de grâce, le plaisir s'y parant de la surprise. Il n'est canal qui ne mène à la lumière.

Nous volions. Le rameur me sourit. Comme nous tournions lentement dans une ruelle, il me demanda si j'étais Grec, ou de Paris. « Je ne suis pas d'ici, lui dis-je; mais je suis en amour dans ta ville. Qu'importe d'où je viens ? Ta ville me fait pâmer. » L'homme comprit.

Parfois, on entend des cris dans le grand silence. Est-ce un appel ? un adieu ? la cime d'un chant, ou un rêve ? Je n'ai pas ouï les bateliers se répondre en tercets de Dante. Ils n'ont pas lancé, pour moi, comme des balles sonores, les rimes du Tasse. Mais j'ai perçu les rythmes de la volupté, les rires des femmes sur l'eau, et de légers sanglots, dans un coin d'ombre veloutée, à San Trovaso.

La nuit s'est faite. Les palais du Grand Canal sont des torches qui brûlent dans une flamme heureuse. Ils se dressent, soudain ; ils flambent, ils éblouissent ; ils sont de feu et d'écume ; on passe : ils sont éteints. La ville enchantée est riche ainsi en apparitions sous les étoiles.

Telles des veines, prenant du Grand Canal qui brille, les ruelles de poix sinuent dans les ténèbres. Au creux de ces hypogées, la profondeur est sombre comme un cœur jaloux. Les maisons sont des fantômes. Les formes vacillent. Toute lueur

pend sur l'eau comme un linge carré ; et de loin en loin, dans les murailles aveugles, veille une lampe funèbre.

En vérité, la gondole est faite au pied de Venise. Nées de l'onde, l'une et l'autre, avec Vénus. Et ton nom aussi, Venise, le veut dire.

La sandale marine glisse sur la lagune, sans bruit et presque sans mouvement. Elle longe le bord ombreux du Canal ; et l'autre rive rit dans la lumière. Je ne m'endors point, je n'ai point d'appui sur cette paix frémissante. La gondole, tout de même, n'est qu'un petit cercueil sur la mer. J'ai la sécurité d'un danger que je souhaite : la certitude enfin d'avoir quitté le monde. La séduction la plus puissante de Venise se révèle : loin d'être le calme, c'est l'indifférence à tout ce qui n'est pas un grand sentiment. Les plus pauvres d'amour comptent au moins sur le plaisir, à Venise. Les autres s'y offrent aux orages du feu. On espère la beauté de l'incendie, et le bonheur dans la passion. Et tel est le génie de la Sirène : qu'on y attend la passion comme sur un lit : on ne la cherche, on ne l'appelle pas. L'obscurité et le silence n'invitent pas mon âme au sommeil ; mais je me tends, dans une ombre conjugale, chargée des parfums et de tout le délire que la chair désire parfois, comme par vocation. Ce noir canal où je tourne, dont l'eau fascine par un regard bleu de folle, ne semble-t-il pas trembler entre deux places aux lumières prochaines, l'une d'enchantement et l'autre de mélancolie ?

Une ivresse d'amour était en moi. Le nom de Venise passait sur mes lèvres comme une violette, et j'en suçais le miel de volupté. J'étais presque seul. La fureur de posséder la ville me dévorait. Je trempais ma main dans l'eau câline et fraîche, aux franges d'argent. La nuit s'avançait, poussant les troupeaux des étoiles. L'Ourse, déjà, était renversée, et le Chariot roulait sur la roue droite.

Des gondoles chantèrent, toutes pavoisées de lanternes, pareilles à un verger de clartés. Et les oranges lumineuses étaient multipliées par l'eau, et les pêches, et les fruits verts, et les fruits bleus. Toutes ces lumières en cage répandaient une gaieté exquise. Leur prison de papier était-elle de soie ? Rien

n'a plus de douceur. Que les belles sont belles, aux lanternes, la gorge nue, et la nuque ployée sur leurs cheveux défaits ! Un sillage enchanté de rubans tient le canal en laisse. La lumière, sur l'eau, est fée. Ces barques nocturnes ne sauraient promener que des amants avec leurs épousées. Transparente et cachée, cette joie est nuptiale. Tandis que les musiciens égratignent les cordes grêles, et que les mandolines égouttent leurs menues perles de métal, les chants n'endorment pas les amants enlacés, mais dissimulent les baisers qu'ils bercent.

Tout s'est tu, bientôt. Le murmure amoureux de la ville a soulevé ma vie, a soufflé sur les feux de mon âme. Ma solitude a vacillé d'angoisse. Dur moment, où j'ai coulé mon bronze. Je me suis roidi à la fonte. J'ai fait d'autres flammes, avec toutes ces flammes et ces brasiers. Et j'ai su que je pourrai ne pas céder.

J'aime cette ville. Elle est mon désir. C'est pourquoi elle ne saurait me vaincre. Cléopâtre, Cléopâtre, tu ne me retiendras pas ! Avec tous les arts de Balchis et de Circé, tu n'auras pas raison de moi. Je ne suis pas venu de si loin, pour tomber sur un lit de délices, au fond d'une chambre courtisane.

Nous avons bu aux Esclavons un vin roux de Chypre ; et, plus tard, dans un bouge, aux Zattere, avec deux jeunes filles ; et l'une pleurait, sous une lanterne rouge. Quand l'étoile du matin s'est levée sur le Lido et les îles, le batelier m'a enveloppé d'une couverture noire. Il m'a supplié de dormir : il avait peur pour moi. Et c'est lui qui a dormi une heure. Que cette heure fut féconde. Au milieu de toute cette volupté, je prends ma force à deux mains, comme une hache. Je fends l'espace obscur qui me séparait encore de mon vœu le plus profond et de ma volonté. Dans cette gondole, je finis la tragédie de la mort et du désespoir le plus sombre que je portais depuis dix ans. Je connais un amour plus fort que les délices, plus vrai que les baisers, un amour qui peut vaincre le désir, et qui ne doit pas être rassasié.

Le jour va naître. Le soleil rouge s'élève dans les cyprès de Saint-Lazare. Et telle fut mon entrée au rêve de la ville sans pareille, de la ville adorable.

## XXVII

### MIRACLE DE SAINT-MARC

Ni Venise matinale, d'argent et de myosotis ; ni le soir, de sang et d'or rouge ; ni le soleil levant sur la Salute, quand ce palais de la Vierge a l'air d'une perle sur un cristal de lait ; ni le soleil couchant sur la rive des Esclavons, quand le palais Ducal s'allume en lanterne, à tribord d'une galère de carmin ; ici et là, Venise glorieuse n'est point encore sans pareille dans la gloire de la lumière. Mais une église est la châsse de son triomphe, l'écrin de la Sirène. Il est un vaisseau où toute sa splendeur est captive. L'Orient et le soleil du crépuscule sur la lagune, ils l'ont enfermé dans une basilique ronde, où le Seigneur est sur l'autel, et la dédicace au voyageur Saint Marc,

L'or, le dieu temporel à la solde des insulaires, ne les trahira plus. Il est à Saint-Marc; ils en ont fait le cœur magnifique de Venise : non pas un or inerte, un lingot avare dans un coffre ; mais l'or le plus vivant, qui bat, qui se nourrit de lumière, qui suit toutes les heures du jour, qui chante dans l'ombre, et qui est, en vérité, l'espèce solaire du sang. Et ainsi, la Pala d'Oro brille au tabernacle, dans Saint-Marc d'Or. Et le nom même de Marc pèse tout poids d'or.

Saint-Marc est l'église sublime. Par la vertu de l'harmonie, elle atteint la perfection du style. La richesse inouïe de la matière n'est qu'un moyen sonore, qui sert docilement le génie musical. Comme la fugue de Bach, avec ses nefs conjuguées et ses coupoles, elle est une et multiple. La plénitude de Saint-Marc est divine.

Byzance y triomphe avec une ardeur splendide ; mais Byzance asservie aux rythmes de la couleur. Toute la richesse antique se consomme dans Saint-Marc, depuis Crésus jusqu'aux oratoires des satrapes ; mais au lieu d'y être une charge charnelle, elle y est toute vive, en mystère et en esprit.

Saint-Marc est l'office de Balthazar, le mage d'Asie.

Un quadruple cœur d'or, quatre puits de rêve sous quatre coupoles.

L'église la plus intérieure qui soit au monde s'est creusée au flanc de la ville, où tout est décor changeant, sensation éphémère, mobile jeu des apparences.

Le contraste est sans égal entre la façade confuse et l'ordre du vaisseau intérieur. Cinq siècles ont épuisé le luxe et le faste sur le visage de Saint-Marc, pour ne réussir qu'à un chaos de dômes, de portiques, de bulbes affrontés. D'ailleurs, pas un beau chapiteau, pas un arc, pas une moulure qui vaille le regard. Dans la profusion sans choix, la façade n'arrive pas à s'accorder avec elle-même : elle étale la recherche somptueuse ; mais elle cache ses membres et trompe sur les proportions. Elle est claire, criarde et ne paraît pas faite pour durer. Ornée de mosaïques blanches et bleues, on dirait d'une église en plâtre peint, pour le temps d'une foire universelle, ou bien de quelque Kremlin barbare en Moscovie. Elle en a la pauvreté fastueuse, moins une porte admirable, qui semble de vieux cuir guilloché d'or, et qui annonce seule la merveille retirée derrière les vestibules.

Blanche et bleue aussi comme une épousée, on quitte la place tant vantée, les couples roides du Nord, l'élégance banale et le rire des noces en voyage, les pas durs de l'étranger sur les dalles, et l'exemple des pigeons au nez de tous ces nouveaux mariés qui bâillent. On pousse, sur le côté, un lourd rideau de peau grasse, ouatée et très sombre.

Et l'on entre dans le miracle.

O sainte féerie ! L'encens fait-il lever les rêves, comme un vol d'alouettes mystiques vers la voûte ? On passe du monde haï au monde désiré, où tout est splendeur, calcul juste, contentement pour l'âme et vérité révélée dans l'harmonie.

Comme on irait du clairon puant au chant des chanterelles les plus suaves, on s'élève d'un accord vulgaire à une symphonie aussi pleine qu'elle est profonde et rare. Saint-Marc s'épanouit dans la profondeur, cantique du Paradis.

Dès la porte franchie, et deux ou trois degrés descendus vers les douces ténèbres, je vacille dans une nuit dorée, au seuil de la féerie très sainte. Tant de beauté m'enivre ; une telle et si riche consonnance, où entrent tant de sons, tant de timbres, me saoule et me nourrit. Je mords à l'œuvre incomparable dans la ville

sans pareille; et cet îlot d'émotion, au centre de la cité insulaire, j'en éprouve d'emblée la vertu. Saint-Marc m'isole de tout aussitôt et me rend à mes dieux.

Et d'abord, l'église paraît immense, dix fois plus grande qu'on ne l'espérait dans le coin d'une place, entre la mer et un étroit canal. Tel est le caractère de l'œuvre sublime : à quelque échelle qu'on la mît, on est sûr qu'elle ne pourrait pas être plus grande qu'elle n'est. Le sublime implique sa propre mesure. De la sorte, si le sublime a toujours la mesure qu'il comporte, il n'y a pas de sublime modéré.

Je flotte dans le rêve de l'or. Je suis pris aux rêts de l'or, je pose sur l'or et je nage dans l'or. J'ai de l'or sous les pieds. J'ai de l'or sur la tête. Un air d'or me touche et me flatte. Et l'encens est une vapeur de l'or. Les profondes et lointaines fenêtres filtrent de l'or, à travers un vitrail de corne jaune ; et l'or s'insinue, comme une onde subtile, entre les nefs, baignant chaque pilier. Et qui ne serait ému de marcher sur les dalles rousses, courbes et gonflées, tortues, comme si elles épousaient la vague souterraine qui les porte ? Les pilotis de Saint-Marc doivent être d'or, forêt de lingots plantés dans la lagune.

Un quadruple cœur d'or, quatre puits de rêve sous quatre coupoles.

L'espace central, que dominent les arcs du haut avec tant de sereine majesté, ce plan inouï du feu le plus dense et le plus pur, voilà le sanctuaire unique au monde; et, sinon le plus beau, le plus brûlant. D'autant mieux qu'il est vide, et qu'il se dilate ainsi dans une grandeur sans limites : il est le lieu où se coupent et se rencontrent tous les cercles engendrés par la rotation des coupoles. Et ce volume des volumes est tout lumière.

Comme l'or du soleil en fusion, par le bord où il touche, à l'horizon de mer, les nuées grises, blêmit soudain et prend la couleur des lèvres gercées, le long des courbes idéales, aux points où les coupoles de Saint-Marc se croisent, la lumière pensivement se plombe, et les boucliers d'or, suspendus dans l'espace, sont cousus à la voûte par un ruban de platine et d'acier. Le songe de l'Orient, à Venise, est enfin passé à l'acte. L'œuvre n'est plus une fumée. Ces perspectives balancées appellent la

musique ; elles font un concert si sonnant pour l'esprit, que j'entends le chœur des voix dans la vapeur des parfums mouvants. Et pour peu qu'une mélodie suave se répandît sous ces voûtes d'or, le ravissement m'en étourdirait à défaillir.

La puissance même ne se fait plus sentir, tant l'harmonie l'emporte, et si profonde résonne ici l'unité de la musique. C'est l'église des sphères. Elles sont en mouvement : ce sont elles, comme des planètes autour du soleil fixe, qui révèlent le chant des nombres. Elles tournent pour l'office sacré. Saint-Marc est un temple cosmique, une église solaire. Et comme il fallait s'y attendre, pas une œuvre de l'homme n'atteint à une si parfaite unité. Sous le calcul de celle-ci, je pressens le secret des siècles, une gnose millénaire.

Le rythme des coupoles est d'une beauté céleste. Elle se contrepèsent deux par deux, étant inscrites dans le plan carré de la croix. Et le nombre impair est entre elles, signe de la différence, repère de la connaissance accomplie. Et cet équilibre crucial, ces dômes qui se compensent au-dessus de ma tête, faisant penser avec délice aux révolutions des sphères dans l'espace infini, m'incarnent à la certitude éternelle du chiffre, et font pleurer de la plus haute émotion l'esprit qui entend ces belles strophes du Créateur qui, selon son ordre, lance les mondes.

Un quadruple cœur d'or, quatre puits de rêve sous quatre coupoles.

Quel peintre n'a pas envié le tableau qui fût, pour l'œil rassasié de plaisir, un beau tapis de Perse ? L'architecte de Saint-Marc a tendu les tapis persans sur les murailles. Les marbres de couleur mêlent les écheveaux de la soie aux veines de l'or. Il y a des piliers pareils à du velours ; des parois ont l'ardeur changeante des flammes ; des arcs fauves caressent le regard à l'égal des profondes peluches ; tel angle tiède, telle rampe, telles niches ne sont point d'onyx ni de porphyre, mais de fourrures aplanies, où le pelage du lion est cousu à la peau du tigre. Les plans de pierre ont la chaude inflexion des étoffes, que gonfle l'incendie. Toute église est froide, près de cette église.

Le tissus de Saint-Marc est une mosaïque de tisons sur fond

d'or. Ni l'or, ni les couleurs ne sont plus des parures à une idole, ni des ornements dus au caprice, ni un trésor égoïste qui vit pour soi et se goûte soi-même. Tout est offrande à une splendeur plus haute, comme, dans une magnifique symphonie, les instruments divers et les timbres s'immolent à l'harmonie d'un chant unique.

Qui pense à la richesse de l'accord, si l'accord est sublime ? Le sublime, comme le divin, écarte tout calcul, parce qu'il le réalise. Comme on l'éprouve, on s'y livre, et l'on est de plain-pied dans un ordre supérieur. Là, il est juste qu'à la pierre se substitue le plus beau marbre, que les murailles soient d'or, et les voûtes de vermeil, que le pavé soit de topaze, et les ombres de diamant noir.

Tant de beauté, enfin, ne peut être qu'un rythme de soleil et de nuit, d'ombre et de lumière. Jamais, en effet, plus beau poème de l'ombre et de la lumière n'est éclos sous le ciel : Rembrandt, toute sa vie, a eu Saint-Marc devant les yeux, le grand rêveur. Chaque travée est un transept pour la travée perpendiculaire. Les coupoles doublent et triplent toutes les avenues de la clarté. Selon les heures, les demi-cercles du jour et les cercles de la nuit se coupent deux par deux, ou trois par trois, balançant un monde de contrastes, que je compare à quelque scherzo prodigieux des sphères dans l'éther. Les marbres ont pris le poli des miroirs ; ou plutôt, les piliers, les murailles, les dalles, toutes les surfaces planes sont pareilles à ce cristal que les eaux dormantes présentent au soleil dans la pénombre, et où la lumière tombe en feuillage d'or roux. Les voûtes et le pavé, les coins les plus obscurs et le foyer du centre, toute pierre à Saint-Marc recèle de l'or et du soleil, comme toute voix humaine recèle de la parole et de la prière. Un quadruple cœur d'or, quatre puits de rêve sous quatre coupoles.

J'appelle Saint-Marc l'église du Gral. L'or est racheté par le divin sacrifice. Il n'est plus ni pécheur, ni maudit. Rendu à sa pureté première, l'or est la couleur du rayon, et la matière du soleil, le sang du Père. Le quadruple cœur d'or brûle pour la consécration mystique. Ici, la lumière est offerte en aliment, dans la coupe d'une beauté sublime.

## XXVIII

### BEAUTES DE LA REINE

*A Venise, en été.*

Sans Campanile, il n'est point de Venise. Le clou d'or roux du clocher en aiguille, lui seul, fixe la sirène changeante. Il pique l'heure pour la folle oublieuse. Dès l'aube, il rive la flottante Venise au matin bleu ; et le soir, le Campanile est le mât de brocart rose et d'or à la barque amarrée pour Vénus, sur la lagune.

De là-haut, la forme de Venise était parlante. Comme une main gantée, et l'Arsenal est au poignet, la puissante main de l'Orient sur l'eau prend possession de la terre ; elle bénit la bête couchée qu'elle tient, le chien de l'Ouest à genoux ; et entre deux, le beau serpent de la volupté, la guivre d'azur, le Grand Canal ondule.

Dans le premier feu du désir, on ne reproche rien à la femme qu'on aime. On ne juge point Venise : on la caresse, on la baise, on s'y laisse vaincre et tenter ; car toujours elle tente. Dans un abandon exquis de toute volonté, on y oublie son plan et sa règle. J'abdique, pour une heure, mon art et mon dessein. Je me mets aux pieds nus de la Reine. J'épouse le style de l'amour voluptueuse, du plaisir et de la fantaisie.

Je veux camper dans la beauté qui se touche et l'ardeur sensuelle. Il ne pleut pas à Venise ; le ciel jamais n'y est gris ; jamais on n'y vit la neige. Et certes, il n'est plus de Venise, quand la lumière est éteinte, sous les nuages et la pluie.

Que toute confiance soit faite aux fées, en ce lieu de féerie. Venise n'est point bâtie. Ce ne sont que des tentes soyeuses sur l'onde, des voiles versicolores sur des pontons fleuris. Et de quelles royales gumènes de pourpre et d'or, les rais du soleil mouillent l'ancre de la nef souveraine, dans la lagune, au couchant.

Le Grand Canal est une prairie liquide, aux Champs Elysées de Neptune, une jonchée d'hyacinthes et de roses, de myosotis, d'émeraudes et de bleuets ; et parfois, une des fées, touchant

les fleurs, les habille toutes de nacre. Les façades ne sont que drapeaux tendus, pavillons de soie, tapis persans, dentelles déployées pour la procession diurne du Soleil Roi ; et, la nuit, pour la Reine Lune. Ville de la féerie, rien n'y est sûr et rien n'y semble solide. La terre y est un prestige. Le plus doux mensonge règne sur les palais de l'eau. Toutes les fées sourient et n'obéissent qu'à la volupté du moment.

Que peut-il y avoir derrière ces murailles, légères comme un voile ? Rien, sans doute. Et à quoi bon déchirer le tissu d'illusion ? On sait bien ce que c'est : la toile lumineuse nous sépare de la réalité. Vois : c'est la misère et la mort, quand l'or tombe : le soleil n'y est plus. Ferme donc les yeux à l'ombre.

D'où vient le doute absolu de la volupté à l'égard de tout ce qui n'est pas elle ? sinon qu'elle est toute dans le moment, et qu'elle le crée ? Ainsi, la sensation est une façade de Venise, sur le Grand Canal. Et silence, je vous prie, sur le sommeil qui fait la toile de fond, avec les mendiantes accroupies au bord du précipice, le dégoût, le souci, la décrépitude et le retrait amer de la vie.

Il faudrait que Venise, qui s'effondre si lentement, s'en fût dans les baisers et la musique. Quelle fin heureuse pour une telle reine, Cléopâtre et Impéria entre toutes les villes. Si les Barbares n'y avaient pas mis la main, courbant la belle mourante sous leur sale force, la tenant par la taille et par la nuque, lui volant le miel de ses lèvres, qui sentaient déjà le narcisse, Venise eût trouvé, pour le monde, les lois de l'exquise euthanasie. On ne peut pas trop haïr les Barbares, et leur victoire grossière. A Venise surtout, qui en est farcie, le plus sain des Saxons n'est qu'un pan de cercueil, une planche de bois que je voudrais fouler du talon et pousser à la mer, l'ayant rompue, d'un pied roide.

C'est l'architecture qui dit d'où les hommes viennent. A Venise, comme à Saint-Marc, partout l'Orient. Mais il y est soumis à la joie, aux règles, à l'action d'une adorable comédie. Il fait vitrail entre le ciel et la terre ; il est musique. Il est conquis dans le royaume de féerie par des magiciens, amis de l'homme libre. Et l'Orient, qui parfois me rebute, me conquiert à Venise, parce que je n'ai plus à m'en défendre.

Le palais des Doges est le désespoir du style, et le triomphe de la plus forte fantaisie. Pareil au tabernacle de Sion, il est l'Arche Sainte, portée d'outre mer, depuis le Levant fabuleux, jusques aux lagunes, et laissée sur la rive, par les anges, pour les Romains des îles. Sur deux étages de colonnes pèse la masse colossale, le cube de marbre rose, image de Venise montée sur pilotis. Et tant de grandeur, tant de puissance gracieuse sur des bases si fragiles, voilà qui me touche.

Que ce mur géant, les deux faces du dé sur la mer et sur la place, a de beauté ! C'est un titan plein de grâce. Une des plus belles surfaces qu'il y ait au monde ; et comme elle est vivante, en sa nudité énorme et rose, semblable à de la chair ! Les losanges qui l'incrustent et, sur chaque bord, les fenêtres ravissantes l'animent d'un rythme grave et charmant. Elles créent, ces fenêtres, des proportions merveilleuses. Le caprice a les effets d'un goût souverain. On dit de ce mur immense qu'il écrase les galeries inférieures, et qu'il les enfonce en terre. Telle est la folie des critiques : ils reprochent à une œuvre sans pareille ce qui la rend unique ; ils sont prêts à l'admettre telle qu'elle est, pourvu qu'elle ne soit pas ce qu'il fallait nécessairement qu'elle fût. Le ravissant étage de la galerie supérieure ne saurait être accablé par le dé qu'il élève, fût-il plus colossal encore : car il ne porte pas sur les colonnes ni sur la galerie : il flotte sur le ciel. La galerie est si pénétrée d'azur, d'air courant et de lumière, que le vaisseau rose du palais n'a plus de pesanteur, pas plus qu'un navire sur l'eau, quelque léviathan qu'il paraisse : la nef de pierre flotte, en souriant.

L'architecture des Vénitiens est unique, comme leur ville. Quelle autre eût mieux convenu à la cité fluide ? Elle est faite pour le mirage d'eau, et elle est née de la marine, comme Aphrodite.

Ils ont fait pour le mieux qu'on pût faire. Ils ont bâti contre la pesanteur. Leurs murs ne sont pas des écrans, mais des filets pour la lumière. Leurs façades sont des mailles à prendre les couleurs et les reflets du jour. Il en est de Venise comme d'une amoureuse en fête : la toilette d'une femme se justifie par la chair, par la grâce et le charme de celle qui la porte. La toilette est l'annonce et le voile du plaisir. L'architecture de

Venise est le manteau de soie, la robe de volupté, le vêtement du bonheur que les Vénitiens ont eu d'y vivre. Ville tentatrice, sa loi est l'illusion. Or, l'illusion est l'amour toujours jeune que nous avons pour les choses, la jeunesse que la vie garde pour elle-même. Toute architecture, à Venise, est dans la lumière. C'est la lumière qui peint pour l'architecte, et lui choisit ses ordres.

Comme la dentelle est un tissu en elle-même, et non une broderie sur une trame de fond, l'architecture de Venise est un miroir ouvert au ciel et à la lumière. Ce ne sont point les espaces, ici, qui définissent les façades, mais les fenêtres. Les murailles sont à jours, comme la dentelle se tisse à points clairs. Le fond, non moins que le dessin, tout est dû au travail de la fantaisie qui orne. L'ornement ni le jour ne s'ajoutent point à la trame : ils la constituent. Et comme le dessin de la dentelle a des limites que la broderie ne connaît pas, l'architecture vénitienne est bornée en tous sens par l'espace et par le plan d'eau mouvante, où l'architecte pose ses assises et ses étages. Il n'est libre qu'à l'égard du ciel, qu'il invite à pénétrer la muraille. Et c'est dans la hauteur qu'il se donne carrière, jusqu'à la limite de la solidité.

La légèreté et la grâce sont les éléments de l'harmonie, à Venise. Beaucoup de petits palais ne plaisent que par le rythme délicieux des vides et des pleins, à la façon des dentelles. Les bords, comme des bandes, font cadre à l'ensemble. La dentelle est venue d'Asie. A Venise, je pense aux Persans. Les rinceaux, les rosaces, les muffles de lion, les feuillages, autant de points coupés. Le point de rose fleurit, tour à tour, chaque rive éclairée du Grand Canal. La façade est un reposoir d'heureuse rêverie, où l'on appelle la présence de beaux couples à la fenêtre.

Toute architecture régulière est de manque, au miroir de ces eaux. Elle est en défaut, parce qu'elle ne joue pas assez dans les jeux de la lumière changeante. Ici, l'architecture va et vient entre deux eaux, l'eau diaprée de la lagune et l'eau du ciel solaire. Les ordres ordinaires y sont lourds, grossiers, d'une froideur sépulcrale et compassée ; ils fixent, à contre-sens, tout ce qui est nuance et mouvement. La Salute est un paradoxe de docteur. Les pires façades, au contraire, les plus bouffonnes

même, font plaisir, çà et là, à de certaines heures, pourvu qu'elles accordent une souple fantaisie aux caprices de la lumière. Elles ne sont pas elles-mêmes : elles sont leur propre reflet qui tremble. Elles aussi participent de l'eau ; et elles voguent sur l'eau, elles se balancent.

Elles sont néréides et aquatiques : on ne doit pas être curieux de leurs bases, ni de leurs fondations. Elles sortent, pour plaire, du mirage marin. Elles se gréent de voiles, telles les flottes à l'horizon du golfe, les quatre mâts chargés de toile ou les barques. Saint-Moïse, qui semble de crème à la frangipane et de sucre neigeux, tremblote au crépuscule ; et, quoique sur une place en terre, semble d'eau ridée par le vent. Il ne faut point se disputer à son plaisir, dans la conque de Vénus voluptueuse. Il ne faut qu'en jouir.

Cà d'Oro, merveille de poésie, voilà le plus charmant palais pour Miranda.

La maison en fleur de pierre est faite pour épouser la vie, et non pour s'en défendre. Elle n'est pas l'asile où l'on s'abrite, le lieu où l'on rentre pour manger et dormir ; mais le palais de fête, qu'on a choisi en sa forme et son ornement, pour y vivre avec bonheur et goûter les voluptés qu'on préfère.

Séjour d'un prince insulaire, palais sans lourdeur et même sans gravité, la Cà d'Oro n'évoque ni la crainte, ni la force, ni le souci jaloux de la retraite : son ordre est celui des fleurs, qui ne semblent si charmantes que pour se plaire à elles-mêmes. Les pierres à jour font penser à une treille de roses, portées sur des iris, dans un cadre de glaïeuls et de lys rouges. La hauteur délicieuse de cette façade sans assises apparentes efface de l'esprit le sens de la pesanteur.

La massive idée du luxe tombe aussi devant la richesse exquise. La Cà d'Oro est un sourire de femme, la maison de la princesse amoureuse. Elle a la gloire de la jeune épouse. Le visage respire la sérénité du bonheur ; et le Grand Canal mire cette douceur sereine. Une gaieté tranquille, la certitude d'être belle, une sorte d'ardeur coquette à séduire, la figure de Miranda est celle de sa maison.

Une grâce aérienne soulève la demeure en dentelles et fait frissonner ses ogives au point de rose, ses rosaces et ses trèfles.

La façade respire avec la vague courte ; elle sommeille avec le canal, dans la sieste de midi. Au couchant, la galerie des fenêtres paires s'enflamme d'or incarnat ; et c'est vraiment alors le cœur de la roseraie, en sa douceur brûlante, sous les lèvres du crépuscule. Miranda peut venir au balcon, soit que son amant la tienne par la taille, soit qu'elle le guette pour le repas du soir. Mais surtout, la tendre mélancolie de Prospero est sans pareille, qui regarde le palais d'or et contemple de loin, sur le canal, la maison des fées qu'a suscitée son art magique.

## TOMBEAUX A S. ZANIPOLO

Les doges ont leur palais d'hiver à San Zanipolo. Et nul n'est sorti de la saison froide, après y être entré.

Tous les beaux noms de la République dorment dans cette église, de Contarini à Malipiero, et de Morosini à Candiani. Vingt tombeaux en arcs de triomphe, pareils à des apothéoses, chantent avec emphase la richesse, le bruit, la vanité du sang, tout ce qu'il faut qu'on quitte, tout ce qui diminue la mort, si on n'accepte pas de le quitter. Lombardi et les autres sont de fameux marbriers, sans doute ; ils ont inventé le lit de parade, l'échafaud éternel où tous les riches et les puissants ont voulu, désormais, qu'on les expose. Ils ont mis le mort à pourrir sur un théâtre. Une scène lui est dressée, un pilori. Le deuil a tendu un rideau d'éloquence devant l'abîme. O les vaines funérailles !

C'est alors qu'on découvre et qu'on adore ces écrins de grave mortalité, les tombeaux gothiques. On ne sait de qui ils sont ; ou le nom du sculpteur n'est qu'un son neutre, qui n'évoque point une vie ni un homme, Massègne. Ils ont cinq cents ans. Ils ne pèsent point sur la terre. Et pourtant, avec quelle gravité ils sont suspendus aux parois de la nef, sous le dais de l'ombre. Comme ils regardent de haut les dalles de marbre rose, et les passants, plus vite effacés que de l'eau sur la pierre.

Gothiques, d'une mesure, d'une forme admirables et d'une suprême élégance, le galbe de ces tombeaux est celui de la fleur la plus héroïque. La pierre très dure est d'un ton bleuâtre que relève, en de rares ornements, un jet d'or, une feuille, un

rinceau de vermillon, ou une acanthe d'azur pâle. Un goût puissant et sobre, une grâce âpre et sévère.

Point de géants en cariatides ; point d'athlètes nus, montant la garde, par six et par douze, autour du cadavre. Point de lourde allégorie aux lieux communs de la morale ; et plus elle est somptueuse, plus elle ment. Rien qui dissimule la mort, ni la forme fatale du cercueil ; mais, au contraire, ces tombes sont à la taille de l'homme, et le berceau de son immortalité.

Le sarcophage antique n'est plus lié à la terre ; l'urne lourde de la grande misére humaine est soulevée par un souffle invisible ; elle est affranchie de son poids. Elle ravit, en le cachant, le double couché de l'hôte, au-dessus du coffre où fut comptée, tout d'une fois, la somme pitoyable des jours, et versé le morne trésor.

Il n'était que l'amour, la passion de l'esprit qui espère pour donner l'essor à la cellule de granit, où l'homme opère sa dernière prise d'habit. Une chrysalide étonnante se dissimule dans ce marbre, qui a la forme d'une nef close, du ber immortel. L'énergie qui la soulève, avec ce faix d'humanité dormante, c'est les ailes qui poussent à la nymphe spirituelle : certes, elle commence de se mouvoir.

Ces arches admirables n'ont point d'égales en spiritualité. Elles présentent le nouveau-né de la mort à un dieu géomètre. Ainsi, la matière se sublime dans un sublime esprit.

Vers le soir, aux rayons obliques du jour, l'un de ces tombeaux semble trembler dans une vapeur lunaire, comme une grande fleur funèbre, aux rigides pétales ; et la momie cachée est le pistil du calice terrible Et l'autre paraît un encens de pierre ; il en a la couleur de fumée bleue ; et l'on ne croit plus à la chair, mais seulement au mystère des cendres purifiées.

## COLLEONE

Et voici Colleone, la tragédie du grand Verrocchio. Je savais bien qu'il n'était pas à Bergame. Il domine sur Venise même ; c'est par prudence qu'on l'a banni dans l'exil de cette petite place, au bord d'un canal croupi sans avenue ni perspective. Colleone est la puissance.

Qu'il est beau dans la grandeur, mon Colleone. Et combien la grandeur porte toute vérité et toute beauté virile. Un peu moins de grandeur, et l'œuvre serait seulement terrible : elle ne donnerait que de l'effroi.

Colleone à cheval marche dans les airs. S'il fait un pas de plus, il ne tombera pas. Il ne peut choir. Il mène sa terre avec lui. Son socle le suit. Qu'il avance, s'il veut : il ira jusqu'au bout de sa ligne, par dessus le canal et les toits, par dessus Cannaregio et Dorsoduro, par delà toute la ville. Il ne fera jamais retraite. Il va, irrésistible et sûr.

Il a toute la force et tout le calme. Marc-Aurèle, à Rome, est trop paisible. Il parle et ne commande pas. Colleone est l'ordre de la force, à cheval. La force est juste ; l'homme est accompli. Il va un amble magnifique. Sa forte bête, à la tête fine, est un cheval de bataille ; il ne court pas ; mais ni lent ni hâtif, ce pas nerveux ignore la fatigue. Le condottière fait corps avec le glorieux animal : c'est le héros en armes.

Il est grand, de jambes longues, le torse puissant, maigre à la taille, en corset de fer, en amphore de bronze qui s'évase aux épaules. Presque sans y toucher, l'anse du bras gauche tient la bride ; et le ciel est plus bleu, le ciel est plus pur dans l'espace qui sépare le gantelet de la cuirasse. L'autre bras est plus impérial encore. Colleone est un peu tourné vers la droite, comme un homme qui regarde devant soi, sans quitter totalement des yeux l'horizon qu'il laisse sur un bord. Et de la sorte, son bras écarté ramène à lui, surveille et pousse comme un prisonnier cet horizon qu'il maîtrise. Elle serre, cette droite redoutable, le bâton ducal, pareil à une épée ronde ; et si le cheval marche, elle entrera dans le plein des ennemis, ou du ciel, ou des nuages, comme une lance maniée par l'éclair, et plantée par le dieu même de la victoire. Voilà le rythme du maître, chef de la guerre, patron de la paix.

Or, la tête de ce guerrier est belle à effacer tout le reste. Sous le casque à trois pièces, qui coiffe les deux bords du visage comme une chevelure longue, taillée à l'écuelle, c'est la tête terrible de Mars chevalier, ou Saint Michel blanchi dans la bataille, commandant la vieille garde des anges. La tête longue, les grandes joues carrées aux muscles carnassiers, toute la face rayonne une énergie inexorable. Le col épais est gonflé de

trois plis, comme le cou des aigles ; et ces plis bien ourlés répètent trois fois la ligne du menton vaste. Tout le bas de la figure est animé par la houle de ces vagues, comme par une marée de triple volonté. Assez court et violent, le nez descend un peu sur la bouche étonnante, une grande bouche, amère, circonflexe, qui s'abaisse en deux pentes de formidable mépris. Et la lèvre basse, qui porte le poids du cri intérieur ou la volonté du silence, est large, forte, loyale, sans souci de cacher rien, hardie à épancher toute violence, s'il faut, toute amitié ou une menace inextinguible.

Pour tes yeux, Colleone, ils sont bien ceux de César, énormes, ronds, enchâssés au double anneau des paupières et des rides. Et la double bague renfle aussi le sommet du nez, formant avec les sourcils cette paire de besicles furieuses qu'on voit aux grands oiseaux de proie ainsi qu'aux vieux lions.

Cette œuvre sublime est posée sur un socle digne d'elle, et de la dresser au-dessus des temps. Le piédestal est un monument du goût le plus sobre. Tout en hauteur, il n'a pas plus d'épaisseur que le corps du cheval qu'il soulève. Il participe ainsi de la souveraine allure, qui donne un caractère de vie si intense au cavalier et à la monture. Ce socle marche sur six colonnes. En retour, le cheval et le guerrier empruntent au piédestal sa hauteur, qui est le double de la figure équestre. De là vient que, sans être beaucoup au-dessus de la dimension naturelle, le Colleone a l'air d'un colosse. Jamais la vertu des proportions n'eut un effet plus admirable. C'est la beauté des proportions qui fait l'œuvre colossale, à quelque échelle qu'on la mette. Ce socle, unique dans l'art de la Renaissance, a la pureté d'une œuvre grecque.

Chaque jour, je rends visite à Colleone ; et je ne me lasse pas de lui parler. Il ne pouvait souffrir le mensonge, et méprisait la ruse. Désintéressé comme pas un en son siècle, le dédain était, je pense, sa faiblesse. Un grand homme dans les affaires d'un petit Etat, plus grand pourtant que sa province, et qui l'eût été partout. Aujourd'hui, ce sont de grandes affaires et des empires ; mais les hommes sont petits.

Je le soupçonne d'avoir mesuré l'incertitude du pouvoir et de la tyrannie. Les princes de la bonne époque sont toujours en dan-

ger. S'ils meurent dans leur lit, leurs fils peuvent être spoliés ou égorgés. Voilà ce qui fait l'immense intérêt de la vie : tout, toujours, recommence ; tout est toujours en question. La force ruine la force. La seconde génération de la force, c'est la loi, comme la famille est l'âge second de l'amour. Faute de quoi, tout s'écroule. Mais ce que la force a fait, la force peut le défaire.

Colleone est amer. Il a l'air du mépris, qui est le plus impitoyable des sentiments. Il tourne le dos, avec une violence roide et tranchante comme le Z de l'éclair ; il fend le siècle, repoussant la foule d'un terrible coup de coude. On a bien fait de le mettre sur une place solitaire. Sa bouche d'homme insomnieux, qui a l'odeur de la fièvre, ses lèvres sèches que gerce l'haleine des longues veilles, et où le dégoût a jeté ses glacis, ne pourraient s'ouvrir que pour laisser tomber de hautains sarcasmes. Il n'y a rien de commun entre ce héros passionné, fier, croyant, d'une grâce aiguë dans la violence, et le troupeau médiocre qui bavarde à ses pieds, ni les Barbares qui lèvent leur nez pointu en sa présence. Il est seul de son espèce. Personne ne le vaut, et il ne s'en flatte pas. Il jette par-dessus l'épaule un regard de faucon à tout ce qui l'entoure, un regard qui tournoie en cercle sur la tête de ces pauvres gens, comme l'épervier d'aplomb sur les poules. Qu'ils tournent, eux, autour de son socle, ou passent sans le voir seulement. Lui, il a vécu et il vit.

Cependant, l'ombre fauve arrive comme un chat. La panthère noire, qui bondit et qu'on n'entend pas, glisse à pas de velours et dévore le canal. La place roule dans la gueule de la nuit. Et seul, là-haut, sur le piédestal, le sublime cavalier défie encore les ténèbres ; et une flamme rouge fait cimier à son casque.

## XXIX

### POUSSIERES

*Entre Padoue et Este.*

Non loin de la lourde Padoue, c'était la campagne au flanc des collines : elles sont posées isolément dans le plat pays que dore l'été, comme sur une table de portor, que varie le tapis des

céréales. Et la solitude les fait paraître grandes. On les appelle les Monts Euganéens ; et, nobles de nom, ces collines ont l'air de noblesse. S'il y a des troupeaux, la laine doit être fine. Cônes boisés, cônes tronqués, mîtres, Ormuz et Ahriman ont laissé ici leurs tiares. Où la roche se montre, chaude et tigrée, on dirait du porphyre. Là est Abano, où, peut-être, Tite-Live est né, pour ouvrir à Rome une voie toute faite d'arcs de triomphe. Et là, Arqua, un bourg où Pétrarque est mort désabusé, dans une telle paix que l'horizon en semble méditer, depuis, la résignation pieuse et la religieuse sérénité.

J'ai fui la ville poudreuse, que le soleil déssèche. Depuis que j'ai quitté l'Occident, je n'ai plus vu d'arbres. Je crains l'ivresse de la lumière : elle fait le désert en moi, et me rend désert à tout le reste. Mon âme devient trop dure au soleil. Pour un jour, je veux purger mes yeux, que brûle la sécheresse des pierres. Il est des heures, à Venise, où la mer même est minérale.

De vrais arbres ! Des arbres qui ne soient point passés à la farine, des arbres qui font frais à la joue, et, quand on en presse la feuille, qui rafraîchissent la paume des mains. L'arbre, c'est l'eau chevelue qui se condense : l'eau qui s'est faite corps et qui, délivrée de la pesanteur, libre enfin de se fixer et de laisser sa pente, s'élève vers la lumière. L'arbre est un essai de l'homme vers le ciel ; mais il reste prisonnier de la terre. Il est tenu par les pieds ; il ne peut se mouvoir ; il paie ainsi rançon de la solidité; il faut que sa tête, si haut qu'il la porte, sente toujours l'esclavage des racines. L'arbre est une espérance ; l'arbre est vert et ne doit pas être blanc. Dans le frémissement de la feuillée, que le murmure de l'eau m'accueille ! Je veux boire aux branches.

La douce nuit ! Je ne sais plus le nom de ce village ; et si je l'avais su, je ne le dirais pas. Il est trop pur et trop paisible. Le crépuscule vient de s'effacer dans une ombre plus redoutable, insensiblement, comme un ruisseau se perd dans la prairie. Des peupliers tremblent le long d'une route molle et jaune. Le fin vent de l'ombre me caresse le menton ; il a l'odeur de l'herbe sous les faucilles ; il est tiède, comme le souffle d'un bel enfant

qui a couru et qui, de retour, donne à sa mère un baiser humide.

La lune fleurit les poiriers et tous les arbres courts font un verger sous la garde noire des ormes. Ils portent le fruit avec la robe de mariée. Ils frissonnent à peine dans l'obscurité ; et toute cette blancheur sur les branches fait croire à un peuple de papillons. Toutes les feuilles, d'un côté, sont de lait.

Sur un bord de la route, il y a des maisons heureuses, et des lumières aux fenêtres. Dans les jardins, chantent les roses et le jasmin. L'air a une odeur de miel et de femme. Un chien aboie, qui daigne aussitôt se taire. Un oiseau amoureux siffle un thème ravissant de quatre notes, si pures, si rondes, si joyeuses, qu'il faut sourire à cette joie, ou lui donner la tierce. Et j'entends son bruit souple d'ailes.

Au bas du talus, court la voie de fer. Loin d'ici, qui sait où ? le tremblement électrique de l'aiguille pique le silence : une source qui s'éperle dans les hautes régions de l'air ? ou les pas nocturnes de l'herbe ? Et deux crapauds jouent de la flûte ; interminablement, ils poussent leur note d'une telle mélancolie ; ils se parlent : sol ! souffle l'un, et l'autre répond : sol dièze !

Cependant, la lune basse a presque disparu. Les étoiles, convoquées à la naissance de juin, font une assemblée sublime. Vénus descend et le rouge vainqueur, Mars enthousiaste, monte. Mais rien n'est tel, sur l'horizon du Sud, que le Chasseur avec ses chiens stellaires. Procyon tremble à l'affût ; et Sirius m'effraie, le cœur du ciel, tant il palpite. A quelle chasse vont-ils donc ? et pourquoi Orion laisse-t-il pendre son baudrier, si défait qu'il traîne parmi les arbres ? Je regarde, sous les branches noires, des formes blanches qui se dressent avec roideur ; si massives, si carrées et si dures, ce ne sont plus des arbres en fleurs de lune.

Ah ! je sais. Silence ! Voici, voici des tombes. Je longe un cimetière. Paix au repos des bons laboureurs ! Au pied d'une colonne, entre ces deux pierres neigeuses, que ce soient des feux follets ou des étoiles, ce ne sont toujours que des vers. Et qu'importe à Sirius cette poussière d'hommes ?

La poussière des astres tombe.

## XXX

### COUPE-GORGE

*A Rimini, en été.*

Quiconque voudra haïr, qu'il vienne à Rimini, quand le vent du Sud souffle d'un ciel étouffé sous les nuages, d'où le soleil plombe comme une poche à fiel : la vésicule trop mûre va crever, à moins qu'elle ne perce sa gaine de graisse, et soudain ne s'en détache. Ce vent est pour me rendre fou ; il est épais, il est solide ; il a un corps de poudre sèche, qui pique la peau de mille pointes ardentes. Il brûle ; il me creuse les yeux et me casse la nuque. Les mouches collent à la sueur. Les insectes, par essaims d'ailes blanches, tourbillonnent sur le front, aux oreilles, au creux de la main, dans les narines. Je tremble de rage à l'idée d'en avoir dans la bouche. Il fait une chaleur à mettre le feu aux barques, sur le sable; et le sable bout : il vole.

Le soleil blanc fond dans le ciel jaune. Il coule sur le gril des nuées jaunes et noires, pareilles à l'arête des soles. Les arbres haletants sont malades de poussière ; couverts de cette sale écume, on dirait des oliviers fiévreux. L'horizon est vert de peste, sous les nuages bas. La terre s'efface dans l'air qui poudroie ; et le ciel se couvre d'une croûte. Les poules, grinçant de faim, font tourner la crécelle de leur sirène ridicule. Les hommes ont l'air mauvais ; les femmes ont la joue rouge et la voix rauque ; les enfants griffent et grognent.

Un lacis de ruelles entre de mornes places ; un quartier neuf, où les noms antiques grimacent hargneusement ; de tristes façades, qui réverbèrent la lumière dure, et qui, frappées par la poussière, la renvoient comme en crachant. Une puanteur de poissonnerie, et des pêcheurs hâves, aux pieds nus, dont les orteils velus se recourbent : ils courent sur les pavés en dents de scie. Une large et haute voûte, qu'abaissent de maigres frontons, c'est l'Arc d'Auguste : Jupiter et Vénus regardent avec ennui une eau oblique, l'Ausa lourde et sordide. Au bord de ce canal morose, où l'eau moisie a les reflets du laiteron qui passe, Saint Antoine a prêché aux poissons, désespérant de se faire écouter des hommes. Et le vent brûlant fait voler le sable.

Tout ce pays, de Ferrare à Rimini et de Ravenne à Bologne, est riche de moissons et de paysans républicains. Le froment fait l'homme libre. La campagne est pleine de fiers laboureurs à l'œil chaud et hardi, où je reconnais les vétérans des légions. Mais les villes ont la mauvaise odeur des petites gens, des idées basses et des sentiments médiocres. Sentines à boutiquiers, qui tournent dans la cage des préjugés et de la paresse.

Corps de garde romain sur la voie flaminienne, Rimini sue la honte bâtarde des soldats devenus brigands ou petits rentiers. Ils se sont endormis dans leurs casernes, depuis le temps où ils veillaient aux portes de la conquête. Le subtil Auguste les a fixés dans le sol, où ils campèrent ; et ils enfoncent jusqu'au cou dans les pavés. En chaque figure, je vois un colon cauteleux, un fils gras de la louve. Une boucle de trois eaux chaudes rive Rimini à la terre, l'Ausa, la Marecchia et le front de mer. D'une morne rivière à l'autre, et d'un arc triomphal à un pont d'Auguste, la voie militaire est tendue, rigide et large. Le nom cruel d'Auguste prête à tout une espèce de sournoise dignité. Une fois de plus, le vent m'en jette le sable au visage. Sur ce pont, d'où pourtant les montagnes se découvrent, l'odeur de la Marecchia empeste. L'air aussi tient moins de la mer que du marécage. Il vente de plus en plus bas et chaud. Le soleil pend entre deux matelas de laine grise ; demi mort, il souffle une haleine cuisante : quel Othello, quels prétoriens barbares, étouffent donc là haut ce malade impérial ?

Puis, tournant le dos aux antiques, on cherche la trace de la douce Françoise, qui fut de Ravenne, et qui est morte ici. Heureuse de n'y plus être, mais ayant vécu dans ce tombeau, de dormir embaumée pour les siècles dans les vingt plus belles rimes de l'Italie. Ravissante victime, que Dante lui-même n'ose point damner, puisque femme, elle a cherché la mort d'amour, et de la sorte fut sauvée. Mais ses bourreaux sont partout, et le boiteux Gianciotto n'a pas été le plus meurtrier de sa maison. On ne peut faire un pas dans Rimini, sans marcher sur les Malatesta. C'est une race d'assassins. La méchanceté leur est aussi naturelle que le nez cassé et le menton fuyant. Pour l'amour de Françoise, je ne veux plus donner dans le travers d'admirer l'énergie où il n'y a que la violence. Il n'est de grands meurtres, que si les meurtriers sont grands. La grandeur de

tuer est un peu moins rare en Italie qu'ailleurs ; mais cet art n'y compte pas que des chefs-d'œuvre.

Je ferai perdre aussi son lustre au meurtre. L'énergie que l'on met à tuer n'est pas si légitime dans le prince qu'en ses moindres sujets. Il faut au moins courir un beau risque. Le succès, ici, est la vertu, si tant est qu'il ne la soit pas en toute politique. La beauté de l'effet compte seule, non le nombre ou la ruse des crimes. Quel qu'en fût l'amas et la noirceur, ils sont médiocres, si l'auteur échoue à rien produire : médiocres comme lui. Lequel, du reste, s'est vanté de ses crimes, pour quoi on le vante ? Pas un ne s'est assis sur le trône, dans sa capitale de cent feux, une Rome de carrefour, qui n'ait aussitôt prétendu s'asseoir dans le respect. Quand ils ont la force, ceux qui sont les plus forts savent la nécessité de la vertu. A tout le moins, de leurs actions les plus noires ils voudraient tirer une morale qui les blanchît. La plupart, il semble que le crime dût leur assurer l'estime, et qu'ils l'y aient cherchée. Plaisant moyen : à une certaine profondeur, l'ingénuité et le calcul se confondent dans l'humaine nature ; l'hypocrisie du désir le cède à la candeur. Il y a de la naïveté dans toute action.

Le tyran fonde une dynastie, et c'est sa meilleure excuse : il dure. Dans l'Italie du couteau et du poison, pour un héros qui élève sa fortune sur le guet-apens et la guerre civile, ils sont cent coquins sans grandeur, sinon sans gloire. Le plus grand nombre, s'ils fussent nés dans le commun peuple, on les eût pendus. Ils ne méritent que la corde. Le fort Sforza est bien digne de la couronne ; mais les misérables, qui l'héritèrent, étaient dignes du bourreau.

C'est un outrage à l'énergie de confondre dans la même estime ceux qui furent grands, malgré qu'ils tuèrent, et ceux qui n'eussent rien été ni capables de rien, s'ils n'avaient pas tué. L'assassinat et la violence ne sont pas la mesure de la force. S'il faut de la force pour tuer, seul, obscur et contraint à l'immense effort de se tirer au-dessus de la foule, en se faisant un marchepied d'actions violentes, de fourbes et de crimes, il en faut bien autant pour ne pas abuser du pouvoir, quand on l'a. Les princes scélérats n'ont pas même si bon goût : la vile affinité, qui apparente les comédiens et les meurtriers, ne parut jamais plus manifeste qu'entre tous ces Visconti, ces Este et

ces Malatesta. Ils ont une vanité d'histrions en possession de la faveur publique. Ils se griment en Césars romains, ils engraissent leur joue de tous les fards qui imitent la puissance. Les comédiens, utiles au poète, sont en horreur au poète. Ainsi le poète sublime de l'action, le Destin, se sert avec mépris des princes histrions.

Assurez vous que les princes fripons de Rimini ont entassé le meurtre, le vol, l'adultère et les incestes, comme les méchants acteurs, qui se croient tout permis, redoublent leurs pires effets, quand on ne les chasse pas de la scène. Les bouffons sont tragiques, s'ils règnent et qu'on ne les siffle. A l'occasion de leurs moindres désirs, ces petits misérables ont joué la grande passion. Du magnifique Néron, ils n'ont jamais eu que l'œil fuyant et l'insolence. N'est pas Néron qui veut : l'empereur avait été formé par un philosophe double, étant stoïcien ; il fut instruit dans son rôle par un grand prêtre de la raison, ce Sénèque si plein d'esprit, et le plus grave danseur de morale qu'il y ait eu avant ce siècle-ci. Il se peut que les princes italiens n'imitent point Néron, le voulant ; mais il y a peut être, à son insu, un Néron dans tout Italien qui se propose la gloire. Qu'il ne se trompe donc pas sur l'heure ni sur le lieu : car enfin, il faut être Néron à Rome et non pas au village.

Les tyrans de Rimini ont néronisé sans vergogne. Le plus fameux, Gismondo Malatesta, comme on engraisse dans un vase les vers immondes avec de la crème, n'a-t-il pas prétendu, dans sa ville close, nourrir d'art sa méchanceté ? La laideur de ce prince me frappe, gravée dans une médaille admirable : une fierté dégradée, une solennelle impudence, une fermeté complaisante à soi-même, une cruauté en quête de louange ; il fait collection de beaux manuscrits, et il tue une femme pour la violer morte ; il lit le fade Térence ; il a l'amour du grec qu'il n'entend pas ; et pour un mot railleur, il poignarde un de ses amis, en se levant de table. Il est rusé comme un nomade ; et il croit aimer à la Platon, en serviteur fidèle, une sotte femme, laide, un peu chauve, au long nez. Il a les grâces d'un scribe, et une âme d'assassin. On doit penser au comédien, pour accorder de si étranges contrariétés. La vanité seule fait l'accord entre ces délires qui se heurtent ; et la preuve, qu'il veut tou-

jours être original : sa devise est celle de la contradiction : « *Quod vis, nolo ; quod nolis, volo. Si tu dis oui, non ; si tu dis non, oui* ». Il est bon que Dante donne au Christ les noms de Jupiter : on sent bien pourquoi, et qu'il exalte le Créateur par tous les cultes de la créature. Mais je n'admire pas que Malatesta installe la religion de sa vieille maîtresse sur l'autel de la Vierge, même s'il se flatte d'y établir la sienne. Il n'est pas même athée. Dédié en tous cas à ce double orgueil, le monument dont il voulait faire un temple chrétien ou une église païenne, n'est ni l'un ni l'autre. Le chiffre de Gismondo et celui de son Isotta entrelacés, ce sépulcre les garde, avec l'éléphant et la rose. Alberti, le premier professeur d'architecture à la façon des modernes, s'est en vain chargé d'accommoder une église chrétienne au goût des anciens : le long de ces murailles lugubres, je ne rends grâce qu'à la suave imploration de quelques fenêtres ogivales. Malatesta ne peut rien fonder. L'ire est le fond de son être. Il porte malheur à Rimini, et à son tombeau même. Et qu'y est donc venu faire, avec ses tendres bas-reliefs, le charmant Agostino di Duccio, le plus gracieux, et le plus femme entre les enfants de Donatello ?

Rimini, coupe-gorge à la croix des routes, auberge équivoque où la race des Maleteste ouvre un asile aux conciliabules de la meurtrière Hécate, sèche au vent du Sud la trace de ses vieux forfaits. Elle est maussade comme un attentat mal réussi. Elle sent le gibet. Elle a la couleur du cadavre macéré et refroidi. Qui se plaît à Rimini, je l'envoie s'y faire pendre.

Comme un homme juge de l'énergie, il mérite qu'on le juge. Le miroir de la scélératesse est ici. Un autan qui donne la nausée, et un sable qui aveugle. A Rimini, la saveur de la haine est longue, comme sur la langue celle du bonbon à la potasse, qui ne veut pas fondre, « *Rimini, crimini* » : en italien, du moins, à ce coupe-gorge de Rimini, la plus belle des rimes, c'est crimes.

André Suarès.

(*A suivre.*)

# La vérité sur la mort de Littré

Nous venons de recevoir le faire-part suivant :

« *Vous êtes prié d'assister au service, convoi et enterrement de M. l'Abbé Marie-Joseph-Philippe Huvelin, Vicaire à Saint-Augustin, chanoine honoraire de Paris, décédé le* 10 *juillet* 1910, *muni des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, à l'âge de soixante et onze ans... De la part de M. le Curé de Saint-Augustin, de MM. les Vicaires, du Clergé de la Paroisse, de Messieurs les Membres du Conseil paroissial, et de toute sa famille.* »

Quel était ce prêtre qui vient de mourir ? Un solitaire dans l'Eglise romaine malgré la foule des pénitents et des amis qui l'entouraient de vénération, — comme le berger est isolé au milieu même de son troupeau ; un « Saint », disait-on, qui avait fait le sacrifice léger des honneurs certains de la carrière pour se vouer de toute sa dilection au réconfort des vies obscures. Pour lui la religion était d'aimer. Sa sensivité était celle d'une femme ; son cœur, trempé de toutes les larmes de la miséricorde évangélique, restait enivré de tristesse et de joie pour s'être penché sur d'autres cœurs. Il ne parlait que par soupirs et n'écrivait que par exclamations. Son âme subtile et vaporeuse, qui ne se condensait pas sur terre, se réfugiait dans les altitudes du mysticisme, sur les confins de l'orthodoxie, très au-delà des puérilités de la scolastique. Sa conscience très noble était peut-être timorée, et il préféra ne point se poser certains problèmes pour ne point avoir à les trancher. Enfin son esprit, entr'ouvert à tous

les points de vue, gardait la souplesse et la liberté des disciplines de l'Ecole Normale (1).

Ce n'est pas, toutefois, en ces qualités que son nom sera recueilli par l'histoire, mais parce qu'il assista Littré pendant sa dernière maladie et qu'il passa, jusqu'à ce jour, pour l'artisan de sa « conversion ».

Or la vérité sur cet événement, nous la possédons depuis treize ans, et de la bouche même, de la main même de l'abbé Huvelin. Qu'elle importe à l'histoire des idées morales du XIX^e^ siècle, c'est ce que la personnalité de Littré ne saurait laisser contester. Qu'elle soit par ailleurs étrangement belle et infiniment plus édifiante que la légende intéressée de l'orthodoxie, c'est ce qu'on verra tout à l'heure. Et, néanmoins, nous ne comptions pas la manifester du vivant de l'héritière directe du grand écrivain positiviste, si les catholiques n'avaient eux-mêmes déchiré le voile, un peu de travers, à la veille de la mort de l'abbé Huvelin, et dans un moment où celui-ci ne pouvait plus formuler d'appréciations, puisqu'à notre dernière visite, qui eut lieu à la même époque, il ne s'exprimait plus qu'à peine.

En effet, M. l'abbé Frémont, par la plume de notre distingué confrère, M. Julien de Narfon, vient de restituer une partie des faits sous un demi-jour plus équitable. Dans son ensemble comme dans son esprit, l'article de M. de Narfon est exact (2), sur le point le plus grave, il est erroné; sur le caractère essentiel des relations du prêtre et du mourant, l'article, enfin, est muet; et faute d'information, sans doute, il ne pouvait pas ne pas l'être.

Nous nous proposons donc ici, en toute impartialité, de rétablir, une fois pour toutes, la vérité.

(1) Né en 1838 ; élève à l'Ecole Normale ; ordonné prêtre en 1867 ; fut, pendant quelques mois, professeur dans l'un des petits séminaires de Paris ; nommé prêtre habitué à l'église Saint-Eugène (rue Sainte-Cécile) en 1868, il y est, en 1872, sixième et dernier vicaire, en 1874, quatrième ; en 1875, cinquième vicaire sur onze à Saint-Augustin, y devient quatrième, puis troisième ; ne monta jamais plus haut, mais fut, par compensation, nommé chanoine honoraire. Cette carrière indique qu'il renonça aux honneurs et, peut-être aussi, qu'on ne voulut pas lui confier de paroisse. Quoique *normalien*, il n'a produit aucun ouvrage. On n'a de lui qu'une introduction, d'un style limpide et alerte, à la *Vie de Saint François d'Assise par les Frères Léon, Ange et Rufin, traduite pour la première fois du latin.* (Paris, Poussielgue, 1891, in-16.)

(2) *Revue d'Italie*, Rome, Juin 1910.

## LA LÉGENDE

Et d'abord rappelons la légende qui veut encore à l'heure actuelle que Littré, au lit de mort, ait renié ses errements de positiviste, confessé pleinement la foi catholique, reçu le baptême régulièrement, et qu'il soit parti pour l'autre monde, muni, lui aussi « des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise ».

Elle fut promulguée, cette légende, par la pompe même de la cérémonie religieuse dont on entoura sa dépouille : ce service funèbre fut un service d'action de grâces, et ce *De profundis* prit les accents d'un *Te Deum*. Aussitôt, du haut de toutes les chaires (1), la bonne nouvelle fut répandue sur les fidèles, et, de bouche en bouche, elle se propagea, se grossit, s'enfla et s'imposa si bien au monde qu'il n'est personne aujourd'hui, même parmi les libres penseurs les plus offensés de cette « conversion », qui ne tienne le fait pour avéré.

Mais en dehors des folliculaires qui se jetèrent à cœur joie sur cette aubaine, les écrivains catholiques sérieux furent en général plus circonspects ; ils sentaient le point de départ mal assuré; ils se heurtaient à la résistance, en tout cas à la réticence, de l'abbé Huvelin lui-même, c'est-à-dire du « convertisseur ». Aussi s'employèrent-ils plutôt à enregistrer la légende, à l'accréditer discrètement ; et les plus prudents la mitigèrent.

Voici ce que je retrouve sous la plume de M. du Saussois, en 1883, deux ans après la mort de Littré, dans l'étude qu'il lui a consacrée :

« J'ai l'honneur de connaître personnellement M. l'abbé Huvelin, a écrit M. Laverdant ; il ne m'a rien raconté de son apostolat, sinon les deux paroles que je vais citer.

Quinze jours avant la mort : « M. Littré n'a plus d'objections contre la vérité. Il a le regret de sa vie religieuse imparfaite. »

Après la mort, le prêtre bienheureux s'est borné à dire : « Mme Littré seule a agi efficacement, et il y a eu acquiescement raisonnable d'un esprit très libre. Nous l'aimions ; nous avons prié pour lui. Dieu voulait cette âme, et l'a attirée dans sa gloire. » (2)

(1) Un ami de Littré nous écrit : « Voyageant quelques années après en Alsace, mon pays natal, j'appris, non sans étonnement, que de nombreux prêtres du clergé alsacien avaient annoncé à leurs ouailles, du haut de la chaire, cette conversion, en ajoutant que Littré est sûrement au ciel puisque le baptême avait suffi pour effacer tous ses péchés antérieurs ».

(2) *Littré*, par A. du Saussois, p. 55.

On voit déjà quelle réserve extrême inspire les réponses de l'abbé Huvelin, et quant au propos qui lui est prêté, cet « acquiescement raisonnable d'un esprit très libre », nous faisons à ce sujet des réserves plus expresses encore, en nous autorisant de ses déclarations personnelles telles que nous les donnons plus loin.

Trois ans plus tard, un anonyme, se faisant sans doute plus scrupuleusement son interprète, écrit à son tour dans l'*Ami du Clergé :*

« Une autre conversion *in extremis* dont il a été beaucoup parlé et qui est, celle-ci, très consolante, c'est celle de Littré. Mais encore ici faut-il se garder d'inexactitudes. Il ne faut pas dire avec M. Frémont, dans un beau mouvement oratoire, qu'« il se confessa », puisque, pour Littré, ce n'est pas de confession qu'il s'agissait, mais de baptême, — ni, avec M. Guibert, parler du « prêtre éminent qui le visitait et qui, à la dernière heure, lui conféra le baptême ». Je suis en mesure de dire que c'est Mme Littré elle-même qui baptisa son mari à la dernière heure. La dernière heure sonna plus tôt qu'on ne l'avait prévu, et Littré n'avait plus sa connaissance quand il reçut le baptême ; mais il l'avait accepté auparavant dans toute sa liberté et lucidité, et il était convenu qu'il le recevrait. Il y avait longtemps, d'ailleurs, que le travail de la grâce s'opérait dans son esprit, et le renouvelait et l'amenait de l'athéisme et du matérialisme absolu à la foi simple d'un enfant. Lui-même avait, en pleine santé, supprimé dans son testament la clause où il demandait un enterrement civil ». (1)

Ici encore nous nous inscrivons en faux contre plusieurs de ces assertions que nous réfuterons tout à l'heure, telle cette « foi simple d'un enfant » à laquelle Littré se serait résigné, et pour ce qui est de la clause supprimée du testament, comment Littré, « en pleine santé », aurait-il pu envisager pour ses restes un enterrement non civil, donc religieux, lui qui n'était pas baptisé ? La contradiction saute aux yeux. Pour qu'on nous y fasse passer outre, il faut qu'on produise ce testament avec la date de la clause biffée. Et même alors notre objection ne tomberait point. Il s'agirait là tout au plus d'une complaisance étourdie accordée aux instances de Mme Littré et dont certainement Littré lui-même n'aurait pas prévu la conséquence, nous voulons dire l'enterrement religieux, puisque, peu de temps avant sa mort, quand il n'était plus « en pleine santé », il publiait son dernier mot philosophique en opposition absolue avec une pareille concession (2).

(1) *L'Ami du Clergé*, 26 juillet 1906, p. 643.

(2) Dès 1873, à propos d'un débat à l'Assemblée Nationale, Littré publiait un article où nous relevons ce passage significatif : « On veut, des enter-

Quoi qu'il en soit, dans l'article que nous venons de citer, la légende bat encore en retraite. Nous y voyons jeter la suspicion, non pas, certes, sur la bonne foi de M. Frémont, mais sur l'exactitude de son récit, et ce, semble-t-il, sous l'inspiration à peine déguisée de l'abbé Huvelin en personne. Un point capital est acquis : *Littré ne se confessa point, Littré n'a point reçu le baptême de la main du prêtre.* Et cela correspond exactement à nos propres informations, que nous tenons de l'abbé Huvelin lui-même.

Pour en finir d'énumérer toutes ces versions, voici un extrait des *Biographies du* XIX^e^ *Siècle* éditées par une maison pieuse. La légende y est encore gênée et comme honteuse de se trouver elle-même si insuffisante, mais l'effort, cette fois, est visible d'en laisser deviner plus qu'on n'en dit pour permettre ainsi au tableau de remplir tout le cadre orthodoxe :

« Le prêtre (M. Huvelin) se rapprocha du lit, tandis que chacun s'écartait ; que se passa-t-il pendant les quelques minutes qui suivirent ? Il ne nous appartient pas de le rechercher ; mais il faut croire que le vénérable prêtre jugea le moribond en communion d'idée avec lui, car sur ce lit où il allait mourir et en présence de tous les assistants agenouillés, il lui donna le baptême que Littré n'avait jamais reçu. M. Littré est donc mort muni des sacrements de l'Eglise... Oui, Dieu voulait cette âme qui, dans la plénitude de sa raison, n'avait plus d'objection contre la vérité et qui avait le regret de sa vie religieuse imparfaite... En effet, il eut l'entrevue de la vie immortelle, et il sentit descendre sur son âme avec un sourire de complaisance Celui qui est la résurrection et la vie. Les âmes de bonne foi comme Littré, comme tant d'autres, peuvent, à l'heure dernière, avoir la vision du ciel habité, et monter sur l'échelle de Jacob, en haut de laquelle les attend le Dieu de la Charité et de la Science (1) ».

Cette fois, la légende a réalisé le tour de force, elle est, elle aussi, montée à l'échelle jusqu'au ciel — enjambant l'espace du premier échelon qui manquait, celui de la simple vérité.

rements civils, nous faire une flétrissure ; nous nous en ferions, par représailles, un honneur, si nous n'étions pas élevés par nos doctrines à une haute et sereine tolérance ; nous nous en faisons simplement un devoir ».

(1) *Biographies du* XIX^e^ *Siècle*, chez Bloud, 7^e^ série, p. 233, 232.

## La Protestation

Dès le lendemain de la mort, cependant, les amis de Littré protestèrent avec une vive indignation. Ils voulurent ramener la légende sur terre. M. G. Wyrouboff, co-fondateur avec lui de la *Philosophie positive*, déclara, au bord de sa tombe, « qu'il était mort comme il avait vécu, sans contradictions et sans défaillances ». Et quoique privé à cette époque des éléments de certitude dont nous disposons aujourd'hui, M. Wyrouboff s'attacha à reconstituer la vérité dans un article de leur revue : (1) « Le parti théologique s'empare de cette mort pour jeter le mépris sur la philosophie dont Littré a été le disciple, les libres-penseurs s'en emparent pour accuser le penseur qui n'a pas su rester, jusqu'au bout, fidèle à sa philosophie... Je l'ai trop connu, j'ai trop vécu dans son intimité intellectuelle pour ne pas être sûr qu'il eût été révolté s'il avait vu le mensonge intéressé travestir les derniers moments d'un stoïque libre-penseur. La légende, quelle qu'en soit l'origine, n'a aucune espèce de vraisemblance, elle se heurte à une impossibilité morale absolue... Il (Littré) ne pouvait pas plus être catholique qu'il ne pouvait raisonner métaphysiquement ; ce n'était pas sa volonté, c'était son cerveau qui s'y opposait. ...Il ne niait rien, ni l'existence de Dieu, ni l'immortalité de l'âme, ni la supériorité du christianisme, ni la légitimité de la foi — il affirmait simplement qu'il avait une autre manière de voir et une autre manière de sentir. Le prêtre comprit bien vite qu'avec une intelligence ainsi faite, il n'y avait aucune chance d'aboutir. C'est ainsi que les choses ont dû se passer avec l'abbé Huvelin qui le reconnaîtrait, j'en suis convaincu, dans l'intérêt de la vérité, si l'intérêt supérieur de la religion ne le forçait à se taire (2)... Sans doute, la famille, emportée par un zèle religieux que les esprits les plus calmes trouveront exagéré, a pu jeter sur le moribond de l'eau bénite pour avoir le droit de conduire son corps à l'église, mais cela est en dehors de la volonté du penseur et ne l'atteint pas... Certes il eût mieux valu exprimer hautement sa volonté et l'imposer à ses héritiers, mais pour cela il fallait lutter, et Littré n'était pas un homme d'action ; la lutte

(1) *La Philosophie positive,* Juillet-Août 1881.
(2) Cette supposition se trouve aujourd'hui exactement confirmée, comme nous le démontrons plus loin.

sous toutes ses formes, même dans la sphère étroite de sa vie privée, répugnait à son caractère doux et pacifique... Littré était tolérant, ce qui était la conséquence de son principe philosophique, mais la tolérance était chez lui exagérée, ce qui dépendait de son tempérament — là est l'explication de sa vie et de sa mort... Il lui est arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas : n'ayant jamais voulu faire de prosélytisme, il a été la victime d'une fanatique intolérance. Pendant quarante-cinq ans, il a vécu dans son ménage, laissant tout faire, tout dire, tout penser, respectant scrupuleusement ce qu'il savait bien être de déplorables erreurs ; ces erreurs développées en liberté, épanouies à l'ombre de son savoir, ne l'ont pas respecté — cela est triste, cela est regrettable, mais cela est naturel... »

Voici, par ailleurs, sur le caractère de Littré, ce qu'un autre de ses amis, M. le Dr A. Ritti, nous écrit : « Rappelez, je vous prie, combien l'homme fut excellemment bon, bienveillant, affectueux, obligeant. Celui qui écrit ces lignes a connu intimement Littré, lui doit beaucoup et n'a jamais oublié. Je ne sais plus où, Brunetière a écrit : *le sec Littré*. Comment l'entendait-il ? S'il voulait dire qu'il manquait de sensibilité, c'est une erreur absolue, même une contre-vérité... Ma lettre, sans doute, ne vous apprendra rien que vous ne sachiez déjà, tandis que votre article nous apportera des éclaircissements nouveaux sur la manière dont se forme une légende dans le monde clérical... Je suis heureux que vous puissiez en faire justice à l'aide d'un document sérieux ; tous les amis de Littré, parmi lesquels je me compte, vous en seront reconnaissants... »

Enfin, il importe de rappeler ici que, très peu de temps avant sa mort, Littré composa une sorte de testament philosophique qu'il adressa à M. Caubet en accompagnant le manuscrit de cette recommandation : « J'ai eu samedi dernier une syncope prolongée. C'est pourquoi je vous envoie un peu prématurément mon article pour la Revue (*la Philosophie positive*). Si je vis, j'en corrigerai les épreuves comme d'habitude. Si je meurs, faites-le, je vous en prie, imprimer et publier dans la *Revue* comme article posthume ». Dans cet article, intitulé *Pour la dernière fois*, Littré raconte qu'il est en butte à d'incessantes sollicitations tendant à lui faire renier sa doctrine pour l'amener au catholicisme. « Comme je n'ai éprouvé ni exprimé de la répulsion ou du ma-

laise en me sentant l'objet des sentiments dont je viens d'esquisser les nuances, et comme l'âge et la maladie m'avertissent d'une fin prochaine, l'on n'a point à compter sur moi pour un effet souverain de la grâce divine, et à en appeler de l'homme mûr et trop fier de sa force au vieillard désormais accessible aux inspirations de sa faiblesse ». Ces paroles semblent assez claires ; en voici d'autres qui ne le sont pas moins, bien que nous nous refusions à en faire l'application à l'abbé Huvelin : Littré avoue que « les ecclésiastiques possèdent une grande expérience des procédés qui, suivant les cas, ont prise sur les âmes ». Vains efforts! il compare, non sans finesse, ces sollicitations qui lui arrivent du « pays de la foi » à des lettres qu'on lui adresserait de trop loin, des régions perdues de l'Amérique ou de l'Asie, — et il conclut par cette solennelle déclaration : « La philosophie positive, qui m'a tant secouru depuis trente ans et qui, me donnant un idéal, la soif du meilleur, la vue de l'histoire et le souci de l'humanité, m'a préservé d'être un simple négateur, m'accompagne fidèlement en ces dernières épreuves. Les questions qu'elle résout à sa manière, les règles qu'elle prescrit en vertu de son principe, les croyances qu'elle déconseille au nom de notre ignorance de tout absolu, je viens, aux pages qui précèdent, d'en faire un examen que je termine par la parole suprême du début : pour la dernière fois. E. Littré ».

Après de telles attestations, écrites par Littré sur son lit de mort, on aurait pu croire que la légende serait désarmée. Mais la légende a tourné l'obstacle si habilement et, depuis trente ans, elle prend une revanche si insolente qu'il n'est pas trop tard, même aujourd'hui, pour lui porter le coup décisif.

## La Vérité

Comme tous les esprits préoccupés de sincérité dans l'étude des questions morales, mon père, au lendemain de la mort de Littré, conçut des doutes sur la nature de sa « conversion ». A la date du 3 juin 1881, il écrivait :

« M. Littré est mort hier, baptisé au dernier moment, en présence de sa femme et de sa fille, par M. Huvelin, vicaire à Saint-Augustin. Est-ce là une de ces interventions du prêtre dont la moralité est suspecte, dont la vraie moralité s'afflige ? »

Seize ans plus tard, comme on lui vantait la piété mystique et la droiture exceptionnelle de M. Huvelin, sa curiosité se réveilla et il voulut tenir de la bouche même du témoin le plus qualifié la vérité sur cet événement. Il lui écrivit à cet effet, et l'abbé Huvelin se mit aussitôt à sa disposition pour le satisfaire complètement. Telle fut l'origine des relations entre mon père et le vicaire de Saint-Augustin, relations qui ne devaient pas tarder à devenir celles d'une intimité spirituelle et qui se prolongèrent jusqu'au dernier jour de M. Huvelin. Aux personnes qui s'en étonneraient, nous répondrons que la discipline acceptée par l'un et la rupture consommée par l'autre n'étaient pas un obstacle à cette amitié : mon père, de par l'affranchissement de sa foi, allant droit aux âmes religieuses par dessus les barrières confessionnelles, et l'abbé Huvelin, d'ailleurs peu tourmenté du dogme, s'étant détourné par système des contingences du temporel pour se retrancher, hors du siècle, dans ce qu'il appelait « l'âme de l'Eglise ». Aussi mon père allait-il fréquemment le réconforter sur la couche où, depuis des années, il agonisait cruellement ; et le malade, en toute circonstance, prenait le parti de son ami contre le préjugé et la calomnie, l'assurant encore, au cours de récentes polémiques, de sa vénération et de sa tendresse.

Dès que mon père l'eut interrogé sur les circonstances de la mort de Littré, l'abbé Huvelin lui en fit un récit qui contrastait du tout au tout avec la version accréditée.

Il fit mieux encore : il confia à mon père un mémoire qu'il avait lui-même composé sur les derniers moments de Littré. Ce mémoire, dans l'esprit de M. Huvelin, était justement destiné à remettre les choses au point, et devait être publié. C'est ce document irréfragable que nous avons pu lire et méditer pendant plus de dix jours qu'il fut en notre possession. Il est hors de doute que si nous en avions sollicité la permission de l'abbé Huvelin, celui-ci nous eût autorisés à en prendre copie ou dans son ensemble ou dans ses passages les plus essentiels. Mais l'idée ne nous en vint même pas, tout entiers à l'émouvante surprise que nous avait causée sa lecture et bien persuadés que la volonté de son auteur devait suffire, tôt ou tard, à en assurer la publication.

Hélas ! notre naïveté s'illusionnait à cet égard, et c'est nous-mêmes qui allons maintenant, d'après le souvenir indélébile de cette lecture et l'information complémentaire que nous ont four-

nie les conversations de M. Huvelin, retracer scrupuleusement les faits si longtemps faussés par le calcul des mythographes ou ignorés de ceux-là mêmes qui ont pensé de bonne foi les rectifier.

L'abbé Huvelin était le confesseur de Mme et de Mlle Littré. Quand l'écrivain eut montré les symptômes du mal dont on ne pouvait plus espérer le guérir, elles lui proposèrent, comme soulagement à ses épreuves, l'entretien de leur prêtre préféré, et elles firent tant par leur insistance que, finalement, il dut contenter leur désir, — posant toutefois pour condition que, non seulement le prêtre ne chercherait pas à l'amender, mais qu'il éviterait de traiter devant lui tout sujet religieux. L'accord fut conclu sur cette promesse, et le prêtre visita le malade. Or le malade prit un tel goût à ces causeries, il se trouva en telle sympathie avec le prêtre que, s'il arrivait à celui-ci de trop espacer ses visites, il était le premier à les réclamer. Et bientôt c'est Littré lui-même qui aborda la question religieuse. Vainement l'honnête abbé Huvelin, soucieux de faire honneur à son engagement, se refusait-il à cette discussion ; Littré l'y traînait invinciblement par le détour de la question morale : liberté du bien et du mal, responsabilité de nos actes, angoisse devant l'irréparable !

Sentant que sa vie était près du terme, il ne rêvait pas de la prolonger au-delà de la mort : « *Quel attrait, disait-il, aurait pour moi une vie future ? Voir Dieu ? Mais je ne le connais pas ! Je n'aurais de bonheur qu'à revoir ma mère...* » (sic). Ce qu'il appelait d'un vœu impuissant, c'était le rachat de cette vie passée : oh ! ne pouvoir ni refaire sa vie ni en obtenir le pardon de personne ! Il remontait le cours des années perdues ; il disséquait au fond de sa mémoire les replis cachés de ses sentiments d'autrefois ; il éprouvait le poids de ses moindres actes dans la balance d'une justice terrible qu'il tenait lui-même, à défaut de Dieu : l'athée frémissait devant le néant, non par l'effroi de s'y engloutir, mais à la pensée de n'avoir pas mis assez de dignité dans l'éphémère, pendant l'éclair de la vie consciente qui illumine, une seconde, le moi... — « Veux-tu nous permettre de prier auprès de toi ? » lui demandaient sa femme et sa fille, et Littré y consentait sans peine, mais en prenant soin de les avertir qu'il ne pourrait, lui incroyant, s'associer des lèvres, ni même du cœur, à leur prière. Et tandis que les femmes et le prêtre s'age-

nouillaient autour de son lit et récitaient le *Notre Père*, Littré l'écoutait en silence, puis, tout à coup, au moment où les récitants en arrivaient à ce verset : *Et pardonne-nous nos péchés...* alors, d'une voix intense, d'une voix navrée et désespérée, il s'écriait : « *Oh ! nos péchés, oui, nos péchés !...* » (sic).

Telle fut l'unique préoccupation des derniers jours de Littré. En cela seul consista sa crise religieuse. Si l'approche de la mort épure, sans doute, bien des consciences, la sienne s'y affina jusqu'à une délicatesse morbide, il se fabriqua des remords ; car « il était pur comme un enfant, nous a protesté l'abbé Huvelin, et je n'ai guère vu d'homme dont la vie fût à ce point exempte de fautes ! » Qui viendra prétendre que, par ces scrupules, le positiviste moribond ait excédé les limites tracées aux spéculations d'un disciple de Comte ? Pas un instant il ne fut tenté de faire la liaison entre cette donnée d'ordre moral et un postulat métaphysique. La raison pratique ne rejoignit pas la raison pure. « *Dieu, répétait-il à Mme Littré, mais ce mot n'a pas de sens pour moi...* » (sic). Tout au plus trouvait-il étrange qu'on pût se sentir à ce point responsable, et qu'on ne le fût pas devant *quelqu'un...* Marcel Hébert nous l'a raconté dans un de ses livres, toujours d'après le témoignage d'Huvelin : « *Le souvenir de mes fautes*, disait Littré, *est comme un pieu qui me perce le cœur*. Responsable, envers qui ? » se demandait-il (1). Et il est certain que, si ce phénomène de conscience ne démontre pas la relation de l'homme à un Dieu, il atteste du moins un lien magnétique de l'individu à l'universel. Ce qui se passa dans cette chambre de la rue d'Assas, au chevet de Littré agonisant, vaut plus comme manifestation des puissances mystérieuses de l'âme que toutes les légendes si elles étaient vraies... Et je n'ai pas rapporté encore le plus émouvant et le plus étrange.

La fréquentation du pauvre souffrant avait, dès l'abord, déterminé chez l'abbé Huvelin une vive impression d'édification. Si son influence sur Littré, comme il ne cessa de le répéter, doit être tenue pour presque nulle, l'influence de Littré sur lui se traduisit bientôt, au contraire, par une singulière exaltation. Un jour qu'ils étaient en tête à tête, antérieurement à toute confidence du malade, le prêtre se sentit sollicité de lui faire le récit

(1) M. Hébert, *le Divin*, Alcan 1907, p. 128, 129.

de sa vie intime, il leva pour lui tous les voiles, il accepta comme d'un égal le jugement de Littré sur tout son passé, et Littré alors, rivalisant dans l'effusion, ouvrit sa conscience à son ami, lui déroula avec anxiété les moindres phases de son existence et lui démontra une âme si pure que le prêtre, ébloui de cette humilité qui cependant n'était pas chrétienne, ne put retenir le geste magnifique — ou sacrilège, comme on voudra — de lui administrer l'absolution ; puis, religieusement, lui baisa les pieds...

De cette circonstance, inconnue encore, et que nous reproduisons fidèlement en restant au-dessous de l'émotion avec laquelle l'abbé Huvelin nous la narrait, ce qui a transpiré a fait dire que Littré s'était « confessé ». Mais outre que ce libre épanchement de l'âme ne fut provoqué par aucun rite ni règlé par aucune formule, il sied de souligner qu'il y eut échange et que c'est le prêtre qui, en premier lieu, s'était « confessé » à l'athée. De même pour le geste absolutoire ; il ne pouvait avoir, canoniquement, aucune valeur dans ces conditions, et lorsque mon père le fit observer à l'abbé Huvelin en ces termes : « *Comment pouviez-vous lui conférer l'absolution puisqu'il n'était pas baptisé et ne professait pas la foi chrétienne ?...* » l'abbé Huvelin lui répondit: « *Hé ! je le sais bien, mais ce fut quelque chose de plus fort que moi, et chaque fois que je revins lui faire visite, je baisais de nouveau les pieds de cet homme...* »

Il nous reste à fixer la vérité sur un incident de peu d'importance aux yeux de l'abbé Huvelin lui-même, mais qui, travesti insidieusement, n'en fit pas moins sur le public une forte impression, fournit le prétexte de l'enterrement religieux et décida de toute la légende : nous voulons parler du pseudo-baptême.

Dans les derniers jours de la maladie, M. Huvelin passa aux nouvelles de bonne heure dans la matinée et, sans pénétrer auprès du patient, reçut l'assurance que son état n'inspirait pas de craintes. Or un peu plus tard dans la journée, une crise subite se déclara, et Mme Littré en profita pour venir à bout du dessein auquel tendaient tous ses efforts, toutes ses instances, toutes ses précautions depuis de longues semaines, y compris, dans sa pensée du moins, les visites même de l'abbé Huvelin : elle voulut baptiser Littré. Le pauvre grand homme s'y refusa d'abord, alléguant le défaut en lui des dispositions élémentaires, c'est-à-dire de toute foi religieuse. Mais Mme Littré s'obstinant, il appela

auprès de lui sa fille dont l'intelligence supérieure lui inspirait nne plus grande confiance. La fille seconda les vœux de sa mère. — « *Estimes-tu donc*, lui demanda Littré avec une candeur pathétique, *que je puis recevoir le baptême, moi qui ne partage pas votre croyance* ? » Mlle Littré l'assura que oui en lui tenant le raisonnement suivant : « *A supposer que notre Dieu existe et que la foi chrétienne soit la vérité, tu n'auras pas à t'en repentir...* »

Et voilà dans quelles conditions le malheureux reçut le sacrement, ou plutôt ce triste simulacre qui, nul du point de vue de l'Eglise elle-même, fut moralement une indignité. Si l'on ajoute que ce baptême forcé fut peut-être expédié dans le coma, et si l'on veut bien réfléchir que le récit que nous en donnons est, de tous ceux que nous produisons, le seul qui soit de seconde main, puisqu'il fallut que l'abbé Huvelin, qui nous l'a fait, se fît lui-même raconter la scène, on accordera qu'historiquement toute précision et toute garantie sont impossibles à cet égard. Si Littré a eu une défaillance, elle vint d'un cœur trop indulgent, en faveur de femmes qu'il aimait, qui le soignaient avec un zèle touchant et auxquelles il n'eut pas le courage d'adresser une suprême défense en même temps que le suprême adieu. Mais défaillance morale, pas ombre ; défaillance intellectuelle, aucune. L'abbé Huvelin, qui revit Littré après coup, n'a cessé de porter là-dessus un témoignage catégorique. Comme nous lui demandions si Littré n'avait pas eu, à ce moment-là, quelque « entrevue » de la rédemption de Jésus-Christ, dont le baptême n'est que le signe visible : « *Mais il s'agissait bien du Christ ! Je vous répète*, nous déclara-t-il, *que Littré ne croyait même pas en Dieu!* » Ainsi, c'est à un athée impénitent, à un mécréant intégral qu'une femme imposa le baptême, et c'est les restes d'un rebelle que l'Eglise couvrit de toutes ses pompes (1).

(1) Ce fut même la dépouille d'un franc-maçon. Le 8 juillet 1879, la loge la *Clémente-Amitié* célébra le quatrième anniversaire de l'initiation de Littré. « La fête a été des plus brillantes. Le président et la plupart des membres du Conseil de l'Ordre y assistaient. Beaucoup de députés, de sénateurs, de conseillers municipaux, les représentants de la plupart des journaux républicains, beaucoup de dames. Les maçons et les profanes étaient également admis, et les salles de l'hôtel du Grand-Orient avaient peine à contenir la foule des invités. » Le F∴ Littré, déjà très malade, fit lire à l'assemblée par le F.·. Cousin, un discours dont voici la péroraison :« Pour patron en franc-maçonnerie, la *Clémente-Amitié* m'assigna Voltaire, en mettant mon initiation au centenaire de l'initiation du patriarche de Ferney. Ma manière d'honorer le patron sous l'invocation de qui je suis placé, est de sentir que, si j'eusse vécu de son temps, j'allais dire

Nous concevons sans peine que certains aient jugé un peu creuse la satisfaction. De quel exemple serait ce baptême sans adhésion de l'administré et sans contrôle ecclésiastique ? On songea, dès le jour des obsèques, à corser les faits d'une autre version qu'on choisit, celle-là, plus canonique, et que M. de Narfon reprenait hier, inspiré par l'abbé Frémont. Non, non, un prêtre avait dûment conféré le baptême, ou du moins, faute de pouvoir annuler le premier récit, un prêtre avait « répété » le baptême, et ce prêtre, c'était l'abbé Huvelin. Or, trois démentis concordants, émanant tous trois de l'abbé Huvelin, viennent ruiner cette nouvelle version : celui de l'anonyme auteur de l'article de l'*Ami du Clergé ;* celui d'un rédacteur au journal *Le Clairon* qui interviewa l'abbé Huvelin (1), et celui enfin que nous tenons du même. Ainsi rien ne reste pour authentiquer cette erreur ; l'abbé Huvelin n'était pas l'homme de ces besognes-là, et c'est infiniment plus haut qu'il avait rencontré Littré.

Notre tâche à nous est terminée. De la légende non plus il ne reste rien, qu'un mouvement de tendresse d'un grand cœur mourant, qui fut exploité si cruellement que l'homme a failli le payer de sa gloire. D'aucuns peut-être pourront reprocher à l'abbé Huvelin de ne lui avoir point épargné cette injure. Non qu'il se fût fait l'artisan volontaire d'un mythe, à l'instar du cardinal Perraud, ni même son complice silencieux. Mais c'était trop peu, en une conjecture aussi grave, que des bribes d'aveu répandues à droite et à gauche au hasard des conversations. Il aurait fallu, de la part de l'abbé Huvelin, une déclaration formelle : la publication de son mémoire. Comme nous ne manquions pas de l'y engager, il nous répondait qu'en effet, c'était là son plus vif désir, qu'il avait tenté de pressantes démarches auprès de la famille, mais que toujours, quelle que fût l'héritière directe, il se heurtait à un refus tenace. Et il rentrait dans « l'âme de l'Eglise »... Nous avons jugé au contraire que la vérité, quand elle est noble, doit

sous son règne, je me serais rangé parmi ceux qui le soutinrent dans sa laborieuse propagande. De même, ici, mon acte de gratitude envers la loge est de donner, malgré les défaillances de l'âge et de l'absence, mon concours à ce qui s'y pense et à ce qui s'y fait ». C'était deux ans avant sa mort ; l'assemblée salua son nom d'une longue ovation.

(1) Voyez la *Philosophie positive*, Juillet-Août 1881, p. 8, « le prêtre affirma qu'il n'avait ni baptisé, ni confessé, ni communié Littré ; cette conversation fut publiée ».

toujours sortir des sépulcres, et que cette vérité sur cette mort, tragique comme une page de Pascal et pure comme une parabole de l'Evangile, appartenait d'abord au mort qu'on défigurait, ensuite au monde qu'on abusait. Et c'est pourquoi nous avons parlé, au premier signal de l'abbé Frémont.

Nous avertissons, en finissant, que nous ne tiendrons pour valable aucun démenti de notre récit, qui ne sera pas accompagné de la publication *intégrale* du mémoire de l'abbé Huvelin, *faite d'après le texte original*, mis à notre disposition. Et si ce mémoire n'est déjà plus que cendre depuis la mort de son auteur, ce n'est pas l'histoire qui en pâtira, c'est l'Eglise (1).

PAUL HYACINTHE-LOYSON.

(1) Afin d'éviter tout malentendu, nous détachons ce simple passage d'une lettre de l'abbé Huvelin : «*...Je fais copier mes petites notes sur la mort de M. Littré ; elles ont été jetées sur le papier trois ou quatre jours après sa fin, je ne les ai pas revues... Elles vous seront portées et vous arriveront sans doute bien peu de temps après cette lettre. C'était une belle âme, bien humble et si sincère*, craignant toujours d'aller au delà de ce qu'il pensait. » (18 nov. 1897). C'est nous qui soulignons.

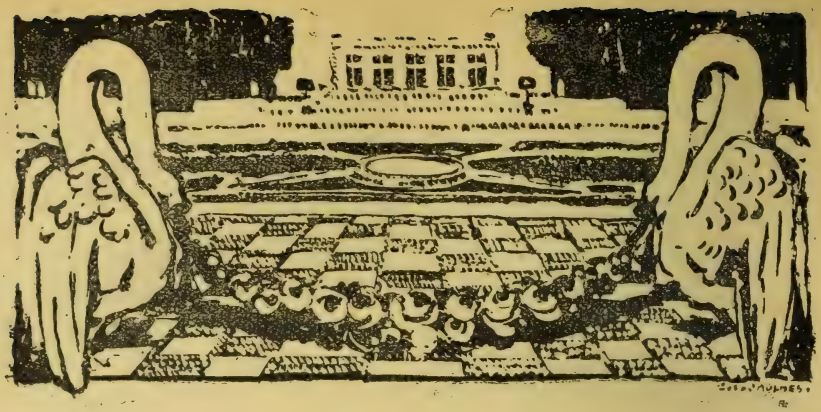

# L'ABIME

## I

Le jour tombait, et tous deux ils allaient, ils causaient, sans remarquer l'heure ni le chemin. Devant eux, sur la pente de la colline, un petit bois obscur, et les charbons ardents du soleil qui rougeoyaient au travers des branches, embrasaient l'air et en faisaient une poussière d'or en feu. Si proche et si brillant était l'astre, que tout disparaissait autour de lui, et qu'il restait seul, répandant sa couleur sur la route égalisée. Eblouis, les promeneurs se retournèrent, et aussitôt tout s'éteignit, devint calme, clair, et d'une précision minutieuse. Quelque part, au loin, à un verste au plus, la lueur du couchant s'arrêta au tronc élevé d'un sapin qui flamba parmi le vert des feuilles, comme un cierge dans une chambre obscure ; une coulée d'écarlate, par devant, couvrit la route où maintenant chaque caillou projetait une ombre longue et noire ; et les cheveux de la jeune fille, baignés de rayons, devinrent une auréole d'or fauve. Un seul cheveu, fin et bouclé, se détachait et ondulait dans l'air, pareil à un fil d'araignée, qui serait d'or.

La nuit qui descendait devant eux ne pouvait ni interrompre ni changer le cours de leur entretien. Toujours aussi clair, aussi cordial et paisible, il coulait à flots tranquilles et n'avait qu'un sujet : la force et l'immortelle beauté de l'amour. Ils étaient très jeunes : elle avait dans les dix-sept ans, et lui, Niémovietski, quatre ans de plus ; tous deux en costume d'études, elle avec la modeste robe brune de la collégienne, et lui dans le bel uniforme

de l'élève ingénieur. Et comme leurs paroles, tout en eux était jeune, pur et beau : des corps harmonieux et souples, d'une grâce aérienne ; une démarche élastique et légère, des voix fraîches, qui donnent aux mots les plus simples une tendresse pensive, pareille au murmure d'un ruisseau par une calme nuit printanière, quand la plaine obscure a encore des taches de neige.

Ils allaient devant eux, tournant où le chemin tournait, et deux ombres longues et effilées, avec de petites têtes comiques, tantôt les précédaient, nettement séparées, ou bien, par côté, se confondaient en une seule traînée aussi mince que l'ombre d'un peuplier. Mais ils ne les voyaient pas et causaient ; tout en parlant, il ne cessait de contempler ce joli visage où le couchant rose semblait avoir laissé une partie de ses tendres couleurs ; elle tenait les yeux baissés vers le sentier, écartant un caillou de la pointe de son ombrelle et observant les bouts aigus de ses petits souliers qui, tour à tour, pointaient de sa jupe sombre.

Le chemin était traversé d'un fossé, dont les rebords poudreux refusaient le passage, et ils s'arrêtèrent un instant. Zinotchka (1) releva la tête, et jetant autour d'elle un regard vague, demanda :

— Savez-vous où nous sommes ? Je n'ai jamais été ici.

Il regarda sans attention :

— Oui, je sais. Par ici, derrière cette hauteur, c'est la ville. Donnez-moi la main, que je vous aide.

Il offrit une main ignorante du travail, fine et blanche comme une main de femme. Zinotchka, toute joyeuse, avait envie de sauter le fossé seule, de courir en criant : « Attrapez-moi ! », mais elle se contint, et inclinant un peu la tête avec un air de grave reconnaissance, elle tendit, non sans un soupçon de crainte, une main encore potelée comme celle d'un enfant. Et, malgré son désir de serrer jusqu'à lui faire mal cette main tremblante, il se contint aussi, la prit avec un salut respectueux et se détourna discrètement, quand la jeune fille, en passant le fossé, découvrit un peu sa cheville.

Ils allaient de nouveau et causaient, mais ils n'avaient en tête que ce souvenir de leurs mains un instant rapprochées. Elle sentait encore l'étreinte sèche de sa paume et de ses doigts vigou-

(1) Diminutif de Zinaïda (Zénaïde).

reux, avec un plaisir mêlé de quelque remords ; il gardait la mollesse soumise de cette main minuscule, et voyait la silhouette noire du pied et de la petite mule qui l'enveloppait, naïve et tendre. Il y avait un rien de piquant et d'inquiet dans cette image, qui persistait, de la bande étroite des jupes blanches et du pied gracieux ; par un effort inconscient, il l'effaça. Et alors il devint gai, et se sentit le cœur si large et si libre, qu'il eût voulu chanter, lever les bras au ciel et crier : « Courez, je vous attraperai ! » : formule antique du primitif amour, parmi les bois et les eaux bondissantes. Et de tous ces désirs, des larmes lui montaient à la gorge.

Les deux ombres comiques avaient disparu, et la poussière du chemin s'était faite grise et froide, mais ils parlaient sans y prendre garde. Ils connaissaient tous deux beaucoup de bons livres, et devant leurs yeux planaient les ombres lumineuses de ceux qui avaient aimé, souffert et donné leur vie pour leur pur amour. Dans leur mémoire se levaient des fragments de poèmes, lus ils ne savaient quand, et où l'amour s'enveloppait de sonorités harmonieuses et de suave tristesse :

— Vous ne vous souvenez pas d'où est ceci ? — demandait Niémovietski, et il disait ce souvenir : «... De nouveau, elle est près de moi, celle que j'aime, — et à qui j'ai caché, sans dire une parole, — et mon angoisse, et ma tendresse, et mon amour. »

— Non, — répondit Zinotchka, et elle répéta, pensive : — « Et mon angoisse, et ma tendresse, et mon amour. »

— « Et mon amour », fit, en écho inconscient, Niémovietski.

Ils eurent d'autres souvenirs. C'étaient des jeunes filles, pures comme des lis, qui vêtaient la robe noire des religieuses, se désolaient en la solitude d'un parc jonché de feuilles d'automne, se sentaient heureuses dans leur infortune ; c'étaient des hommes énergiques et fiers, mais qui souffraient, imploraient l'amour et l'attentive compassion féminine. Des figures malheureuses, dont le malheur même rendait l'amour plus éclatant et plus pur. Grand comme le monde, éclatant comme le soleil, et d'une beauté divine, tel était, à leurs yeux, cet amour, dont la puissance et la splendeur effaçaient tout.

— Vous pourriez mourir pour l'être que vous aimez ? — demanda Zinotchka, en regardant sa main presque enfantine.

— Oui, je le pourrais, — répondit résolument Niémovietski, avec un regard franc et direct. — Et vous ?

— Oui, moi de même.

Elle réfléchit.

— C'est un tel bonheur aussi : mourir pour celui qu'on aime ! Je le voudrais tant !

Leurs yeux se rencontrèrent, clairs et calmes, s'envoyèrent un bon message, et leurs lèvres s'ouvrirent. Zinotchka s'arrêta :

— Attendez, fit-elle. Vous avez un fil sur votre veste. Et, confiante, elle mit la main à son épaule pour enlever délicatement le fil avec deux doigts.

— Voilà, — dit-elle, et, devenue sérieuse, elle demanda :

— Pourquoi êtes-vous si maigre et si pâle ? Vous travaillez beaucoup, oui ? Ne vous fatiguez pas, il ne faut pas.

— Vous avez des yeux bleus, avec des points qui brillent comme des étincelles, — répondit-il en regardant ses yeux.

— Les vôtres sont noirs. Non, ils sont d'un brun chaud. Et il y a en eux...

Zinotcka n'acheva pas de dire ce qu'il y avait en eux, et se détourna. Son visage rougit lentement, son regard se troubla et s'intimida, mais, malgré elle, ses lèvres souriaient. Et, sans attendre Niémovietski, souriant aussi à quelque pensée joyeuse, elle partit en avant, mais bientôt s'arrêta :

— Voyez, le soleil est couché ! — dit-elle avec un étonnement affligé.

— Oui, il est couché, — répondit-il, saisi tout à coup d'une tristesse poignante.

La lumière s'éteignit, les ombres moururent, et tout devint autour d'eux pâle, muet, et sans vie. Là où d'abord étincelait le soleil incandescent, sans bruit montaient des amas de nuages qui, peu à peu, dévoraient l'espace d'azur clair. Ils tournoyaient, se heurtaient, avec une lenteur lourde ils changeaient leurs contours de monstres animés, et leur marche en avant semblait involontaire, commandée, malgré eux, par une force impitoyable et terrible. Séparé des autres, un petit nuage clair et effiloché flottait tout seul, l'air faible et craintif.

## II

Les joues de Zinotchka pâlirent, ses lèvres devinrent rouges, presque sanglantes, et la prunelle, imperceptiblement élargie, obscurcit les yeux. Elle murmura :

— J'ai peur. Quel silence ici ! Nous sommes égarés ?

Fronçant ses épais sourcils, Niémovietski regarda attentivement l'endroit.

Sans soleil, sous le souffle frais de la nuit proche, c'était un lieu froid et inhospitalier : de tous côtés s'étendait une plaine grise, couverte d'une herbe courte et qui semblait foulée, avec des ravins, des creux de glaise. Il y avait beaucoup de creux, les uns profonds, aux bords escarpés, d'autres petits et tapissés de plantes rampantes ; déjà une ombre silencieuse s'y était installée pour la nuit ; l'idée qu'il y avait eu là des hommes, qu'ils y avaient fait on ne sait quoi, et n'y étaient plus, donnait au paysage un air plus désert et plus désolé encore. Çà et là, pareils à des flocons de brume lilas, des bouquets d'arbres et des buissons semblaient attendre la confidence de ces creux abandonnés.

Niémovietski domina le trouble et l'inquiétude qui se levaient en lui :

— Non, nous ne sommes pas égarés. Je sais le chemin. D'abord par la plaine, puis on traverse ce petit bois. Vous avez peur ?

Elle répondit avec un sourire vaillant :

— Non, plus maintenant. Mais rentrons vite, pour le thé.

Ils s'avancèrent à pas rapides et décidés, mais bientôt ralentirent. Sans regarder de côté, ils sentaient cependant la sauvage hostilité de cette plaine fouillée, qui les regardait de tous ses ternes yeux immobiles ; et ce sentiment les rapprochait, et les rejetait vers leurs souvenirs d'enfance : des souvenirs clairs, illuminés de soleil, de verdure, de tendresse et de rire. Il semblait que ce n'était pas là une vie réelle, mais une longue et douce mélodie, dont ils étaient les deux petites notes : l'une sonore et pure comme le cristal, l'autre un peu plus profonde, mais plus éclatante, comme le son d'une clochette.

Des êtres se montrèrent : deux femmes au bord d'un creux profond de glaise ; l'une, assise, jambes croisées, tête obstinément baissée ; son fichu relevé découvrait des touffes de cheveux mêlés ; son dos courbé soulevait un caraco crasseux, avec des fleurs grosses comme des pommes, et des rubans dénoués. Elle n'eut pas un regard pour les arrivants. L'autre, à demi-couchée à côté d'elle, tête renversée, montrait un grand visage grossier, aux traits masculins ; au-dessous des yeux, sur les

pommettes saillantes, deux taches d'un rouge brique semblaient des meurtrissures fraîches. Elle était plus sale encore que la première et fixait directement le couple. Quand ils passèrent, elle se mit à chanter d'une voix rude, une voix d'homme :

*Pour toi seul, mon bien-aimé,*
*J'ai fleuri, fleur embaumée....*

— Entends-tu, Varka ? — fit-elle en se tournant vers sa compagne silencieuse, et, ne recevant pas de réponse, elle partit d'un rire bruyant et grossier.

Niémovietski connaissait des femmes de cette espèce, tout aussi malpropres sous les plus riches toilettes ; il en avait fréquenté, mais aujourd'hui elles étaient sorties de sa vie et avaient disparu sans laisser de traces.

Zinotchka, au contraire, qui les avait presque frôlées de sa modeste robe brune, avait senti, un instant, une présence hostile, lamentable et méchante. Mais bientôt cette impression s'effaça, comme l'ombre d'un nuage qui court sur un pré vert ; et, lorsque passèrent devant eux deux autres personnages, un homme avec une veste et une casquette, mais pieds nus, et une autre femme toute pareille aux premières, elle les vit sans plus rien ressentir. Même, sans se rendre compte, elle suivit longtemps des yeux la femme, un peu étonnée de lui voir une robe si légère, qui collait à ses jambes comme si elle eût été mouillée, et portait vers le bas une large traînée graisseuse, dont l'étoffe était rongée. Il y avait de l'inquiétude, de la souffrance et un terrible désespoir dans le claquement de ce mince tissu souillé.

De nouveau, ils allaient et causaient, et, derrière eux, un grand nuage noir s'avançait malgré lui, laissant tomber une ombre transparente, qui gagnait doucement. Aux flancs déchirés du nuage luisaient sourdement des taches d'un jaune cuivré qui, par des routes sinueuses, ouvertes sans bruit, rentraient dans sa lourde masse. La nuit s'épaississait d'une façon si insensible et furtive, qu'on avait peine à y croire, et il semblait que le jour durait encore, un jour agonisant qui mourait en silence. Ils parlaient maintenant de ces pensées et de ces sentiments étranges, qui visitent l'homme la nuit, lorsqu'il ne dort pas, qu'il n'est

distrait ni par les bruits ni par les paroles, et que cette chose énorme, toute en yeux comme l'ombre, qui est la vie, vient se coller contre son visage.

— Vous vous représentez l'infini ? demanda Zinotchka, en mettant à son front sa main potelée et clignant les yeux avec force.

— Non. L'infini ?... Non, — répondit Niémovietski, en fermant aussi les yeux.

— Je le vois quelquefois, moi. La première fois que je l'ai vu, j'étais toute petite encore. C'étaient comme des chariots. Il y a un chariot arrêté, puis un autre, un troisième, et ainsi loin, loin, sans fin, rien que des chariots, des chariots... C'est effrayant, — elle frissonna.

— Mais pourquoi des chariots ? — Niémovietski sourit, bien qu'il ne fût pas très content.

— Je ne sais pas. Des chariots. Un, puis un autre... sans fin...

L'obscurité s'épaississait furtivement, le nuage avait déjà passé par-dessus leurs têtes, et, devant eux, semblait regarder leurs visages pâlissants et baissés. Et, toujours plus nombreuses, apparaissaient de sombres figures de femmes malpropres et déchirées, comme si elles étaient rejetées à la surface par ces trous profonds, creusés pour un objet inconnu ; et le bas trempé de leur robe frémissait avec inquiétude. Tantôt seules, ou par deux, ou par trois elles se montraient ; leurs voix étaient rudes, et, dans l'air mourant, prenaient un étrange accent de solitude.

— Qui sont ces femmes ? D'où viennent-elles, en si grand nombre ? — demanda Zinotchka, bas et avec effroi.

Niémovietski savaient qui étaient ces femmes, et s'effrayait d'être tombé dans un lieu aussi mal famé et dangereux ; mais il répondit tranquillement :

— Je ne sais pas. C'est ainsi. Il ne faut pas en parler. Voilà que nous allons traverser ce petit bois, et nous trouverons la barrière et la ville. C'est dommage que nous soyons sortis si tard.

Elle eut envie de rire en lui entendant dire « tard », quand ils étaient sortis dès quatre heures, et le regarda en souriant. Mais il gardait les sourcils froncés, et elle proposa, pour le rassurer et le consoler :

— Allons plus vite. J'ai envie de thé. Et le bois est tout près.

— Allons !

Lorsqu'ils furent entrés dans le bois, et que les arbres eurent silencieusement rejoint leurs cimes sur leurs têtes, ils se trouvèrent dans une obscurité profonde, mais accueillante et calme.

— Donnez-moi la main, — proposa Niémovietski.

Elle lui donna la main en hésitant, et ce léger contact sembla dissiper l'ombre. Leurs mains restaient immobiles et ne se serraient pas ; même Zinotchka s'était un peu écartée de son compagnon, mais toute leur conscience était concentrée dans le sentiment de ce point d'eux-mêmes, par où se touchaient leurs mains. Et, de nouveau, ils voulaient parler de l'amour, de sa beauté et de sa force mystérieuse, mais parler sans troubler le silence, non par des mots, par des regards. Ils pensaient qu'il fallait se regarder, et le désiraient, mais n'osaient.

— Encore des gens, — fit gaiement Zinotchka.

## III

Dans une clairière, où il faisait plus clair, trois hommes, assis près d'une bouteille vide, silencieux, semblaient attendre, et regardaient les arrivants. L'un, rasé comme un acteur, se mit à rire, et siffla comme pour dire : « Oho ! »

Niémovietski sentit son cœur défaillir d'un mortel émoi, mais, comme s'il était poussé par derrière, il alla droit aux hommes, près de qui passait le sentier. Ils attendaient toujours, et les trois paires d'yeux étaient des ombres immobiles et terribles. Cédant au désir obscur de gagner ces trois sombres personnages déguenillés, dont le silence était une menace, de les convaincre de son abandon et d'éveiller leur sympathie, il demanda :

— Par où va-t-on à la barrière ? Par ici ?

Mais ils ne répondirent pas. L'homme rasé fit entendre un sifflement vague et moqueur, les deux autres se taisaient et regardaient avec une obstination pénible et cruelle. Ils étaient ivres, méchants, excités à l'amour et au pillage. L'un, rouge des joues et noyé de graisse, se souleva sur les coudes, puis, en hésitant, comme un ours, il se dressa sur ses talons et se mit debout, soufflant lourdement. Après un regard rapide vers lui, ses compagnons recommencèrent à fixer obstinément Zinotchka.

— J'ai peur, — fit-elle, des lèvres seulement.

Sans entendre les paroles, Niémovietski comprit, à la pesanteur de la main qui s'appuyait. Et, cherchant à garder l'air tran-

quille, mais sentant l'inévitable fatalité de ce qui allait arriver, il marcha à pas égaux et vigoureux. Les trois paires d'yeux se rapprochèrent, étincelèrent, et restèrent sur leurs dos. « Il faut courir », pensa Niémovietski ; et il se répondit à lui-même : — « Non, c'est impossible. »

— C'est un petit crevé, que ça fait honte, — s'écria le troisième, un homme chauve avec une rare barbe rousse. — Mais la petite est gentille, que le bon Dieu nous en donne autant !

Les trois se mirent à rire, comme malgré eux.

— Monsieur, un instant, deux mots, — fit d'une grosse voix de basse, le plus grand, et il regarda ses camarades. Ils se levèrent.

Niémovietski marchait sans lever les yeux.

— Il faut attendre quand on vous demande quelque chose, — dit l'homme à barbe rousse. — Sans cela, vois-tu, gare à ton cou.

— C'est à toi qu'on cause, — hurla le grand, et en deux bonds il eut rattrapé les promeneurs. Sa main massive, abattue sur l'épaule de Niémovietski, le fit ployer, et, se retournant, le jeune homme trouva, tout contre son visage, les gros yeux ronds, gonflés et terribles. Ils étaient si près que, comme à travers un verre grossissant, il pouvait distinguer les filets rouges dans le globe et la crasse jaune des cils. Repoussant la main muette de Zinotchka, il fouilla dans sa poche et murmura :

— De l'argent ! Voici de l'argent ! Volontiers !

Les gros yeux s'arrondissaient encore et s'éclaircissaient. Et, quand Niémovietski eut détourné les siens, l'homme se recula un peu et, sans élan, par en bas, frappa Niémovietski au menton. La tête du jeune homme se renversa, ses dents claquèrent, sa casquette descendait sur son front, d'où elle glissa à terre, et, agitant les mains, il tomba sur le dos. Silencieuse, sans crier, Zinotchka se retourna et se mit à courir, prenant d'un seul coup toute la vitesse dont elle était capable. L'homme poussa un long cri étrange : « A-a-a » et, avec ce cri, se lança à sa poursuite.

Niémovietski, tout chancelant, se souleva de terre, mais, avant d'avoir pu se remettre debout, il reçut de nouveau un coup de pied à la nuque. Ils étaient deux, et il était seul, faible, sans expérience de la lutte ; il lutta longtemps cependant, en égratignant des ongles, comme une femme qui se bat, en poussant des sanglots de désespoir impuissant, et en mordant. Lorsqu'il se fut épuisé, ils le soulevèrent pour l'emporter ; il résistait, mais

sa tête bourdonnait, il cessa de comprendre ce qu'on faisait de lui, et, sans force, fut une masse inerte aux mains qui le tenaient. Ce qu'il vit en dernier lieu, ce fut un bout de barbe rousse, qui lui entrait presque dans la bouche, et, plus loin, l'ombre du bois et le corsage clair de la jeune fille qui fuyait. Elle courait, silencieuse et preste, comme autrefois, quand ils jouaient à s'attrapper, et derrière elle, à petits pas, gagnant du terrain, s'avançait l'homme rasé. Ensuite, Niémovietski sentit le vide autour de lui, avec un effroi mortel il tomba quelque part, heurta la terre de tout son corps, et perdit connaissance.

Ayant jeté Niémovietski dans le fossé, le grand et le rouge attendirent un instant, aux écoutes de ce qui se passait au fond, mais la figure et les yeux tournés du côté où était restée Zinotchka.

On entendit s'élever un cri de femme, aigu, étouffé, qui mourut aussitôt. Le grand s'écria avec colère :

— Le salaud ! — et, tout droit, cassant les branches, comme un ours, il se rua.

— Et moi ! Et moi ! — fit d'une voix grêle le rouge en s'élançant à sa suite. Il était faible et s'essouflait, dans la lutte il avait reçu un coup au genou, et il se sentait vexé d'avoir pensé le premier à la jeune fille, et d'arriver le dernier. Il s'arrêta, se frotta le genou de la main, se moucha, un doigt appuyé à la narine, et se remit à courir, en criant plaintivement :

— Et moi ! Et moi !

Le sombre nuage avait envahi tout le ciel et la nuit était venue, obscure et muette. L'ombre absorba bientôt la courte silhouette de l'homme, mais longtemps encore on entendit le bruit inégal de ses pas, le froissement des branches écartées, et le cri plaintif et tremblant :

— Et moi ! Frères, et moi !

## IV

La terre, entrée dans la bouche de Niémovietski, grinçait contre ses dents. La première et la plus forte impression qu'il eut en revenant à lui, fut la senteur épaisse et paisible de la terre. Il avait la tête lourde, comme remplie de plomb terne, et ne pouvait presque la tourner ; tout son corps était meurtri, et il avait très mal à l'épaule, mais rien de cassé ni de foulé. Il s'assit et

longtemps regarda en l'air, sans pensée ni souvenir. Juste au-dessus de lui, un buisson abaissait de larges feuilles noires, au travers desquelles perçait le ciel purifié. Le nuage avait passé, sans donner une goutte de pluie, mais rendant l'air plus sec et plus léger ; tout en haut, au milieu du ciel, s'était élevée la lune échancrée, avec des bords transparents et fondants. Elle en était à ses dernières nuits, sa lumière était froide, triste et solitaire. De petits flocons de nuages passaient vite dans les régions supérieures, où continuait à souffler, on le devinait, un vent violent, mais sans cacher la lune dont ils faisaient soigneusement le tour. Cette solitude de la lune, ces précautions des clairs nuages, perdus dans les hauteurs, ce souffle de vent qu'on ne sentait pas en bas, manifestaient le profond mystère de la nuit, maîtresse de la terre.

Niémovietski se rappela ce qui était arrivé, mais sans y croire. Tout était si terrible et ressemblait si peu au réel, qui ne peut être à ce point effrayant, et lui-même, assis dans la nuit à contempler la lune enveloppée de nuages rapides, il était si étrange et si différent de soi-même ! Il pensa que c'était un mauvais rêve ordinaire, très mauvais et terrifiant. Et ces femmes qu'ils avaient rencontrées en si grand nombre, n'étaient qu'un rêve aussi.

— Ce n'est pas possible, — dit-il avec conviction, en hochant faiblement sa tête lourde. — Ce n'est pas possible.

Il étendit la main et chercha sa casquette pour se mettre en route ; mais il n'y avait pas de casquette. Cette disparition éclaircit tout, et lui fit comprendre que ce n'était pas un rêve, mais une épouvantable vérité. L'instant d'après, il se mettait à grimper, roulait avec la terre écroulée, grimpait encore en se tenant aux branches flexibles.

Sorti de là, il courut droit devant lui, sans réfléchir, ni choisir une direction, et longtemps il courut en tournant parmi les arbres. Tout aussi brusquement, et sans réfléchir, il prit la direction contraire, de nouveau les branches l'égratignèrent au visage et tout devint pareil à un songe. Il lui semblait qu'il lui était déjà arrivé quelque chose de pareil : l'obscurité, les branches invisibles qui l'égratignent au visage, lui-même qui court, fermant les yeux, et pense que tout cela n'est qu'un songe. Il s'arrêta, s'assit dans la posture incommode et insolite de l'homme qui choit directement à terre, sans support. Il pensa de nouveau à sa casquette et dit :

— C'est bien moi. Il faut me tuer. Il faut me tuer, même si c'est un rêve !

Il bondit sur ses pieds et reprit sa course, mais, revenu à lui, il alla plus lentement, en se représentant confusément le lieu de la rencontre. L'obscurité était complète dans le bois, mais parfois un pâle rayon de lune perçait, et, illuminant les troncs blancs, donnait l'illusion d'une foule immobile et, pour une raison inconnue, silencieuse. Et cela était déjà arrivé et ressemblait à un songe.

— Zinaïda Nikolaïevna ! appela Niémovietski, et il prononça très fort le premier nom, tout bas le second, comme si le son même de sa voix lui avait fait perdre tout espoir d'une réponse. Et il n'y eut pas de réponse.

Il tomba alors sur le sentier, le reconnut et le suivit jusqu'à la clairière. De nouveau, et cette fois pour de bon, il comprit que tout était vrai, et, épouvanté, se jeta de côté et d'autre, criant :

— Zinaïda Nikolaïevna ! C'est moi ! moi !

Pas de réponse. Tourné dans la direction de la ville, Niémovietski cria, en détachant les syllabes :

— Au se-cours !

Et il se remit à courir, en murmurant, fouillant les branches, quand à ses pieds apparut une incertaine tache blanche, pareille à une faible tache de lumière gelée. C'était Zinotchka, étendue à terre.

— Dieu ! qu'est-ce là ? — fit Niémovietski, les yeux secs, mais avec la voix d'un homme qui sanglote, et, se mettant à genoux, il toucha le corps gisant. Sa main tomba sur la peau nue, polie, élastique, froide, mais non pas morte, et il la retira en sursaut.

— Mon amie, ma colombe, c'est moi, — murmurait-il, cherchant dans l'ombre son visage. Et de nouveau dans une autre direction, il étendit la main et recontra encore la peau nue, et partout où il allait, il trouvait ce corps de femme, nu, poli, élastique, et qui semblait s'attiédir au contact de sa main. Certes, il la retirait précipitamment, mais parfois aussi la laissait un peu, et comme lui-même, déchiré et sans casquette, ne semblait pas réel, de même il avait peine à joindre, à ce corps dévêtu, l'image de Zinotchka. Et ce qui s'était passé là, ce que ces gens avaient fait de ce corps féminin, sans voix, lui apparaissait dans toute l'ignoble évidence, et retentissait en tous ses membres avec une force étrange, évocatrice. Il s'étira en faisant craquer ses join-

tures, et fixa stupidement la tache blanche, avec des sourcils froncés par la réflexion. La terreur se refroidissait en lui, se figeait en lui restant sur le cœur, comme une masse inerte et indifférente.

— Dieu, qu'est-ce là ? — fit-il encore, mais l'accent n'était pas juste et semblait affecté.

Il tâta le cœur : les battements étaient faibles, mais réguliers : et lorsqu'il se pencha sur le visage, il sentit un léger souffle, comme si Zinotchka, au lieu d'être plongée dans un profond évanouissement, avait simplement dormi. Il l'appela doucement :

— Zinotchka, c'est moi !

Et il sentit à ce moment qu'il y aurait avantage à ce qu'elle ne s'éveillât pas de longtemps. Retenant son souffle, après un regard rapide autour de lui, il caressa avec précaution sa joue, et baisa d'abord ses yeux ouverts, puis ses lèvres, qui s'écartèrent mollement sous la forte étreinte. Effrayé à l'idée d'un possible réveil, il se rejeta en arrière, atterré. Mais le corps restait muet, immobile ; dans cet abandon sans défense, il y avait une pitié, et une tentation, qui attiraient irrésistiblement. Avec une profonde tendresse et des précautions de voleur effrayé, Niémovietski s'efforçait de ramener les lambeaux du vêtement, et le double contact de l'étoffe et de la chair nue était aigu comme un coup de couteau, inexplicable comme la folie. Il était protecteur et larron de ce corps, et cherchait un secours dans la forêt et l'ombre qui l'entouraient, mais la forêt ni l'ombre n'accordaient aucun secours.

— C'est moi ! Moi ! — fit-il encore, sans y penser, sans comprendre ce qui l'entourait, l'esprit occupé du seul instant où il avait vu la ligne blanche des jupes, la silhouette noire du pied, et la mule qui tendrement l'enveloppait. Epiant le souffle de Zinotchka, les yeux fixés à l'endroit où était son visage, il fit bouger la main. Il écouta et la fit bouger encore.

— Qu'est-ce là ? — cria-t-il d'une voix forte et désespérée, et il bondit, effrayé de lui-même. Une seconde il vit briller devant ses yeux le visage de Zinotchka, effacé aussitôt. Il s'efforçait de comprendre que ce corps, c'était Zinotchka, avec qui il se promenait le jour même, qui parlait de l'infini ; mais il n'y pouvait parvenir ; il s'efforçait de ressentir la terreur des événements, mais la terreur était trop grande, à croire que tout fût vrai, et ne venait pas.

— Zinaïda Nikolaïevna, — cria-t-il d'un ton suppliant. — Pourquoi cela ? Zinaïda Nikolaïevna ?

Mais le corps épuisé restait sans voix, et Niémovietski, avec des discours incohérents, se mit à genoux. Il implorait, menaçait, parlait de se tuer, tiraillait la jeune fille étendue, la soulevait, la retournait, la serrait contre lui et presque la déchirait de ses ongles. Attiédi, le corps se prêtait mollement à ses efforts, obéissait à ses mouvements, et tout cela était si effrayant, incompréhensible et sauvage, que de nouveau Niémovietski eut un sursaut et cria, en séparant les syllabes :

— Au se-cours ! — Et le ton était faux, comme affecté.

De nouveau il se jeta sur le corps sans résistance, l'embrassant, pleurant, et sentant devant lui un abîme sombre, terrible, qui l'attirait. Il n'y avait plus de Niémovietski, il était resté loin en arrière ; celui qui était là pressait avec une cruauté passionnée le corps chaud et souple, et parlait, avec le rusé sourire d'un insensé :

— Réponds ! Je t'aime, je t'aime !

Avec le même sourire il rapprocha ses yeux agrandis du visage de Zinotchka, et chuchota :

— Je t'aime ! Tu ne veux pas parler, mais tu souris, je le vois. Je t'aime, t'aime, t'aime...

Il serra plus fort le corps mou et sans volonté, dont la morte inertie éveillait une passion sauvage, il broyait les mains dans les siennes et murmurait sans voix, n'ayant plus rien d'humain que le don du mensonge :

— Je t'aime. Et je t'épouserai demain, quand tu voudras. Je t'aime. Je vais t'embrasser, et tu me répondras. Oui ? Zinotchka...

La douleur et la violence du baiser chassèrent les derniers restes de sa raison. Il crut que les lèvres de la jeune fille avaient tremblé. Un instant, un éclair brûlant de terreur illumina sa pensée, découvrant devant lui l'abîme noir...

Et l'abîme noir l'engloutit.

LÉONIDE ANDRÉIEV.

*Traduit du russe par* LOUIS LALOY.

# La Grande méconnue

## Les exploits et les souffrances de l'armée coloniale

La France ignore trop souvent ce qu'on fait pour elle, — et comme elle n'est pas toujours avertie des services qu'on lui rend, des efforts auxquels on se livre pour ses intérêts ou pour sa gloire, il s'ensuit qu'elle se montre quelquefois ingrate pour les meilleurs de ses enfants, qu'elle les oublie et les laisse à l'écart de tous les avantages dus à ses défenseurs.

C'est à la Grande Méconnue, c'est à notre belle et vaillante armée coloniale que je pense en écrivant cela. Elle est, hélas ! habituée, depuis les temps lointains où elle dépendait du Ministère de la Marine, à ne pas compter autant qu'il le faudrait dans les sollicitudes officielles. Ballottée, depuis lors, entre trois départements ministériels, tiraillée selon des visées intéressées ou selon des plans incohérents, jalousée par les uns à cause des admirables éléments qu'elle renferme, calomniée par les autres à cause de quelques vauriens dont on lui a imposé la présence dans ses rangs, elle a toujours été, en somme, à toutes les peines, sans être le plus souvent à la récompense.

Les soldats engagés et rengagés qui la composent en grande partie, les officiers instruits, éprouvés et vaillants qui la commandent ne sont pas encore découragés, certes, par les véritables dénis de justice ou par l'inconcevable indifférence dont ils sont victimes ; mais ils sont attristés, inquiets. Ils se demandent s'il convient vraiment, pour leur avenir, de persister dans la voie où ils sont entrés, puisqu'on ne les utilise pas autant qu'on le pourrait et qu'on le devrait, puisque d'infranchissables barrières semblent être élevées à plaisir contre leur avancement et puisqu'enfin, lorsque leurs armes ont contribué à conquérir de vastes domaines pour la France, à protéger nos colons et à réprimer de barbares insurrections, c'est à d'autres, c'est à leurs voisins de bataille, à leurs compagnons de danger, que vont presque exclusivement les éloges et les distinctions.

Je ne veux pas remonter trop loin dans le passé, ni même évoquer tous les souvenirs de l'époque relativement récente où les hommes qui ont dirigé les troupes de la Marine, et qui se sont illustrés à leur tête, comme les généraux de Trentinian, Bossant, Brière de l'Isle, Dodds et Voyron, marquaient longuement le pas dans les grades inférieurs, avant d'obtenir les étoiles que leurs collègues de l'armée métropolitaine décrochaient en deux fois moins d'années.

Ce qui m'importe, et ce que j'entreprends ici, c'est d'apprendre en détail au pays quels sont les récents services rendus par l'armée coloniale — malgré le peu d'occasions qu'on lui offre de prouver sa valeur — et de rapprocher ses magnifiques exploits des obligations qu'on lui impose, des oublis dont elle souffre et de l'ingratitude qu'on lui montre.

La seule chose qu'elle ait gagnée à se voir maintenant rattachée au Ministère de la Guerre, c'est une augmentation formidable de la paperasserie. La Marine avait bien des défauts ; mais, du moins, sous son autorité, les troupes ne connaissaient point cette odieuse centralisation, cette réglementation à outrance, qui finit par étouffer l'initiative des chefs et la hardiesse débrouillarde des sous-officiers, des lieutenants ou des capitaines, sous des monceaux d'états, de fiches, de rapports, de documents de toutes sortes, aussi parfaitement inutiles les uns que les autres.

Jamais, par exemple, les régiments n'ont si bien marché que dans cette expédition de Chine de 1900, la dernière qui ait eu lieu pour les marsouins sous le régime de la Marine. Par suite de

circonstances exceptionnelles, ils ne purent emporter avec eux ni archives, ni papiers des différents modèles, et il va sans dire qu'ils n'en trouvèrent pas à Pékin.

Partis en toute hâte, les uns de l'Indo-Chine, les autres de la métropole, sans avoir le temps de se mobiliser administrativement, ils manquaient des choses les plus essentielles: vivres, souliers, moyens de transport. Ils n'avaient que les effets et les cartouches du sac. Ils suppléèrent à tout, sans que le haut commandement intervînt.

Dans le Petchili, malgré les Boxers, ils surent trouver des vivres, des chaussures, des charrettes, des chevaux, des mulets, des chameaux. Ils se créèrent une infanterie montée avec des bêtes du pays. Des marsouins, ainsi équipés, se lancèrent isolément, à travers plaines et marécages, portant les ordres et les courriers. D'autres, montés sur des chevaux ou des mulets, munis de vieux harnachements, de mors rudimentaires, de ficelles en guise d'étrivières, se mirent à patrouiller comme de hardis cavaliers.

Les Allemands, qui vinrent après, remarquèrent comment l'infanterie de marine se débrouillait et l'imitèrent.

Nos soldats, rompant avec toutes les traditions saugrenues dont les bureaux les accablent en temps ordinaire, avaient improvisé, à leur façon, qui est la bonne, la guerre sans paperasses et sans magasins.

Ils venaient, peu de temps auparavant, de montrer les mêmes qualités, en Afrique, dans les expéditions successives dirigées par les colonels Borgnis-Desbordes, Boilève, Combes, Frey, Humbert, Archinard, Galliéni; puis, au Tonkin, avec le général Bouet et l'amiral Courbet.

Mais hélas ! Dès cette époque, la tradition était établie de demander beaucoup à nos troupes d'outre-mer et de leur donner très peu. Les récompenses ne furent nulle part à la hauteur des services rendus. Nous allons voir que, présentement, rien n'est changé à cet égard. Cependant, afin de ne rien négliger de ce qui caractérise l'attitude des pouvoirs publics en face de l'armée coloniale, je tiens à dire auparavant un mot de l'expédition de Madagascar, en 1895.

Dans l'organisation de cette grave entreprise, on négligea systématiquement les informations et les conseils que les coloniaux pouvaient donner. Si on les eût écoutés, on aurait renoncé

à faire porter le sac aux soldats européens, avec un chargement total de 30 à 33 kilos. On se serait épargné de construire une route et de remuer la terre vierge, d'où le paludisme sortit, virulent. On se serait gardé de transporter de Marseille tout le matériel qui encombra le point de débarquement. On aurait pris soin de munir amplement les troupes des médicaments nécessaires, comme le sulfate de soude et la quinine. On aurait évité cet itinéraire pénible de Majunga à Suberbieville, où les troupes furent décimées par la fièvre, alors que le chemin suivi était doublé d'un grand fleuve, que l'on aurait dû utiliser pour le transport presque total du personnel et du matériel...

Dans cette même expédition, les commandements de poste, les commandements sur la ligne d'étapes furent donnés aux officiers de la Guerre. Les officiers coloniaux, malgré leur expérience, en furent systématiquement écartés. Partout, ils furent mis en sous-ordre.

De même dans la récente campagne du Maroc, où l'on ne voulut admettre la coopération de l'armée coloniale que sous la forme de deux bataillons sénégalais, amenés sur le terrain quand il n'y avait plus à combattre, alors que les régiments coloniaux de Toulon, regorgeant d'hommes et d'officiers, étaient d'autant plus indiqués pour ce service que l'article 1er de la loi du 7 juillet 1900 stipule que les troupes coloniales peuvent prendre part, le cas échéant, aux expéditions militaires hors du territoire français.

Et maintenant, si l'on jette les yeux sur nos quatre plus grandes colonies : Madagascar, l'Indo-Chine, l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale, on peut faire des remarques stupéfiantes en ce qui concerne le groupement des forces et l'organisation du commandement.

A Madagascar, il y a deux bataillons européens formant corps, trois régiments de tirailleurs malgaches, un régiment de tirailleurs sénégalais, un régiment d'artillerie, deux directions d'artillerie, un point d'appui de la flotte.

En Indo-Chine, il se trouve deux régiments d'artillerie avec deux directions, une brigade d'infanterie à 2 régiments, deux brigades à 3 régiments chacune et trois bataillons de la légion, avec un état-major considérable composé de : un général de division et trois généraux de brigade.

Le groupe de l'Afrique occidentale comporte un commande-

ment supérieur des troupes avec tous les services, trois régiments de tirailleurs sénégalais, quatre bataillons formant corps, quatre brigades indigènes, un régiment d'artillerie, une compagnie d'ouvriers, un escadron de spahis.

Le groupe de l'Afrique équatoriale est chargé des territoires du Tchad et de l'Oubanghi-Chari. C'est un territoire immense, peuplé de tribus guerrières et encore insoumises : il n'a pour sa défense que quatre bataillons faisant corps.

La guerre est en permanence, dans ces deux dernières régions conquises par nos armes. Tantôt c'est, au Nord, la belle expédition de l'Adrar, préparée avec tant de talent par M. le gouverneur général Merlaud-Ponty, menée avec tant de vigueur par le colonel Gouraud, et que le public parisien connaît maintenant en détail, grâce aux conférences (un peu inusitées au point de vue militaire, mais intéressantes quand même), faites récemment à Paris, par le soldat qui a eu l'honneur de la commander. Tantôt, c'est, au Sud, la brillante aventure d'Abèché, que je contais récemment aux lecteurs de la *Grande Revue*.

Ce que l'on peut dire de plus certain, de toutes ces opérations, c'est qu'elles sont conduites avec des moyens insuffisants. On doit à l'énergie exceptionnelle des officiers qui en ont fait partie de ne pas les avoir vues se terminer par des désastres.

Mais nous avons eu récemment un exemple plus frappant encore du défaut d'utilisation de nos forces coloniales et des périls qui peuvent en résulter. Je veux parler de cette révolte des indigènes de la Côte d'Ivoire, qui fit tant de bruit il y a quelques mois, — et qui est aujourd'hui, malheureusement, presque oubliée.

C'est sur ce point surtout que je voudrais appeler l'attention de mes lecteurs. Je leur apporte aujourd'hui, grâce à des rapports précis, authentiques et abondants, des détails tout à fait inédits sur ces graves affaires.

*
* *

Pendant le cours des années 1907 et 1908, l'armée coloniale avait eu, au total, environ six cents hommes touchés par le feu de l'ennemi. La colonie de la Côte d'Ivoire n'avait compté que pour une vingtaine de victimes sur cette liste. En 1909, elle a pris la tête de ce glorieux mais funèbre classement, non seulement par

le nombre, mais surtout par le *pourcentage* des hommes tombés en combattant.

Depuis décembre 1908, en effet, ses troupes (1) *n'ont pas cessé de marcher ni de se battre.*

Du 1er janvier 1909 au 1er janvier 1910, elles ont laissé sur le terrain *soixante-huit tués, dont un officier* (2), et *cent quarante-cinq blessés*, dont cinq officiers et trois sous-officiers européens (3). Au total, deux cent treize hommes atteints, sur un effectif de 27 officiers et 25 sous-officiers européens et 1.000 indigènes de tous grades.

Depuis le 1er janvier 1910, nous avons, en outre, perdu près de *quatre-vingts hommes tués ou blessés*, dont quatre officiers européens (4).

Comment de telles pertes ont-elles pu se produire ? Sur quel terrain combattions-nous ? S'agissait-il, comme on l'a dit, de pacifier des régions momentanément soulevées ?

Non, je tiens à le dire, parce qu'il faut que le public, enfin, soit édifié : *il s'agissait de soumettre des peuplades non encore conquises et d'occuper un pays qui ne nous est même pas entièrement connu.*

Les renseignements tout à fait inédits qui vont suivre le prouveront surabondamment.

La Côte d'Ivoire, formée en 1900, de territoires enlevés à l'ancien Soudan et de la partie côtière qui déjà portait ce nom, se compose de plusieurs régions bien distinctes à tous les points de vue. La soumission est complète dans la partie soudanaise et dans l'Indénié, et la pacification y est achevée. Dans le Baoulé, les pays Attié, Agni, Agha, la pacification avançait ; mais les population étaient encore méfiantes. Il n'était pas rare de voir s'enfuir tout un village lorsqu'un administrateur y arrivait pacifiquement pour régler une palabre ou faire du recensement. Quant au reste de la colonie, il est encore, non seulement à conquérir, *mais même à explorer*. C'est donc une plaisanterie de parler de régions à pacifier dans ces conditions. A l'heure ac-

(1) 1re, 2e et 4e compagnies du bataillon de la Côte d'Ivoire, 1re brigade de la garde indigène et 1 bataillon du 4e sénégalais, venu en dernier lieu avec une demi-batterie.

(2) Le lieutenant Moriba Keita.

(3) Lieutenants Agamemnon, Viau, Soubielle, Larbalétrier, Dr Vibratte, sergents Niémen, Priat-Peyré, Berthier, et l'adjoint de Villers, des affaires indigènes.

(4) Le capitaine Bellabey, les lieutenants Baudet, de Luxer et Hecaeïm.

tuelle, un tiers de la colonie est en révolte ouverte, et un autre tiers n'a jamais été soumis.

En 1908, il y avait eu quelques désordres dans le Baoulé, à propos de la collection de la taxe chez les Manafoués, les Kodis et les Memnalés. Ce fut ce moment que l'on choisit pour augmenter l'impôt (dans certaines tribus, le taux fut doublé), pour autoriser les achats de poudre à raison de deux kilogs par fusil déclaré, et en dernier lieu pour retirer toutes les troupes du Baoulé et les envoyer guerroyer dans le Haut Sassandra. Elles arrivèrent à la fin de décembre dans cette région, nominalement soumise et en réalité presque inconnue. Elles y manœuvrèrent, naturellement, un peu au hasard, faute de renseignements dignes de foi sur les populations qu'elles avaient à rencontrer. Puis, les événements se précipitant, elles furent obligées d'abandonner la conquête à peine commencée, pour courir aux points où l'insurrection éclatait. C'est ainsi qu'au 1er janvier 1909, la région qui se trouve à l'Est de la ligne du Baudama était parfaitement sûre, tandis qu'au 1er janvier 1910, la révolte grondait aux portes de Bingerville.

Voici, au surplus, la marche chronologique des événements qui se déroulèrent l'année dernière, dans la colonie :

Pendant les mois de janvier, février et mars, les colonnes dont j'ai donné tout à l'heure la composition, étaient occupées dans les « nouveaux territoires », quand la puissante tribu des Ayaous chassa de chez elle l'administrateur Aubin et un détachement de miliciens (avril 1909).

Avec la première brigade et des détachements pris un peu partout, on forme rapidement une colonne de 300 fusils (capitaines Cahen et Bourgoin), qui se rend en toute hâte sur les lieux. Les opérations ont à peine commencé, que les Attiés, aux environs de Bingerville, donnent des signes d'agitation (mai 1909).

La colonne en pays Ayaou est rappelée d'urgence et envoyée en pays Attié. Alors, c'est la débâcle. Le pays Yaouré, entre Tombokro et Bouaflé, se soulève. Le poste de Vavoua est bloqué ; le poste de Zuenoula, menacé ; dans le pays Nati, vers Seguela et Mankono, résonne le tam-tam de guerre. Les caravanes sont pillées, les couriers massacrés, les prisonniers abominablement torturés. Puis, le mouvement s'accentue ; entre Bouaflé et Suifra la tribu des Gouras s'insurge à son tour. Les Manafoués somment l'administrateur de Tiébisson d'évacuer son poste et le prévien-

nent qu'il sera mis à mort s'il vient dans leur pays. Enfin la tribu Akoui se révolte, le poste de Bouzi est occupé, par les rebelles qui font succomber dans les supplices tous les prisonniers tombés entre leurs mains ; l'administrateur Simon et l'adjoint Moesch sont bloqués dans un village. Au même moment se produisait l'incident Ali Seck à Ouassou. Sur la lagune, le village d'Ossou devenait insolent, tandis qu'à quelques kilomètres de Lakou la tribu Dida attaquait l'administrateur Lahaye, lui tuait un milicien et lui blessait l'adjoint de Villers et un autre indigène.

L'endurance et l'admirable dévouement de nos troupes noires empêchèrent seules un désastre complet. Il fallut courir au plus pressé. Tandis que le capitaine Thomas avec un petit détachement de 150 fusils dégageait les postes de Zuenoula et Vavoua et rétablissait les communications avec le sud, le lieutenant Vian rouvrait la route Suifra-Bouaflé à travers le pays Goura. Dans le Baoulé, le lieutenant Pellé, parti rapidement de Toumodi avec un ramassis d'une trentaine de colporteurs soudanais hâtivement armés, se portait au secours de l'administrateur Simon qu'il dégageait après un violent combat. Cet héroïque officier encombré de blessés (dont le sergent Niémen) ne put continuer sur Bauzi et dut battre en retraite devant les nombreuses bandes Akoués, formidablement retranchées, qui lui barraient la route. Rentré à Toumodi, il y trouva le lieutenant Kaufmann et une colonne en formation, composée de détachements envoyés à la hâte de Lahou et de la capitale.

Cette colonne, sous les ordres du lieutenant Kaufmann, reprend la marche sur Bauzi, qu'elle réoccupe dans les derniers jours de juin. Mais, *n'étant pas numériquement assez forte pour ramener le calme*, elle rentre à Toumodi, après avoir laissé un fort détachement, sous les ordres du lieutenant Bouet, à Bauzi, qui est immédiatement bloqué (août 1909).

Les compagnies du bataillon de la côte d'Ivoire reçoivent l'ordre, alors, de suspendre toutes les opérations à l'Ouest de Baudama et de se concentrer à Toumodi, où vient les rejoindre la 5e compagnie du 4e Sénégalais, arrivée de Dakar. Le 15 octobre, la colonne, réunie sous les ordres du commandant Noguès, commence les opérations en pays Akoué. Deux mois sont nécessaires pour venir à bout des révoltés. On peut alors détacher une com-

pagnie qui est dirigée sur le village d'Osrou, dont elle s'empare après un vif combat.

A la fin de décembre, la situation semblaît de nouveau rétablie. La répression allait continuer par les Yaourés, puis les Ayaous. On espérait, par la réduction de ces derniers, ramener dans l'obéissance toutes les tribus voisines, que seul leur exemple avait amenées à se révolter.

D'autre part une seconde colonne était dirigée sur le pays Dida, non loin de Lahou, pour ramener dans le devoir les villages qui avaient traîtreusement attaqué trois mois auparavant l'administrateur Lahaye. A ce moment, se produisit soudainement la révolte des Abbeys et des Attiés, qui éclata comme un coup de foudre sur toute la longueur du chemin de fer. Le pays N'Ghem s'agitait à son tour, le poste d'Ouossou était bloqué ; un convoi attaqué perdait deux porteurs tués et deux blessés. La voie ferrée était abominablement saccagée, les trains étaient assaillis, les gares pillées et brûlées.

L'arrivée du lieutenant Kaufmann à Abidjou, avec une quarantaine de fusils, arrêta seule les insurgés. L'alarme fut très vive à Bingerville et cet événement eut un retentissement énorme dans toute la colonie. Pendant deux mois, toutes les relations commerciales allaient être coupées entre le Nord et le Sud, et les plus graves intérêts des négociants et des colons allaient être compromis.

On doit proclamer bien haut que l'énergie du gouverneur général de l'Afrique Occidentale et sa profonde connaissance des populations indigènes aidèrent puissamment alors le courage et l'activité de nos trop peu nombreuses troupes. Sous son impulsion, les colonnes Noguès et Lalubin furent rappelées, pour faire face aux rebelles ; deux compagnies sénégalaises et une section d'artillerie furent envoyées de Dakar et débarquèrent à Bassam le 8 février.

Une brigade indigène et 500 miliciens furent recrutés. Un nouveau bataillon, enfin, était annoncé *de Madagascar*... Nous en sommes là, en effet, que pour venir en aide à nos troupes de l'Ouest Africain, il faut emprunter des renforts à notre colonie de l'Océan Indien, les transporter à travers la mer Rouge, la Méditerranée et l'Atlantique, et leur faire contourner ainsi tout le continent noir, tandis que si l'on employait non seulement quelques officiers de l'armée coloniale à la tête des troupes noires,

mais les régiments mêmes de cette armée, on pourrait, en bien moins de temps et avec beaucoup moins de frais, obtenir les mêmes résultats et briser sans retard la révolte de nos sujets !

La répression, dès lors, fut menée avec vigueur, et les Abbeys commencèrent leur soumission au mois d'avril de cette année, *il y a trois mois*. Mais, pour contrebalancer l'effet heureux de ce succès, la tribu Agha s'est récemment mise en rébellion à son tour. Avec les renforts attendus, les forces de la colonie vont comprendre quatorze compagnies ou brigades (au lieu de six) et seize cents miliciens.

L'insurrection définitivement vaincue, la conquête de la partie inconnue pourrait alors suivre son cours, sans que les à-coups qui ont marqué l'année 1909 se reproduisent. Mais la tâche est excessivement lourde. La conquête sera d'autant plus difficile qu'aucune des colonnes entreprises n'a pu achever son œuvre et que toutes ont dû se retirer, de sorte qu'aux yeux des indigènes nous avons fui devant eux. Il faut donc s'attendre, pour les mois qui vont venir, non à des tournées de police, mais à de véritables opérations de guerre, où des effectifs importants seront indispensables.

*
* *

Si l'année 1909 et les premiers mois de 1910 ont été durs pour les troupes de la colonie, ils ont permis aussi de constater une fois de plus la valeur de nos soldats noirs. Combien de fois les tirailleurs durent-ils se contenter de quelques bananes ou d'une poignée de riz sans sel pour toute ration, après avoir passé toute la journée à se battre sous la pluie ou à patauger jusqu'au ventre dans les marais ou les rivières débordées. La 7e compagnie eut à elle seule sept hommes sur cent-vingt réformés pour maladies contractées au cours des colonnes. Aucun repos ne pouvait être donné à ces malheureux, qui trouvaient dans les postes, au lieu du calme et de la tranquilité, des cases à édifier ou des routes à ouvrir. Quant aux actes de dévouement et d'héroïsme que nos tirailleurs accomplirent au cours de cette campagne, un volume serait nécessaire pour les citer tous.

Un simple trait : parmi les tués et les blessés figure une proportion énorme d'ordonnances et de clairons. Une compagnie perdit, sur cinq clairons et ordonnances, un tué et trois blessés. Cela tient à ce que ces hommes se tiennent toujours à côté de

leurs officiers, lesquels sont naturellement les cibles tout indiquées qu'ajustent les rebelles. Bien que ce poste soit dangereux, jamais il n'est déserté. Au contraire, le premier mouvement des tirailleurs, lorsque le feu commence, est de se jeter devant les Européens, pour les protéger de leur corps contre les balles ennemies.

C'est ainsi que de nombreux tirailleurs furent blessés et tués.

Quant aux gradés indigènes, ils encadrent dignement de pareilles troupes. Presque tous ont au moins une blessure.

Et maintenant, dira-t-on, quelle récompense ont obtenue ces braves ?

Leur récompense ? — Quelques blessés seront nommés tirailleurs de première classe, d'autres seront félicités à l'ordre des troupes de l'Afrique Occidentale Française. Ce sera tout. C'est toujours à cela que se borne notre reconnaissance.

Dans le rapport de fin de campagne de 1909, il a été demandé pour eux la médaille coloniale avec l'agrafe « Côte-d'Ivoire ». Cette modeste requête est sans doute trop légitime pour que le ministre de la guerre ne l'exauce pas.

Mais je voudrais, pour ma part, que l'on fît mieux encore et que, pour les plus vaillants et les plus dévoués de ces incomparables auxiliaires, on trouvât dans la prochaine promotion quelques médailles militaires qui ne seraient point déplacées sur leurs poitrines de héros.

Il faudrait aussi que tant d'exemples, recueillis depuis près d'un demi-siècle, de la valeur des soldats que la France peut recruter dans les inépuisables pépinières d'hommes de ses territoires africains, décident enfin les bureaux de la guerre à suivre franchement et complètement les indications données par la majorité parlementaire en activant le recrutement « en grand » de nos troupes noires.

Un brillant officier m'écrit à ce propos :

« Quiconque a marché avec ces admirables soldats que sont les Sénégalais et les Soudanais, sait l'immense parti qu'on peut tirer de ces hommes, braves jusqu'à la folie, n'ayant pas l'idée de la mort, et qui sont d'une obéissance mécanique. Je ne crains pas de dire que de pareils soldats, bien encadrés, joueraient le même rôle que la Vieille Garde de Napoléon.

« Comprenez par cela l'anxiété que j'éprouve en voyant cette question rester en chemin, alors que chaque année nous devrions mettre

sur pied au moins 12.000 hommes si nous ne voulons arriver trop tard pour l'échéance de 1912.

« Car c'est à ce moment que l'Allemagne aura complété sa flotte, se sera familiarisée avec l'emploi de sa nouvelle artillerie et se trouvera en face d'une situation économique qu'elle croira peut-être ne pouvoir résoudre que par une guerre... »

Les avertissements de ce genre n'ont pas manqué, depuis quelque temps, à nos ministres de la guerre. Je souhaite vivement que M. le Général Brun, de qui je connais la résolution et le patriotisme éclairé, se décide à entrer vigoureusement dans la voie ouverte devant lui pour l'augmentation réelle de nos effectifs, grâce aux vigoureuses recrues de nos territoires africains.

*
* *

Mais il faudrait aussi ne pas s'en tenir là et rompre avec les errements néfastes que l'on suit depuis trop longtemps en ce qui concerne l'avancement et les récompenses dans l'armée coloniale qui se recrute en France.

Tout y est pour ainsi dire à réformer. Des habitudes, des pratiques, des intrigues inconnues autrefois ont pris le pas sur la bonne règle et développé un favoritisme d'autant plus décourageant que, dans un milieu relativement restreint comme celui-là, tous les éléments se connaissent et ne se font aucune illusion sur leurs mérites réciproques.

Ce sont, — à côté des congés de convalescence, nécessaires après de rudes campagnes aux pays déprimants et malsains, — des congés administratifs que la complaisance accorde et prolonge parfois indéfiniment.

Ce sont des tours de départ qui ne sont que rarement observés.

Ce sont les passe-droits qui condamnent les officiers et les sous-officiers à attendre leur avancement ou leur inscription au tableau de la Légion d'honneur cinq ou six ans de plus que la plupart de leurs camarades de l'armée continentale.

C'est le système absurde qui prive le chef d'un régiment de marsouins du droit de nommer un sergent ou un caporal, dans les mêmes conditions et sous les mêmes garanties que peut le faire un colonel de notre infanterie métropolitaine, — si bien que, par exemple, un colonel commandant en Nouvelle Calédonie, qui aura reconnu les mérites d'un soldat sous ses ordres et qui

voudra lui faire donner les galons de laine, devra en faire la proposition à Paris, attendre trois mois que sa lettre arrive à destination, trois mois au moins pour que l'on pense à lui répondre, et encore trois mois pour que la réponse lui parvienne.

Au bout de tout ce temps, et quel que soit le sort de son candidat, rien n'empêchera ses soldats de chuchoter : « Qu'est-ce que c'est donc que notre colonel, pour qu'on ne lui reconnaisse même pas le droit de nommer un caporal ? »

D'ailleurs, pour conquérir ces premiers galons, dans l'armée coloniale, il faut actuellement une moyenne de sept à huit ans d'inscription au tableau. C'est ainsi qu'un ex-sous-officier de chasseurs à pied, passé dans les marsouins en rendant ses galons d'argent, sujet remarquable à tous égards et sans punition au cours de sa carrière, a été nommé caporal le premier janvier dernier. Il avait *dix ans* de services dont sept d'armée coloniale.

Pour le grade de sergent, l'avancement est aussi lent, et quant au grade d'adjudant, la moyenne d'ancienneté de services est *d'environ* 14 *ans*, pour ceux qui ont de la chance !

Je ne parle pas de la médaille militaire, pour laquelle il faut à tous ces braves de 29 à 31 annuités.

Chez les officiers subalternes, le découragement règnerait en maître, s'ils n'étaient doués d'une philosophie peu ordinaire.

Avec l'état de choses actuel, les lieutenants promus en 1907, ne pourront être nommés capitaines qu'en 1921, soit 14 ans d'attente.

De capitaine à chef de bataillon, 15 ans de grade sont nécessaires.

Pour la croix, voici le cas d'un officier pris entre vingt autres que je connais :

Dix-huit ans de services ; treize campagnes de guerre (onze ans de Tonkin, un an de Chine) ; une citation pour fait de guerre, en 1909, inscrite au *Bulletin Officiel ;* médaille militaire à 9 ans de services pour fait de guerre, total: 32 annuités. Le titulaire attend encore son inscription au tableau pour la Légion d'honneur, malgré des notes toutes excellentes et des services exceptionnels.

Mais c'est de règle ! La croix et la médaille ont été surtout destinées, en principe, aux actions d'éclat ou aux hommes frappés de blessure grave au combat : or, les tableaux ne comportent, *pour l'armée coloniale* (car il n'en est pas ainsi dans l'armée mé-

tropolitaine), que l'ancienneté, et c'est pourquoi des hommes ayant fait preuve de qualités exceptionnelles et quelquefois d'un courage extraordinaire au feu, possédant en outre l'ancienneté exigée par le Règlement, attendent et attendront peut-être longtemps encore le jour où ils seront inscrits au tableau, *à l'ancienneté seulement*,... en concurrence avec l'officier comptable dont l'existence se sera passée tout entière à l'abri des balles, des insolations et des fièvres.

Je disais plus haut que l'armée coloniale avait eu, en 1909, plus de six cents hommes atteints par le feu. Elle a reçu pour eux le tiers à peine des récompenses que l'armée d'opérations de la Chaouia, formée d'éléments métropolitains, a obtenues pour trois cents morts ou blessés.

Comment veut-on qu'il n'y ait point quelque amertune dans le cœur de ces hommes qui se battent sans cesse, qui perdent au combat un grand nombre des leurs, et qui sont moins considérés, moins remerciés, moins honorés que leurs égaux, leurs amis, des garnisons de France ?

La fusion, qui se fera certainement un jour entre les deux armées, ne doit pas être préparée par l'injustice. Il ne convient pas de combiner d'injurieuses précautions pour que, en prenant rang parmi leurs pairs des régiments métropolitains, les officiers coloniaux ne bénéficient point de leurs multiples campagnes.

Puisqu'on les a jugés bons pour être à la peine, on doit se garder de leur montrer de l'ingratitude et de les repousser systématiquement « à la gauche ».

Et s'il faut enfin tout dire, je trouve un peu douloureux et scandaleux qu'il faille maintenant défendre par la voie de la presse des soldats qui ont passé leur vie, eux, à défendre leur pays dans toutes les parties du monde !

CH. HUMBERT.
*Sénateur.*

# La Puissance des autres [1]

## DEUXIEME LIVRE

*(Suite et fin.)*

### VII

— Vous me comprenez parfaitement, Mademoiselle.

— Je vous assure, Madame la Directrice, que je ne vous comprends pas du tout.

— Soit, Mademoiselle Valley. Je mettrai les points sur les i, puisque c'est indispensable. Vous avez, vis-à-vis de M. Reinolles, une attitude des plus inconvenantes. Et il m'a déjà été fait à ce sujet plusieurs rapports fâcheux pour vous.

— Je n'ai pas l'habitude de m'inquiéter de ce qu'on rapporte sur mon compte, répliqua Mlle Valley, très hautaine.

— Eh bien ! moi, Mademoiselle, je suis obligée de m'en occuper, d'autant plus que, deux fois par semaine, j'ai sous les yeux un spectacle qui confirme absolument ce qui m'a été dit. M. Rei-

(1) Voir la *Grande Revue* des 25 juin et 10 et 25 juillet 1910.

nolles ne met pas les pieds au lycée sans que vous vous précipitiez à sa rencontre, et vous ne vous quittez pas ensuite tout le temps que dure la récréation. Dernièrement, vous avez eu l'audace de faire ensemble les cent pas devant mes propres fenêtres, pendant tout le quart d'heure. Rappelez-vous : je suis sortie de mon cabinet, et je vous ai engagée à vous méfier du courant d'air ; c'était une façon de parler pour vous faire sentir votre manque de tact, que vous n'avez pas senti d'ailleurs ; car vous avez continué votre promenade.

— Ce qui prouve la tranquillité de ma conscience.

— Il se peut que vous soyez satisfaite de votre conscience, Mademoiselle Valley ; moi, je ne le suis pas de votre tenue, et je ne tolérerai pas vos façons plus longtemps. Libre à vous de voir M. Reinolles autant qu'il vous plaira en dehors du lycée. Mais je vous prie de ne plus l'accaparer pendant nos récréations.

Quoique Mlle Valley fût bouleversée de colère, elle eut envie de rire, tant le mot de la fin lui sembla comique : « ne plus l'accaparer pendant nos récréations ». On n'aurait point parlé autrement d'un jeu de volant ou de grâces dont elle se serait réservé la jouissance exclusive.

Elle s'efforça de répondre avec calme :

— C'est bien, Madame la Directrice ; je mettrai M. Reinolles au courant du scandale que nous causons. Et nous serons ainsi d'accord pour ne point le renouveler.

Mlle Durand fronça ses sourcils touffus, et fit une grosse moue toute confite de blâme.

— Je vois, dit-elle, que vous tenez à vous poser en victime. Car enfin, il y aurait des manières plus discrètes d'arranger les choses.

— Non, Madame la Directrice, il n'y en a pas. M. Reinolles est mon ami parce qu'il a été autrefois celui de mon père, et je ne cesserai pas de lui témoigner ma sympathie sans lui en expliquer la raison.

— Comme il vous plaira, fit la Directrice avec un dédaigneux haussement d'épaules.

Elle connaissait l'immorale aventure du poète symboliste, et jugeait que Mlle Valley faisait bien de l'embarras à propos de ce père indigne.

Madeleine sentit le mépris des grands yeux bêtes, et elle

devina, derrière le matelas des frisons noirs, la pensée du front étroit.

— Madame la Directrice, dit-elle du ton détaché qui la faisait gifler pour impertinence quand elle était petite fille, je ne tiens pas du tout à rester ici. N'hésitez point à demander mon changement. Vous me rendrez service.

— C'est entendu, Mademoiselle Valley, j'en prends bonne note.

Mme la Directrice avait des triomphes discrets. Et elle indiqua à peine par un furtif sourire que les événements prenaient une tournure à sa guise.

Le pâle visage de M. Reinolles devint pourpre lorsque Mlle Valley lui narra cette scène d'un ton délibéré.

— J'ai eu tort, bégaya-t-il. C'est moi qui suis coupable. Je n'aurais pas dû vous attirer de telles observations.

— Vous n'êtes pas plus coupable que moi, protesta Madeleine. Et d'ailleurs, cela n'a pas d'importance. Je suis d'avis que nous causions ensemble comme par le passé.

— Non, non, il ne le faut pas. Pensez donc... Si vous quittiez le lycée dans ces conditions, ce serait une disgrâce. Je ne me consolerais jamais...

M. Reinolles paraissait affolé.

— Une disgrâce ? Par exemple ! se récria Madeleine. Croyez-vous que je ne saurais pas me défendre ?

— Vous défendre, pauvre enfant ! Pardon... Mademoiselle.

— Comme vous me plaignez, pour si peu, fit-elle, les yeux égayés.

L'air ému et confus de M. Reinolles lui causait un singulier plaisir.

— Nous ne pouvons pas parler ici, murmura-t-il avec agitation. C'est demain dimanche. Me permettez-vous d'aller vous voir ?

— Soit, à demain, accepta-t-elle d'un ton légèrement moqueur, vexée de son empressement à tenir compte des reproches de la directrice.

Il se présenta le lendemain, tout au commencement de l'après-midi. Son émotion de la veille durait encore. D'une voix frémissante, il reprit l'entretien au point précis où il l'avait laissé. On sentait qu'il n'avait pas pensé à autre chose depuis.

Ainsi, elle allait quitter le lycée à la suite d'une querelle dont

il était la cause ; et elle trouvait cela tout simple, et elle s'imaginait qu'il n'interviendrait pas.

— Non, répliqua-t-elle avec fermeté, vous n'interviendrez pas. L'incident que j'ai eu l'enfantillage de vous raconter ne signifie rien. La vérité, c'est que Mlle Durand m'a toujours déplu. J'ai assez d'elle comme elle a assez de moi. Voilà pourquoi je désire mon changement.

— Je crois que vous n'avez pas réfléchi, commença M. Reinolles d'un ton dont la sévérité effara Madeleine. Vous n'avez pas réfléchi que vous trouverez dans tous les lycées une directrice, c'est-à-dire une supérieure hiérarchique, qui sera l'équivalent de Mlle Durand ou à peu près. Et pourtant, vous n'hésitez pas à sacrifier un ami comme moi...

Ici, ses lèvres tremblèrent, et Mlle Valley surprit dans ses yeux, qu'il détournait d'elle, une telle intensité de chagrin, qu'elle en perdit contenance. Elle céda à un attendrissement impulsif de femme qui découvre tout à coup qu'on l'aime, et elle tendit la main à M. Reinolles par dessus la table de travail qui les séparait.

— Quoi qu'il arrive, nous resterons toujours amis, et je suis sûre que nous nous retrouverons.

— Nous retrouver ? C'est bien de cela qu'il s'agit !

D'un geste impétueux, il s'était saisi de la main qu'elle lui avait librement, spontanément tendue, et, la tenant enchaînée entre ses mains jointes, il suppliait :

— Mademoiselle Madeleine, voulez-vous devenir ma femme ? Voulez-vous ?

Elle eut un haut-le-corps de surprise. Puis doucement, de la tête, elle fit signe que non ; et elle lui retira sa main, qu'il cherchait à retenir.

— N'ayez pas peur, dit-il avec un sourire navré, je ne voulais pas la garder de force. Seulement, je ne puis pas admettre que vous me répondiez non, comme cela, tout de suite. Il faut que vous réfléchissiez. Et d'abord, vous ne savez même pas de quoi il s'agit. C'est une prière que je vous adresse, non seulement pour aujourd'hui, mais pour tous les jours de ma vie. Vous m'exaucerez quand il vous plaira. Je ne vous en parlerai plus jamais ; mais vous saurez que je vous attends.

A présent, il la regardait en face, et elle l'écoutait sans pro-

tester, stupéfaite de son audace soudaine, dominée par l'énergie grave de ses paroles.

Et quand il s'en alla, en lui laissant comme adieu : « Vous vous souviendrez, n'est-ce pas ? » elle n'eut pas le courage de lui crier une fois pour toutes : « C'est impossible ».

Elle ne l'aimait pas ; elle était sûre qu'elle ne l'aimerait jamais. Et cependant, il avait réussi à l'émouvoir. Elle jugeait un peu ridicule son accent passionné lorsqu'il l'appelait : « Mademoiselle Madeleine ». Mais elle était convaincue qu'il éprouvait pour elle un amour extraordinaire, un de ces sentiments profonds et rares dont dépend toute la vie d'un homme. Et cela augmentait sa confiance en elle-même, lui donnait une sorte de joie glorieuse, analogue à celle de l'acteur acclamé par le public. Elle était, aux yeux de quelqu'un, un être unique, plus précieux que tout le reste de l'univers. Elle en fut occupée et charmée pendant quelques semaines.

M. Reinolles venait la voir tous les dimanches. Ainsi qu'il l'avait promis, il ne faisait jamais d'allusion à ce qu'il attendait d'elle. Quelquefois, elle le taquinait sur la froideur des saluts qu'il lui adressait au lycée.

Il répondait en riant :

— Vous avez l'esprit frondeur. Il faut bien que je sois raisonnable pour deux.

Ils jouaient à quatre mains de la musique allemande ; ou bien ils s'entretenaient de choses diverses, et surtout d'eux-mêmes, point désireux de s'éblouir, et parlant de ce qui les intéressait vraiment.

— C'est étrange : j'avais le pressentiment que je vous connaîtrais, dit une fois M. Reinolles, après une description minutieuse du salon de Jean Valley à Berlin. Je ne regarde jamais les photographies, d'habitude, et je me souviens si bien de la vôtre, sur sa table de travail ! Une petite fille de sept ans, accoudée exactement dans la pose que vous avez là.

Elle sourit sans répondre, touchée de découvrir chez lui cette superstition des vrais amoureux, qui s'imaginent être nés pour rencontrer une femme vers laquelle tous les événements de leur existence les ont conduits. Ah ! si un autre l'eût aimée ainsi, quelle destinée miraculeuse !

Sa pensée glissait sans cesse de M. Reinolles à Claude, et elle

regrettait le bonheur de plus en plus. Un jour, elle prit subitement conscience de son état misérable, et elle fut si écœurée, qu'elle ne voulut pas attendre au dimanche suivant pour en finir avec ce mensonge tacite. D'ailleurs, était-elle sûre d'avoir la force de parler ? Il valait bien mieux écrire. Elle composa plusieurs brouillons, qu'elle déchirait rageusement quand elle les relisait. Enfin, elle traça sur une feuille blanche ces seuls mots : « J'ai eu un amant », et, ayant signé cette révélation, elle l'adressa à M. Reinolles. Il devait venir le lendemain au lycée de jeunes filles, et, comme elle redoutait sa rencontre, elle prit toutes sortes de précautions pour l'éviter. Mais, au vestiaire, Mlle Agnères lui demanda :

— Est-ce que vous avez vu ce pauvre M. Reinolles ? Il a une mine de déterré.

Madeleine fut bouleversée par cette réflexion, et tout le reste de la journée, elle ne pensa qu'au chagrin du jeune homme. Pourtant, pas une fois, elle ne se demanda quelle réponse il pourrait bien lui faire. Le soir, elle reçut ce billet laconique et stupéfiant :

« J'espère que vous me confiez cela parce que vous êtes décidée à devenir ma femme. Je vous remercie. Je serai chez vous, demain, jeudi, à deux heures. »

Toute sa pitié se changea en colère. Comment pouvait-il donner à son aveu tardif une si humiliante interprétation ? Elle attendit la visite qu'il lui annonçait avec une impatience fiévreuse, les joues en feu et l'âme hostile. Mais lorsqu'il arriva, plus intimidé que jamais, le visage défait, le sourire grimaçant de tristesse, elle ne se rappela plus les explications qu'elle avait préparées, et ne trouva rien à lui dire.

Le silence s'installait entre eux, importun comme un témoin. Il se décida à parler :

— Qu'il ne soit plus question du passé. Je vous demande...

Elle répondit très vite, car elle avait soif de vérité, maintenant :

— Il ne s'agit pas du passé. Je l'aime toujours.

Il écarquilla les yeux, et rejeta la tête en arrière, comme un homme frappé en pleine poitrine.

— Dieu ! gémit-il. Pourquoi me dites-vous encore cela ? Pensez-vous que je n'ai pas assez souffert ?

Elle continua, imperturbable :

— Ce n'est pas ma faute. Il faut pourtant que je m'explique, puisque vous n'avez pas compris le sens de ma lettre.

— Vous voulez dire de votre ligne ? remarqua-t-il avec amertume.

Elle rougit de colère et de confusion.

— Je ne vous devais pas, j'imagine, une confession en plusieurs chapitres ; d'autant plus que je n'ai jamais pensé à accepter une proposition que vous m'avez faite quand vous ne saviez pas qui j'étais.

— Oh ! protesta-t-il d'un accent humble et douloureux, j'ai toujours su qui vous étiez ! Vous étiez... vous êtes tout pour moi !

Pour ne pas s'apitoyer, elle répliqua violemment :

— Que voulez-vous que je fasse, puisque je vous dis que j'aime toujours l'autre ?

Il ne découvrait point de remède contre cette chose horrible, et il se contenta de bégayer, avec des hoquets de douleur :

— Mademoiselle Madeleine... Mademoiselle Madeleine !

Il tenait ses regards fixés sur ses gants, qu'il tordait entre ses doigts d'un geste machinal et désespéré.

— Ecoutez, dit-elle d'une voix qui résonna, cruellement froide et claire, soyez raisonnable et croyez-moi. Il vaut mieux que nous cessions de nous voir, au moins pendant quelque temps.

Ce conseil, et surtout le ton qu'elle avait pris, rendirent un peu de dignité à M. Reinolles.

— Je crois aussi que cela vaut mieux, fit-il en se levant avec effort.

Tandis qu'il gagnait la porte, elle remarqua qu'il n'avait pas brossé son pardessus, et que le bas de son pantalon était taché de boue. Il s'éloignait d'un pas lourd, les épaules courbées, comme un vieux.

Enfin il disparut. Quelle délivrance ! Il l'avait exaspérée par sa gaucherie et sa puérile lamentation : « Mademoiselle Madeleine ! Mademoiselle Madeleine ! » Elle évoqua malgré elle la hardiesse câline de Claude, qui l'avait appelée Mady et tutoyée longtemps avant qu'elle fût sienne. Et tour à tour, elle avait honte de M. Reinolles et d'elle-même. Il était un amoureux grotesque, et elle un cœur dépravé.

## VIII

Maintenant, M. Reinolles arrivait en retard à ses cours de psychologie, et il passait les récréations enfermé dans une classe. Dans le clan des grandes, on chuchotait beaucoup sur son compte ; différentes versions circulaient au sujet de ses peines de cœur. Julie Charvin, la plus jolie élève de cinquième année, qui s'enorgueillissait de quarante-six centimètres de tour de taille et d'un gros chignon de soie blonde, avait confié à ses amies intimes qu'il était fou d'elle. Elle s'en était aperçu un jour en lui faisant signer le cahier des absences ; comme il signait « E. Reinolles », elle lui avait demandé « E. quoi, Monsieur ? — Ernest, Mademoiselle », avait-il répondu en devenant écarlate. Quelle révélation, et combien Julie Charvin regrettait sa vaine curiosité ! Mais elle n'aurait jamais pu supposer qu'il se monterait la tête à ce point ! Car c'était bien à partir de ce jour qu'il avait tellement changé.

Cependant, Madeleine devenait paresseuse et distraite ; elle dissertait avec la même indifférence sur le Code Civil ou sur le Roman de la Rose, et sa parole ne gardait rien de sa chaleur des premiers jours. Subjuguée par l'hostilité de ses collègues et encore plus par l'inertie des élèves, elle perdait du même coup son dédain d'autrui et sa foi en l'efficacité des idées spéculatives, pauvres feux follets errants entre les cieux vides et les tombes oubliées, et qui n'égarent point les voyageurs avertis.

— Elles ont raison, elles sont plus fortes que moi, pensait-elle, tandis qu'elle considérait le frivole troupeau des lycéennes préoccupées de faire bouffer leurs corsages, et se glissant sous les pupîtres des modèles de billets doux ou des recettes pour friser les cheveux sans fer.

Celles-là pressentaient déjà que la seule puissance de la femme consiste à savoir conquérir et garder l'amour de l'homme, et que la science des livres n'y sert de rien.

Mlle Valley faisait d'amers retours sur elle-même et sur le dur labeur qu'elle s'était imposé pour s'assurer un métier détestable. L'indépendance sordide du professorat, voilà à quoi elle avait aspiré de toutes les forces de son être. C'est avec cela qu'elle avait prétendu échapper à la vie étroite et bornée des

femmes pauvres, qu'elle s'était imaginé demeurer un être libre et pensant !

Son cœur éclatait de dépit au souvenir de ces illusions.

Le dégoût l'écrasait lorsqu'elle étalait devant elle le monceau des copies à corriger, les devoirs de style de quatrième et de cinquième année, d'où s'exhalait avec une odeur d'encre tout l'ennui exaspéré des sottes adolescences.

C'étaient les soirs d'été. Dehors la nuit bleue, en un fourmillement d'étoiles, s'abaissait, se faisait toute proche de la terre du midi, de la mer salée dont les souffles énervent. Dans l'air fade de la petite chambre, la lampe à pétrole chauffait comme un poêle. Elle jetait un cercle lumineux au plafond, et les papillons de nuit entrant par la fenêtre ouverte se brûlaient les ailes autour de sa flamme jaune. Est-ce que les papillons ne voient pas les étoiles, qu'ils viennent mourir contre le verre des lampes ?

Quelquefois la couturière qui habitait à l'étage au-dessus entonnait sa romance favorite.

*Ninon, Ninon, que fais-tu de la vie ?*
*Comment vis-tu, toi qui n'as pas d'amour?*

Elle chantait à la façon traînante des gens qui n'ont pas appris; et pourtant, il passait dans sa voix agréablement timbrée un peu de sa conviction d'être trop seule dans la soirée trop chaude et trop belle.

Madeleine souriait des ports de voix de la chanteuse inexpérimentée, et prêtait vaguement l'oreille sans s'interrompre de rétablir la syntaxe des phrases baroques. Mais le retour du silence lui causait une étrange détresse. Il lui semblait alors que l'appel du refrain passionné s'était réfugié dans les grandes figures muettes de la nuit et de la solitude, et qu'autour d'elle le monde entier devenait la proie d'une immense nostalgie, comme si tous les jours passés et tous les morts eussent voulu revivre.

Elle se couchait mélancolique et dolente, sans avoir terminé sa besogne, qu'il lui fallait reprendre le lendemain à son lever, ingrat début dans la longue journée ennuyeuse.

L'approche des grandes vacances secoua sa torpeur. L'idée de revoir Paris allumait en elle une fièvre de joie, et l'espoir de quitter définitivement le lycée de Nice lui redonnait goût à tout l'avenir.

Le vingt juillet, les préparatifs de la distribution des prix commençèrent. Le lycée, que la température torride abrutissait depuis plusieurs semaines, s'éveilla à une activité nouvelle. La cour était envahie par les ouvriers, et au bruit assourdissant des marteaux les gradins de l'estrade d'honneur s'élevaient un à un. Mlle Agnères, occupée à la révision du palmarès, s'éventait indifféremment avec tout ce qui lui tombait sous la main, son mouchoir, un cahier de cours, une serviette de cuir. Elle s'était retirée de tous les potins et paraissait près d'expirer. Pourtant ce matin-là, Mlle Valley lui dit bonjour d'une manière si triomphante qu'elle en fut alarmée.

— Je parie que vous venez m'annoncer votre mariage, fit-elle avec une mine qui s'efforçait d'être perspicace et point envieuse.

— Dieu merci ! j'ai un meilleur programme de vacances, répliqua Madeleine en riant.

Elle avait l'air de partir pour la conquête de l'univers ; ses regards, son rire, ses moindres paroles répandaient autour d'elle une atmosphère de victoire. Elle se sentait forte et jeune, tellement jeune ! En dépit de la chaleur, volontiers elle aurait couru danser avec les fillettes de la classe enfantine qui menaient leurs rondes autour des poteaux dressés pour les tentes de gala.

Enfin ce fut le grand jour.

Sur l'estrade tendue d'andrinople, se prélassaient une douzaine de fauteuils en velours vert, où des autorités barbues prirent place, tandis que derrière eux, Mesdames les universitaires se glissaient vers leurs humbles chaises. Seule la directrice figurait au premier rang, à la droite de l'adjoint dont l'écharpe présidait la cérémonie.

Cela débuta comme toujours par la Marseillaise. Mais il parut à l'assistance qu'elle éclatait avec une allégresse inusitée, et il y eut un tonnerre d'applaudissements, puis un plongeon dans le silence.

Alors le président adressa à la foule une sympathique allocution, où l'avenir de la jeunesse et celui de la République se confondaient pour le plus grand bien de l'humanité tout entière. Des bravos nourris saluèrent cette profession de foi. Sans en attendre la fin, l'adjoint au maire, modeste, donnait la parole à M. Morineau, chargé du discours.

M. Morineau se leva. C'était un petit homme chauve et rouge

qui semblait souffrir beaucoup de la chaleur. Il tenait à la main une lourde liasse de feuilles qu'il se mit carrément à lire, dédaignant les subterfuges de certains orateurs qui se donnent l'air d'improviser tandis qu'ils dissimulent leur texte derrière le plateau des rafraîchissements.

Son étude du rôle de la femme à travers les âges fut jugée fort intéressante, quoique un peu longue, vers la fin surtout. Lui-même était à bout de souffle, et recourait fréquemment au verre d'eau sucrée. Mais ses conclusions, tout à l'honneur de ses contemporaines, déchaînèrent l'enthousiasme de l'auditoire, presque exclusivement féminin. Jamais les mères ne s'étaient senties aussi fières d'avoir des filles. Quant aux Messieurs présents, tous des papas ou des oncles, ils échangeaient des hochements de tête satisfaits, et même les plus expansifs traduisaient leur approbation par des chuchotements où saillaient les mots : « largeur de vue — préjugés abolis — ère meilleure. »

Ils firent silence pour écouter la proclamation du palmarès, où s'époumonnait une robuste surveillante douée d'un triple menton et d'une poitrine en forme de console.

Un défilé ininterrompu de prodiges était maintenant offert à l'ovation des familles. L'adjoint fit plus que son devoir en embrassant toutes les lauréates qui portaient des robes courtes et des cheveux répandus dans le dos. Elles étaient en grand nombre, cet uniforme restant de rigueur dans les distributions de prix jusqu'à l'âge de quinze ans au moins, pour peu que la jeune personne phénomène possède de beaux cheveux et des mollets décents.

La cérémonie terminée, le cortège quitta l'estrade aux accents d'une marche guerrière, et se rendit dans le parloir, où Mme la directrice reçut force congratulations à cause de la rosette violette qui décorait pour la première fois son corsage.

A son tour, Madeleine s'avança vers sa majestueuse ennemie. Et parce qu'il y avait de la joie dans son âme, il y eut dans ses félicitations une cordialité inattendue. Mlle Durand parut en éprouver de la gêne, et faisant un effort :

— J'aime mieux vous dire, Mademoiselle Valley, que vous ne reviendrez point parmi nous l'année prochaine.

— Je m'en doutais, Madame la directrice, répondit simplement Madeleine.

Ses yeux et son sourire demeuraient aussi clairs.

Cette sérénité donna peut-être un remords à Mme la directrice. Elle serra la main de cette pauvre mademoiselle Valley avec une effusion apitoyée.

— Je crois que vous avez des moyens. J'espère que vous réussirez mieux qu'ici dans votre nouveau poste.

— Je l'espère aussi, Madame la directrice.

Elle s'éloignait, le cœur léger, lorsqu'elle aperçut M. Reinolles, qui venait résolument à elle.

— Ainsi vous partez pour toujours ? demanda-t-il en pâlissant.

Elle fit une réponse évasive. Il lui inspirait une grande pitié ; elle souhaitait d'abréger leurs adieux.

Mais il la retint et s'informa de son livre. A Paris, elle allait s'occuper de le publier sans doute. Il pouvait lui donner une recommandation qui l'aiderait à trouver un éditeur. Et il cita le nom célèbre d'un écrivain qu'elle admirait beaucoup.

Elle hésitait à accepter : elle avait une telle horreur des visites et des démarches de toute sorte. Ce fut lui qui décida.

— C'est convenu. Je vous enverrai l'adresse de Thibald et un mot pour lui.

A son air réconforté, elle comprit qu'il visait moins à lui rendre service qu'à sauver un lien entre eux, si frêle fût-il ; et elle acquiesça enfin, dans une hâte de s'en aller.

Alors il balbutia une dernière phrase qu'elle devina plutôt qu'elle ne l'entendit :

— J'espère encore que vous me donnerez un jour une bonne réponse.

## IX

Madeleine partit le soir même pour Paris ; elle y arriva le lendemain vers onze heures. Véra, qui l'attendait sur le quai de la gare, fut émerveillée de sa bonne mine.

— Moi qui vous croyais malade ! Vous m'écriviez des lettres si tristes, dans les derniers temps.

— C'est que je viens de guérir, dit-elle ; ma bonne mine n'est que la joie d'une échappée de prison.

En effet, son retour rue des Feuillantines ressembla à un retour d'exil. Les larmes aux yeux, elle serra les mains de Mme Mi-

chaut et embrassa le petit, un rousseau mal débarbouillé qu'elle n'avait jamais regardé auparavant.

Véra dut renoncer à l'emmener déjeuner chez elle.

Madeleine n'en finissait pas de ranger « sa maison » comme elle disait, et de contempler « son jardin », le doux jardin tranquille et fermé du couvent. Elle remarqua tout de suite qu'on avait remplacé les petits cailloux des allées par du sable. Quel dommage ! Ce serait bien moins joli au clair de lune.

Elle s'intéressait aux moindres choses comme si toute sa vie eût été liée à cet appartement, où elle n'avait passé qu'une année, où elle revenait pour une halte encore bien plus courte.

Elle confia à Véra qu'elle ne retournerait pas au lycée de Nice, et que c'était charmant d'avoir ainsi un peu d'imprévu pour le mois d'octobre. Tandis qu'elle expliquait cela, elle avait le pressentiment qu'il allait survenir quelque chose d'extraordinaire et qu'elle resterait à Paris.

Il lui tardait d'être seule pour relire les lettres de Claude, et s'enivrer du passé sans contrainte dans une atmosphère de rêve, parmi les chères reliques retrouvées.

Cependant Mademoiselle Sélénoff l'observait avec inquiétude, lui trouvant son air d'autrefois, son air de l'époque où elle avait commencé à devenir amoureuse.

— Ainsi c'est bien décidé, maugréa-t-elle, vous ne voulez pas m'accompagner à Saint-Cloud ?

— Voyons, Véra, ce ne serait pas raisonnable !

La Russe s'emporta :

— Est-ce que vous l'êtes, raisonnable ? Avoir payé un loyer inutile pendant tout un an pour vous priver de campagne ensuite! D'ailleurs la question d'argent n'est pas un obstacle. Venez partager ma chambre là-bas.

— Je vous en prie, interrompit Madeleine, n'insistez plus. Tenez, la vérité c'est que je suis trop contente d'être chez moi et de respirer l'air parisien. Vous voyez que je suis franche.

Et pour consoler Véra, elle lui promit de fréquentes visites.

Elle lui en fit une seule, l'ayant trouvée en compagnie de deux nihilistes dont les théories l'ennuyèrent à mourir. C'étaient des jeunes gens très pâles qui portaient leurs grands cheveux noirs en broussaille, et qui avaient des rides précoces sur le front et le long des joues ; ils paraissaient vigoureux, et prônaient tout le

temps « l'action ». Madeleine ne s'y fia point. Elle les jugeait, d'après leurs têtes et leurs discours, des littérateurs endurcis.

D'ailleurs, elle n'éprouva que de la tristesse à revoir le coin de verdure où s'étaient écoulés les jours de sa misérable convalescence. Il avait plu la veille, et une odeur de moisissure flottait dans le jardin, où des bancs de bois à l'abandon pourrissaient çà et là sous les arbres. Au moment où Véra servait le thé, on entendit des cris horribles, c'était la vieille propriétaire rhumatisante, dont l'état avait beaucoup empiré depuis l'année dernière. Elle touchait à sa fin. Mademoiselle Sélénoff donna cette explication d'une voix tranquille, tandis que les deux nihilistes continuaient à discuter sur une pièce de Gorki.

Voilà bien la sensibilité des intellectuels, songeait Madeleine à qui les hurlements de la moribonde avaient fait couler du froid dans le dos.

Véra s'aperçut de son malaise :

— C'est fini, dit-elle. Dès qu'elle a une crise, on la pique à la morphine.

Et elle reprit :

— Eh bien ! comment allez-vous ? L'enchantement dure toujours ?

Certes, l'enchantement durait. Madeleine, qui se désintéressait d'une façon visible de Gorki et des deux discoureurs au front fatal, s'anima pour raconter sa douce existence de flânerie et de promenade.

Véra l'écoutait avec condescendance. Il fallait bien la laisser parler d'elle-même, puisqu'elle ne se souciait de rien d'autre. Mais elle était exaspérante à entendre, et lorsqu'elle affirma que le travail ne servait qu'à oublier la douleur, la Russe, indignée, riposta :

— Alors, votre idéal du genre humain, c'est un nègre sous un palmier ?

— Mon Dieu ! pourquoi pas ? Plutôt le nègre que le bourgeois qui se dépêche de jouer aux dominos ou aux cartes chaque fois qu'il pourrait passer une demi-heure sans rien faire.

— A propos, et votre livre ? demanda vite Véra pour détourner la conversation de ce paradoxe inquiétant.

— Mon livre est fini, répondit Madeleine en établissant son fauteuil sur les deux pieds de devant et en lui imprimant un

balancement de triomphe. Il ne reste qu'à le placer. Et comme tout le monde est absent de Paris...

— Quel ennui ! voulut compatir Véra.

— Nul ennui, au contraire. De cette façon je suis tout à la joie des vacances.

— Bien du plaisir, fit la Russe qui s'efforçait de rire.

Les allures de Mademoiselle Valley la choquaient de plus en plus. En la conduisant au bateau, elle fut sur le point de lui parler de M. Mériane, de s'assurer qu'ils ne s'étaient point revus. Mais elle n'osa pas, tant elle sentait son amie lointaine.

Madeleine n'avait pas revu Claude. Elle espérait seulement le revoir ; non point qu'elle le cherchât ; — pour rien au monde elle n'aurait passé devant sa porte ni fréquenté un endroit public, restaurant ou concert, dont il fût l'hôte habituel; — elle comptait simplement sur sa rencontre. C'était pour elle un événement certain, immanquable. Elle ne savait ni où, ni quand cela aurait lieu ; elle n'imaginait pas au juste ce qui se passerait ; viendrait-il à elle ? irait-elle à lui ? Qu'importe ? L'essentiel était qu'ils se retrouveraient ; et le bonheur recommencerait alors, comme la vraie vie au sortir d'un cauchemar.

En attendant, elle faisait du présent un continuel pèlerinage dans le passé, ne jouant plus que la musique qu'elle lui jouait, ne lisant que des vers qu'ils avaient admirés ensemble, et toujours parcourant les mêmes rues, revenant aux mêmes places avec un maladif souci d'évocation. Il lui arrivait parfois de retrouver exactement l'itinéraire d'une promenade ou l'heure d'un paysage ; et ces jours-là elle espérait l'apparition de Claude avec plus d'intensité que les autres jours ; mais dans la suite son attente n'en avait ni plus d'impatience ni moins de certitude.

Elle vivait dans ce rêve depuis six semaines, lorsque Mme Michaut lui remit un pli du Ministère de l'Instruction publique.

Quand elle l'ouvrit, une colère pâle fit trembler ses lèvres. On la nommait au collège de Béziers. Elle hésitait à en croire ses yeux. Elle, Madeleine Valley, reçue première à l'agrégation, on la faisait descendre d'un lycée dans un collège, et cela dans un trou à huit cents kilomètres de Paris !

Elle retombait à deux pieds dans la réalité.

Le lendemain, elle courut chez le Recteur. Il ne recevait que

sur demande d'audience, et il fallut attendre l'entrevue pendant cinq jours. Pourtant, elle n'était pas calmée, et elle plaida sa cause avec une exaltation qui la desservit.

Le Recteur, un digne vieillard d'esprit pondéré, jugea que Mlle Durand n'avait pas eu tort en signalant cette jeune personne comme réfractaire à la discipline. Elle ne semblait pas, dans tous les cas, accessible à la persuasion, et il essaya en vain de lui faire entendre que sa disgrâce ne serait pas éternelle, et qu'il ne dépendait que d'elle-même d'en voir abréger la durée.

— Je ne supporterai pas l'injustice, pas un seul jour, lui déclara-t-elle.

Il était trop paterne pour retourner cette menace contre elle, et il la laissa dire, convaincu qu'elle reviendrait à de meilleurs sentiments.

Mais la réflexion ne changea point l'humeur de Mlle Valley, et la veille du jour où elle aurait dû se mettre en route pour Béziers, elle envoya sa démission au ministre.

## X

Elle avait agi sans consulter personne, et elle ne se faisait point d'illusions sur les conséquences de sa rupture avec le passé.

Cette rupture était complète.

Mlle Valley ne pouvait pas compter sur l'appui de ses anciens maîtres pour se créer une situation nouvelle, alors qu'elle venait de ruiner, par un coup de tête inqualifiable, son avenir si bien assuré. Elle le comprit, et se dispensa d'aller frapper à aucune porte familière, s'épargnant ainsi le blâme tacite et les questions pleines de réticences dont on n'eût pas manqué de l'accabler, en échange de cette vague promesse :

— Nous penserons à vous dès que quelque chose se présentera.

Elle se mit à la recherche d'une place dans l'enseignement libre en s'adressant à une agence, comme la première venue. Elle n'était pas en peine d'elle, d'ailleurs, convaincue que son titre d'agrégée lui constituait une recommandation suffisante. Mais elle ne tarda pas à remarquer la méfiance qu'on éprouvait à son égard. Elle se creusait la tête pour en deviner la cause, lorsqu'une maîtresse de pension de la rue d'Assas la lui dit sans ambages :

— Ce n'est pas naturel que vous préfériez notre service à celui de l'Etat. Il y a évidemment dans votre cas quelque chose d'anormal. Quant à nous, nous n'avons pas besoin d'agrégées ; les brevets supérieurs nous suffisent bien.

— Pourtant, Madame, objecta Madeleine, vous préparez au brevet supérieur...

— Certes ! nous y préparons, et avec succès, Mademoiselle. Vous vous demandez sans doute ce qui fait la supériorité des professeurs sur les élèves ? La pratique et l'expérience, Mademoiselle. Voyez-vous, la pratique et l'expérience, tout est là-dedans.

Et la maîtresse de pension se rengorgea dans son embonpoint de femme de cinquante ans qui fait bien ses affaires.

Madeleine était édifiée ; elle changea d'agence, et cette fois-ci, elle ne se vanta plus que de son brevet supérieur.

— Parfait ! Parfait ! lui déclara le vieux monsieur à besicles, qui venait de recueillir ses prénoms et qualités, sur une feuille de registre. J'ai votre affaire à Neuilly, chez Mme Dessouard. Son mari vient de me relancer, c'est urgent. On se contenterait même d'un brevet simple, sans aucune langue vivante. Vous avez l'allemand, n'est-ce pas ? Oui... oui... J'ai inscrit. Parfait.

L'institution Dessouard, qui ouvre sa porte cochère sur la grande avenue de Neuilly, est une maison solide et bien pensante. Les grilles de ses fenêtres ont l'air de défendre des coffres-forts ; mais on ne la prend point pour une banque à cause de la vierge accueillante, nichée dans sa façade en une pose de salutation.

La porte se referma d'elle-même derrière Mlle Valley, qui aperçut, à l'entrée d'un jardin, une femme brune et corpulente, tout habillée de noir, avec un bonnet de dentelle sur la tête et un tablier de lustrine sous son corsage garni de jais.

— Madame Dessouard... ?

— C'est moi, Mademoiselle.

— Je suis institutrice. Je viens de la part de...

— Vous avez l'air bien jeune ! s'exclama Mme Dessouard, en s'établissant dans un fauteuil en fer peint pour toiser la candidate plus à son aise.

Sans y avoir été invitée, Madeleine prit place sur un banc en face d'elle.

— J'ai vingt-quatre ans, Madame.

— Avez-vous déjà fait la classe ?

— J'ai fait des cours de littérature et d'histoire.

— Il ne s'agit point de cela... J'ai besoin de quelqu'un pour faire la classe à des enfants de quatre et six ans...

— Je ne demande pas mieux...

— Vous ne demandez pas mieux que de commencer votre apprentissage chez moi ! Reste à savoir...

Ici, le dialogue fut rompu par l'entrée d'un monsieur et d'une dame qui traînaient entre eux une débauche de broderie blanche.

Mme Dessouard s'était levée, et sa physionomie devint suave tandis qu'elle se tournait vers les arrivants, en faisant bomber son plastron de jais.

— Vous me ramenez votre délicieuse Georgette ! Je vois que les vacances lui ont réussi. Quelles joues !

— Mais non, dit la mère. Elle a trop grandi, elle est toute pâlotte, par suite de cette fièvre de croissance.

Cependant, la délicieuse Georgette, noire et grêle comme un singe, dans sa robe en forme d'abat-jour, se cachait derrière son papa pour se dérober aux avances du plastron de jais.

— Toujours espiègle, remarqua l'indulgente Mme Dessouard.

Sa figure, écarlate de s'être baissée vers l'enfant, se fendit d'un sourire extasié tandis que le père expliquait combien la chère mignonne était étonnante : elle buvait l'huile de foie de morue ainsi que du sirop.

Comme l'entretien se prolongeait, et qu'on se mit à débattre une question de prix pour des leçons de gymnastique supplémentaires. Madeleine songea que sa présence était peut-être indiscrète, et voulut s'éloigner dans le jardin.

Mais Mme Dessouard, lui indiquant la porte, prononça avec ostentation :

— Vous pouvez vous retirer, Mademoiselle. Nous n'admettons pas de débutante dans la maison.

Madeleine eut la sensation d'un soufflet.

— Si je l'appelais lâche ? Si je lui lançais des pierres ? pensa-t-elle, horriblement tentée.

Le sang bourdonnait à ses oreilles comme une vague de folie, et elle s'enfuit très vite, en devinant qu'on la regardait partir et qu'on lui trouvait l'air humble et pauvre.

Elle avait la tête en feu. La fatalité semblait s'acharner sur elle. Il ne lui restait plus qu'à se jeter dans la Seine. Elle marcha devant elle, au hasard, avec la volonté de rentrer en hâte, et elle fut hélée par des gamins, ayant repassé trois fois dans la même rue. Vers le soir, une pluie fine se mit à tomber. Elle continua d'errer quand même, et en arrivant rue des Feuillantines, elle était si blême et si crottée, que Mme Michaut crut à un accident.

— C'est une automobile qui vous a renversée, pour sûr !

La bonne femme avait horreur des automobiles. Madeleine la regarda sans comprendre.

— J'ai monté une lettre pour vous ; elle est sur la table dans votre chambre, ou dans la salle à manger, je ne me rappelle plus, reprit la concierge vexée du manque d'expansion de la victime.

La lettre venait de M. Reinolles. Il avait tout appris par l'inspecteur d'Académie ; il était affolé. Cet affolement fit du bien à Mlle Valley ; il correspondait à son exaspération actuelle, et il eut pour effet de lui rendre le courage et la confiance qu'elle perdait depuis quelques heures.

Le lendemain matin, aussitôt levée, elle se rendit à l'agence. L'homme à besicles leva les bras au ciel quand elle lui narra son aventure.

— C'est trop fort ! se récria-t-il sans ménagement. M. Dessouard avait bien spécifié : « C'est très pressé. Envoyez n'importe qui. » Il faut que vous ayez du guignon ! Il y en a comme cela dont je ne peux rien faire.

Et il essaya de la décider à partir pour la Belgique, où on lui demandait une maîtresse de français au pair dans un internat. Elle reviendrait l'année prochaine. A présent, il était trop tard.

— Pensez donc ! Le deux octobre, tout le monde est pourvu, affirmait-il en arrachant à son calendrier l'éphéméride de la veille, qu'il chiffonna entre ses doigts crasseux.

Mais il ne put rien contre la résolution d'espoir de Mlle Valley.

— Bah ! lui répondit-elle, il y a toujours des gens qui arrivent en retard.

Et elle ajouta, en déposant six sous sur le bureau :

— Soyez assez aimable pour m'envoyer un télégramme si on vous demande quelqu'un. Prévenez seulement que je suis une débutante : c'est inutile que je me dérange pour qu'on me mette à la porte.

Deux jours après, elle reçut la dépêche. On lui offrait quarante francs par mois et le repas de midi pour donner des leçons toute la matinée à partir de huit heures.

Elle accepta sans hésiter.

Elle avait devant elle quelques économies qui lui assuraient deux termes de loyer. Pour son repas du soir, elle prit pension chez Mlle Sélénoff, experte en l'art de se nourrir à peu de frais.

L'ardu problème de gagner son pain immédiatement était résolu. Elle pouvait préparer l'avenir.

## XI

C'est à l'institut Japoude, pour des cours de conversation française à l'usage des Allemands, que Mlle Valley avait été engagée. Elle se croyait héroïque en consentant à donner quatre heures de leçons par jour à raison de quarante francs par mois, plus un déjeuner sordide : elle ne tarda pas à reconnaître qu'elle s'était fait illusion, et que la concurrence existait ici, non moins terrible qu'ailleurs. Bien qu'elle apportât tout son zèle à ce dur métier, elle faillit être renvoyée dès la seconde semaine : le directeur l'avait surprise en train d'enseigner des principes de phonétique aux élèves, au lieu de s'égosiller à leur crier des sons qu'ils ne savent pas reproduire. Il lui dit carrément son fait :

— Si vous avez besoin de ménager vos poumons, il faut aller ailleurs. Les gens qui veulent étudier trouvent leur affaire à la Sorbonne. Ici, nous nous bornons à la pratique.

Et il ajouta, en la regardant par dessus ses lunettes d'un air de finesse et de défi :

— Je crois que vous n'êtes pas de notre chapelle. Vous me paraissez une personne à prétentions. Vous avez dû préparer quelque chose comme Sèvres, ou Fontenay tout au moins.

Elle protesta en rougissant beaucoup, et à partir de ce moment, elle trembla de perdre sa misérable place.

Cependant, elle écrivait fièrement à M. Reinolles qu'elle avait trouvé une situation et que sa vie était organisée. Il lui répondit par une lettre à la fois naïve et de bon conseil, la suppliant tour à tour de devenir sa femme et d'aller voir André Thibald. « Je suis sûr que vos travaux l'intéresseront, disait-il, et il est tout

puissant; s'il s'occupe de votre livre, vous serez lancée du jour au lendemain. » Et après avoir discouru quelque temps sur ce thème, il reprenait : « Vous serait-il vraiment impossible de me supporter ? En échange, je vous défendrais si bien contre les autres. »

Cet argument fit sourire Madeleine, qui prétendait sauver toute seule son indépendance. Mais elle était obligée de convenir que M. Reinolles avait raison sur un point, et que la carrière des lettres s'imposait à elle désormais. Quand même elle devrait s'y perdre dans l'innombrable légion des médiocres, elle y serait toujours moins dédaignée, moins bafouée que sur cette galère de l'enseignement libre, où elle arrivait en intruse, et se voyait forcée de dissimuler comme une tare sa supériorité sur son entourage.

Elle commençait à comprendre la cause profonde de ses déboires : elle était allée contre le courant de l'état social, qui veut que l'individu aspire à monter, et non à descendre. L'ambition est une maladie classée, combattue par toutes sortes de moyens, et trop répandue pour inquiéter personne. Mais la capacité discrète et sans exigence est un cas insolite qui éveille aussitôt la suspicion.

Un samedi dans l'après-midi, Madeleine prit son manuscrit sous son bras, et s'en alla chez André Thibald. Il habitait près du Bois, dans une impasse plantée d'arbres, un petit hôtel à volets clos, tout baigné de silence aristocratique.

Le bruit de la sonnette y fut émouvant. Mlle Valley eut l'impression qu'elle avait troublé la somnolence d'une foule de vieilles dames à mitaines et de gros chats en velours qui allaient lui être hostiles. En effet, la porte fut entrebaillée par une personne mûre et revêche, qui cria d'un air furieux que Monsieur n'était pas là.

— Quand pourrai-je le voir, s'il vous plaît ?

— Il faut avoir un rendez-vous, répliqua la même voix féroce.

— M. Reinolles a annoncé ma visite.

La bonne ne connaissait par M. Reinolles. Pourtant, cette précision la déconcerta.

— Je vais chercher le secrétaire ; vous vous entendrez avec lui, déclara-t-elle, tandis qu'elle ouvrait enfin la porte, et permettait à Mlle Valley de pénétrer dans le vestibule.

Presque immédiatement, un petit jeune homme arriva, qui avait, au-dessus d'un faux-col à la mode, une tête d'enfant de chœur tout à fait assortie au vestibule, éclairé par des vitraux et plein de saintetés gothiques.

— M. André Thibald reçoit le jeudi matin, Mademoiselle.

Madeleine expliqua qu'elle n'était jamais libre dans la matinée, à l'exception du dimanche.

— Oh ! le dimanche, impossible. Le maître le consacre à un sculpteur qui travaille à son buste.

— Alors, peut-être une après-midi ou un soir ?

Le secrétaire secoua sa tête joufflue, et sa bouche imberbe eut une moue décourageante.

— Dans ce cas, fit Madeleine à bout de persévérance, ayez la bonté de remettre ceci à M. Thibald.

— Si c'est un manuscrit, je vous préviens qu'il n'est pas près de le lire. Il en a qui sont sur sa table depuis trois ans.

— Le mien n'y restera pas si longtemps. Je repasserai le prendre dans quinze jours.

A ce coup, l'enfant de chœur redouta d'avoir traité comme la première venue une personnalité considérable ; il s'empressa de l'appeler « Madame » et la reconduisit jusqu'au bas du perron avec toutes sortes de politesses.

Mlle Valley avait affecté une assurance insouciante. En réalité, son espoir était mort, son orgueil endolori, et elle en voulait à M. Reinolles de l'avoir incitée à une corvée inutile.

Mais le samedi suivant, elle reçut d'André Thibald une dizaine de lignes qui la réconfortèrent. Il avait lu son livre ; il lui en écrivait : « Ce n'est point banal, ni trop exalté, quoiqu'on vous sente très femme. » Et il l'invitait à venir causer avec lui le lendemain matin. Elle s'y rendit, l'âme toute rassérénée.

Le maître la reçut dans son cabinet de travail assez semblable à un somptueux magasin d'antiquaire. Dès qu'elle entra, il lui tendit les deux mains en s'écriant :

— Comment ! si jeune, et déjà si savante !

Elle ne put discerner s'il parlait ainsi dans un esprit de moquerie ou de bienveillance ; et la suite de leur entretien ne fit qu'accroître son incertitude. Tout ce qu'il disait la laissait indécise sur ce qu'il pensait.

Elle lui demanda timidement quelques mots de préface ; il

les promit avec une bonne grâce parfaite. Malgré cela, elle emporta de leur entrevue l'impression qu'elle devait lui déplaire et la certitude qu'il lui était antipathique.

Sans doute, elle avait retrouvé, dans la physionomie et dans la conversation de l'ondoyant philosophe, l'ironie aimable qui la charmait dans ses œuvres. Mais ce scepticisme souriant perdait beaucoup à être dépouillé de l'enchantement du style, pour n'éclairer plus que le visage d'un vieillard cancéreux aux gestes maniérés et à la parole hésitante.

— Vous aurez votre préface dans huit jours sans faute, ma chère enfant, lui avait-il affirmé à plusieurs reprises.

Six semaines plus tard elle attendait encore ; elle se décida alors à retourner chez le maître, et elle le vit s'excuser avec des gestes obséquieux de fournisseur qui a oublié la livraison d'une commande. Il ne fallait pas lui en vouloir ; il était tellement surmené. Et tout en se drapant dans sa robe de chambre, qui lui donnait l'air honnête et douillet, il poussa la condescendance jusqu'à entretenir Mlle Valley de la vie infernale qu'il menait.

Elle n'eut rien à répliquer. Elle ne pouvait pas lui apprendre que, pour les salariés de l'Institut Japoude, l'existence est encore plus dure que pour les membres de l'Institut de France. Elle ne se serait pas permis de lui confier qu'elle ressentait déjà les symptômes d'une laryngite, et que sa première extinction de voix compromettrait fort son unique gagne-pain. Et quand il l'engagea à porter son manuscrit chez l'éditeur pour prendre patience elle sourit de s'apercevoir si tard qu'elle avait perdu son temps.

## XII

Ce fut pourtant à Pelletier, l'éditeur d'André Thibald, qu'elle porta son livre ; et elle lui annonça la préface du Maître, bien qu'elle n'y comptât plus. C'était son droit, somme toute, puisqu'elle en avait la promesse. Malgré cela, elle en éprouvait de l'embarras, comme d'une petite lâcheté astucieuse.

L'éditeur la mit à son aise, en levant les sourcils d'un air incrédule :

— Vous savez, il écrit une préface pour cent qu'il promet ! Enfin, espérons que vous serez au nombre des élus.

Et il lui accorda qu'elle aurait la réponse du Comité de lecture au bout d'un mois, au lieu de deux, le délai habituel.

Mais quand elle vint la réclamer à la fin de décembre, elle trouva la maison sens dessus dessous. Les livres d'étrennes mettaient tout le personnel sur les dents ; rien à obtenir en un moment pareil. Elle s'étonna de n'y avoir point songé ; elle était tourmentée par une telle impatience de savoir à quoi s'en tenir, qu'elle en perdait la notion de l'obstacle.

Lorsqu'elle se présenta une semaine après le jour de l'an, M. Pelletier la reçut avec une déférence qui lui sembla de bon augure. Visiblement, il la prenait plus au sérieux que la première fois.

Il lui offrit un fauteuil, insista pour qu'elle s'assît près du feu.

— J'ai beaucoup de choses à vous dire, commença-t-il en souriant.

Puis il alla prendre, dans un cartonnier, son manuscrit, qu'elle reconnut bien. Une notice y était jointe, qu'il déplia sur son bureau d'un air important et méthodique. Enfin, il déclara, tandis qu'elle rougissait de plaisir :

— Eh bien ! je crois que nous pourrons nous entendre, Mademoiselle ; le rapport du comité de lecture est très bon, tout à fait bon. Seulement...

Ah ! il y avait un seulement ! Et Madeleine, qui planait déjà dans un ciel glorieux où elle n'aurait eu qu'à étendre la main pour cueillir des rayons d'or, se retrouva aussitôt dans un fauteuil vert, devant l'éditeur qui lui faisait maintenant des observations.

— Ce n'est pas un livre de début, Mademoiselle. Vous ne possédez pas assez d'autorité pour imposer cela. Peut-être, avec une préface d'André Thibald, pourrions-nous le faire passer. Et encore ! Je ne dis pas non d'une façon absolue, pour le cas où M. Thibald... mais, franchement, j'aime mieux pas...

— Pardon, interrompit Mlle Valley, d'une voix tremblante. Vous ne me dites pas ce que vous me reprochez ?

— Ce que je vous reproche ? Attendez. D'abord, il y a du paradoxe dans votre insistance à confondre le mariage et la prostitution. Vous devriez au moins faire un choix entre le mauvais et le pire.

— Est-ce bien indispensable ?

— Comment donc ! cria l'éditeur ; et sa main gauche, qui

caressait tout le temps sa barbe, apporta à cet exercice un redoublement de véhémence. Réfléchissez un peu. Vous combattez partout des adversaires : quels seront vos alliés ?

— Je les connaîtrai quand mon livre aura paru, répondit-elle.

— Vous les connaîtrez, ou bien vous n'en trouverez pas, corrigea M. Pelletier, en détachant toutes ses syllabes comme autant de petits coups de marteau. Et entre nous, la seconde hypothèse est de beaucoup la plus vraisemblable : je ne vois pas de public pour cet ouvrage signé d'un nom obscur. Ah ! si c'était un roman, ce serait une autre affaire. N'importe qui lit un roman, même un roman à thèse. La thèse passe à la faveur de l'intrigue, et l'auteur dit tout sans trop en avoir l'air.

— Mais alors... objecta Mlle Valley.

— Alors, faites-moi un roman ; vous en avez la matière. Il ne manque qu'un petit effort d'imagination dont je vous fais l'honneur de vous croire capable : vous remuez des idées intéressantes, vous possédez de suffisantes qualités de style...

Elle l'écoutait, les lèvres serrées de colère. Ainsi, elle lui apportait un livre, il lui en demandait un autre, absolument différent par la forme et par l'esprit : et c'est ce qu'il appelait s'entendre avec elle ! Quand elle eut la force de dominer son agitation, elle dit :

— Je vous remercie de vos conseils, Monsieur, j'y réfléchirai. Je ne désespère pas de vous satisfaire...

Et comme elle se levait pour partir, la main crispée sur le manuscrit rendu, l'éditeur lui adressa une suprême recommandation :

— Surtout, si vous vous décidez pour le roman, ne manquez pas de conclure. Songez que ce sera un roman à thèse. Faites-moi une bonne fin, qui montre bien où vous allez.

Elle se sauva pour ne pas éclater. Comme elle devenait diplomate, tout de même ! Pour peu que cela continuât, elle méritait d'aller loin !

Une houle de honte succédait à la tempête de colère qui venait de bouleverser son âme, et elle n'avait pas fait cent pas au dehors qu'elle ne comprenait plus la raison de sa docilité feinte, et qu'elle avait envie de retourner chez Pelletier pour lui dire exactement sa pensée. Jamais elle ne recommencerait son œuvre, jamais elle ne ferait autre chose que ce qu'elle avait voulu faire !

Et pour s'en donner la preuve à elle-même, elle se mit en quête d'un autre éditeur, sans perdre une minute. Le nom de Lohmann, lu cent fois sur des brochures révolutionnaires qui traînaient partout chez Véra, lui vint à la mémoire; mais elle ne se rappelait pas l'adresse. Elle entra dans un café de pauvre apparence, qui avait derrière les carreaux de sa devanture un écriteau, avec cette inscription : « Ici, on consulte le Bottin ». Quelques joueurs de cartes occupaient seuls un coin de la petite salle enfumée, où la dame du comptoir semblait en proie au spleen devant les tables de marbre blanc, oblongues, alignées et transies comme des pierres tombales. C'était pourtant une belle femme à chevelure oxygénée, la dame du comptoir ; elle portait des diamants aux oreilles, et une superbe robe de drap mastic garnie de taffetas gorge-de-pigeon. Mais les rustres qui jouaient aux cartes ne s'occupaient pas d'elle. Aussi, elle promenait dans le vague un regard languide, et sa toilette, au lieu de faire valoir ses charmes, lui donnait cet air endimanché des femmes bien habillées qui s'ennuient. Ayant sonné plusieurs fois sans qu'on répondît à son appel, elle se décida à servir elle-même un bottin crasseux et un grog qui sentait la mauvaise eau-de-vie. Madeleine le but cependant, parce qu'elle avait froid ; et tandis qu'elle avalait le liquide bouillant à petites gorgées dégoûtées, elle songeait que toute la bêtise et l'inanité de la vie tenait à cette minute dans la salle de ce cabaret. Toutes les catégories d'êtres humains y étaient représentées. Par elle, ceux qui peinent pour le pain quotidien et la liberté chimérique ; ceux qui jouissent, par les joueurs de cartes, les brutes aux fortes carrures qu'un passe-temps idiot hypnotisait là ; et enfin, par la dame du comptoir, ceux qui bâillent en attendant une aventure combien peu nouvelle !

Quand Mlle Valley arriva à la maison Lohmann, le directeur venait de partir ; sur sa prière, elle fut admise à parler au lecteur. Elle lui dit dans quelles conditions elle sortait de chez Pelletier, et il lui assura qu'elle n'avait rien de semblable à craindre ; mais il ne pouvait pas lui promettre de la lire avant deux mois : c'était un délai minimum que les plus chaudes recommandations ne sauraient abréger.

Véra se récria en apprenant les événements de la journée. Elle aurait voulu qu'au lieu d'abandonner Pelletier, son amie retournât chez André Thibald pour lui arracher la préface promise.

Et surtout, elle désapprouvait le choix de Lohmann comme éditeur ; elle l'accusait d'exploiter les pauvres, et de ne lancer qu'à leurs frais les malheureux écrivains que leurs idées subversives mettaient à sa merci.

Madeleine haussa les épaules.

— Bah ! fit-elle, on verra bien.

Et, tirant d'un petit paquet un dé, du coton et des aiguilles, elle se mit à raccommoder la doublure de son manteau, qui s'effilochait aux entournures.

— Mais enfin, insistait Véra, vous ne pouvez pas continuer ce métier chez Japoude. Votre voix s'enroue de plus en plus. Vous étiez aphone dimanche dernier : voyez un peu si cela vous arrivait un jour de semaine ! Qu'attendez-vous pour agir ? Qu'est-ce que vous comptez faire ?

— Je n'ai plus qu'à épouser M. Reinolles, pensa Madeleine.

Et elle avoua tout haut :

— Je songe à me marier.

— Vous marier ?

Et comme Madeleine n'ajoutait rien, Véra demanda, effarée et naïve :

— Est-ce que vous aimez encore quelqu'un ?

— Non, répondit Mlle Valley, je n'aime plus personne. C'est justement pour cela.

## XIII

Le fantôme de Claude, qui la hantait si fort quelques mois auparavant, semblait avoir sombré dans la mare de détresse matérielle où elle s'enlizait de plus en plus, où les vulgaires soucis quotidiens, pareils à des sangsues avides, épuisaient la meilleure sève de son être, toute sa puissance d'amour et de rêve.

Il était si loin d'elle, maintenant, qu'elle put se rendre un dimanche chez Mme de Nivrages, sans avoir trop envie ni trop peur de le rencontrer : elle songeait surtout que cette dame pourrait lui procurer des leçons particulières qui remplaceraient avantageusement l'institut Japoude.

Pourtant, comme elle fut émue à la dernière minute, au moment de pénétrer dans la maison où ils s'étaient vus pour la première

fois, où elle allait le retrouver peut-être ! Un laquais la tira d'incertitude en lui annonçant que Madame, souffrante d'une crise de neurasthénie, avait dû interrompre ses réceptions. Il lui proposa néanmoins de passer sa carte, et elle fut admise dans le boudoir de l'intéressante malade, qui reposait sur une chaise-longue, les joues poudrées de blanc, et tout éthérée par les nuages roses d'un déshabillé de mousseline.

Son accueil fut plein d'effusion, et laissa paraître sa coutumière vivacité de femme fort bien portante.

— Quelle bonne surprise ! J'ignorais votre nomination à Paris! Mais c'est une marche triomphale ! Voyez-vous ces petites agrégées qui ne doutent de rien !

Mlle Valley dut raconter tout de suite une partie de ses déboires, et elle en profita pour exposer, aussi discrètement que possible, la requête qui l'amenait.

— Certes. Vous savez que je serais très heureuse de vous rendre service, fit Mme de Nivrages d'un air horriblement ennuyé et languissant. Mais vous comprenez, ma pauvre amie, que dans l'état où je me trouve, je ne vois personne, personne.

Comme pour la démentir, plusieurs dames arrivèrent coup sur coup, et entre autres Mme Duroques, la femme d'un peintre paysagiste que Madeleine savait très lié avec Claude. Elle eut le pressentiment qu'on allait parler de lui, et elle resta pour le thé, bien que Mme de Nivrages ne s'évertuât guère à la retenir.

Mme Duroques était une petite femme ronde et rougeaude qui gesticulait tout le temps ; ce jour-là, elle avait un gros manchon de chinchilla qu'elle serrait sur son cœur quand elle était affirmative : « Je vous en réponds, chère amie », et qu'elle brandissait à la hauteur de son chapeau en signe de dissentiment : « N'en croyez rien, ma bonne. »

On s'informa avec passion de M. Duroques qui venait de partir pour l'Orient.

— Comment avez-vous pu résister au désir de l'accompagner ? demanda une jeune femme poète qui leva les yeux au plafond pour confesser sa nostalgie du soleil.

Le manchon de chinchilla eut un soubresaut indigné, tandis que sa propriétaire s'exclamait.

— Le soleil, parlons-en ! C'est délicieux quand on est à l'ombre ! J'en sais quelque chose, moi qui ai failli perdre mon cou en

Espagne. Oui, chère madame, c'est comme je vous le dis ; sans la vaseline, mon cou était perdu ! Et vous devez savoir que le cou, ça ne revient jamais.

— J'ai le bonheur de connaître l'Espagne, interrompit Mme de Nivrages, écœurée par la tournure peu littéraire que prenait la conversation. Et elle s'anima dans une description pittoresque des courses de taureaux. Puis elle demanda, trouvant sans doute que la transition de l'Espagne à l'Italie s'imposait :

— A propos, savez-vous si Mériane est de retour de Florence?

— Mais non, répondit Mme Duroques ; d'après les dernières nouvelles que mon mari a reçues il ne rentrera même pas pour le Salon. Voilà pourtant six mois qu'il nous a quittés. Oh ! avec lui, c'est toujours la même histoire : Robert et moi nous sommes convaincus qu'il y a une femme là-dessous. D'ailleurs....

Ici, elle baissa la voix et se pencha vers Mme de Nivrages, tout en imprimant à son manchon un sautillement d'indulgence. Elle donnait des détails, et cita même un nom.

Madeleine ne l'entendit pas. Elle comprit seulement qu'il s'agissait d'une dame dont Claude avait fait le portrait, et dont le mari était dans une ambassade.

La soucoupe et la tasse qu'elle tenait s'entrechoquèrent, et s'apercevant qu'elle tremblait, elle s'en voulut d'avoir écouté ces choses. Pourquoi était-elle venue les apprendre ?

Elle se rendait compte à présent que sa visite n'avait pas eu d'autre but, n'aurait pas d'autre résultat. Il était évident que Mme de Nivrages la jugeait compromettante, et se garderait de la recommander à personne. Mais ce n'est pas à cause de cela qu'elle avait les jambes lourdes et la nuque ployée en retournant chez elle.

Le même soir, elle brûla sans les relire toutes les lettres de Claude ; et le lendemain elle emporta chez Véra le beau portrait où il avait éternisé son regard d'amoureuse.

— Je vous le donne parce que ce serait dommage de le détruire, dit-elle, arrangez-vous seulement pour que je ne le voie plus.

Véra fut contente d'enfouir au fond d'un placard cette toile malsaine. Mais Madeleine savait bien qu'on n'efface pas le passé, serait-ce au prix de tout son sang ; et une petite phrase de cette sotte Mme Duroques bourdonnait encore à son oreille, lui remplissant l'âme de deuil et d'incurable humiliation :

— Avec lui, c'est toujours la même histoire.

## XIV

A la fin de mars, la réponse de la maison Lohmann arriva. Elle justifiait pleinement les fâcheuses préventions de Mlle Sélénoff : l'éditeur accordait de grands éloges aux « Etudes sur la femme dans la Société moderne » ; mais il demandait à l'auteur de supporter la moitié des frais de l'édition, c'est-à-dire de verser huit cents francs pour la mise en œuvre, en attendant le partage des bénéfices possibles.

Mlle Valley alla réclamer son manuscrit, et l'emporta à tout hasard à une autre adresse indiquée par les frères Néghine, les deux nihilistes chevelus de Saint-Cloud.

Il faisait un vilain temps de dégel, humide et noir. En route elle s'aperçut que ses semelles percées prenaient l'eau, et elle décida de porter le jour même au Mont-de-Piété les quelques bijoux qu'elle possédait. Il faudrait de toute façon en venir là pour le terme d'avril, et il était urgent qu'elle eût des bottines neuves.

Elle réfléchissait à ces choses, sans tristesse, tout en cherchant du regard une pharmacie où s'acheter dix centimes de pastilles au chlorate de potasse ; c'était son grand remède contre le feu que l'institut Japoude lui allumait dans la gorge.

Chez le nouvel éditeur, elle ne se recommanda de personne ; mais elle confia son précieux dépôt au premier employé venu, et n'insista seulement pas pour qu'on se dépêchât de le lire.

Etait-ce bien elle qui méprisait tant autrefois ceux qui s'en remettent au bon Dieu ou à la fatalité du soin de régler leur existence ?

— Si j'ai un troisième insuccès j'épouserai M. Reinolles, pensait-elle avec un détachement extraordinaire, ni fière, ni honteuse de lancer ce défi à la destinée.

A force de voir les événements résister à son vouloir, et l'avenir se dérober à sa conquête, elle gagnait une sérénité singulière, faite du sentiment même de son impuissance.

Vers sa quinzième année, une étrange conception de l'univers lui était apparue, l'idée que rien n'existait en dehors d'elle, que toutes les formes du monde, toutes les choses et tous les êtres qui se fixaient ou flottaient dans le ciel et sur la terre, n'étaient

qu'une projection de son moi rayonnant ; et elle avait vécu quelques jours pleins d'angoisse, dans la solitude divine et l'orgueil démesuré de cette imagination.

Elle faisait aujourd'hui le rêve opposé de celui-là. Dans son horizon de plus en plus resserré, les murs d'autrui dressaient partout leur forteresse invincible, lui laissant à peine le choix entre deux cachots ; et, maintenant désintéressée de la lutte, elle jouait à pile ou face.

Il était déjà tard quand elle arriva au Mont-de-Piété ; la succursale de la rue de Rennes avait fermé ses portes depuis longtemps, et la foule se pressait au bureau auxiliaire de la rue du Regard. C'était l'heure des ouvriers, de ceux qui ne peuvent venir qu'après la journée de travail, et cela sentait la sueur des pauvres dans la petite salle étroite et lugubre comme une antichambre de prison.

Il y avait des gens assis sur des banquettes, le long des murs à droite et à gauche de la porte, et d'autres debout un peu partout.

Madeleine, qui venait pour la première fois, se dirigea d'abord vers une sorte de comptoir derrière lequel elle apercevait le profil de deux employés qui écrivaient l'un en face de l'autre.

— Pardon, Monsieur, dit-elle à l'un d'eux, je voudrais...

Et comme il ne paraissait pas l'entendre, elle s'arrêta embarrassée ; mais un brave homme qui se trouvait à côté d'elle devina son inexpérience.

— C'est là-bas qu'il faut attendre votre tour, fit-il en indiquant un guichet où l'on faisait queue.

Elle alla prendre place à la suite d'une femme qui avait la tête enveloppée d'un fichu de laine noire, et qui était toute pliée de côté à cause d'un énorme ballot qu'elle portait sous son bras.

— Cent soixante-douze, sept francs ! — annonçait la voix du commissaire-priseur, mystérieux et intangible derrière la cloison de bois qui le séparait des misérables solliciteurs dépouillés.

Un jeune homme à tête de christ malade se précipita au guichet, et voulut parlementer :

— J'ai payé l'appareil cinq cents francs. L'objectif seul en vaut trois cents...

— Sept francs oui ou non, répéta la voix impatientée.

— J'aime mieux l'emporter, dit le jeune homme.

Mais comme on le lui remettait, il hésita :

— Eh bien ! non, je le laisse tout de même.

— Faudrait pourtant savoir ce que vous voulez, grommela l'employé qui recevait les gages ; et il cria un « Accepté » retentissant.

C'était un gros homme pâle qui portait une calotte de drap luisant sur son crâne au front déprimé et une barbe de huit jours à son menton bouffi. Madeleine eut l'impression de commettre un sacrilège quand elle tendit à ses lourdes mains suiffeuses les petites choses d'or qui étaient toutes des souvenirs : la chaîne avec sa médaille de baptême, une montre et un bracelet qu'on lui avait donnés pour sa première communion, une broche incrustée de perles fines qui lui venait de sa mère.

Elle reçut en échange le numéro cent quatre-vingt-quinze.

L'heure avançait, et les employés, qui avaient lambiné tout le jour faisaient maintenant diligence derrière la cloison de bois ; les estimations se succédaient de plus en plus rapides.

— Cent quatre-vingt-onze, treize francs.

— Cent quatre-vingt-douze, dix-sept francs.

— Cent quatre-vingt-treize, huit francs.

— Cent quatre-vingt-quatorze, trois francs soixante-quinze.

— S'il vous plaît, Monsieur, quatre francs cinquante ? supplia le cent quatre-vingt-quatorze.

C'était la femme au ballot encombrant qui précédait tout à l'heure Madeleine ; elle avait rejoint une petite fille pâlotte et propre, habillée d'un sarreau bleu rapiécé en plusieurs endroits.

Mlle Valley les observait depuis quelques minutes, et elle avait remarqué les doigts tachés d'encre de la fillette, qui sortait sans doute de l'école.

Cependant on répondait derrière la cloison :

— Impossible. Trois francs soixante-quinze.

La mère et l'enfant échangèrent un regard navré.

— Il y a un drap tout neuf, murmurait la petite, précocement grave.

— Alors ce n'est pas la peine, conclut la mère avec un soupir de détresse.

Elle s'avança pour reprendre son paquet qu'on lui rendit tout déplié, et les gens la regardaient curieusement qui rangeait ses hardes sur la banquette.

— Cent quatre-vingt-quinze, deux cents francs.

Aucune voix ne s'élevant, l'employé vint crier au guichet :

— Est-ce que le cent quatre-vingt-quinze est parti ?

Madeleine tressaillit :

— Accepté, fit-elle sans savoir combien.

Elle guettait le moment où le numéro cent quatre-vingt-quatorze quitterait le bureau. Ce ne fut pas long. Le paquet refait en un clin d'œil, la mère et l'enfant se sauvèrent avec une visible hâte de fuir les regards des moins pauvres qu'elles.

Madeleine se précipita dehors à leur suite, et arrêta la fillette.

Elle espérait que ce serait tout simple de glisser une pièce de cinq francs dans la petite main aux doigts tachés d'encre.

Mais la mère s'était retournée, l'air fier et un peu agressif :

— Que voulez-vous, Madame ?

Madeleine rougit jusqu'à la racine des cheveux ; néanmoins elle tendit sa pièce, et eut le courage de dire :

— Permettez-le moi, je vous en prie. Vous me rendrez service. Je suis dans la peine, moi aussi, et je me figure que cela me portera bonheur.

Alors la femme au fichu de laine accepta :

— Remercie la dame, Henriette.

Et la petite eut un sourire si émerveillé, que Madeleine sentit naître en elle la superstition dont elle venait de s'accuser, et s'imagina vraiment que d'avoir causé cette joie lui porterait bonheur.

## XV

Quand elle eut payé son terme, Mlle Valley s'aperçut qu'elle était à bout de ressources, et qu'elle serait à l'avenir strictement réduite aux quarante francs mensuels de l'institut Japoude.

Cette constatation la décida à des mesures énergiques qu'elle avait différées jusqu'alors. Elle donna congé de son appartement, et annonça à Mme Michaut qu'elle ferait désormais son ménage elle-même.

Enfin, elle se mit à écrire des contes pour la jeunesse ; elle avait entendu dire que ce genre de littérature était d'un placement facile et d'un très bon rapport. Elle éprouva le contraire à ses dépens. Après beaucoup de démarches infructueuses, elle réussit à faire accepter une nouvelle au « Dimanche de Suzon ». Mais

on ne put rien lui promettre quant à la date d'insertion qu'elle devait attendre pour toucher un salaire minime.

Sur ces entrefaites, elle tomba malade d'une angine qui la força de garder le lit pendant huit jours. Le printemps était froid et pluvieux cette année-là et il fallut chauffer la chambre où il n'y avait pas eu de feu de tout l'hiver; elle se vit obligée d'accepter les avances d'argent de Véra pour acheter des médicaments et du charbon.

Cependant elle s'affolait à la pensée de l'institut Japoude, et s'étonnait chaque matin de ne point recevoir un avis lui signifiant qu'on renonçait à ses services. Mais elle eut la surprise qu'on lui témoigna de la patience et des égards. Lorsqu'elle reprit sa besogne, on l'installa dans une pièce sur la cour ; celle où elle enseignait auparavant donnait sur la rue des Saint-Pères, et le fracas des omnibus lui occasionnait un surcroît de fatigue. Elle avait demandé cette amélioration à plusieurs reprises sans recueillir autre chose que de vagues promesses. Est-ce que par hasard on commençait à tenir à elle ? Elle entrevoyait déjà la possibilité d'obtenir une augmentation. Mais elle eut une rechute à la fin de mai, et cette fois elle se rendit à la consultation, dans une clinique de la rue Saint-Jacques où on lui déclara qu'elle était menacée d'une laryngite chronique, et que six mois de repos au moins lui étaient nécessaires avant de songer à continuer sa carrière dans l'enseignement.

Le visage de Madeleine devint d'une pâleur grise quand elle entendit cet arrêt ; et Véra qui l'accompagnait fut épouvantée par l'expression de son regard.

— Ne vous désolez pas, chère, implorait la Russe ; vous n'auriez jamais dû vous astreindre à ce métier infernal, et c'est le mieux pour vous que vous soyez forcée d'interrompre. Je suis sûre...

— Ah ! taisez-vous, taisez-vous, ordonna Madeleine d'une voix toute cassée d'enrouement et sifflante d'exaspération.

Elle rentra chez elle suivie de Mlle Sélénoff, très décidée à lui être importune plutôt que de la laisser seule en ce moment.

Elle était dans un état affreux, et cela dura plusieurs heures.

Les yeux fixes, les lèvres serrées, elle semblait aveugle et sourde. Debout contre le chambranle de la fenêtre, elle jetait de temps en temps la tête de côté comme quelqu'un qui voudrait

s'élancer dans un abîme et qui n'aurait pas le courage de le regarder en face. Et bien que la croisée fût fermée, le geste était horrible à voir.

A la fin, Mlle Sélénoff perdit patience et, saisissant la désespérée par les épaules, elle la secoua presque brutalement.

— Voyons, vous n'allez pas devenir folle parce que vous perdez une place à l'institut Japoude.

Cette rudesse, plus efficace que d'affectueuses remontrances rendit à Mlle Valley le souci de son attitude.

— Vous avez raison, répondit-elle. C'est une catastrophe sans éclat, et qui n'a presque pas d'importance.

Véra préférait de beaucoup l'amertume de cette réplique au mutisme de tout à l'heure. Elle commença de dresser des plans de campagne, évoqua des travaux de traduction, conseilla toutes sortes de démarches.

Madeleine haussait les épaules ou riait d'un petit rire sec et nerveux. Pourtant elle se calmait peu à peu, et elle finit par écouter Véra d'un air tranquille, les traits détendus, la bouche sérieuse.

— Eh bien ! non, déclara-t-elle, tout cela est impossible, ou du moins il y faut du temps, beaucoup de temps. J'ai déjà fait assez d'expériences pour être fixée sur la lenteur et les atermoiements des gens à qui l'on s'adresse pour gagner son pain. Mon parti est pris. Je vais écrire à ma sœur.

Elle venait de penser au mas, la petite propriété restée indivise entre elle et Madame Arnault ; elle se rappelait, sur la route blanche qui va de Nîmes à Caveirac, la bicoque basse et poudreuse, avec des grenadiers sur sa porte et un arpent de vigne par derrière. Ce n'était pas une aumône qu'elle allait demander à Jeanne, mais un prêt sur hypothèque. Comment n'avait-elle pas eu cette idée-là plus tôt ?

Véra en était toute saisie de contentement.

Elle avoua qu'elle devait trois mois de vivres à la fruitière, qui menaçait de ne plus lui faire crédit.

Madeleine, rasserénée, s'installa devant son écritoire sans perdre une minute. Sa lettre fut longue et d'une rédaction assez pénible. Elle n'osait pas envoyer à Jeanne un résumé trop succinct des embarras où elle se trouvait. Et elle souffrait, d'autre part, à s'épancher dans un courant où le fluide sympathique ferait certainement défaut.

Quand ce fut terminé, Véra lut et approuva. Mlle Valley avait bien dit ce qu'elle voulait dire, et laissait entendre suffisamment qu'elle réclamait son dû, tout en faisant appel, pour la forme, à la générosité et à la confiance de sa sœur.

C'était au mieux. On mit la lettre à la poste, en se rendant chez Mlle Sélénoff pour le dîner. Et Madeleine, qui avait encore quelques sous dans son porte-monnaie, voulut acheter une tarte aux pommes, qui donna à leur repas de charcuterie une vague allure de festin.

La réponse de Jeanne arriva le surlendemain, par le retour du courrier. Elle n'était pas recommandée. Quelle déception ! Madeleine avait pourtant mis en post-scriptum : « J'ai de petites dettes ; tu serais bien bonne de m'avancer si peu que ce soit, le plus tôt possible. »

Jeanne répondait ceci :

« Ma chère sœur,

« Tu sais comme nous avons blâmé ta démission. Je ne veux pas revenir là-dessus. Tu dois aussi te rappeler ce que je t'ai dit quand tu ne voulais pas prendre une place tout de suite, et tu vois comme tu as eu tort de manger le peu que tu avais.

Pour le mas, tu te fais des illusions. Nous le mettrons en vente demain si tu l'exiges, pour bien te prouver que nous n'y tenons pas et que nous n'en faisons rien. Mais je te préviens qu'on n'en tirera pas lourd, en admettant qu'on trouve un acquéreur, ce qui n'est pas sûr, à moins de le donner pour un morceau de pain. Nous ne pouvons donc pas te faire l'avance que tu demandes. Mon mari et moi nous sommes d'accord sur ce point, et d'ailleurs, nous pensons aussi tous les deux qu'on te rendrait un mauvais service en t'aidant à poursuivre la vie que tu mènes, surtout si ta santé s'altère.

« Ta situation n'est pas désespérée comme tu le prétends, avec cette continuelle tendance à l'exagération et au romanesque qui a tant fait souffrir notre pauvre mère. Tu n'as qu'à venir chez nous. Tu n'auras pas besoin d'être à notre charge. Tu pourras donner des leçons aux enfants et leur commencer le piano. Je songeais justement à le demander à Mlle Bridoux après les vacances.

« J'espère que tu prendras une bonne décision, et je t'enverrai alors l'argent qu'il te faudra pour ton voyage. »

Il y avait aussi un post-scriptum :

« Je n'ai pas parlé de ta démission ici. Tu sais comme tout prend des proportions en province ! On dira que tu es en congé. Cela s'arrange très bien, puisque ta gorge ne va pas. »

## XVI

Il y avait sur la table trois enveloppes cachetées, avec l'adresse tracée d'une écriture plus grande, plus régulière que d'habitude, involontairement solennelle ; et, à côté, un revolver grand comme un joujou.

C'était une fin d'après-midi, chaude et lumineuse. Madeleine s'accouda encore une fois à sa fenêtre. Le soleil du dernier jour brillait dans le jardin du couvent, comme tout à l'heure dans la rue, donnant à toutes les choses une valeur inaccoutumée, et elle s'attendrit sur les feuillages, où montait déjà l'assoupissement de l'été, comme elle s'était attendrie à observer, avec cette sensation extraordinaire du « jamais plus », une porte de crèmerie peinte en bleu, et la façade d'un logis tranquille, dont les vitres luisaient entre des pots de fleurs et des rideaux blancs bien empesés.

La mort, cependant, lui paraissait facile, plus facile que tout en vérité, et si simple, si fatale, qu'elle n'aurait pas pu dire à quel moment précis l'idée lui en était venue. N'avait-elle pas su de tout temps que la porte libératrice s'ouvrirait quand elle voudrait, et n'était-ce point là le secret de son orgueil invincible et de son mépris pour les résignations du Troupeau ?

Elle se revoyait petite fille, avec des robes aux genoux, et des chaussettes qu'elle tirait sans cesse pour les empêcher de sombrer dans ses bottines. A cette époque déjà, tante Eudoxie l'observait de côté, les yeux chargés de méfiance ; et, à la moindre incartade, elle proférait : « Toi, ma petite, tu finiras mal. » Une fois, même, elle avait précisé, ayant surpris Mady à jeter sous la table la mie de pain qu'elle n'aimait pas, et qu'on la forçait de manger : « Le bon Dieu te punira, et te laissera mourir de faim. »

Elles se réalisaient, de tout point, les prédictions de la tante Eudoxie ; et la vie, rêvée si haute et si belle, n'avait pas eu plus de sens que les histoires baroques d'une vieille fille, hantée par

la peur du péché et de la malédiction céleste. Mais la mort allait racheter tout cela, la libre Mort qui vient à l'heure où on l'appelle, dans un rayonnement de victoire définitive.

Des religieuses traversaient le jardin, se rendant à la chapelle ; et de la tristesse monta de l'ondoiement muet de leurs voiles, tandis que l'Angélus tintait dans le ciel d'une douceur merveilleuse.

— C'est maintenant qu'il faut, se dit Madeleine, pressentant l'anxiété prochaine de la nuit.

Elle ferma la fenêtre et s'avança vers la table. Ses yeux tombèrent sur l'enveloppe qui portait le nom de M. Reinolles, et elle se souvint qu'elle avait, un instant, songé à l'épouser, qu'elle avait subi cette éclipse dans sa volonté droite, incorruptible aux bassesses qui sauvent les autres.

Puis, elle évoqua l'ennui morne des jours de Nice, et toutes les servitudes odieuses que ses révoltes n'avaient fait qu'empirer. Ah ! tant mieux que ce fût fini, les luttes inutiles et les concessions avilissantes, et la patience stupide !

— Ah ! tant mieux ! tant mieux ! pensait-elle uniquement, dans une tension suprême de toute sa volonté, tandis qu'elle saisissait l'arme.

Et, d'un geste presque automatique, elle la déchargea contre sa poitrine, à la place précise du cœur, qui battait vite.

Elle chancela, s'accrocha à la table, puis à une chaise, et tomba enfin, ayant eu le temps de voir du sang sur sa robe, et d'imaginer, béant derrière elle, le puits rouge de l'éternité.

## XVII

Trois mois s'étaient écoulés depuis qu'elle avait fait « son coup ». Ce terme, consacré par sa sœur, s'imposait à Madeleine, à force de l'avoir entendu.

Elle l'avait manqué, son coup ; et la balle n'ayant traversé que le poumon, elle s'était réveillée, hurlante et mutilée, entre les mains du chirurgien occupé à extraire de sa poitrine ouverte des fragments de côte.

Depuis ce moment, elle ne cessa point de souffrir, sauf, peut-

être pendant quelques heures d'accalmie, de véritable réconfort goûtées à Paris, dans la maison de santé du docteur Lieuvon.

Jeanne, aussitôt, la déclarait transportable et la ramenait à Nîmes, sans qu'elle osât protester. Comment aurait-elle pu le faire, vis-à-vis de sa sœur, à qui elle venait d'occasionner des tracas et des dépenses de toutes sortes ?

De plus, Mme Arnaut affirmait d'un ton péremptoire :

— Tu comprends que mon mari te soignera mieux que personne. Avec lui sous la main, tu n'as rien à craindre.

Elle s'était soumise, ayant tellement besoin qu'on l'aidât, ne demandant pas mieux que d'avoir confiance.

M. Arnaut avait eu d'abord un sourire capable et satisfait pour examiner la blessure en voie de cicatrisation, mais où un drain devait demeurer pendant quelque temps encore. Il parlait d'un ton léger du bobo de sa belle-sœur, et il n'hésita pas à supprimer l'appareil posé par le docteur Lieuvon, une bonne semaine avant la date convenue.

— Dans quarante-huit heures, il n'y paraîtra plus, déclara-t-il à sa femme, qui redoutait des complications possibles, et tremblait toujours que cette malheureuse affaire ne s'ébruitât.

— D'ailleurs, expliquait-il avec condescendance, c'est une petite expérience à risquer. Rien de plus facile que de remettre les choses en l'état, au premier symptôme d'obstruction.

En effet, il ne tarda guère à replacer le drain, de violents accès de fièvre en ayant démontré l'utilité. Mais une chose curieuse se produisit : la suppuration était arrêtée et la plaie continuait à s'enflammer.

Maintenant, le docteur Arnaut devenait attentif et compatissant ; souvent, il faisait signe à sa femme de se taire, quand elle avait de trop forts revenez-y d'indignation ; et sans cesse il inaugurait des pansements nouveaux, après lesquels il demandait avec inquiétude :

— Vous ne souffrez pas davantage, au moins ?

Non, elle ne souffrait pas davantage ; mais elle se sentait de plus en plus faible. Il lui interdit de s'asseoir sur son lit, et pendant quelques jours, elle crut à une amélioration, parce qu'elle se rendait moins compte du décroissement de ses forces.

Puis, un soir, en comparant son état actuel à l'aube de convalescence entrevue chez le docteur Lieuvon, elle comprit qu'elle se leurrait, et elle se mit tout à coup à redouter la mort.

Ce fut d'abord une crainte imprécise, intermittente, qui la prenait aux heures du crépuscule, ou bien lorsqu'elle demeurait longtemps seule dans sa chambre de malade, dont le silence lui pesait, s'ajoutait à sa torpeur ainsi qu'une autre fatigue.

Quelquefois aussi, les gens la regardaient d'une manière bizarre, qui provoquait un grand frisson dans son corps, meurtri d'être toujours étendu.

Alors, elle s'appliquait à sourire, et assurait qu'elle allait mieux ; elle le fit même écrire à Véra, pour essayer de le croire.

Mais un jour, elle interrogea son beau-frère :

— Pour combien de temps pensez-vous que j'en ai encore...

Il eut un visage bouleversé.

— ... Avant de guérir ? ajouta-t-elle.

Et elle vit comme il se rassérénait. Il avait donc cru qu'elle s'informait d'autre chose.

Ce fut dans l'après-midi du même jour que sa sœur vint s'asseoir à côté de son lit, et lui parler, avec toutes sortes de réticences, des surprises de la vie et des bienfaits de la religion.

Elle devina aussitôt à quoi on voulait la préparer, et elle répondit brutalement :

— Non, laisse-moi mourir en paix, puisque tu ne m'as pas permis de guérir.

Et Jeanne ne l'accusa point d'ingratitude ; elle balbutia et pleura, déconcertée par cette suprême rancune.

Ainsi, Madeleine fut bien sûre qu'elle était une moribonde, et elle devint la proie d'une peur fixe, terrible.

Elle songeait tout le jour et toute la nuit à ce qui allait arriver... Elle ne pouvait pas en détourner une seconde son inquiétude, bien qu'elle tentât de s'en distraire par tous les moyens.

Elle défendait désormais qu'on fermât sa porte au va-et-vient des enfants, qui l'assommaient autrefois. A tout moment, elle les appelait auprès d'elle, et quand ils voulaient partir, elle les retenait en leur racontant des histoires. D'ailleurs, ils restaient volontiers parce qu'elle ne les grondait plus jamais, pas même lorsqu'ils faisaient la bête et qu'ils ouvraient une bouche démesurée, en se forçant pour rire hors de propos. Leur débordante vitalité lui causait un émerveillement, tandis qu'elle suivait d'un regard envieux les gestes agiles de leurs petites mains aux ongles sales, les chères petites mains potelées qui vivraient longtemps.

Elle désirait tant la vie, à cette heure, la vie robuste et sûre du lendemain, ignorante de cette angoisse qui la visitait chaque soir, à la tombée de la nuit, dans la chambre où elle allait bientôt mourir.

Ah ! comment n'avait-elle pas lutté jusqu'au bout, protesté envers et contre tous, plutôt que de se laisser conduire ici, sur ce lit abominable qu'elle ne quitterait plus.

Pour se défendre contre la terreur grandissante de la fin, elle évoquait tout ce qui la dégoûtait autrefois : la monotonie des existences sans but, le menton poilu des vieilles femmes, le lot dérisoire d'un destin plié sous le joug d'autrui ; et elle imaginait l'allure qu'elle aurait eue, dans quelques années d'ici, avec sa poitrine défoncée. Mais cela ne servait de rien ; elle aurait préféré n'importe quoi à ce qui s'abattait sur elle.

Une nuit, il lui sembla que toute l'eau de sa chair s'échappait par son côté, et elle cria au secours. Sa blessure s'était rouverte ; le pansement en fut si douloureux, qu'après l'avoir subi, elle dormit jusqu'au matin. Mais elle se réveilla épuisée, avec la sensation que rien ne la reposerait plus ; il n'y avait que du vide en elle, et du froid jusque dans ses os. Elle dit à M. Arnaut :

— Je crois que je vais mourir aujourd'hui.

Il fit semblant de ne pas entendre, absorbé par le dosage d'une potion qu'elle devait prendre tous les quarts d'heure ; et elle ne le questionna plus, par peur de préciser une seconde fois cette chose horrible ; mais elle gardait la certitude que ce serait pour le soir.

On était encore loin du soir. Immobile dans ses draps, elle économisait ses forces, et, afin que le jour fût très long, elle regardait seulement la pendule. Tout à coup, elle ne la distingua plus. En plein midi, la lumière avait changé, et elle essaya en vain de soulever sa tête, figée sur l'oreiller. Tout vacillait autour d'elle : les murs disloqués de la chambre montaient et descendaient comme des vaisseaux qui s'éloignent sur une mer en tempête.

Cependant, elle reconnut, penchée au-dessus d'elle, la figure effrayée de Jeanne ; et elle perçut des chuchotements.

Quelqu'un disait :

— Il faut courir chercher un prêtre.

Une autre voix répliqua : « Il n'arrivera pas à temps », et se mit à réciter le chapelet tout haut.

— Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort...

C'était maintenant l'heure.

Madeleine essaya d'endormir son angoisse à la douceur de cette prière épelée dans l'enfance. Oh ! l'écouter encore une fois sans penser à rien, sans se douter comment on meurt !

Pourquoi cela n'est-il pas possible ?

Elle sentit sa lèvre qui se relevait sur ses dents ; elle entendit son souffle devenu pareil au bruit d'une source embourbée.

— Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs...

La blancheur qui persistait encore du côté de la fenêtre s'éteignit brusquement.

Des vagues de nuit tournoyante s'engouffraient dans ses yeux ouverts, et ses mains, à qui les draps se dérobaient comme des rivages fuyants, luttaient, dans un tâtonnement farouche, pour écarter cette épouvante.

MARGUERITE COMERT.

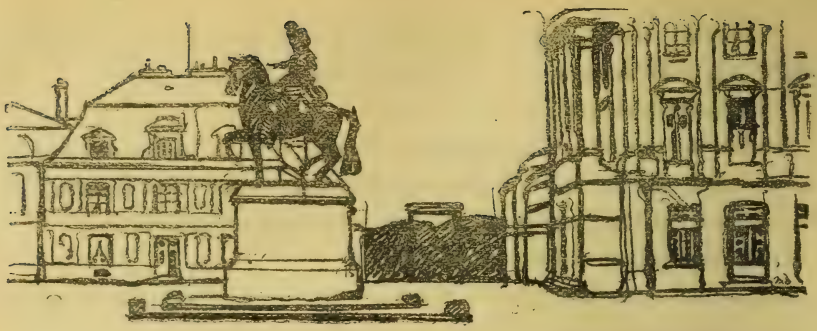

# Au Louvre :

## un peu de bon sens

*J'avais donné rendez-vous, au Louvre, à trois de mes amis, le Bourgeois, le Pédant, l'Homme de la rue. Le Bourgeois, qui a la manie de la collection, l'idée fixe du bric-à-brac, va souvent au Louvre et se réjouit quand ce musée confisque un chef-d'œuvre par la faute d'un donateur, ou quand la démolition de quelque édifice y envoie de malheureux débris. Le Pédant connaît la maison depuis son enfance. Au collège, on lui apprenait du grec: il savait déjà que la beauté siège à Rome et dans les galeries publiques ; qu'il n'est point de salut loin de Zeus et d'Aphrodite ; que la tradition — sa tradition — est chose intangible. L'Homme de la rue, pauvre diable ignare et fruste, travaille dix heures par jour d'un métier fatigant, se risque le soir aux conférences d'une université populaire, où son épuisement l'endort, et vient se chauffer au Louvre, les dimanches d'hiver. Il m'a dit ses regrets d'être si peu instruit, faute de temps, et m'a prié de l'associer à mes flâneries. Je l'ai mené à Notre-Dame, mais il a des préjugés ; à Versailles, mais en octobre, et Versailles ne lui plaît qu'aux jours de grandes eaux. Pour le dégrossir, je lui ai donné un abrégé d'histoire de l'art : malgré sa bonne volonté, il n'y a rien entendu. Cette fois, je l'ai invité à venir écouter une leçon de bon sens.*

« *Je n'ai pas l'intention, dis-je à mes trois amis, de vous montrer les dernières victimes du Louvre, ni d'étudier avec vous tel ou tel tableau. Je voudrais seulement vous montrer le singulier caractère qu'une fausse conception imprime aux musées. Habitué à les regarder comme des sanctuaires, le public oublie à la longue leur nature originelle d'hôpitaux-prisons, les parcourt sans s'indigner, admirant avec un triste courage les œuvres qu'on y séquestre, applaudissant aux crimes commis à leur profit. Enlevez du Louvre les monuments dont la présence ne s'y explique que par l'achat, le pillage sous prétexte de guerre, l'abus de confiance au préjudice de peuples barbares ou indifférents, ou de particuliers, dépouillés, contre une obole, de leur patrimoine artistique: je ne vois si petite salle qui ne suffise au reste. Les vandales de 93, les bandits de Brumaire, les pillards de la rue d'Ulm et de la rue Bonaparte ont fait tout le mal. Ils se sont attaqués à tout, même aux tombeaux. Dérobez une couronne au Père-Lachaise, on vous condamne : quelques momies aux hypogées, on vous décore. Tous les pays ont subi l'archéologue rapace. Le Louvre, effrayante caverne, a vu s'entasser sous ses voûtes la multitude des échantillons, le piteux ramassis des fragments de toute nature. Ils demeurent stupides de se trouver ici, loin de leur patrie, mêlés les uns aux autres, rassemblés des quatre vents de l'espace, rangés par grandeur dans des cages de verre aux solides parois, que d'habiles dispositions font descendre pour la nuit dans des souterrains inaccessibles, alignés entre des fenêtres bardées de volets de fer, rivés à des parquets, scellés à d'épaisses murailles, à moins qu'on ne les suspende aux plafonds, loin de toute atteinte. Etiquetés, numérotés en prisonniers qu'ils sont, considérez l'immense désespoir qui les accable aux jours de visite officielle, quand les souverains de leurs pays, conduits et surveillés par des geôliers défiants, viennent leur exprimer, en gestes d'une muette éloquence, l'amertume de leurs regrets, leur désolation de se sentir impuissants à les délivrer ! Le Louvre est un enfer pavé de bonnes intentions.* »

*Le Bourgeois me regardait avec effroi. Le Pédant haussait les épaules. L'Homme de la rue, rassemblant de lointains souvenirs primaires, cherchait à situer les choses dans l'espace et dans le temps.*

« *Et ces débris, continuai-je, nous les logeons dans un ancien*

*palais royal enterré jusqu'aux genoux, dénaturé, méconnaissable, où la moitié de la place est perdue, où toute promenade est une expédition, et qui ne fut jamais conçu pour le triste usage de hangar à peintures. On y a muré force fenêtres pour établir des panneaux, élevé des bâtisses formidables surmontées de dômes prodigieusement inutiles d'où ruissellent des torrents de pierre tourmentée, d'où s'élançent des cheminées gigantesques coiffées de sarcophages baroques : tout cela sans caractère de musée. Il n'y a point de musée à Paris. On y voit un Trocadéro déplorable, un Petit-Palais rococo, vestiges de l'ère des foires internationales, une douzaine d'anciens hôtels fort nobles déformés en incommodes galeries d'exposition, et bientôt, dit-on, un séminaire approprié à une destination imprévue, où le visiteur facétieux pourra demander la cellule aux Degas et le réfectoire aux Fantin-Latour.*

*« Si j'en avais le temps, je passerais en revue, avec vous, tous les pensionnaires de ce triste asile. La déesse de Milo, par exemple, vous dirait le mystère dont il faut entourer les Immortels, qui ne sont point des bornes de fond de couloir, la convenance des œuvres d'art au cadre, à la race, au climat, bien d'autres vérités qu'elle m'a révélées. Mais, puisqu'il faut nous borner, n'examinons que les modernes, en particulier ceux de chez nous.*

*— Sans doute aussi les gothiques ? me jeta le Pédant avec mépris.*

*— Oui, les gothiques, ô tenant du grand art, fanatique des ordres grecs, que vous mettez à toute sauce, témoins le grand Palais et la gare d'Orléans... » Il marmotta je ne sais quelle oraison où les mots correction, bon goût, sobriété, revenaient sans cesse, et s'essouffla à nous suivre à travers les sphinx et les momies, peuple redoutable qu'il faut amadouer pour atteindre ces salles de sculptures où semble errer l'ombre de Courajod. Je voulais épargner les jambes de mes compagnons, chose difficile au Louvre, et quelques salles du rez-de-chaussée me parurent suffisantes à une leçon appuyée d'exemples caractéristiques. Parvenus au sarcophage de Philippe Pot, nous fîmes halte.*

*« La collection, repris-je, l'idée cocasse d'agglomérer des objets d'art sans utilité, de s'entourer par mode de débris antiques arrachés à des monuments, est une maladie latine. Collectionneurs les chevaliers romains, des parvenus ; les Médicis, des*

*marchands ; les banquiers incultes et les usiniers mal dégrossis, les croquants de tout acabit qui veulent se donner des airs nobles et paraître remonter aux croisades. Le vrai collectionneur à mon sens, c'est le grand seigneur qui garde, au lieu de les brocanter, les reliques familiales, qui joint son portrait aux effigies de ses ancêtres, qui envoie sa première automobile, aujourd'hui hors d'usage, tenir compagnie à la dernière calèche de son père dans quelque remise familiale, qui conserve comme curiosités sa lampe à pétrole ciselée il y a trente ans et la sonnette de table remplacée par un timbre électrique. Ces collections-là se forment toutes seules et naturellement, comme des archives, par le temps, par la force des choses et le changement des mœurs.*

*— Voilà une collection bien encombrante, objecta le Bourgeois.*

*— Bien automatique et où le goût a peu de part, renchérit le Pédant.*

*— Alors moi, qui ai un vieux cliché de mon grand-père, je possède comme une manière de collection ? s'enquit l'Homme de la rue.*

*— Donnez-vous patience. Voilà pour le principe : il ne vous paraît pas qu'on l'ait appliqué au Louvre. Passons à la réalité, regardons les tristes épaves ramassées d'Allemagne et d'Italie, ces sculptures qui n'ont point été faites pour nos pays. Voulez-vous que j'admire les* Captifs, *hors de Saint-Pierre ? Les Della Robbia loin de l'Arno ? Mièvres plâtras, je ne puis les qualifier autrement, vus ici. Montrez-moi sous le ciel de Naples le Beau Dieu d'Amiens, je n'aurai qu'un mot : barbare. L'œuvre d'art n'est point chose en soi, c'est par le cadre qu'elle vaut surtout. Voici un palais : il sert à l'habitation. Je l'habite, j'animerai donc ses murs de fresques, ses dehors de sculptures ; je le peuplerai de meubles répondant à mes besoins. Je prendrai mes modèles autour de moi, parmi mes contemporains, ne m'inquiétant de l'archaïque que dans une vieille demeure, de l'exotique que si je ne suis point indigène. Je vis en France : je ne veux voir d'italien que ce que des Italiens ont pu exécuter en France ou pour des Français : des Primatice à Fontainebleau, des Juste, des Cellini. Hors d'un pays, je n'en vois que les défauts, il m'est étranger, donc hostile, et quand j'écris ces six lettres,* Italie, *loin des fleurs et du ciel de la Péninsule, loin de sa musique et de ses marbres,*

*je ne songe qu'à ces désagréments : huile, ravioli, mandolines, jaquins, ciceroni, hôteliers pillards, mendiants, fièvre, pavés pointus, et à ces supplices : mal du musée, lecture du guide.* »

*Le Bourgeois, qui avait souligné d'un geste approbateur l'énumération des désagréments, parut scandalisé à l'énoncé des supplices. Le Pédant haussa les épaules. L'Homme de la rue se remémora certain camarade d'atelier, natif des bords du Pô.*

« *Mais enfin, répliqua le premier, je voudrais bien savoir ce que vous reprochez aux organisateurs de musées. Ici même, dans ces salles, que trouvez-vous à blâmer ?*

— *Tout. Voici le monument de Philippe Pot, venu de Cîteaux, sculpture bourguignonne, faite pour une église, à transporter à la rigueur au musée de Dijon. Ce demi-flamand jurerait moins à Bruges, avec ses pleurants aux airs de béguines, sa truculence jadis enluminée, qui fleure la bière et le Beaune. Vous le voulez à Paris ? Il y a un palais, bourguignon d'origine et d'affectation première, et qui lui siérait seul : mettez-le à Cluny.*

« *A présent, circulons un peu. Aux angles des murs, l'araignée file sa toile. Le pâle soleil d'hiver jette une lumière crue sur ces statues pour églises à vitraux, sur Charles VII et Marie d'Anjou, stylites venus de Saint-Denis, sur les débris de jubés arrachés aux cathédrales de Paris et de Bourges, et qu'on y pouvait laisser, comme à Chartres. Aux fenêtres, voyez l'affreuse boucherie! Des têtes de pierre, coupées, alignées de côté, nous dévisagent de leurs yeux morts, têtes de vierges, d'hommes glabres ou barbus, masques ricanants de démons, faces de moines dodus engraissés par la bonne chère, rois, reines aux airs de famille, Christs émaciés aux yeux hagards : vision infernale. Un homme gargouille en vomit de dégoût. Une grenouille moqueuse tire la langue, par derrière, à un ange en oraisons. Des mendiants, Childebert et deux Vierges à l'Enfant, gardent une porte amenée de Valence d'Espagne, on ne sait après quels pillages.*

« *Tout Gaillon est ici par morceaux. Saint-Eustache réclame une* Mise au Tombeau, *Saint-Germain-l'Auxerrois le monument de Louis de Poncher ; et il y a quelque part aux Halles une espèce de borne à quatre faces appelée Fontaine des Innocents, chef d'œuvre d'alignement du caporal Haussmann. Il était bien difficile de lui conserver ses bas-reliefs au lieu de les reléguer ici ! Mais quittons la Renaissance en traversant ce lamentable*

*dépôt mortuaire où les œuvres défuntes attendent leur inscription sur le registre d'inhumations, et non sans remarquer l'ironique* Requiescat in pace *des tombes chrétiennes réunies de divers lieux d'origine...*

*— Où allons-nous ?*

*— Aux salles de la sculpture moderne, dont j'ai découvert l'entrée il n'y a pas longtemps, à la suite de laborieuses recherches. Ah ! s'il se fût agi de sphinx massifs, de taureaux assyriens, on nous aurait gratifiés de portes monumentales ouvrant des perspectives lointaines. Mais des marbres français, qui se soucie ? Un misérable petit portillon, un dessous d'escalier sont bien suffisants pour conduire à leur discret asile. Sur ces galeux, sur ces pestiférés, veille un cerbère à bicorne, vigoureusement arc-bouté au travers de l'entrée, et qui toise le pauvre peuple avec des gestes de gardien de chantier. Le dimanche, il sort de son antre un écriteau perfide à double face. L'une, pour l'hiver, porte: « Fermé pour cause de travaux. » L'autre, pour l'été : « Ouvert l'après-midi ». Il y a des naïfs qui croient les musées accessibles.*

*
* *

« *Le pauvre homme !* » *disait Marie-Thérèse, devant le* Milon de Crotone, *alors cependant à Versailles, sa destination première. On l'a mis ici, avec les* Saisons *de Gros, avec la* Diane *de Frémin, toutes statues de jardins, exilées de Versailles, de ce Versailles si maladroitement restauré, où les bosquets se peuplent de simulacres sans nom, garantis pur style, où l'on ergote sur les crédits destinés aux gros murs croulants tandis que cent trophées et torchères tout neufs hérissent le sommet des balustrades veuves de leurs balustres. Même chose à Saint-Cloud, dont les piédestaux vides se garnissent d'affreuses choses au rabais : les statues originales sont ici. Elles sont ici, les Vénus des Tuileries voisines, les statues tombales arrachées aux couvents disparus et que les paroisses prochaines auraient cent fois plus convenablement abritées. Des Coustou, des Gillot, seraient-ils pas mieux à leur place dans quelqu'un de ces hôtels si péniblement défendus des vandales, Roquelaure, Biron, Bagatelle ? — Voici dans la salle Houdon, un* Lavoisier *de terre cuite enlevé bien à tort aux Arts et Métiers, une* Bacchante *de Fontainebleau, une*

Jeune fille à la chèvre, *de Rambouillet. Le secret de ces déménagements ? Demandez-le aux statuaires encombrés de figures « humaines » ou « dantesques» qu'ils cherchent à vendre à l'Etat. Ces affligeants produits de l'Ecole coûtent les yeux de la tête : je vous assure qu'il serait plus économique de ramener à leurs lieux d'origine les vases et les nymphes d'antan, de remplacer par des saints de pierre, par des grandes dames de bronze, agenouillées dans la magnificence de leurs manteaux d'apparat, les bons dieux de plâtre de la rue Bonaparte dont gémissent les églises classées. Un propriétaire intelligent vient de restaurer sa maison du Pont-Neuf : ne serait-ce pas le moment de rendre au roi Henri ces Nations jadis enchaînées à son piédestal et maintenant incarcérées sous ces voûtes ?*

« *Arrivons à la salle Carpeaux. On s'étonne d'y trouver deux vraies œuvres de musée, deux documents : les modèles de la* Danse *et des* Quatre parties du monde. *Estimons-nous heureux : la vraie* Danse *a bien failli quitter l'Opéra, par l'astuce des mandarins, exaspérés de sa présence en public. S'avisèrent-ils pas un jour de prendre de ce groupe néfaste un souci bien singulier, de craindre pour sa conservation ces fameuses intempéries, cet opportun vandalisme public, pourvoyeurs de nécropoles ? Ils réclamèrent son transport dans un lieu clos, où personne ne pût accéder. De moins éhontés, prétextant de funestes gargouilles, demandaient sa relégation au dedans de l'Opéra. Tous espéraient une manœuvre fatale à ce dieu mal élevé, conçu en dépit des règles, suant, nauséabond, menant son chœur démoniaque de guenons échevelées, qui, s'étalant depuis trente ans aux yeux des simples, menaçait l'Ecole et l'Académie. Par hasard, la* Danse *évita le bagne : est-ce définitivement ?* »

*Nous sortîmes du Louvre.*

« *Je ne puis vous suivre, me déclara le Bourgeois. Je suis riche, lettré, ami des arts. J'ai des loisirs, je voyage, visitant monuments et musées. A Paris, il me faut, pour raviver mes souvenirs et entretenir mes connaissances, un résumé des productions artistiques de tous temps et de tous pays. Je le trouve ici : vous dispersez, si je vous comprends bien, les chapitres de ce manuel, vous les insérez dans des recueils spéciaux où vous m'obligez de les aller découvrir. D'autre part, je suis collectionneur et m'en vante : ennemi des vandales, je sauve de la pioche et du*

*Yankee une foule d'objets d'art que je lèguerai au Louvre, donc au public. Et vous prétendez m'en empêcher — car vous n'avez qu'hostilité pour les donateurs —, et vous vous efforcez, par vos restitutions, de restreindre au petit nombre l'accès des chefs-d'œuvre ? Quelle malfaisante folie que la vôtre ! »*

*Je lui ai dit : « Voyagez, dépensez, voyez les œuvres dans leur milieu : vous faites bien, et chacun s'en trouve content. Continuez à sauver les monuments des atteintes de la pioche et du Yankee : vous méritez de l'art et de la patrie. Mais au lieu de legs au Louvre, faites, de grâce, des restitutions aux milieux gâtés par les pillards. Vous achetez un saint à l'hôtel Drouot ? Donnez-le à une église sa contemporaine. Un meuble chez l'antiquaire ? Placez-le dans quelque château ou hôtel de même époque, dont vous ferez votre demeure et que vous préserverez par là des vandales. Et si vous tenez à posséder un résumé de vos connaissances, achetez des livres, des photographies où les œuvres qui vous intéressent sont commentées et reproduites, et allez au Trocadéro, que je vous autorise bien volontiers à doter de nombreux moulages. »*

*Le Bourgeois me promit de réfléchir.*

*Le Pédant m'injuria :*

*« Ennemi de la tradition, contempteur des Maîtres, révolutionnaire, anarchiste, sectateur de Derré, fidèle de Rodin, disciple des Meunier et des Jean Carriès ! Esprit étroit, gothique, nationaliste, anticlassique, trop barbare pour rien comprendre à l'Italie, trop inculte pour rien apprécier de la Grèce, trop brutal pour avoir le sens des belles Formes, vous mériteriez... »*

*J'ai fait taire le Pédant d'un mot : « Incapable ! » et lui ai prêté, pour sa gouverne, la* Bible d'Amiens *et le* Voyage à Sparte. *Il brûlera, je le crains, ces livres néfastes sans les ouvrir : mais quand je prête des livres, c'est que j'estime les posséder assez pour pouvoir m'en passer. Et vous savez le sort des livres prêtés.*

*Enfin l'Homme de la Rue, pour qui tout ce qu'il venait d'entendre était nouveau, et qui agitait mille idées confuses dans sa pauvre cervelle, m'a fait quelques observations timides :*

*« Je gagne péniblement ma vie, mon modeste salaire suffit tout juste à mes besoins : je n'ai de plaisirs que gratuits. Quand vous m'avez invité à venir au Louvre, j'ai cru que vous alliez me*

*donner une leçon d'art, m'apprendre en gros ce que représentent toutes ces statues que je ne connais pas, leurs origines, leurs auteurs. Je m'aperçois que non seulement vous ne m'avez point instruit, mais que vous parlez encore de renvoyer ces œuvres dans des palais, dans des jardins, dans des églises, d'où on les a, paraît-il, enlevées. Je sais que nous pouvons tous visiter les églises et les palais et nous promener dans les jardins publics. Moi, qui habite Paris, je connaîtrai donc, à condition de posséder un guide-manuel moins compliqué que celui dont vous m'avez fait cadeau, toutes ou presque toutes les œuvres d'art existant à Paris dans des lieux publics : et j'ai même entendu dire que des collections privées ne refusaient pas de s'ouvrir parfois aux promenades des associations populaires. Les dimanches d'été, je pourrai encore aller passer une journée dans quelque lieu artistique des environs. Je pourrai même profiter des courtes vacances que mon patron m'octroie chaque année pour voir un peu ce que mon pays natal et ses abords renferment de curieux. Mais là se borne notre rayon d'action, à nous pauvres gens. J'ignorerai donc, par votre faute, tous ces anciens bons dieux, tous ces rois de jadis, qu'on adorait ou qui régnaient dans des pays lointains où je ne puis me rendre, faute d'argent. Votre projet me paraît peu démocratique. »*

*J'ai beaucoup de sympathie pour l'Homme de la Rue, car il est malheureux. Je ne suis pas sans le craindre parfois, car il est irritable, mécontent de son sort et sujet à des colères terribles, dont pâtissent principalement les œuvres d'art. Je commençai par lui montrer le mur, où il venait de charbonner son nom en souvenir de sa visite. J'attirai son attention sur la vilaine affiche du chocolat Machin, sur la laideur de l'autobus tonitruant qui passait rue de Rivoli, sur l'horrible accoutrement, bigarré de couleurs crues, des femmes du peuple qui bavardaient sur le trottoir. Il me regarda sans paraître comprendre.*

*« Il faut d'abord que tu acquières un peu de goût. Quand tu trouveras laid l'autobus, laide l'affiche Machin, laids les chiffons dont s'affublent les femmes de ton faubourg, quand tu tireras les oreilles aux gamins qui écrivent sur les murs, au lieu de les imiter, il y aura chez toi un progrès sensible. Alors nous pourrons essayer de t'instruire et te faire connaître, d'abord, les belles œuvres qu'on voit à Paris et aux environs. Tu te plains avec rai-*

*son de ne pouvoir voyager au loin, d'ignorer, faute de ressources, les monuments des provinces de France : avec un peu de temps et de patience, cette grave lacune sera comblée. Regarde autour de toi. Voici déjà qu'après les voyages circulaires des agences, nous avons les excursions des journaux à un sou. Nous aurons bientôt sans doute des tournées à prix plus réduits, grâce à la facilité des communications, à la démocratisation croissante de toutes choses. Et tu voyageras, comme les bourgeois, quoique dans des conditions différentes. Enfin, il ne me paraît pas téméraire d'envisager comme prochain le temps où des organisations puissantes te permettront de visiter, à peu de frais, ces pays étrangers où l'insuffisance de ton budget t'empêche d'aller en excursion. En attendant, des conférences, des reproductions, te donneront une idée de la nature et du caractère des productions artistiques de tous temps et de tous pays.*

*— Ainsi, il n'y aura plus que des musées de moulages ?*

*— Non pas, mais leur rôle deviendra plus important. Dieu, dit-on, ne veut pas la mort du pêcheur, ni moi celle des musées. Quand nous aurons déménagé le Louvre, rendu à des destinations convenables les œuvres qui l'encombrent, nous verrons à le repeupler. L'idéal serait de faire avec l'étranger des échanges de prisonniers, de recouvrer des ouvrages français en rendant à leur patrie des monuments dépaysés chez nous. Mais il faut tenir compte de la Matière, ne pas imiter ces théoriciens pour qui la Révolution ne fait point partie des traditions nationales. Il y a un fait acquis : nos musées sont riches d'œuvres de toute nature, rassemblées pendant des siècles et qui font corps avec le patrimoine français : nous défaire d'une seule de ces œuvres serait porter atteinte à ce patrimoine. Laissons-les donc en France, mais dans les lieux appropriés. Je vous ai montré ce qu'il ne faut pas faire. J'espère pouvoir un jour vous exposer quelques idées sur les Musées de l'avenir. »*

*Tous m'ont promis de m'écouter : le Bourgeois par curiosité; le Pédant poussé par je ne sais quelle inquiétude mal définie ; l'Homme de la Rue, par une impatience bien compréhensible. Et ils m'ont quitté en me donnant rendez-vous pour un de ces jours.*

CHARLES DU BUS.

# Le Miracle des trois dames de village

Deux dames sont en visite, chez Madame Meillant, dans une maison isolée, à la sortie du village. C'est le début d'une longue soirée de février. Depuis ce matin, comme une troupe d'hommes refoulés qui mettra tout le jour à s'écouler, le vent passe, chargé de neige. A la fenêtre basse, qui donne sur le jardin, les branches secouées d'un rosier sans feuilles battent la vitre, par instants.

Dans leur salon fermé, comme dans une barque amarrée au milieu du courant, ces femmes parlent du temps. Ce sont trois jeunes dames, les plus pauvres du bourg. Madame Henry, la plus jeune, est celle qui a sa joue contre la fenêtre. La lumière du dehors, qui rejaillit sur l'appui mouillé de la croisée, vient doucement, dans l'ombre du salon, dessiner son profil.

« Quand ma sœur était petite, dit-elle, son grand désir était d'aller dehors par ces temps de grand vent et de neige. Maintenant encore, quand la neige se pose sur toutes les choses de la plaine, ou lorsqu'il pleut indéfiniment jusqu'au bout des paysages, elle voudrait être à la place du mécanicien qui voyage au milieu de l'averse, enfermé dans sa maison de vitres...

— Que fait-elle donc aujourd'hui ? Pourquoi n'est-elle pas venue ?

— Elle est restée chez nous. Elle achève sa toilette. Depuis longtemps, nous y travaillons chaque soir. Si vous saviez comme elle sera belle ! »

Avec quel amour craintif, elle parle de cette petite sœur romanesque ! Comme elle se rappelle précieusement ses moindres mots d'enfant ! Pourtant il s'agit d'une jeune fille qui a couru déjà plus d'une aventure coupable. Madame Henry a tout caché.

Sur cette figure très pâle, que l'ombre des joues creusées amincit, on n'imagine pas sans souffrance la rougeur que ces histoires ont dû faire monter. Cependant, à cette heure, elle parle cérémonieusement de sa sœur Marie, comme d'une enfant dont on n'a jamais rien dit.

Les autres lui répondent avec cette science très chaste que possèdent les jeunes femmes pour parler des jeunes filles. Et leur conversation se poursuit avec cette même réserve. Elles parlent de toutes choses ainsi. Le monde, tel que le décrivent leurs paroles, est fait de convenances et de pureté... Il y a par instants de grands silences, pleins de toutes les peines, de toute la pauvreté qu'il ne faut pas dire : alors, on entend s'évanouir au loin la rumeur amère du grand vent chassé.

Ce soir-là, Madame Henry s'est mise au piano. Immobiles sur leurs fauteuils grenats, les dames ont écouté d'abord avec grand respect. Puis l'une a incliné doucement son visage, comme une femme qui veut qu'on lui parle tout bas, contre l'oreille : et l'autre, sans y songer, a fait comme sa compagne. Chante la douce voix complice, et toute misère est oubliée : les comptes à la chandelle, le dimanche soir, pour la longue semaine, et l'attente indéfinie dans la salle à manger, lorsque le mari ne rentre pas et que les enfants, après avoir joué silencieusement, s'endorment...

La musique parle de promenades, de paradis et de fiançailles : puis elle se tait, et les dames reprennent plus lentement, tandis que la soirée s'achève, le récit de leurs souvenirs heureux. Madame Henry se rappelle la demeure de ses parents, où elles étaient autrefois, avec sa sœur Marie, par les belles vêpres d'hiver, d'heureuses jeunes filles qui attendent. Pour les deux autres, Madame Defrance et Madame Meillant, la vie semble s'être arrêtée à l'époque des fiançailles, des premières promenades avec leurs maris, qui les emmenaient alors en voiture dans leurs tournées de marchands à travers les villages, — ou bien, le soir, à pied par les chemins, les aidaient à sauter les flaques d'eau... Les pauvres dames sont en visite, et toute misère est oubliée. Il ne reste plus que, par moments, ce poids sur le cœur.

*
* *

Cependant, près du bourg, devant une maison abandonnée, des gens sont ameutés. Vers cinq heures, la sœur de Madame Henry est arrivée là, dans sa toilette neuve : avec une robe presque droite qui la faisait svelte et flexible comme une baguette de

coudrier, avec un grand chapeau noir sous lequel on la devinait sourire. Elle avait l'intention de tout raconter à celui qui l'attendait ; elle pensait qu'il l'aimerait quand même et qu'il lui pardonnerait. Mais lui, savait depuis la veille qu' « il n'était pas le premier » : fou de colère, il a pris avec lui des garçons et des filles pour aller attendre Marie au rendez-vous, dans la maison inhabitée. Quand l'enfant est arrivée, on l'a déshabillée et battue, puis enfermée à clef. Les filles ont ameuté les passants.

On se presse à la fenêtre. L'enfant est blottie dans le coin le plus noir de la grande pièce vide qu'obscurcit la tombée du jour. Ils ne lui ont laissé par dérision que son chapeau. De son visage baissé, on n'aperçoit que le bout du nez. Elle tremble convulsivement comme un petit chat galeux qu'on assomme à coups de pierres.

Les hommes du café voisin sont sortis pour venir voir ça. Monsieur Meillant, légèrement gris, est au premier rang. Il plaisante :

« Si ça continue, dit-il, tout le bourg va être là ! Mais il faudrait voir la tête que va faire sa sœur. Il faut aller la chercher.

— On y est allé, dit la grande fille qui travaille chez la couturière. Elle n'y est pas. C'est fermé.

— Allez donc chez moi. Elle doit être avec ma femme. »

Alors la grande fille s'en va vers la maison isolée où les dames sont en visite, escortée d'une bande de gamins. Elle porte sur son bras une robe salie, droite comme une blouse de nuit.

*
* *

Chez Madame Meillant, les trois femmes crurent entendre une rumeur lointaine, comme celle d'un grand vent qui s'en va. Elles prêtèrent l'oreille : mais elles s'étaient si bien accoutumées, durant cette longue après-midi, à l'atmosphère de leur salon fermé, qu'elles ne purent distinguer aucun bruit, pas même le tic-tac de la pendule.

« On n'entend plus le balancier, dirent-elles. Est-ce que le mouvement est arrêté ?

— Comme il doit être tard ! nous allons partir.

— Je vais vous conduire, dit Madame Meillant. »

Mais, en sortant sur le perron, elles furent comme cet homme qui, rentrant chez lui le soir, ne retrouva plus sa maison. Elles firent toutes les trois : « Ah ! » Et leur voix sonna aussi claire et aussi étrange que celle de ma mère, lorsqu'autrefois, ouvrant

la porte à une heure tardive de la nuit, elle découvrait, entré dans notre cour, ainsi qu'une nappe d'eau glauque étendue, le mystérieux clair de lune. Elles se demandèrent aussitôt ce qui leur avait fait pousser ce cri : or, il leur était si facile de parcourir le paysage étalé devant elles, qu'elles se trouvaient gênées, comme quelqu'un qui n'a plus besoin de sa lanterne pour sortir dans la nuit claire de lune. Tout poids sur le cœur était enlevé. Le monde était devenu semblable au paradis que les pauvres dames en visite s'étaient inventé.

Devant elles, coulait l'avenue qui mène au bourg. Le grand vent avait cessé d'y gémir et d'y secouer les arbres. On sentait qu'il était passé dans un autre paysage. Cependant les flocons de neige continuaient à voleter longtemps avant de se poser : ils voltigeaient autour de la tête des trois femmes comme une bande d'oiseaux curieux, qui eussent voulu becqueter leurs visages, ou comme des insectes du soir qu'attire la lumière des yeux.

« Allons voir au bourg ce qui s'est passé », dit l'une d'elles.

Au bout de l'avenue, il y avait, près de la route, un coude du ruisseau, où, d'ordinaire, à l'heure de la soupe, des gamins déguenillés glissaient : on entendait leurs cris pointus, à la tombée de la nuit, comme une sortie de l'école attardée. Cette fois, les femmes n'entendirent aucun bruit ; mais, au tournant, la rivière gelée s'élargissait comme un fleuve. Partout au loin, c'était l'hiver, mais l'hiver comme dans les tableaux des Quatre-Saisons qui décorent les chambres des jeunes filles — l'Hiver, où des patineurs blancs et noirs, avec de grands foulards qui ondulent au vent, glissent au crépuscule sur un fond de forêts roses.

« Hâtons-nous de monter au bourg, dirent-elles. Que doivent dire nos maris ? » Mais il n'y avait plus de maris, ce n'étaient plus que des fiancés. Le premier qu'elles rencontrèrent fut Monsieur Meillant. Il arrivait en voiture vers le bourg et elles se rangèrent sur l'accotement. Il fit : « Oh !... là » et la voiture s'arrêta au bord de la côte qui dominait le village, de telle sorte que les femmes et la voiture étaient dans l'ombre de la terre, et que, seuls, les naseaux du cheval semblaient tremper dans le ciel bleu du soir. Monsieur Meillant parla à sa jeune femme, comme si elle eût été seule, ainsi qu'aux jours d'autrefois : « Vous voilà bien tard sur la route, Mademoiselle, lui dit-il. Vous ne voulez pas monter dans ma voiture ? » Elle accepta, et ils s'en allèrent ainsi : lui, tenant les rênes, sa blouse gonflée de vent. Il ne faisait pas plus froid qu'au mois d'avril. Elle se rappelait son en-

fance, les places de village traversées en voiture à la tombée du jour. Derrière les rideaux des auberges allumées, passaient des ombres qui n'étaient plus celles des joueurs de billard.

Les deux autres femmes continuèrent leur chemin, le long des haies déchiquetées dans le haut par la lumière du crépuscule. Telles que la lune, lorsqu'elle émerge avant la nuit au bord d'un paysage, elles arrivèrent toutes deux au sommet de la côte. Elles découvrirent alors les jardins qui entouraient le village, immenses, ainsi qu'elles les voyaient quand elles étaient petites. Madame Defrance descendit dans ces jardins où l'attendait son fiancé : il lui tendait la main pour l'aider à franchir les fossés, et le bras levé de la jeune femme faisait, avec son corps mince et tendu, comme une ligne de pureté.

Ils disparurent et Madame Henry poursuivit seule son chemin. Elle se rappela ce vers d'une poésie apprise à l'école :

*Les chemins que le soir emplit de voix lointaines...*

et elle entendit ces voix qu'autrefois elle avait souvent cherché à entendre : les unes, tout près, plus douces que des fontaines ; les autres là-bas, au bout du chemin qui semblait plonger de l'autre côté de la terre, dans l'air blanc où montait une étoile.

Elle traversa le bourg sans s'arrêter : d'autres femmes, sur le seuil des maisons où elles habitaient seules comme des vierges, élevaient, au-dessus de leurs robes à longs plis et de leur taille haute, leur enfant premier-né. Elle arriva ainsi à la dernière maison du village, qui était abandonnée ; et elle aperçut debout, derrière la fenêtre, regardant sur le chemin, une jeune fille. Il y avait, dans l'air et sur la vitre, cette impalpable fumée bleue qui flotte après la pluie, le soir, entre toutes choses. On ne voyait que le visage de la jeune fille et ses mains, appuyées à la vitre. Le reste de son corps disparaissait dans l'ombre et le reflet vert de sa chambre, comme dans un beau vêtement. Et les hommes qui arrivaient à l'entrée de ce village, fatigués de leur vie comme d'une longue journée de peine, se disaient :

« Voici le beau domaine que j'ai vu en rêve une fois... Ah ! et voici à la fenêtre celle que j'ai tant cherchée sur la terre ! »

Ils ne savaient pas que cette jeune fille s'appelait Marie ni qu'elle était nue parce que son amant avait déchiré ses habits.

ALAIN-FOURNIER.

" Pages Libres "

n° 477 2e série n° 21. — 10 Août 1910.

# CLAUDE TILLIER

Dans une petite ville du Nivernais, dont on est bien obligé de connaître le nom, puisqu'elle n'est rien moins qu'une sous-préfecture, — c'est Clamecy que je veux dire, — se dresse, regardant bien en face la tour d'une église, le buste d'un homme, de son temps et aujourd'hui inconnu et méconnu tout à la fois: c'est de Claude Tillier que je parle. La faute en est-elle à l'éloignement où il se tint, volontairement ou malgré lui, de Paris? Peut-être. Même en 1830, il fallait se déranger, quitter le calme des provinces, et venir ici par le coche. Ce monument à un mort fut inauguré le 17 septembre 1905. Jules Renard, homme de lettres et Nivernais lui-même, loua dignement son compatriote homme de lettres. Des journaux de Paris consacrèrent, à cet événement de bien peu d'importance pour eux, quelques lignes de leurs « correspondants spéciaux ». Lui eussent-ils, d'ailleurs, accordé des colonnes entières, que ce ne serait pas assez, que ce ne serait rien, si personne, à les lire, ne s'était dit :

— Je vais me procurer « *Mon oncle Benjamin* » et « *Les Pamphlets* »;

si, surtout, de la lecture des œuvres de Tillier, personne ne s'était relevé meilleur, avec plus d'amour de la stricte logique dans les idées, de l'indépendance, au moins morale, dans la vie, et de la dignité dans la pauvreté. Toute sa vie, Tillier n'a fait que semer le bon grain. Mais encore faut-il que l'on connaisse le champ où les épis n'attendent que le bon vouloir des moissonneurs.

On a trop dit que Tillier était beaucoup plus apprécié, plus goûté à l'étranger — Suisse, Allemagne, Angleterre, — qu'en France, pour que j'y insiste à nouveau. Mais ce doit être un sujet de perpétuel étonnement et d'irritation bien compréhensible que de constater que, par la force des choses, son œuvre, — dont, cependant, certaines parties ont paru en des éditions de prix modique, donc accessibles à tous, — reste ignorée d'une grande partie de ceux qui, en France, savent lire. Et si je tente aujourd'hui cette étude pour le public, que j'estime sain entre tous, de *Pages Libres*, ce n'est point pour enfler la voix démesurément pour peu de chose, ce n'est point

pour me faire, du cercueil de cet homme prodigieux, un pauvre piédestal, mais parce qu'il fut dans sa vie, un modèle d'intégrité et de force d'âme, et, dans ses livres, un professeur de logique et de bon sens.

## I

Tillier a lui-même, en quelques lignes, résumé sa vie :

J'ai quarante ans. J'ai déjà passé par quatre professions. J'ai été maître d'études, soldat, maître d'école, et me voilà journaliste. J'ai été sur la terre et sur l'océan, sous la tente et au coin de l'âtre, entre les barreaux d'une prison et au milieu des espaces libres de ce monde.

Fils d'un serrurier, il naît à Clamecy le 10 avril 1801. Il y fait, au collège, ses premières études. Envoyé comme boursier au lycée impérial de Bourges, le 1er décembre 1813, il est reçu bachelier ès-lettres le 19 août 1820. Il part maître d'études au collège de Soissons où il reste peu de temps, puisque nous le retrouvons, au commencement de 1821, en la même qualité, chez Petit, chef d'institution rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris. Là encore, il reste peu : au mois d'août 1821, il revient à Clamecy. Il tire au sort, part le 11 novembre 1822, rejoindre à Périgueux le 8e escadron du train d'artillerie. Incorporé le 19, il sert cinq ans : de novembre 1822 à décembre 1827, avec des congés fréquents, un voyage en Espagne, pendant l'expédition de 1823. A son retour il s'installe à Clamecy comme instituteur privé. Il épouse, le 29 juillet 1828, Anne-Elisabeth Col, âgée de vingt-cinq ans, fille d'un marchand d'étoffes. En 1831, fin mai, il fonde un journal, l'*Indépendant*, qui parut du 2 juin au 25 août. On y trouve des articles politiques, — à la suite de la révolution de 1830, — et des chansons satiriques. En 1832, après des démêlés avec le Conseil municipal, il publie un mémoire-pamphlet, donne sa démission de directeur de l'école d'enseignement mutuel, et reprend sa vie d'instituteur privé Vie précaire, car ses ennemis lui font perdre ses élèves. Condamné à huit jours de prison (21 mai 1835) pour avoir apostrophé le juge de paix Paillet, il végète encore cinq ans à Clamecy, jusqu'en juin 1841, époque à laquelle on l'appelle à Nevers, comme rédacteur en chef de *l'Association*, nouveau journal dont le premier numéro avait paru le 8 juillet 1840 et auquel il avait envoyé, de janvier à mars 1841, ses *Lettres au système électoral sur la réforme*, pamphlets que *Le National* et plusieurs autres journaux reproduisirent et qui lui valurent une flatteuse et juste lettre de Cormenin. A Nevers, il lutte pour le triomphe des idées libérales contre la monarchie de Juillet que soutenait *l'Echo de la Nièvre*. Il publie aussi des chroniques, des revues de théâtre, des articles de critique littéraire et son meilleur roman *Mon oncle Benjamin*. Il remplace *l'Association*, — qui cesse de paraître le 14 mai 1843, —

par deux séries de *Pamphlets*. A Nevers comme à Clamecy, les haines s'accumulent. Et il meurt à la tâche, le 12 octobre 1844.

Ce sec résumé ne peut donner une idée de la vraie vie, de la vie « vivante », si je puis ainsi parler, active, batailleuse, hévreuse, de Tillier.

On le rencontrait presque toujours seul, écrit un de ses biographes, vêtu d'une longue redingote et chaussé de pantoufles, souvent nu-tête, et toujours son inséparable pipe à la bouche, longeant les murs, l'air préoccupé. Les gamins l'appelaient « l'ours », et, de fait, avec sa rude barbe en broussaille, ses cheveux épais et mal peignés, sa face pâle gravée alors de la variole, ses pommettes saillantes, son regard de flamme, sa tenue volontairement négligée comme pour paraître plus enfant du peuple, il donnait l'impression d'un vilain original.

J'aime aussi le voir sous les traits de son Cornélius qui,

dans un jeudi, vous effondrait un gros bouquin, et, quand il s'était mis à la poursuite d'une vérité, qui fût à sa portée bien entendu, c'était comme un lévrier sur la trace d'un lièvre : il ne la lâchait point qu'il ne l'eût forcée.

On pourrait donner une liste à peu près complète de ses œuvres en disant qu'il écrivit deux romans : *Mon oncle Benjamin* et *Belle-Plante et Cornélius*, trois nouvelles : *Comment le Chanoine eut peur*, *Comment le Capitaine eut peur*, *De l'Espagne*, et, formant un gros volume de 685 pages, trente-deux *Pamphlets*.

Je ne m'attarderai point ici sur la valeur purement littéraire de Tillier. Non qu'elle soit mince: tout au contraire. Mais cela m'entraînerait à trop de développements. Il fut un ennemi acharné de la poésie classique, à cause de ses périphrases, de ses inutiles répétitions. Il dit, à propos des vers de Racine :

Il y a trop de paroles pour une idée, et ces paroles sont trop magnifiques pour une idée assez commune. Cela ressemble au Mançanarès qui a une trentaine d'arches, et qui n'a à enjamber qu'un filet d'eau.

Il détestait également l'emphase, la boursouflure romantique. Et je peux affirmer que l'idéal de Tillier, homme de lettres, fut : la netteté, le pittoresque, la plénitude, et la vérité. Nul doute que *Mon oncle Benjamin* ne soit un chef-d'œuvre. Peut-être est-ce pour cela qu'on ne le lit pas, en France. Sa simplicité, au milieu du romantisme touffu, est merveilleuse. Et c'est un livre — alors que tous les poètes affichaient des airs de désespérance et d'incurable ennui — d'une étrange bonne humeur. Verre en main, fourchette plantée dans le rôti, nous ne nous y croirions pas à dix années de distance en avant, de la grande révolution. C'est sans doute parce qu'il souffrait que Tillier avait besoin de voir s'épanouir ceux dont il écrivait l'histoire. Il dit :

Le peuple portait des fers, mais il dansait avec, et leur faisait rendre comme un bruit de castagnettes. Du reste, ajoute-t-il, la gaieté du pauvre

est une espèce d'orgueil. J'ai été pauvre entre les plus pauvres. Eh bien ! Je trouvais du plaisir à dire à la Fortune : Frappe tant que tu voudras ! Je répondrai à tes flagellations par des sarcasmes. Je serai comme l'arbre qui fleurit quand on le coupe par le pied, comme la colonne dont l'aigle de métal reluit au soleil tandis que la pioche est à sa base.

## II

Même dans ses deux romans, Tillier ne s'est pas fait faute d'exprimer, en les prêtant à ses divers héros lorsqu'il n'intervient pas directement, ses idées personnelles sur la religion, la politique, la société, la vie. Mais c'est dans ses *Pamphlets* que nous les trouvons en plus grand nombre, et, sinon mieux, du moins plus longuement exprimées et développées. Cormenin lui écrivait, le 9 juin 1841 :

Un maître d'école peut en savoir quelquefois, sur les choses de la vie, autant et plus qu'un grand maître de l'Université. Il semble que la Providence, par compensation sans doute, ait voulu cacher, dans les humbles conditions du peuple, les dons les plus précieux de la sagesse et de l'esprit, comme elle a jeté avec grâce, au milieu des ronces du désert, les plus charmantes fleurs de la création.

Cormenin avait raison. Mais « la Providence » n'eut rien à voir dans le cas de Tillier, pas plus, du reste, qu'ailleurs.

Si l'on appelle philosophe celui qui, à l'aide de données purement scientifiques ou de spéculations métaphysiques, arrive à se faire, de l'Univers visible et invisible, de la nature de l'homme, de sa raison d'être et de ses fins dernières des idées qui formeront un système rigoureux, certes, Tillier ne fut pas philosophe.

Avez-vous lu Voltaire et Jean-Jacques ? Voltaire, à la bonne heure ! Voilà un philosophe ! Mais lui, Jean-Jacques, c'est un logicien qui n'a pas de bon sens, un moraliste qui s'emporte pour un rien, un écrivain qui est toujours en sueur !

C'est Tillier qui écrit cela. Dis-moi qui tu hantes ; je te dirai qui tu es. Ce n'est pas lui qui, d'une idée préconçue et d'ailleurs fausse, eût déduit, comme Rousseau, tout un système philosophique jusqu'à ses conséquences les plus inattendues. Non. Le philosophe devrait être, par définition, un *ami de la sagesse*, c'est-à-dire du bon sens. Mais j'entends que l'on me demande : Qu'est-ce que le bon sens ? Ah ! l'insidieuse question ! J'espère le montrer tout à l'heure avec Tillier.

Il n'est donc pas entré dans la vie avec un système philosophique établi, avec des idées disposées en classeurs où cataloguer, en les étiquetant, les événements, personnels ou sociaux, quitte à se tromper souvent. Il n'est pas allé au-devant d'eux. Ils se sont présentés à lui.

On ne peut pas dire que tous ses *Pamphlets* soient d'égale valeur. Il y en a qui ne dépassent pas les limites du Nivernais, et quelques-

uns qui ne sortent pas de Clamecy. Mais c'est pour moi motif à stupéfaction, à colère, que de songer qu'il n'y a pas, en France, un livre où l'on trouverait réunis, par exemple, ses pamphlets : *Sainte-Flavie*, *Du Pamphlet*, *A M. Dufêtre, évêque de Nevers*, etc., *Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin*, *Des Jésuites*, *M. de Ratisbonne ou un commis-voyageur de la Sainte-Vierge*, et d'autres encore.

Il s'attaqua d'abord à Dupin aîné. Si Tillier n'eût visé que l'homme, c'eût été déjà un trait, malheureusement trop peu commun, de courage ; mais il attaquait, en Dupin, non pas tant l'homme privé que le représentant d'innombrables préjugés politiques et sociaux. Certes, il s'en fallait que Dupin ne prêtât pas le flanc à la critique. Ce fut un homme à l'échine d'une merveilleuse souplesse, qui fut successivement, du moins en apparence, napoléonien, républicain, orléaniste.

M. Marius Gérin, dont on ne peut se dispenser de citer le nom lorsque l'on parle de Tillier, résume ainsi la vie et le caractère de Dupin :

— Il devint l'homme le plus en vue, le plus titré et le mieux renté de France. Nommé d'abord ministre sans portefeuille, puis, le 23 août 1830, procureur général à la Cour de cassation, chevalier de la Légion d'honneur, le 7 novembre, il présida pendant huit sessions (du 23 novembre 1832 au 26 mars 1839) la Chambre des députés ; fut nommé la même année (1832) membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, commandeur de la Légion d'honneur en 1833, grand-officier (1834), grand-cordon (1837). Il cumula ainsi honneurs, fonctions et appointements comme des récompenses légitimes dues à sa valeur personnelle.

Ses qualités de légiste qui, dans des temps troublés, l'avaient fait juger comme un homme nécessaire, lui tinrent lieu de qualités d'homme d'Etat et d'orateur. Ramenant tout à la mesure du Code civil, il eut une morale et une politique essentiellement utilitaires, recommandant de borner les dépenses aux revenus, d'éviter les brusques innovations, les entreprises aventureuses qui coûtent très cher et ne rapportent que de la gloire ou rien du tout, préférant enfin à la politique des sentiments et de l'honneur français la politique des intérêts matériels.

C'est sans doute à la versatilité de Dupin que Victor Hugo songeait quand il écrivit, dans *Toute la Lyre*, ce quatrain :

CHAQUE SIÈCLE A LE SIEN.

Le seizième eut Turlupin ;
Le dix-septième eut Scapin ;
Le dix-huitième eut Crispin ;
Le dix-neuvième a Dupin.

Que de lieux-communs dans ses discours ! Cet extrait en pourra donner une idée :

Celui qui cultive la terre est aussi celui qui la défend le mieux ; les bons laboureurs sont encore les meilleurs soldats. Celui qui dès sa première

jeunesse a couché sur la dure en gardant les troupeaux ne redoute pas le bivouac. En repoussant l'ennemi, il songe à son village, au champ qu'il a cultivé ; et, après avoir fait son temps, il revient arroser de ses sueurs la terre pour laquelle il a versé son sang. Honneur au soldat laboureur ! (Discours prononcé au Comice de Grignon, 1835).

Tillier détestait l'emphase inutile, les phrases sonores parce qu'elles sont creuses. Il avait en horreur la platitude, la servilité. Il ne pouvait souffrir l'orgueil vain, mesquin, la manie de se placer au centre de l'univers comme au milieu d'un vallon dont on espère que les mille échos se renverront votre nom. Dupin représentait tout cela. Et dans son cinquième Pamphlet : *A M. Dupin, sur sa lettre à M. Etienne, de l'Académie française, concernant la communauté des Jault*, il ne le lui envoie pas dire.

— ...Je vous le dis, en vérité, M. Dupin, il y a une variété de l'égoïsme qui rendrait ridicule même un grand homme : c'est cet égoïsme impertinent et bavard qui toujours et toujours parle de lui, qui veut monopoliser l'attention publique, qui, écornifleur effronté de renommée, écrit son nom sur les murailles. Vous êtes, M. Dupin, un des types les plus complets de ce genre d'égoïsme... Vous avez pour les louanges un de ces appétits voraces qui avalent, sans le déguster, tout ce qu'on leur jette : vous préférez la quantité à la délicatesse des mets ; vous aimeriez mieux, pour célébrer votre nom, une grosse voix qu'une voix harmonieuse et pure. Si vous aviez une aubade à recevoir, vous voudriez qu'on vous la donnât avec une grosse cloche...

Ce que vous êtes, je vais vous le dire, moi, M. Dupin, vous êtes Dupiniste avant tout. Vous n'êtes d'aucun parti ; vous ressemblez à ces lagunes entre deux fleuves, qui ne sont ni terre ni eau, qui sont tout simplement du sable mouvant... Non : vous n'êtes pas le paysan du Morvan : vous n'êtes qu'un flagorneur de ministres. Vous quittez vos souliers ferrés pour marcher sur le parquet des salons. Vous êtes un lion qui sait donner la patte...

De ces attaques contre Dupin, Tillier s'est expliqué dans son Pamphlet : *Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin*. Certains de ses ennemis avaient, en effet répandu le bruit qu'il n'avait attaqué le député de Clamecy que parce que celui-ci lui avait refusé un emploi.

— Quand j'ai levé, contre le roi de Clamecy, l'étendard de la révolte, j'étais déjà un maître d'école bien établi. En déclarant la guerre à M. Dupin, je prévoyais quel en serait le résultat. Je comprenais très bien que j'arrachais de mes propres mains mes épis prêts à entrer en fleurs ; que cette longue queue de serviteurs qui s'agitait derrière l'autocrate prendrait fait et cause pour la tête outragée, et que je ne tarderais pas à avoir sur les bras le ban et l'arrière-ban de la bourgeoisie... Quand je vous dis que je ne me suis jamais offert à M. Dupin, je ne prétends tirer de cela aucun mérite. Je n'ai eu, pour conserver mon indépendance, aucune mauvaise passion à vaincre, aucun germe d'ambition à étouffer. A la vérité, je n'ai

aucune antipathie contre l'argent... Mais j'ai toujours préféré une pièce de vingt sous honorablement gagnée à une pièce d'or ramassée dans la boue...

Certes ! Et Tillier n'a pas un instant cessé de dénoncer les préjugés, les abus, les injustices, les contradictions sociales. S'il a fait la guerre aux mauvais riches, il a vu, de très près, l'âme du peuple.

— Oh ! le peuple est lâche, il est lâche ! Je le dis avec amertume, comme une mère dit que son enfant a mauvais cœur. Toujours il abandonne au bourreau ceux qui se sont sacrifiés pour lui, et, s'il manque une corde pour les pendre, il se charge de la fournir... Il a quelquefois des lubies de courage. Il jette le feu par la bouche et les naseaux, mais la servitude est son état normal, et il y revient toujours comme un serin apprivoisé revient toujours à sa cage.

Il a jugé l'égoïsme des parents.

— Tout père, si bon qu'il soit, s'aime lui-même dans la personne de ses enfants. Il les regarde comme des êtres qui doivent contribuer à son bien-être ; s'il se choisit un gendre, c'est d'abord beaucoup pour lui, et ensuite un peu pour sa fille. Quand il est avare, il la met entre les mains d'un fesse-mathieu ; quand il est noble, il la soude à un écusson ; s'il aime les échecs, il la donne à un joueur d'échecs, car il faut bien, sur ses vieux jours, qu'il ait quelqu'un pour faire sa partie. Sa fille, c'est une propriété indivise qu'il possède avec sa femme. Que la propriété soit enclose d'une haie fleurie ou d'un vilain grand mur à pierres sèches, qu'on lui fasse produire des roses ou du colza, cela ne la regarde pas. Elle n'a pas d'avis à donner à l'agronome expérimenté qui la cultive. Elle est inhabile à choisir les graines qui lui conviennent le mieux. Pourvu que ces bons parents trouvent, dans leur âme et conscience, leur fille heureuse, cela suffit. C'est à elle à s'arranger sa condition.

Il a crié, à ceux qui, alors, gouvernaient la France :

— La France est corrompue, je le sais, et ce n'est pas vous qui l'avez débauchée. Quand vous l'avez prise, elle puait déjà la vénalité et la concussion ; mais on fait bien monter l'eau sur la cime des montagnes, pourquoi ne feriez-vous pas rebrousser vers le bien vos mauvais penchants ?... Quel culte voulez-vous que nous rendions à la vertu, quand vous couronnez la vertu et la richesse de la même auréole ; quand vous montrez du même doigt le grand homme qui passe dans sa gloire et le millionnaire qui passe dans sa calèche ; quand vous faites de la Nation un vaste tiroir où les hommes n'ont plus, comme les pièces de monnaie, qu'une valeur numéraire ?... Comment voulez-vous que le peuple ne se rie de tous ces préceptes de charité et de désintéressement, quand il vous voit prendre de l'argent dans les poches des contribuables, et en faire de l'estime, du respect, de la sympathie et de la grandeur royale ?... Le génie ne se paie point avec de l'argent ; il reste trente ans enfermé dans un grenier à polir une œuvre immortelle, et il la livre au monde pour des applaudissements. Peu lui importe de vivre dans la misère et mourir ensuite à l'hôpital, pourvu qu'à son aspect il y ait des mains qui battent. Comment voulez-

vous qu'il travaille pour vous, si vous le privez de son glorieux salaire ?... Vous croyez-vous donc quittes envers la morale publique, parce que vous avez des gendarmes pour arrêter les voleurs, et des tribunaux pour les condamner ? Mais, la morale publique, elle est sous la sauvegarde de l'opinion bien plus encore que sous celle de la loi ! Quand une nation est assez descendue pour faire de l'or la plus respectée des idoles, la loi, avec ses balances et son vieux trousseau de clés, est impuissante à réprimer les infamies d'argent ; on les fait si petites qu'elle ne peut les saisir, et si légères, qu'elle ne peut les peser. Alors le vol se dégrade comme tout le reste. Il se fait vil et lâche ; il coupe ses larges moustaches, et se débarbouille de son masque de suie ; au lieu d'une paire de pistolets à sa ceinture, il a du papier timbré dans sa poche. Il n'attaque plus sa proie de vive force comme le chasseur, il la prend au lacet comme le braconnier. Au lieu de l'attendre à la corne d'un bois, aux heures sinistres des étoiles, il l'attend au coin de son feu, étendu mollement sur un grand fauteuil.

Vraiment, je pourrais multiplier les citations de ce genre. Ce ne sont pas les pages vibrantes de cette belle indignation d'honnête homme qui manquent dans l'œuvre de Tillier. Il ne pouvait pas ne pas voir les tares des individus, de la société. En sourire ne lui suffisait pas. Il fallait qu'il les dénonçât, qu'il marquât les coupables au fer rouge. Qu'il s'attaque à M. Paillet, juge de paix de Clamecy, à Dupin, au duc de Nemours, au roi, il reste l'incorruptible champion de la logique et de la probité.

## III

Il n'avait pas la partie moins belle avec M. Dufêtre, évêque de Nevers, qu'avec M. Dupin, député de Clamecy. Là, encore, le défaut de la cuirasse était facile à trouver, se montrait lui-même. Actif, remuant, prêcheur de missions sur tous les points de la France pendant dix années de suite (1820 à 1830), il refuse de prêter serment de fidélité à Louis-Philippe. Surveillé par le gouvernement, il doit « ralentir les élans de son zèle » pour quelque temps au moins. Car, de 1832 à 1840, bien que vicaire général de Tours, il ne fait que prêcher carêmes, retraites, sermons de charité à Nantes, Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand, Marseille, Troyes, Metz, Rouen, Louviers, Lyon, Nîmes, Nevers, Versailles, Tulle, Le Puy, Chartres, Quimper, Soissons, Saint-Dié, Digne, Montauban, Le Mans. Il serait peut-être plus expéditif de citer les villes où il ne prêcha point. Nommé évêque de Nevers le 12 septembre 1842, il y fit son entrée solennelle le 21 mars 1843.

Entre lui et Dupin, les points de ressemblance ne manquaient pas : le même amour d'une vaine gloire, le même orgueil injustifié, parce que bien que la valeur personnelle de l'évêque fût supérieure à celle du député, ni l'un ni l'autre n'étaient des précurseurs, des semeurs d'idées neuves et fécondes, mais seulement des rabâcheurs

de lieux-communs; les discours de l'évêque, souvent incorrects, étant farcis de citations de l'Ecriture-Sainte, ceux du député de phrases de journaux, de périodiques, dépourvues de sens. Ah ! Tillier ne se laissa pas plus éblouir par celui-là que par celui-ci ! Tillier était un homme à qui il ne fallait pas en conter.

Tillier n'était pas un incrédule, un athée. Il n'aimait pas Rousseau, nous l'avons vu, mais il me semble que, quant à ses idées sur la religion, il pouvait se réclamer de la profession de foi du vicaire savoyard. Tillier fut un spiritualiste convaincu qui aurait pu écrire, comme Jean-Jacques : *Le culte essentiel est celui du cœur.*

Mais, comme il s'était attaqué aux mauvais riches, il s'attaqua aux prêtres qui, ayant pour mission de représenter sur la terre Jésus-Christ, ne prêchent que pour les autres le désintéressement, la bonté, l'amour de la pauvreté. Il dit à M. Dufêtre, qui s'était fait allouer par le Conseil général de la Nièvre une indemnité de route de deux mille francs, pour frais de tournées pastorales :

— Etre évêque, qu'est-ce donc, selon vous ? N'est-ce pas remplir toutes les conditions attachées à l'épiscopat ? Or, si vos tournées sont utiles, elles rentrent dans vos fonctions, et le gouvernement, avec les dix mille francs qu'il vous alloue, vous paie aussi bien pour faire des tournées que pour ordonner des prêtres, bénir des églises et rédiger des mandements. Ainsi, quand le ministre des Cultes vous a soldé, sous forme de traitement, vos frais de voyage, vous vous les faites resolder, sous forme d'indemnité, par le département... Comment donc vous, Monseigneur, qui n'avez que votre personne à entretenir, qui ne fumez pas, qui n'allez jamais au café, qui vivez loin du monde, toujours au pied du crucifix, dans le silence, les austérités et la prière, et qui recevez de l'Etat environ mille francs par mois, comment, dis-je, pouvez-vous réclamer un traitement supplémentaire ?... Vous ne pouvez, dit-on, vous qui êtes, partout où vous avez la fantaisie d'aller, l'envoyé de Dieu, voyager comme un simple bourgeois !... Et comment voyageait donc Jésus-Christ, s'il vous plaît, lorsqu'il traversait la Galilée ? Je m'en vais vous le dire, moi. Il partait de bonne heure, à pied, entouré de ses disciples ; il s'arrêtait là où la faim le surprenait, soit sous un arbre du chemin, soit dans une chaumière, et il mangeait des mêmes fruits que les oiseaux ou du même pain que ses plus humbles hôtes. Il est vrai que Jésus-Christ n'est que le maître, et que vous êtes le serviteur ; mais, enfin, à quoi sert donc tout ce luxe dont vous vous revêtez ? Est-ce un paquet de passementerie qui traverse nos paroisses, ou un évêque en visite? Si vous croyez que pour représenter un Dieu pauvre et dénué de tout sur la terre, il vous faille étaler les magnificences d'un nabab, alors voyagez à vos frais... Si vous gardiez ces deux mille francs, je craindrais que cela ne jetât sur vous comme un soupçon d'avidité. Quand vous nous prêchez l'abnégation et le désintéressement, il ne faut pas que votre exemple atténue l'autorité de vos paroles.

Il avait en horreur les dévotes, telles que nous en rencontrons encore aujourd'hui, qu'on les verra sans doute toujours.

— Il y a quelque temps, je m'étonnais que tant de bonnes, — qui ne sont rien moins que des modèles de vertu chrétienne, et dont les griffes n'en sont pas d'une moins belle venue pour être souvent trempées dans l'eau bénite, — quittassent leur rouet ou leur aiguille une demi-heure avant le temps, et couchassent leur marmot tout criant et mal bercé pour aller flâner au sermon. Car enfin, me disais-je, que viennent donc faire à Saint-Cyr toutes ces coureuses d'églises ? Je les connais : ce n'est pas l'amour de Dieu qui les pousse ; elles ne sont point de nature à se laisser affriander par un beau sermon : c'est comme si vous présentiez une botte d'asperges à un âne... Si vous leur lisiez une page de Bossuet, toutes ces belles paroles s'épancheraient, sans y entrer, sur l'étroit plateau de leurs oreilles. C'est comme si vous leur versiez à boire sur le dessus d'un verre.

Sa haine de l'hypocrisie en religion lui a inspiré cette magnifique période lyrique que ne désavoueraient pas les plus grands orateurs. Il parle de la déchéance de Rome :

— A quoi lui sert d'être non seulement la capitale, mais l'église du monde chrétien ? Le sceptre de l'univers s'échappait de sa main en même temps que la statue de Jupiter tombait des hauteurs du Capitole ; sa puissance, sa gloire, ses grands hommes, tout s'en est allé avec ses dieux, et ses mamelles épuisées ne peuvent plus nourrir que des chanteurs et des capucins.

O Rome ! Rome ! Voilà donc où ta catholicité t'a réduite ! Au pied de la croix il ne vient plus, au lieu de lauriers en fleurs, que du chiendent et des orties. Ta terre désolée ne produit plus qu'un peuple idiot et décrépit, triste regain d'une moisson de héros. Comment se fait-il donc que la reine des nations se soit changée en un moine immonde ? A la place de ces marches triomphales qui resplendissaient des dépouilles de tout l'univers, qu'as-tu mis ? Des processions, traînant à leur suite des prêtres râpés et un long amas d'hommes enguenillés. Un suisse de cathédrale, arlequin chamarré de ridicules oripeaux, fait maintenant résonner sa hallebarde sur les dalles du Capitole, et meurtrit la poussière des Paul-Emile et des Scipion. Rome, ville de misère et d'opulence, ville de servitude et de despotisme, ville de prêtres en serge et de cardinaux en velours, si tes saints peuvent pour toi quelque chose, demande-leur donc un rabat plus propre pour mettre sur ta tiare.

Voici l'idée qu'il se faisait, lui, Tillier, du prêtre :

— Pour être quelque chose, il faut que le prêtre redevienne ce qu'il était autrefois, un disciple de Jésus-Christ, un simple ministre de l'Evangile ; qu'il ne se tienne point clos et immobile dans sa niche ; qu'il se mêle au peuple comme le faisait son divin maître ; qu'au lieu d'aller boire du vin rouge ou jouer à la bouillotte chez le notaire et le percepteur de la commune, il entre dans les chaumières, qu'il s'asseye à l'humble foyer sur l'escabelle du pauvre... ; qu'il ait le mot pour rire avec les jeunes filles de la maison, et qu'au besoin, de crainte que le tentateur ne se mêle de ce qui le regarde, il les marie avec leurs amoureux.

De quoi, d'ailleurs, Tillier n'a-t-il pas parlé ? Quels sujets n'a-t-il pas effleurés, et souvent, approfondis? Ecoutons-le répondre à

M. Dufêtre, qui, dans un discours prononcé à une distributios de prix aux élèves des écoles chrétiennes de Nevers, dirigées par des frères, avait reproché aux instituteurs laïques d'enseigner pour gagner de l'argent.

— Il est vrai, M. Dufêtre, que les maîtres d'école enseignent pour de l'argent ; mais trouvez-moi, dans la société, une profession où l'on ne travaille point pour de l'argent ?... Le graveur qui vous a fait ces médailles à votre effigie, que vous distribuez aux enfants qui sont bien sages et même à ceux qui ne le sont point, s'est-il contenté de vos bénédictions? Vos prêtres ne disent-ils point la messe pour de l'argent ? Vos chantres ne psalmodient-ils pas les vêpres pour de l'argent ? Ces pelotes de graisse que vous appelez vos chanoines ne s'arrondissent-elles pas pour de l'argent ? Et vous-même, est-ce pour des coquilles de noix que vous faites le métier d'évêque ? Quand vous n'étiez que prédicateur, votre parole n'était-elle pas salariée comme celle de l'avocat, comme celle du crieur public ? Chaque goutte de sueur qui tombait de votre front ne se changeait-elle pas pour vous en une parcelle d'or ? Et, cela, je ne vous en fais pas un reproche : les choses iront ainsi tant que le pain ne se ramassera pas à pleines corbeilles dans les sillons, que le vin ne découlera point à flots des ceps, et que les maisons ne pousseront point de terre comme l'herbe, toutes décorées, toutes meublées et pourvues de cheminées fumivores. Tout l'inconvénient qu'il y a, c'est que certains gagnent dix mille francs par an, avec une indemnité de route de deux mille francs, à se prélasser dans un chœur, tandis que d'autres retirent à peine quelques livres de pain noir du travail de toute leur journée ; mais, assurément, ce ne sont pas les maîtres d'école qui s'engraissent de la portion des autres... Mais non, monsieur Dufêtre, les Ignorantins ne travaillent point pour l'amour de Dieu... D'abord, ils reçoivent six cents francs par tricorne ; ensuite ils sont logés et meublés gratis ; ils vivent en commun comme les fourmis et les soldats... Il s'ensuit de là qu'une marmite de six Frères Ignorantins a trois mille six cents francs environ pour se faire bouillir. Il me semble que six personnes dont le salaire s'élève à une pareille somme, leur logement et leur habillement prélevés, ne travaillent point pour l'amour de Dieu... Mais nous autres, maîtres d'école, qui travaillons pour de l'argent, quelle est notre position, je vous prie ?... Nous avons beau nous faire sonneurs de cloches, préconiseurs, tambours de la garde nationale, beau vendre du tresson et des lacets, sur dix d'entre nous, il n'y en a pas un qui puisse élever son revenu jusqu'à six cents francs ; et, pourtant, chacun de nous a une femme, un marmot, deux marmots, trois marmots et davantage encore, car la misère est très prolifque. De notre portion déjà si congrue, il faut que nous retranchions chaque jour quelques bouchées de pain pour acheter des ménages aux filles et faire apprendre un métier aux garçons. Ce n'est pas tout. Il nous faut un habit propre pour chanter le dimanche au lutrin, et un parapluie pour aller le jeudi aux conférences ; encore, ce jour-là, sommes-nous obligés, à moins que nous n'apportions, comme le berger qui va aux champs, notre pain dans notre poche, de prendre un repas à l'auberge, et, nous, nous n'avons pas de frais de tournées. Vous conviendrez que si nous ne travaillons que pour gagner de l'argent, nous avons bien mal choisi notre profession, et que nous aurions tout aussi bien fait de nous mettre évêques.

Et Tillier s'étend longuement sur ce sujet qu'il connaissait à fond: la misère des instituteurs. En vérité, ce pamphlet XVI renferme, sur leur situation dans la première moitié du XIX[e] siècle, des documents de première main. Déjà nous pouvions le pressentir par Flaubert (dans *Bouvard et Pécuchet*).

Le jour tombait ; les gamins venaient de partir, et le maître d'école, en bouts de manche, balayait la cour. Sa femme, coiffée d'un madras, allaitait un enfant. Une petite fille se cacha derrière sa jupe ; un mioche hideux jouait par terre, à ses pieds ; l'eau du savonnage qu'elle faisait dans la cuisine coulait au bas de la maison.

— Vous voyez, dit l'instituteur, comme le gouvernement nous traite.

Le curé de la commune arrive, lui reproche de négliger l'enseignement de l'histoire sainte, d'écourter l'heure du catéchisme.

L'instituteur bondit. Le prêtre ne bouge pas, attendant qu'il ait réfléchi. Et voici Tillier :

— La faim n'est pas notre plus cruel ennemi : nous sommes les souffre-douleurs de la commune ; le maire du village nous vexe d'une façon, le Conseil municipal nous vexe de l'autre, les parents de nos marmots nous vexent chacun à la sienne. Le curé, de son côté, qui n'aime guère l'Université et qui aime beaucoup les Jésuites, se fait presque un cas de conscience de nous persécuter autant que cela lui est possible. Malheur à celui d'entre nous qui fait mine de se rebiffer contre sa suprématie, qui ne laisse pas pacager librement les poules du pasteur dans son petit jardin, et qui ne le salue pas d'aussi loin qu'il l'aperçoit, et même avant qu'il l'ait aperçu ! Il n'est pas trop tôt qu'il fasse un paquet de mobilier, et qu'il déloge : car, s'il tardait trop, il délogerait ruiné.

Pareillement, Petit, l'instituteur de *Bouvard et Pécuchet*, songe :

— Ils arriveraient à l'autre bout de la France, leur dernier sou mangé par le voyage, et ils retrouveraient là-bas, sous des noms différents, le même curé, le même recteur, le même préfet. Tous, jusqu'au ministre, étaient comme les anneaux de sa chaîne accablante.

Il a parlé, avec quelle acuité de divination, des vocations sacerdotales.

— J'en connais plus d'un qui s'est courbé avec désespoir sous votre lourde tonsure. Ce monde dont vous l'avez violemment arraché, il n'en avait foulé que les bords ; mais il avait entendu de loin le son des violons, et vu flotter de loin les rubans des jeunes filles... A cette oisiveté pleine de liesses que vous lui promettez, il préférerait une pioche de cantonnier avec une maison blanche sur le bord du chemin, entre deux grands noyers, et une jeune femme. Mais la vocation de tous ces pauvres diables, savez-vous ce que c'est ? C'est l'égoïsme abominable de leurs père et mère, de leur mère surtout, qui rêvent d'une heureuse vieillesse sous le toit paisible d'un presbytère ; misérables qui tuent leur enfant pour en manger le cœur !

Pourtant, il me faut bien m'arrêter. Mais ces citations n'auront été ni trop nombreuses, ni inutiles, si elles contribuent, non pas à mettre en pleine lumière, mais seulement à faire sortir de la pénombre le mâle visage de Tillier.

On a quelquefois, trop peu souvent, parlé de lui en même temps que de Paul-Louis Courier. Il est universellement admis que l'on puisse faire une étude complète sur le pamphlet en France en ne citant même pas le nom de Tillier, mais en inscrivant en tête le nom de Courier. Pour moi, je ne me gênerai point pour dire que j'estime Tillier de beaucoup supérieur à Courier.

Courier est académique, et trop uniquement nourri de littérature classique. Tillier est naturel, sans être ignorant. La phrase de Courier est ronde comme un caillou longtemps poli, mais celle de Tillier part et siffle comme une pierre aiguisée. Courier occupe ses loisirs à *traduire* une pastorale grecque, et fait vraiment un peu trop de bruit autour d'un encrier renversé sur un manuscrit; Tillier lui, occupe ses loisirs à *produire* un roman, qui est *Mon oncle Benjamin*, et un autre, où l'on trouve encore d'admirables pages, qui est *Belle-Plante et Cornélius*. Courier ne s'apitoie ni ne s'exaspère ; sa perfection littéraire est froide, et son âme va son petit train. Tillier éclate de rire, Tillier souffre et pleure; tantôt il flâne délicieusement au bord d'une rivière plantée de saules, tantôt, frappant du talon le sol, il bondit, il s'emporte magnifiquement. Courier ne fut guère qu'un écrivain. Tillier fut un écrivain aussi, doublé d'un homme.

Quelle intense mélancolie m'envahit lorsque je songe qu'il a écrit:

— Ce doit être une bien belle chose que ces applaudissements qu'on entend dans la postérité, que ce lendemain tout resplendissant de soleil qu'on voit briller après le jour sombre et pluvieux de la vie ! Comme il doit être doux de songer qu'on a un de ces noms que les générations se transmettent l'une à l'autre pendant une longue suite de siècles, comme la sentinelle qui s'en va transmet le mot d'ordre à celle qui vient... Ceux qui vous disent que la gloire est une fumée, ne les croyez point : ils ne parlent ainsi que pour se consoler d'être obscurs. Tous les hommes ont horreur du néant ; ils ne veulent point s'éteindre comme une bougie sur laquelle on souffle ; ceux qui ne peuvent être admirés, ils veulent du moins qu'on les pleure : depuis cet enfant qui charbonne son nom sur la muraille, jusqu'à ce vieillard qui ordonne de mettre une statue sur sa tombe, tous aiment la gloire et veulent avoir leur part de renommée.

Tillier se serait-il trompé pour lui ? Je ne peux pas le croire.

Je suis bien sûr que la gloire qu'il ambitionnait n'était pas celle dont les charlatans de lettres et d'idées se contentent. Elle ne lui eût pas suffi. Mais s'il désirait que, plus tard, de jeunes hommes, des hommes mûrs, des vieillards ouvrissent ses livres pour les méditer et devenir meilleurs, il peut dormir tranquille, comme un bon ouvrier, sa tâche finie.

HENRI BACHELIN.

# Les nouvelles voies d'accès en Italie

Une note officielle, le 25 mai dernier, apprenait au public que, sur la demande de M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, une conférence, composée de techniciens des deux pays, allait se réunir prochainement dans la capitale de l'Italie pour étudier l'amélioration des relations franco-italiennes par voies ferrées.

Ouverte le 15 juin par le prince di Scalea, sous-secrétaire des Affaires étrangères d'Italie, la conférence a clos sa première session au bout de huit jours en s'ajournant à l'automne : travail préliminaire qui a eu pour but de mettre la question au point et de fixer un programme précis, pour permettre aux délégués de se documenter individuellement dans l'intervalle.

De son côté, la Suisse se prépare à entamer, dans un but analogue, des négociations avec sa voisine du sud. C'est tout un programme, très vaste, de nouvelles voies d'accès en Italie qui va être mis parallèlement et successivement en chantier.

Du col du Brenner au col d'Altare, que franchit également la voie ferrée (1), les Alpes entourent le bassin du Pô d'un immense arc de cercle, puissante barrière montagneuse traversée aujourd'hui par trois tunnels, par trois grandes lignes internationales, le Gothard, le Simplon, le Mont-Cenis (2). Chaque percée a amené un nouveau développement de trafic. L'essor économique, industriel et commercial de la Haute Italie, qui est considérable depuis une vingtaine d'années (3) ; la situation exceptionnelle de cette région, à travers laquelle, comme l'a dit très justement M. Ghio (4), « devront fatalement passer les courants d'activité de l'avenir » : autant de faits qui expliquent comment le Gothard peut effectuer aujourd'hui une recette kilométrique de cent mille francs, comment le Simplon, dès l'année qui suivit son ouverture, atteignit un trafic mensuel de 42 000 voyageurs (août 1906) et de 14.000 tonnes de marchandises (mars 1907) (5). Et voilà pourquoi la nécessité de nouvelles voies d'accès se fait sentir, bien que les voies actuelles n'aient pas encore atteint leur limite de capacité.

D'autres motifs ne sont pas moins impérieux. Dans cet énorme trafic qui converge de France, d'Angleterre, d'Allemagne vers Milan et Turin, et dont une partie s'écoule ensuite sur Gênes, sur

(1) Innsbrück-Vérone pour le premier, Turin-Savone pour le second.

(2) Le Mont-Cenis a été ouvert en 1871, le Gothard en 1882, le Simplon en 1906. Il faut mentionner aussi deux lignes transalpestres au sud de l'Engadine : celle de la Bernina, toute récente, et celle de la Maloja en préparation : mais ce sont des chemins de fer de montagnes qui n'ont guère qu'un intérêt touristique.

(3) Cf. A. Dauzat, *l'Italie Nouvelle*, p. 3-28.

(4) *Notes sur l'Italie contemporaine*, p. 29.

(5) Je donnerai plus loin les chiffres sur le Cenis : ils sont bien supérieurs à ceux du Simplon.

Rome, sur Brindisi et la malle des Indes, chaque nation, chaque région même veut avoir sa part : et c'est une lutte courtoise pour le plus grand profit de l'intérêt général, puisque le résultat de cette concurrence est de multiplier les voies d'accès rendues plus rapides et plus commodes. Le Gothard fit perdre à la France la situation privilégiée que lui avait conférée le Mont-Cenis ; le Simplon, qui nécessita un système si complexe — et si longuement discuté — de voies d'accès, détourna à son profit une partie du trafic des deux autres lignes et causa ainsi des préjudices et des mécontentements à l'ouest comme à l'est. Aussi la France cherche-t-elle aujourd'hui à reprendre une partie de la circulation qui lui a échappé,à créer une nouvelle grande artère franco-italienne à l'ouest du Simplon, mieux conçue que le Cenis, — tandis que la Suisse orientale, de son côté, se prépare à attirer un nouveau trafic dans l'orbite du Gothard, en consolidant ce système et en le doublant d'une autre ligne.

La conférence de Berne, qui régla entre la France et la Suisse, l'année dernière, la question du Simplon, a préparé le terrain de la conférence de Rome qui va résoudre le problème des nouvelles voies d'accès franco-italiennes. L'initiative est d'ailleurs partie des régions intéressées, de Turin, où s'est fondé le comité *Pro Cenisio*, de la vallée d'Aoste et de la Savoie, où un comité mixte de députés et de notabilités fit une active propagande en faveur du percement du Mont-Blanc. Aujourd'hui, deux groupes parlementaires sont fondés pour l'amélioration des communications franco-italiennes et comptent respectivement 350 députés ou sénateurs en France et 224 en Italie : l'un et l'autre se prononcent en faveur du projet du Mont-Blanc. Les pourparlers en vue de la conférence de Rome, suspendus pendant le ministère Sonnino, ont été repris au mois de mai, et ont rapidement abouti devant l'égale bonne volonté manifestée par les deux gouvernements.

Avant d'exposer le programme de la conférence, jetons un coup d'œil sur les autres projets en préparation ou en cours d'exécution à l'est et au sud de la chaîne.

### I.— Les projets suisses : Splügen et Greina

La Suisse orientale réclame le percement d'une nouvelle voie internationale entre le Gothard et le Brenner, créant un débouché direct entre la Bavière, le lac de Constance et la Haute-Italie par Coire et la vallée supérieure du Rhin. A l'heure actuelle, le canton des Grisons est la seule région de la Suisse qui se trouve isolée au nord des Alpes, loin de toute grande voie d'accès vers l'Italie (pourtant toute proche).

Le tracé du Splügen a les préférences du canton des Grisons, comme de Milan et de la région lombarde qui voient dans ce

chemin de fer un nouvel élément de prospérité. La ligne, sur un parcours de 84 kilomètres, irait de Coire à Chiavenna (puis à Milan) sans emprunter le tracé du réseau rhétique (qui est à voie étroite), avec un tunnel de 26 kilomètres sous le Splügen, et des pentes maximum de 26 p. 1.000. La dépense est évaluée à 124 millions. Malgré la longueur considérable du tunnel (battant de six kilomètres le record du Simplon), les adversaires même du projet reconnaissent que le tracé est satisfaisant au point de vue technique. On escompte huit ans de travaux.

Mais ce projet rencontre dans tout le reste de la Suisse une opposition très vive. M. Platzhoff-Lejeune en a donné les raisons dans une récente brochure (1). Le Splügen présente le minimum de parcours sur le territoire suisse; il crée pour la Confédération le danger d'un second tunnel frontière — après le Simplon — et l'on sait que, à tort ou à raison, les Suisses se méfient quelque peu de leurs voisins du sud.

Aussi la plupart des cantons préfèrent-ils la ligne de la Greina, construite entièrement sur le territoire suisse, qui de Coire remonterait le Rhin antérieur, franchirait les Alpes, à l'ouest du Splügen, sous la Greina, par un tunnel de 20 kilomètres, et déboucherait dans le Tessin pour rejoindre à Biasca la ligne du Gothard. Cette voie — qui aurait l'avantage de relier deux cantons suisses aujourd'hui isolés (Tessin et Grisons), et qui a les préférences de Turin, — constituerait en quelque sorte un affluent du Gothard. La dépense serait de 121 millions. Mais les Grisons s'opposent énergiquement à ce projet dont l'exécution, disent-ils, aurait pour résultat de faire percer le Tödi (au sud de Glaris) par une voie d'accès qui détournerait de Coire une grande partie du trafic.

La question, on le voit, n'est pas encore mûre. Entre la France et l'Italie, au contraire, les solutions sont beaucoup plus avancées. Dans les milieux gouvernementaux de la péninsule, on estime qu'une combinaison franco-italienne doit avoir le pas sur tout nouveau projet italo-suisse.

**II. — Les Alpes Méridionales : Coni-Nice ; Briançon-Oulx ; l'amélioration du Cenis.**

Il y a même une nouvelle voie d'accès en cours d'exécution. On en a peu parlé à Paris, parce qu'elle n'intéresse guère le nord de la France. Mais elle a cependant une importance internationale : c'est le Coni-Nice-Vintimille. Le tracé primitif prévoyait seulement une ligne Coni-Vintimille, presque exclusivement italienne, et qui, après avoir franchi les Alpes par le tunnel de Tende, coupait à Saorge et à Breil la portion du territoire français qui s'avance en coin dans l'Italie. Des préoccupations stratégiques aussi bien que

(1) *La politique ferroviaire en Suisse*, Genève 1910.

des raisons économiques firent établir la voie Coni-Nice, commune avec la précédente jusqu'à Breil, et qui ne quitte plus ensuite le territoire français. — En réalité, Coni-Nice aura, de beaucoup, le trafic le plus important en établissant une communication directe entre Nice-Marseille et Turin, entre la Provence et le Piémont, deux régions riches, et qui, avec des cultures et des produits très différents, sont appelées à faire entre elles un commerce actif. Cette voie, très appréciée par le tourisme, permettra l'établissement de nouveaux circulaires franco-italiens ; elle prendrait une grande importance, on le verra, avec le percement du Mont-Blanc. — M. Millerand et M. Luzzatti ont visité les travaux au printemps dernier. La ligne fonctionnera en 1914.

En remontant au nord, nous pénétrons dans la sphère d'action de la conférence de Rome. Le programme officiel, qui va être discuté en automne, comprend en effet trois questions essentielles, d'importance très inégale : 1° Création d'une nouvelle voie d'accès au sud du Mont-Cenis ; 2° Amélioration de la ligne du Cenis ; 3° Création d'une grande ligne internationale entre le Mont-Cenis et le Simplon.

L'établissement d'une voie de communication entre le Dauphiné et le Piémont a été réclamé en août 1907 par un comité franco-italien réuni à Briançon (1). La propagande a continué depuis lors, soutenue par le Club Alpin et le Touring Club. — Un premier tracé, Mont-Dauphin à Torre Pellice, paraît écarté à l'heure actuelle : ses promoteurs se contentent aujourd'hui d'un chemin de fer à voie étroite, voire d'un tramway sur route. Le projet préféré par les techniciens et les économistes est le Briançon-Oulx, qui réunirait à la ligne du Cenis, sur le territoire italien, le réseau du Dauphiné terminé en impasse à Briançon. L'intérêt régional et touristique est indiscutable ; en outre, cette ligne ferait gagner plusieurs heures aux habitants du Briançonnais dans leurs relations avec Paris. La ligne, longue de 27 kilomètres, avec un tunnel de 8 kilomètres, coûterait 40 millions : on pourrait réduire la dépense de cinq millions en adoptant la variante Briançon-Bardonnèche. — Quel que soit l'intérêt de cette voie d'accès, il paraît certain qu'elle passera au troisième plan à la prochaine conférence de Rome. Les deux nations pourront-elles envisager cette dépense au moment où elles songent à s'imposer de gros sacrifices pour une nouvelle voie internationale, incomparablement plus utile et surtout plus urgente? Toute la question est là.

L'amélioration de la voie du Cenis appellera ensuite l'attention. En attendant qu'on établisse un nouveau chemin de fer transalpestre, il est sage de songer à améliorer et à utiliser celui qu'on possède

(1) Pour cette question et celle du Cenis, voir le deuxième fascicule du rapport présenté par M. Berge au groupe parlementaire (sept. 1909).

déjà. Turin surtout attache une grande importance à l'amélioration du Cenis. Malgré le percement du Simplon, et malgré les accords de « l'itinéraire court » dont je parlerai plus loin, le trafic du Cenis reste considérable. D'après une statistique fournie par la Compagnie P.-L.-M. (1), au cours de l'année 1909 il a été délivré sur cette Compagnie, dans le sens de la France vers l'Italie, 96.718 billets *viâ* Mont-Cenis contre 12.331 seulement *viâ* Simplon, et il s'est échangé entre la France et l'Italie (au-delà compris), en petite vitesse, 378.722 tonnes, de marchandises *viâ* Mont-Cenis contre 22.458 *viâ* Simplon (2).

Mais comment améliorer cette ligne qui, de l'avis général, est fort défectueuse ? Du côté français, le P.-L.-M. a fait beaucoup : il a doublé complètement la voie, et il vient de décider un nouvel agrandissement de la gare si incommode de Modane. Du côté italien, on n'a encore résolu qu'un doublement partiel de la voie, dont une section seulement (Turin-Collegno) est terminée. On a réservé la section Bussoleno-Salbertrand, dont le doublement serait très coûteux à cause des travaux d'art (24 millions).

Les délégués français ont déjà demandé le doublement complet de la voie sur le parcours italien. Mais les délégués italiens s'y sont opposés, à cause de la dépense, préférant réserver pour une ligne nouvelle les millions nécessaires ; ils ont promis en revanche l'emploi de la traction électrique entre Bussoleno et Salbertrand (3), l'amélioration de diverses gares, etc. D'autre part, certains pensent en Italie qu'au lieu de procéder à un doublement coûteux de la voie, mieux vaudrait établir une nouvelle ligne, desservant une région voisine, par exemple Beaulard-Fénestrelle-Pignerol-Turin, dont la dernière section est construite. Citons enfin le projet dû à l'ingénieur italien D. Régis, d'une « tunnel succursal » Modane-Exilles (4) de 22 kilomètres, supprimant certaines pentes et gagnant seulement 16 kilomètres pour une dépense de 84 millions : il est appuyé par les chambres de commerce de Turin et de Chambéry.

D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler. Le Cenis a rempli une carrière honorable, il rendra toujours des services, avec le trafic Paris-Turin et Lyon-Milan ; mais tous les millions qu'on dépenserait pour rectifier les méandres de la ligne ou en atténuer les pentes ne pourraient jamais lui faire tenir utilement le rôle de la grande directe Paris-Milan, Paris-Brindisi et Paris-Rome, qu'on cherche à constituer plus au Nord.

(1) Bulletin de la Chambre de Commerce française de Milan (numero de mai 1910.

(2) Les chiffres, en 1908, étaient respectivement de 316.352 et 18.622 tonnes.

(3) Sur le versant italien, il y a des rampes de 28,5 o/oo (tunnel d'Exilles), et sur le versant français de 30 o/oo entre Saint-Jean et Modane.

(4) *Le tunnel Modane-Exilles* (Turin, 1910).

**II. — Une grande artère franco-italienne : le percement du Mont-Blanc.**

L'établissement d'une grande voie internationale franco-italienne sera donc l'œuvre maîtresse de la conférence de Rome.

Deux projets furent d'abord mis en avant : celui du petit Saint-Bernard et celui du Mont-Blanc. Le premier est peu en faveur à l'heure actuelle : il présenterait le défaut capital d'un trajet sinueux beaucoup trop long, avec un tunnel dispendieux de 23 kilomètres (de Bourg-Saint-Maurice à Pré-Saint-Didier). Il est vraisemblable qu'un chemin de fer de montagne réunira un jour la Tarentaise à la vallée d'Aoste par-dessus ce col : mais ce n'est pas l'itinéraire rapide que doit suivre une grande ligne franco-italienne.

Au contraire le projet du Mont-Blanc a gagné de nombreux partisans. Il est aujourd'hui envisagé très sérieusement par les gouvernements français et italien, plusieurs ministres lui étant notoirement favorables. La conférence de Rome a mis la question à l'étude et l'examinera de très près.

Projet audacieux,mais séduisant, qui soulève d'abord un problème technique.

Trois tracés ont été étudiés sur le versant italien par M. Franchi, ingénieur au corps royal des mines d'Italie, et sur le versant français par MM. Kilian, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, et Ch. Jacob, préparateur. Celui qui a la préférence des techniciens (projet C) comporte un tunnel de 12 kilomètres 500 seulement — la longueur du tunnel du Cenis — s'ouvrant, dans la vallée de Chamonix, à 1180 mètres d'altitude sur la rive gauche du glacier des Bossons, et débouchant à Entrèves dans la vallée d'Aoste. La roche (protogine et micaschistes) se présente dans les meilleures conditions. « Pour le projet C, les difficultés se bornent aux 500 premiers mètres de l'entrée italienne » (1). La température maxima, d'après M. Franchi, ne dépassera pas 50° — peut-être même pas 43° ; d'après MM. Kilian et Jacob, elle ne dépasserait 40° que sur un parcours de 5 kilomètres 5. Quant aux infiltrations, « la partie centrale ne donnera pas de sources bien considérables », et « rien ne peut faire craindre des venues d'eaux chaudes importantes, du genre de celles qui ont singulièrement entravé la marche des travaux du tunnel du Simplon, traversant d'ailleurs un massif de structure géologique toute différente et d'une complexité exceptionnelle » (2).

La voie se détacherait de la ligne du Fayet à la station de Sallanches et s'élèverait, par une rampe maxima de 26,5 o/oo, parallèlement et au-dessus de la ligne de Chamonix jusqu'à l'entrée du tunnel ; à la sortie du tunnel elle descendrait la vallée de la Doire jusqu'à Aoste, où elle se raccorderait avec les chemins de fer italiens. La

(1) Conclusion du rapport géologique, p. 94.
(2) Id. p. 95.

longueur totale de la ligne serait de 75 kilomètres 27, (dont 32 kilomètres 83 en France et 42 kilomètres 38 en Italie). La dépense ressortirait à 95 ou à 110 millions suivant que le tunnel serait à une

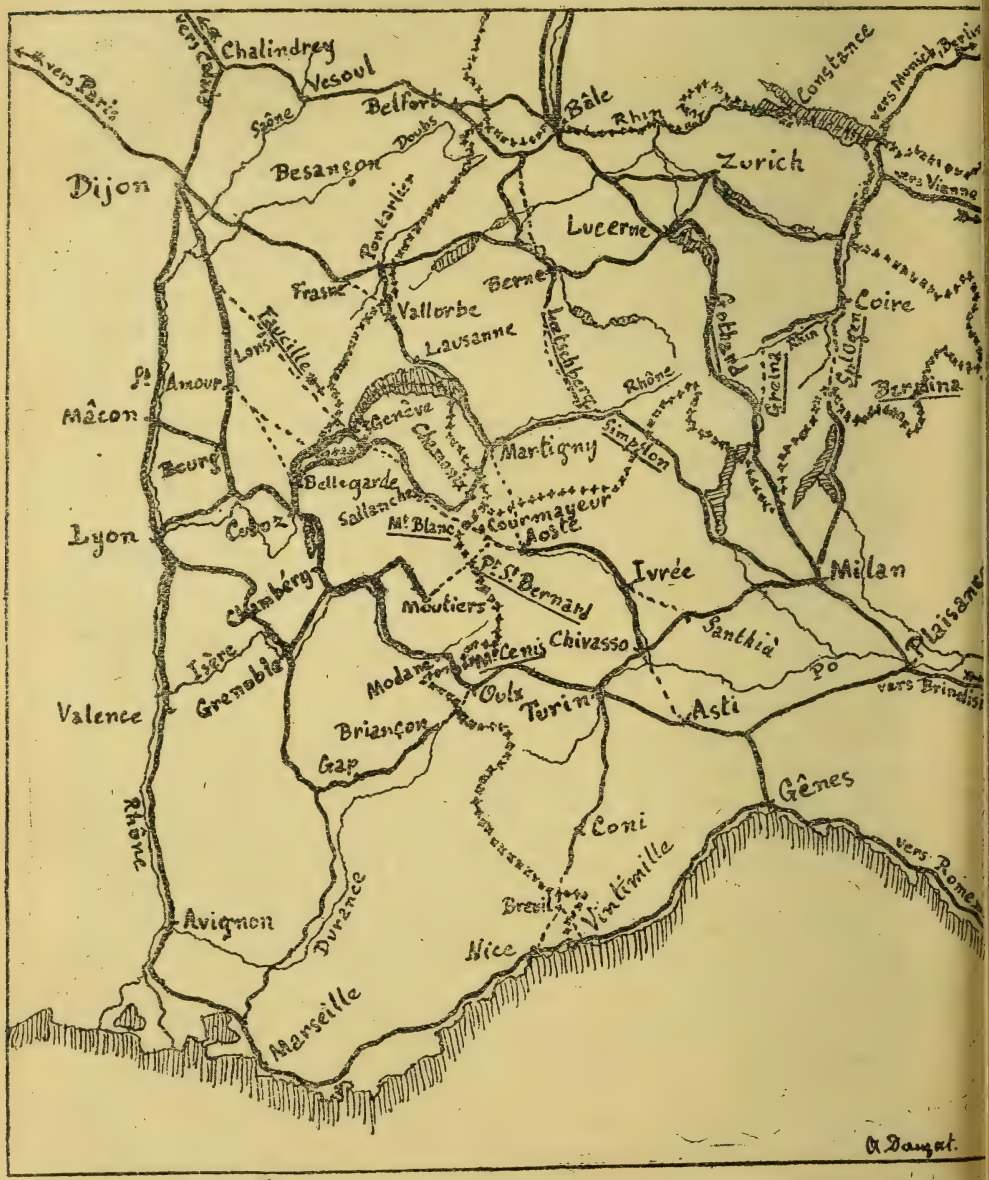


++++ Limites d'Etat.
~~~ Fleuves et rivières.
——— Lignes de chemins de fer.
------ id. id. en construction ou en projet
~~~

ou à deux voies (1) : elle serait partagée entre la France, l'Italie et la Compagnie concessionnaire. Une proposition de prix à forfait pour les ingénieurs — analogue à celle qui a assuré le succès du Lœtschberg — a été faite, avec une participation des capitaux privés dans la dépense totale pour une somme de 30 millions, et de 35 millions en cas de voie d'accès.

Au double point de vue régional et touristique, les avantages du percement du Mont-Blanc sont sensiblement supérieurs à ceux que peuvent offrir les combinaisons précédentes. Cette ligne débloquerait la fertile et commerçante vallée d'Aoste — où le chemin de fer se termine aujourd'hui en cul de sac : cette région, française de langue, qui envoie chez nous un gros contingent d'émigrants pour les industries de saison, serait en relations directes avec la Haute-Savoie et Genève, avec le Valais par la direction de Martigny, avec Paris enfin. Les deux versants du Mont-Blanc sont appelés à faire entre eux de fructueux échanges. — Pour les étrangers cette voie réunirait deux des plus belles vallées des Alpes en créant une zone touristique de premier ordre : elle faciliterait l'accès de Chamonix aux Italiens, de la vallée d'Aoste aux Français et aux Allemands, et permettrait surtout l'établissement de billets circulaires Haute-Savoie-Italie, actuellement impossibles, et qui seraient certainement fort appréciés.

Au point de vue international, tout dépend de la création d'une voie d'accès à la nouvelle ligne.

### IV. — Les voies d'accès au Mont-Blanc : Faucille et Saint-Amour-Valleiry.

Le percement du Mont-Blanc ne peut guère se concevoir, en effet, sans la construction d'une voie d'accès (2). Et ici il se rattache à la question du Simplon et à la conférence de Berne.

Du côté italien, deux voies d'accès ont été déjà décidées : la ligne Ivrée-Santhià, pour la direction Mont-Blanc-Milan, et la ligne Chivasso-Asti, pour la direction Mont-Blanc-Gênes-Rome.

Pour la France, la question est beaucoup plus complexe et plus coûteuse. Aussi l'Italie a-t-elle fait escompter une participation de six millions. On va voir à quelles conditions on obtiendra le concours de la Suisse.

La ligne de la Faucille, qui présentait un médiocre intérêt en vue du Simplon, reprend tout ses avantages comme voie d'accès au Mont-Blanc. Il en a été si souvent question depuis quelques années qu'il est à peine utile de rappeler les caractéristiques de cette ligne qui joindrait Paris et Dijon à Genève, presque en ligne droite, par Lons-le-Saunier, avec des rampes à peu près nulles (maximum de 10 o/oo), mais avec des tunnels assez longs dont le total attein-

(1) Ces prévisions sont peut-être un peu faibles.
(2) La ligne actuelle par Culoz-Annemasse a un tracé beaucoup trop long.

drait 37 kilomètres. Ce tracé a les préférences de Genève et du Jura ; M. Millerand lui est également favorable.

La Savoie et l'Ain ainsi que le groupe parlementaire français lui opposent la ligne Saint-Amour-Valleiry (1) : ce tracé quitterait à Saint-Amour la ligne Dijon-Bourg, pour rejoindre à l'est de Bellegarde, près de la frontière suisse, la ligne d'Annemasse, station à partir de laquelle il se confond avec le tracé précédent (2) (de Faucille-Genève-Annemasse, ce dernier comportant le raccordement des deux gares de Genève).

Chaque région s'est passionnée pour son projet, et des polémiques très vives sont échangées depuis quelques mois.

Quels sont les arguments mis en avant par les partisans du Saint-Amour-Valleiry ? (3).

Le projet est moins cher. D'après les chiffres admis par la commission interministérielle de 1907 (4), on évaluait le coût de la Faucille à 130 millions, et celui du Saint-Amour-Valleiry à 100 millions seulement.

On allègue ensuite un intérêt national multiple. Au point de vue commercial comme au point de vue militaire, il n'est pas prudent, dit-on, de laisser à la Suisse la clé d'une nouvelle voie franco-italienne quand nous pouvons avoir jusqu'au Mont-Blanc un tracé exclusivement français. Enfin les Savoisiens déclarent que cette ligne les mettrait sous la dépendance économique de Genève, et que leur patriotisme ne saurait envisager une telle situation.

Que répondent les partisans de la Faucille ?

L'argument « national » ne leur semble pas très sérieux. Il s'agit surtout, disent-ils, de rivalités locales, entre la Savoie et Genève, qu'il ne faut pas prendre au tragique. La Haute-Savoie vit de Genève, et s'en accommode fort bien (y compris les privilèges de la zone franche) : c'est un fait social rendu nécessaire par la situation géographique. D'autre part, la Faucille-Mont-Blanc, en plaçant Genève sur une grande voie française, aura pour contre-partie de rattacher plus étroitement cette ville à notre zone économique. Il y a réciprocité.

(1) Il a été aussi question du Saint-Amour-Bellegarde, qui serait en même temps un raccourci pour la ligne du Cenis. Mais il allonge encore l'itinéraire. Bien que son coût soit moins élevé (62 millions), il rallie peu de suffrages.

(2) Les deux projets comportent en outre le raccourci Annemasse-Bonneville.

(3) On les trouvera dans le 3e fascicule du projet précité de M. Berge. Voir aussi *Le Progrès de la Haute-Savoie*, numéros des 5, 19 et 26 mars et 7 mai 1910.

(4) Ces chiffres, établis d'après des devis de 1901, étaient et sont surtout aujourd'hui trop faibles. Au moment de la Conférence de Berne, M. Millerand demanda de nouvelles évaluations à la Compagnie P.L.-M. : celle-ci, arguant du renchérissement de la main-d'œuvre et de certains matériaux, estima le coût actuel de la Faucille à 180 millions (avec augmentation proportionnelle pour les autres tracés). Ces chiffres sont évidemment majorés : la vérité est entre les deux.

Au point de vue militaire, il est évident que la portion de la ligne — 14 kilomètres — qui traverse le territoire helvétique, ne pourrait être utilisée pour le transport de nos troupes. Mais la voie actuelle, par Bellegarde Culoz, subsisterait toujours, et la Faucille, avec la ligne Divonne-Bellegarde fournirait même une voie stratégique importante. Sait-on d'ailleurs que c'est sur la demande du ministère de la guerre, en 1897, que la Faucille fut étudiée officiellement en France pour la première fois?

Et si l'on envisage nos relations extérieures, quels mécontentements soulèverait en Suisse le tracé d'une ligne boycottant visiblement Genève, que la géographie a placée sur l'itinéraire direct Paris-Mont-Blanc ? L'amitié franco-suisse a son prix, qui vaut bien d'être payé de quelques sacrifices d'amours-propres régionaux. Serait-il même prudent d'irriter la Suisse à ce sujet, quand la question de la neutralisation de la Haute-Savoie reste toujours pendante ? (1) Il est en tous cas certain que l'Italie ne s'associerait pas à une politique d'hostilité envers la Suisse.

Au point de vue commercial, la conférence de Berne — qui a préparé la Faucille en faisant tomber l'opposition du Gouvernement fédéral — a prévu la question et l'a résolue à notre satisfaction. L'article 15 assure « la continuation des trains directs » sans transbordement; l'article 17 stipule que les tarifs français seront appliqués sur le parcours suisse pour les voyageurs et marchandises « en provenance ou à destination de la France et des au-delà » (tarif de transit et tarif international); d'après l'article 18, les voyageurs et marchandises transitant à travers le canton de Genève seront exempts de taxes et de formalités douanières.

Le coût de la Faucille est trop élevé? C'est juste reconnaissent ses partisans. Aussi, le Syndicat d'études franco-suisses de la Faucille vient-il de décider de faire recommencer l'étude du tracé. Les équipes sont parties sur le terrain au mois de mai dernier Le nouveau projet comportera des rampes maxima de 15 o/oo; d'après les évaluations préliminaires, on estime que le coût total pourra être ramené à 110 millions environ. D'autre part, Genève a promis 20 millions pour la Faucille: inutile de dire qu'elle ne saurait subventionner l'autre projet. Dans ces conditions, la Faucille devient financièrement plus avantageuse.

Economiquement, enfin, la supériorité de la Faucille est indiscutable. Ecarter Genève de la grande ligne, c'est se priver d'une source considérable de trafic. Seule, la Faucille peut donner au

(1) On sait que la Sardaigne obtint, en 1815, la neutralisation de la Haute-Savoie. Quelle est la valeur de ce pacte depuis la cession de la Savoie à la France ? La question n'a jamais été élucidée (Voir l'Annexe I du 3e fascicule de M. Berge). Ce point pourrait avoir quelque intérêt au cas où on voudrait fortifier le tunnel du Mont-Blanc. Mais étant donnés les excellents rapports entre la France et l'Italie, il est probable que la ligne serait neutralisée des deux côtés.

système du Mont-Blanc son maximum d'efficacité, et pour la saison précédente, et parce que ce tracé constitue la ligne la plus courte dans la triple direction Milan, Plaisance-Brindisi, Gênes-Rome, en provenance de Paris, et en partie de Calais. Or, d'après des accords conclus assez récemment entre les Compagnies et les Chemins de fer d'Etat de l'Europe centrale et occidentale, le trafic des marchandises appartient de droit à l'itinéraire le plus court (à condition que le tarif ne soit pas supérieur). Cette grande artère serait donc appelée à draîner la majorité du trafic anglo-franco-italien (1). Avec Coni-Nice, elle mettrait Genève et la Savoie en relations directes avec la Côte d'Azur: il est vrai que la majorité de ce trafic serait alors perdue pour les rails français.

Tels sont, impartialement exposés avec les arguments contradictoires, les différents projets qui vont être débattus devant la seconde session de la Conférence de Rome. La question des voies d'accès au Mont-Blanc ne se posera qu'indirectement dans les débats, car il importe de sérier les questions et de les résoudre successivement dans l'ordre logique : mais il est impossible que ce côté du problème ne soit pas envisagé et n'entre pas en ligne de compte.

Au cas improbable où la France et l'Italie ne se mettraient pas d'accord, il faut ajouter que la Suisse tient en réserve un projet concurrent, celui du Grand-Saint-Bernard, qui rejoindrait Lausanne et Martigny à la Vallée d'Aoste, et qui, en dépit d'un tunnel très long (27 km) aurait alors de fortes chances d'être exécuté, au grand détriment des intérêts français.

De tels projets sont évidemment coûteux. Mais il faut observer que, jusqu'à ce jour, aucune grande ligne transalpine n'a donné lieu à des mécomptes, et que, souvent, le trafic a dépassé les prévisions. Tous ceux qui cherchent à accentuer le rapprochement franco-italien — préface d'une union latine destinée, tôt ou tard, à servir de contrepoids au pangermanisme — doivent travailler à resserrer les rapports économiques et sociaux entre les deux nations, à multiplier entre elles les voies de communication et les moyens d'échange. Actuellement, au moment où l'Italie cherche à sortir de l'orbite allemand, l'équilibre est rompu au profit des pays germaniques, qui disposent de trois grandes voies d'accès, contre une seule française. Est-il utile de le rétablir à notre profit? Tout l'intérêt de la question est là.

ALBERT DAUZAT.

(1) Le tracé Faucille Mont-Blanc permettrait aussi d'établir un Express-Orient — gagnant 153 km. sur le parcours Paris-Belgrade (1.904 contre 2.057) — par Genève-Milan-Trieste-Steinbrück-Brod-India.

# La lutte anglaise contre le chômage

## Les nouvelles bourses du travail

Nous avons signalé ici (1) l'exceptionnelle gravité de la crise que traversa l'Angleterre en 1908. Le chômage sévit chez nos voisins avec une plus grande intensité que nulle part ailleurs. Il fut, il y a deux ans, le plus fort que l'on eût constaté depuis un quart de siècle. Aussi, le ministère libéral a-t-il senti la nécessité d'entreprendre, contre le chômage, une lutte plus coordonnée, plus scientifique, en quelque sorte, et d'essayer enfin d'atteindre le mal dans la racine.

Jusqu'ici, l'effort officiel n'était pas allé au delà de la création de Comités de secours (*Distress Committees*), sortes de bureaux d'assistance auxquels les chômeurs britanniques répugnaient à faire appel, et dont les résultats étaient presque insignifiants. Les *distress committees* ont même, peu à peu, participé de la mauvaise réputation des pauvres hères qui, seuls, venaient y chercher secours. Il était devenu indispensable de les remplacer par une institution capable d'attirer la masse ouvrière. Cependant, ces Comités de secours avaient créé, en Angleterre, les bourses de travail. Celles-ci sont devenues l'instrument essentiel de la réforme annoncée par le Gouvernement l'an dernier et entrée en vigueur au début de cette année.

### Historique

Il peut paraître assez surprenant que l'Angleterre adopte si tard l'institution des bourses du travail, qui fonctionnent depuis longtemps en France et en Allemagne notamment.

L'idée est française... C'est en 1886, en effet, que le Conseil municipal de Paris votait un crédit de 1.200.000 francs pour la création de la première bourse du travail. Depuis, le nombre des bourses du travail ne cessa de croître, si bien qu'une loi (mars 1904) vint rendre obligatoire, dans les villes de plus de 10.000 habitants, l'adoption par les municipalités « de registres ouverts aux ouvriers et aux patrons pour demandes et offres de main-d'œuvre ». La plupart des grandes villes édifièrent un immeuble spécial, dont l'administration fut mise entre les mains des ouvriers, sous le contrôle de la mairie. L'Allemagne suivit bientôt

(1) *Pages Libres*, n° 449, 7 août 1909 : *Les sans-travail en Angleterre.* — Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur la question, soit à propos du Congrès socialiste international de Copenhague, qui va la discuter, soit à propos de la Conférence internationale du chômage (Paris, *Musée Social*, 18-20 sept. 1910). — N. D. L. R.)

l'exemple de la France, mais sut étendre le système de façon à en augmenter le rendement. Les bourses françaises sont *municipales*, ne s'adressent qu'à l'industrie locale, n'aident à une bonne répartition de la main-d'œuvre que sur une petite étendue. Les Allemands créèrent des bourses *régionales*, c'est-à-dire offrant à la main-d'œuvre disponible ou requise un champ de placement plus vaste. Les bourses de Cologne, de Dusseldorf, de Hambourg, et surtout de Berlin, ont donné à cet égard les résultats les plus probants. Il faut d'ailleurs noter que les bureaux « officiels » allemands sont gérés simultanément par les patrons et par les ouvriers.

*
* *

Une Commission fut donc chargée par le gouvernement britannique d'établir un rapport sur les meilleurs procédés de lutte contre le chômage, en tant qu'il provient de l'excessive quantité de main-d'œuvre en certains endroits, et de sa pénurie ailleurs (1). Cette Commission étudia naturellement les systèmes étrangers. Elle ne fit mention, dans son rapport (mars 1909), que du système allemand. Cette « préférence » tient bien plutôt aux excellents résultats relevés en Allemagne qu'à la crainte de voir, ainsi que l'ont suggéré certains conservateurs, transporter en Angleterre la « politique anarchiste » (2) des bourses du travail françaises. La Commission s'est, d'ailleurs, inspirée de tous les systèmes existants, et efforcée de réunir leurs divers avantages en un système unique. Rappelons enfin que cette Commission avait remis deux rapports présentés l'un au nom de la majorité, l'autre au nom de la minorité; cette dernière proposait, notamment, de rendre obligatoire le recours aux bourses du travail pour patrons et ouvriers (3).

A la suite de ce rapport, très favorablement accueilli, une Commission ministérielle, dirigée par M. W.-H. Beveridge, dont le nom fait autorité pour toutes les questions relatives au chômage, fut installée au *Board of Trade* (4), et, le 19 mai 1909, M. Winston Churchill, ministre du Commerce, présentait à la Chambre des Communes le bill préparé par cette seconde Commission. Le bill ne subit que de très légers amendements au cours des trois lectures devant les deux Chambres. En novembre 1909, la loi sur les bourses du travail (*Labour Exchanges Act* 1909) était votée. Une délégation du *Board of Trade* s'en fut aussitôt visiter les grandes villes d'Allemagne et en rapporta les derniers éléments d'information nécessaires à la mise en œuvre du système anglais.

(1) Commission de la *Poor Law*. Cf. *Pages Libres*, loc. cit.
(2) *Times*, 31 janvier 1910.
(3) Dans un discours prononcé le 13 avril à la réunion annuelle de la *British Association for Labour Legislation*, M. Churchill s'est nettement prononcé en faveur des conclusions de la « minorité » et a fait prévoir leur reconnaissance officielle dans un avenir rapproché.
(4) Ministère du Commerce.

**Le système anglais**

Pour assurer à son œuvre, dès le « départ », un accueil sympathique chez les ouvriers, M. Churchill se rendit compte qu'il fallait la présenter comme toute différente des systèmes antérieurs. On semble, en effet, avoir voulu faire oublier les *distress committees*, si impopulaires. Dans les commentaires soulevés par l'inauguration des nouvelles bourses du travail, il ne fut pas même rappelé qu'elles avaient été *créées*, en Angleterre, par ces bureaux de secours, et l'on eut l'impression qu'il s'agissait d'une institution entièrement nouvelle.

Toute l'originalité du système anglais tient à ce qu'il n'est pas municipal ou régional, comme ailleurs, mais *national*. Le Royaume-Uni est divisé en 12 districts industriels; l'Ecosse, l'Irlande et le Pays de Galles forment chacun un district; les neuf autres sont répartis en Angleterre même, entre les différents centres industriels. Une Chambre divisionnaire de compensation (1) (*divisional clearing-house*) est établie dans chaque district, à Glasgow (Ecosse), Dublin (Irlande), Cardiff (Pays de Galles), Londres, Newcastle, Leeds, Manchester, Liverpool, Sheffield, Nottingham, Birmingham et Bristol. En-dessous de ces Chambres divisionnaires, il est créé 30 bourses du travail de première classe dans les villes de plus de 100.000 habitants (sans compter Londres, qui aura 10 ou 12 bourses de cette classe), 30 bourses de deuxième classe dans les villes de 50.000 à 100.000 habitants, et un certain nombre de bourses de troisième classe et d'offices dans les autres centres industriels. Ces dernières sont rattachées directement à la bourse de première classe du centre industriel dont dépend la localité. Toutes les bourses d'une même « division industrielle » adresseront régulièrement à la Chambre divisionnaire de compensation des rapports indiquant les demandes faites, les emplois trouvés et les postes encore vacants. A leur tour, les « divisions » adresseront un rapport à la Chambre nationale de compensation, établie à Londres. Ainsi, les bourses de tout le Royaume-Uni seront en relation constante les unes avec les autres. La bourse du travail qui enverra un ouvrier dans un autre centre devra, en cas de besoin, payer le billet de chemin de fer; le prix sera récupéré sur le salaire ensuite gagné par l'ouvrier. Il est formellement spécifié qu'aucune avance de fonds ne pourra être faite pour l'envoi d'ouvriers dans les localités où il y a conflit industriel, ou si les patrons n'offrent pas le taux de salaire normal.

La mise en œuvre du nouveau service a nécessité la création d'un corps de 800 nouveaux fonctionnaires. Enfin, les directeurs des

(1) Leur rôle consiste à établir l'équilibre, la *compensation*, entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Chambres divisionnaires de compensation se réuniront chaque mois à la Chambre nationale (1), pour exposer à leurs chefs les résultats acquis et leur soumettre les modifications suggérées par l'expérience.

Pour l'installation des bourses, on s'est efforcé d'utiliser les bureaux déjà agencés par les *distress committees*. Ailleurs, on s'est servi d'anciens bureaux de postes ou de douanes, d'écoles, dispensaires ou chapelles désaffectés. Enfin, faute de locaux publics, on a loué des bureaux ou des fabriques non occupés. C'est surtout à la suite des conseils pressants de prudence donnés par l'opposition que l'on a décidé de ne commencer que l'an prochain l'édification d'immeubles particuliers. On estime que, dans dix ou douze ans, le système fonctionnera normalement dans des bâtiments spéciaux.

Dès maintenant, on s'est efforcé d'avoir des salles séparées pour recevoir les demandes ou offres d'emploi, selon qu'il s'agira d'ouvriers « qualifiés », c'est-à-dire appartenant à un métier spécifié, d'ouvriers « non qualifiés » (2), de femmes ou de jeunes gens (3). Toutes les bourses doivent être munies du téléphone, et reliées directement entre elles par ce moyen (4).

Des registres spéciaux sont ouverts pour les jeunes gens. Les promoteurs de la réforme ont reconnu que l'un des plus importants facteurs du chômage était le travail des enfants, qui avilissent le taux des salaires et, arrivés à l'âge d'homme sans instruction technique, accroissent l'armée des « casuels », la grosse réserve des sans-travail. Aussi, les bourses nouvelles ne doivent-elles mettre les jeunes gens sur le marché du travail qu'avec la plus grande circonspection. Des Comités d'avis sont installés auprès de la plupart des bourses, pour conseiller les enfants, les parents, et surveiller la répartition de cette main-d'œuvre spéciale.

Ajoutons enfin que les *labour exchanges* disposeront d'un budget de cinq millions de francs.

Les premières bourses du travail du nouveau système ont été solennellement inaugurées le 1er février dernier. Quatre-vingts bourses furent ouvertes sur tout le territoire.

Les bourses du travail ne suppriment pas le chômage, parce qu'elles ne peuvent pas créer du travail : elles ont pour but essentiel de le rendre moins capricieux. A cet égard, le système anglais représente un progrès considérable sur tous les systèmes connus jusqu'ici, car il facilitera la « fluidité » du travail sur toute l'étendue du

(1) A *Caxton House*, Westminster, Londres.

(2) *Skilled* ou *unskilled workmen*.

(3) Pour empêcher les ouvriers « casuels » des docks d'errer dangereusement en attendant leur travail, on a construit de vastes abris clos où ils pourront fumer et lire, et consommer des boissons hygiéniques.

(4) Dans les bourses principales, les ouvrières s'adresseront à des fonctionnaires femmes. Un fait remarquable est le nombre considérable de demandes d'emploi dans l'administration des bourses venant de femmes qui ont passé par les collèges spéciaux de Girton et de Newnham notamment.

Royaume-Uni. Il peut donc devenir un facteur puissant pour la régularisation du marché du travail.

Mais ses promoteurs ont eu d'autres buts en vue. Ils ont d'abord voulu lutter contre l'une des causes de chômage les plus générales en Angleterre : le travail casuel, le travail irrégulier, celui des centaines de milliers d'ouvriers qui n'ont pas de métier en main et ignorent les bienfaits du trade-unionisme. En ce qui concerne ces ouvriers, les nouvelles bourses du travail agiront de deux façons : d'une part, elles tendront à « décasualiser », suivant l'expression anglaise, leur travail par la mobilité qu'elles donneront sur tout le pays à ces énormes masses de main-d'œuvre ; celles-ci finiront peut-être par trouver, à la longue, un emploi régulier de leurs médiocres facultés. D'autre part, le soin particulier apporté au placement, dans les meilleures conditions, de la main-d'œuvre spécialisée, ne pourra qu'attirer dans les métiers « qualifiés » un plus grand nombre d'ouvriers.

On peut ensuite espérer que ces conditions favorables stimuleront l'apprentissage en augmentant les facilités de travail et de déplacement offertes à la main-d'œuvre la plus demandée. D'ailleurs, l'une des « recommandations » les plus ingénieuses de la Commission de la *Poor Law* a été sanctionnée. Les directeurs des bourses du travail créeront des Comités d'avis, composés d'hommes et de femmes de bonne volonté, poussés par le désir d'aider au développement d'une institution utile. Ces Comités se mettront en rapports avec les écoles primaires publiques, recommanderont aux parents et aux maîtres les métiers présentant les meilleurs débouchés pour les enfants à la sortie de l'école, et déconseilleront aux enfants les emplois peu stables.

Enfin, l'on s'attend à voir les bourses du travail jouer un rôle essentiel dans la préparation des données nécessaires à l'établissement de l'assurance nationale contre le chômage, annoncée par le ministre Churchill au moment de la présentation de la loi nouvelle. Si elles reçoivent une « clientèle » en nombre suffisant — c'est-à-dire en nombre considérable — elles pourront fournir des statistiques assez précises, en fait les plus précises actuellement, sur l'intensité du chômage dans les diverses professions, aux différents âges, selon les saisons ou les années, etc. Les réunions mensuelles des directeurs de Chambres de compensation présenteront à cet égard un intérêt particulier.

**L'industrie et la nouvelle loi**

D'une manière générale, la loi a été assez bien accueillie (1) par les divers intéressés. Les consultations des grands chefs d'entreprise

(1) La municipalité « sociale » de Glasgow a décidé d' « annoncer » la bourse du travail sur les tickets de *ses* tramways. Celle de Manchester appose quantité d'affiches sur tous les édifices publics.

et des Chambres de commerce ont été favorables à l'expérience nouvelle. « La vérité, dit le *Times* (1), c'est que les bourses du travail épargnent aux ouvriers « décents » les vaines courses, décourageantes et tragiques, de rue en rue et d'une ville à l'autre, et qu'elles sont extrêmement utiles aux employeurs. » Effectivement, plusieurs grosses entreprises, après s'être assurées que les *labour exchanges* fonctionnent avec l'*exactitude* et la *promptitude* nécessaires, s'adressent régulièrement à leurs bureaux. Un grand nombre de patrons, en constatant que les ouvriers prenaient l'habitude de s'y faire inscrire, ne s'adressent qu'à elles, et l'on en cite plusieurs qui, des maintenant, ne veulent embaucher que par leur entremise (2).

L'accueil des syndicats fut plus réservé. Ils ont surtout tenu compte au Gouvernement de l'intérêt réel démontré par des actes qu'il n'a cessé de témoigner aux classes ouvrières (3). Mais ils regrettent de ne pas voir les bourses du travail gérées par les ouvriers eux-mêmes, comme en France. Surtout, ils craignent d'y voir une arme puissante à la disposition des patrons en temps de grève. En effet, les directions des bourses peuvent considérer que la stricte neutralité qui leur est imposée les empêche de refuser aux patrons dont les ouvriers sont en grève la main-d'œuvre qui s'offre à entrer chez eux. Il est vrai que, d'autre part, le recours aux bourses du travail fera germer chez les ouvriers non organisés l'idée de l'association, et qu'elles pourront ainsi devenir un instrument de propagande syndicale. En outre, la majeure partie des ouvriers « qualifiés » sont affiliés aux puissantes *trade-unions ;* celles-ci n'auront donc, vraisemblablement, guère à craindre de voir leurs propres membres devenir des « briseurs de grève », puisque, jusqu'ici tout ou moins, les ouvriers ne sont pas plus forcés d'accepter les postes offerts que les patrons de recevoir les ouvriers qui leur sont adressés.

D'un autre côté, on attribue l'échec relatif des précédentes bourses du travail au mauvais choix du moment où elles avaient commencé à fonctionner. Presque toutes étaient « parties » en temps de dépression économique. Elles recevaient des offres de main-d'œuvre considérables et très peu de demandes, circonstance peu favorable à leur succès. La situation de l'industrie n'est sans doute pas extrêmement brillante ; toutefois, les rapports fournis par les *trade-unions* sur le chômage dans les différentes catégories d'ouvriers

(1) 31 janvier 1910.
(2) Cf. *Times*, 21 févr.
(3) Rappelons seulement : les retraites de vieillesse (pension de 360 francs à tout sujet britannique de 70 ans, sans contribution des intéressés), — la journée de 8 h. ½ dans les mines, — les bureaux industriels contre le *sweating system* (système « de la sueur »), — loi sur l'habitation ouvrière, sur le développement général et l'amélioration des routes, sur le rachat des terres en Irlande, le budget de M. Lloyd George, surtout, et un certain nombre d'autres mesures auxquelles les lords ont opposé leur *veto*.

syndiqués sont nettement meilleurs que l'an dernier. En mars, les trade-unions qui ont fourni des rapports sur la situation industrielle indiquaient un pourcentage de chômeurs, parmi leurs membres, de 5,2, alors que le chiffre était 5,7 à la fin de février, et atteignuait 8,2 en mars 1909.

Ces objections s'adressent à tout système de bourse du travail. Une autre, plus sérieuse, est dirigée contre ce qui constitue la nouveauté même du système anglais. Si l'on offre à l'ouvrier un emploi dans une autre localité que celle où il demeure, il répugnera à quitter sa ville, sa maison — son « home » — ses amis, son syndicat ; et, outre ces considérations morales, il y aura un déplacement coûteux, bien des ennuis de toute sorte. On peut, cependant, sur ce dernier point, assez bien augurer des exemples allemands.

### Premiers résultats

On conçoit que la mise en œuvre d'un aussi formidable machinisme ait été assez lente. L'immense publicité donnée à la réforme fit, dès les premiers jours, affluer aux bureaux une foule de chômeurs. Pendant le premier mois, les 90 bourses ouvertes reçurent près de 217.000 demandes. C'était un travail tout nouveau pour les administrateurs, qui cherchèrent en outre, dès le début, à répondre aussi exactement que possible à la nature de la demande.

Le 18 mars, à la Chambre des Communes, M. Buxton, successeur de M. Churchill au Board of Trade, donnait quelques chiffres. En cinq semaines et demie d'opération, il avait été reçu 270.000 inscriptions, 32.500 offres de patrons, et 19.907 situations avaient été trouvées, soit une moyenne de 3.400 par semaine, représentant environ 7,4 % de chômeurs placés.

Le ministre ajoutait qu'un grand nombre d'inscriptions étaient multiples, beaucoup d'ouvriers, à Londres et dans les grandes villes, s'adressant à plusieurs bureaux à la fois. En outre, des erreurs inévitables de « qualification » avaient empêché de donner, avec la promptitude désirée, satisfaction aux employeurs comme aux employés.

Ces chiffres, d'ailleurs, valent pour l'ensemble des diverses catégories d'ouvriers, qualifiés et casuels. Mais si l'on considère les grands centres industriels, où l'on demande surtout des ouvriers « qualifiés », la moyenne des chômeurs placés atteignait 25 % après 3 semaines d'opération (1).

Le premier rapport officiel parut le 16 avril. Il portait sur les mois de février et mars, au cours desquels 93 bourses (sur 250 projetées) avaient été ouvertes (2).

Il avait été reçu 216.813 demandes en février, et 126.119 en

(1) Cf. *Times*, 21 février.
(2) 101 bourses fonctionnaient à la fin d'avril.

mars, soit 342.932 demandes, provenant de 274.304 adultes, 24.301 jeunes garçons, 36.207 femmes et 8.120 jeunes filles.

D'autre part, il avait été reçu, des employeurs, 21.193 offres en février, et 29.704 en mars, représentant 50.897 places disponibles pour 30.595 hommes, 6.024 jeunes gens, 10.861 femmes et 3.417 jeunes filles.

Les bourses trouvèrent 12.628 situations en février et 20.395 en mars, soit 33.023 situations, pour 21.944 hommes, 4.112 jeunes garçons, 5.118 femmes et 1.749 jeunes filles.

La proportion du nombre des places offertes à celui des postes fournis alla de 60 % en février à 69 % en mars. Au cours de ce dernier mois, elle fut de 75 % pour les hommes, 67 % pour les jeunes gens, 53 % pour les femmes et 56 % pour les jeunes filles.

Les chiffres les plus élevés de demandes se trouvaient, à la fin de mars, dans les métiers suivants : transports (18,1 %), journaliers (16.4), métallurgie, construction mécanique, etc. (14.8), bâtiment, terrassement (10.9). C'est également parmi ces métiers que les postes vacants furent le mieux remplis. Mais le pourcentage ne suit pas la même progression : bâtiment, etc. (17,7 %), métallurgie, etc. (13,5), transports (12,9), journaliers (10,9). Le chiffre élevé atteint dans le bâtiment correspond au relèvement saisonnier, régulier, de cette industrie. Les autres chiffres vont en décroissant, des métiers les plus « qualifiés » aux métiers dits « casuels », ce qui est logique.

En résumé, le pourcentage des situations fournies par rapport aux demandes reçues était de 9,6 à la fin de mars. Les résultats semblent, depuis, s'être encore améliorés, puisque, du 18 au 23 avril, par exemple, plus de 6.000 chômeurs furent placés.

C'est peu, sans doute. Mais le système commence seulement à fonctionner. En Allemagne, où l'organisation des bourses du travail est louée à juste titre, les divers modes (municipaux ou régionaux) fonctionnent normalement depuis une quinzaine d'année. En 1908, les 16 principales bourses avaient placé 473.000 personnes, soit une moyenne de 9.000 par semaine. On peut donc considérer comme relativement satisfaisants les premiers résultats des *labour exchanges*.

Les statistiques ne peuvent, jusqu'ici, donner que des indications. Pour en tirer des conclusions générales, définitives, il faut attendre que les chiffres portent sur une longue période, une année au moins. D'ici là, il convient de « faire confiance » à la nouvelle réforme. Les promoteurs se sont efforcés de donner à ce formidable organisme le plus de souplesse possible, par l'adaptation des divers bureaux aux conditions locales et de l'ensemble au caractère national. C'est à l'œuvre que l'on connaîtra la valeur de l'expérience anglaise. Tous les pays devront profiter de la leçon, quelle qu'elle soit.

EDGARD-LOUIS MULLER.

# A travers la Quinzaine

## Sur la Vie

### AUX CHAMPS

*Suite* (1)

Cependant, sur les chemins humides, les gros et les petits bourgeois se promènent, comme d'augustes et formidables limaces. Ils vont du même train mou que rien n'arrête ; et rampant sur le sol, ils semblent, tant ils y collent, que le sol se déplace avec eux. Ils marchent dans la suffisance et dans la laine ; et jusques aux bottes, à leurs pieds tout est pantoufles.

Sire Bougnat s'avance, annoncé par son ventre et sa chemise de flanelle : elle fait la moue en triple rondelle sur son nombril, la rosette au cordon du plus vieil ordre. Il a la tête d'une citrouille grasse, plus ronde qu'une marmite ; et, à cause de la cervelle, elle sue le bouillon d'un exécrable pot-au-feu. Sous le poil de cinq jours, quelles pensées s'expriment par tous les pores de cette cruche en viande ? Il est riche. Sa gargoulette transpire le plein de rentes liquides. S'il ouvre la bouche, c'est pour faire sentir le vent métallique de la cave et du coffre. Pour le reste, il ne parle à personne qu'à son chien. Il a une maison ridicule, qui pue l'andrinople, et qu'il fait visiter aux gens ; il leur en narre le devis : tant pour la porte ; tant pour la toiture ; tant pour les plates-bandes ; tant pour

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 juillet 1910.

l'escalier et tant pour la rampe: car la rampe seule a coûté six cents francs.

Entre les tilleuls et les pommiers, ces propriétaires ne font entendre qu'un murmure d'argent, un ruisseau de gros sous. Ou bien, ils causent avec leur chien, leur chien unique, leur seul ami, leur confident, la chair de leur chair : est-ce pour lui seul qu'ils vivent ? Pourquoi non ? Le chien est le concierge, par vocation, de l'homme qui a des maisons, l'ami selon son cœur, le garde sans prix, puisqu'on ne lui doit rien et qu'on ne le paie pas.

Trop de chiens, en vérité. Les grands épagneuls reniflent les femmes, sexuellement ; et elles ne l'ignorent pas toutes. Les chiens de chasse vont pisser sur les fraises du voisin : à ce discernement exquis, leurs maîtres rient de se reconnaître ; et leurs joyeux boyaux secouent la chemise de flanelle.

A deux ou trois, le long du fleuve, ils font des partis qui se calomnient les uns les autres. Ils s'épient sans cesse. La haine et l'envie, voilà la méditation ordinaire de ceux qui ne pensent qu'à l'argent. Il leur faut médire : à quoi passer le temps, s'il pleut ? Et il leur faut envier : s'il fait soleil, à quoi passer le temps, en suant ?

Ils ont des femmes sèches, au teint de laitue bouillie, aux lèvres avares. A soixante ans, elles sont encore jalouses de la cruche à deux pieds ou du panier à poisson qui leur sert d'époux. Leurs joues sont plissées par la petite rage qui ne les quitte jamais ; et leur nez aigre, quand elles parlent, tourne en croc à fouiller dans les chiffons et les draps de la voisine. Elles sont molles et perfides ; elles bavardent, toute une vie durant, sur un geste ou un propos qui les étonne ; elles adhèrent aux ragots, comme les pucerons à la feuille du poirier. Elles aiment leurs familles d'un amour hargneux, qui consiste surtout à haïr ou à calomnier les autres. Elles envient jusqu'à leurs filles ; et leur male humeur éternellement grimace. Ces braves gens à la campagne, crevant de vanité foncière, veulent qu'on admire leur graisse, leur maison, leur air, leur rivière, leur point de vue. Mais, de hasard, si, tournant la tête, on regarde du côté où ils n'invitent personne à la louange, on découvre, derrière une haie de coudriers, un affreux cimetière, sans douceur et sans paix. Ah, sire Bougnat, je ne mangerai pas de tes noisettes : n'y compte pas !

Ici, mieux que partout ailleurs, l'on voit que toute la bassesse consiste à s'occuper d'autrui. Tout cela sent la vase.

*
* *

Patients, attentifs et résignés, les pique-goujons, sous la pluie, pêchent entre deux eaux. Cette saison trempée sera comptée pour une campagne immortelle. Des héros, des héros ! Cette armée des pêcheurs à la ligne, la lance de bois au poing, est du moins silencieuse. J'aime à la prendre pour une berge plantée de joncs, de cannes et de roseaux. Ils n'empêchent pas la sarcelle de grouiller en cadence, ni la fauvette bavarde de crier: « tiens, tiens, tiens! »

Venu de Paris sous l'orage, il y en a un qui pêche en chapeau de soie et en redingote; du bras libre, il appuie son poing sur la hanche, élégant et martial: un héros, dis-je. Celui-là est un marquis de l'ancien régime, dans la plèbe des gaules; et sans doute, lançant la mouche ou l'asticot, il souffle aux goujons: « Messieurs, tirez les premiers! ».

Au crépuscule, tous ces muets se disputent avec leurs femmes, parce qu'il faut toujours se venger d'une longue patience. Et il pleut sur la Seine; il pleut sur la forêt; il pleut sur le coteau.

Les paysans se consolent un peu de la pluie, en la voyant qui tombe sur les citadins en vacances. Pour tous ceux qui passent, ils ont des regards durs ou noirs de reproches. Une lueur de colère brille dans l'œil des femmes. La paysanne est vieille à trente ans. Le travail l'épuise, la rabote, la décharne. Elle n'a plus de forme, elle n'est plus qu'un faisceau d'os dans une gaîne de cuir bruni; un cep, un échalas ou une futaille de lard gris. Et quand il lui faut se mesurer aux vieilles de la ville, qui jouent encore à la jeune femme, montrant leur peau, faisant valoir leur taille, la joue poudrée, la jupe laissant une trace de parfum, la paysanne ne peut pas étouffer l'aspic qui lui darde l'aiguille au sein. En elle, alors, se distille une terrible rancune de femme contre la vie. Cette vieille, qui passe encore pour une femme, et cette femme jeune qui n'a plus d'âge, non, elles ne sont pas de la même race, et si l'une en fait son orgueil, l'autre ne tarde pas de s'en faire un fiel qui l'empoisonne.

Au prix de la paysanne, toute vie à la ville, même misérable, est une vie de loisirs. Le paysan ne cesse pas d'être à la terre ; il n'est pas maître de son travail; c'est son travail qui le possède. A

ce titre, il est vraiment créateur; car on ne crée que dans la possession de l'œuvre. Mais il ne le sait plus, et sa besogne est trop dure pour qu'il en puisse jouir. Aimant, il faut être aimé de son travail. Il n'est œuvre que de l'amour.

Labeur, laboureur: travail perpétuel, un effort de bœuf, une destinée enfermée dans un clos. Depuis que l'amour n'y est plus, cette servitude appelle à grands cris la délivrance. La liberté viendra, de fer et d'acier, ici comme ailleurs; mais c'en sera fait des paysans, avec les machines. La terre sera une industrie, et ne sera plus la terre.

C'est le risque de la terre qui fait la force et la misère du paysan: sa patience. Prendre, jour à jour, son bien, son lait solide au sein dur de la mère.

La nécessité crée le devoir. Les marins en sont le plus bel exemple, qui ne valent pas toujours les autres hommes à terre, mais qui valent dix fois mieux à la mer. Les laboureurs ont accepté la servitude, parce qu'il l'a fallu. Comme il arrive toujours, ils l'ont étendue à tout ce qui les entoure. De là, que les mœurs sont rudes, chez eux; fort souvent, ils sont sans pitié. Caton, ce saint patron du bornage, en blaude de bure, fait vendre les vieux esclaves au marché avec la ferraille. Mais le vieil ouvrier de ferme, aujourd'hui, s'il n'est pas vendu, l'outil rouillé, c'est que personne ne voudrait l'acheter: il se mettrait bien à l'encan. On en voit, qui ont septante et sept ans, dont soixante-six de charrue, s'ils sont pris de maladie et sans femme, on les laisse crever dans leur gîte; et on ne leur donne même pas une soupe. Aux champs, il n'y a pas de pain pour le mendiant qui passe.

La laveuse, les mains et toute la peau écorchées par la lessive, violette comme une betterave, est assise dans l'eau, les genoux sur la rivière, la pluie sur le dos, et elle a trois fois vingt ans; et du matin, pour l'aube, à la nuit noire, elle lave. La petite tailleuse, qui mâche ses poumons, les crache sur sa couture, à raison de douze sous par jour: qui lui fera de l'or avec son billon? La pauvrette n'a plus d'espérance.

Et voici l'aïeule lugubre de nonante et six ans, qui a osé pousser jusqu'à ces limites l'impudeur d'être pauvre. N'ayant pas de bien, elle va d'une maison dans l'autre, de son gendre à son fils, et d'une fille à sa bru. Elle passe ainsi de mains en mains, et on lui souhaite la mort. Car on ne parle que de sa mort, à cette centenaire. Qu'un

de ses petits-neveux s'en aille de la grippe, on dit cent fois à la vieillarde: « Il eût mieux valu que ce fût vous! » Et quand elle quitte une des ses auberges odieuses, pour purger sa peine dans l'autre, on la hisse sur le char à bancs, comme un cercueil qu'on soupèse. Et cette vieille de cent ans, muette, baisse les yeux, ferme ses paupières de perroquet malade, cessant de voir pour ne pas être vue; la bouche tombée sous le flot d'une séculaire amertume, d'un désespoir vaste comme la plaine sous l'inondation, en tous ses gestes, en toute sa maigreur, en toute sa misère caduque, elle demande pardon, elle s'excuse de ne pas être morte: « Je voudrais ben, je voudrais ben que ça soye mé. »

*
* *

Avec quel plaisir je considère, de loin, au crépuscule, ces deux jeunes gens, une fille de ferme et un ouvrier des champs, enlacés, le bras à la taille, contre la haie. Ils se rencontrent chaque soir, à l'heure grise. Et ils ne vivent, tout le jour, que pour ce moment, qui brille plus que midi. Un peu de sang, parfois, traîne dans le ciel pluvieux et froid. Pour ces deux-là, enfin, ne fût-ce qu'une saison, la vie en vaut la peine; elle est riche de sens; elle a son ordre, son feu et son harmonie. Elle est un texte divin, plus beau infiniment que les pauvres comédiens qui le miment et le débitent. Ils créent leur rêve, qui est le seul moyen de vivre.

Il n'est que l'amour, pour faire le miracle. Toute la politique des hommes, qui est leur art de vivre à l'aide et aux dépens des autres, ne tend qu'à suppléer l'amour absent. Telle est la séduction de la ville. La campagne est trop nue. La ville est placée sous le signe du plaisir. Ceux même qui y peinent le plus, ont l'illusion du plaisir qu'ils y pourraient prendre, qu'ils se promettent, qu'ils cueilleront demain à l'arbre le plus stérile. Ils ont relâche, quelquefois. Ils ont la taverne. Ils ont l'absinthe; ils ont la rue, le journal et le bas théâtre. Surtout, ils ont un salaire qui fait masse dans la main. L'homme de la ville ne croit pas vivre de farine et de son, mais d'échange. Tâtant la monnaie qui rend libre, il touche sa part d'oubli. En sa qualité d'animal social, enfin, il vit toujours, plus ou moins, socialement. Il n'est plus prisonnier de son enclos. Et tout est là: l'enclos est une prison, hors pour qui l'aime.

Voilà l'issue, à présent, que cherche l'inquiétude du laboureur:

il veut rompre sa chaîne. Il la déteste à tel point qu'il perd l'amour de la terre, de celle même qu'il possède. Or, le vrai paysan fut celui qui, dans la terre d'autrui, aimait la terre qui aurait pu être sienne. Où l'amour n'est plus, l'attrait du plaisir a toute puissance.

Tous les villages sont anciens. Qui en regarde un, ne voit, de loin ou de près, qu'une église, des maisons autour d'un clocher, des toits et des fumées entre une nef et un cimetière. Et parfois, les maisons sont jetées çà et là, sans goût et sans dessein; parfois, au contraire, elles se groupent dans un bel ordre.

Je n'imagine pas les labours sans une église. Il faut en trouver une aux paysans; car ils n'ont pas les moyens d'aller à l'église intérieure. Certes, à la ville, ils sont plus dénués encore: mais la ville elle-même est une société, donc une église.

La cité est le besoin des hommes. J'entends par église tout ce qui fait vivre au delà du moment et au dessus du sol, à tous les degrés. Dans le cabaret même, il y a une espèce d'église, si l'homme qui boit est capable de rêver. Sur un million d'hommes, un seul a de la vie intérieure; et par là, il se condamne à la solitude, n'y fût-il pas voué par la défiance et l'éloignement des autres. Mais il a son église.

Le problème du siècle est de refaire une société à ces millions d'hommes qui n'ont plus d'église. Voilà le seul sens qu'il y ait à être socialiste; mais il répond à une exigence invincible, à un appétit éternel. La commune agricole me paraît beaucoup moins vaine que toute autre, étant beaucoup plus nécessaire. A la campagne, entre petites gens, tout doit être commun, par le fait de la nature: le grand risque des saisons, les longs hivers, les travaux haletants de l'été. La nature n'est vaincue, en partie, qu'à la ville. Où la nature commande uniquement, l'homme doit obéir: la sagesse, pour lui, est toujours d'aider à l'ordre. Aux champs, la nature veut que l'homme, pour vivre en cité, vive autour d'une église. Que le politique, ici, soit d'abord un grand et noble architecte.

YVES SCANTREL.

# La Vie littéraire

*Madame de Sévigné* par Emile Faguet, de l'Académie Française. — *Marie Stuart* par Augustin Filon. — *Héloïse, amante et dupe d'Abélard* par Maurice de Waleffe (Editions d'art et de littérature.)

Il y avait déjà quelques jours qu'en France on ne s'occupait pas des femmes, et, particulièrement des femmes françaises. Nous étions bien tranquilles, mais un homme se rencontra qui voulut nous ôter un peu de tranquillité pour nous donner plus de bonheur, et cet homme s'appelle Léopold-Lacour. Léopold-Lacour est bon historien, bon sociologue, bon écrivain. C'est un homme d'esprit : et il est cependant un homme intelligent et sérieux. Malgré cela, il se présente à nous comme un féministe ardent, véhément, exaspéré. Il a écrit l'*Humanisme intégral* afin de prouver la sincérité et la gravité de son féminisme. Je dis : la sincérité et la gravité, ces deux mots étonnent, accolés au mot féminisme. Les féministes que nous connaissons, en effet, sont la plupart du temps des fantoches exhilarants. Je ne parle par bien entendu de notre Jules Bois national, l'éminent auteur de *la Furie*, comme on dit dans les petites feuilles où l'on badine assez lourdement, qui, lui, stupéfie le monde par l'austérité de ses convictions et qui est féministe pourtant ou qui le fut ou qui le sera... Mais nous ne sommes pas ici pour nous amuser ; revenons d'urgence aux questions intéressantes.

Or, Léopold-Lacour, a jugé qu'il convenait de rendre hommage aux femmes sans tarder et ainsi de leur rendre justice. Il a fondé une

bibliothèque consacrée aux *Femmes illustres*. Ne fonderons-nous pas quelque jour une bibliothèque consacrée aux *Femmes obscures* ? En France, les femmes obscures ont fait tellement de bien que jamais les femmes illustres ne pourront faire autant de mal. Elles ont constitué la solidité et la grâce de la société française. Enfin, s'il y a beaucoup de folles parmi les femmes illustres, il y a aussi un petit nombre de bonnes têtes !

J'estime que Marie Stuart, l'héroïne du premier volume de cette bibliothèque qui s'annonce excellente, n'était pas folle à demi, et M. Augustin Filon, son historien élégant et sage, ne peut pas nous le dissimuler complètement en dépit de son amour pour elle. Quant à Mme de Sévigné, à laquelle M. Emile Faguet consacre un livre délicieux, il se confirme qu'elle n'était pas raisonnable à moitié.

M. Emile Faguet a beaucoup écrit, et quelques-uns de ses amis, qui ne se croient point méchants, regrettent que M. Emile Faguet n'ait pas pris plaisir à écrire un peu moins. En outre, M. Emile Faguet ne s'est pas contenté d'être un historien littéraire d'une extraordinaire pénétration d'esprit, habile plus que personne à analyser les caractères et les âmes des écrivains, apte prodigieusement à coordonner, à clarifier leurs idées en les exposant, et, pour ainsi dire, à jongler avec elles, mettant par surcroît, dans ses études si savantes, si approfondies, une vivacité et comme une spontanéité extrêmes. L'auteur du *XVII*e, du *XVIII*e, du *XIX*e siècles, des *Politiques et moralistes* etc., restera un maître de la critique et de l'histoire littéraires. Mais M. Emile Faguet a discuté aussi des doctrines politiques et sociales, il a réformé l'Etat, il a dit son fait au gouvernement, et, par ailleurs, il a improvisé beaucoup de jugements définitifs sur des événements éphémères... Les livres se sont ajoutés aux livres. Les livres de M. Emile Faguet se sont accumulés. Plusieurs personnes qui seraient bien empêchées d'en écrire autant, — et je ne sais si je ne dois les en féliciter — se sont donné licence d'apprécier de haut cette œuvre considérable qui devenait peu à peu une œuvre colossale... Les années passeront, et ce qui est marqué pour être le déchet se séparera, tombera naturellement. Mais je ne me trompe pas en affirmant qu'une grande partie de l'œuvre d'Emile Faguet demeurera : on reconnaîtra en elle l'un des plus traditionnels et l'un des plus modernes, l'un des plus prudents et l'un des plus hardis historiens littéraires du commencement du xxe siècle.

Le livre de M. Faguet sur Mme de Sévigné est incontestablement l'un de ses meilleurs ouvrages, et quel heureux début pour la bibliothèque des *Femmes illustres* ! C'est un portrait, le plus minutieux et le plus vivant portrait, ajouté à la merveilleuse galerie de portraits

littéraires dont Emile Faguet nous a gratifiés. Il peint Mme de Sévigné avec une précision et avec une vérité extraordinaires. Nous avons dans ce livre toute la correspondance et toute la vie et toute la personne même de Mme de Sévigné. Elle va devant nous rapidement, nettement, de sa naissance à sa mort, et toutes ses idées, et tous ses sentiments jaillissent, se développent et s'évanouissent. Et dans ce livre, à côté de l'héroïne, nous trouvons le témoin, témoin un peu attardé, mais qui n'a pas eu de peine à se transporter du xx^e^ siècle dans le xvii^e^ siècle, à devenir le contemporain de Mme de Sévigné, et bientôt son familier, et nécessairement, son ami.

Au surplus, M. Emile Faguet, pour juger bien du xvii^e^ siècle, en juge avec les moyens de contrôle et de critique que le xx^e^ nous procure. Et j'estime que nul n'a deviné aussi sûrement qu'il le fit le caractère de Mme de Grignan. Mme de Grignan est la neurasthénique classique de notre charmante époque. Elle a toutes les qualités pour être heureuse, et tous les défauts pour annihiler ces qualités, pour se rendre malheureuse, et pour faire souffrir ceux qui lui veulent agréer, et faire souffrir plus ceux qui lui veulent agréer davantage. La plus jolie fille de France, nous confie Emile Faguet, la belle lionne était hautaine, dédaigneuse, sourcilleuse, étrangère aux restes des mortels, déesse sur les nuées, « spirituelle », ainsi qu'on disait alors, c'est-à-dire éprise de spéculations métaphysiques et faisant songer un peu à la belle fille un peu trop fière de La Fontaine et à l'Armande de Molière. Elle était donc en adoration devant sa beauté et en prenait des soins infinis. Elle se souriait à elle-même et ne souriait à personne. Elle ne se préparait aucune défense pour le temps où la vie aggraverait son caractère. En effet, elle devint peu à peu maladive et, au bout de dix ans, moins belle, puis sombre, pessimiste, d'humeur difficile et désirant la mort et trouvant tout à charge. Comme le dit spirituellement — et cela ne serait rien — mais justement Emile Faguet : « Elle semble avoir eu de belles qualités dont elle faisait peu de chose et des défauts qui lui étaient secrètement plus chers et qu'elle cultivait avec soin ». Sa mère lui écrivait :

« Vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence et le don de vous faire aimer quand il vous plaît et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez ».

Certes ! Mais il convenait à Mme de Grignan de désespérer, de n'avoir pas confiance en soi. Elle écrivait à sa mère des lettres amères sur elle-même. Elle y affectait de « se mépriser », de se plaindre de sa personne, de sa destinée. Elle eût été bien embarrassée s'il lui avait

fallu préciser dans quelle mesure elle était sincère. Elle l'était, et elle ne l'était pas. Et c'était exactement sa maladie. Mme de Sévigné lui répliquait avec une sagese implacable :

« Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs, tout le reste est dans l'imagination et dépend de la manière dont on conçoit les choses. Tous les autres maux trouvent leur remède ou dans le temps, ou dans la modération, ou dans la force de l'esprit ; les réflexions les peuvent adoucir, la dévotion, la philosophie ».

Mais rien n'adoucissait les maux de Mme de Grignan parce que ses maux étaient imaginaires. Elle n'était accablée que par sa volonté. Neurasthénie ! Emile Faguet le laisse entendre. Du moins, il veut employer le mot... Et certes, Mme de Grignan était une femme insupportable ; mais la neurasthénie du XVII^e^ siècle avait grand air.

C'est un jeu pour Emile Faguet d'opposer à Mme de Grignan sa mère. Et comme Emile Faguet la voit aimable, et comme il la rend aimable !

Son analyse bienveillante nous présente cependant Mme de Sévigné telle qu'elle est. Et Mme de Sévigné c'est la santé physique, intellectuelle et morale, c'est le bel équilibre. Il est plus difficile aux femmes extrêmement intelligentes qu'aux femmes un peu sottes d'être bien équilibrées. Mme de Sévigné — et voilà sans doute sa séduction essentielle — était très intelligente étant très équilibrée. Mais elle n'était point intelligente avec hardiesse, avec force, avec nouveauté. Véritablement femme, délicieusement femme, elle était docile à son temps.

Docile à son temps, mais non fougueuse en ses « snobismes », sage, raisonnable, la raison souriante. Le plus souvent, dit Emile Faguet, elle se ramène à un état d'esprit mitoyen, et j'entends bien qu'il ne parle là que des atermoiements de Mme de Sévigné lorsqu'elle se figurait comprendre quelque chose aux controverses religieuses de son époque et qu'elle balançait le plus agréablement du monde entre les jansénistes austères et bons et les jésuites inquiétants et flatteurs. Mais en toutes choses, Mme de Sévigné sut se ramener à un état d'esprit mitoyen, se fit avec un art exquis la plus heureuse, la plus savoureuse existence avec toutes sortes de bonheurs négatifs, et de fades satisfactions, n'étant point épouse, veuve si jeune, point amoureuse, puisqu'elle s'institua gardienne de sa vertu et que la gardienne jamais ne se fit prendre en défaut, étant mère exaltée, il est vrai, mais exaltée à vide et l'impérieuse froideur de la fille répondant mal à l'exaltation de la mère « témoin plus qu'actrice dans la vie, souriant tout de même en sa mélancolie et goûtant avec délices les jours que Dieu lui faisait, ce dont elle ne laissait pas de lui rendre grâce quo-

tidiennement ». Oui, Mme de Sévigné fut un cerveau bien construit et une bonne femme. Elle serait un exemple pour les femmes françaises, même si elle n'avait pas écrit sa correspondance.

Mais elle a écrit sa correspondance, et elle reste néanmoins un exemple pour les femmes françaises. C'est que ses lettres sont sa vie même, c'est qu'elle se montre aussi raisonnable dans ses lettres que dans sa vie — et sympathique jusqu'en ses commérages et en ses préjugés.

Je ne sache pas qu'on puisse analyser plus sobrement et plus complètement que ne le fait M. Emile Faguet l'esprit de Mme de Sévigné. En vingt pages, sa correspondance est résumée tout entière. Rien n'y manque. Je me demande même si M. Emile Faguet n'y a pas ajouté quelque chose. En tout cas il ne s'est pas ingénié à y ajouter quoi que ce soit : il a ajouté à son insu, parce que la correspondance de Mme de Sévigné l'enchantait et parce que en l'objet aimé tout lui devenait aimable. Emile Faguet intitule le dernier chapitre de son livre : *En la quittant*. Ah ! M. Emile Faguet regrette de la quitter ! Lui qui n'est pas accoutumé d'écrire ses livres difficilement et lentement, il semble maudire sa facilité et sa rapidité. Il ne consacre pas une heure de plus à écrire son livre, mais il souffre bien d'être si pressé. En la quittant, il la couvre de fleurs, de fleurs éclatantes. Il proclame sans ambages : « Mme de Sévigné, sans la surfaire, est tout le dix-septième siècle, ou du moins, c'est le représentant le plus complet du dix-septième siècle et celui qui nous le montre avec un souverain agrément, du reste, sous tous ses aspects. » Et voici que Mme de Sévigné, c'est l'amour du roi, le *loyalisme* et le royalisme profond, ardent, sentimental, l'admiration et l'affection à l'égard du roi, comme à l'égard d'un chef de famille dont on ne doit pas craindre de s'exagérer les mérites et dont les défauts sont choses sur quoi il convient de s'aveugler... Mme de Sévigné c'est le patriotisme français du dix-septième siècle qui, à cette époque ne se séparait pas du royalisme. Mme de Sévigné, c'est l'amour de l'héroïsme. Mme de Sévigné, c'est l'amour de la philosophie religieuse et l'amour de l'éloquence religieuse, ces deux passions nobles du dix-septième siècle. Mme de Sévigné c'est l'amour pour la morale et les moralistes... Et M. Emile Faguet signale encore : Mme de Sévigné, c'est l'amour de la société polie, et en cela elle est le dix-septième siècle lui-même. Mais est-ce que M. Emile Faguet, pour faire honneur à Mme de Sévigné, n'attribue pas au dix-septième siècle des qualités qui n'étaient en lui que virtuelles et qui devaient s'épanouir au dix-huitième siècle seulement ? M. Emile Faguet déclare : le dix-septième siècle a aimé converser et faire de la conversation un art qui ne fût pas un artifice. N'est-il pas

toutefois un peu excessif d'imposer cette conclusion : le dix-septième siècle, c'est le siècle des salons qui ne sont pas des académies, ni des boudoirs, ni des salles de conférences, ni des salles de thèses, ni des clubs, et qui sont des salons ; c'est le siècle de la société qui aime la parole et qui ne se sert de la parole que pour l'agrément. C'est le siècle des propos gais, des propos fins, des propos profonds sans en avoir l'air et sans croire qu'ils le sont, des propos français par excellence. C'est le siècle qui a appris à l'Europe à converser... Oui il a appris à l'Europe, apprenant d'abord à la France à converser. En réalité, le grand siècle de la conversation, qu'on l'entende comme l'on voudra, ce fut le dix-huitième siècle. Je veux dire, et on m'accordera cela tout au moins, que le dix-huitième siècle fut le siècle où l'art de la conversation fut le plus répandu, le plus apprécié... Le dix-septième siècle avait préparé ce resplendissement dans les salons des grâces spirituelles de la France, et disons donc, si vous voulez, que Mme de Sévigné fut une française du dix-septième siècle qui eût bien mérité de vivre au dix-huitième.

Au surplus, il importe peu ; M. Emile Faguet, à force de comprendre Mme de Sévigné, a fini par l'aimer trop. Tant de femmes ne peuvent être aimées que si on ne les comprend point ! Mais il suffit que M. Emile Faguet ait fait vivre Mme de Sévigné dans son petit ouvrage, qui, comme l'esprit même de son héroïne, a autant de grâce que de solidité.

Une fois de plus M. Emile Faguet a justifié cette précieuse définition qu'il donnait de l'intelligence critique à propos de Sainte-Beuve : « Une intelligence qui ne se lassait pas de comprendre et qui cherchait sans cesse de nouveaux objets à comprendre », ou encore cette précieuse définition qu'il donnait du critique, à propos de Sainte-Beuve : « Le bon critique est une intelligence toujours éveillée, prompte, compréhensive et sûre ».

M. Emile Faguet a ces qualités au plus haut point. Il l'a prouvé maintes fois en écrivant ses Portraits littéraires qui constituent l'allée de la victoire intellectuelle de la France. Il vient de le prouver encore, et, en racontant la vie et l'âme de Mme de Sévigné, il a écrit avec allégresse un petit chef-d'œuvre facile.

*
* *

Cela est étrange, nous ne savions pas qu'Héloïse avait été la dupe d'Abélard, et pourtant elle l'avait été. Heureusement, Maurice de Waleffe est venu, et il a vengé Héloïse. De quoi l'a-t-il vengée ?

Assurément, ce ne fut point Héloïse qui cria vengeance. Séduite à la fleur de l'âge par l'éloquent rhétoricien Abélard, deux fois au moins

plus âgé qu'elle, mère d'un fils dont elle ne déplora point la naissance puisqu'elle l'appela : tombé du ciel : Astrolabe, elle entra au couvent d'Argenteuil, cependant qu'Abélard était victime de la singulière vengeance du chanoine Fulbert, oncle et probablement père naturel d'Héloïse. Chassée du couvent d'Argenteuil, parce que les nonnes ne s'y occupaient point assez de Dieu, mais trop de ses créatures, Héloïse fut recueillie à la pauvre abbaye du Paraclet qu'Abélard lui-même avait fondée. Elle eut, durant son existence religieuse, des sursauts d'amour, et ses souvenirs toujours la portèrent à célébrer amoureusement le nom d'Abélard. Elle mourut enfin dans sa soixante-troisième année, et la postérité a conservé la mémoire d'une grande passion dont, sans aucun doute possible, Héloïse, à défaut d'Abélard, brûla toute sa vie.

Il a plu à Maurice de Waleffe d'écrire à ce propos un aimable et injurieux roman, et de vouer Abélard à tous les mépris des femmes sensibles.

Je suis tout disposé à admettre qu'un homme de quarante ans a quelque responsabilité lorsqu'il séduit une jeune fille de dix-sept ans. Mais à travers les textes, il ne semble point évident qu'Abélard se soit soustrait à cette responsabilité. Certes, cet homme, bien-disant et ami de la gloire, après avoir aimé, réfléchit, et peut-être qu'il se sentit un peu sot. Mais il n'abandonna point la fille séduite : ayant été châtré par les émissaires du chanoine, et plus rien que le souvenir ne l'unissant à Héloïse, il continua, toute sa vie durant, de la conseiller et de la protéger. La gratitude infatigable d'Héloïse ne lui manqua jamais.

Le pamphlet inattendu de Maurice de Waleffe laisse apparaître tous ces faits indéniables. Alors ?... Alors ! Je suis prêt à accepter la thèse de l'auteur, mais encore est-il bon que les faits la corroborent quelquefois...

Le dessein de dénigrer ce pauvre Abélard — à qui il ne laisse décidément rien — est si violent et si tenace chez Maurice de Waleffe qu'il l'entraîne à des contradictions amusantes...

Maurice de Waleffe écrit: « Héloïse naquit à Paris vers la première année du siècle douzième, sous le règne de Louis VI dit le Gros, dans la maison d'un chanoine nommé Fulbert qui la donnait officiellement pour sa nièce, mais dont elle était *plutôt* la fille naturelle. » Ce *plutôt* n'évoque point de grandes recherches érudites et ne nous donne qu'une sécurité médiocre.

Mais Abélard écrit : « Une nuit, en l'absence de l'oncle, je l'enlevai furtivement de sa maison et l'expédiai sans retard dans mon pays. Là,

chez une sœur à moi, elle demeura jusqu'à ce qu'elle eût accouché d'un enfant mâle. »

Maurice de Waleffe note sévèrement : *Une nuit en l'absence de l'oncle.* (*Abélard ne l'appelle jamais autrement, peu soucieux d'élucider les droits de Fulbert à défendre sa fille*)...

On peut prétendre, — sans exagération n'est-ce pas ? — que la méthode historique de Maurice de Waleffe est un peu incertaine.

Bref, Héloïse est enceinte et le chanoine irrité. Abélard envoie Héloïse passer les mois de sa grossesse chez ses parents à lui qui habitent les environs de Nantes... Héloïse ne les connaissait pas, et, par conséquent, Abélard ne se débarrassait pas de sa maîtresse en l'envoyant chez eux. Mais il ne l'accompagna pas à Nantes... Alors Maurice de Waleffe fait une sombre peinture de cette malheureuse jeune fille allant seule au pays nantais : « Aller de Paris à Nantes, longue équipée, même pour un homme ! Pour une jeune fille, odyssée effrayante ! » Maurice de Waleffe n'hésite même pas à nous confier que Héloïse risquait d'être mangée entre Tours et Angers par les paysans affamés. Il opine même qu'Abélard espérait pour le moins qu'elle serait violée et reviolée à satiété par quelque seigneur peu scrupuleux qui la repasserait à sa femme comme chambrière... Pourtant, ni violée, ni mangée, Héloïse arrive aux environs de Nantes « après avoir suivi pendant des jours et des jours la grand'route des bords de la Loire ».

Héloïse accouche on ne peut mieux, et Abélard va la chercher à Nantes pour la ramener à Paris. Voyage de noces. Mais durant la grossesse d'Héloïse, les communications avaient dû être prodigieusement améliorées, car Maurice de Waleffe écrit : « Quelques journées de voyage entre Nantes et Paris, telle fut toute la lune de miel d'Héloïse. »

Page 63 on suit pendant des jours et des jours la grand'route des bords de la Loire, c'est-à-dire pour aller d'Orléans à Nantes seulement. Page 70 il n'y a plus que quelques journées de voyage entre Nantes et Paris...

Tout à l'avenant. Ah ! ces romanciers qui entreprennent d'écrire l'histoire !

Mais le livre de Maurice de Waleffe est réellement attrayant : la haine qu'Abélard lui inspire ne constitue pas le moindre attrait de ce pamphlet imprévu. Je n'irai pas jusqu'à dire que Maurice de Waleffe mérite de faire école pour sa discussion et son interprétation des textes. Il est en tout cas, en histoire, un romancier fort avenant.

J. Ernest-Charles.

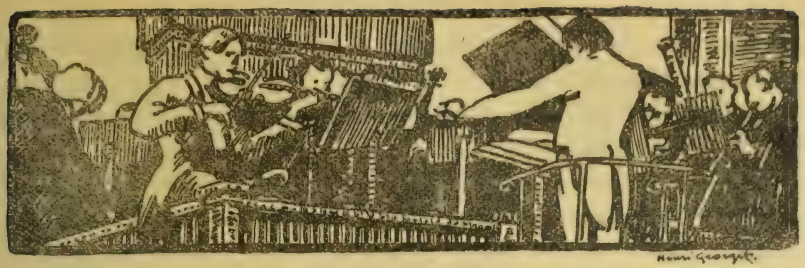

# La Musique

L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION MUSICALE

Sous le titre de *Dogmes musicaux* (1), M. Jean Huré vient de faire paraître un livre fort louable pour la générosité des idées, l'abondance des preuves, la clarté, la conviction, et surtout l'impartialité d'une critique également ennemie de deux affirmations contraires, si elles sont l'une et l'autre absolues. M. Jean Huré sait d'expérience à quelle torture les préceptes des professeurs et les préjugés du public peuvent mettre un jeune artiste ; il le sait d'autant mieux qu'il a la mauvaise chance d'appartenir à une sorte de parti libéral, qui n'accepte ou ne rejette entièrement ni le programme des conservateurs, ni celui des révolutionnaires, et par suite se rend suspect aux uns comme aux autres. Jean Huré prétend avoir le droit d'admirer à la fois, et pour des raisons diverses, César Franck, Wagner, Moussorgski, Charpentier, Alfred Bruneau, Vincent d'Indy, Claude Debussy. Or, M. Vincent d'Indy a rendu un jour cet arrêt : « En art, l'éclectisme est un crime. » Un crime, c'est trop dire ; mais peut-être une disposition de l'esprit qui convient au critique plutôt qu'à l'artiste. Tous les grands créateurs, même les mieux informés de l'histoire, comme Berlioz ou Schumann, se sont montrés incapables de comprendre une forme de beauté trop éloignée de celle qu'ils aimaient. Un goût exclusif et des jugements passionnés, voilà, semble-t-il, ce qu'on est en droit d'attendre d'un artiste. On est charmé, et un peu inquiet, de le découvrir équitable. De fait, si M. Jean Huré et ses amis les plus notoires, MM. Enesco et Casella, tous trois fort bien doués, ne nous ont donné jusqu'à ce jour que des œuvres touffues et noyées dans un excès de matière musicale, ils doivent cette imperfection à l'intempérance d'un enthousiasme qui ne

(1) Paris, édition du *Monde musical*.

sait pas se priver, préférer, choisir, prendre parti, et s'inscrire entre les limites d'un style défini. Mais ils sont jeunes et leurs savoureuses hésitations font concevoir plus d'espérances que la stérile exactitude d'une manière trop tôt arrêtée.

Parmi les questions que M. Jean Huré se plaît à débattre, sinon à résoudre, il en est une qu'il connaît particulièrement : c'est celle de l'enseignement qu'il conviendrait de donner au futur compositeur. Depuis longtemps on déplore que cet enseignement ait si peu de rapport avec la pratique, et plus on va, plus s'accroît la distance entre les devoirs de l'école et les œuvres de la musique. Aujourd'hui, elle est infranchissable : une bonne réalisation d'harmonie, un contrepoint primé, une fugue citée comme modèle, une cantate récompensée par le voyage de Rome, non seulement sont les produits d'une rhétorique d'où l'émotion et la pensée sont bannies, mais cette rhétorique repose sur des principes qui ne sont pas ceux de l'art contemporain : ce qu'on y recommande, notre musique s'en prive ; ce qu'on y interdit, elle en fait son charme et sa beauté. C'est ce que M. Huré montre par de nombreux exemples, les uns rebattus, les autres neufs, et tous sans réplique. Le lauréat qui sort du Conservatoire n'y a appris qu'une langue morte ; pas même une langue morte : une langue conventionnelle, qui n'a pas cours par delà les murs des classes. Il faut qu'il ait la vocation musicale chevillée au corps pour qu'elle résiste à des études qui combattent tous les mouvements du génie naturel.

Telle est la méthode suivie en nos Conservatoires ; elle est absurde, et ne s'en cache pas. Depuis une douzaine d'années, M. d'Indy fait l'épreuve, en sa *Schola Cantorum*, d'une méthode raisonnée, qu'on pourrait nommer historique, puisque tous les enseignements y sont tirés de l'histoire, mais qu'il a mieux aimé baptiser « microcosmique ». Ici l'on fait suivre à l'élève le progrès qui fut, au cours des siècles, celui même de l'art : il commence par étudier les mélodies du chant grégorien, puis les compositions à plusieurs voix de la Renaissance, puis les premiers essais de style harmonique, pour parvenir enfin, par delà la suite et la fugue, à la sonate et à la symphonie, où il s'arrête. Et à chaque degré de ces études correspondent des exercices, si bien que tout naturellement, à l'exemple des meilleurs modèles, il s'habitue à écrire d'abord à une, puis à plusieurs parties, passe du contrepoint à l'harmonie, à la fugue, enfin aux formes modernes de la composition. C'est un beau programme ; il faut avouer que les résultats n'ont pas répondu aux espérances. Non que le talent manque à la Schola, ni le sérieux, le dévouement, ou la culture ; mais de moins hautes vertus s'y trouvent négligées. Les musiciens qui n'ont point reçu d'autre enseignement que celui de la maison gardent tous une difficulté d'élo-

cution qui les fait reconnaître. Ce n'est pas la grammaire historique qui donne l'usage d'une langue ; ce n'est pas l'histoire de la musique qui rend un artiste capable de s'exprimer purement et sans effort. Les acrobaties du Conservatoire, si vaines, laissent du moins un bénéfice d'adresse qui peut être utilisé par la suite. L'élève qui a cherché, même sans succès, la solution de ces casse-tête, se fera désormais obéir à son gré des notes et des accords. La *Schola Cantorum* n'est utile qu'aux musiciens qui ont achevé leurs études techniques ; elle n'enseigne pas le métier : elle le méprise. Ce n'est pas une école d'art ; c'est une école d'esthétique.

En échange, au Conservatoire, on ne s'instruit pas : on s'entraîne. Chaque classe n'existe qu'en vue du concours final, et ce concours, d'année en année, s'aggrave de problèmes nouveaux, résolus l'un après l'autre par l'application de ceux qui s'y mesurent. C'est ainsi que le solfège, qui doit seulement mettre l'élève à même de lire et d'écrire correctement, est devenu une devinette où il faut, le plus rapidement possible, déchiffrer une mélodie qui change de clé à chaque note : avec autant d'utilité on occuperait nos collégiens à ânonner des mots dont la première lettre serait imprimée en romain, la seconde en italique, la troisième en capitale, et ainsi de suite jusqu'au gothique ou au grec (1). L'harmonie, le contrepoint et la fugue sont aussi des épreuves arbitraires, dont les conditions n'ont d'autre objet que de gêner et de contraindre. M. Huré montre fort bien que tout s'y passe sur le papier, comme si la musique n'était pas destinée à être entendue. A force de travail, on peut, même si le sens de l'ouïe fait défaut complètement, remporter les plus hautes récompenses, parvenir au prix de Rome: il suffit d'apprendre à grouper, conformément aux préceptes, de certains signes auxquels on n'est tenu d'attribuer nulle valeur sonore. Il faudrait travailler d'abord à former l'oreille du musicien, et pour cela lui permettre de lire, au clavier du piano ou à celui de l'orgue, d'y improviser, même d'y chercher ses accords. Aujourd'hui les professeurs ont horreur de l'instrument, non sans motif, car c'en est fait de toutes leurs règles, sitôt que l'expérience intervient. Or, c'est au clavier que les artistes d'autrefois s'essayaient à réaliser des basses chiffrées, puis sans chiffres, enfin à trouver la basse d'un chant. Ainsi procède-t-on encore dans la classe d'accompagnement, la seule qui favorise un musicien capable d'invention. On sait que

(1) Il faut croire que l'on perd bien vite la virtuosité acquise en cette classe. Lorsque M. Henry Expert a commencé de publier sa collection des *Maîtres musiciens de la Renaissance*, ce sont les compositeurs qui se plaignirent le plus des clés anciennes qu'il avait cru devoir conserver. « Personne ne sait lire ces clés là, » disait l'un d'eux, non des moindres, ni des moins sérieux.

Claude Debussy, qui suivit sans succès le cours d'harmonie, a obtenu un premier prix d'accompagnement.

Mais en affinant l'instinct, il ne faudrait pas négliger la culture de l'esprit. Aujourd'hui un élève du Conservatoire peut ignorer non seulement le français et l'orthographe, mais l'histoire entière de la musique, et les éléments mêmes de sa théorie ; il peut ne pas savoir qu'il a existé, qu'il existe encore des mélodies conçues en d'autres modes qu le majeur et le mineur, ou que le nombre des vibrations se double quand on passe à l'octave supérieure ; il peut croire que le cor a toujours eu des pistons, que le clavecin n'est qu'un piano primitif, que le XVI^e^ siècle n'a connu que le contrepoint et non l'harmonie ; il peut enfin ne pas même comprendre le titre du recueil que Bach intitule le *Clavecin bien tempéré*, faute d'avoir la moindre idée de la différence entre le « tempérament égal » et le « tempérament inégal ». Il existe bien, au Conservatoire, une classe où l'on enseigne l'histoire de la musique ; mais elle a le tort irrémédiable de n'aboutir à nul concours. C'est pourquoi, malgré la conviction de M. Bourgault-Ducoudray, malgré la science, le zèle et le talent de M. Maurice Emmanuel, son récent successeur, elle est peu suivie. Quant à la théorie scientifique de la musique, qui convaincrait le futur compositeur qu'il y a malgré tout quelque rapport entre son art et la nature, elle n'est pas au programme.

Enfin quelques études littéraires ne seraient pas inutiles. Les vocations musicales se déclarent plus tôt que toutes les autres. Un peintre, un sculpteur a généralement le temps d'achever son instruction primaire ou secondaire avant que d'entrer à l'atelier. Un musicien est admis au Conservatoire à peu près illettré ; il en sort ignorant, et le reste toute sa vie, à moins qu'une naturelle curiosité d'esprit ne le porte à la lecture ; encore l'expérience qu'il acquerra de la sorte risquera-t-elle fort d'être incomplète. De là tant d'erreurs dans le choix des textes qu'il veut mettre en musique, tant de bévues sur leur sens, ou, lorsqu'il écrit lui-même ses paroles, tant de maladresse. Mais voilà de bien ambitieuses réformes. Nous sommes loin du jour où les autorités compétentes se trouveront forcées de les accomplir. Sachons gré à M. Huré de nous y avoir fait songer.

Louis Laloy.

# Sur quelques rapports

# de la Philosophie et de l'Epoque

L'autre jour un enquêteur fort distingué me mit en tête-à-tête avec la question suivante : « Voyez-vous une fusion possible entre l'Art littéraire et la Pensée moderne ? » Je me réjouis d'abord que d'aussi graves sujets pussent passionner notre public qu'on accuse de frivolité. Puis je me suis senti perplexe, et gêné par tout ce que phrase interrogative contient d'équivoque, de trouble. Je vous épargne le compte-rendu de mes incertitudes. Elles n'aboutirent point à l'éclosion d'une de ces formules lapidaires dont les enquêteurs font moisson. Mais j'en vins à me demander, par une suite de détours qui m'écartaient du sujet, quelle importance et quel rang avait bien pu garder la pensée philosophique dans l'ensemble de notre activité intellectuelle. Est-ce que nos écrivains, est-ce que nos poètes ont, comme nos savants, des attaches, des relations avec nos philosophes ? Y a-t-il une philosophie qui domine ce temps au point de préoccuper jusqu'aux lyriques, jusqu'aux peintres, jusqu'aux musiciens ?

Ce sont choses que d'ordinaire l'on se représente confusément ; ce sont là rapports que l'on devine plutôt qu'on ne les précise. Avons-nous même les moyens de les préciser ? Lorsqu'il s'agit d'une époque passée, nous disposons de documents nombreux et déjà triés, de faits groupés par la perspective. Et encore, qu'affirmons-nous de certain ? Aurons-nous l'ambition de poser des lois, et le droit de dire qu'à travers les changements de philosophies et d'époques, persiste l'identité du rapport qui unit la philosophie aux autres activités intellectuelles ?

On peut concevoir la philosophie d'un temps comme la synthèse de

ce temps ; tout convergerait en elle ; elle servirait d'expression définitive et condensée aux aspirations, aux tendances, aux idéals multiples. Elle serait un point d'arrivée. Mais on peut aussi la considérer comme une origine, comme une source ; on peut la placer au début et non au terme du mouvement total. Cette idée suggère même une esquisse de filiation assez plaisante pour l'esprit. Le rythme d'une époque serait amorcé par un philosophe ou par une école de philosophes ; les résultats de leurs spéculations passeraient vite aux publicistes divers ; perdraient avec eux de leur austérité abstraite et de leur subtilité technique ; deviendraient ensuite la proie des romanciers, qui les enrichiraient peu à peu de vie et d'émotion ; séduiraient alors les poètes, émouvraient leur sensibilité, déchaîneraient leur lyrisme, imprégneraient l'air si intimement que les dramaturges d'une part, les peintres et les sculpteurs de l'autre en manifesteraient l'influence à leur tour ; atteindraient enfin les musiciens que la lourdeur de leurs traditions et la pauvreté intellectuelle de leur art réduiraient à ce rôle d'arrière-garde.

Pendant ce temps les savants, par leurs recherches et leurs découvertes de détail ou d'ensemble, saperaient sans bruit la philosophie en vogue, et rendraient nécessaire l'apparition d'une philosophie nouvelle. Et le rythme recommencerait.

Ainsi le romantisme aurait eu sa source dans les philosophies individualistes du XVIII^e^ siècle, et se serait développé de Rousseau et de Kant jusqu'à Wagner, en passant par Chateaubriand, Byron, Lamartine, Hugo, Delacroix. Mais n'est-il pas plus juste de dire que la philosophie romantique n'a trouvé son expression qu'après la littérature et l'art correspondants ? Schopenhauer, Schelling, Stirner me semblent plus romantiques par essence que Kant ou que le Rousseau théoricien.

Je ne vois que la philosophie cartésienne, pour laquelle on puisse revendiquer sans conteste la gloire d'avoir inauguré le rythme d'une époque — époque rationaliste d'ailleurs, amie de l'abstraction, préoccupée d'idées générales, préférant concevoir la vie à la sentir. J'imagine qu'un siècle où prévaudraient l'intuition et le cœur n'élaborerait sa philosophie que tardivement, et ne prononcerait des formules qu'après avoir chanté bien des hymnes.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les écrivains, les poètes, les artistes actuels ne font-ils que multiplier l'écho d'une métaphysique dominatrice, ou doivent-ils à leur génie des trouvailles mi-conscientes dont les penseurs de demain abstrairont une sagesse ?

Au premier abord, ce qui nous frappe, c'est l'influence exercée par certaines philosophies récentes sur les créateurs d'art. Chez les poètes nouveaux, René Arcos, l'auteur de la *Tragédie des Espaces* et du

*Paroxysme humain*, manifeste un lien de parenté avec Bergson. Une méditation lyrique comme celle-ci :

> Je suis tout ce qui dure,
> Le temps c'est moi.
> Je suis plus grand chaque minute.
> Ma taille illimitée est un nombre de jours
> Et chaque nouveau jour me fait un nouvel être,
> Même chaque moment me fait un autre moi.
>
> (*Le Paroxysme humain.*)

un pareil élan nous rappelle l'*élan vital* de l'*Evolution créatrice*. Georges Duhamel, le poète épique de l'*Homme en Tête*, a parfois des accents qui évoquent Nietzsche. C'est de Nietzsche encore que relève Ricciotto Canudo ; et dois-je rappeler l'attention que prêta Paul Adam aux propos de Zarathoustra ?

Les peintres sont restés sous l'empire de spéculations qui ne séduisent plus les littérateurs. Ils témoignent d'une sorte d'idéalisme, de ce mépris pour le réel et pour les arrangements familiers du monde extérieur que Stéphane Mallarmé enseignait aux poètes il y a vingt ans. Ils aspirent à l'essence et à l'éternel ; ils platonisent, souvent à leur insu. Quant aux musiciens, ils sont tout proches de Bergson, je dirai même d'un Bergson revu et commenté par Georges Sorel ; ils croient au devenir, à l'inépuisable fécondité du temps et de la conscience ; ils demandent au rythme, non d'enfermer l'émotion dans des formes fixes et préparées d'avance, mais de fêter à chaque seconde une délivrance de l'âme. Rien ne ressemble plus à un syndicaliste qu'un debussyste.

Pourtant il me paraît artificiel d'expliquer la pensée esthétique de maintenant par des philosophies antérieures. Les œuvres d'art contiennent un avenir intellectuel ; elles sont lourdes de métaphysiques en puissance, même lorsque leur auteur s'imagine être le héraut d'une métaphysique passée. Paul Claudel s'humilie devant St-Thomas et devant Aristote ; il se donne pour tâche de magnifier la vision de l'univers à la fois chrétienne et péripatéticienne que le moyen-âge occidental, lentement, élabora. Mais l'*Arbre* et *Connaissance de l'Est* me semblent chargés d'intuitions neuves, rebelles à la synthèse catholique et qui annoncent une synthèse future. De même, refusons de ramener les tendances des peintres actuels à des abstractions d'hier. Leur goût de l'ordre, leur culte de l'ensemble, leur façon téméraire de diviniser les objets nous laissent espérer que la raison formulera bientôt des prétentions inconnues sur les choses, et que le commode pragmatisme

ne sera pas la sagesse de demain. Certes, je relève chez Duhamel, des traces nietzchéennes; mais l'*Homme en tête* ébauche avec l'humanité et la nature mille liaisons, amorce mille échanges que Nietzsche ne soupçonnait pas. Et si l'auteur de *Pelléas et Mélisande* se complaît avec Bergson dans la pure durée, les rythmes de Paul Dukas réclament et prophétisent une philosophie plus autoritaire.

Ce ne sont là que des indications. On pourrait les souhaiter plus nombreuses et plus précises. Une enquête de plusieurs années y suffirait à peine ; et je ne sais si elle ne nous conduirait pas à de doctorales erreurs. En ces matières, complexes et délicates, l'impression, par ce qu'elle a de fugitif et d'originel, est un guide moins dangereux que la méthode documentaire. Sans doute la question que nous avons posée semble du ressort de la sociologie ; mais les sociologues traînent avec eux une artillerie fort lourde, et dans les sols meubles, elle enfonce jusqu'au moyeux.

JULES ROMAINS.

# A propos du match de boxe entre Jeffries et Johnson

Les questions de sport et d'éducation physique sont appelées à jouer dans la formation des générations nouvelles un rôle de plus en plus important.

Un match de boxe qui eut un retentissement mondial vient de mettre aux prises en Amérique, à Reno, petite ville de l'Etat de Nevada, le nègre Jack Johnson et le blanc James J. Jeffries.

Dix-huit mille personnes s'écrasaient dans les diverses enceintes d'une immense arène construite spécialement pour la rencontre des deux hommes. Une foule plus considérable encore faisait entendre de l'extérieur des clameurs furieuses, les portes ayant dû être fermées de longues heures avant le début du match, pour cette raison qu'il n'y avait plus la moindre place disponible. Des trains spéciaux amenaient depuis plusieurs jours dans ce coin reculé du Far-West des spectateurs venus de plusieurs milliers de lieues à la ronde. Les plus

mauvaises places, sans siège, sur les bords les plus éloignés de l'arène furent payées cinquante dollars, soit deux cent-cinquante francs ; les meilleures coûtaient deux cents dollars, soit mille francs. On considère en outre que cinq cents personnes environ avaient réussi à se faufiler à travers des interstices de planches et s'étaient mises debout sur les parties extrêmes du cirque. Plus de cent-cinquante photographes furent autorisés à opérer pendant le match, moyennant une redevance de mille francs chacun. Les concessionnaires exclusifs du cinématographe avaient mis en mouvement dix-huit appareils. Moyennant un droit de licence colossal, quatre nouveaux cinématographistes furent au dernier moment autorisés à opérer. D'autres, prétend-on, s'efforcèrent d'opérer de l'extérieur au moyen de mâts très élevés et d'un jeu de miroirs fort compliqué. Des paris énormes furent engagés sur les deux champions. Johnson était à trois contre un et Jeffries à égalité. La recette atteignit environ un million cinq cent mille francs. Tous frais déduits, les organisateurs touchèrent plus de six cent mille francs, après en avoir donné plus de cinq cent mille aux deux antagonistes. On ne peut même pas évaluer ce que rapportera aux organisateurs et aux matcheurs l'exploitation des films cinématographiques qui vont faire le tour du monde entier. On peut en tous cas affirmer qu'il s'agit d'une somme de plusieurs millions.

Ces chiffres nous paraissent fantastiques. L'imagination nous fait défaut pour concevoir un pareil spectacle. Ceux qui ont organisé ou regardé cette colossale rencontre nous semblent des êtres en démence. L'engouement du public avide d'assister à cette bataille de géants évoque en nous la sanglante vision des Romains de la décadence se ruant aux combats de gladiateurs. Les journaux nous ont peint avec force détails l'acharnement des combattants et l'état pitoyable du vaincu. Nous sommes prêts à pousser des cris d'horreur et à nous étonner qu'à notre époque, en un pays civilisé, les autorités n'interviennent pas pour interdire d'aussi féroces réjouissances.

Voyons maintenant si le raisonnement confirmera l'impression première, ou si au contraire l'intelligence viendra se mettre en contradiction avec la sensibilité. Examinons de sang-froid d'abord le combat en lui-même, ensuite l'état d'esprit des assistants. La boxe, reconnaissons-le, est un sport plus brutal que dangereux. Les accidents sérieux y sont à peu près impossibles, alors que les saignements de nez et les « yeux pochés » y sont inévitables. On cite deux cas de boxeurs qui trouvèrent la mort à la suite d'un combat, mais il convient de dire que ces deux hommes eurent l'imprudence de continuer leur dur métier alors qu'ils étaient atteints d'une maladie de cœur. L'assaut de boxe fut donc l'occasion, non la cause de la catastrophe, qu'aurait infailli-

blement produite toute autre commotion physique ou morale. La profession du boxeur est incomparablement moins dangereuse que celle du toréador, qui est elle-même beaucoup moins périlleuse que celle du jockey d'obstacle. L'étude des chiffres le prouve d'irréfutable manière. Et cependant aucune des âmes sensibles qui s'émeuvent au récit d'un match de boxe n'a songé, j'en suis persuadé, à demander qu'on interdise aux sociétés hippiques d'organiser des steeple-chases ou des courses de haies. Quant à l'état d'âme du public, il n'est pas non plus tel exactement qu'on pourrait le croire dans de semblables combats. La boxe, qui ne s'est acclimatée en France que depuis quelques années, fut de tous temps le sport populaire en Angleterre, d'où il passa en Amérique. Dès le XVI^e^ siècle, le célèbre marquis de Queensburry promulgua les règles de ce qu'il appelle le « noble art »; règles qui sont encore exactement appliquées aujourd'hui. La boxe, art du « self-defense », comme disent les Anglo-Saxons, devait fatalement jouir d'une grande vogue chez une race où l'individu est habitué à régler par lui-même un grand nombre de différends pour lesquels les races latines ont coutume d'en appeler immédiatement à l'Etat-providence. L'Anglo-Saxon estime d'autant plus un homme qu'il est plus apte à savoir lui-même faire respecter ses droits. La tutelle constante de l'autorité paternelle ou sociale lui paraît un véritable contresens. De cette conception de l'existence résulte tout naturellement une sincère admiration pour celui qui a su atteindre un haut degré de perfection dans un art que tous s'efforcent d'apprendre dans une certaine mesure, parce qu'ils ont la conviction que cela pourra leur être nécessaire un jour ou l'autre.

Nous pouvons ajouter que cette conception commence à se faire jour parmi nous et que beaucoup de gens comprennent maintenant en France qu'il peut toujours être utile de savoir se défendre. D'autre part, le duel, qui n'existe pour ainsi dire pas de l'autre côté de la Manche et de l'Océan, ne peut suffire chez nous à résoudre tous les conflits ; il est admis généralement qu'on ne se bat qu'entre gens d'une même classe sociale et que les témoins ne se font pas faute d'invoquer quand ils le peuvent ce qu'on appelle « l'exception de milieu ». On peut toujours avoir besoin de repousser par la violence une attaque violente.

Il convient enfin de constater qu'au point de vue de la culture physique la boxe est un des meilleurs exercices qu'on puisse pratiquer. Elle fait travailler à la fois les poumons, les deux jambes et les deux bras, alors que l'escrime, qui est cependant elle aussi un sport très bienfaisant, a le défaut de faire travailler plus spécialement une seule jambe et un seul bras, ce qui chez les très jeunes gens au

moment de la croissance peut avoir un inconvénient. L'un est le complément tout indiqué de l'autre. D'ailleurs la pratique de la boxe n'implique pas la nécessité d'échanger quotidiennement des horions. Ceux qui la considèrent comme un simple travail de culture physique peuvent se borner à prendre des leçons avec un professeur qui les fait frapper dans sa main ouverte et leur apprend à parer et à esquiver les coups en frappant avec la plus grande retenue. Nombreux sont à l'heure actuelle en France les boxeurs de cette catégorie, qui fréquentent les salles de boxe de la capitale ou de la province. Des maîtres expérimentés donnent à chaque élève l'enseignement qui convient à ses goûts et à ses aptitudes, et l'on rencontre à la fois chez eux des athlètes, des enfants et des hommes fort âgés.

Pour revenir au point de départ de ces quelques réflexions, disons que si la rencontre entre Johnson et Jeffries suscita une si vive effervescence aux Etats-Unis, c'est d'abord parce qu'il s'y mêla une question de race entre blancs et noirs, et ensuite parce qu'au point de vue du sport jamais combat n'avait présenté un pareil intérêt. Jeffries, champion incontesté, s'était retiré du ring, il y a six ans, ne trouvant plus aucun adversaire capable de se mesurer à lui. Sa succession fut prise par Tommy Burns, qui, après une belle série de victoires en Amérique et en Europe, fut écrasé par Jack Johnson il y a dix-huit mois. Aucun boxeur blanc n'osant s'attaquer au nègre géant, on demanda à Jeffries de rentrer dans l'arène pour tenter de le battre. Il exigea dix-huit mois pour se remettre à l'entraînement il accepta de matcher le couloured-man le 4 juillet 1910. Ce qui fut fait. Les deux adversaires étaient au point de vue des proportions physiques assez voisins l'un de l'autre. Johnson mesure 1 mètre 92 et pèse quatre-vingt-dix-huit kilos, Jeffries ne mesure qu'un mètre quatre-vingt-sept mais pèse cent cinq kilos. Le poids est un avantage considérable en pareille matière ; car, s'il est aisé à un boxeur léger de mettre hors de combat un colosse ignorant les éléments du « noble art », il est évident qu'à science égale, le poids se fait sentir et que la victoire reste rarement à celui qui a supporté constamment le choc d'un corps plus lourd que le sien. Mais la taille, si elle est aidée par la science, peut, elle aussi, constituer un appoint sérieux , car on peut frapper son adversaire, alors qu'il est trop loin pour pouvoir vous atteindre. En l'espèce, il faut remarquer que Johnson a les bras exceptionnellement longs, même pour un homme de sa stature. Du combat lui-même il y a peu de choses à dire. Il était conclu pour quarante-cinq « rounds » ou reprises de trois minutes, entrecoupés d'une minute. Le vieux champion que six ans d'absence du ring désavantageaient peut-être paraissait en mauvaise posture dès le quatrième round et était défini-

tivement hors de combat au quinzième. Des témoins oculaires affirment que Johnson eût pu en finir dès le sixième round, et que ce n'est que sur l'insistance des directeurs de l'entreprise cinématographique désireux d'avoir des films plus longs qu'il laissa durer encore un peu son adversaire.

Il est vraisemblable qu'à l'heure actuelle aucun homme sur le globe ne pourrait affronter Johnson dont la taille, la force, l'adresse, la science et le sang-froid font la plus formidable machine à combattre qu'ait encore produit le monde connu. Maintenant Johnson est multimillionnaire. Il a épousé une très jolie femme blanche qui assiste à toutes les luttes que soutient son mari. Il la couvre de bijoux et la promène dans une automobile de cent chevaux qu'il conduit lui-même avec une rare habileté. C'est un homme très doux, extrêmement soigné de sa personne et très élégant. Il possède, à défaut d'une instruction très étendue, beaucoup de savoir-vivre et les manières d'un gentleman accompli. C'est un adversaire loyal et courtois, un compagnon d'humeur joviale et dont la gaîté presque enfantine éclate à tous moments, pour les incidents les plus futiles, comme pour les succès dont peut dépendre toute sa carrière. Ce formidable lutteur est un excellent père de famille et professe un culte touchant pour sa vieille mère, qui fut jadis esclave en Louisiane et qu'il entretient aujourd'hui dans un palais princier.

C. Alphen-Salvador.

# L'Egrugeoir

## Les mesures contre la grève générale des Chemins de fer.

Le Ministère de l'Intérieur, en prévision de la grève générale des Chemins de fer, vient de revoir et de réviser les mesures qu'avait dictées la *Commission de Salut public* de 1909 lors de la grève des P. T. T.

M. Briand vient d'apporter un changement considérable au mémorable plan de campagne !

Les *Préfets régionaux* ont vécu.

Avant d'indiquer ce qu'est cette réforme, il convient de rappeler l'organisation extraordinaire créée l'an dernier contre les P. T. T. Les détails inédits que nous donnons plus loin montreront l'affolement inouï du Gouvernement.

Au début du mois d'avril 1909, il n'était question dans la presse quotidienne que de l'éventualité d'une grève des P. T. T. D'aucuns disaient — mais que ne dit-on pas ? — que M. Clemenceau désirait la grève et la rendrait inévitable pour avoir l'occasion de donner une leçon aux révolutionnaires présents et futurs.

Quel que soit le goût imprévu d'autorité manifesté par M. Clemenceau pendant ses trois années de ministère, il paraît peu probable qu'il ait joué le rôle de provocateur. Mais quand il avait donné des ordres de forme volontiers lapidaire, le Président du Conseil s'en remettait entièrement à son entourage du soin d'agir à sa place, et chacun sait que cet entourage manquait souvent de réserve et de jugement...

Pour opposer aux grévistes des P. T. T. et aux compagnons de la C. G. T. une organisation contre-révolutionnaire, le Gouvernement avait nommé une commission. Que pourrait faire un Gouvernement parlementaire s'il ne nommait pas de commission?

### La Commission de Salut public

Celle-là comprenait tout d'abord M. le Directeur de la Sûreté Générale, qui a dans ses attributions particulières le Salut de la République, puis M. le Directeur de l'Administration départementale et communale, spécialement chargé d'éviter les incohérences administratives. Il y avait encore les représentants « autorisés » de MM. les Ministres des Finances et de la Guerre, et enfin M. le Directeur de l'Administration générale, l'âme désormais légendaire de ce Comité de Salut public.

Ce directeur, M. Lallemand, ancien préfet et rapporteur d'une autre Commission chargée d'élaborer un projet de réforme administrative, avait résolu de se distinguer. Question de vie ou de mort pour lui, du reste, car il était, le malheureux, le cinquième des Directeurs de l'Administration générale depuis l'avènement du ministère Clemenceau, et ses quatre prédécesseurs, MM. Maringer, d'Auriac, Dupré et Beauvais, avaient été surnommés les quatre femmes de Barbe-Bleue. M. Lallemand entendait bien n'être pas la cinquième, et connaissant le goût de M. Clemenceau pour les hommes d'action, il s'agitait...

Aussi l'organisation contre- révolutionnaire porte-t-elle sa griffe et sa propre signature.

### Les Préfets régionaux

La grande pensée de la Commission fut la division de la France en régions et la création de *préfets régionaux.*

Ces régions civiles devaient coïncider avec les régions des corps d'armée, le chef-lieu de chaque région devant être celui du corps d'armée.

Et l'organisation nouvelle donnait comme assistants au préfet régional :

1° Le général commandant le corps d'armée ;

2° Le procureur général près la Cour d'appel du ressort ;

3° Le trésorier-payeur général résidant au chef-lieu de région ;

4° Le directeur des Postes et Télégraphes résidant dans la même ville ;

5° Enfin dans les départements côtiers, le délégué du préfet maritime.

Ce n'est pas sans appréhension que l'on transformait ainsi en collaborateurs tant de grands chefs accoutumés à agir chacun dans sa cellule spéciale et à se regarder d'un œil jaloux !

Aussi la circulaire envoyée aux intéressés leur adresse-t-elle des objurgations qui n'ont rien de flatteur :

« Le Gouvernement, est-il dit, recommande expressément à tous « les détenteurs de l'autorité d'apporter dans leurs relations de service « une volonté absolue de bonne entente et l'élévation de vues qui font « dédaigner toutes considérations accessoires et mesquines pour « réserver entièrement l'intelligence et le dévouement au service du « pays...

« Le Gouvernement a pensé pouvoir faire fonds à la fois sur l'esprit « d'initiative et sur la sagacité des représentants des trois branches « essentielles de l'autorité publique (administrative, militaire, judi- « ciaire), pour déjouer rapidement les calculs des agitateurs...

« Il est recommandé à toutes les autorités de se prêter un concours « réciproque dans le plus haut sentiment d'abnégation personnelle « et de dévouement à la République. »

Quant aux préfets eux-mêmes, leur classement nouveau en *régionaux* et *départementaux* créait entre eux des liens de subordination tout à fait imprévus. Mais l'auteur de la circulaire se flattait de calmer leur susceptibilité :

« Le Gouvernement, dit-il, invite les préfets à mettre de côté pendant « la période de crise toute considération personnelle, toute suscepti- « bilité au sujet des situations respectives d'âge, de classe ou d'an- « cienneté, pour ne songer qu'à l'intérêt public et le servir avec la « même abnégation. »

D'ailleurs, les préfets investis momentanément de cette autorité nouvelle devaient se garder d'en abuser ; on le leur signifie d'une manière un peu lourde :

« Les préfets régionaux devront, sous réserve de ce qu'exigera le « service, *agir avec tact et courtoisie*, mais aussi avec fermeté si « besoin est. »

Cette leçon une fois donnée, dans un style plus sévère qu'élégant, à des gens qui sans doute en avaient besoin, la Commission, inspirée par M. le Directeur de l'Administration générale, passe aux Conseils pratiques.

### Les instructions aux préfets

Deux éventualités sont envisagées :

1° Grève des P. T. T. seule ;

2° Grève simultanée des P. T. T. et des Chemins de fer.

Dans le premier cas, il conviendra tout d'abord de protéger les lignes télégraphiques et téléphoniques contre les effets de la malveil-

lance, puis d'assurer aussi rapidement que possible le rétablissement des communications si les lignes sont dérangées.

Pour garder et desservir les principaux postes télégraphiques, on pourra au besoin faire appel au personnel télégraphique militaire. La télégraphie sans fil et même la télégraphie optique pourront être utilisées.

Mais le service télégraphique et téléphonique peut faire défaut, soit que les lignes dérangées ne puissent être remises en état, soit que le personnel technique pour le fonctionnement des appareils ne suffise pas.

En ce cas, l'utilisation d'automobiles appartenant à des particuliers ainsi que de pigeons voyageurs assurerait les communications rapides.

Toute cette organisation doit, bien entendu, servir avant tout aux besoins officiels ; mais, une fois ces besoins assurés, des télégrammes privés pourront être transmis de la même manière.

Quant au service postal, il sera modifié dès le début de la crise par la concentration et le tri des correspondances au chef-lieu de chaque département. Le transport des sacs continuera à s'effectuer par chemin de fer.

Si la grève des Chemins de fer se produit, les préfets pourront suspendre le privilège postal et autoriser l'initiative privée à s'exercer librement pour assurer le transport de tous les objets de correspondance.

### Les mesures financières

Telles sont les dispositions principales de l'organisation contre-révolutionnaire ; mais pour la mettre en mouvement des fonds sont évidemment nécessaires, aussi bien que pour le maintien de l'ordre ; mais comme les communications avec Paris seront en temps de crise très difficiles et très lentes, il ne faut plus compter sur les ordonnances ministérielles pour ouvrir des crédits aux préfets.

Aussi, par mesure très exceptionnelle et provisoire, chacun d'eux, régional ou départemental, est autorisé à se faire délivrer ou plutôt à faire délivrer à un régisseur nommé par lui les fonds destinés à faire face aux dépenses nécessaires.

### Les courriers de cabinet et les Chiffres secrets

Cependant une question capitale se posait encore.

Comment faire parvenir aux préfets ces instructions, ces appels éloquents et insidieux à la solidarité et à l'abnégation administratives, sans parler du nouveau vocabulaire secret destiné aux antennes de la

télégraphie sans fil et aux ailes du pigeon voyageur ? Par la poste ? Il n'y fallait pas songer, puisque la poste était précisément l'adversaire qu'on voulait dépister et mettre en déroute.

Mais M. le Directeur de la Sûreté générale eut à son tour une inspiration.

N'avait-il pas, lui aussi, divisé déjà la France en régions dont il avait fait des « divisions » de police mobile ?

Il suffisait donc d'expédier de Paris jusqu'aux centres de police mobile des fonctionnaires porteurs de plis destinés aux préfets de chaque région.

L'idée fut adoptée avec enthousiasme et MM. les Attachés transformés en Courriers de Cabinet préparèrent aussitôt leurs valises.

On ne saurait imaginer à quelles intrigues donna lieu le choix de ces missions de confiance. Tout le monde rêvait d'un voyage d'agrément à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, à Toulouse, voire même à Nantes ou à Clermont-Ferrand ; mais tout finit par s'arranger, MM. les Attachés parvinrent à destination, et les commissaires de la police mobile, mobilisés comme de juste, s'empressèrent d'aller remettre aux préfets les plis secrets bourrés de précieux documents.

Ainsi la pensée gouvernementale était arrivée dans chaque préfecture. *Mais elle devait rester ignorée des destinataires eux-mêmes jusqu'au moment où ils recevraient un télégramme conventionnel annonçant la déclaration de grève.*

### Les dernières modifications

Tout étant réglé dans les derniers jours du mois d'avril 1909, le Gouvernement attendit les événements. Il n'attendit pas longtemps, car le 11 mai la grève était déclarée.

Le Gouvernement n'eut pas à se féliciter sans réserve de la marche des rouages créés par la fameuse *Commission de Salut public ;* l'institution des préfets régionaux notamment n'alla pas sans quelques grincements ; et la fâcheuse impression qu'ils produisirent vient de décider le Gouvernement actuel à modifier, sur ce point, l'œuvre de son prédécesseur.

En attendant la « Grande Réforme » qui doit rendre à la France démocratique les provinces de la monarchie, les préfets régionaux ont vécu ; et si la grève des Chemins de fer a lieu, les préfets des départements garderont toute leur initiative et leur responsabilité.

# Revue des Revues

## Méthodique

*Les analyses d'articles de revues sont purement objectives et données ici uniquement à titre documentaire. Toute leur pensée, comme aussi toute leur responsabilité, est laissée aux auteurs des articles, et nos collaborateurs n'interviennent jamais pour apprécier ou critiquer en aucune façon. (Lorsqu'il serait nécessaire d'ajouter quelque chose, pour expliquer l'article, ces explications sont toujours en italiques).*

### QUESTIONS HISTORIQUES
*(Suite.)*

**Le général Duphot.** — Glorieuse, mais étrange carrière que celle du général Duphot ! Il a eu coup sur coup deux biographes bien informés, M. Martin Basse et M. Georges Boulot. Cependant M. Chuquet, rendant compte de ces ouvrages, « glisse au passage quelques détails ignorés ». A l'attaque des lignes de Figuières, chef d'un bataillon de chasseurs, Duphot emporta la redoute de Notre-Dame-de-Roure, et tua de sa main le général ennemi. « Hélas ! faut-il ajouter que ce général, ou soi-disant tel, tendit son épée à Duphot et que Duphot immola sans pitié l'homme qui lui demandait la vie ? Il est vrai que la Convention avait décrété que l'armée des Pyrénées-Orientales ne ferait plus de prisonniers. Mais Duphot ne s'est jamais vanté de son action. » Le certificat d'Augereau est le seul document qui la mentionne. Ce héros n'était pas maître de lui. Il ne le prouva que trop, à Rome, où par ses provocations, il courut au-devant du coup de fusil papalin qui l'abattit comme un simple fauteur de troubles, à l'âge de 29 ans. M. (*La Revue*, 15 février 1910.)

**La jeunesse du duc d'Aumale.** — Depuis 1897 M. Limbourg, un des exécuteurs testamentaires du duc d'Aumale, a recueilli les documents manuscrits, principalement épistolaires, qui pouvaient aider à reconstituer la vie intime du dernier fils de Louis-Philippe : correspondance entre le duc d'Aumale et son précepteur Cuvillier-Fleury, lettres du duc d'Aumale à son fils le prince de Condé correspondance du duc d'Aumale avec ses sœurs, la reine des Belges et la princesse Clémentine, avec son ami Couturié, lettres de la reine Marie-Amélie, etc. Rien de tout cela ne pouvait être livré au public tant que n'était pas réglé le sort des papiers légués par le duc d'Aumale à ses exécuteurs testamentaires. Ceux-ci, par acte du 24 avril 1909, ont fait la donation de ces papiers à l'Institut. Le même acte a reconnu à chacun des donateurs le droit de publier ce qu'il jugerait devoir l'être. M. R. Vallery-Radot, à l'aide de la « Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury » récemment publiée, donne de la jeunesse du duc d'Aumale, jusqu'à l'exil de 1848, un récit animé, bien propre à faire ressortir les qualités si françaises de son héros. Le précepteur, qui l'accompagne jusqu'en Algérie, en 1840, était un savant et excellent homme, mais voici ce qu'il écrivait : « Que je regrette de voir l'héritier du trône dans ce gâchis ! Que cette guerre est misérable et qu'elle peut devenir funeste ! Oh ! quittons cette Afrique ! » Il déplorait que les princes revinssent si souvent « sur cette terre maudite » et surtout que le duc d'Aumale, lui fût ravi par la gloire, dès 18 ans !... On sait avec quelle noble simplicité, devenu gouverneur-général de l'Algérie, le duc d'Aumale devait la quitter huit ans après, sans essayer, non plus que Joinville, de résister à la « volonté nationale » (3 mars 1848). Au moment où ils débarquèrent sur la côte anglaise, ils lurent, de la reine des Belges, ces quelques mots: « Mon cœur bat encore avec fierté en pensant à votre noble et patriotique conduite. Elle a répon-

du à ce que j'attendais de vous, elle a honoré notre chute ». De cette chute, les d'Orléans n'ont jamais essayé de se relever par un coup de force (*Le Correspondant*, 25 février 1910).

**Une lettre relative au « document Taschereau ».** — Le 31 mars 1848, J. A. Taschereau publiait dans la Revue rétrospective un document de police où il donnait à entendre qu'Auguste Blanqui, prisonnier, avait dans un moment de faiblesse livré les noms des conspirateurs compromis avec lui dans la journée du 12 mai 1839. Cette publication avait pour but de ruiner Blanqui dans l'opinion : elle le poussa aux résolutions extrêmes, désespérées, contre le gouvernement provisoire. L'accusation de Taschereau était-elle fondée ? Barbès en fut convaincu, et n'a jamais varié sur ce point; parmi nos contemporains, les historiens Jeanjean, G. Weill, Biré, sont contre Blanqui ; Gustave Geffroy (à la suite d'Hippolyte Castille) a défendu ardemment la mémoire de « L'Enfermé ». M. Renard, sans oser se prononcer, apporte en faveur de Blanqui une information que reçut sa vieille mère, en 1857, d'un certain Victor Bouton : « Je tiens d'un ancien préfet de police que le rapport attribué à Blanqui a été rédigé dans les bureaux de la Préfecture, pour les besoins du procès du 12 mai, d'après les notes journalières d'un agent qui s'était attaché à Blanqui, à Barbès, et partageait avec eux la direction des sociétés secrètes : Lamieussens. *Tout ce que nous avons de Blanqui*, m'a dit ce préfet, *ce sont deux lettres de sa femme implorant la grâce de ne pas mourir sans lui dire adieu.* Si jamais je suis appelé devant un tribunal pour rendre témoignage de cela, je le ferai, et, si on l'exige, je nommerai le préfet qui me l'a dit. » Or ce Lamieussens a siégé dans le jury d'honneur institué pour se prononcer sur le cas de Blanqui ! — M. G. Renard reconnaît franchement que l'autorité de V. Bouton est de mince valeur : c'est une piste à suivre, voilà tout. (*Notons que le préfet de police, qui n'est pas nommé, ne pouvait être que Gabriel Delessert, orléaniste, alors âgé de 71 ans. On se demande quand et pourquoi il aurait fait cette confidence à un obscur et équivoque pamphlétaire*). Le préfet de police Caussidière est hors de cause, puisqu'il compta parmi les accusateurs de Blanqui (*La Révolution de* 1848, avril 1910.)

**Le mémorial d'Hippolyte Carnot sur la deuxième République.** — Les pages de ce *Mémorial*, dont M. Moysset a donné lecture à la Société historique de la Révolution de 1848, concernent les commencements de l'Assemblée Constituante, du 4 au 15 mai 1848. Beau soleil de printemps, acclamations à la jeune République ; puis, « parodies » de 1793, gilets à la Robespierre, costumes bretons renouvelés du « Père Gérard », Montagnards, Jacobins, sans compter la robe blanche du Dominicain Lacordaire. Carnot désapprouve tout autant, comme rétrogrades, « les voltigeurs qui reculent de 1848 à 1793 que ceux qui reculaient de 1814 à 1788. » — Le président élu, Buchez, est un brave homme, à tendances mystiques, trop favorable à cette « ardeur d'accaparement qui distingue le parti catholique ». Trop d'apostilles : « nos nouveaux représentants promettent de faire vite leur apprentissage de solliciteurs » (*Et pourtant, c'étaient les élus du suffrage universel, au scrutin de liste* !) — Bel éloge de Lamartine, qui aurait pu attirer à lui toute la popularité si, en se séparant de Ledru-Rollin, il avait consenti à diviser le parti républicain. Seul, il a « le sentiment d'une grande politique sociale. » — Sur le gouvernement provisoire, H. Carnot prononce un jugement d'une remarquable impartialité : c'étaient d'honnêtes gens, d'opinions hétérogènes, qui, « n'ayant jamais disposé que de la plume et de la parole, ont gouverné la France sans un soldat... par la puissance morale. » — Après eux dès le 15 mai, la Constituante est envahie par une manifestation populaire, à laquelle prennent part des légitimistes en blouse. C'est la journée du 1er prairial an III qui revient (*moins la tête de Féraud portée sur une pique et le noble geste de Boissy d'Anglas*). Toujours la parodie ! Mais, cinq semaines après, en juin, la jeune République va conquérir dans le sang du peuple et dans celui de l'armée une fatale originalité (*La Révolution de* 1848, mars 1910).

**Un journaliste républicain : Alphonse Peyrat.** — Cette « figure dis-

parue » n'est pas de premier plan, mais elle est typique. Né à Toulouse en 1812, élevé au séminaire, Peyrat ne sentit jamais en lui, dit M. Joseph Reinach, poindre la vocation ecclésiastique ; mais il dut à son éducation première une gravité, une force dialectique qu'il sut, avec des connaissances historiques étendues, mettre au service de la démocratie. Il se rendit, en 1833, à la *Tribune* d'A. Marrast, où son premier article le classa de suite : le journal fut saisi, et condamné à 10.000 fr. d'amende. Peyrat fut alors chargé du compte rendu des Chambres. Il collabora ensuite à la *Presse* d'Emile de Girardin sous trois régimes, de 1844 à 1863. En 1865, il fonda l'*Avenir national*. C'est l'année où parut *La Révolution*, d'Edgar Quinet. La polémique de Peyrat et de Ferry (au sujet de la Terreur dans ses rapports avec l'affranchissement politique et religieux de la France) divisa les opposants à l'Empire, ou plutôt marqua les dissentiments de principes et de tactique qui distinguaient les libéraux et les « jacobins ». Réunis en volume dès 1866, les articles de Peyrat méritent encore d'être relus, et son « Histoire élémentaire et critique de Jésus » reste (1864) un modèle de vulgarisation exégétique. C'est l'*Avenir national* qui lança à Peyrat sa polémique. Nous croyons au contraire que la première *Union républicaine* fondée par Quinet, Peyrat, et un autre adversaire de Quinet, Louis Blanc, n'a pas été un vain mot. Constatons aussi le soin que Mme Quinet a pris dans les *Lettres d'exil* de son mari, de remplacer le nom de Peyrat par « *L'Avenir national* ». Sur ce point délicat, Mme la marquise Arconati-Visconti, fille de Peyrat, et qui sait honorer autrement qu'en paroles la mémoire de son père, pourrait peut-être apporter quelques précisions. L'article de M. Reinach est la rédaction d'une conférence donnée à la Ligue de l'Enseignement. (*Revue politique et parlementaire*, 10 fév. 1910.)

**Pendant le siège de Paris, les premiers symptômes de la commune, documents inédits.** — Ces documents sont des notes de police, que M. Marcel Laurent a extraites des annexes de l'enquête parlementaire que présida Saint-Marc-Girardin, à l'effet d'examiner les actes de la Défense nationale. Elles proviennent donc du préfet de police Cresson ; elles existent en original aux Archives de la Chambre des députés, qui ne sont pas ouvertes au public. Elles embrassent une période de trois mois et quelques jours, et, s'il ne faut leur demander aucune révélation à proprement parler, elles suivent au jour le jour, dans la rue et dans les clubs, les fluctuations du sentiment populaire. Elles raniment, sans le secours d'une optique rétrospective, les mois tragiques de notre histoire douloureuse, « mois d'héroïsme, d'affres et de luttes, de désespérance et de résignation successives, de grandeur morale dans le sacrifice, et de souffrance physique dans la renonciation. Inoubliable période de double agonie, marquée en des pages sanglantes par la mitraille de l'ennemi et les balles de l'insurrection! » La faim, le froid, le désœuvrement, la misère physique et morale, l'alcool, la griserie des clubs, la défiance à l'égard des gouvernants soupçonnés sincèrement de trahison : telles sont les causes qui, après avoir donné lieu aux journées « manquées » du 31 octobre et du 22 janvier, aboutirent à la Commune, considérée comme le palladium et de la République et de l'humanité. En attendant, personne ne se piquait d'humanitarisme, dans le désarroi et dans la misère de tous. « Un propriétaire abat d'un coup de fusil un individu qui essayait de détacher une palissade, afin de se chauffer. « La police, à titre d'indication, félicite le justicier ». Mais les traits psychologiques dominants, ce sont la colère et la crédulité. Au club de l'Ecole de médecine, les ministres sont comparés à Cartouche et à Mandrin. Il y a, dit un orateur, un Roi dont J. Favre prépare l'avènement. On réclame Marat, Saint-Just, Robespierre : l'on n'a que Trochu « incapable, crétin, avaleur de pains à cacheter, » bon à servir la messe. L'échec des sorties est expliqué ainsi : « Le gouvernement s'arrange toujours pour que les Prussiens sachent quand il veut prendre l'offensive. » Ce tableau de Paris se termine, après l'armistice, par le pillage des Halles, l'invasion de la gare du Nord, et des abattoirs. C'est dans ces affreuses conditions politiques et morales que s'ouvre le scrutin du 8 février 1871, pour l'élection d'une assemblée nationale. Le

préfet de police Cresson démissionnait deux jours après. (*La Revue*, 15 mars 1910.)

**La naissance de Napoléon III.** — En 1800, le Premier Consul offrit en mariage, à son frère Louis Bonaparte, sa belle-fille Hortense de Beauharnais. Louis fit longtemps la sourde oreille. Il se défiait de lui-même, de toutes les femmes, et surtout de celle qu'on lui destinait, vive, aimable et légère autant qu'il était morose et névropathe. Il ne céda qu'en janvier 1802 (14 nivôse an X). Il avait pris soin auparavant de confesser à sa femme future, dans une lettre de 22 pages, son état physique et moral. Le mariage fut consommé au château de Baillon; la rupture suivit immédiatement. L'époux s'enfuit à Barèges, et ne revint au foyer conjugal que pour assister à la naissance de « Napoléon-Charles » (10 octobre 1802) dont la voix publique attribua la paternité au Premier Consul. Celui-ci laissa dire, ayant au reste l'intention, bientôt réalisée, de constituer l'Empire héréditaire, et, faute d'enfant à lui, d'adopter son neveu : combinaison qu'avait conçue et préméditée Joséphine. Se croyant dupe, bien qu'inscrit lui-même parmi les héritiers éventuels de l'Empire, Louis ne put se dominer. Il déclare dans ses Mémoires qu'il ne passa pas, en tout, quatre mois avec sa femme. En janvier 1804, il la revit à Compiègne ; nouvelle grossesse, deuxième fils, Napoléon-Louis, né le 11 octobre. Il paraît cette fois, n'avoir pas eu de soupçons : en signe de joie paternelle, il fonda un hospice à Saint-Leu. Mais le fils aîné mourut du croup, le 5 mai 1807 ; la mère en devint comme folle. Quand la fièvre s'abattit, on la crut mourante. Louis, (roi de Hollande depuis un an), accourut à La Haye pour lui faire jurer qu'elle ne l'avait jamais trompé. Avec la convalescence, la vie commune redevint insupportable. Hortense, ne voulait plus voir son second enfant, sous prétexte qu'il lui rappelait *l'autre*. Protégée par Joséphine et aussi par sa belle-sœur Caroline, elle gagna Laeken, où elle laissa le « pauvre petit Louis-Napoléon » et revint à Paris.

Les deux époux voisinèrent l'année même dans les Pyrénées, où Hortense prenait les eaux à Cauterets, et tenait sa cour : le mari avait découvert Ussat. Ils se retrouvèrent ensemble à Toulouse et y reprirent la vie commune (12 août 1807). De Lyon, où ils résident le 14, ils regagnent Saint-Cloud, à petites journées, le 27 : « amoureux égrotants » dit M. F. Masson. Hortense est encore enceinte ; et ce fut, paraît-il, Joséphine (en dehors du roi de Hollande), qui obtint de la garder auprès d'elle, loin des brouillards de La Haye. L'enfant vint au monde le 20 avril 1808. C'est Charles-Louis-Napoléon, le futur Napoléon III. Le père fait célébrer un *Te Deum* à Amsterdam, puis, s'avise que le nouveau-né très débile, mais viable, est venu un mois trop tôt pour être de ses œuvres. Il le désavoue, et écrit à la reine : *Votre fils*. Cependant, « du début de la grossesse à l'accouchement, il n'avait formulé aucune réserve. » C'est donc grâce à lui que « le jeu de trouver des pères à Ch.-Louis-Napoléon a duré soixante ans.» C'est aussi parce que « le jour venu, » Hortense « fut de ces femmes qui affichent leurs faiblesses qu'elles proclament légitimes. Jusque là on peut les croire lorsqu'elles affirment qu'elles n'ont point failli » — M. F. Masson a découvert les dates citées plus haut, et qui lui paraissent décisives, dans une liasse de lettres d'Hortense à Joséphine, sans doute dérobées à la Malmaison, et que lui a vendues un paysan par l'intermédiaire d'un jeune chartiste (Ajoutons que Mme Cornu, sœur de lait de Napoléon III, donnait comme preuve physiologique de sa *légitimité naturelle* certain tic hérité du roi de Hollande, qui, lorsqu'il serrait la main, à quelqu'un retirait vivement en arrière la jambe gauche). Quoi qu'il en soit, Napoléon Ier reconnut son dernier neveu apte à succéder à l'Empire. S'il eût écouté le père, nous n'aurions pas eu Napoléon III: et, d'après M. F. Masson, c'eût été grand dommage. (*Revue hebdomadaire*, 29 janvier 1910.)

**La captivité de Napoléon III à mars 1871.** — Pendant que notre armée, après Sedan, allait s'entasser par files lamentables dans le « camp de misère », Napoléon III gagnait sous bonne escorte le château hessois de Wilhemshöhe, près Cassel. Résidence cossue, d'architecture banale, hétéroclite, mais qui ne par-

vient pas, dit M. H. Welschinger, à enlaidir le paysage. L'empereur déchu n'y fut pas mal traité : une centaine de laquais ou gens de service, un poste d'honneur, une garde de sûreté, une table raffinée, le propre maître d'hôtel de la reine Augusta, Bernard ! C'était une dépense de 12.000 thalers par mois : à Cassel, paraît-il, on ne se gênait pas pour répéter que les casemates de Graudenz eussent coûté moins cher. Le gardien en chef n'a rien d'un Hudson Lowe : le général de Monts descendait de huguenots réfugiés en 1685 ; ses souvenirs, récemment publiés à Berlin (1909), et que M. H. Welschinger met en œuvre, nous donnent un César que la défaite ne paraît pas avoir trop défraîchi : pas un cheveu blanc (M. de Monts ne se doute pas qu'il se faisait teindre). Il nous le dépeint comme un homme impassible en apparence, au fond bienveillant, sensible, et même sentimental. Le matin, il se plaît à donner la pâture aux moineaux du parc, sur le rebord de la fenêtre. Il écrit, il écrit... son apologie, naturellement. A ses entours intriguent, sans résultat du reste, divers agents de la politique bismarckienne, faciles à désavouer : le journaliste, le juif converti Helwitz, etc. Il ne voulut pas recevoir Régnier, ce hanneton politique dont Frédéric-Charles tint le fil, et qui servit à happer le brave et naïf Bourbaki. L'empereur ne réussit pas à obtenir du vainqueur que celui-ci, après sa mission en Angleterre, pût réintégrer Metz. Pas plus que l'impératrice, (innocente en cette occasion au dire du chancelier lui-même), Napoléon III ne s'est donc laissé prendre au piège de négociations que la France eût désavouées, et qui auraient achevé de perdre la dynastie. De cette preuve de bon sens, ne leur faisons pas un trop grand mérite. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1910.)

(*Deuxième article*). — A Wilhemshöhe comme autrefois dans son « université de Ham », Napoléon III travailla. Il étudia spécialement l'organisation militaire allemande, et le nouveau canon prussien, auquel le canon français Reffye, s'il avait été adopté avant la guerre, n'aurait pas été inférieur. Il écrivit, pour se justifier du reproche courant de machiavélisme, une brochure très rare aujourd'hui, « *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III*, » et pria l'ex-sénateur marquis de Gricourt de la signer et de la publier (Bruxelles, chez Rozez, 1871, in-8°). M. Welschinger donne l'analyse détaillée de cette apologie, où l'empereur proteste du caractère pacifique ou défensif de sa politique, en Orient, en Italie, dans la question danoise, dans la guerre austro-prussienne (*Du Mexique et de la question romaine, il n'est pas dit un mot*). Quant à la guerre de 1870, « la France a voulu la lutte, et l'Empereur n'a pas résisté à l'entraînement général.» — Le captif, sur sa demande, fut rejoint par d'autres captifs : Canrobert, Le Bœuf, Bazaine, mais non Mac-Mahon, qui soignait sa blessure à Wiesbaden. Le Bœuf se tenait à l'écart ; l'inconscient Bazaine, « détesté des prisonniers français, » se montrait fort dur pour Trochu, pour Palikao, et disait « que le gouvernement de Gambetta était une honte. » Jusqu'à la fin, Napoléon III se fit des illusions sur les conditions de paix, sans doute à la suite de la courte visite de l'impératrice (30 octobre au 1er novembre 1870). Monts affirme qu'elle n'était ni légère, ni superficielle, mais judicieuse. Il ajoute « qu'elle affectait à l'égard de Napoléon une sorte de supériorité et même de tutelle. » Cette visite entrait dans les vues de Bismarck ; elle fait suite aux intrigues encore mal connues de Bazaine, Boyer, Bourbaki et Régnier. Délivré seulement le 15 mars 1871, c'est-à-dire longtemps après les préliminaires de paix, Napoléon III partait le 19 pour l'Angleterre, où il comptait bien préparer la restauration de l'Empire. Il y mourut le 9 janvier 1873. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1910.)

**Bismarck et la papauté, 3e partie : Les Vieux Catholiques, leurs premières victoires.** — Le dogme nouveau de l'infaillibilité pontificale, accueilli par les masses catholiques avec soumission ou avec indifférence, suscita en pays germanique des adversaires résolus, professeurs d'universités, et simples prêtres qu'ils avaient eus pour élèves ou qu'ils continuaient à former. Aux protestations individuelles contre les décrets du Concile de 1870, succédèrent les Congrès. Celui de Nuremberg (27 août) n'eut pas grand retentisse-

ment ; les Etats confédérés contre la France avaient autre chose à faire que de prendre parti dans la controverse théologique. Mais après la guerre, à la suite de Dœllinger et de l'Université de Munich, une assemblée de laïques bavarois adressait au roi Louis II, personnellement hostile à l'infaillibilité, une pétition en faveur du « vieux catholicisme, » et dès le mois de septembre 1871 commençait officiellement l'organisation des paroisses séparées ; le mouvement, très sporadique, s'étendit aussi à Bade, à la Hesse, à la Prusse rhénane, à la Westphalie. — Bismarck qui, « à la fin de juin 1871, n'attendait plus rien de Rome, ni des catholiques dévoués à Rome, » vit dans les Vieux-catholiques, des alliés sinon précieux, du moins utiles. D'abord il agit en leur faveur par l'intermédiaire de Lutz, ministre des cultes et de l'instruction du royaume de Bavière. Le nouveau dogme ne fut pas publié en Bavière, attendu qu'il « altérait essentiellement les rapports de l'Etat et de l'Eglise, et constituait un péril pour l'Etat. » Louis II et son ministre ne se firent pas représenter à la procession de la Fête-Dieu, « bouderie contre le Très-Haut qui annonçait une prochaine rupture avec son vicaire. » De son côté, malgré l'épiscopat, Bismarck maintenait à deux prêtres, Treibel et Wollmann, le droit d'enseigner aux lycéens de la Prusse orientale la religion catholique sans le dogme nouveau : l'évêque Krementz lui écrivait en vain : « Vous reprenez la politique de l'empereur Julien ! » Bientôt, il supprimait au ministère des cultes la division catholique, qui, avec Krœtzig, avait amorti si longtemps les conflits confessionnels. Mais, note M. Goyau, « il ne prend pas l'Eglise corps à corps, il ne l'attaque pas de front. » Il ne fait ni théologie, ni métaphysique. Il s'efforce, et pour cela « toutes les ruses lui seront bonnes, d'acoquiner les catholiques avec les Polonais, les rouges, ou les Welches, que répudie la conscience nationale allemande. » Le 22 juillet, en Bavière, le président du Conseil Bray, partisan d'une politique expectante, dut se retirer, et son successeur Hegnenberg entra dans les vues prussiennes avec plus de souplesse. Pie IX eut beau dénoncer (20 juillet) le sophisme qui confondait l'infaillibilité doctrinale avec la juridiction politique des papes du moyen âge : Bismarck, et bientôt Guillaume jugent le Vatican responsable de ce « coin romain », le parti du Centre, « qui s'enfonçait dans la chair allemande ». En Alsace-Lorraine, on laïcise les écoles normales et l'inspection scolaire. Cependant les Vieux-catholiques (tels aujourd'hui les modernistes) entendaient ne pas se séparer de l'Eglise, mais bien la ramener dans la bonne voie. Après s'être adressés aux Etats, ils veulent une loi d'Empire, et Lutz est leur interprète auprès du chancelier ; puis, c'est Hegnenberg qui, le 24 octobre, expédie à Hohenlohe un projet de sanctions pénales contre les prédicateurs « ultramontains ». Les démarches de Ketteler auprès de Bismarck et de l'Empereur n'y firent rien (16 novembre et 6 décembre). Aux applaudissements des nationaux-libéraux, la lutte fut engagée « contre les Jésuites et leur séquelle, ignorante ou cultivée » (lettre de Bennigsen à sa femme). Le paragraphe dit « de la chaire » fut voté par 179 voix contre 108 : les prédications subversives purent être frappées de deux ans de prison. Or, dans les cinq ans qui suivirent, la loi ne fut appliquée en tout que six fois, et pas une seule fois en Bavière.

Les fanatiques de l'Etat en conclurent qu'il fallait de meilleures armes pour continuer le culturkampf. En résumé, onze mois après la fondation de l'Empire, « la catholique Bavière suppliait le Parlement impérial de l'aider à se défendre contre l'Eglise. Lorsque de la guerre étrangère était sortie l'unité allemande, la Bavière n'avait dit oui qu'à contre-cœur ; elle était la première, aujourd'hui à se réclamer de cette unité. » Le national-libéral Vœlk pouvait en tirer un argument d'une portée générale : « Si un fier lion comme le lion bavarois, s'écriait-il, se réfugie sous les serres de l'aigle, c'est que le péril est pressant ». Bismarck ne pouvait que se réjouir, en attendant mieux, d'un hommage aussi inespéré. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1910, pp. 829-868).

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

**Humanités anciennes. Humanités nouvelles.** — M. René Acollas constate que l'on déserte le domaine spirituel. Il en rend responsable l'enseignement primaire, et aussi

les programmes de l'enseignement secondaire. En réalité dans cet enseignement, il n'y a que deux sections, la section utilitaire et la section des humanités. Mais celle-ci « ferme toute fenêtre sur la vie moderne », et par suite est abandonnée. On n'a pas créé d'humanités modernes. Donc, tout est utilitaire. Sans doute, le public le veut. Mais il ne faut pas suivre le public, il faut le diriger. Or les humanités seules apprennent à sentir et à penser. Il faut donc continuer les anciennes, ou organiser les nouvelles. La culture est nécessaire, et seules, les lettres donnent la culture. Que les sciences redoutent l'utilitarisme total. Le laboratoire et l'usine se confondent déjà. Par la culture seule, on pénètre ce qui ne peut être appris ; et ce ne sont pas les sciences exactes qui mènent les individus. Ce sont les humanités aussi qui donnent naissance au rêve, au besoin d'idéal, qui développent l'imagination ; et l'imagination est nécessaire. Certes, la culture antique ne suffit pas par elle-même ; mais il faut l'unir à la culture moderne, d'ailleurs, « en réservant une place à certaines clartés utilitaires et aux langues ». B. (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 mai 1910.)

**La valeur éducative de la Musique.** — Miss Ruth Royce revendique hautement pour la musique une valeur éducative que l'on n'a point songé à lui dénier jusqu'ici, mais dont l'on n'a peut-être pas apprécié pleinement la portée. Elle passe rapidement sur les bienfaits d'ordre physique que l'on doit à la musique. L'intelligente pratique du chant, lorsqu'elle est vraiment méthodique, développe la voix, en améliore le timbre, augmente la clarté d'articulation et favorise l'étude de la diction dont l'importance est grande au point de vue social. La musique cultive également l'oreille ; nos perceptions se trouvent donc augmentées en nombre, en finesse, en qualité. Enfin le chant étant une gymnastique excellente pour les poumons et la gorge, la circulation est stimulée, l'état général amélioré.

Miss Ruth Royce étudie ensuite les heureux résultats de l'étude de la musique dans l'ordre intellectuel. C'est un stimulant de l'activité cérébrale, car l'interprétation exige de l'intelligence et du goût, et si l'on aborde la composition, l'effort intellectuel est encore plus considérable. On sait tout le génie constructif que demandent les grandes œuvres musicales. De plus la musique rend nos émotions plus vives et plus intenses et contribue à l'affinement de toute notre nature. Etant le véhicule de nos émotions le plus naturel et le plus parfait, la musique est, selon l'Histoire même, à la base de toute culture. Cependant toute musique n'est pas saine et élevée ; il faut tenir compte de l'influence corruptrice de la mauvaise musique. Miss Royce définit la mauvaise musique « celle qui n'a d'attrait que pour les esprits égoïstes, sentimentaux et vulgaires ». La « bonne musique » dépasse le sentiment pur et stimule toute notre nature spirituelle. C'est un agent efficace d'éducation morale, car son influence est très grande, et l'on reconnaît aujourd'hui que les influences de ce genre sont plus puissantes que les préceptes moraux sur la formation du caractère. Miss Royce reconnaît même à la musique le pouvoir de fortifier la volonté. Elle termine en déclarant que c'est le « Sésame ouvre-toi » de l'âme. F. (*Journal d'Education de l'Ouest*. San Francisco, juin 1910.)

**La culture par l'histoire naturelle.** — On est habitué à considérer l'étude de l'Histoire et de la Littérature comme le meilleur moyen de culture. E. A. M. Webb plaide en faveur de la science, qui ne doit pas être regardée comme répondant purement à un but pratique. Il paraît, de l'aveu d'une directrice, qu'il est impossible de trouver des maîtresses de sciences cultivées. La faute en est-elle à la qualité inférieure de leur préparation, ou bien aux idées fausses qui ont cours sur la valeur éducative des études scientifiques ? L'auteur est biologiste et laisse entendre que la valeur éducative des travaux pratiques est à peu près nulle. Mais il revendique hautement la valeur incalculable de l'étude des sciences naturelles pour l'enfant. C'est un élément d'intérêt vivant dans sa vie ; et l'on s'en aperçoit aux conversations des écolières, qui cessent de parler chiffons ou niaiseries pour causer entre elles de ce

qu'elles font en histoire naturelle et se communiquer leurs petites observations. L'imagination s'en trouve enrichie et éclairée. Sans être un savant, sans être même particulièrement versé dans une science, on arrive à concevoir le monde comme le théâtre sur lequel agissent de grandes forces que l'on étudie avec respect. Rien ne stimule mieux le désir de savoir et d'agir.

L'auteur se plaint amèrement de ce que la rigidité scolaire oblige les élèves à se conformer strictement à des emplois du temps fabriqués par la maîtresse. Nulle place pour la poursuite libre d'une étude favorite. Une enfant a été punie pour avoir d'être sortie de pension pour faire sins sur son cahier de botanique. Une autre dit naïvement : « J'attends d'être sortie de pension pour faire quelque chose. » Une jeune fille avoue qu'il lui fallut un an, une fois sortie, pour découvrir quelque chose qu'elle désirât faire, — tant ce système tue l'initiative. L'inconvénient est naturellement le même pour les maîtresses, qui n'ont aucun loisir pour se cultiver. F. (*Journal d'Education*, Londres, mai 1910.)

**L'Enseignement de l'Histoire.** — Une analyse du livre de M. W. Keatinge sur « l'Enseignement de l'Histoire » en fait ressortir l'absence de pédantisme et l'intérêt pratique. Un tel livre doit être bien accueilli de tous ceux qui sentent l'importance de cet enseignement pour la société en général, et pour chaque pays en particulier. M. W. Keatinge déplore que les programmes d'Histoire soient tracés par des spécialistes, très forts en Histoire, mais totalement ignorants de la mentalité des élèves. Il faut se méfier d'une tendance excessive à enseigner l'histoire scientifiquement surtout dans les petites classes. Avant tout il importe d'adapter le sujet à l'intelligence des élèves. Il s'agit de les préparer le mieux possible à aborder plus tard l'étude scientifique de l'Histoire.

Cependant c'est une erreur de réduire l'Histoire à une simple narration et de ne permettre qu'au maître seul d'analyser les faits et de tirer des conclusions. Il ne faut pas en faire une étude trop facile ; et l'on doit viser à obliger l'élève à donner le meilleur de ses efforts.

La classe doit être pourvue de livres spéciaux et de cartes ; on fera même bien d'y mettre des reproductions de cartes anciennes.

Pour éviter l'effet démoralisant du spectacle de l'Histoire pour des jeunes esprits, il vaut mieux donner un tour épique à l'enseignement et se limiter à des vues très larges.

Au point de vue du professeur, l'ouvrage est extrêmement précieux, surtout lorsqu'il indique l'usage à faire des documents originaux, pour créer une atmosphère vraie et pour aider à l'étude méthodique des faits. Il convient aussi de ne pas rejeter l'aide de la poésie, tel extrait poétique pouvant stimuler l'imagination de l'élève et lui donner des impressions justes, même si les faits sont tant soit peu dénaturés. F. (*Le Bibliophile*. Londres, mai 1910.)

**La place de l'Humour.** — L'article de M. F. Frendley, de l'Université d'Ohio, est un plaidoyer en faveur de la vertu éducative de l'humour, dont il fait ressortir le côté intellectuel. L'humour est personnel, dit-il, « en ce qu'il est le reflet d'une disposition innée (très inégalement répartie parmi les mortels), à être attiré par le ridicule, l'étrange et l'inattendu, et à en faire ses délices. Il est intellectuel, car c'est une opération purement logique, qui nous fait discerner le sens caché de situations particulières, ou de combinaisons curieuses de circonstances... » Les grands humoristes prennent rang parmi les biens les plus précieux de l'humanité. Il est vrai que la vie est sérieuse et doit être prise sérieusement. Cependant la tension tuerait si elle ne se relâchait jamais. La valeur pratique de l'humour consiste à pouvoir relâcher la tension. L'un des meilleurs exemples en a été donné par Abraham Lincoln, dont l'âme était d'un sérieux intense, mais qui trouvait une diversion dans l'humour.

Pour produire tout son effet et éviter la lourdeur, l'humour doit être spontané. Cependant on devrait conseiller aux hommes engagés dans la vie publique, surtout aux prédicateurs et aux professeurs, de le cultiver en eux-mêmes. La faculté de bien dire une anecdote peut s'acquérir jusqu'à un certain point. La difficulté est de reconnaître l'à-propos de l'histoire ; l'art de conter

exige aussi un esprit très cultivé, et un intellect très agile pour s'inspirer de l'occasion et de la disposition d'esprit des auditeurs. F. (*Revue d'Education*, New-York, juin 1910.)

**Le système préceptoral à l'Université de Princeton (E. U.).** — Les universités américaines s'appliquent depuis quelques années à découvrir un système maintenant un contact intellectuel intime entre les étudiants et les maîtres, malgré la tendance des classes à devenir de plus en plus nombreuses, au point même qu'un professeur peut avoir jusqu'à plusieurs centaines d'auditeurs. A Princeton, le Board of Trustees a adopté dans ce but, il y a cinq ans, le « système préceptoral », dont le plan fut exposé dans l'*Alumni Weekly* de cette Université, le 25 février 1905. Aujourd'hui le système a suffisamment fonctionné pour que M. Nathaniel E. Griffin puisse l'apprécier.

Au début de l'année, dans chaque branche d'études, les étudiants sont répartis entre un certain nombre de « précepteurs », de manière telle que chaque précepteur puisse s'occuper seulement de petits groupes de trois à cinq étudiants. Un même précepteur surveille naturellement plusieurs groupes. D'autre part chaque étudiant a affaire à un précepteur différent pour chaque science.

Le précepteur reçoit les étudiants dans un local de l'Université ou, de préférence, dans son cabinet de travail personnel, dans son salon, voire dans son jardin, aussi peu officiellement que possible. A jour fixe, un groupe vient « causer » avec lui. On discute le sujet de la dernière leçon du maître de conférences. Chacun exprime son opinion personnelle, expose le résultat de ses travaux. Tout avis est admis à condition qu'on sache le soutenir. Un premier étudiant parle ; le maître réplique, d'autres élèves apportent leur manière de voir, et la discussion devient générale, dirigée sans pédanterie, presque amicalement par le « précepteur ». En effet, on cherche moins à considérer l'instruction qu'à faire travailler l'esprit avec application, mais sans contrainte. Il faut « renverser la barrière entre les étudiants et les maîtres ». Et M. Griffin nous représente les élèves et les « précepteurs » échangeant des invitations, allant causer ensemble à bâtons rompus, faisant des promenades comme les maîtres et les disciples des anciennes écoles helléniques, et organisant même des parties de canotage. Une véritable camaraderie se forme de la sorte et elle continue utilement, même après la sortie de l'Université.

C'est en somme une transposition américaine du « système de Socrate, d'Abélard à Paris, d'Arnold à Rugby, de Jowett à Oxford et de Hopkins à Williams ». Le précepteur n'est nullement un répétiteur « nourrice sèche faisant absorber une nourriture facilement assimilable à des estomacs paresseux ». Il est « le lien entre l'étudiant et son travail ». Afin d'assurer le sérieux du travail, le précepteur ne s'occupe pas des examens et s'abstient d'y « préparer » ses disciples. Mais pour le classement final, ses appréciations comptent plus que les notes obtenues aux interrogations. Ainsi on se soucie plus à Princeton de préparer des têtes bien faites que des têtes bien pleines et on est très satisfait du système préceptoral qui fait des maîtres et des élèves de véritables collaborateurs poursuivant en commun la recherche du savoir. G. (*Sewanee Review*, juin 1910.)

**Les examens à la Faculté de Droit de Paris.** — M. Sigismond Feilbogen déplore la charge que les examens font peser de plus en plus sur les professeurs, à la Faculté de Droit. Il estime qu'on pourrait la diminuer, en n'enlevant rien d'ailleurs aux professeurs de leur influence. Il y a en effet huit mille candidats par an, et plus de quatre cents thèses à examiner. Bien que chaque maître n'ait pas plus de trois heures et demie de cours par semaine, il est débordé et il ne lui reste plus de temps pour son travail personnel. A cet excès M. Feilbogen propose trois remèdes: d'abord la nomination par l'Etat d'examinateurs praticiens, comme cela se passe en Autriche. On pourrait réunir les hommes d'élite des divers enseignements, soit officiels, soit libres. Ainsi pour l'examen des thèses, qui tendent de plus en plus vers la spécialisation, on pourrait faire appel à des spécialistes des Ecoles de Commerce, des Mines, des Ponts et Chaussées, etc. Un second moyen d'alléger les professeurs serait de leur donner un an de congé

tous les quatre ans ou tous les sept ans ; ils seraient tenus en revanche de publier des travaux étendus ; et pendant leur congé, ils seraient remplacés par des professeurs assistants. Enfin on pourrait augmenter le corps enseignant ; ainsi nommer examinateurs les candidats à l'agrégation reconnus admissibles, mais refusés, faute de place. Ainsi les professeurs parviendraient à avoir quelque liberté ; et cela est nécessaire. B. (*Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 juin 1910.)

**Des méthodes et de la préparation professionnelle dans l'enseignement secondaire en Roumanie.** — M. Eliodor Constantinesco expose comment M. Haret, ministre de l'Instruction Publique, a modifié les méthodes de l'enseignement secondaire en Roumanie. Avant lui les programmes étaient très chargés ; on développait surtout la mémoire des enfants ; on ne faisait que de la théorie, pas de pratique. Par suite les élèves n'avaient que des notions des choses; ils ne connaissaient pas l'indispensable. Tout a été changé ; les programmes ont été simplifiés ; on a prescrit aux maîtres de faire des applications plutôt que de la théorie. On s'est servi de la méthode directe pour l'enseignement des langues vivantes; dans l'enseignement des langues anciennes, on a enseigné la grammaire par la traduction des textes. Enfin pour ne pas fatiguer l'esprit des enfants, on alterne les enseignements. Il fallait aussi avoir de bons professeurs ; aussi on ne nomme que ceux qui ont passé un examen de capacité et on ne peut passer cet examen que si l'on a déjà fait deux ans d'exercices pédagogiques. Lorsqu'ils sont nommés, ils doivent se tenir au courant des méthodes nouvelles ; aussi les réunit-on tous les deux ans dans des conférences pédagogiques ; aussi les envoie-t-on en mission à l'étranger. De plus ils sont sous la direction pédagogique immédiate du directeur qui assiste aux classes et donne des conseils. On les pousse ensuite à développer une grande activité sociale. Enfin on s'efforce d'établir étroitement une collaboration entre l'école et la famille par la correspondance entre les parents et les professeurs, les réunions des parents, les livrets scolaires, les fêtes qui rendent plus unis ceux qui y participent. B. (*Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 juin 1910.)

**L'enseignement des langues vivantes en France.** — Dans un article assez long et assez bien documenté, M. F. Baumann étudie la nouvelle méthode et ses résultats. Bien que partisan déterminé de l'ancienne méthode, bien que renseigné trop exclusivement aussi par les mêmes partisans en France, il est obligé de reconnaître que les résultats ont été très sérieux, que la méthode a des avantages, que nombre d'observations au cours des Instructions officielles sont excellentes. Il insiste particulièrement sur les tendances des dernières instructions, et sur le soin qu'elles prennent à recommander la culture littéraire des esprits par les langues vivantes. Il voit là un des meilleurs garants de l'avenir pour l'enseignement des langues vivantes. R. (*Pädagogisches Archiv*, Leipzig, mai 1910.)

**L'enquête sur les écoles secondaires en Autriche.** — On avait reconnu en Autriche la nécessité de réformer les programmes et les méthodes des écoles secondaires. On ouvrit une enquête. Un certain nombre de questions générales furent posées. Mais presque tous les orateurs abordèrent la question des rapports entre la famille et l'école. Plusieurs se plaignirent du désintéressement des familles et affirmèrent que l'école sans leur concours demeure impuissante. D'autres demandèrent que les parents eussent le droit d'envoyer des délégués qui assisteraient à certaines classes et réunions de professeurs. La question avait d'ailleurs été agitée beaucoup plus tôt dès 1900 (Cf. R. Lehmann, *Erziehung und Erzieher*. On signale ce fait qu'il n'existe même pas un guide complet pour renseigner exactement les parents sur les divers systèmes, méthodes, programmes, conditions particulières, etc. Les familles doivent agir d'ailleurs en dehors des autorités administratives et même faire valoir leurs droits contre elles. Le ministère avait envoyé une circulaire aux écoles prescrivant d'établir le contact entre l'école et la famille (10 mai 1901). *Ces indications sont prises, en divers*

*endroits, dans le livre du* Dr S. Frankfurter : *Verlauf und Ergebnisse der Mittelschul enquete der Unterrichtsministeriums, Januar* 1908. Vienne, Carl Fromme 1910) R.

**Le développement des lycées et des écoles réales depuis 1900.** — Pendant longtemps les lycées jouissaient d'un monopole que l'Etat leur maintenait. Depuis 1900 les écoles réales (sans latin, ni grec) jouissent à peu près des mêmes droits. Que s'est-il produit ? Tandis qu'il y a relativement peu d'élèves pour beaucoup de lycées, il y a beaucoup trop peu d'écoles réales pour le nombre de leurs élèves. A la date du 1er février 1908 il y avait 114.000 élèves pour 332 *gymnasien* (lycées avec latin et grec), soit une moyenne de 344 élèves par établissement ; 44.588 élèves pour 124 *real-gymnasien* (lycées avec latin, mais sans grec); et dans les écoles réales supérieures 35.626 élèves pour 75 établissements, soit une moyenne de 475 élèves. Dans les écoles préparatoires correspondantes il y avait en moyenne 126, 131 et 225 élèves. Le nombre des élèves de chaque classe est plus grand dans chaque école réale. La tendance que manifeste le pays à préférer les écoles réales ressort de manière frappante de la statistique suivante. De 1900 à 1908 le nombre des élèves est passé de :

Gymnasien, 96.774 à 114.100, soit 17, 9 %.

Realgymnasien, 24.165 à 44.588, soit 84,5 %.

Ecoles réales, 16.143 à 35,626, soit 120,6 %.

Ecoles préparatoires au :

Gymnasium, *6.148* à *5.044*, soit *moins* 33 %.

Progymnasium, 2.142 à 5.114, soit 138,7 %.

Ecoles réales, 33.527 à 38.474, soit 14,7 %.

Et cette tendance ne fait que s'accentuer. F. (Dr. Ditzel, *Zeitschrift für lateinlose höhere Schulen*, Leipzig, 3 juin 1910.)

**Les professeurs allemands et le public.** — Le combat engagé en Allemagne contre les écoles secondaires dure toujours. Il a fini par secouer l'indifférence dédaigneuse des professeurs, qui, pour se conformer à l'idéal des dernières années (défendu par F. Paulsen en particulier) devaient être et demeurer des savants. M. Münch, professeur à l'Université de Berlin, reprenant les idées exposées par un professeur de lycée, insiste sur la nécessité d'une défense de la part des professeurs. Leur tâche est multiple et noble. Ils devraient, dans leurs réunions et revue spéciales, attacher moins d'importance aux questions purement matérielles. Ils devraient, par toutes sortes de moyens (relations personnelles, conférences avec les parents, publications, etc.), protester contre les exagérations manifestes de toute la campagne. Mais ils ne devraient pas non plus rester aveugles et étrangers au mouvement de la vie contemporaine. Ils devraient au contraire bien le comprendre et le diriger dans le sens de la civilisation la plus humaine. R. (*Monatschrift für höhere Schulen*, Berlin, janvier 1910.)

**A propos des suicides d'élèves.** — On a beaucoup parlé en Allemagne, et un peu en France, des suicides d'élèves. On a profité de chaque occasion pour en faire porter la responsabilité à l'école et pour diriger contre elle les pires attaques. Les statistiques prouvent que dans tout cela il y a beaucoup d'injustice et d'exagération. En effet le nombre des suicides s'éleva à :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1898.... | 4 | 1903.... | 13 |
| 1899.... | 8 | 1904.... | 7 |
| 1900.... | 7 | 1905.... | 13 |
| 1901.... | 11 | 1906.... | 10 |
| 1902.... | 16 | 1907.... | 18 |

C'est beaucoup sans doute, mais ces chiffres témoignent plus d'une grande irrégularité que d'une augmentation régulière. (Les chiffres les plus élevés furent 21 en 1889 et 19 en 1897). D'autre part, pour bien les apprécier il faut tenir compte d'abord de l'augmentation du nombre des élèves, qui de 1883 à 1907 fut de 66 2/3 % si bien qu'en réalité il y aurait plutôt une légère diminution du nombre des suicides. Sur 100.00 élèves on a :

| | |
|---|---|
| 1883-1887..... | 8,9 |
| 1888-1892..... | 9,1 |
| 1893-1897..... | 6,7 |
| 1898-1902..... | 4,9 |
| 1903-1907..... | 5,3 |

Il faut en outre les comparer avec les chiffres des suicides dans *l'ensemble* de la population *mâle* de 15 à

20 ans. Or, ces chiffres montrent une augmentation sensible (1883-1887 : 16,35 sur 100.000 ; 1908 : 19,5). C'est donc toute notre civilisation qui est responsable plus que l'école. R. (Dr. Ditzel, *Pädagogisches Archiv*, Leipzig, juin 1910.)

**L'Ecole Primaire et les Evêques Constitutionnels sous le Directoire.** — M. A. Gazier expose l'état de l'enseignement primaire en France de 1795 à 1800. La Terreur, en fermant les Eglises, avait à peu près supprimé les écoles. Les parents gardaient les enfants chez eux ; les instituteurs, n'étant pas payés, disparaissaient. Les politiques s'efforçaient en vain de remédier à cet état de choses. Les évêques y réussirent. La liberté des cultes avait été proclamée en 1795, et par suite la liberté de l'enseignement. On exigeait seulement des directeurs d'écoles la soumission aux lois. Cinq évêques constitutionnels publièrent un appel au clergé. C'est la *Lettre encyclique de plusieurs évêques de France à leurs frères les autres évêques et aux églises vacantes*. Neuf mois plus tard est publiée la *Seconde Encyclique contenant un règlement pour servir au rétablissement de la discipline de l'Eglise gallicane*. C'était un appel aux familles ; il y était question des enfants, de leur instruction ; on y trouvait un véritable règlement des écoles, pratique, moral et pédagogique. Le succès de l'Encyclique fut grand. 35.000 églises furent rouvertes ; un grand nombre d'écoles fut organisée. Les curés devinrent instituteurs. Les hommes du Directoire s'en inquiétèrent ; ils essayèrent d'épurer le personnel des écoles publiques ; ils s'efforcèrent surtout de donner à ces écoles des livres acceptables pour les familles. Comme livre de morale, on choisit le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, de La Chabaussière, recueil de quatrains qui n'avaient rien de subversif. Mais surtout on persécuta hypocritement, on tracassa les écoles libres. Celles-ci pourtant demeuraient florissantes. Un concile s'était ouvert le 15 août 1797 à Paris. Il en sortit un décret sur l'organisation des écoles chrétiennes qui reproduisait le règlement de la seconde encyclique, et une *Lettre Synodique du Concile national de France aux pères et mères, et à tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse*, où de nouveau était affirmée la nécessité de l'éducation et de l'instruction, où était condamné l'enseignement officiel. Les évêques ne furent pourtant pas inquiétés, et leurs écoles furent florissantes jusqu'au retour de l'ancien clergé émigré. B. (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1910).

**Le débat sur les Ecoles Françaises.** — Un intéressant article anonyme du *Journal d'Education* commente la récente discussion qui a eu lieu à la Chambre à propos de nos écoles. Il fait ressortir la différence qui existe entre les conditions de l'enseignement religieux en France et en Angleterre, ainsi que certaines ressemblances dans l'attitude des maîtres.

En France, les Républicains sont hostiles à l'introduction d'une influence étrangère dans la politique intérieure. Le même sentiment de défiance vis-à-vis du Catholicisme a existé en Angleterre et l'on pouvait encore l'observer, très vivace, il y a cinquante ans. A l'heure qu'il est, cette méfiance s'est calmée ; il n'y a plus de danger papiste. On n'en trouve plus les reflets que dans certains romans comme *Westward Ho !* et *John Inglesant*.

En outre la nation française accepte 89 comme une barrière qui la sépare de l'ancienne France. C'est devenu un credo historique officiel. Ce fait offre quelque analogie avec l'état d'esprit des Anglais vis-à-vis de la Réforme, qui joue, pour eux, dans le passé, un peu le même rôle que la Révolution pour la France.

Le portrait du maître d'école moderne par M. Barrès a frappé l'auteur de l'article. Il analyse le fanatisme de la science qui semble, d'après M. Barrès tenir lieu de religion à l'instituteur ; il reconnaît ensuite que la neutralité exigée du maître est impossible, puisque M. Piou se plaint de ce qu'un maître d'école ait dit à ses élèves que tout homme est libre de choisir sa religion.

En Angleterre la tâche du maître est plus facile. Dieu n'est pas mis en quarantaine ; on désire une atmosphère religieuse dans l'Ecole. Mais on commence également à se plaindre de l'esprit du corps enseignant, et l'on souhaite plus de bons sens chez les maîtres. On remarque en eux une tendance à sortir de la normale, à se montrer d'esprit étroit et

vaniteux. On a renoncé à l'idéal du maître « purement intellectuel ». L'auteur conclut en disant que la France souffre d'une opposition entre le patriotisme et la religion, comme l'Angleterre au temps d'Elisabeth ; quant à l'Angleterre d'aujourd'hui, c'est son manque d'unité religieuse qui est la cause de ses difficultés. Il termine par un rapprochement entre la déclaration de M. Barrès, proclamant que le catholicisme seul est synonyme de santé sociale et implique les sentiments les plus élevés, et la définition que Matthew Arnold a donné de la religion : la moralité vivifiée par l'émotion. F. (*Journal d'Education*, Londres, avril 1910.)

**La disparition des illettrés.** — L'auteur accuse l'Etat, qui a pris en mains depuis quarante ans l'éducation primaire, de ne pas avoir tenu compte des avertissements que lui prodiguaient Ruskin et Herbert Spencer, lorsqu'ils affirmaient que la santé est un excellent garant de la moralité. On a tout fait pour qu'il n'y ait plus d'illettrés et l'on a réussi. On a créé des maîtres, ouvert des écoles, fondé des bourses qui permettent au sujet intelligent de passer de l'école primaire à l'enseignement secondaire et jusqu'à l'Université. Mais l'école produit un déchet d'environ 60 % d'enfants défectueux. Le nombre de ceux qu'une constitution robuste rend capable de supporter l'école sans préjudice est beaucoup trop restreint. S'il n'y a plus d'illettrés en réalité, il y a trop d'enfants chétifs ou déformés. Il est nécessaire de multiplier les soins de propreté à l'école, de créer un grand nombre de cliniques scolaires, et de donner à l'enfant la nourriture et les vêtements qui lui manquent. Les cinq repas par semaine qu'on fournit maintenant à l'écolier sont insuffisants. Beaucoup d'autorités locales donnent seulement des repas de sept sous au « restaurant », et uniquement lorsque le froid est d'une rigueur exceptionnelle.

Le remède à ce mal viendra des Comités d'Hygiène et de Médecine. Mais il faudra tenir compte avant tout des besoins et des conditions d'existence des enfants et créer *l'école sans livres*. On pourrait faire une sélection des élèves les mieux doués qui désirent poursuivre leurs études et les faire travailler à part. Pour les autres, s'ils sont mal nourris et mal soignés, le travail intellectuel est pernicieux ; ils sont voués à être des ouvriers de catégorie inférieure ou des mères d'enfants défectueux. Il suffirait de leur apprendre à lire et à écrire, comme simples moyens de communiquer ; et si on les intéressait au travail manuel on combattrait de la façon la plus efficace le penchant qui entraîne les ignorants à lire de mauvais romans. (*Anonyme.*) F. (*Journal d'Education*, Londres, juin 1910.)

**Le Musée et l'Ecole.** — M. Henry W. Kent se demande quel est le meilleur moyen d'encourager le peuple à visiter les musées. Trois moyens existent déjà : les entrées gratuites, les conférences, le catalogue imprimé. Le grand mouvement de 1856 en faveur de l'éducation artistique du peuple a échoué. On fit des expositions, des conférences, des classes du soir; mais les espérances des promoteurs du mouvement furent déçues parce que cette éducation artistique s'adressait seulement aux adultes. C'est par l'école que l'on réussira. Il faut qu'il y ait alliance entre le Musée et l'Ecole. Les maîtres doivent cesser de considérer les visites dans les musées comme une corvée ordonnée par le ministère de l'Instruction Publique. Il faut les instruire eux-mêmes dans ce sens. Il devient donc nécessaire de créer un poste spécial pour étudier les moyens de faire participer les musées à l'instruction dans la mesure du possible et d'une façon pratique. L'*Inspecteur* chargé de cette mission s'entendrait avec les autorités scolaires, et l'on ferait entrer les visites de musées dans les programmes. On formerait aussi des maîtres, en s'adressant pour commencer à ceux qui semblent aptes et disposés à comprendre cette nouvelle méthode d'éducation. Après les visites, on ferait faire aux enfants des compositions sur ce qu'ils ont vu. Ce procédé serait d'un grand secours dans l'étude de certaines branches, en particulier l'anglais, l'histoire et le dessin. F. (*Revue d'Education*, New-York, juin 1910.)

**L'avenir du travail manuel.** — Ce sujet est à l'ordre du jour en Angleterre et vient d'être discuté au « Conseil de Comté » de Londres. H. Holman, esq. M. A., le traite dans

une conférence à la Société royale des Arts de Londres. Il étudie d'abord la place probable du travail manuel dans le plan général de l'enseignement. Il considère le travail manuel non seulement comme une « méthode d'enseigner », mais comme une branche définie d'enseignement, puisqu'il a ses matériaux spéciaux, son temps et son programme. Le travail manuel produit une activité directe et constante du cerveau. Il met aussi en usage constant les facultés constructives (observation, analyse, synthèse). Enfin il offre un rapport direct et constant avec la vie des élèves. Il doit donc occuper une *place prédominante*, être considéré comme la base de tout autre enseignement. Le concret doit avoir le premier rang en éducation, et garder ce rang à tous les degrés.

Dans les plans de réorganisation de l'enseignement, il est probable qu'on accordera beaucoup plus de temps au travail manuel. Il faudra aussi observer une graduation plus soigneuse du travail et distinguer entre les enfants qui ne sont pas tous aptes au même genre de travail manuel. La valeur éducative de certains travaux est aisée à saisir, surtout en ce qui concerne le métal, le bois et la poterie. Le professeur de travail manuel devra faire partie du corps des professeurs au même titre que les autres. Pendant bien des années, il faudra encore faire appel à des artisans, et c'est regrettable, puisqu'ils sont inférieurs aux autres par la culture. Il faut que les maîtres deviennent capables d'enseigner les travaux manuels. Actuellement il serait bon de consulter ceux qui sont chargés de cet enseignement avant de déterminer la nature et l'étendue des modifications que l'on veut apporter au plan général d'enseignement. Il s'agit d'une très grande réforme vitale, et l'on doit y procéder avec un extrême promptitude. F. (*Le Maître pratique*, New-York, juin 1910.)

**La réforme de l'enseignement primaire en Espagne.** — M. Georges Cirot constate que depuis quelques années, la réforme de l'enseignement primaire en Espagne est à l'ordre du jour. Cette réforme n'est pas encore faite mais elle se fait un peu chaque jour, ou plutôt de temps en temps, suivant les poussées que lui donnent successivement tel ou tel ministre. La législation scolaire en Espagne a pour base la loi de 1857, qui réglait le nombre des écoles, les programmes d'enseignement, le recrutement et la rétribution des maîtres. Mais il s'en fallait qu'en réalité l'enseignement primaire correspondît à ce qu'il devait être légalement. Il y avait en 1908 en Espagne 24.861 écoles publiques, soit 9.505 de moins que le total exigé par la loi de 1857. Il est vrai qu'en apparence le nombre des écoles privées compensait un peu le déficit des écoles publiques. Ces écoles étaient très inégalement réparties sur le territoire des provinces espagnoles, et, au congrès de Valence, un des plus actifs promoteurs de la réforme scolaire faisait un tableau lamentable des conditions très défectueuses de locaux et d'hygiène de ces écoles, dont beaucoup sont établies à quelque étage d'une maison de rapports. Depuis 1908, bien des efforts ont été tentés, par exemple par le ministre Rodriguez San Pedro, qui a créé une école supérieure destinée à former les professeurs, hommes et femmes, d'écoles normales, et les inspecteurs de l'enseignement primaire ; il semble bien en ce moment que la question de l'enseignement primaire soit la grande question qu'auront à résoudre les hommes politiques. Mais cette question se complique d'un question religieuse. Au dernier Congrès de Valence, on réclama la suppression de l'enseignement religieux à l'Ecole. Que la question pédagogique prenne la forme d'une question religieuse, voilà le tournant dangereux pour la réforme rêvée. — En attendant le dernier ministre, M. Barroso a, d'après le mot de M. Cirot, apporté « pour dix millions de pierres » aux écoles publiques d'Espagne. C. (*Revue pédagogique*, 15 mars 1910.)

(*A suivre.*)

Les différentes rubriques : *Questions philosophiques et morales*, *Questions sociales*, *Questions d'enseignement*, *Questions extérieures*, *Questions coloniales*, *Questions littéraires*, *Questions historiques*, *Questions artistiques*, etc..., prises dans les principales revues en toutes langues, paraissent successivement.

# Correspondance

## Sur la grève de Graulhet

*Mon étude sur « la Grève de Graulhet » m'a valu des lettres diverses qui reconnaissent mon effort d'impartiale exactitude. Cependant, un patron, qui, très obligeamment, m'avait documenté sur certains points, me corrige sur certains autres. — J'ai, paraît-il, été un peu pessimiste en déclarant malsaines les conditions d'hygiène dans lesquelles travaillent les ouvriers ; à ce propos je dois me reporter à l'ouvrage* Le Languedoc *(tome II, chapitre « Hygiène », pages* 150 *et s.) du Dr Bastié dont j'ai cité les travaux. On y lit que depuis* 1629 *Graulhet a été très peu éprouvé par les épidémies ; il y a eu, pendant une période de vingt-cinq ans, moins qu'ailleurs de fièvre typhoïde et de phtisie pulmonaire. Le Dr Bastié se demande si, selon la croyance populaire, les tanneries et corroieries sont un préservatif pour la ville. Mon correspondant incline à croire que le traitement antiseptique (chaux, arsenic, acides, tanin, etc.) appliqué sur une vaste échelle à la matière travaillée, aseptise le milieu et par conséquent les habitants. — J'avais, en outre, constaté que les cas de charbon sont rares à Graulhet, mais, d'après mon correspondant, c'est peu dire ; car depuis cinquante ans, on en trouverait peut-être quatre, cinq, six, suivis ou non de mort, ce qui ne dépasse peut-être pas la moyenne dans les endroits où il n'y a pas de mégisserie ; ledit Dr Bastié, qui vécut à Graulhet quatre-vingt seize ans, n'en parle pas. Les peaux y arrivent, dépouillées et lavées (cuirots), et les germes charbonneux ont dû être entraînés et détruits. — Enfin, j'ai eu tort, selon cette même lettre, de représenter les ouvriers plongeant leurs bras dans l'eau à* 70° *de chaleur : les bras et les peaux seraient brûlés. Ici je cite pour l'instruction de mes lecteurs : « On prend* 3 *ou* 4 *litres d'eau chauffée à* 70° *environ, même « 75 et* 80, *dans laquelle on verse une solution concentrée de teinture, « environ un litre, à la température de* 40, 50° ; *l'ensemble de ce bain est « répandu dans un baquet de* 1 m. 20 *sur* 0,60, *un peu incliné d'un côté, « de manière à amener une hauteur de liquide dans l'angle du baquet de « environ* 7/8 *centimètres. On prend ensuite deux peaux accouplées en « étendue, l'épiderme en dehors, qu'on tient à l'extrémité des doigts, et, « par un mouvement rapide, on puise une partie du liquide qu'on fait pro- « mener sur la partie supérieure de la peau par une manœuvre rythmique « de ces deux peaux au bout des doigts, on développe la couleur sur leur « épiderme jusqu'au ton qu'on veut obtenir. Cette manipulation se fait de « telle sorte que les doigts ne trempent pas dans le bain, ils ne s'imprè- « gnent que de la couleur puisée avec la peau, et ils n'ont guère que « les phalanges des doigts atteintes et colorées par cette opération. »*

*Le contenu de cette lettre est précieux ; il en faut remercier mon correspondant. Je dois lui répondre quelques mots sur cette question d'hy-*

*giène, puisque je ne suis critiqué que sur ce point et puisque, selon mon correspondant, Jaurès a donné une note tendancieuse pour les besoins de la cause.*

*Il est entendu que pour les cas de charbon, le danger est rarissime, j'ai été trop modéré en disant rare. Mais le charbon n'est pas l'unique source d'infection. Et puisque mon correspondant accepte l'autorité du Dr Bastié je me fais un plaisir d'y recourir, et, à côté du passage cité, je signale aux lecteurs curieux tous les autres développements du consciencieux docteur dans les ouvrages suivants :* « Graulhet en 1899 ou L'Hygiène et l'Industrie à Graulhet » (*Albi* 1899) ; *et* « Monographie de la Commune de Graulhet » (*Albi* 1876). *Je recommande particulièrement, pages* 11 *et suivantes du premier ouvrage, les passages intitulés :* l'infection des lieux, l'infection des personnes ; *on y verra que les usines ont empoisonné leur site, qu'elles sont infectées et infectieuses, qu'elles nécessiteraient des nettoyages incessants ; on y lira aussi :* « *les gaz qui se dégagent dans plusieurs opérations de la mégisserie sont naturellement absorbés par les voies respiratoires des ouvriers, par les pores de la peau, et sont entraînés dans le torrent de la circulation. L'habitude doit, il est vrai, atténuer, dans une certaine mesure, les effets de ces miasmes délétères, mais on ne peut nier que cette absorption ne puisse être peu favorable au maintien de la santé. Les ouvriers mégissiers sont en général, pâles, plutôt maigres que gras, plusieurs ont les traits altérés ; les filles qui travaillent dans les usines, au lissage ou au retaillage des peaux, conservent rarement leur fraîcheur.* »

*Je n'avais pas beaucoup insisté dans mon étude pour ne pas avoir l'air de pousser au noir et parce que les travaux du Dr Bastié peuvent avoir vieilli ; cette dernière raison m'avait aussi empêché de citer sa statistique portant sur la durée de la vie des ouvriers mégissiers,* « *durée un peu inférieure à celle de quelques autres professions* » ; *en effet, cette statistique porte sur les années* 1793 *à* 1875, *et je n'ai pu savoir s'il était toujours vrai* « *qu'après l'âge de* 50 *ans, plusieurs* (*ouvriers*) *sont obligés de se retirer, parce que le travail qu'on leur impose est au-dessus de leurs forces* ».

*N'ayant pas usé de ces données pessimistes du Dr Bastié, je n'ai pas cru devoir me servir de ses données optimistes qu'invoque mon correspondant.*

*Après le caractère* malsain, *voyons le caractère* pénible : *les ouvriers n'ont pas les bras* « *plongés* » *dans l'eau à* 70° *de chaleur* (*ce qui n'empêche d'ailleurs pas leur poumons d'absorber les vapeurs dont il est question à ma page* 580) ; *je dois, cependant, rappeler que les patrons, qui, au début de la grève, ont travaillé pour* « *sauver la marchandise* » *ont eu aussitôt les mains couvertes de crevasses et ensanglantées par ce travail, auquel, il est vrai, les ouvriers sont habitués.*

*Enfin, on se le rappelle, la question du quart d'heure réclamé pour ablutions avant le casse-croûte fut le grand argument de Jaurès : supposons que nous donnions absolument raison à mon correspondant — et je crois cependant que mes réponses ci-dessus ne sont pas sans fondement — est-ce que, même si les matières, dont* « *le bout des doigts* » *peut être imprégné, ne sont pas nocives, est-ce que ces matières, dont la plus saine est le tanin, ne donnent pas un goût fâcheux ou simplement désagréable*

*au pain que l'on va casser, et un lavage sérieux ne s'impose-t-il pas ? Je connais l'argument : les ouvriers flâneront un quart d'heure de plus, mais ne se laveront pas mieux ; libre à eux, il s'agit qu'ils* puissent *le faire.*

*Ceci dit, je remercie encore mon correspondant de ses utiles rectifications ; on y trouve des renseignements précieux.*

JULES L. PUECH.

## A propos des " Réflexions d'un Philistin sur la Métaphysique"

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec joie les « *Réflexions d'un philistin sur la métaphysique* », non pas que je partage ou que je condamne les opinions de l'auteur, mais parce qu'il aborde le sujet par des côtés qui ont toujours excité ma curiosité.

M. Le Dantec, dans ses réflexions sur la métaphysique, présente, avec infiniment d'esprit, comme des découvertes ou comme des axiomes, un certain nombre d'affirmations, au contrôle desquelles il n'a sans doute pas appliqué les méthodes rigoureuses de ses investigations scientifiques:

1° Les philosophes sont des artistes.

2° L'œuvre d'art est un langage utilisable pour quelques élus qui possèdent, dans leur structure personnelle, la possibilité de vibrer à l'unisson avec l'artiste créateur, ... un hiéroglyphe dont ils ont la clef.

3° Il n'est pas nécessaire d'être instruit pour admirer la *Symphonie Pastorale* ou la *Joconde*. Il suffit de se trouver à l'unisson avec l'auteur.

4° La métaphysique, qui n'a aucun besoin de la science, ne peut non plus lui être d'aucune utilité. L'œuvre de M. Bergson ne sera pas plus utile à la conquête scientifique du monde, que ne l'a été celle de Phidias ou celle de Beethoven.

Il s'agit, en somme, de définir l'objet et les influences respectives de la science, de l'art et de la philosophie : matière d'autant plus délicate que peu d'hommes sont à la fois savants, artistes et philosophes, et qu'on entrevoit avec peine le point de vue d'où un juge pourrait se placer, pour embrasser, en un même verdict, trois catégories si différentes de manifestations humaines. Or, peut-on bien juger ce qu'on comprend mal ?

M. Le Dantec lui-même, malgré les dons qui font de lui un écrivain très agréable, ne confesse-t-il pas ses préférences impérieuses pour la science, quand il dit, non sans ironie : W. James... m'a donné cette consolation, en me montrant que les philosophes sont des artistes, de ne plus éprouver trop d'humiliation en constatant mon inaptitude à les comprendre'?

Il semble, d'ailleurs, qu'une des difficultés du problème soit la nécessité pour notre juge de s'exprimer, comme le philosophe, avec des mots, alors que l'artiste dispose de ses moyens d'expression visuels ou sonores, le savant de ses expériences et de ses formules. Mais si imparfait que doive être, *a priori*, le résultat, faut-il renoncer à le poursuivre ? Toute synthèse est, de même, imparfaite ; et nul ne contestera le rôle important de la synthèse dans l'évolution de l'esprit humain.

Quel est l'objet de la philosophie ? Il n'y a pas, de prime abord, de réponse unique à une telle question. L'étude détaillée des manifestations philosophiques de tous les pays et de tous les temps permet d'analyser le contenu de ces manifestations, assurément très variables ; on peut aussi, avec l'aléa de la critique historique, construire des hypothèses, à vrai dire difficilement vérifiables, sur le but conscient ou inconscient des manifestations philosophiques, quand elles ont eu un but, ainsi que sur leurs effets directs ou indirects, leurs influences.

Il en va de même pour l'art.

C'est alors qu'une synthèse judicieuse dégagera les caractères essentiels de l'art, et ceux de la philosophie.

Les philosophes sont des artistes, nous dit M. Le Dantec. Ils ont, sans doute, avec les artistes, des caractères communs ; mais ils s'en distinguent. Parmi ces caractères communs, M. Le Dantec retient la personnalité, alors que le principal caractère de la science est l'impersonnalité. Cependant, la personnalité d'une œuvre ne suffit pas à la classer comme artistique ou philosophique. Une œuvre industrielle, politique, sociale, pour avoir une valeur, une influence durable, peut, doit, dans une certaine mesure, être personnelle, apporter un contingent nouveau.

Juger une œuvre d'art, c'est dire si elle est belle. Un tel jugement, pour reposer sur des criteriums incertains, n'est pas arbitraire ; il ne faut pas le confondre avec la simple opinion, qui consiste à dire de l'œuvre : elle me plaît, ou : elle me déplaît. Le jugement fera ressortir, par exemple, quelle personnalité l'œuvre manifeste, à quelle tradition elle se rapporte, quel caractère durable d'une époque ou de l'humanité elle synthétise, quelle émotion elle est susceptible de produire, quelles qualités d'exécution elle présente.

Juger une œuvre philosophique, est-ce dire si elle est belle ? ou si elle est vraie ? Elle peut être l'une ou l'autre, ou ni l'une ni l'autre, ou les deux à la fois. Il semble que les philosophes ne soient ni des artistes ni des savants, ou qu'ils ne le sont qu'accidentellement. Ce n'est pas surtout la part de vérité, que peut contenir l'œuvre de Platon ou de Nietzsche, qui en fait la force ; pas même sa part de beauté. La philosophie n'est-elle pas une manifestation *sui generis* ? Et la valeur d'une œuvre philosophique ne réside-t-elle pas, en grande partie, dans l'intensité de la pensée qui en est l'origine, dans la qualité de l'expression, qui lui communique une force peu commune de contagion, de durée ?

Il y a, sans doute, parmi les lecteurs de *Pages Libres*, des savants, des artistes et des philosophes. Ne serait-il pas intéressant de leur demander quel est l'objet de la science, de l'art et de la philosophie, et si chacune de ces manifestations est susceptible d'exercer une influence quelconque sur les deux autres ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

M. A.

---

**REDACTION de « *Pages Libres* »**
**le mercredi de 2 h. à 4 h.**

---

# Memento Bibliographique [1]

## Méthodique

Mars - Avril

*Les analyses des livres sont purement objectives, comme les analyses des articles de revues.*

## SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

AUBER (L.). **De la République réformiste** ..... 3 50 (3)

L'auteur expose les raisons qui légitiment, au point de vue rationnel et politique, la forme républicaine du gouvernement et indique les modifications qui s'imposent dans les rouages tant administratifs qu'économiques du pays.

BARBIER (Abbé Emmanuel). **Le devoir politique des catholiques**..... (1)

Ce livre fait partie d'une collection (*La Tradition religieuse et nationale*) qui a pour but de combattre « les doctrines néfastes du libéralisme (religieux, politique et social), du modernisme sous toutes ses formes, ouvertes ou déguisées, et, en général, les théories et les pratiques qui s'opposent à notre saine tradition catholique et nationale ». M. Barbier se conforme à ce programme. Son ouvrage vise spécialement l'*Action Libérale* de M. Piou, mais il n'oublie pas les autres groupements catholiques qu'il soupçonne de transiger avec l'esprit libéral.

BOCHARD (A.). **L'évolution de la fortune de l'Etat**..... 6 (5 50)

Cet ouvrage est divisé en cinq sections principales. Dans la première, l'auteur expose les diverses phases de l'évolution économique, juridique et financière de la fortune patrimoniale de l'Etat, laquelle se restreint de plus en plus avec les progrès de la civilisation. Dans les trois sections suivantes, consacrées respectivement au domaine foncier, au domaine industriel et au domaine financier, il examine les avantages et les inconvénients que peuvent présenter la possession et l'exploitation par les Etats modernes de domaines productifs de revenus. La dernière section est consacrée aux transformations de la domanialité et à l'examen de leurs conséquences économiques et sociales.

BRUCKÈRE (A.). **L'assurance sociale et les assurances ouvrières allemandes**. Préface de Vaillant..... (0 10)

(1) *Tous les volumes indiqués dans le* Memento Bibliographique *sont fournis à nos abonnés par le service de librairie de* Pages Libres, *dans les délais les plus courts possible et avec d'importantes réductions sur le prix marqué.*

*Le premier chiffre indique le* prix marqué. *Le deuxième chiffre* (*entre parenthèses*), *indique le* prix net (*conforme au tarif syndical*), *auquel le livre peut être envoyé. Quand il n'y a qu'un chiffre, il indique à la fois le prix marqué et le prix net.*

*Le port est en sus pour les commandes inférieures à 9 francs. Mais les commandes égales ou supérieures à 9 francs seront expédiées* FRANCO GARE. — *Les personnes préférant que l'expédition soit faite à domicile subiront une augmentation de 25 centimes.*

Pour les bibliothèques pédagogiques, populaires, etc., il est fait des conditions spéciales encore plus avantageuses. *Il suffit de nous adresser la liste des volumes que l'on désire: nous établissons un devis pour la fourniture des volumes, et pour la reliure si on le demande.*

CAILLAUX (M.). **L'Impôt sur le revenu** ..... 3 50 (3)

Ce volume contient les discours prononcés à la Chambre des Députés par M. Caillaux, ministre des finances du dernier cabinet.

CAUDEL (Maurice). **Nos libertés politiques** ..... 5 (4 50)

Table des matières : Introduction. — *Les Préliminaires* : l'ancien régime ; la théorie, sa force, sa faiblesse. — *La première tentative* : Le système (1789-1792) : la construction du système ; le législateur ; le citoyen. — *Les Résultats* (1791-1795) : La persistance de la tradition ; le coup de force ; le gouvernement de haute police. — *La seconde tentative*. Le triomphe du système (1815-1870) : théorie et apparence du système ; la force du système ; la faiblesse des libertés. — *Le réveil des libertés* : les libertés en 1875 ; la reconstruction des libertés ; la forme des libertés ; le jeu des libertés.

CHANTAVOINE (H.). **En Province.** 3 50 (3)

Dans ces *Lettres au « Journal des Débats »* précédées d'une préface de M. Paul Deschanel, l'auteur étudie les mœurs politiques et en particulier les mœurs électorales de notre pays. Voici la table des matières : Le Député d'arrondissement ; Le Comité ; Les Amis de M. le Député ; M. le Sous-Préfet ; La Justice ; Les petits fonctionnaires ; les Instituteurs ; Les Décorations ; Le Favoritisme ; M. le Délégué ; Les Journées de M. le Député ; Les Indépendants ; Conclusion.

CZULOWSKI (Félix). **La transformation du salariat et du capitalisme. L'accession à la propriété**..... 3 (2 75)

L'auteur expose les résultats d'une enquête à laquelle il s'est livré et qui lui permet de vérifier par des exemples la doctrine du « travail associé » et de la « participation des salaires au capital ». Il explique et précise la doctrine d'accession à la propriété qui forme la base des idées propriétistes. Il conclut que, en considérant les résultats obtenus en Angleterre, en Amérique, en France, en Hollande, etc., la paix se fera par l'application du système d'association du capital et du travail.

DELPECH (A.). **Défendons l'âme française** ..... 1 50 (1 35)

L'auteur, convaincu qu'une démocratie, pour être viable et respectée, doit s'appuyer sur un idéal, voudrait enrayer le scepticisme qui menace d'envahir toutes les classes de la Société, ainsi que l'arrivisme, devenu une théorie politique courante. Il met en parallèle la foi politique de la révolution française et celle des partis déchus et indique à la jeunesse d'aujourd'hui la voie à suivre, l'idéal à atteindre, en s'efforçant de faire ressortir la supériorité de la morale laïque sur la morale religieuse.

DÉROULÈDE (Paul). **Qui vive? France quand même**..... 3 50 (3)

Recueil de notes et de discours (1883-1910).

DESCHANEL (Paul). **L'organisation de la Démocratie** ..... 3 50 (3)

Sous ce titre se trouvent réunis les principaux discours prononcés par M. Deschanel, pendant la dernière législature, sur l'action sociale et syndicale, le statut des fonctionnaires, la mutualité et les retraites ouvrières, la peine de mort, l'enfance coupable, la réforme électorale, l'œuvre sociale de la Troisième République, etc...

ERRAY (Alcide). **La France qui meurt.** ..... 5 (4 50)

Sous ce titre, l'auteur étudie la question de savoir si le régime républicain, appliqué à la France, peut permettre à ce pays de pratiquer une politique de grande puissance, de maintenir son rang dans le monde ; il y répond négativement.

FRÉMONT (Abbé G.). **La grande erreur politique des catholiques français** ..... 1 50 (1 35)

L'auteur expose que la grande erreur des catholiques français a consisté à méconnaître la vitalité de la démocratie et indique les causes et les conséquences de ce fait. Il examine l'attitude présente du monde savant, du pouvoir civil, des masses populaires à l'égard de l'Eglise : si cette attitude est pratiquement hostile, la faute en incombe principalement aux catholiques qui organisèrent contre la République des luttes stériles. Il adjure les catholiques de travailler dès aujourd'hui à la réconciliation de l'Eglise et de la démocratie et termine par une série de propositions indiquant aux républicains « ce qu'ils n'ont pas le droit d'ou-

blier », aux catholiques « ce qui s'impose à leur attention réfléchie ».

GAUTHIER (L.). **L'Etat financier.** 2 50 (2 25)

L'Etat moderne tend à exproprier de plus en plus l'industrie privée. Sans apprécier ce mouvement au point de vue général, on peut se demander ce qu'il vaut au point de vue financier. C'est à cette question que répond l'auteur en retenant et développant, parmi bien d'autres, quelques exemples des procédés dont sont souvent victimes nos finances publiques : les crédits additionnels, qui sont le véritable écueil où vient se briser l'équilibre des budgets ; les opérations de banque un peu spéciales à l'aide desquelles l'Etat fait face aux déficits de ses opérations hors budget; la fonte rapide des excédents budgétaires devant les appétits toujours prêts à les absorber.

GUILMARD (Emile). **La loterie devant l'opinion publique et le Parlement** ..... 3 (2 75)

L'auteur se demande si la loterie mérite d'être maintenue en France. Après un historique des loteries avant et après la loi de 1836, il montre leur extension graduelle au remboursement des valeurs mobilières. Cela même montre qu'il serait difficile d'abolir les loteries ; et d'ailleurs la voix populaire leur est favorable. M. Guilmard croit aussi que ce n'est pas la loterie qui est un mal, mais seulement l'abus qui en est fait ; mais il veut qu'une banque spéciale soit chargée exclusivement d'en assurer le fonctionnement.

HANOTAUX (Gabriel). **La Démocratie et le Travail** ..... 3 50 (3)

Dans ce volume, l'auteur apporte à son tour sa solution de la question sociale ; c'est la plus simple, la plus naturelle : la solution par le travail. « Que fait la démocratie ? Elle travaille. Quel sera le principe de son organisation ? Le travail. » Il conclut que la démocratie, de plus en plus corporative, fera la paix au sein des organisations professionnelles.

HAVET (L.). **Paroles civiques.** 1 50 (1 35)

Recueil de discours, conférences et lettres ouvertes sur divers sujets d'actualité politique et sociale.

JÈZE (Gaston). **Le Budget**..... 12 (11)

Cet ouvrage forme le premier tome d'un *Traité de Science des Finances* qui comprendra une douzaine de volumes. L'auteur y étudie la théorie générale du Budget, les pouvoirs du Gouvernement et des Chambres législatives en matière de recettes et de dépenses publiques.

JOLY (Henry). **Problèmes de science criminelle** ..... 3 50 (3)

Les accroissements et les transformations de la criminalité. — La crise actuelle du Droit pénal. — La fin de la transportation et le rétablissement de la peine de mort. — La cellule et les expériences pénitentiaires. — Psychologie d'encellulés. — L'assistance et la répression.

KAUTSKY (Karl). **Le chemin du Pouvoir,** trad. de l'allemand par A. P. 2 (1 75)

Les victoires électorales du Parti socialiste allemand, le développement des coopératives et des syndicats ouvriers ont fait croire à la possibilité d'un mouvement ascensionnel et pacifique de la classe ouvrière. C'est cette croyance optimiste que l'auteur de cet ouvrage s'attache à détruire. Il montre que, en même temps que les forces de la classe ouvrière, les forces de ses adversaires se sont aussi considérablement accrues, d'où les difficultés auxquelles se heurte l'action syndicale et la stagnation de la législation sociale. Il conclut que la seule issue possible est maintenant la solution révolutionnaire.

LANESSAN (J.-L. DE). **La lutte contre le crime** ..... 6 (5 50)

L'auteur examine successivement : les doctrines criminalistes ; la criminalité dans ses rapports avec l'hérédité ; en quoi consiste la criminalité ; les sources naturelles ; l'influence des maladies héréditaires ou acquises et de l'anormalité organique ; l'influence de l'âge, du sexe, des professions, des habitudes passionnelles, des conditions sociales, économiques, cosmiques, etc. ; la responsabilité des criminels ; la lutte contre la criminalité infantile et juvénile ; la lutte contre la criminalité des adultes.

LEMAITRE (Jules). **Lettres à mon ami** (1909) ..... (1)

Cet ouvrage a été étudié par M. Maurice Kahn dans la *Grande Revue* du 10 mai 1910.

LEYRET (Henry). **La Tyrannie des Politiciens** ..... 3 50 (3)

Dans ces *Lettres de Province*, l'auteur expose que les politiciens ont fait de leur république le règne de l'utilitarisme et de la persécution ; qu'ils ont soumis la majorité du pays à la domination de leurs coteries ; qu'ils ont asservi le pouvoir, l'enchaînant à leurs passions égoïstes, le condamnant à gouverner au mépris des traditions de la France et de ses destinées ; enfin qu'une réforme prompte et totale peut seule sauver la République.

MAURRAS (Ch.) et H. DUTRAIT-CROZON. **Si le coup de force est possible**..... (1)

Cet ouvrage a été étudié par M. Maurice Kahn dans la *Grande Revue* du 10 mai 1910.

MELIN (Gabriel). **L'Organisation de la vie privée** ..... 2.50 (2.25)

L'auteur considère comme une nécessité des temps présents l'orientation vers cette forme d'organisation sociale qu'est le *particularisme*, ce qui signifie prééminence de la vie privée et forte organisation de la famille. Pour en faciliter la réalisation effective, il établit un véritable manuel de la vie privée. Partant de quelques principes généraux, qui tendent à ouvrir pour chacun le chemin d'une vie plus haute et plus heureuse, il descend jusqu'aux plus minutieux détails, comme l'organisation du home familial, la question des domestiques, etc.

MOCH (Gaston). **La Représentation vraiment proportionnelle**..... (1)

Cet ouvrage reproduit, en le développant, l'article publié dans la *Grande Revue-Pages Libres* du 25 février 1910.

NAUROIS (Ed. DE). **Les classes dirigeantes** (Noblesse, aristocratie, élite). 3 (2 75).

L'auteur constate que le favoritisme, le fonctionnarisme, l'arrivisme, la ploutocratie, le Dieu-Etat, sont les malheurs des temps présents. Cependant une aristocratie est indispensable à la vie courante d'un peuple. Ne pourrait-on améliorer les heureux du jour en créant pour eux un témoignage suprême d'estime et de gratitude de leurs concitoyens ? L'auteur le croit. Aussi passe-t-il successivement en revue : 1° l'histoire sociale de la noblesse, 2° l'aristocratie à travers le monde et les siècles, 3° l'élite devant la science et la politique, avant d'examiner la formation possible d'une élite reconnue par l'Etat

NEYMARCK (A.). **L'Epargne française** ..... 2 (1 75)

PAWLOWSKI (Aug.). **La Confédération générale du Travail**..... 2 50 (2 25)

Prenant la C. G. T. à ses origines les plus lointaines, l'auteur montre comment elle est née, normalement, de la cohésion des forces ouvrières et comment elle s'est développée pour arriver à sa forme actuelle. Après avoir passé en revue son fonctionnement, sa doctrine, ses modes d'action, son état-major, M. Pawlowski recherche si ses théories avaient tout l'attrait de la nouveauté qu'on leur prête, et conclut négativement.

PICHON (L.). **Le Code de la guillotine** ..... 3 50 (3)

Ce volume contient tous les textes législatifs concernant l'application de la peine de mort et les exécuteurs des hautes œuvres. Dans une introduction, l'auteur étudie les origines de la guillotine, dont il rencontre la première mention à la date de 1307. Enfin, en appendice, on trouve la correspondance administrative à laquelle a donné lieu la construction de la première machine à décapiter et diverses autres pièces.

ROOSEVELT (Théodore). **Le Citoyen d'une République** ..... (1)

Conférence faite à la Sorbonne le 23 avril 1910.

(*A suivre.*)

Les différentes rubriques : *Sciences politiques et sociales ; Sciences philosophiques et religieuses ; Education ; Beaux-Arts ; Histoire, Biographie, Histoire littéraire ; Géogprahpie, Voyages, Questions expérieures ; Littérature (Prose) ; Littérature (Poésie) ; Théâtre ; Armée, Marine ; Divers*, paraissent successivement.

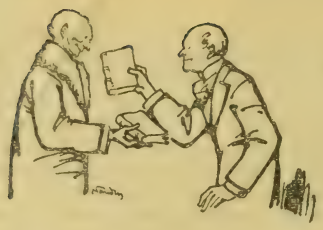

# Librairie de " Pages Libres "

## LIVRES D'OCCASION (3e Liste)

*Ceux de nos lecteurs qui sont désireux d'éviter les frais de plusieurs expéditions, n'auront pas besoin d'attendre que toutes nos listes soient parues pour nous faire leurs commandes : ils risqueraient ainsi d'arriver trop tard et de n'être point servis. Ils n'ont qu'à nous avertir de garder pour eux les livres qu'ils choisiront au fur et à mesure que paraîtront les listes, et nous en ferons l'expédition, sauf avis contraire, huit jours après la publication de notre dernière liste.* Mais il est bien entendu que tout ouvrage en réserve est considéré comme vendu : nous ne pourrons consentir aucun échange ni aucune annulation de commande.

*Les prix indiqués s'entendent nets et port non compris. Le port est naturellement à la charge de l'acheteur.*

### Morale, Éducation, Philosophie

1354. — E. André : *L'éducation physique et sportive des jeunes filles.* 1.50
1317. — A. Bayet : *La morale scientifique.* ..... 1.25
942. — A. Binet et Henri : *La fatigue intellectuelle*, relié..... 2.50
919. — Binet-Sanglé : *Les lois psychophysiologiques du développement des religions* ..... 1.50
1081. — E. Blum : *Lectures de philosophie scientifiques*..... 1.50
485. — L. Chaine : *Menus propos d'un catholique libéral*..... 1.25
939. — A. Coste : *Dieu et l'âme.* 1.25
68. Ch. M. Couyba : *Classiques et modernes* ..... 1.50
407. — Draper : *Conflit de la science et de la religion*..... 2.00
484. — Duprat : *La morale*..... 2.00
1265. — Erckmann-Chatrian : *Quelques mots sur l'esprit humain*..... 0.75
1319. — Fichte : *Discours à la nation allemande* ..... 1.50
978. — Fierens-Gevaert : *La tristesse contemporaine* ..... 1.50
941. — M. Foucault : *Le Rêve.* 2.00
1364. — H. Fourestié : *Qui nous conduira?* ..... 1.25
738. — Et. Giran : *Le Christianisme progressif* ..... 1.25
938. — Grasset : *Les limites de la biologie* ..... 1.25
930. — Langlois : *Questions d'histoire et d'enseignement*..... 1.50
914. — F. Le Dantec : *Eléments de Philosophie biologique*..... 1.50
979. — Cesare Lombroso : *L'Anthropologie criminelle* ..... 1.25
904. — E. Mach : *La connaissance et l'erreur* ..... 1.50
755. — P. Milliet : *Remarques sur la monadologie* ..... 1.00
1352. — P. Milliet : *La Dynamis et les trois âmes*..... 1.50
1353. — J. P. Nayrac : *Physiologie et psychologie de l'attention*, relié. 2.00
1394. — William Nicati : *Philosophie naturelle* ..... 1.50
509. — L. Picard : *Chrétien ou agnostique* ..... 2.00
1316. — Rayot : *Leçons de psychologie.* 1.50
937. — G. Renard : *Le régime socialiste* ..... 1.25
701. — Riccioto Canudo : *L'Homme.* 1.50
730. — Saint-Yves : *Le discernement du miracle* in-8..... 2.50
925. — G. Séailles : *Les affirmations de la conscience moderne*..... 1.50
140. — Dr Paul Sollier : *Le mécanisme des émotions*..... 2.50
974. — H. Spencer : *Les bases de la morale évolutionniste*, relié..... 2.00
1360. — A. Vessiot : *De l'enseignement à l'école*, relié..... 1.75
57. — Vial : *Les erreurs de la science.* 1.25
745. — Th. Vibert : *La philosophie de colonisation*, grand in-8..... 4.00
662. — Divers : *Causeries du Jeudi.* 1.50
718. — Un groupe de prêtres catholiques : *Que penser de la Bible?* 1.00
515. — X... : *Satan-Dieu*..... 1.00

### Droit, Économie politique Administration

1303. — Barberet : *Les sociétés de secours mutuels*..... 2.00
729. — Charmont : *Le droit et l'esprit démocratique* ..... 1.50
1321. — L. Gobron : *Législation et jurisprudence de l'enseignement public et l'enseignement privé*..... 4.00

458. — Max Legrand : *Dictionnaire usuel de droit*, cartonné..... 4.50
744. — A. Valensi : *L'Application de la loi du divorce en France*..... 2.50

## Etudes politiques et sociales

1266. — E. About : *Le Progrès*.. 1.25
1215. — Georges d'Avenel : *Découvertes d'histoire sociale* ..... 1.75
36. — A. Avèze : *L'Immoralité du christianisme* ..... 1.25
193. — P. Baudin : *Nous et les autres*. 1.50
643. — Victor Bérard : *La politique du Sultan* ..... 1.25
912. — Victor Bérard : *L'Angleterre et l'impérialisme* ..... 1.50
1388. — A. Binet et Simon : *Les enfants anormaux*, relié..... 1.50
1152. — Léon Blum : *Du mariage*.. 1.50
1366. — J. de Boisjoslin : *Les partis en France* ..... 0.75
1107. — J. de Bonnefon : *Les belles œuvres... et les autres*..... 1.25
906. — E. Van Bruyssel : *La vie sociale*. 1.50
510.—F. Bungener : *Rome et la Bible*. 1.00
316. — Th. Cailleux : *La Judée en Europe* ..... 0.50
511. — Léon Chaine : *Les catholiques français* ..... 1.00
198. — L. Delisle : *La Patrie et la femme* ..... 1.00
41. — P. Deschanel : *Questions actuelles* ..... 1.00
34. — H. Dixon : *La Suisse contemporaine* ..... 0.75
201. — J. Domergue : *La Comédie libre-échangiste* ..... 1.25
38. — Gaston Donnet : *De l'action*. 0.75
760. — Ferd. Dreyfus : *L'Assistance sous la législative et la Convention*. 2.00
631. — G. Duchêne : *La spéculation devant les tribunaux*..... 0.75
528. — L. Durand : *La Bible et les protestants* ..... 0.50
1337. — Engels : *Religion, Philosophie, Socialisme* ..... 1.50
714. — A. d'Espie : *La politique française* ..... 1.50
926. — E. Faguet : *Le socialisme en 1907* ..... 1.50
431. — J. Favre : *Rome et la République française* ..... 1.25
343. — P. Félix : *L'Equivoque démocratique* ..... 0.75
946. — Paul Fesch : *L'Année sociale et économique* (1907)..... 3.00
773. — P. Gaffarel : *Les frontières françaises* ..... 0.30
414. — P. Gaffarel : *Les colonies françaises* ..... 1.25
1368. — Ch. Guieysse : *Les Universités populaires, départements*..... 0.75
1231. — Yves Guyot : *La tyrannie socialiste* ..... 1.00
644. — Hamon et Bachot : *Ministère et mélinite* ..... 1.00
702. — J. Haroué : *La détresse de l'armée* ..... 1.00
1373. — L'Hermite de Montmartre : *La police de Sa Majesté Lépine 1er*. 0.75
680. — Hicks : *Ces dames*..... 1.25
258. — Ch. Humbert : *Sommes-nous défendus?* ..... 1.25
192. — Ch. Humbert : *Les vœux de l'armée* ..... 1.25
1214. — Ch. Humbert : *La force nationale* ..... 1.25
1351. — Jules Huret : *Berlin*..... 1.75
1237. — Jules Huret : *De New-York à la Nouvelle-Orléans* ..... 1.25
1177. — A. Lavy : *L'Œuvre de Millerand* ..... 1.25
661. — J. Laumonier : *La terre*.. 0.75
742. — H. de Latorre : *A la liberté*, au lieu de 10 fr..... 4.00
1334. — B. Lazare : *Les Juifs en Roumanie* ..... 0.50
283. — E. Lepelletier : *Aux pays conquis* ..... 0.75
768. — Leneveux : *Paris municipal*. 0.30
273. — Le Play : *La réforme sociale en France*, 3 vol..... 4.00
613. — P. Marie : *Le petit bleu*. 0.50
390. — Martineau : *Madagascar*. 1.25
1236. — Masseras : *Un essai d'empire au Mexique* ..... 0.75
973. — Gaston Moch : *L'Armée d'une démocratie* ..... 1.00
659. — V. Modeste, Passy, etc. ; *Etudes sur le propriété intellectuelle*. 1.00
252. — Max O'Rell : *Jonathan et son continent* ..... 1.25
752. — Paul Parfait : *L'Arsenal de la dévotion* ..... 0.50
740. — Pillet : *Les lois actuelles de la guerre*, in-8°..... 3.50
1140. — P.-J. Proudhon : *Système des contradictions économiques*, 2 vol. 3.00
1143. — P.-J. Proudhon : *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*. 1.50
1151. — P.-J. Proudhon: *Théorie de l'impôt* ..... 1.50
1150. — P.-J. Proudhon: *Mélanges*, 2 vol. 3.00
1145. — P.-J. Proudhon : *Les confessions d'un révolutionnaire*..... 1.50
1147. — P.-J. Proudhon : *De la capacité politique des classes ouvrières*. 1.50
1144. — P.-J. Proudhon : *Des réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer* ..... 1.50
1257. — P.-J. Proudhon : *La Révolution sociale* ..... 0.75
35. — P.-J. Proudhon : *La fédération et l'unité en Italie*..... 0.50
1148. — P.-J. Proudhon : *Théorie de la propriété* ..... 1.50
1149. — P.-J. Proudhon : *Qu'est-ce que la propriété ?*..... 1.50
1142. — P.-J. Proudhon : *Solution du problème social*..... 1.50
1137. — P.-J. Proudhon : *Les majorats littéraires* ..... 1.50
1138. — P.-J. Proudhon : *La célébration du Dimanche*..... 1.50

1146. — P.-J. PROUDHON : *Du principe fédératif* ..... 1.50
1139. — P.-J. PROUDHON : *La création de l'ordre dans l'humanité*..... 1.50
1141. — P.-J. PROUDHON : *La révolution sociale* ..... 1.50
1358. — QUILLARDET : *Espagnols et Portugais chez eux*..... 1.50
1286. — O. RECLUS : *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique*..... 1.25
402. — RIBET : *Le vol de l'aigle*.. 0.75
712. — L. ROQUET : *Franc vote et juste représentation* ..... 0.50
1131. — P. SABATIER : *La séparation des Eglises et de l'Etat*..... 1.00
689. — SAINTYVES : *Les vierges mères et les naissances miraculeuses*. 1.50
660. — H. SALT : *Les droits de l'animal* ..... 0.50
658. — L. DE SEILHAC : *La grève de Carmaux* ..... 1.00
1269. — EUG. SIMON : *La cité chinoise*. 1.00
1113. — JULES SIMON : *La liberté politique* ..... 1.25
954. — G. SOREL : *Introduction à l'économie moderne* ..... 2.50
938. — H. SPENCER : *Faits et commentaires* ..... 1.50
338. — PAUL TAQUET : *Le Monopole de l'alcool* ..... 1.50
519. — TÉRY : *Les cordicoles*.... 1.50
202. — GUY TOMEL : *Petits métiers parisiens* ..... 1.00
728. — TOLSTOI : *Une lettre inédite*. 0.50
837. — TOLSTOI : *L'Eglise et l'Etat*. 0.50
610. — TOLSTOI : *Pouvoir et liberté*. 1.25
911. — TOULOUSE : *Les conflits intersexuels et sociaux*, relié..... 1.75
282. — VELING : *Nos alliés allemands*. 1.00
693. — VERDIER : *L'Année sociale* (1910). 1.50
428. — L. VIGNON : *L'Expansion de la France* ..... 1.25
1363. — UN INTELLECTUEL : *Gonse-Pilate*. 1.00
1120. — DIVERS : *Les tribunaux spéciaux pour enfants*..... 0.75

## Divers

719. — AJALBERT : *Une enquête sur les droits de l'artiste*..... 0.75
554. — AUGER : *La réforme de l'orthografe* ..... 1.00
602. — GUIDE BAEDEKER : *Belgique et Hollande* ..... 1.00
601. — GUIDE BAEDEKER : *Bords du Rhin*. 0.75
1059. — DAMIANO : *Jeu des échecs*. 0.50
160. — G. DEPPING : *Merveilles de la force et de l'adresse* ..... 0.50
247. — JACQUES DHUR : *Le Père d'Emile Zola* ..... 1.00
1025. — J. DUCOM : *Les débuts d'un amateur photographe* ..... 1.00
580. — CH. FABRE : *Traité encyclopédique de Photographie*, 4 vol. in-8° reliés ..... 8.00
229. — GRAND-CARTERET : *Voyage du tsar* ..... 0.50
759. — GUÉNIN : *Leçons pratiques de sténographie*..... 0.75
1159. — GUYOT-DAUBÈS : *L'art d'aider la mémoire* ..... 1.00
599. — GUIDE JOANNE : *Franche-Comté et Jura* (1891)..... 2.00
598. GUIDE JOANNE : *Les Cévennes* (1893) ..... 2.00
763. — GUIDE JOANNE : *Espagne et Portugal* (1904)..... 4.00
1333. — A. KARR : *La pêche*..... 0.50
487 : LARBALÉTRIER : *Manuel Pratique de l'amateur de chiens*..... 1.00
1093. — A. LEFÈVRE : *Les merveilles de l'architecture*, relié..... 0.50
238. — HENRI PAGE : *Le secrétaire commercial* ..... 1.00
1167. — S. ROUDÈS : *Pour faire son chemin dans la vie* ..... 1.25
1021. — 5-9 octobre 1896. — *Cherbourg, Paris, Châlons*, grand in-8° illustré. 2.00
475. — *Mémento Larousse*..... 2.00
751. — *Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*, cartonné. 1.25
1054. — UN PARISIEN : *Paris et ses environs* ..... 0.50
1095. — *Traité théorique et pratique du jeu des échecs*..... 0.50

## Dictionnaires

590. — BÉLÈZE : *Dictionnaire universel de la vie pratique*..... 3.00
1386. — BESCHERELLE aîné : *Nouveau dictionnaire national*, 4 vol. grand in-8°, reliés ..... 2.00
495. — BESCHERELLE aîné : *Dictionnaire classique de la langue française*, 1 vol. relié ..... 4.50
467. — ALEXANDRE DUMAS père : *Grand dictionnaire de cuisine*, in-8°, relié. 7.00
452. — RAIGE-DELORME, BOULEY, etc. : *Nouveau dictionnaire des sciences médicales et vétérinaires* ..... 1.50
650. — CHARLES SAINT-LAURENT : *Dictionnaire encyclopédique usuel*..... 2.50

*Le Gérant :* AUGUSTE BONNEMAILLE.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

# L'Alliance intellectuelle franco-allemande

## (1844)

### I. — Boerne et Heine

En 1844 une « jeune revue » vit le jour à Paris, rue Vaneau, qui s'intitulait les *Annales franco-allemandes : Die Deutsch-Französische Jahrbücher*. Son programme n'était rien moins que de fondre, par l'entremise de leurs intellectuels, les âmes des deux grands peuples civilisés. Deux directeurs se partageaient l'honneur de mener à bien cette œuvre de réconciliation, capable de régénérer le monde : Arnold Ruge et Karl Marx.

Arnold Ruge : un privat-docent en rupture de ban. Ce Poméranien remuant avait eu déjà plus d'une revue tuée sous lui. A Halle, où il enseignait, n'avait-il pas éprouvé le besoin d'éditer des Annales capables de « marquer l'heure » ? Des professeurs devaient y dire leur mot sur les questions actuelles. Résultat : peu d'abonnés (313, les « 300 Spartiates ») mais nombre de protestataires. Ses collègues accusent Ruge de troubler à plaisir la paix sacrée des Universités allemandes. Obligé de démissionner, il ne pense qu'à élargir son champ d'action. Il transforme les *Annales de Halle* en *Annales allemandes*. Les *Annales allemandes* sont à leur tour mises à l'index par le Conseil de la Confédération germanique. Acculé à l'exil, Ruge cherche à s'établir d'abord, lui et ses presses, en Belgique ou en Suisse. Mais

pourquoi pas à Paris ? Quelle plus belle estrade peut-on rêver pour parler à l'Europe ?

Dès que la chose lui paraît possible, Ruge convoque donc à Paris un de ses jeunes émules et amis, Karl Marx. Sainte-Beuve nous présentera ainsi Karl Marx, dans une note de son *Proudhon*: « Un écrivain de la jeune école hégélienne, qui se distingua dans la lutte contre l'école de Berlin ». « Charles Marx a produit dans ses articles critiques, dira de son côté Ewerbeck dans l'*Allemagne et les Allemands*, les dernières conséquences révolutionnaires du dialectisme hégélien ». Marx avait donc été piqué lui aussi de la tarentule philosophique. Fils d'un brave homme d'avocat de Trêves — qui craint pour lui l'ivresse des idées, comme il dit, plus encore que celle de la bière — Marx renonce aux carrières juridiques. Le monde des « systèmes » l'attire dans son orbite. Il opte pour l'enseignement. Une savante thèse sur l'atomisme de Démocrite et d'Epicure devait lui ouvrir les portes des Facultés. Mais les mésaventures de son ami Bauer — professeur à Berlin, envoyé en disgrâce à Bonn pour excès d'audace théologique — le font hésiter sur le seuil. On n'est décidément pas assez libre, dans ces monastères mal laïcisés. L'universitaire manqué se rabat, comme tant d'autres, sur le journalisme. En 1842, il est à Cologne, rédacteur de la *Gazette du Rhin*. Mais la *Gazette du Rhin* est périodiquement avertie par la censure. Un beau jour de printemps, en mars 1843, elle est frappée à mort. Marx vient de se marier : il a épousé la fille d'un ex-magistrat de haute lignée qui s'était établi à Trêves et lié d'amitié avec son père : von Westphalen. Polémiste sans emploi, Marx accepte les propositions de Ruge qui affirme s'être entendu avec un éditeur. En novembre 1843 le jeune ménage cherche un asile dans la grande ville tumultueuse.

Il n'y avait pas longtemps qu'un orage avait passé : écrivains allemands et écrivains français s'étaient disputé ferme. En 1840, les passions éveillées par les questions d'Orient avaient soufflé sur le feu, mal éteint, des souvenirs de 1815. Par dessus le « Rhin allemand » on s'était montré le poing ; des strophes vengeresses avaient été échangées : c'était la petite guerre des poètes.

Mais n'appartenait-il pas aux philosophes de fermer pour jamais les blessures élargies comme à plaisir par cette race irascible ? Ils comprenaient, eux, la vraie nécessité historique : entre les émancipateurs des deux pays, elle préparait une nouvelle

Sainte-Alliance. Feuerbach, un des oracles de la jeunesse pensante d'alors, ne l'avait-il pas laissé entendre ? L'heure a sonné d'opérer une « synthèse de la philosophie française et de la philosophie allemande » : l'avenir appartient au « principe gallo-germanique ». C'était pour négocier ce mariage que Ruge, ambassadeur des intellectuels allemands, débarquait à Paris.

Il nous a raconté ses visites aux Français notoires, qu'il jugeait capables de collaborer ou de s'intéresser à son entreprise. Elles ne lui rapportèrent finalement que de vagues promesses, ou des conseils décourageants. Il grimpe les six étages de Lamennais, à la rue Tronchet : décharné et fiévreux, le prêtre devenu démocrate lui demande la permission de faire un peu de métaphysique; et là-dessus, deux heures d'horloge durant, il explique son système. Chez Louis Blanc, ce fut un vrai sermon : figure imberbe et voix fluette, l'auteur déjà illustre de *l'Organisation du Travail* a l'air d'un petit garçon échappé du collège. Mais il sait ce qu'il veut, et ce qu'il faut croire : il tient absolument à convaincre les disciples de Feuerbach des dangers de l'athéisme. Lamartine, qui pourtant devait accueillir avec une particulière fraternité les intellectuels étrangers, « véritables plénipotentiaires des peuples », promit-il quelque chose ? Toujours est-il qu'il s'en défendit énergiquement lorsque la presse bien pensante dénonça, comme une espèce de nid de guêpes, la rédaction des *Annales*. Pierre Leroux, moins grand seigneur, moins circonspect aussi, Pierre Leroux, « l'homme qui ne porte pas de gants », le typo devenu écrivain, se trouvait à ce moment-là, dit-on, dégoûté d'écrire ; l'invention d'on ne sait quelle machine accaparait son énergie. Au fond, conclut Ruge, prophètes en chambre ou hommes d'Etat en herbe, ces Français étaient trop absorbés par leurs querelles de sectes et leurs luttes de partis.

Les *Annales franco-allemandes* parurent tout de même. Mais elles n'eurent que des collaborateurs allemands. Henri Heine — qui devait se lier assez étroitement avec Marx à Paris — grand lyrique en passe de devenir grand satiriste — y publia une ironique louange à Louis de Bavière ; Herwegh aussi donna des vers, le même Herwegh qui devait en 1848 mener la folle équipée de la *Légion franco-allemande*. Moses Hess, que Ruge nous présente comme le rabbin des communistes, — grand et maigre, vêtu d'une longue redingote grise, le cou penché en avant, les yeux noyés de bienveillance — écrivit des lettres de Paris. Un

jeune commerçant de Barmen qui, après une année de service militaire et d'études philosophiques à Berlin, achevait son éducation en Angleterre, dans une fabrique où son père était intéressé, Frédéric Engels, envoyait des correspondances. Dans un essai sur l'économie politique orthodoxe il critique, avec force souvenirs de la dialectique hégélienne, les théories d'Adam Smith — le « Luther de l'économie politique » — et de Ricardo. Puis, passant de l'étude des théories à celle des faits, il décrit, en résumant le *Past and Present* de Carlyle, la situation de l'Angleterre. La contribution de Karl Marx, c'est d'abord un article sur la question juive, où il oppose, à celle de Bruno Bauer, sa façon de concevoir les rapports des questions politiques et religieuses avec les questions sociales. Puis une critique de la *Philosophie du Droit* de Hegel : le jeune auteur y marque le terrain qu'il a conquis, sous la leçon des faits, au-delà des systèmes, non seulement de Hegel, mais de Feuerbach.

Les deux premiers fascicules des *Annales* étaient, comme l'on voit, assez riches. Mais ils furent aussi les derniers. Bientôt les fonds manquèrent. L'harmonie en même temps fit défaut, l'harmonie entre les co-directeurs. On est assez mal renseigné sur les raisons déterminantes de la rupture. Ce qu'on voit de plus clair, à travers les lettres des uns et des autres, c'est la différence des tempéraments. Ruge, au fond, n'était pas un révolutionnaire bien décidé : ne devait-il pas finir pensionné par Bismarck ? Il eût consenti volontiers, pour sauver sa revue, des concessions aux nécessités politiques. Tandis que Marx, déjà, se raidissait dans l'intransigeance communiste. D'ailleurs, en même temps qu'un tempérament révolutionnaire, il devait révéler sans doute, dès ce moment, un tempérament assez autoritaire. Engels mis à part, qui sut se tenir si discrétement à sa place, dans l'ombre de son grand ami, Marx a-t-il jamais su tolérer un collaborateur ?

L'organe de la Saint-Alliance intellectuelle ne devait donc pas vivre même un printemps. Est-ce à dire que l'effort de ces enthousiastes bâtisseurs de ponts demeura sans effets ? Non pas sans doute. A une époque où la température intellectuelle à Paris montait si haut — quelques années à peine avant l'explosion de 48 — il ne pouvait être indifférent d'amener au contact, penseurs allemands et penseurs français. Forcément, des influences devaient s'échanger, des synthèses se préparer. C'est pourquoi il ne sera pas inutile de regarder d'un peu près, avant et après

leur passage à la frontière, le bagage de ces commis-voyageurs en idées. Que sont-ils venus demander à la France ? Qu'ont-ils voulu lui apporter ? Qu'ont-ils pu en emporter ? Répondre à ces questions ce serait sans doute contribuer à éclaircir les origines, encore obscures en quelques points, de la doctrine constitutive du « socialisme scientifique. »

*
* *

Il faudrait se rappeler d'abord, pour comprendre ce qui attirait nos pèlerins, le prestige que la Révolution de 1830 avait restitué à Paris. Le nimbe de la ville avait été comme redoré par le soleil de juillet. On se reprenait à célébrer « *Paris révolutionnaire* » (1). Les correspondances envoyées en Allemagne par les prédécesseurs de Ruge et de Marx portent les marques de cette exaltation.

Ouvrez les fameuses lettres de Louis Börne. Un souffle brûlant vous frappe au visage. Une sorte de délire sacré reprend Börne lorsqu'il se retrouve à Paris. Il se loge tout près du Palais-Royal. Montagne d'aimant qui attire le monde, s'écrie-t-il, c'est près de toi qu'on acquiert la véritable science des âmes. Sous ces marronniers qui inspirèrent Camille Desmoulins, on respire plus librement. Et notre lyrique Allemand ajoute : « à peine installé à Paris, j'ai deux fois plus d'appétit ».

Par dessus tout, les souvenirs des journées révolutionnaires l'obsèdent. Il respire avec ravissement, dans les salons de Lafayette, cette vieille odeur de poudre. Dans ces rues glorieuses, « dont on ne devrait fouler le pavé que pieds nus », les barricades se redressent devant ses yeux hallucinés. En passant au Carrousel, il croise une manifestation en l'honneur des quatre sergents de la Rochelle, exécutés en place de Grève : sa pensée ressuscite les victimes sans nombre, aujourd'hui vengées, dont les régimes d'autorité ont jonché la terre. De la terrasse des Tuileries il voit défiler, sur les Champs-Elysées, une armée de grandioses fantômes. C'est ici vraiment la grand'route de l'histoire, pense-t-il. Et il ajoute : ce n'est pas Vienne qui offrirait de pareilles perspectives !

(1) C'est le titre d'un curieux recueil qui fut publié en 1833 par une équipe de républicains et de socialistes. On retrouve parmi eux Arago et Raspail, Buonarotti et Blanqui, Armand Carrel et Cavaignac.

A chaque instant il fait ainsi un retour sur l'Allemagne, et gémit de l'impuissance politique où elle languit. Il reste le cœur serré, à un banquet politique, de ne pouvoir, lui, représenter un peuple digne de ce nom. Et quand il apprend qu'au pays même du pape la liberté de la presse gagne du terrain, il a honte pour le pays de Luther. « Le pays de Luther a encore la main guidée comme un enfant. Où cacher notre honte ? Les oiseaux nous siffleront, les chiens aboieront après nous. Pour se moquer de nous, les poissons mêmes prendront une voix. »

C'est à des railleries de cette sorte que pensait Gervinus, sans doute, quand il reprochait avec amertume à Börne de ravaler systématiquement sa patrie et, pour réveiller ses concitoyens, d'abuser de la cravache.

Il serait tout à fait injuste, pourtant, d'accuser Börne d'avoir perdu toute fierté nationale. Il sait élever l'Allemagne après l'avoir humiliée. Et l'un des premiers, il entonne l'hymne que nous entendrons tant de fois, en l'honneur de l'Allemagne philosophique. C'est Börne qui écrit :

« La vie allemande ressemble à une contrée des Hautes-Alpes : elle est grandiose, majestueuse, la couronne de la terre qui étincelle de ses éternels glaciers. A l'Allemagne la lumière la plus pure, aux autres pays la chaleur du soleil. Ces hauteurs stériles ont fécondé le monde à leurs pieds. C'est là que se trouvent les sources et des grands fleuves de l'histoire et des grandes nations et des grandes pensées...

Börne ajoute : « Les Français se plaignent souvent et se moquent de ce brouillard qui enveloppe les intelligences germaniques. Mais ces nuages qui interceptent la vue aux Français ne sont qu'aux pieds des Allemands qui s'en élèvent de toute leur grandeur et respirent sous un ciel bleu, et dans un air pur et rayonnant. Mais le jour avance, encore quelques heures historiques et ces brouillards qui séparent deux nations se dissipent. Alors nous nous rencontrerons, les Français montant, les Allemands descendant. »

L'idée apparaît ici que l'heure a sonné de la définitive alliance intellectuelle. 1843, ne sera-ce pas justement le millième anniversaire du Congrès de Verdun ? Qu'aujourd'hui comme alors France et Allemagne ne forment plus qu'un empire ; mais un empire sans empereur. Que les deux peuples libérés complètent seulement l'un par l'autre leurs génies. L'émancipation par l'union. L'union dans l'émancipation. C'est le programme même que reprendront les fondateurs des *Annales franco-allemandes*.

Que la France et l'Allemagne, disait de son côté Heine, imitent enfin ces héros d'Homère qui échangèrent sur le champ de bataille, en signe d'amitié, leurs armures. Puissent les Français nous emprunter un grain de philosophie, pendant que nous leur demanderons quelque chose de leur sens de l'action, fruit de leur expérience politique.

Plus encore que Börne, Heine jouira en dilettante de « l'air délicieux et civilisé qu'on respire à Paris. » Il montre volontiers, aux premières, ce haut front blanc, ces joues rondes et roses qui faisaient l'admiration de Théophile Gautier. Il suit la saison musicale et note les résistances que rencontre l'âpre génie de Berlioz. Il flâne au Salon, « impuissance bariolée ». Il se laisse entraîner aux tourbillons du Carnaval : prenant seulement le soin de marmotter, dit-il, au milieu des jolies sorcières françaises, la prière que lui apprit sa bonne grand'mère allemande...

Mais ce sont les secousses politiques et sociales qui le font vibrer au plus profond de l'âme. Il guette les signes de renouveau : à force de se multiplier, ne réveilleront-ils pas cette Allemagne dont il lui semblait, du haut du Saint-Gothard, entendre le ronflement paisible ? Quand la nouvelle des Trois Glorieuses lui arrive à Héligoland, lui aussi il délire de joie : « Sur les tours de Paris flotte à nouveau le drapeau tricolore. Partout retentit la Marseillaise — La Fayette, le drapeau tricolore, la Marseillaise — je suis comme enivré. Des espérances audacieuses surgissent dans mon cœur paisible, semblables à ces arbres merveilleux dont les branches sauvages se perdent dans les nues. » Il rêve qu'il parcourt les pays allemands, frappant aux portes de ses amis, secouant tout le monde. « Quelle heure est-il ? » — « A Paris, mes amis, le coq a chanté — c'est tout ce que je sais. » Paris, pour lui aussi, est « la ville de l'égalité, de l'enthousiasme et du martyre, la ville rédemptrice. » Et quand il constate que pour l'Allemagne, le geste libérateur de Paris est resté vain, que la Diète n'a pas été capable de faire front contre l'Autriche brutale et la Prusse hypocrite, alors de nouveau son cœur « se noie dans l'affliction et la colère. »

Mais comme tous ces exilés, amants malheureux et jaloux de leur patrie, Heine est prêt, si d'autres étaient tentés de la déprécier, à glorifier l'Allemagne. Il sait par où elle est supérieure, et vraiment inimitable.

Le sens de l'action lui a manqué, soit. Mais elle a plus que toute autre exercé méthodiquement sa pensée. C'est pourquoi, finalement, elle n'aura pas moins travaillé que les autres aux grands bouleversements sociaux. Et même il est à présumer que le jour où elle s'y mettra, elle accomplira une révolution plus complète.

On avait beaucoup répété depuis Mme de Staël le mot de Jean-Paul Richter : « La mer aux Anglais, la terre aux Français, l'air aux Allemands. » A en croire la docte voyageuse, l'Allemagne restait un peuple religieux, respectueux. Ses penseurs s'élancent hardiment sur les sommets de la spéculation : mais ils abandonnent prudemment, aux puissants du jour, la direction des choses d'ici-bas. Les mêmes conclusions se retrouvent dans les correspondances des Français qui font, entre 1815 et 1830, le même pèlerinage. L'idéalisme et la poésie aident l'Allemagne, répètent-ils, à oublier le vide des institutions. Belle cervelle, dit à peu près Saint-Marc Girardin, mais de volonté point. A ce verdict, Heine refuse de souscrire. Du moins la sentence ne lui paraissait vraie qu'à moitié. Pour avoir beaucoup pensé, il doit être beaucoup pardonné à l'Allemagne. D'abord sa pensée ne peut manquer de la conduire quelque jour à l'action. Et puis sa pensée est par elle-même une action, action par excellence libératrice. Pierre Leroux se trompe en effet quand il imagine la philosophie allemande enchaînée pour jamais à la religion. Une à une au contraire, les penseurs d'Outre-Rhin font tomber toutes ces chaînes. Le marteau de Luther est relevé et manié par eux avec une croissante audace. S'ils ne s'arrêtent pas à ce matérialisme un peu plat et sec, qui servit d'arme aux philosophes militants du XVIII[e] siècle, ils tendent vers le panthéisme, qui est à sa façon une réhabilitation de la chair ; ils règlent définitivement les comptes du déisme. N'est-ce pas là, à y bien regarder, une œuvre aussi révolutionnaire que celle de la France ? Et là-dessus Heine s'efforce — effort qui sera repris plus d'une fois — de préciser les parallélismes.

« Des deux côtés du Rhin, nous voyons la même rupture avec le passé. On refuse tout respect à la tradition. En France tout droit, en Allemagne toute pensée est mise en accusation et forcée de se justifier. Ici tombe la royauté, clef de voûte du vieil édifice idéal. Là-bas le déisme, clef de voûte de l'ancien régime intellectuel. »

C'est Kant qui est le décide. La *Critique de la raison pure* est elle aussi une guillotine. A bien regarder, Kant ne surpasse-t-il pas en terrorisme Robespierre lui-même? On pourrait suivre la série: on constaterait qu'à tous les événements politiques dont la France étonne le monde correspondent, en Allemagne, des événements philosophiques. Fichte c'est Napoléon, La Restauration, c'est Schelling — et ainsi de suite.

Vous ne vivez donc, dira-t-on aux Allemands, que dans le royaume des idées. Patientez. L'éclair précède le tonnerre. Un peuple méthodique devait assez rationnellement commencer par la Réforme, continuer par la philosophie: il va achever la philosophie par la révolution. Et soyez sûrs que la révolution allemande ne sera rendue plus débonnaire ni par la philosophie de la raison pure muée en philosophie du moi, ni même par la philosophie de la nature prolongée en philosophie de l'histoire. Au contraire (ne dirait-on pas qu'ici Heine pressent la vigueur particulière que son déterminisme même assurera au marxisme?) les philosophes de la nature pourront être les plus terribles. Ils s'identifieront eux-mêmes avec les forces de destruction. Ils conjureront les forces cachées de la tradition : d'autant plus ardents qu'ils seront convaincus d'avoir le *fatum* avec eux... Et voilà pourquoi sans doute on exécutera en Allemagne un drame auprès duquel la Révolution française ne sera qu'une émouvante idylle.

C'est ce même espoir que flattera habilement Crémieux en 1848, lorsque Herwegh viendra à l'Hôtel de Ville lui présenter les 6.000 volontaires de la Légion allemande.

« Salut et merci à toi, peuple français, disait Herwegh. Les idées de la nouvelle république française sont les idées de toutes les nations : le peuple français a l'éternel mérite de leur avoir donné par sa révolution glorieuse la consécration de l'action (*Die Weihe der That*). Dans le combat commencé l'Allemagne ne restera pas en arrière : il y a longtemps qu'elle a collaboré à sa préparation par la marche de son évolution intellectuelle.

Et Crémieux de répondre :

« Séjour de la philosophie et des hautes idées, l'Allemagne sait ce que lui vaut la liberté... Elle s'agite, elle coordonne ses pensées. L'Allemagne ne se précipite pas ; elle marche. Mais quand l'Allemagne marche, elle arrive au but. »

Par des perspectives analogues se consolera encore Ewerbeck en 1851. Dans le livre *l'Allemagne et les Allemands*, que dédie au peuple de France le docteur Auguste Simon Ewerbeck, natif de Dantzig et citoyen français, l'auteur confesse ce qu'à coûté à l'Allemagne depuis le commencement du XIX^e^ siècle cette « immense concentration de son intelligence sur la philosophie ». Il sait de quel prix l'Allemagne paie sa gloire intellectuelle :

« C'est un spectacle inouï jusqu'ici dans les Annales du genre humain : une nation de près de 40 millions, plus puissante en pensée et plus instruite en sciences et en beaux-arts, et pourtant en politique plus affaiblie et plus abaissée que toute autre... Mais ne désespérons point : j'ai la conviction sincère qu'avant la fin de notre siècle, elle (la révolution allemande) se montrera au monde étonné dans des proportions encore plus grandioses et plus brillantes. »

Touchants actes de foi et d'espérance. Ces émancipateurs ne se résolvent pas à abandonner leur pays, comme un traînard blessé à mort. Ils ne peuvent se résigner à croire que leur race, sur la route de la liberté, se laissera distancer indéfiniment. Elle reste encore en arrière ? C'est qu'elle va faire un bond, vous dit-on, qui vous dépassera tous.

*
* *

Au moment où Ruge, Hess et Marx vont arriver à Paris, — au moment où Heine écrit pour la Gazette d'Augsbourg les *Lettres de Lutèce* — les intellectuels allemands ont des raisons nouvelles de se rabattre sur cette espérance. C'est que l'action proprement politique, l'action conforme à la tradition de la révolution française, n'a guère fait que multiplier les déceptions. Le « roi des barricades » est devenu bien vite le roi de la boutique, en attendant de devenir le roi de la Bourse. Vainement les membres des petites sociétés révolutionnaires se font tuer aux carrefours. Vainement les revues républicaines se font condamner en des procès monstres. Tout ce tumulte donne l'impression de ne rien changer au fond des choses : il n'exerce aucune action sur les mouvements commandés par le commerce et l'industrie.

Sucre ou betterave, qui triomphera? Et à qui les concessions de chemins de fer ? Ce sont là les vraies questions vitales. Dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure « les intérêts » gouvernent. C'est la Bourse — le temple de la peur, dit

Heine, qui sert de cœur à cet organisme nouveau. Le monde devient vraiment juif : « On entend distinctement la crue continuelle des richesses des riches... » Devant cette montée à l'industrialisme, quel intérêt présentent les crocs-en-jambe de Thiers à Guizot ou de Guizot à Thiers, ou les manœuvres des « hommes de la résistance » contre les « hommes du mouvement », ou même les assauts lancés contre la royauté par les républicains ?

Parlons plutôt des efforts tentés, des systèmes combinés pour la réorganisation économique. Socialistes et communistes, voici du moins des gens qui ont compris quelles questions sont posées par la force des choses. Heine avait flirté avec le saint-simonisme, dans sa belle période. Cette « réhabilitation de la chair » avait séduit son sensualisme. Il avait aimé le romantisme inconscient de ces « pêcheurs d'âmes », qui gardaient à ses yeux le mérite particulier de ne pas être égalitaires. Son livre sur l'Allemagne est dédié à Enfantin, qui le reçoit en Egypte, où, d'apôtre, il est en train de redevenir ingénieur. Lors même que Heine se sera détaché de cette religion manquée, il verra avec sympathie cheminer dans l'esprit public les idées qu'elle abritait. De même il ouvrira un large crédit aux fouriéristes. Il admire Fourier arpentant le Palais-Royal. Chaque midi l'inventeur du *phalanstère* y vient, dit-on, attendre le millionnaire inconnu qui lui permettra de commencer ses expériences sociales. Des poches de sa redingote grise et râpée sortent le pain et la fiole de vin qu'il vient d'acheter pour son déjeuner frugal. Respect à ces inventeurs pauvres qui cherchent pour les pauvres la pierre philosophale ! L'heure sonne où leur pensée va être comprise. Un public se forme pour eux, un public qui est le peuple. Il veut décidément, pour en appliquer l'effort à de nouveaux problèmes, ressusciter l'esprit de la révolution.

On a souvent cité la page fameuse où Heine décrit ses visites aux ateliers du faubourg Saint-Marceau. Il est étonné et comme effrayé des livres qu'il y voit lire, des chants qu'il y entend chanter : « des livres qui avaient comme une odeur de sang, des chants qui semblaient avoir été composés dans l'enfer... rien que passion et flammes, flamme et passion. » Heine ne se lasse pas ainsi d'attirer l'attention sur les « titans troglodytes » aux aguets dans les bas-fonds de la société. Le communisme, dit-il encore, c'est l'acteur qui n'attend que la réplique pour rentrer en scène et tout dramatiser. Les fidèles qu'il recrute ne sont,

comme les Galiléens, qu'une poignée de visionnaires obscurs : qui sait si, comme les Galiléens, ils ne vont pas changer la face du monde ?

Quand le plus célèbre représentant de la jeune Allemagne, Gutzkow, visitera à son tour la France, « pays du symptôme », il cherchera lui aussi, dans les tendances communistes, les dominantes de l'époque. Plus nettement encore dès 1842, Lorenz Stein, dans son *Histoire du socialisme et du communisme en France*, déclarait : « Le temps des événements politiques en France est passé : la prochaine révolution ne peut plus être qu'une révolution sociale. » Ce qui fait à ses yeux l'intérêt des systèmes qu'il décrit, c'est moins leur construction même (un universitaire allemand en a vu bien d'autres) que leur soubassement : sur la pierre du prolétariat ces églises sont bâties. Une classe se range derrière ces utopistes, prête à attaquer non seulement l'Etat, mais la « société civile. »

En somme, à des degrés différents, les intellectuels allemands qui séjournent en France éprouvent l'impression que pour la vigueur et l'audace de la pensée philosophique l'Allemagne reste sans conteste supérieure. En matière d'action politique, au contraire, les Français gardent une avance indéniable. Mais le moment est venu où l'action politique révèle ses insuffisances. Les questions qui priment tout sont dès maintenant les questions sociales. Pour les résoudre, ce ne serait pas trop, sans doute, d'une alliance intime entre les génies des deux peuples. Ainsi apparaît, comme un arc en ciel au-dessus des nuages, l'idée de l'Alliance intellectuelle franco-allemande.

## II. — Arnold Ruge et Karl Marx.

Quels sentiments éprouvent, lorsqu'à leur tour ils passent le Rhin, les jeunes intellectuels qui doivent fonder les *Annales franco-allemandes* ?

Il faut, pour s'en rendre compte, relire les lettres qu'échangent Marx, Ruge et Bakounine. Elles ont été reproduites, avec un mot de Feuerbach — qui, retiré dans sa solitude de Brückberg, refuse bientôt son concours à l'entreprise — en tête du premier fasci-

cule. Un peu arrangées pour l'impression sans doute, elles n'en sont pas moins émouvantes : on sent ces cœurs vibrer encore de colère, on voit rougir de honte ces fronts de jeunes révoltés quand ils songent à l'état d'impuissance et d'inertie où un despotisme digne de la Russie est en train de réduire l'Allemagne.

Honte et colère d'autant plus vives chez Marx et Ruge, qu'un moment ils ont pu nourrir des illusions : ils ont pu croire que la jeunesse pensante allait collaborer, pour l'émancipation de l'Allemagne unifiée, avec la monarchie prussienne. Ruge ne disait-il pas en parlant des *Annales de Halle* : « Je suis le chef de la cavalerie hégélienne de la maison des Hohenzollern » ? Frédéric-Guillaume IV commence par un flirt avec l'Allemagne libérale. Le système de la compression à la Metternich allait donc cesser d'être appliqué ? L'interminable captivité de Reuter, le procès scandaleux de Sylvestre Jordan, le suicide du pasteur Weiding, les 1.800 dossiers de la cour d'enquête de Mayence étaient alors dans toutes les mémoires. Autant de mauvais rêves, dissipés à jamais ?

L'espoir ne fut pas long. Frédéric-Guillaume IV entendait gouverner en prenant son point d'appui dans le cœur du peuple. Cela ne signifiait pas qu'il crût bon de laisser toute liberté à l'esprit public. Au contraire, interprète né des aspirations profondes du *Volksgeist*, ne lui appartenait-il pas d'éviter, au troupeau commis à ses soins, la contagion des idées françaises ?

Entre l'esprit du souverain et l'idée de liberté le nuage romantique revient s'interposer. Frédéric-Guillaume IV n'aura été qu'un « parleur », dira Ewerbeck. Il parle beaucoup : il ne peut pas se résoudre à laisser parler les autres.

Le premier article de Marx — il est signé « un habitant du Rhin » et il paraît dans les *Anekdota* qui furent comme le testament des *Annales allemandes* — est justement dirigé contre les nouvelles Instructions pour la censure, promulguées par Frédéric-Guillaume IV en janvier 1842.

La véhémente ironie du jeune dialecticien vibre déjà dans cette discussion. L'Instruction promet que la liberté d'écrire sera respectée quand l'écrivain sera sérieux, quand il offrira des garanties morales. Mais qui définira ces garanties ? Qui nous garantira le tact de vos juges ? Vous ne sauriez tolérer, dites-vous, les attaques dictées par l'inimitié contre la religion chrétienne ? Vous ne voyez pas qu'à ce compte vous auriez dû embastiller Fichte,

Kant, Spinoza, tous les héros intellectuels de la morale autonome ?

Quand il devient rédacteur à la *Gazette rhénane*, Marx continue sa campagne pour la liberté de penser. Il suit les débats qui se déroulent à ce propos au Landtag rhénan. Il voit bien que chacun des orateurs y parle le langage de sa classe. Mais il n'en trouve aucun pour défendre avec la passion nécessaire la liberté de la presse : « OEil du *Volksgeist*, incarnation de la foi d'un peuple en lui-même, lien parlant qui unit l'individu à l'Etat et au monde. » Transposons ici, ajoute le jeune et lyrique avocat, le mot de Gœthe : la liberté de la presse aussi est une beauté, encore qu'elle n'ait rien de féminin ; pour la pouvoir défendre il faut l'avoir aimée.

Ces nobles enthousiasmes demeurèrent sans effet. Cette flamme ne trouve pas d'aliment en Allemagne. Dans la lutte inégale contre la censure, Marx devait bientôt succomber.

Un congrès de sociétés savantes, à Strasbourg, avait fourni à la *Gazette rhénane* l'occasion d'affirmer, en même temps que des sympathies pour la France, son souci des questions sociales. Moses Hess avait rencontré là un certain nombre de socialistes français. Il laissait entendre dans une correspondance que la bourgeoisie aurait bientôt, en tout pays civilisé, à sacrifier ses privilèges, comme la noblesse française, en 89, avait sacrifié les siens. Il n'en fallut pas plus pour que le journal d'Augsbourg accusât son confrère de communisme. Ce fut pour Marx un prétexte à définir ses propres positions. Il se défendait de regarder les aspirations communistes, sous leur forme présente, comme vraies théoriquement, *a fortiori* comme pratiquement réalisables; mais il ajoutait que des écrits comme ceux de Leroux, de Considérant, de Proudhon, méritaient la plus sérieuse attention. En définitive, rien n'importait plus, sans doute, que le perfectionnement théorique de l'idée communiste : on ne vient pas à bout des idées à coups de canon.

Quelques réserves qu'elles pussent contenir, on pense si de pareilles déclarations devaient concilier à la *Gazette rhénane* la bienveillance des censeurs. Une enquête trop franche sur la misère des paysans de la Moselle mit le comble aux colères officielles. La démission de Marx fut exigée. Peu après le journal sombra.

Ainsi, comme Bruno Bauer, comme Ruge, Marx est frappé

pour crime d'opinion. Les jeunes hégéliens éprouvent les uns après les autres la puissance arbitraire de cet Etat où leur maître se plaisait à montrer une incarnation de la Raison, « Dieu marchant à travers le monde. » C'en était assez sans doute pour les brouiller complètement, s'ils n'y avaient incliné déjà, avec Hegel, l'Etat et l'Allemagne. Les faits leur ont fourni la preuve que dans la patrie de la philosophie, la vie est intenable à toute pensée un peu libre.

De ces écoles, Ruge emporte une rancœur. Au fond il est vexé — tous les libérateurs qui ne sont pas suivis en sont là — de n'avoir pas senti les foules se mobiliser derrière lui quand il a été obligé de quitter l'Université, lui qui combattait pour l'humanité tout entière. Aussi fait-il montre volontiers du plus noir pessimisme. Il reprend à son compte le mot de Hölderlin : « Je vois ici des ouvriers, non des hommes ; des penseurs, non des hommes ; des maîtres et des sujets, non des hommes. » Marx lui écrit de Hollande que devant le dédain railleur du plus modeste citoyen d'Amsterdam pour la grande Allemagne, il s'est senti le cœur serré. Mais au fond même de l'humiliation il trouve des raisons de se reprendre à l'espoir. La honte fait les révolutions. La honte est déjà une révolution. Que le peuple allemand prenne seulement une claire conscience de la situation déshonorante qui lui est faite : bientôt elle lui paraîtra intolérable. Comme le lion, il va se replier sur lui-même pour mieux bondir.

Ne prenez-vous pas, répond Ruge, vos désirs pour des réalités ? Une révolution, c'est tous les cœurs retournés, c'est toutes les mains levées en l'honneur de l'homme libre. Je ne vois rien venir de pareil. Il y a par chez nous trop de caractères dociles, trop d'âmes à vendre. L'esprit allemand n'est plus que bassesse. Pas d'avenir pour notre peuple : qui donc entendra nos cris ?

A cette « élégie », Marx répond sur un ton à la fois ironique et enthousiaste. Pessimiste lui aussi, on le voit — déjà — justifier sa confiance par l'excès même du mal. Plus le monde est bas, plus il y a de chances pour qu'il se relève. Souvenirs de la tradition chrétienne qui place la résurrection trois jours après la crucifixion, — entraînement de la dialectique hégélienne, qui montre comment une négation absolue appelle et prépare l'affirmation contraire, — suggestion d'un tempérament âpre et robuste, qui se réjouit de mépriser, mais à la condition de dépas-

ser aussitôt le mépris par l'espérance, — on voit affleurer dès ces premières lettres les influences qui fourniront comme son soubassement philosophique au *Capital*.

Non que, sur la situation présente de l'Allemagne, Marx plus que Ruge se fasse illusion. Ce monde de Philistins est à ses yeux « un monde animal plutôt qu'un monde humain. » Comment Montesquieu a-t-il pu soutenir que l'honneur est le principe des monarchies ? C'est le déshonneur qu'il fallait dire, c'est la dégradation, la déshumanisation de l'homme (*der entmenschte Mensch*). Pareil régime détruit chez tous les hommes le sentiment de soi. Il les réduit à l'état de choses. Dans la critique de la *Philosophie du Droit* de Hegel, Marx décrira — avec ce style épigrammatique, riche en retournements d'antithèses, qui est alors sa manière — l'état d'infériorité où la persistance d'un régime d'autorité compressive a placé l'Allemagne.

« Une sourde pression réciproque de toutes les sphères sociales les unes sur les autres, partout une maussaderie inactive, une limitation qui à la fois se reconnaît et se méconnaît, tout cela dans les cadres d'un système de gouvernement qui vit de la conservation de toutes les pauvretés, et qui n'est lui-même que la pauvreté au gouvernement. Cette oppression réelle, il la faut rendre encore plus oppressive en y ajoutant la conscience de l'oppression. Il faut rendre la honte encore plus honteuse en la rendant publique. »

Mais justement cet état d'abjection est trop parfait en son genre pour pouvoir durer. Après les reniements de Frédéric-Guillaume IV, le manteau du libéralisme est tombé. Le despotisme réveillé montre sa nudité au monde. Projetons seulement la lumière sur cette honte. Ajoutons seulement à l'oppression la conscience de l'oppression. Est-il possible qu'un peuple aux yeux de qui si souvent l'on a fait miroiter la beauté de l'idée s'accommode longtemps d'une réalité pareille ? L'Allemagne a été la conscience théorique du monde. Elle a pensé ce que les autres ont fait. La croissante discordance entre la spéculation et l'expérience ne peut manquer d'entraîner quelque grande secousse, une rupture, un *Bruch*. A ce *Bruch* l'évolution économique travaille d'ailleurs spontanément, ajoute Marx. Et c'est l'amorce des thèses qu'il développera inlassablement plus tard. Le système de la propriété privée est aussi le système de l'exploitation de l'homme par l'homme. La masse souffrante va bientôt

se coaliser avec l'élite pensante. Entre les deux forces régénératrices de l'Allemagne la jonction va enfin s'opérer, « au chant retentissant du coq gaulois ».

A cette dialectique de l'espoir désespéré, répond de Suisse, comme un roulement de tonnerre annonciateur, la grosse voix de Bakounine. Bakounine : le mouvement fait homme, dira Bierling. Elève officier, il a bientôt quitté les armes pour les livres. Mais il reste un batailleur. Sur un signe de ce nouveau Wotan, les nuages de la philosophie allemande s'entrechoquent et multiplient les éclairs. Aux théories hégéliennes il donne un tour pratique et combatif, — fidèle en cela au génie slave, déclare Herzen, qui est intermédiaire entre la spéculation allemande et l'action française. Sous le pseudonyme d'Elysard il a collaboré aux *Annales allemandes* : il s'efforçait d'y démontrer que la « réalisation de la liberté, » selon la formule de Hegel, ne pouvait s'accomplir sans une révolution totale. « Confions-nous donc à l'esprit éternel, s'écriait-il, qui ne détruit que parce qu'il est la semence insondable et éternellement créatrice de toute vie. Le désir de la destruction est en même temps un désir créateur ».

Quand Ruge lance sur l'Allemagne sa malédiction découragée, Bakounine est en Suisse — où plus tard, après tant d'avatars, il se réfugiera : les gamins de Genève salueront en lui « le roi de l'internationale ». C'est au milieu du lac de Bienne, dans l'île de Rousseau, qu'il écrit à Ruge. Rousseau et Voltaire ! Autour du révolté rêveur les souvenirs du grand siècle de la pensée active se lèvent en masse. Strauss l'avait reconnu déjà, et de plus en plus les intellectuels allemands s'en apercevront : la méthode du XVIII^e^ siècle français avait du bon. Cette philosophie ne planait pas loin de la terre. Elle s'intéressait au peuple, qui s'intéressait à elle. Elle mobilisait l'opinion. C'était, comme dira Ruge à son tour, une littérature conquérante (*weltgewinnende*). A nous de profiter de ses conquêtes et de nous inspirer de ses exemples. Dans les têtes les mieux douées de l'Allemagne, Voltaire et Rousseau ne peuvent-ils ressusciter ? Trêve donc à votre orgueil métaphysique. Descendez au milieu des réalités. Mêlez-vous aux hommes activement, à la française. La France vous prêtera un peu de son vif-argent pour réveiller l'Allemagne.

De quel droit désespérer, donc ! Vous constatez ce que le peuple allemand est aujourd'hui : pouvez-vous dire ce qu'il sera

demain ? Faut-il que ce soit moi, le Scythe, qui rallume en vous le feu sacré de l'hellénisme? Envoyez-moi vos ouvrages dans l'île de Rousseau, je les veux imprimer, et écrire en lettres de feu au ciel de l'histoire : « Mort aux Perses ».

Souvenirs de l'antiquité classique, souvenirs du XVIII^e^ siècle français, souvenirs de Hegel et de Feuerbach, tout se mêle dans l'esprit bouillant de ces jeunes philosophes, encore ivres, mais déjà rassasiés de philosophie. Ils entendent faire passer leurs rêves à l'action. Que la pensée s'incarne dans la réalité; il en est temps. Pour servir de théâtre à ce miracle humain, la France est la terre désignée. A la chaleur de ses traditions révolutionnaires va s'opérer entre le fait et l'idée une fusion qui sera en même temps l'alliance des savants et des ouvriers, comme nous dirions aujourd'hui, des intellectuels et des manuels. Tout effort pour faire descendre la science dans le monde, c'est par l'entremise de la France qu'il doit réussir. On ne saurait lier la philosophie à l'action politique sans se rattacher étroitement à la France.

*
* *

De ses faits et gestes à Paris, Ruge nous a laissé un récit minutieux. A Montmartre, puis à Saint-Cloud, il médite sur cette « mer de maisons » qui s'étend à ses pieds — spectacle plus imposant encore que les splendeurs de la nature. C'est ici que l'effort humain a atteint sa plus haute tension. C'est ici que nous aussi, Allemands, remportons nos victoires ou éprouvons nos défaites. Notre philosophie, malgré ses avances d'idées, ne devient une force active qu'en traversant Paris. L'histoire de Paris, avec tant de brusques secousses et de retours inattendus, nous rappelle utilement que l'histoire n'est pas un phénomène naturel. Elle ne se déroule pas avec la fatalité d'une révolution organique. Les révolutionnaires parisiens se sont gardés d'abandonner leurs adversaires à leur destinée. Ils la leur ont préparée hardiment. Ils leur ont creusé leur fosse et les y ont fait trébucher.

Les idées que Paris élabore à l'heure actuelle, Ruge s'efforce de les connaître dans les hommes qui les représentent. Il visite les réunions politiques. C'est ainsi qu'il assiste à une assemblée où l'on s'occupe de la refonte du journal *La Réforme ;* il y entend l'un des leaders du parti démocrate, Ledru-Rollin, figure imposante et hardie, débit vif et geste saccadé. Il fait la connais-

sance de Victor Schœlcher, l'avocat des esclaves, dont l'air à la fois ferme et doux le séduit. Mais surtout il recherche communistes et socialistes. Le voici chez l'auteur du *Voyage en Icarie*, Cabet, le procureur populaire, celui qu'Engels louera d'avoir donné un idéal aux tailleurs et aux menuisiers. Chez Considérant, dans le salon de la *Démocratie Pacifique*, Ruge n'est entré qu'avec hésitation : il avait peur d'être enrôlé par les apôtres fouriéristes. Il est heureusement surpris de l'air de liberté qu'il respire dans ce milieu. Il admire à son tour la noblesse et la grâce du polytechnicien devenu propagandiste du phalanstère. Ruge fréquente encore chez Flora Tristan, qui prêche l'*union ouvrière:* par dessus les barrières des compagnonnages elle veut que les travailleurs se tendent les mains. Ruge rencontre chez elle des ouvriers qui lui remontrent, avec un grand sens pratique, ce qu'il y a d'utopique dans ses projets. Elle habite en face de Saint-Sulpice; a-t-elle besoin de reprendre courage, elle se répète que la volonté d'un seul prêtre a dressé cet édifice. Pourquoi ne réussirait-elle pas à faire surgir la maison du peuple ? Elle lançait en tous cas une idée, qui après des fortunes diverses, devait créer sous nos yeux de puissants organismes.

Marx a-t-il traversé, lui aussi, ces milieux ? Il serait difficile de l'affirmer. Nous ne pouvons suivre Marx à Paris dans sa chasse aux idées. Nous perdons vite sa trace. Ruge nous apprend seulement, non sans dédain, que Marx fréquentait beaucoup dans les clubs d'Allemands. Etudiants, artisans, employés, nombre d'exilés d'Outre-Rhin fraternisaient alors dans les sociétés secrètes. On comptait beaucoup, pour l'émancipation de l'Allemagne et du monde, sur ces petits foyers. On raconte que Börne, en assistant à la première réunion organisée par un groupe d'artisans qui dînaient au restaurant de la rue Tirechappe, s'écria les larmes aux yeux : « Mes amis, je puis mourir avec tranquillité : l'Allemagne est sauvée ». *La Fédération des Bannis*, puis la *Fédération des Justes* succédèrent à cette première association. Dans les « tentes » ou les « communes » qui formaient les sections de combat, on se préparait au grand soir. Mais, en même temps, on élaborait les théories qui devaient fournir une ossature au sentiment socialiste. Des intellectuels, dans ces clubs, gardaient sans doute la haute main : après Venedy et Schuster, Maurer et Ewerbeck. Mais on voit apparaître au premier plan des figures d'ouvriers manuels : H. Bauer, cor-

donnier, Roll, horloger, et surtout le tailleur Weitling. Après l'échauffourée de 1839, où la Fédération des Justes fit le coup de feu à côté de la Société des Saisons, Weitling avait été obligé de fuir en Suisse. Mais K. Marx devait trouver toujours vivant, dans ces officines parisiennes de conspirateurs doctrinaires, le souvenir de l'ouvrier devenu philosophe. C'était lui qui avait écrit en 1838 *L'Humanité telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être*, où M. Andler voit comme une première esquisse du *Manifeste communiste*. Deux ans avant que Marx arrive à Paris, il vient de publier les *Garanties*, où l'inspiration fouriériste l'emporte. Marx, un peu plus tard, se montra particulièrement dur pour Weitling. A Bruxelles, quand il voudra imprimer à la doctrine de la Fédération communiste un tour strictement scientifique, il rompra, après une conversation tragique, avec le vieux militant : trop sentimental. Mais, en 1844, Marx admire encore son devancier et il veut faire admirer à tous, dans les œuvres philosophiques du tailleur allemand, les « souliers d'enfant-géant du prolétariat ».

Il va sans dire que Marx, à Paris, ne devait pas se borner à frayer avec ses compatriotes. Nous devinons avec quelle passion il s'informa des choses de France. Grand liseur, nous dit Ruge encore, il passe parfois deux ou trois nuits au milieu des livres. — Il pense à ce moment à écrire une histoire de la Convention. — Mais, grand causeur aussi, nous connaissons l'un au moins de ses interlocuteurs habituels : c'était Proudhon.

Ancien ouvrier imprimeur en passe de devenir un maître polémiste, auteur d'un mémoire volontairement tapageur sur la *Propriété* et d'un traité assez obscur sur la *Création de l'ordre dans l'humanité*, poursuivi puis acquitté par le jury du Doubs pour sa lettre à Considérant, Proudhon était dès lors comme auréolé par les premiers feux de la gloire.

Epouvantail des bourgeois, il était pour la jeunesse révolutionnaire une manière de demi-dieu. Il faut voir dans les mémoires de Karl Grün la sympathie passionnée que Proudhon lui inspire : « Un cœur plein de calme, d'assurance, de gaîté même : un homme beau et vaillant contre tout un monde... ». « Proudhon est le seul Français complètement libre de préjugés que j'aie jamais connu. »

Marx aussi devait fréquenter ce libre esprit, qui représente pour lui, à ce moment-là, le Prolétariat parvenu à la conscience

de soi-même. Quand il écrira la *Philosophie de la Misère*, Marx ne se vantera-t-il pas d'avoir inoculé à Proudhon le virus hégélien ? Herzen raconte comment un soir Karl Vogt, en 1847, lassé d'entendre Bakounine et Proudhon, chez le musicien Reichel, rue de Bourgogne, disserter sur le système de Hegel, rentre discrètement chez lui. Il revient le lendemain matin pour emmener Reichel au Jardin des Plantes. — Que voit-il ? Proudhon et Bakounine, assis à la place où il les avait laissés, obstinés à poursuivre les débats qu'ils avaient entamés la veille. Il est probable que déjà avec Marx, Proudhon passait ainsi les nuits. Dans ces deux jeunes têtes géniales, civilisation française et civilisation allemande se confrontaient, et selon le vœu de H. Heine, elles échangeaient leurs armes.

*
* *

Chose singulière, — ou plutôt, à y réfléchir, chose trop naturelle : établis en France, ces intellectuels allemands ne mettent pas longtemps à mesurer avec une clarté aveuglante ce qu'ils pourraient donner à la France, bien plutôt que ce qu'ils en pourraient recevoir. Ils accouraient chez elle pour achever de se délivrer. Ils s'aperçoivent qu'ils portent sur eux de quoi la délivrer elle-même.

La délivrer de la religion, d'abord, ou du moins de la religiosité. Arracher ces bandelettes sacrées de traditions et d'aspirations qui continuent de la paralyser sans qu'elle s'en doute. Ce sera pour les Français le premier bienfait de la nouvelle Alliance.

Paradoxale ambition, semble-t-il. Quoi ? Le pays où fut roi Voltaire, on le pense libérer des survivances religieuses en y important l'esprit du pays où un Schelling trônait, il y a quelques années encore, sous la chasuble des repentis ? Qu'a donc produit alors cette philosophie militante du XVIII^e^ siècle, plus dure encore aux préjugés qu'aux abus, et dont Bakounine vantait les exploits ?

Il faut l'avouer, eussent répondu nos intellectuels allemands : à considérer la France d'aujourd'hui, cette philosophie a fait plus de bruit que de besogne. De tous côtés, après son passage, le préjugé repousse. Börne le faisait observer déjà à Heine trop enthousiaste : « Voltaire n'a pu qu'écheniller l'arbre. Il ne l'a pas

déraciné ». Il est plus vivace que jamais. Trop d'esprits viennent dormir à son ombre séculaire.

« Le catholicisme est un tambour sans armée ! » C'est, raconte Ruge, ce qu'aimait à répéter un républicain de mes amis. Mais c'est ce que ne me paraît pas du tout vérifier l'expérience. Plus de 80.000 prêtres, un trésor de guerre où l'Etat, pour sa part, verse bénévolement 36 millions : n'est-ce pas la preuve plus que suffisante que la religion vit toujours au cœur des masses? Le pis est qu'elle survit chez ses adversaires. Combien de Voltairiens vont encore à la messe ! Tout au moins, ils restent déistes. Et sans doute leur attachement au préjugé théologique s'explique en partie — qu'ils s'en doutent ou non — par leur attachement au privilège économique. Dans la croyance en Dieu ils révèrent la gardienne de l'ordre actuel. Mais chez ceux mêmes qui ont à cœur de réformer cet ordre l'ennemi est logé. Quelques esprits aventureux ont commencé à mettre en France la question sociale à l'ordre du jour. Mais voici que ces faux Prométhées laissent voir la chaîne rivée à leur pied : ils se révèlent traditionnalistes. Ils se montrent incapables d'agiter la question sociale sans y mêler la religion. On peut admirer en France ce spectacle unique : des chrétiens y tiennent un langage socialiste et des socialistes un langage chrétien.

Du moins la secrète ambition de presque tous ces novateurs est-elle de fonder un « nouveau christianisme ». C'était le vœu suprême de Saint-Simon. Nombre de ses disciples prirent ce vœu à cœur. Après le Messie, les Apôtres, et bientôt les Pontifes. On se souvient des orgies de religiosité dont Ménilmontant fut le théâtre. Processions solennelles, chants liturgiques, prises d'habit, ces polytechniciens mystiques ne négligent aucun des moyens traditionnels d'agir sur les sensibilités. Ils ont senti, après Ballanche, le vide profond des âmes. Ils redécouvrent la nécessité non seulement de la passion, mais de la croyance, mais du rite. Véritables « prêtres de Thèbes et de Memphis », s'écriera Benjamin Constant dans une apostrophe fameuse.

Quand paraissent les *Annales franco-allemandes*, les apôtres se sont dispersés. La plupart sont redevenus ingénieurs ou financiers très pratiques. Heine, un instant séduit, se venge par des railleries un peu lourdes. La religion saint-simonienne a été aussi vite éteinte qu'allumée. « Les saints-simoniens, dira brutalement Proudhon, ont passé comme une mascarade. » Du

moins leur passage laisse-t-il dans l'air comme une odeur d'encens. Beaucoup d'esprits en restent imprégnés. Pierre Leroux, que les gravures du temps représentent les mains jointes, l'air extatique, veut absolument faire passer à la *Revue des Deux-Mondes* un article sur Dieu qui lui paraît de la plus pressante actualité. On se souvient que Louis Blanc offrit à Ruge le régal d'une conférence contre l'athéisme. Quinet, avec Michelet, lutte à corps perdu contre les Jésuites ; mais il garde le secret désir de réconcilier ses compatriotes avec l'Evangile. Ruge va l'écouter au Collège de France. Il en revient de mauvaise humeur. Cela sent encore la religion.

Bref, l'atmosphère n'est pas purifiée. Le ciel n'est pas net. Après la tempête et les éclairs de la Révolution, une sorte de brouillard laiteux s'est appesanti sur les esprits. A voir se complaire dans les nuages non seulement des foules encore nombreuses, mais une élite de chercheurs, l'avant-garde du monde moderne, nos Allemands sont étonnés, navrés, agacés. D'autant plus agacés qu'ils ont en main, leur semble-t-il, avec la nouvelle philosophie allemande, la véritable outre d'Eole : tous les vents qu'il faut pour dissiper tous les brouillards.

Pourquoi, au XVIII^e^ siècle, les philosophes français n'ont-ils pas réussi à réduire leur ennemi au silence ? C'est qu'ils se contentent de lui lancer des flèches. Ils ne le saisissent pas corps à corps. Ils restent incapables de paralyser ses mouvements ; car ils n'ont pas pris la peine de dévoiler son âme, de mettre au jour le secret de sa force. Pour dépasser il faut comprendre. Il appartenait à la philosophie allemande, longtemps enfermée qu'elle a été dans le cercle des problème religieux, de comprendre à fond la nature et le rôle des sentiments, de la croyance, de la tradition. *In hoc signo vinces ;* sans les armes que les penseurs d'Outre-Rhin vous ont forgées, dans leur laborieuse solitude, jamais votre victoire ne sera définitive.

C'est pourquoi Ruge écrit *Nos dix dernières années*, ou les plus récentes conquêtes de la philosophie allemande. Il imagine qu'un jeune Français, après s'être rendu compte de la mainmise que garde en son pays l'esprit religieux, lui demande cet aide-mémoire émancipateur. « Les Français sont aussi peu libres théoriquement que les Allemands le sont pratiquement. » Ruge rappelle donc le système audacieux de Hegel, et comment, malgré les conséquences conservatrices que l'auteur lui-même en

tirait, cette dialectique, qui retient l'attention sur le mouvement perpétuel, et perpétuellement antithétique de l'histoire, constitue la plus éclatante justification de la critique révolutionnaire. Il fait revivre les méthodiques hardiesses de Strauss, récrivant la vie de Jésus, protestant au nom des textes précis et des idées nettes contre la trop facile réconciliation de la philosophie hégélienne et de la tradition chrétienne, montrant enfin dans ces mythes, où l'on veut voir des vérités éternelles, les produits spontanés de l'imagination d'un peuple à un moment déterminé de son histoire. Mais surtout Ruge veut faire profiter la France de l' « humanisme » *feuerbachien*.

*Feuerbach über alles :* ces hégéliens délivrés sont, avant tout, — M. Albert Lévy l'a justement rappelé, — des disciples de Feuerbach. Il reste pour eux le véritable libérateur. Il a brisé le charme. Dans l'air saturé d'abstraction où la *Phénoménologie* avait fait vivre les esprits, l'*Essence du christianisme* est comme un coup de vent frais. Le style est coloré. Sous les idées les impressions affluent. L'homme se souvient qu'il a des sens. « Feuerbach, dira Marx, mit un terme à la guerre des dieux, c'est-à-dire à cette dialectique des concepts que suivaient les seuls philosophes. » C'est lui, vraiment, qui fit descendre la philosophie du ciel sur la terre. « Faire précéder la nature par l'esprit, s'écriait-il brutalement, c'est placer le ventre de l'homme sur sa tête. Le parfait suppose l'imparfait. L'intelligible suppose le sensible. Cherchons dans la réalité la source des idées, non dans les idées la source de la réalité. »

Fidèle à cette méthode, Feuerbach, quand il s'attaque aux problèmes religieux, dénonce les phénomènes de projection, ou, comme il dit encore, d'extériorisation et d'aliénation dont les croyances sont les produits naturels. C'est l'image de ses facultés idéalisées, sous la pression de ses désirs déçus, que l'homme projette au ciel : Dieu est le miroir de l'homme. La religion est la fille du désir. *Gnôthi seauton :* Connais-toi toi-même, la vieille devise socratique était le premier titre de l'*Essence du christianisme*. Que l'homme apprenne à se reconnaître dans ses œuvres et à respecter le vrai créateur des religions, qui n'est autre que lui-même. « Il faut rendre à l'humanité son essence aliénée », décrète Feuerbach dans le jargon qui devait garder si longtemps son prestige chez les adeptes du « socialisme vrai ». En d'autres termes, que le bien de l'humanité et non pas

seulement sa dignité, mais son bien-être deviennent dorénavant la fin consciente de vos efforts. Feuerbach opère ici un retournement analogue à celui que tente chez nous, presque au même moment, Auguste Comte : aux aspirations religieuses des hommes, il assigne l'humanité pour centre. Comme son point d'appui à la pensée scientifique, l'humanité doit fournir son point d'attache à la conduite morale.

Ce mot d'ordre répondait, chez les jeunes philosophes allemands, à des aspirations longtemps comprimées. C'est pourquoi ils l'avaient accueilli comme une manière de révélation. On n'aurait plus besoin, donc, de s'attarder aux réconciliations si souvent tentées entre la raison moderne et les traditions religieuses. Le mécanisme producteur des croyances est démonté. Le secret est publié. On va pouvoir enfin penser à autre chose...

Aussi quelle déconvenue quand on s'aperçoit que la France est encore occupée aux rapetassages, et qu'elle s'obstine à raccommoder, pour en habiller jusqu'aux doctrines socialistes, la chape trouée du mysticisme. On voit que ces gens-là n'ont pas lu *l'Essence du christianisme*. Engels en Angleterre renvoyait Carlyle à l'école de Feuerbach; mais Louis Blanc ou Quinet en auraient besoin autant que Carlyle. Décidément ces Welches, livrés à eux-mêmes, ne vont jamais au fond des choses. Il n'y a que la philosophie allemande qui soit « radicale »; elle seule, parce qu'elle creuse avec patience, est capable d'extirper des préjugés *radicitus*. Au total, nulle part l'émancipation théorique n'est aussi avancée qu'en Allemagne. C'est donc à nous qu'il appartient de prendre la tête du mouvement en portant devant nous le faisceau des idées allemandes, et, pour commencer, de trancher les invisibles liens dont les libérateurs français restent garrottés.

Ainsi un Ruge ou un Grün éprouvent, au contact de la France, la vérité des théories de Börne et de Heine sur la supériorité philosophique des Allemands. A mesure qu'ils connaissent mieux l'esprit français, ils apprécient davantage leur propre façon de penser. A fouler le sol étranger ils prennent une plus vive conscience de leur mission nationale.

*
* *

Encore restent-ils convaincus que pour l'adapter à la vie, il importe de transformer cette philosophie elle-même. Il faut, disait

sans clarté Moses Hess, la faire enfin descendre du plan de la transcendance à celui de l'immanence et lui imprimer, par le souci même de l'action, une orientation nouvelle. Ce besoin de changer de point de vue et de méthode, c'est Marx qui le sent le premier et l'exprime avec le plus de décision.

Marx ne tarde pas à être agacé de l'espèce de magistère philosophique que prétendent exercer ces hégéliens en rupture de ban. A la philosophie superficielle des Français, ils opposent leur philosophie profonde. Mais qui sait si cette profondeur n'est pas plus apparente que réelle ? Elle consiste surtout à jeter sur la réalité un voile de formules toutes faites. On dira avec Hess que l'Etat et l'Eglise sont l'essence de l'homme aliénée; ou que l'argent est la valeur humaine exprimée en chiffres; avec Grün, que l'homme doit réabsorber la loi; avec Heine, qu'il faut combattre non pour les droits humains des peuples mais pour les droits divins de l'humanité. M. Andler suggère que le souvenir de pareilles logomachies dicte sans doute aux auteurs du *Manifeste communiste* leurs sévères ironies contre le pédantisme du « socialisme vrai » : puérilité pompeuse qui tient le philistin allemand pour l'homme normal.

A quelle date Marx éprouve-t-il le besoin de prendre définitivement position contre cette espèce de mégalomanie des intellectuels allemands ? Dès son séjour à Paris, on saisit la trace des croissantes répugnances qu'elle lui inspire. Il y sent la domination d'une forme d'esprit dangereuse pour lui-même. Ces chaînes que ses camarades portent avec orgueil, il veut les briser pour être sûr de n'en plus porter le poids. Il rompra avec eux pour rompre sans retour avec son propre passé.

En septembre 1844, Engels revenant d'Angleterre passe quelques jours à Paris, avec Marx. Les deux jeunes gens s'étaient déjà rencontrés à Cologne. Ils avaient constaté entre leurs esprits d'étonnantes communions d'idées : mêmes soifs, mêmes nausées aussi... Quand il se retrouvent à Paris, leurs expériences déjà enrichies, une occasion leur est offerte de se poser en s'opposant. Leur ami Bruno Bauer avait édité, lui aussi, une revue : la *Gazette universelle*. Il y raillait, sans les désigner nommément, l'attitude de Marx et d'Engels. Ils complotèrent une contre-attaque ouverte. C'est cette contre-attaque qui devint la *Sainte-Famille*, ou *Critique de la critique critique*. Minutieux règlement de comptes entre jeunes revues : page à page les rédacteurs des *Annales*

*Franco-allemandes* suivent, pour en relever les bévues, les articles de la *Gazette universelle*.

Avec un malin plaisir ils montrent comment, préoccupés de retrouver partout la royauté de l'Esprit et de noter les progrès de la conscience de soi, les collaborateurs que Bauer a endoctrinés ne comprennent pleinement aucune des manifestations de la pensée contemporaine.

Celui-ci multiplie les contresens sur Proudhon. Celui-là déforme Eugène Sue (*Les Mystères de Paris* obtenaient alors le plus grand succès en Allemagne : un *Verein* de Dames ne s'était-il pas formé pour aider par ses subventions à des réformes sociales conformes aux idées de l'auteur ?) En menant cette patiente campagne, Engels et Marx n'ont d'autre prétention, disent-ils dans leur préface, que de défendre, contre le retour offensif de l'idéalisme spéculatif, l'humanisme réaliste : c'est le nom qu'on donnait alors à la doctrine de Feuerbach. En réalité leur effort de réaction va plus loin. Et ce qui fait l'intérêt de ces pointilleuses disputes, c'est qu'on sent les adversaires de Bauer en train de découvrir, avec une sorte de rage concentrée, le danger de l'éducation intellectuelle dont ils ont eux-mêmes reçu l'empreinte.

Lorsque Marx collabore aux *Annales franco-allemandes*, ce mouvement tournant de sa réflexion ne fait que commencer. Marx est encore trop près du moment où, dans la *Gazette rhénane*, il revendiquait le droit, il proclamait le devoir, il semblait s'assigner la mission de débiter la philosophie en articles de journaux. (C'est le sujet encore d'une réponse qu'il adressait à la *Gazette de Cologne*). Du moins aperçoit-on déjà en quel sens il veut, avec plus de netteté que Ruge, transformer, par le souci des questions pratiques, la tradition philosophique allemande. Dans la critique de la *Philosophie du Droit* de Hegel, ce n'est pas seulement au delà de Hegel, c'est au delà de Feuerbach qu'il entend marquer ses positions.

Dès 1837, dans une lettre à son père, nous voyons le jeune Marx manifester sa défiance à l'égard de « l'idéalisme ». Il proteste contre cette manie de faire planer au-dessus des faits on ne sait quelles chimères inaccessibles : c'est dans le donné qu'il entend pour sa part chercher le rationnel. A ce programme l'enseignement hégélien devait, en un sens, donner satisfaction. On répète trop que le hégélianisme n'est qu'un idéalisme éperdu. Il faut s'entendre. Hegel aussi, Hegel, plus que personne, pro-

teste contre le traditionnel divorce entre l'idéal et le réel. Ce sont les choses, selon lui, qui racontent la gloire de l'esprit ; c'est dans l'histoire qu'il faut lire le développement de l'idée. Le rationnel est dans le réel. Une impulsion pareille ne pouvait que contribuer à détourner Marx et Engels des fantaisies utopiques.

Il reste que pour expliquer le mouvement dialectique des choses et des êtres — construction, destruction, puis reconstruction synthétique — Hegel imagine, sous la surface des phénomènes, tout un système de moteurs cachés qui sont les idées. Dans ce sous-sol obscur Marx et Engels ne veulent plus descendre. La réalité sensible leur paraît se suffire à elle-même. A leur yeux Feuerbach a raison : il faut aller des choses aux idées, et non plus des idées aux choses. C'est en appliquant cette méthode qu'il a pu victorieusement réduire les idées les plus « sacrées » de toutes, les idées religieuses, à d'inconscientes émanations de l'âme humaine.

Mais l'œuvre libératrice de Feuerbach demeure incomplète, et pour la compléter il faut passer enfin du plan de la pensée à celui de l'action. Ce n'est pas le tout d'avoir expliqué comment les nuées religieuses se forment au ciel. Il reste à empêcher que perpétuellement elles s'y reforment. Pour cela ce sont les conditions de la vie sur la terre qu'il importe de changer. Il faut balayer la terre pour purifier le ciel. La religion exprime un manque. (Elle est *das Dasein eines Mangels*.) Aussi longtemps qu'il manquera tant de choses à la masse, l'illusion religieuse continuera de peupler l'horizon. C'est ce que Marx explique avec ce luxe de formules sibyllines où il se complaît alors :

« L'Etat, la Société produisent la religion — cette conscience renversée du monde, — parce qu'ils sont eux-mêmes un monde renversé... La religion est la réalisation fantastique de l'être humain, parce que l'être humain ne possède aucune réalité véritable. La lutte contre la religion est donc, indirectement, la lutte contre le monde, dont la religion n'est que l'arome spirituel... Dépasser le point de vue de la religion, bonheur illusoire pour le peuple, c'est réclamer pour lui un bonheur réel. Le presser d'abandonner toute illusion sur sa situation, c'est le presser d'abandonner une situation qui a besoin d'illusions... La religion est un soleil illusoire : elle ne se meut autour de l'homme qu'autant que l'homme ne se meut pas autour de lui-même. »

La « forme profane » de l'aliénation de la personnalité n'est autre que l'organisation sociale qui empêche tant d'hommes de

mener une vie vraiment humaine. C'est donc sur cette organisation qu'il faut faire porter l'effort d'une pensée active. « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières : or il importe de le transformer. »

Mais pour le transformer sera-t-il besoin de porter devant soi, comme un ostensoir, un idéal nouveau et de crier une fois de plus « à genoux » à la foule ? Non pas. Au point de l'évolution où nous en sommes, la réalité sociale se charge de dicter l'idéal. La méthode qui s'impose n'est plus une méthode dogmatique, mais une méthode critique. La statue gît sous nos pieds, dans la terre : il n'est que de la dégager. Il n'est que de confesser le monde, conclura Marx. Il faut pouvoir lui dire : « Voici l'idéal que dès longtemps tu poursuis. Voici ce pourquoi tu combats en réalité. »

*
* *

A vrai dire, par cette formule, Marx nous avertit de ne pas nous fier à l'aveuglette à toute espèce de mouvement d'opinion. Nous le sentons déjà prêt à se reprendre, à protester contre des déviations possibles. Il demande à distinguer. On l'a fait observer justement : en dépit des apparences, la formule hégélienne, « Tout ce qui est réel est rationnel », ne justifie pas n'importe quelle situation de fait. Tout réel qu'il soit, tel gouvernement peut être déclaré irrationnel, si son développement n'obéit pas à la logique interne de l'histoire. De même, aux yeux des hégéliens révolutionnaires, il n'est pas vrai que toute révolution soit pleinement rationnelle. L'avant-garde peut se tromper sur les forces en présence. Elle peut faire fausse route. Qui sait si Marx n'est pas confirmé dans cette impression par les spectacles mêmes que la vie de la France lui met sous les yeux, et par les souvenirs qu'il fait lever en foulant les pavés de la Ville révolutionnaire ? On s'est bien battu ici ; mais s'est-on battu après tout pour autre chose que pour un changement de décor ? La France est le pays de l'action. Mais l'action dont la France offre l'exemple n'est-elle pas souvent une action toute superficielle ? A grand effort et à grand bruit, on chasse un roi, ou même on change de gouvernement. A-t-on touché pour autant aux causes profondes de la dépendance des peuples ? En deux mots, c'est à l'action proprement politique que la majorité des Français prête le plus d'attention. Marx comme Ruge constate cette tendance. Ruge serait

tenté d'y céder à son tour. Marx entend qu'on y résiste avec énergie.

Ses défiances vis-à-vis de la politique — ou du moins sa conviction que la politique n'est qu'un leurre si elle n'est au service d'un mouvement social — apparaissent avec netteté dans deux articles qu'il écrivit en 1844 pour libérer sa conscience. Le premier est dirigé contre Bruno Bauer : c'est l'article sur la Question juive qui parut dans les *Annales franco-allemandes*. Le second est dirigé contre Ruge lui-même et publié par le *Vorwärts* parisien.

De quel droit, demandait Bauer aux Juifs, réclamez-vous la liberté politique, quand vous n'avez pas su vous libérer vous-mêmes des croyances religieuses ? Soyez d'abord des esprits libres, pour qu'on puisse faire de vous des citoyens égaux aux autres. — De quel droit, riposte Marx, imposerions-nous aux Juifs, sous prétexte d'émancipation politique, de renoncer à leur religion? *Emanciper* est bientôt dit. Mais de quelle émancipation s'agit-il ? Je me fais fort de prouver, l'expérience des sociétés modernes en main, d'abord que pour l'égalité l'émancipation religieuse n'est pas nécessaire; secundo, que l'émancipation politique est insuffisante. Un « Etat de Droit », garantissant à tous une égale liberté politique, peut fort bien se constituer sans que les citoyens soient forcés d'abdiquer leurs croyances religieuses : voyez plutôt ce qui se passe aux Etats-Unis. Mais surtout quelle illusion de croire que la constitution d'un Etat de droit libère réellement les citoyens ! Voyez plutôt ce qui s'est passé en France. On a proclamé les droits de l'homme. On a renversé les dernières barrières du monde féodal. Résultat : sur une poussière d'atomes — d'individus désorganisés — la concurrence s'est donné libre carrière. Plus que jamais les forts — entendez : ceux qui disposent d'une puissance extérieure, d'un capital — ont pu mettre en coupe réglée les faibles : ceux qui n'ont pour eux que leurs bras ou leurs talents.

C'est sans doute en ce sens qu'il faut interpréter l'obscure formule de Marx : « A la plénitude de l'idéalisme dans l'ordre politique correspond la plénitude du matérialisme dans l'ordre économique. » On voit poindre ici la pensée que Marx développera largement dans le *Capital*. « Liberté, égalité... et Bentham », s'écriera-t-il : c'est pour les besoins de l'utilitarisme commercial, c'est pour le libre fonctionnement des nouveaux ressorts écono-

miques que l'idéalisme révolutionnaire a fait place nette. Tant que ces ressorts resteront les mêmes, tant que l'homme par suite sera traité comme une chose, vos émancipations, religieuses ou politiques, ne seront qu'apparence. Vous prétendez libérer les juifs du judaïsme : commencez donc par libérer, de cette « juiverie » qu'est l'organisation capitaliste, votre monde chrétien.

Mêmes sons de cloches, plus nerveusement frappés encore, dans le *Vorwärts* parisien. Ruge avait consacré un article à l'émeute des tisserands de Silésie. Brutalement réprimée par le gouvernement, elle avait été bientôt, semble-t-il, oubliée par l'opinion. D'où vient, se demande Ruge, cette espèce d'insensibilité de la conscience publique ? Sans doute de ce que l'Allemagne reste un pays « impolitique » (*unpolitisch*). Là où la vie politique est peu intense et manque d'organes, les émotions collectives ne sauraient guère avoir de répercussions utiles. C'est pourquoi leurs vibrations s'arrêtent vite. L'Allemagne est politiquement arriérée : c'est ce qui l'empêche d'être socialement avancée. — Erreur, répond Marx. Croyez-vous qu'en Angleterre, où la conscience politique est plus développée, les vraies causes du paupérisme se découvrent plus clairement ? On y fait plus d'efforts qu'ailleurs, au contraire, pour les cacher sitôt aperçues. Mais surtout mesurez, en France encore, les déviations dont est responsable la foi dans la « raison politique ». Qui est possédé de cette foi croit à la toute-puissance des volontés arbitraires. Il ne voit pas quelles limites cette volonté rencontre dans la force des choses. Pour remédier aux maux de l'organisation économique, il place sa confiance dans l'Etat. Mais comment l'Etat serait-il capable de faire cesser un désordre dont lui-même est le produit normal, puisqu'il a pour fonction essentielle le maintien de l'inégalité ?

Plus tard Marx, réagissant contre les tendances anarchistes que personnifiera Bakounine, insistera sur la nécessité où se trouverait le prolétariat conquérant de mettre la main sur le mécanisme de l'Etat. Maintenant il insiste sur le danger auquel les prolétaires s'exposent s'ils se laissent prendre les mains à l'engrenage des luttes politiques.

De ce point de vue les ouvriers allemands — précisément parce qu'ils se soucient beaucoup moins de la forme du gouvernement — lui paraissent garder une supériorité sur les ouvriers français.

Tout récemment encore les canuts lyonnais descendaient dans la rue en invoquant la République. Combien plus pratiques ces tisserands de Silésie qui se contentaient de briser les machines, de brûler les titres, en un mot d'attaquer directement la propriété ! K. Marx semble voir ici la preuve qu'en dépit des apparences les ouvriers allemands sont plus « conscients », comme on dirait aujourd'hui, que les français. Ils se bornent, eux, du moins, aux gestes essentiels. Leur instinct leur dévoile le véritable enjeu de la partie. Que cet instinct s'épanouisse seulement en intelligence, et le prolétariat allemand deviendra tout naturellement le premier théoricien de la révolution sociale.

Il est donc vrai qu'en Allemagne on ne voit pas seulement l'idée descendre vers la réalité. La réalité monte spontanément vers l'idée. Sous la pression de leur situation économique les ouvriers travaillent ici à faire passer dans les faits l'idéal pressenti par les philosophes.

L'Allemagne n'a pas de vocation pour les révolutions politiques, sans doute : elle en a d'autant plus pour les révolutions sociales. Et après tout, n'est-ce pas dans le socialisme seulement qu'un peuple philosophe peut trouver une forme d'action vraiment libératrice ?

On le voit : ici Marx n'appelle plus de ses vœux « le chant retentissant du coq gaulois ». Il prête plus volontiers l'oreille aux rumeurs qui viennent d'Outre-Rhin, et il y discerne d'incomparables promesses.

Il est très nécessaire somme toute, concluait Ruge, que les Français prennent des leçons des philosophes allemands : à ce prix seulement la France sera libérée des survivances de la religion. Somme toute il est très nécessaire, pense Marx, que les Français prennent des leçons des ouvriers allemands : à ce prix seulement la France sera libérée des déviations de l'action politique.

Ainsi les exilés toujours, quelque émancipés qu'ils pensent être, se retournent vers la terre natale, et découvrent les meilleures raisons de la présenter à l'admiration du monde...

C. Bouglé.
*Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Paris.*

# LA ROUILLE

## PREMIERE PARTIE

### I

La cantine regorgeait, mal éclairée par deux lampes de cuivre charbonneuses. Vautrés sur les tables massives de bois peint, débraillés, les hommes buvaient, voilés des nuages gris lâchés par les pipes et les cigarettes. Des serveurs couraient, les mains encombrées de litres et de verres, s'arrêtant parfois pour râfler la monnaie d'un geste rapide. Les clients s'entassaient, serrés coudes à coudes, et certains, dehors, s'accroupissaient, en rond, sur le sol, faute de place.

Des gens entraient, d'autres sortaient, en traînant leurs bottes. Le brouhaha s'enflait des allées et venues, des cris et des appels. Derrière le comptoir de zinc, saillant sur les étiquettes colorées des bouteilles, le père Auchard, cantinier, comptait la recette. Deux sous-officiers, appuyés, riaient à sa femme qui tendait le buste. Il faisait chaud et lourd. La sueur perlait sur les visages salis de la poussière des chambres. On avait astiqué les cuirs, pendant la journée, subi la méticuleuse inspection des sergents, et l'on était prêt pour la revue du lendemain. Les conversations

se mêlaient. Des brisquards causaient à voix haute de leurs séjours aux pays du soleil, citant des noms : Majunga, Lao-Kay, Hanoï, chassés, ramenés par les souvenirs, et des appellations de postes perdus dans les brousses des contrées sauvages, sonnant étrangement. Les yeux troubles, ils disaient les escales à Dakar, à Tamatave ou Saïgon, les con-gaïes aux dents noires, les brunes ramatous, la chique de bétel qui ensanglante la salive et l'opium qui engourdit. Ils se remémoraient la bonne vie paresseuse vécue sous les cieux chauds, les siestes interminables à l'ombre des vérandahs fraîches, puis ils avalaient une gorgée et s'essuyaient les moustaches d'un revers de main.

Aux bras des vareuses sombres, des insignes de laine rouge différenciaient les uniformes : galons des caporaux, brisques d'ancienneté, superposées comme les chevrons d'un toit, haches des sapeurs, cors de tir, tout un alphabet hiéroglyphique qui désignait la valeur de chacun et sa fonction dans la grande assemblée militaire. Fantassins de la vieille armée de marine, « marsouins » engagés payés par la prime de deux cents francs ou rengagés vendus plusieurs fois, revenus de tout et de partout, ils s'ébaudissaient à se voir, se croyant tous héros d'appartenir à un corps héroïque.

Edmond Carrier ne parlait pas. Il rêvait, dans la buée, à des femmes bizarres, aux hanches ondulantes, étendues sous des végétations de palmes dressées vers l'azur roux. Il rêvait aussi à la gloire. Au-dessus de la porte, un tableau montrait la France coloniale, drapée dans une robe blanche, et casquée, protégeant des soldats courant à l'assaut. Il regardait cette enluminure. Pierre Gadet, les yeux rieurs dans sa face imberbe, choqua son verre au sien.

— Demain, nous en boirons d'autre, fit-il. C'est le gouvernement qui paiera !

— Tu n'as pas encore vu ça, toi ? demanda un voisin.

— Non !

— T'en auras pour ton argent, et tu m'en diras des nouvelles ! déclara le camarade avec importance. Il n'y a qu'un quatorze juillet dans l'année, mais c'est fameux !

Les deux bleus baissèrent le nez. Ils ne voulaient pas offrir à boire pour apprendre davantage, puisqu'ils assisteraient à la fête. Ils se turent et vidèrent leur gobelet. Depuis un mois, ils

entendaient vanter cette bombance. Les anciens racontaient, admiratifs, en exagérant, les tables chargées de mets, les douceurs inhabituelles, les hors-d'œuvre, les desserts, les mille friandises et l'indulgence des chefs. Le Règlement, ce jour-là, était une chose morte; dans l'allégresse générale, personne ne punissait. Et d'avance, le quartier s'enfiévrait. Les cuisines se préparaient ; les caporaux d'ordinaire dressaient des menus incroyables. Sur le terrain d'exercices, le maniement d'armes fastidieux était délaissé. La revue se répétait, les compagnies défilaient chaque matin vingt fois, houspillées par le colonel clamant des ordres au centre de son état-major. La musique ronflait des pas redoublés, la grosse-caisse scandant les mesures à crever sa peau. Et c'était des après-midi d'astiquage forcené, les cuirs frottés jusqu'à l'exaspération, les hommes penchés sur le martinet, congestionnés, écrasant la cire. Le soleil jetait sa chaude haleine d'été par les fenêtres ouvertes. Vraiment, harassés et poursuivis, tous attendaient la fin avec impatience, et Carrier ni Gadet ne sollicitaient d'explications complémentaires.

Les garçons balayaient les tables à grands coups de torchons. Une sonnerie gicla dans la cour. Il y eut un mouvement, la cantine se vida.

— Dépêchons-nous, vieux, c'est l'appel ! fit Gadet.

Il entraîna Edmond à travers les allées vides. Dans la chambrée, les hommes, debout au pied des lits, répondaient à leur nom.

— Gadet, présent, avec Carrier ! jeta Pierre, dès la porte.

— Si vous faisiez du silence ? glapit l'adjudant qui vérifiait l'opération.

Les amis se glissèrent à leur place, tandis que les voisins s'esclaffaient en sourdine. Les dernières notes du clairon moururent dans la nuit.

— Rompez ! dit le sous-officier.

Edmond Carrier se déshabilla, indifférent au fracas des plaisanteries grasses et stridentes. Les hommes s'interpellaient avec des rires. Leur juvénile exubérance les excitait. Ils se poussaient, pour jouer, se poursuivaient en se donnant des claques. Quelques-uns se disputaient ; d'autres, près d'une chandelle collée sur une patience, écrivaient ou lisaient. Edmond se coucha, songeur, revoyant ses quelques semaines de service. Il aimait son

uniforme sévère et la vie casanière et rude, docile sans effort à la contrainte disciplinaire. Il obéissait simplement à l'irrésistible volonté animant chaque jour, à la même heure, dans toutes les villes de France, la grande machine dont il était un infime rouage. Le devoir s'infiltrait en lui avec le respect du Règlement. Tout clamait, autour de lui, ce qu'enseignait la théorie. Le Règlement lui semblait équitable ; c'était le lien entre tous, la chose écrite, le bréviaire, glorifiant l'armée, expliquant les lois de la guerre, la nécessité des armements. Rien ne lui rappelait la vie civile, ni le costume, ni l'entourage. Soldat, il vivait en dehors de la foule, comme si l'enceinte de la caserne eût été une muraille isolante, mais il restait Français, cependant. Il s'intéressait au métier nouveau, choisi par goût, ouvrait les yeux et regardait. Des placards imprimés, suspendus, énonçaient les oligations impérieuses des hommes jusqu'après leur libération, l'organisation stratégique englobant le pays, semblant la raison d'être de toute la nation. Fier de son arme, il était dévoué et croyait accomplir, dans le rang, un sacerdoce.

— Voyez, Carrier, lui disait quelquefois le sergent Renaud, qui l'estimait, le Règlement dit que... d'après le Règlement...

C'était ainsi : réglementaire ou non. Un bon sujet, brisé, aligné, souple sans raideur, numéro et rien que numéro, était un zéro ajouté aux innombrables zéros qui font les escouades, les régiments, les armées. Carrier acceptait sans répugnance cette sujétion, heureux de servir : il était engagé volontaire, pour cinq ans. Il avait dix-huit ans et s'enthousiasmait vite. Adroit, il se tirait déjà sans peine des premières initiations ; robuste, il supportait aisément la fatigue, et son caractère enjoué plaisait. Il était d'un abord affable, avec ses yeux largement fendus, clairs, son front pur et ses joues fraîches. Mais il cachait beaucoup de vigueur sous son apparence un peu frêle, et savait obtenir la confiance de ses chefs et le respect de ses égaux. Il n'était pourtant meilleur qu'aucun autre, étant quelconque, et partant inaperçu. Ce n'était ni un caractère, ni un type ; c'était uniquement un soldat discipliné, propre et courageux. Gadet se moquait de lui, ce soir-là.

— T'en feras une maladie, je te dis. On sait que tu veux des galons, gouaillait-il. Tu veux peut-être devenir sergent ? Moi, je te nomme général tout de suite !

— Ça va-t-y finir ? cria le caporal.

Les paroles cessèrent, et, dans un murmure adouci, le coucher s'acheva. Dehors, l'extinction des feux sonnait. Brusquement, le gaz défaillit et baissa, l'ombre tomba sur les chambres.

— As-tu vu Moreau ? souffla Gadet en s'étendant. Il le cherchait.

C'était le meilleur ami de Carrier. Dix-neuf ans, une tête large avec de beaux yeux cillés de noir, carré d'épaules, il préparait Saint-Maixent, nonchalamment. Il se liait avec Edmond. Leur âge et leurs goûts les rapprochaient. Ils étaient tous deux arrivés le même jour, trois mois plus tôt, et se découvraient francs et gais et jeunes. Ils devenaient inséparables. Ils vidaient mutuellement leurs cœurs l'un dans l'autre. Moreau parlait, le plus souvent. Carrier écoutait. Une légère déférence informulée lui faisait respecter son confident plus instruit. Quand le service prenait Moreau, Gadet, un véritable singe roux, débrouillard, rieur et vif, le remplaçait. Ces deux hommes suffisaient à Edmond, comme amis. Les voisins de la compagnie n'étaient que des camarades. Les soldats des autres bataillons restaient des inconnus.

Au petit jour, le réveil en fanfare poussa tout le monde aux fenêtres, dans un mouvement de joie. On chantonnait l'air connu lancé par les cuivres à toute volée, et l'on frappait la mesure, jusqu'à la fin du morceau. Après les derniers accords, les musiciens entrèrent à la cantine, invités par la patronne. On se mit au travail, en se bousculant, arrangeant les sacs, dégraissant les armes ; des mots et des rires fusaient. Les gradés, familiers ce jour-là, jouaient avec les hommes, dont plusieurs partaient chez Auchard avaler une goutte. Le sous-offs se lustraient, empestant leurs chambres de l'odeur des savonnettes.

Bien avant l'heure fixée, tous furents prêts, encapotés, tendus, n'osant risquer un geste. Une sorte de recueillement apaisait leur impatience. Ils fumaient des cigarettes en se promenant, ou donnaient à leurs cuirs un dernier lustrage. Les caporaux s'assuraient de la tenue, faisaient brosser un maladroit. Les anciens arboraient les décorations conquises dans les colonies lointaines, et qui émaillaient leurs poitrines des vives couleurs de leurs rubans de soie. Chacun se sentait plus beau qu'à l'ordinaire.

reluisant et net, et cela gênait les contenances. Puis, le rassemblement sonna. Les hommes sortirent dans la cour ; des sections s'avancèrent, l'arme sur l'épaule, et des appels joyeux sautèrent d'une compagnie à l'autre. Les officiers, gantés, passèrent devant les rangs, leurs épaulettes d'or frémissantes sur leurs dolmans, et, leurs sabres traînant à leurs talons, ils rectifièrent les derniers détails. Moreau inspectait Carrier des pieds à la tête, très sérieux.

— Tu brilles comme un soleil ! dit-il en souriant.

Il affecta de recevoir un éclair dans l'œil. La plaisanterie fut répétée par des proches. Mais un commandement retentit, qui figea la gaieté. Le colonel arrivait, chamarré de croix et de médailles, l'aigrette blanche au képi, et les chefs, en prenant leurs places, dégaînaient, tandis que les unités se redressaient, masses sombres tranchées par la ligne jaune des épaulettes. On s'aligna. Douze cents marsouins, tous pareils, sains et vigoureux, étaient attentifs, immobiles.

— Mettez la baïonnette au canon ! cria le colonel.

Et les commandants reprirent :

— Baïonnette au canon !

— Portez vos armes !

— Portez armes !

— Présentez vos armes !

— Présentez, armes !

— Au drapeau !

La musique éclata, d'un rythme alerte. L'emblème, enlumine d'or, chatoyant, parut au centre de son escorte ; les pointes des baïonnettes frissonnèrent au bout des fusils. Edmond Carrier, crispé, sentait son cœur énorme. Une émotion mettait dans sa bouche le goût amer des larmes, et il était fier et heureux.

— C'est la messe du drapeau ! murmura Moreau.

Edmond l'aurait remercié pour l'avoir dit ; il le pensait, mais il gardait la bouche close, les yeux fixes, les talons joints. D'autres ordres passèrent sur les rangs. Le régiment s'ébranla, fit à droite, d'un seul mouvement précis. On partit, tendant le jarret. La poussière, impalpable, tomba en voile ténu de gaze sur les figures moites. On rencontrait des artilleurs, des marins et des lignards. Des airs entraînants s'épandaient au-dessus des têtes, comme si le ciel bleu plein de soleil eût été musical. De partout, des gens endimanchés affluaient : des gars gênés par

leurs paletots neufs, le cou tranché par le linge, et des femmes raidies en leurs falbalas, qui se retroussaient à deux mains. Des groupes allaient vers l'estrade, une grande machine rouge ornée d'oriflammes tricolores, qu'on apercevait vaguement encombrée de dames en toilettes, de jeunes filles, de généraux.

L'engagé, à sa place, vibrait de tous les drapeaux, de toutes les dorures et de toutes les fanfares, sentant autour de lui la foule grouiller, joyeuse. Il entendait des « Vive l'armée » et « Vive la France ! » et « Vive la République ! » et vive toutes sortes de choses qui explosaient, dans un épanchement d'allégresse sonore, et il prenait part à cette apothéose. Les acclamations disaient l'admiration populaire adressée à son costume de soldat, et elles le grisaient. Son sang battait plus vite ses veines. Il y eut une brève attente, des manœuvres. On se forma en ligne. Un amiral étincelant de croix, de cordons et d'ordres, marcha devant le front des troupes immobiles. Derrière lui, un flot d'attachés suivait. Cet homme était le chef suprême de la garnison, commandant d'armes, préfet maritime, gouverneur. Il incarnait l'autorité. Cent mille hommes, peut-être, lui obéissaient sans le connaître, sans, parfois, l'avoir jamais vu. Il commandait des forts, des navires et des régiments. Il possédait la science. Il dominait. Il avait l'air doux et bon, ses cheveux étaient blancs. On regardait son sourire. On aurait voulu lui dire qu'on l'aimait. Il était inaccessible, il disparaissait déjà.

Cependant, le défilé commençait. Les hommes avançaient, la tête directe, ne voyant plus ni la foule, ni l'estrade ; ils ne distinguaient que la section allant devant eux, les jambes du dernier rang paraissant et disparaissant ainsi que des bielles, et la suite des plantons, au long du trottoir. Ils sentaient sur leur front peser les regards de la multitude admirative. La chaleur rougissait leurs figures, et la musique secouait leurs entrailles à chaque coup de cymbales. L'estrade dépassée, les compagnies se reformaient, par quatre, et, laissant sur le boulevard la revue continuer, elles rejoignaient les casernes en longeant les fortifications, où les talus et les courtines se découpaient.

En arrivant, il y eut des cris de surprise à l'aspect inattendu des tables couvertes de nappes. Les réfectoires s'ornaient de guirlandes, de feuillages et d'étamines ; on ne les reconnaissait plus. Les plus ardents, lâchant les sacs, l'appétit aiguisé, s'installèrent avec des lazzis.

— Hein, crois-tu que c'est beau ! criait Gadet. Moi, je meurs de faim !

Il forçait Edmond à s'asseoir près de lui, courait chercher Moreau, apportait un banc, du pain, des couverts. Les hommes de corvée arrivaient des cuisines, chargés de plats qui extasièrent. Après la soupe, les conversations s'enflèrent. Les faces luisaient, les bouches se fendaient jusqu'aux oreilles. On avala des radis et du beurre, puis des viandes, des légumes, trempés de sauces. On suçait le vin exceptionnel emplissant les quarts ; on ne pouvait plus mâcher, gonflé de nourriture, et, toujours, il y avait de nouvelles victuailles, du lapin, de la salade et des fruits. Dans un bout de la chambre, le cuisinier passait, crasseux, empuanti de graillon. Il apportait une omelette au rhum, enflammée. On trépignait, tandis qu'il tendait son béret pour recevoir des sous. Et les cigares circulèrent noueux, durs ainsi que des bûches. On tirait dessus en creusant les joues. Alors, on se levait, étourdis, l'œil trouble, et l'on se réunissait, entre amis, pour aller en ville. Dans la cour, un vacarme de chansons scandées de chocs de cuillers venait de la cantine comble, où les sous-offs continuaient la fête, très excités. Des permissionnaires sortaient, bouclant les ceinturons, pressés d'aller souffler dans le nez des femmes et boire de l'alcool.

Moreau et Carrier partirent à leur tour, laissant Gadet occupé à quelque besogne.

La rue appartenait aux soldats. Ils barraient les chaussées, tapageurs, et dévisageaient effrontément les civils perdus dans le tumulte. Ils marchaient comme en pays conquis, le talon dur sur l'asphalte, amusés du cliquetis de leurs armes. Des fillettes sautaient à la corde, sous les arbres de l'avenue Lafayette ; des gens accrochaient des lampions ; des bannières flottaient aux fenêtres, claquant dans la chaude lumière. Le plaisir faisait flamber les yeux des passants.

Moreau causait peu, prononçant une remarque, de temps à autre, que Carrier écoutait sans répondre, jouissant de la pureté du ciel réflété dans la mer, de la chaleur qui pénétrait ses membres, de la force de sa jeunesse. Il ne raisonnait pas. Il goûtait l'heure avec un tranquille étonnement. Mais il aperçut Gadet, lui fit signe, et, dès qu'il eut rejoint, ils cherchèrent ensemble un but de promenade. Edmond étendit le bras vers la montagne bleue qui fermait la rade.

— Si nous montions au Faron, nous serions tranquilles?

Les autres acquiescèrent. Ils gagnèrent les gorges d'Ollioules, prirent la colline au flanc et commencèrent l'escalade. Le granit se teintait de taches jaunes et rouges, et des touffes d'herbe dure poussaient dans les creux emplis de terre. Des failles rocheuses montraient des marbrures ardentes qui semblaient les veines d'un corps énorme à l'ossature de pierre. Peu à peu, le panorama s'étendait. C'était, d'abord, la route sinueuse accrochée au versant, dont des morceaux étagés apparaissaient en blondes ondulations ; la mer, plus loin, scintillait sous le soleil, s'élargissait. Des navires pavoisés sommeillaient sur elle, et des petites embarcations rapides la sillonnaient, pareilles à des mouches courant sur un plat de métal.

— Comme c'est beau ! fit Moreau, en s'arrêtant pour souffler.

Gadet n'admirait pas. Il avait débusqué un lézard vert et le poursuivait. Mais la bestiole se tenait dans un trou, défiant son agresseur de ses yeux mobiles et luisants. Edmond regardait l'horizon. La Seyne limitait la mer, qu'elle cernait d'un bras, et ce bras faisait une ligne à peine sensible, d'où émergeaient des arbres. Tamaris, les Sablettes, le Cap Brun, posaient çà et là des taches blanches. Et, sur la terre, velouteuse comme un tapis bariolé, des mas aplatis arboraient orgueilleusement leurs chapeaux de tuiles, ponctuant la mousse grise des oliviers ainsi que des coquelicots. On apercevait à peine, dans ce cirque immense, le minuscule travail des hommes, gigantesque pourtant. Seuls, des forts hardis, plantés au front des rochers, traçaient sur le ciel une arête linéaire. L'arsenal lui-même s'aplatissait, encombré de navires au radoub, pareil à un havre sûr. Point de canons, nulle hostilité, nulle menace. Tout le génie du chiffre employé pour préparer le sol aux agressions et l'en défendre, disparaissait, réduit à son échelle infime, devant la nature impassible, dont le moindre plissement creusait une vallée ou édifiait une montagne sans effort.

— Oui, c'est beau ! répéta Edmond, les narines palpitantes.

— Je le tiens ! cria Gadet triomphalement, en levant au-dessus de sa tête le reptile captif.

— Nous sommes mieux ici qu'en bas, jeta Moreau étendu.

Une sourde rumeur montait de Toulon. Mille bruits confus, délayés dans l'atmosphère impondérable, bourdonnaient légère-

ment, en hymne de vie et d'allégresse humaine. Plus près, dans quelque cabane, un accordéon pleurard épandait des notes.

La joie soldatesque rugissait, en bas. Dans les bars, dans les bouges, les hommes buvaient et se querellaient. D'autres dansaient, enlaçant les filles ; d'autres encore, au Chapeau-Rouge, criaient dans la débauche. Partout, dans les rues, se ruaient les marins et les troupiers, ivres de soleil et de vin. Les gorges bramaient, brutales, les chansons bachiques ou les romances langoureuses, les pieds frappaient le pavé, les armes cliquetaient. La vie furieuse emportait la jeunesse dans son tapage et ses remous. Mais, sur la montagne, c'était le calme de tous les jours, la paix de la solitude, le changement irrésistible des heures lentes.

Et la nuit, peu à peu, tomba, estompant les lointains, puis s'étendant, voilée de noir, et avalant les reliefs du sol. La mer ombreuse chanta. Des lumières surgirent, piquées comme des brillants sur une robe noire. Des girandoles s'enflammèrent, à Toulon, et, soudain, la rade s'illumina. Une traînée de feu courut sur les bateaux, les embrasa, dessinant leurs armatures et projetant vers le ciel une lueur fauve, tandis que l'eau s'irradiait.

— Allons prendre un bock ! dit Moreau.

Ils redescendirent, chassant des cailloux dans leurs glissades, et rentrèrent dans la bousculade de la ville. Aux carrefours, des bals improvisés formaient des ronds joyeux. La cadence était martelée par les talons, à la mode toulonnaise, couvrant les fioritures des pistons. Aux terrasses ruisselantes de clarté, les garçons en tabliers blancs s'empressaient. Les sous-offs superbes toisaient les promeneurs ; des fleuristes offraient des mimosas et des violettes. Les orbites des femmes se creusaient d'une ombre où leurs yeux luisaient. Et les rues noires déversaient sur les trottoirs encombrés leur trop-plein.

Puis, les soldats quittaient avec regret les lumières ; ils rejoignaient la caserne. Beaucoup soutenaient des camarades titubants qui mâchaient des assurances d'amitié éternelle. Tous arrivaient dans les chambres laissées en désordre, râclant le plancher de leurs gros souliers ferrés. Et, cependant que l'appel sonnait à une heure inusitée, ils se mettaient en place, au pied des lits, raidis devant l'adjudant qui passait d'un air rogue, la jugulaire au menton.

— Dure journée ! fit Moreau en souhaitant le bonsoir à Carrier. Je n'en puis plus !

— T'es-tu amusé ?

— Assez !

— Moi, déclara Gadet en intervenant, si tous les jours étaient comme ça, je rengagerais !

Edmond et Moreau sourirent.

## II

— Fixe ! hurla une voix, près de la porte.

D'un seul geste, les têtes se découvrirent, les talons se joignirent, et les mains tombèrent au long du corps. Le capitaine entrait, précédé du sergent Renaud, très ému. L'officier s'approcha, interrogeant au hasard les hommes ahuris, bredouillant entre leurs dents d'absurdes réponses. Il aperçut Edmond, apprécia sa tenue correcte.

— Comment s'appelle-t-il ? dit-il au sergent.

— Carrier, mon capitaine !

— Un bon soldat ?

— Oh ! mon capitaine, le meilleur de la compagnie !

Le jeune homme restait digne, sous l'examen, fichant son regard dans les prunelles du chef.

— Vous êtes engagé ? s'enquit celui-ci.

— Oui, mon capitaine, cinq ans !

— Vous voulez faire votre carrière ?

Edmond hocha la tête, ne sachant que répondre.

— Vous aimez votre métier, n'est-ce pas ?

— Oui, mon capitaine.

— Rengagerez-vous ?

— Je ne sais pas.

— Mais si. Il nous faut des bons soldats, des hommes sérieux, propres, disciplinés, qui fassent honneur à l'arme. Quel âge avez-vous ?

— Dix-huit ans et demi !

— Il fera un excellent caporal, ce garçon-là ! Renaud, faites-moi donc penser à lui. On le proposera pour la compagnie d'instruction !

Il partait. Le père Règlement lançait un coup-d'œil à son subalterne, resté cramoisi, et que les camarades enviaient. Un caporal lui faisait un signe d'intelligence. Gadet lui pinçait le coude.

— Hein, tu vas les avoir, les galons !

La théorie continua. Edmond savourait son triomphe, très fier. Déjà, il recevait la récompense de sa bonne conduite. Les phrases élogieuses chantèrent en sa mémoire. Il ferait un bon caporal, pourquoi pas ? Ce n'était pas si difficile. Et il écoutait, avec une attention plus grande, la lecture monotone. Les termes lui en semblaient précis, clairs. Il les comprenait aisément ; avec un peu de travail, il arriverait à se les rappeler tous, par cœur. Quand le cercle se rompit. Moreau arriva.

— Qu'est-ce qu'on dit ? Tu vas monter à l'instruction ?

— Il paraît. C'est le capitaine qui m'envoie.

— Alors, je vais faire une demande, nous irons ensemble !

— Carrier ! criait le fourrier en sortant de son bureau. Qui s'appelle Carrier ?

— Présent !

— C'est vous ? Allez tout de suite trouver le capitaine, devant le bureau du colonel ! Tenez, voilà votre livret. Au trot, hein ?

Edmond se précipita. Il arriva haletant, gonflé d'émotion, claqua des talons, salua. Le chef du régiment causait, dans un groupe de commandants respectueux. Il était élégant, resté svelte, malgré l'âge qui grisonnait ses cheveux, et il maniait, désinvolte, une cravache à pommeau d'or.

Le soldat, intimidé, gardait l'attitude réglementaire, droit comme un arbre. Son capitaine, l'ayant vu, lui fit signe et le présenta.

L'officier supérieur prit le livret, le feuilleta, après une rapide inspection d'Edmond, qui tremblait.

— Pas de punitions ? Bien. Vous rengagerez ? Vous avez raison, mon ami. Les bons sujets arrivent toujours. Qu'on l'envoie à l'instruction.

Edmond porta la main à son képi, fit demi-tour. Le colonel le regardait agir et reprenait ses explications. Carrier courut à la chambrée. On l'entoura. Des questions jaillirent de toutes les lèvres.

— Qu'est-ce que le colon avait dit ?

Pour ces humbles, les officiers restaient lointains, inaccessibles. Ils voyaient leurs lieutenants chaque jour, leur capitaine, souvent. Les chefs de bataillons paraissaient rarement, pour une grande revue. Quant au colonel, c'était une déité. On l'entrevoyait, parfois, dans la cour, rendant les saluts d'un air pressé, ou à cheval, pour une cérémonie ou une manœuvre. On l'ignorait. Il dominait ses subordonnés de l'énormité de son grade couvrant sa manche des cinq galons d'or. Les ordres venaient de lui, le rapport quotidien portait sa griffe. Il punissait, récompensait. C'était le chef, le maître. Il existait comme le Règlement, comme le Ministre, comme la fatalité, immuable. Il changeait fréquemment aussi. C'était toujours le colonel, la même autorité, le pareil éloignement, le prestige identique, quel que fût l'homme. D'autres, comme lui, scintillaient derrière une brume, sans qu'on en eût souci, dans ces troupes spéciales, agglomération d'inconnus, frères d'armes aujourd'hui, oubliés demain, au hasard des arrivées et des départs, où les chefs variaient dix fois par an. Les anciens acceptaient la vie avec une nonchalance faite de routine, de lassements, de restes d'opium ou d'alcool. C'étaient les grognards de la République, servant pour l'argent, pour la prime et la boule de son, avec un dévouement inconscient mais héroïque de mercenaires, qui fit Bazeilles, Rosny, Romainville, Sébastopol, et qui fait encore les campagnes de tous les jours, les colonnes lointaines et terribles, le Dahomey, le Tonkin ou Madagascar. Les jeunes, eux, ne savaient pas.

Edmond fut félicité de sa chance. Il se défendit mollement, grisé par l'honneur. Moreau lui faisait répéter l'entrevue.

— Alors, il faut que tu rengages ? disait-il.

— Bah ! ils l'ont dit, mais ce n'est pas encore fait, objecta Edmond.

—Je l'espère bien, tu aurais tort, répliqua Moreau. Attends les galons, d'abord, après, tu verras !

— Quel veinard ! répétait Gadet, plein d'orgueil, en admirant son ami.

Le cœur en fête, l'engagé redoubla de zèle pour accomplir les besognes journalières, soignant son paquetage et ses armes ; la semaine suivante, avec Moreau, il quittait la compagnie, passait au peloton des élèves-caporaux. Le colonel ordonnait, il obéissait, content d'obéir. Et ce furent des heures de labeur, la théorie

prise sitôt le fusil lâché, des cercles d'études, le soir, sur les lits gris, tandis que la lampe fumait au plafond, pendue au bout d'un fil, comme d'une grosse araignée lumineuse. Les soldats s'appuyaient les mains au crâne, pour y faire entrer comme à coups de poings les leçons rigides. On n'entendait que le susurrement des récitations. On s'endormait en mâchonnant des mots indigestes. Parfois, un sergent entrait, jetait un coup-d'œil et sortait. Les mouches tournaient autour de la lumière, tandis que, dehors, les criquets épars dans l'herbe, grinçaient dans la nuit tiède.

— Tu vois, disait Moreau, une quinzaine après, nous serons caporaux sans rengager !

Mais, précisément, le lendemain, le rapport prescrivait des conférences sur les avantages offerts aux troupiers, par voie de rengagement, et un sous-lieutenant jeunet, imberbe, commentait familièrement ce texte devant les futurs gradés assemblés :

— Vous êtes tous ici destinés à porter des galons sur les manches, dit-il. Il est donc possible de s'adresser à vous comme à des hommes sérieux, capables de comprendre la gravité de leur rôle. On va, dans quelque temps, vous donner une parcelle d'autorité. Vous ne serez déjà plus l'homme corvéable à merci. Vous commanderez, vous serez responsables de vos ordres, devant vos chefs. Vous imposerez votre volonté, pour le bien du service, au nom du Règlement que l'on vous fait apprendre. De caporaux, vous deviendrez sergents, sergents-majors, adjudants. Certains même peuvent espérer l'épaulette. Etant des hommes, vous aurez conscience de votre dignité. Vous discernerez votre devoir.

« Eh bien, ne pensez-vous pas qu'il serait préférable, pour beaucoup d'entre vous, de conserver ce grade, durement acquis, et d'attendre la retraite, paisiblement ? A trente-trois ans, la plupart peuvent avoir mille francs de rentes, peut être douze cents. C'est un capital de quarante mille francs, cela. Quelles que soient vos professions, pouvez-vous espérer, dans la vie civile, mettre de côté une somme pareille, en quinze ans ? Ils sont rares, vous savez, ceux qui le peuvent, même dans les situations élevées. C'est pourtant ce que l'Etat offre, ce qu'il assure à ses soldats. Voyons, quels sont ceux qui ne trouvent pas cela très bien? Vous, Moreau, je sais, vous préparez Saint-Maixent, c'est différent, vous êtes un prochain collègue, mais votre voisin qui se cache, Carrier, oui, Carrier, vous rengagerez, vous ?

— Peut-être, mon lieutenant !

— Il ne faut pas dire peut-être. Il faut être ferme dans ses résolutions, quand on est un homme digne de ce nom. Il ne vous manque rien, ici. Que faisiez-vous, avant d'être soldat ?

— J'étais imprimeur, mon lieutenant !

— Imprimeur, ce n'est pas un mauvais métier. Mais croyez vous épargner quarante mille francs en quinze ans d'ici ?

— Non, mon lieutenant !

— Vous voyez ! Il y en a d'autres. Vous, Tachepin ? vous, Andréi, vous encore, Guillemeti ? Restez soldats, allez, ce n'est pas une mauvaise affaire. Je ne m'appesantis pas davantage. Vous trouverez dans vos théories les renseignements voulus pour former votre opinion. On ne force personne, mais il est de notre devoir de vous avertir. Je vous remercie !

Les hommes s'en allaient, en discutant, Moreau riait.

— Ils en tiennent pour leur rengagement !

— Dame, c'est à réfléchir, s'écria Edmond. Il a raison, tu sais, quarante mille francs ne se trouvent pas comme cela !

— Comment, toi aussi ? s'interloqua son ami.

— Mais oui, moi aussi ! Douze cents francs de rentes ne sont pas à dédaigner.

— Ne le fais pas, tu le regretterais.

— Oh ! toi, tu vois tout en noir !

— Non, je vois juste !

Deux ou trois jours passèrent ; puis, en l'absence d'officiers, mais par ordre, un sergent reprit le thème, à sa manière, s'inspirant du Règlement ouvert devant lui.

— *Avantages offerts aux engagés volontaires :* Pour quatre ans, on touche cent francs, pour cinq ans, deux cents.

*Avantages offerts aux rengagés :* On peut rengager après six mois de services. Pour un an, cent francs par an jusqu'à quatre. Pour cinq ans, six cents francs. La première haute-paie de vingt-cinq centimes par jour est acquise après trois années de services, la deuxième, de cinquante, après six. Cette haute-paie est doublée aux colonies. Ça fait dix et vingt sous par jour, suivant l'ancienneté.

*Soldes des sous-officiers.* Cela ne vous concerne pas.

Vous voyez les avantages. Pour cinq ans, vous touchez six cents francs. Les engagés savent bien ce que c'est. Demandez-leur si c'est agréable, de palper, ils vous le diront. Pas Gillot, pas Guillemeti, Carrier et consorts ?

Ceux qu'il nommait souriaient d'un air entendu. Le plus hardi répondait:

— On toucherait bien chaque matin, au réveil !

— Je vous crois !

La conversation devint générale. Chacun conta l'emploi de sa prime, jusqu'à ce que le sous-off imposât silence, l'adjudant survenant dire aussi son mot, en citant son exemple. Il était presque officier, vivait logé, éclairé et chauffé, se nourrissait au mess, recevait des indemnités qu'il énumérait, heureux de lui, de son dolman en drap fin, de sa figure fleurie, de son ventre et de ses galons. Il jouait avec des gants brique. Il prenait à tâche, sur les instructions spéciales émanées de l'autorité supérieure, de convaincre les hommes. A chaque rassemblement, la question revenait. Cela devenait une obsession. Les anciens aux bras rayés de chevrons se faisaient complices, avec l'espoir d'une bombance; guettaient les incertains, les poussaient. Quelques-uns se laissaient circonvenir, écrivaient leur demande, les plus timides pour un an, les plus insoucieux pour cinq. Agréés, ils allaient signer et revenaient les poches pleines. La fête commençait.

— Il a renversé l'encrier, disaient les autres.

Les sages sollicitaient une permission, partaient jouir dans leur pays de leur subite fortune. Ceux qui s'affolaient dépensaient à tort et à travers. La cantine ne désemplissait plus, bourdonnante de cris; les pièces de cent sous sonnaient clair sur les tables. Les nouveaux rengagés étaient signalés par des camarades, épiés, entourés d'amitiés suspectes; le dîner obligatoire était prêt. Et, dans l'étourdissement de la soudaine richesse, on les enivrait. Les hommes, tentés par l'or facile, perdaient leur libre arbitre. Qu'importait l'avenir, si lointain ? Le lendemain n'était pas sûr : une fièvre pernicieuse ou la balle d'un pirate pouvaient interrompre la vie d'un geste brusque. L'or était là, immédiat, contre une signature. Il roulait dans les poches en piécettes sonores, rebondissant sur les comptoirs où l'eau-de-vie miroitait. Il ouvrait le luxe criard des cafés, on y buvait au milieu des glaces, troublé par les violons qui chantaient dans la verdure.

On ne rentrait plus à la caserne qu'avec une nausée involontaire pour les chambres blanchies à la chaux, et sales. Des goûts délicats venaient de fréquenter les bars et les restaurants, et ces goûts faisaient trouver épouvantable l'odeur de la soupe, des

cuirs et des sueurs. Pour satisfaire à ces raffinements, il fallait de l'or : le rengagement en donnait. Les hommes laissaient l'idée creuser leur crâne ; elle s'y infiltrait, pénétrait insensiblement, et elle triomphait des derniers scrupules. On se vendait. Un par un, les soldats défilaient chez le commissaire aux Revues de la marine et devant les caisses du Trésor. Le vin coulait des cruches, dans les chambres, comme de l'eau.

Tous les jours aussi, des civils arrivaient, des libérables partaient, renouvelant sans cesse l'armée de marine. Les autres corps envoyaient des troupiers, des gradés, même, qui rendaient leurs galons, pour faire campagne, attirés par la prime dont le tintement retentissait dans tous les régiments. Ils arrivaient, les appétits ouverts, courant à l'or, et ils sacrifiaient gaiement, d'un trait de plume, leurs belles années de jeunesse. On leur versait de cent à six cents francs.

Une colère clairvoyante dictait à Moreau des mots qui le grisaient d'emportement. Il devinait les regrets, quand l'argent serait fondu, ne laissant rien aux doigts qui le laissaient fuir. Il voyait les rancœurs, lorsqu'il serait trop tard, et que la lourde chaîne se riverait, dédorée et solide. Il comprenait qu'un sergent rengageât : à la rigueur, son grade valait un métier ; mais un homme, pour faire des corvées pendant quinze ans, rester ployé sous le joug hiérarchique, consentir à une vie de machine, non.

— La soumission, l'abnégation devant les chefs, la discipline, c'est superbe, quand c'est sincère, quand c'est la renonciation de l'homme pour l'idée. Mais, est-ce qu'un seul de ces gens-là rengage par patriotisme ? Allons donc !

— Le sergent Renaud trouve ça immoral, faisait Gadet.

— Il a raison, c'est un brave homme, lui !

Edmond souriait. A quoi bon s'énerver ? On n'arrêterait pas l'enthousiasme suscité par le clignotement du miroir aux allouettes qui tournoyait, emportant les têtes dans sa giration vertigineuse.

— C'est vrai, lançait Moreau exaspéré. Qu'ils fassent donc ce qu'ils veulent ! Pour ce qu'ils sont intéressants, la plupart ! Je ne sais vraiment pas pourquoi je m'en occupe !

Carrier ne répondait pas. Une envie douloureuse l'étreignait. Il se sentait entraîné par le besoin irraisonné de plonger ses doigts dans les pièces d'argent. Des camarades l'avaient invité,

et il revenait de ces agapes la gorge sèche, la tête brûlante. L'idée entrait, faisait sa trouée dans son cœur. Elle le dévorait déjà. A l'exercice, aux théories, son attention redoublée, il regardait la vie régulière de la caserne. Les bleus manœuvraient, semblables à des pantins tirés par une ficelle ; ils viraient, partaient jusqu'au mur et revenaient, comptant à pleins poumons, jusqu'au soir.

L'examen des élèves-caporaux approchait, cependant, et chacun, au peloton, accentuait sa bonne volonté et son travail. Les talons arrachaient la terre, les crosses claquaient, les fusils se seraient brisés. Tout maladroits d'émotion, la date venue, les hommes passèrent devant la commission déléguée par le colonel pour juger de leurs aptitudes.

Edmond fut nommé caporal, avec Moreau. La joie dans le cœur, il écrivit chez lui la victoire : maintenant, la carrière lui était ouverte, les galons d'or s'estompaient à l'horizon, et l'avenir cachait Saint-Maixent et l'épaulette. Devenu ambitieux il voulait suivre Moreau jusqu'au bout. Gadet grognait.

— Il va falloir vous respecter, vous êtes mes chefs !

Mais ils le rassurèrent : est-ce que les amis changent ? Comme une sonnerie vibrait dans la cour, ils sortirent. C'était la présentation des nouveaux promus au colonel. Une quinzaine de soldats dont les manches s'ornaient de galons neufs de laine, et des sergents, des fourriers, des adjudants, montés en grade, s'assemblaient. Le chef de corps passait devant eux, les questionnait et les encourageait, posant aux jeunes les mêmes questions. Il arriva près d'Edmond.

— Combien de services ?

— Un an, mon colonel !

— Vous rengagez ?

— Je...

— Vous savez, pas de sergents non rengagés! Comprenez-vous?

— Oui, mon colonel !

— Rengagez-vous ?

— Oui, mon colonel !

— Prenez note ! dit l'officier au secrétaire qui suivait.

Le soir même, la demande était faite. Edmond Carrier rengageait pour cinq ans, sous la loi de 1894. On lui fit parapher des imprimés sans qu'il les eût lus. Il avait entrevu seulement

qu'il devait servir le drapeau avec honneur et fidélité. Il avait dix-neuf ans : la prime de six cents francs le payait jusqu'à vingt huit. Il revint du Trésor avec ses billets de banque soyeux.

— Tâche de ne pas t'en repentir ! fit Moreau, très peiné.

Mais il repoussa les reproches. La vie était belle, l'uniforme glorieux. Il était jeune, et les pièces d'or d'une coupure changée frétillaient dans ses poches. Il invita ses amis, pour un festin.

## III

Suzanne descendait l'escalier noir, maculé de taches grasses, et coupé de paliers sombres où des portes ouvraient. Elle entendait au passage des bruits de voix mêlés à des crépitements de machines à coudre et à des chocs de vaisselle.

On allumait le gaz : de larges papillons de lumière éployaient leurs ailes, tout d'un coup. La fillette, en se penchant, voyait Mme Lamel, la concierge, dont le visage s'enflammait d'étage en étage. La bonne femme l'arrêta.

— Tu entreras à la loge, dit-elle. Il y a quelque chose pour ta maman, une lettre de ton frère, que je crois. Elle ne va pas mieux, ta mère ?

— Non, madame, elle est toujours couchée, fit Zette de sa voix pointue.

— Elle se tue de travail. Je le disais encore à mon homme, à ce matin, pour sûr qu'y en a qu'ont pas de chance ! Où vas-tu, toi, à cette heure ? Chez le pharmacien ? Sauve-toi vite, alors, et n'oublie pas ta lettre, en remontant.

Le petite se serra sur la rampe, descendit et fut dans la rue. Il pleuvait ; des gens se hâtaient sous leurs parapluies dégouttants qui luisaient. Un omnibus roula, en geignant, avec des reflets de lanterne sur la croupe dansante des chevaux. Comme Suzanne se garait, elle sentit une main peser sur son épaule. C'était son frère André qui rentrait, trempé d'eau.

— Où cours-tu, Zette ? Maman va ? fit-il.

— Pas trop, elle a toussé beaucoup !

— Ah ! je monte !

Il partit, tandis que sa sœur traversait la chaussée. La mère Lamel, apercevant le jeune homme, lui remit la missive.

— C'est du soldat !

Il remercia, mais la femme s'exclama.

— Oh ! comme vous avez mauvaise mine, monsieur André ?

— Oui, un peu de froid. Bonsoir !

Il escalada les marches, pénétra dans le logis embaumé d'une bonne odeur de soupe chaude. Il quitta son pardessus, entra.

— Une lettre d'Edmond, dit-il en souriant. Bonnes nouvelles, sans doute !

Et, cependant qu'il lisait, Mme Carrier l'examinait avec sollicitude, alarmée de la cernure de ses yeux, effrayée d'entendre dans sa voix des sonorités rauques.

— Je le disais, parbleu, il est nommé caporal, s'écria le lecteur. Il deviendra général !

Mais on toqua, et il partit ouvrir. C'était le médecin, il l'introduisit. Suzette, qui remontait, se glissa derrière lui. Le praticien regarda la veuve et éprouva son pouls. André eut une quinte.

— Comment, c'est vous qui toussez ainsi ? dit le docteur en levant les yeux.

— Oui, presque rien, un bout de rhume !

— Je vais profiter de ma visite pour vous ausculter aussi. Ne vous amusez pas avec cela, c'est dangereux. Passons à côté, voulez-vous, que je vois ce qu'il y a dans ces bronches !

André se laissa faire, en protestant : il avait été mouillé par la pluie, cela passerait. Si l'on devait prêter attention à des bobos pareils ! Cependant, le praticien, bourru et bonhomme, le faisait respirer fortement.

— C'est mauvais, prenez garde. Badigeonnez-vous d'iode et portez de l'ouate. Je vous reverrai demain !

Il griffonnait une ordonnance, tapotait les joues de Suzanne et se retirait. Madame Carrier interrogea son fils sur le diagnostic, mais il se déroba affectueusement, affirmant la bénignité de son malaise. Sur la table, la lettre du soldat, étalée, montrait le cachet bleu de la franchise militaire. Le petit Jean arriva de l'école communale.

— Fais pas de bruit, cria Suzanne, Dédé est malade !

Il s'approcha, curieux, de son frère qui se chauffait. L'indisposition de l'aîné obligeait au silence. Les cadets mangèrent, attristés, l'appétit perdu.

— Je vais me coucher, une bonne nuit me remettra, dit le malade.

Le logement demeura calme. La mère s'assoupissait, et les enfants, très sages, se mirent d'eux-mêmes au lit. Par instants le roulement affaibli d'une voiture montait de la rue, et, parfois, une sonnerie de clairon, venue de la caserne voisine, vibrait dans l'ombre. La lampe, baissée en veilleuse, épandait une clarté douce, dessinant un rond plus vif au plafond. La toux d'André déchirait ce silence.

Jean, dès le matin, fut le premier levé. Il poussait dans la misère sans en souffrir, drôle de petit homme solide et gai. Il frappa chez sa mère, entra et lui soumit un projet : ne pas aller à l'école, quelques jours, aider Suzanne pour le ménage et les commissions.

— Tu verras, maman, dit-il, comme cela ira bien. André sera mieux soigné, à nous deux Zette.

Il courut allumer le feu, soufflant sur le papier humide dont la fumée piquait ses yeux, et il moulut le café, prépara les tasses, acheta le lait. Attentif et dévoué, plein d'attentions instinctives, il évitait de cogner les meubles.

Madame Carrier mourait de consomption et de surmenage. Sa boutique de mercière l'épuisait, avec sa porte avalant le brouillard, l'air gras et mouillé qui monte du pavé. Son commerce s'achalandait de vieilles femmes qui venaient causer en faisant leurs emplettes. Pour vendre deux sous de fil, il fallait entendre des commérages interminables sur les voisins, des histoires niaises ; il fallait répondre, paraître un peu curieuse, tandis qu'à chaque instant, une bouffée de miasmes entrait avec une nouvelle cliente qui remplaçait la première et contait autre chose.

La nuit tombée, la commerçante remontait au cinquième. Les fenêtres ouvraient sur l'énorme Ecole militaire. La vue planait au-dessus des toits, suivait l'alignement des murs massifs cernant les cours où manœuvraient des soldats. On entendait les ordres cuivrés des clairons et des trompettes, et les petits savaient toutes les sonneries ; celles graves comme des prières, et celles aiguës, pleines de trilles, éclatant en fanfares joyeuses. La vie militaire perdait ses secrets pour eux, qui la dominaient de tous leurs étages. Ils suivaient des yeux les corvées coutumières, le pansage ou la botte, au quartier d'artillerie, avec les chevaux rangés, impatients sous l'étrille, et, parfois, échappés, caracolant en courses vagabondes. Par delà la maçonnerie épaisse de l'Ecole

de Guerre, Paris s'étalait en houle pierreuse, tassant ses maisons en blocs striés de larges fentes. Les Carrier vivaient isolés, en plein air, au-dessus du camp. Cela intéressait surtout le petit Jean, qui s'enthousiasmait. Il aurait voulu, lui aussi, être dans les rangs profonds, comme Edmond, son frère.

— Quand je serai grand, disait-il, ce sera mon tour !

Et toute la famille suivait inconsciemment le spectacle animé ; le pouls de la caserne réglait méthodiquement ses occupations : elle se réveillait avec les hommes, se couchait, le soir, quand le couvre-feu sonnait.

La fièvre empourprait les joues d'André ; il entendit Jean aller et venir.

— Quelle heure est-il donc ? cria-t-il.

— Sept heures ! répondit l'enfant. Le capitaine du pavillon A vient d'arriver. Tu sais, tu es rouge !

L'aîné souffrait ; il ne put se lever et se laissa docilement barbouiller d'iode. Le docteur, revenu, l'ausculta, très inquiet, et recommanda beaucoup de soins et de repos : une fluxion de poitrine se déclarait. Mme Carrier resta atterrée de ce nouveau coup. Ils étaient deux au lit, désormais. Jean se surpassa, mais la fatigue l'abattit, malgré l'aide pitoyable de Mme Lamel, qui ne pouvait longtemps laisser sa loge déserte. Pendant quelques jours, les quintes du jeune homme grondèrent dans le logement. Sa poitrine se déchirait. L'argent filait, par les médicaments chers, les visites du médecin ; et le terme proche ajoutait une inquiétude.

Puis, ce fut prompt ; le mal empira ; la mort prit André, subitement, avec la simplicité succinte des catastrophes misérables. Il y eut un vide, un foyer désemparé. On télégraphia à Edmond. Il demanda une permission d'urgence, sauta dans le train, tomba à Paris.

Sa mère l'attendait, très pâle. Les larmes creusaient son visage aux yeux rougis. Dans la chambre, sous un drap, le cadavre raidi tendait des angles. Une bougie allumée teignait les murs de jaune. Zette était couchée, effrayée du mort, et n'osant se tourner pour le voir. Jean restait très sage. Edmond les embrassa en pleurant, exténué de douleur ; mais, intérieurement, il se sentait fort, devenu chef de famille, et il se jurait de tenter l'impossible pour sauver les siens. Il consola sa mère, retint ses sanglots.

Elle disait, la voix lasse, la bonté inépuisable d'André, son courage, son abnégation, et l'abandon où sa perte les laissait. C'est lui qui les soutenait de son gain. L'avenir était sombre, elle malade, les petits incapables de subvenir à leurs besoins. Cela doublait son chagrin immense d'une lourde appréhension. Edmond la rassura. Il était là, il ferait son devoir, vaillamment. Sa maman l'étreignit.

— Oh ! mon petit, mon pauvre petit !

Les enfants, malgré leur peine, le contemplaient avec des yeux extasiés, touchant les boutons et les galons de son uniforme. La mère aussi l'admirait, retrouvant un homme dans son fils, parti depuis des mois. Elle lui voyait les épaules plus larges, et fixait sa figure au teint hâlé par le souffle de la mer. Un peu de confiance revenait, de le voir, d'être ensemble. On l'éprouvait sans le dire. Il y avait des silences où chacun songeait ; puis, de la caserne, venait une sonnerie qu'Edmond traduisait. Il relevait la tête comme un cheval de bataille, indiquait le service commandé par le cuivre, et, d'un cours naturel, la conversation reprise évoquait son existence personnelle. Il disait les travaux qui l'occupaient, les exercices, les marches, la joie du soleil. Des questions jaillissaient :

— Comment s'appelait le colonel ? Mangeait-on bien ?

Il répondait d'un air important, fier de son arme. La vie s'imposait, et l'heure passait, autour de la table, avec tous ces propos pour faciliter sa fuite. Dans l'autre pièce, le défunt allongeait ses formes durcies. On revenait à lui, et les pleurs coulaient. Pauvre André ! Rien ne remplacerait celui qu'on ne verrait plus. La mère douloureuse gémissait, et se rappelait le père, mort aussi. Que de deuils, que de souffrances !

Edmond veilla le corps, tandis que les autres s'assoupissaient. Il réfléchissait, les yeux brûlés, regardant le linceul. Un morceau de buis, trempant dans une tasse, lançait un ombrage formidable sur le mur. Le soldat rêvait à la vie nouvelle qu'il fallait accepter, avec ses rigueurs et ses exigences. Son travail allait nourrir la famille éprouvée. Il escomptait les démarches à faire, étant fils de veuve. Un article de la loi l'exemptait. Il pouvait être libre dans quelques jours. Soudain, il sursauta : il était rengagé ! Dans la brusquerie des événements, l'émoi de la catastrophe, il l'avait oublié. Il avait encore neuf ans de service à faire. Pendant des

années, il était lié, impuissant à secourir les siens ; ses bras étaient inutiles, sa solde dérisoire. Des visions passèrent : la cour du quartier, là-bas, à Toulon, avec les bleus qui marchaient les jarrets tendus, et des figures de chefs ou de camarades : Moreau, déclamant contre les abus. Lui, au moins, avait deviné le péril. Comme il avait raison ! Est-ce qu'ils savaient ? Ils étaient si jeunes !

Et la phrase de l'ami lui revenait, triste infiniment.

— Tâche de ne pas t'en repentir !

Ah ! oui, tâche de ne pas t'en repentir ! Il aurait fallu l'arrêter sur la pente fatale, ne pas permettre cet affreux marché où l'enfant qu'il était, comme les autres, sacrifie par enthousiasme sa vie pour une poignée d'or ! Aucun officier ne l'avait prévenu : tous croyaient faire leur devoir en encourageant les rengagements. Leur esprit de corps, leur dévouement, et jusqu'à leur conscience dictaient leur conduite. Ils croyaient à l'acte méritoire : l'armée s'augmentant d'un homme, celui-ci échappant à la misère. Ils ne dépassaient pas ce raisonnement simpliste, qu'ils jugeaient excellent, dérivé de leur méthode ordinaire d'unification, avec laquelle ils voyaient tous leurs hommes pareils sous l'uniforme semblable.

Au matin, la mise en bière faite, Edmond suivit le convoi, la main dans celle de Jean. Deux couronnes ornaient le char. Il voyait surgir des maisons nouvelles, poudrées de plâtre frais. Sur les trottoirs, la foule s'agitait : des commères, aux étalages, qui discutaient des prix, se retournant au passage du mort pour se couvrir d'un signe de croix ; des enfants piailleurs, qui s'arrêtaient de jouer dans les ruisseaux. Les passants se découvraient d'un geste brusque, suivaient l'enterrement d'un coup d'œil, et reprenaient leur marche pressée. Un jour livide suait sur les lambeaux miséreux accrochés aux fenêtres, dans les quartiers populeux qu'on traversait. La gorge serrée de sanglots, le marsouin songeait.

Pauvre frère ! Il dormait dans la paix éternelle, plus heureux, peut-être, débarrassé des tracas de la vie, libéré. Il ne verrait pas la débâcle qui emporterait les autres, avant leur tour. Qui les soutiendrait ? Lentement, la faim allait les prendre. Il vaudrait mieux cent fois qu'ils fussent dans un cercueil, déjà.

Une fanfare éclata, dans une rue, une marche vive de clairons,

qui fit courir les gamins. Edmond devina les rangs, les compagnies, capitaines en tête, les hommes marchant gaiement, l'arme sur l'épaule, jetant des regards aux filles. Ils étaient heureux, les camarades, joyeux de leur jeunesse, de l'heure et de l'avenir : ils tendaient les jambes et dressaient la tête, sous la curiosité enthousiaste des badauds. La musique sonore soulevait les cœurs de son rythme alerte. Jean scandait les mesures de son pas d'enfant, et, derrière la sombre voiture, des bouts de phrases, des mots échappaient aux voisins qui suivaient. Une voix dit tout haut :

— C'est amusant, les soldats...

Mais on arrivait au boulevard, et, lorsque le corbillard tourna, il fut arrêté par les files de fantassins qui traversaient. Il y eut des commandements brefs, puis, tandis que les clairons continuaient leur route avec une partie du régiment, une coupure s'ouvrit, et le convoi passa, devant les hommes au port d'arme. On rendait les honneurs. Le drapeau flambait, au-dessus des sections, enluminé d'or. Edmond, secoué, la tête haute, portait la main à son képi, et un officier, à cheval, saluait du sabre, largement.

Le cimetière apparut ; on pénétra entre les mausolées chargés de pieux souvenirs ; le sable grinçait. Tous ces détails extérieurs frappaient Edmond. Il tenait les doigts de son jeune frère et les serrait. Il ne savait plus exactement pourquoi il était là. Dans sa tête endolorie, la phrase de Moreau sautillait.

— Tâche de ne pas t'en repentir !

Mais Jean pleurait. La tombe béait ; de la terre remuée formait des tas, de chaque côté, et les porteurs descendaient la bière ; les cordes criaient. Le cortège se dispersa. Les deux frères revinrent. Paris courait autour d'eux ; des voitures se croisaient, et des gens. Il était midi ; de toutes parts, des ouvriers sortaient des ateliers, des cloches d'églises tintaient. Sur une place, un cercle entourait un violon jouant une romance que chantait une voix aiguë de femme. Ainsi, la vie s'agitait partout.

Au cinquième, dans la cuisine, la mère Lamel les fit asseoir et prépara un repas. Jean pleurait de grosses larmes, qui trempaient sa figure. Edmond se sentait triste à mourir. Une lassitude brisait ses membres. La concierge le poussa.

— Monsieur Edmond, mangez un peu ; ça vous fera du bien. Faut se faire une raison : votre maman aura besoin de vous !

Son cœur creva. Il s'abattit, vautré sur la table de bois blanc. Les sanglots secouaient sa poitrine, montaient à ses lèvres, innombrables. Il pleurait son père, mort, son frère, mort, sa vie, perdue. Il pleurait sur lui, sur les autres, sur l'avenir et sur le passé, en une détente de ses nerfs tordus de souffrance, de honte et de remords. Et, dans la déroute de son âme, sa conscience grondait, et la voix de Moreau, si peinée, relançait les paroles terribles, comme un glas :

— Tâche de ne pas t'en repentir !

Deux bras l'enlacèrent, et il sentit des larmes sur son front. Sa mère, levée doucement, l'étreignait. Tous deux restèrent embrassés. Mme Carrier demandait conseil ; il répondait mal, bouleversé encore de hoquets ; il entendait ses plaintes.

— Il fallait qu'il se fasse libérer. Alors, peut-être, on échapperait au malheur. Mais, sans lui, que faire ? Jean était trop jeune pour gagner de l'argent, elle, trop faible pour descendre à la boutique. S'il pouvait revenir, on attendrait en faisant des emprunts qu'on rembourserait ensuite, aux jours meilleurs.

— Est-ce que ce n'était pas raisonnable, que pensait-il ?

Il baissait la tête, muet. Alors, elle le confessa, supportant la nouvelle douleur. Il ne pouvait pas revenir, la loi s'y opposait. Il était perdu, il avait déserté la famille, renié les siens : il n'était libérable que dans neuf ans ! D'abord, elle ne comprit pas. Il balbutia des explications. Elle doutait encore ; c'était impossible, il se trompait : n'étant pas majeur, sa signature ne valaient rien ! Mais il précisa, montra son livret. Il ne restait qu'à mourir. Désolée, elle le réconforta.

— Pourquoi n'avait-il pas averti ?

Pourquoi ? Ah ! oui, pourquoi ? Oui, maintenant, il voyait bien l'abîme prédit par Moreau, mais il était trop tard, la chaîne se rivait à son cou, dédorée et solide ! Et ils restèrent anéantis, la mère immobile, Edmond collant sa joue brûlante sur la vitre.

En bas, dans la cour de la caserne, un grand mouvement de troupes s'opérait. Un carré se formait de rangs mobiles, qu'un officier redressait. Les hommes semblaient crispés dans une attente. Puis, un petit groupe, baïonnette au clair, s'avança au centre, entourant quelqu'un qu'on distinguait mal, tandis qu'une sonnerie, « le ban », s'élevait. Un civil lut un papier qui faisait une tache claire sur sa redingote noire ; il salua, et l'escorte

s'ébranla, longea les compagnies rigides où les soldats portaient les armes. Quand cette chose arriva de face, Edmond aperçut la tenue sombre des condamnés, qu'il avait déjà vue ; il comprit la parade d'exécution, la tragédie qui se déroulait, l'armée rejetant d'elle l'indigne qu'un crime souillait. Il eut un mouvement d'indicible horreur, et se rejeta en arrière. Et la sinistre sonnerie qui prenait aux entrailles résonna de nouveau, le coupable fut entraîné. Edmond tomba sur les genoux de sa mère, comme un tout petit enfant, qui cherche le refuge du giron.

— Pardon, maman ! Oh ! pardon !

## IV

Minuit. Dans l'odeur âcre des sueurs, des souffles et des cuirs, les ronflements se répondent. Seule, à la porte du quartier, la sentinelle veille, songeuse. Soudain, un fracas énorme gronde, traverse les chambres, roule comme un tonnerre ; un mur se fend, des carreaux volent en éclats. Chez le sergent Renaud, une cuvette se fêle. Les soldats, éveillés en sursaut, bondissent de leurs couchettes. Ils se cognent, dans l'ombre, et s'interrogent.

— C'est la générale !

— L'arsenal est en feu !

— La Pyrotechnie saute !

Des appels furieux de clairon déchirent la nuit. Tout le monde en bas ! Un sous-off rassemble impérieusement, dans la cour, les fuyards. La confusion est extrême : on se heurte, on se bouscule. Des noms sont jetés, et des cris, sur le désordre. Un nuage opaque et puant se tord en volutes épaisses. On a, sur la figure, comme un toile d'araignée qui se crispe. Des falots galopent, et dans un brouhaha de voix inquiètes, de commandements et de pas, les rangs se forment en masses qui grouillent.

Des officiers arrivent ; le capitaine clame des dispositions rapides. Un détachement part au pas de gymnastique, puis un autre. Fouettés de curiosité, les hommes trottent en faisant des suppositions ; on ne sait pas où l'on va, on suit son groupe, sautant des obstacles, s'accrochant à des pierres qui roulent. La suie qui sature l'air augmente ; on en avale. Tout est noir. Le chemin est troué, ravagé comme par un cyclone, les arbres rompus

enjambent la chaussée ; la guérite du douanier est couchée sur le côté, fendue. Plus loin, une boue gluante aspire les semelles, coasse sous les pieds, et une plainte confuse et multiple, une rumeur s'élève. Des torches trouent l'obscurité d'une fumée rouge.

Une poudrière a explosé. Un village, surpris dans son sommeil, est démoli, les maisons abattues sur les habitants. Des morceaux de murs saillent, levant des poutres pareilles à des bras au-dessus d'un chaos de choses brisées, méconnaissables, de débris qu'on écrase, de meubles disjoints, de charrettes, de vignes qui pendent, de tronçons et d'éclats. La colonne des hommes dressés pour la guerre court au sauvetage. Des ordres cinglent l'élan. On s'arrête ; des numéros parcourent les rangs. Le labeur s'organise, sous la lueur tressautante de brandons enflammés. Rapidement, les escouades s'enfoncent parmi les décombres qui branlent. L'air est lourd et dur. On souffre d'on ne sait quelle ignorance et de quelle horreur. Il y a, sur la terre, comme un immense souffle. Des glapissements jaillissent ; des trous béants s'ouvrent. On trébuche, on avance, on tremble. On trouve des corps, sous des plâtras ; des blessés hurlent, des vivants engloutis appellent.

Une femme presque nue se jette sur Edmond Carrier, l'embrasse à pleines lèvres, à demi folle ; ses seins se meurtrissent contre les boutons de l'uniforme qui luisent dans la nuit : sa bouche bave des dents et des cailloux. Il s'arrache à cette étreinte, et il regarde, horrifié. Des porteurs conduisent des victimes. Les morts assommés, hachés et défigurés s'entassent devant un médecin dont les galons accrochent des étincelles d'or. Des infirmiers l'éclairent, et il tâte, ausculte, baissé sur l'horrible besogne. Des silhouettes anonymes s'agitent alentour, et font des gestes insaisissables. Le terre semble animée, et des éboulis bougent. On se reconnaît à la voix.

— Hé ! là, attention, c'est moi !

— Ben mon colon !

Une aube fraîche brouille le ciel ; on se devine mieux, et l'on frissonne. La catastrophe apparaît, cesse d'être restreinte et s'étend, avec les regards, sur les ruines. Les maisons n'ont plus que des formes incomplètes ; des fenêtres écartent sur le vide des carrés de néant. Des tuiles émiettées saupoudrent l'abatte-

ment des planchers. Et, sous la lumière falote, les cadavres, placés côte à côte, tendent leurs jambes maigres et creusent leurs ventres. Leurs faces aux bouches tordues grimacent ; des bébés rosent, souillés, bossuent le sol, à côté de vieillards aux prunelle glauques.

Les soldats ne ménagent pas leurs forces pour arracher les corps à la glaise que le jour hésitant colore d'un reflet bleu. Malgré le froid, la sueur ruisselle des visages, les mains fouillent, les pieds s'arc-boutent. On range sous un hangar les cadavres déchiquetés dont les cheveux s'ébouriffent. Et le soleil d'or se lève sur les trois cents victimes et les huit cents, les mille sauveteurs. La vue plane, avec la clarté, sur les pierres, dépassant le cloaque qui avale les souliers, ayant bu les morts. La poudre a passé là, l'instrument docile de ravage, révoltée, lancée sur les innocents, et elle a tout détruit. Les cris ont cessé ; seuls, retentissent les sanglots des survivants, leurs imprécations contre la force brutale qui a fait, en une seconde, de Lagoubran, un désert semé de loques, où l'incendie se déclare par places. Comme des fourmis noires, sur l'abri dévasté, le régiment cherche, furette, travaille. Les populations sont accourues, de Toulon, de Bandol, d'Ollioules, de plus loin encore. Les curieux arrivent par bandes affolées, et les onomatopées sonores claquent. Une foule innombrable contemple l'œuvre, maintenue par un cordon de factionnaires.

Edmond, avec Moreau et Gadet, qui avait rejoint, se hâtait, déterrant des ustensiles, des chaises, des tables, qu'avec l'aide des autres, il déposait sur la route, près des mobiliers semblables, d'armoires vomissant du linge par leurs tiroirs ouverts, de matelas dégorgeant leur laine, de pieds de lits, de pendules, de paniers, de tout un amas disparate d'objets détériorés. Gadet ne riait plus, la mine tragique.

— Dire que je devais prendre la garde aujourd'hui ! répétait-il.

Cette idée l'affolait ; il se voyait culbuté par la terre qui lui grimpait dessus, comblant sa bouche. Une sueur froide mouillait son front, d'y penser. En s'essuyant, il regardait une équipe agir dans une maison effondrée. Un homme, glissé par un bâillement de mur, à l'intérieur, passait au dehors, à des camarades, des choses que ceux-ci fouillaient rapidement. Gadet saisit le bras de Moreau.

— Ils en font un trafic, ceux-là. Je crois qu'ils volent, regarde donc !

Moreau se pencha, cherchant à voir : les dos des chercheurs le gênaient. Mais il se releva, pâle.

— C'est vrai, ils volent !

Des larmes emplirent ses yeux. Il ne les cacha pas, les laissa couler au long de ses joues, honteux pour lui, pour les autres, pour l'honneur de l'arme.

— Ah ! c'est du propre, si l'on dévalise, maintenant, dit-il. Il n'y a donc pas assez du désastre ! Après le simoun, les sauterelles, alors ?

Edmond s'indignait aussi. Il s'étonna.

— Comment, tu ne sais pas encore, lança Moreau furieux. Mais ce sont des *Delaplace*, parbleu ! Le régiment est encombré de toutes ces crapules que ce Delaplace envoie, ce grand philantrope, fondateur et directeur d'une ligue pour le relèvement de l'enfance coupable ! C'est lui qui expédie ces étranges soldats, voleurs et pis encore, une lie sociale qu'il fait engager, pour tromper la loi. Tu les coudoies, tu les commandes. Ce sont tes camarades, les hommes de ton escouade, ton voisin de lit !

Cela, tout le monde le savait, et les honnêtes gens s'en lamentaient. Mais le bienfaiteur était puissant. Il ramassait dans les prisons les jeunes escarpes, leur montrait le tribunal qui allait punir leurs crimes, faisait miroiter à leurs yeux la délivrance par le départ pour l'armée, leur donnait le choix entre la geôle et la caserne. Puis, au nom du gredin soi-disant repenti, heureux d'échapper au châtiment légitime, il s'entremettait, obtenait des juges une sorte de sursis, d'indulgence préventive. L'homme vêtu de l'uniforme, la justice ne poursuivait plus. L'apache arrivait au régiment, y retrouvait les amis partis avant lui des maisons d'arrêt, en était fêté. Delaplace surveillait de loin ses pupilles. Il conservait leurs primes d'engagement, l'argent donné par l'Etat pour avoir des serviteurs, et il leur envoyait des mandats, en récompense de leur bonne conduite. Mais, fatalement, le bandit, repris par le compagnonnage pervers laissait revivre ses instincts mauvais. Un jour, il était puni, glorieux de l'être. C'était fini. Il ne sortait plus des locaux disciplinaires, et Delaplace, prévenu, n'envoyait plus rien jusqu'à la libération où il rendait la somme, sans les intérêts. Pauvre

marine, pauvres troupes glorieuses des jours d'abnégation, triomphatrices de tant de combats, décimées par tant de traîtrises, de fièvres et de balles, qui arrivaient à recruter cela !

— On les voit, ces régénérés, retrempés dans le sain milieu, suivant la formule officielle, conclut Moreau. On déshonore l'arme, avec ce monde-là ! Ah ! ils se distinguent : ils se payent du dévouement des compagnons d'uniforme. Cachés tant qu'il faisait noir, ils se montrent, comme les hyènes, au lever du jour ! Ils sont bien à leur ouvrage, à farfouiller dans les ventres crevés des maisons ; sans avoir besoin de forcer les serrures, ils enjambent les fenêtres, cela va plus vite !

Exaspéré, il voulait aller casser la figure à ces brigands, leur enfoncer dans la bouche de cette boue, dont ils étaient.

Edmond, écœuré, le calmait, craignant d'attirer l'attention.

— Ils n'en profiteront pas, dit-il, on les fouillera !

— C'est ça, alors, moi aussi, je suis un voleur, on va sonder mes poches, cria son ami. On regardera si je n'ai pas de sang aux ongles parce qu'il a plu à ces canailles d'achever les victimes ! Ils ne leur trouvaient pas assez de terre dans l'estomac, ils y ont ajouté leur genou... Et nous sommes solidaires !

— C'est vrai, murmura tristement Edmond, ce sont des marsouins, comme nous !

— Ah ! non, tiens, j'y vais ! clama Moreau, c'est honteux !

Et il s'approcha d'un ravageur.

— Qu'est-ce que tu fais-là ? gronda-t-il en lui saisissant le bras.

— De quoi que tu te mêles, toi ? rugit l'homme en se dégageant avec un mauvais regard.

— Laisse-ça !

— Plus souvent ! Je l'ai, je le garde ! C'est à personne !

Edmond, survenu, réitéra l'ordre et le soldat lâcha, en grommelant, l'objet dérobé qu'il dissimulait sous sa vareuse, puis il partit se joindre et se perdre dans un groupe. Moreau se baissa, ramassa une montre minuscule de fillette. Il la remit à un lieutenant. Mais des habitants remarquaient les pillards dans le fourmillement des sauveteurs penchés sur le squelette du village, et des ordres sévères furent donnés pour récolter l'argent enfui des tirelires et sauver les épaves. Des gendarmes surveillèrent le déblaiement.

— Comme au bagne ! mâcha Moreau.

Les soldats déplaçaient les décombres, conduits par les rares civils épargnés.

— Creusez là, c'était la chambre de grand'mère, la pauvre !

— Ici, j'avais mon armoire, tout du linge neuf, acheté d'un an !

Sur une butte, on cherchait les hommes de garde, abîmés sous le poste. On les retrouvait en miettes. On les ramassait dans des paniers, saisissant à pleines mains la chair roussie saignante sous les doigts; plusieurs spectateurs s'évanouirent. Et l'enquête commençait déjà ; des officiers étudiaient le terrain, interrogeaient les survivants ; les renseignements étaient vagues. Tous les témoins étaient tués. Rien ne sortait plus de la bouillie terne, que de gros globules qui crevaient. On supposait une vengeance, un attentat anarchiste, et les femmes surtout se montraient agressives, tendant le poing, menaçant les coupables. Les chefs inscrivaient les dépositions, très occupés, très importants. D'autres parcouraient les ruines avec les autorités et prescrivaient des mesures, en passant, à des sous-officiers qui saluaient, la main au képi, et tournaient ensuite les talons, militairement. Des sentinelles nombreuses montaient la garde.

Quelques jours après, un ordre de la Place remerciait le régiment de son dévouement, prodiguait de chaleureux éloges exprimant la satisfaction hiérarchique. Moreau regarda Edmond qui haussa les épaules.

— Nous sommes solidaires ! dit-il.

## V

La vie reprit son cours, monotone et lent. Puis, une dépêche arriva. La Chine se révoltait, on ignorait pourquoi. Des boxers traquaient les blancs implantés chez eux, les pourchassaient comme des bêtes fauves, ravageaient et brûlaient les églises et les missions. Comme un vent d'horreur apportait des échos de tueries. L'énorme Bouddha humain aux millions de têtes et de bras remuait, par delà les mers, mystérieux et formidable, avec un épouvantable ricanement de haine.

On organisait hâtivement la défense et les représailles. Les hommes étaient versés en masse dans les régiments ; des compagnies entières partaient : de jeunes soldats sachant à peine tenir l'arme, et de vieux brisquards près de la retraite. Les dépôts se vidaient. Un tumulte secouait le quartier. Les anciens contaient les combats passés, au Tonkin, au Dahomey, les ruses des pirates, les surprises de la brousse, et leurs récits éveillaient un vif désir de voir cela, de combattre, soi aussi, la joie de tuer et de l'aventure.

Edmond Carrier, Jacques Moreau et Pierre Gadet furent désignés, avec neuf cents camarades : on ne se quitterait pas ! Trois jours après, ils partaient pour Marseille, dans un train spécial. Malgré les ordres stricts, les hommes, ivres du gros vin de la cantine, hurlaient, la face ruisselante. Le train entier chantait, et, dans le fracas des trucks et des vitres, la *Marseillaise* passait, en loques, mêlée d'autres refrains faisant une cacophonie terrible de chants devenus sauvages. Ce bruit soulageait, disait la gaieté de ces mâles qui partaient pour la guerre lointaine, vers les balles, le sang et la mort. Des têtes se penchaient aux portières, souffletées du courant d'air, et les bouches vomissaient de l'ordure, des mots et du vin. Aux gares, des civils, des femmes et des enfants étaient éclaboussés d'un brusque flot de saletés que le convoi militaire jetait sur les quais, dans un élan. Edmond ne put, malgré son grade, obtenir de l'ordre ; il se rencoigna et se tut. Serrés les uns sur les autres, les coudes dans le ventre des voisins, les plus saouls dormaient.

Gadet était très occupé à repousser la tête d'un ivrogne tombé sur lui. Il ne se fâchait pas, gardant une expression douce au fond de ses yeux bleus. Il excusait l'ivresse : c'était une façon de dissimuler la tristesse, de faire le fier. Et il se laissait bousculer, les pieds écrasés par un ami que la trépidation jetait dix fois sur les banquettes, de sa place à la fenêtre. On buvait encore, vidant des bidons à la régalade, en s'arrosant le gosier d'un mince filet. Un loustic poussa le coude d'un buveur, et le jet rouge s'éparpilla. Alors, on applaudit, et ce fut le jeu, jusqu'à l'arrivée : avaler sans renverser, sous les bourrades et les claques.

Au débarqué, les officiers s'empressèrent, faisant mettre ceux qui titubaient dans le milieu, pour l'apparence, et l'on atteignit,

en colonne, le port fourmillant de travailleurs, jonché de caisses et de ballots, hérissé de mâts, étourdissant d'activité. Un chaland emporta le détachement vers un transport « Le Puissant », qui stationnait en rade, haut sur l'eau. Ce furent encore des chansons, puis, tout à coup, le silence. On abordait.

— Sapristi, quel morceau ! murmura Gadet admiratif.

C'est tout ce qu'il trouvait, se sentant minuscule sous le colosse. Il répétait ses exclamations, les yeux écarquillés. Les autres se taisaient, un peu émus. Edmond monta à bord, gêné par le sac qui battait son dos, suivant les jambes qui le précédaient sur l'échelle. A la coupée, il aperçut un coin de pont : un parquet très blanc, et des couvercles de niches, barrés de tringles, avec des plaques de cuivre qui brillaient ; des cordes tombaient mollement des vergues, et il y avait du monde, qui regardait. Un treuil aspirait des caisses pendues au bout d'un fil et les engouffrait dans la cale à grand bruit de chaînes.

Mais un employé guida les hommes par des couloirs ; une porte ouverte laissa entrevoir la machine, d'énormes marmites de fer d'où fusaient des jets de vapeur ; on sentait le monstre, l'huile chaude, la sueur des muscles d'acier. On descendit un escalier, on enfonça dans le navire, et il vint des bouffées tièdes, une odeur forte et bizarre, indéfinissable, les suints mêlés du goudron, des cordages de chanvre et l'étouffement de ces profondeurs closes. L'obscurité était lavée de lueurs obliques venues des hublots qui, tout blancs, regardaient du dehors au dedans. On distinguait mal l'enfilade des couchettes de bois, étroites comme des cercueils, superposées et garnies de légers matelas rayés de rouge. Moreau arriva, très content.

— Mon vieux, je suis placé, fit-il, et toi ? Je vois la mer, en me penchant.

Gadet sortait de son lit, où il s'était introduit.

— Tu en as de la chance ! Moi, je suis très mal, au rez-de-chaussée !

Ils remontèrent, pour visiter, tombèrent dans les files chargées de paquets, qui s'encombraient. Les escouades entraient toujours, avalées par bouchées. Des commandements réglaient l'ascension, mais l'exiguïté des passages et l'hésitation des soldats retardaient la manœuvre.

Brusquement, la sirène mugit. Un sergent s'avançait vers Edmond.

— Eh ! bien, Carrier, nous y sommes ! En voilà pour quarante-cinq jours !

— Pas plus ?

— Dame, là-dessus, on n'est jamais sûr : on peut mettre plus, mais pas moins !

— Vous avez l'habitude, vous ? questionna Moreau.

— Cinquième traversée, répondit le chef, laconiquement.

Mais un mouvement les sépara ; sa tête disparut. Il avait des yeux louches et une moustache rougette, mordue constamment, d'un tic nerveux.

— Je n'aime pas cette figure-là ! confia Gadet, après son départ.

— Qu'ça, Cavin ? Moi non plus, fit Edmond. Je ne sais pourquoi, je l'ai en horreur. Il ne m'a pourtant jamais rien fait !

— Il a, dit Moreau, un aspect répugnant. Ce n'est peut-être pas, au fond, un mauvais garçon !

Dans les batteries, tout se casait. Les colis, les valises, les pelotons trouvaient leur place. On affichait un règlement de police : défense d'aller à l'arrière, de fumer ou de manger sous le pont, une abondance de prohibitions qui entassaient les neuf cents soldats à l'avant, parmi les étables et les parcs à poulets. Les plats-bords s'encombraient d'une cohue de corps serrés. Puis, on partit, sans heurts, dans un effacement soudain des choses proches. Les quais, les tartanes, les barques et les bouées coururent vers la poupe, le Château-d'If, sur son assise de rochers, fila, et ce fut le large, la mer très grande, chiffonnée par le vent, entourant le bateau d'un cercle immense.

— Ça y est ! cria Gadet, en agitant son képi.

La vie s'organisa, amusante de nouveauté. Matin et soir, un officier passait entre deux rangs parallèles une rapide inspection. Ensuite, on était libre. On parcourait l'étendue permise, on bavardait ; on donnait du pain aux bêtes, on touchait les cornes des bœufs liés dans leurs boxes. Aux heures des repas, on s'accroupissait par dix, en rond, posant la gamelle sur les genoux et le pain à côté de soi, dans un endroit propre qu'on essuyait avec sa manche. Sur le gaillard, on jouait aux lotos. On entendait les numéros salués des plaisanteries immuables.

Le navire fonçait vers le Sud. La chaleur pesait, et les toiles tendues séchaient, au-dessus des têtes, comme de la lessive. Autour, la mer, très lisse, luisait, fondue jusqu'à l'horizon en plaques d'étain. Des îles surgirent et passèrent, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, semblables à des monstres étendus, et l'on arriva à Port-Saïd avec des cris de joie dès la terre en vue.

Le canal se perdait dans une brume chaude de soleil, au loin, De Lesseps montrait le chemin de son bras de bronze. Des canots accostèrent, montés de mercantis arabes en longues blouses sales. Les soldats s'approvisionnaient de petits objets inutiles, de mauvaises cigarettes, de ratakoum. Les officiers descendaient visiter les maisons de bois à vérandas, peintes en sang de bœuf et sommées d'écriteaux : *Gustom House*, *Speheards Hôtel.*

Après le lent passage entre les berges arides, les jours coulèrent dans une chaleur qui cuisait le bateau. Les siestes se faisaient plus longues, jusqu'au soir où, un peu de fraîcheur soufflant sur la mer, des causeries ou des chants réunissaient des groupes, sur le pont. Edmond Carrier avait souvent les yeux embués de larmes, pensant à la maison, à sa mère et à la mort d'André, mais son ami Moreau le secouait.

— C'est qu'on devient paresseux, ici ! s'écriait-il.

Et il l'emmenait pour le distraire, lutter contre la déprimante obsession du chagrin. Carrier était content de changer de climat et de vie et d'aller à la guerre, espérant une succession de faits brutaux qui l'obligeraient à l'action. Ses rêveries l'étouffaient. Il ruminait sa peine d'être lié, incapable d'aider les siens accablés d'infortune. Il suivait Moreau, écoutait les camarades, serrés en tas, parler de l'expédition; l'espoir des combats prochains échauffait les cervelles, allumait les yeux. On voulait les assauts, les victoires; chacun comptait sauver sa peau et faire des prodiges. les Chinois, avec leurs nattes et leurs costumes ridicules paraissaient plus drôles que méchants, inconnus, lointains, parés de la légende qui les montre, en France, bonshommes de paravents. Des mots de revanche partaient des gorges. On palpitait en entendant les atrocités de leurs représailles, contées avec exagération par les anciens. L'annonce des supplices qu'ils inventaient faisait rugir d'indignation coléreuse. Et l'on se promettait de rendre coup pour coup, œil pour œil, dent pour dent. Per-

sonne ne songeait à la pitié, mais les sentiments farouches s'exaltaient. Nouveaux croisés, on partait combattre l'infidèle, la race maudite qui menaçait.

Des escales brèves, en d'autres ports, montrèrent des baies d'où jaillissaient des palmes. La bateau était assailli d'hommes bizarres, beaux comme des bronzes, et aussi de faces inquiétantes de fauves, vantant leur pacotille que la pénurie d'argent faisait négliger. On trouvait le temps long, et il était pénible de voir la terre sans la fouler. On repartait, on croisait des courriers et des charbonniers, et l'on pariait sur leur nationalité, jusqu'à ce que leur pavillon parût. On passait auprès d'îles merveilleuses, dont on ignorait le nom, et qui émergeaient soudain, pareilles à des blocs d'émeraude sombres. La nuit, la mer s'irradiait ; des poissons quittaient d'un coup d'aile sa surface lumineuse et la rayaient, en y rentrant ; des méduses s'ouvraient, délicates, flottant à la dérive. L'atmosphère était pure.

Mais, un matin, des nuées se culbutèrent sur l'horizon noirci. Des masses d'ouates ondulèrent, la mer, huileuse, s'étira. Le bateau roula et tangua. Etourdis, les soldats défaillirent. Gadet riait, le cœur solide, reniflant l'air vif, mais Moreau était malade et navré de l'être.

— Gadet, tu m'agaces à rire, criait-il, je voudrais t'y voir.

— Tu ne m'y verras pas, je ne crains rien, moi !

— Rossard ! va, je paierais cher pour te soigner !

— Garde tes sous, je boirai ton vin ! ripostait Gadet en pirouettant.

Edmond supportait bien la houle. Cramponné aux bastingages, à l'avant, avec une dizaine de camarades, il admirait les formes mobiles de l'eau. De grandes lames se poursuivaient ; elles se lançaient sur d'autres, luttaient, croulaient dans une poussière humide pour renaître, sans cesse. Des marbrures de mousse tourbillonnaient dessus, et le vent effrangeait les monticules qui se tordaient en courant. Le « Puissant » montait et descendait, cabré comme un cheval ; lorsqu'il plongeait, des vagues, crevées sous lui, bondissaient, et de larges nappes étalées brusquement inondaient le pont, retombant sur les arrimages. Les hommes, trempés, se sauvaient en riant.

— Voulez-vous partir de là ! criait un second maître de manœuvre.

Ils faisaient la sourde oreille, et, trébuchant sur les planches mouillées, revenaient défier l'aspersion. Mais une nuit factice, couleur de plomb, s'étendit. De longues côtes semblables à des échines de bêtes se levèrent sur la mer ardoisée, devenue livide, qui mugit ; son hurlement était saccadé, sourd ; gonflée, elle résista aux rafales violentes qui l'assaillirent. Des éclairs fendirent le ciel obscur, le tonnerre éclata dans les nuages.

— Ça devient grave ! dit quelqu'un, près d'Edmond, nous allons danser !

Il se retourna. C'était le sergent Cavin qui parlait, le regard au large. La machine bouillait sur les feux rougis. L'ouragan sifflait et mordait, emportait des débris, des agrès et des cages. Une secousse ébranla la quille : le gouvernail était brisé. Huit matelots se cramponnèrent à la barre à bras. Le transport s'inclina. L'eau monta tout à coup à un niveau inhabituel, bouillonna, grise et blanche. On sentit le danger immédiat. Les jeunes recrues, blêmes, crièrent de peur, dans les cursives que la tournade fouettait. Moreau quitta sa couchette.

— Montons sur le pont ! fit-il à Gadet.

Ils s'élancèrent, mais ils furent chassés, durent redescendre. Dans les batteries, les troupes s'affolaient. Des imprécations et des jurons se croisaient. Serrés, poitrines contre poitrines, les mains crispées sur d'autres, des fuyards suffoquaient aux trous des manches ; des gens coupaient les cordes des canots, d'autres celles des bouées, d'autres pleuraient. Les officiers, très pâles, cherchaient à calmer leurs hommes, arrêtant ceux qui passaient à leur portée, les groupant sous des ordres. On ne les entendait pas ; l'élan du bateau jetait sur les parois les rangs à peine formés. Des trombes pénétraient par les hublots, noyant les sacs et les valises ; une rigole coulait de bâbord à tribord, suivant l'oscillation changeante. Les marins s'empressaient, sérieux dans la débâcle, raccommodaient les chaînes, aggripés aux anneaux, heurtés aux ferrailles, roulés, abattus, profitant d'un choc pour frapper du marteau, d'une détente pour se relever. Leurs torses nus étaient zébrés de formidables horions. Le capitaine, lié à la passerelle, timbrait aux machines, au poste, aux chaufferies, et les garçons de cabines, à l'arrière, assujettissaient les portes que le roulis ouvrait derrière eux.

La mer rugissante faisait face partout. Elle galopait, se défendait et menaçait, vivante. Les vagues succédaient aux vagues et se dévoraient. Les goufres avalaient les crêtes qui sombraient ; la pluie sabrait les flots hurleurs, et le vent se battait en furieux. On avait réussi à réparer l'avarie, et le navire gouvernait. Forcés de s'étendre dans leurs cadres, les militaires écoutaient l'hélice barboter et les durs coups de bélier de l'eau contre la coque. Ils pensaient au naufrage et se croyaient perdus. Des paniques les prenaient, et il fallait toute l'énergie des lieutenants pour les maintenir à leurs places. Dès que l'un se levait, un chef l'interpellait :

— Où allez-vous ?

— Mais...

— Restez couché !

— J'ai besoin.

— Non, rien ! Restez là !

Ils auraient gêné le sauvetage, par leur effroi. Cela dura des heures, jusqu'à l'aube. Personne n'avait dormi. Mais, quand la lumière revint, le ciel bleuissait, et les dernières loques de la tempête s'étiraient au loin.

## VI

Une forêt de mâts et de cheminées formait comme la végétation d'un îlot noir sur la mer. Des drapeaux multicolores claquaient au vent, et des sonneries alertes ou lentes glissaient sur l'eau. Des canots, rapides et menus, semblaient des fourmis affairées autour d'une proie immobile. La flotte de combat, internationale, était en vue. La terre invisible s'affirmait proche ; des vautours rayaient le ciel. Déjà, Gadet bouclait son sac, pressé de dégourdir ses jambes.

— Il n'est pas trop tôt qu'on y soit ! disait-il.

Il s'accrochait à Moreau qui, les mains sur ses yeux, cherchait les côtes. Auprès d'eux, les exclamations joyeuses résonnaient. On était fatigué de la traversée monotone. Le « Puissant » avançait encore, les bateaux devenaient distincts, mastodontes d'acier accroupis, soufflant une fumée épaisse. Ils échangeaient des

saluts, et des pavillons de signaux les pavoisaient, disant des choses, en l'air, au bout des cordes, avec un air de fête. On voyait luire les gros canons, dans les tourelles, et les superstructures de fer se profilaient nettement.

La sirène, et dans un remous d'eau, l'ancre coula au fond. Les soldats acclamèrent les marins étrangers qui, sur leurs navires, agitaient leurs coiffures. Sur les passerelles, les officiers s'examinaient de loin en braquant leurs lunettes. Tous se sentaient amis d'être venus, si loin, pour une besogne commune. Les barques et les youyous viraient avec des grâces d'oiseaux.

On attendit, enfiévré d'impatience. Une canonnière plate arriva enfin après deux heures qui parurent éternelles et serra le bord. Les escouades se rassemblèrent dans les cursives, les hommes arrimant leurs sacs, assurant leurs casques. Le transbordement commença, méthodique. Les grues sortirent des cales les innombrables ballots qu'on avait apportées, les vivres, les munitions, les médicaments, l'encombrant impedimentum de la guerre. Les troupiers les regardaient évoluer au-dessus de leurs têtes.

— Et nous ? disaient-ils en trépignant. Que c'est long !

Pourtant, leur tour vint. Ils coulèrent sur les échelles, saluant d'un ultime regard le transport sali d'où ils s'évadaient, et les chefs eux-mêmes contenaient mal leur joie. Puis on démarra, s'éloignant du navire où flottait le drapeau tricolore ; on oublia les transes de la traversée, et l'on ne pensa plus qu'à la terre. Elle s'annonçait par la teinte boueuse de l'eau. La canonnière nageait bravement, soulevant de son hélice une bourbe saumâtre, et l'escadre diminuait à mesure, pareille, de loin, à une grosse usine pacifique. Une ligne basse raya l'horizon que tout le monde fixa.

Les forts de Takou apparurent, terreux, démolis et vaincus. On voyait sur leur front de mer farouche les créneaux et l'emplacement des pièces que les cuirassés français avaient réduites au silence. Des cabanes, à leurs pieds, longeaient les rives plates du fleuve où l'on entrait, et des Chinois craintifs, errant parmi les murailles grises, contemplaient le passage des chaloupes qui apportaient les envahisseurs de leur territoire. Les soldats les examinaient curieusement. Edmond les désigna à Moreau.

— Ils ne sont donc pas tous morts ? s'étonna-t-il.

— Eh ! comme tu y vas ! répliqua son ami. Ils sont des millions !

— C'est égal, ça sent bon le plancher des vaches ! ricana Gadet, le nez dressé.

La rivière roulait des eaux jaunâtres qui puaient la vase et la pourriture. Des corbeaux voraces piquaient des débris flottants qu'ils déchiraient du bec, en remontant à grands coups d'ailes, et qu'ils se disputaient avec des cris lugubres. Un soleil clair posait dans le courant des marbrures d'or fondu. Derrière un coude, des baraques surgirent. Sur le quai s'entassaient des colis, et le transbordeur se rangeait et s'amarrait. Les marsouins débarquèrent. Ils conservaient dans les jambes l'instabilité du tangage et fléchissaient sur leurs genoux.

— Enfin ! nous y sommes ! cria Gadet, joyeux. Mon vieux Carrier, vive la terre !

Il cabriolait si comiquement qu'Edmond, toujours triste, s'esclaffa.

— Veux-tu me lâcher, fit-il.

— Viens avec moi, nous allons explorer !

On formait les faisceaux, on se dispersait, et le campement s'organisait. Des soldats étrangers gardaient des caisses timbrées d'écritures inconnues : des Russes épais, en vestes verdâtres, s'appuyaient sur des fusils fichés de baïonnettes, leurs têtes barbares se fendaient de sourires accueillants. Des Japonais trapus, au teint jaune, aux yeux obliques, au front mangé de cheveux noirs, et des Américains à l'aise dans leurs uniformes kakis s'assemblaient. Gadet les raillait en distribuant des poignées de mains cordiales. Une cantine improvisée vendait du vodka. Des fioles se vidèrent. Les hommes excités d'être au but, et forts, parlaient haut, discutant en groupes les aléas de l'avenir. Un peu d'ivresse troublait leurs yeux. Ils partaient chercher des camarades et revenaient avec des cosaques grossiers qui bégayaient en leur langage des mots d'amitié. Les officiers se concertaient, après le repas sommaire avalé, et ils songeaient eux aussi aux combats du lendemain, aux surprises possibles et aux familles, aux femmes quittées pour la gloire. Une mélancolie légère assombrissait les colloques. Le soir couvrait le ciel que la lueur d'un incendie colorait à l'ouest, envoyant très haut des volutes d'étincelles. Sur la terre, des brasiers rougeoyaient comme des plaies saignantes, et un étranger, dans l'ombre, chantait. L'ordre

fut donné de dormir et de se reposer. La lune, brillante, se leva sur le camp improvisé où les corps étendus conservaient dans le sommeil une rigidité mortuaire.

Mais, au matin, les notes cinglantes du clairon secouèrent tout le monde. On se leva. Des gaillardises firent rire, et, autour du détachement affairé à préparer son départ, des Russes en blouses moscovites, accourus, acclamèrent les Français venus les aider dans la tâche guerrière. On partit parmi les hourras. On marchait à la file, les rangs écartés, les officiers au centre, incertains d'une direction qu'indiquait mal une route défoncée. Des petits postes de Japonais s'animaient au passage. Le soleil montait sur l'azur. On longeait des cultures roussies qui se fanaient sur place, faute de soins. Des champs de millet ou d'orge ondulaient comme des tapis blonds, et de larges trouées serpentaient dans les épis, creusées par quelque marche brutale de cavaliers ou de piétons. Des corps immoblies s'étendaient çà et là, collés sur la terre.

— C'est ça, la Chine ? disait Moreau.

Les saillies de Gadet l'amusaient.

— En somme, ce n'est que de l'herbe : voilà du maïs ! Il n'y a pas de ponts en porcelaine, le ciel est nuageux, comme en France. On se croirait en Normandie ! Tiens : un moineau !

Des fermes basses se cachaient dans la verdure des arbres. La route s'effaçait, coupée d'ornières pareilles à des rides sinueuses On haletait sous le sac. La chaleur augmentait ; on avalait du feu, en respirant. Des hommes tombèrent, assommés par le soleil; ils se débattaient un peu, et les camarades frictionnaient leurs ventres, pour les ranimer, et les entraînaient en les soutenant. Les officiers faisaient ouvrir les vestes sur les poitrails ruisselants. On retroussait les manches, on soulevait les casques au-dessus des visages congestionnés. La colonne s'allongeait, les intervalles doublés.

Après les haltes, Edmond Carrier se relevait, dispos pour le nouvel effort, mais d'autres, harassés, récriminaient. Dédaignant les murmures, les chefs enlevaient leurs sections, d'un mot jovial d'encouragement. Ils souffraient aussi. La route se retrouvait, par places, et la poussière formait un nuage d'où sortaient des cliquetis d'armes et des jurons. Toutes les heures, on

s'arrêtait, pour repartir. On ne pouvait plus se traîner qu'il fallait avancer encore. Les pieds étaient douloureux, les gorges sèches. On suait. Parfois, on rencontrait un puits. Un capitaine lançait son cheval, au galop, et sentait le liquide. Quand les troupes le joignaient, il fallait toute l'autorité du grade pour empêcher les soldats de boire. L'eau était trouble, douteuse. Souvent, un porc se décomposait dedans, quelquefois un homme. Des imprécations furieuses retentissaient. On quittait à regret la fraîcheur entrevue, et on maudissait les empoisonneurs, les Chinois perfides. La soif était plus lancinante de l'espoir déçu. Les langues embarrassaient les bouches. On sacrait. Certains mâchaient des feuilles, d'autres suçaient des cailloux. On fit de nouveaux kilomètres. Le matin passa, l'après-midi, dans cette souffrance. Puis, le soleil sombra derrière la terre, clôturant cette longue journée. Des reliefs de terrain se profilèrent, confus et lointains, et une rumeur gronda. Bientôt, elle devint distincte, plus proche.

— Le canon ! Le canon ! C'est le canon ! On se bat !

Le mot court, se répercute. Une fièvre électrise les rangs, le courage revient aux plus abattus ; les jambes se tendent, les pas se pressent, les traînards rejoignent en courant. Chacun, sans le dire, serre son arme et assure sa charge ; les regards se lèvent, scrutent le chemin interminable. On oublie la lassitude, on se groupe, on ne pense plus au sac, aux cartouches, à tout le harnais lourd écrasant les épaules. Les détonations se succèdent et se répondent. On va vite. Un cadavre est étendu dans un fossé : on l'insulte, tandis que, raidi, ouvrant une bouche où les dents sont cassées, il sourit d'un rictus effroyable qui tord sa langue ensanglantée.

Le canon tonne, des coups de fusil crépitent comme de la grêle ; au loin, Tien-Tsin apparaît, là-bas, au fond des terres ravagées que des morts bossuent, par places, de petits tas noirs. On rencontre des Cosaques à cheval qui gambadent, brandissant leurs sabres et leurs toques ; d'autres qui cuisinent des choses, sur des pierres. Ils se relèvent et saluent, la bouche ouverte, et ils poussent des hourras d'une voix gutturale. Ils sortent des maisons, des torchis, des hangars, des talus ; tous se hâtent vers les alliés, se massent au long de la colonne et braillent. Plu-

sieurs se jettent sur les arrivants dont ils arrachent les fusils qu'ils portent triomphalement. Gadet, à sa place, soufflait oppressé.

— On n'arrivera donc jamais ! grognait-il.

— Nous y sommes ; répliqua Moreau.

Une porte de pierre surgissait et, derrière, le fleuve roulait en tourbillonnant son limon sale. Les berges s'encombraient d'arrivages, et, dans le crépuscule, des flèches et des dômes dressaient leurs silhouettes confuses. On se faufilait dans les rues, on atteignait un palais gardé d'effroyables dragons dorés, on entrait, on traversait des cours, des jardins dépouillés, on baissait la tête pour passer sous des ouvertures rondes. On s'arrêtait.

— Enfin, cria Gadet, c'est le bout !

Edmond regardait autour de lui. La pièce était haute, lambrissée d'un bois clair incrusté d'or ; des détritus, des papiers, de la paille, salissaient le sol, et des nuées de mouches s'envolaient, s'abattant sur les visages et les mains des envahisseurs. Ils en étaient couverts et s'éventaient à grands gestes de bras. Chacun choisissait son coin, se logeait; les pieds sortaient des souliers blanchis. Dans une cour voisine, des débrouillards cassaient joyeusement un meuble fileté de nacre, pour faire cuire la soupe.

— C'est malheureux, dit Edmond en prenant un morceau et en l'examinant, c'est beau, ça !

— Bah ! il faut manger ! répond son voisin. Tu vas voir comme ça brûle !

La flamme claire saute et fait danser sur les murailles les ombres fantastiques des hommes dont les figures lasses sont rouges. Mais, au-dessus des têtes, dans le noir, vole un sifflement, un autre, puis un autre. On se regarde, on s'interroge : ce sont des obus.

— As-tu peur ? dit Moreau à Gadet.

— De quoi ?

— Des balles ?

— Ça, peuh !

Et, tapant sur sa musette :

— C'est la demande, nous avons la réponse ! fait-il.

On dévore, puis, rassasié, on se couche et l'on dort, comme on peut.

## VII

Les sous-officiers secouèrent les hommes, en pleine nuit. Tous étaient fatigués, inquiets de l'ombre. On se rassembla, tant bien que mal ; on piétinait.

— On va se battre, disaient les chefs. Ayez du courage et ne perdez pas la tête !

— Vous me suivrez ! commandaient les capitaines.

Et les lieutenants répétaient à leurs sections :

— Ouvrez les oreilles et du calme !

Des compagnies s'ébranlèrent, dont on entendit la marche, puis on partit, engourdi encore, les membres durs. On se suivait et, machinalement, on se coudoyait pour sentir contre soi le corps du voisin. L'air était frais et sur le ciel indécis des nuages blancs et noirs se mouvaient lentement. Des coups de fusil claquèrent, au loin, dans l'ombre naissante; un coq invisible chanta. Des maisons silencieuses dans les rues mornes détachaient des cornes rouges. On butait sur un sol raboteux, sur des choses qu'on distinguait mal.

— Serrez, serrez ! clamaient les sergents.

Des ruines formaient des tas de pierrailles et de plâtras que des morceaux de murs, usés par le feu, surmontaient. Le bruit des pas et des baïonnettes faisait une rumeur monotone. Des balles passaient. Un homme tomba; il y eut un remous, dans les rangs. On ne s'arrêta pas. Le jour devenait clair. Au coin de la rue, comme la colonne débouchait, des gémissements stridents d'obus cinglèrent le ciel.

— Baissez-vous ! criaient les officiers.

On avança, ployés. Des balles encore survinrent, claquèrent sur la terre. On hésita.

— En avant !

Edmond pensait :

— Il y en a une pour moi !

Et il l'attendait. Quelques Japonais parurent, courant au canon, leurs petits yeux brillant dans leurs faces jaunes.

— Pas gymnastique !

On courut. Des rails s'alignèrent, sur lesquels les hommes

trébuchèrent en jurant, puis il fallut tourner des wagons et on fut dans la gare. La fusillade hurla. La clarté tombait du ciel, une clarté pâle baignant d'un jour cru l'eau du fleuve et ses bords. Les projectiles ennemis cognaient la terre ou s'enfonçaient vivement dans des ballots formant remparts, avec un choc mou. On se rangea. Crispé un peu, et grave, on arma les fusils en silence. Les pommettes s'ossaient dans les figures et les yeux avaient un clignotement. Par des trous, on voyait les Chinois tirer, s'accroupir derrière des obstacles ou se glisser d'abris en abris. On ignorait leur nombre, mais on en apercevait beaucoup.

Les ordres impératifs furent jetés d'une voix rauque et basse, comme à la manœuvre.

— A six cents mètres ! Visez le pied du but !

On prit la hausse. Des boules de fumée blonde, comme de petits nuages légers, roulaient en l'air.

— Commencez le feu !

Edmond Carrier s'installa commodément sur une pierre, attentif. La bataille s'engageait; on ripostait à l'attaque. Mais les hommes énervés tiraient trop vite, et une odeur forte de poudre les faisait tousser. Les détonations se succédant éclataient aux oreilles sifflantes. Pour se parler et s'entendre, les soldats criaient. Edmond visait, tirait, rechargeait. Parfois, sans qu'il sût pourquoi, le combat s'arrêtait. Il regardait alors devant lui et ne voyait plus que les rails luisants. Un disque cassé et un petit bâtiment effrité lui servaient de points de repère. Des corps, çà et là, restaient immobiles, allongés. Puis, tout recommençait : une rafale de balles frappait le sol et les murs, dans un roulement assourdissant. Edmond tirait sur les masses mouvantes de l'ennemi revenu. La colère montait dans sa poitrine; il injuriait l'adversaire, le défiait mentalement. D'autres, près de lui, poussaient des invectives grossières. Le soleil bondissait dans le ciel roux. Le fleuve, sur la gauche, miroitait, et les maisons de l'autre rive se confondaient dans l'éloignement doré. Le vacarme augmenta. On tremblait un peu, d'une fièvre, et les cartouches, échappant aux mains, glissaient entre les doigts ; les canons des fusils brûlaient. On ne savait plus bien ce que l'on faisait; quelques-uns roulaient des cigarettes, d'autres chantonnaient. Les officiers lorgnaient l'ennemi et rectifiaient le tir.

— A quatre cents mètres !

Le commandement se répéta de bouche à oreille. Des camarades, perdant soudain l'équilibre, s'affalaient avec des jurons. Un blessé fut entraîné hurlant. On tournait la tête aux chutes voisines, et, rageur, obstiné, on envoyait sa balle et éjectait l'étui. Des Anglais se devinaient, derrière les wagons. Des obus éclataient avec un fracas formidable, dans un jaillissement de poussière. Un sous-off, agenouillé, ramassait de la main droite son bras gauche arraché; un adjudant faisait le coup de feu avec les cartouches d'un mort. Le canon gueulait de plus en plus vite. Il faisait très chaud.

Gadet riait, incorrigible. Il se carrait contre un ballot d'étoffes que les balles déchiraient, et, à chaque morceau enlevé, il ripostait par une cartouche et un lazzi. Il se haussait, l'œil au guet, le doigt sur la gâchette, choisissant l'objectif, pressait la détente et se baissait. Il s'amusait énormément. Il appela Edmond et lui désigna ses victimes.

— Celui qui est à genou ! Pan, dans le mille !

— A l'autre ! Attrape, Bouddha !

Subitement, sans un mot, il s'affaissa, la tête repliée et ne bougea plus. Etonné, Edmond le secoua, mais il le vit fléchir, tomber à la renverse.

— Qu'est-ce que t'as ? Pas de blague !

Mais le petit rouquin ouvrait des yeux ternes déjà; une salive sanglante montait à sa bouche. Ses lèvres remuaient. Edmond serrait son bras, se penchait, horrifié. La voix défaillante n'était plus qu'un souffle que la clameur de la tourmente couvrait.

— Embrasse-moi !

L'ami se courbait encore, le baisait sur la joue, le soulevait.

— Il est mort ! dit un sergent. Tirez, Carrier, tirez !

Moreau regardait à ce moment-là. Il s'approcha, le corps courbé, prit la main du cadavre. Il pâlit affreusement et se redressa, les yeux flambants, mâchant une ordure entre ses dents. Le mot résumait sa colère et sa douleur, par sa force même, blasphème de soldat et de guerre, fatal, en ce moment. Un officier, à côté, levait les bras et s'écroulait, le crâne ouvert.

— A deux cent cinquante mètres ! crie le capitaine.

Il ouvre la bouche et s'abat; on l'emporte. L'exaspération re-

double. Le tonnerre des fusils s'accroît. L'air est lourd. Carrier sue, s'essuie de la manche, tire, est ivre un peu. La faim tenaille son ventre, et une odeur de sang et de fumée qui fleure le poivre et pique la gorge l'asphyxie. Son cœur bondit; ses nerfs, tendus comme des cordes, frémissent. Il lutterait corps à corps, s'il pouvait. Il ne pense plus à rien, il n'a plus peur. Ses yeux étincellent, et l'éclair des détonations l'éblouit. Des flaques rouges barbouillent ses pieds; il écrase du talon les douilles brûlées et les pierres; ses dents grincent dans sa bouche. Le clairon sonne des notes qu'il n'entend pas. Des cris s'élèvent.

— Cessez le feu ! Cessez le feu !

— A la baïonnette !

— Hourra !

— Feu rapide !

On se lève. Des Japonais surgissent, se battent, sautent des obstacles, en renversent d'autres. On les suit, on se jette en avant, on est fou, on court. La masse bleue s'éparpille, s'enfuit. Les Chinois galopent et disparaissent, poursuivis, foudroyés par un feu roulant qui les fouaille. Ils jonchent le sol.

Une détonation formidable, une trombe qui passe et renverse, une grande colonne de fumée qui monte très haut dans le ciel, d'une seule poussée, et qui fait un immense panache. Le fort a sauté, c'est fini. On s'arrête. Quel fort ? On ne sait pas. Un fort.

Edmond se retrouve dans un terrain vague où des plantes maigres poussent. Il y a des tas de planches. Des cadavres baisent la terre; ils sont défigurés, souillés de boue et de sang; des armes gisent là, brisées. Les soldats se massent à regret, remettent la baïonnette au fourreau et se regardent. Leurs faces sont convulsées, étranges, et leurs narines palpitent. Ils sont maculés de sueur et de poussière. Ils soufflent de la course, de l'effort, de la haine. Leurs yeux cherchent l'ennemi à tuer.

Des blessés sont ramassés; il y a des officiers. Le capitaine est mort. On dit que les Chinois sont vainqueurs, qu'on va être tourné, et on sacre, on revient, la menace à la bouche. Le soleil est très haut, maintenant; il peut être midi, ou plus. Sur le fleuve, des noyés descendent lentement au fil de l'eau, se rejoignent ou se dépassent, ou, les pieds arrêtés par les herbes, tournent et dérivent. On n'est plus que quatre-vingts dans la compagnie. Les

autres ? Tués, blessés, disparus : qu'importe ? On est heureux d'être là encore, sain et sauf, et l'on bavarde, on conte ses exploits, on se vante, on répète des choses, ses émotions, son adresse, sa vaillance. On a vingt ans, on est jeune, l'air est pur. On respire. On a tué, on en réchappe : on vit. Moreau se rapprochait d'Edmond, les larmes aux yeux.

— Pauvre Gadet, il est mort en brave ! dit-il.

— Il aurait mieux valu que ce soit moi, répond tristement Carrier.

— Non, ni l'un ni l'autre. Pourquoi, toi ?

— Ma peau est vendue !

Il y songeait toujours.

EMMANUEL BOURCIER.

*(A suivre.)*

# Une affaire de haute trahison

## sous Henri IV (1604)

*Peu d'existences royales ont été aussi tragiquement agitées que celle d'Henri IV. Les années d'apparente tranquillité qui succédèrent aux horreurs de la Ligue et de la guerre d'Espagne furent troublées par des attentats de fanatiques, des conspirations de grands seigneurs, des soulèvement de provinces. Aussi était-ce un sujet d'étonnement douloureux pour les ambassadeurs des puissances amies de voir ce beau royaume de France si souvent menacé de ruine. Parmi les dangers que courut le pays en pleine paix, un des plus graves et des moins connus fut causé par la trahison de Nicolas L'Hoste, un jeune commis de Villeroy, dont le crime fut découvert et châtié en* 1604. *Cette affaire n'eut pour héros qu'un obscur roturier travaillant dans le secret des bureaux, et n'éclata dans le public que lorsque le coupable était hors d'état de nuire. Pendant quatre années, ce jeune homme, employé à transcrire les dépêches du ministre qui dirigeait les affaires extérieures de la France, n'avait cessé de communiquer*

*aux ministres d'Espagne les missives les plus importantes qui passaient par ses mains. Par lui l'Espagne avait connu nos plus secrets desseins et pu entraver à son aise l'œuvre de notre diplomatie sur tous les terrains où nous luttions contre elle. La découverte de cette « insigne perfidie » souleva une grosse émotion à la cour et dans le public. A l'anxiété produite par les conséquences politiques de l'événement s'ajouta l'intérêt d'une histoire semée de péripéties curieuses ou tragiques. Ces faits nous ont été en partie racontés dans les* Economies Royales *de Sully, les* Registres-Journaux *de l'Etoile et la* Chronologie Septenaire *de Palma-Cayet. Si nous les contrôlons par les dépêches inédites des ambassadeurs Vénitiens, par les lettres des ministres Sully et Villeroy, du chancelier Bellièvre et d'autres hommes d'Etat qui sont conservées principalement dans les* papiers Bellièvre *à la Bibliothèque Nationale, il nous sera possible de reconstituer cette histoire, depuis l'origine de la trahison jusqu'à son châtiment.*

*
* *

Nicolas L'Hoste naquit, en 1581, dans la domesticité de M. de Villeroy, et fut porté sur les fonts baptismaux par le maître de la maison, alors secrétaire d'Etat du roi Henri III. Le père, un vieil Orléanais, avant de mourir dans la famille des Villeroy, après quarante ans de bons services, avait formé un rêve : voir son fils arriver plus haut que lui, le plus haut possible, par la protection du ministre qui avait soutenu dans sa main la petite tête au jour du baptême. Cette ambition paternelle fut très vulgaire dans le choix des moyens pour parvenir. Elle gâta le naturel de l'enfant qui fut instuit de bonne heure à dissimuler et à rechercher avec une ardeur sans scrupules son unique intérêt dans toutes les circonstances de la vie. Le père choisit pour son fils la carrière diplomatique. Il mourut trop tôt pour l'y voir entrer, mais le jeune homme n'oublia pas ses conseils, et quand M. de La Rochepot fut envoyé en Espagne, en 1599, pour ratifier le traité de Vervins, il manœuvra si bien, qu'à la prière de Villeroy, l'ambassadeur de France le reçut au nombre de ses secrétaires. Sans trop de peine il obtint cette faveur : Villeroy l'aimait beaucoup : le garçon avait dix-neuf ans, l'air sérieux, de l'intelligence et une assez bonne éducation. Le vieux protecteur était

trop bienveillant et trop occupé pour deviner les vices qui allaient perdre son filleul.

Le premier fut l'orgueil. Le nouveau maître de Nicolas L'Hoste, après avoir juré le traité de paix, reçut du roi d'Espagne, selon l'usage, des colliers de pierre et des chaînes d'or pour lui et ses Français. La Rochepot, par négligence ou par économie, oublia L'Hoste dans la distribution des cadeaux. Celui-ci se crut méprisé, et se mit à haïr l'ambassadeur de toute son âme. Il cacha ce mauvais sentiment, comme il dissimulait tout, et dans l'art de l'hypocrisie, il devint bientôt aussi fort qu'un Castillan. Chose étrange, il n'avait pas l'air Français. Castillan il était par sa peau basanée, sa figure figée, ses yeux sévères, par sa dévotion affectée et son formidable orgueil rentré. Profondément jouisseur, il s'adonna à l'amour avec une frénésie triste et convoita passionnément l'or qu'il est si bon de faire rouler comme un intarissable fleuve, pour conquérir les femmes. Très épris d'une Espagnole belle et exigeante, il eut bien vite épuisé pour elle la petite provision d'argent apportée de France. Alors, il commença à se torturer l'esprit pour trouver les moyens de s'enrichir. Mais que pouvait attendre de la fortune un pauvre secrétaire d'ambassade, d'obscure naissance, à qui même la protection d'un grand ministre ne pouvait assurer qu'un avenir honorable et médiocre ? De l'Espagne seule pouvait lui venir un peu d'or : les ministres de Madrid payaient bien les services des Français. Nicolas L'Hoste, au courant de tant de secrets diplomatiques, pouvait être très utile au roi Philippe III et se faire payer cher.

L'idée de la trahison se glissa donc petit à petit dans ce cerveau sournois. Elle n'y eut à lutter contre aucun scrupule sérieux. Au contraire, une nature vicieuse, une éducation platement utilitaire, une haine profonde contre le maître, l'ambassadeur qui l'avait humilié, quel beau terrain de culture pour des projets criminels ! Sa dévotion même dut aider puissamment à tranquilliser sa conscience. Henri IV, trop récemment converti, trop tolérant pour les Huguenots de France, trop ami des Réformés anglais, hollandais, allemands, était un mauvais berger du troupeau catholique. La foi du roi d'Espagne était nette et droite. Le servir, c'était servir Dieu dans la personne du plus loyal, du plus ardent, du plus implacable de ses défenseurs.

Quand eurent disparu ses derniers scrupules, il alla trouver

un des secrétaires d'Etat d'Espagne, Don Francese. Il lui dit son admiration pour le roi catholique, sa haine pour ceux qui pactisaient avec l'hérésie et il lui offrit ses humbles services. L'Espagnol était un sceptique et un méfiant. Il dévisagea froidement l'adolescent, le jugea trop peu sérieux, haussa les épaules et lui tourna le dos.

Cette tentative malheureuse ne découragea pas L'Hoste, qui se remit patiemment à sa mauvaise besogne. Il était trop nouveau en Espagne ; il lui fallait s'associer à quelque compagnon plus expert aux choses du pays. L'Espagne était alors le refuge de quelques anciens ligueurs impénitents, exceptés des amnisties royales, et de nombreux espions à gage ou de traîtres condamnés à une existence méprisée et médiocre, assez bien rétribués quand ils rendaient un service, traités comme des chiens dès qu'on n'avait plus besoin d'eux. Dans ce milieu louche, Nicolas L'Hoste trouva vite un complice. C'était un gascon du nom de Jean Blas, qui le mit en relations avec un prêtre espagnol, cousin de Don Juan Ydiaquez, secrétaire d'Etat du roi d'Espagne. On convint de recommencer la tentive auprès de ce ministre qui serait peut-être plus abordable que l'autre. Nicolas joignit cette fois à ses pieux discours une démonstration technique de ses capacités. Il s'était muni d'un chiffre, et d'une dépêche de France, qu'il traduisit sous les yeux du ministre. Celui-ci, immédiatement convaincu, encouragea fortement le jeune homme à persévérer dans cette voie qui lui vaudrait de si belles récompenses dans ce monde et dans l'autre et promit d'en parler au Conseil royal. Ce Conseil était dirigé par le Duc de Lerme, le tout-puissant favori de Philippe III. Cet homme, que tant de témoignages nous dépeignent comme un fat encrassé d'une prodigieuse ignorance des hommes et des choses, montra pourtant beaucoup de flair en cette occasion. Il estima que la jeunesse de L'Hoste, qui avait paru suspecte à Don Francese, devait être un motif de confiance, et il décida d'entamer des pourparlers avec lui. Il le reçut quelques jours après, avec son complice gascon. Pour conquérir les deux Français, il eut la ruse de reléguer dans l'antichambre tout le vieux cérémonial castillan. Pour eux point de visage fermé ni de paroles pesées, mais des sourires et un ton familier : on les obligea même à se couvrir. L'Hoste invité à exposer ses prétentions demanda mille écus en une fois, puis

cent par mois. On les lui promit, et même on porta à douze cents écus la somme qu'il devait toucher tout de suite.

Nicolas L'Hoste, sans plus tarder, s'installa dans ses fonctions de traître, dont il s'acquitta à la perfection. Il n'y eut pas une dépêche importante arrivée de France qui ne fut aussitôt connue du Conseil d'Espagne. Ce beau métier dura jusqu'au rappel de M. de La Rochepot. Mais avant de quitter à jamais Madrid, Nicolas avait réglé minutieusement avec le complice gascon et les ministres de Philippe III la manière dont il continuerait en France à servir l'Espagne. Peu s'en fallut pourtant que L'Hoste ne se vît contraint d'abandonner sa fructueuse profession. Il trouva sa mère engagé dans un procès pour mille écus avec Villeroy. Celui-ci, têtu et rancunier, ne voulait rien céder de ses droits et menaçait de se venger de cette famille en abandonnant le fils. Nicolas préféra sacrifier une partie de l'héritage qui devait lui revenir et s'empressa d'arranger l'affaire en obligeant sa mère à payer et à faire des excuses.

Après cette alerte, il reprit tranquillement son poste auprès de Villeroy. Dans les bureaux du secrétaire d'Etat, quelques jeunes gens de bonne maison qu'on formait à la diplomatie étaient employés principalement à transcrire les dépêches. Leur nouveau compagnon se montra le plus zélé au travail. Le premier arrivé, le dernier parti, non seulement il accomplissait sa tâche régulière, mais il aidait volontiers les autres. Aucun soupçon à son égard : le jour on le voyait travailler ; le soir, on savait qu'il courait les tavernes et menait joyeuse vie avec des drôlesses. Ce qu'on ignorait, c'est que chaque matin, au point du jour, il se rendait chez l'ambassadeur d'Espagne. Il allait à cheval jusqu'au cimetière Saint-Jean, s'arrêtait chez un maréchal-ferrant de ses amis, et tandis qu'on le croyait parti pour un rendez-vous galant, il allait livrer à nos ennemis les secrets de la diplomatie française.

*
* *

Ce jeu dangereux ne pouvait indéfiniment durer. L'Hoste remplissait trop consciencieusement son métier et les Espagnols en profitaient avec trop de bonheur pour qu'on ne flairât pas au bout d'un certain temps la trahison. En effet, M. de Barraut, le successeur de La Rochepot, était tout étonné, quand il allait, au

nom de son maître, formuler une plainte ou faire une proposition au gouvernement espagnol, de trouver les réponses des Espagnols toutes prêtes. Après plusieurs épreuves, il comprit que les dépêches écrites de France étaient transmises au préalable à Madrid ; il écrivit à Villeroy ses soupçons, qui ne se portaient pas sur le personnel de son ambassade, puisque les Espagnols paraissaient informés aussi de ce que le roi de France écrivait de Paris dans les autres capitales. Nous ne savons si Villeroy s'inquiéta sérieusement de cet avis ou s'il mérita le reproche de négligence que ses ennemis devaient plus tard lui infliger. Les choses allèrent comme auparavant et rien, semble-t-il, ne serait venu troubler la sécurité du commis infidèle, sans la mystérieuse justice qui fait dénoncer par des traîtres le crime des traîtres.

En 1604, vivait en Espagne dans le groupe taré des réfugiés français un certain Raffis, aventurier gascon qui avait trempé dans les troubles qui suivirent la conjuration de Biron et n'osait rentrer dans son pays. Il redoutait le sort du baron de Fontanelles, son complice, traîné sur une claie et rompu vif en place de Grève pour avoir voulu livrer un port breton à l'Espagne. Les subsides ayant baissé à mesure qu'il devenait moins utile, il végétait assez misérablement en compagnie de Jean Blas avec qui il logeait. Aussi avait-il dû recourir à d'autres expédients ; il s'était fait auprès du gouvernement espagnol l'intermédiaire officieux des Français qui avaient à solliciter quelque chose de la Cour de Madrid. M. de Barraut, l'ambassadeur, surveillait avec inquiétude les agissements de ce louche personnage qui peu à peu était devenu sa bête noire ; « ce méchant Raffis » était venu se loger près de l'ambassade pour épier ceux qui entraient et qui sortaient : il avait tenté de suborner deux ou trois secrétaires. M. de Barraut avait imaginé de payer un jeune garçon pour espionner Raffis et lui dérober des papiers : mais il se demandait si le traître n'était pas capable à son tour de racheter le garçon pour faire remettre de faux documents à l'ambassadeur. Dans ce duel, dont la correspondance inédite de M. de Barraut à Villeroy nous a conservé les péripéties, Raffis semblait bien être le plus rusé et le plus dangereux des adversaires.

Or un beau jour, le Gascon, de plus en plus dégoûté d'un mé-

tier si peu fructueux, prit la résolution de devenir honnête homme, et de rentrer dans les bonnes grâces du roi de France. On dit qu'il y fut décidé par les conseils d'une Française qu'il avait servie dans la poursuite d'une affaire en cour de Madrid. Il fit demander une entrevue à un secrétaire de M. de Barraut qui, avec la permission de son maître, lui donna rendez-vous dans une église. Ses discours sentirent naturellement la dévotion : l'amour de Dieu qui avait poussé L'Hoste à la trahison en ramenait Raffis, et très sincèrement, sans doute. Nous aurions tort de parler ici d'hypocrisie : au XVI^e^ siècle, le Dieu des chrétiens dut supporter d'un visage égal tant d'amitiés compromettantes et sincères ! Raffis démontra donc à son interlocuteur qu'il ne voulait pas offenser plus longtemps un Dieu, protecteur de la monarchie française, et que, touché de sa grâce, il désirait rendre à son roi, à son pays, à la chrétienté un très important service dont il ne pouvait s'acquitter qu'après l'abolition entière par Sa Majesté de tout ce qu'il avait entrepris contre elle.

Raffis obtient bientôt une entrevue avec l'ambassadeur, lui tient les mêmes propos, mais ne veut pas lui révéler le secret avant d'avoir obtenu son pardon du roi. M. de Barraut promet d'écrire en France. Ecrire, c'est faire connaître toute l'intrigue à L'Hoste. Raffis, effrayé, le supplie, sans lui dire pourquoi, de faire tout traiter de vive voix. L'ambassadeur ne se soucie pas de la recommandation et écrit : heureusement la lettre arrive pendant une absence du commis de Villeroy. On répond à l'ambassadeur en lui accordant pleins pouvoirs pour la grâce de Raffis. Mais une seconde lettre tombe bientôt entre les mains de L'Hoste : bien qu'il n'y soit pas nommé, L'Hoste est épouvanté à l'approche du danger. Il court chez l'ambassadeur d'Espagne, qui le rassure, en promettant d'écrire pour qu'on se débarrasse de Raffis et de Jean Blas ; l'affaire ne traînera pas : ce sont deux minces personnages qu'on n'hésitera pas à faire disparaître pour le salut d'un traître de choix. Malheureusement pour L'Hoste à qui la fortune est désormais hostile, les courriers du roi partent plus tôt et vont plus vite que ceux de l'ambassadeur. Raffis, à leur arrivée, comprend que L'Hoste sait tout : il sent le danger sur sa tête et se décide enfin à révéler à l'ambassadeur toute l'histoire de la trahison : les preuves, on les trouvera chez Jean Blas, si on peut l'éloigner pendant quelques temps. Blas écarté,

Raffis, en compagnie d'un secrétaire de l'ambassade, Descartes, enfonce une boîte contenant des lettres de L'Hoste, et les envoie à l'ambassadeur.

Il n'y a pas un moment à perdre : il faut fuir. M. de Barraut cède aux supplications de Raffis et le renvoie en France. Raffis feint de se rendre à un monastère où il avait coutume de passer les fêtes ; la veille de Pâques, il monte à cheval suivi de Descartes et tous deux courent à la frontière française. Ils avaient eu de la chance : les ministres d'Espagne n'ouvrirent les lettres de France que le lendemain de Pâques. Le dénonciateur du traître leur avait échappé. Il ne fallait plus songer qu'à sauver L'Hoste. Ils lui expédièrent en toute hâte deux courriers.

Cependant Raffis et Descartes avaient passé la frontière, étaient arrivés dans l'Ile-de-France ; et Descartes, laissant Raffis à Fontainebleau, avait continué seul le chemin de Paris pour rendre compte de sa mission à Villeroy. Il rencontra près de Juvisy le vieux ministre qui se rendait à sa campagne de Villeroy. Il l'y suivit et là lui révéla toute l'affaire avec preuves à l'appui. Villeroy fut atterré en apprenant « l'insigne et détestable perfidie » de celui qui trahissait son maître « autant de fois qu'il jetait les yeux sur lui et mangeait son pain ». Puis, sans perdre le temps en lamentations, il renvoya Descartes à Fontainebleau, s'y rendit lui-même le lendemain de bonne heure et raconta l'événement au Roi. Avant toutes choses, Henri IV et son ministre convinrent d'une entrevue avec Descartes et Raffis, qu'on amènerait au château après dîner. Dans cette histoire, tout est coups de théâtre et rencontres imprévues, comme à la scène. Villeroy sortant du château rencontre au bureau de la poste deux courriers vêtus à l'espagnole. Le ministre pris de méfiance s'informe, apprend qu'ils viennent d'Espagne et se rendent chez leur ambassadeur à Paris. Il donne l'ordre de les retenir dans un village, et de les faire surveiller par un homme qui empêcherait quiconque de leur parler. Cependant le roi avait dîné et s'apprêtait à partir pour la chasse. Dans la galerie de la basse-cour, loin des indiscrets, on lui amène Descartes et Raffis qu'on avait fait passer sans bruit par une petite porte du jardin, et toute la trahison de L'Hoste lui est révélée par celui qui l'avait découverte. Le roi délibéra longuement avec son ministre ; nous savons, avec Fontenay-Mareuil, qu'il « ne se faisait

rien sans lui, voulant savoir toutes choses pour en ordonner, et n'y ayant point d'heures où on ne lui en pût parler, même quand il était dans ses plaisirs, si c'était chose importante. »

Mais tandis qu'on discutait sur les moyens les plus rapides pour saisir le coupable, celui-ci venait d'arriver à l'improviste à Fontainebleau, comme pour faciliter son propre châtiment. Il traversait la place, au moment où Raffis et Descartes sortaient du château. Raffis aussitôt fait semblant de prendre congé de son compagnon et se dissimule le plus vite qu'il peut dans une porte voisine. Descartes, resté seul, va saluer le secrétaire de Villeroy, et remarque au premier coup d'œil que celui-ci est troublé. L'Hoste lui dit avoir appris l'arrivée de deux courriers d'Espagne et lui demande d'une voix qui veut être calme s'il les a vus. Plus tard, on sut qu'à son arrivée à Fontainebleau, L'Hoste, renseigné au bureau de la poste, avait pu joindre les deux Espagnols qui lui avaient annoncé le voyage de Raffis et de Descartes et le danger qui le menaçait. Descartes fit tout son possible pour retenir L'Hoste qui cherchait un prétexte pour s'éloigner. On approchait du logis de Villeroy. L'Hoste prétendit qu'il aurait honte de paraître devant le ministre, les bottes aux jambes. Descartes l'accompagna quand il alla se débotter. L'Hoste confessa qu'il n'avait pas mangé depuis Paris et voulut prendre congé de son interlocuteur pour se mettre à la recherche d'un cabaret. Descartes s'offrit pour lui en trouver un. Chemin faisant, le commis de Villeroy changea d'idée. Il trouverait plus facilement quelque chose à manger dans la cuisine de son maître. Tous deux repartent vers le château : et pendant que L'Hoste entrait dans la cuisine, Descartes, jugeant le moment venu, monte rapidement dans la chambre du ministre pour le prévenir que le traître est là, sous sa main.

Il fallait agir vite. Un retard imprévu compromit irrémédiablement les manœuvres de Descartes. Villeroy se trouvait en grande conférence avec l'évêque de Chartres, le Père Coton et quelques aumôniers royaux pour organiser la fête de la Saint-Geórges qui se célébrait le lendemain. Descartes ne voulut pas les déranger et attendit longtemps à la porte. Il se décida enfin à entrer. Villeroy avait combiné un plan d'arrestation. Il alla prendre M. de Loménie, pour l'assister, et envoya chercher le lieutenant du grand prévôt auquel on donna l'ordre d'arrêter

la personne qu'il verrait dans la cour en compagnie d'un laquais. Un domestique fut envoyé à la recherche de L'Hoste, et Villeroy avec Loménie se mit à la fenêtre de la grande galerie pour assister à la capture du traître. Ils virent bientôt le laquais revenir seul. L'Hoste avait pris la fuite.

*
* *

Au château, on ne perdit pas un instant, dès qu'on fut bien sûr de la disparition du traître. Le roi, prévenu, donna l'ordre de le poursuivre. On mobilisa tous les courriers et secrétaires disponibles et on les envoya dans toutes les directions. Par des lettres de Villeroy, le chancelier Bellièvre et le garde des sceaux Sillery connurent les premiers à Paris la trahison et la fuite de L'Hoste. « J'ai découvert, écrivait Villeroy à Bellièvre, la plus insigne déloyauté d'un de mes gens et de celui de tous lequel était le plus obligé à me servir fidèlement. Les porteurs vous diront aussi la disgrâce qui m'est advenue par sa fuite, étant entre mes mains, dont je suis si affligé qu'il sera difficile que je m'en puisse remettre et consoler... » Le lendemain, le secrétaire d'Etat communiquait au chef suprême de la justice la volonté du roi d'instruire le procès de L'Hoste : « J'ai prié le sieur de Miraumont, lieutenant du grand prévôt, vous aller trouver pour servir le roi en l'instruction du procès que Sa Majesté veut être fait ainsi que je vous écrivis hier de la perfidie de L'Hoste. » Et il suppliait Bellièvre pour que ce fait fût « épluché et éclairci comme il doit être pour le service du roi et la décharge et consolation de ceux qui y ont intérêt. »

Le premier soin de Sillery fut de se transporter avec un commissaire et deux commis au logis de L'Hoste où ils ne trouvèrent qu'un laquais malade. Il fit mettre les sceaux et posta les deux commis pour surveiller la maison. Peine perdue : L'Hoste ne parut pas chez lui.

Il était descendu chez son ami le maréchal, au cimetière Saint-Jean. De là il était accouru chez l'ambassadeur d'Espagne, affolé, pour lui demander protection et conseil. Le prudent ambassadeur ne voulut point garder dans son hôtel un si dangereux pensionnaire : il le fit habiller à l'espagnole, lui donna de l'argent, un domestique pour l'accompagner, lui dit de gagner

Meaux à pied pour ne pas éveiller les soupçons, d'en partir à la nuit sur un cheval de poste pour la frontière des Pays-Bas où il trouverait asile, et le renvoya à la grâce de Dieu.

La première partie du voyage s'exécuta facilement. L'Hoste put arriver à Meaux vers midi sans être reconnu. Mais là commencèrent les dangers. Les officiers de Meaux avaient été prévenus le même jour qu'un commis de Villeroy dont on décrivait l'exact signalement avait tenté d'assassiner le roi. Par ce mensonge, on espérait déchaîner l'indignation générale et décupler l'acharnement de tous à poursuivre le traître. Le prévôt des maréchaux, qui dans l'ancienne France était le plus rude gardien de l'ordre public, le cauchemar des gens « tenans les champs et mangeans la poule du bonhomme », lança ses archers sur tous les chemins à la poursuite du criminel. Que pouvait le pauvre diable de commis, déjà à moitié démoralisé, contre une telle force !

Il aurait pu bénéficier pourtant de quelques heures de répit par la négligence du maître de la poste qui avait oublié d'ordonner à son personnel de refuser des chevaux à ceux qui se présenteraient. Mais le jeune homme manquait totalement de sang-froid. Au moment où il montait à cheval, un valet qui l'avait vu chez M. de Villeroy le reconnut. L'Hoste prit peur ; son visage effrayé, son départ précipité éveillèrent les soupçons des laquais qui avertirent le maître de la poste. Celui-ci se rappela l'avis reçu, prévint le prévôt qui partit aussitôt à bride abattue avec tous ses archers. Ce fut une galopade confuse et fantastique à travers la nuit qui était très sombre. La poursuite redoubla d'acharnement lorsque des indices eurent permis de découvrir la trace du fugitif. On arriva au bord de la Marne. Un bac s'en détachait portant les deux hommes et leur postillon. Le prévôt des maréchaux cria au batelier de retourner : il portait les assassins du roi : s'il n'obéissait, il serait pendu. Le batelier qui avait l'épée de L'Hoste à la gorge continua de ramer. On aborda. Mais L'Hoste avait irrémédiablement perdu dans cette traversée le peu de courage qui l'avait soutenu jusqu'alors. Il ne fut plus qu'une bête affolée incapable de se défendre. Il laissa retourner le bac, sans en couper la corde, et tandis que le valet espagnol prenait la fuite à travers champs, il remonta, au hasard, dans la nuit, le long de la Marne. Bientôt il entendit les cris des

paysans éveillés par les archers et ameutés contre le criminel. Il vit s'allumer des feux un peu partout. Un gros buisson noir se dressa au bord de l'eau ; il s'y jeta. L'eau profonde qui baignait les branches attira-t-elle le misérable découragé, ou fut-il, malgré lui, emporté par le courant ?

Son corps fut retrouvé deux jours après par les gens de l'abbesse de Jouarre qui en cet endroit était dame de la rivière de Marne. La dame voulut le garder, prétendant avoir juridiction sur lui. Le Roi dut le faire enlever d'autorité. Conduit à Paris, le 27 avril, il fut exposé au Châtelet. Cette fin mystérieuse du traître passionna Paris. L'Etoile alla voir comme les autres le corps et à son retour nota sur son registre-journal les détails de ce dramatique événement. Quel bruit ne faisait-on pas courir sur cette mort ? Les chirurgiens concluaient que L'Hoste avait été étouffé et jeté à l'eau, parce qu'on l'avait trouvé, nous dit l'Etoile, les mains jointes, les jambes molles, le corps sans une goutte d'eau.

Quoi qu'il en fût, le cadavre ne put être encore déposé dans la paix définitive du tombeau. Il dut auparavant payer sa dette à la justice des hommes, et ce fut si long que l'œuvre de la décomposition faillit le leur enlever. On dut l'embaumer et le déposer au cimetière des Innocents. Un nouveau conflit s'était élevé sur le corps entre deux juridictions : le prévôt de Paris et le prévôt de l'Hôtel se le disputaient. Villeroy voulait donner le plus de solennité possible au jugement, pour qu'on ne l'accusât pas de faiblesse envers son ancien commis. Le procès fut jugé par le Parlement et l'arrêt rendu le 15 mai. Le corps fut traîné sur une claie en place de Grève, puis tiré à quatre chevaux, et les quartiers mis sur quatre roues, aux principales portes de la ville.

*
* *

Ainsi s'acheva le plus dramatique des faits divers qui passionnèrent la curiosité publique en l'an 1604. Les gens qui aimaient à moraliser y virent avec l'historien Palma-Cayet « la fin misérable d'un jeune homme à qui l'ambition, l'appétit de vengeance, et le désir d'avoir de quoi contenter ses paillardises et débauches, ont fait perdre l'heur d'une bonne fortune. » Les correspondances des ambassadeurs étrangers et les lettres des minis-

tres nous permettent de mesurer les conséquences politiques de cette affaire de haute trahison. Par Nicolas L'Hoste, les Espagnols avaient pu connaître depuis quatre ans les secrets les plus importants de notre diplomatie. Quand on se rappelle le duel serré des deux nations, qui, lorsqu'elles ne se battaient pas, se surveillaient anxieusement en préparant les batailles futures, on peut comparer leur situation respective à celle de deux joueurs dont l'un connaît toutes les cartes de l'autre. Or, sans verser une goutte de leur sang, Français et Espagnols avaient engagé sur tous les terrains la plus âpre des luttes. Empêcher l'Angleterre de se rapprocher de l'Espagne, soutenir par des subsides les révoltés des Pays-Bas, entretenir les anciennes alliances avec les réformés allemands, arracher l'une après l'autre les sympathies italiennes aux maîtres du Milanais, ruiner l'influence du roi catholique à la Cour de Clément VIII, tel était le but d'une infinité de négociations dirigées au nom du roi par l'esprit souple et la vieille expérience du ministre Villeroy. Très vive fut l'inquiétude dans toutes les cours. Le nonce du pape, l'envoyé du grand-duc de Toscane voulurent savoir si le roi d'Espagne avait pu apprendre quelque chose de compromettant pour leurs maîtres. On les rassura comme on put en leur disant que L'Hoste ne savait pas l'italien. Les craintes de « messieurs des Etats » furent plus fondées : le mal qui résultait de la trahison pour les Pays-Bas était le plus considérable de tous. Dans ce désarroi général, Henri IV, malgré son mécontentement, faisait bonne mine : « *Sua Maesta è putta scodata, e molto fine* » remarqua l'envoyé toscan. Un moment on fut inquiet à la pensée d'une rupture avec les Espagnols : la guerre de tarifs, qui avait commencé depuis deux ans, reprit de plus belle entre les deux pays. On craignit que ce ne fût le prélude d'une autre lutte. Heureusement prévalurent les conseils pacifiques.

Cet événement aurait pu ébranler la position si solide de Villeroy et provoquer ce que nos journaux appelleraient un « replâtrage ministériel ». Il avait à la cour des ennemis, qui l'accusèrent, les plus violents d'infidélité, les autres de négligence. Son infortune lui en valut d'autres qui entamèrent une campagne d'insinuations contre l'impardonnable incurie du protecteur de L'Hoste, car le premier grief, trop absurde, ne pouvait tenir.

Villeroy, que cette trahison avait profondément affligé, se défendit avec son inlassable patience, faisant de grandes démonstrations de sa douleur dans les entrevues avec les ambassadeurs, dans les dépêches aux représentants de la France. Il répandit dans le public un court manifeste qui relatait les circonstances de la découverte de la trahison et de la fuite de L'Hoste. Il réclama hautement qu'on fît toute la lumière sur cette affaire devant le Parlement de Paris, « et s'il est besoin, écrivait-il à Bellièvre, j'y comparaîtrai d'aussi bon cœur qu'aux noces de mes meilleurs amis ». Le roi, touché de la douleur de son ministre, lui témoigna une grande bonté. Il alla le voir, lui prodigua les mots encourageants et familiers dont il avait le secret et bientôt les affaires reprirent leur train accoutumé. Villeroy consolé regagna toute son influence, au grand dépit de ceux qui ne pouvaient croire qu'Henri IV serait un si « bon maître ».

Parmi ces ennemis déçus de Villeroy, devons-nous compter Sully ? Tout semblait séparer ces deux hommes, l'un grand seigneur et homme de guerre, l'autre « homme d'écritoire » et de robe, l'un huguenot, l'autre catholique et ancien ligueur, tous les deux passionnés pour la grandeur de leur pays et l'abaissement de l'Espagne, mais l'un poussant plus volontiers aux mesures belliqueuses, l'autre à la conciliation. Si nous en croyons les *Economies Royales*, le roi se serait plaint au surintendant « de la faute ou pour le moins de la nonchalence » de M. de Villeroy et aurait hésité deux ou trois jours sur la façon dont il le devait traiter. Sully, loin de défendre son collègue, aurait attisé plutôt le ressentiment du roi, et à la fin, pour clore l'incident d'une manière humiliante pour Villeroy, il lui aurait écrit une lettre de consolation « assaisonnée de telle sorte qu'elle pût servir en même temps d'admonition » pour l'exhorter à la tolérance envers les réformés, ce qui lui permettrait d'éviter « les blâmes des langues médisantes. » On a déjà démontré combien étaient invraisemblables chez le roi de tels soupçons et chez Sully cette attitude si arrogante de donneur de leçons. On sait que Sully a parfois, comme tous les auteurs de mémoires de ce temps, altéré des documents pour noircir ses adversaires. Nous avons retrouvé, dans une collection d'autographes de l'Arsenal, deux lettres envoyées par Sully à Villeroy le 26 et le 30 avril 1604 : ce sont de longues épîtres consolatoires écrites sur un ton irré-

prochable de sympathie, de déférence et d'affection. Si Sully murmura un peu, lors de l'affaire L'Hoste, avec les autres adversaires de Villeroy, il se montra beaucoup plus courtois et beaucoup moins méchant que ne veut nous le faire croire le Sully vieilli, qui du fond de sa retraite ne pardonna jamais à Villeroy son éloignement du pouvoir après la mort d'Henri IV.

Cette affaire n'eut donc aucune suite grave pour le ministre responsable, grâce à la bonté du roi et grâce à l'acharnement avec lequel Villeroy se défendit. Petit à petit tout le bruit qu'avait soulevé cette trahison s'apaisa. On eut le sentiment qu'on avait échappé à un grand péril. Puis on n'y pensa plus. D'autres dangers vinrent détourner l'attention du roi et de son peuple. Trois mois après la mort de L'Hoste, l'anglais Morgan, incarcéré à la Bastille, révélait la nouvelle trahison dont il était le complice: la maîtresse du roi, la marquise de Verneuil, son père d'Entragues et son frère le comte d'Auvergne travaillaient à réaliser le projet infernal de faire reconnaître par l'Espagne le fils de la maîtresse, après qu'on aurait assassiné le Roi et le Dauphin...

JEAN NOUAILLAC.

# La Dette publique de la Roumanie

La dette publique du royaume de Roumanie s'élevait au 1er avril 1910 à 1.598.916.306 francs.

La plus grande partie de cette dette est placée à l'étranger. En effet voici la répartition, d'après les pays qui détiennent le plus grand nombre de nos titres de rente :

Paiements de coupons et de titres de la dette publique, pendant l'exercice 1908-1910, faits :

| | | |
|---|---|---|
| En Allemagne | Fr. | 39.354.577 |
| En France | | 26.992.505 |
| En Belgique | | 78.570 |
| En Roumanie | | 10.434.111 |

Ces chiffres présentent certaines variations d'une année à l'autre, à cause des variations du change. Ainsi, quand le change entre Paris et Berlin est défavorable à l'Allemagne, de nombreux titres, appartenant à des détenteurs allemands, sont présentés, à l'encaissement à Paris. De même quand la différence de chèque sur Paris et Berlin ne couvre plus les taxes de transport et d'assurance, les coupons, au lieu d'être présentés à l'encaissement à Paris ou à Berlin, sont présentés à la Caisse centrale du Ministère des Finances à Bucarest.

Mais si le chiffre des paiements diffère chaque année d'une

place à l'autre, la somme globale des paiements faits à l'étranger reste à peu près la même.

A peine la huitième partie de nos titres sont détenus par des capitalistes du pays. Les causes de ce phénomène économique sont multiples. Les capitaux étant encore insuffisants en Roumanie, il est naturel que l'Etat s'adresse, pour placer ses emprunts, aux banques puissantes de l'étranger; le taux de l'intérêt étant encore assez élevé chez nous, l'épargne roumaine préfère les placements intérieurs qui rapportent davantage.

Il est à prévoir, néanmoins, qu'en présence de l'accroissement rapide de notre richesse et de nos réserves, notre rente commencera à rentrer en partie en Roumanie, car un phénomène analogue s'est produit dans tous les pays prospères.

En ce qui concerne l'émission des nouveaux emprunts, je doute que de longtemps encore on essaye de les placer en totalité à l'intérieur. Le ministre actuel des finances, M. Emile Costinesco, quoique partisan d'un emprunt à l'intérieur, a placé les derniers emprunts à l'étranger. Une partie seulement — le quart — de l'emprunt de 170.000.000, émis en 1910, a été placée à l'intérieur.

A l'occasion de la discussion qui eut lieu il y a deux ans à la Chambre sur l'emprunt de 70.000.000, M. Take Jonesco, chef du parti conservateur-démocrate, a très bien exposé les raisons pour lesquelles nous devons préférer les emprunts extérieurs :

« La différence entre l'emprunt extérieur et l'emprunt intérieur c'est que le coupon du premier se paie en or à l'étranger, tandis que le coupon du second se paye avec la monnaie du pays, dans le pays.

« Quelle est la raison pour laquelle je disais que je ne voulais pas d'emprunt intérieur même si je pouvais le faire et que je voulais un emprunt à l'étranger ?

« Il y en a deux : d'abord parce qu'un Etat comme le nôtre doit garder pour la rente un marché large, et le marché européen est plus large que le marché intérieur. Je ne veux pas qu'à un moment de crise, nous soyons forcés de vendre à grande perte la rente intérieure qui serait placée dans le pays; je préfère que l'emprunt soit extérieur, parce que la rente extérieure s'écoule plus facilement; pour la rente extérieure on fait un plus petit sacrifice pour lui faire passer la frontière.

« Mais il y avait une deuxième raison : la Roumanie est encore à l'époque où elle a de grands besoins à satisfaire, où tant l'industrie que l'agriculture et le commerce ont besoin de capitaux;

elle est encore à l'époque où elle emprunte des capitaux, où elle n'en exporte pas. »

Ce sont les raisons pour lesquelles la Roumanie usera largement, et pendant longtemps encore, du crédit de l'étranger.

Certes, ces emprunts placés à l'étranger présentent un grand inconvénient pour le pays. Les dettes extérieures peuvent toujours provoquer des difficultés économiques. Du fait que les annuités de ces dettes doivent être payées en or en dehors de nos frontières, les paiements considérables qu'elles occasionnent aggravent les embarras du pays lorsque la balance économique est ébranlée, comme cela peut arriver dans les années de crise. En 1900, par suite de l'absence presque totale de récolte, l'Etat roumain se trouva dans une situation des plus critiques, par suite de la nécessité de se procurer les fonds nécessaires pour payer les annuités de la dette publique.

L'inconvénient est grand, sans doute, mais entre deux maux il fallait choisir le moindre, et le choix était d'autant plus indiqué que la richesse croissante du pays rend ce danger moins menaçant et que la nature même de notre dette en atténue le côté inquiétant.

En effet, presque toute notre dette publique est formée de rente amortissable. Certains de nos emprunts s'éteindront dans un laps de temps relativement court, au bout de 14, 24, 26, 30 ou 40 ans.

Nous donnons ci-contre un tableau indiquant pour chaque emprunt la date de son amortissement.

L'amortissement est très rapide pour la plupart des emprunts. Le plus important — 9.660.500 francs — revient à l'emprunt de 274.375.000 contracté en 1890 pour la conversion des obligations des chemins de fer roumains, dont on a amorti déjà 106.838.000. L'amortissement le plus faible est celui de l'emprunt nécessité pour le rachat de la voie ferrée Lemberg-Cernovitz-Jassy dont on n'a acquitté jusqu'à présent qu'une somme relativement minime : 1.317.264 francs sur un capital de 50.000.000.

L'année prochaine l'emprunt de 9.985.320 francs sera complètement remboursé à la Caisse des Dépôts, et le budget de la dette publique sera allégé d'une annuité de 1.023.947 francs.

Depuis 1864, date du premier emprunt contracté par la Roumanie — à 18 % d'intérêts ! — et jusqu'au 1er avril 1910, l'Etat roumain a émis des emprunts pour une valeur nominale de 3.380.220.363 francs, dont il a définitivement amorti 521.000.845

| EMPRUNT | Valeur nominale de l'emprunt effectué | Annuité due pour l'exercice 1910-11 | Capital non amorti au 1er avril 1910 | Cap. à amortir pendant l'exerc. 1910-11 | Capital restant à amortir au 1er avril 1911 | Date de l'extinction de l'emprunt |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *a)* **Emprunts en titres au porteur** | | | | | | |
| Rente amortissable 4 °/° intérieure 1889 | 32.500.000 » | 1.575.894 » | 23.553.500 » | 640.100 » | 22.913.100 » | Janvier 1933 |
| — — — extérieure 1889 | 50.000.000 » | 2.423.990 » | 63.713.500 » | 965.000 » | 35.748.500 » | Juillet 1935 |
| — — — — 1890 | 274.375.000 » | 16.652.750 » | 177.187.500 » | 9.660.500 » | 167.837.000 » | Janvier 1924 |
| — — — — 1891 | 45.000.000 » | 2.181.700 » | 34.282.500 » | 818.500 » | 33.464.000 » | Janvier 1935 |
| — — 5 °/° intérieure 1893 | 6.500.000 » | 366.350 » | 5.494.000 » | 93.000 » | 5 401.000 » | Avril 1938 |
| — — 4 °/° extérieure 1894 | 120.000.000 » | 5.848.610 » | 99.339.000 » | 1.863.500 » | 97.475.500 » | Janvier 1930 |
| — — — — 1896 | 90.000.000 » | 4 363.760 » | 77.138.500 » | 1.291.000 » | 75.847 500 » | Novemb 1940 |
| — — — — 1898 | 180.000.000 » | 7.937.040 » | 169.936.000 » | 2.079.000 » | 168.785.000 » | Novemb. 1958 |
| — — 5 °/° — 1903 | 185.000.000 » | 10.739.475 » | 173.723.000 » | 1.221.000 » | 171.644.000 » | Juin 1943 |
| — — 4 °/° A. B. 1905 | 100.000.000 » | 5.031.730 » | 95.370.500 » | 5.186.500 » | 94 349.000 » | Avril 1946 |
| — — — Conv. 1905 | 424.000.000 » | 21.367.370 » | 405.805.500 » | 1.185.000 » | 400 619.000 » | Avril 1946 |
| — — — extérieure 1908 | 70.000.000 » | 3.927.010 » | 68.861.000 » | 1.321.000 » | 67.676.000 » | Octobre 1946 |
| — — — — 1910 | 128.000.000 » | 6.441.141 75 | 128.000.000 » | » » | 126.679.000 » | Septemb. 1950 |
| — — — forêts 1910 | 3.000 000 » | 75.482 15 | 3 000.000 » | » » | 3.000.000 » | Septemb. 1950 |
| — — — intérieure 1910 | 40.000.000 » | 1.112.075 60 | 40.000.000 » | » » | 40.000.000 » | Septemb. 1950 |
| — perpétuelle — extérieure 1910 | 962.500 » | 38.500 » | 962.500 » | » » | 962.500 » | Perpétuel |
| — — 5 °/° pâtur. 1910 | 8.000.000 » | 400.000 » | 8.000.000 » | » » | 8.000.000 » | Perpétuel |
| Total | 1.757.950.500 » | 90.433.778 50 | 1.547.376.800 » | 27 475.100 » | 1.520.101.700 » | |
| *b)* **Emprunts en obligations contractuelles** | | | | | | |
| Capital de la ligne de chemins de fer Suceava-Roman-Botoshani-Iassy | 51.535.640 » | 3.865.173 99 | 50.315.558 10 | 97.182 60 | 50.218.375 » | Octobre 1960 |
| Emprunts à la Caisse des Dépôts et Consign en 1872 | 9.985.320 83 | 525.000 » | 1.023.947 90 | 495.619 » | 528.328 » | Mars 1912 |
| Total | 61.520.960 83 | 4.390.173 99 | 51.339.506 » | 592.801 60 | 50.746.704 40 | |
| *c)* **Annuités pour les emprunts districtuels** | | | | | | |
| Annuités dues par les districts Prahovo, Ilfov, Ialomitza, Dambovitza, Vlasca, Jassy pour les c. f. r. district, pris en charge par l'Etat | » » | 2.236.221 » | « » | » » | » » | |
| Total | » » | 2.236.221 » | » » | » » | » » | |
| **Récapitulations** | | | | | | |
| Emprunt en titres au porteur | 1.757.950.500 » | 90.453.778 50 | 1.547.576.800 » | 27.475.100 » | 1.520.101.700 » | |
| Emprunts en obligations contractuelles | 61.520.960 83 | 4.390.173 99 | 51.339.506 » | 592.801 60 | 50.746.704 40 | |
| Annuités pour les emprunts districtuels | » » | 2.236.221 » | » » | » » | » » | |
| Total | 1.819.471.460 83 | 97.080.173 49 | 1.598.916.306 » | 28.067.901 60 | 1.570.848.404 40 | |

francs. Pendant cette période 1.260.302.212 francs ont été convertis en des titres de rente portant un intérêt plus réduit.

Il est resté en circulation des titres de rente représentant la somme de 1.598.916.306 francs.

On voit avec quelle force et quelle rapidité l'amortissement agit sur notre dette publique.

A certains égards cette rapidité est trop grande, étant donné que notre Etat, à mesure qu'il amortit, contracte de nouvelles dettes.

Cet amortissement rapide pour certains emprunts constitue un lourd sacrifice que s'impose la génération actuelle au profit des générations à venir. Ces générations bénéficiant en outre d'un splendide domaine industriel dont les revenus sans cesse croissants allègeront d'autant plus les charges publiques, il était très équitable qu'une partie au moins de la charge de cet amortissement fût répartie sur un laps de temps plus prolongé. M. Take Jonesco, ministre des Finances sous le dernier gouvernement conservateur, fit œuvre de sagesse et de justice, en même temps qu'une excellente opération financière, en allégeant de 5.000.000 de francs par an les charges de la génération actuelle, résultat qui a été obtenu en 1905 au moyen de la conversion des titres de rente 5 % en titres 4 %. Les titres amortis représentaient une valeur nominale de 436.525.000 francs.

Malgré les nouveaux emprunts, du fait de l'amortissement, notre dette diminue chaque année. En tout cas la charge de cette dette devient de plus en plus légère, étant donné l'accroissement de la richesse publique de la Roumanie.

Avant d'examiner cet accroissement, il est intéressant de comparer notre pays à d'autres pays au point de vue de la part proportionnelle de dette publique — capital et surtout intérêt — qui pèse sur chaque tête d'habitant.

Cette comparaison, en apparence, ne nous est pas souvent favorable. Un Français paie, par exemple, 32 francs par an d'intérêts de la dette publique et un Roumain seulement 13 fr. Il semblerait à première vue que le Français étant environ quatre fois plus riche que le Roumain, cette charge de 32 francs par an représente pour le premier un sacrifice beaucoup moins grand qu'une charge de 13 francs pour le second. Mais dans ces 13 fr. payés par le Roumain entre aussi l'amortissement, tandis qu'en France la plus grande partie de la rente est perpétuelle. Il faut, en outre, considérer les charges des dettes publiques non seule-

ment au point de vue de la valeur apparente des chiffres, mais aussi à celui de l'utilité réelle des emprunts.

La dette publique de la France provient en majeure partie de dépenses faites pour les besoins ou les contributions des guerres. La seule guerre de 1870-1871 a coûté à la France 8.993.100.635 francs. La dette publique de l'Angleterre provient pour la plus grande partie des longues guerres soutenues par ce pays de 1688 à 1815. De même, pendant le XIX^e^ siècle la plupart des emprunts anglais ont été contractés pour faire face à des frais de guerre. Nous pourrions en dire autant pour la Russie et pour l'Autriche-Hongrie.

Mais la comparaison sera beaucoup plus intéressante et surtout plus appropriée si, au lieu de nous comparer à l'Angleterre et à la France, nous nous comparons à d'autres Etats plus petits qui se sont trouvés dans des conditions de développement économique presque identiques aux nôtres, tels que la Bulgarie, la Serbie et la Grèce. Nous nous rendons mieux compte ainsi des progrès réalisés par nous et de la situation brillante que nous occupons en réalité.

La dette publique de la Grèce s'élève à 897.568.706 francs, soit une moyenne de 353 fr. par tête d'habitant. La population de la Grèce n'est, en effet, que de 2.700.000 habitants.

Pour la Roumanie qui a une population de près de 7.000.000 d'habitants, cette dette représenterait proportionnellement 2.242.910.000 francs au lieu de 1.598.916.306 francs.

La Grèce est, d'autre part, un pays beaucoup plus pauvre que la Roumanie. En 1905 l'exportation de la Grèce s'élevait à peine à 83.900.000 francs, tandis que notre exportation pendant la même période atteignait le chiffre de 457.101.394 francs.

Nous ne rappellerons plus ici quelles furent toutes les causes des emprunts effectués par la Grèce et de la nécessité dans laquelle ce pays s'est trouvé de recourir au cours forcé. Nous rappellerons seulement qu'en 1897 la Grèce a été obligé de payer à la Turquie une indemnité de 94.000.000 de francs et de soumettre ses finances à un contrôle international pour pouvoir faire face — même partiellement — au paiement des annuités de la dette publique.

En ce qui concerne la Serbie, sa dette publique est de 560.000.000 francs pour une population de 2.600.000 habitants, ce qui représenterait pour nous une dette de 1.512.000.000 francs, une dette à peu près égale à notre dette actuelle.

Mais la Serbie, comme la Grèce, est beaucoup moins riche que nous. Son exportation en 1903 s'élevait à 59.967.000 francs à peine. En outre, la Serbie n'a presque point d'industrie.

En dehors de cela, les emprunts de l'Etat serbe sont presque tous garantis par certains revenus de l'Etat (octrois, monopole du tabac).

La dette publique de la Bulgarie s'élève au 1er janvier 1909 à 700.000.000 francs. Toute cette dette a été contractée pendant les vingt dernières années. La population de la Bulgarie étant, d'après le dernier recensement de 4.200.000 habitants, sa dette publique représenterait proportionnellement pour nous une dette seulement de 1.125.000.000 francs.

Mais la Roumanie est au moins deux fois et demi plus riche que la Bulgarie.

L'exportation de la Bulgarie s'est élevée en 1907 à 125.599.097 francs, soit quatre fois et demie moins que la nôtre, qui a été de 553.927.016.

Nous avons pris comme élément d'appréciation de la richesse respective des pays auxquels nous nous comparons, la valeur de l'exportation. Certes cet élément seul n'est pas décisif, mais nous pourrions facilement prouver par d'autres données la supériorité de notre richesse. Ainsi l'étendue des surfaces cultivées s'est élevée en Bulgarie en 1904 à 2.684.000 hectares, tandis qu'en Roumanie à la même époque l'étendue des surfaces cultivées était de 5.912.942 hectares. Le capital investi dans l'industrie n'est en Bulgarie que de 35 millions de francs. Il dépasse chez nous 500 millions.

Les chemins de fer bulgares ont une longueur de 1.565 kilomètres. Notre réseau atteint 3.180 kilomètres et dépassera l'année prochaine 3.500 kilomètres.

Notre dette publique, comparée à celle de la Bulgarie, représente donc, en réalité, une charge beaucoup plus légère pour nous.

Nous ne devons pas oublier, d'autre part, que l'actif de l'Etat bulgare est près de cinq fois inférieur au nôtre. Cet actif s'élève à 353.672.619 francs. Tandis que l'actif de l'Etat roumain — nous avons exclu pour les deux pays la valeur du matériel de guerre — dépasse 1 ½ milliard.

Au surplus aussi bien la Serbie que la Bulgarie ont contracté leurs emprunts à des conditions beaucoup plus onéreuses que les nôtres et au prix d'intérêts sensiblement plus élevés.

En Roumanie, les guerres et les calamités nationales n'ont pas contribué à l'augmentation de la dette publique. La guerre de 1877-1878, au lieu d'avoir été une charge pour les finances de l'Etat, a eu comme résultat l'augmentation des revenus. L'entretien, les approvisionnements et le transport sur nos voies ferrées des armées russes ont été une source d'enrichissement pour le pays et de bénéfices pour l'Etat. Les bénéfices réalisés par le fisc à la suite de la guerre peuvent être évalués à environ 63.700.000 francs. En échange les dépenses extraordinaires occasionnées par la participation de l'armée roumaine à la guerre, ne se sont élevées qu'à 56.000.000.

Les causes principales de notre dette publique ont été les dépenses nécessitées par d'importants travaux publics. Le capital de la dette publique s'élève, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, à la somme de 1.598.976.306 francs. Or ce passif est représenté par un actif de l'Etat, constitué en grande partie de travaux publics, presque tout aussi important.

Jusqu'en 1889 on avait dépensé, en effet, une somme de 965.329.639 francs pour l'exécution de divers travaux publics (voies ferrées, gares, ateliers, matériel roulant, port de Constantza, voies de communication, navigation fluviale et maritime, constructions administratives). Cette somme doit dépasser aujourd'hui un milliard.

Les dotations de la régie, du crédit agricole, le fonds de roulement des voies ferrées représentent 45.484.984 francs.

Si nous ajoutons à ces chiffres la valeur des établissements balnéaires de l'Etat, de ses fermes modèles, de ses installations de salines, manufactures de tabac, d'allumettes, de papier à cigarettes, installation des postes, télégraphes et téléphones, si enfin nous y ajoutons encore les immeubles et constructions appartenant au ministère de l'instruction publique, dont la valeur, jusqu'en 1903, s'élevait à 58.499.000 francs, celles du ministère de la justice (6.795.000), du ministère de l'intérieur (15.000.000), des domaines (20.000.000), du ministère de la guerre (28.000.000), nous arrivons à un chiffre qui n'est pas de beaucoup inférieur comme valeur à celui de la dette publique.

En d'autres termes, presque toute notre dette publique actuelle est représentée par un actif d'égale valeur constitué par le domaine industriel de l'Etat et par différentes constructions et installations.

Ce capital produit non seulement des revenus et alimente les

ressources de l'Etat, mais a contribué et contribue au développement économique de la Roumanie. Chaque voie ferrée nouvelle a ouvert des débouchés nouveaux à nos produits et a élevé la valeur des propriétés. Les services maritime et fluvial ont facilité la vente de nos produits agricoles à l'étranger, augmentant ainsi la prospérité du pays. Les charges supportées pour le paiement des annuités des dettes contractées pour effectuer les dépenses citées plus haut, sont amplement compensées par les bénéfices indirects réalisés grâce à l'augmentation de la valeur de la propriété et au développement général de la richesse du pays.

Si nous considérons non seulement la dette actuelle mais même les dettes contractées dans le passé et déjà éteintes par amortissement ou par leur conversion en d'autres emprunts moins onéreux, nous constaterons qu'une partie seulement, relativement petite, de ces emprunts a été employée à des dépenses improductives.

Sur la somme totale des emprunts contractés depuis 1864 jusqu'à nos jours, 159.122.595 francs seulement ont été destinés à couvrir des déficits et 266.315.804 francs pour l'armée.

Ces circonstances constituent une différence fondamentale entre notre dette publique et la dette des Etats avec lesquels on a coutume d'établir des comparaisons.

En ce qui concerne l'actif total de l'Etat, il dépasse de beaucoup le montant de la dette si nous comptons dans cet actif non seulement notre domaine industriel et l'outillage que nous avons créé avec le produit des emprunts, mais aussi le domaine de l'Etat proprement dit.

Les revenus du ministère des domaines, provenant des immeubles ruraux ou urbains de l'Etat, des forêts, pêcheries, étangs, mines et carrières, s'élèvent à la somme de 29.700.000 francs (dont il faut déduire les dépenses afférentes à ce département), ce qui représente un capital de 600.000.000 au bas mot.

Nous devons ajouter à cette somme la valeur des terrains pétrolifères de l'Etat, non encore exploités, pour lesquels nous ne pouvons indiquer qu'un chiffre approximatif : 150.000.000, certainement au-dessous de la vérité.

Comme nous le voyons, l'Etat roumain est très riche. Il peut payer en partie les annuités de sa dette seulement avec les revenus de ses domaines industriels, agricoles ou miniers et avec sa participation aux bénéfices de certaines institutions financières. Tous ces revenus représentent à peu près 42.000.000.

Ces revenus iront en augmentant, tandis que notre dette, même si elle restait stationnaire, pèsera de moins en moins sur les contribuables.

Les annuités de notre dette publique absorbent 20 % des dépenses de l'Etat. En effet, ces dépenses, d'après le projet de budget pour l'exercice 1909-1910, s'élèvent à 460.000.000, et les annuités de la dette figurent dans ce chiffre pour la somme de 97.080.173 francs.

Cette proportion est en dessous de la limite fixée par les économistes pour les pays où la dette est placée en grande partie à l'étranger.

L'état prospère du pays et de nos finances a eu pour résultat de faire baisser de plus en plus les intérêts que nous payons pour nos emprunts. De 9 % en 1868, ces intérêts sont descendus actuellement à 4 %. De leur côté les cours de nos titres de rente ont monté pour le 5 % de 65 fr. en 1875 à 86 en 1885 et à 101 en 1909 et pour le 4 % de 83 et 87 à 93 $\frac{1}{2}$ en 1910.

L'accroissement de la richesse en Roumanie — nous le faisions remarquer tout à l'heure — a pour résultat d'alléger la charge de la dette publique.

Cet accroissement est rapide et considérable. Il est d'autant plus remarquable si nous examinons la balance économique de la Roumanie. Nous devons payer chaque année à l'étranger des sommes très importantes. Voici quelques indications à ce sujet : sur les 97.000.000 représentant les annuités de la dette publique, 82.000.000 au moins vont à l'étranger.

Les emprunts contractés par les départements se chiffrent par 18.605.844 francs au capital et 1.220.000 aux annuités, et les emprunts des villes du royaume par 162.384.289 au capital et 9.227.323 francs aux annuités. La ville de Bucarest figure dans ces chiffres avec 112.049.000 au capital et 5.835.208 aux annuités (dont 3.220.000 versés à l'étranger).

Nous ne possédons pas de données exactes sur la répartition des détenteurs de toutes nos obligations communales. Nous sommes, certainement, au-dessous de la vérité en estimant à 6.000.000 les annuités des emprunts communaux payés à l'étranger.

Le Crédit Rural de Bucarest a émis des lettres de gage type 5 % d'une valeur de 260.689.817 et des lettres de gage type 4 % d'une valeur de 28.215.560 francs, soit un total de 288.909.377. L'intérêt de ce capital s'élève à 14.163.272 francs.

Le Crédit Urbain de Bucarest en a émis de son côté (type 5 %)

pour 166.586.000 et celui de Jassy pour 27.000.000, ce qui exige un intérêt de 9.689.300 francs.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par quelques directeurs de banque, à peu près 40.000.000 de lettres foncières urbaines et 60.000.000 de lettres foncières rurales se trouvent entre les mains de capitalistes étrangers n'habitant pas la Roumanie.

Ajoutons encore les bénéfices réalisés par les grandes banques privées, bénéfices considérables qui vont grossir le chiffre de nos paiements à l'étranger. Une bonne partie même des actions de notre première institution de Crédit, la Banque Nationale, dont les actions, émises à 500 francs, dépassent maintenant 4.000 francs, se trouvent entre les mains de porteurs étrangers. Les actions des sociétés d'assurance, telles que la *Nationale*, la *Dacia*, la *Générale*, se trouvent en grande partie à Trieste, à Vienne, à Berlin.

Nous pouvons dire la même chose des Compagnies d'électricité, de tramways, ainsi que des sociétés qui exploitent les forêts, les terrains pétrolifères, ou bien qui ont placé leurs capitaux dans différentes entreprises industrielles.

Mentionnons encore les revenus des grandes propriétés rurales appartenant à des propriétaires qui n'habitent pas le pays, environ 5.000.000.

Toutes ces sommes et d'autres encore — la liste serait trop longue si j'essayais de la compléter — composent un total de près de 150.000.000 de francs qui viennent s'ajouter aux sommes que nous devons à l'étranger en échange de nos importations.

*
* *

Quelles sont maintenant les ressources qui permettent à la Roumanie de faire face à tous ces paiements, et de solder nos importations ?

Nous n'avons ni capitaux placés à l'étranger, ni une nombreuse marine marchande, ni ouvriers qui aillent chercher de l'ouvrage hors de nos frontières, ni étrangers qui viennent dépenser leur argent chez nous. Notre principale source de richesse est l'agriculture. L'industrie, quoique déjà florissante, suffit à peine à alimenter une partie des besoins de notre marché intérieur. Seule l'industrie du pétrole travaille aussi pour l'exportation.

Notre commerce d'exportation constitue presque l'unique source d'où nous tirons les moyens qui nous permettent d'acquit-

ter nos dettes envers l'étranger et ce commerce est constitué en très grande partie par les produits agricoles.

La conclusion à tirer de cette constatation c'est que la valeur de notre commerce d'exportation doit être beaucoup plus considérable que celle qui nous est donnée par les statistiques officielles. L'excédent de valeur de nos exportations sur les importations doit dépasser de beaucoup la moyenne indiquée par les document officiels. Cet excédent doit varier entre 150 et 200 millions.

On ne s'expliquerait pas autrement la facilité avec laquelle le pays fait face à ses engagements envers l'étranger. On ne s'expliquerait pas non plus l'accroissement constant de la richesse du pays.

D'ailleurs, si au lieu de considérer les *valeurs* on examine les *quantités*, on constate une progression continuelle des exportations.

Voici la marche de notre commerce extérieur pendant les dix dernières années :

| ANNÉES | IMPORTATIONS | | EXPORTATIONS | |
|---|---|---|---|---|
| | QUANTITÉS | VALEURS | QUANTITÉS | VALEURS |
| | Tonnes | Francs | Tonnes | Francs |
| 1898 | 882.902 | 389.908.439 | 2.644.192 | 283.181.567 |
| 1899 | 789.789 | 333.267.938 | 1.300.864 | 149.119.658 |
| 1900 | 412.105 | 216.985.878 | 2.047.223 | 280.000.431 |
| 1901 | 484.368 | 292.435.760 | 2.987.859 | 353.830.877 |
| 1902 | 462.333 | 283.344.519 | 3.318.260 | 374.819.219 |
| 1903 | 470.075 | 269.923.710 | 3.238.186 | 355.630.307 |
| 1904 | 525.294 | 311.371.613 | 2.269.108 | 261.872.339 |
| 1905 | 731.039 | 337.571.985 | 3 463.945 | 457.101.394 |
| 1906 | 734.352 | 442.114.125 | 4.213.331 | 491.360.179 |
| 1907 | 934.792 | 430.909.115 | 4.199.963 | 553.917.616 |

Au cour des dix dernières années notre exportation a presque doublé.

L'importation a aussi augmenté, mais dans des proportions plus restreintes.Ce phénomène est dû à la création d'une industrie nationale. La valeur des produits de cette industrie dépasse au-

jourd'hui 500.000.000. Ce résultat a été obtenu très rapidement. En 1881 les minoteries de Budapest nous fournissaient 7.595.928 kilog. de farine et nous recevions en 1888, d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et de France, 17.000.000 kilog. de sucre et de glucose.

Aujourd'hui la production de l'industrie de l'alimentation se chiffre par plusieurs dizaines de millions et nous avons commencé même à exporter ; nous produisons tout le sucre nécessaire et nos moulins exportent pour environ 10.000.000.

D'après les calculs faits par M. E. Costinesco, ministre des finances, la création d'une industrie nationale et la suppression de l'importation — obtenue au moyen de l'élévation des droits de douane — a donné au pays, pour cinq articles seulement, un bénéfice de 52 millions par an.

Ainsi, pour donner quelques exemples :

| | |
|---|---|
| Sur la farine dont nous aurions importé 14.000.000 kilog. si nous n'avions pas une industrie indigène, nous gagnons | 5.600.000 |
| Sur le sucre | 7.800.000 |
| Sur le pétrole raffiné | 3.840.000 |
| Sur l'huile minérale | 1.100.000 |
| Sur l'industrie du pétrole en général | 6.813.000 |
| Sur le ciment | 1.336.000 |
| Sur le bois | 8.000.000 |

Le gain, résultant d'industries pour lesquelles la consommation se partage entre la production étrangère et la production indigène, est encore plus grand.

Enfin, à côté de nos produits agricoles, nous avons commencé à exporter des produits industriels. Pour ne mentionner que le pétrole et ses dérivés dont l'exportation augmentera d'année en année, la production du pétrole, qui n'était que de 269.000 tonnes il y a 8 ans, a atteint 1.300.000 tonnes en 1909.

Il y a encore d'autres indices de l'accroissement de la richesse du pays.

Nous n'en énumérerons que quelques-uns :

La superficie des ensemencements a passé de 4.008.500 hectares en 1895 à 5.420.000 hectares en 1905 et la production du blé de 13.103.600 hectolitres à 36.412.747 hectolitres.

En 1886 les chemins de fer transportaient 2.067.900 tonnes, en 1905 ils en ont transporté 23.680.163.

La correspondance intérieure a passé en dix ans (1894-1904) de 8.007.174 lettres à 13.217.332 et le nombre des journaux de 7.720.797 à 27.450.153.

La correspondance internationale, pendant la même période, a passé de 2.484.273 à 4.711.250 pour les lettres et de 617.900 à 1.454.206 pour les journaux.

Nous constatons la même progression pour les mandats postaux internes et externes, pour la correspondance télégraphique et pour les téléphones.

L'esprit d'épargne s'est développé dans les mêmes proportions: les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Etat dépassent 60 millions. D'autre part le capital des banques populaires, fondées il y a quelques années seulement et qui sont actuellement au nombre de près de deux mille, atteint 40 millions. Le mouvement coopératif se répand aussi de plus en plus ; 36 associations paysannes ont pris dans les cinq dernières années des terres en ferme pour lesquelles elles payent 1.259.998 francs par an.

La Roumanie est un pays en plein développement économique et sa richesse ne fera qu'augmenter dans l'avenir.

Dans ces conditions, sa dette publique présente les meilleures garanties.

Ces progrès ne doivent pas nous faire oublier que notre situation économique et financière est influencée chaque année par le résultat des récoltes.

Notre principale source de richesse étant l'agriculture, le rendement des impôts et des revenus de l'Etat, en général, dépend du produit de nos récoltes. Quelques bonnes années agricoles ont eu pour résultat des excédents considérables dans les caisses publiques (1).

Deux ou trois mauvaises récoltes consécutives, par contre, peuvent tarir les principales sources des revenus de l'Etat.

Cette particularité de notre situation économique impose dans la gestion de nos finances publiques des règles très sévères d'économie et de prévoyance.

Espérons que nos hommes d'Etat ne se départiront pas dans l'avenir de ces règles qui ont assuré jusqu'à présent la solidité de nos finances publiques.

Nicolas Xénopol,
*Sénateur au Parlement Roumain.*

(1) De 1901 à 1908, les exercices se sont soldés par un excédent moyen de 35.627.875 francs.

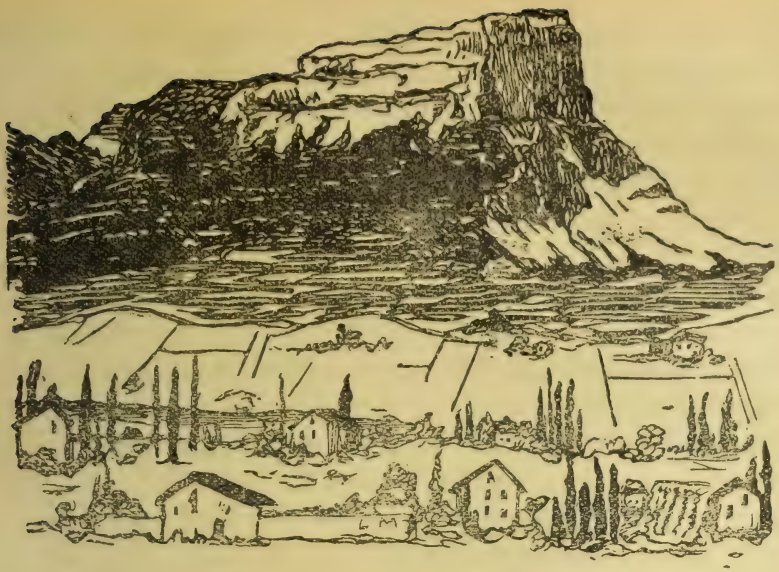

# SAVOIE

Pour MADELEINE, qui aima ces paysages.

## I. — PROFILS DE MONTAGNES

Ainsi que les édifices, les montagnes ont leur architecture. Il en est de sévères comme des temples, d'élégantes comme des campaniles, d'aristocratiques comme des cathédrales, de massives comme des citadelles. Elles ont leur physionomie distincte, grave ou souriante, accueillante ou hostile, hautaine ou débonnaire. A les contempler superficiellement on les croit pareilles : chacune d'elles offre à ceux qui les comprennent un visage différent, qu'éclairent et assombrissent tour à tour l'irradiation de la lumière et le jeu mouvant des nuages.

Ramenant selon sa coutume à la musique les déductions de son esprit lucide et prompt, Lionel me disait : « La nature alpestre est symphonique. Voyez autour du lac Léman : les longues

crêtes parallèles du Jura, pédales harmoniques qui soutiennent le chant des sapins et des pâturages, c'est l'*Andante*. Les monts fringants et rythmés de la Haute-Savoie, sur la rive opposée, l'*Allegro*. Et quel brillant *Scherzo* que le hérissement tumultueux, à l'Est, des pics de l'Oberland ! »

Je ne veux parler ici que du panorama qui se déploie sous mes yeux. Par delà le moutonnement des collines que rougissent déjà les pampres effleurés par l'automne et dont seule la campagne toscane égale la douceur, le Nivolet érige à l'extrémité de sa cime rocheuse la croix qui symbolise l'âme fervente de la Savoie. Il termine brusquement vers le Sud les escarpements du Revard, et ses paliers géants, que tapisse l'herbe rase des pâturages,

s'étagent, appuyés sur d'inébranlables assises, comme les marches d'un autel. Au coucher du soleil, il s'illumine de clartés roses, ainsi que pour un mystique office, tandis que l'encens de la brume qui monte de la vallée enveloppe de volutes diaphanes ses pentes ravinées.

Aperçu obliquement du pied de ses contreforts, le Nivolet change d'aspect. Sa crête, qui semblait rectiligne, se brise en ressauts successifs. Des tours bastionnent le sommet de la montagne, jalonnant symétriquement des remparts que les anfractuosités de la roche percent de meurtrières. A la vision religieuse succède celle d'un appareil de défense, et les rayons qui frappent à la chute du jour les parois de la forteresse évoquent le siège et l'incendie.

Au delà, émergeant de la déclivité du Nivolet vers Chambéry, c'est l'énorme tiare du Pennay, orgueilleuse et dominatrice. Vue

de face, des hauteurs de La Bâthie ou de la route de Challes, elle apparaît comme la coupole d'une basilique gigantesque aux piliers trapus, à l'architecture fruste.

Au second plan, dessinée sur le ciel en courbes infléchies, se développe la chaîne que termine le casque antique de la Roche du Guet, postée en sentinelle vigilante à l'entrée de la vallée de l'Isère. Au loin, fermant l'horizon, les pics abrupts du massif de Belledonne, aux flancs marbrés de névés et striés de glaciers.

Mais le plus glorieux des monts qui m'environnent c'est, dominant de sa masse rectangulaire l'enceinte farouche qui encercle le monastère de la Grande-Chartreuse, le Granier. Jailli verticalement, d'un bloc, du massif isolé au centre duquel s'exila saint Bruno, il suggère l'impression de quelque Walhalla édifié pour célébrer le triomphe des dieux. Immémorial et solitaire, il n'a pour le parer que l'eurythmie de ses formes, et la sévérité de celles-ci est purement classique. De quelque côté qu'on l'examine, le Granier garde sa silhouette de palais fabuleux construit par les Titans, et quand les nuées s'amoncellent autour de ses murailles altières on s'attend à y voir pénétrer sur un arc-en-ciel le cortège mythologique.

Les traces encore visibles d'un cataclysme ajoutent à la fiction qu'il évoque le caractère d'une montagne redoutable, hantée par la colère et la vengeance. Au XIII^e^ siècle, le Granier se fendit. Des quartiers de rochers, précipités du haut de ses falaises à pic, écrasèrent plus de vingt villages espacés dans la plaine. La vigne et le maïs recouvrent aujourd'hui la campagne tragique, mais dans les abîmes creusés par la catastrophe et jusqu'au centre de la vallée, sur les rives de l'Albane et du lac Saint-André, autour du sanctuaire de Notre-Dame de Myans, d'innombrables blocs de granit évoquent l'horreur des ravages accomplis.

Le Granier est relié par le col du Frêne au Mont Joigny, que gravit en lacets, sur des pentes boisées, la route qui mène de Chambéry à Saint-Pierre d'Entremont, proche des sources du Guiers. Un tunnel le traverse vers son point culminant, et la surprise est grande de découvrir, lorsqu'on s'en approche, surplombant la route, des figures de pierre que nul statuaire n'a sculptées et que seul le caprice des eaux, précédant de quelques milliers d'années l'imagination d'un Rodin rêvant de magnifier Balzac, a façonnées dans la roche.

Plus loin, la dent d'Otheran couronne d'un cube précis le cône tronqué que prolongent vers les gorges du Frou les dentelures régulières des monts de Couz et de Corbel. Châteaux-forts ruinés, remparts démantelés que hérisse, par intervalles, la hampe d'un sapin, ils se colorent de corail et d'opale avant de s'éteindre dans l'ombre améthyste du soir. Leur joaillerie luit sur le ciel limpide en vision irréelle longtemps après que le soleil a disparu derrière les versants broussailleux des montagnes de l'Épine.

Cette région est-elle, entre toutes, privilégiée? Ou les souvenirs littéraires qui l'ennoblissent lui confèrent-ils son émouvante splendeur? Ici, Rousseau chérit Mme de Warens et « connut le seul bonheur de sa vie ». Et la distance qui sépare Chambéry de Grenoble est si courte qu'on peut, sans effort, voir l'ombre de Stendhal errer sous les platanes.

Quelque évocatifs que soient ces sites revêtus d'intellectualité, leur beauté n'en réside pas moins dans la pureté hellénique de leurs lignes souples et dans l'harmonie délicate de leurs colorations.

*Pays mystérieux, abondant, doux et tendre*
*Comme un conte enchanté qu'on veut toujours entendre.*

Le clair argent de la roche s'allie en accords frais à la verdure des châtaigniers et des noyers, aux pointes dorées des clochers, aux toitures d'ardoise et de chaume d'où s'élèvent de lentes fumées à l'heure où

*Le soir descend sur Chambéry.*

Et telle est la proportion des montagnes de la Savoie, leur valeur dans le paysage, la variété qu'elles lui apportent par la mobilité de leur physionomie, l'équilibre parfait que crée leur volume avec la superficie de la plaine limitrophe, qu'au lieu d'oppresser les regards, comme celles de la Suisse, elles composent, par les rythmes de leur arabesque et les caractères expressifs de leur structure, des motifs appelés, semble-t-il, à renouveler le répertoire de la peinture moderne. Mais qui réussira à en traduire l'éloquence ?

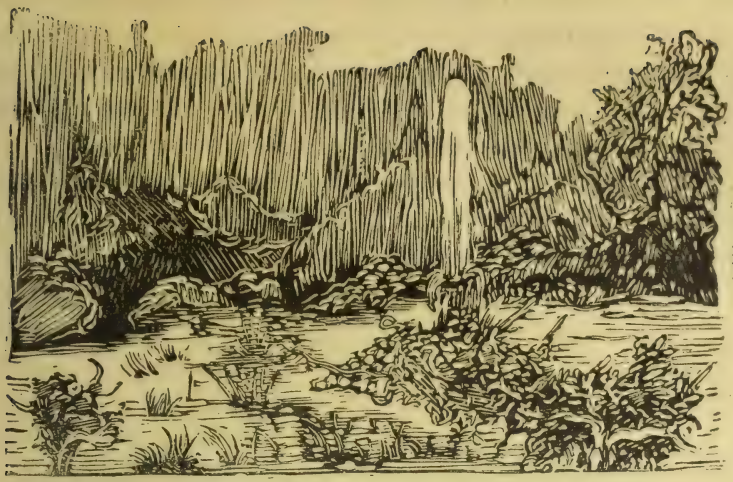

## II. — LE JET D'EAU

Taillé en zig-zag dans le gazon d'un escarpement lisse comme un glacier, un sentier relie les hameaux d'en haut, la Combe, les Combettes, à la route de Lyon. Lorsqu'en descendant vers la plaine on foule ses lacets aux virages brusques, les châtaigniers dont on apercevait du plateau les coupoles cuivrées par les approches d'octobre s'espacent, suspendus sur la déclivité comme de gigantesques parasols. Vus par le dessous, ils dévoilent l'enchevêtrement rythmique de leurs branches, dont l'écorce violacée tranche sur le plafonnement sombre du feuillage. Et le mauve de l'ombre oblique qu'ils projettent s'accentue à mesure que s'enfonce dans un ciel de safran le disque rouge du soleil.

Du sommet de la montagne un mauvais couloir nous avait amenés à travers la forêt granitique sur le palier où, solitaire, au centre du miroir circulaire d'un étang, fuse un jet d'eau.

Il jaillit d'un tertre cônique habillé de mousse dans un cadre géométrique de berges gazonnées, et le panache de sa gerbe se déploie loin des habitations, à l'entrée d'une gorge, en pleine nature, dans le silence de la montagne que trouble à peine un ruissellement discret de collier égrené.

Quel artiste, quel poète a créé ce décor de rêve ? Et pour quels yeux, en ce site sauvage ? Depuis combien d'années ce jet d'eau évoque-t-il dans le mystère des bois le souvenir des boulingrins

et des Trianons ? Pourquoi seuls les sapins et les hêtres écoutent-ils son murmure ?

Déjà la nuit envahit la vallée, que la route creuse d'un sillage clair. En face, la plaine de Chambéry se décolore peu à peu dans le cirque dont les sommets tardent à s'éteindre.

L'heure est divine. Dans le recueillement du crépuscule, le sentier glacé de tons froids nous éloigne lentement du jet d'eau solitaire où s'épanche l'âme de Verlaine.

---

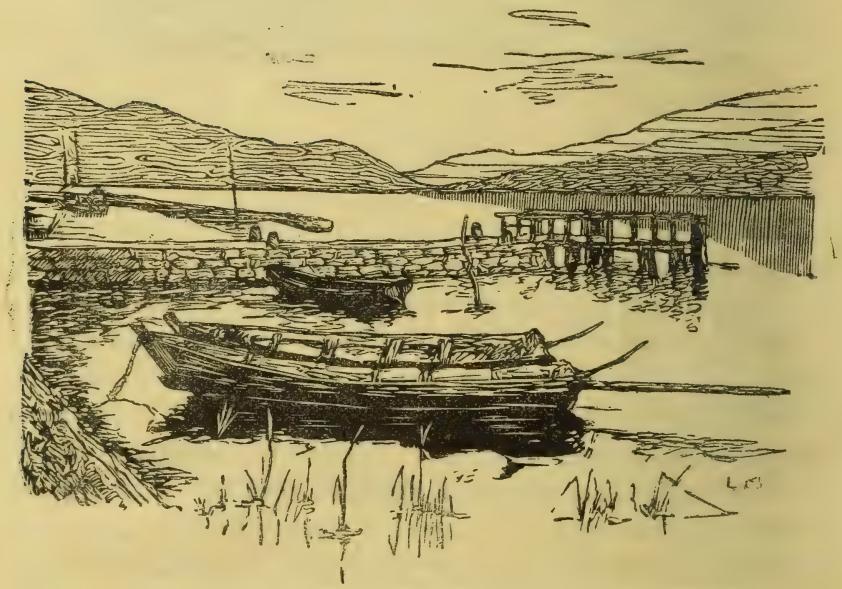

## III. — AU BOURGET-DU-LAC

« Ils sont sauvés ! nous crie-t-on. Pendant une demi-heure ils ont tenu bon, cramponnés au mât. Le bateau a sombré avec tout son chargement. Mais deux mariniers ont mis leur barque à l'eau au plus fort de la tempête, et ils ont ramené les hommes au rivage. »

Des branches cassées jonchaient le sol, parmi les feuilles mortes. Le vent, apaisé, faisait à peine frissonner les roseaux. Amarrés au quai, dans le bassin rectangulaire du port ingénu

qu'ombragent des platanes, les canots sommeillaient. Moiré d'aubergine, le lac reflétait, avec l'image renversée des montagnes, des nuages effilochés demeurés seuls tragiques dans la nature calmée.

De la terre montaient des parfums d'herbe mouillée. L'air était frais. Des vapeurs bleues enveloppaient le flanc déjà rouillé du Revard. Un soleil pâle éclairait, à la chute de ce jour de septembre, le visage souriant d'un paysage heureux que l'angoisse n'avait pu contracter qu'un instant.

---

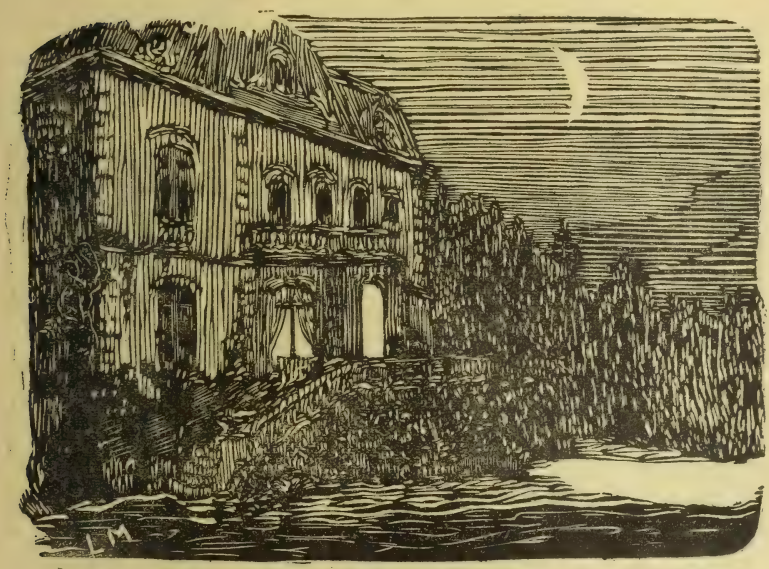

IV. — D'UNE TERRASSE

Jamais la nuit ne fut plus immatérielle.

Coulisses d'un décor chimérique, les plans successifs des collines endormies s'étagent symétriquement jusqu'au rayonnement lointain qu'exhale Chambéry. L'arabesque des peupliers et des saules festonne leurs contours. En nappes horizontales, le brouillard s'immobilise. On ne perçoit dans l'irradiation d'une atmosphère d'argent que les masses du paysage, grisaille japonaise aux tons dégradés.

Vers l'Orient, l'écran opalin des montagnes est baigné de douceur. Et par dessus les cimes reculées, la lune harmonise de sa lueur d'ambre vert la limpidité du ciel et la sérénité de la terre.

A mes pieds, un point de feu brille sur la silhouette du bourg. De Bissy un autre lui répond, étoile tombée de l'espace. Traversant le silence, un train circule dans la plaine vaporeuse, et le cordon blanc de sa fumée lace le grillage vertical des peupliers alignés.

---

## V. — MERY

Village d'eaux bruissantes et de feuillages. Issus d'entre les pierres et d'entre les maisons, des noyers étendent sur lui la bénédiction de leurs branches. Proches, sur des prés inclinés, les coupoles d'une châtaigneraie. Au fond d'un ravin épineux, blessure béante du Revard, un ruisseau va rejoindre dans la plaine la buée des blachères. Espacés des toits de chaume, des enclos, une église pauvre et nue, une fontaine que bleuit la les-

sive. En bouquets aux balcons de bois, des épis de maïs alternant avec des cordons de tomates et de piments. Des vieux, assis, regardent la vie lente et fraîche de l'humble village savoyard qui semble planté dans une forêt.

Mais, sur une grosse pierre, une touche de vermillon précise, à l'amorce d'un sentier caillouteux, la noblesse de Méry. C'est le chemin de la montagne, la brèche ouverte dans les remparts d'orgueil qui enferment l'exaltation des sommets. Il mène aux pathétiques sensations d'indépendance et de solitude, aux joies ardentes de la conquête des cimes. Au bout de ce chemin, c'est la dernière étape, le passage taillé vers la croix dans les rochers, l'échappée vers les horizons illimités des crêtes.

---

## VI. — LA GROTTE

« Cette caverne ? C'est la maison de M. Carret.

— Vous dites ?

— Mais oui, la maison de M. Carret. Il y avait fait monter des lits, des fauteuils, et l'habita tous les étés pendant des années. Ne le saviez-vous pas ? »

Et la femme que j'interrogeais reprit sa pioche, attentive à extraire du sol, sans les entailler, des pommes de terre.

La grotte, dont on apercevait de Lovettaz, où je m'étais hissé, la baie triangulaire, était creusée, à douze ou treize cents mètres d'altitude, à l'endroit où cesse la végétation, où la roche nue se calcine sous un soleil torride. Pour l'atteindre, il fallait gravir des pentes vertigineuses, se frayer un passage parmi les éboulis, longer en corniche des abîmes. Je ne pouvais croire au récit de la paysanne.

Un maçon, plus haut, alignait méthodiquement des cubes de pierre sur un lit de ciment pour construire une école. J'étendis le bras vers la fissure lointaine.

« Est-il vrai que cette grotte fut habitée ? »

Le maçon déposa sa truelle et quitta son mur.

— Bien sûr qu'elle servait de maison ! Et il n'y manquait de rien, allez ! M. Carret l'avait meublée comme un château. En creusant la cave, il trouva six squelettes qu'il fit descendre à Chambéry. C'étaient des hommes d'autrefois, qui avaient deux têtes de plus que nous. Paraît qu'il y avait déjà eu des locataires dans les temps jadis !

Un jour d'hiver, de mauvais gars, on n'a jamais su qui, peut-être des bergers ou des contrebandiers, ont enfoncé la porte, cassé la vaisselle et volé les couvertures. Alors, M. Carret m'a appelé pour aller murer l'entrée, en laissant à l'intérieur tout ce qui restait. Et depuis, il n'est plus jamais revenu. »

Je mesurais de l'œil, stupéfait, la distance qui séparait Lovettaz, déjà très haut, de la farouche redoute dans laquelle un original avait eu la fantaisie d'établir ses quartiers d'été. Il semblait, tant le versant était rapide et l'altitude effrayante, que cette demeure de troglodyte fût inaccessible.

Le site est d'une émouvante beauté. La Doria, sonore et froide, jaillit sous le repaire. Un ravin d'ombre la reçoit, d'où elle s'échappe en cascades vers les plateaux inférieurs. Nul autre bruit que le torrent, dont les rives verticales se rejoignent en un col étroit. D'infranchissables murailles de granit s'érigent, au faîte illuminé.

Mais du seuil de sa caverne, M. Carret embrassait un océan de collines, de vallons, de vergers, de bourgades, et par delà l'immense plaine au sourire ombrien des pics bleus couronnés de neige.

## VII. — L'AIRE

Déjà l'automne passé nous les avions vus, les bœufs tournant indéfiniment sur une aire inclinée, en ce village de guingois où s'arrête la civilisation.

Un âpre sentier nous conduisit par les crêtes jusqu'à la prairie étoilée de colchiques d'où Pragondran apparaît, parmi des touffes de châtaigniers et de frênes, sur le versant opposé du ravin. Un moulin dont la roue grince, usée et branlante. Quelques chaumières mal closes, accrochées tant bien que mal à la déclivité. Enfants ébouriffés, moutons tassés sous les auvents, parmi les fagots et les ruches, dans un fouillis d'ustensiles et de loques. Des poules perchées sur les courbes d'un traîneau. Ah ! les longs mois de gel et de neige dans ce hameau hors du monde !...

Au centre, la machine à battre, installée dans une grange. Elle concentre la vie, et son axe semble porter l'unique pensée des habitants. De l'aiguillon, de la voix, des hommes excitent les bœufs qui foulent d'un pas monotone la superficie boueuse de

l'aire, penchée comme la roue de la fortune. Et le piétinement giratoire des animaux, et le ronflement de la machine, et les cris des bouviers hypnotisent la marmaille assemblée.

Cette fois, sous l'un des jougs, on a accouplé avec un bœuf café au lait un jeune taureau noir et feu, à la corne effilée. Ardent, l'œil sournois, il souffre de ce métier subalterne et gratte le sol du sabot. Mais son pesant compagnon le maintient dans la piste circulaire, inflexiblement. Et nul temple ne s'écroulera sur les Philistins.....

---

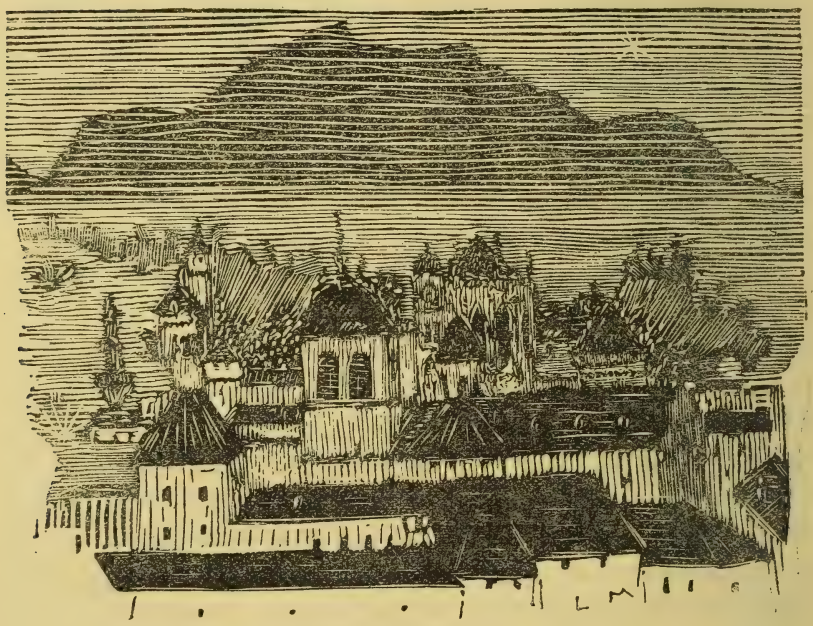

## VIII. — LE SOIR DESCEND SUR CHAMBERY

Hautes façades aux volets gris, aux corniches proéminentes, vieux hôtels patriciens, longues toitures d'ardoises des couvents et des collèges, murailles du Château des Ducs, portail de Saint-Dominique, et jusqu'aux éléphants bouffons et luisants adossés au pylône de la fontaine, je vous aime à l'heure où s'allument, étoiles bleues dans le crépuscule de cendre et de miel, les globes électriques.

J'aime le site florentin de la ville sur laquelle tombe le soir, et la réverbération qui illumine le fronton du théâtre, lorsqu'après un pélerinage attardé aux Charmettes on découvre du haut des collines l'image provinciale de Chambéry. Au martèlement vespéral des cloches, maisons et arbres, casernes, églises, aperçus entre les troncs sombres des acacias, se fondent en accords lilas traversés d'or.

J'aime les rues étroites qu'embrasent les boutiques, et l'acidité des feuillages vernis de lueurs artificielles, et la silhouette sphérique des lauriers sur les vitrages éclairés des cafés.

Tandis que s'endort, là-bas, le faubourg monacal de Lémenc, enclos de prière et de silence, ailleurs la vie s'éveille sous la nuit des platanes, à l'éclat subit des lampes à arc. Elle fait palpiter les galeries de la rue de Boigne, mince et droite entaille qui partage la ville. Au rayonnement des vitrines, les groupes se forment, mi-campagnards, mi-citadins. Des gamins crient les journaux de Paris. Les autos stationnent devant le *Fidèle Berger*.

Évocation soudaine des luxuriances méridionales : dans le goulot d'une venelle encombrée, l'échoppe d'un marchand de fruits espagnol, — grappes de Muscat, corbeilles de figues, écorce lisse des melons d'eau. En face, l'exiguïté de la rue rapproche des étalages de victuailles et de quincaillerie encadrés d'ampoules éblouissantes.

Un clairon sonne, lointain. Des chasseurs alpins regagnent sans hâte le quartier par les quais solitaires. Au seuil des *Dames de France*, les employés rentrent méthodiquement les linons et les mousselines exposés en plein vent. Sur le gravier des allées, les marchands forains replient leurs tentes. La journée est finie.

C'est l'heure où s'accroît le mystère des passages dont le réseau forme à travers les antiques bâtisses un enchevêtrement d'allées furtives. On pourrait traverser toute la ville sans longer une seule de ses rues. Sous des voûtes noires, en un dédale de couloirs étroits comme ceux des casemates, des portes basses s'ouvrent sur des escaliers de pierre en colimaçon, sur des cours oblongues, sur d'obscurs réduits dont les murailles s'ornent, parfois, de la surprise d'un écusson, d'une baie à croisillons, d'une petite ogive. Les siècles ont marqué leurs empreintes successives dans ce labyrinthe aux odeurs âcres, aux dalles poisseuses. Corsetée de remparts jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, la

cité se développa en hauteur, et la circulation dut frayer subrepticement ses voies. Des rues furent créées depuis, mais les passages demeurent, reliant les places et les avenues, de même qu'à Venise les rios sillonnent la ville.

Et c'est une Venise dépouillée de ses eaux et de ses puits qu'évoquent ces circuits de tunnels, de campi, de coupe-gorges et de culs-de-sac qui, du faubourg Maché à la porte d'Italie, éternisent au cœur de Chambéry le plan tortueux de la cité des Ducs.

Le soir, des lueurs falotes dansent à l'angle des murs, refoulant au fond des impasses une ombre plus épaisse. Mais voici, vitrail de lumière, l'orifice cintré d'une sortie.

Plus qu'ailleurs, en ces passages qui emprisonnaient dans leurs mailles la sombre maison de Mme de Warens, on songe à Rousseau, à ses courtes années de bonheur. Sa présence éclaire Chambéry, et l'image de sa tendresse amoureuse et filiale l'habite avec douceur.

OCTAVE MAUS.

LA MOTTE-SERVOLEX, Octobre 1909.

*Bois originaux de* LUCIEN MÉLIAN.

# Heures Vénitiennes

## I

*Qu'on me laisse et que l'ombre, entrant avec le vent,*
*M'apporte le mépris et l'oubli de la vie !*
*Ma fierté ne veut plus d'une angoisse asservie*
*Libre, je courberai le monde en m'élevant.*

*Je serai l'artisan de mon isolement,*
*Mon abandon hautain sera ma fantaisie,*
*Et chaque heure viendra, d'une autre heure suivie,*
*Plus riche de silence et moins d'étonnement.*

*Venise, onde par onde et reflet par reflet,*
*A rempli toute l'eau qui dort sous nos fenêtres :*
*Le canal est trop plein pour que l'ombre y pénètre !*

*Vous qui demeurez seule et sans rivale, ô ville !*
*M'apprendrez-vous, fuyant la détresse servile,*
*De vos dédains figés à me faire un secret ?*

## II

*Je serai fort : j'aurai la sagesse et l'orgueil...*
*Vous ne surprendrez plus, périssables journées,*
*Mon âme, comme vous, mobile et condamnée :*
*Le soir ne viendra plus vers elle comme un deuil.*

*Je veux à tout moment faire le même accueil,*
*Devant la vive fleur nier la fleur fanée,*
*Et d'un même courage aidant ma destinée,*
*Orner toute ma vie à l'exemple du seuil.*

*Je bâtirai mes jours, Venise, à ton image...*
*Toute pierre était bonne à parer ta grandeur :*
*Tout instant sera bon pour hausser mon bonheur !*

*Ainsi j'irai, sûr désormais que rien n'est vain,*
*Sans trouver de moisson trop lourde pour mes mains,*
*Ni pour un fier dessein de trop rudes présages.*

## III

*Je n'ose plus penser à tout cela : je doute...*
*Pourquoi ne pas aimer l'instant et sa douceur ?*
*Au lieu de révolter et de raidir mon cœur,*
*Pourquoi ne pas le destiner à ce qu'il goûte ?*

*J'aime le beau ciel clair qui prolonge les routes,*
*Le gai matin qui passe en éventant les fleurs,*
*La musique d'un soir qui bruit et s'écoute,*
*Et jusqu'au mol ennui qui prépare un bonheur...*

*Par un secret plaisir de plaindre et d'être bon,*
*J'aime encor ce qui fait les hommes doux et tristes,*
*Un amour déchiré dont la douleur persiste,*

*Mais surtout j'aime un canal mince, une chanson,*
*Le bon couchant, une eau qui guette la lumière*
*Et le clapotement d'un flot contre les pierres...*

## IV

*Le doux aveu que celui-ci : « je suis heureux*
*Et je n'ai dérobé ce bonheur à personne ;*
*Je n'ai rien à tenter pour qu'on me le pardonne :*
*Je le tiens du beau soir qui regarde mes yeux ! »*

*J'étais là ; je guettais, attentif et peureux,*
*Sur les murs et sur l'eau la marque de l'automne,*
*Cherchant à retenir ce que l'air abandonne*
*De sa douceur qui fait les hommes amoureux,*

*Quand le soleil, soudain, pencha sur les Eglises...*
*Il suffit d'un moment immobile et nouveau,*
*D'un reflet chaviré, de la couleur d'une eau,*

*Pour que le cœur connaisse un plaisir préféré,*
*Et, surpris par le soir où s'apaisait Venise,*
*Mon bonheur fut plus grand qu'un bonheur espéré...*

V

*Toute heure est belle ici : j'ai trop de préférences,*
*Mais je suis lâche un peu pour le divin plaisir :*
*Chaque instant se prolonge à qui sait le saisir*
*Et contient la subtile ébauche d'un silence...*

*Le vent est énervé, l'air rit, le soleil danse ;*
*On revêt d'or et de brocart ses souvenirs;*
*Les doges qui sont morts rêvent de revenir*
*Et le canal en fête appelle leur présence...*

*La lumière, alentour, saute, éclabousse et noie !*
*Le sourire du monde ici s'est arrêté*
*Et tous les yeux ont pris la couleur de la joie !*

*Ne chantons plus! Tuons les mots! Sachons nous taire!...*
*D'où vient que dans l'attente intime d'un mystère,*
*Le silence aujourd'hui ressemble à la gaieté ?*

VI

*Chère, j'imiterai pour vous notre Verlaine...*
*N'oubliez pas qu'il faut avoir du sentiment.*
*On dit que c'est ici la ville des amants.*
*D'un très tendre souci votre âme est-elle en peine,*

*Ou bien vous semble-t-il que la caresse est vaine ?*
*Moi, je suis amoureux, très chère, étonnamment*
*Amoureux : c'est votre air ou peut-être le vent*
*Qui vient, paillard et vif, soulever votre traîne.*

*Nous ne serons pas gais : le soupir est de mise ;*
*Je vous prendrai la taille ; ainsi c'est convenu :*
*Nous ne sommes ni l'un ni l'autre prévenus.*

*Mais bientôt — mi, do, sol — quand le ciel dormira,*
*Vous m'aimerez : et puis l'ennui nous conduira*
*Toi chez ton mari, chère, et moi, seul, vers Venise...*

VII

*Je vous aime, ce soir, et vous êtes absente ;*
*Jamais je n'ai senti mon cœur si près de vous ;*
*Sans doute, tout le jour s'incline à vos genoux :*
*C'est l'heure où l'air est plein du regard des amantes !*

*Je guette avec vos yeux la minute présente ;*
*Mon amour près du vôtre attend, fidèle et doux ;*
*L'étourdissant désir ne vient pas jusqu'à nous*
*Et les baisers déçus voient duper leur attente.*

*Vous avez le regard des Vierges du Bellin;*
*Je sais que j'ai besoin de votre cher visage*
*Si charmant et si peu méfiant et si sage !*

*Vous ne soupçonnez pas qu'un bonheur ait sa fin,*
*Vous recevez mon cœur comme je vous le donne,*
*Et rien de tout cela, certes, ne nous étonne...*

## SOIR

*Le ciel est clair encore au-dessus du jardin*
*Obscur : l'ombre, mi-close, est comme une paupière ;*
*Toute rose est aveugle ; en haut de la lumière*
*Tremble au travers des cils qu'ont les branches du pin.*

*Des bruits... Le soir, pourtant, l'a chassé des chemins,*
*Mais le jour éloquent refuse de se taire ;*
*L'herbe droite ressemble à des doigts en prière :*
*Je ne sens plus le vent si j'avance la main...*

*Le jour, comme une femme, a retardé sa chute,*
*Mais, défaillant au bord de toutes les minutes,*
*Il cède et s'abandonne au temps qui le poursuit !*

*Tout dort... Déjà le bruit appartient à la veille;*
*Le pin, dans l'ombre, a l'air d'un mort qui la surveille,*
*Et le silence a pris la forme de la nuit...*

ROBERT L. OCHS.

" Pages Libres "

n° 478 2e série n° 22. — 25 Août 1910.

# ENQUÊTE

SUR LE

# MONOPOLE DE L'ENSEIGNEMENT [1]

(*Suite*)

## III. — Le Monopole et la Pédagogie

L'étude du monopole au point de vue pédagogique, étude souvent effleurée, n'a jamais été faite à fond. Elle revient souvent dans notre enquête. Nombreux sont ceux qui se demandent quels résultats pédagogiques donnerait le monopole; et s'il est vrai que l'intérêt de la jeunesse française doit, en cette circonstance, passer au premier plan, on voit que la question est capitale. Il importe donc de se demander quelles seraient les conséquences du monopole au point de vue de la qualité de l'enseignement.

La suppression de toute concurrence ne risque-t-elle pas d'engager l'Etat à négliger l'instruction ? L'absence de rivaux ne lui sera-t-elle pas une invitation à se relâcher ?

D'autre part l'enseignement libre n'a pas seulement l'avantage d'entretenir l'activité de l'enseignement officiel. N'a-t-il pas une valeur propre qui le rende digne de conserver l'existence ? Ne mérite-t-il pas d'être comparé et même, sous certaines de ses formes, préféré à l'enseignement d'Etat ?

Ne risque-t-on pas, en établissant le monopole, de troubler les classes en y introduisant des éléments de révolte, et cela de façon à faire négliger dans les classes l'œuvre propre d'enseignement ?

Enfin l'adoption d'un contrôle de l'enseignement libre par l'Etat ne serait-il pas suffisant pour assurer la valeur pédagogique de l'instruction officielle ?

(1) Voir *Grande Revue-Pages Libres* des 10 mai et 25 juin 1910.

C'est dire que l'enquête examine quatre points principaux :

1° La concurrence ;

2° La valeur comparée des deux enseignements ;

3° Les difficultés pédagogiques que susciterait la résistance au monopole ;

4° La valeur pédagogique du contrôle.

## I. — La Concurrence

Puisqu'aussi bien c'est de l'éducation de nos enfants qu'il s'agit, ne faut-il pas écouter l'avis de ceux qui sont chargés de la donner ? Or, il importe, dit M. L. M., professeur de philosophie, de « noter ce fait grave, que la grande majorité de l'Université, surtout secondaire, ne veut pas de ce cadeau funeste : le Monopole à son profit. »

### Contre le monopole

Quelles sont ses raisons ? La principale est qu'elle redoute qu'un abaissement du niveau général de l'enseignement ne soit le plus clair résultat du monopole. C'est la crainte qu'expriment beaucoup de ses membres, et par exemple M. M. A., professeur de lycée :

On a reproché à juste titre à l'Université d'avoir jusqu'à présent manqué de souplesse, de variété, de s'être figée dans une infériorité raide qui l'empêchait d'évoluer avec aisance et de se transformer au gré des exigences sans cesse nouvelles, parfois contestables, mais dans l'ensemble justifiées, de la science et des mœurs.

Que serait-ce si l'Université restait seule maîtresse du terrain ? Car, notez que jusqu'alors cette souplesse, cette variété étaient assurées, étaient sauvegardées, — oh ! pas beaucoup, mais enfin, tout de même, — par l'existence de l'enseignement dit libre, de la concurrence.

La concurrence avait constamment les yeux fixés sur l'enseignement d'Etat, sur l'Université, je le sais. Elle l'imitait, en partie contrainte, d'ailleurs ; mais c'était un prêté pour un rendu.

Sans entrer dans les détails, il suffira de se demander si nous ne devons rien — ou plutôt de combien nous sommes redevables — aux écoles Berlitz pour l'enseignement des langues vivantes, à l'école des Roches pour les soins d'hygiène et la culture des sports, aux écoles municipales et aux écoles congréganistes pour telle modification de la discipline, du rôle des répétiteurs, etc. Et si je ne parle que de l'enseignement secondaire qui est celui que je connais le mieux, nul doute que l'influence de la concurrence libre ne se soit également fait sentir, dans une certaine mesure, sur les enseignements primaire et supérieur.

Or, supprimons cette influence, source d'émulation, et somme toute de progrès — l'Enseignement d'Etat pourra être fier de son unité, mais je le crois, par contre, voué d'avance à une excessive rigidité, sinon à la stagnation.

L'enseignement libre est pour l'Etat comme une sorte de terrain d'expériences, où l'on peut éprouver de nouveaux moyens d'instruction ou d'éducation sans avoir à redouter l'éventualité de conséquences fatales. Il est indispensable au progrès, car on ne peut s'améliorer que par rapport à autre chose que soi. C'est pourquoi M. C., professeur d'Ecole Normale, dit :

Je prétends que l'enseignement libre, loin de nuire à l'Etat, lui est utile.

1° Il rend possibles de libres expériences qui profitent à tous.

2° Il permet par comparaison une critique plus efficace de ce qui se fait dans les écoles publiques.

3° Par la concurrence qu'il établit, il sollicite l'activité des maîtres et favorise le progrès. Il est nécessaire comme la contradiction pour la recherche de la vérité.

— L'Etat, qui ne doit rechercher que le bien général, se plaindrait-il des services que d'autres peuvent rendre à la société ? La liberté n'est évidemment pas la licence, et le contrôle de l'Etat est nécessaire, mais non pas la confiscation par l'Etat. Je crois qu'il faut encore faire crédit à la liberté et lui pardonner le mal qu'elle cause en faveur de plus grands biens dont elle est la source.

La liberté de l'enseignement, ce n'est pas seulement le droit respecté, c'est aussi l'intérêt général bien compris.

M. C. E. nous montre les effets actuellement obtenus dans les Ecoles primaires par la concurrence, effets qui seront tout autres avec le monopole :

Un Ferrer quelconque serait incapable de créer en France des écoles où des maîtres libres tâcheraient de développer chez l'enfant sa personnalité au lieu de l'étouffer. J'aime la liberté, la diversité des vues, et c'est pourquoi j'aime la liberté de fonder des écoles diverses, opposées, qui se stimulent l'une l'autre, qui cherchent à faire mieux, qui, par le choc de leurs défauts et de leurs qualités, feront jaillir fatalement une nouvelle école. Plusieurs écoles existant, on peut les comparer, les juger ; les critiques sont forcément plus complètes, plus justes, et l'instruction se fait meilleure, se purifie. Un inspecteur qui reproche à un laïque de trop faire apprendre par cœur lui dit : « Cela rappelle l'école des frères, faites causer vos enfants au lieu de les faire réciter. » Par le monopole de l'enseignement, la masse des électeurs, aujourd'hui nettement pour la République, grâce aux écoles laïques existantes, deviendra fatalement radicale, l'homme politique sûr de son pouvoir par les Comités électoraux, deviendra davantage dieu et tyran dans sa région, le fonctionnaire devra être plus servile et l'instituteur s'occupera encore plus de lui faire la cour et de moins en moins de développer sa classe.

Il suffit de prendre au hasard parmi les réponses des antimonopolistes pour trouver l'objection exprimée dans toute sa force. Nous ne citerons pas toutes les formes qu'elle revêt, mais nous nous con-

tenterons de noter qu'elle est posée par MM. T. M., professeur d'Ecole Normale, S. L., employé de chemin de fer, C. E., instituteur de l'Indre-et-Loire, L. J., médecin, L. M., professeur de philosophie, M. E., instituteur de l'Aude, et enfin par les opposants de l'Assemblée des professeurs du Collège de S. Ils citent tels et tels essais plus ou moins libres (Ecole Alsacienne, Sainte-Barbe, Collège Chaptal, Collège Rollin, etc.), dont l'exemple a stimulé l'Etat. Ils demandent qu'on puisse continuer ces parallèles même s'ils sont quelquefois douloureux pour l'amour-propre universitaire, mais parce qu'ils sont gros de leçons, et souvent gros d'efforts et de progrès.

Ce n'est pas sans quelque raison que ce danger du monopole se trouve signalé d'une façon aussi universelle. Certains prétendent en effet que, même à l'heure actuelle, on ne discerne que trop la tendance de l'Etat à se désintéresser de la bonne qualité des produits qu'il s'est chargé de fournir. C'est ainsi, remarque le docteur L. J., que :

L'Etat-cheminot n'a pas moins de retards, moins de vols qu'une Compagnie quelconque. Chaque année sur son réseau il doit ajouter plus d'un million, en plus des prévisions, pour les objets volés ou égarés. Pourquoi serait-il plus infaillible en fait d'éducation ?

Dès à présent, on n'hésite pas à surcharger d'élèves les classes et les maîtres. M. T. L., instituteur bourbonnais, nous révèle le fait en ce qui concerne l'enseignement primaire :

Maintenant, l'enseignement donné dans les écoles de l'Etat est-il idéal ? Les écoles de M., M., etc., où 80 à 100 élèves sont entassés dans une même salle sous la direction d'un même maître sont-elles des écoles modèles? Quels résultats peut obtenir un maître placé dans une telle classe et que fait-on des règlements d'hygiène ? Partout on rencontre des classes surchargées.

M. R. G., universitaire, ajoute l'exemple de l'enseignement secondaire, qu'il montre, même sous le régime présent, extrêmement maltraité. Il se rencontre là-dessus avec un autre professeur qui laisse entrevoir que le monopole deviendra le régime des économies à outrance, économies qu'on poussera plus d'une fois jusqu'au degré où elles compromettent les bons résultats de l'enseignement.

Il ne faut sans doute pas exagérer les bienfaits de la concurrence et il est certain que les professeurs continueront, dans l'immense majorité des cas, à remplir de leur mieux leur devoir professionnel. Il y aura peut-être cependant plus de défaillances. Et, surtout, l'Etat, qui trop souvent déjà ne satisfait pas aux demandes si légitimes du corps enseignant (matériel, etc., etc.), ne sera-t-il pas plus hostile encore à toutes les dépenses, après qu'il aura dû opérer une transformation aussi coûteuse, après qu'il aura détruit toute concurrence?

Et M. R. G., à son tour :

Nul n'ignore ce qui se passe dans l'enseignement primaire, surtout depuis que les écoles congréganistes furent fermées. Dans plus d'une école, on assiste au spectacle suivant : Cinquante, soixante et même quatre-vingts élèves entassés dans une classe trop exiguë sous la direction d'un seul instituteur. C'est miracle si les enfants apprennent quelque chose et plus encore si les épidémies ne les déciment pas. Il arrive même qu'on les laisse dans la rue, en dépit de la loi, faute de place pour les recevoir !

Dans l'enseignement secondaire, le régime des économies forcenées a commencé le jour où l'on a institué des lycées et collèges autonomes. Il faut qu'ils se débrouillent avec un budget fixe, voté tous les cinq ans. Que fait-on ? On charge de classes des maîtres répétiteurs licenciés, ou bien des délégués parce qu'on les paie moins cher. On donne aux professeurs des classes de 40 élèves alors que les instructions officielles fixent un maximum de 25 à 30. On réunit deux ou plusieurs classes différentes sous la direction d'un même professeur. C'est à se demander comment les familles acceptent cet enseignement de second ou dixième ordre alors qu'elles paient pour une marchandise de première qualité, ou même extra-supérieure à en croire les prix payés. Mais ce qu'on sait bien, c'est que c'est à proprement parler de l'enseignement « saboté », si l'on peut appliquer ici le terme à la mode... et « saboté » par l'Etat.

Et alors une question se pose. Si aujourd'hui déjà l'Etat est obligé, et peut sans trop de résistance descendre à des mesures pareilles, qu'arrivera-t-il le jour de sa toute-puissance ? Un père peut encore exiger que son fils suive les cours d'un professeur titulaire et non pas d'un professeur-adjoint ou d'un délégué. Mais si le monopole existe ? Qui empêchera de vendre de l'enseignement au rabais, d'attribuer les chaires sur soumission cachetée, au plus-fort rabais, et sous prétexte d'économie, de se livrer à toutes les mutilations les plus fantaisistes ?

**Pour le monopole.**

De tels faits sont graves et méritent d'être pris en considération. Ils sont des encouragements à la méfiance et ne permettent pas de se montrer très rassuré sur les avantages pédagogiques du monopole. Cependant les monopolistes répondent en retournant contre leurs adversaires l'arme dirigée contre eux. Ils affirment que le zèle des maîtres est inspiré par des motifs trop essentiels et trop graves pour que la suppression de la concurrence puisse le ralentir.

Avec le monopole, le zèle des maîtres qui était aiguillonné par la concurrence ne se refroidira-t-il pas ? Non, les instituteurs, en général, ont trop conscience de leurs devoirs, de la mission qui leur incombe pour somnoler dans une molle tranquillité.

Ainsi parle M. J., instituteur de l'Allier. D'autres répondent à l'objection d'un arrêt probable dans le progrès pédagogique. Ils

ont confiance (par exemple M. H. G., abonné breton) dans la puissance interne de développement qui appartient à toutes les organisations laïques :

Le monopole, par lui-même, ne serait pas une cause de stagnation. Mais, d'ailleurs, quelle est l'institution laïque qui, à notre époque de libre discussion, pourrait s'immobiliser derrière une Muraille de Chine ? Si, en lui-même, le monopole ne possédait pas assez de caractères, épris de mieux, les essais ou les remèdes réclamés du dehors s'imposeraient quand même au corps enseignant ; rien, aujourd'hui ne peut plus résister à l'opinion publique. C'est dans ce sens aussi que le besoin finit par créer l'organe.

Sous l'empire de la nécessité, la jurisprudence n'invente-t-elle pas constamment des solutions qui amorcent la plupart des réformes que le Parlement ne décide que beaucoup plus tard ? Si les juges, malgré le schéma d'acier des lois, trouvent le moyen d'évoluer, les instituteurs y parviendront également, avec moins de peine encore, grâce au vague inévitable des programmes.

En résumé, l'Enseignement monopolisé aurait les mêmes facultés d'adaptation que l'Enseignement libre ; peut-être même à un plus haut degré : car les rivalités actuelles ne se traduisent pas uniquement par une émulation de bon aloi, il y a lutte aussi pour le record du gavage des jeunes cerveaux ou pour leur enrôlement sous une bannière politique.

Non seulement le Monopole ne nuira pas aux progrès de l'enseignement, mais même il les favorisera. La concurrence n'est pas condition de développement ; au contraire, elle s'oppose à toute amélioration. M. B. A., professeur secondaire, fait valoir ses méfaits:

D'ailleurs dans une Administration bien disciplinée, le Monopole est moins dangereux qu'on ne prétend. Le service des Postes, par exemple, fonctionnerait-il mieux en cas de concurrence ?

Il suffit de comparer les chemins de fer, qui ne sont pas, eux, monopolisés. Dans le cas de l'Enseignement, les professeurs savent, par expérience, que tout progrès sérieux est impossible, que toute initiative est actuellement paralysée par la crainte de perdre des élèves. Les parents décident de tout ; l'administration cède, et les professeurs sont à peine écoutés. On impose, en 3e, des élèves de 12 ans à peine, qui seraient incapables de faire une bonne 5e ; les examens de passage ne sont plus qu'une formalité. Le professeur insiste-t-il pour faire redoubler une classe à un élève : « Vous allez me faire perdre une unité, réplique le Proviseur, je serai moi-même mal noté ». Le professeur s'incline : voilà les prétendus avantages de la concurrence !

Nous allons voir, comparés et opposés, les avantages et les inconvénients de la concurrence dans l'enseignement primaire. Ils ne s'équivalent pas au jugement de M. R. J., instituteur paysan du Rhône, et la balance lui semble ne pas pencher en faveur de la liberté de l'enseignement :

Le monopole, c'est la disparition de toute école, dite « libre ».

C'est pour l'instituteur la disparition de la *concurrence*.

Or, quelle est l'influence de cette concurrence sur notre enseignement, sur nos écoles publiques.

1° *Règle générale*. — La concurrence ne laisse pas l'instituteur insensible.

Quand un instituteur cause du poste qui lui est échu, il ne manque pas de dire : « L'ennui, c'est qu'il y a concurrence », ou bien « ce qu'il y a de bon, c'est qu'il n'y a pas d'école libre ».

2° *Que cherche l'instituteur ?* D'abord, ne point perdre d'élèves ; ensuite, si possible, en enlever à l'école libre.

Il faut bien remarquer que rien, dans le traitement de l'instituteur, ne dépend du nombre d'élèves de sa classe. Mais, par amour-propre, aussi parce que ce sera une bonne note dans son dossier, le maître cherchera à acquérir des élèves aux dépens de l'école d'en face.

Or, pour arriver à ce résultat, il s'agit de gagner les parents.

3° *Bons résultats de la concurrence*. — Or, dans ce que fera l'instituteur pour contenter les parents, pour faire valoir son école, il est des choses excellentes. C'est ainsi qu'il s'appliquera davantage à sa besogne, qu'un moment de nonchalance pourra être abrégé ou évité, etc. C'est à la concurrence que l'on doit parfois ces œuvres extra-scolaires, partant en dehors de notre tâche, que l'on appelle cantines, mutuelles, etc.

Je ne dis pas, remarquons-le bien, que seule la concurrence peut obtenir cela. Les faits prouvent le contraire, car je connais des écoles où l'horaire est régulièrement observé, où le zèle du maître se montre sous mille formes, où cantines et mutuelles fonctionnent, sans pourtant qu'une école libre existe dans la commune.

Mais, on ne peut pas le contester, il y a certains endroits où tout cela n'existerait pas s'il n'y avait pas concurrence.

4° *Mauvais effets de la concurrence*. — Il s'agit, ai-je dit, de satisfaire les parents. Or, les parents sont de très mauvais juges, étant incompétents en fait d'éducation. Faire à leur goût, c'est parfois aller contre les vraies méthodes éducatives.

J'ai vu, il y a 8 ans, dans une école d'un chef-lieu de canton, les élèves de 11 à 12 ans passer leurs récréations à l'étude du catéchisme. Il fallut des ordres sévères pour faire cesser cette pratique qui avait pour seul but de satisfaire les parents.

Les Pédagogues sont tous d'accord pour dire que notre but ne doit pas être de bourrer l'enfant de connaissances diverses, mais bien de fortifier son corps, d'affiner ses sens, de développer son intelligence, sa sensibilité, sa volonté : en somme d'éduquer vraiment. Nous nous servons pour cela des diverses matières inscrites à notre programme, mais ce ne doivent être que des moyens d'arriver à notre but, et non notre but lui-même.

Or, les parents n'entendent pas de cette oreille ; si leur enfant n'a pas une foule de livres, s'il n'a pas à y étudier de nombreuses leçons, s'il ne rentre pas de l'école avec des devoirs à faire, c'est que vraiment le maître ne se donne pas de peine et que l'enseignement ne vaut rien. J'en ai fait l'expérience moi-même.

Et il nous arrive de céder, de revenir aux pratiques des vieilles méthodes afin de ne pas mettre notre enseignement trop en défaveur auprès des parents.

Tant que durera la concurrence, ce sera l'impossibilité pour les instituteurs d'engager une lutte efficace contre le certificat d'études primaires (que nous considérons comme un détestable régularisateur des études) parce que les écoles libres, organisant une préparation intensive et obtenant de nombreux succès qui les posent auprès des familles, nous sommes moralement forcés d'emboîter le pas.

En résumé, la concurrence est un obstacle au développement des nouvelles méthodes pédagogiques ; elle est, dans ce domaine, un organisme de conservation.

D'autres instituteurs, M. E., qui enseigne dans les Hautes-Alpes, et M. J.-B. B., qui appartient au département de la Nièvre, ont constaté dans leurs communes respectives les mêmes conséquences fâcheuses de la concurrence.

On a dit aussi que l'enseignement libre était un stimulant pour l'enseignement officiel : ces propos font sourire les gens de métier qui ont vu les deux enseignements à l'œuvre.

Oui, nous avons vu « vernir » les enfants pour les faire paraître, mais ce n'est pas chez les laïques, et tout « vernissage » est fait aux dépens du fonds dont l'enseignement congréganiste n'a cure, ses affaires prospérant d'autant mieux que l'ignorance est plus soigneusement entretenue : que l'on songe à la pauvre Bretagne !

La concurrence à ce point de vue ne peut engendrer que des mécomptes. Un maître vraiment laïque ne s'inquiète pas si d'autres établissements font concurrence au sien ; il se donne à ses élèves parce que c'est son devoir et laisse aux faits le soin de prouver la supériorité de son enseignement : le professeur laïque n'est pas un marchand pour qu'il s'occupe de parer ses produits et de les vanter aux clients.

Et voici un tableau pris sur le vif :

Mais, dira-t-on, la liberté entretient l'émulation? Là encore est une erreur. Ce qui importe avant tout à la laïque c'est de ne pas perdre d'élèves et au contraire d'en prendre à la rivale ; j'ai vu la Directrice d'O... se lamenter parce que l'Ecole rivale lui avait pris trois ou quatre élèves et dire : « Cela ne serait pas arrivé si je les conduisais toujours à la messe ». Ce qui importe aussi c'est que l'enfant ait un savoir tangible, dont les parents puissent se rendre compte. Dans la classe enfantine on sature de pauvres gosses de leçons de lecture (ne faut-il pas que Louis sache lire avant son camarade de même âge de l'Ecole rivale!) Toute la journée : lecture, écriture, calcul ; pas de leçons d'histoire, pas de leçons de géographie, pas de récits qui cultivent la mémoire, l'imagination, le jugement, lire, toujours lire, ainsi en a décrété la directrice d'O... pour ne pas perdre d'élèves.

Et la discipline ! Que dire à un enfant qui répond à une de vos observa-

tions : « Si vous n'êtes pas content, papa a dit que j'irais à une autre école » ?

Un autre quitte l'Ecole laïque parce qu'on ne fait qu'y chanter. Un père répond à l'institutrice qui lui dit que sa fille ne sait pas ses leçons : « Vous êtes payée pour les lui faire apprendre, si elle ne sait rien c'est que vous ne lui avez rien appris » et le lendemain envoie sa fille à l'Ecole libre.

Je suis donc partisan du Monopole :

1° Parce que la liberté du père de famille n'est qu'un mot ;

2° Parce que la liberté de l'Enseignement n'aboutit en bien des cas qu'au sabotage des intelligences.

3° Parce qu'aucune discipline n'est possible dans une école soumise, suivant le mot consacré, à « concurrence ».

Au lieu de craindre que l'Etat, ayant établi le monopole, se désintéresse de la qualité de l'enseignement, les monopolistes du Collège de S. estiment qu'il sera obligé à ne plus tolérer les imperfections qu'il accepte aujourd'hui :

L'Enseignement public ne pourra que gagner à cette réforme : les examens de passage pourront devenir suffisamment rigoureux, le baccalauréat supprimé ou notablement amélioré.

L'Etat sera obligé par l'opinion publique — unanime sur ce point — de faire plus qu'il ne fait aujourd'hui. Certaines insuffisances ne seront plus tolérées.

L'éducation à donner aux enfants ne peut manquer d'être uniforme, sous peine d'être mauvaise, dit-on encore. Il faut que les enfants auxquels elle s'adresse subissent une influence unique et puissent tous marcher du même pas sous une même direction. Ce n'est possible que par la suppression de la concurrence. En effet, tant qu'on s'inquiètera avant tout de conserver des élèves à l'établissement, il faudra maintenir dans les classes les pires cancres et les plus mauvais esprits. Or, ceux-ci exercent sur leurs camarades meilleurs une influence qui contrarie celle du maître et paralyse son enseignement. Aussi M. C. P., professeur de lycée, voit-il dans le monopole le moyen de se débarrasser des mauvaises unités sans faire le jeu de concurrents, et d'améliorer par là considérablement la qualité de l'instruction et de l'éducation.

Les inconvénients du régime actuel sautent aux yeux. La concurrence, en général, peut se justifier en matière commerciale par les raisons suivantes : il n'est pas strictement nécessaire, pour un client, un consommateur, de posséder une préparation particulière pour apprécier la qualité d'un aliment, d'un vêtement, d'un produit quelconque : un peu d'habitude et d'expérience y suffisent.

Il est tout autrement en matière de pédagogie, et l'assimilation des lycées à des « maisons à gérer » (encore faite récemment par M. le Directeur de l'Enseignement secondaire devant une assemblée de professeurs du

lycée de L.), ne tient pas debout. Il s'agit avant tout d'assurer le progrès moral et intellectuel des enfants de la bourgeoisie et en partie du peuple : c'est là une besogne éminemment délicate et complexe, et, seul, un corps spécialement préparé et choisi, jugé par des maîtres éminents, est capable de l'accomplir, à la condition qu'il soit libre et souverain.

L'anarchie dans la production pédagogique aurait pour résultat nécessaire l'affaiblissement lent, mais sûr, du niveau intellectuel de l'enfance.

Il importe donc grandement d'organiser au plus vite l'enseignement, comme on a organisé les grands services publics, auxquels on ne tolérait pas de rivaux capables de créer une concurrence avilissante. Que dirait-on par exemple d'une « justice libre » qui, par l'indulgence de ses arrêts retirerait à la justice publique la majorité de ses « clients » ? Une telle conception est parfaitement absurde.

On ne voit pas pourquoi l'enseignement qui, après tout, a peut-être quelque importance sociale, serait traité, d'une façon plus défavorable que la justice, et destitué de son rôle essentiel de service public : on ne voit pas pourquoi il aurait une « clientèle » (l'expression est d'un de nos collègues qui est aussi, du reste, conseiller municipal) qu'il serait contraint de garder « par tous les moyens » (du même).

Le seul remède possible, c'est l'institution du monopole, ainsi conçu : l'abandon aux mains du corps enseignant de la formation intellectuelle et morale de l'enfant (les parents restant libres naturellement — et le moyen de les en empêcher ? — de lui donner à la maison telle éducation qui leur convient, de le confier, à des heures ne cadrant pas avec l'emploi du temps du lycée, à tel éducateur de leur choix : pasteur, curé, rabbin, vénérable d'une loge locale, etc.). Le corps enseignant serait rendu souverain dans ses verdicts sur l'enfant : 1° vis-à-vis des familles ; 2° vis-à-vis des administrateurs, qui sont nécessairement moins en contact avec l'enfant (sur le terrain pédagogique s'entend) et ont surtout pour rôle le maintien matériel de l'ordre.

. . . . . .

Nous avons vu que la concurrence dépréciait les produits en matière pédagogique ; ou plutôt elle donne une valeur toute d'apparence à des éléments mauvais ou fort médiocres par l'accueil réservé dans certaines maisons (non seulement religieuses, mais laïques et même officielles) aux épaves de tel établissement voisin.

Résultat : cet établissement préfère garder le déchet qui gâte et pourrit tout le reste, ou du moins constitue un poids mort, dont la présence est un fléau pour la masse moyenne. Celle-ci est tiraillée en deux sens, et au lieu d'obéir à l'attraction nécessairement exercée sur elle par la partie saine et élevée des classes, elle se laisse trop souvent dégrader et vicier par la portion mauvaise. Notons que nous ne parlons pas ici seulement des « mauvais esprits », sournois et violents, que certains lycées (qu'on pourrait citer), conservent par considération pour l'argent versé quand ils sont « élèves payants » et pour leurs protecteurs de tout étage quand ils sont boursiers : le fait est banal, bien connu, et la plaie signalée depuis longtemps.

Il y a en somme un intérêt de tout premier ordre à éliminer les germes de pourriture et les obstacles de tout genre, et le monopole à cet égard ren-

dra d'importants services, en supprimant l'une des causes du mal. Il serait bon, du reste, pour le rendre efficace, de détruire la concurrence que se font les établissements officiels d'une même région, en créant un recrutement régulier pour tel lycée de façon à empêcher les offres alléchantes de tel lycée très accommodant où l'enseignement est littéralement dégradé et déshonoré par les facilités de tout genre libéralement accordées aux « cancres ».

Les éléments mauvais et inutiles ainsi éliminés, le lycée devient ce qu'il aurait toujours dû être : un organisme vivace qui compte, et avec lequel on compte dans un pays, et qui n'est plus, comme dans telle ville de notre connaissance, l'objet des persécutions systématiques de la municipalité et du mépris de l'opinion ; un établissement sinon fermé et réservé à une élite, du moins sérieux et considéré, qu'on le veuille ou non ; et il cesse d'être un asile offert à un troupeau amorphe, inconsistant et très mélangé.

## II. — Valeur comparée des deux Enseignements

Nous venons de voir que la concurrence apparaît aux uns comme le ressort qui maintient l'activité de l'enseignement officiel, aux autres comme la cause d'un encombrement détestable dont il faut à tout prix se débarrasser. Cette divergence d'opinions se retrouve quand il est question de la valeur intrinsèque actuelle de l'instruction publique. Les antimonopolistes ne peuvent admettre que celle-ci suffise seule à tous nos besoins, qu'elle comble toutes nos exigences, que sa supériorité lui permette de supprimer sans hésitation les organismes vivaces qui se sont créés en dehors d'elle.

Ils prétendent, comme M. G., professeur d'Ecole Normale, que la preuve de son excellence est encore à faire et qu'il faut attendre qu'elle soit faite pour qu'on puisse consentir à se priver des termes de comparaison :

**Contre le monopole.**

Frappons-nous la poitrine : ne sort-il que des honnêtes gens et des hommes de cœur de nos écoles laïques ? Qui oserait l'affirmer avec sérénité ? Et nous les maîtres, sommes-nous à l'abri de tout reproche ; ne prêtons-nous jamais le flanc à la critique, même quand elle n'est pas systématiquement hostile ? Si la supériorité d'une marque commerciale finit par convaincre toutes les personnes de bon sens, est-il impossible qu'il en soit de même pour notre enseignement s'il sait démontrer son excellence ?

« L'enseignement libre — dit-on — est inférieur à l'enseignement public. » Mais, riposte M. M. L., professeur de jeunes filles :

Cet argument est généralement invoqué par ceux qui considèrent uniquement comme enseignement libre celui que dispensent gratuitement les frères de la Doctrine chrétienne.

Ce point de vue est un peu étroit et exclusif. S'il est vrai que les frères de la Doctrine chrétienne soient désignés à juste titre sous le nom d'Ignorantins, il faut reconnaître que des hommes d'une intelligence et d'un savoir peu méprisables sont sortis des collèges des Jésuites et des Dominicains.

Du reste l'enseignement libre n'est pas forcément détenu par des prêtres ; certains laïques sont amenés à y entrer, pour des motifs parfois indépendants de leur volonté. Si l'enseignement libre est généralement inférieur à l'enseignement de l'Etat, c'est que jusqu'ici on a permis trop aisément à quiconque d'avoir une école. Il serait facile de remédier à cet état de choses en exigeant de ceux qui veulent faire de l'enseignement libre des titres suffisamment sérieux. Il faut ajouter que la concurrence serait dans de telles conditions peu redoutable, puisque les prêtres catholiques ont reçu du Pape la défense de poursuivre leurs études dans l'Université.

Il est facile de démontrer la supériorité de l'enseignement public, si on ne lui oppose que l'enseignement de l'Eglise. Mais moins certaine apparaîtra cette supériorité si l'on tient compte des établissements libres laïques. Beaucoup de gens craignent de voir supprimer par le monopole les tentatives intéressantes de l'initiative privée : c'est par exemple l'inquiétude de M. E., instituteur de l'Aude :

La réalisation du monopole m'inquiète surtout parce qu'en l'établissant, il me semble que l'on décrète du même coup l'anéantissement des écoles libres — anciennement congréganistes — et aussi celui de ces autres écoles libres auxquelles vont toutes mes sympathies, je veux parler des institutions comme « La Ruche » de Sébastien Faure et quelques autres de même genre.

J'ai vu les « enfants » du « papa Sébasto », j'ai pu causer quelques instants avec quelques-uns et je déclare que l'éducation et l'instruction des « petits de la Ruche » sont en tous points irréprochables.

Je déplorerais qu'une majorité imbue d'un anticléricalisme trop farouche brisât des œuvres privées de cette nature et immobilisât du coup les initiatives privées que pourrait inspirer cet essai de coéducation qui donne de si belles espérances, promet de si beaux résultats.

Mêmes craintes de la part de MM. C. E., instituteur de l'Indre-et-Loire, F. E., instituteur de l'Ain, et T. L., instituteur bourbonnais. — Ils craignent que le monopole n'atteigne des œuvres dignes d'intérêt, comme non seulement « La Ruche », mais « L'Avenir Social » de Madeleine Vernet, l'Institution des Aveugles des Charmettes (près Moulins), voire même les écoles privées de commerce, toutes les écoles privées pour infirmes, les écoles d'apprentissage que certaines usines ont pour préparer de futurs employés ou contremaîtres. L'Etat ne les remplacera pas ou mal.

M. H. A., licencié ès lettres, apporte un exemple précis :

Quant à prétendre étouffer l'enseignement libre laïque, c'est pure folie. Je ne reproduirai point les raisons de justice qui m'inspiraient tout à l'heure, car elles s'imposent naturellement. Mais l'Etat qui supprimerait l'enseigne-

ment libre laïque, se priverait d'auxiliaires précieux, dont il est le premier à reconnaître la valeur et l'utilité. On pourrait citer plusieurs exemples d'établissements libres dont l'esprit, loin de s'opposer à l'esprit républicain, entretient ses élèves dans des idées éminemment conformes à celles du gouvernement, et fait leur éducation en vue de donner au pays des êtres capables de lutter pour le triomphe de la démocratie et du progrès social. Qu'il me soit seulement permis, à cette occasion, d'accorder un pieux souvenir à la mémoire de Mlle Mathilde Salomon ; pendant vingt années, avec un zèle admirable et une intelligence qui lui valurent l'amitié des plus hauts dignitaires de l'Université, l'éminente directrice de l'Ecole Sévigné a formé, en vue du certificat et de l'agrégation des jeunes filles, des jeunes femmes, qui ont mis, au service de l'Etat, leur ardeur, leur science et leur santé.

Non seulement il serait dangereux de supprimer l'enseignement libre laïque qui complète heureusement l'enseignement officiel, mais même on peut espérer qu'à l'avenir il ira se fortifiant et servira d'excitant à la timidité de l'Etat ; c'est ce qu'escompte M. L. F., cultivateur :

Le régime de liberté permettra à l'initiative privée de faire en matière d'éducation et d'enseignement des tentatives intéressantes et utiles qui pourront donner des indications que la lourde machine enseignante de l'Etat pourra utiliser ; il permettra de laisser vivre et se développer un enseignement qui est peut-être encore à créer, mais qui, en tout cas, aurait droit à la vie, l'enseignement tendancieux lui aussi, qui relèverait la conscience du peuple, lui donnerait la notion de sa puissance et qui développerait une mentalité exactement contraire à celle qui est recherchée par l'enseignement religieux et plus hardie que celle qui est développée par l'enseignement d'Etat.

Il faut comprendre que la valeur de l'enseignement officiel n'est si grande que parce que personne n'a eu l'idée de lui faire une véritable concurrence. Selon M. D. L., inspecteur d'Académie, il n'y a actuellement de réalisé que deux types d'enseignement, et ce n'est qu'à cause de leur antagonisme que se pose la question du monopole. L'enseignement confessionnel ne pouvant être comparé à l'enseignement officiel, on pense que la supériorité de celui-ci lui donne le droit d'exclure son rival. Mais quand la liberté aura porté tous ses fruits et que l'on aura vu s'organiser à côté de l'enseignement public mille autres formes d'enseignement, dont certaines pourront approcher de très près la perfection, on ne songera plus à confisquer l'instruction au profit de l'Etat en prétextant la supériorité des maîtres et des méthodes qu'il emploie :

J'ai souvent réfléchi à cette question et c'est le résultat de réflexions déjà anciennes que je vous envoie. Mon grand regret est de voir qu'en France, on ait abouti à deux monopoles, ce qui a l'air d'être la liberté et qui n'est qu'une réduction singulière de la Liberté. Je souhaite pour ma part la

Liberté, mais une liberté féconde s'affirmant par des expériences, des innovations, des tentatives de tout genre. Nous n'avons que deux magasins et deux sortes de marchandises : est-ce assez?

En France où regne la liberté de l'Enseignement, de tous les enseignements, aussi bien superieur que secondaire et primaire, il ne s'est rencontré jusqu'à ce jour personne en dehors de l'Eglise pour profiter de cette grande liberté. Çà et là existe bien quelques établissements primaires à l'usage des jeunes filles, également independants et de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité de l'Etat, mais il n'existe pour ainsi dire point, sauf deux ou trois, d'établissements secondaires du meme genre. Au lendemain de la loi sur les congrégations toutes les écoles qu'elles dirigeaient ont dû se fermer mais pour se rouvrir aussitôt. Tout en se presentant sous une forme nouvelle, la forme laïque, elles n'ont pas cessé pour cela d'être des écoles de l'Eglise, puisque c'est en réalité l'Eglise qui est la locataire ou la propriétaire de leurs immeubles, qui la fait vivre de ses subsides, qui recrute, dirige et discipline leur personnel.

Au lieu d'être une loi féconde comme elle aurait pu et dû l'être, la législation qui laisse à tous les citoyens la faculté de créer des maisons d'instruction et d'éducation de l'enfance et de la jeunesse, conformément à leurs conceptions propres de l'instruction et de l'éducation, a été une législation stérile.

Faute d'initiative, les particuliers n'ont ni su, ni voulu user de l'association pour organiser dans notre pays un enseignement libre qui fût vraiment un enseignement libre, c'est-à-dire un enseignement maître de lui-même, de son orientation et de sa destinée. On trouve des hommes et des capitaux pour toutes les entreprises, même les plus hasardeuses, du commerce et de l'industrie ; on n'en trouve point pour élever des écoles. Rien n'est moins à notre honneur, et l'on peut se demander à juste titre si, nous qui revendiquons sans cesse la liberté de l'Enseignement, nous sommes dignes de la posséder.

La liberté de l'Enseignement, au lieu d'offrir à la France un heureux choix entre des établissements de tout ordre répondant à des types différents, n'a donc eu pour résultat que d'ériger vis-à-vis des écoles de l'Etat d'autres écoles : les écoles de l'Eglise. C'est en effet à l'Eglise qu'appartiennent les Instituts supérieurs. C'est encore à elle qu'appartiennent toutes les maisons secondaires.

C'est enfin toujours à elle qu'appartiennent directement ou indirectement toutes les écoles primaires disséminées dans nos villes et nos campagnes. La loi Falloux a tué les dernières institutions secondaires laïques, un peu plus tôt ou un peu plus tard, et la loi de 1891 a tué à son tour successivement les dernières écoles primaires également laïques. Les unes et les autres, prises comme dans un redoutable étau entre l'Etat et l'Eglise, ont succombé, et il ne s'est rencontré personne pour tenter de les remplacer. L'Eglise et l'Etat sont ainsi demeurés face à face comme deux armées campées sur un champ de bataille avec tout le matériel de guerre.

Si la France n'était point de la sorte partagée entre deux personnalités rivales, l'Etat et l'Eglise, la question de la liberté de l'Enseignement ne se poserait même pas chez nous. Si elle se pose, c'est parce que notre faculté d'option, qui devrait être très large, est en réalité très limitée, parce

qu'elle ne peut s'exercer qu'entre les écoles de l'Eglise et les écoles de l'Etat. Il en résulte que si les écoles de l'Eglise viennent à disparaître, il ne restera plus chez nous que les écoles de l'Etat.

Refuser à l'Eglise le droit d'enseigner, c'est presque établir le monopole de l'Enseignement. Cependant, par crainte de voir les Ecoles de l'Eglise sortir comme le phénix plus vivaces que jamais de leurs cendres, un certain nombre d'esprits veulent dénier à tout autre qu'à l'Etat le droit d'enseigner. Il est donc bien vrai que la question de la liberté de l'Enseignement n'est qu'un cas particulier d'une autre question, la question de l'Eglise et de l'Etat, toujours face à face en dépit de la Séparation.

On ne saurait donc répondre à l'intolérance par l'intolérance : supprimer la liberté de l'Enseignement. Il est au contraire nécessaire d'élargir et d'élever cette liberté, d'en faire une liberté réelle, effective, au lieu d'une liberté virtuelle, apparente et illusoire. Si vous établissez le monopole, vous n'avez plus qu'une école unique. Du moment qu'elle est unique, cette école doit être parfaite, parfaite d'une perfection de fait sous tous les rapports. Le dernier des citoyens a le droit de réclamer cette perfection. L'association, le syndicat ne sont pas à l'usage de quelques-uns, mais de tous. Si donc l'Etat enseignant, pour une raison ou pour une autre, non pas seulement au point de vue social, mais au point de vue purement intellectuel, pédagogique, venait à manquer à ses engagements, de dangereuses coalitions pourraient s'organiser contre lui. Il ne s'agit même pas de maîtres capables. Il s'agit seulement de maîtres insuffisants.

En fait plus encore qu'en droit, la mainmise de l'Etat sur toutes les variétés de l'Enseignement en dehors de son propre enseignement est singulièrement étendue et en quelque sorte toute puissante. De cette faculté que lui laisse la loi de se donner lui-même à lui-même des programmes, l'Enseignement libre est en fait incapable de profiter. Tous les examens et concours qui se succèdent et se superposent, depuis les plus humbles comme le certificat d'études jusqu'aux plus élevés, imposent à la jeunesse tout entière les programmes officiels. Le législateur scolaire est devenu ainsi omnipotent parce qu'il est partout présent. Son action s'exerce à toute heure, en tout lieu, modelant les écoles privées à l'image des écoles publiques, leur imprimant à toutes une semblable empreinte et une commune effigie.

Que reste-t-il donc à l'Enseignement libre comme asile de sa liberté? Il reste cette chose impondérable, insaisissable, et pourtant d'une puissance extraordinaire, qu'on appelle l'esprit de l'instruction et avec lui l'esprit de l'éducation. C'est cet esprit qui flotte dans l'âme des Ecoles de tout degré et de toute nature, invisible et présent. Il s'échappe de l'âme des maîtres, et de l'âme des maîtres, il passe mystérieusement dans l'âme des disciples. L'emprisonnerez-vous ? Le tuerez-vous ? Le fabriquerez-vous par des procédés pédagogiques pour lui donner une composition identique, comme on fabrique dans des cornues, par des procédés chimiques, de l'hydrogène, de l'oxygène ou de l'azote ?

Laissons donc la liberté accomplir son œuvre. Comptons sur elle et ne comptons que sur elle seule, pour triompher des obstacles semés sur sa route. Chaque jour, aux pages anciennes l'histoire ajoute des pages nouvelles. Ce qui doit arriver un peu plus tôt ou un peu plus tard arrivera et les siècles futurs achèveront d'eux-mêmes l'édifice des siècles passés qui toujours monte vers la vérité.

En somme tous les antimonopolistes essaient de montrer que supprimer radicalement l'enseignement libre, ce serait renoncer à l'espoir de réaliser jamais un meilleur enseignement que celui qui est donné actuellement par l'Etat. Or il ne leur semble pas que cet enseignement officiel soit si parfait qu'il faille lui sacrifier tous les autres. Peut-être la plupart pensent-ils, comme M. J., docteur en médecine, qu'il ne vaut pas mieux que son rival :

Ni l'un ni l'autre des enseignements actuels ne saurait satisfaire la généralité des citoyens : l'un, ouvert aux idées nouvelles, mais trop enclin à ne voir dans le passé que superstition et barbarie, est trop souvent sorti de la neutralité qu'il était dans son programme d'observer. Trop souvent aussi, il a confondu les données positives de la science avec les hypothèses hasardées de certains savants.

L'autre enseignement, d'autre part, respectueux du passé au point de croire que le dernier mot de tout savoir est dit depuis longtemps, et que l'histoire et les littératures mortes possèdent une valeur éducative supérieure à tout le reste, de tenir en suspicion les sciences et principalement les sciences naturelles, plus suspectes que les autres d'engendrer l'hérésie ou l'irréligion.

L'enseignement religieux s'est toujours en outre efforcé de tenir ses adeptes dans l'horreur de toutes les hardiesses de la pensée libre, de tous les mouvements d'opinion, tels que le pacifisme, susceptibles d'abaisser, aux dépens de vertus plus utiles socialement au monde moderne, les vertus guerrières qui furent jadis les qualités essentielles de l'homme.

**Pour le monopole.**

Contre cette assimilation injuste, et contre cette façon de dénigrer l'enseignement officiel, les monopolistes s'élèvent violemment et tâchent à montrer que l'instruction distribuée par l'Eglise est non seulement inférieure, mais même dangereuse. Voici l'opinion de M. J., instituteur de l'Allier :

Il n'y a qu'à compulser les ouvrages d'histoire de France à l'usage des écoles chrétiennes pour voir combien est faussé cet enseignement, et combien respectent peu la vérité, la neutralité, la liberté de l'enfant, ceux qui fulminent contre l'école laïque et la faillite de sa neutralité.

M. T. L., instituteur bourbonnais, ne met pas en doute, lui non plus, la médiocrité de l'enseignement clérical :

Au point de vue éducatif, la supériorité de l'éducation laïque sur l'enseignement religieux est rarement contestée. Personnellement j'ai pu constater la valeur du dernier : un enfant venu de l'école libre m'a montré son cahier ; la veille, tout le travail de la journée avait consisté dans la copie de plusieurs pages d'Histoire Sainte ; certes personne ne niera que ce devoir fut profitable aux élèves.

En présence d'un enseignement si peu conscient de son importance et qui s'emploie à tant d'inutilités, il n'est pas permis d'hésiter. Le souci d'épargner quelques établissements libres laïques devra-t-il nous obliger à préserver tant de foyers d'ignorance? M. E., instituteur des Hautes-Alpes, se prononce pour le sacrifice :

A l'heure actuelle le monopole de l'Enseignement s'impose impérieusement. Jusqu'à présent on pouvait faire du sentiment et tergiverser par crainte que le monopole fasse disparaître quelques établissements intéressants, quoiqu'il ne nous paraisse pas impossible de les conserver en l'adoptant ; mais l'Eglise a sonné le glas de l'enseignement libre, celui-ci doit mourir à très bref délai, sous peine de nous préparer, de gaîté de cœur, de sombres jours pour l'avenir et des regrets cuisants. D'ailleurs l'enseignement libre laïque ne compte pas réellement ; on cite quatre ou cinq établissements importants ; se peut-il vraiment que pareil nombre comparé aux établissements cléricaux fasse hésiter certains républicains ?

Hésite-t-on à construire une ligne ferrée parce qu'elle portera atteinte aux intérêts particuliers de quelques rouliers ? L'application de la vapeur à la navigation fluviale n'a-t-elle pas porté atteinte aux intérêts immédiats des bateliers ? Toute application nouvelle cause involontairement quelque ruine. Faudra-t-il s'arrêter pour cela, refuser tout progrès et... devenir conservateur ?

Il faut d'autant moins hésiter que le monopole ne pourra qu'améliorer cet enseignement public dont certains critiquent l'insuffisance actuelle. Et l'on nous fait valoir (M. M. T. L., instituteur de l'Ain) la perspective d'un enseignement rationnel fondé sur des bases exclusivement scientifiques :

Si le monopole venait à être voté, il faudrait en effet compter sur l'impartialité des maîtres de plus en plus soustraits aux idées toutes faites et aux conceptions qu'on voudrait leur imposer. Et si les éducateurs publics le voulaient véritablement, ils pourraient donner à leur enseignement un caractère rationnel en ne retenant que ce qui est démontré par la science d'une façon formelle et définitive.

Il ne s'agit pas de cette *neutralité* à laquelle la rivalité actuelle de l'enseignement dogmatique oblige ; il s'agit d'une véritable *impartialité*, consistant dans l'enseignement de tout ce que l'homme connaît de certain. C'est ainsi que M. V. L., clerc d'avoué, précise les caractères du nouvel enseignement :

Le droit pour la nation d'organiser à son gré le service de l'enseignement et de confier aux instituteurs nommés par elle la fonction d'enseigner correspond au devoir de ne faire servir l'instruction qu'au développement de l'intelligence de l'enfant d'après des faits démontrés.

Au fond, tout est là, et l'Etat violerait son droit s'il était incapable de remplir son devoir.

Que sera l'enseignement ?

Ce sont les maîtres d'école qui vont répondre à leurs détracteurs et faire

justice des calomnies. « Il convient de ne le composer que de faits et d'en éliminer toutes opinions ». Ainsi s'exprime M. Dufrenne dont les idées rallièrent une majorité au congrès de Nancy. Donc, l'instituteur ne pourvoiera pas directement l'enfant des « habitudes et des sentiments » qu'il peut avoir. Cette éducation se fera indirectement par « la culture de la raison, l'augmentation des connaissances, l'extension de l'intelligence ».

Enseigner des faits démontrés, quels qu'ils soient, même s'ils contredisent les habitudes et les sentiments, enseigner le vrai, l'incontestable, voilà la tâche du maître d'école : les habitudes et les sentiments sortiront de là naturellement et l'opinion de l'élève d'aujourd'hui, du citoyen de demain s'élaborera en dehors de toute contrainte, par un lent travail d'assimilation et de réflexions personnelles.

Ainsi, il ne s'agit plus de l'école « neutre », sans pensée ni direction, éliminant les faits destructifs, d'habitude et de sentiments, écartant les vérités subversives, donnant un enseignement vide et sans grandeur, mais de l'école *impartiale*.

Le droit d'enseigner pour la Nation est donc bien limité par son devoir de respecter, de protéger, de développer la liberté embryonnaire de l'enfant en ne nourrissant son intelligence malléable que de faits démontrés tendant à accroître ses connaissances, élargir son esprit, fortifier son caractère, en un mot, faire de lui un homme instruit, virilement conscient de ses droits et respectueux de ses devoirs.

Ainsi on semble espérer que dans l'avenir, une fois que l'on se sera débarrassé de l'enseignement libre, l'enseignement officiel deviendra idéal. Mais, en attendant, personne n'ose affirmer qu'il le soit actuellement. Et l'on peut se demander s'il est permis de compter avec assez de certitude sur son perfectionnement futur pour se priver, sans tarder davantage, des secours que lui apporte aujourd'hui l'initiative privée. Ce point d'interrogation n'est ici que pour montrer que le débat reste encore ouvert, après la réponse des monopolistes.

## III. — Difficultés pédagogiques que susciterait le monopole

D'ailleurs les antimonopolistes ne lâchent pas prise et, sans quitter le terrain pédagogique, ils découvrent une dernière objection. L'enseignement officiel, en devenant unique, sera contraint d'absorber ses pires ennemis.

**Contre le monopole.**

M. T. L., instituteur bourbonnais, en fait la remarque :

Le Monopole ferait entrer à l'école laïque les enfants des militants réactionnaires, adversaires, acharnés et irréconciliables de la République et de

l'instituteur. Cette situation créerait à l'instituteur des ennuis autrement sérieux que ceux qui sont occasionnés actuellement par les associations de pères de famille.

Dans l'enseignement secondaire, M. M. A., professeur de lycée, aperçoit le même danger et en prévoit la répercussion inévitable sur la nature et la qualité de l'enseignement :

Mais, songe-t-on aussi aux conséquences qu'entraînera l'entrée dans l'Université de tant d'éléments hostiles et disposés sinon à la révolte ouverte, du moins à l'opposition sourde et sournoise ou à la résistance passive ?

On dira : voyez l'armée. Les plus difficiles y sont matés. On oublie d'abord que de temps à autre, *cela craque*. Ici, des officiers s'opposent aux inventaires d'églises et là des réservistes mettent la crosse en l'air.

Mais on oublie surtout que l'armée dispose de moyens disciplinaires et correctifs dont l'Université ne dispose point. Inutile d'insister. Je ne vois pas, par exemple, un élève condamné au cachot et au pain sec parce qu'il aura refusé d'apprendre et de réciter telle page d'histoire ou de morale ou d'instruction civique qui aura offensé ses convictions. Ce que je vois très bien en revanche, c'est ceci.

Les enseignants capituleront avec leur conscience et en prendront à leur aise avec les prescriptions et injonctions de l'Etat. Question de lieu et de circonstances. L'instituteur dont l'Ecole sera alimentée par les quartiers riches et une majorité de familles bien pensantes ou par des paysans à la dévotion du hobereau voisin, le professeur d'un lycée où se donne rendez-vous la fine fleur de l'opposition royaliste ou autre, mettront de l'eau dans leur vin. Ils le feront à leurs risques et périls, car l'Etat n'entendra pas plaisanterie sur ce chapitre. Mais, en vérité, j'en ai dit assez, je crois, pour laisser entrevoir que la perspective d'un enseignement, service public et monopolisé, ne saurait être des plus charmantes... pour les enseignants. Il est vrai que si elle leur déplaît, il y a d'autres galères à ramer.

L'Université a déjà dans son sein des ennemis sournois. Que sera-ce, se demande M. C. L., imprimeur, quand on lui amènera tous ceux qui font une opposition ouverte à ses doctrines ?

Après cela, je ne m'attarderai pas à faire le procès du « Monopole » toujours désastreux dans ses résultats, comme, par définition, nos allumettes françaises coûtent plus cher et ne prennent pas !...

Nos écoles nous ruinent de plus en plus et le nombre des illettrés augmente. (Je ne m'arrêterai pas à opiner — des universitaires le feront eux-mêmes — que le monopole serait un piètre cadeau pour l'Université.)

Elle a déjà de la peine à tenir la turbulente troupe de ses pupilles, venus pourtant, pour la plupart, de fournisseurs favorisés, chez lesquels règne, en maîtresse absolue, une mentalité de soumission au « Pouvoir » quel qu'il soit ; — clientèle obligée de l'enseignement officiel, troupe à la souple échine : car je pose en fait que c'est une infime minorité, dans la clientèle de l'enseignement officiel, que celle qui *préfère*, par *conviction intime*, l'enseignement soi-disant neutre.

Que serait-ce alors si on lui amenait de vive force, à l'enseignement d'Etat, de ces fils de parents brimés, suspectés, traités en *minus habens* dans leur propre pays. Ces jeunes gens qui auront sucé, dans le lait de leur nourrice, un esprit d'irréductible opposition. — Ajoutez au ressort d'une suspicion comprimante, le naturel esprit de contradiction, le caractère frondeur d'une jeunesse qui n'est point inintelligente et vous en verriez de belles dans l'Université !

Tant que l'Etat n'aura pas pris l'enfant à la « nursery », le Monopole de l'enseignement sera une décevante utopie : il y aura deux jeunesses, toujours.

Bienheureux serons-nous si nous ne rencontrons d'opposition que de la part des enfants. Mais M. D. E., docteur en médecine, s'attend à celle des parents, qu'il considère d'ailleurs comme parfaitement légitime.

Mais une autre intervention se produira bientôt, celle des parents. Les ligues actuelles de pères de famille enregistrés et endoctrinés par les prêtres de la paroisse, sous les ordres de l'évêque, ne représentent qu'une parodie de cette intervention ; elle suffit pourtant à montrer quels embarras les parents peuvent causer à l'autorité administrative.

Qu'adviendra-t-il quand on verra réagir contre la prétention de l'autorité de détenir seule la vérité, non plus seulement des hommes de paille recrutés par le clergé, mais des hommes conscients, pensant librement et ne voulant pas qu'on habitue leurs enfants à accepter un enseignement dogmatique quel qu'il soit ?

Mettra-t-on en prison ces contribuables qui trouvent mauvais qu'on utilise contre eux leur argent et qu'on dresse contre eux leurs enfants ? Et ces enfants, les amènera-t-on à l'Ecole entre deux gendarmes, ou seront-ils condamnés à ne pas savoir lire ?

C'est à cette dernière alternative que nous réduisait aussi, nous nous en souvenons, M. C. P., professeur secondaire. Au lieu d'amener à l'Université ses ennemis, le monopole lui permettra de se débarrasser, disait-il, de ceux qu'elle renferme déjà en elle et de purifier les classes de leurs mauvais éléments. Mais alors que faire des exclus? Seront-ils « condamnés à ne pas savoir lire »? Mais quel que doive être leur sort, l'enseignement, au lieu d'être troublé, comme on le craint dans les réponses que nous venons de lire, sera facilité et épuré par le monopole.

**Pour le monopole.**

Il est vrai que d'autres nous font entrevoir de meilleures solutions. M. M T. L., instituteur de l'Ain, loin de consentir à réduire à l'ignorance une partie de la nation, espère au contraire qu'une conciliation sera possible et que l'Etat pourra se substituer à l'enseignement privé sans froisser les convictions des clients de ce dernier.

Les conceptions religieuses écartées, l'enseignement libre confessionnel et l'enseignement public laïque ont des points communs qui peuvent, à

une époque de calme et de tolérance religieuse, les rapprocher singulièrement : les principes sur lesquels, suivant les radicaux et républicains de gouvernement, est basée la société moderne, sont reconnus comme intangibles et absolus par les religionnaires et les radicaux. L'Etat veut, tout aussi bien que l'église catholique, qu'à l'Ecole on enseigne les fondements même de cette société : le respect de la propriété individuelle, l'amour exclusif de la Patrie, l'unité doctrinale sur ces vérités essentielles et la haine des perturbateurs de l'ordre et de l'unité. Moyennant certaines garanties relatives à la neutralité religieuse, beaucoup de catholiques admettraient vraisemblablement l'existence d'un tel enseignement, même monopolisé par l'Etat.

Il y a peut-être dans cette confiance quelque idéalisme. Mais il faut l'avoir si l'on tient au monopole, et si l'on refuse d'employer les moyens dictatoriaux. Car il est évident que si la suppression de l'enseignement libre devait provoquer des résistances parmi la clientèle que s'annexerait l'Etat, la situation de l'enseignement officiel deviendrait difficile. C'est pour éviter ces résistances que beaucoup de gens demandent qu'on s'en tienne à la surveillance par l'Etat des établissements libres.

## IV. — Contrôle ou Monopole

Nous avons ici l'opposition de ceux à qui l'exercice d'un contrôle sur l'enseignement extra-officiel semble suffisant, et de ceux qui ne tolèrent pas de demi-mesures.

**Contre le monopole.**

Les premiers font valoir les dangers d'une liberté absolue, qui ressemblerait fort à un détachement inopportun de la part de l'Etat ; mais ils pensent qu'on peut restreindre cette liberté sans la supprimer. C'est l'avis de M. M. A., licencié ès lettres :

De ce que je suis un partisan de l'enseignement libre, il ne s'ensuit point que je considère la loi Falloux comme un dogme, et que je m'oppose à toute modification. Que non point ! Il existe un vice, il faut l'extirper. Actuellement, dans un établissement libre, on peut professer, sans titre aucun, et je pourrais citer certaine institution ecclésiastique dans laquelle la classe de seconde était faite, il y a quelque temps, par un Monsieur, pas même bachelier ! N'est-ce pas presque incroyable ? Eh bien, ce qu'il faut éviter, c'est que des faits aussi tristes se reproduisent. Il est inadmissible que l'Etat permette l'enseignement à un individu qui ne peut produire aucun titre. Là commence la responsabilité de l'Etat.

On interdit l'exercice illégal de la médecine, et si vous voulez soigner vos concitoyens, vous devez montrer un diplôme de docteur en médecine ; n'apparaît-il pas comme une mesure aussi naturelle d'obliger ceux qui

désirent former et soigner l'esprit et l'intelligence des autres, à faire preuve de certaines connaissances, et à produire, eux aussi, un diplôme ? Cette réforme s'impose, elle est urgente ; il importe que les parents, en confiant leurs enfants à une institution, quelle qu'elle soit, aient des garanties d'instruction sérieuse, qu'un scandale, comme celui que je viens de signaler, ne puisse plus se reproduire. C'est à cette œuvre que devraient se consacrer les membres du Parlement que préoccupe la question de l'enseignement ; puisqu'on nous promet une politique de réalisation, qu'on réalise cette réforme : elle est juste, elle est nécessaire, elle est indispensable.

M. C. L., imprimeur, précise le mode de contrôle qu'emploiera l'Etat :

La liberté d'enseignement ?

Mais comment la concilier avec le contrôle nécessaire de l'Etat sur la valeur mathématique et les progrès de l'enseignement populaire ?

Oh ! de bien simple façon :

Que l'Etat se borne à son rôle naturel de propagateur du savoir général.

Qu'il s'inquiète du degré des études, des conditions d'hygiène de l'école du bon ordre... ; c'est son rôle, mais c'est tout son rôle.

Qu'il aide l'initiative des citoyens, sans la serrer dans d'étroites lisières, et tout ira bien.

Qu'il ait des écoles, s'il y tient tant que cela, pour les citoyens qui ne voient dans l'école qu'un moulin à science. — Mais qu'il n'empêche pas l'initiative privée d'avoir des écoles à elle.

Et pour détruire la situation anormale dont souffre l'enseignement, — que ne guérirait pas le monopole, — des universitaires sauront le dire mieux que moi, — que l'on en vienne donc, enfin, à cette conception toute simple et qui a déjà ses bonnes preuves dans d'autres pays (qui ont moins d'illettrés que le nôtre) :

L'Etat subventionnant toutes les écoles, sans distinction, *au prorata du nombre d'élèves*, et les gratifiant, pour activer une salutaire émulation, au prorata de leurs succès de concours. Voilà la solution démocratique et libertaire au premier chef.

**Pour le monopole.**

Mais les monopolistes n'acceptent pas ces secours de l'Etat à l'enseignement libre. Ils trouvent même inutile d'améliorer par un contrôle rigoureux la qualité de l'enseignement donné par l'Eglise.

L'inspection des Etablissements libres, par exemple, que le gouvernement semble avoir en vue, ne surprendra personne ; depuis longtemps, nos adversaires y applaudissent (voir la déposition de M. Le Bidois, congrès de la Société générale d'Education, 30-31 mai 1907, citée par M. Maurice Faure, dans son rapport au Sénat, 1908).

Cette attitude que signale M. P. A., professeur secondaire, indique assez que le remède préconisé risque d'être bénin. C'est ce qu'affirme aussi M. T. I., instituteur bourbonnais :

Différents remèdes ont été proposés pour combattre l'enseignement clérical : Interdiction au clergé d'enseigner, exiger des cléricaux (*Lanterne* du 17 novembre 1909) les mêmes certificats, les mêmes diplômes que pour les laïques ; rendre plus efficace et plus sérieux le contrôle de l'Etat (Briand) et enfin, le Monopole. Remarquons d'abord que, en général, depuis la loi sur les Associations, le personnel religieux a été remplacé par des instituteurs laïques (défroqués pour la plupart) et que par suite la première mesure n'atteindrait guère l'enseignement clérical ; les deux derniers remèdes provoqueraient, je crois, une grande amélioration chez notre malade et, au lieu de le tuer, lui donneraient une vigueur nouvelle. Briand désire en effet pénétrer dans les écoles chrétiennes et contrôler leur enseignement. Cette mesure n'aurait d'autre effet que de relever le niveau intellectuel et moral de l'enseignement clérical (ce dont beaucoup de réactionnaires ne seraient pas fâchés) et de rendre plus sérieuse la concurrence qu'il fait à l'Etat.

On a encore parlé d'interdire les manuels où l'on enseigne le mépris de la République, comme si en excommuniant un manuel, on détruisait l'enseignement oral qui s'inspire de ce même manuel, et qui a sur l'enfant une bien plus grande influence que l'enseignement livresque.

***

Comme on le voit par toutes ces réponses, dans la question du monopole, le point de vue pédagogique est un des plus importants. Il ne faut pas oublier en effet que quand on discute sur le monopole de l'enseignement, la principale préoccupation doit être de déterminer quelle est la façon la meilleure d'instruire les enfants. — Or les uns affirment que la concurrence paralyse tout progrès dans les méthodes d'enseignement, que le souci de garder à l'Etat le plus d'élèves possible empêche les maîtres de se donner sans restrictions et de toute leur âme aux enfants, que l'enseignement libre n'a d'autre importance que de gêner le développement de l'enseignement véritable. Mais le rôle de cet enseignement libre, si détesté, apparaît au contraire aux autres comme extrêmement fécond : en effet non seulement il interdit aux maîtres officiels la moindre défaillance, mais encore il complète heureusement les insuffisances de l'instruction donnée par l'Etat; à certains même il semble devoir remplacer un jour ou l'autre l'enseignement officiel.

La question grave est qu'il y a un autre enseignement libre que celui de l'Eglise, et qu'il serait par suite dangereux pour atteindre les foyers cléricaux, de supprimer du même coup toutes les écoles privées qui coopèrent à la même œuvre que les écoles publiques.

*(A suivre.)*

Prochainement :

**Le Monopole au point de vue laïque**

# La Fédération du Spectacle

Les artistes et les ouvriers des théâtres et concerts ont, le 2 avril 1909, groupé leurs syndicats en une *Fédération du spectacle.* Un lien professionnel unit ainsi désormais l'auteur dramatique, au plus humble des *accessoiristes* et à l'aide-costumier, qui gagne 20 sous par soir.

A plusieurs reprises, la Fédération du spectacle a manifesté sa vitalité, elle a fondé le syndicat des chorégraphes, elle s'est affiliée à la C. G. T., elle a dit son intention de faire appel aux travailleurs de l'industrie privée, si des circonstances graves rendaient leur concours nécessaire, elle a affirmé sa volonté de lutter contre la pornographie envahissante, etc. Ainsi elle ne limite pas son effort au relèvement des salaires et va jusqu'à poursuivre parallèlement un programme de rénovation artistique.

14.000 adhérents la composent, répartis dans les huit organisations suivantes : 1° *Union des artistes dramatiques* (auteurs et acteurs); 2° des *artistes lyriques;* 3° des *chorégraphes;* 4° *Fédération des artistes musiciens de France* comprenant 37 syndicats affiliés; 5° *Union syndicale des choristes ;* 6° des *machinistes-accessoiristes ;* 7° des *électriciens* (section rattachée à la *Fédération des industries électriques*); 8° *Union syndicale du petit personnel.*

Elle a accompli déjà une importante besogne: elle n'est qu'au début de son activité.

C'est un lieu commun que répéter : le théâtre a ses misères comme il a ses gloires. Un grand nombre de salariés appartenant à la scène ont, en effet, une situation précaire. Nous essaierons de la décrire, telle qu'elle nous est apparue, telle que nous l'a exposée M. Prévost, secrétaire de la *Fédération du Spectacle.* Nous dirons en même temps l'effort fait par ce groupement et ses syndicats pour améliorer la condition des artistes et du personnel qui les seconde.

La première des corporations qui composent la Fédération du spectacle — la première dans l'ordre normal, mais la dernière dans l'ordre d'inscription, — est le *Syndicat des artistes dramatiques.* Il réunit avec les comédiens les auteurs et les compositeurs. Son secrétaire est M. Georges Darien, romancier et dramaturge, dont

le *Biribi* représenté il y a quelques années, au théâtre Antoine, obtint un vif succès. C'est la première fois que des acteurs et des auteurs se liguent dans une même corporation. Mais, dit M. Darien, dont nous exposons la pensée aussi exactement que possible, leurs intérêts ne sont-ils pas identiques ? N'ont-ils pas des revendications communes ? De bons auteurs ne peuvent faire représenter leurs œuvres, tandis que d'excellents artistes restent sans engagements ; leur infortune à tous ne procède-t-elle pas des mêmes causes ?

C'est la *Société des auteurs* qui est responsable de cette situation, affirme M. Darien. Consultez les affiches des spectacles, vous verrez toujours les mêmes noms d'auteurs : cinq ou six écrivains monopolisent en quelque sorte la représentation dramatique. Or, il se trouve précisément que ces cinq ou six personnages appartiennent au Comité de la *Société des auteurs* où ils exercent une véritable dictature. Cette association — dit l'auteur de *Biribi*, — instituée pour veiller aux intérêts de tous, ne protège en réalité que ceux de ses dirigeants. Elle comprend environ 4.000 membres, parmi lesquels plus de 3.000 n'ont abolument aucun droit, ce sont *les stagiaires*. Les autres sont *les sociétaires*, dont l'influence n'est guère plus grande. Car beaucoup d'entre eux, vieillards dociles approuvent les décisions prises en haut lieu. C'est *le Comité* qui statue sur l'admission des nouveaux sociétaires ; il peut écarter ainsi les candidats qui lui déplaisent, bien qu'ils aient tous les titres exigés par le règlement.

Or le Comité directeur est investi des pouvoirs les plus étendus. Il signe les traités qui engagent la compagnie, il administre les fonds sociaux, il règle les dépenses, il distribue les secours, il verse aux sociétaires pensionnés des annuités de retraite. C'est dans cette prérogative que réside le pouvoir des dirigeants : les sociétaires ont voix au chapitre, certes, mais beaucoup d'entre eux sont loin d'être indépendants, la pension que leur fournissent leurs élus n'est pas en effet une rente définitive, c'est un legs renouvelable chaque année. Aussi, affirme toujours M. Darien, ces braves gens, pour assurer le pain de leurs vieux jours, ne peuvent-ils mécontenter les membres du Comité, ni critiquer leur gestion.

Dès lors, le mécanisme du monopole apparaît clairement. 1° Les écrivains qui administrent la Société peuvent prendre toutes les dispositions conformes à leurs intérêts, sans redouter le moindre contrôle ; 2° la Société tient les théâtres sous sa dépendance.

Défense à un adhérent de donner une pièce à une scène qui n'a pas de traité avec la Société. Un des plus spirituels auteurs de notre temps ayant enfreint cet ordre, fut condamné à payer une forte indemnité, après quoi, le théâtre et l'écrivain firent leur soumission.

Dans de telles conditions, il est bien difficile, en général, à un

auteur qui n'appartient pas au Comité ou à son clan, de faire représenter un ouvrage.

Voilà pourquoi les mêmes noms de privilégiés se retrouvent sur les affiches des spectacles. Et pourquoi aussi le répertoire ne se renouvelle guère. Ecrits par les mêmes auteurs pour le même public, il développe un thème unique, il traduit les préoccupations des snobs. Le théâtre moderne, quelques nobles exceptions mises à part, ne s'ouvre pas sur les horizons de la vie. Le heurt des passions et des intérêts, les vastes conflits sociaux, la guerre des classes, la ruée des pauvres vers un idéal de justice, tout celà, qui domine le siècle, matière scénique s'il en est, source d'inspiration et d'émotion, échappe le plus souvent à nos dramaturges mondains.

Mais le privilège du « Comité » de la Société n'est pas seulement préjudiciable aux auteurs, dit M. Darien, il nuit de même aux comédiens. Chaque auteur favori a ses interprètes immuables qui bravent même les « injures du temps ». Pour ceux-ci la chance exclusive d'être engagés, à Paris et dans ces tournées qui ruinent les directeurs de province ! Jadis on créait dans les grandes villes des pièces qui fournissaient ensuite une carrière honorable à Paris. Les tournées qui accaparent le public des départements ne permettent plus les tentatives de décentralisation.

C'est donc en premier lieu le régime établi par la *Société des auteurs* que le *Syndicat des artistes dramatiques* veut modifier.

Mais il déclare aussi la guerre au droit des pauvres, survivance du Moyen-Age. Aux époques lointaines, l'Eglise jeta l'anathème sur les comédiens dont elle déclara la profession indigne. Ils ne purent racheter le crime de monter sur les planches qu'en faisant à l'Eglise force libéralités. L'usage de ces aumônes expiatoires s'est transmis jusqu'à nos jours.

En plus de cette amende viennent s'inscrire les droits d'auteurs qui atteignent 12 %. Le Syndicat des artistes dramatiques voudrait qu'on modifiât la façon de calculer les honoraires dus aux producteurs. Plus de taxe fixe, les droits débattus entre le directeur et l'auteur, l'échelle des émoluments graduée suivant le chiffre des recettes, le Syndicat établissant un tarif minimum, et faisant respecter les conventions établies.

Enfin, pour favoriser toutes les initiatives et permettre aux écrivains de produire leurs œuvres, la corporation demande que les théâtres subventionnés soient loués alternativement pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, à des directeurs ou à des groupements artistiques (1).

(1) L'Union syndicale des Artistes dramatiques (auteurs et acteurs) a donné au mois de mars 1910 plusieurs meetings à Paris, pour faire connaître au public les revendications des artistes.

**Les doléances des comédiens.**

M. Darien nous parle des auteurs et de leurs revendications. M. Prévost nous entretient des interprètes et des exécutants.

Pour comprendre les causes du mal dont ils souffrent, il faut examiner tout d'abord la constitution financière d'une entreprise théâtrale.

Les commanditaires d'une scène ne ressemblent pas aux actionnaires de l'industrie. Ceux-ci espèrent tirer un profit pécuniaire de leurs capitaux. Cette considération apparaît généralement secondaire aux gens qui subventionnent une « affaire » de théâtre.

Les uns apportent leur concours à l'entreprise parce qu'il est « élégant » de la protéger. Les autres s'intéressent particulièrement à quelques personnages de la scène. Le commanditaire est tout puissant dans le théâtre qui vit grâce à ses subsides. Aussi rencontre-t-on des actionnaires qui imposent au directeur un chiffre d'appointements pour certaines comédiennes ! Mais que deviennent alors, dans ces sortes de combinaisons, les acteurs et actrices qui ont du mérite, mais pas de relations, et qui ne connaissent pas le commanditaire ?

Ils sont sacrifiés au favoritisme. Telle vedette sera couverte d'or, à tel point qu'il restera bien peu d'argent pour payer ses camarades moins influents ou moins connus.

Autrefois les étoiles ceux qu'on appelait les « premiers sujets », ne gagnaient point les honoraires fabuleux qu'on dispense aujourd'hui aux privilégiés de la scène. Mais il y avait, par contre moins de détresse parmi le « menu fretin ».

Un ténor célèbre gagne 100.000 francs par an. Un « comique » de music-hall ne veut pas divulguer le chiffre extravagant de ses gains, pour ne pas exciter la jalousie de ses confrères. En revanche, un directeur de café-concert offre généreusement à une artiste un salaire mensuel de 30 francs. « Pensez-vous, monsieur, dit la jeune femme, qu'on puisse accepter un pareil salaire ? — Mais vous avez la salle pour vous, répond le directeur ! »

Point n'est besoin d'insister sur la signification de cette réponse.

**Les agences théâtrales.**

Au détriment des artistes et à l'aide d'un trafic généralement peu connu du public, les intermédiaires, les *agences théâtrales* réalisent des bénéfices importants.

Comme les tenanciers de ces officines sont riches, le plus souvent, ils commanditent, contre bons intérêts, beaucoup de directeurs établis en province qu'ils fournissent de troupes.

Les administrateurs d'agences opèrent de la manière suivante : ils font verser à chaque artiste une très forte commission pour prix

de l'engagement qu'ils lui procurent. Ce courtage — d'ordinaire 5 % — est dû sur le montant total des émoluments que reçoit l'engagé. Or, dans certains théâtres, les abonnés expriment par un vote leur opinion sur les acteurs. Si le scrutin est défavorable à l'un d'eux, son engagement est aussitôt résilié. Mais l'agence ne rembourse pas au malheureux le droit qu'elle a prélevé sur son « cachet ». Ce droit est acquis à l'intermédiaire qui se hâte de renvoyer dans la ville un nouveau sujet. Celui-ci a payé de même une indemnité aux placeurs. Ainsi le même emploi rapporte à l'agent une somme importante qui absorbe une partie des honoraires versés aux artistes.

Pour faire cesser cette exploitation, la *Fédération du spectacle* avait demandé l'assimilation des agences aux bureaux de placement. On sait que la loi du 14 mars 1904 autorise leur suppression et, en attendant qu'elle soit réalisée, met à la charge des patrons les commissions dues aux placeurs. La Chambre des députés a fait droit à la requête de la *Fédération du spectacle*, mais le Sénat, demeuré intraitable, a constamment défendu les agences théâtrales.

**Petits acteurs de petits théâtres.**

La vie du comédien pauvre, on la pressent quand on visite les « théâtres de quartiers », ces entreprises qui depuis quelques années ont pris à Paris, une importance nouvelle. Elles s'adressent au public populaire à qui elles présentent, moyennant un prix minime, le répertoire moderne. Ici le tarif des places varie de 60 ou 75 centimes à 2 francs. Les principales recettes sont constituées par les représentations du samedi, du dimanche et du lundi ; les trois jours où les travailleurs, en possession de la « paie » hebdomadaire, offrent à leur famille les distractions artistiques. Dans ces théâtres, le labeur fourni par l'acteur est considérable. Chaque semaine le programme est renouvelé et il y a constamment trois pièces en cours d'études ou de représentations. Toutes les après-midi consacrées aux répétitions. C'est en quelque sorte une besogne — à peine interrompue — d'une heure de l'après-midi à minuit — sans compter l'effort nécessaire pour l'assimilation du rôle.

Or les *vedettes* de ces établissements reçoivent un salaire mensuel qui dépasse rarement 300 francs. Les autres artistes gagnent 200, 175, 100 et 90 francs par mois. On n'obtient d'ailleurs qu'à grand peine le chiffre exact de leurs honoraires. Les directeurs ne le divulguent point. Quant à certains acteurs, ils s'imaginent que leur talent subit une dépréciation lorsqu'on sait à quel prix l'estiment injustement les entrepreneurs de spectacle (1).

(1) De même des artistes célèbres font annoncer leurs engagements à des prix bien supérieurs à la réalité — en vue des soirées mondaines et pour obtenir des cachets avantageux !

**Les amendes.**

Des amendes diminuent souvent les salaires. Le système des retenues est appliqué d'ailleurs dans toutes les corporations artistiques. Il donne lieu à des abus inouïs qu'on jugera par quelques exemples récents.

Un choriste arrive au théâtre avec un retard de trois-quarts d'heure ; on lui retient son salaire complet d'un jour, soit 4 fr. 50.

Un autre choriste dans un music-hall prévient par pneumatique son directeur qu'elle est obligée de s'absenter durant la soirée. Cela lui vait une amende *égale au montant de ses appointements mensuels*, soit 150 francs. De plus, son engagement est immédiatement résilié. L'intéressée n'accepte pas cette mesure. Elle attaque le trop sévère directeur devant le Conseil des prud'hommes.

En plus du tribut payé sous forme d'indemnités aux agences et de retenues pour infractions au règlement, les artistes fournissent encore un travail gratuit, celui des répétitions. Travail gratuit pour les acteurs et pour la plupart des choristes. Seuls les musiciens ont réussi à obtenir la rétribution intégrale de leurs services.

**Une campagne des musiciens.**

Dans plusieurs établissements autrefois les musiciens répétaient non seulement l'après-midi, mais la nuit. Et dans un théâtre du boulevard où l'on jouait l'opérette, pour qu'ils ne fussent pas tentés de fuir pendant la « pause » on les enfermait, tout simplement ! Parfois les musiciens, à leur pupitre, vers minuit, attendaient pendant une heure ou une heure et demie le retour du directeur qui soupait en toute tranquillité et qui avait interdit la répétition en son absence. C'était l'époque où de 1 heure de l'après-midi à 6 heures, de 8 heures du soir à 4 heures du matin, les musiciens demeuraient à leur poste !

Leur salaire variait entre 90 et 150 francs par mois ; dans les concerts ou les cirques, il était pour certains de 75 francs.

Cette situation dura jusqu'en 1901. Alors les musiciens formèrent un syndicat. Ils firent une grève générale en 1902. Elle aboutit au relèvement des salaires qui oscillent à présent entre 5 et 7 francs par représentation. Elle aboutit aussi au paiement des répétitions, qui sont calculées au tarif double après minuit. L'application de cette clause eut pour effet d'abréger notablement leur durée.

L'exemple des musiciens sera suivi. Même un syndicat d'artistes dramatiques qu in'est point affilié à la *Fédération du spectacle* et qui s'est fait remarquer par sa modération et sa timidité, envisagea dans son assemblée générale, le 20 mai 1910, l'éventualité d'une cessation concertée du travail pour obtenir les réformes

réclamées depuis tant d'années par les comédiens. Minimum de salaires, paiement des répétitions, établissement d'un contrat type, suppression des amendes, telles sont leurs revendications essentielles (1).

Une campagne énergique pourra les faire aboutir. Les artistes lyriques n'ont-ils pas obtenu, grâce à leur syndicat, l'arrêté du 18 décembre 1906, qui supprime les quêtes dans les cafés-concerts et interdit aux directeurs de loger et de nourrir les artistes ?

A la suite de cette circulaire, bon nombre de « bouibouis » infâmes durent fermer leurs portes. C'était la réussite de l'effort tenté par les artistes lyriques pour assurer la dignité de leur profession.

**Un syndicat de danseuses.**

En août 1909, les danseurs et les danseuses, sous les auspices de la *Fédération du spectacle*, s'organisèrent à leur tour en syndicat et la presse parisienne ne leur ménagea pas les railleries.

Pourtant leurs gains sont bien modestes, et il est naturel qu'ils formulent des revendications.

Cette misère des artistes qu'on a si souvent dépeinte, elle sévit chez les danseuses, à tel point, qu'au moment même où elles jetaient les bases d'un syndicat professionnel, la direction de l'Opéra cherchait les moyens d'installer des *cantines* pour les tout petits *rats*, les enfants de 6 à 13 ans qui suivent les classes de danses.

Nous ne savons si le projet de fournir gratuitement un repas aux garçonnets et aux fillettes pauvres, très pauvres, qui se destinent à l'art de Terpsichore, deviendra réalité à la saison prochaine. Mais l'idée prouve une fois de plus qu'il ne faut pas considérer les professions théâtrales comme des métiers de luxe.

150 enfants font, à l'Opéra, un apprentissage long et difficultueux. Sous l'œil de leur maman, les futures ballerines exécutent les savants exercices, les mouvements, les cadences gracieuses, qui, suivant un mot célèbre, « rendent vivantes les imaginations des sculpteurs et des poètes ».

(1) Voici le « cahier » établi par l'Union syndicale des Artistes dramatiques (auteurs et acteurs) affiliée à la Fédération du Spectacle, par conséquent à la Confédération Générale du Travail :

1° Un minimum de salaire de 200 francs par mois sera alloué, sans distinction de sexe, à tout artiste lyrique ou dramatique engagé, et ce dans n'importe quel théâtre ;

2° Les artistes engagés à la représentation ou au cachet pour une durée moindre d'un mois ne pourront jamais être payés par représentation au-dessous du minimum équivalent à un trentième de 200 francs, à savoir 6 fr. 70 ;

3 Les amendes concernant les artistes de théâtre sont supprimées ;

4° Les représentations en matinée sont payées à raison d'un trentième du montant des appointements mensuels de l'artiste, homme ou femme.

Tous les jours, celles qui n'ont pas reçu le don prestigieux de l'art quittent d'elles-mêmes les rangs des apsirantes et seule demeure la phalange des artistes. Sept, huit, neuf années de leçons qui commencent à huit heures du matin, se terminent à midi, reprennent à deux heures jusqu'à cinq heures forment les fillettes aux attitudes, aux démarches harmonieuses. Et les examens sont les étapes de cette longue route que la pauvreté rend plus rude encore !

**Les misères de la rampe.**

Quand la misère est trop aiguë, les maîtres s'efforcent d'apporter une aide pécuniaire à ces enfants qui connaissent toute l'amertume des laborieux débuts. Pour qu'elles gagnent quarante sous, on essaie de les faire paraître une minute en scène. Elles ramassent par exemple, à la fin de l'acte, le bouquet de l'actrice, et puis elles disparaissent, ou bien de loin en loin, figurantes, on les voit au fond du plateau dans *Faust*. Cette distribution de quelques miettes à ces pauvres provoque le déchaînement des jalousies chez les autres, celles qui n'ont pas gagné l'infime cachet. Elles protestent avec une acrimonie toute féminine : colère de gueux, tempête dans les coulisses, vite apaisée. Disciples de la divine Thaïs qui connut les douleurs d'une enfance torturée, les danseuses, à l'âge tendre, ne sont point à l'abri des batailles pour le pain de tous les jours et certaines connaissent les angoisses de la faim !

L'Opéra surveille ces enfants qu'on lui confie. Oh ! nous ne vous dirons pas que leur vertu triomphera toujours des embûches. Mais dans le théâtre, quatre agents sont embusqués, tout prêts à verbaliser contre les imprudents qui voudraient circonvenir les pauvrettes. La police veille ! Et puis, jamais un étranger ne pénètre dans les classes de danse. Toutefois, malgré la difficulté du début, elles sont les privilégiées du métier, dès qu'elles appartiennent au corps du ballet. Mais les autres, les danseuses de music-halls ! Derrière le décor de féerie, les coulisses sont hideuses. Les appointements dérisoires : une mensualité de 80 ou 100 francs, de laquelle sont déduits les frais de costume. Elles paient de leurs deniers les maillots, les tutus, les tarlatanes, souvent les perruques et même les jolis chaussons ! Et puis les amendes : cinquante centimes ou un franc, lorsqu'elles rient en scène ou qu'elles arrivent en retard aux répétitions. Mettons que nos maigres rats gagnent cinquante sous par jour ! Il faut noter aussi l'insolence de certains maîtres de ballets, leurs menues méchancetés, par exemple, la défense qu'ils font aux danseuses de s'asseoir au moment des pauses, après des exercices qui se prolongent pendant de longues heurees. Et puis le chômage : lorsque la mode appelle dans les musics-halls ces petites

Anglaises qui chantent en dansant, ce que n'ont jamais voulu faire nos Françaises. Il y a surtout l'âge mûr... Si l'on n'est pas une étoile, on ne danse plus lorsqu'on a dépassé trente-cinq ou quarante ans.

**Le petit personnel des théâtres.**

Mais au-dessous de ces artistes, il est un personnel qui ne connaît pas les succès éphémères de la rampe. Ce sont les ouvriers compris sous la dénomination d'*accessoiristes*, ces employés du décor, et aussi les *habilleurs*, *habilleuses* et *costumiers*. *La Fédération du spectacle* a entrepris une action pour faire relever leurs salaires. Une délégation de syndiqués a fait signer à la plupart des directeurs un contrat assurant aux accessoiristes un salaire de 3 francs (certains gagnaient trente sous et même quinze sous) ! (1).

Que de misères ignorées parmi ce peuple des coulisses ! Ne nous a-t-on pas signalé, par exemple, le cas de ce gardien de cirque qui travaillait le soir et la nuit pendant quinze heures (de cinq heures du soir à huit heures du matin) et qui recevait un salaire journalier de quatre francs !

Mais il semble bien que le syndicalisme pénétrant au théâtre corrigera une partie de ces abus. Et tout en demeurant *exclusivement* l'instrument de défense corporative, la *Fédération du spectacle* voudra sans doute, un jour, inspirer une coopérative d'art qui réalisera à la fois le *Théâtre libre* et le *Théâtre populaire* attendu depuis si longtemps.

LÉON et MAURICE BONNEFF.

(1) Les démêlés entre la *Fédération du Spectacle* et les directeurs de théâtres donnèrent lieu à une agitation assez vive dans le monde des coulisses. Il y eut grève de machinistes, en février, sur une scène des boulevards, et quelques représentations de *La Petite Chocolatière* furent troublées. Le différend portait sur une somme de 3 fr. 50 : sept accessoiristes, payés 2 fr. 50, réclamaient le salaire de 3 francs.

# A travers la Quinzaine

## Sur la Vie

### I

#### Canicule a la ville

Comme une bande de dogues, la canicule se rue sur Paris; et les quartiers ouvriers aussitôt ont la rage. Les maisons sont de métal et d'émail, telles des canines; les façades vibrent au soleil, comme pour mordre, et l'ombre est si claire qu'elle fume.

L'énorme ergastule de la misère étale ses secrets ; le ventre ouvert fait voir les entrailles du ménage et les petits boyaux de la pauvreté sont nus. On a honte d'y jeter les yeux; et on est avide, parcourant ces cantons de la servitude, de regarder la nudité des esclaves. Dure vie, misérable surtout en ce qu'elle est fixée une fois pour toutes, que rien ne la varie, et qu'une peine monotone la rive à des jours perpétuellement semblables.

La brume du matin enveloppe d'ouate la sueur de la nuit et la rosée des arbres, dans les jardins. La chaleur est toujours lourde à la ville, faite qu'elle est de tant d'haleines qui retombent, comme les fumées des usines qui ne veulent pas s'élever. Elle sort des murs serrés sur les gens qui étouffent.

Quand le soleil perce la touffeur, déjà la ville sent la diarrhée qui sèche, le foin gras du crottin, la poussière avec son goût de poivre et la peau morte : car les trottoirs sont un épiderme qui se délite. Et il y a la puanteur profonde des égouts, comme les tubes

sournois d'intestins qui s'ouvrent dans tous les sens, pour lâcher leurs miasmes pestifères.

Le ciel blanc porte son frai, la laitance de midi. Et la jeune ouvrière, assise sur un banc du boulevard, levant le front, ne voit, déjà lasse, que la vitre chaude de l'espace collé aux toits. Alors, elle baisse la tête, sentant que la vie n'est pas l'amour, et qu'elle est en cage. Puis, le formidable obus du soleil crève le toit de la chaleur, et toutes les murailles crient.

A Grenelle, les matelas et les traversins flambent aux fenêtres ; ils en bouchent le carré libre, obscènement. Là, ils chauffent pour la nuit, comme à l'étuve. Et ce soir, les pauvres gens vont coucher dans la laine chaude; mais ils le préfèrent à garder l'odeur de la suée nocturne et ce mucre de peau, ce fumet de sous-bois et de sous-poil humain qui infecte les petites chambres.

Les mansardes, telles des gueules sordides, jettent comme un crachat l'aveu d'une laideur d'enfer. Il pend du linge souillé et des loques en charpie. L'été cuit au four tous les péchés de l'hiver.

Près d'une femme en camisole, à demi nue, un gros homme chauve fait rôtir dans un rayon sa courge déjà rouge. A l'étage voisin, un autre offre son crâne nu à l'air qui brûle; et lui aussi fait durcir, en plein sable de la clarté, son œuf d'autruche.

Cependant, les chats sont venus sur les portes. Les seigneurs ont quitté le fond des boutiques. Bien assis sur l'ove, que boucle leur queue comme un bijou, ils regardent de haut le chien étendu en peau à tanner, et ils pensent : — Je prends le frais, je guette l'air comme une souris. — Je suis toute en eau, fait la bonne femme à sa commère, qui sue, un seau en chaque main.

Les pavés aboient sous le nez du passant, comme des chiens blancs. Et les rails cinglent l'œil d'un fouet qui brûle.

Je rêve d'être au fond de la mer.

## II

### L'ŒUVRE D'ART EN SON LIEU

Il y a une époque pour les œuvres d'art. Les érudits pensent gouter les œuvres de tous les temps ; mais peut-être font-ils semblant, et sont-ils dupes de la feinte, comme les historiens finissent par se faire un héros du moindre personnage, objet de leur étude.

Il n'en est pas ainsi des artistes : pour admirer, il faut qu'ils aiment ; et pour comprendre, il faut qu'ils sentent. Seuls, ils sont sincères. C'est pourquoi on les dit pleins de partis pris: que le mot est injuste, s'il donne l'idée d'une injustice ! Ce qui prend parti en nous, ce n'est pas la théorie ou le jugement, mais tous nos sens et nos passions, enfin notre vie.

Aussi n'aime-t-on presque jamais avec force que les œuvres de son temps. Et de même il n'y a que celles-là qui se fassent bien haïr. Hormis un si petit nombre de grands hommes, qu'à tous ils ne sont pas plus de sept ou huit, et qui ont proprement la vertu d'émotion éternelle, nous ne sommes émus que par nos proches : nous ne sommes touchés à fond que de ceux qui en effet nous touchent. Ceux-là, leurs émotions sont les nôtres. Nous n'allons guère au delà de nos parents ; et le musicien qui faisait pleurer notre grand-père est parfois celui qui nous fait rire.

Qu'un homme, s'il a vraiment le goût de la peinture, entre au Louvre, dans la salle des Etats. Parmi ces amas de cadres et de figures, une seule œuvre l'appelle, l'attire invinciblement et le retient. Manet, qui n'avait de place nulle part, règne ici, comme un maître. Tout le reste est de la toile peinte ; mais l'Olympia est de la vie. Il lui fallait le Louvre. Là seulement, elle est à l'échelle. La splendeur de la matière ne parle plus uniquement à l'esprit ; mais un goût exquis se révèle, une intelligence admirable de la ligne, la grandeur du trait le plus libre, un calcul profond, un charme enfin qu'on a pu soupçonner, mais qu'on n'aurait pas cru si intense ou si pénétrant.

Près de ce corps, qui a vraiment une âme, près de cette chair si souple et si vraie qu'on en sent l'odeur, le grain, et jusqu'aux sueurs si fines, la nymphe d'Ingres est de métal blanc, et les femmes de Delacroix sortent de l'Opéra. La nacre fluide de ce corps ne nous refuse pas sa porte : cette femme est de Paris. Elle est bien, comme Manet, du pays, canton sacré entre tous les lieux du monde, où sont nées les cathédrales, où se sont formés les tailleurs de pierre, et où la pensée, devenue un art, a poli pour s'y contempler à jamais le miroir éternel de la prose.

Délicieux mystère de la vie, la plus haute vertu dans la nature et dans l'art ! On sait, Olympia, d'où vous venez et qui vous êtes ; on sait que vous avez la peau froide, que vous abusez du café, que votre parfum est l'héliotrope, que vos cuisses sont de soie tendre

et vos jambes un peu dures. La ravissante harmonie de votre petit pied dans la mule ne trompe pas; mais vous pourriez tromper. Vous êtes fine et forte; vous n'êtes pas bonne tous les jours; et vous seriez vaine, si vous n'aviez pas la chair si prompte. Et jusqu'à la roideur de ce cou trop court ! Car, dans nos climats voilés, toute femme nue semble sur ses épaules porter un masque, lorsqu'elle montre sa nudité.

Manet était bien digne de mener en maître la belle cohorte des peintres de 70. Ils sont nés sous le mot Empire pour la République; ils y devaient faire la plus libre peinture qu'il y ait eu depuis les Hollandais. Ils ont rendu l'art à la nature, qui ne se connaît point, tant que l'art ne l'a pas conquise.

Le maître du plein air et de la lumière reçoit le prix de sa hardiesse: les plus beaux artistes le lui décernent. La grandeur morale de cette peinture nous touche. On y lit la confession de l'artiste le plus pur et le plus sincère. Il a été à la lumière, comme le héros au danger. En Manet, l'œil vaut la conscience.

YVES SCANTREL

LE DROIT ET LA VIE

# L'Article 10 [1]

Ce chiffre qui a quelque chose de fatidiquement policier et mystérieux numérote le plus discuté et le moins justifiable des articles du Code d'instruction criminelle, « texte non défendable », a dit un jour M. Ribot. Les faits Rochette ont rappelé son existence : il est centenaire.

Qui ne l'a critiqué ? Faustin Hélie le malmenait déjà en 1866, dans un traité classique. Mais si le *Temps* en réclamait, ces jours-ci encore, l'abrogation, le Préfet de police en revendiquait la propriété avec quelque hauteur devant le Conseil Municipal et devant la Commission d'enquête parlementaire : Et moi aussi, je suis juge d'instruction ! Il l'est. Il eût pu ajouter : et coprocureur de la République ! Qu'il y ait ainsi deux sortes de juges d'instruction et de procureurs de la République, voilà l'objet de ces critiques.

La rédaction de l'article 10 est modeste, ce qui lui a permis de dissimuler si longtemps, sans éveiller les susceptibilités publiques,

(1) Je renvoie, brièvement, ceux que la question intéresseraient, aux études suivantes : M. DRIOUX (avocat général) : Réorganisation de la police en province (*Revue pénitentiaire*, 1908) ; E. TARBOURIECH : Réforme de la Police (*Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'homme*, 1908) ; enfin à l'enquête instituée en 1901 par la Société générale des prisons (*Revue pénitentiaire*, 1901, p. 239 et 323) ; T. STEEG, Police et Justice, *L'Action nationale*, juillet 1910.

des droits étrangement redoutables, si régaliens que, en fait, par le plus imprévu des renversements de compétence, le Parquet n'est plus que l'auxiliaire du plus puissant et du plus irresponsable de nos agents administratifs, du chef de ses prétendus auxiliaires. « Les préfets des départements et le préfet de police à Paris pourront faire personnellement ou requérir les officiers de police judiciaire, chacun en ce qui le concerne, de faire tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes, délits et contraventions et d'en livrer les auteurs aux tribunaux chargés de les punir. » Ce qui veut dire que le préfet de police et les préfets peuvent ouvrir *motu proprio* une instruction, procéder à une arrestation ou à une saisie : ils cumulent donc et ils étendent les droits du procureur, qui n'a que le droit de requérir une instruction, et ceux du juge d'instruction, qui ne peut agir d'office — sauf en cas de flagrant délit. Devant la Commission d'enquête M. Lépine se trompait donc lorsqu'il disait qu'il était juge d'instruction : il est juge d'instruction *et* procureur de la République. Fonctionnaire administratif, il possède non pas de simples pouvoirs judiciaires, mais des pouvoirs judiciaires exorbitants du droit commun criminel.

Ceux qui voudraient interpréter les Codes rien qu'avec l'aide du bon sens et les lumières d'une intelligence critique commettraient les plus étranges bévues. Les Codes n'ont jamais un sens littéral ; et rien n'est plus trompeur que la clarté qu'ils empruntent à leurs phrases lapidaires. Laissons Stendhal les admirer : heureux écrivain, placide consul que les controverses de la doctrine et les incertitudes de la jurisprudence ne troublaient pas.

Concises, les phrases du Code sont obscures, moins par vertu propre que par fatalité sociologique. Ce que Portalis et Cambacérès ont écrit clairement voici cent ans, la vie le rend énigmatique pour des raisons faciles à démêler. Le législateur ne peut tout prévoir ; les faits débordent bientôt son œuvre. D'où des gloses, des hésitations, des additions, des surcharges pour l'adapter aux conditions et aux circonstances nouvelles. Obligés de juger, si les textes manquent, ou sont indécis et équivoques, les tribunaux sont mis dans la nécessité d'inventer une règle en se servant du texte le plus voisin des faits qui leur sont soumis. Ainsi jumellent-ils, confrontent-ils et confondent-ils ce texte avec d'autres textes plus tard venus, d'un tour et d'un esprit différents, et, assez vite, d'analogie en analogie, de rapprochements en rapprochements, est transformée la pensée initiale du législateur.

A la discrète et courte phrase stendhalienne répondent vingt autres phrases qui l'amplifient, la renouvellent, la déforment, en une cascade d'échos renforcés. Portalis et Cambacérès sont oubliés : ainsi

dans les caves du Panthéon un timide coup frappé sur la muraille se répercute quelques mètres plus loin en un imprévu et formidable coup de canon. Dans l'oreille, ne subsiste alors que cette rumeur bruyante ; et quel effort ne devrait-elle pas faire pour retrouver le premier son qui l'a fait éclater ? Les lecteurs des Codes ne doivent pas oublier que les juges légifèrent et que bien souvent la législation originale n'a pas plus d'importance que ce premier coup cogné sur un mur sonore. Pendant les fêtes du centenaire du Code civil, M. Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de cassation, disait que « la jurisprudence s'est émancipée et, qu'empruntant au préteur romain les procédés qui lui étaient familiers, elle a complété, et parfois même *modifié* le Code civil ». Dalloz a supplanté Locré.

D'abord les juges ; ensuite les ministres qui sous le couvert du Président de la République expliquent et rendent applicables les lois, et quelquefois même trahissent leur sens par des règlements d'administration publique ; puis les préfets et les maires par leurs arrêtés, le préfet de police par ses ordonnances, enfin les bureaux de l'Etat et les officiers ministériels, par les usages de leur pratique qui simplifie et transforme bien souvent les facultés légales.

Le Code d'instruction criminelle n'a pas échappé à la loi sociologique universelle. La police judiciaire autonome qu'il a prévue, définie, organisée même, a été absorbée par la police administrative qui ne devait être qu'un service accessoire. La police judiciaire, d'après la définition du Code,« recherche les crimes,les délits et contraventions, en rassemble les preuves et en livre les auteurs aux tribunaux chargés de les punir ». D'après l'article 8 « la police judiciaire (est) exercée sous l'autorité des cours d'appel..... par les gardes-champêtres et les gardes-forestiers, par les commissaires de police, par les maires et adjoints de maire, par les procureurs de la République et leurs substituts, par les juges de paix, par les officiers de gendarmerie, par les commissaires généraux (centraux) de police et par les juges d'instruction ».

Police judiciaire : la définition, le Code, le bon sens doivent être mis de côté si l'on veut connaître le caractère et la nature de la police chargée de rechercher les crimes et délits. La police judiciaire n'est pas judiciaire ; du moins, elle l'est très peu. Elle est administrative. Ce n'est pas le procureur général, ni le procureur de la République qui la dirige ; c'est le commissaire de police, le préfet de police, le directeur de la sûreté, le ministre de l'Intérieur. En effet, l'article 9 ne joue que pour les actes qui sont soumis à la chambre des mises en accusation ; la surveillance qu'il prévoit ne s'exerce jamais sur le personnel ; à tout contrôle échappent les actes que les agents administratifs classent de leur propre chef, sans les transmettre au parquet.

La subordination policière du parquet parisien, un magistrat distingué, naguère substitut du Procureur général, aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Morizot-Thibault, la décrit dans les termes suivants dans une étude riche en faits et en observations utiles et pénétrantes. J'ai eu déjà l'occasion de la citer dans cette revue : « A Paris, les commissaires envoient leurs procès-verbaux non au Parquet, mais à la préfecture de police. Là, ils sont reçus par un chef de division qui les distribue à deux chefs de bureau qui les repassent eux-mêmes à leurs employés. Dans ces tris successifs et en dehors de toute prérogative légale, le préfet s'arroge le droit de retenir les procès-verbaux qu'il juge à propos de soustraire au parquet de la Seine. Parmi les coupables, il livre les uns à la répression et il peut en sauver les autres. C'est-à-dire que le préfet de police devient le maître de la poursuite (1) ».

On voit comment la pratique a créé deux parquets. Il y en a deux, non pas par métaphore, mais en pleine et active réalité. Voici quelques faits. Le 4 novembre 1884, à la Chambre, au cours d'une discussion sur l'article 10, M. Alexandre Ribot rapportait que le préfet de police venait récemment de modifier une ordonnance remise par M. Guillot, juge d'instruction, à un commissaire aux délégations judiciaires : il avait fait reprendre chez un inculpé des papiers que ce juge lui avait fait restituer. « Scandale judiciaire », s'écria le modéré M. Ribot ! M. Morizot-Thibault affirme que le préfet de police donne quelquefois des ordres d'élargissement aux directeurs des prisons. Il a été jugé que les préfets dans les départements et le préfet de police à Paris sont investis du droit de faire ou requérir, tant au domicile des prévenus que partout ailleurs, et même dans les bureaux de poste, les perquisitions et saisies qu'ils jugent nécessaires pour la découverte des crimes et délits ; qu'ils peuvent saisir à la poste des lettres dans lesquelles ils présument rencontrer la preuve d'un délit ; qu'ils peuvent faire toutes perquisitions, en vertu des articles 87 et 88 C. I. C., des perquisitions non seulement chez les prévenus, mais même chez des tiers. Que de prérogatives utiles aux rivalités politiques !

Exagérait-il, M. René Goblet, lorsqu'il disait à la Chambre, le 19 janvier 1884, en qualité de rapporteur d'un projet de loi sur l'abrogation de l'article 10, que le « parquet de la justice est subordonné au parquet de la préfecture de police » ? Justement, M. Morizot-Thibault fait observer que c'est « l'agent de transmission » qui a la plénitude de l'action publique. Et avec l'expérience d'une longue pratique, avec un courage et une netteté d'observation qui mérite toute louange, il

(1) *De l'action du pouvoir sur les magistrats chargés de l'instruction criminelle* (1902), p. 39.

conclut qu'il « n'est pas d'abus plus grave qui puisse être signalé dans les choses de la justice (1) ».

Cet abus s'appuie sur une double illégalité ; d'abord sur la violation de l'article 22 du Code d'instruction criminelle, ensuite sur un ordre du jour de la Chambre, en date du 19 juillet 1884, qui, clôturant de longs débats, maintint ces « regrettables errements ». Bien souvent, les chambres suspendent le cours des lois par des ordres du jour ou des résolutions, ce qui ne fait qu'ajouter une irrégularité à une autre irrégularité, comme c'est le cas ici. Une irrégularité emprunte ainsi au patronage de la Chambre un caractère de légalité que ces sortes de manifestations n'ont pas le pouvoir de donner.

Que dit l'article 22 du Code d'instruction criminelle ? Il dispose que le procureur de la République est « chargé de la recherche et de la poursuite de tous les délits dont la connaissance appartient aux tribunaux de police correctionnelle ou aux cours d'assises ». Ce fonctionnaire, à qui son amovibilité donne cependant un certain caractère administratif, n'a pas même les pouvoirs d'un commissaire de police : dans de telles conditions, sans autonomie, comment remplirait-il ce mandat de recherche ? Il ne dispose pas directement des agents. Les juges d'instruction, n'étant pas mieux partagés, sont, de leur côté, mis dans l'obligation de confier l'exécution de leurs mandats à des commissaires aux délégations judiciaires qui opèrent sous le contrôle de la préfecture de police, en dehors des garanties prévues par la loi de 1907 sur l'instruction contradictoire. Les professeurs Garçon et A. Le Poittevin croient que cette coutume d'instruction est illégale. Elle ne fait, en tous cas, que fortifier le rôle de la police.

Les lecteurs curieux penseront aux articles 280 et 281 du Code d'instruction criminelle, l'un qui donne au procureur général le droit d' « avertir » les officiers de police judiciaire, l'autre qui donne à la chambre des mises en accusation un droit « d'injonction d'être plus exacts à l'avenir » : ils sont inappliqués. M. Ernest Tarbouriech rapporte, dans une étude qu'il faut consulter, une anecdote qui donne tout son sens à la tacite abrogation de ces deux articles peu sévères cependant. Un jour un haut fonctionnaire de la Préfecture de police aurait dit de son contrôleur théorique un mot qui aurait peut-être gagné à être encore plus concis et plus héroïque : « Je me f... du Procureur général ». L'anecdote est-elle vraie ? J'oserais presque dire que cela importe peu et même qu'elle tirerait de sa fausseté l'avantage de cette richesse de sens qu'ont toutes les légendes. Un mot légendaire, c'est une création collective. Pensons donc que le mot rapporté par le député du Jura cristallise et condense un état d'esprit

(1) *Op. cit.*, p. 40.

d'hostilité indéniable entre les deux services. M. Lépine a laissé entrevoir, en termes parlementaires, au cours de sa déposition devant la commission d'enquête, tous les malentendus qui séparaient son administration et le Parquet de la Seine ; et l'avocat général Drioux a suggéré dans son étude sur la réorganisation de la police en province, en termes indirects, qu'il y avait rivalité entre ceux qui étaient préposés à notre sécurité.

L'article 10 est le centre de ces pratiques: voilà pourquoi on demande son abrogation depuis longtemps ; mais par un privilège personnel plus explicable que justifiable, il a échappé jusqu'ici aux coups que les bons citoyens ont cherché à lui porter. Déféré à la Chambre des députés depuis un an, il y semblait oublié lorsque l'accident d'un fait divers a rappelé et son existence et toute la littérature parlementaire dont il a été l'objet et, en même temps, fait connaître à l'opinion trop peu curieuse l'état présent de son statut législatif.

Déjà en 1878, une commission instituée par Dufaure pour la réforme du Code d'instruction criminelle a demandé son abrogation. Le 17 novembre 1879 le garde des sceaux Le Royer (qui mourut président du Sénat) déposait un projet de loi qui comprenait cette abrogation, mais avec des réserves relativement aux droits du préfet de police. « En fait, disait M. Le Royer dans l'exposé des motifs, l'article 10 n'a donné lieu, en province, qu'à des abus. Les préfets ne s'en sont jamais servis que pour substituer arbitrairement leur action à celle de la magistrature ». La Chambre disjoignant cet article en vota l'abrogation pure et simple contrairement à l'avis du gouvernement, dans sa séance du 24 novembre 1884. Le 15 janvier 1891 et le 3 décembre 1895, M. Bovier-Lapierre proposa lui aussi l'abrogation de l'article 10.

Le 16 décembre 1904, M. Clemenceau déposa au Sénat une proposition de loi sur les garanties de la liberté individuelle : la personnalité de son auteur donna à ce projet un grand retentissement. Il comprenait lui aussi l'abrogation du célèbre article. Le 2 décembre, le 3 février et le 22 février précédents, M. Th. Girard, sénateur, M. Cruppi, député, M. Monis, sénateur, avaient déposé chacun une proposition qui comprenait des dispositions analogues. Reprenant le projet de M. Le Royer, M. Cruppi ne voulait reconnaître au préfet de police le droit d'user de l'article 10 qu'en cas d'urgence. Le doyen Villey a prétendu, non sans de bonnes raisons, que les travaux préparatoires indiquent que dans la pensée des auteurs du Code pénal l'article 10 ne devait jouer que dans ce cas : M. Cruppi revenait donc à des intentions qu'une longue tradition avait fait oublier.

Enfin, le 12 mars 1907, le cabinet présidé par M. Clemenceau déposait sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur les garanties de

la liberté individuelle qui fut renvoyé à la commission de réforme judiciaire. M. Raoul Péret, qui fut nommé rapporteur, déposait son rapport le 6 avril 1908 ; il était distribué le 4 février 1909, et la première délibération avait lieu le 9 février 1909 (1).

Ce projet de loi était celui qu'avait adopté le Sénat dans sa séance du 2 mars 1909, sur un rapport de M. Monis, rapporteur de la commission à laquelle avaient été renvoyées les propositions de MM. Monis, Clemenceau, Théodore Girard et un projet de loi du cabinet déposé au Sénat le 18 janvier 1907. Quel article de loi aura été mieux étudié et plus longuement !

Le projet de loi voté par le Sénat comprend la réforme de vingt-six articles du Code d'instruction criminelle, du Code pénal et du Code de procédure civile. Quand sera-t-il voté par la Chambre ? Mettant en cause des droits, des prérogatives, des usages auxquels le temps imprime une autorité difficile à ébranler, la Commission sénatoriale craignit que ces difficultés générales n'arrêtassent la partie de son œuvre sur laquelle l'accord paraissait unanime. Elle demanda donc au garde des sceaux, par la voix de M. Ribot, de défendre devant la commission de la Chambre la disjonction de l'article 10. Ainsi en fut-il décidé par la Commission de la Chambre qui « s'inspira, écrit M. Raoul Péret, d'une méthode qui peut être critiquable à certains égards, mais qui, à d'autres, a cet avantage de permettre la réalisation rapide de réformes partielles sur lesquelles tout le monde ou presque tout le monde est d'accord ».

Les choses en sont là depuis un an. Les prévisions d'un tacticien parlementaire aussi adroit que M. Ribot ont donc été mises en défaut. Bien pessimiste au fond l'excuse qu'adresse aux principes M. Raoul Péret : est-il convenable, sous un régime parlementaire, d'employer de telles ruses pour faire aboutir une réforme désirée ? et des ruses qui ne servent même pas à capter l'attention capricieuse du législateur ! L'article 10 a trop de chance avec les chambres : une première fois légalisé, voilà maintenant qu'il obtient un sursis *sine die*. Dirait-on vraiment que M. Ribot l'a qualifié d'indéfendable, M. Guillot d'abusif, M. Le Royer d'anachronisme dangereux, le doyen Villey et Fuzier-Herman d'exorbitant, M. Morizot-Thibault de périlleux. « Moyen d'oppression », a écrit Mangin ; « étrange confusion des pouvoirs », « déviation essentielle des principes de la justice », d'après l'illustre Faustin-Hélie ; « danger permanent pour la liberté de chacun », a af-

(1) *Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 9 juillet 1909. Doc. parlem. n° 2678.*

(2) M. Gustave Rivet avait précédemment rédigé un rapport sur la proposition Clemenceau.

firmé l'ancien garde des sceaux Monis ; « c'est de l'ancien régime tout pur », a dit le professeur Larnaude dans un rapport lu à la Société générale des prisons (1) ; « violation manifeste de la séparation des pouvoirs », a enfin déclaré M. Clemenceau.

A la vérité, la Préfecture de police s'est toujours montrée très jalouse des prérogatives régaliennes qu'elle tire de l'article 10. Elle prétend que c'est à son application qu'est liée la poursuite rapide, et partant efficace, des malfaiteurs : voilà l'erreur, attendu que les commissaires de police, même lorsque l'article 10 aura été abrogé, n'en conserveront pas moins le droit d'opérer des arrestations en cas de flagrant délit. Eux, ils resteront officiers de police judiciaire, auxiliaires du Procureur de la République. « Toutes les circonstances, a écrit M. Clemenceau, où, dit-on, sans le procédé de l'article 10, la préfecture ne pourrait seconder la police, apparaissent, dès qu'on les précise, comme constituant des cas de flagrant délit ou des espèces prévues par des dispositions spéciales, dans lesquelles par conséquent les détenteurs de la puissance publique n'ont aucun besoin pour agir du support de l'article 10 ».

Feu M. Puybaraud — qui était contrôleur général à la préfecture de police — disait en 1901, au cours d'une enquête instituée par la Société Générale des prisons, qu'au cas où le Parlement voterait l'abrogation de l'article 10 « la préfecture de police n'aurait plus qu'à déménager. (2) » Quel en serait vraiment l'inconvénient ? « Qu'importe, a écrit le regretté Jean Cruet, si le déménagement doit être profitable à la liberté individuelle (3) ». Déménager : c'est-à-dire que la police ne serait plus qu'un rouage du Parquet, quant au fond et quant au personnel. Quels avantages en retirerions-nous ?

Très différentes sont les méthodes des deux services. La police est mystérieuse ; elle ignore le débat contradictoire ; c'est un pouvoir qui n'est que coercitif et matériel. Liée étroitement au gouvernement, elle prend plus spontanément l'intérêt du gouvernement que celui des simples citoyens ; ou, si cette formule paraît trop combative, disons que, contrairement aux tendances de l'esprit contemporain, elle est plus préoccupée de servir l'ordre public, l'ordre qui se voit et s'entend, que l'impondérable et fuyante liberté individuelle.

Expéditive, gouvernementale, elle a aussi quelque chose de militaire. Elle va droit son chemin, non sans brutalité ; elle est brusque ; elle n'a rien de judiciaire, les formes ne l'embarrassent pas, et elle met son honneur moins à raisonner qu'à obéir.

(1) *Revue pénitentiaire*, 1901, p. 185.
(2) *Revue pénitentiaire*, 1901, p. 214.
(3) *Etude juridique de l'arbitraire gouvernemental et administratif* (1906), p. 73

Que la brusquerie, voire même la brutalité, soient nécessaires pour arrêter des chenapans bien armés, nul ne le conteste ; que la brusquerie et la brutalité soient maniées pour notre bien par des mains utilement rudes et aguerries, la chronique des tribunaux en fait quelquefois la démonstration ; que les commissaires de police soient pour la plupart animées d'intentions droites, aient du cœur, un souci certain d'éviter l'arbitraire, cela est encore plus certain. La police a perfectionné les méthodes impériales et elle devient habile à garnir de mitaines sa poigne habituée aux combats d'embuscade. Là n'est pas la question ; la question n'est pas de diminuer l'utilité de la police, mais de la soumettre à la direction et au contrôle de ceux qui ont, qui devraient avoir seuls la responsabilité de l'action publique : au parquet. Sans doute le parquet est-il encore, dans une grande mesure, un service politique (nous l'avons démontré naguère ici) ; il n'en est pas moins un service judiciaire. Comme l'écrivait Faustin Hélie, « le procureur est un magistrat de l'ordre judiciaire ; il agit au nom de la justice; il en connaît les règles, les termes, les traditions, il doit avoir, comme tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, le culte de la loi qui les rend inaccessibles aux entraînements de la politique ». Le magistrat, cela est incontestable, hésitera devant certaines besognes, parce qu'il n'est pas pénétré, comme le fonctionnaire de police, de la raison d'Etat. La police, c'est encore le service du roi. Elle partage avec le Fisc ce caractère démodé : d'ailleurs leur âpreté à défendre l'Etat donne parfois quelque grandeur à leur action.

L'évolution de notre régime tend à donner un caractère judiciaire à tous les services. Les décisions administratives, naguère soustraites au contrôle des administrés, sont presque toutes justiciables des tribunaux administratifs ; le droit disciplinaire, naguère prérogative de souveraineté laissée à la discrétion du supérieur hiérarchique, devient juridictionnel. L'instruction judiciaire sortie de l'ombre inquisitoriale est contradictoire depuis 1897; et il n'est pas jusqu'à l'horrible « justice » des mœurs qui n'ait dû s'harmoniser par quelque côté avec toutes les réformes en instituant une espèce de tribunal d'appel. Le mystère de l'autorité livre ses secrets ; chacun peut en démonter les rouages : déjà Chateaubriand le remarquait dans ses mémoires d'Outre-Tombe. La raison d'Etat n'a plus aujourd'hui que la mince bande de territoire, chaque jour rétrécie par le Conseil d'Etat, des actes dits de gouvernement. La police est peu à peu entraînée elle aussi dans cet irrésistible courant que, faute d'un autre mot, on peut appeler démocratique. Le propre de la démocratie est d'être un régime de discussion. Nous répugnons, pénétrés jusqu'aux moelles d'égalité, aux règles qui veulent maintenir dans la qualité de sujets des hommes

qui sont citoyens, chacun étant pour sa part virile membre du souverain, pour parler comme les vieux théoriciens du droit public. Nous attachons plus de prix à la vie, à l'honneur d'un honnête homme qu'à la capture et à la condamnation d'un coquin. L'erreur préjudiciable à un honnête homme nous froisse bien plus que l'impunité d'un coquin.

Le jour où la police sera rattachée dans chaque région au Procureur général, pour l'ensemble du pays au ministère de la justice, elle aura accompli l'évolution dans laquelle elle s'aiguille si difficilement par suite de la confusion entre les partis et l'Etat qu'elle sert : l'abrogation de l'article 10 serait la première étape de ces grandes transformations. N'est-ce point cette importance générale, débordant singulièrement le cadre modeste d'un article du Code, qui entoure cette première réforme de tant de difficultés, de tant de critiques combatives où se combinent avec les survivances de l'ancien régime la crainte des « apaches » si habilement propagée par des campagnes tendancieuses de presse ? Elle se fera cependant. Dans une démocratie, le gouvernement ne peut revendiquer l'exercice d'une force qui lui soit personnelle et propre.

MAXIME LEROY.

# Au Théâtre Antique d'Orange

Malgré la concurrence de plus en plus dangereuse d'Arles et de Nîmes, Orange continue à être toujours le rendez-vous par excellence de tout le midi littéraire. Ceux-là même que le cours de l'existence a éloigné de la littérature et du Midi, comme notre ancien camarade Marc Varenne qui, dans les lambris de l'Elysée, s'accoude aujourd'hui contre le fauteuil présidentiel, y reviennent dévotement chaque année. Le théâtre d'Orange demeure plus lumineux que tout autre, le sanctuaire où l'on vient oublier durant quelques heures la banalité du labeur moderne pour se régénérer dans une belle sensation de beauté tragique que, seul, peut donner un tel cadre.

Il ne nous a pas semblé que le spectacle ait été complètement digne, cette année, d'une telle dévotion fidèle à venir saluer le mur sacré. Sur les trois soirées du cycle de 1910, une seule convenait à la scène ayant le ciel bleu pour plafond et sa double rangée de figuiers et de lauriers roses pour agrestes décors.

On donnait *Le Cid* le premier soir, *Alkestis* le deuxième, et *Hamlet* le troisième. Or, pas plus *Le Cid*, par le maniérisme affadissant la langue que l'on parlait à l'Hôtel de Rambouillet, qu'*Hamlet*, par le fond psychologique donnant à cette œuvre plus d'action intérieure qu'extérieure, ne répondaient aux conditions essentielles du théâtre de plein air.

On a bien pu, récemment, jouer *Hamlet* dans les fossés de Carcassonne, mais cela, grâce au décor romantique s'adaptant particulièrement à ce drame ; tandis qu'à Orange, où le péplum a pris droit de cité presque exclusif, cette harmonie du cadre et de l'œuvre n'existait plus.

Aussi bien, pour ne pas faire de plus longues critiques, allons-nous simplemnt parler de la reprise d'*Alkestis*, excellente adaptation de tragédie grecque qui correspond exactement au cadre d'Orange. La pièce, jouée déjà en 1900, puis reprise au Français, est aujourd'hui

trop connue pour qu'il soit besoin de la rappeler. Un détail ajoutait cette année à l'impression tragique se dégageant du premier acte de la pièce ; c'était le souvenir de Mme Wanda de Boncza, si prématurément disparue de la scène, et qui avait créé l'œuvre en 1900.

Certes, Mme Madeleine Roch, dans son trop court passage sur le plateau fleuri, ne le céda pas à sa devancière comme beauté de diction, mais le triomphe de la vivante ne pouvait nuire au souvenir de la morte qui rendait plus émouvant encore, par son évocation attristée, les tragiques adieux d'Alkestis.

Aux côtés de Madeleine Roch, Albert Lambert fut, dans le rôle peu reluisant d'Admétos, irréprochable de tenue et s'efforça, par sa douleur postérieure, de faire oublier la veulerie préalable qui vaut au prince grec de suivre, avant l'heure normale, le convoi funéraire d'une héroïque épouse.

Paul Mounet, qui complétait l'interprétation, n'était pas dans un de ses meilleurs jours.

On a beaucoup plus applaudi le souvenir du remarquable Titus qu'il incarna si merveilleusement l'an dernier dans Bérénice, que l'Héraclès très quelconque qu'il esquissa cette année, où il ne prit même pas la peine, par un « drapage » de circonstance, d'enlever à sa peau de lion l'allure peu seyante de vulgaire descente de lit qu'elle ne cessa d'avoir en flottant trop rigidement sur ses épaules.

On aurait néanmoins emporté de cette deuxième soirée une fort agréable impression si, par une faute peu compréhensible des organisateurs, la *Liguria*, de M. Mauzins, archiviste de la ville d'Avignon, n'avait le même jour succédé devant le mur redoutable à la tragédie de Rivollet.

Que dire de *Liguria ?* Que l'idée générale n'est pas mauvaise ; que la facture en est correcte mais terriblement banale ; que Mlle Céliat, à défaut de grand souffle tragique, y fit admirer une magnifique silhouette féminine, et que l'on était unanime à blâmer Hercule de n'en vouloir la compagnie qu'au cas d'une seule nuitée. Le souvenir d'une aussi belle interprète consolera sans doute M. Mauzins du succès très relatif de son œuvre, que l'on aurait du reste accueillie avec beaucoup plus de sympathie si elle était restée à sa place, c'est-à-dire un simple hors d'œuvre sans prétention, jouée au début de la soirée au lieu d'aspirer à en être le couronnement. Mais de cette erreur il faut plutôt blâmer le metteur en scène que le poète malchanceux, et souhaiter qu'à l'avenir on ait plus de discernement dans le classement des œuvres ou, ce qui vaudrait mieux encore plus de bonheur dans leur choix.

H. B.

# Le Féminisme et l'Homme Nouveau

Pas un homme à l'esprit ouvert qui ne nous étonne aujourd'hui par la certitude de son espoir au sujet de l'avenir de la femme.

Pas une intelligence vraiment moderne, c'est-à-dire sensible à l'art, qui ne fasse à l'élément féminin le cadeau longtemps imprévu d'une estime sans bornes. Parfois, chez les races de maîtres, elle s'avoue, tandis que chez les autres elle se terre. Mais le silence intentionnel de ces derniers, coupé d'aboiements effrayés et sans effet, est une preuve flagrante du prestige acquis par cette question.

Et voici que, d'un an sur l'autre, l'homme s'affirme et manifeste davantage en ce sens. Il nous force à sortir du rêve, il nous jette au cœur de l'action. Tranquillement et chaleureusement, les meilleurs d'entre eux ont médité leur estime pour nous, et voici qu'ils la codifient !

Qu'une poignée de bonnes femmes trop justes (et l'équité nous ennuie tant, quand elle est en jupons !) soient parvenues à se faire écouter, qu'elles aient rencontré peu à peu l'attention de nos jurisconsultes comme celle de nos plus purs immoralistes, jusqu'à les amener au fait, voilà de quoi nous émerveiller pour longtemps.

Mais ce qui m'étonne encore le mieux, c'est que cette poignée de propagandistes femelles, avec leur zèle qui, je l'avoue à ma honte, m'avait paru surtout naïf, aient enfin saisi mon attention. Je n'avais pas cru qu'une foi nouvelle pût triompher si vite. Je n'aurais jamais imaginé que cette cause intéresserait l'art, et je m'émeus qu'on m'y ait fait penser de force.

L'humain ne vaut-il plus que par ses ridicules ? Eux seuls contiennent-ils en germe la puissance, quand nous osons les imposer au monde, ainsi que firent les quelques braves dames qui se démenèrent ici et là pour créer un souci nouveau ?

Ma surprise n'est pas de voir que le très beau livre de Léon Blum sur *Le mariage*, le traité important de Coulon et de Chavagnes sur *Le mariage et le divorce de demain*, l'œuvre entière des Margueritte, l'exposé de Paul Abram et de quelques autres nous aient valu des lois plus favorables à la dignité de l'amour. Je ne m'arrête même pas à la demi-conquête sur la recherche de la paternité.

Mais la conscience féminine est fondée : nos sœurs connaissent aujourd'hui qu'elles déplacent tout un avenir de chances pour elles et ceux qui les entourent, en accomplissant tel geste plutôt qu'un autre. Le sort est malléable à l'infini. Elles se savent les artistes de leur sort. Par l'effet des pouvoirs intellectuels accrus, elles ne sentent plus si proches les limites de leur devoir. Elles doivent désormais à leurs proches ce qu'elles voient possible pour embellir leur vie. Si les yeux sont meilleurs, les devoirs sont accrus. La responsabilité de la femme augmente.

De par une énergie plus têtue que la force, elle s'est imposée à tous comme un remords. Elle a réclamé les rôles que son champ d'action trop étroit lui interdisait jadis de remplir. Elle a prouvé son aspiration au travail, ce qui replaçait l'amour à son rang superbe de récompense. Les affections humaines ont pour condition d'être inutiles : l'Eve de ce matin, afin de pouvoir espérer l'amour, n'en veut dépendre que sentimentalement.

Et l'homme s'est ému. Il a senti qu'un peu de nature, par là, serait atteinte ou retrouvée, qu'une part d'artifice, une part de convention seraient vaincues.

Tant que le féminisme fut « revendicatif », si j'ose dire, tant qu'il fut l'œuvre de seules femmes, on pouvait le nier. Ses plus vives démarches, aujourd'hui, sont faites par l'homme; donc, la question était double et vitale, et désormais elle est humaine. Ce qui est enfin approuvé par les deux termes du couple est acquis. Et si l'homme pense dorénavant à la femme isolée de lui, comme être « non-relatif à lui-même », ainsi que le fixa Georges Polti, il n'y a plus de féminisme, mais l'histoire du Féminin commence.

Et voici que, soudain, nous entrons de plain-pied dans la voie de la vulgarisation avec le *Catéchisme féministe* de Jean-Joseph Renaud. Il a vu la question comme elle eût toujours dû être posée : comme un mouvement vers l'entente entre les sexes. Puisqu'aux époques où trônait la célèbre niaiserie féminine, l'amant s'ennuyait fort près de l'amante entre chaque... effusion, comment l'amour ne fêterait-il pas une ère qui, par l'activité, augmente la gaieté, le rayonnement, l'animation de la femme ?

Et Jean-Joseph Renaud dresse le formulaire de l'opinion contre

l'Eve actuelle (là dut être le plus dur de la besogne). Il malmène le préjugé public. Il le serre de près et mot à mot. Il prend la bête par les cornes, l'épuise de banderilles et l'assomme.

Rien là de littéraire ni d'orné. Rien du plaisantin que se croit forcé d'affubler tout écrivain français qui parle « femmes ». Rien que l'audace d'être juste, avec la logique obstinée, je voudrais écrire : butée, à ne pas sortir de la bonne foi des faits. Il s'agit d'un simple cahier d'arguments groupés par faisceaux d'une centaine de lignes qui ripostent à chaque erreur accréditée contre le Féminin. Mais l'esprit qui court dans ces lignes dérive d'un honneur sentimental d'une bien autre envergure que l'honneur né de la chevalerie. Celui-là qui voulait qu'on défendît la veuve et l'orphelin, n'allait pas jusqu'à offrir à la femme l'aide morale que lui prête aujourd'hui Jean-Joseph Renaud.

Il lutte contre la basse opinion moyenne. Il sait qu'il n'est pas vraiment maître, celui qui ne libère pas les faibles qui l'entourent. Il prolonge le devoir d'honneur jusqu'où l'on n'espérait pas le voir venir. Et ainsi, comme il triomphe à l'épée, il a raison des tristes notions de l'insuffisant honneur masculin.

Il dit à la femme : « Reconnais-toi, réveille-toi. Réponds. Dussé-je y perdre une part de mon lot humain, je t'avertis. Au lieu de faire face à l'ironie en souriant, ainsi que tu le fais pour être supportée, au lieu de te rendre muette en attendant que l'orage de craintes soulevé par ton destin se retire, explique-toi, je t'ai préparé ta réponse. »

Et partout, en chaque ligne, il conclut à plus d'apaisement, à plus d'amitié, d'émotion entre les sexes, à mesure que seront mieux respectés la liberté du travail, le choix de la carrière chez la femme, et la forme d'amour qu'il lui plaira d'élire.

Ce catéchisme sage, sans effets ni prétentions d'auteur, simplement attentif, qui utilise la citation sitôt qu'elle est favorable à la cause, devrait avoir un retentissement profond. Grâce à lui, il faudra des objections nouvelles, car les anciennes ont fait leur temps ; il acheva de les exécuter.

Ce que je voudrais marquer ici, outre la belle initiative de cette forme nouvelle du livre : le questionnaire, avec la réponse, l'objection face à la riposte, c'est l'indignation dénoncée là, chez un esprit vraiment moderne.

La femme nouvelle a perdu l'indignation. Elle a, du moins, temporisé. Devant l'inepte opinion générale, elle avait ajourné le souci du bonheur. Tournée vers les hommes nouveaux, rêvant de persuader ce qui est jeune, elle avait laissé dire patiemment l'ancien homme.

Mais l'homme nouveau, lui, s'impatiente pour elle, ainsi que le veut

l'activité masculine. Et sans doute va-t-il exiger, en son nom, ce que simplement elle demandait. Car il a vu plus loin que la femme en elle, si elle y avait vu plus vite.

Lesquelles eussent conquis, par une action constante, ce qu'obtint déjà le comité de réforme du mariage, fondé par M. de Chavagne, avec M. Henri Coulon, les Margueritte et Lucien Le Foyer ?

La force de ce comité est d'avoir en lui de magnifiques poètes. Car, seuls, ils ont la divination du possible, et du mieux que l'on peut apporter dans le pis. Ils savent souffrir de ce qui ne les atteint pas. Et, plus que tous, ils sont les frères de la femme. Qui, mieux que Mæterlinck, peut nous révéler l'Eve éternelle et momentanée ? Qui, mieux que lui, l'investira de son rôle authentique ?

Et je veux nommer Sébastien-Charles Leconte, le beau poète de *La Tentation de l'homme*, le juriste éminent. Notre temps nous a faits si souples et divers, que l'on ne conçoit plus de loi faite sans art, et d'équité sans poésie

Ce qui distingue l'homme de l'élite nouvelle, c'est qu'il s'approche des poètes. Tout orateur et tout parlementaire adroit interrogent l'artiste. C'est que, dans l'attraction du Rythme, seul, le poète unit tout ce qui est humain. C'est que chacun de ses élans vers la beauté porte un appel à la concorde.

Le grand artiste, lui, interroge la femme, afin de se connaître, car toute la puissance qui fonda les chefs-d'œuvre ainsi que les empires est née d'un regard d'approbation élancée.

C'est par les poètes aidés de la femme, c'est par leur exigence d'harmonie, que la « vague rouge » ne pourrait plus monter.

Ou notre humanité d'Europe ira vers son poème, elle cessera d'être *primaire en amour*, et elle confiera aux poètes, à la femme le soin de tracer la science de l'union qui est celle de l'ordre, ou bien elle suivra les lois du trouble et du sang.

Et l'ordre enfin complet, enfin humain, enfin *double*, c'est-à-dire comptant avec le Féminin, qu'est-ce donc, sinon l'harmonie ? Il faut que ce qui veut durer reforme constamment l'image du baiser.

Et nous irons, quant aux mœurs, vers la « Musique », au sens où l'entendait Platon, vers l'avènement des artistes et des femmes, ce qui enchantera pour un long temps le monde, ou bien alors nous irons vers le règne de la canaille.

C'est l'ouvrière qui, plus que l'ouvrier, souffre de l'infériorité des classes pauvres, par la laideur que lui inflige une trop grande humilité de vie. Et c'est elle qui mène l'homme à en souffrir au-delà de sa tolérance. Et cela durera tant que, n'étant pas relevée moralement, elle n'osera diriger le courage du couple ; tant qu'elle ne

se sentira pas conductrice *à son tour*, c'est-à-dire à l'instant où lui ne pourra l'être, soit par fatigue, soit par indignité.

Et jamais (l'homme le comprend), il ne rendra sa compagne assez responsable pour qu'elle conquière ses dons individuels. Elle peut surtout accomplir ce qui, matériellement, apparaît impossible. Cette admirable et militante Héra Mirtel (du comité de réforme du mariage), tourmentée d'avoir à remplir un devoir de sa personnalité, ne me dit-elle pas : « J'y parviendrai, *puisque c'est difficile* » ? Et ainsi, la mission de beauté est prouvée. Toutes sont nées pour être belles intimement, plus encore qu'à la surface,et si l'homme leur en offre un moyen de plus, il nous emmène vers une ère de lyrisme dont nous n'imaginons pas même la splendeur.

En lui offrant des possibilités nouvelles, l'homme impose à la femme des facultés de plus. Et je dirai, des facultés morales, plutôt qu'intellectuelles, nettement tournée vers les mœurs, qui semblent avoir toujours été son domaine.

On confond aujourd'hui la femme avec la fille. La femme est celle qui veille au destin du Couple. La fille est celle qui, auprès de l'homme, veille à son seul destin à elle, à son seul avenir. En lui ajoutant des responsabilités par des possibilités plus nombreuses, le seul exercice des facultés qu'elle devrait y appliquer nous vaudrait des mœurs moins piètres. Et l'esprit pourrait transformer des filles en femmes ; c'est par lui qu'on devient sensible à l'horreur de l'égoïsme, à son inélégance, à son côté ruffian. Et la stupidité de la « fille » disparaîtra pour faire place à la pré-vigilance de la femme intégrale ; celle qui enveloppe tous les siens d'une haleine de force bonne, celle qui voit venir l'événement fâcheux et, à force de zèle, en diminue l'effet, ou le transforme en bien.

La toute-bonté, celle qui ne nuit pas en nous voulant du bien, ne s'acquiert qu'avec le sens critique. Il faudrait même dire plus : elle n'est sans doute qu'en haut de la sagesse. En offrant à la femme droits et devoirs de plus, on lui permettra d'être un jour bonne à propos, au lieu qu'elle le soit à tort et à travers.

Et jamais Eve n'est assez fine et douée pour être douce, assez géniale pour être honnête. La femme cultivée ne peut plus être dupe d'aucun simulateur d'amour, et qu'on juge par là si les occasions de faillir diminuent ! Et combien il lui faut de facultés pour qu'elle voie tout bonnement que l'homme qu'elle a vaut autant qu'un autre. Une femme avisée peut vivre avec tout homme, par la quantité de fraternités, d'inévitables sympathies qu'elle aperçoit entre elle et ce qui est humain, et surtout masculin, pour peu qu'elle ne s'en défende pas au nom d'un bas idéal de roman.

Au temps de Barbey d'Aurevilly, gentillâtre avant tout, il fut de bon goût de siffler la femme évolutionniste, au nom du fameux « charme féminin ». Il fallait sauver la grâce, qui devait demeurer la gloire de ce sexe. Et la femme écrivain menaçait tout cela; l'art devait, croyait-on, la masculiniser. Il lui restait le droit d'écrire à ses amis-amants, mais, si elle voulait chercher par le livre ses amis inconnus, elle devenait la femme de lettres, un monstre nouvellement apparu, et perdait tout attrait, puisqu'elle « imitait l'homme ».

Et voici que ce modeste *Catéchisme* de Jean-Joseph Renaud répond directement à cette faribole : « C'est la femme d'autrefois qui était, intellectuellement, une copie volontaire et servile du maître. La femme nouvelle, incriminée déjà par Barbey d'Aurevilly, s'applique à penser par elle-même. Elle commence ainsi à ne plus ressembler davantage à l'homme d'esprit que de corps. »

Et j'ajouterai : C'est par la pensée que les sexes, de plus en plus, différeront pour se mieux plaire. Chacun ne se nivelant plus l'un sur l'autre pour se flatter, c'est-à-dire pour se duper, s'avoueront avec délices, comme on défie. Rien ne rend un son plus étrange et plus neuf que la confiance ; les amants qui le savent le sauront encore mieux. L'art, cette confidence appropriée, leur rendra donc la spontanéité. Ils retrouveront leurs natures plus distinctes, que la complaisance banalisait hier.

Faire un pas vers l'harmonisation par la différence accentuée, c'est faire un pas vers la nature. A notre plan de civilisation, on ne peut regagner le vif de la vie que par l'art. Le ciel ne fut conquis par nos aéroplanes que grâce à une construction de l'esprit purement abstraite, et n'utilisant pas l'exemple de l'oiseau. L'art seul peut nous rendre désormais naturels et nous offrir la jouissance de la nature. L'entente est commencée si l'homme l'a compris.

Il ne faut pas trop s'émerveiller que les grands hommes aient compté sur le génie affectif de la femme pour stimuler au monde le lyrisme.

Renan nous dit de l'abbesse de Jouarre : « Elle prie sans plus savoir ce qu'elle va prier. » Belle au-delà des apparences, elle appelait au secours l'enthousiasme sorti d'elle. Michelet, lui, veut que les jeunes hommes soient graves pour approcher le Féminin, en lequel il voit une religion. « Elles lancent les étincelles du vrai feu prométhéen », dit Shakespeare. Il voit en Eve le divin qui l'agite, et rien n'est plus normal.

Mais il faut s'incliner devant ce fait, bien trop beau pour être miraculeux, que nos compagnons, que nos contemporains jeunes ont su croire en nous, en leurs sœurs. Croire, ici, c'est faire crédit, c'est

attendre d'un sexe plus qu'il n'a donné. Il faut donc voir là une foi nouvelle. Replacer l'inconnu dans le connu veut un don d'évocation rare, qui parle en la faveur des hommes de notre âge : le féminisme vu favorablement, aidé par l'homme actuel, comme il l'est aujourd'hui par Jean-Joseph Renaud, prouve, à l'inverse de ce qui est admis, qu'un tout-puissant lyrisme mène l'être nouveau, l'homme de l'avenir.

Il fallait jadis être grand pour conférer à la femme un infini pouvoir sur la pensée pure. Il suffit désormais d'être informé, d'être juste et d'être assez charmant pour n'avoir pas été déçu de près par une amie.

On peut, dès maintenant, séparer l'homme en deux nations : celui qui attend de la femme un avenir de poésie unissante proche et sensible, et que nous appellerons non pas l'homme nouveau, mais l'homme enfin intégral, l'homme par excellence. Et celui qui se sépare en esprit des vrais mâles de la pensée que sont les grands poètes. Effrayé par cet éveil de la femme, d'un geste paralytique, il retient le mouvement. Nous le nommerons comme il sied, l'homme fossile, celui d'avant l'histoire du bonheur.

Il est dans l'ordre, il est dans l'harmonie, il est dans les lois du poème universel que le monde, fondé par la force, avance enfin vers la grâce, c'est-à-dire vers l'intelligence des sexes l'un par l'autre.

Gœthe n'a-t-il pas terminé *Faust*, ce tableau de l'esprit humain, par un mot étrangement opportun ? Ne fait-il pas dire aux anges qui viennent formuler les vérités suprêmes dans l'espace infini figuré par le Ciel :

« *Ici, l'Insuffisant se réalise,*

. . . . . .

*L'Eternel Féminin nous tire à lui.* »

AUREL.

# La Vie littéraire

*Les Bons Ménages*, roman par Pierre Valdagne (Fayard, édit.). — *La Bonne Infortune*, roman par Henri Duvernois (Fayard, édit.). — *L'Homme seul*, roman par Antoine Yvan (Messein, édit). — *Les Origines diplomatiques de la guerre de* 1870. (2 vol., Fickert, édit.).

Je viens de lire un roman qui a pour auteur un écrivain de beaucoup de talent, M. Pierre Valdagne, et pour titre, les *Bons Ménages*, et dont tous les héros sont d'une révoltante amoralité. — Inconscients ou canailles ! Tantôt inconscients, tantôt canailles. Toujours répugnants. Je viens de lire un autre roman qui a pour auteur un écrivain de beaucoup de talent, M. Henri Duvernois, et pour titre *La Bonne Infortune*, *aventures d'un jeune homme pauvre*, et dont tous les héros sont des fantoches un peu répugnants aussi, mais tellement fantaisistes et tellement gais qu'on ne songe pas à leur tenir rigueur. Seulement, je me demande si ces écrivains de beaucoup de talent ont la prétention de donner une idée exacte de la vie française à notre époque, et de décrire la réalité et de peindre la vérité.

Je me le demande.

Ils trahissent la vérité autant que la trahissent les auteurs doucereux, écœurants, des romans honnêtes. Vive l'honnêteté ! et je veux de l'honnêteté, n'en fût-il plus au monde. Mais n'abusons pas de l'honnêteté. Rendons-la vraisemblable et qu'elle ne soit ni trop facile, ni trop fade. Les auteurs de romans honnêtes nous détourneraient de l'honnêteté si rien pouvait nous détourner d'elle !... Je sais que l'on invoquera en leur faveur quelques circonstances atténuantes. Ils

sont tellement innocents ! Ils persistent à accorder leur crédit aux plus caduques conventions d'autrefois. Ils ne voient ni la littérature, ni la vie. Ils s'obstinent à peindre des personnages sympathiques comme on les concevait naguère au théâtre et dans les romans, et tous leurs personnages sont des personnages sympathiques — sympathiques à l'ancienne mode. Ils sont généreux, ils sont nobles, ils ont toutes les vertus sans combat, sans peine, sans difficulté. Ils sont des anges et des archanges, ils sont des Dominations et des Trônes. Mais ils ne sont pas des hommes et des femmes.

Le grand effort, l'effort heureux du réalisme a été de déplacer la sympathie.

Zola le précisait avec son énergie habituelle. Il rendait hommage à ses prédécesseurs, à Balzac, à Flaubert, aux Goncourt. Il leur savait gré d'avoir fait entrer largement la vie, toute la vie dans le roman. Et pourquoi, et comment ? interrogeait-il. « Parce qu'ils se sont affranchis des idées toutes faites sur la jeune fille, la mère, l'amant, toutes ces perfections dont le poncif passait de main en main. Ils se sont risqués à montrer que rien n'est absolu chez l'homme, que la vertu ne va pas sans vice, ni le vice sans vertu, que tout se mélange et se complique, que la grandeur est même là, dans ces luttes de l'être pour l'existence. Dès lors, le roman a compté des personnages réels agissant et respirant comme nous, tandis que le théâtre gardait son personnel de marionnettes taillées dans l'idéal comme dans du bois. »

Cela est l'évidence même. L'évolution réaliste et naturaliste qui a tant élargi la littérature romanesque et théâtrale s'accomplit parce que peu à peu le public transforme l'idée qu'il se faisait du personnage sympathique. La sympathie fut enlevée à la vertu bêlante, au personnage conventionnel qui n'a eu que la peine de naître pour être parfait, et reportée sur l'homme sincère, sur l'homme véritable, sur l'homme qui souffre et qui lutte, qui triomphe ou qui est vaincu, mais qui vit...

Cette sympathie du moins n'est point allée aux monstres... Et sous quel prétexte les romanciers ne nous présentent-ils que des monstres ?

M. Pierre Valdagne a étudié certaines mœurs parisiennes avec une singulière pénétration. Il n'a jamais mieux manifesté son pessimisme, sa haine de l'humanité que dans *les Bons Ménages*. Il ne lui est guère possible de voir des gens de son époque qui ne soient méprisables, odieux. Et il ne rit pas. Non, il ne rit pas. Son roman n'est même pas un réquisitoire contre la bourgeoisie contemporaine. C'est un procès-verbal de son immoralité, de sa perversité, un procès-verbal sec, décisif, impitoyable.

Considérez ce titre : *Les Bons Ménages*. M. Pierre Valdagne n'étudie qu'un bon ménage, un seul. Ce bon ménage est donc pour lui le type

des bons ménages d'aujourd'hui. C'est le ménage de l'architecte Perrin. Le mari et la femme se sont vaguement aimés, s'aiment encore vaguement. Le mari végète, et la femme s'ennuie. Denise s'amourache donc d'un godelureau quelconque qui fait de mauvais vers comme tout le monde. Premier amant... Le mari lui suggère doucement qu'une femme doit servir son mari par tous les moyens possibles. Elle comprend très bien à demi-mot, encore qu'elle ne soit pas extrêmement intelligente. Mais elle a l'instinct du vice, ou plutôt elle est naturellement amorale. Alors, elle comprend très bien. Elle devient la maîtresse appointée d'un vieillard, d'ailleurs aimable, qui fait construire des maisons au mari. Je dois avouer qu'elle ne rencontre pas ce vieillard dans la rue. Pierre Valdagne n'admet pas cet excès de simplicité. Une entremetteuse mondaine procure cet amant généreux à Mme Perrin... Dans les salons de Paris, s'il faut en croire Pierre Valdagne, on ne s'occupe que d'organiser des amours illégitimes, selon les convenances et les intérêts. Bien entendu, cependant que le mari prospère, Denise se constitue une belle liste d'amants. Cela ne l'empêche pas de pleurer loyalement près du lit de mort du vieillard utile et prévenant qui l'a faite son héritière. Et puis elle prend d'autres amants pour son plaisir, — et pour son profit. Elle a de l'entraînement. Bien que ni elle ni son mari n'aient à cette heure besoin de quoi que ce soit, Denise vieillissante se fait protéger par le directeur connu d'un grand magasin, et elle veillera sans doute à ce qu'en mourant il ne laisse rien au Musée du Louvre... Le mari est plus que jamais le complice béat et silencieux.

Tout réussit à ces monstres. Pierre Valdagne, intraitable, prétend que le vice soit récompensé.

Subissant l'influence de Denise Perrin, une jeune femme, sotte comme les autres, prend un amant. Son mari, mis au fait, la poursuit ; elle se réfugie chez les Perrin. Et le mari invective ce florissant ménage en termes qui, pour provenir de l'argot populaire, sont compris néanmoins dans le plus grand monde. Mais les injures glissent sur les époux Perin. M. Perrin sera de l'Institut, s'il n'en est pas déjà... Mme Perrin est la reine de plusieurs salons, sans parler du sien, et de plusieurs chambres à coucher. Son mari est un homme respectable ; elle est une puissance parisienne.

Pierre Valdagne paraît enchanté qu'il en soit ainsi. Non pas qu'il prétende encourager le vice. Mais il déteste bien l'humanité, et qu'elle soit abjecte, cela ne le réjouit pas, certes, mais on dirait que cela le réconforte dans sa haine. Aussi bien, alors qu'il est un ironiste fort spirituel, alors qu'il possède un don de satire caustique et prodigieusement efficace — lisez sa satire de l'art moderne en architecture — Pierre Valdagne ne s'attarde pas à railler, encore une fois il établit

un procès-verbal, et, sobre, net, minutieux cependant, il énumère toutes les ignominies...

Certes, les préfaces sont souvent importunes. Mais j'aurais bien aimé que Pierre Valdagne mît une préface à son roman douloureux pour nous aviser de ses intentions morales et pour attester aussi qu'il a voulu peindre des êtres d'exception.

*
* *

Ah ! ne diffamons point la société française : laissons à d'autres ce détestable soin. Je m'effraie des conséquences que l'on peut tirer de l'œuvre simplement piquante de Pierre Valdagne ; mais on n'en tirera aucune, je l'espère, de l'œuvre étonnamment gaie de Henri Duvernois.

Si Henri Duvernois consent à ne pas « galvauder » son remarquable talent, je lui souhaite une très longue vie littéraire, car je sais qu'elle sera brillante et car je sais qu'il ne m'ennuiera pas. Voilà deux ou trois ans passés, on fit un succès à un de ses romans, *Crapotte*, où il y avait bien de la finesse et de la délicatesse. Henri Duvernois semble s'être orienté depuis lors, et il est devenu un romancier d'une gaieté jeune et attrayante. Il n'est pas gai systématiquement et pour faire rire. Il est gai parce que, observateur clairvoyant, il discerne toutes les cocasseries de la réalité et parce qu'il les décrit avec prestesse et avec précision.

Il fréquente un monde de prostituées, de demi-loufoques, de demi-souteneurs, et de mufles complets ; mais tous ces gens-là sont si baroques et le sont avec tant de drôlerie, qu'on leur est indulgent. Et il narre les aventures d'un jeune homme pauvre aimé pour lui-même par une de ces dames et à qui, bien entendu, il manque toujours cinq francs pour payer l'addition. Comme Henri Duvernois a l'invention naturellement bouffonne et spontanément pittoresque, on ne s'aperçoit guère de l'infériorité intellectuelle ou morale de ses héros et on sait, de reste, que cela n'a pas d'importance... Evidemment, ce ne sont point là non plus de beaux spécimens de la société française. Mais ceux-là au moins sont inoffensifs.

Puisse Henri Duvernois observer désormais des êtres un peu moins falots, enrichir sa psychologie, ordonner ses ouvrages ! Mais il est un conteur délicieux, et il a une gaieté charmante qui emporte tout.

*
* *

M. Antoine Yvan serait-il un bon philosophe ! Rien ne l'empêche de devenir un bon romancier.

Il vient d'écrire un roman philosophique selon le procédé d'Anatole France — un peu selon le procédé d'Anatole France. Il fait passer ses

personnages dans différents milieux, obéissant aux suggestions de l'actualité ; son héros pense, médite, disserte, donc existe, sans que les événements qui troublent son existence soient des événements nécessaires, inéluctables ; son héros fréquente la Sorbonne, puis le ministère des Ponts et Chaussées, où il est vaguement fonctionnaire ; le voici soldat pendant la guerre de 1870, promu lieutenant sur le champ de bataille ou peu s'en faut, prisonnier de guerre chez le professeur Brauenberg à Spatenbrau ; il revient à la Bibliothèque Nationale, un abbé Tiste l'introduit dans les salons..., et partout il exprime les idées paradoxales que l'on exprime ordinairement dans chacun de ces milieux. Nous avons donc, en fin de compte, une conception du monde, une philosophie. Et M. Antoine Yvan, s'il ne réussit point à nous faire considérer cette philosophie comme originale, n'échoue pas à nous en faire tenir l'exposé pour assez agréable.

Mais, en vérité, je ne saurais assez dire ma stupéfaction. Cet écrivain, que je suppose jeune, a réellement essayé d'écrire une œuvre qui ne ressemblerait pas à toutes les autres œuvres de tous les autres écrivains.

Sujet ingénieux. M. Antoine Yvan a esquissé l'existence de la psychologie de l'homme seul. Son modeste héros, qui s'appelle, sans qu'on sache pourquoi, M. Tome, est un homme seul grâce à des inventions assez puérilement romanesques. Une dame du meilleur monde, si je peux m'exprimer ainsi, pendant l'absence de son mari qui voyageait dans les pays lointains, a eu le temps d'avoir un enfant avec le concours d'un ami éphémère. Elle ne l'abandonne pas complètement : une rente est servie à ce jeune homme seul par la volonté de sa mère prévoyante et par les soins d'un cordial notaire. M. Tome est même invité chez sa mère ; il deviendrait volontiers amoureux d'une de ses sœurs... On l'écarte, et lui, timide et résigné, retombe dans sa solitude... Il est partout inutile, soit qu'il travaille plus, soit qu'il travaille moins... Il ne vit pas, il est témoin de la vie... Il périrait à la longue dans son isolement, si un certain abbé Tiste, rencontré à la Bibliothèque Nationale, ne le mariait d'office avec une demoiselle Terne, connue jadis à la Sorbonne... En fait, M. Antoine Yvan a effleuré quelquefois son beau sujet, il l'a constamment côtoyé... Il a senti la solitude du mari plus pesante encore que celle du célibataire. Mais alors le jeune romancier s'est enfui. Il conclut simplement que du jour où M. Tome eut un fils, il fut négligé par son épouse... Au demeurant, M. Antoine Yvan ne prouve rien entièrement, et nous ne saurons peut-être jamais, en tout cas nous ne saurons pas grâce à lui, si la solitude est dure à l'homme ou si elle lui est bienfaisante.

Mais M. Antoine Yvan a un tour d'esprit paradoxal qui n'est pas

déplaisant. Il y a bien là quelque innocence et une aimable gaminerie. Lorsque l'abbé Tiste a consacré tous ses efforts patients à faire accepter par M. Tome le mariage, il lui présente enfin, avec quelles précautions, l'épouse de son choix. C'est donc, puisque je vous l'ai déjà dit, Mlle Terne. L'abbé réunit à sa table ces fiancés retardataires, — qui boivent sec. A la fin du repas, ils sont gais tous les deux. Alors, M. Tome déclare à l'abbé Tiste : « Et maintenant, je ne veux qu'un mariage civil ! » La plaisanterie n'est peut-être pas d'un goût fort bon ; mais, par le temps qui court, elle est encore très acceptable.

Or, M. Tome est prisonnier de guerre chez le professeur Brauenberg à Spatenbrau. Il devient l'amant de Mme Bertha Brauenberg qui a déjà donné cinq petites filles à son professeur de mari. Un soir, Mme Brauenberg dit tout bas, en rougissant, à M. Tome des mots français péniblement appris, d'où il appert que le ciel daignerait bénir leurs illégitimes amours. Puis la paix est conclue et Tome rentre en France. Bientôt, le professeur Brauenberg lui annonce la naissance d'un fils : « Je vous annonce la nouvelle de la naissance de mon fils Frantz. Sa mère va fort bien et reprend sa belle gaieté d'autrefois. Elle m'avait semblé assez triste ces mois derniers, mais la venue d'un garçon enfin a comblé tous ses vœux, et les miens aussi. Mon fils est assez petit et chétif, mais semble bien portant. Il a des yeux bruns, sans doute par atavisme, car ma grand-mère était une fille brune du Tyrol. Frantz est un charmant enfant qui ne pleure pas et rêve tout le jour... Mon fils sera un semeur de pensée et de générosité. Je lui apprendrai le pardon, la pitié des souffrances et des révoltes, l'amour du prochain, au-delà des frontières, le culte de la grandeur et de l'harmonie des choses. Il sera vraiment mon fils, car je formerai sa petite âme à mon image... »

Quelques années passent. Le professeur invite M. Tome à revenir à Spatenbrau : « Venez, vous serez le bienvenu, car mon affection pour vous est au-dessus de toutes les querelles humaines. Tous mes enfants vous réclament, même celui que vous ne connaissez pas. Il vous connaît bien, lui. J'ai vaincu les dernières hésitations que la pudeur suggérait à Bertha. Elle vous verra avec amitié... » M. Tome arrive. Et le professeur lui confesse qu'il sait tout, mais qu'il ne se frappe pas pour si peu... considérations sur la faiblesse et l'inconscience infinies des femmes : « la femme a fait et fera souffrir. » Bref : « J'étudierai en Frantz l'âme française idéalisée de sagesse et de philosophie germanique. C'est un cadeau que vous me laissez et je suis encore votre obligé ! » M. Tome ne peut supporter une philosophie si sereine — et si audacieusement et si candidement jeune — et il reprend le train pour Paris.

M. Tome, soldat de deuxième classe, part pour la guerre. Dans le

wgon à bestiaux qui l'emmène, il a pour voisin Rincette, employé de commerce, demeurant à Courbevoie, marié et père de deux garçons. Il a éprouvé bien de la peine à se séparer d'eux... « Ah ! si vous connaissiez ma femme, douce, aimante, fidèle ! J'ai été heureux avec elle. Pauvre créature, elle pleurait à fendre l'âme !... S'il m'arrive malheur, puis-je compter sur vous ? J'ai deviné que vous étiez un brave homme. Voici mon adresse. Vous direz à Marie que ma dernière pensée fut pour elle et pour les petits... » Naturellement, Rincette est bientôt tué d'une balle, car M. Antoine Yvan arrange les choses comme il veut... Quelques mois après, M. Tome va remplir chez Mme Rincette sa douloureuse mission. — Qu'est-ce que c'est ? dit un homme. — Mme Rincette ? répond Tome. L'homme crie : Mélanie, un bourgeois qui te demande, car je ne sais pourquoi la femme Rincette, qui s'appelle Marie avant la guerre, après la guerre s'appelle Mélanie. Tome apprend la nouvelle et Mélanie pleure de son mieux. Mais Tome : Voici ce qu'il avait sur lui : des papiers et quelque argent. Voyant les billets de banque, l'homme offre un verre de vin à Tome, puis il se lève pour embrasser Mélanie : « Pleure pas, grosse bête, on va se distraire un peu. Ce soir, je te mènerai au théâtre. Là, fais risette à ton Ernest... » Et il explique : « Voyez, elle l'aimait bien, et moi aussi je l'aimais bien. J'avais l'habitude de venir dîner chaque dimanche. Ça été un coup quand il est parti, et des jours, et des jours et pas de nouvelles. Alors je suis venu lui tenir compagnie. J'étais resté dans les boulangers rapport à mes bronches, et un beau matin on s'est mis ensemble. » Il invite Tome à être témoin pour son mariage avec la veuve Rincette...

Voilà comment M. Antoine Yvan, d'une façon un peu brutale et avec des procédés d'opposition sommaire, s'adonne à montrer les bizarreries, les malices, les « rosseries » de la vie. Il le fait un peu vulgairement, mais sa manière ne laisse pas que d'être assez savoureuse.

Effort pour écrire une œuvre personnelle, disais-je. L'effort de M. Antoine Yvan est presque heureux, et on en est d'autant plus surpris que les paradoxes sur la paix, sur la guerre, sur la famille, sur la religion, sur le gouvernement, etc., répandus à profusion dans ce livre, sont plus impersonnels. Il y a des poncifs d'idées paradoxales : M. Antoine Yvan les connaît tous; et il n'en néglige aucun...

Et sous quel prétexte M. Antoine Yvan traite-t-il avec ce mépris la langue française ? Certes, M. Antoine Yvan n'a pas « l'écriture artiste » ! Non, il n'a pas l'écriture artiste. Il semble rédiger perpétuellement de médiocres faits divers. C'est dommage. Je ne saurai peut-être jamais si la veuve Rincette a pour prénom Marie ou Mé-

lanie, mais je sais qu'on n'écrit pas : « Après le dîner Mme de la Motte s'assit près de Tome et *lui* causa très doucement. » On ne cause pas *à* quelqu'un, Monsieur ! Faute de français révélatrice ! Soixante-quinze pour cent des jeunes romanciers la commettent...

*
* *

Ils s'appellent les uns les autres Votre Excellence, Prince ou Monsieur le Duc, mais ils ne sont pas très malins. En tous cas, les résultats ne tiennent aucun compte des discussions de ces messieurs de la Carrière, qui ne prévoient guère que ce qui est arrivé déjà. Ils proposent et ils causent, mais les diplomates ne sont jamais ceux qui disposent. Et ils seraient bien empêchés de jamais disposer.

C'est à ce point de vue surtout que les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* sont intéressantes à étudier. On sait à la suite de quelle circonstance sont publiés les documents concernant cette guerre et tous les événements déplorables qui la préparèrent par la maladresse ou le crime des hommes autant que par la faute des hasards. M. S. Pichon, ministre des Affaires étrangères, demanda en 1907 la création d'une commission des savants historiens qui, pour ne pas ressembler à une commission de parlementaires plus ou moins ignorants, s'empressa de faire quelque chose. Les archives des Affaires Etrangères étaient fermées à tous les honnêtes citoyens de la République, mais ouvertes par faveur à quelques privilégiés qui, mettant à profit ses richesses, avaient surtout dessein d'innocenter les auteurs responsables de la guerre dont nous subissons aujourd'hui encore les navrantes conséquences. Ainsi va le monde, et les privilèges sont toujours accordés aux hommes qui en feront un usage dangereux, car les privilèges, il faut bien le reconnaître, ne sont injustifiés qu'à cause de l'usage qu'on fait d'eux. Il fut donc décidé de renseigner tout le monde sur les détails diplomatiques dont quelques personnes seulement avaient souci d'être informées : et voilà bien un résultat de cette logique intrépide de la Révolution dont M. S. Pichon est d'ailleurs un des arrière-petits-enfants les plus généreux : ça, c'est un compliment au ministre ; mais, entre nous, le ministre mérite ce compliment. Au surplus, M. Pichon était bien persuadé qu'une démocratie comme la nôtre a le droit d'être instruite de toute la vérité. C'est une autre question. La vérité n'est utile qu'à ceux qui sont capables de la supporter. Bref, une commission fut nommée, et cette commission, pour se distinguer de toutes les autres, entreprit de travailler sérieusement et d'accomplir un travail qui aboutirait.

Elle était composée de M. Deluns-Montaud, un parlementaire bossu qui était spirituel comme le sont tous les bossus, même s'ils sont

parlementaires... Il finit d'ailleurs par être battu à la députation et je n'ai jamais su si c'était à cause de sa bosse ou à cause de son esprit, car on sait que la bosse porte veine. On m'a raconté que Deluns-Montaud, ex-ministre des Travaux Publics, par je ne sais quelle rencontre comique des événements les moins faits pour se rencontrer, inaugurait un jour un monument tout à fait inutile dans un village absolument inconnu, et il disait à son entourage qui le serrait de trop près, sans doute pour dissimuler sa bosse : « Ecartez-vous, il faut que les populations républicaines voient le ministre ! » Quand on a connu Deluns-Montaud, on est obligé de sourire, car il est bien évident que les populations républicaines ne voyaient pas quelqu'un de très beau. Au surplus, on n'a pas besoin d'être beau quand on est intelligent, comme dit un héros de Georges Feydeau, Champignol, qui laissera dans l'histoire un souvenir aussi vif que le souvenir laissé par notre Deluns-Montaud. Eh bien ! cet excellent Deluns-Montaud, qui causait avec verve de choses qu'il savait à peu près, car il n'était pas ignorant du tout, écrivait les articles les plus lourds du monde. Cela est bien curieux, n'est-ce pas !

Avec lui se rencontraient dans la Commission M. Joseph Reinach, l'admirable annaliste de l'Affaire Dreyfus, et les historiens Aulard et Emile Bourgeois. Je suppose que la composition excellente de cette commission a plu à M. Henri Welchinger, qui vient de publier sur les causes et les responsabilités de la guerre de 1870 une œuvre considérable qu'il fait précéder d'une préface où il donne de rudes leçons à la France d'aujourd'hui... Sauf erreur, ce n'est point là le fait d'un véritable historien : et Fénelon, sur ce point, avait donné par avance les plus judicieux conseils à M. Henri Welchinger. Il y a lieu de croire que Fénelon n'exerce aucune autorité sur certains membres de l'Institut...

Bref, je voulais signaler cette publication très importante. Deux volumes déjà ont paru : ils ne comprennent que les pièces diplomatiques échangées du 25 décembre 1863 au 9 mai 1864. Le recueil sera complet en huit volumes. Quand on pourra consulter tous ces précieux documents, il est vraisemblable que les causes de la guerre de 1870 deviendront claires pour tout le monde, à moins, au contraire, qu'elles ne deviennent plus obscures et plus confuses. Et il ne restera plus à étudier que les conséquences de la guerre qui sont, après tout, aussi intéressantes que ses causes.

J. Ernest-Charles.

# La Musique

CHANSONS POPULAIRES

M. Paul Olivier a eu l'idée de grouper des chansons populaires recueillies par lui-même ou choisies dans les répertoires publiés, selon les corps de métier auxquels il lui a paru possible de les attribuer (1).

Il est des chansons qui appartiennent, en effet, à une profession : ce sont les chansons de travail, faites pour cadencer les mouvements d'une équipe à l'ouvrage; le docteur Bücher en a réuni de nombreux exemples dans son livre, *Arbeit und Rythmus*, et l'on trouvera dans celui de M. Olivier une belle chanson de terrassiers (*En voilà un*), qui est à ranger dans cette classe. Professionnels sont aussi les cris de la rue, par lesquels le marchand de mouron, le rempailleur de chaises ou la harengère annoncent leur marchandise. M. Olivier en cite quelques-uns; mais trop fréquemment il se borne aux paroles. Il est vrai que plusieurs de ces cris, comme celui du marchand de tonneaux ou du vitrier n'ont pas d'intonations précises : cette indétermination même a son intérêt et nous reporte, en plein xx$^{e}$ siècle, aux origines sauvages de la musique. Il faut donc regretter qu'on n'ait pas tenté d'en indiquer la vague et cependant caractéristique mélopée, ou tout au moins le rythme, toujours net et vigoureux.

Si l'auteur s'en était tenu aux chants de ces deux espèces, son classement serait sans reproche. Mais il aime trop les chansons populaires pour n'en avoir pas voulu rassembler le plus possible, en cueillir, comme il dit en son poétique langage, un gros bouquet. Et il a réparti les diverses fleurs de ce bouquet parmi les bergers, les matelots, les meuniers ou les maçons, selon qu'un berger lui avait montré l'une, ou qu'une garçon meunier apparaissait dans l'autre, héros d'une galante aventure. Il reconnaît lui-même que cette méthode est arbitraire, de si bonne grâce qu'on ne peut lui garder rigueur.

(1) *Les chansons de métier*, par PAUL OLIVIER. Musique notée par MARCEL SAMUEL-ROUSSEAU. Paris, Charpentier et Fasquelle, 1910.

« Un paysan chantera fort bien une chanson de menuisier, un menuisier une chanson de soldat, un soldat une chanson de paysan, pour peu que la mélodie leur agrée, ou que le refrain leur ait paru joli. Pour nous, nous en attribuons les couplets, selon toutes vraisemblances, tantôt au paysan, tantôt au menuisier, et tantôt au soldat. Mais, à coup sûr, puisque la chanson est jolie, nous ne nous priverons pas du plaisir de donner la chanson. »

L'ouvrage a été composé avec autant de soin que d'amour; il se termine par une bibliographie détaillée de tous les travaux qui ont été utilisés; l'auteur n'en a laissé échapper aucun qui eût quelque importance; il a même été puiser dans les chansonniers du XVI^e^ siècle, et dans l'immense collection qui est restée en manuscrit à la Bibliothèque Nationale, résultat informe de l'enquête prescrite en 1854 par le ministre Fortoul. Il a indiqué, au bas de chaque chanson, le titre du recueil qui en garantit l'authenticité ; mais, contrairement à l'usage, il ne nous révèle ni le lieu, ni les circonstances où il lui a été donné d'en trouver quelques-unes lui-même : c'est un secret qu'il garde, d'un cœur vraiment épris. Enfin, on ne sait trop pourquoi l'air de certaines chansons n'a pas été reproduit, bien qu'il soit connu : tel est le cas pour le récit tragique, *A Gennevilliers*, et pour la charmante pastourelle, *V'là ben six mois que c'était le printemps*. En revanche, il faut féliciter vivement M. Marcel Samuel-Rousseau d'avoir laissé les mélodies intactes, sans les affubler d'accompagnements qu'il était, nous le savons, fort capable de faire ingénieux.

Parmi ces chansons, il en est de gracieuses, de belles, de touchantes ; il en est d'insignifiantes et de mal venues. Certaines arrivent à nous des profondeurs des siècles, gardent des mots du moyen âge, des souvenirs du chant grégorien; d'autres sont toutes modernes, par leur langage comme par leur tour mélodique. Il en est de naïves, et de savantes, élucubrations de quelque libérateur provincial ou rural, les plus médiocres, pour l'ordinaire; enfin, un certain nombre risquent fort de ne pas mériter le nom de populaires, car jamais le peuple ne semble les avoir adoptées : ainsi celles que l'on trouve dans la *Caribarye des Artisans*, recueil burlesque du XVII^e^ siècle, celles encore que le bon Agricol Perdiguier composait, vers 1860, pour les compagnons du Tour de France, et dont voici un couplet :

Passons des profondes ravines
Aux rocs anguleux et géants.
Des monts descendons aux collines,
Goûtons les délices des champs.
Suivons la cascade écumante,
Le ruisseau doux et sinueux ;
Pénétrons et l'arbre et la plante.
Qu'on est puissant quand on est deux (*bis*).

Pour M. Paul Olivier, toutes ces chansons évoquent le peuple, tel que sa bienveillante imagination se le représente : « matelots rêvant au large et pêcheurs hâlant sur le filet ; pousse-cailloux à l'étape; bateliers debout sur leurs péniches glissant comme de grandes ombres douces au fil jaseur de l'eau; chemineaux au teint de cuivre et compagnons aux cannes enrubannées, faisant leur Tour de France, le bissac sur l'épaule, marchant émerveillés, le long des routes roses, les yeux sur l'horizon », colporteurs, laboureurs, « bergers songeurs, maîtres des grandes plaines, promenant leurs rêves étoilés aux prés bleus de l'espace », moissonneurs, fileuses, béguines, bûcherons, mineurs, menuisiers, charpentiers, vignerons, ménétriers, cordiers, meuniers, mendiants, tous y passent, sous leurs épithètes du dimanche. On ne peut se défendre d'envier à l'auteur cette facilité d'enthousiasme et de verbe; mais il est dupe d'une métaphore, lorsqu'il soutient que « le véritable auteur de la chanson, c'est le peuple qui la chante. » De même on croyait, voilà une vingtaine d'années, que nos poèmes épiques s'étaient formés par l'agglomération d'on ne sait quelles cantilènes,nées de toutes parts, au lendemain de la bataille, dans les rangs de l'armée, une armée germanique, cela va sans dire, étant bien entendu que « les Français n'ont pas la tête épique ». Il a fallu les sagaces observations de M. Bédier, guidées par le plus sûr sentiment de la vie, pour montrer que ces poèmes risquaient fort d'avoir été composés plusieurs siècles après les événements, réels ou supposés, qu'ils racontent, et avec l'intention d'accréditer une légende au profit d'un monastère ou d'un lieu de pèlerinage ; quels que soient les remaniements qu'ils ont pu subir par la suite, ils ont d'abord été l'ouvrage d'un homme, qui avait son dessein, non d'une foule instinctive. De même, selon de très plausibles identifications de M. Bérard, l'*Odyssée* homérique porterait en elle la preuve d'un travail, qu'on pourrait appeler de cabinet, sur des documents géographiques d'origine phénicienne. Nous ne croyons plus, aujourd'hui, à la génération spontanée, pas plus dans l'histoire de l'art que dans celle de la nature; une collectivité, par elle-même, nous paraît incapable de créer quoi que ce soit; à toute œuvre, il faut un auteur. La chanson populaire a ses auteurs. Même quand elle paraît improvisée par un groupe chantant ou dansant, ce sont en réalité des solistes, choisis pour leur talent particulier, qui trouvent les couplets, répétés ensuite par les autres : le R. P. Komitas nous a donné une description très détaillée d'une telle scène, dont il fut témoin en Arménie (1).

L'auteur de la chanson peut être un homme du peuple, et, dans ce cas, il représente, en même temps qu'il le dépasse, le goût de son état. Le peuple parle par sa bouche et chante par sa voix autant que la bour-

(1) *S. I. M.*, 15 mai 1907.

geoisie française a peint les toiles de Bouguereau, rimé les vers de Rostand. C'est un artiste à sa manière; il a reçu le privilège, refusé à la foule, de donner une forme à sa pensée; il a son génie, dont témoigne l'invention de la fable, le choix des mots, le tour de la mélodie ; et si nous ne songeons pas à lui faire gloire de ces mérites, c'est simplement que son nom ne nous a pas été transmis.

Mais il peut arriver aussi que la chanson populaire ait pour auteur un homme de lettres véritable, un musicien de profession. On connaît l'histoire de ce noël provençal, que Bizet a mis au dernier acte de l'*Arlésienne*, et qui n'est qu'une ancienne marche militaire de Lulli, conservée par la tradition, et changée d'usage. En un pays comme le nôtre, où depuis des siècles une haute culture se perpétue, le cas est sans doute plus fréquent que l'on ne pense : le peuple emprunte ce qu'il peut de notre littérature et de notre musique, comme de nos mœurs et de nos modes. Si vraiment quelques refrains du *Jeu de Robin et Marion* sont restés populaires dans les Flandres, comme le rapporte de Coussemaker, c'est que, dès le XIII^e^ siècle, le peuple retenait volontiers les airs qui avaient obtenu grand succès au théâtre. Aujourd'hui, nombre de chansons populaires sont d'anciennes chansonnettes du Caveau, ou du *Mercure de France*, ou de l'Opéra-Comique, vulgarisées. Même des mots de terroir ne décèlent pas toujours une origine populaire. Combien de curés de campagne ont composé des noëls dans le dialecte de leur canton ! Combien de savants régionaux se divertissent à rimer des contes patoisants ! Seules, certaines formes de versification, comme le couplet de deux vers dont le second devient le premier du couplet suivant, appartiennent en propre au peuple; encore sont-elles bien aisées à contrefaire.

La chanson populaire n'est donc pas l'œuvre du peuple, et souvent ce n'est pas même un homme du peuple qui en est l'auteur. Ce qui ne la prive nullement d'une poésie discrète, suave et pénétrante, qui en est le parfum propre, et partout sensible. C'est qu'il faut un certain temps à une chanson pour devenir populaire : elle est ancienne, nécessairement. De plus, les chanteurs inhabiles qui se la transmettent ne sauraient manquer de la déformer quelque peu à leur usage. Ce sont justement ces altérations, souvent légères, qui lui donnent un caractère inimitable : le rythme se simplifie, les contours s'arrondissent, et une mélodie insignifiante, quand elle était complète, prend, en se dégradant, la beauté voilée du souvenir. Parfois, d'autres accidents surviennent : un couplet est omis, deux chansons se confondent et s'embrouillent ensemble; alors nous errons, parmi les mots sans suite, comme en un rêve absurde et délicieux. Ce sont là des hasards, des jeux de la nature : le charme de la chanson populaire tient, comme celui des ruines, à son imparfaite conservation. C'est une œuvre humaine, mais qui ne nous est pas donnée dans sa nouveauté sèche

et tranchante ; elle est vieille, adoucie, polie, attendrie. Nous croyons impossible qu'il s'en produise encore après celles que nous aimons, et cependant sans cesse, sous nos yeux, le peuple compose ou adopte d'autres chansons : la *Paimpolaise*, *Viens poupoule* ou la *Matchiche*. Il ne leur manque, pour que nous puissions les aimer, que la patine du temps; elle viendra, et rendra précieuses, pour les amateurs du XXI^e^ siècle, ces médiocres compositions d'u nôtre.

LOUIS LALOY.

# L'Egrugeoir

## Non bis in idem.

M. Nisard, dernier ambassadeur de France au Vatican, a dû faire depuis quelque temps d'assez curieuses réflexions. S'il a suivi par les récits des journaux les péripéties de l'affaire espagnole, il n'aura pas manqué de se revoir lui-même dans la fameuse antichambre, où il a éprouvé, dit-on, la plus grave hésitation de sa vie diplomatique. C'était jour d'audience à la secrétairerie d'Etat. M. Nisard venait de donner lecture au cardinal Merry del Val de la note verbale par laquelle le gouvernement de la République demandait au Saint-Siège des explications sur la circulaire adressée aux puissances après le voyage de M. Loubet. Le secrétaire d'Etat — on se le rappelle — avait commis l'incorrection et l'imprudence de porter à la connaissance des gouvernements étrangers la note de protestation qu'il avait remise à l'ambassadeur de France, en l'aggravant d'une phrase menaçante qui ne se trouvait point dans le texte original. Une indiscrétion avait bientôt fait connaître l'étrange procédé du cardinal Merry del Val. Mais celui-ci — il faut le dire à sa décharge ou à sa honte — était tellement ignorant des usages diplomatiques, que la démarche de M. Nisard l'étonna et le prit au dépourvu. On lui demandait des explications qu'il n'avait jamais pensé devoir fournir, et qu'il eût été bien empêché d'improviser sur l'heure. Il se tira d'affaire en déclarant à l'ambassadeur de France que le Saint-Siège ne refusait point de répondre, mais qu'il ne répondrait que par écrit, à une note écrite. Là-dessus, M. Nisard prit congé.

Il trouva dans l'antichambre ses collègues qui, en attendant leur tour d'audience, commentaient l'événement. L'un d'eux, qui est mort depuis, s'approcha de lui, et, sans les avoir provoquées, reçut ses confidences. Il n'est guère de diplomate qui, au cours de sa carrière, n'ait pris sur lui de transformer en note écrite une communication verbale : ce procédé, dans l'espèce, était d'autant plus indiqué, qu'il eût mis le cardinal-secrétaire dans un grand embarras, en l'obligeant à répondre, et que dès lors toute la responsabilité de la rupture, si elle advenait, retombait sur le Vatican. Involontairement, M. Nisard jeta les yeux sur une grande table qui se trouvait là, chargée d'une écritoire : fut-il tenté de s'y asseoir ? Le diplomate avec lequel il s'entretenait fut prévenu que le secrétaire d'Etat l'attendait, et M. Nisard demanda sa voiture. A quelques jours de là, il quittait Rome, non sans y avoir dûment accrédité le chargé d'affaires qui avait mission de le remplacer.

En l'absence de M. de Navenne, qui tardait à rejoindre son poste, notre ambassade était gérée par le jeune baron de Courcel, qui avait ordre de se rendre régulièrement à l'audience du secrétaire d'Etat. Le cardinal Merry del Val, que sa première bévue avait induit à ne plus rien ménager, reçut notre chargé d'affaires à peu près comme on reçoit un domestique. Et M. de Courcel n'avait pas encore assez d'autorité pour prendre lui-même le siège qu'on négligeait toujours de lui offrir. M. Combes ne tarda guère à contenter l'impatience que le secrétaire d'Etat affichait de façon si discourtoise, et, dans une dernière visite, le baron de Courcel remit au cardinal Merry del Val une courte note, aux termes de laquelle « le gouvernement de la République signifiait qu'il avait décidé de mettre fin à des relations officielles qui, par la volonté du Saint-Siège, se trouvaient être sans objet ». Encore le cardinal pensa-t-il dégager toute sa responsabilité, en ne rappelant point immédiatement de Paris Mgr Lorenzelli. Piteuse comédie, à laquelle notre gouvernement ne sut donner qu'un dénouement burlesque : Dieu sait qu'on pouvait se fier à l'imprudence et à la sottise de Lorenzelli, pour compromettre magistralement ses maîtres à Paris, avant que d'aller se faire pendre ailleurs. De toute façon, Merry del Val tenait sa rupture.

L'événement devait lui en montrer sans tarder tous les inconvénients. L'exemple de la France risquait d'être suivi par d'autres puissances ; le Saint-Siège, du fait de la rupture, allait se trouver aux prises avec des difficultés financières assez graves ; enfin, il perdait toute faculté, soit de garantir le maintien du Concordat, soit d'obtenir que la nouvelle organisation qui succéderait à l'ancien régime tînt un juste compte de ses prérogatives et de l'autorité spirituelle qu'il continue d'exercer. Au Vatican, on déplora, sans en rien dire, l'erreur commise par le jeune secrétaire d'Etat.

Six ans après — M. Canalejas, qui préside aux nouvelles destinées de l'Espagne, a repris avec le Saint-Siège les négociations entamées depuis longtemps par ses prédécesseurs, en vue de modifier le Concordat dans un sens plus libéral. Avec son discernement habituel, Mgr Merry del Val n'a fait aucune différence entre M. Canalejas et M. Maura : il traite l'un comme il avait traité l'autre, à grand renfort de subtiles réserves et d'expédients dilatoires. Seulement, la patience du ministre libéral est moins inépuisable que celle du chef conservateur, et d'autre part, son crédit est mieux assuré que ne le supposait le cardinal-secrétaire d'Etat. M. Canalejas menace le Vatican, si les négociations n'avancent pas, d'agir tout seul, et même de retirer l'ambassadeur. On ne le prend pas au sérieux ; et puis, on est sûr de ce bon M. Ojeda. Cependant l'ordre de congé vient de Madrid : il est catégorique et ne pose à l'exécution ni condition ni délai. Et Merry del Val songe encore : « Bast ! M. de Ojeda ne quittera point Rome sans venir prendre congé. »

Le lundi, 1er août, le secrétaire d'Etat apprit à son réveil que l'ambassadeur d'Espagne prenait le train, s'il ne l'avait pas encore pris. Son trouble fut si grand, à cette nouvelle, qu'il s'oublia, lui, l'Espagnol formaliste, l'homme de l'étiquette et des belles manières, jusqu'à manquer aux plus élémentaires usages diplomatiques. Quel ministre eût accepté et ouvert une note d'Etat remise à son antichambre par un portier d'ambassade ? Le cardinal Merry del Val reçut, avec la note, la lettre par laquelle M. Ojeda accréditait auprès de lui le marquis Gonzalès comme chargé d'affaires d'Espagne. Et il agréa si bien l'une et l'autre, qu'il s'empressa d'annoncer une réponse prochaine à la note, et donna audience le plus tôt qu'il put au marquis Gonzalès. Mais non ! il ne s'agissait point de rupture. Les relations entre le Saint-Siège et l'Espagne continuaient d'être, comme par le passé, parfaitement régulières. Les négociations en cours seraient reprises quand on voudrait. Qui donc avait jamais parlé de rappeler le nonce de Madrid ? Le marquis Gonzalès fut reçu au Vatican avec tous les honneurs dus à sa charge. Invité à la cérémonie de l'anniversaire du Couronnement, il s'y rendit : et les journaux de la secrétairerie s'attendrirent sur la bonté d'âme de ce diplomate « qui aurait fort bien pu se faire représenter à la Chapelle Sixtine par quelque membre subalterne de son ambassade ». Voulait-on que cette fois encore l'ambassade d'Espagne délégât son portier ?

« Poignez vilain, il vous oindra », disaient nos Français d'autrefois, et ils n'appliquaient pas seulement aux vilains cette excellente règle de politique. Il y eut un temps où nous savions parler aux papes ; aujourd'hui, pour répondre à Merry del Val, il n'est plus que des Prussiens ou des Espagnols !

# Revue des Revues

## Méthodique

*Les analyses d'articles de revues sont purement objectives et données ici uniquement à titre documentaire. Toute leur pensée, comme aussi toute leur responsabilité, est laissée aux auteurs des articles, et nos collaborateurs n'interviennent jamais pour apprécier ou critiquer en aucune façon. (Lorsqu'il serait nécessaire d'ajouter quelque chose, pour expliquer l'article, ces explications sont toujours en italiques).*

### QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

(*Suite.*)

**Le Congrès des instituteurs allemands à Strasbourg.** — La Société des instituteurs allemands, qui comprend 80 % de tous les instituteurs, avait cette année choisi Strasbourg pour y tenir son congrès annuel. Le choix de la ville était significatif. Longtemps les instituteurs d'Alsace-Lorraine avaient refusé de se joindre à leurs collègues d'Outre-Rhin. Mais leur fédération a fini par adhérer au groupement général. Pour célébrer cette adhésion le congrès se tint à Strasbourg et dans presque tous les discours on prit soin d'insister sur la mission patriotique des instituteurs allemands et à maintes reprises s'éleva le chant national : *Deutschland, Deutschland über alles.*

En même temps de vives protestations se firent entendre contre les tendances cléricales et réactionnaires du gouvernement impérial et des autres. A nouveau les instituteurs réclamèrent la suppression du droit d'inspection conféré aux prêtres. Ils demandèrent aussi plus de liberté dans la direction de leurs classes et le droit de se mouvoir librement dans les limites fixées par les programmes d'études. Enfin, ils affirmèrent leur volonté de ne pas se désintéresser des questions sociales et de s'occuper en particulier, de toutes les questions relatives aux enfants et aux jeunes gens. R.

**L'école et la famille en Prusse.** — Les relations ont été interrompues entre l'école et la famille. Les professeurs, fonctionnaires de l'Etat, ont imposé toujours plus de devoirs et laissé moins de droits aux parents. Il est temps de revenir à une entente meilleure. Il faut supprimer les règlements scolaires abusifs. Il faut intéresser les parents à collaborer au travail de l'école. On ne saurait trop répéter d'ailleurs que l'école est impuissante sans le concours de la famille. Elle peut bien jeter de bonnes semences, mais celles-ci ne peuvent germer que dans un milieu familial convenable. Pour établir cette coopération, point n'est besoin de donner par des lois aux parents ou aux communes le droit d'intervenir dans le fonctionnement de l'école. Il suffit que les parents remplissent, tous deux, leur tâche d'éducateur pour que l'accord s'établisse. Cela ne veut point dire que l'organisation actuelle de l'école ne puisse recevoir de nombreuses améliorations. Au contraire. Mais toutes les améliorations resteront vaines si professeurs et parents ne cherchent pas à les utiliser par une confiance et une entente réciproques. Ils devraient avant tout s'entendre pour mettre fin aux racontars dangereux de la presse. R. (Direktor Beber, *Pädagogisches Archiv*, Leipzig, juin 1910.)

**La Nouvelle Loi sur l'Enseignement primaire en Prusse.** — M. le Dr. G. Montanus fait un historique de la dernière loi scolaire en Prusse. Promulguée le 28 juillet 1906, elle n'a été mise en vigueur que le 1er avril 1908. Elle a provoqué de violentes attaques ; c'est qu'elle est une parfaite expression de l'esprit réactionnaire et qu'elle a séparé nettement les deux grands partis : conservateurs et cléricaux d'une part, libéraux et socialistes de l'autre.

La Constitution de 1848 avait promis une loi scolaire ; les écoles alors ne dépendaient que du cabinet du Ministre. On ne songea à tenir cette promesse qu'après 1870. Mais il n'y eut pas de législation complète. Certaines lois seulement furent promulguées, connues sous le nom de Lois de Mai, et destinées à combattre l'Eglise catholique. L'école neutre se développa beaucoup ; mais après 1878 une campagne systématique se développa contre l'école neutre. En 1892 le comte de Zedlitz-Truetzschler déposa un projet de loi par lequel l'école était complètement livrée aux Eglises. Devant les protestations qui s'élevèrent, le projet dut être retiré. Mais la loi que l'on n'avait pu faire voter fut réalisée par des décrets. La plus grande confusion régnait dans les écoles. Il fallait la faire cesser. De nombreuses intrigues eurent lieu. Enfin les conservateurs finirent par gagner les Nationaux-libéraux. On réglementa l'entretien des écoles; on assura des ressources à l'école confessionnelle et on garantit l'existence des écoles neutres. Malgré cette concession, la loi a un caractère étroitement confessionnel. C'est là son défaut essentiel. Elle a aussi le défaut de renforcer les tendances bureaucratiques. Le seul progrès qu'elle réalise est un progrès purement administratif. B. (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 juin 1910.)

## QUESTIONS EXTÉRIEURES

**La question polonaise en Allemagne.** — L'Allemagne a eu tort, selon Jentsch, de s'aliéner les Polonais qui auraient pu lui être utiles contre les Russes et le panslavisme. L'idée de la création d'une marche de Pologne par la colonisation allemande est une conception médiévale ; actuellement on défend un pays avec une armée et la population importe relativement peu. Les Polonais étaient en grande partie parfaitement fidèles ; on les a excités en les tracassant et on a fait le jeu des seuls éléments rebelles : la noblesse et le clergé. La colonisation progressait d'elle-même ; de 1860 à 1885 la propriété allemande en Pologne avait augmenté de 200.000 Ha ; depuis 1886 elle a diminué de 100.000 Ha, quoiqu'on ait dépensé 350 millions de marks. Il en était de même de la langue polonaise qui reculait lentement parce que les Allemands étaient les plus civilisés ; actuellement on arriverait à supprimer par la violence le Polonais que cela créerait une haine inexpiable. On a transformé en deshéros des gens qui manquaient d'énergie ; ils sont devenus instruits et travailleurs ; maintenant ils tournent au socialisme. On avait souvent promis aux Polonais, au cours du XIX^e^ siècle, de leur laisser l'usage de leur langue maternelle ; ils n'ont rien fait pour perdre ce droit. On ne peut ni les exterminer ni les chasser, ni leur enlever les droits civiques, sauf les plus élémentaires, car, pratiquement, ils sont déjà exclus de toutes les fonctions et de tous les honneurs. Quant à changer un Polonais en un Allemand, autant essayer de transformer un chat en un chien. Alors que faire ? L'Allemagne se rend odieuse aux yeux de toutes les nations civilisées. T. (*Zukunft*, Berlin, 9 juillet.)

**Les mésaventures du gouvernement prussien.** — Le chancelier, dit Theodor Heuss, a dû être satisfait de quitter Berlin pour quelque temps ; il y avait longtemps que le gouvernement prussien n'avait été en si mauvaise posture et le prestige de Bethmann-Holweg, en ce qui concerne la direction des affaires intérieures, est fort entamé. Le gouvernement n'a pu faire voter l'impôt successoral qu'il réclamait ; dans la réforme électorale il a proposé un système direct et public et a dû accepter un système indirect et secret ; il s'est laissé imposer la volonté du centre et des conservateurs, parce qu'il a été forcé de reconnaître que les prétendus travaux préparatoires poursuivis pendant plusieurs années sur lesquels devait reposer son projet, n'avaient pas été faits. Dans le nouveau projet un privilège est accordé aux gens pourvus du baccalauréat ; c'est une prime à l'enseignement du latin et du grec qui conférera désormais un droit électoral. Le centre a fait une fois de plus défection et s'est rallié aux conservateurs ; les nationaux libéraux sont restés du côté de la gauche libérale et des socialistes. Le gouvernement accepte tout ce que l'on veut pour en finir avec cette question ; il fait semblant de ne pas

remarquer sa défaite. Mais il n'aura pas le repos qu'il souhaite, car les libéraux et le peuple sont décidés à continuer l'agitation pour obtenir en Prusse le système en usage pour les élections au Reichstag. T. (*Die Hilfe*, Berlin, 27 mars 1910.)

**Le système électoral prussien.** — L'Allemagne, dit KARL JENTSCH, et la Prusse en particulier sont des monarchies limitées, gouvernées par une bureaucratie dont le souverain nomme les chefs ; la représentation nationale a pour but de renseigner, de surveiller et de critiquer ; sa seule prérogative c'est que sans son approbation la volonté du monarque ne peut devenir loi. Si la représentation nationale s'avisait de vouloir gouverner, un capitaine et une compagnie y mettraient bon ordre, comme l'a prédit Liebknecht. Le seul Parlement raisonnable serait celui où chaque profession serait représentée et défendrait ses intérêts, un Parlement syndicaliste. Le Landtag prussien a ce défaut que la classe ouvrière n'y est pas représentée ; ce n'est un malheur pour personne, pas même pour les ouvriers, car ils bénéficient d'une bonne administration et tout ce qui touche les questions sociales, la politique étrangère, les impôts, l'armée et la marine est réglé par le Reichstag. Cependant il conviendrait que la classe ouvrière pût envoyer ses députés, et il faudrait en même temps accorder le suffrage secret ; Bismarck a dit que l'Allemand devait montrer son courage même en votant, mais Bismarck n'était pas un ouvrier que son patron peut affamer s'il vote mal. Quant à la répartition des circonscriptions actuelle qui favorise les régions agricoles, il faut la conserver, car dans le paysan est l'origine et encore aujourd'hui la base de la puissance prussienne. T. (*Zukunft*, Berlin, 19 février 1910.)

**Le régime parlementaire en Allemagne.** — Il est impossible, dit NAUMANN, d'avoir des parlements et pas de régime parlementaire. Cette situation était admissible au début, quand les parlements n'avaient pas encore pris conscience d'eux-mêmes et sous un chancelier comme Bismarck. Mais maintenant les Parlements ne se laissent plus dominer par un chancelier comme Bethmann-Hollweg. Le Landtag prussien vient de le lui prouver en enterrant son projet de réforme électorale. Un chancelier qui veut gouverner sans majorité est désormais impuissant. Bülow l'avait compris depuis décembre 1906 ; les velléités libérales du chancelier actuel ne peuvent rien contre le bloc conservateur catholique ; ce sont les chefs de ce bloc qui devraient être au pouvoir. La situation politique en serait plus claire, bien que de plus en plus apparaisse la grande scission : conservateurs et catholiques d'un côté libéraux et socialistes de l'autre. Les élections de l'année prochaine se feront sur l'impôt sur les successions et sur la réforme électorale, sur chacun de ces deux points les conservateurs et catholiques ont déjà triomphé une fois ; il s'agit de savoir s'ils auront encore la victoire. Socialistes et libéraux de gauche se rapprochent pour faire face à l'ennemi commun; et l'échec de la réforme électorale fait pencher les nationaux-libéraux de leur côté ; à ce point de vue on doit se féliciter de cet échec qui vaut mieux qu'une réforme incomplète. Le second acte du drame va commencer. T. (*Die Hilfe*, Berlin, 5 juin 1910.)

**Fortschrittliche Volkspartei.** — Sous ce nom se sont concentrés, après de longues négociations, les trois partis qui formaient la gauche libérale du Reichstag. FRIEDRICH NAUMANN, un des principaux artisans de cette union, affirme qu'elle est maintenant complète et embrasse toute l'Allemagne. L'histoire du libéralisme allemand a été jusqu'ici riche surtout en déceptions ; cependant ses représentants n'ont jamais perdu leur courage et leur idéalisme. Depuis 1878, les conservateurs et les cléricaux gouvernent l'Allemagne ; l'esprit qui avait contribué pour la plus grande part à la fondation de l'Empire semblait avoir disparu ; plus d'enthousiasme, plus de largeur d'idées, plus de confiance dans le progrès. Mais la réforme financière de 1909 et la réforme électorale prussienne de 1910 seront les dernières victoires des conservateurs et des cléricaux. Jamais questions politiques n'avaient autant agité les esprits ; par dessus les partis il y a eu entente entre

tous ceux qui ne veulent plus de la majorité actuelle : ouvriers, industriels, commerçants, paysans libres, intellectuels, le temps n'est plus des petites querelles ; on veut reprendre la tradition de 1848 et de 1870 et le mot de Fichte, si peu vérifié jusqu'ici : « Etre Allemand c'est être libre. » T. (*Die Hilfe*, Berlin, 13 mars 1910.)

**Les prochaines élections au Reichstag.** — La réforme électorale a échoué en Prusse et c'est là incontestablement une victoire des conservateurs ; ils n'avaient pas, à beaucoup près, la majorité au Landtag prussien (152 sur 443 membres), mais ils ont profité de ce que les autres partis n'ont pas su s'entendre pour faire triompher un système ; chacun a travaillé de son côté et finalement on n'a abouti à rien du tout. Le socialisme, dit Bernstein, doit prendre sa revanche et il le fera aux prochaines élections du Reichstag. Combien les socialistes peuvent-ils gagner de sièges sur les partis qui ont plus ou moins contribué à faire échouer la réforme électorale, c'est-à-dire sur les conservateurs, les conservateurs libres, les nationaux-libéraux et le centre? Si l'on calcule d'après les voix perdues dans les élections complémentaires par ces différents partis depuis la réforme financière faite par le bloc conservateurs - catholiques (été 1909), on peut admettre qu'en Prusse les socialistes enlèveront 9 sièges aux conservateurs, 7 aux conservateurs libres, 9 aux nationaux-libéraux et 4 au centre ; en tenant compte des gains possibles de la gauche libérale, ainsi que des conquêtes que les partis peuvent faire les uns sur les autres, il est permis de croire que la Prusse enverrait 15 à 20 conservateurs, 5 à 10 conservateurs libres et 10 à 15 nationaux-libéraux de moins au Reichstag ; le centre pourrait équilibrer ses gains et ses pertes. Le parti national-libéral est dominé par les grands industriels et a, d'ordinaire, partie liée avec les conservateurs ; cependant dans les cas où les électeurs socialistes auraient à choisir entre les candidats du centre et des nationaux-libéraux, il vaut mieux qu'ils votent pour les seconds, car parmi les nationaux-libéraux commence à se dessiner un mouvement vers la gauche. T. (*Sozialistische Monatshefte*, Berlin, 16 juin 1910.)

**La démission du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, Dernburg.** — Naumann déplore cette démission comme une perte considérable. Lorsque Dernburg fut nommé à ce poste il y a quatre ans, personne en Allemagne ne voulait entendre parler des colonies ; aujourd'hui, on reconnaît qu'elles sont un élément important de la richesse nationale et que l'on peut beaucoup attendre d'elles. C'est à Dernburg que l'on doit ce changeement dans l'opinion publique. C'était un ancien commerçant, un homme pratique, énergique, méprisant les titres, l'étiquette, les dehors, sachant ce qu'il voulait, s'instruisant volontiers. Il n'avait rien d'un bureaucrate ; il prouva qu'on pouvait gouverner habilement sans avoir été fonctionnaire ; la bourgeoisie dont il sortait était fière de lui. C'était un homme nouveau comme il en fallait un pour une charge nouvelle ; il a révélé à la nation la tâche qui lui était réservée au dehors ; grâce à lui l'Allemagne sait qu'elle peut être une puissance coloniale. Mais les bureaucrates et les aristocrates, les conservateurs, étaient ses ennemis naturels et aussi le centre, qui ne lui pardonnait pas d'avoir été le principal collaborateur de Bülow. Il a suivi ce dernier lorsqu'il a eu achevé sa tâche. L'empereur a cherché à le retenir parce qu'il l'estime et qu'aucun ministre ne correspond davantage à la politique moderne et à larges vues de l'empereur. Mais Bethmann-Holweg, quoiqu'il se dise au-dessus des partis, est prisonnier de la majorité conservatrice et catholique. Le régime parlementaire s'introduit de plus en plus ; actuellement, et pour ses débuts, il fonctionne au profit de la droite et du centre. T. (*Die Hilfe*, Berlin, 19 juin 1910.)

**La situation du chancelier de l'Empire.** — Malgré ses qualités de sérieux et de travail, il est impossible, selon Harden, de tolérer plus longtemps Bethmann-Hollweg comme chancelier. Dans la réforme électorale il a subi la plus humiliante défaite ; il a mécontenté tous les partis, ébranlé l'autorité du

gouvernement, et dans quelques mois le bruit va recommencer. Il a interdit les manifestations dans la rue, puis les a permises : faiblesse, indécision. Il n'a pas encore su conclure un accord solide avec l'Angleterre ; il pousse l'empereur à tendre la main à Pichon à Londres, de sorte que les Français se persuadent de plus en plus que l'Allemagne ne veut à aucun prix la guerre ; l'Empire n'est en sûreté pourtant que tant que ses voisins le croient prêt à entrer en campagne. Le chancelier n'a pas soutenu les frères Mannesmann au Maroc ; il a voulu établir un impôt sur la navigation fluviale qui a mécontenté tous les Etats allemands ; il se laisse duper par les belles paroles des Italiens qui tirent de la Triplice tout le profit qu'ils peuvent, mais ne feront jamais rien en revanche pour l'Allemagne ; il permet que les ennemis de l'Empire : Français, Anglais, Russes, délogent partout les Allemands : au Maroc, en Turquie, en Mésopotamie, en Perse ; il se console en se félicitant officiellement d'être en bonnes relations avec toutes les puissances. Il a fait confier par décret la signature au kronprinz, de sorte que malgré tous les démentis, le bruit s'est répandu partout que l'empereur était gravement malade. Personne n'a confiance dans le chancelier ; pas un seul parti ne le soutient. Dans la politique étrangère, il parle toujours du « point de vue du droit » ; si ses prédécesseurs avaient fait de même, ni la Prusse ni l'Empire n'existeraient. Cette pédante honorabilité, cette naïveté, ce manque d'énergie rendent la démission du chancelier nécessaire. T. (*Zukunft*, Berlin, 4 juin 1910.)

**Situation difficile du chancelier.** — M. de Bethmann-Holweg, dit Naumann, est un excellent fonctionnaire, mais il est actuellement réduit à l'impuissance. Dès son entrée en fonction il a dû subir l'humiliation d'accepter la réforme financière élaborée par le centre et les conservateurs. C'était une humiliation pour lui parce qu'il était un des ministres de Bülow et comme tel partisan de sa réforme financière qui a été finalement rejetée. Le nouveau chancelier aurait dû être un homme du centre ou des conservateurs ; sans doute le chancelier n'est pas théoriquement un ministre parlementaire, mais, pratiquement, Bülow est parti parce qu'il avait la majorité du Reichstag contre lui ; c'est un fait dont il faut désormais tenir compte. La situation traditionnelle du chancelier au-dessus des partis est désormais une fiction. Le chancelier est obligé d'accepter ce que veulent les conservateurs et le centre. Ils ont impitoyablement révisé sa réforme électorale jusqu'à ce que son projet fût méconnaissable et il devra finalement l'adopter. Le véritable chancelier est Heydebrand, le chef des conservateurs, et il vaudrait mieux qu'il eût officiellement le titre ; il gouvernerait dans l'intérêt de son parti, mais au moins la situation serait nette, tandis que beaucoup de citoyens ne se rendent pas encore compte entre les mains de qui est effectivement le pouvoir ; un gouvernement franchement conservateur les rejetterait immédiatement vers la gauche. T. (*Die Hilfe*, Berlin 1er mai 1910.)
1910.)

**L'Encyclique.** — Déjà, en 1897, dit Naumann, Léon XIII avait insulté les protestants en célébrant la mémoire du théologien Canisius et le gouvernement prussien avait protesté. Pie X suit les voies de son prédécesseur et, en des termes médités et calculés, il essaie de déshonorer toute la civilisation protestante, parlant lui-même comme le plus haut représentant de la civilisation catholique. L'époque actuelle tend de plus en plus à effacer les distinctions entre les individus au point de vue confessionnel ; la papauté s'en indigne et s'en effraie et veut que les catholiques évitent tout contact avec les autres religions. Les effets de l'encyclique ne se feront pas sentir aujourd'hui, mais dans dix ans ou vingt ans, lorsque les prêtres auront travaillé dans la direction que leur indique leur chef. Cette affaire est actuellement fort désagréable pour le centre et les conservateurs qui veulent rester unis et qui craignent que l'opinion publique ne les force à se combattre mutuellement, au moins en apparence. Les libéraux ne veulent à aucun prix recommencer le kultuskampf ; pas de persécutions, elles n'ont jamais profité qu'aux ca-

tholiques. La mémoire de Luther n'a pas besoin d'être défendue, surtout pas par les pouvoirs publics. Le gouvernement devrait seulement supprimer son ambassade ; si le pape veut agir comme n'agit pas une puissance politique, qu'on ne le traite pas en puissance politique. T. (*Die Hilfe*, Berlin, 12 juin 1910.)

**Roosevelt en Allemagne.** — Max. Harden désapprouve absolument l'intention de l'empereur de recevoir Roosevelt avec les honneurs extraordinaires réservés aux souverains. Ce n'est qu'un particulier qui, dans les autres capitales, a habité à l'hôtel et pour lequel les ambassadeurs américains n'ont pas fait de grands frais. Après avoir été reçu par François-Joseph à Vienne, il est allé célébrer à Budapest le patriotisme hongrois; de même au Caire avec les Egyptiens. A Rome il affirme son sans-gêne vis-à-vis du pape et il s'est vanté d'aller s'entretenir à Berlin avec les Polonais si cela lui fait plaisir. L'Allemagne n'a pas à se livrer à des démonstrations pour assurer la réélection de Roosevelt, la seule chose que celui-ci cherche. Comme président, il a soutenu à Algésiras la France contre l'Allemagne. On sourit en Amérique de la popularité de Roosevelt en Europe ; là-bas on lui reproche d'avoir desservi son parti et d'avoir causé pour une grande part la dernière crise économique ; on se moque de son bluff. Le grand voyage de réclame entrepris par Roosevelt surpasse en grotesque inconvenance tout ce qu'on avait vu jusqu'ici. A Berlin seulement il y a trois douzaines d'Allemands qui méritent plus que Roosevelt qu'on les acclame. Il est scandaleux qu'on lui laisse faire une conférence à l'Université ; à la Sorbonne, il a déjà prouvé quels lieux communs il pouvait débiter avec la fière assurance d'un apôtre. L'empereur est en train de recommencer l'imprudence qu'il commit lorsqu'il décora Stoessel. T. (*Zukunft*, Berlin, 7 mai 1910.)

**Une entente anglo-allemande.** — Lord Lamington constate que beaucoup d'Anglais sont convaincus que l'Allemagne se prépare, sinon à envahir la Grande-Bretagne, du moins à lui arracher l'empire des mers, et que d'autres Anglais sont trop occupés par les réformes sociales pour prêter l'oreille aux bruits extérieurs. De la sorte, les Anglais sont dans la triste situation d'hommes inquiets qui ne savent se fortifier qu'en cherchant l'appui d'autres nations également menacées. Lord Lamington estime que c'est une mauvaise politique. Il ne croit pas que l'Allemagne augmente sa flotte dans l'intention d'envahir l'Angleterre ou de lui enlever des colonies. Pour diverses raisons, ce serait une entreprise presque impossible. Pourquoi l'Allemagne attaquerait-elle l'Angleterre plutôt que la France ? Mais là intervient l'entente cordiale qui, aux yeux de l'auteur, constitue un danger pour l'Angleterre, qui s'est en quelque sorte engagée à protéger la France contre l'Allemagne. Lord L. déclare ne vouloir s'occuper que de considérations pratiques et non de pure chevalerie. Même victorieuse, l'Angleterre ne gagnerait rien à une guerre contre l'Allemagne pour la France. Une victoire de l'Allemagne sur la France seule n'aurait rien qui pût menacer la Grande-Bretagne, car l'Allemagne, si elle occupait des ports français, ne ferait que s'affaiblir, et si elle prenait des colonies, elle sera absorbée par la nécessité de les garder et de les développer. La France est moins forte que jadis. Pourquoi l'Angleterre s'allie-t-elle à un pays dont le prestige diminue et auquel ne la rattache aucun lien de sympathie réelle ? Ne vaudrait-il pas mieux s'entendre avec un pays de même sang [l'Allemagne]? L'auteur conclut que l'Angleterre, tout en maintenant sa puissance navale, doit chercher à s'entendre avec l'Allemagne qui, croit-il, est disposée à accepter un loyal rapprochement. Au besoin l'entente cordiale avec la France pourrait subsister, pourvu qu'elle ne fût pas une alliance offensive ou même défensive. Une entente entre l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre assurerait la *Pax Humana*. B. (*The Ninenteenth Century*, mars 1910.) (*A suivre.*)

# Correspondance

* * *

*En réponse à l'article de notre collaborateur Gabriel Séailles, sur* La Patrie et le Patriotisme, *nous avons reçu une lettre d'un de nos abonnés, instituteur, qui déclare être de ceux chez qui il y a « non pas une volonté nette et arrêtée de* saboter l'idée de patrie *mais tout simplement une forte inquiétude au sujet de cette partie de leur œuvre éducative ».*

*Gabriel Séailles avait écrit :*

L'instituteur qui, trouvant trop dangereux de prêcher l'antipatriotisme, se vante de « saboter l'idée de patrie », est un pleutre sans dignité et sans courage.

La société vous confie la mission d'assurer par l'école la continuité de la culture nationale. S'il en est qui rêvent tout au contraire de travailler à la destruction de la société, en ruinant dans l'esprit des enfants les principes sur lesquels elle repose, ils n'ont pas le droit de solliciter des fonctions qu'il sont résolus à ne pas remplir.

*A cela le correspondant instituteur répond qu'on ne peut pas demander à ces esprits inquiets sur la question patriotique de quitter l'enseignement, et il en donne deux raisons.*

*La première est une raison matérielle.*

« Ce ne sont pas des pleutres sans dignité et sans courage ; ce sont souvent de malheureux impuissants à qui de riants visages aimés rappellent cruellement qu'il y a au foyer des créatures qui demandent le douloureux sacrifice de leur liberté de penser. Les gens à qui sourit la fortune ne connaissent pas ces sortes d'angoisse. »

*La deuxième raison est une raison pédagogique, attendu que, écrit notre correspondant, ces instituteurs inquiets sont souvent de très bons maîtres.*

« Les bons maîtres ne sont pas ceux qui se confinent dans l'école, qui lisent à peine leur journal scolaire et la feuille quotidienne qui les entretient des médiocres et basses querelles politiques locales, qui enseignent les programmes avec la même sûreté que le curé enseigne le catéchisme.

Les bons maîtres au sens large du mot sont ceux qui ouvrent toutes grandes les fenêtres de l'école sur la vie, qui lisent tout, qui vivent la vie telle qu'elle est, même dans les bourses du travail, et qui pensent que la liberté n'est pas objet de mendicité, mais qu'elle se prend.

Non pas qu'ils pensent, loin de là, avoir l'idée de faire rentrer dans l'école des questions étrangères à son milieu particulier. Les maîtres qui, en face des enfants, se posent de ces sortes de questions ne risquent pas d'entraîner l'enfant sur un terrain non exclusivement pédagogique. Le doute fait la tolérance et donne le sens de la mesure.

Mais de quoi est donc faite cette inquiétude au sujet de la tâche patriotique du maître à l'école ?

Je résume en quelques lignes. Les instituteurs dont il est question ici

seraient très heureux si quelques savants ou hommes politiques sincères ou chefs de l'Université voulaient, non seulement avec de l'éloquence, mais avec des faits et des preuves s'opposant aux faits et aux preuves, les rassurer, calmer leurs angoisses. »

*De son côté il cherche des preuves dans la vie moderne des nations. Parmi les faits qui lui semblent justifier les inquiétudes de beaucoup d'éducateurs il cite les trois faits suivants : il est démontré, dit-il,*

« 1° Que c'est moyennant l'idée de patrie que la Russie nous a emprunté plus de 10 milliards, dont une partie a servi à enrichir la famille impériale et une autre partie à massacrer ceux précisément que nos admirables traditions nationales et patriotiques nous faisaient un devoir de soutenir.

2° Que le gouvernement français, prêt à révoquer les instituteurs antipatriotes, aidait moralement les gros financiers français à placer un emprunt de plus de 600 millions de francs en Autriche-Hongrie, pour la réfection de son armée.

3° Que c'est plutôt des intérêts financiers qui sont en jeu dans la question du Maroc, et que si la guerre avait éclaté entre la France et l'Allemagne, ce n'est pas pour la défense de la patrie que tant de sang aurait été répandu ».

*Puis il conclut*

« La presse qui a du patriotisme plein la bouche et qui ne cesse de harceler les instituteurs syndiqués pour leur prétendu antipatriotisme devrait parler de cela au peuple qui alimente de sa bonne foi et de ses sueurs cette odieuse comédie.

Voilà de quoi est tissée l'angoisse de beaucoup d'instituteurs. Savants, théoriciens, orateurs, rassurez-les et surtout apportez des preuves. »

*Nous avons communiqué ces réflexions et ces souhaits à Gabriel Séailles, qui répond par la lettre suivante :*

Barbizon, 5 août 1910.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre de répondre quelques mots à la lettre de l'instituteur que vous voulez bien me communiquer ? Je ne condamne nullement les instituteurs qui s'interrogent, s'inquiètent, je m'adresse à eux, je m'efforce de répondre à leurs doutes, de dissiper leurs incertitudes. Mais quand un maître écrit (*Temps Nouveaux* 27 août, 15 septembre 1906, cité par Emile Faguet) : « nous, instituteurs révolutionnaires, saboterons l'idée de patrie... Faire aux élèves des leçons nettement anti-patriotiques, c'est trop dangereux. Ne pourrait-on pas passer cette question sous silence ? Le but est atteint, le moyen n'est pas très crâne, j'en conviens... », je ne fais que traduire en termes plus nets l'opinion que ce maître a de lui-même.

Les raisons, que donne mon contradicteur, pour montrer que l'instituteur anti-patriote ne doit pas sortir de l'école, prouvent au contraire qu'il y est mal à l'aise, qu'il ne peut y dire ce qu'il pense, qu'il n'y reste qu'en violant le contrat qui le lie ou qu'en sacrifiant ce qui surtout lui tient au cœur. Je ne condamne pas plus les esprits extrêmes, qui vivent déjà dans la société de leur rêve, que les esprits inquiets qui se de-

mandent avec angoisse si le patriotisme n'est pas un sentiment dangereux, opposé à des sentiments plus hauts, plus conformes à la réalité future, je constate seulement un fait : l'instituteur tient ses fonctions de la société actuelle, il est chargé d'assurer la continuité de la culture nationale, d'enseigner les vérités qui répondent à l'opinion commune. Les enfants ne sont pas à lui, ils sont à la famille et à la société. Dans ces limites d'ailleurs, j'ai la conviction qu'il peut préparer au prolétariat des serviteurs intelligents, énergiques, capables de travailler avec suite à son émancipation.

Votre correspondant m'accuse d'éloquence ; je n'ai pas voulu être éloquent, je n'ai voulu qu'exprimer dans une langue claire et en toute sincérité des idées que je crois justes. J'ai fui toute déclamation, j'ai apporté les faits et les preuves qu'il demande et qu'il n'a pas vus. Ces faits et ces preuves, c'est d'abord l'existence actuelle des patries, avec l'ensemble des réalités indéniables, auxquelles elles répondent ; ce sont les revendications anciennes de toutes les nationalités opprimées, c'est la grève des écoliers dans la Pologne prussienne, c'est le patriotisme inconscient de nos anti-patriotes, qui demain, sous la botte du gendarme allemand, joindraient leurs clameurs vaines à celles des Polonais, des Irlandais, des Croates, des Ruthènes ; c'est la paix que réalisent entre de vastes groupes humains les grands Etats modernes ; c'est la nécessité des nations pour *l'inter-nation*...

Quant aux faits que cite mon contradicteur, si vraiment ils suffisaient à ruiner le patriotisme, nous ne pourrions manquer d'être d'accord. Aux côtés de Ferdinand Buisson, j'ai fait partie d'un comité de défense de l'épargne nationale, que présidait M. Henri Coulon, et dont l'objet était précisément de dénoncer les emprunts russes, leur danger et leur immoralité. Ce n'est pas le patriotisme des petits rentiers, c'est tout au plus leur bêtise ou leur ignorance qui en fait la proie facile des grandes sociétés de crédit. Avec Anatole France et Jaurès j'ai parlé contre la politique marocaine dans une grande réunion, dont je vous prie d'envoyer le compte-rendu à votre correspondant. Je ne me suis pas tenu ce jour-là pour un anti-patriote, mais pour un bon patriote.

Il en est de la patrie comme de la religion, du socialisme, du syndicalisme, comme de toute vérité et de tout sentiment, elle a ses exploiteurs. Il ne me déplaît pas d'être le sans-patrie de ces patriotes-là. Mais nous n'avons pas à renier la vérité sous le prétexte qu'elle a ses hypocrites et que dans la bouche de certains gens elle devient le mensonge. Travaillons à dégager l'idée de patrie des préjugés qui en faussent le sens, à montrer que, loin de contredire l'idée d'humanité, elle lui donne une première réalisation ; en faisant les hommes plus éclairés, rendons plus difficile la besogne de ceux qui les trompent ; c'est le rôle même de l'instituteur, et ce rôle, il faut le remplir vaillamment, sans inquiétude, avec l'assurance de servir la démocratie et de préparer la société de demain, dont la valeur se mesurera à celle des citoyens dont elle sera composée.

Veuillez agréer, etc.

GABRIEL SÉAILLES.

---

REDACTION de « *Pages Libres* »
le mercredi de 2 h. à 4 h.

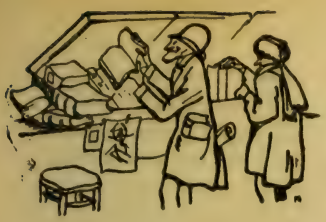

# Memento Bibliographique [1]

## Méthodique

Mars - Juillet (Suite)

*Les analyses des livres sont purement objectives, comme les analyses des articles de revues.*

### SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES

**Année philosophique (L')**, publiée sous la direction de F. PILLON, 20e année, 1909 ..... 5 (4 50)

Ce volume contient les études suivantes : La Conception aristotélicienne de la substance, par G. RODIER ; L'idée des jugements synthétiques *a priori* chez Kant, par V. DELBOS ; Les deux premières antinomies de Kant et les dilemmes de Renouvier, par F. PILLON ; Le finitisme de Dühring par H. BOIS ; M. Duhem et la théorie physique, par G. LECHALAS ; Questions préliminaires, par L. DAURIAC.

ARCHAMBAULT (P.). **Emile Boutroux**. 2 (1.75).

Choix de textes, précédé d'une introduction sur l'œuvre.

BATIFFOL (Mgr Pierre). **Orpheus et l'Evangile**..... 3 (2 75)

BERTRAND (A. W.). **Problèmes de la Libre Pensée**..... 3 (2 75)

Cinq conférences professées à Genève sur les questions suivantes : I. Qu'est-ce que la Libre-Pensée ; ses origines, son extension à l'heure présente ; II. Les formes inférieures de la Libre-Pensée ; leur effort contre l'idée religieuse ; III. La Libre-Pensée devant le problème moral ; IV. La Libre-Pensée à la recherche d'une religion ; IV. Christianisme et Libre-Pensée ; Comment concevoir leur « utilisation » réciproque.

BRICOUT (J.). **L'Histoire des Religions et la Foi chrétienne**..... 1 20 (1 10)

Encore un volume suscité par l'*Orpheus* de M. Salomon Reinach. L'auteur estime que l'Eglise n'a rien à craindre, bien plus qu'elle a beaucoup à espérer des études sur la science comparée des croyances et des cultes ; et comme l'*Orpheus* résume et condamne toutes les objections que dresse contre le catholicisme la science des religions, il a voulu « en mettre à nu les perfides habiletés et en réfuter les pernicieuses erreurs. »

CALIPPE (Abbé Ch.). **L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle. Les premiers essais de synthèse**. 3 50 (3)

L'auteur pense que l'on ignore trop combien les préoccupations sociales ont rempli et dans certains cas obsédé,

(1) *Tous les volumes indiqués dans le* Memento Bibliographique *sont fournis à nos abonnés par le service de librairie de* Pages Libres, *dans les délais les plus courts possible et avec d'importantes réductions sur le prix marqué.*

*Le premier chiffre indique le* prix marqué. *Le deuxième chiffre (entre parenthèses), indique le* prix net (*conforme au tarif syndical*), *auquel le livre peut être envoyé. Quand il n'y a qu'un chiffre, il indique à la fois le prix marqué et le prix net.*

*Le port est en sus pour les commandes inférieures à* 9 *francs. Mais les commandes égales ou supérieures à* 9 *francs seront expédiées* FRANCO GARE. — *Les personnes préférant que l'expédition soit faite à domicile subiront une augmentation de* 25 *centimes.*

Pour les bibliothèques pédagogiques, populaires, etc., il est fait des conditions spéciales encore plus avantageuses. *Il suffit de nous adresser la liste des volumes que l'on désire: nous établissons un devis pour la fourniture des volumes, et pour la reliure si on le demande.*

durant tout le cours du XIXe siècle, la pensée des plus illustres catholiques de France. C'est ce mouvement ininterrompu qu'il entreprend de retracer. Ce premier volume expose les doctrines des intransigeants : Joseph de Maistre et Bonald ; des libéraux : Chateaubriand et Tocqueville ; des indépendants qui se tiennent « sur les confins de l'orthodoxie » : Ballanche, Buchez, et les disciples de ce dernier : Bordas-Demoulin et François Huet. Un dernier chapitre est consacré à Lamennais, en qui se rencontrent les diverses tendances de ses prédécesseurs.

CAUDERLIER (Em.). **L'Eglise infaillible devant la Science**..... 1 25 (1 10)

Dans une première partie, l'auteur étudie le conflit séculaire entre les dogmes et la science ; dans une seconde partie, il expose la tactique moderne de l'Eglise romaine et de ses défenseurs ; dans une troisième partie, il montre quelle doit être l'issue du combat : la défaite de l'Eglise romaine, dont la science a ruiné l'infaillibilité en prouvant qu'elle fait reposer sa cosmogonie, sa préhistoire et plusieurs de ses dogmes essentiels sur des erreurs manifestes ; la théologie romaine ne peut continuer de vivre contre la science, et elle ne peut pas non plus vivre avec elle.

CHERFILS (Christian). **Auguste Comte au Panthéon**..... 1 50 (1 35)

Sans entrer dans le détail de la doctrine philosophique, sociale et religieuse d'Auguste Comte, et en prenant simplement comme exemple les questions de l'éducation, du paupérisme et de la guerre, qui sont les plus actuelles, M. Cherfils nous montre Auguste Comte comme le professeur d'idéal de la démocratie et comme le fondateur de la sociologie. Il estime qu'à ce titre il a sa place marquée au Panthéon.

CROCE (Benedetto). **Ce qui est vivant et ce qui est mort de la philosophie de Hegel**, trad. par Henri Buriot..... 5 (4 50)

L'auteur montre d'abord en quoi consiste la grande découverte de ce « géant de la pensée » : la synthèse des contraires ou dialectique. Il étudie ensuite sa conception de la réalité, et établit à ce propos une comparaison entre Hegel et Vico. Puis il expose quelle fut l'erreur philosophique de Hegel, erreur qui n'est pas dans la dialectique elle-même, mais dans l'abus de la dialectique appliquée à tort aux concepts distincts. Il passe en revue les autres erreurs, qui toutes dérivent de cette erreur primordiale. Il explique comment le panlogisme de Hegel dérive de sa fausse application de la dialectique, comment Hegel n'arrive pas à surmonter le dualisme. Il suit enfin les destinées de la pensée hégélienne au cours du siècle dernier et constate avec satisfaction qu'un retour à Hegel apparaît de nos jours comme possible et même probable.

DEVALDÈS (Maunel). **Réflexions sur l'individualisme**..... (1)

Le but de cet ouvrage est de démontrer « qu'aucun devoir ne s'impose naturellement à l'homme, que celui-ci n'est en naissant l'objet d'aucune vocation, qu'il n'a aucune mission à remplir, et enfin qu'une seule réalité naturelle le domine : l'instinct de vivre, qui lui sera d'autant plus favorable qu'il voudra plus passionnément étreindre son objet : la vie. »

FAGUET (Émile). **Les dix commandements**. Tome III. **De l'amour de soi**..... (1)

GILLOUIN (René). **Bergson**..... 2 (1 75)

Choix de textes précédé d'une étude sur le système bergsonien. M. Gillouin voit en M. Bergson « le seul philosophe de premier ordre qu'aient eu la France depuis Descartes et l'Europe depuis Kant. »

GODARD (André). **Le Positivisme chrétien**..... 3 50 (3)

Nouvelle édition, augmentée d'études sur le surnaturel récent, d'un livre qui fut en son temps salué avec enthousiasme par François Coppée. L'auteur y expose, notamment, l'exacte concordance des découvertes archéologiques et philologiques avec l'authenticité des livres saints.

HAVEN (Dr Marc). **L'Evangile de Cagliostro**..... 3 (2 75)

Il paraît que le mystérieux héros de l'Affaire du Collier fut un grand homme. Le Dr Marc Haven s'apprête à nous le prouver dans un ouvrage où il le montrera sous son vrai jour, rayonnant de bonté et dominant de toute la hauteur de sa puissance les « obscurs blasphémateurs » qui se sont plus à l'écraser sous la calomnie. En attendant, il nous donne la traduction d'un ouvrage aujourd'hui rarissime (*Liber memorialis de Caleostro cum esset Roboreti*, plus connu sous le nom d'*Evangile de Cagliostro*) contenant les observations d'un témoin

impartial qui rencontra Cagliostro à Roverdo, après son acquittement.

James (William). **La Philosophie de l'Expérience**, traduit par E. Le Brun et M. Paris..... 3 50 (3)

Sur cet ouvrage, voir l'article de M. F. Le Dantec, dans la *Grande Revue* du 10 juillet 1910.

Lagrange (Le R. P.). **Quelques remarques sur l' « Orpheus »**..... (1)

Lapparent (A. de). **La Philosophie minérale**..... 3 50 (3)

Les éditeurs de ce volume l'ont composé en choisissant dans l'œuvre de M. de Lapparent quelques pages où, débordant les cadres d'une science particulière, il s'élève à des conceptions d'ordre philosophique. Une première partie est consacrée à l'étude de la *Cristallographie*, de son histoire, de ses lois; la seconde étudie *les vicissitudes de la préhistoire*, et particulièrement la question de l'ancienneté de l'homme. Quelques études sur la constitution moléculaire des corps, sur la radioactivité, sur les théories de la matière complètent le volume.

Marguerite (Victor). **Pour mieux vivre : A nos fils**..... 3 50 (3)

L'auteur espère, par cet ouvrage, « faire de nos fils des êtres solidement trempés, au physique et au moral, en leur donnant le goût du risque et le sens de la responsabilité. » Il étudie successivement la vie physique, la vie intellectuelle, la vie morale, la vie artistique, la vie civique. Il indique les meilleures formes et l'idéal suprême de l'étroite communion entre maîtres et parents, école et famille, communion dans laquelle est le secret d'une éducation meilleure et d'une plus forte France.

Mourret (Abbé F.). **Histoire générale de l'Eglise.**

Cet ouvrage doit, dans la pensée de l'auteur, constituer un véritable *manuel pratique d'apologétique historique*, donnant à la fois l'histoire sociale de l'Eglise et l'histoire générale des dogmes, depuis les origines jusqu'à nos jours. L'ouvrage comprendra huit volumes, dont deux viennent de paraître, savoir :

Tome III. **L'Eglise et le monde barbare**..... 7 50 (6 75)
Tome V. **La Renaissance et la Réforme**..... 7 50 (6 75)

Pagnat (Ph.). **L'occultisme et la conscience moderne**..... (1)

L'auteur, un sceptique converti, donne avec ses « impressions » les résultats d'une enquête sur l'occultisme qu'il a poursuivie auprès de divers savants, médecins, poètes, critiques, occultistes en renom. Selon lui, les faits de la métaphysique ne représentent qu'un infime département de l'occultisme, qu'il définit par « l'Appétit de l'Unité. »

Paquier (J.). **Qu'est-ce que le Quiétisme?**..... 1 20 (1 10)

Les historiens du quiétisme n'ont guère étudié jusqu'ici que le quiétisme français, la lutte de Bossuet contre Mme Guyon et Fénelon. M. Paquier remonte jusqu'à Molinos, et même à ses précédesseurs; et, chez eux, chez Mme Guyon et chez Fénelon, c'est surtout le côté doctrinal qu'il cherche à mettre en lumière. Il expose ce que l'on peut considérer comme le fond du quiétisme, conception à laquelle il oppose la spiritualité et le mysticisme catholiques.

Poyer (Georges). **Cabanis**..... 2 (1 75)

Choix de textes, précédé d'une introduction sur la vie et l'œuvre de Cabanis, en qui M. Poyer salue le précurseur de Comte, de Schopenhauer, de Lamarck, de Darwin, le créateur de la psychophysiologie, et l'un des plus beaux génies philosophiques qui honorent notre pays.

Schwalm (le R. P.). **Leçons de philosophie sociale**..... 4 (3 50)

L'auteur passe en revue les diverses questions qui préoccupent aujourd'hui l'opinion publique. La famille, l'éducation, le travail, la propriété, le salaire, les associations, les syndicats, l'Etat, le socialisme. Il combine dans cette étude les données de la science sociale et les données de la philosophie de Saint-Thomas.

Séverac (J.). **Wladimir Soloviev.** 2 (1 75)

Choix de textes précédés d'une introduction sur la vie et l'œuvre de Wladimir Soloviev, qui fut qualifié « le premier philosophe russe », et qui n'est connu directement des Français que par *La Russie et l'Eglise Universelle* et *L'Idée Russe*, parues en français, mais qui ne sont pas ses œuvres capitales.

Sormiou (Pierre). **L'Athéna mélancolique**..... 3 50 (3)

M. Sormiou se compare à l'Athéna des stèles grecques qui se penche mé-

lancoliquement sur les tombeaux. Il est beaucoup plus que mélancolique : il est triste, atrocement. La douleur le possède et le point. Il se penche sur tout ce qui fait souffrir ; il énumère les causes inévitables et les effets irréparables du malheur : l'impuissance d'aimer, de penser, de s'exprimer ; la maladie qui déforme le corps et l'esprit ; le regret et l'oubli, l'un des plus cruels dilemmes que la vie force à résoudre, à vivre ; l'égoïsme, source de nos fortunes quotidiennes, de nos plus irritantes souffrances ; l'injustice, aussi irréparable qu'inévitable ; la pensée enfin, qui, si elle peut procurer quelque joie, implique avant tout comme la réalité même, la tristesse.

TOLSTOÏ (Léon). **La loi de l'amour et la loi de la violence**, trad. par Halpérine-Kaminsky..... 3 50 (3)

TOULOUSE (Dr). **Comment se conduire dans la vie**..... 3 50 (3)

« Comment doit-on rechercher le bonheur, viser et tenir un rôle dans la société, réussir dans sa carrière, utiliser ses qualités physiques et morales, lutter pour la vie ; comment doit-on être dans l'existence privée avec les autres — hommes et femmes, — concevoir la civilité, comprendre l'amitié et la pratiquer ; comment fonder un foyer, et s'adapter à ses ressources ; comment fera-t-on pour se distraire, jouir de la vie intérieure et créer ? » Pour résoudre ces problèmes, il faut se laisser guider par l'*art social*. Et l'auteur expose cet art en un traité d'éducation pratique qui est la suite et le complément de son précédent ouvrage : *Comment former un esprit.*

VIDAL (Dr Ch.). **Religion et médecine**..... 3 (2 75)

L'auteur tente ici une forme d'apologétique nouvelle et assez particulière : il entreprend de prouver que les doctrines et les règles religieuses sont un étai puissant des doctrines et des règles médicales en ce qui est de leur fin logique : la conservation de la santé, la prophylaxie et la cure des maladies. Il passe successivement en revue les commandements de Dieu, les sept péchés capitaux, tout le code moral du catholicisme, et il s'efforce de montrer que tous ces préceptes sont en parfaite conformité avec les principes les plus incontestés de la médecine.

## ÉDUCATION

BAUDRILLART (Mgr A.). **L'Enseignement catholique dans la France contemporaine**..... 7 50 (6 75)

L'auteur s'est proposé, dans ces « Etudes et Discours » de mettre en lumière ce que, dans l'enseignement public et privé, les catholiques du XIXe *siècle* ont voulu et ce qu'ils ont fait. Il énonce les principes chrétiens dans l'enseignement et l'éducation, évoque les principaux éducateurs chrétiens du dernier siècle et apprécie les résultats de leurs efforts.

CHESNELONG (Charles). **La liberté de l'Enseignement** ..... 6 (5 50)

Ce volume, publié par M. Chesnelong fils, contient les discours parlementaires que le célèbre orateur catholique prononça de 1867 à 1897 sur l'enseignement. Il est divisé en quatre parties : enseignement primaire, enseignement des jeunes filles, enseignement supérieur, interpellations diverses.

DUGARD (M.). **L'Evolution contre l'Education**..... 2 (1 75)

Cette brochure est le développement de l'article paru dans la *Grande Revue-Pages-Libres* du 25 mai 1910.

FONSEGRIVE (George). **L'Etat moderne et la Neutralité scolaire**..... (0 60)

L'Etat moderne, dont l'instituteur est l'organe, est-il qualifié pour donner une éducation morale ? Le doit-il et le peut-il ? Non, prononce M. Fonsegrive. Il établit « l'incompétence spirituelle » de l'Etat. Le fait de la neutralité implique, d'ailleurs, l'aveu de l'impuissance de l'Etat en matière éducative. La tactique à suivre pour les catholiques est donc d'enfermer l'Etat dans son incompétence reconnue et de tirer de cette incompétence tous les « fruits de liberté » dont elle contient le germe.

GAULTIER (Paul). **La vraie Education**..... 3 50 (3)

M. Gaultier pense que les procédés actuels d'éducation n'atteignent pas le but de la vraie éducation, qui est la formation de l'esprit et du corps dans leur intégralité et leur harmonie. Il oppose à l'instruction pure et simple la formation de l'intelligence, mais il ne s'en tient pas là, et il insiste tout

particulièrement sur l'éducation du corps, la culture de la sensibilité et du vouloir.

GOBRON (Louis). **De la réhabilitation et du relèvement en matière d'enseignement**..... 1 25 (1 10)

Cette brochure contient le commentaire de la loi du 17 juillet 1908 et du décret du 27 février 1909. L'auteur étudie successivement les déchéances susceptibles de relèvement, les conditions requises, la procédure, les effets de la sentence de relèvement. L'annexe contient les principaux textes, une bibliographie et un index.

KERGOMARD (Pauline) et Mlle H.-S. BRÈS. **L'enfant de 2 à 6 ans**... 2 75 (2 50)

Ces « notes de pédagogie pratique » contiennent le commentaire des Instructions du 16 mars 1904. Les auteurs ont cherché à y mettre en relief les acquisitions récentes de la pédagogie enfantine. On y trouvera un tableau de ce que doit être l'Ecole des tout petits, c'est-à-dire un lieu très éloigné de ce qu'on entend ordinairement par le mot « Ecole ».

LEGUAY (Pierre). **La Sorbonne.** 2 (1 75)

L'auteur a entrepris de suivre, dans le courant de ces vingt dernières années, l'évolution de la maison qui dispense la culture intellectuelle à l'élite de la nation ; de montrer comment s'est opérée en elle la fusion de la Démocratie et de la Science, de noter enfin l'influence qu'elle a reçue des événements extérieurs et, en particulier, de la crise fameuse qui, entre 1895 et 1900, agita les consciences françaises.

MAURICE (G.). **L'Enseignement de la langue française à l'Ecole primaire élémentaire**..... 3 50 (3)

Tel qu'il est organisé, cet enseignement donne de mauvais résultats. Ce n'est pas la faute des élèves, c'est celle des méthodes. L'auteur pense qu'il faut bannir tous les exercices formels et sans vie, toutes les abstractions inutiles, en particulier réduire le rôle de la grammaire, donner au contraire plus d'importance au vocabulaire, à la lecture expliquée, aux exercices de style, enfin réformer les épreuves de langue française au certificat d'études.

NICLAUD (Roger). **La Laïque**... 3 50 (3)

L'auteur examine successivement : « Les conséquences des idées de neutralité et de laïcité, et la puissance mensongère de ces formules. — Quels instituteurs forment les écoles laïques. — Quels élèves forment à leur tour ces instituteurs. — Quels périls menacent ce qui reste en France de liberté de penser. »

PETIT (Edouard). **De l'Ecole à la Cité**..... 3 50 (3)

L'auteur estime qu'il y a nécessité urgente à éclairer l'opinion publique sur tous les devoirs, sur toutes les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis des « promotions primaires », vis-à-vis de l'adolescence encore illettrée comme de l'élite populaire qui monte et grandit. Dans ces *Etudes sur l'Education populaire*, il résume les manifestations, les essais, les expériences sociales de la jeunesse s'ingéniant à s'organiser, s'efforçant de dégager le salut d'une action collective et se préparant à la vie intellectuelle, économique et civique. L'ouvrage comprend les divisions suivantes : de l'Ecole au Savoir ; de l'Ecole au Métier ; de l'Ecole à la Retraite ; de l'Ecole aux Congrès ; de l'Ecole à la Cité.

PHILIPPE (Dr J.) et Dr G.-Paul BONCOUR **L'Education des anormaux.** 2 50 (2 25)

Après avoir rapidement rappelé ce qui caractérise et doit servir à classer les écoliers anormaux, les auteurs indiquent, chapitre par chapitre, les principes directeurs pour l'éducation de leur corps, de leurs sens, de leur imagination, de leur mémoire et de leur attention.

ROERICH (Ed.). **Philosophie de l'Education**..... 5 (4 50)

I. Introduction à la pédagogie générale : considérations philosophiques sur le but de l'éducation et sur la possibilité de l'atteindre. Raison d'être et utilité de la science de l'éducation. — II. L'éducation par l'instruction. Du rôle de l'intérêt et de l'attention. La matière et la méthode de l'instruction éducative. — III. La culture du caractère moral par l'action directe de l'éducateur.

Les différentes rubriques : *Sciences politiques et sociales ; Sciences philosophiques et religieuses ; Education ; Beaux-Arts ; Histoire, Biographie, Histoire littéraire ; Géogprahpie, Voyages, Questions expérieures ; Littérature (Prose) ; Littérature (Poésie) ; Théâtre ; Armée, Marine ; Divers*, paraissent successivement.

# Table des Matières du Volume 62

## TABLE DES AUTEURS


A

Alain-Fournier. Le miracle des trois dames de village, 10 août, 564.
Alphen-Salvador (C.). A propos du match de boxe entre Jeffries et Johnson, 10 août, 622.
Andréiev (Léonide). L'Abîme, 10 août, 484.
Aurel. Le Féminisme et l'Homme nouveau, 10 août, 833.

B

B. (H.). Au théâtre antique d'Orange, 10 août, 831.
Bachelin (Henri), Claude Tillier, 10 août, 569 (P. L.).
Bompard (Jacques). Le livre de Simone (poèmes), 25 juillet, 325.
Bonneff (Léon et Maurice). La Fédération du Spectacle, 25 août, 807 (P. L.).
Bouglé (C.). L'alliance intellectuelle franco-allemande (1844), 25 août, 657.
Bourcier (Emmnauel). La Rouille, I, 10 août, 689.

C

Carabin (R.). L'Enseignement primaire du dessin, 25 juillet, 410.
Caslant (Cap. E.). Les progrès de l'aviation en 1909, 10 juillet, 106.
Challaye (Félicien). L'Inde britannique, 10 juillet, 156 (P. L.).
Chevallier (Jules). Le Concours de chant au Conservatoire, 10 juillet, 171.
Comert (Marguerite). La Puissance des Autres, II, 10 juillet, 46 ; III, 25 juillet, 217 ; fin, 10 août, 512.

D

Dauzat (Albert). Les nouvelles voies d'accès en Italie, 10 août, 582 (P. L.).
Degouy (Paul). Choses d'Impôt, 23 juillet, 314.
Delaisi (Francis). La Révolte albanaise et l'Equilibre européen, 10 juillet, 129 (P. L.).
Du Bus (Charles). Au Louvre, 10 août, 554.
Dumont (Hermann). La réforme électorale : l'expérience belge, 10 juillet, 80.

E

Ernest-Charles (J.). La vie littéraire : Léon Frapié, Albert Cim, Gustave Amiot, 10 juillet, 180. — Binet-Valmer, Georges Cain, Lya Berger, 25 juillet, 397. — Emile Faguet, Augustin Filon, Maurice de Waleffe, 10 août, 607. — Pierre Valdagne, Henri Duvernois, Antoine Yvan, Origines diplomatiques de la guerre de 1870, 10 août, 840.

G

Guillaumin (Emile). Femmes et jeunes filles à la campagne, 10 juillet, 147 (P. L.).

H

Humbert (Charles). La grande Méconnue : l'Armée coloniale, 10 août, 428.
Hyacinthe-Loyson (Paul). La vérité sur la mort de Littré, 10 août, 469.

K

Kahn (Maurice). Le Journal d'Edmond Got, 10 juillet, 161.

L

Laloy (Louis). Charles Gounod, 10 juillet, 175. — Un roman russe à scandale (*Sanine*), 25 juillet, 288. — L'Enseignement de la composition musicale, 10 août, 615. — Chansons populaires, 10 août, 849.
Le Dantec (Félix). Réflexions d'un Philistin sur la métaphysique, 10 juillet, 1.
Legrand-Chabrier. Une Exposition du Paris d'Haussmann, 25 juillet, 405.
Leroy (Maxime). L'article 10, 10 août, 821.
Lobit (Dr). La Paix par l'arbitrage obligatoire, 25 juillet, 365 (P. L.).

M

Maus (Octave). Savoie, 10 août, 766.
Moch (Gaston). La France pacificatrice, 25 juillet, 345 (P. L.).

Monzie (A. de). Le Conseil supérieur de la magistrature, 25 juillet, 278.
Müller (Edgar-Louis). La lutte anglaise contre le chômage, 10 août, 593 (P. L.).

N

Nouaillac (Jean). Une affaire de haute trahison sous Henri IV, 10 août, 736.

O

Ochs (Robert-L.). Venise (poèmes), 10 août, 781.

P

Pontsevrez. Les deux hommes de la Boissette, 10 juillet, 93.
Povolozky (J.). Choses de Russie, 25 juillet, 331.

R

Raphaël (Gaston). L'Antimilitarisme en Allemagne, 25 juillet, 371 (P. L.).
Romains (Jules). Sur quelques rapports de la philosophie et de l'époque, 10 août, 619.

S

Scantrel (Yves). Aux champs, I, 25 juillet, 393 ; II, 10 août, 601. — Canicule à la ville ; l'Œuvre d'art en son lieu, 10 août, 817.
Séailles (Gabriel). Patrie et Patriotisme, 25 juillet, 260.
Suarès (André). Voyage du Condottière, IV, 10 juillet, 17 ; V, 10 août, 441.

T

Thiaucourt (C.). Un grand pas... vers l'abîme, 25 juillet, 357 (P. L.).
Thierry (Albert). Le Lacet, 25 juillet, 297.

X

Xénopol (Nicolas). La Dette publique de la Roumanie, 10 août, 753.

---

## TABLE DES ARTICLES

A

Abîme (L'), par Léonide Andréiev, 10 août, 484.
Affaire de haute trahison sous Henri IV (Une), par Jean Nouaillac, 10 août, 738.
Alliance intellectuelle franco-allemande (1844), par C. Bouglé, 10 août, 657.
Antimilitarisme en Allemagne (L'), par Gaston Raphaël, 10 juillet, 371 (P. L.).
Article 10 (L'), par Maxime Leroy, 10 août, 821.

C

Canicule à la ville, par Yves Scantrel, 10 août, 817.
Champs (Aux), par Yves Scantrel : I, 25 juillet, 393 ; II, 10 août, 601.
Chansons populaires, par Louis Laloy, 10 août, 849.
Choses d'impôt, par Paul Degouy, 25 juillet, 314.
Choses de Russie, par J. Povolozky, 25 juillet, 331.
Concours de chant au Conservatoire (Le), par Jules Chevallier, 10 juillet, 171.
Conseil supérieur de la magistrature (Le), par A. de Monzie, 25 juillet, 278.
Correspondance, 10 juillet 203 ; 25 juillet, 427 ; 10 août, 646 ; 25 août, 862.

D

Désarmement français (Pour et contre le), 25 juillet, 382 (P. L.).
Dette publique de la Roumanie (La), par Nicolas Xénopol, 10 août, 753.
Deux hommes de la Boissette (Les), par Pontsevrez, 10 juillet, 93.
Diplomatie du Saint-Siège (La) (Egrugeoir), 25 juillet, 414.

E

Electeurs et Elus (Egrugeoir), 10 juillet, 192.
Enseignement de la composition musicale (L'), par Louis Laloy, 10 août, 615.
Enseignement primaire du dessin (L'), par R. Carabin, 25 juillet, 410.
Exposition du Paris d'Haussmann (Une), par Legrand-Chabrier, 25 juillet, 405.

F

Fédération du Spectacle (La), par Léon et Maurice Bonneff, 10 août, 807 (P. L.).
Femmes et jeunes filles à la campagne, par Emile Guillaumin, 10 juillet, 147 (P. L.).
Féminisme (Le) et l'Homme nouveau, par Aurel, 10 août, 833.
France pacificatrice (La), par Gaston Moch, 25 juillet, 345 (P. L.).

G

Gounod (Charles), par Louis Laloy, 10 juillet, 175.
Grande Méconnue (La) : l'Armée coloniale, par Charles Humbert, 10 août, 498.
Grand pas... vers l'abîme (Un), par C. Thiaucourt, 25 juillet, 357 (P. L.).

I

Inde britannique (L'), par Félicien Challaye, 10 juillet, 156 (P. L.).

J

Journal d'Edmond Got (Le), par Maurice Kahn, 10 juillet 161.

L

Lacet (Le), par Albert Thierry, 25 juillet, 297.
Livre de Simone (Le), poèmes, par Jacques Bompard, 25 juillet, 325.
Louvre (Au), par Charles Du Bus, 10 août, 554.
Lutte anglaise contre le chômage (La), par Edgard-Louis Müller, 10 août, 593 (P. L.).

M

Match de boxe entre Jeffries et Johnson (A propos du), par C. Alphen-Salvador, 10 août, 622.
Memento bibliographique, 10 juillet, 209; 10 août, 650 ; 25 août, 865.
Mesures contre la grève générale des chemins de fer (Les) (Egrugeoir), 10 août, 627.
Miracle des trois dames de village (Le), par Alain-Fournier, 10 août, 564.
Monopole de l'Enseignement (Enquête sur le) : III, le Monopole et la Pédagogie, 10 août, 785 (P. L.).

N

*Non bis in idem* (Egrugeoir), 25 août, 853.
Nouvelles voies d'accès en Italie (Les), par Albert Dauzat, 10 août, 582 (P. L.).

O

Œuvre d'Art en son lieu, par Yves Scantrel, 10 août, 818.

P

Paix (La), par l'arbitrage obligatoire, par le Dr Lobit, 25 juillet, 365 (P. L.).
Patrie et Patriotisme, par Gabriel Séailles, 25 juillet, 260.
Progrès de l'Aviation en 1909 (Les), par le capitaine E. Caslant, 10 juillet, 106.
Puissance des Autres (La), par Marguerite Comert, II, 10 juillet, 46 ; III, 25 juillet, 217 ; fin, 10 août, 512.

R

Rapports de la Philosophie et de l'époque (sur quelques), par Jules Romains, 10 août, 619.
Réflexions d'un Philistin sur la métaphysique, par Félix Le Dantec, 10 juillet, 1.
Réforme électorale (La) : l'expérience belge, par Hermann Dumont, 10 juillet, 80.
Remous de la campagne électorale (Le) (Egrugeoir), 25 juillet, 417.
Révolte albanaise (La), et l'équilibre européen, par Francis Delaisi, 10 juillet, 129 (P. L.).
Revue des Revues, 10 juillet, 193; 25 juillet, 421 ; 10 août, 632 ; 25 août, 856.
Roman russe à scandale (Un), par Louis Laloy 25 juillet, 288.
Rouille (La), par Emmanuel Bourcier, I, 10 août, 689.

S

Saint-Siège (Le), et l'Espgane (Egrugeoir), 10 juillet, 189.
Savoie, par Octave Maus, 10 août, 766.
Paul Hyacinthe-Loyson, 10 août, 469.
Sort de la feuille de présence (Le) (Egrugeoir), 25 juillet, 418.

T

Théâtre antique d'Orange (Au), par H.-B., 10 août, 831.
Tillier (Claude), par Henri Bachelin, 10 août, 569 .P. L.).

V

Venise (poèmes), par Robert.-L. Ochs, 10 août, 781.
Vérité sur la mort de Littré (La), par Paul Hyacinthe-Loison, 10 août, 469.
Vie littéraire (La), par J. Ernest-Charles: Léon Frapié, Albert Cim, Gustave Amiot, 10 juillet, 180. — Binet-Valmer, Georges Cain, Lya Berger, 25 juillet 397. — Emile Faguet, Augustin Filon, Maurice de Waleffe, 10 août, 607. — Pierre Valdague, Henri Duvernois, Antoine Yvan, Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, 10 août, 840.
Voyage du Condottière, par André Suarès, IV, 10 juillet, 17 ; V, 10 août, 441.



*Le Gérant :* AUGUSTE BONNEMAILLE.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

# La Vie Curieuse

## La Mode

C'est la saison où, en face des fleurs mourant sur les nappes, les belles dames bavardent et rêvent tout en buvant une très froide tisane de champagne. Quand elles ont fini leurs observations sur les uns et les autres, elles arrivent aux petites confidences et le « si vous saviez, ma chère », en est le prélude. Nous avons surpris une de ces dernières à Armenonville, et l'indication était précieuse, au point que nous en faisons bénéficier nos lectrices. Pour embellir les mains, il y a trois produits merveilleux que l'on ne trouve qu'à *La Parfumerie Exotique*, 35, *rue du Quatre-Septembre :* 1° *La Pâte des Prélats* qui satine, lisse la peau ; 2° La *Poudre des Prélats* qui blanchit instantanément les mains d'une manière éclatante et durable. Puis 3° *le Savon des Prélats* préparé aux mêmes bases que la Pâte, il nettoie et purifie l'épiderme sans l'irriter comme les savons ordinaires.

CHARLOTTE DE BONNEUIL.

⁂

*Sans souci.* — Il ne faut jamais se désintéresser du grand mobile de plaire et je vous engage fortement à vous servir le plus tôt possible de *La Sève sourcilière* qui fera repousser les cils et les sourcils que la maladie a fait tomber. Votre regard retrouvera une expression vive et accentuée et vous serez enchantée du résultat. Prix, 5 francs contre mandat-poste de 5 fr. 50, adressé à la *Parfumerie Ninon*, 31, *rue du Quatre-Septembre.* et vous serez enchantée du résultat. Prix, 5 francs, franco contre mandat-poste de 5 fr. 50, adressé à la *Parfumerie Ninon*, 31, *rue du Quatre-Septembre.*

C. de B.

# ÉCHOS DE

# La Bourse

Paris, 19 août 1910.

La première quinzaine d'août s'est signalée surtout par la rareté des transactions, conséquence toute naturelle des vacances. Les cours n'en restent pas moins soutenus de façon générale et quelques valeurs accusent même une amélioration. Tel n'est pas le cas du compartiment russe qui, affecté très sensiblement par les effets du choléra, après un excès de spéculation sur ses valeurs, subit des ventes nombreuses. Par contre, le Rio Tinto boute-en-train du marché se réveille tout à coup, et, après quelques semaines de marasme, rattrape par bons successifs une partie de sa perte. Le mouvement de hausse, fait-on dire aux informés, ne serait point fini. Cette bonne impression résulte de l'amélioration des prix du cuivre, conséquence de la réduction progressive des stocks (nouvelle diminution de 2.512 tonnes au 15 août) et aussi de l'entente tacite — en attendant mieux — des grands producteurs du métal qui, le mois dernier, ont eu diverses entrevues à ce sujet, tant à Paris qu'à Londres.

Au point de vue général, la situation est favorable à une reprise, les liquidations plus ou moins volontaires, les places de Paris et de Londres étant assainies, mais... New-York va-t-il se tenir tranquille durant la campagne politique qui vient de commencer ? Ce n'est pas l'avis de tout le monde, pas même des magnats de Wall street qui doutent déjà de la durée du mouvement de reprise actuel.

Les Fonds d'Etats sont généralement bien tenus. La Rente Française s'est relevée à 97.45 sur les achats persistants du comptant et le rendement des impôts qui porte la plus-value totale, de janvier à fin juillet 1910, à 75.603.000 francs. Le Turc Unifié est en reprise à 95 sur la conclusion du nouvel emprunt. L'Extérieure espagnole qui avait eu à souffrir de l'agitation religieuse a regagné plus d'un point à 95.05 ; l'émission de Bons du Trésor en cours rencontre un bon accueil. Les Fonds austro-hongrois sont lourds, affectés par les difficultés qui surgissent pour l'inscription à la cote officielle de l'emprunt projeté de 560 millions. Le gouvernement français subordonnerait cette inscription au règlement de la question des Lombards et de l'affaire de Limanowa. Les Brésiliens sont mieux disposés.

Les Sociétés de Crédit, d'abord hésitantes, se sont raffermies et montrent un peu plus d'activité en prévision de la nouvelle campagne d'affaires d'automne qui promet d'être des plus fructueuses. Le Crédit mobilier très ferme à 709 ; la Banque de Paris est mieux disposée à 1.800 ; l'Union

Parisienne se traite à 1.042 ; le Crédit Lyonnais à 1.442 et la Société Générale aux environs de 735. Les Chemins français ont meilleure allure sur le calme qui se rétablit peu à peu parmi le personnel.

Les valeurs industrielles sont diversement traitées. Le Suez oscille entre 5.450 et 5.460 ; une nouvelle diminution de 50 centimes par tonne sera appliquée dès le 1er janvier 1911. Le Métropolitain s'avance à 596, le Nord-Sud à 328 ; les Omnibus sont calmes, l'action jouissance à 330. Thomson-Houston en progrès à 784. Le Rio Tinto clôture à 1.744. Faiblesse des valeurs russes.

Dans le compartiment minier, c'est la lourdeur qui domine après un semblant de reprise. Les Mines diamantifères par contre s'améliorent sur la bonne marche de l'industrie du diamant. Les valeurs de caoutchoucs sont affectées par le recul important de la Malacca qui termine à 192 sur l'annonce à l'Assemblée qu'il n'y aurait pas de dividende pour l'exercice en cours.

**Emprunt Turc.** — Le nouvel emprunt turc qui va être émis, en octobre prochain, par les soins du Crédit Mobilier Français, la maison Bénard et Jarislowsky, la Banque Louis Dreyfus et Cie et le Syndicat des Banquiers de province, s'élèvera à 150 millions de francs. Le taux d'émission est fixé à 88 1/2 %. L'emprunt du type 4 %, avec amortissement de 1 % jouit de garanties spéciales dont la principale est basée sur le revenu des douanes du vilayet de Constantinople.

**Emprunt Hongrois.** — Au sujet de cet emprunt, M. de Lukacs, ministre des finances hongrois aurait déclaré :

« Nous avons besoin d'argent pour liquider la situation financière que le cabinet précédent a créée en affectant à des dépenses que le Parlement n'avait pas votées des sommes qui devaient être consacrées à des travaux d'utilité publique et en émettant, en outre, pour 215 millions de bons du Trésor qu'il nous faut maintenant retirer de la circulation. Nous devons aussi rembourser la dette flottante de 100 millions, que trouvant vides les caisses de l'Etat, nous avons été obligés de contracter en mai dernier pour payer le coupon de notre rente.

« Enfin, il nous faut absolument renforcer les disponibilités du Trésor. L'Etat hongrois ne peut rester sans un capital de roulement de 200 millions dans ses caisses. Je vous déclare de la façon la plus catégorique que pas un sou du nouvel emprunt ne sera affecté à des dépenses militaires. »

**ALIX.**

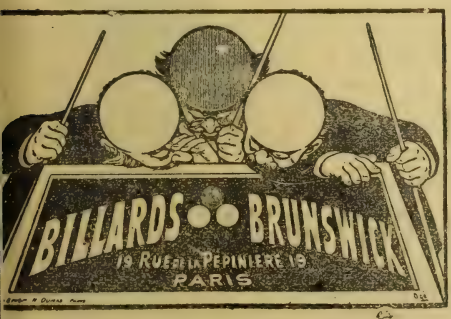


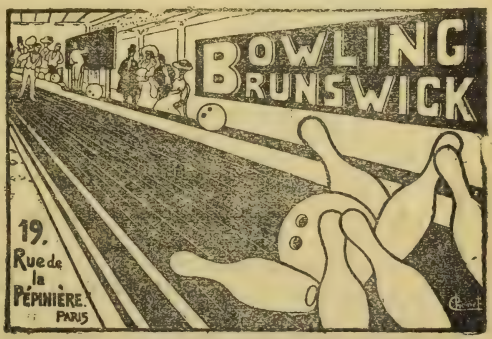

# Banque cantonale de Berne

**(SUISSE)**

BANQUE D'ETAT

**Capital: Fr. 20.000.000**

**Entièrement versés.**

L'Etat de Berne garantit tous les engagements de la Banque

Opérations de banque de tous genres. Garde et gérance de titres de toute nature, en dossiers simples et conjoints. Encaissements de coupons et de titres remboursables. Achat et vente de toutes valeurs aux bourses suisses et étrangères. Comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

**Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.**

*Prière de s'adresser à la Banque pour recevoir les règlements de dépôts et autres renseignements.*

Arthritisme - Rhumatisme
Goutte - Gravelle - Diabète

Boire aux Repas

# VICHY CÉLESTINS

Bouteilles et 1/2 Bouteilles

*Se méfier des substitutions*

Exiger sur chaque Bouteille *le Disque*

VICHY ETAT

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE ET DE L'ESTOMAC

Après les Repas, 2 ou 3

# PASTILLES VICHY-ÉTAT

***facilitent la digestion***

# BIBLIOTHÈQUE " TERQUEM "

## Porte Dictionnaires TERQUEM

Le TERPI relieur idéal pour toutes publications

*Les trois spécialités de la maison Em. TERQUEM indispensables à tout Bibliophile et à tout travailleur.*

Demandez l'album illustré 1910
envoyé Franco sur demande et visitez nos Magasins

**Em. TERQUEM, 19, rue Scribe**
(angle du boulevard Haussmann) TÉLÉPHONE 303.59

---

**LA SANTÉ RENDUE A TOUS**

**NÉVRALGIES**

MIGRAINES, NEURASTHÉNIE et toutes MALADIES NERVEUSES. *Guérison* certaine par les PILULES ANTINÉVRALGIQUES du **Dr CRONIER**
PRIX : 3 fr. LA BOÎTE avec Notice. *Franco poste.*
Dépôt : SCHMITT, Phien, 75, Rue La Boëtie, PARIS.
ET TOUTES PHARMACIES, FRANCE ET ÉTRANGER.
*Les pilules antinévralgiques du D' Cronier sont très recommandées*

---

# ÉTAT *Excursion au Mont Saint-Michel*

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat fait délivrer jusqu'au 31 Octobre, par ses gares et bureaux de ville de Paris, des billets d'aller et retour à prix réduits, valables pendant sept jours, permettant aux Touristes de se rendre au MONT-SAINT-MICHEL et de passer au retour, par Granville.

Les prix de ces billets, y compris le parcours en tramway à vapeur entre Pontorson et le Mont, sont ainsi fixés : 1re Classe : 47 fr. 50. — 2e Classe : 35 fr. 75. — 3e Classe : 26 fr. 10.

Pour plus de renseignements, consulter le Guide-Album illustré du Mont Saint-Michel, mis en vente, au prix de 0 fr. 25, dans les bibliothèques des gares des Chemins de Fer de l'Etat.

**PHOSPHATINE FALIÈRES — ALIMENT DES ENFANTS**

# MIDI BILLETS DE FAMILLE

*Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées.*

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord, *Paris-Nord excepté*, de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours *aller et retour compris* d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes, 20 % ; de 3 personnes, 25 % ; de 4 personnes, 30 % ; de 5 personnes, 35 % ; de 6 personnes ou plus, 40 %.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

*Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.*
*Faculté de prolongation moyennant un supplément de 10 %.*

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions de famille, etc..., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IX^e^ arrond.), le montant du livret, 0 fr. 25.

---

# P.-L.-M. BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

*Billets d'aller et retour 1^re^, 2^e^ et 3^e^ classes*
*à prix très réduits délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M.*
*jusqu'au 1^er^ Octobre pour les stations balnéaires désignées ci-après :*

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

*Validité : 33 jours, avec faculté de prolongation*
*Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.*

1° *Billets d'aller et retour individuels :*

PRIX . Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2° *Billets d'aller et retour collectifs* délivrés aux familles d'au moins 2 personnes.

PRIX : La première personne paie le tarif général, la 2^e^ personne bénéficie d'une réduction de 50 p. 100, la 3^e^ et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 p. 100.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) 4 jours à l'avance, à la gare de départ.

# ORLÉANS

## *Facultés données aux Voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.*

1° *Billets d'Aller et Retour individuels.* Ces billets de toutes classes, *valables* 33 *jours*, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

*Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.*

Réduction de 20 à 40 p. 100 suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'Aller et Retour collectifs de famille, en* 1re, 2e et 3e *classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à *toute station Balnéaire du réseau située à* 60 *kilomètres* au moins du point de départ.

SAISON D'ETE

Du 25 Juin au 1er Octobre. — Validité : jusqu'au 5 Novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes ; de 50 p. 100 pour la quatrième et 75 p. 100 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

---

# ORLÉANS

## Billets d'aller et retour individuels et de famille pour les stations thermales et estivales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Cambo, Salies-de-Béarn, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux Chaudes), Lourdes, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets, Luz-Saint-Sauveur), Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Ax-les-Thermes, Axat (Aude), Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, etc...

---

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales et estivales du Midi :

1° Des billets d'aller et retour individuels avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2° Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

*Durée de validité :* 33 *jours.*

à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

# ÉTAT — BILLETS DE BAINS DE MER
## (Jusqu'au 8 Octobre 1910)

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat, dans le but de faciliter au public la visite ou le séjour aux plages de la Manche et de l'Océan, fait délivrer, au départ de Paris, les billets d'aller et retour, ci-après, qui comportent jusqu'à 40 p. 100 de réduction sur les prix du tarif ordinaire :

1° *Bains de mer de la Manche.*

Billets individuels valables, suivant la distance, 3, 4 et jours (1re et 2e classes) et 33 jours (1re, 2e et 3e classes).

Les billets de 33 jours peuvent être prolongés d'une ou deux périodes de 30 jours moyennant supplément de 10 p. 100 par période.

2° *Bains de mer de l'Océan.*

*a*) Billets individuels de 1re, 2e et 3e classes valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux périodes de 30 jours moyennant supplément de 10 p. 100 par période.

*b*) Billets individuels de 1re, 2e et 3e classes valables 5 jours (sans faculté de prolongation) du vendredi de chaque semaine au mardi suivant ou de l'avant-veille au surlendemain d'un jour férié.

### Billets de Vacances (jusqu'au 1er Octobre 1910)

Billets de famille valables 33 jours (1re, 2e et 3e classes) avec faculté de prolongation d'une ou deux périodes de 30 jours moynnant supplémen tde 10 p. 100 par période.

Ces billets sont délivrés aux familles composées d'au moins trois personnes voyageant ensemble, pour toutes les gares du réseau de l'Etat (Lignes du Sud-Ouest) situés à 125 kilomètres au moins de Paris ou réciproquement.

---

# P.-L.-M. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE VACANCES
## A PRIX RÉDUITS

1re, 2e et 3e classes délivrés, du 15 juin au 15 septembre, aux familles d'au moins trois personnes. Validité : jusqu'au 5 novembre 1910. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 p. 100, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 p. 100.

*Arrêts facultatifs* aux gares de l'itinéraire.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Note. — Les billets de même nautre sont délivrés de toutes gares des réseaux de l'Est, du Nord et de P.-L.-M., pour toutes les gares de chacun de ces réseaux.

### Billets directs simples de Paris à Royat et Vichy

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie *Nevers-Clermont-Ferrand.*

De Paris à Royat : 1re classe : 47 fr. 50 ; 2e classe : 32 fr. 20 ; 3e classe : 21 francs.

De Paris à Vichy 1re classe : 40 fr. 90 ; 2e classe : 27 fr. 60 ; 3e classe : 18 francs.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109528866